3 1761 07992906 3

# MANUEL HISTORIQUE
DE
# POLITIQUE ÉTRANGÈRE

---

## TOME IV

### LA POLITIQUE MONDIALE (1878-1919).

### EMPIRES ET NATIONS

3934

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/manuelhistorique04bour

B223Am

# MANUEL HISTORIQUE

DE

# POLITIQUE ÉTRANGÈRE

PAR

**Émile BOURGEOIS**
PROFESSEUR D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS
PROFESSEUR A L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
MEMBRE DE L'INSTITUT

## TOME IV

## LA POLITIQUE MONDIALE (1878-1919)

### EMPIRES ET NATIONS

DEUXIÈME ÉDITION

227567
6/12/28

PARIS
LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN
PAUL BELIN
8, RUE FÉROU, 8
A l'angle de la rue de Vaugirard, 50
1927

Tout exemplaire de cet ouvrage non revêtu de ma griffe sera réputé contrefait.

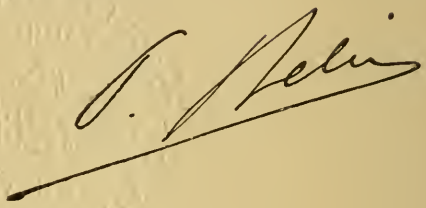

D
209
B68
1919
t.4

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE PAUL BELIN.

# AVERTISSEMENT

Lorsque je publiais, il y a vingt ans, le tome III de cet ouvrage, j'avais éprouvé bien des hésitations à poursuivre, même jusqu'à l'époque du traité de Berlin, ces études sur l'histoire diplomatique du *Temps Présent*. L'utilité de ma tâche, telle que je l'avais conçue et exposée au début de ce long travail, m'avait cependant décidé, et depuis, peut-être excusé. Je la croyais alors achevée.

Les grands événements qui se sont accomplis depuis 1914 m'ont invité à la reprendre. Un conflit tel que l'histoire n'en a pas encore connu, la « *Grande Guerre* », l'effondrement de quatre Empires, Etats séculaires dont les souverains s'étaient imposés à l'Europe par la politique et la conquête, tant de peuples associés ou intéressés à cette lutte de cinq années, l'opposition victorieuse enfin des démocraties modernes aux régimes d'autorité, aux systèmes du militarisme et des alliances secrètes menaçant pour les peuples et le droit, autant de lumières qui sont venues éclairer le passé de la France et de l'Europe, autant de faits considérables qu'expliquent seules les transformations politiques, économiques et sociales du monde tout entier désormais entré dans l'histoire.

Pouvais-je, ayant entrepris cet ouvrage en 1892 « pour inviter les Français, et les aider à des examens minutieux et constants de l'Europe et du monde », me dérober moi-même à l'examen d'une époque où se sont jouées, où se préparent encore les destinées de notre pays ? Je ne l'ai pas pensé. Nul mieux que moi ne connaît, d'ailleurs, après sept ans de recherches dans les archives dont j'ai pu avoir l'accès, et par la critique atten-

tive des textes publiés en France, à l'étranger, dans un dessein de parti et de propagande personnelle ou nationale, les difficultés d'un travail qui demeure un essai, une ébauche. Des hommes d'Etat qui ont vécu et fait cette histoire, beaucoup sont encore vivants. Mais j'ai étudié les choses plutôt que les hommes, cherchant la vérité dans le conflit des partis et des peuples. Ils excuseront mes défaillances d'information et de jugement. Ils me permettront de m'autoriser aujourd'hui encore de l'excuse que Saint-Simon se donnait pour écrire dans la retraite son histoire contemporaine: « il est difficile de se persuader qu'aucun scrupule puisse admettre l'ignorance de l'histoire particulière du temps et du pays où l'on vit, bien plus intéressante que l'histoire générale, et qui touche bien autrement l'instruction de notre conduite ».

*Paris, 8 juillet 1925.*

EMILE BOURGEOIS.

# BIBLIOGRAPHIE

Nous indiquons, au début de ce volume, les Recueils de documents et de textes, et les ouvrages généraux qui doivent être utilisés pour l'étude de l'histoire diplomatique de 1878 à 1919.

I. — Pour **les Traités** comme précédemment : MARTENS, *Nouveau Recueil des Traités.* — DE CLERCQ, *Recueil des Traités de la France.* — J. BASDEVANT, *Traités de la France avec les puissances étrangères;* 4 vol. Paris, 1917-1925.

II. — Pour **les Documents diplomatiques**, en plus des *Livres jaunes français* et des *Livres bleus anglais*, les Recueils publiés par le gouvernement allemand : *Die grosse Weltpolitik der Europäischen Kabinette*, 1871-1894. (JUST LIPSIUS, ALBRECHT MENDELSSOHN-BARTHOLDI, FRÉDÉRIC THIMME.) 24 vol., Berlin, 1922-1925.

III. — Pour la **Chronologie des faits** : ANNUAL REGISTER. — SCHULTHESS, *Europäische GeschichtsKalendur.* — A. DANIEL, *l'Année Politique*, depuis 1874.

IV. — Pour **l'histoire générale** : A. DEBIDOUR, *Histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Berlin*, 1878-1916; Paris, 2 vol., 1916. — SIR A. WARD AND G.-P. GOOCH, *Cambridge history of Foreign British policy.* Tome III; 1 vol., Cambridge, 1923. — LAVISSE ET RAMBAUD. *Histoire générale.* Tome XII; Paris, 1900. — CH. SEIGNOBOS. *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, 2 vol. in-8°; Paris, 2e édit., 1924. — CH. SEIGNOBOS, *L'évolution de la Troisième République* (Histoire de France contemporaine, sous la direction d'Ernest Lavisse, Tome VIII); in-8°. Paris, 1923. — CH. SCHEFER, *D'une guerre à l'autre. Essai sur la politique extérieure de la Troisième République*; in-8°. Paris, 1920.

# MANUEL HISTORIQUE

DE

# POLITIQUE ÉTRANGÈRE

## LA POLITIQUE MONDIALE

### EMPIRES ET NATIONS

*Du traité de Berlin aux traités de Versailles (1878-1919).*

## CHAPITRE Ier

### *L'hégémonie allemande. — Le règne de Bismarck.*

Au lendemain du traité de Berlin, la politique des Etats et des nations présente le même aspect que l'assemblée du palais Radziwill où, sous la présidence de Bismarck, leurs délégués s'étaient réunis pour enregistrer les conditions de la paix que l'Allemagne leur dicta. Le peintre des gloires germaniques, Werner a fixé dans son tableau du Congrès de Berlin, au premier plan, la figure du tout puissant Chancelier, conscient des résultats de sa volonté triomphante. Ce fut alors l'époque de la domination incontestée de Bismarck en Europe, comme après les traités de Vienne s'était établie pour vingt ans celle de Metternich.

Par deux fois en ce siècle, l'Europe, entraînée par la crainte de la France napoléonienne, s'asservissait à une dictature germanique, mais le joug qu'elle acceptait en 1878 devait être plus lourd, et l'événement plus gros de conséquences. Quelle différence entre les deux Chanceliers, le Viennois mondain, sceptique, prodigue et

vaniteux, et le hobereau de Varzin, rude, fier de sa race, ennemi de l'étiquette et des phrases, économe de son bien et de celui de ses maîtres, tout entier et toujours à sa tâche. Et comment comparer la puissance de Metternich, appuyée sur le faible et indolent François, sur l'Empire des Habsbourg, amalgame de races disparates, impatientes de vivre leurs destinées particulières, sur l'édifice vermoulu du *Bund* germanique, avec l'autorité de Bismarck soutenu par un empereur laborieux, robuste et respecté, admiré des princes et du peuple allemands que liait le ciment de la victoire et des conquêtes ! L'œuvre du Chancelier autrichien n'avait jamais été qu'une trame subtile d'intrigues de cour et de politique qui enveloppait l'Europe au nom du droit monarchique. Elle ne dura si longtemps que par l'habileté de son auteur à exploiter « la combinaison actuelle et future des choses à l'une de ces époques qui suivent les grandes usurpations ». L'œuvre du Chancelier de fer, c'était le rocher de bronze de la monarchie Hohenzollern, désormais scellé par la force de toute l'Allemagne armée pour garantir la durée des usurpations réalisées, sur les princes et l'Autriche, le Danemark et la France. Sur les destinées de l'Europe elle devait peser d'un bien autre poids que les entreprises et la police de Metternich.

Bien que Bismarck, avant et pendant le Congrès de Berlin, s'efforçât de prendre une attitude désintéressée pour prouver au monde l'influence salutaire, impartiale de l'hégémonie germanique « dirigée dans un esprit honnête et pacifique », son autorité parut alors plutôt celle d'un gendarme redouté que d'un arbitre équitable. C'était le champion de la paix, si l'on veut, mais de la paix armée, disposant au premier signal des 400 000 soldats que la loi du Septennat avait, en 1874, donnés au gouvernement de son maître, libre de tout contrôle sur les effectifs et les armements.

Derrière lui, l'Allemagne, pénétrée depuis ses victoires de l'esprit militaire qui avait fait la grandeur de la

Prusse et la sienne, portait fièrement le poids de sa formidable armure de guerre, et d'autant mieux qu'un rapide accroissement de la richesse s'était produit dans la nation, chaque jour plus unie et plus active. Les dix années après 1871, les *Gründungsjahre* avaient été employées par Bismarck à consolider l'unité acquise sur les champs de bataille. Il y avait travaillé avec l'habileté, la persévérance et la force de volonté qui le caractérisaient, balayant « le luxe de végétation inutile du particularisme allemand ». S'il y avait réussi, c'était par les moyens que l'administration impériale mit à la disposition d'un peuple pressé de faire fortune et de s'outiller industriellement : ports, routes, chemins de fer, canaux, télégraphes et postes. Appuyée sur de puissants organismes financiers, Banque d'Empire, Banque Allemande, constituée par de nombreuses sociétés qui se créèrent de 1871 à 1875, l'industrie allemande du fer, de la fonte, des tissus, des constructions électriques, des produits chimiques, le commerce servi par l'esprit d'entreprise et la protection de l'Etat donnaient, malgré une crise temporaire, du travail et des salaires croissants au peuple des villes qui s'agrandissaient à vue d'œil, à la bourgeoisie une aisance inespérée.

L'Allemagne ne songeait même pas à discuter le prix de l'instrument forgé par les Hohenzollern et leurs serviteurs qui lui procurait de si larges profits et de si vastes espoirs. Elle approuvait ses chefs de tenir « l'épée aiguisée et la poudre sèche ». La conséquence était pourtant que l'appareil de cette prospérité matérielle et de cette force brutale, dressé au centre de l'Europe, donnait aux démarches de la politique bismarckienne un caractère de menaces qui créait autour d'elle le malaise et l'inquiétude. La dictature qu'elle avait prise, pour son profit exclusif, était celle de l'intimidation, non de la persuasion.

« La paix de fer » qui s'était réglée au Congrès de Berlin faisait à l'Europe une loi de cette dictature. Il n'y

avait pas d'autre régime capable d'en assurer le maintien. Le traité de 1878 ressemblait à cette alliance en vue du partage, déjà pratiquée par les Hohenzollern en 1772 pour les pays de la Vistule. Comme elle, il s'était fondé non sur la communauté des intérêts, mais sur l'opposition des convoitises entre les Etats ligués contre les peuples, dont ils recherchaient les dépouilles ou la clientèle. Ainsi qu'au dix-huitième siècle, la crainte de la force prussienne avait déterminé Catherine II et Marie-Thérèse à ouvrir à Frédéric le chemin de la Vistule, la même crainte avait au dix-neuvième siècle entraîné la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, la France, l'Italie et la Turquie elle-même au règlement de la question d'Orient dicté par Bismarck à Berlin. Entre les ambitions contraires des Etats, et les revendications des nations opprimées par les politiques, ce règlement et l'état de fait pacifique imposé, mais non consenti en 1878, n'auraient pas duré si l'Europe n'avait surveillé ses démarches de façon à ne jamais déplaire à l'Allemagne.

Rien ne pouvait mieux convenir aux desseins présents du Chancelier à qui les Allemands et leur Empereur avaient remis leurs destinées. Ne considérant pas comme terminée la tâche à laquelle Bismarck avait entendu « donner toutes ses forces et sa santé même », la constitution unitaire du nouvel Empire, il estimait avant tout et pour le moment la paix nécessaire à la sécurité de la nation. « C'est notre intérêt, écrivait-il, de conserver la paix, tandis que tous nos voisins du continent font des vœux qui ne peuvent se réaliser que par la guerre. Il convient donc d'organiser notre politique selon les exigences de la situation. Je veux dire qu'il nous faut empêcher ou limiter la guerre, et prouver au monde qu'en Europe l'hégémonie allemande exerce une action salutaire et impartiale ».

Pendant les dix dernières années du règne impérial de Guillaume Ier (1878-1888), au delà desquelles son fidèle serviteur, Bismarck, n'a conservé que deux ans la direction

de la politique allemande, cette politique, comparée aux entreprises réalisées par les puissances voisines, eut toutes les apparences du calme dans la force, du désintéressement dans la puissance. Dans cette période, l'Angleterre soumettait l'Egypte et l'Afghanistan, la Birmanie et Zanzibar; la France s'établissait à Tunis, au Congo, au Tonkin, en Annam, au Soudan; les Italiens s'efforçaient d'occuper l'Ethiopie; les Russes s'emparaient du Turkestan ; les Bulgares enlevaient aux Turcs la Roumélie, tandis que les Serbes cherchaient à s'agrandir à leurs dépens. L'Autriche occupait la Bosnie et Novi-Bazar. Les Grecs s'agrandissaient en Epire et en Thessalie et convoitaient la Crète. L'Empire germanique seul, de 1879 à 1889, attentif à prévenir les conflits de la concurrence des Etats et des nations, se donnait les apparences de n'avoir d'autre objet, de ne rechercher d'autre avantage que le profit moral de cet arbitrage pacifique et désintéressé.

En réalité, mais dans le mystère, pour une échéance qu'il voulait lointaine afin de s'y préparer sûrement, Bismarck dressait le programme et le plan d'une nouvelle œuvre d'ambition destinée à couronner les progrès de la grandeur prussienne en Europe et dans le monde. Si, après avoir éloigné l'Autriche de l'Allemagne, la France du Rhin, les Hohenzollern pouvaient un jour écarter les Russes de la Vistule et des Balkans, « dans une lutte décisive, disait l'envoyé de la France à Berlin, où le Germain et le Slave joueraient la partie suprême des destinées des deux Empires et des deux races », quelle fortune pour la maison de Brandebourg! « M. de Bismarck, disait encore le même agent très clairvoyant, regarde cette lutte comme inévitable. Il s'y prépare militairement et politiquement. Il n'est pas un de ses familiers qui ne sache combien cette perspective est l'objet de ses préoccupations. » Le Congrès de Berlin n'était pas terminé depuis un an que le 7 octobre 1879, le Chancelier d'Allemagne proposait et même imposait aux deux Empereurs Guillaume Ier et François-Joseph une alliance

secrète qui fut pour plus de trente ans l'assise essentielle du nouvel édifice de grandeur, conçu par le Chancelier pour l'avenir de ses maîtres et de sa patrie. Quoiqu'il n'en connût pas tous les détails, M. de Saint-Vallier disait en 1880 : « M. de Bismarck n'a jamais accompli une œuvre aussi considérable que cette main-mise sur la politique de Vienne. Il a réalisé sans guerre, sans conquête chèrement achetée, sans annexion onéreuse le rêve séculaire de l'Allemand, l'union de tous les états où domine la race germanique en un même système politique et dans une solidarité puissante ».

De même que l'Autriche-Hongrie dissimulait les termes du traité, le Chancelier se garda d'en laisser voir l'objet étendu, la portée lointaine et redoutable. Il feignit, dès le début de la négociation, assez adroitement pour que l'histoire ait longtemps adopté son explication, de chercher simplement auprès de la Monarchie danubienne une garantie pour la sûreté de l'Empire allemand. Comme si l'Allemagne était menacée de coalitions par la France aspirant à la revanche, et la Russie panslaviste toujours ambitieuse, il invoquait la nécessité d'une entente austro-allemande. Le prétexte lui fut fourni par une lettre que le tsar Alexandre II écrivit le 15 août 1879 à l'empereur Guillaume pour se plaindre des démarches inamicales de la Chancellerie allemande dans le règlement des détails du traité de Berlin. La plainte était-elle une menace ? Les termes employés par Alexandre II, qui signalait « les circonstances graves dont les conséquences pouvaient devenir désastreuses pour les deux pays », pouvaient être ainsi interprétés. Surtout s'il était vrai que la Russie eût envoyé l'homme de confiance du Ministre de la guerre Miliutin, le général Obroutchef, proposer à la France une alliance, et qu'Andrassy le ministre hongrois, de passage à Pétrograd, eût été sollicité de même. Mais le ministère français démentit formellement. Et ce fut vers l'Allemagne, et non vers la Russie que le comte Andrassy orientait alors la politique de François-Joseph.

Le 27 août 1879, le Chancelier autrichien, démission-

naire mais encore en fonctions, retrouvait M. de Bismarck à Gastein où, cinq ans plus tôt, il lui avait apporté déjà la soumission de l'Autriche désormais rivée à la politique hongroise. « Ce peuple, a dit Bismarck, comprenait qu'il n'est qu'un îlot au milieu de la vaste mer des populations slaves et qu'étant donné son infériorité numérique, il ne peut garantir sa sécurité qu'en s'appuyant sur l'élément allemand. » L'homme d'Etat hongrois approuva de tous points le programme germanique contre les Slaves. Il promit l'adhésion de François-Joseph que Bismarck alla solliciter à Vienne le 20 septembre, et qu'il obtint sans peine.

Le 24 septembre, les deux Chanceliers rédigèrent à Vienne un protocole dont l'objet apparent était d'assurer le réglement définitif du traité de Berlin.

Le grand dessein de Bismarck devait cependant rencontrer alors un obstacle, la résistance de la seule personne qui ne pouvait se méprendre sur la portée véritable de l'entreprise, son maître, l'Empereur Guillaume. Encore moins qu'il n'avait souhaité la guerre avec la France, Guillaume Ier ne désirait de conflit avec le tsar, son neveu. Pour éviter tout malentendu avec lui, il acceptait, le 3 septembre, à Alexandrovo, une entrevue dont il revint satisfait. Bismarck, qui avait blâmé l'entrevue, mit tout en œuvre pour forcer l'adhésion de l'Empereur. Il fit intervenir les princes, le roi de Bavière, l'empereur d'Autriche. Il supplia, raisonna, écrivant de Gastein plusieurs centaines de pages à son maître. Quand ils se réunirent à Berlin, à la fin de septembre, il n'avait rien gagné. Bismarck s'en fut à Varzin, dépité, énervé de l'indocilité du souverain. Il n'était pas, comme il l'aurait voulu, le maître de l'Empire dont il prétendait pourtant assurer la grandeur aux dépens de la Russie. Guillaume Ier s'esquiva à Baden-Baden. Les rapports se tendaient. Dans un dernier effort, Bismarck se raidit, envoyant à Baden le comte Stolberg menacer de la démission de tous les ministres gagnés à ses projets. Le vieil Empereur avait enfin cédé. Son serviteur l'amenait à conclure le 7 octobre 1879 l'acte hostile à la Russie qui

pour trente-cinq ans devait être la base de la politique germanique, et lui asservir, pour des fins lointaines qui semblaient glorieuses et décisives, l'Europe centrale.

L'alliance signée par Andrassy et le prince de Reuss à Vienne devait rester secrète et le resta jusqu'en 1920. En 1888 Bismarck la publia, mais partiellement, pour établir, dit-il, les intentions purement pacifiques de ce traité. L'article premier disait en effet « que les deux Empires s'engageaient à s'appuyer de toutes leurs forces militaires, si l'un d'entre eux était attaqué par la Russie, et à faire la paix d'un commun accord ». L'article 3 fixait la durée de l'entente à cinq ans et même à huit ans, si, au bout des cinq premières années, les contractants n'en avaient pas désiré un nouvel examen. L'article 2, qui ne visait point la Russie, mais la France ou l'Italie, susceptibles d'attaquer l'Allemagne ou l'Autriche, stipulait la neutralité réciproque des deux Empires en cette conjoncture, et leur action commune prévue à l'article premier si la France ou l'Italie recevaient un secours militaire de la Russie. L'alliance semblait confirmer les assertions du Chancelier allemand et ne contenir que des précautions contre les coalitions européennes. L'article 4 cependant contenait une menace contre Alexandre II, au cas où ses préparatifs annoncés à Alexandrovo deviendraient sérieux et justifieraient l'action de l'alliance. N'était-ce pas avec des textes identiques que le ministre prussien, habile à provoquer l'attaque pour faire jouer le casus belli opportun, avait groupé en 1866 les Etats de l'Allemagne du Sud, et préparé, en accusant la France, l'absorption de l'Allemagne par la Prusse. « L'Allemagne et l'Autriche, disait en 1882 un diplomate français, étroitement unies pèsent, on peut le dire, d'un poids décisif dans la balance des affaires européennes. Adossés l'un à l'autre, les deux Empires tiennent séparées les autres puissances et défient toute opposition de leur part. Leur union n'est pas seulement défensive. Elle n'a pas pour but unique de présenter une masse de résistance compacte et à peu près impénétrable à toute agression du

dehors. Elle tend à des avantages plus positifs. On peut la considérer comme un instrument puissant, manié avec autant de dextérité que de force et destiné à achever la désagrégation et la transformation de l'Orient au profit des populations germaniques. Désormais l'Autriche est réduite au rang d'une grande Bavière, satellite désignée de la puissance allemande dans le duel des races dont l'issue devrait décider, quand se poserait la question du partage de la Turquie, de l'empire de l'Est européen, et de la domination de l'Europe. »

Non pas quele partage de l'Empire ottoman, par lui-même intéressât M. de Bismarck. Il disait à M. de Saint-Vallier: « Les Grecs me sont aussi indifférents que les Turcs et les Bulgares. Je professe le même mépris pour toutes les races du Levant, musulmanes ou chrétiennes ». Mais, ne doutant pas que la crise de l'Orient dût être le signal du conflit décisif entre l'Allemagne et la Russie, attentif à la retarder pour qu'elle ne le prît pas au dépourvu, Bismarck ne l'était pas moins à se procurer dans les Balkans, longtemps à l'avance, des ressources d'influence, d'action et au besoin de combat. Il laissait l'Autriche occuper Novi-Bazar qui, en séparant la Serbie du Montenegro, ouvrait aux Allemands la route de la Macédoine et de Salonique. A qui voulait l'entendre, il répétait « que sa politique en Orient serait désormais subordonnée aux désirs, aux besoins dans les Balkans de l'Autriche pour laquelle il y avait là un intérêt presque vital ». « Chaque jour, écrivait-on de Berlin, ajoute une preuve nouvelle de l'efficacité de l'action austro-allemande dans les questions orientales et resserre le lien qui unit, jusqu'à l'identifier, la politique des deux Empires au centre de l'Europe. »

Malgré les déclarations pacifiques du Chancelier, la puissance que donnaient à l'Empire allemand sa richesse, ses armées, accrues par une nouvelle loi militaire en 1880, et cette alliance intime avec la monarchie des Habsbourg exerçait sur les Etats balkaniques une attraction qui lui permit de s'organiser au sud-ouest de la Russie une clientèle. Le

sultan Abdul Hamid II qui, depuis le dernier partage de son Empire, substituait, pour en sauver les débris, l'action secrète de son palais et de ses favoris d'Yldiz-Kiosk au Gouvernement de la Porte, partagé entre la terreur des assassins et des révoltes et son rêve d'un grand Empire panislamique demandait alors à Berlin l'appui de la force et du prestige militaires de l'Allemagne. Dans le courant de 1881 et 1882 celle-ci lui envoya un colonel pour réorganiser l'intendance de son armée. Toute la milice de Roumélie passait sous la direction d'officiers allemands que commandait le colonel Strecker. La cavalerie turque fut mise aux ordres du colonel Koehler, promu général. Un état-major turc se créait avec des capitaines envoyés de Berlin sur le modèle du grand État-major allemand. Dans les arsenaux, les hôpitaux, les services du train et du génie, s'installaient comme dans beaucoup d'administrations civiles, aux douanes, aux finances, aux travaux publics, à la justice, des officiers et fonctionnaires prussiens.

L'Ambassadeur allemand à Constantinople, comte de Hatzfeld, assisté du baron major von der Goltz, que l'on disait le confident de Moltke, dirigea cette réorganisation de la Turquie que la *Gazette de Cologne* proclamait « une copie de l'Allemagne ». On devait le récompenser, en le rappelant à Berlin, comme Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, des services éminents rendus à l'influence allemande en Turquie. Les envoyés de France et d'Angleterre, Lord Dufferin, Tissot, s'inquiétaient de l'action de leur collègue sur l'entourage et l'armée d'Abdul Hamid. On remarquait à Berlin l'accueil accordé à l'envoyé et confident du Sultan, Reschid bey, qui vint, en 1881, déjà proposer à l'Allemagne la construction de la grande voie ferrée de Constantinople à Bagdad et l'on crut alors à une alliance des Turcs avec les Hohenzollern et les Habsbourg. « Qui sait, dit un agent de la France pénétrant les desseins lointains de la politique allemande, si cette alliance destinée à enfermer la Russie de la Baltique à la Mer Noire, à la séparer de l'Europe, ne se prépare

pas pour une attaque éloignée de la Russie? » Abdul Hamid n'en était pas venu encore à une entente avec l'Autriche qui occupait la Bosnie et menaçait la Macédoine. Bismarck eût trouvé prématurée une alliance formelle avec les Turcs qui inquiéterait le Tsar et eût engagé les Allemands en Asie. Il lui suffisait d'incliner le Sultan à se laisser conduire par les hommes d'Etat et de guerre dont il sollicitait le concours, et qu'il fût un client, sans être un allié.

A Bucarest alors, comme à Constantinople, l'influence germanique s'installa, favorisée par le roi Charles Ier qui, faute d'héritier, appelait au trône de Roumanie, constitué le 26 mars 1881, son neveu, lieutenant-colonel de dragons prussiens. Le ministère Bratiano, résolument hostile à l'influence russe, cherchait pour y résister un point d'appui auprès des puissances allemandes. Pour satisfaire Bismarck qui se disait décidé à ne pas laisser manger ou asservir les Roumains, « élément indispensable contre le panslavisme menaçant », il remboursait à beaux deniers comptants (30 millions) les actionnaires allemands des chemins de fer roumains, et obtint en échange qu'on laissât au royaume un point de passage sur le Danube, à l'est de Silistrie, Arab-Zabia, pour communiquer avec la Dobroudja.

Le ministère roumain, sans doute, n'allait pas aussi loin que l'eût souhaité le prince Charles dans la voie d'une alliance avec les Habsbourg. Une certaine fierté nationale, la volonté du peuple de ne pas livrer à l'Autriche le bas Danube qu'elle voulait accaparer, empêchaient les libéraux, Bratiano, Stourdza, Carp, de se livrer entièrement aux Allemands. Ayant à la fois peur de la Russie et des Empires germaniques, ils essayaient de fortifier leur pays en s'adressant au général Brialmont, l'organisateur de la défense belge, et disaient : « Nous sommes perdus au fond de l'Orient, exposés à deux grands courants, panslave et pangermanique, également dangereux pour notre indépendance, le premier de beaucoup le plus prochain, le plus pressant ».

Peu à peu, cependant, au gré du Chancelier allemand, les Roumains se laissaient aller au courant germanique, au point que, dès 1880, M. de Saint-Vallier tenait pour probable ou certain un engagement de la Roumanie avec l'Autriche qui se conclut plus tard. En 1882, le ministère roumain n'avait encore promis que sa neutralité. Bismarck attendait un peu mieux du prince lui-même, attaché profondément aux Hohenzollern, et devenu roi, en 1881, grâce à eux. Le 30 octobre et le 19 novembre 1883, Charles Ier s'engageait par des traités secrets d'alliance avec les deux Empereurs.

A Belgrade, l'Autriche, appuyée par l'Allemagne, ne tarda pas avec son ministre Khevenhüller, qui s'y employa dès 1878, à doubler sa conquête bosniaque d'un protectorat serbe, à renverser le parti libéral. Le chef de ce parti, Ristitch disposait souverainement du pays, de l'armée, des fonctionnaires avec l'aide de la Russie et des comités panslavistes. Contre lui, l'Autriche prit pour instrument le prince Milan, devenu roi en 1882, nature molle, sensuelle de viveur prodigue, et malsaine au physique comme au moral, quoique d'une intelligence assez affinée et d'une grande facilité d'assimilation. Milan se laissa aisément prendre à la séduction des facilités d'argent que l'Autriche lui offrit, et la menace que de Vienne on dirigeait contre lui en paraissant favoriser son rival Karageorgevitch. Il renvoya Ristitch, livra à l'Autriche les chemins de fer serbes qui devaient relier Vienne à Constantinople et à Salonique, procura par des traités de commerce, dont les Serbes ne se plaignirent pas d'ailleurs, les produits agricoles du pays à l'Empire du Danube. Le 28 juin et le 24 octobre 1881, il signait un traité d'alliance avec l'Autriche, par lequel il s'engageait pour dix ans à ne conclure aucun traité avec aucun autre Etat et garantissait d'abord à l'Autriche la Bosnie et Novi-Bazar. Avec le ministère Garaschanine, Milan asservissait son peuple, à qui manquait encore la direction d'une bourgeoisie politique, à l'influence autrichienne,

jusqu'à ce qu'une guerre malheureuse contre les Bulgares, en 1885, vînt faire sentir aux Serbes le poids et les hontes de cette tutelle.

Seule, dans les Balkans de l'Est, la Bulgarie semblait, depuis le traité de Berlin, le domaine que les puissances germaniques ne refusaient pas à l'influence russe, « au Tsar libérateur ». Bien que d'origine allemande, et ancien officier de la garde prussienne, le nouveau Souverain de Bulgarie, Alexandre de Battenberg, était obligé par la gratitude et par son intérêt à rester lié à la Russie. On le vit même, au mois de juin 1881, réprimer par un coup d'Etat, qui donna le pouvoir aux généraux russes à Sofia, les tendances de ses sujets à s'affranchir de la tutelle du Tsar. Peut-être ces tendances du peuple bulgare furent-elles encouragées par les hommes d'Etat viennois, mais nullement par l'Allemagne. Le prince de Bismarck n'avait aucune confiance dans Alexandre de Battenberg qu'il jugea, dès le premier jour, inférieur à une tâche d'ailleurs malaisée, ni dans la durée de son pouvoir. « Allez-y toujours, lui avait-il dit à son départ pour Sofia, cela vous laissera des souvenirs. » Sa défiance s'accrut de l'influence anglaise qu'exerçait sur ce prince sa parenté avec la famille d'Angleterre, surtout quand il fut question à Londres de le marier à une princesse prussienne : « le coup de 1840 », disait Bismarck. En ce qui concernait la Bulgarie, ce fut donc avec empressement que Bismarck accueillit l'offre d'entente que lui fit, au lendemain de son avènement, l'Empereur Alexandre III.

« La Russie, écrivait peu de temps après la conclusion de l'alliance austro-allemande l'Archiduc Rodolphe, est désormais perdue pour les Saintes Alliances. » Cependant, dès le mois de février 1880, Bismarck avait accueilli les propositions que lui apportait de la part du Tsar Alexandre II, son ministre Sabouroff. « Les Russes, écrivait-il, ont mis de l'eau dans leur vin. Il faut saisir cette occasion et obtenir du Tsar conseillé par un nouveau ministre, M. de Giers, qu'il accorde en échange de ses

demandes relatives aux Détroits une influence décisive à l'Autriche en Bosnie, en Serbie, à Novi-Bazar et sur la Macédoine. » Après une assez longue résistance de l'Empereur François-Joseph et de ses Ministres, vaincue par son insistance et l'action personnelle de Guillaume Ier, le Chancelier allemand, par un acte secret du 18 juin 1881, restaura en apparence l'union des trois Empëreurs.

Le pacte qu'Alexandre III, après la mort de son père, signait ainsi, en 1881, avec les souverains qui s'étaient concertés en dehors de la Russie en 1879, ne visait qu'au maintien de la paix balkanique et surtout des positions de la Russie dans le sud de l'Europe orientale, à la liberté des Détroits particulièrement. La politique anglaise, mise par Gladstone au service des nationalités chrétiennes, des Grecs, des Serbes, des Bulgares, la pression qu'elle menaçait d'exercer sur les Turcs par ses flottes jusqu'à Constantinople avaient engagé les Empires centraux aussi bien que la Russie à prendre leurs sûretés. Bismarck avait déterminé la Russie et l'Autriche à oublier, par sa médiation, leurs rancunes et leur rivalité pour s'unir en cas de conflit naval (article 1er), ou tout au moins pour se fournir une neutralité bienveillante contre une quatrième puissance, qui ne pouvait être que l'Angleterre. Des articles suivants l'article 3 semblait bien inspiré de la crainte que la Turquie ne prêtât « à des opérations guerrières d'une puissance belligérante la partie de son Empire que forme les Détroits ». La condition d'autre part de cette union recommandée aux deux puissances et acceptée de Berlin, c'était le respect de leurs positions mutuelles dans les Balkans (art. 2), la promesse de s'entendre sur les modifications éventuelles qu'elles pourraient subir, et comme corollaire explicite de cet article, leur consentement mutuel à l'annexion par l'Autriche de la Bosnie, à la réunion sous le protectorat russe de la Bulgarie et de la Roumélie orientale.

Le terrain que les Empires germaniques concédaient à Alexandre III, après avoir pris soin d'ailleurs de spécifier

par un acte du 18 mai « le maintien de leur accord séparé d'octobre 1879 », était ainsi nettement défini, limité à la Macédoine exclusivement. Il devait bientôt du reste être dérobé à la Russie par l'effort concerté des Bulgares et des Rouméliotes qui s'unirent, en 1885, pour s'y constituer en nation indépendante. L'Allemagne n'était pas responsable de ce mécompte de la politique russe, bien que l'Autriche dût, avec le temps, en tirer profit. Tout conspirait à servir le plan formé par le Chancelier allemand pour refouler au sud-est l'Empire russe, avec l'aide de l'Autriche et des nations balkaniques pour préparer ainsi, dans l'avenir, l'hégémonie allemande sur l'Europe.

Un moment, le Chancelier allemand avait pu craindre que l'Italie, par ses aspirations de race sur Trieste, sur l'Adriatique, les anciennes terres vénitiennes du Levant, ne troublât ses calculs en inquiétant l'Autriche. Dès le mois de septembre 1877, le Président de la Chambre italienne, Crispi, était venu à Berlin par ordre de Victor-Emmanuel. Sous prétexte de préparer un Code civil international, il demandait à Bismarck son concours à une entreprise contre l'Autriche susceptible de procurer à la Monarchie de Savoie le profit d'une gloire militaire dont elle éprouvait le besoin pour se consolider.

Bismarck avait formellement refusé, n'acceptant qu'un projet d'alliance éventuelle contre la France. Il engagea l'Italie à régler amicalement avec Andrassy et l'Autriche toute la question de l'Adriatique et des Balkans. Et Crispi s'y était essayé docilement dès le mois d'octobre 1877, sans succès. Depretis, qui avait eu la fâcheuse idée pour son parti de faire entrer dès son retour Crispi au ministère, sombra avec lui sous le mouvement d'indignation provoqué par le procès en bigamie intenté à son collègue de l'Intérieur. Mais à ce moment le roi Humbert Ier venait de succéder à son père Victor-Emmanuel (1878). Moins assuré encore de sa couronne que le fondateur de l'unité italienne, il reprit les projets d'entente ébauchés par Crispi avec les monarchies centrales

pour chercher auprès d'elles unappui. Humbert ne pouvait ignorer les conditions de Bismarck, et que celui-ci exigeait d'abord le rapprochement des cours de Rome et de Vienne. Son ministre Cairoli, voyageant à Berlin en juillet 1881, y trouva les mêmes exigences que Crispi. Le pas était cependant difficile à franchir pour des Italiens de qui, en tout temps, l'Autriche avait été l'ennemie, à qui elle refusait le Trentin, Trieste, l'Adriatique. Ils recevaient alors de Pétrograd, où Nigra, diplomate actif, délié, habile à cacher sous la forme d'une agréable nonchalance des combinaisons ambitieuses liait partie avec Gortschakoff, ennemi déclaré du chancelier allemand, des offres séduisantes, la perspective d'un concours de la Russie à un règlement avantageux pour eux des affaires d'Orient.

Ce fut alors qu'un des fonctionnaires de la Consulta, Maffei, ami de Crispi, s'aboucha avec le Chancelier autrichien Haymerlé pour disposer les éléments d'une entente entre le Roi d'Italie et l'Autriche. La base fondamentale était que l'Autriche renoncerait à pénétrer à travers les Balkans, dans la direction de l'Adriatique, et que l'Italie ne chercherait pas à faire de cette mer « un lac italien. » Ce qui n'empêchait pas l'Autriche de promettre à l'Italie les destinées d'une grande puissance maritime, du côté de Tunis, Tripoli ou de la Crète, et le roi Humbert de favoriser les ambitions de l'Autriche sur Salonique. Ce programme parut à M. de Bismarck un moyen excellent d'apaiser les craintes que les ambitions autrichiennes éveillait à Rome, et celles que les revendications italiennes sur l'Adriatique entretenait à Vienne. Il complétait heureusement le plan formé par le Chancelier de s'emparer de l'Europe centrale, sans risque de guerre, et d'en disposer, le jour venu, pour de plus vastes desseins. Lorsqu'au mois de mai 1882, Mancini l'adopta, d'accord avec le roi Humbert, on se réjouit à Berlin d'apprendre que le fils de Victor-Emmanuel avait pris son parti d'aller à Vienne en octobre 1881 saluer François-Joseph. On ne le laissa pas trop voir d'ailleurs :

l'Empereur Guillaume se dit malade et ne reçut pas le roi d'Italie qui aurait voulu passer de Vienne à Berlin pour y toucher le prix de sa résignation.

Les conseillers de l'Empereur François-Joseph avaient déclaré d'abord leur opposition à l'entente avec les Italiens. L'empereur se refusait surtout à leur garantir expressément Rome. Tous entendaient au moins faire leurs conditions pour la grâce qu'ils accordaient à l'Italie. Bismarck s'interposa, en décidant François-Joseph à promettre aux Italiens son aide contre une attaque qui de France les menacerait à Rome. Le traité fut signé le 20 mai 1882 avec l'engagement réciproque de garder secrètes les clauses imposées à l'Italie et à l'Autriche par le médiateur: c'était la renonciation formelle, négociée entre Kalnoky et Robilant, de l'Italie à toutes ses espérances irredentistes, et sa promesse de soutenir l'Allemagne contre une revanche française (art. 2), ou l'Autriche (art. 3 et 4) contre une attaque venue de l'Est, mais seulement si la France se joignait à cette attaque. Le seul profit pour l'Italie était de détourner les Autrichiens vers Salonique. La protection qu'on offrait au Roi Humbert (art. 2) contre une attaque française ne pouvait guère passer pour un avantage réel, cette attaque, sur Rome surtout, n'étant guère alors à prévoir. Le seul avantage était pour la dynastie garantie contre la contagion républicaine. En revanche l'avantage était considérable pour la politique du Chancelier d'avoir prévenu tout rapprochement de la Russie, des Slaves et de l'Italie en procurant à l'Allemagne le concours militaire des Italiens contre la France.

Au service de la Prusse, il poursuivait ses desseins sur l'Europe centrale par les mêmes moyens qui lui avaient servi à soumettre l'Allemagne de 1867 à 1871 aux Hohenzollern. Avec les libéraux-nationaux, ou nationalistes, apôtres et ouvriers de la prépondérance de la race germanique, il avait établi, dans la défaite de l'Autriche et de la France, l'empire de la Prusse sur l'Allemagne unie. Avec les chefs révolutionnaires de la Hongrie et de l'Italie,

Andrassy, Crispi, Depretis, ralliés à la monarchie des Habsbourg ou de Savoie par les mêmes vues de grandeur au service des races magyare et italienne, Bismarck établissait dans la Triple Alliance la domination de l'Allemagne prussienne sur l'Europe.

A toutes les puissances capables de contrarier son dessein, toujours dissimulé sous les apparences d'un grand amour de la paix, le Chancelier, conscient de sa force, n'a plus laissé alors d'autre alternative que de s'incliner devant la prépondérance allemande et même de la servir, ou de chercher hors d'Europe, sur les mers qui leur demeuraient ouvertes, leur vie et leur avenir.

La France en fit, pendant ces dix années, l'expérience. Le 6 juin 1880, Bismarck confirmait solennellement à M. de Saint-Vallier, à Berlin, les assurances qu'il lui avait données au temps du Congrès : « Je suis et serai toujours prêt à appuyer et à seconder l'action de la politique française autant qu'elle ne tournera pas ses vues vers ses anciennes provinces d'Alsace-Lorraine. Je regarde comme un devoir de lui faciliter la recherche de compensations et d'avantages dans des régions éloignées de celles où nous pouvons nous heurter, dans l'Afrique septentrionale spécialement dont je regarde les contrées comme placées dans la sphère de sa légitime influence. » Ce n'était pas un piège, comme on l'a dit parfois qu'il tendait à la France pour la lancer dans des aventures qui la brouilleraient avec d'autres puissances. Il se défendait énergiquement de cette intention machiavélique. Ce fut un contrat tacite qu'il offrait à la République, « contre une renonciation définitive » à ses provinces perdues, le concours moral du gouvernement allemand à des acquisitions « où son honneur, sa sécurité, ses intérêts véritables et légitimes, disait Bismarck, étaient engagés ». A cette époque, le Chancelier allemand travaillait à réconcilier les Alsaciens-Lorrains qui n'avaient cessé de protester contre l'annexion, comme il s'efforçait de conseiller à la France leur abandon. Il atténuait la dictature brutale qui avait succédé à l'occupation militaire, donnait

à la terre d'Empire, par la Constitution du 4 juillet 1879, les apparences d'un régime autonome. Il instituait à Strasbourg un gouverneur assisté de ministres, sorte de Chancelier local qui ne relevait que de l'Empereur, et une diète provinciale constituée par des élections à deux degrés et autorisée à légiférer dans la région annexée sous le seul contrôle du conseil fédéral de l'Empire. Le soin d'organiser ce régime destiné à étouffer les revendications des protestataires était confié au feld-maréchal de Manteuffel, un soldat aux allures simples et affables qui s'efforça de faire oublier aux populations annexées leur ancienne patrie, et de les rattacher au vainqueur par de bons procédés.

Cependant ni la France, ni les Alsaciens-Lorrains ne se laissèrent prendre à ces avances calculées pour permettre seulement à l'Allemagne de digérer sa proie.

Les hommes d'Etat français seulement en profitèrent pour s'assurer de la Tunisie, en mai 1881, après avoir hésité deux ans, et s'être bien assurés que les encouragements de M. de Bismarck n'étaient pas une manœuvre pour les brouiller avec l'Europe. Le Chancelier leur donna des preuves de sa sincérité en interdisant à la Turquie le dessein qu'elle avait formé d'installer à Tunis un corps d'armée capable de s'opposer à l'expansion française, en invitant l'Italie surtout et l'Angleterre à laisser agir la France « sans faire la grimace ». Jules Grévy l'en remercia cordialement. Mais ces remerciements n'engageaient pas la République. Ils ne décidaient pas d'un rapprochement plus intime avec l'Allemagne, « ce rêve, disait notre envoyé à Berlin, qui hantait un assez grand nombre d'imaginations allemandes désireuses d'y trouver des garanties pour la tranquille possession des provinces annexées ». S'ils avaient été tentés par la séduction de cette alliance, Gambetta, qui n'avait pas refusé en 1878 de causer avec Bismarck se chargeait de marquer la limite par ses discours de Cherbourg et de Ménilmontant, proclamant « sa foi dans la justice immanente, dans le retour à la France des frères séparés ». Et ces frères d'Alsace-Lorraine,

comment répondaient-ils aux avances de Manteuffel, aux prétendues concessions de leurs maîtres ? en réélisant sans hésiter les candidats de la protestation, Kablé à Strasbourg, Antoine à Metz, qui venaient à Paris en janvier 1883, conduire le cortège funèbre de Gambetta. Malgré l'appui que l'Allemagne donnait encore à la politique coloniale de Jules Ferry au Tonkin, malgré les ménagements du Statthalter d'Alsace-Lorraine pour les populations vaincues, le Chancelier n'avait point obtenu ce qu'un patriote français appelait « le désarmement des cœurs ».

« J'ai peu d'espoir, ajoutait-il, mais je continuerai à faire ma cour à cette dame capricieuse qu'est votre République. » En 1884, ses galanteries envers la France étaient plus que jamais intéressées. Après n'avoir cherché à se rapprocher d'elle que pour l'occuper loin du Rhin et de l'Europe par des entreprises coloniales, il sentit le besoin de l'appeler à l'aide contre les prétentions de l'Angleterre. L'immense bassin du Congo, le seul domaine du monde qui fût demeuré fermé depuis des siècles à l'exploitation de l'Europe s'ouvrait brusquement par les explorations de Livingstone, Brazza, Stanley. Pour en saisir les débouchés, l'Angleterre mit en avant les droits prétendus du Portugal à qui elle imposa l'obligation de les invoquer et de les partager avec elle-même par le traité du 26 janvier 1884. Le gouvernement allemand protesta.

Depuis dix ans que, dans l'Empire, se constituaient une industrie prospère et des richesses, se marquaient le désir d'un grand commerce maritime, le besoin de colonies où on pût diriger l'émigration, se procurer des matières premières et des débouchés. Des marchands de Brême, d'autres de Hambourg installaient des comptoirs en Guinée, dans l'Afrique australe, au Cameroun, aux îles Samoa (1880-1883). Des compagnies financières appuyaient ces tentatives. Et enfin, sous l'impulsion des explorateurs allemands, Rohlfs, Nachtigall Wissmann, le docteur Peters, se fondait en 1884 la Société pour la colonisation germanique. L'opinion allemande

était d'abord restée froide, indifférente. Et même au Reichstag une violente opposition s'était déclarée, tout à fait hostile, à propos des Samoa. L'administration impériale n'avait pas voulu heurter de front ces résistances. Bismarck ne tenait pas aux colonies, pourvu qu'il s'emparât de l'Europe. Mais il attachait un grand prix aux progrès du commerce allemand, et désirait satisfaire les marchands des Villes hanséatiques qu'il avait été heureux de rattacher à l'Empire. Il leur procurait des traités de commerce, et non sans peine obtenait du Parlement des subventions pour les lignes de grande navigation qui se créaient alors à Brême et à Hambourg vers l'Extrême-Orient, l'Australie l'Egypte. « Je ne permettrai pas, disait-il, qu'on entrave le développement de l'Empire. » Le 24 juin 1884, enfin, il se déclarait partisan d'une politique coloniale allemande.

Cette politique, il l'entendait sans doute d'une certaine façon, « avec la plus grande économie possible de grenadiers poméraniens ». Son principe fondamental était « que la protection et la surveillance de l'Empire auraient à suivre les entreprises coloniales des marchands allemands». Rien de plus, mais aussi rien de moins. Le Chancelier n'admettait pas qu'au centre de l'Afrique, en Océanie, l'Allemagne se vît interdire le partage des terres nouvelles. A la prépondérance de l'Angleterre, il opposa au mois d'août 1884 une sorte de ligue des puissances maritimes qu'il invita la France à constituer immédiatement et d'accord avec lui.

« Battez le fer tandis qu'il est chaud », dit à l'envoyé de France, le collaborateur de Bismarck, M. de Hatzfeld. Et M. de Courcel, vint aussitôt à Paris pour fixer cette entente avec Jules Ferry. Si Bismarck avait pensé obtenir du ministre français, qui était un Lorrain, un bon Français, fidèle à l'Alsace, pour prix de son concours, le sacrifice définitif des provinces occupées par l'Allemagne « au delà de la ligne bleue des Vosges », il se trompait encore. Ce n'était pas Jules Ferry qui eût proposé à la France « de pardonner Sedan comme elle avait pardonné Waterloo », moyennant

des satisfactions dans toutes « les directions possibles excepté sur la ligne du Rhin ». Mais il croyait nécessaire de disputer à l'Angleterre, dans l'intérêt de la grandeur française, les positions sur les mers et dans les continents nouveaux qu'elle avait prétendu et prétendait nous interdire. En 1884, cette dispute était vive et partout engagée en Afrique, en Extrême-Orient, en Egypte, dans le Canal de Suez et dans l'Océan indien. Tandis que Jules Ferry repoussait les Chinois du Tonkin et de l'Annam, les Siamois du Cambodge, les Hovas des côtes de Madagascar, il éprouvait la difficulté d'une tâche que la nation et le Parlement ne comprenaient pas, que l'Angleterre entravait par des menaces ou de sourdes manœuvres. Et chaque jour cette tâche s'étendait : au Congo, où la France n'entendait pas abandonner l'immense domaine que Stanley voulait dérober à Brazza, sur le Nil où les embarras financiers créés à l'Angleterre par les victoires du Mahdi et des derviches soudanais pouvaient lui rendre deux positions importantes, maladroitement cédées à ses rivaux.

Les offres du Chancelier allemand, si elles devaient être acceptées avec prudence, n'étaient pas à dédaigner. Le 23 août 1884, M. de Courcel revenait à Berlin, autorisé par Jules Ferry à parler non d'une alliance, mais d'une entente d'abord limitée à la question du Congo, mais susceptible de s'appliquer au règlement des affaires égyptiennes.

Pendant sept mois, et jusqu'au mois d'avril 1885, ce fut un échange de bons procédés entre les Cabinets de Berlin et de Paris. La République répondit avec empressement à l'appel du prince de Bismarck, qui conviait les Puissances à se réunir à Berlin le 15 novembre 1884 pour régler les conditions du commerce international dans les territoires et sur les fleuves de l'Afrique occidentale et le code de la colonisation européenne dans les pays nouveaux du même continent. Elle allait énergiquement appuyer les propositions de l'Allemagne, qui tendaient à laisser ce grand domaine librement ouvert aux initiatives de tous les peuples. L'Allemagne, d'autre part, aidait la France à maintenir en

Egypte ses droits à l'administration de la Dette des Domaines et des chemins de fer, à garantir par une conférence prochaine la liberté du Canal de Suez, à restaurer une sorte d'intervention collective de l'Europe dans les affaires financières du protectorat anglais. Bismarck contresigna au mois de février 1885 le projet français de Convention qui décidait l'ouverture de la conférence de Suez à Paris, le 30 mars. Il prétendait même « être plus Français que les Français en Egypte ». Jules Ferry louait l'accent résolu des notes impériales et l'autorité avec laquelle leur auteur affirmait le « caractère international des affaires égyptiennes ». Il se félicitait de l'appui que cette politique décidée lui procurait contre les Anglais. La politique de Jules Ferry, « aussi solide que prudente », servait à Bismarck de levier au Congo pour forcer les barrières que l'Angleterre y avait voulu établir.

Lui avait-elle donné cependant tout ce qu'il en attendait? Avait-elle réussi à assoupir en France le souvenir des défaites, à détourner les regards de la nation vaincue « d'un passé douloureux pour l'entraîner d'une façon insensible à l'acceptation des faits accomplis depuis 1815 jusqu'en 1870, à se résigner aux démembrements, à prendre son parti de l'hégémonie militaire et géographique de la Prusse, à graviter dans l'orbite de l'Empire allemand installé en maître au centre de l'Europe ». Tantôt le Chancelier se plaignait que « le Gouvernement français n'osât pas se montrer donnant le bras à l'Allemagne ». Tantôt il risquait, avec moins de détours qu'il n'en avait pris avec Gambetta, l'offre d'une entrevue avec Jules Ferry, en Luxembourg, en Belgique, ou dans le Midi de la France, point à Paris, « pour ne pas dépopulariser un cabinet » qu'il s'imaginait à la fin séduire et persuader.

Jules Ferry fut renversé et encore une fois, le 31 mars 1885, Bismarck constata, non sans dépit, que l'avantage essentiel de ses coquetteries avec la France lui échappait. Il l'avait aidée à constituer son empire colonial, sans avoir pu diminuer en rien l'abîme creusé entre les deux pays par

les annexions de 1871. Il n'avait rien gagné non plus sur les populations annexées. Quand le Gouverneur d'Alsace-Lorraine mourut en juin 1885, son successeur, le prince de Hohenlohe, reçut de ses chefs l'ordre de se montrer désormais plus sévère avec les Alsaciens-Lorrains. « Il est bien difficile, lui confiait l'Empereur, d'en faire des Allemands. Mais ç'a été la même chose avec les habitants du Rhin que j'ai connus en 1839. On viendra à bout de ceux-ci comme de ceux-là. » L'administration prussienne, qu'Hohenlohe aurait préféré ne pas écouter, lui recommandait la manière forte. Il dut l'adopter, servi par le secrétaire d'État Max de Puttkammer, exécuteur des hautes œuvres du Chancelier contre les patriotes, Antoine, Lalance et leur amis. Bismarck ne pouvait traiter avec la même rigueur les ministres français qui, en prenant la place de Jules Ferry, avaient fait échouer ses plans. Il se contenta d'exhaler sa mauvaise humeur en reprochant au Gouvernement français sa légèreté, en se rapprochant de l'Angleterre.

A partir de ce moment, s'ouvrit une ère de tension déterminée du côté de la France par les progrès de la fortune inattendue du général Boulanger, par les rigueurs de l'Allemagne contre les Alsaciens-Lorrains soumis à l'odieux régime des passeports. La chute de Jules Ferry « le Tonkinois » avait, par réaction contre les entreprises coloniales, ramené les Français, qu'excitait la Ligue des Patriotes, aux idées d'une revanche possible sur l'Allemagne, dont le général Boulanger, imposé par Clémenceau et les radicaux au ministère Freycinet, semblait incarner l'espérance. En 1886, ce général était en passe de disposer non seulement de l'armée, mais du Parlement et du pays. Sa popularité inquiétait-elle Bismarck qui y a contribué par ses attaques, au point où il le fit déclarer alors par une presse à gages, et dans les cercles officieux de Berlin, de Munich et de Strasbourg? Ce n'était pas la première fois qu'il alarmait les Allemands, pour les décider aux sacrifices d'argent qu'exigeaient les dépenses militaires. Or la loi du septennat qui avait été renouvelée une pre-

mière fois en 1880 devait être discutée une seconde fois en janvier 1887. L'État-Major, le Maréchal de Moltke trouvaient utile de la déclarer plus que jamais nécessaire, d'y inscrire une augmentation d'effectifs qui porta l'armée impériale à près de 500.000 hommes. Ces inquiétudes de Bismarck pouvaient n'être encore qu'une tactique parlementaire. Il n'ignorait pas les dispositions du Président Grévy et de la grande majorité des Français dont M. de Freycinet affirmait très haut la volonté de paix. Il savait parfaitement qu'aux affaires étrangères, ce Ministre s'était opposé à tout essai d'alliance avec la Russie susceptible d'inquiéter l'Allemagne et qu'au mois de novembre l'ambassadeur à Berlin, M. Herbette, son homme de confiance, s'efforçait de reprendre les entretiens au sujet de l'Egypte. Il n'eût tenu qu'à lui de les reprendre, s'il ne lui avait été commode à cette heure d'exagérer le péril des gestes et des paroles du général Boulanger qu'il comparait à Napoléon III.

Après tout, c'était pour la France surtout que la politique de ce général, glorieux avant d'avoir été vainqueur, était périlleuse. Ses pratiques contredisaient et compromettaient les intentions pacifiques de ses collègues et du pays. Le Ministre de la Guerre avait organisé en Allemagne un service de renseignements dont les bulletins quotidiens dénonçaient comme formidables les armements des Empires du Centre. Dès le mois d'avril 1886, il voulut persuader à ses collègues que tous les attachés militaires d'Italie, d'Autriche et même d'Espagne étaient convoqués par l'État-Major impérial à Dresde pour préparer un vaste plan d'opérations militaires qui pourrait s'exécuter au printemps. Et, comme le mariage d'un archiduc et d'une nièce du roi de Saxe paraissait le motif réel de cette réunion, le Ministre de la Guerre, plutôt que d'en démordre, passa sans avertir le cabinet à des mesures de préparation. Il augmentait la fabrication des poudres, faisait établir des cantonnements à la frontière comme pour une entrée en campagne, laissait publier un livre appuyé de documents officiels : « *Avant la bataille* ».

Quand le ministère Freycinet eut été renversé, le général Boulanger accentua ses démarches, escomptant l'appui d'un Cabinet dont le chef, Goblet était une des personnalités les plus marquantes du parti radical, et la docilité d'un ministre des Affaires étrangères, étranger au Parlement, M. Flourens. Interceptant les papiers de l'attaché militaire allemand, de Schwarzkof, et stimulant le zèle de ses agents secrets, il leur persuada parfois qu'ils risquaient tous « leurs têtes avec la sienne à ne pas se mettre promptement en défense ». Parfois, aussi, ses projets alarmaient, au point que le bruit courut de la démission du Ministre des Affaires étrangères décidé à prendre les « choses au sérieux, mais non au tragique... ». L'incertitude, l'inquiétude demeuraient ainsi, au gré du général Boulanger, extrêmes à Paris. Malgré le vote du septennat par le Reichstag, qui devait satisfaire M. de Bismarck, entre les deux pays l'air restait chargé d'électricité.

Le comte de Münster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui ne participait pas aux secrets desseins du prince de Bismarck, s'efforça, en cette fin d'année, de dissiper les nuages qui s'amoncelaient entre les deux pays. Il faisait justement remarquer à Berlin que la politique turbulente du général Boulanger et de son parti ne représentait ni l'opinion générale de la France, ni celle du gouvernement et du Président Grévy, résolument pacifiques. A l'occasion du premier janvier 1887, il prit sur lui d'écrire directement à l'Empereur qu'à son avis « si la guerre venait à éclater, elle ne pourrait venir que de l'Allemagne. Encore, concluait-t-il, faudrait-il une forte provocation pour y décider les Français ». Bismarck, irrité, se refusa à transmettre à l'Empereur ce témoignage contraire à sa politique qui demeure pour l'histoire de cette période critique un document précieux. Le comte de Münster n'insista pas, mais continua, durant le printemps, à rassurer à la fois l'Allemagne sur les intentions de la France, et les Français, émus par la menace des nouvelles lois militaires allemandes.

Le 19 avril il quitta Paris, pour prendre dans ses terres un congé de quelques semaines.

Ce fut alors que l'orage éclata à la frontière française, le lendemain 20 avril 1887.

Le commissaire de police français de Pagny-sur Moselle, Schnœbelé, attiré sur le territoire allemand par son collègue Gautsch, avec qui il était en relations, sous prétexte d'affaires de surveillance à régler, y était arrêté, puis incarcéré à Metz, sur l'ordre de la Haute Cour de Leipzig qui l'inculpait d'espionnage. On imagina aisément à Paris que l'ordre venait de plus haut, et que l'arrestation de Schnœbelé était une provocation préméditée du Gouvernement allemand. Le général Boulanger, appuyé par l'opinion surexcitée, demanda aussitôt des mesures militaires, et, suivant sa tactique, les présenta comme des précautions urgentes. Le président de la République, aidé par Flourens, fit prévaloir avec plus de sang-froid les explications diplomatiques qui mirent fin à l'incident du 20 avril. Sans discuter la valeur des griefs invoqués par l'Allemagne contre Schnœbelé, ni les dires des témoins qui ne suffisaient pas à établir s'il avait été arrêté ou non en territoire français, M. Flourens put produire deux lettres par lesquelles le commissaire allemand invitait son collègue à la rencontre d'où était né l'incident. Ces lettres constituaient un sauf-conduit pour un agent en mission : M. de Bismarck le reconnut avec mauvaise grâce d'ailleurs ; il fit remettre Schnœbelé en liberté.

« Il faudrait persuader à l'opinion publique en France que la politique du général Boulanger met la paix en péril, écrivait à cette date Hohenlohe, le gouverneur d'Alsace-Lorraine. Il faudrait amener le Parlement à le renverser, agir même sur la Bourse qui n'est pas indifférente aux hommes d'Etat français. Dans deux ans, il sera trop tard. Si l'Allemagne ne veut pas la guerre, il est nécessaire qu'elle renverse Boulanger, tandis que la France est encore pacifique, assez pour redouter un conflit. » Pour se débarrasser du général Boulanger, ce gouverneur à qui on re-

prochait à Berlin sa faiblesse dans les provinces annexées, Bismarck et l'Empereur lui-même, désireux de mater les Alsaciens, en leur retirant l'espérance d'être soutenus, laissèrent arrêter Schnœbelé. On traduisait devant la Cour de Leipzig pour trahison, des Alsaciens suspects d'adhésion à la Ligue des Patriotes. Les Allemands risquaient la guerre, soi-disant pour l'éviter et peut-être sans trop la craindre. La sagesse du Gouvernement français y pourvut. L'enquête allemande, communiquée à notre ambassade, prouva que Schnœbelé était un agent affilié au ministère de la guerre, intermédiaire constant entre les bureaux de Paris et des espions opérant dans toute l'Alsace et jusqu'à Strasbourg pour le général Boulanger, à l'insu de ses collègues. Le cabinet français s'inclina. Il ne refusa pas de déclarer « inadmissible l'emploi de fonctionnaires à des besognes d'espionnage » compromettantes, en déplaça même plusieurs. Le 17 mai, le ministère Goblet était renversé par le Parlement, et le général Boulanger éloigné de la direction de la Guerre.

Bismarck s'imagina peut-être alors que des menaces auraient raison de la France mieux que ses prévenances antérieures, et que la violence d'Hohenlohe réduirait l'Alsace plus que la courtoisie de Manteuffel. « Nous sommes dans la bonne voie », dit-il à un confident alors. Or jamais la popularité de Boulanger ne fut plus considérable qu'au lendemain de son renvoi, en juillet 1887. Elle ne fit que croître pendant toute l'année 1888. « Nous avons décidément de bien mauvais voisins », disait le vieil Empereur Guillaume Ier. Le Chancelier, qui l'avait fait maître d'un grand Empire, n'avait pas réussi à lui procurer, avant la mort prochaine, la satisfaction qui eût consacré leur commune tâche, d'une France résignée à ses défaites dans l'isolement où l'avait placée la Triple Alliance, d'une Alsace réduite sans défense ni murmure à l'esclavage.

« Comme il est difficile, confiait-il un jour à l'envoyé de France, de préparer des engagements à long terme avec le

système républicain, tel que vous l'avez en France, tel qu'il existe virtuellement en Angleterre. Que le Président soit nommé pour un certain nombre d'années ou qu'il soit revêtu d'un titre héréditaire, au fond c'est la même chose. Les assemblées sont toujours maîtresses, et il faut dire d'elles ce que disait François Ier des femmes: « Bien fol est qui s'y fie. La plus légère brise qui s'élève sur la surface de la Chambre suffit pour troubler le gouvernement. » Pour disposer de l'Europe aussi complétement qu'il le voulait, Bismarck devait pouvoir disposer, par menace ou par persuasion, de la France et de l'Angleterre. Il n'en disposa jamais, non, comme il le croyait dans son attachement d'homme d'Etat d'ancien régime à la force, à la raison d'Etat et à la monarchie, parce que les luttes parlementaires étaient vives et constantes dans ces deux pays de liberté, mais parce qu'il se heurtait à des courants d'idées, de sentiments sur lesquels il était sans prise et qui déconcertaient ses plans à longue portée. Il jugeait avec dédain et mépris les ministres anglais, whigs ou tories, Gladstone et Granville, « ces bellâtres de la politique, Salisbury, ce clergyman laïque, obstiné, tous maladroits ».

Tout cela, parce que de l'Angleterre comme de la France, il demeura longtemps incertain. Peu de temps après le traité de Berlin, le ministère de Beaconsfield, qu'il s'était associé par des avantages à Chypre et aux Indes et des promesses en Egypte, lui manqua (janvier 1880). Il avait, à la veille de sa chute tenté la même entente contre la Russie avec l'Angleterre qu'avec l'Autriche (septembre 1880) et reculé devant la condition que Beaconsfield y mettait d'être soutenu en Orient par l'Allemagne. Bismarck ne pardonna jamais à Gladstone d'avoir renversé le cabinet tory dont la politique ambitieuse servait ses desseins, pour pratiquer une politique de principes, inspirée du respect des nationalités, en Orient, comme en Irlande, ou au Transvaal. « Ce ministre, disait-il, n'entend rien à la politique des affaires. Il a commis faute sur faute, maladresse sur maladresse. » A l'Autriche qui s'acheminait dans les Balkans

pour substituer sournoisement son pouvoir à la domination des Turcs ébranlée par les progrès de la Grèce et le réveil des Slaves, Gladstone criait : « à bas les mains ». Aux Turcs, dont Abdul-Hamid essayait de réveiller les énergies islamiques par tous les moyens de police et de brutalité, il rappelait l'urgence des réformes promises depuis trente ans par eux à leurs sujets chrétiens. Rien ne pouvait être plus désagréable à Bismarck que ces tendances diamétralement contraires à l'état de fait constitué par le traité de Berlin au profit de ses clients de Vienne et de Constantinople, aux dépens de toute les nations d'Orient, Grèce, Roumanie, Serbie, Bulgarie.

La circulaire enfin que, le 4 mai 1880, Granville fit paraître, sous la dictée de Gladstone, contenait en faveur des peuples balkaniques une menace si directe de démembrement de l'Empire turc qu'il fallut une intervention énergique du tout-puissant Chancelier pour en conjurer les risques. L'Angleterre menaçait d'envoyer sa flotte contre les Turcs ; Bismarck réunit comme un second Congrès à Berlin, une conférence (10 juin-15 juillet) dont le programme, réglé par lui, accordant quelque satisfaction au Monténégro, à la Grèce, devait limiter l'incendie allumé de nouveau dans les Balkans par l'action combinée de l'Angleterre et de la France. Le traité secret conclu entre les trois Empereurs à Berlin, l'année suivante, avait le même objet.

Pour détourner les puissances occidentales de l'Europe, il eût voulu diriger sur l'Egypte leurs ambitions rivales, et bientôt même, lorsqu'il discerna, après la révolte d'Arabi (septembre 1881) le secret mal dissimulé des ministres anglais, Granville et Dilke, que Gladstone, leur chef, n'osait désavouer, de retarder et d'empêcher toute intervention de la France même associée à l'Angleterre, il n'hésita pas à favoriser l'entreprise particulière que méditait en Egypte le cabinet britannique, appuyé par toute la finance européenne. Trop bien renseigné pour ne pas savoir que dans certains milieux de finances français, cette entreprise rencontrait la même faveur et qu'aucun conflit n'en

résulterait entre les puissances maritimes, il accentua ses offres à Gladstone, à mesure qu'en juillet et août 1881, l'occupation anglaise se prononçait sur le Nil. Après la défaite de l'armée d'Arabi à Tell-el-Kebir (13 septembre 1882), il fit savoir à Londres par l'ambassadeur anglais de Berlin, Lord Amphtill, que l'Allemagne verrait avec plaisir l'installation définitive des Anglais en Egypte. Il lui demanda en échange de manifester, en affirmant au Caire la suzeraineté du Sultan, qu'il avait renoncé à troubler désormais Abdul-Hamid, l'Islam et l'Europe orientale : « Une belle opération ! L'amitié de l'Allemagne ne valait-elle pas ce sacrifice? » C'était en somme la même tactique qu'avec la France : Egypte ou Tunisie, deux beaux domaines offerts aux puissances coloniales, en Afrique, loin du Bosphore ou du Rhin sur lesquels les Empires germaniques demeureraient ainsi libres d'installer leur puissance, supérieure à toute autre en Europe.

Mais il ne convenait pas davantage à Gladstone d'abandonner, même au prix de l'Egypte, la grande tradition des libéraux anglais en Orient, qu'aux Français de sacrifier les populations françaises d'Alsace. Il continua, sans prendre d'engagements avec l'Allemagne, l'œuvre coloniale qu'exigeait l'opinion anglaise : sur le Haut-Nil qu'il disputait au Mahdi et aux Derviches, sur le Niger où s'établissait la Compagnie royale anglaise, maîtresse des embouchures, au Congo enfin dont le Portugal lui assurait les débouchés sur l'Atlantique (janvier 1884). Bismarck alors s'irrita de trouver les Anglais aussi indifférents à ses avances. Il fit un dernier effort auprès de Gladstone au printemps de 1884 et, en termes un peu plus voilés, indiqua les même conditions du marché : l'Egypte pour prix d'une entente qui l'eût autorisé à disposer de l'Angleterre. Gladstone, comme les hommes d'Etat français, se déroba, redoutant un présent qui l'eût engagé.

Ce fut alors que le tout-puissant Chancelier recourut à la menace. La même année, il invitait les Français à se joindre à lui pour assurer la liberté du Congo et du Niger

contre les prétentions des coloniaux anglais et, invoquant toujours l'alliance des Trois Empereurs, il signait avec Alexandre III le pacte secret de Skernievic, qui devait permettre au Tsar de pousser ses armées victorieuses aux frontières de l'Afghanistan, ce bastion de la puissance anglaise aux Indes. « L'Allemagne, écrivait-il le 5 mars 1885, a intérêt à aider la Russie à employer ses armées plutôt en Asie qu'en Europe. »

Une crise très grave se produisit alors : pour arrêter les progrès menaçants de la Russie vers l'Afganistan, l'Angleterre se préparait à envoyer sa flotte dans les Détroits et la Mer Noire. M. de Bismarck alors intervint à Vienne et à Paris surtout, pour décider l'Europe à s'y opposer, au besoin par la force (24 avril 1885). Il donnait au Sultan les moyens de fortifier les Dardanelles sous la direction de von der Goltz. Plutôt entraîné que personnellement favorable à ces entreprises coûteuses et périlleuses, Gladstone jeta très aisément le lest nécessaire. Il y fut aidé secrètement par le prince héritier d'Allemagne, dont la femme, princesse anglaise, n'approuvait pas les menaces de la Chancellerie allemande et qui allait procurer à l'Angleterre, par l'intermédiaire du Roi de Danemark, un accord avec le Tsar relatif aux frontières afghanes (septembre 1885). C'était l'époque encore où l'Allemagne obtenait du ministère anglais dans la conférence réunie à Berlin pour l'Afrique occidentale les libertés réclamées par le commerce européen. Et pour les affaires d'Egypte, Gladstone se montrait également conciliant avec les cabinets français de Jules Ferry et de Freycinet, annonçant son intention d'évacuer en 1888, discutant paisiblement avec eux le régime international du Canal de Suez et sa neutralité en temps de guerre. Quand Glastone dut se retirer en juin 1885, sa patience avait fait échec à la politique du Chancelier qui reprochait, dans son dépit, à la France et aux Russes, de n'avoir pas joué « le grand jeu », d'avoir rendu vains ses manèges d'intimidation.

Un instant le parti tory reprit le pouvoir, mais quelques

mois à peine après lesquels Gladstone revint aux affaires (février 1886). Dans le troisième ministère Gladstone cependant la politique étrangère du Cabinet avait été confiée par la Reine à un libéral qui déjà entendait la pratiquer autrement que son chef, Lord Rosebery. Depuis son mariage avec une Rothschild, qui lui avait procuré une grande fortune, il aspirait à un premier rôle. Il croyait l'obtenir par une action capable de plaire, autant que celle des tories, aux milieux impérialistes d'Angleterre, une sorte de politique libérale nationale. Dans ce dessein, il s'en était déjà allé à Berlin en mai 1885 préparer une entente qui rappelait celle de Beaconsfield et du Chancelier allemand. Aussitôt celui-ci de se rapprocher au courant de l'année 1886 du Cabinet de Londres.

La base du rapprochement fut l'accord que l'Allemagne avait toujours souhaité pour le règlement des questions d'Egypte et d'Orient. En Egypte, une intervention turque à côté de l'occupation anglaise, « la solution la plus simple, la plus naturelle » que voulaient les Anglais et Bismarck pour empêcher ou prévenir le retour des Français sur le Nil, devait dissimuler la conquête britannique. Satisfaisante pour les intérêts anglais, elle donnait du même coup cette satisfaction à Bismarck de confirmer l'autorité du Sultan, dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, même, s'il le fallait, aux dépens des nations chrétiennes de l'Empire turc. Pendant son court passage aux affaires, Salisbury avait envoyé à Constantinople, le 21 juillet 1885, Sir Drummond Wolf pour rechercher avec la Turquie, sur la foi d'une promesse lointaine d'évacuer l'Egypte, les conditions d'une expédition anglo-turque au Soudan. La négociation se poursuivit approuvée de Rosebery qui accepta l'envoi d'un commissaire ottoman Mouktar pacha en Egypte (janvier 1886). Une convention anglo-turque ainsi se prépara, sous les auspices du prince de Bismarck. L'Angleterre et l'Allemagne s'employaient, en recourant au Sultan, à éliminer doucement l'Europe et la France surtout de l'Egypte. L'Allemagne, en revanche, obtenait que

l'Angleterre, renonçant à la politique Gladstonienne, abandonnât les Chrétiens des Balkans. C'était le contrat que Bismarck avait toujours proposé et qui parut devoir s'achever par le retour aux affaires de Salisbury, continuateur fidèle de Beaconsfield en 1887.

Il eût probablement été réalisé, si la France ne s'était unie à la Russie pour dissuader le Sultan et le détourner, peut-être par la menace, d'y souscrire (juillet 1887). Les contractants d'ailleurs s'en consolèrent. L'Angleterre s'installa de plus en plus en Egypte, abandonnant à l'Allemagne et à l'Autriche les Balkans. Malgré les relations de famille qui unissaient Alexandre de Battenberg, le prince souverain de Bulgarie, à la famille de la reine, elle l'abandonna, vainqueur des Serbes, aux colères du Tsar et aux intrigues allemandes. Quand la Grèce, jalouse des Bulgares, prit les armes pour s'agrandir aux dépens des Turcs, ce fut une flotte anglaise envoyée au Pirée (8 juin 1886) qui se chargea de mettre les Hellènes à la raison avec une rigueur qui ne déplut ni à Vienne, ni à Berlin. Au gré de Bismarck, la Grande-Bretagne devenait dans la Mer Egée, contre les peuples chrétiens, le gendarme de la paix. La politique de Rosebery et de Salisbury rappelait les beaux jours du traité de Berlin. Les querelles coloniales qui avaient failli brouiller l'Angleterre et l'Allemagne en 1884, s'apaisaient dans des concessions mutuelles, On se partagea à l'amiable la Nouvelle-Guinée en 1885 ; on délimita dans le Pacifique, le 1er avril 1886, les zones d'influence. Par les traités du 1er novembre 1886 et du 2 juillet 1887, les Anglais, satisfaits de la promesse fournie par Bismarck qu'il respecterait, après avoir voulu le détrôner, le Sultan de Zanzibar, reconnurent l'Est africain allemand, un vaste territoire entre la côte et les grands lacs Nyassa, Victoria, Tanganika. Il semblait, au courant et vers la fin de l'année 1886, que le prince de Bismarck éprouvât le besoin de se rapprocher de l'Angleterre et réussît à l'attirer dans le sillage de sa politique.

C'était un véritable cercle qu'alors, par terre et par mer,

l'Allemagne formait autour de la France en l'éloignant de la Russie, qu'il resserrait par des alliances propres à la surveiller ou à l'intimider. L'Italie, sous la direction de Crispi et du comte Robilant, manifestait, presque sur un ton de menace, son intention de ne pas renouveler la Triple alliance si elle n'y trouvait de plus réels avantages. Irritée d'avoir dû renoncer à la fois à ses revendications irrédentistes et à l'occupation de la Tunisie où les Français s'installaient, elle discuta le renouvellement de son entente avec l'Autriche et l'Allemagne, prétendant qu'elle servît à limiter, et même à restreindre la part de la France, à lui assurer la sienne dans la Méditerranée. Elle continuait, avec Crispi, le dessein de Mazzini : « L'empire de la Méditerranée doit être la pensée constante de l'Italie : c'est un héritage impossible à diviser entre parents ». Robilant proposait donc alors de compléter le texte de 1882 par une clause équivoque « sur le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée et l'Adriatique ».

Bismarck se montra disposé à accueillir cette proposition, pourvu que l'Italie y intéressât les Anglais. Il conseillait à l'Autriche d'y souscrire. Celle-ci se refusa d'abord à tout engagement susceptible de l'entraîner à une guerre contre la France. Puis elle accepta le risque, mais à la condition que l'Italie lui promît en échange sa coopération contre la Russie. Ce que Robilant refusait à son tour d'accepter si l'Autriche ne lui promettait pas des territoires dans les Balkans. Il avait alors fallu toute l'autorité de Bismarck, une intervention pressante du vieil Empereur auprès de François-Joseph et même la menace d'un traité séparé entre l'Allemagne et l'Italie pour déterminer les hommes d'Etat de Vienne à conclure. Encore n'y parvint-on en 1887, que par un compromis, deux traités séparés, l'un entre l'Italie et l'Allemagne, l'autre entre l'Autriche et l'Italie.

L'Allemagne promettait au roi Humbert son aide, que l'Autriche ne promettait pas, contre la France, au cas où celle-ci prétendrait étendre son occupation sur le territoire

nord-africain, Tunisie, Tripoli ou Maroc, et surtout, engagement plus grave, « des garanties territoriales à l'Italie, en cas de succès contre la France, pour ses frontières et sa position maritime ». Une convention militaire fut ajoutée en 1888 à ces garanties.

De l'Autriche, les Italiens obtenaient l'engagement de maintenir le *statu quo* dans les Balkans ou la promesse d'avantages territoriaux, en cas d'une guerre avec une tierce puissance (la Russie), qu'ils ne promettaient pas d'ailleurs d'attaquer, « à titre seulement de compensations réciproques ».

Ces prétendus instruments de paix que forgeait la volonté de Bismarck alors le 20 février 1887, se présentaient sous une forme nettement offensive, contre la France d'abord, l'Empire turc, et peut-être la Russie. Quelques jours après, le 17 mars, M. de Bismarck révélait à l'archiduc Rodolphe les concessions promises à l'Italie, pour obtenir le renouvellement de la Triple Alliance : « Nice, la Corse, l'Albanie, des territoires dans l'Afrique du Nord ». Trois ans plus tard, son confident Holstein confirmait dans une note demeurée aux Archives de Berlin la réalité de ces offres. Aucune hésitation à remanier la carte de l'Europe : procurant à l'Italie l'héritage de Rome, la Méditerranée, laissant espérer à l'Autriche les domaines balkaniques, l'Allemagne se flattait de dominer l'Europe.

Dans ce plan formé par le Chancelier allemand, soi-disant pour le maintien de la paix, mais en réalité pour l'hégémonie des Empires associés, un rôle chaque jour plus important devait revenir à l'Angleterre qui paraissait s'y disposer. Sans elle, l'Allemagne eût peut-être hésité à encourager la politique méditerranéenne de l'Italie; elle ne s'y était associée qu'à la condition et avec l'espoir de la savoir appuyée par une puissance maritime telle que la Grande-Bretagne. L'affaire, alors, au lieu d'un risque, présentait de nouveaux avantages : un pont se trouva pour ainsi dire jeté entre la Triple Alliance continentale et les nations qui, par mer, entouraient la France, l'Angleterre et, plus loin, l'Espagne et le Portugal.

Pour ces raisons, le prince de Bismarck se fit à Berlin auprès de l'ambassadeur anglais, sir Edward Malet, l'avocat pressant et heureux de cette entente entre la Grande-Bretagne et l'Italie, « nécessaire à la paix de l'Europe ». Les ministres du roi Humbert, le comte Robilant, ont alors affirmé avoir obtenu de Londres plus qu'ils n'espéraient, « la sûreté absolue de leur position sur mer et sur terre ». Les ministres de la Reine, Salisbury surtout, ont nié au Parlement l'existence de tout traité contraire à la volonté du peuple anglais de ne s'allier à personne. Mais Salisbury a dû ajouter cependant que « l'influence de la Grande-Bretagne et ses sympathies pencheraient du côté des nations dont les efforts tendent à la conservation de la liberté, de la légalité, de la paix ». Il avait peine à dissimuler totalement « les accords spéciaux » passés par lui avec l'Italie, dont Depretis signalait au Conseil royal la conclusion. Ces accords se firent le 12 février 1887 sous forme d'une lettre du comte Corti, ambassadeur d'Italie à Londres, à laquelle le Premier anglais répondit le même jour avec la mention «secret». Les deux Gouvernements s'étaient promis le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée, l'Adriatique et la Mer Noire, un concours réciproque contre toute puissance qui songerait à le modifier à leur détriment, sous forme d'annexion, occupation ou protectorat, à s'étendre dans le Nord de l'Afrique, notamment en Tripolitaine, en Cyrénaïque ou en Egypte, « principes essentiels, disait Salisbury de leur politique », ou de leurs ambitions communes. Quand toutes ces conventions se négocièrent à Londres, l'Ambassadeur allemand, le comte de Hatzfeldt y travailla activement dans la coulisse. C'est lui-même qui l'a dit plus tard.

C'était l'ordre du Chancelier et son désir que cette ligue méditerranéenne se constituât au profit de l'Italie contre la France et la Russie pour fortifier la Triple Alliance en l'y rattachant par l'Autriche, puissance méditerranéenne elle-même. Elle avait précédé de huit jours la conclusion des quatre traités qui avaient renouvelé pour cinq ans les en-

gagements de l'Allemagne et de l'Autriche avec l'Italie. Le ministre autrichien à Londres, le comte Karolyi, en fut informé, et reçut à son tour l'ordre, le 21 mars 1887, de faire parvenir à Salisbury l'adhésion de son Gouvernement aux vues politiques consignées dans les notes du 12 février : « Bien que les questions méditerranéennes ne touchent pas en première ligne les intérêts austro-hongrois, l'Angleterre et la Monarchie des Habsbourg avaient les mêmes intérêts dans l'ensemble de la question d'Orient et pouvaient considérer comme des principes cardinaux à faire prévaloir de concert le maintien du *statu quo* et leur opposition à toute extension d'une puissance (la Russie évidemment), au détriment des autres en Orient. »

Salisbury répondit trois jours après en se félicitant de constater « la communauté des intérêts austro-anglais dans les territoires riverains des mers de l'Est dont la situation politique touchait plus spécialement l'Empire danubien. Il se déclarait prêt avec cet Empire et l'Italie à empêcher dans ces domaines toute domination hostile aux deux pays ».

Bientôt par l'influence de l'Angleterre et plus encore par celle de Berlin, l'Espagne se joignit à cette entente des puissances maritimes dont la France était exclue, et menacée même dans son domaine africain. La Reine-régente qu'une flotte austro-italienne était venue saluer à Barcelone autorisa son ministre, M. Moret, à une intrigue qui ne leur fit pas honneur. S'autorisant d'un entretien à propos du Maroc avec M. Paul Cambon, ambassadeur à Madrid, provoqué par lui-même, et que M. Cambon avait décliné, le ministre espagnol avait fait présenter à Berlin par le marquis de Benomar un projet de partage de l'Empire chérifien dont il attribuait l'initiative au diplomate français. Il avait aussitôt obtenu l'adhésion de M. de Bismarck à ce projet, et même à la réunion d'une conférence internationale que Lord Salisbury fit échouer. Tout ce que Moret alors obtint de la bonne volonté des Anglais, et de la bienveillance du Chancelier, ce fut l'avantage pour

l'avenir de se rattacher à la ligue formée de concert dans la Méditerranée par la Grande-Bretagne, et par l'intermédiaire de l'Italie à la Triplice. Il échangeait avec le ministre du roi Humbert, M. Depretis, le 4 mai 1887, des lettres secrètes qui l'engageaient à « refuser à la France, notamment pour les territoires nord-africains, tout traité dirigé directement ou indirectement contre l'Italie et les puissances centrales, et à demeurer en communication avec l'Italie pour « maintenir le *statu quo* et s'éclairer sur leurs dispositions respectives et celles des autres puissances dans ces régions. » Cet engagement secret et formel fut transmis aux Cours de Vienne et de Berlin qui l'accueillirent le 24 mai et se réjouirent du concours de l'Espagne « à la réalisation du programme de paix et de conservation dont elles s'inspiraient comme l'Italie ».

A en juger par les desseins ambitieux que l'on formait alors à Londres sur l'Egypte, à Rome et à Madrid, aux dépens de la France continentale et africaine, à Vienne sur les Balkans, la portée des accords que la diplomatie allemande avait, en 1887, négociés pour gouverner à son gré l'Europe, servait moins la paix qu'on ne voulait le faire croire. Ils constituaient en vérité une ligue de défiance, de surveillance hostile ou jalouse que le moindre motif ou prétexte fourni par la République française ou par les Russes, pouvait changer d'un moment à l'autre en une coalition redoutable. Bismarck a souvent répété qu'il avait, durant toute sa carrière, « été hanté par le cauchemar des coalitions ». Il s'est bien gardé de s'expliquer sur cette politique d'alliances fondée sur l'accord des convoitises appuyées par la force des armées impériales et des flottes britanniques, qui pouvait inspirer à ses voisins la crainte légitime d'une agression concertée contre leur sécurité. Chaque jour s'accroissait le nombre des puissances groupées par ses soins autour des Empires centraux. Ce fut une pression énergique de l'Empereur Hohenzollern sur son parent de Roumanie, le roi Carol qui détermina ce souverain à obliger ses ministres Bratiano

et Demetrius Stourdza, à une alliance de cinq années avec l'Autriche (30 octobre 1883) à laquelle le roi d'Italie, après l'Allemagne, allait accéder en mai 1888.

Ce fut précisément en cette année 1887, où ce vaste programme d'action diplomatique semblait avoir rallié enfin l'Angleterre, que se produisirent, soit à la frontière d'Alsace-Lorraine, soit dans les Balkans, les incidents qui témoignaient de l'inquiétude des puissances isolées par la politique de Bismarck associée aux desseins de Lord Salisbury. Ils faillirent mettre en péril la paix de l'Europe. Et le plus grave fut que M. de Bismarck sembla en prendre son parti.

L'installation en Bulgarie, le 14 août 1887, du prince Ferdinand de Cobourg, officier de l'armée hongroise, qui semblait avoir été poussé de Vienne et de Berlin à accepter l'offre des Régents bulgares, provoquait les colères du Tsar Alexandre III et une menace d'intervention russe, relevée comme un défi par l'Angleterre et l'Autriche. Au même moment, la mort de Depretis (juillet 1887) procurait à Crispi un pouvoir qu'il avait hâte d'employer, soit contre la France, soit contre la Russie en Orient, à des manifestations d'énergie périlleuses pour la paix. Dès le mois d'août 1887, l'Italie proposa à l'Angleterre une convention militaire que Salisbury d'abord refusa. Mais elle insistait, à mesure que le Tsar Alexandre s'obstinait en septembre et en octobre à vouloir détrôner le prince de Bulgarie. Le prince de Bismarck recevait Crispi à Friedrichsruhe, en octobre, et l'encourageait à resserrer avec l'Angleterre et l'Autriche l'entente qui, sans obliger l'Allemagne à se découvrir, pouvait imposer à l'Europe les conditions de la Triple Alliance. Son fils Herbert, à Londres, invitait Salisbury à soutenir l'initiative des Italiens, et l'assurait qu'au cas d'une guerre austro-russe, où la France pourrait intervenir, l'Empire allemand se sentait de force, à soutenir avec l'Autriche l'effort nécessaire sur le Rhin et la Vistule.

Peu de temps après enfin, pour vaincre les dernières

hésitations du ministre anglais à s'engager à fond avec les gouvernements de Rome et de Vienne dans l'affaire d'Orient, M. de Bismarck lui écrivait une lettre personnelle qui, sans être une offre formelle d'alliance, (22 novembre 1887) n'en écartait point la possibilité « pour le cas où l'indépendance de l'Autriche serait menacée par une attaque russe, l'Angleteterre et l'Italie en péril d'une invasion des armées françaises ». Sur cette assurance l'Angleterre signait le 12 décembre 1887, un acte très secret, s'associait à Kalnoky et à Crispi pour mettre la Turquie en demeure de s'opposer avec elle à toute intervention étrangère en Bulgarie et pour la menacer, en cas de complicité ou de connivence avec la Russie, d'une occupation par mer ou par terre de ses territoires d'Europe et d'Asie. La ligue pacifique constituée par les soins du Chancelier allemand passait à l'offensive.

Si le tsar Alexandre III ne s'était pas incliné devant le défi, le 18 décembre 1887, en faisant connaître à Vienne qu'il ne pensait pas « à verser une goutte de sang pour la question bulgare », une guerre européenne eût risqué d'éclater. On continua à s'y préparer au printemps de 1888. Le 28 janvier et le 8 avril 1888 les Etats-Majors de l'Italie et de l'Allemagne réglèrent par une convention, à laquelle l'Autriche adhéra, l'envoi éventuel sur le Rhin de deux armées italiennes sous les ordres du commandant en chef de l'armée allemande. Ils examinaient en secret, mais avec une insistance qui alarma le roi Léopold et les patriotes belges, les moyens d'attaquer les Français par leur frontière du Nord. Le roi de Suède, proche parent de la famille Hohenzollern disait alors au ministre de France que « l'Autriche était à peu près résolue à une guerre sous la pression de la Hongrie, désireuse de prendre l'initiative avant l'achèvement de la mobilisation russe ». « François-Joseph, disait-il, hésite encore, mais tout fait prévoir que le parti militaire à Vienne l'emportera. » Or le parti de la guerre en Autriche recevait l'impulsion et presque les ordres de Berlin, soit par le prince de Reuss,

l'ambassadeur allemand, soit par le général de Waldersee surtout. Au mois de janvier 1888, le prince de Bismarck dit à l'envoyé de Roumanie, Stourdza : « En fait, la guerre peut éclater demain », et le discours qu'il tint au Reichstag le 8 février retentit en Europe presque comme un appel aux armes : « Nous pouvons être gagnés par l'amitié, trop facilement peut-être, par les menaces, non. Nous autres Allemands, nous craignons Dieu, rien d'autre au monde ».

De cette offensive, en paroles ou en actes, que prévinrent la sagesse du Tsar Alexandre, le grand âge et la mort de l'Empereur Guillaume Ier au mois de mars 1888, un témoignage demeure, la lettre adressée par Guillaume II au Chancelier quelques mois après son avènement : « Bien qu'il soit nécessaire de conduire la politique allemande dans le sens le plus pacifique, les autorités militaires de l'Allemagne et de l'Autriche, dans les circonstances de l'automne dernier, ont eu tout à fait raison d'attirer l'attention sur le moment stratégique favorable qui s'offrait à l'initiative militaire des deux pays. En 1871, les ressources militaires de la France ne furent pas suffisamment ruinées. Nous n'avons pas vraiment anéanti l'ennemi qui déploie maintenant des moyens formidables pour nous combattre sur terre et sur mer sous les drapeaux de la République. La guerre vaudrait mieux plus tôt que plus tard ».

Pour dicter la loi à l'Europe, en rejetant la Russie vers l'Est et la France vers la mer, le prince de Bismarck n'avait pas cessé, depuis la création de l'unité germanique, par les armes et la diplomatie de développer les armées et les alliances de l'Empire allemand, ressources de défense ou d'attaque. C'était toujours, dans ses projets de lois militaires et dans ses traités, la nécessité de la défense qu'il invoquait pour l'Allemagne, « prise entre les deux mâchoires de la Russie et de la France. » Mais n'avait-il pas tenu le même langage en 1858, lorsqu'il se préparait « à défendre l'existence même de la Prusse » contre l'Au-

triche que, par la victoire, depuis, il avait enchaînée à sa grandeur, le même aussi qu'en 1867 lorsqu'il préparait la guerre contre la France, « nécessaire, disait-il, à notre développement national? » Où devait s'arrêter, vingt ans après, ce développement national, servi mieux encore par toutes les forces militaires de l'Europe centrale que commandait l'Etat-Major de Berlin, aidé par l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne qui devaient, pour toute éventualité, procurer à l'Empire allemand la maîtrise de la mer? « Qui n'avance pas recule », semblait être depuis deux siècles la maxime des Hohenzollern et de leurs serviteurs. Après la conquête de l'Allemagne, celle de l'Europe.

« Vous avez, écrivait le 23 septembre 1887 l'empereur Guillaume à son ministre, donné à la Prusse dans l'histoire une situation que personne n'aurait jamais osé espérer. » L'hommage rendu à Bismarck par le vieux souverain dont les forces déclinaient, au moment où la puissance de son royaume atteignait à l'apogée, semblait justifié par le développement de l'œuvre que le Chancelier avait poursuivi depuis le traité de Berlin. Il en était bien le seul et l'infatigable ouvrier. Président du Conseil, appuyé sur l'ordre de cabinet du 8 septembre 1852, qui donnait à sa charge le privilège exclusif de présenter au roi tous les projets, toutes les décisions du gouvernement, il n'avait jamais eu auprès de lui que des commis et point de collègues. Chancelier, il était en Allemagne le seul ministre de l'Empire. Sauf pour les questions militaires, domaine que le maître s'était réservé, tout le pouvoir était concentré entre ses mains. Se sachant bien servi, l'Empereur s'y était peu à peu résigné. A l'occasion de ses soixante-dix ans, en 1885, Bismarck reçut de toute l'Allemagne reconnaissante des témoignages éclatants de gratitude et de vénération pour « les services rendus à la grandeur de la patrie ». Du ministre impérieux, parfois à Berlin on raillait la dictature de ce *Leise Kaiser*, au service du *Greise Kaiser ;* ou bien l'on plaisantait la première *firme* de l'Empire : *Bismarck et fils*. Mais la firme alle-

mande elle-même, les affaires de l'Empire prospéraient à vue d'œil sous ce régime.

Au temps où s'achevait la glorieuse carrière du Chancelier, l'Empire était déjà devenu une grande nation industrielle et commerçante. Près de la moitié de sa population, et d'une population qui s'accroissait de deux millions d'enfants en moyenne chaque année, vivait des métiers et du trafic. Le développement des grandes villes et des centres industriels, en quinze années, attestait cette évolution économique. L'exploitation de la houille avait doublé en quantité et en valeur ; celle du fer également. La construction des machines, la production textile et celle des produits chimiques, la fabrication des poteries, du verre et des papiers, des jouets créaient à l'Allemagne des éléments de richesse qui alimentaient un commerce d'exportation en progrès sensible pour toute l'Europe. Ce commerce égalait déjà en 1880 celui d'un vieux pays comme la France et d'un pays neuf comme les Etats-Unis. Il était passé de cinq milliards de francs à huit milliards et demi, de 1871 à 1887. Le mouvement des ports allemands accusait nettement ces progrès décisifs, s'étant élevé depuis 1871 de dix millions à seize millions de tonnes. La flotte marchande de l'Empire avait pris le quatrième rang parmi les flottes marchandes du monde, après l'Angleterre, les Etats-Unis et la Norvège, avant la France et l'Italie. Et les grandes villes maritimes, Hambourg surtout, dont le trafic comptait pour plus du tiers dans le mouvement général, Brême, Lübeck, Stettin avec leur outillage perfectionné, leurs chantiers de construction, leurs lignes de navigation mondiale rappelaient aux marchands allemands les souvenirs précieux des cités de la Hanse, auxquels se complaisait leur orgueil de bourgeois enrichis et de patriotes victorieux.

Qu'ils en fissent honneur à l'homme d'Etat, créateur et organisateur de la victoire, c'était justice. L'élan économique de l'Allemagne avait été préparé sans doute dans le passé par le Zollverein, et servi, après 1871, par l'effort

et l'initiative des chefs de banque et d'industrie. Mais le Gouvernement du Chancelier l'avait beaucoup aidé. L'attention qu'il avait portée au progrès des voies ferrées, dont l'avait chargé l'article 41 de la Constitution, au développement des postes fédérales, des télégraphes, les subventions accordées aux ports et aux lignes de navigation, ou aux entreprises coloniales, la multiplication des enseignements techniques et commerciaux avaient orienté le nouvel Empire dans cette voie où en quinze ans il trouvait la richesse.

C'est surtout par sa politique commerciale qu'un Gouvernement peut agir sur la vie économique de la nation. Lorsqu'après le krach industriel de 1873, et l'Exposition industrielle de Philadelphie en 1876, les Allemands reconnurent les défauts de leurs fabriques hâtivement créées et médiocres, ils surent gré au Chancelier du régime de protection qu'il sut opposer aux instances des libres-échangistes, perdus « dans l'honorable songerie allemande ». Pour faire voter en 1879 les lois douanières, il avait créé, avec les conservateurs, les libéraux et le centre, le parti de l'Empire, en homme d'affaires, uniquement soucieux de la prospérité matérielle qui donne la richesse : « Il n'y a de richesse que dans les pays qui se protègent. » Par l'effet de cette législation, l'industrie nationale exporta un milliard de plus dès les années qui suivirent. Le commerce allemand, après avoir égalé la France et les Etats-Unis, les dépassait et s'emparait des marchés européens, commençant à disputer à l'Angleterre ceux de l'Extrême-Orient, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Les Allemands n'ignoraient pas qu'en vue de ces progrès décisifs, le Chancelier s'était fait ministre de l'industrie et du commerce. Et, d'une manière générale, ils lui savaient gré de sa politique pacifique qui permettait, à l'abri des risques, leur enrichissement, en donnant à l'armée impériale d'ailleurs, et sans compter, les ressources exigées par son développement incessant.

Si solidement établie que parut l'œuvre de Bismarck,

sur la force matérielle, sur les alliances, le consentement de l'Europe, la faveur du Souverain et du peuple, il fallait qu'elle durât et demeurât toujours en état de soutenir l'effort de l'avenir auquel le Chancelier la destinait. Pour devenir définitivement maîtresse de l'Europe, l'Allemagne devait disposer de la Vistule, comme du Rhin. L'heure n'était pas venue pour elle de se mesurer encore avec la Russie. Mais le souverain mépris que Bismarck avait de l'intelligence du Tsar lui persuadait qu'il serait toujours maître, en l'abusant, de surveiller les desseins et les ressources de la politique moscovite.

Si, après le traité austro-allemand de 1879, le Tsar Alexandre III avait comme son père surmonté son dépit et sa méfiance pour revenir encore à l'union des trois Empereurs en 1881, les négociations aussitôt engagées par les Chancelleries de Berlin et de Vienne avec la Serbie, l'Italie, la Roumanie, sans qu'il en connût la portée et parce qu'on les lui dissimulait, avaient alarmé le souverain russe. Son envoyé à Berlin, qui lui avait conseillé le rapprochement de 1881, Sabourow, inquiété lui-même par le silence de Bismarck, mettait le Tsar en garde maintenant contre ses desseins. Il se heurtait sans doute à l'influence de son chef, M. de Giers, qui entendait malgré tout faire confiance à l'Allemagne. Mais le souverain ne l'écoutait pas sans trouble lui répéter que Bismarck avait su se procurer avec le traité de 1881 le moyen de faire la guerre à la France, avec l'aide de la Triple Alliance, et que ce traité, il ne fallait pas le renouveler : « Le Tsar, écrivait de Pétrograd Herbert de Bismarck, que son père envoya en janvier 1884 à la rescousse du ministre prussien de Schweinitz et de M. de Giers, est un roseau mouvant qui s'incline au moindre souffle. » « Heureusement, ajoutait-il, la République radicale est sa bête noire, et c'est avec nous qu'il se fixera. » Ce fut un augure favorable à la politique allemande que la disgrâce et le rappel de Sabourow remplacé à Berlin le 23 mars 1884 par Orlow. Sept jours après, Alexandre III qui jusque-là

avait refusé de renouveler l'accord de 1881 pour plus d'une année s'y décida, mais fit ses conditions. Les conseils de Sabourow, quoique disgrâcié, avaient porté, De l'acte primitif, une phrase essentielle fut supprimée, le 3e alinéa de l'article 1er qui obligeait la Russie à conserver une neutralité bienveillante, même au cas où l'Allemagne demanderait le concours armé de l'Autriche contre une quatrième grande puissance, la France par exemple. Cette suppression trahissait assez les inquiétudes que la politique de Berlin avait inspirées en Russie.

Pour les calmer, le prince de Bismarck n'avait pas ménagé ses efforts. Toute la famille impériale fut mise en mouvement. Le petit-fils fut envoyé, pour ses débuts, le 17 mai 1884, à la Cour de Russie, où l'on fêtait la majorité du Grand-Duc héritier Nicolas. Guidé par Herbert de Bismarck et M. de Giers, il fit sa cour au Tsar et au Tsarevitch, avec un empressement à séduire que ne gênait pas le souci de la vérité : « Vous savez que nous ne portons pas l'Autriche dans notre cœur. Nous ne nous accordons que pour des raisons politiques. Mon grand-père n'a aucune sympathie pour eux. » Le grand-père à son tour prit rendez-vous le 14 septembre 1884 avec les deux Empereurs, ses associés au même titre en apparence, à Skerniewice. La cordialité des rapports entre les souverains permettait à la diplomatie allemande de surveiller les intentions du Tsar qu'elle sentait toujours défiant. L'année suivante, le 27 août 1885, François-Joseph recevait Alexandre III à Kremsier en Moravie. De sa retraite de Varzin, où il avait reçu quelques jours avant la visite du comte Kalnoky, M. de Bismarck se félicita d'apprendre que les souverains d'Autriche et de Russie s'accordaient toujours dans leur politique relative aux Balkans et à la Bulgarie et que l'Allemagne n'aurait pas à choisir entre eux.

Mais au lendemain même de cette entrevue, la crise s'ouvrait, le 17 septembre 1885, en Bulgarie, avec l'union de la Roumélie favorisée par le prince de Battenberg et que

semblaient consacrer bientôt, au grand dépit d'Alexandre III, ses victoires sur la Serbie. Cette crise provoquerait-elle un conflit entre les Cours d'Autriche et de Russie, où l'Allemagne eût à prendre parti ? Bismarck avait toujours déclaré qu'elle n'avait aucun intérêt dans les Balkans. Pour le prouver, il avait, dès le mois d'août 1886, chargé le prince Guillaume, envoyé de nouveau aux grandes manœuvres russes, d'offrir au Tsar un arrangement favorable « pour Constantinople et les Dardanelles ». L'offre avait étonné à Pétrograd. « Je n'ai pas besoin, avait répondu avec hauteur Alexandre III, pour prendre Constantinople, du consentement du prince de Bismarck. » La réplique ne déconcerta pas le Chancelier, ni son fils surtout qui, trois mois après, demandait au grand-duc Wladimir (21 novembre 1886) « sur quel terrain l'Allemagne pourrait venir en aide à la Russie ». On était en pleine crise bulgare, au mois de janvier 1887, lorsque le comte Schouvaloff, ami de Bismarck, vint étudier à Berlin un projet de traité qui garantissait la neutralité réciproque des deux Empires dans le double cas où le souci de ses intérêts obligerait le Tsar à se procurer la fermeture des Détroits contre l'Europe, et où l'Allemagne pourrait être en conflit avec la France. « J'ai depuis plus d'un mois, écrivait le Chancelier à M. de Radowitz, fait entendre à Pétersbourg par voie extra diplomatique et confidentielle que nous lierions volontiers notre politique à celle de la Russie dans les pays du Danube et de la Mer Noire, d'une façon tout à fait large, si nous avions en retour la certitude de sa neutralité en cas d'une agression française » (17 février 1887).

Pacifique avant tout, Alexandre III n'entendait pas permettre à l'Allemagne l'emploi de sa puissance militaire contre la paix de l'Europe et les frontières de la France. La crainte seule de s'allier à une République et de se trouver isolé des monarchies l'avait retenu en 1884 et 1886.

L'époque à laquelle M. de Bismarck négociait avec le Tsar ces « larges » concessions était précisément

celle où il donnait son attention et ses soins, en renouvelant la Triple Alliance, à la Ligue conclue par l'Angleterre, l'Italie et l'Autriche pour maintenir le *statu quo* « dans la Méditerranée, la Mer Noire et leurs rivages, et y empêcher en commun l'extension d'une autre grande puissance ». Evidemment il comptait sur le secret, pour esquiver les embarras de deux politiques si contradictoires, qu'il appelait *assurance* et *réassurance*. L'Autriche d'ailleurs ne participa pas cette fois au pacte qui fut conclu le 18 juin 1887 entre le Tsar et Guillaume Ier. Les deux Souverains se faisaient la promesse d'une neutralité bienveillante en cas de guerre avec une troisième puissance et, pour prix de cette promesse, le Tsar se voyait reconnaître la légitimité de son influence prépondérante et décisive en Bulgarie et en Roumélie et son droit à fermer les Détroits, au besoin par la « guerre aux Turcs, s'ils les ouvraient à une puissance belligérante ». Peu importait à Bismarck que l'Autriche, encouragée par lui, fût convenue du contraire avec les Italiens et l'Angleterre. Dans son dessein de grouper toutes les puissances autour de l'Allemagne, pour conjurer le danger d'un conflit possible avec la France et la tenir à sa merci, il caressait même le projet d'une entente entre les trois Empereurs, l'Angleterre et l'Italie. Malgré l'opposition de leurs intérêts ou de leurs ambitions (août 1887), poursuivant son plan d'hégémonie, il promettait, quitte à ne pas tenir, aux uns ce que convoitaient les autres. On attribue à divers personnages de la Cour de Berlin un propos sur le Chancelier qu'on y tenait alors volontiers et que Guillaume II a enregistré : « Il est le seul homme capable de jongler avec cinq boules, dont deux sont toujours en l'air ».

A la longue, ces jongleries diplomatiques devaient se retourner contre le prestidigitateur, si habile qu'il fût à se donner l'air d'un serviteur uniquement dévoué à la paix du monde. Dès le début de son règne, Alexandre III avait conçu de l'ombrage dans ses relations avec un joueur si fort, « dont ses ministres ne seraient

peut-être pas capable de pénétrer les desseins, de lui dévoiler tous les tours ». M. de Giers s'était efforcé de lui rendre confiance.

Mais, quoique favorable à l'Allemagne, de Giers devait d'abord servir la politique et les sentiments de son maître. Alexandre III, de nouveau au printemps de 1887, avait déclaré très haut « qu'il ne laisserait pas l'Allemagne bouleverser l'Europe, arrêter le commerce, plonger les nations dans la crainte et la consternation ». « L'Allemagne est omnipotente, disait un de ses agents à Stockholm, elle étouffe le monde. Il n'y a plus de Question d'Orient qui puisse distraire la Russie de la Question tion d'Occident, autrement importante à l'heure actuelle. » Et à son entourage, le Tsar disait : « Si la France était attaquée et qu'elle faiblit, la Russie se jetterait dans la balance ». Ce ne fut que sur les instances du vieil Empereur Guillaume qu'il s'était décidé à signer l'acte d'accord du 18 juin 1887. Un mois après, en juillet, Bismarck soupçonna dans l'action exercée en commun à Constantinople par la République et le Tsar, contre la convention anglo-turque d'Egypte, les préliminaires de l'entente qui se préparait. Il concerta avec le Ministre prussien aux Finances, M. de Scholz, une campagne active contre les finances russes dont il fit baisser les fonds sur les marchés de l'Empire. Il se figurait avoir réussi par cette menace à retenir une fois de plus Alexandre III dans son jeu. A la fin de l'année, il se vit joué au contraire par les assurances d'amitié que le Tsar lui donna en novembre 1887 encore à Berlin et ses offres de renouveler leurs mutuels engagements. La nouvelle lui parvint que par l'intermédiaire d'un banquier danois. Hoskier, un groupe de banquiers français apportait à la Russie le placement d'un emprunt de 300 millions. En 1888, la Russie commandait des fusils aux arsenaux français. Bismarck en marqua sa surprise à l'Ambassadeur de France, et sa colère devant le Reichstag, en dénonçant à l'Allemagne le péril d'une alliance franco-russe dans des termes outrageants pour la

République et blessants pour le Tsar (6 février 1888).

Soit qu'elle trahît de réelles inquiétudes, soit qu'elle fût encore une manière d'intimidation, la colère de Bismarck précipita l'événement que depuis quinze ans, il avait espéré prévenir : le rapprochement franco-russe. Ce rapprochement n'était point un péril pour l'Allemagne, si elle se contentait de sa grandeur, qui pouvait lui suffire. Mais il pouvait se dresser comme une barrière contre la Triple Alliance, au cas où les ambitions germaniques viseraient de nouveaux profits et s'étendraient de l'Europe centrale à l'Europe tout entière. A la lutte pour la suprématie qui avait été le dessein jusque-là réalisé heureusement par Bismarck, la France et la Russie allaient en commun opposer la lutte pour l'équilibre. Au lieu d'une paix qui, depuis 1875, dépendait de la seule volonté de l'Allemagne, le Tsar préparait, par son alliance de raison avec la République, opposée aux alliances germaniques, la véritable paix de l'Europe, fondée sur le respect des forces contraires. Ce dont le Chancelier s'irritait à la fin de sa carrière, ce n'était pas d'être menacé d'isolement par une coalition, c'était de constater que ses voisins n'entendaient plus rester isolés, à sa merci. Il apercevait des limites, là où il n'avait envisagé, pour l'avenir de la redoutable puissance formée par son labeur et sa chance, qu'extension et progrès.

Et à la même époque, le déclin de Guillaume Ier l'inquiétait pour son propre avenir et la fortune des Bismarck. Dès le mois de mai 1885, il envisageait le danger pour son autorité de cette succession prochaine : « J'avais fait, disait-il à M. de Courcel, l'éducation de notre vieux Roi qui, dans ses débuts, avait voulu essayer d'un ministère libéral. Pendant des années, je ne l'ai pas perdu de vue vingt-quatre heures, le suivant aux manœuvres, au spectacle, à la campagne. Mais je n'ai plus vingt ans. Je suis déchiré entre le désir que je dois avoir de ne pas priver mon pays du capital amassé de mon expérience et de mon savoir-faire, et du doute où je suis de la possibilité pour

moi de persévérer. Je pourrais rester aux affaires, mais exposé à couvrir de ma présence et de mon consentement des actes que je croirais funestes à l'Empire ». Ce qu'il ne disait pas, c'était son dépit de rencontrer auprès du Kronprinz, ami des nouveautés, enclin au libéralisme, et ignorant des réalités, l'influence de sa femme, princesse anglaise qu'il accusait de vouloir plaire à sa mère, la reine Victoria pour se ménager un bel héritage familial. Il n'avait jamais pardonné au prince Frédéric d'avoir osé protester publiquement, en 1863, contre le régime d'absolutisme qu'il avait conseillé au Roi et par lequel il avait forgé l'instrument militaire de la victoire. Ce gentleman, docile aux influences anglaises, capable de substituer l'ère des Cobourg « à la tradition des Hohenzollern », l'irritait autant que Frédéric au dix-huitième siècle exaspérait son père, le Roi Sergent.

Mais Bismarck pouvait-il songer à donner à l'héritier du trône les rudes leçons que Frédéric II avait reçues de la main paternelle. Tout ce qu'il se permit, fut de l'éloigner des Conseils, et, dès qu'il le put, de se préparer auprès du fils un auxiliaire et un appui. Ce fils, d'instinct et peut-être déjà par calcul, se plaisait au métier des armes. Il se pliait de bonne humeur aux exigences les plus sévères de la discipline. Le grand-père se reconnaissait en lui : Bismarck n'eut pas de peine à pousser le vieil Empereur aux mesures que son affection pour le jeune homme et pour l'armée lui inspirait. « C'est lui, avait dit Guillaume Ier dès 1884, qui sauvera l'armée à son père. » Pour s'initier au travail des Conseils, le prince Guillaume fit des stages successifs dans les ministères, où son père n'avait point eu accès.

Comme l'héritier du trône devait, en 1887, pour échapper à un mal inexorable, se remettre aux mains des chirurgiens et partir pour San Remo, l'occasion fut offerte à Bismarck de substituer le fils au père. Il obtint de l'Empereur une décision qui confiait à son petit-fils, en cas d'empêchement, la signature des actes du cabinet civil et militaire « par ordre du Roi ». Cette détermination irrita

profondément le Prince royal. Mais sa colère n'émut pas le Chancelier qui, en décembre 1887, proposa à son souverain une démarche plus décisive, la nomination, auprès du prince Guillaume, d'un conseiller rapporteur, sorte d'adjudant civil ou de chef de cabinet officiel. L'Empereur s'y refusa par crainte d'irriter son fils davantage en lui désignant d'avance un remplaçant. Un mois plus tard, il cédait.

Bismarck n'avait pas consenti à en avoir le démenti. Et l'on disait couramment à Berlin : « Nous avons quatre empereurs, dont Bismarck ». En même temps le tout-puissant chancelier songeait à sa propre succession, qu'il avait voulu garantir à son fils Herbert. C'était un homme alors dans la force de l'âge, plus laborieux peut-être qu'intelligent vraiment, en tout cas très instruit par ses missions à l'étranger et les conseils de son père de la politique allemande, mais d'une rare brutalité de forme, qui accusait l'excès de son ambition et de son orgueil. Le Chancelier l'avait associé à la jeunesse du prince Guillaume, dont il partagea un peu trop la vie de plaisirs, puis à son propre Gouvernement dont l'intérim lui fut confié de plus en plus souvent. Il préparait l'un à régner, l'autre à gouverner. Il avait fait nommer Herbert secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, et l'incident Schnœbelé avait, dit-on, été son œuvre. Lorsqu'il proposait au vieil Empereur, en décembre 1887, de mettre en avant son petit-fils, il obtenait pour Herbert le titre d'Excellence, un des plus hauts dans la hiérarchie des fonctionnaires prussiens. Et cette faveur lui était accordée, au retour d'une visite secrète à la Reine Victoria qu'à Londres il avait sollicitée d'intervenir pour amener son gendre à abdiquer en faveur du prince Guillaume. La démarche, connue à San Remo, avait provoqué entre la princesse Victoria et son enfant une scène violente, presque tragique, dont l'Allemagne s'émut.

Il ne déplaisait pas, après tout, à Bismarck que, devant l'opinion, le problème se posât de l'avenir réservé à l'Empire par la mort prochaine de l'Empereur et l'incapacité

du prince royal à lui succéder. Plus les Hohenzollern semblaient manquer à l'œuvre dont ils n'avaient été entre ses mains que les instruments, plus le rôle des Bismarck, auteurs ou gardiens de cette fortune prodigieuse de l'Allemagne, devait grandir. Tandis que la princesse Victoria n'avait qu'une pensée, sauver et prolonger la vie de son mari, son adversaire le Chancelier poursuivait, avec une obstination qui trahissait ses inquiétudes, le dessein de garder dans ses mains, pour la passer à des mains dociles et sûres, la direction de la politique germanique. Il fallait à tout prix que l'édifice élevé par ses soins ou ses succès, au fronton duquel son nom était inscrit dans l'histoire, demeurât, pour s'agrandir encore, protégé contre les vicissitudes des combinaisons et des destinées humaines.

Le 9 mars 1888, l'Empereur Guillaume Ier s'éteignit. Il avait quatre-vingt-onze ans. Son enfance avait connu la détresse de la défaite; sa vieillesse, en 1871, les profits et la gloire de la victoire la plus éclatante. Cette vie était vraiment la plus parfaite image de la fortune de la Prusse en ce siècle, sauf que cette vie avait un terme et qu'on n'en assignait point à l'Etat prussien, à cette puissance qui s'imposait à l'Allemagne et à l'Europe. Tous les espoirs, après Guillaume Ier, semblaient permis à l'Empire que Bismarck avait procuré à la monarchie Hohenzollern : aucun risque que sa diplomatie et ses armées ne pussent prévenir ou écarter. Les confidents du Prince, Hatzfeld et Holstein, se sont un jour confié ses propos souvent répétés sur la carte qu'il croyait avoir en mains pour jouer et gagner la partie décisive en cas de conflit avec la France, la neutralité certaine de la Russie. « Il lui suffirait, au dernier moment, d'abandonner l'Autriche et de livrer ainsi aux Russes l'Orient. » Calcul assurément contraire à l'alliance que Bismarck semblait avoir scellée de bonne foi et pour toujours entre les Cours de Vienne et de Berlin, mais conforme à son art incontesté de diviser et de tromper pour demeurer le maître de l'heure et de l'Europe. Cependant, cet art, si consommé qu'il fût et consacré par

trente années de succès éclatants, se mesurait insensiblement à une politique dont toute la force et l'autorité étaient dans la simplicité et la droiture des moyens, celle du Tsar Alexandre III, fondée « moins sur son esprit que sur sa vertu », disait alors le comte d'Eulenbourg, réglée par un sincère amour de la paix. Et pour l'avenir de l'Allemagne et de l'Europe, le problème se posait alors quelle serait cette paix, celle dont prétendait disposer le Chancelier au profit du nouvel Empereur allemand, ou celle dont Alexandre III faisait un devoir de conscience à lui-même, à ses alliés, à ses ministres et à son peuple.

## BIBLIOGRAPHIE

**Mémoires et documents** : Bismarck, *Pensées et souvenirs*, trad. française; 2 vol., Paris, 1889. 3e volume, trad. française; Strasbourg, 1921. — Bismarck, *Politische Reden*, édition Kohl; 6 vol., Berlin, 1892-1905. — Billot (Albert), *La France et l'Italie*, 1881-1899; 2 vol., Paris, 1905. — Busch (Moritz), *Tagebuchblatter;* 3 vol., Leipzig, 1899. — Crispi (Francesco), *Politica estera;* 1 vol., Milan, 1912. — Freycinet (Ch. de), *Souvenirs;* 1 vol., Paris, 1913. Hohenlohe (de), *Denkwürdigkeiten:* 2 vol., Stuttgart, 1907. — Pribram, *Les traités secrets de l'Autriche-Hongrie*, tome Ier : avec l'Italie, 1879-1914, traduction française; Paris, 1923.

**Histoires et études** : Pierre Albin, *La paix armée* (1885-1894); Parie, 1913. — Ch. Andler, *Le prince de Bismarck;* Paris, 1899, in-12. — Blum (Hans), *Furst Bismarck, und Seine Zeit;* 6 vol., Munich, 1894-1899. — Blum (Hans). *Der erste Vierteljahrhundert des Deutschen Reichs;* 1 vol. in-8°, Leipzig, 1893. — Emile Bourgeois et G. Pagès, *Les origines de la grande guerre* (documents des Archives des Affaires étrangères); in-8°. Paris, 1921. — Luigi Chiala, *Storia Contemporanea: La Triplice e la Duplice alleanza;* 2 vol., Turin. 1898. Ernest Daudet, *La France et l'Allemagne après le Congrès de Berlin :* I. Saint-Vallier; II. Le baron de Courcel; 2 vol. in-12. Paris, 1918-1919. — Fuller (Joseph-Vincent), *Bismarck's diplomacy at its Zenith;* 1 vol. in-8°. Cambridge, 1922. — Ch. Grad, *Le peuple allemand, ses forces et ses ressources;* 1 vol. in-8°, 1890. — Larmeroux (Jean), *Politique extérieure de l'Autriche-Hongrie de* 1875 à 1914; 2 vol. in-8°. Paris, 1918. — Lemonon, *L'Europe et la politique britannique*, 1882-1909; in-8°. Paris, 1910. — Matter (Paul), *Bismarck et son temps*, tome III; in-8°. Paris, 1908. — Mevil (André), *De la paix de Francfort à l'acte d'Algésiras;* in-8°. Paris, 1900. — Rambaud (H.), *Jules Ferry;* in-8°. Paris, 1903. — Singer, *Geschichte des Dreibundes;* in-8°. Vienne, 1914. — Wertheimer, *Graf Julius Andrassy*, tome III; in-8°. Wien, 1913.

# CHAPITRE II

## *Les lendemains du traité de Berlin (1879-1889) et les crises de l'Orient.*

De quinze ans en quinze ans, durant le dix-neuvième siècle, dans les Balkans et la Méditerranée, la question d'Orient s'est réveillée, perpétuelle menace, ou atteinte sanglante à la paix de l'Europe. Elle est devenue de plus en plus non seulement une question européenne, mais la question européenne. L'Allemagne, en provoquant la guerre des Balkans pour la régler au Congrès de Berlin, a trouvé dans sa médiation, soi-disant désintéressée, le bénéfice d'un premier rôle. Arbitre d'un partage, qui depuis un siècle excitait les ambitions ou les craintes de toutes les puissances, le Chancelier de l'Empire germanique avait procédé par des satisfactions, des refus, des prises et des reprises, des promesses et des offres, calculés de façon à apaiser le conflit qu'il avait provoqué, à l'empêcher de renaître. Il put alors se vanter d'« avoir fermé en Europe le temple de Janus », dont il avait voulu demeurer le gardien. Le fait est qu'il n'y eut plus, après le traité de Berlin, de guerre européenne, pendant plus de trente ans.

En revanche, l'Orient n'a jamais si peu connu la paix. Conflits de peuples ou de souverains avec leurs peuples, révolutions dans les domaines de « l'homme chaque jour plus malade », ou dans ceux des nations qui ont été constituées de ses dépouilles, guerres entre l'Islam et les chrétiens, entre les chrétiens eux-mêmes, tel a été le spectacle périodique qu'a donné l'Europe du Sud-est après 1878. L'incendie que les hommes d'Etat à Berlin avaient soi-disant éteint s'y est rallumé sans cesse, tantôt par un foyer,

tantôt par un autre, projetant en tous sens des étincelles dangereuses pour la paix de l'Europe.

Les diplomates convoqués par M. de Bismarck s'étaient à peine séparés qu'une lutte sanglante s'engageait entre l'armée autrichienne du général Philippopovitch et les populations de la Bosnie-Herzégovine, musulmanes ou chrétiennes. La guerre dura deux mois (août-septembre 1878), coûtant aux Autrichiens plus de 70.000 hommes et ne se termina que par des exécutions en masse, soigneusement dissimulées à l'Europe, qui s'en fût peut-être émue, et pourtant insuffisantes à prévenir une nouvelle révolte en 1881.

En s'installant à Serajevo et à Mostar, l'Autriche préparait la soumission des Serbes et des Monténégrins à ses lois, de façon à constituer un état yougo-slave dans les Balkans, avant-garde disciplinée et docile de l'influence allemande dans le Levant. Si les Serbes eussent été capables de soutenir la résistance que le Premier Ministre Ristitch tenta d'opposer au plan de domination élaboré par les conseillers de François-Joseph, M. de Kallay et le comte de Khevenhuller, un conflit austro-serbe eût pu succéder à la conquête bosniaque. Mais la Serbie était une nation toute récente de paysans qui redoutaient la guerre. Après deux ans de lutte contre les Turcs, ces soldats agriculteurs désiraient passionément revenir à la terre, vendre leur blé, leurs vins, leur bétail et leurs porcs surtout. La répulsion timide des Serbes contre les Allemands n'était point susceptible de se changer encore en indignation nationale contre les ambitions de l'Autriche.

A défaut du peuple, le ministre Ristitch ne trouvait guère d'appui dans la bourgeoisie, peu nombreuse, peu aisée, et de culture récente. Il fut obligé, d'abord le 9 mars 1880, de renoncer à toute liberté de construire la ligne de chemins de fer qui devait rejoindre la Serbie au Danube et à la mer. Après s'être débattu, il dut accepter les conditions de la Hongrie qui força la Serbie à se relier à la Bulgarie par Nich, à Salonique par Mitro-

vitza. On ne l'avait pas admis aux négociations de la conférence de Vienne qui, depuis le 1er mars, sous la direction de M. de Kallay, réglait les lignes des Balkans.

Les prétentions de l'Autriche-Hongrie à décider, aussi arbitrairement, de ses rapports économiques avec la Serbie furent plus dures et plus étranges encore. La Hongrie, pays agricole, voulait fermer sa frontière aux produits de l'agriculture serbe, tandis que l'Autriche voulait ouvrir à son industrie les marchés du royaume serbe. Il fallut donc que Ristitch se résignât à ruiner son pays pour enrichir par le libre échange l'Autriche, et la Hongrie par la protection. Il résista d'abord, mais fut trahi par le roi Milan qui eut l'art de faire croire aux paysans serbes que la ruine économique dont ils étaient menacés par l'Autriche était due au seul entêtement de son ministre. Quand il eut été renvoyé par le souverain, et que son parti, le parti libéral, fut éliminé aux élections du 12 Décembre qui donnèrent une forte majorité à ses successeurs du parti progressiste, la Serbie se réjouit de sa chute comme d'un bienfait.

La cour de Vienne se réjouit plus encore de tenir, avec le concours de Milan, la Serbie battue et contente. C'était à la fois par menace et séduction que la politique autrichienne avait réussi à faire de celui ci son instrument. Elle pouvait lui opposer Kara Georgevitch qu'elle pensionnait. Elle lui fournissait de quoi satisfaire son goût du plaisir, de la spéculation et du jeu. Elle évitait par ces intrigues le conflit que ses visées ambitieuses auraient pu provoquer. Et le 28 juin 1881, elle obtenait de Milan pour dix ans un traité qui obligea la Serbie, comme un pays de protectorat, à s'interdire toute alliance et toute action militaire qu'elle n'eût pas approuvées.

Au Monténégro, ce fut une autre affaire. Il y avait là un Gouvernement national qui s'appuyait sur la Russie. Pour lui couper toute communication avec le dehors, l'Autriche installa, par une convention avec la Turquie du 21 avril 1879, des garnisons dans le Sandjak de Novi-Bazar

le long de la vallée du Lim, véritable barrière militaire du côté de l'est. Du côté de la mer, vers l'ouest, elle avait tout fait au traité de Berlin pour repousser les Monténégrins dans l'intérieur des montagnes d'Albanie. Si elle leur avait laissé Antivari, c'était à des conditions très onéreuses, avec interdiction de le fortifier, d'y recevoir des bateaux de guerre et avec obligation d'y subir sa police maritime et sa surveillance politique. Elle avait pris le petit port de Spica, et exigé du Monténégro l'abandon de toute la côte jusqu'à Dulcigno. de tout le pays de Scutari qu'il dut rendre en échange de Podgoritza et de Pouz, de Plava et de Gousinié, séparés du littoral par des montagnes de 2000 mètres.

Le souverain du Monténégro s'était résigné. Du moins le 3 février 1879 réclamait-il à la Turquie les districts que le traité de Berlin lui avait cédés. Mais ces districts habités par des populations albanaises et musulmanes sur lesquelles l'autorité du Sultan était faible ne purent, sauf Podgoritza, être occupés par les soldats de Danilo. L'Albanie, ce pays peuplé de tribus que séparent profondément les unes des autres la religion, les haines et les coutumes locales, retrouva tout d'nn coup un semblant d'unité nationale pour résister à la conquête monténégrine. Une ligue musulmane albanaise se constitua, au printemps de 1879, imposa ses ordres aux fonctionnaires ottomans, arma les tribus, pour disputer Gousinié et Plava à l'armée que le prince Danilo y voulut introduire. La Commission européenne, chargée de la délimitation, dut reculer devant ces menaces. Et l'Europe accusa la Porte d'avoir fomenté ce prétendu mouvement national qui remettait en question l'équilibre instable des Balkans.

L'Autriche-Hongrie, et son protecteur le prince de Bismarck voyaient leurs manœuvres et la paix compromises par ce réveil inattendu d'une nationalité, capable de donner l'exemple à celles de Thrace et de Macédoine. A leurs reproches, le Sultan répondit qu'il avait essayé d'imposer l'obéissance aux Albanais et envoyé pour les

soumettre son plénipotentiaire au Congrès de Berlin, Mehemet Ali, pacha de Diakovo et que ceux-ci l'avaient massacré : l'armée turque comptait de nombreux Albanais qu'il devait ménager. Avait-il encouragé cette résistance et feint de la réprimer? Il offrit au Monténégro une transaction, l'échange des villes de la montagne contestées contre un territoire touchant au lac de Scutari à Kastrati, arrosé par la rivière Zem, et se rattachant au nord à Podgoritza. Tout ce qui pouvait rapprocher le petit Etat slave de la mer déplaisait à l'Autriche, d'autant plus qu'en ce pays elle avait une clientèle d'Albanais catholiques, les tribus des Clementi, des Hodi, des Grudi menacées à leur tour. Les fonctionnaires turcs chargés de remettre le territoire aux Monténégrins, complices de ces tribus qui avaient aussitôt fait appel à la Ligue albanaise, le général Hadji-Aman, le chef de la police eurent soin de retirer leurs troupes, pour que les Albanais prissent les devants sur les soldats monténégrins et se fortifiassent dans des positions inexpugnables. Entre Slaves et Albanais la bataille recommençait sous l'œil complaisant des Ottomans qui n'étaient point autrement fâchés d'avoir vu échouer le plan d'installation de l'Autriche à l'Ouest des Balkans (10 avril 1880).

A cette époque, la paix menaçait d'être compromise aussi dans l'Albanie du Sud par les revendications de la Grèce. Le Gouvernement grec, pour donner à l'Europe la preuve de ses sentiments pacifiques, n'avait pas encouragé la révolte des Hellènes insurgés contre la Porte dans les provinces de Thessalie et d'Epire qu'il convoitait. Le Congrès lui avait donné l'espoir d'acquérir l'Epire jusqu'au fleuve Kalamas, et la Thessalie jusqu'au Pénée, Janina et Larissa. Mais le traité n'avait enregistré qu'une promesse de médiation de l'Europe, au cas où la Turquie refuserait de se laisser amputer. Et naturellement, la Porte avait répondu évasivement aux premières demandes de M. Delyannis, ministre du roi Georges (17 juillet 1878). Delyannis s'était alors adressé à l'Europe qui décida la

réunion d'une conférence à Prevesa (février 1879). La mauvaise volonté de la Turquie, appuyée par l'Angleterre et l'Autriche décidées à ne pas laisser renaître un conflit, fit échouer la réunion (10 mars). Le Ministère français, dirigé par un philhellène, Waddington, avait proposé une transaction, l'abandon de Janina aux Turcs, et aux Grecs d'un territoire plus étendu en Thessalie. Encore avait-il fallu près d'un an de négociations pénibles (avril-décembre 1879) pour aboutir à cette transaction que les deux adversaires d'ailleurs repoussèrent.

La querelle de la Turquie et des Grecs, non apaisée, demeurait une menace grave, non plus seulement pour la paix des Balkans, mais pour celle de l'Europe. Au printemps de 1880, elle tournait à un conflit entre l'Angleterre et la France, comme la question du Monténégro ravivait l'opposition du Cabinet russe et de l'Autriche. Sous prétexte de défendre l'intégrité de l'Empire turc, en réalité pour établir son influence à Constantinople, le Cabinet anglais de Salisbury aidait la Turquie secrètement à s'affranchir de l'obligation que le traité de Berlin lui avait prescrite de satisfaire la Grèce. Son agent, auprès du Divan, Sir Henry Layard, reprenant la tradition des Ponsonby et des Stafford Redcliffe, usait de la latitude que lui laissait le Ministère de la Reine pour s'emparer avec Sawas pacha de la direction de la politique ottomane, et la pousser à des refus hautains. La France, bien que dirigée par un Ministre fort prudent, ennemi des violences et des éclats, M. de Freycinet, rappelait avec fermeté à l'Europe, ses obligations envers la Grèce dès le 3 janvier 1880 : « c'est notre intérêt à tous » disait le Cabinet français à M. de Bismarck qui commençait à s'émouvoir lui-même de la perspective d'un conflit dans les Balkans. Le Chancelier donna le 17 mars 1880 son adhésion à un projet de Conférence internationale, arraché non sans peine à lord Salisbury par le Gouvernement français.

L'intervention de l'Allemagne était opportune. Salisbury

cependant poursuivait son dessein. Il prétendit que la Turquie devait participer à la Conférence, pour y défendre ses droits, et s'arrangea en secret pour qu'elle retardât ou empêchât la réunion. M. de Freycinet, pour couper court à cette manœuvre, en appela encore à M. de Bismarck, aux termes du traité même dont il était garant qui avait prescrit une médiation des puissances et non pas un nouveau Congrès : « C'est l'Europe seule qui doit rendre son verdict dans la délibération collective qui se prépare », disait-il à M. de Saint-Vallier, pour que de Berlin le Chancelier fît sentir à Londres son autorité. Salisbury fut obligé de s'incliner, et, dès le mois de mars 1880, on convint que des délégués de l'Europe se réuniraient à bref délai pour arbitrer le différend de la Grèce et de la Turquie. La France avait satisfaction. La Grèce reprenait espoir.

Un mois après, la crise orientale s'élargissait plus qu'on ne l'eût souhaité même à Paris, par un brusque changement de la politique anglaise. Ebranlé par une crise économique, qui n'avait fait que s'accentuer depuis 1875, les assauts des Irlandais, et des échecs en Afghanistan et en Afrique, le Ministère tory de Beaconsfield avait fait appel aux électeurs anglais qui l'avaient désavoué. Gladstone avait repris le pouvoir le 28 avril. Pendant toute sa campagne électorale, il avait attaqué et blâmé l'aide fournie par son prédécesseur aux visées ambitieuses de l'Autriche, aux mesures prises par les Empires allemands contre les nationalités, celles des Balkans surtout. Le 4 mai, son Ministre des Affaires étrangères, Granville, lançait une circulaire qui était un ultimatum véritable aux Turcs, « cette sorte inhumaine de l'espèce humaine, bonne à rejeter, au plus tôt, hors d'Europe ». Et aussitôt, un Ambassadeur extraordinaire, Goschen, était envoyé de Vienne à Constantinople pour remplacer Sir Henry Layard et inviter le Divan à donner aux nations balkaniques des libertés et leurs droits. Pourtant Gladstone voulait encore éviter un conflit avec M. de Bismarck et ses alliés d'Autriche.

Auprès de François-Joseph, il s'excusait du changement d'attitude du Cabinet anglais. Et, afin de gagner les bonnes grâces de l'Allemagne, il propo-ait Berlin comme siège de la Conférence des puissances convoquées pour arbitrer le différend turco-grec. Mais dans l'ensemble, ses paroles et ses actes n'en furent pas moins un encouragement pour les peuples balkaniques que n'avait pas satisfaits le traité de Berlin. Bismarck ne le lui pardonna jamais.

La France elle-même, qui avait trouvé Beaconsfield trop favorable aux Turcs, s'effraya du libéralisme de Gladstone. M. de Freycinet avait escompté que la Conférence se tiendrait à Paris; il appelait « un sacrifice » l'obligation que lui imposait Granville d'accepter un rendez-vous à Berlin pour le règlement d'une affaire où la France seule d'abord avait eu l'initiative. Il redoutait surtout l'extension de la tâche assignée à la Conférence, l'examen des affaires monténégrines, arméniennes, albanaises, d'autres peut-être. N'allait-on pas réveiller toutes les questions, en Orient ?

Le 20 mai 1880, Granville avait exposé de nouveau aux Cabinets son programme d'action diplomatique, une note collective à la Turquie, puis la réunion de la Conférence à laquelle les Turcs seraient appelés « pour recevoir les sommations de l'Europe et apprendre ce qu'ils auraient à céder ». Il avait gagné à son projet le comte de Munster, envoyé de l'Allemagne à Londres, et surtout l'Ambassadeur russe, le prince Lobanof enchanté de voir remettre en question la domination turque dans les Balkans. L'Italie s'y ralliait : « N'élargissons pas le cadre de la Conférence », disait M. de Freycinet assez inquiet. M. de Saint-Vallier appuyait auprès de M. de Bismarck sa politique « prudente et pacifique ».

Les peuples sacrifiés au traité de Berlin se mirent en branle. Le Monténégro poussa sa petite armée vers Scutari. La ligue albanaise s'en constituait une, et à Athènes, le ministère Tricoupis faisait des préparatifs militaires. Les Bulgares s'agitaient en Macédoine.

Quand la Conférence s'ouvrit à Berlin le 16 juin 1880, Granville insista pour l'adoption de son programme. Il avait en secret négocié avec la Russie pour qu'elle l'aidât à constituer une Albanie autonome, en dédommageant le Monténégro avec des territoires d'Herzégovine. L'Italie s'était ralliée à ce projet qu'on appela l'arrangement Corti, avec l'intention d'écarter à la fois la Grèce et l'Autriche des rives de l'Adriatique. L'Autriche n'y pouvait consentir, et Bismarck encore moins, irrité et inquiet de ces encouragements donnés aux peuples des Balkans, jusqu'aux Albanais. Il appuya au contraire le désir exprimé par la France que la Conférence limitât son effort au règlement des frontières grecques. M. de Freycinet indiquait d'ailleurs le 2 juin ce qu'il fallait donner aux Grecs, Janina et Metzovo en Epire, « un point, disait-il, sur lequel on ne peut transiger ». L'Allemagne parut l'admettre quand elle proposa à la France, le 11 juin, de présenter elle-même à la Conférence le tracé de la frontière turco-grecque. Et finalement, Glastone donna ordre, le 12 juin, à son envoyé à Berlin, Odo Russell d'accepter les propositions françaises.

Il semblait alors, le 18 juin, qu'après beaucoup d'hésitations les puissances se fussent mises d'accord pour donner à la Grèce comme frontière septentrionale une ligne partant de l'embouchure du Kalamas, suivant le cours de ce fleuve pour atteindre le Pinde entre Metsovo et Kretschova et suivre ensuite jusqu'à la mer la crête de l'Olympe. Le vœu des Grecs qui obtenaient Janina, Metzovo et Larissa était exaucé et le traité de Berlin, en ce qui les concernait, confirmé. Soutenu par Bismarck, le Ministère français croyait avoir assuré la paix des Balkans et l'avenir de la Grèce (25 juin 1880).

Il eût été possible, en effet, de concilier ainsi les revendications nationales avec le maintien de la paix, si l'Europe, au moment où elle encourageait les Grecs, le Monténégro, les Albanais, avait été résolue à dicter ses conditions aux Turcs, à les leur imposer par la force au besoin. Au len-

demain de la Conférence de Berlin, le 8 juillet, l'Angleterre proposa aux puissances de s'unir dans une action commune et d'envoyer leurs flottes devant Dulcigno pour avoir raison de la résistance concertée du Sultan et des Albanais; la France demanda qu'une démonstration du même genre eût lieu sur les côtes de Macédoine en faveur de la Grèce. Les puissances ne furent pas d'accord pour menacer la Turquie qui essayait d'esquiver les conséquences du traité de Berlin. La résistance vint surtout des cours de Berlin et de Vienne, à qui la politique anglaise, favorable aux chrétiens des Balkans, était suspecte autant que la Russie. De mauvaise grâce elles consentirent à l'envoi des flottes européennes à Gravosa, en exigeant qu'il ne fût tiré aucun coup de canon; elles refusèrent toute entreprise favorable à la Grèce, et, le 10 octobre 1880, rejetèrent définitivement la proposition que l'Angleterre avait renouvelée d'occuper la baie de Smyrne.

Les Turcs, contre la politique de Gladstone, avaient trouvé un défenseur, l'Allemagne, trop heureuse de se substituer à Constantinople dans ce rôle précédemment tenu par Salisbury et Sir H. Layard. Un an auparavant, il avait encouragé la France à soutenir les Grecs; il lui avait laissé « la première place dans les affaires helléniques ». M. de Bismarck pria M. de Saint-Vallier, au mois d'octobre 1880, de se joindre à l'Allemagne pour appuyer la résistance du Sultan aux exigences de la Grèce et des Anglais. Si, après avoir obtenu par la menace des flottes alliées la cession de Dulcigno aux Monténégrins (24 novembre 1880). Gladstone demandait le maintien des flottes dans l'Adriatique, c'était presque sous la dictée du Chancelier que M. de Saint-Vallier écrivait: « Il faut fermer le plus tôt possible la page de cette démonstration navale où nous avons été entraînés par une compromission fâcheuse. On nous entraînera en Grèce, en Arménie pour que l'Angleterre réalise son imprudent programme du 4 mai. Grecs, Albanais, Bulgares guettent l'occasion de la curée de la Turquie. Quand ils verront les flottes qui

auront l'air d'être là pour les soutenir, que ne feront-ils pas ? » « L'Ambassadeur de France, disait M. de Bismarck à Odo Russell, est le meilleur que nous ayons jamais eu. Je désire le garder toujours. Je suis très satisfait de la France dans les questions orientales. »

On eut alors le sentiment en France, on se l'exagéra même peut-être, qu'en soutenant avec l'Angleterre les chrétiens et les Grecs, on s'exposait à l'aventure d'un conflit possible avec l'Allemagne. Le vœu unanime du Parlement et du pays, disait un ordre du jour voté à Paris le 2 décembre 1880, est « le maintien de la paix ». On doit reconnaître aujourd'hui que le brusque revirement de la politique allemande dans ces affaires d'Orient plaça le Ministère français, du mois de juillet au mois de novembre 1881, dans une posture délicate. C'était d'accord avec M. de Bismarck et à Berlin même, que M. de Freycinet avait tracé les frontières des provinces nouvelles d'Epire et de Thessalie attribuées à la Grèce. Peut-être le Ministère grec de Tricoupis, en quête de popularité, se pressait-il trop d'entrer en possession, et de porter en avant l'armée nationale. Le roi Georges s'efforçait de calmer son impatience et secrètement sollicitait la France de l'y aider (juillet 1880). Il prit même sur lui à la fin de septembre de le remplacer au pouvoir par Comoundoros dont il escomptait la modération.

Les Grecs étaient pourtant fondés à considérer l'acte final de la Conférence de Berlin, et leur roi le leur dit, comme un règlement définitif et irrévocable des frontières grecques. Sous la pression de l'Allemagne, l'Europe et surtout la France s'ingénièrent à se libérer de ce texte embarrassant. Et les Hellènes alors avec irritation, les Turcs avec satisfaction virent le Cabinet français adopter, sous la direction de Barthélemy Saint-Hilaire, un système qui « transformait, par une série d'atténuations ingénieuses, la décision de Berlin modifiée à la volonté de Bismarck, en un conseil bienveillant, en un simple vœu optimiste et idéal, en une sorte de dissertation académique, et qui défigurait

ainsi l'authenticité morale d'un jugement européen ». Le revirement de l'Allemagne, qui avait entraîné celui de l'Europe, se trouva imputé par les cabinets d'Athènes et de Londres à la France. D'autant plus que Barthélémy Saint-Hilaire, pour ne pas avouer les vrais motifs de son recul, se fit l'avocat convaincu du système opposé par l'Europe aux espérances de l'hellénisme qui ne le lui pardonna pas. On l'entendit à la tribune française remercier le prince de Bismarck d'avoir au Congrès de Berlin garanti la paix de l'Europe et murmurer l'aveu et le regret que « les suites de ce congrès n'eussent pas été complètement favorables à la cause de l'humanité et de la civilisation ».

La reculade de l'Europe devant la résistance des Turcs appuyée de Berlin compromettait plus la paix peut-être que les espoirs donnés par Gladstone aux nationalités chrétiennes. Malgré les intentions pacifiques du roi Georges et de Comoundouros, la Grèce, à la fin de 1880, arma fiévreusement. Le Sultan massa des troupes en Macédoine. M. de Mouy, ministre de France à Athènes, ne dissimulait pas « ses intenses inquiétudes », et reprochait à la France d'avoir fait fausse route. Le 10 décembre, Barthélemy Saint-Hilaire proposa d'instituer entre les puissances prêtes à s'affronter un arbitrage où la Turquie pouvait entrevoir une révision de l'acte de Berlin et la Grèce l'espérance d'une contrainte exercée par l'Europe sur Constantinople. Cette espérance désarma Comoundoros, bien que vivement combattu à Athènes : la Turquie n'accepta que sous bénéfice d'inventaire, exigeant que l'inventaire se fît dans sa capitale, avec elle et sous son contrôle (17 janvier 1881). L'Allemagne soutint encore cette exigence du Sultan; son ambassadeur, M. de Hatzfeld, déclarait même qu' « on n'obtiendrait le consentement de la Porte qu'en lui communiquant à l'avance la base des concessions territoriales qu'elle aurait à faire ». Il n'ignorait pas qu'elle était résolue à garder Janina, Metzovo, Larissa et Prevesa, les villes principales de l'Epire et de la Thessalie : l'arbitrage, soit, à condition qu'elle fût l'arbitre.

L'Europe et la France reculèrent une fois de plus, au gré de M. de Bismarck, devant le risque d'un conflit toujours menaçant. « La guerre est plus à craindre encore qu'il y a deux mois, disait au parlement Barthélemy Saint-Hilaire ». Le Chancelier allemand, qui ne la souhaitait pas, imagina un expédient : il le proposa à Sir Edw. Goschen envoyé par Gladstone à Constantinople, tandis qu'il traversait Berlin, l'abandon à la Grèce de la Crète, en compensation de l'Epire et de la Thessalie. Ce compromis avait tout au moins l'avantage d'obliger l'Allemagne à démasquer cette politique de secrets encouragements qu'elle donnait à la résistance des Turcs. Il se heurta à l'opposition de l'Italie, rivale de l'hellénisme dans la Méditerranée, et de l'ambassadeur de France en Turquie, M. Tissot, à qui M. de Bismarck ne pardonna pas son échec, et qui fut blâmé à Paris « de sa politique personnelle ». Blâme pour la forme peut-être. Car le ministre des Affaires étrangères écrivait alors de Paris : « voilà qui va donner une immense influence aux Austro-Allemands, non seulement dans les Balkans, mais dans tout l'Orient. Le prince de Bismarck se sera ménagé auprès du Sultan de puissantes intelligences qui lui ont fait espérer le succès. Il est trop prudent pour avoir pris sans cela l'initiative ».

L'initiative de l'Allemagne eut du moins pour conséquence, après qu'elle eut échoué, de l'obliger à faire accepter par les Turcs les concessions nécessaires au maintien de la paix. Ils accédèrent à un autre compromis, préparé à Constantinople par les ambassadeurs des puissances : on leur laissait presque tout l'Epire, Metzovo, Janina et Prevesa, s'ils cédaient Larissa et la Thessalie jusqu'à Volo (24 mai). Comoundouros résigné décida les Grecs à se soumettre, pour ne pas tout perdre, au verdict des puissances en signant sur cette base la convention turco-grecque du 2 juillet 1881. Le ministre français qui lui avait signifié les volontés de l'Europe a écrit plus tard : « ce traité ne réalisait qu'une partie des intentions primitives. L'Europe avait cependant rattaché à un Etat chrétien une province chrétienne

et, momentanément du moins, pacifié la péninsule des Balkans ».

Ce qu'il ne disait pas, c'est que cette solution précaire et péniblement obtenue accentuait le caractère de la politique pratiquée par l'Allemagne au Congrès de Berlin, où, sous prétexte de maintenir la paix en Orient, elle avait sacrifié les nations des Balkans à une entente chaque jour plus étroite entre la Porte, les cours de Vienne et de Berlin. Par l'influence que le prince de Bismarck acquérait alors à Constantinople, et que lui abandonnaient la France tournée vers la Tunisie, l'Angleterre vers l'Egypte, la Turquie échappait aux menaces de la Russie protectrice des chrétiens, mais pour se mettre sous la dépendance des Austro-Allemands. La protection intéressée qu'elle cherchait auprès d'eux ne devait d'ailleurs pas lui suffire.

La création de la nation bulgare au nord, comme les progrès de la Grèce au sud, devinrent, aussitôt après le traité de Berlin, une occasion de conflits et d'incidents. La Russie avait cru qu'il lui suffirait, pour constituer cette principauté nouvelle et pour en disposer, de reprendre la méthode et les règlements organiques dont elle s'était servie dans les principautés moldo-valaques avec le général Kisselef de 1829 à 1833. Elle avait confié cette tâche au prince Dondoukouf-Korsakov invité par le Congrès de Berlin à grouper les notables bulgares, comme Kisselef avait groupé en 1832 les boïars, à gouverner avec eux au profit de la puissance libératrice. S'il eût été excessif de dire avec les Turcs qu'il n'y avait pas de nation bulgare, il était certain que ce peuple de paysans, soumis depuis des siècles aux fonctionnaires du Sultan, n'avait pas de cadres capables de soutenir le régime que proposait ou imposait la Russie. C'était une démocratie rurale, avec des chefs de village et des prêtres qui lui avaient du moins donné des écoles, que le haut commissaire russe devait organiser. Il crut y réussir, en limitant ses droits : il voulut composer l'assemblée qu'il lui proposa, le Sobranié, sur le modèle de l'assemblée serbe, moitié de

députés élus, moitié de membres et de fonctionnaires nommés par le prince. La convention qui se réunit à Tirnovo déjoua son calcul. Elle vota une constitution démocratique par laquelle tout Bulgare âgé de 21 ans était électeur, tout citoyen âgé de 30 ans pouvait être député : une Chambre unique décidait des lois, du budget, et du sort des ministres après avoir élu le prince qui les nommerait (avril 1879).

A se gouverner par elle-même, cette démocratie n'avait point été préparée. Elle manquait d'expérience et de guides. Elle ne pouvait être déterminée que par les idées et surtout les sentiments de race et de religion qui lui avaient procuré sa liberté. Sa joie et ses espérances se confondaient encore avec une vive reconnaissance pour la Russie. La première assemblée offrit la couronne d'abord au commissaire russe, puis elle acclama le prince de Hesse, Alexandre de Battenberg, neveu de la tsarine qui avait combattu à Plevna (29 avril 1879). Mais ce qu'elle attendait de son nouveau prince, c'était moins un statut administratif que l'accroissement des frontières nationales. Pourquoi le Congrès de Berlin avait-il démembré la nation renaissante, en restituant aux Turcs la Roumélie orientale? Les populations bulgares n'acceptaient pas cette séparation, même au prix de l'autonomie administrative sous un prince chrétien. Pourquoi la Macédoine, où les Bulgares se prétendaient la race dominante, comptaient des écoles, un clergé, demeurait-elle sous le joug turc? « Si la Macédoine ne devient pas bulgare, disait-on à Sofia, la Bulgarie ne sera pas constituée. Notre grandeur, notre unité, notre existence comme Etat ne sont qu'à Salonique. »

A peine née, la Bulgarie songeait moins à s'organiser, qu'à s'agrandir démesurément du Danube et de la mer Noire jusqu'à la mer Egée. Les patriotes qui, avant l'indépendance, conspiraient contre la Porte à Bucarest, à Odessa, et à Vienne, Karaveloff, Laski, Stambouloff n'eurent rien de plus pressé en arrivant à Sofia que de con-

tinuer leurs complots au delà, en Macédoine, en Roumélie en vue de nouveaux profits. Quand, au départ des troupes russes, le Sultan voulut, en vertu de l'article 15 de l'acte de Berlin, envoyer des troupes dans les Balkans pour garder la frontière de l'Empire (mai 1879), une révolte préparée entre les Bulgares de Philippopoli et de Sofia l'en empêcha absolument. Et pendant les mois qui suivirent, l'agitation fut telle dans cette région qu'au printemps de 1880, un nouvel incendie parut prochain.

L'inexpérience et les appétits du peuple bulgare l'exposaient, comme la Grèce dans ses débuts, aux intrigues des puissances qui se disputaient l'influence dans les Balkans. Dès le mois d'août 1880, on signalait les encouragements que l'Autriche donnait à l'agitation bulgare à Sofia, en Roumélie et en Macédoine; elle s'efforçait d'attirer à elle le prince de Battenberg, et lui conseillait de s'entendre avec le chef de l'opposition, Karaveloff qui exigeait une action énergique au delà de la frontière. A Pétrograd, on s'inquiétait des menées allemandes, et le panbulgarisme, comme on l'appelait déjà, ne pouvait plaire au tsar que s'il était assuré de garder sous sa tutelle la Bulgarie. Il ne la voulait forte que pour se réserver les routes de la mer Egée convoitées par l'Autriche. La situation du prince Alexandre, entre ses sujets impatients, les grandes puissances jalouses et inquiètes, n'était pas enviable. Après deux ans de règne, il vérifiait la portée des propos que lui avait tenus le prince de Bismarck : « Allez-y toujours, cela vous laissera des souvenirs. »

Il ne crut pouvoir mieux faire en 1881 que de recourir à un coup d'état contre la démocratie bulgare. Le 9 mai 1881, il suspendit la constitution, et demanda au tsar de la réformer. La révision eut lieu le 13 juin 1881 ; elle instituait un Conseil d'Etat qui limitait les pouvoirs de l'Assemblée populaire. Alexandre Ier livrait le gouvernement au général russe Ehrenroth qui était demeuré à Sofia pour organiser l'armée bulgare.

La démocratie bulgare cependant ne désarmait pas,

tandis que ses visées persistantes d'annexion inquiétaient l'Europe. Elles faillirent déterminer une prise d'armes des Serbes dès le mois de juin 1881. La Russie, cependant, en confisquant aux Bulgares leurs libertés à l'intérieur, semblait au dehors se préparer à les satisfaire; l'Allemagne et l'Autriche se déclarèrent alors disposées à permettre au tsar, après la lui avoir refusée à Berlin, la constitution d'une grande Bulgarie, pourvu que l'Autriche fut autorisée à prendre la Bosnie et le Sandjak de Novi-Bazar. Cela devint, le 16 septembre 1881, la base d'un véritable traité de partage négocié contre la Turquie entre les Empires allemands et la Russie sous la forme d'un accord de neutralité bienveillante (18 juin 1881) conclu pour trois ans, qui fermait les Détroits à l'Angleterre au cas où cette puissance pousserait les Turcs à la résistance. Par une convention annexe du 27 septembre, « ces trois puissances, y était-il dit, ne s'opposeront pas à la réunion éventuelle de la Bulgarie et de la Roumélie (art. 4), ni à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine (art. 1er). » Des acquisitions territoriales étaient promises aux Serbes sur leurs frontières méridionales, à l'exception de Novi-Bazar. Ces arrangements secrets de la diplomatie des trois Empereurs n'étaient guère conformes au traité de Berlin. Mais ils venaient singulièrement aider le prince de Bulgarie à gouverner ses sujets sans leur avis et pour leur bien, au gré surtout de la politique russe.

Les Bulgares cependant ne se laissèrent ni séduire, ni convaincre. Alexandre de Battenberg sollicita du tsar une intervention plus énergique encore. Encouragé par Berlin et par Vienne, le tsar envoyait en avril 1883 de Pétrograd deux de ses généraux, Soboleff et Kaulbars pour gouverner la Bulgarie. Ils la gouvernèrent tellement comme une province russe, qu'au bout d'un an Alexandre Ier n'était plus maître chez lui, ni de ses sujets exaspérés, ni de ses ministres russes. Ses plaintes à Pétrograd, accompagnées de fréquentes demandes d'argent, mécontentèrent Alexandre III. Il eût fallu à

Sofia un homme d'état : la Russie n'avait envoyé qu'un jeune prince besogneux et nerveux, avec des conseillers arrogants et maladroits. « Elle a commis de lourdes fautes, disait plus tard M. de Giers. Elle a été à la fois trop ardente et trop exigeante vis-à-vis du petit peuple qu'elle avait aidé à s'émanciper. Elle a eu la main lourde et maladroite. » Le dernier mot devait rester à la démocratie bulgare, dont les chefs, Karaveloff et Zankoff revinrent en faveur auprès d'Alexandre de Battenberg. Le 11 septembre 1883, les ministres russes Soboleff et Kaulbars étaient congédiés et la constitution de Tirnovo rétablie. On prévoyait dans les chancelleries d'Europe que la réconciliation du prince avec ses sujets pourrait bien se faire aux dépens de la paix des Balkans. La Russie s'indignait d'avoir été ainsi mise à l'écart.

Conseillé et entraîné par Karaveloff, Alexandre Ier réussit pendant deux ans à endormir les soupçons des puissances. Il se fit humble auprès du tsar mécontent, accepta encore un ministre de la guerre russe, Cantacuzène. Il s'efforça de regagner l'Autriche qui lui reprochait de ne point chercher son point d'appui à Vienne. Il sollicita les bonnes grâces de la Prusse et la main d'une fille de l'Empereur Frédéric, petite-fille de la reine Victoria qui s'intéressait à la famille Battenberg. Les puissances allemandes ne dédaignaient pas entièrement ses avances. Il fut alors brusquement appelé en Roumélie par une révolte qui s'était préparée d'abord malgré lui, et il dut proclamer à Philippopoli, le 18 septembre 1885, l'union des deux provinces que le traité de Berlin avait séparées.

La guerre allait cette fois éclater dans les Balkans où toute une coalition se forma contre la Bulgarie. Les Serbes, dès la fin de septembre, se préparèrent à lui disputer la Macédoine : prétexte ou occasion, qui en 1881, puis en 1884, avait failli servir déjà. Le roi Milan fut menacé d'une révolution s'il n'armait pas. Les Grecs qui, depuis leur déception de 1881, avaient repris un instant

espoir au temps du ministère Gambetta, favorable à l'hellénisme et disposé à une action concertée avec l'Angleterre en Orient, n'attendaient qu'un signal et réclamèrent immédiatement, le 2 octobre, l'Epire, la Crète, même la Macédoine déjà disputée entre les frères Slaves. « Le vieux principe de l'intégrité de l Empire ottoman, pareil à un tableau défiguré par des retouches successives, était presque partout méconnaissable et méconnu. Pour les populations chrétiennes des Balkans l'heure de la revanche sur les arrangements de Berlin semblait avoir sonné. »

On eut alors un spectacle singulier en apparence : la Turquie, directement atteinte dans ses droits, et menacée dans son intégrité par les Bulgares ou leurs rivaux, se montra prête à négocier avec Alexandre Ier; la Russie qui avait à San Stefano imposé au Sultan la Grande Bulgarie s'irrita de la voir réalisée en dehors d'elle, contre elle. Le tsar ne devait point le pardonner à son protégé qu'elle traita désormais en ennemi. Alexandre III rappela tous les officiers qui avaient constitué l'armée bulgare au moment du danger. Le Sultan et le tsar avaient de part et d'autre compris qu'une Bulgarie, affranchie de la politique russe au point de lui dissimuler l'entreprise de Roumélie réalisée sans le moindre souci de ses colères, était pour les Russes un plus solide obstacle sur la route du Danube à Constantinople que les protocoles de Berlin modifiés d'ailleurs par les traités secrets de 1881 et de 1884. Les puissances européennes n'étaient point mécontentes de la déception du tsar qui voyait « partir contre lui-même des mines et des torpilles posées par ses soins ».

La Grande-Bretagne, toujours si favorable à l'intégrité de l'empire ottoman, adopta les Bulgares, au moment où Alexandre III les menaçait. Salisbury, contre cette menace, dressa l'opinion publique anglaise « résolue à ne pas permettre l'écrasement des jeunes races chrétiennes des Balkans ». L'Allemagne et l'Autriche étaient fort loin, et pour cause, de s'associer aux colères du tsar. La France

seule l'approuvait discrètement, devinant dans les événements de Bulgarie des manœuvres anglaises, qu'elle désavouait. A Pétrograd, où on lui en sut gré, puis dans la conférence des Ambassadeurs qui se réunit à Constantinople, le 4 octobre 1885. ce fut pour la forme que l'Europe proclama la nécessité d'imposer aux Bulgares le respect du traité de Berlin. L'Angleterre ne tarda pas à proposer en leur faveur un compromis, la nomination du prince de Bulgarie comme gouverneur de Roumélie, union personnelle au profit de Battenberg qui sauvegardait la souveraineté du Sultan, transition déguisée pourtant vers l'union réelle des deux principautés. Le Sultan consentit à l'examen de ce projet par la Conférence des Ambassadeurs : il ne souhaitait pas la guerre avec la Bulgarie. Alexandre III ne souhaitait pas la guerre davantage, mais il repoussait le compromis, s'il devait favoriser la fortune du prince de Battenberg dont il soupçonnait les relations avec l'Angleterre, comme une trahison envers la Russie et lui-même.

Sur ces entrefaites, le 14 novembre 1885, le roi de Serbie, Milan envahit la Bulgarie par Tsaribrod et Radomir avec une armée assez nombreuse, qui semblait, en tous cas, supérieure à l'armée toute récente créée par les Russes et abandonnée par eux. L'Autriche paraissait encourager l'entreprise des Serbes, ces clients qu'elle n'était point fâchée de détourner de Salonique. Ses envoyés à Berlin et à Constantinople laissèrent pressentir, la veille de l'attaque, qu'il serait bon de procurer au roi Milan une compensation à l'union des principautés qu'elle approuvait. Pour la lui procurer, ils désignaient d'avance la région de la Macédoine voisine de Pirot. Ces intrigues accrurent encore l'irritation du tsar qui sentait son influence menacée par tous ces partages réglés en dehors de lui dans les Balkans. Elles inquiétèrent aussi l'Italie qui démasquait ainsi déjà son intention de disputer aux Slaves l'Adriatique. Enfin l'élan de la Serbie était un exemple bien tentant pour la Grèce que M. de Bismarck songeait

déjà à menacer le 3 octobre 1885 d'une intervention franco-anglaise au Pirée « pour localiser l'incendie », et qui pourtant mobilisait.

Les victoires inattendues et décisives du prince Alexandre à Svlinitza (17 novembre) et à Pirot (19 novembre 1885) sur les Serbes, résultats d'une guerre de quinze jours à peine, justifièrent auprès de ses sujets l'initiative qu'il avait prise. La Serbie vaincue et impuissante, les Bulgares voyaient s'ouvrir les routes de Macédoine. L'Autriche alors leur fit savoir en termes comminatoires que, s'ils continuaient d'avancer, ils se trouveraient en présence de l'armée impériale. Elle imposa le 10 décembre 1885 un armistice.

Ce fut alors par la Grèce, irritée des progrès de la Bulgarie, que la paix se trouva compromise, et plus sérieusement qu'en 1881. Puisqu'on violait le traité de Berlin, n'était-il pas nécessaire d'en réviser les clauses auxquelles la Turquie s'était soustraite? Pourquoi tant de complaisance pour Alexandre de Battenberg et de menaces dès le premier jour aux Hellènes, dont se révoltait leur fierté? L'Angleterre qui, à la conférence de Constantinople, s'efforça d'obtenir au mois de janvier 1886 le consentement du tsar à la nomination du prince bulgare en Roumélie, envoyait ses cuirassés à la Sude, et gourmandait à Athènes le ministre Delyannis. La politique anglaise avait été de nouveau dirigée dans les six derniers mois de 1885 par lord Salisbury dont l'hostilité aux Hellènes, susceptibles de recueillir l'héritage de la Turquie dans la Méditerranée orientale, s'était si fortement marquée au Congrès de Berlin, appuyée par le prince de Bismarck. La Grèce crut que le retour de Gladstone au pouvoir en 1886, la présence au Ministère français de M. de Freycinet, leur champion en 1881, hostile encore en 1885 aux mesures coercitives proposées par Salisbury et M. de Bismarck, favoriseraient leur entreprise. Le ministre Delyannis appela en mars 1886 jusqu'aux dernières réserves à la frontière de Thessalie, où la Turquie se préparait secrètement une revanche.

La Grèce se trompait sur les intentions du parti libéral anglais que lord Roseberry dirigeait auprès de Gladstone dans un sens moins favorable aux nations balkaniques : le 27 avril 1886, elle reçut des puissances un ultimatum qui la menaçait d'un blocus prochain. La seule initiative que la France eût risquée en sa faveur, c'était de la solliciter directement par une note beaucoup plus amicale de prévenir la remise de l'ultimatum en désarmant sans délai. La Grèce eût gagné à céder aux conseils que la France lui fit parvenir le 23 avril par M. de Mouy. Peut-être Delyannis prit-il trop de temps pour les accepter. Quand il les eut acceptées enfin, le 25 avril, les envoyés de l'Angleterre et de l'Allemagne trouvèrent dans ses hésitations un motif spécieux à déclarer que la capitulation de la Grèce arrivait trop tard, et ne pouvait plus lui épargner les humiliations. Le 27 avril 1886, une escadre européenne, où l'on ne vit pas du moins de vaisseaux français, parut sur la côte de l'Attique. Les Ambassadeurs, quittant la Grèce, la déclarèrent le 7 mai en état de blocus, jusqu'à ce qu'elle eût procédé à la démobilisation. Menacée de ruine par ce blocus, la Grèce n'avait qu'à se soumettre. Delyannis se retira; après quelque délai, Tricoupis, son adversaire, consentit à se charger de la liquidation. Il négocia avec l'Angleterre : le 8 juin 1886, les Hellènes avaient désarmé.

La leçon était plus rude encore que celle de 1881 ; elle n'était pas mieux faite pour corriger le peuple grec de son obstination à revendiquer ses droits dans le partage de la Turquie qui se continuait en Egypte, en Roumélie, et dont l'Angleterre l'excluait par la force. « Quoiqu'il arrive, écrivait alors l'historien grec Bikelas, il y a et il restera là-bas dans cet Orient chrétien des droits basés sur la justice. Et ces droits sont bien autrement puissants et durables que les droits basés sur les traités, c'est-à-dire sur la force ». Les revendications de la Grèce avaient été contenues par l'Europe. La paix conclue de cette manière n'en demeurait pas moins précaire.

Bien précaire aussi fut l'arrangement qui s'était fait à Bucarest le 17 février 1886, et ensuite le 3 mars à Constantinople. Le tsar Alexandre III, mécontent que la Turquie eût paru concéder à Top-Hané, en dehors de lui, au prince des Bulgares soutenu par l'Angleterre l'acquisition de la Roumélie, rompit ses relations avec la conférence de Constantinople. Il ouvrit en Roumanie des négociations entre Turcs, Serbes et Bulgares. Le roi de Serbie fut obligé, le 17 février 1886, de renoncer à ses ambitions que la défaite n'avait pas encore corrigées. Et son vainqueur, poursuivi de la haine du tsar, se sentit également menacé par la décision imposée à la Turquie de nommer le gouverneur de la Roumélie pour cinq ans seulement avec le consentement exprès de l'Europe et de ne point désigner Alexandre de Battenberg. On voulait de Pétrograd avertir les Bulgares, que le seul moyen de réaliser en Roumélie leurs ambitions était d'abandonner leur prince. Conseils et menaces échouèrent pourtant, à Constantinople. Le 5 avril 1886, la Conférence reconnut Alexandre comme gouverneur de Roumélie. A Sofia, l'Assemblée bulgare réunie, le 14 juin 1886, aux députés venus de Roumélie, acclama Alexandre et l'union définitive des deux principautés.

Peu de temps après, le 21 août 1886, un complot militaire, dirigé de Russie par le ministre de la Guerre, le Directeur de l'Ecole militaire bulgare et des officiers instruits dans les armées russes, éclatait contre le prince de Bulgarie, enlevé la nuit dans son palais et conduit à la frontière. On a dit que le complot faisait partie d'un plan d'ensemble récemment concerté entre la Russie et les Empires centraux. Guillaume Ier et François-Joseph s'étaient rencontrés à Gastein le 8 et le 9 août 1886 avec leurs ministres, Kalnoky et Bismarck. Ils avaient décidé de laisser, pourvu que le Bosphore et Constantinople demeurassent aux Turcs, et un port sur la Méditerranée à l'Autriche, la puissance russe absorber l'est des Balkans. Singulier encouragement pour le tsar à briser par une réplique brutale, l'en-

tente formée à Constantinople entre l'Angleterre et la Turquie, en faveur du prince de Battenberg et contre lui.

Parmi les hommes politiques de Sofia, certains pensaient que l'union avec la Roumélie, et le salut même de la nation exigeaient une réconciliation avec le tsar; Zankoff approuva et remercia les auteurs du complot. D'autres, plus clairvoyants peut-être, en tout cas plus hardis, Karaveloff et surtout Stambouloff, démêlaient les causes profondes et durables de l'hostilité d'Alexandre contre le prince, « coupable d'avoir favorisé par sa propre indépendance l'indépendance de la Bulgarie et ses progrès ». Pour l'avenir de leur pays, un défi au tsar leur parut préférable à une capitulation. Stambouloff, ralliant des troupes et des officiers patriotes, réinstalla Alexandre de Battenberg à Sofia, le 30 août 1886.

Tout le monde crut en Europe qu'Alexandre III relèverait le défi et que la guerre reprendrait dans les Balkans. Le prince de Battenberg s'efforça de le fléchir et de se porter médiateur entre les Bulgares et la Russie. La réponse du tsar fut presque un ordre d'abdication, avec des menaces pour ses sujets. La presse de Pétrograd annonçait l'occupation prochaine de la Bulgarie. Seule l'Angleterre paraissait d'humeur à s'opposer à cette occupation qui acheminait la puissance russe vers les Détroits. Dans les derniers jours du mois d'août 1886, le prince héritier d'Allemagne, Guillaume, qui avait participé aux entretiens de Gastein, était parti au devant du tsar Alexandre III à Brest-Litowsk pour l'assurer que les Empires centraux s'accordaient à lui offrir Constantinople et les Dardanelles. L'offre risquait d'entraîner un conflit entre les Anglais et les Russes, dont les puissances allemandes attendaient peut-être, comme au Congrès de Berlin, de nouveaux profits. Sans la sagesse du souverain slave, après dix ans la guerre eût de nouveau éclaté dans l'Empire ottoman par les intrigues du chancelier allemand. Alexandre III, malgré sa déception en Bulgarie, refusa l'offre perfide qui lui venait de Berlin. « Je prendrai

Stamboul quand il me plaira. Je n'ai pas besoin du consentement du prince de Bismarck. »

D'autre part, soit qu'il eût pensé, soit qu'il fût invité par ses ministres à prévenir la lutte inégale et sacrilège entre la grande puissance slave, et sa jeune sœur balkanique, Alexandre de Battenberg renonça, le 3 septembre 1886, à ses droits qui étaient incontestables. L'émotion que sa retraite provoqua en Bulgarie était faite de regrets, mais aussi de craintes pour l'avenir de la nation. La chute d'Alexandre de Battenberg avait été décidée à Pétrograd depuis le jour où, sur les conseils de Karaveloff et de Stambouloff, il avait servi les aspirations nationales, contraires aux desseins de la politique russe. Il ne fallait pas davantage à cette politique de nation forte à l'est des Balkans qu'il ne fallait à la politique de l'Angleterre une Grèce agrandie sur les rives de la mer Egée. Les nations chrétiennes de l'Empire turc, on l'avait bien vu au traité de Berlin, n'étaient admises par l'Europe au partage de cet Empire qu'à titre précaire, comme des pions utiles aux manœuvres compliquées par lesquelles l'Angleterre, la Russie et l'Autriche jouaient leur partie dans ce domaine si malaisé à partager.

L'abdication du prince de Battenberg ne résolvait rien en Bulgarie. Il fallait à la Russie plus encore, l'abdication du peuple bulgare lui-même. Les Régents chargés à Sofia de l'intérim, Stambouloff, Mutkuroff et Karaveloff eurent l'air de préparer cette dernière capitulation quand ils demandèrent au tsar l'envoi à Sofia d'un haut-commissaire russe, pour les assister de ses conseils. Le tsar leur adressa le général Kaulbars, frère de celui qui avait déjà si mal réussi à Sofia. Ce choix marquait l'intention bien arrêtée du Gouvernement russe de remettre en tutelle ces Bulgares indociles qu'il crut trop aisément avertis et résignés à tout. Mais les Régents de Sofia, malgré leur apparente soumission, entendaient sauvegarder l'indépendance de la nation et, pour y réussir, ce fut à la nation elle-même qu'ils s'adressèrent. Ils convoquèrent immédia-

tement les députés, même ceux de Roumélie. Surpris, le général Kaulbars prétendit empêcher la réunion de l'Assemblée populaire, casser même les élections. Il révoqua brutalement les fonctionnaires et mit le pays en état de siège. Alors les Régents protestèrent auprès des cours européennes : quel motif et quel droit la Russie avait-elle de traiter la Bulgarie en pays conquis? Dans leur recours à l'Europe, ils escomptaient surtout l'aide de l'Angleterre, dont les intérêts se heurtaient alors dans tout l'Orient, en Afghanistan, à Batoum, au Bosphore, avec les exigences de la Russie.

A leur appel, l'Angleterre, dirigée par des hommes d'Etat tels que Salisbury et lord Randolph Churchill, eût peut-être répondu, si elle n'avait soupçonné et craint le risque d'une entente entre le tsar Alexandre III et les souverains de Berlin et de Vienne, un partage des Balkans en dehors d'elle, et contre elle. Le chancelier allemand était une puissance avec laquelle on était, à Londres, habitué à compter. Son attitude était énigmatique. Indifférent au sort du prince de Battenberg, qu'il traitait presque avec mépris, il ne paraissait pas moins indifférent aux affaires bulgares. Au fond, il n'était pas autrement fâché, depuis qu'Alexandre III avait brutalement repoussé ses offres de collaboration, des embarras qu'il s'était créés à Sofia par la maladresse de ses agents. Il constatait, non sans plaisir, que le tsar, avec un homme comme Kaulbars, incapable de mettre sur sa main de fer un gant de velours, s'était engagé dans une impasse. Mais à Londres, on pouvait redouter que l'Allemagne n'aidât Alexandre III à en sortir par une démarche décisive et violente.

La démarche acceptable pour l'Europe que le Gouvernement russe aurait pu faire, il ne semblait pas la vouloir faire. Il ne proposait pas aux Bulgares le souverain dont ils avaient besoin, et qui eût pu être un client de sa politique. Si l'Assemblée de Sofia offrit la couronne au prince Valdemar de Danemark, beau-frère du tsar, le 10 novembre 1886, on contesta à Pétrograd la légiti-

mité de ce choix, qui aurait dû être tenu pour une avance cependant à la Russie. Les mois passaient : il paraissait de plus en plus évident qu'Alexandre III et ses conseillers prétendaient réduire la démocratie bulgare et ses chefs à un régime d'obéissance passive, pour en disposer comme ils voudraient le moment venu, au besoin par la force. Le bruit se répandit, au milieu de novembre 1886, qu'une flotte russe allait appareiller de Sébastopol pour occuper sur la mer Noire les ports de Bourgas et de Varna.

Bien que cette menace ne se réalisât pas, elle eut pour effet de procurer aux Régents bulgares les sympathies et les appuis qu'ils cherchaient en vain auprès des Cabinets européens. L'Autriche-Hongrie surtout s'émut. Le 18 novembre 1886, le comte Kalnoky, appuyé par le premier ministre de Hongrie, le comte Tisza, déclara à Budapest que l'Empire, pour la liberté de la mer Noire, « prendrait résolument position contre la Russie ». Et, d'accord avec lui, le comte Robilant demanda hautement qu'on rappelât les Russes « au respect des traités ». Ces déclarations, qui firent sensation en Europe, étaient de nature à rassurer les hommes d'Etat anglais sur les risques qu'ils avaient jusqu'alors redoutés d'avoir à lutter seuls contre la Russie dans les Balkans et les Détroits. Ils firent connaître leur intention de suivre l'Autriche et l'Italie, pour la protection de la mer Noire. « La question bulgare est passée aux mains de l'Europe », disaient à Sofia les Régents qui se voyaient avec joie délivrés déjà des Russes par une crise européenne. Dans bien des Chancelleries, on crut alors à une guerre prochaine.

Entre les deux camps, d'où les puissances s'affrontaient, le prince de Bismarck hésitait à prendre parti; ses hésitations tenaient les adversaires en suspens. L'Autriche-Hongrie s'entendait dire de Berlin que ses craintes étaient excessives, « la Russie s'étant engagée d'honneur à ne pas occuper la Bulgarie ». Mais le tsar Alexandre III recevait aussi d'Allemagne des conseils de modération qui le

décidèrent enfin à rappeler de Sofia son agent trop brutal, le général Kaulbars (20 novembre 1886). La Bulgarie respira, échappant à la tutelle russe, se constituant lentement, comme la Turquie avait depuis cent ans vécu, grâce aux rivalités des puissances. Mais son avenir, comme la paix de l'Europe, demeurait à la merci de ce qu'il y avait toujours de mystérieux dans les desseins du Chancelier de fer, à l'égard surtout des nations balkaniques, qui, pour lui, ne comptèrent jamais.

Bismarck l'a dit et redit : dans le partage de la péninsule inévitable, la région orientale des Balkans lui semblait un domaine réservé jusqu'à Constantinople à l'influence de la Russie qu'il entendait ainsi rejeter vers l'Est et vers l'Asie. Mais il voulait obtenir d'elle un prix digne de cette importante concession, l'assurance formelle, à laquelle les tsars se refusaient toujours depuis 1873 de laisser à sa politique les mains libres sur la frontière allemande des Vosges. Au mois de janvier 1887, Bismarck renouvelait à Pétrograd la démarche dont le prince Guillaume avait déjà été chargé sans succès six mois plus tôt. Par une voie « sûre, confidentielle, et extra-officielle », il pratiqua encore auprès d'Alexandre III un *sondage* pour savoir « si son penchant pour la Russie avait chance d'être payé de retour, d'une amitié réciproque : « *Gegenliebe* ». La phrase était charmante pour définir le marché qui eût coûté à la Bulgarie son indépendance, à la Turquie les Détroits, et la paix à l'Europe, en échange d'une neutralité garantie à l'Allemagne en cas de conflit avec la France, ce que Bismarck appelait la « sûreté de l'Empire ». Il avouait alors à son confident Radowitz que le tsar avait refusé le marché. De dépit il refusait, disait-il, de se mêler aux querelles des Anglais et de la Russie, à la crise orientale provoquée par la politique d'Alexandre en Bulgarie.

La vérité fut qu'alors il se prépara à exploiter cette crise, mais autrement. Ce qu'on lui refusait à Pétrograd contre la France, il le demanda à Londres, et l'obtint

d'une façon détournée par son ministre, le comte de Hatzfeld, « le meilleur cheval de son écurie ». Au moment où l'Allemagne promettait à l'Italie, pour renouveler la Triple Alliance, des conquêtes méditerranéennes aux dépens de la France, Nice, la Corse, la Tunisie (20 février 1887), le comte de Hatzfeld se faisait l'honnête courtier d'accords secrets que Salisbury passait à Londres avec l'Italie, l'Autriche et même l'Espagne, pour chasser les Français de la Méditerranée, et rejeter les Russes dans la mer Noire. A Berlin, précipitant par une nouvelle loi militaire qu'il imposait au Reichstag les armements de l'Empire, le chancelier allemand envisageait l'éventualité favorable d'une guerre européenne qui pouvait surgir d'un incident sur les Vosges ou dans les Balkans. « Par les complications orientales, écrivait alors à l'empereur Guillaume son ambassadeur à Paris, le comte de Munster, pour le mettre en garde contre les desseins de Bismarck, la possibilité d'une guerre qui bientôt éclaterait semble se rapprocher » (5 janvier 1887).

La question bulgare restait ainsi, au printemps de 1887, un grave péril pour la paix de l'Europe. Le tsar Alexandre III « rongeait son frein », incapable de se résigner à l'indépendance d'une nation que la Russie avait émancipée pour s'en servir, mais décidé à ne pas risquer une entreprise de vengeance qui, par la guerre ou la négociation, eût procuré à l'Allemagne la domination du continent. L'Angleterre et l'Autriche, aidées par l'Italie, encouragées de Berlin, guettaient l'heure des compensations, inquiètes cependant d'un brusque rapprochement, toujours possible, entre les Hohenzollern et les Romanoff, qui allait, en effet, se produire au mois de juin.

Peu à peu cependant, délivré du général Kaulbars et de la tutelle russe, le Gouvernement de Stambouloff s'emparait de la Bulgarie et y constituait une dictature brutale, mais nationale. Il réprimait impitoyablement toute tentative de soulèvement, fusillait à Silistrie et à Roustchouk les officiers qui intriguaient en faveur de la Russie. Il n'épar-

gnait même pas des compatriotes, s'ils lui résistaient après l'avoir aidé, comme Karaveloff ou Zankoff, victimes de ses brutalités. A coups de cruautés et d'exactions, le dictateur libéral national, « créait la Bulgarie aux Bulgares ».

Pour achever son œuvre, il lui fallait trouver un prince : la nation ne pouvait le choisir « librement » disait le traité de Berlin qu'avec l'assentiment de l'Europe. La Russie venait d'indiquer comment elle comprenait cette liberté. L'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne, que les Régents sollicitèrent cinq mois durant, de décembre 1886 à mai 1887, de leur désigner un souverain, hésitèrent encore à braver l'obstination du tsar. Il parut bien pourtant que la cour de Vienne ne fut pas étrangère à la décision que prit le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, petit-fils de Louis-Philippe, alors officier dans l'armée hongroise, de répondre à l'appel du Sobranié, le 7 juillet 1887. La chancellerie russe entra en possession, cinq mois plus tard, d'une correspondance échangée aux mois de juin et d'août 1887, entre Ferdinand et sa mère Clémentine qui lui faisait connaître la résolution prise entre les associées de la Triple Alliance de soutenir sa cause comme conforme à leurs intérêts et à la paix de l'Allemagne. Passant par Berlin, en novembre, Alexandre III interrogea presque brutalement M. de Bismarck qui protesta et se prétendit victime d'une intrigue française.

Pour prouver son innocence, celle de ses alliés, et la fausseté de ces pièces, il fit insérer, le 1er janvier 1888, les *Lettres bulgares* au « Moniteur officiel » de l'Empire allemand. Si les documents eussent été des faux, faisait remarquer l'ambassadeur russe Schouvaloff le prince Ferdinand les eût désavoués, tout le premier. Il ne le fit pas et, plus tard, dans l'entourage du chancelier, on avoua presque la fausseté non des pièces, mais de son démenti.

Le complot avait été bien monté. Pour ne pas gêner ses protecteurs, le nouveau souverain ne sollicita pas leur

consentement. Il s'en fut d'abord demander à la Porte confirmation de son élection qu'en sous-main les cours allemandes lui procurèrent. Puis, quand le tsar en demanda l'annulation, ce fut l'Italie qui fit opposition le 18 août 1887, M. de Bismarck approuvant bruyamment, et l'Autriche restant sur la réserve. Deux mois après, l'Italie et l'Autriche autorisèrent leurs agents à Sofia à entrer en relations avec le prince à qui les Bulgares firent un accueil chaleureux. Dans le duel qu'elle avait engagé avec le prince de Battenberg, avec les chefs de la démocratie bulgare, la Russie était nettement vaincue. Elle avait, par ses prétentions excessives à Sofia, donné l'influence à un prince allemand, secrètement appuyé par la Triple Alliance et l'Autriche, et leur obligé.

On se demanda alors si Alexandre III accepterait encore cette défaite, l'humiliation que lui infligeaient la Bulgarie et ses protecteurs. Il avait exigé de la Porte qu'elle s'unît à lui pour chasser de Sofia immédiatement Ferdinand de Cobourg et y installer un commissaire russe, le général Ehreuroth chargé de procéder au choix d'un nouveau souverain. La Turquie hésitait entre ses sommations et les colères de l'Europe qui l'avertissait de n'y point céder. Bismarck, qui, depuis 1884, s'efforçait d'épargner à l'Empire allemand l'hostilité de la Russie, et se trouvait en 1887 poussé par son entourage et le parti militaire à des démarches hostiles à la France, lors de l'incident Schnœbelé, renouvelait à Pétrograd des déclarations de sympathie et d'amitié. Il venait par l'acte secret du 18 juin 1887 de consentir à livrer la Bulgarie et les Détroits aux Russes, pourvu que ceux-ci voulussent bien, d'autre part, lui laisser toute liberté contre la France.

« Nous en avons assez d'être domestiqués » redisait à Berlin l'Ambassadeur Schouvaloff. Bien que très lié avec les Bismarck, il regrettait alors ses complaisances au Congrès de 1878, et déjà conseillait et cherchait un rapprochement avec la France, Se méfiant, comme son ministre des avances de l'Allemagne, le Tsar la mit en

demeure de se prononcer entre l'Autriche et lui. Les sympathies du prince de Bismarck ne pouvaient aller jusqu'à la rupture du pacte austro-allemand sur lequel reposait depuis dix ans toute la politique germanique. Les colères de la Russie pourtant l'inquiétaient, de même qu'à Vienne l'empereur François-Joseph inclinait aux mesures les plus graves que ses conseillers militaires lui proposaient, « comme précaution, disaient-ils, contre le péril russe ». Le roi de Suède, proche parent de Guillaume Ier, informait alors la France que l'Autriche, appuyée par l'Allemagne, était à peu près résolue, pour prévenir la Russie et sa réorganisation militaire, à déclancher une offensive redoutable pour la paix de l'Europe dans les Balkans au printemps de 1888. Plus encore qu'à l'automne de 1886, et toujours pour la question bulgare, les puissances européennes envisageaient l'éventualité d'un conflit et s'y préparaient par la diplomatie ou par les armes.

A cette date, avec la question bulgare, ce fut une nouvelle crise de l'Orient qui, dix ans après le Congrès de Berlin, parut à la veille d'éclater, toujours ouverte, toujours posée par les revendications des races et les rivalités des Etats. La chancellerie allemande, comme toujours, protestait de son unique souci d'éviter à l'Europe les malheurs d'une conflagration générale. C'était soi-disant avec cette intention qu'elle s'employait à maintenir les accords établis par ses soins depuis un an entre les puissances méditerranéennes, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche-Hongrie. Ce n'était cependant pas à son insu que le Ministre italien Crispi, toujours en quête d'aventures et de conquêtes, soit sur la France, soit en Orient, donnait à ces accords une tendance nettement offensive. « C'est l'intérêt de l'Angleterre, écrivait Herbert de Bismarck, de se rattacher plus étroitement que jamais à l'Autriche et à l'Italie, et d'accueillir les suggestions de M. Crispi ». Le 1er octobre 1887, le complice de M. de Bismarck venait à Friedrichsruh prendre ses conseils et des assurances favorables à son entreprise. « Il n'avait pas, disait-il au retour, au

ministre autrichien, le baron Bruck d'autre envie que la paix, mais il était prêt, si la paix n'était pas possible, à l'action, énergiquement. » Le 18 octobre, les ministres d'Angleterre, d'Italie et d'Autriche réglèrent à Constantinople les bases d'un accord à trois, d'une coalition qui, par certaines exigences, prenaient déjà la forme d'un ultimatum à la Russie et aux Turcs. Cinq articles, du 3e au 8e étaient nettement destinés à empêcher, au besoin par la force, la Russie d'obtenir par contrainte ou menace du Sultan des avantages particuliers. « Art. 3 : maintien des autonomies locales, de la Bulgarie surtout; art. 4 : indépendance de la Turquie, gardienne d'intérêts européens, indépendance du Khalifat, liberté des Détroits; art. 5 : la Turquie ne devra ni céder, ni déléguer ses droits souverains sur la Bulgarie à une autre puissance, ni intervenir pour établir une influence étrangère, ni tolérer des actes de coercition entrepris dans ce dernier but sous forme d'occupation militaire ou d'envoi de volontaires; art. 6 : la Turquie, constituée par les traités gardienne des Détroits, ne devra céder aucun de ses droits, ni déléguer ses pouvoirs à aucune autre puissance en Asie Mineure; art. 6 et 7 : au cas où la Turquie, qu'on désirait associer à la défense commune de ces principes, serait exposée à des entreprises illégales, les trois Puissances se concerteraient sur l'appui à lui donner; si elle était en connnivence avec ces entreprises ou n'y opposait pas une résistance sérieuse, les trois Puissances se concerteraient dans le but d'occuper provisoirement par leurs forces de terre et de mer certains points du territoire ottoman afin de rétablir l'équilibre politique et militaire. »

Aux coalisés de 1887, dont le programme rappelait singulièrement les actes qui avaient précédé la guerre de Crimée et en préparait le retour, le mot d'ordre décisif devait alors venir, non plus de Londres comme en 1854, mais de Berlin. Salisbury, incertain de l'approbation du Parlement, à qui il dérobait ses démarches, était plus incertain encore de la politique allemande qu'il jugeait

capable de se détourner brusquement vers la Russie. Kalnoky hésitait à Vienne à se lier aux plans ambitieux de l'Italie, s'il n'était assuré de l'Angleterre, et priait M. de Bismarck d'agir à Londres pour décider Salisbury à sanctionner les bases de l'accord à trois. Comme toujours, l'Allemagne, n'ayant dans les Balkans aucun profit à cueillir, observait avec sympathie les orages qui pouvaient troubler les eaux européennes, et lui procurer ailleurs d'utiles occasions.

Ce n'étaient pas seulement les Balkans qui dominaient la politique de l'Europe, mais la « flèche de la cathédrale de Strasbourg » a dit alors un historien français. De sa conquête alsacienne, M. de Bismarck regardait toujours les sommets des Vosges. « Je dois la paix à l'Empereur à cause de son grand âge, disait-il, au prince héritier à cause de sa santé, à son fils, à cause de sa jeunesse, à l'Allemagne, parce qu'elle n'a rien à gagner à la guerre. L'Empereur ne fera pas la guerre, à moins que la Russie n'attaque, par dépit d'avoir perdu la paix ». Cependant il recevait et encourageait Crispi. Il examinait avec les chefs de l'état-major de Berlin et de Vienne « si le moment stratégique favorable n'était point alors venu d'anéantir vraiment la France ». Et, pour achever la coalition formée par ses soins contre la Russie susceptible de faire appel et de s'allier aux Français, il prit, le 22 novembre 1887, l'initiative d'une lettre au Premier ministre anglais et l'assura du concours des armées allemandes au cas où l'Autriche serait menacée par la Russie, l'Italie et l'Angleterre par la France. Le 12 décembre, Salisbury signait avec les Italiens, à Londres, l'accord secret qui ne devait être révélé ni à la Turquie, ni à aucune autre puissance, sauf à l'Allemagne, que ne connut même pas, malgré les instances du député Labouchère, le Parlement britannique. Progressivement, à l'occasion de la crise orientale qui s'accentuait, toutes les forces maritimes de l'Europe se groupaient, par l'effort de la diplomatie austro-allemande, contre la France encerclée sur terre et sur mer, et contre la Russie rejetée vers

l'Asie, prêtes au gré de Crispi et des Hongrois à la conquête de la Méditerranée et des Balkans. Ce fut alors qu'au lendemain d'une conférence tenue à Berlin, le 26 janvier 1888, par les états-majors des Empires centraux et de l'Italie pour régler la coopération militaire commune des trois Etats, le chancelier allemand lançait au Reichstag, le 8 février, à l'égard de la Russie à qui il venait de signifier son alliance, jusque là secrète, avec l'Autriche, des paroles de provocation : Nous pouvons être gagnés par l'amitié, non par les menaces. Nous autres, Allemands, nous craignons Dieu, rien d'autre au monde. »

Alexandre III ne releva pas plus la provocation que la France, dont le président Carnot, élu en décembre 1887, représentait une démocratie laborieuse et pacifique en dépit des bravades du général Boulanger et de ses partisans. Leur calme dissipa le nuage d'intrigues que la politique germanique et les ambitions de l'Italie avaient amassé en Orient. Heureusement pour la paix de l'Europe, le tsar ne fournit pas à la coalition, qui menaçait la Russie et la France, les motifs qu'elle escomptait peut-être de les attaquer toutes deux. « Le tsar mon maître, disait alors à l'envoyé de la République M. Barrère, le ministre russe à Stockholm, ne sacrifiera pas un soldat pour la Bulgarie; rien ne saurait nous distraire de l'Occident, ni nous déterminer à une action en Orient, avant que la question de paix ou de guerre n'ait reçu une solution définitive. Nous n'aurons pas la naïveté d'occuper la Bulgarie. » Alexandre III se résigna à l'abandonner à Ferdinand de Cobourg dont il ne tira d'autre vengeance qu'un refus persistant jusqu'à sa mort de le reconnaître et de reprendre des relations avec son peuple, plus que jamais soumis durant sept ans, à la dictature de Stambouloff et à l'influence de l'Autriche. Les louanges que François-Joseph décernait en 1889 « aux progrès de la Bulgarie » ne laissaient d'ailleurs au tsar aucune illusion sur l'entente formée contre lui entre Vienne et Sofia, soutenue de Londres et de Rome, approuvée à Berlin.

Il lui fallut compter sur le temps et l'avenir pour se procurer une revanche. L'Autriche, appuyée sur l'Allemagne, disposait alors des Etats balkaniques, de la Serbie avec le roi Milan qui la ruinait pour satisfaire ses caprices, de la Bulgarie avec Stambouloff, de la Roumanie avec le roi Carol que les Hohenzollern avaient enchaîné, depuis 1883, à la Triple Alliance. On apprenait bientôt qu'une princesse prussienne, fille de l'Empereur Frédéric, allait épouser en 1889 le prince héritier de Grèce, Constantin. Le tsar se sentait isolé dans les Balkans, plus isolé encore en Europe. Il ne trouvait de contrepoids à l'omnipotence allemande que dans la France, menacée comme la Russie. Les sympathies pour la Russie s'affirmaient à Paris en proportion des menaces de l'Italie et des incidents de frontières. Tandis qu'uniquement en France, M. Flourens recommandait à la République des égards pour la politique russe en Bulgarie, Alexandre III disait à M. de Giers, son Ministre, à propos des menaces dirigées par l'Allemagne, en 1887, contre sa voisine : « surtout ne pas laisser diminuer la France ». Le rapprochement qui se préparait alors entre les deux pays parut au tsar, qui le conclut trois ans plus tard, la condition préalable de sa revanche en Orient. Son échec dans les affaires bulgares, après avoir paru et failli amener une guerre européenne, eut, par sa prudence, une conséquence pour l'Europe en définitive très différente. Il détermina le rapprochement de la Russie monarchique et de la France républicaine, isolées, rejetées par l'Allemagne l'une et l'autre à l'est et à l'ouest du continent. Et ce rapprochement destiné à servir de contrepoids à l'accord des puissances centrales allait être pour l'Europe une condition d'équilibre et de paix.

Quant à l'équilibre et à la tranquillité des Balkans eux-mêmes, ils ne se trouvèrent encore ni mieux garantis, ni plus durables.

A peine le calme était-il revenu de force avec Stambouloff à Sofia, qu'il était profondément troublé à Belgrade

par les querelles du ménage royal. Ce que les Serbes voulurent atteindre, en prenant parti pour la reine Nathalie, victime des brutalités du roi Milan, c'était le gouvernement arbitraire de ce prince favorisé par la constitution de 1869, le parti des progressistes recruté dans la bourgeoisie riche ou avide de richesses et d'influence, et par l'Autriche mieux assurée avec ce régime de disposer de la Serbie, si elle disposait du prince et de ses Ministres, Garaschanine et Ristitch. Quand la reine, encouragée par la Russie et par le parti démocrate et paysan des radicaux, s'enfuit du royaume, emmenant son fils, instrument de sa résistance, les autorités allemandes rendirent à Milan le service d'enlever l'enfant à sa mère à Wiesbaden (juillet 1888). « Le roi Milan sera content de l'Allemagne », disait un homme d'Etat français, le 12 juillet 1888. Mais ses sujets ne le furent pas. Ils étaient las de l'autorité de l'Autriche et de Milan, son vice-roi. Le 2 janvier 1889, les radicaux élus en grande majorité, avec le concours des libéraux, d'abord, obtinrent une constitution démocratique qui soumettait les ministres au contrôle de la Skouptchina nommée au suffrage universel et restituait aux Serbes une large autonomie communale. Devant ces exigences, et dit-on sur un ordre de Pétrograd, Milan abdiquait le 6 mars 1889, laissant le gouvernement à un enfant de douze ans qui passait de la tutelle disputée entre son père et sa mère à la tutelle de trois Régents, choisis par Milan dans le parti libéral, Ristitch notamment. Sous le gouvernement d'un prince mineur, le régime démocratique institué à Belgrade n'était encore qu'une apparence. La réalité était un marché secret passé, contre Nathalie et le parti russe, entre le roi retiré à Vienne et les Régents qui s'engageaient à lui continuer par prélèvements, réguliers ou non, sur le budget national sa liste civile, à s'inspirer de ses conseils pour garder au parti libéral la place perdue en Serbie depuis 1880. On le vit bien lorsqu'au lendemain de l'abdication de Milan, les Régents renouvelèrent, le 19 mars 1889, le traité d'alliance avec

l'Autriche qui expirait au début de l'année. Lorsqu'en 1892, les radicaux, avec Pachitch, réclamèrent leur part de la Régence, le roi Milan, pour ne pas perdre les profits du contrat, aida de Vienne le Cabinet Ristitch à dissoudre l'Assemblée, à établir dans le pays un régime de terreur qui devait leur donner et ne leur donna pas une assemblée défavorable à leurs adversaires. Comme son fils avait dix-huit ans, et que les libéraux paraissaient impuissants à gouverner et à payer désormais pour lui, Milan changea de programme. Ce fut avec son fils qu'il passa contrat, l'engageant à se débarrasser de Ristitch, (avril 1893), à se déclarer majeur, puis à supprimer la constitution démocratique, en 1894. On le vit reparaître à Belgrade pour appuyer ce retour au régime d'autorité, la revanche des progressistes amis de l'Autriche, et repartir pour Vienne l'affaire conclue. Le règne d'Alexandre Ier n'était destiné qu'à maintenir la convention secrète de 1881, renouvelée par Milan en 1889, qui livrait la Serbie à la discrétion de l'Autriche et à entretenir par des largesses qui la ruinaient la liste civile secrète de son père, toujours roi, sous son nom. Triste gouvernement qui humiliait et menait à la ruine la nation serbe, exposée aux intrigues de l'étranger, aux effets désastreux des luttes de parti, et des querelles de la famille royale. Les hontes et les misères de ce régime, à travers ces marchandages et ces coups d'état, faisaient de la Serbie un terrain propice aux révolutions.

Au moment, où dans l'année 1889, l'influence funeste du roi Milan provoquait à Belgrade ces agitations, au gré de l'Autriche, l'action secrète de l'Angleterre et la mauvaise administration des Turcs déterminaient en Crète un soulèvement national. Les populations chrétiennes de cette île qui avaient lutté si héroïquement pour leur indépendance en 1866 et faillit l'obtenir, ne se contentaient pas des concessions que la Porte leur avait accordées en 1868, à défaut d'indépendance. Le nouveau statut de l'île que l'Angleterre leur avait procuré à Halépa, le 30 oc-

tobre 1878, avec l'intention secrète d'armer leur résistance de droits plus étendus, leur promettait des satisfactions plus sérieuses, une assemblée mixte de chrétiens et de musulmans, autorisée à surveiller le budget annuel, et qui désormais avait le droit de proposer les lois, l'emploi des Crétois dans les fonctions publiques et dans la gendarmerie, une part dans les revenus des douanes. Mais depuis que les Rouméliotes, gouvernés de la même façon, avaient réussi, avec la complicité de leur gouverneur chrétien, à s'unir à leurs frères de race, les Crétois conçurent le dessein et l'espoir de s'unir à la Grèce par le même moyen. Deux fois déjà, en 1880 à la conférence de Constantinople, puis au moment du mariage de Sophie de Prusse avec le prince Constantin, l'Allemagne avait admis la légitimité de cette réunion. En Angleterre, Salisbury déclarait dans un discours, en juillet 1889, que la Crète « en fin de compte devait échapper à la Turquie ». L'Assemblée crétoise réclama aussitôt après un gouverneur chrétien nommé avec l'assentiment des puissances, la réduction des garnisons turques, l'indépendance économique. Et l'île tout entière se souleva.

Le Sultan Abdul Hamid II, qui avait pris le pouvoir en 1876, à la place de son oncle Abdul Aziz et de son frère Murad V pour conserver « la Turquie aux Turcs » avait dû s'incliner devant la force victorieuse de la Russie et les décisions du Congrès de Berlin. Mais il ne songeait toujours qu'à mettre obstacle aux progrès des nations chrétiennes qui peu à peu se partageaient l'Empire. Ce n'était pas pour donner des libertés à ces raïas indociles et envahissants, bien qu'il l'eût promis à l'Europe par la loi sur les vilayets, qu'il concentrait en son Palais d'Yldiz Kiosk, aux mains d'affidés peu nombreux et sûrs, d'espions et d'hommes prêts à toutes les besognes, entre ses mains surtout, la police, l'administration, la diplomatie de l'Empire. Il supprimait le Parlement turc et la constitution que Midhat pacha, pour plaire aux Anglais, lui avait conseillée et qui l'eussent gêné. Comme l'auteur

même le gênait, il l'avait supprimé en 1883. Il avait annulé les pouvoirs de la Porte, son autorité sur les fonctionnaires, encouragé le zèle intransigeant des chefs religieux pour disposer de l'autorité administrative et morale, en maître absolu de l'Islam qu'il prétendait restaurer dans son domaine et sa grandeur traditionnels. Dévot et cruel, astucieux et autoritaire, Abdul Hamid était l'ennemi le plus redoutable des populations chrétiennes qui aspiraient à secouer le joug de l'Islam.

Abusés par l'abandon auquel le sultan avait aisément consenti de la Roumélie, pour faire à son Empire de la Bulgarie agrandie un rempart contre les Russes, les Crétois furent les premières victimes de la politique hamidienne. En quelques semaines, ils succombèrent à l'invasion soudaine d'une armée de 40000 hommes, commandée par un gouverneur investi de tous les pouvoirs et muni d'ordres sans merci, Chakir pacha. La répression fut sanglante. Les cours martiales firent promptement justice des rebelles et, plus promptement encore, les irréguliers albanais qui pillaient, brûlaient et tuaient, semant la terreur dans les villages de la montagne. Après ces exécutions sommaires, vint le châtiment légal qui devait se poursuivre pendant les années suivantes par le rappel des libertés accordées en 1868 et en 1878 inscrit dans un nouveau firman du 26 octobre 1889. Les pouvoirs de l'assemblée crétoise, qui bientôt ne fut plus convoquée, furent réduits au profit d'un gouverneur dont l'autorité et la durée ne furent plus limitées que par la volonté du Sultan. L'Angleterre, qui avait désavoué les Crétois lorsqu'ils avaient fait au début appel à la Grèce, laissa l'île à la discrétion des valis turcs qui, à leur tour, s'employèrent, sur l'ordre d'Yldiz-Kiosk à rétablir les privilèges des notables musulmans, agas et beys cupides et brutaux, champions et bénéficiaires de la domination ottomane. Tant qu'il n'était pas assuré de l'Egypte, de façon à protéger la route de Suez, le Gouvernement anglais ne voulait pas admettre la solution grecque de la question

crétoise, qui eût été une solution définitive. Et comme il n'y en avait pas d'autre qui fût conforme à la logique et à l'histoire, en l'écartant, les Anglais s'obligeaient et avec eux obligeaient l'Europe, tantôt à blâmer, tantôt à permettre les excès des Turcs.

D'ailleurs, à cette époque même, pour faire accepter aux puissances sa politique de répression contre les nationalités chrétiennes, Abdul Hamid sut se procurer un appui, dont la force se faisait sentir dans toute l'Europe, chaque jour davantage. Le 1er novembre 1889, il recevait la visite du jeune empereur d'Allemagne, Guillaume II que les conseils de Bismarck, soucieux de ménager la Russie, n'avaient pu empêcher d'aller d'Athènes, où il mariait sa sœur, à Constantinople, pour y faire étalage, comme à Vienne ou à Rome, de sa jeune puissance. Lorsque Guillaume II arriva, mécontent des Hellènes qui ne s'étaient point mis en frais pour sa Majesté impériale, Abdul Hamid lui offrit la plus somptueuse hospitalité prodigua, pour le séduire, les fêtes et les cadeaux. Dans les journées de « rêve paradisiaque » que Guillaume passa à la Corne d'or, le successeur de Frédéric Barberousse et le Khalife « ombre de Dieu sur la terre » se lièrent d'une « amitié fraternelle » fondée sur un même penchant pour la ruse et la force. L'Allemagne se déclara prête, comme le conseillaient depuis dix ans ses envoyés, MM. de Hatzfeld et de Radowitz, à maintenir l'idée de la force des Turcs, à restaurer leur puissance et leur grandeur.

L'empereur Guillaume II allait faire désormais de ce programme son œuvre personnelle : « Voilà vingt-trois ans, devait-il dire en 1912, que je travaille à rapprocher de l'Europe le monde musulman, à faire de la Turquie l'aile droite du vieux monde. » Un traité de commerce négocié de 1886 à 1890, des concessions de chemins de fer accordées en 1888 en Anatolie à la finance allemande, des emplois chaque jour plus nombreux procurés aux sujets de Guillaume II dans l'administration, l'armée et la marine ottomanes, furent les gages dont Abdul

Hamid munit son impérial ami. Cela valait bien le service que celui-ci allait lui rendre en ménageant la réconciliation de l'Europe et du monde musulman aux dépens des raïas de son empire. Se croyant désormais garanti des exigences du monde chrétien, l'Islam et son chef osèrent définitivement refuser d'acquitter la traite qu'ils avaient signée en faveur des sujets chrétiens en 1839 à Gulhané, dont l'échéance avait été prorogée de 1856 à 1861, puis 1878 et 1881, pour sauver des vengeances de l'Europe ce qu'ils avaient gardé de leurs domaines. « Cette traite », avait dit Gortschakoff, était l'article essentiel du traité de Berlin, la condition expresse, inscrite sous la dictée du prince de Bismarck, par les grandes puissances qui se reprochaient d'avoir sacrifié à leurs intérêts les espérances et l'émancipation des populations chrétiennes, faite pour imposer à leur maître, sauvé d'un démembrement plus étendu, l'obligation du moins (art. 23, 61 et 62) d'assurer leurs propriétés, leurs vies, leur liberté de conscience.

La politique contraire, où s'engageait Abdul Hamid, devait, au milieu de nouvelles souffrances, provoquer à de nouvelles révoltes les chrétiens de son Empire, et précipiter l'Orient en des crises chaque jour plus fréquentes, et aussi dangereuses pour l'Islam que pour la paix de l'Europe. Ce n'était pas par sympathie pour les Turcs, mais pour se préparer à l'échéance des explications inévitables entre les puissances germaniques et les Slaves, que M. de Bismarck avait, de 1879 à 1889, travaillé à maintenir « l'échafaudage branlant du traité de Berlin ». Guillaume II, en affichant ses sympathies pour le Sultan qu'il autorisait à tenter sur les ruines de cet édifice diplomatique une restauration sanglante de l'Islam, préparait par d'autres méthodes au drame de l'Orient un second acte annoncé de Berlin déjà en 1882 par M. de Courcel. « Cet acte, disait-il, est destiné à un dénouement semblable à celui de 1878, dont on verra les puissances occidentales faire les frais, après la Russie, nouvelle étape de crédit et de force pour les Empires centraux. »

# BIBLIOGRAPHIE

**Mémoires et documents** : D'Avril, *Négociations relatives au traité de Berlin et aux arrangements qui ont suivi;* in-8°. Paris, 1887. — Barthélémy Saint-Hilaire, *Histoire de la diplomatie française;* 1880-1881 ; in-8°. Paris, 1901. — Freycinet (Ch. de), *Souvenirs;* in-8°. Paris, 1912. — Mouy (Comte de), *Souvenirs d'un diplomate;* in-8°. Paris, 1909. — Schopoff, *Les réformes et la protection des chrétiens d'Orient en Turquie* (recueil de textes officiels); in-8°. Paris, 1904.

**Histoires et études** : Ancel (Jacques), *Manuel historique de la question d'Orient;* in-12. Paris, 1923. — André (Louis), *Les Etats chrétiens des Balkans;* in-12. Paris, 1918. — Bérard (Victor), *La Turquie et l'hellénisme contemporain;* in-8°. Paris, 1896; 5e édit., 1904. — Choublier (Max), *La question d'Orient de* 1878 *à* 1896 ; Paris, 1907. — Corti (E.-C.)., *Alexander von Battenberg, sein Kampf mit dem Zaren und Bismarck;* Vienne, 1920. — Ch. Driault, *La question d'Orient;* Paris, 1898. — Jorga, *Geschichte des Osmanischen Reichs,* tome V ; in-8°. Gotha, 1913. — Jorga, *Histoire des Etats balkaniques;* in-8°. Paris, 1914. — Comte de Laudemont, *L'Europe et la politique orientale* (1878-1912); Paris, 1912. — De Lavéleye, *La péninsule des Balkans;* 2 vol. in-8°. Bruxelles, 1886. — G. Scelle. *L'indépendance bulgare;* Paris, 1916.

# CHAPITRE III

## *Beaconsfield et l'Angleterre*
## *La question d'Egypte*
## *(1878-1888).*

Lorsque Disraeli, pourvu d'une majorité parlementaire qui avait abandonné Gladstone (janvier 1874) et lui resta plus de six ans fidèle, lui demanda d'autoriser sa souveraine à se proclamer Impératrice aux Indes (mai 1876), ce n'était pas seulement pour plaire à la reine Victoria qui lui rendit la politesse en le créant lord Beaconsfield (août 1876), ou pour accroître le prestige de la couronne anglaise sur les peuples d'Asie soumis à ses lois. Il pensait aussi à la Grande-Bretagne, à son avenir, à sa place dans le monde, où elle risquait de ne plus soutenir la comparaison avec les Empires continentaux, l'Allemagne unie au profit des Hohenzollern, la Russie libre de reprendre par la Mer Noire la route de Constantinople. Absorbée dans l'effort commercial que favorisaient, depuis 1860, la paix et le libre échange, dans le règlement méthodique de ses comptes avec la démocratie de l'Irlande, l'Angleterre s'était détournée par l'influence des libéraux, des radicaux, de Gladstone et de Bright, rompant avec la politique des whigs et de Palmerston, de l'action extérieure qui, au milieu du siècle, avait développé son domaine maintenant limité. Cet arrêt de croissance, signe de force et de maturité pour les hommes d'Etat libéraux qui n'hésitaient pas à prédire la séparation prochaine des sociétés anglo-saxonnes, filles adultes de la métropole et se résignaient à ce morcellement, inquiéta très vite au contraire le patriotisme britannique et le réveilla sous la menace d'une décomposition lente, symptôme de faiblesse et de déca-

dence. A l'appel de Ch. Dilke, de Jenkins, des fondateurs du *Colonial Institute*, les Anglais, dès 1869, avaient reconnu que des domaines colonisés et conquis par leurs ancêtres l'ensemble, jusqu'alors épars à travers le monde, mais homogène par les traditions, les mœurs et la langue, formait un corps susceptible « d'une grande politique de consolidation impériale ». Ces paroles prononcées par Disraeli, au lendemain de la constitution de l'Empire allemand, en 1872, caractérisaient d'avance la portée de l'œuvre qu'il voulut réaliser en faisant de la reine Victoria une impératrice. Comme Bismarck, en face ou à côté de lui, il se préparait lui-même à être le premier ministre d'une politique impériale.

Sa diplomatie, avant et pendant le Congrès de Berlin, défendait contre les Russes l'intégrité de l'Empire ottoman, mais, par la convention du 30 mai 1878 avec le comte de Schouvaloff, leur en livrait des provinces essentielles, se préparait à en livrer d'autres à l'Autriche et par la convention du 4 juin avec la Turquie qu'elle défendait et partageait tour à tour, s'adjugeait l'île de Chypre. Sous prétexte d'éteindre l'incendie des Balkans, l'Angleterre, qui avait contribué avec les Puissances germaniques à l'allumer, les aidait dans cette œuvre de partage dont M. de Bismarck dictait à son gré les conditions.

Peut-être, Disraeli, lorsqu'il s'en alla à Berlin réaliser les profits de l'entreprise, espérait-il de l'Europe des résultats plus brillants encore. S'il avait remplacé au Foreign Office lord Derby par le marquis de Salisbury avec qui il s'était fort querellé en 1867, c'était en raison de la modération de l'un qui l'eût gêné, de l'humeur conquérante de l'autre qui pouvait le servir. La méfiance du Gouvernement français qui n'accepta l'invitation de l'Allemagne au Congrès qu'à la condition de n'y point voir traitées les questions d'Egypte, des Lieux Saints et du Liban, parut même aux hommes d'Etat britanniques, une conduite « prudente et habile », et moins superflue qu'ils ne le dirent. La question d'Egypte était alors déjà

au premier plan des préoccupations, et, sans doute, des convoitises anglaises.

Elle se posait depuis huit années et se développait par la force des choses. Le Khédive Ismaïl, depuis 1868, dissipait en prodigalités fastueuses l'héritage que son oncle Saïd pacha, dernier fils de Mehemet Ali, lui avait légué, déjà grevé d'une dette de 80 millions très lourde pour un pays agricole de six millions d'hommes. Il avait porté cette dette en dix ans à plus de deux milliards, dont l'Egypte était incapable de fournir à ses créanciers les intérêts qui s'accumulaient d'année en année, à des taux chaque jour plus élevés. Toutes les recettes du Trésor, les biens khédiviaux avaient été hypothéqués. L'Egypte souffrait, les financiers et les prêteurs d'Europe s'inquiétaient, et le trésor d'Ismaïl au mois de décembre 1875 était à la merci d'une échéance de 100 millions qu'il ne pouvait acquitter. L'actif de la faillite certaine n'était plus constitué que des 177 000 actions du Canal de Suez, la moitié du capital social de la Compagnie, dont le vice-roi était propriétaire, mais dont il avait d'avance engagé pour vingt-cinq ans, en 1869, les dividendes.

Cette entreprise de la Compagnie de Suez que les Anglais et presque toute l'Europe avaient longtemps déclarée vaine et irréalisable, que le génie patient de Ferdinand de Lesseps avait réalisée, en y intéressant la France et Napoléon III, n'avait pas moins contribué que les gaspillages d'Ismaïl à fixer sur l'Egypte l'attention du public. Tandis que les financiers y plaçaient à gros intérêts des fonds dont ils surveillaient les risques, les hommes d'Etat, en Angleterre surtout, calculaient l'avantage que réserverait la création de cette nouvelle route maritime à la nation assez heureuse pour en devenir propriétaire et capable, pour se l'assurer, de s'établir dans la vallée du Nil. Dès 1861, Palmerston avait mis en garde le cabinet anglais contre les conséquences politiques du percement de Suez, l'avantage politique et militaire que le canal, « s'il était jamais fait », donnerait à la France, » suzeraine à bref

délai du vice-roi et maîtresse des affaires intérieures de l'Egypte ».

Plus attentif que le parti libéral à la question d'Egypte et de Suez, ou désireux d'affirmer tout de suite son programme d'action extérieure. Disraeli donna mission à son ami le baron de Rothschild de proposer l'achat du canal à M. de Lesseps qui refusa net, le 11 juillet 1874. Il dut se contenter de l'occasion qui s'offrit l'année suivante d'acquérir la moitié des actions de la Compagnie qu'Ismaïl, à bouts d'expédients, cherchait à vendre. L'opération avait été proposée en grand secret au Khédive par un banquier français, M. Dervieu, qui ne put réussir à trouver auprès des établissements financiers de Paris les concours nécessaires. Le secret aussitôt communiqué au Gouvernement anglais, le 11 novembre, par un banquier anglais, Oppenheim, qui le tenait de M. de Soubeyran, sous-gouverneur du Crédit foncier de France, détermina Disraeli à passer une convention le 25 novembre, d'une part avec le Khédive pour le paiement comptant de cent millions contre la cession de ses actions, de l'autre avec la maison Rothschild pour l'avance à l'Angleterre de ce capital considérable contre une commission immédiate de deux millions et demi et un intérêt dans l'année d'un million et demi. « Je n'aime pas cela, écrivait alors le Chancelier de l'Echiquier, Sir Stafford Northcote, à qui l'opération ne fut communiquée par Disraeli qu'une fois conclue. Nos procédés à l'égard du canal ne sont pas tels qu'ils fassent beaucoup d'honneur à notre magnanimité. Nous l'avons combattu à son origine; nous avons refusé d'aider M. de Lesseps dans ses difficultés, nous avons bénéficié du canal après la réussite, et maintenant nous profitons de notre influence sur l'Egypte pour obtenir un bon morceau de ce qui promet de devenir une excellente affaire. »

L'Angleterre n'éprouva pas les scrupules de son ministre des finances. Elle manifesta une joie très vive du bon tour joué à la France, et, dans son orgueil, calcula les profits

qu'elle pouvait s'en promettre. La presse anglaise fut presque unanime à penser et à dire qu'en achetant les actions d'Ismaïl, le Gouvernement faisait connaître à l'Europe ses vues sur le Canal et sur l'Egypte. Et l'Europe comprit ainsi que les Anglais venaient de marquer et de retenir leur part dans un démembrement de l'Empire turc. La Russie s'émut ; la France s'indigna et s'attrista. Mais, comme le disaient un peu plus tard M. de Bismarck, renseigné par Bleichroeder, les cercles financiers de l'Europe, de Paris même, s'étaient convaincus avec MM. de Rothschild que, dans une Egypte où dominerait l'Angleterre, honnêtement et habilement administrée, leurs intérêts se trouveraient mieux garantis.

Appuyé sur l'opinion anglaise, désormais engagée au succès de l'entreprise, servi par les plus puissants financiers de l'Europe et par leur influence sur les gouvernements, Disraeli poursuivit son dessein. Au début de 1876, un agent anglais, Stephen Cave, arrivait au Caire pour dresser le bilan des dettes du Vice-Roi et le préparer à recevoir les conseils de l'Angleterre. On annonçait à Londres le départ prochain pour l'Egypte d'un financier anglais, Rivers Wilson, chargé d'appliquer la réforme du budget khédivial sur les bases que Cave allait indiquer dans son rapport (avril 1876). Le Gouvernement français ému par cette menace d'ingérence britannique se hâta d'envoyer à son tour un agent financier, M. Villet, chargé de proposer à Ismaïl la consolidation de ses dettes au moyen d'une Commission internationale qui, sans contrôler ses finances, aurait simplement à veiller au service des intérêts de sa Dette unifiée sur une base raisonnable. Il était temps. Le Vice-Roi, pour échapper à ses créanciers, se préparait à la faillite. Cependant, il consentait encore à la nomination de la Commission européenne de la dette égyptienne proposée par la France. L'Angleterre refusa d'abord de s'associer au contrôle international de l'Europe. Disraeli comprit cependant que, pour vaincre la résistance d'Ismaïl, il devait s'entendre

avec la France. D'accord avec elle, il envoya en Egypte, un député libéral qui appartenait à la banque, et devait défendre les intérêts de la finance anglaise en Egypte, sir Edward Goschen. Le 18 novembre 1876, cet envoyé s'entendait avec un financier français, Joubert, pour régler au Caire la liquidation de la faillite égyptienne dans laquelle désormais l'Angleterre se déclarait seule intéressée avec la France, et en droit d'intervenir. En vertu de cette convention, que l'agent de la France, le baron Desmichels imposa à Ismaïl, l'administration financière de l'Egypte passait à deux contrôleurs : français, M. de Malaret, et anglais, Romaine, désignés par les créanciers du Vice-Roi. Par cette politique « hypothécaire », comme on l'a appelée, le cabinet anglais écartait l'Europe des affaires égyptiennes et se les réservait, en invoquant habilement les droits des créanciers français et anglais pour qui elle revendiquait un privilège.

Il parut même à ce moment que l'Angleterre n'allait pas tarder à éliminer la France elle-même, après avoir écarté l'Europe. Ismaïl, impressionné par l'influence que les Anglais prenaient alors dans le Levant, à Constantinople et bientôt à Chypre, à la suite de la guerre russo-turque, lui proposa, à la fin de 1877, la nomination d'un gouverneur général britannique de l'Egypte. Elle refusa l'offre, mais la reprit en détail. Le général Mariott fut nommé directeur général des chemins de fer, au détriment du commissaire français. Puis des Anglais furent introduits dans les services d'hygiène; Gordon pacha fut nommé gouverneur général du Soudan. Il ne restait plus qu'à paralyser et à ruiner l'action du contrôleur général français. Secrètement soutenu par l'Angleterre, le Vice-Roi se refusa à lui verser les fonds de son Trésor, le déclara vide, épuisé par les intérêts excessifs de la Dette qui ruinait l'Egypte. Il finit par établir le 4 avril 1878 une commission d'enquête qu'il espérait opposer à la surveillance des contrôleurs. Naturellement, l'Angleterre ne s'y opposa point.

La France, alors, pour en diminuer le risque, y fit admettre les quatre commissaires de la Dette. Cette commission présidée par M. de Lesseps en droit, en fait par l'anglais Wilson, de qui les attaches avec les Rothschild de Londres étaient connues, présenta un rapport le 20 août 1878 dont les conclusions déterminèrent Ismaïl à faire de Wilson son ministre des finances dans un cabinet présidé par Nubar pacha, un Arménien dévoué à la finance anglaise. Dans ce ministère du 14 octobre, la France avait son représentant, M. de Blignières, chargé des travaux publics, mais elle avait perdu l'administration des finances égyptiennes. La complicité d'Ismaïl avait été obtenue par Disraeli, grâce au concours encore de la maison Rothschild, qui avait consenti au Vice-Roi un nouveau prêt de 212 millions, gagé sur ses propriétés personnelles. Ainsi, depuis trois ans, le cabinet tory, appuyé sur la plus riche banque du monde, s'était introduit en maître dans la faillite égyptienne, travaillant à écarter l'Europe, disposé, comme la France qui l'y aidait, à joindre ses créances à celles des Rothschild, puis écartant la France avec le concours d'Ismaïl, obligé des mêmes banquiers. Le plan était presque réalisé, au grand désespoir d'un diplomate français clairvoyant, M. Desmichels qui, du Caire, dénonçait les ambitions personnelles et exclusives des Anglais, quand se réunit le Congrès de Berlin.

Ministre des Affaires étrangères, M. Waddington avait mis comme condition de sa présence à Berlin la promesse qu'on n'y traiterait point les problèmes de la question d'Orient susceptibles d'atteindre les intérêts français en Egypte, en Tunisie, en Syrie ou Palestine. C'eût été peut-être le lieu, au contraire, d'inviter l'Europe à participer au règlement de l'affaire d'Egypte, de soumettre aux représentants des Puissances l'internationalisation de ce pays que l'Angleterre semblait se préparer à nationaliser. Desmichels et, par la suite, M. de Freycinet ont vivement reproché à M. Waddington de ne l'avoir point fait, d'avoir, par sympathie excessive pour l'Angleterre.

enfermé la France dans une sorte de tête à tête où elle avait plus à perdre qu'à gagner. Il est certain que, pendant le Congrès de Berlin, Waddington se prêta à des conversations avec Salisbury sur ces questions en principe réservées, qui marquaient une grande défiance vis-à-vis de l'Europe, une grande confiance dans l'Angleterre. Les Anglais s'adjugèrent Chypre sans prévenir la France. Il fallut bien s'expliquer. Salisbury le fit de bonne grâce avant de quitter Berlin, garantit à Waddington le maintien de nos droits en Syrie, en Egypte, l'invita à occuper la Tunisie. Le Gouvernement français demeura convaincu que cette entente directe avec l'Angleterre était le moyen le plus efficace de garder ou d'étendre les positions que l'histoire, les intérêts politiques, ceux mêmes des créanciers très nombreux en France de l'Egypte, avaient procurées à la nation dans la Méditerranée et sur les bords du Nil. Beaconsfield crut, de son côté, pouvoir se réjouir, au retour de Berlin, que l'Europe n'eût pas été admise à discuter la question d'Egypte, et que la France lui eût garanti son concours.

Mais six mois ne s'étaient pas écoulés que les moyens employés par les agents britanniques pour ruiner l'autorité du contrôleur français, et installer un des leurs à la tête des finances égyptiennes , se retournaient contre leur politique. Pour se débarrasser d'un contrôle gênant, Ismaïl avait invoqué la détresse de son Trésor, la misère de ses sujets, ces pauvres fellahs accablés d'impôts au bénéfice des prêteurs étangers. L'Angleterre avait appuyé ses doléances, justifiées à condition qu'on n'oubliât pas que le Vice-Roi était le premier coupable d'avoir livré ses sujets malheureux, pour les besoins de son luxe, à l'usure européenne. Elle ne s'était pas méfiée que l'écho de ces doléances se répercuterait dans les milieux indigènes: que la présence au Ministère d'un financier, ami des Rothschild, formerait contre elle-même un courant national d'idées et de sentiments, qu'ainsi elle introduisait dans la question d'Egypte un facteur nouveau, dangereux pour l'avenir de

ses projets. Dès le mois de février 1879, un complot militaire, dirigé par des officiers de l'entourage du Vice-Roi, éclatait au Caire : Nubar pacha et ses collègues, Wilson surtout, étaient insultés et blessés. Ce fut l'occasion ou même le prétexte préparé par Ismaïl pour déclarer que son intérêt exigeait le renvoi des ministres étrangers, le retour à un gouvernement égyptien et pour réclamer en faveur de Chérif pacha substitué à Nubar pacha « l'Egypte aux Egyptiens » avec un régime constitutionnel et des ministres responsables (7 avril 1879). Au moment où cette manifestation du sentiment national, concertée autour du Vice-Roi, chassait les Anglais de l'administration khédiviale, Ismaïl annonçait qu'il rétablissait le pouvoir des contrôleurs aboli pour leur plaire. La France blâma le Vice-Roi de ce qu'elle aurait dû approuver, si elle n'avait eu pour principal souci de conserver avec le cabinet anglais le contact étroit établi au Congrès de Berlin. Elle le menaça, s'il s'obstinait, avec plus de violence même que l'Angleterre, satisfaite en cette crise décisive de trouver à Paris un concours précieux qu'elle n'avait peut-être pas mérité.

Ce fut alors que se produisit la première intervention de M. de Bismarck dans cette question d'Egypte à laquelle il était jusque-là demeuré, par système, étranger ou indifférent. Ismaïl fut avisé par le Consul d'Allemagne au Caire, M. de Saurma, auquel s'était joint son collègue d'Autriche, que les puissances germaniques ne toléreraient pas une atteinte portée par le Vice-Roi aux intérêts et aux droits de leurs nationaux (18 mai 1879). On a dit alors que cette intervention aurait été décidée à Berlin par l'influence des Rothschild et de Bleichrœder, avocats intéressés des financiers de l'Europe que menaçait une faillite du Khédive opposant à ses créanciers les droits et les colères des Egyptiens. D'autres motifs ont pu déterminer le prince de Bismarck. Il importe de noter que son intervention, à peine justifiée par les rares créances de l'Allemagne en Egypte, s'est manifestée au moment où le

Vice-Roi créait ou encourageait un mouvement national égyptien. Résolument opposé à toutes revendications de ce genre, susceptibles de compromettre les résultats et l'équilibre du traité de Berlin, le Chancelier allemand n'eut rien de plus pressé que d'employer le frein qu'il avait imaginé pour arrêter en Orient désormais les nations et les Etats rivaux, l'autorité du chef de l'Islam. Par un décret du 25 juin 1879, que Bismarck avait fait approuver à Paris et à Londres, le Sultan Abdul Hamid relevait, sans opposition de ses sujets, le Vice-Roi de ses fonctions et l'invitait à venir jouir dans un palais du Bosphore d'une pension de retraite accordée par l'Europe.

Le châtiment infligé à Ismaïl donnait une évidente satisfaction à l'Angleterre, une garantie aux financiers européens. La nomination de son successeur, son fils Tewfik pacha, prince nonchalant et faible, semblait de nature à favoriser l'ingérence de l'Angleterre dans les affaires intérieures de l'Egypte. Mais en l'installant au Caire, le Sultan marquait l'intention de diminuer son indépendance et de surveiller son administration. Il voulait abolir le firman de 1873 qui avait réduit l'autorité de la Turquie à une souveraineté purement nominale. Il tendait ainsi à refaire de l'Egypte une province ottomane. Rattacher l'Egypte à Constantinople par des liens plus étroits, c'était à la fois un effort pour relâcher les liens qui l'avaient rapprochée de l'Europe, et une menace directe pour la politique anglaise.

De toutes parts alors, le programme d'extension mondiale qu'avait poursuivi Beaconsfield subissait de graves échecs, aux Indes, en Afrique. La politique d'action qu'après trente ans d'abstention il avait autorisé lord Lytton à poursuivre en Afghanistan pour imposer à l'émir Shere Ali le protectorat anglais, avait exigé, dans l'hiver de 1878, une guerre rude et coûteuse qui avait paru donner d'abord avec le traité de Gandamak (mai 1879) et à la mort de Shere Ali le résultat espéré. Mais à peine le résident anglais avait-il été installé à Caboul auprès du

nouvel émir Yacoub, qu'un soulèvement populaire éclatait, dont le signal fut le massacre du major Cavagnari et de tous les Européens. Dans l'Afrique du Sud, cette même politique mettait aux prises le gouverneur du Natal, Sheptone, qui venait d'occuper par un raid audacieux le pays des Boers, avec le roi des Zoulous, Cettivayo, dont il avait encouragé d'abord les agressions contre les populations hollandaises. Le refus de Cettivayo de se soumettre à un protectorat anglais était suivi, au printemps de 1879, du massacre de trois colonnes anglaises, qui exigea l'envoi de renforts importants sous le commandement de Sir Garnet Wolseley. Et c'était au moment où l'amour-propre et les finances de l'Angleterre se trouvaient soumis à ces rudes épreuves, qu'elle rencontrait sur le Nil un obstacle plus redoutable encore à ses ambitions, la prétention du Sultan, appuyée par M. de Bismarck, de lui interdire, au nom de l'Islam, l'avenir entrevu en Egypte. Beaconsfield ne devait pas résister, ni même longtemps survivre à ces difficultés que Gladstone exploita, à l'automne de 1879, dans sa célèbre campagne électorale du Midlothian pour le renverser du pouvoir.

L'œuvre de Beaconsfield, en Egypte où elle semblait le plus atteinte, demeura pourtant et se poursuivit. Elle s'imposa à ses successeurs habiles à exploiter le concours de la France, comme lui et après lui. Par la fermeté que le ministère Waddington opposa dès le mois de juillet aux tentatives du Sultan sur l'Egypte, celui-ci dut reconnaître l'autonomie de Tewfik par le firman du 7 août, moins catégorique peut-être que celui de 1873. Le Vice-Roi était obligé de communiquer à son suzerain, à l'avenir, mais pour ordre seulement, toutes ses décisions, de s'interdire toute cession de territoires ou de prérogatives qu'il tenait de Constantinople. Avec ces seules réserves, précautions très claires contre un protectorat européen, Tewfik était assuré comme ses prédécesseurs de tous les pouvoirs administratifs et législatifs au Caire. Il était autorisé, ou plutôt obligé à reprendre les conseillers

anglais et français, à réinstaller au conseil des ministres les deux contrôleurs que les puissances protectrices, depuis 1876, avaient délégués pour surveiller sa gestion financière et le service de la dette européenne. La coopération anglo-française était restaurée, sans que la France eût gardé rancune à l'Angleterre d'avoir voulu, en 1877, la supprimer à son profit. Trois ans plus tard, elle devait de nouveau disparaître, dans les mêmes conditions que la première fois, pour faire place à un seul conseiller anglais, Sir Evelyn Baring, associé en 1879 avec M. de Blignières, véritable ministre résident, en 1883, auprès du Vice-Roi devenu le protégé de l'Angleterre.

On pourrait s'étonner qu'en 1879 le Gouvernement français, averti par les précédents, ne se fût pas mieux gardé contre les desseins de l'Angleterre. Mais en toute cette affaire le souci principal de la France, sous quelque ministère que ce fût, avec MM. Waddington, Freycinet, Jules Ferry et Barthélemy Saint-Hilaire, Gambetta, a été la crainte constante qu'à la faveur du désordre de l'Egypte, la Turquie n'y reprît pied et s'en fît gloire. Par les souvenirs de l'expédition de Bonaparte et de l'appui donné à Mehemet Ali, par les firmans de 1841, par l'effort triomphant de Ferdinand de Lesseps, l'importance et les intérêts de son commerce, des capitaux engagés dans les affaires et les finances de l'Egypte, par sa situation enfin de grande Puissance africaine et méditerranéenne, la France se croyait autorisée à demeurer aux bords du Nil le champion de la civilisation européenne contre les Turcs : rôle honorable assurément, agréable à l'amour-propre de la nation, qui pouvait un jour lui profiter, mais qui, dans le présent, comportait des risques et des charges. Les Français approuvaient leur gouvernement de leur garder ces avantages contre les retours offensifs de l'Islam, mais ils l'invitaient aussi, dans l'état d'incertitude et d'isolement où les avaient laissés les événements de 1870, à surveiller les risques et les frais. Entre ces devoirs difficiles à concilier, que le Parle-

ment leur rappelait par des interpellations souvent menaçantes, les ministres à Paris ont recouru à cette association de bonne foi avec l'Angleterre qu'on a appelée le « condominium », la seule capable à leurs yeux d'empêcher et peut-être de supprimer aux moindres frais la concurrence de la Turquie.

Au début du règne de Tewfik, prince faible et indécis, en 1880, M. de Freycinet, qui, lui, se défiait toujours de l'Angleterre, préféra s'associer avec l'Europe tout entière pour régler la première question qui s'imposait alors, la liquidation de la faillite d'Ismaïl. Cette faillite était faite d'un nombre incroyable de créances de dates variées et d'intérêts si divers qu'elles donnaient lieu à des procès interminables dont la jurisprudence n'avait pu être fixée par les tribunaux mixtes internationaux créés en 1876. Pour la régler, il parut au contrôle franco-anglais qu'il y avait lieu d'instituer une commission internationale de liquidation, pourvue de pouvoirs judiciaires autant que financiers. M. de Freycinet la proposa au Khédive et à l'Europe, en décembre 1879. Il fut obligé d'accorder à l'opposition de l'Autriche-Hongrie, qui se faisait le champion des tribunaux mixtes, des concessions qui dépassaient peut-être ses intentions. Tandis que ces tribunaux européens étaient associés à la Commission pour élaborer les arrangements du Khédive avec les différentes catégories de ses créanciers, les contrôleurs étaient d'autre part obligés de communiquer aux Puissances le budget égyptien de 1880, tous les budgets antérieurs et autres actes de finances utiles. L'Europe avait ainsi le moyen de participer à la surveillance des finances égyptiennes que l'Angleterre et la France s'étaient jusque-là réservée. Le 2 avril 1880, la Commission internationale était instituée; elle présentait à Tewfik pacha, au début de juillet, une *loi de liquidation* qu'il sanctionna le 17 juin 1880 et qui devint la charte des créanciers de l'Egypte, désormais assurés de leurs titres et de leurs intérêts ramenés à un taux uniforme de 5 et de 4 p. cent.

Quelque temps après, en novembre, une autre commission, internationale aussi, était chargée de procéder à une réforme judiciaire qui devait consacrer et prolonger l'autorité et la durée des tribunaux mixtes. Manifestement, l'avenir de l'Egypte se réglait alors, moins par le condominium exclusif de l'Angleterre et de la France, que par une intervention régulière des délégués de l'Europe.

Toute cette œuvre de réforme avait été poursuivie au Caire par un accord apparent entre les contrôleurs anglais et français et un nouveau ministère qu'ils avaient conseillé au Vice-Roi de substituer dès le 18 août 1879 aux hommes qui comme Cherif pacha prétendaient réorganiser l'Egypte, en dehors de l'Europe, par un régime constitutionnel. Le chef de ce ministère, Riaz pacha, reconnaissait avec eux que ce régime ne pouvait suffire à la liquidation difficile du règne précédent, et, tout en gardant l'espérance de délivrer son pays de la tutelle étrangère, il l'acceptait encore pour réaliser le concordat nécessaire avec les créanciers de l'Egypte. Et si dur que fût son gouvernement, si déplaisante que parût aux Egyptiens l'ingérence croissante de l'étranger dans leurs affaires, l'œuvre de liquidation du passé, qu'il venait de réaliser avec MM. de Blignières et Baring, fut saluée à Alexandrie d'un accueil presque enthousiaste.

Mais, tandis que se préparait cet avenir, l'Angleterre revenait tout de suite, sans découvrir son jeu, aux procédés dont elle s'était déjà servie pour éliminer en 1877 la France et l'Europe. La défaite de Disraeli aux élections de mars 1880 avait ramené au pouvoir le chef des libéraux, Gladstone, qui, avec son collègue Granville, déclarait hautement, en avril, son intention de favoriser en Orient les aspirations nationales, au Caire comme en Grèce. En Egypte, uniquement occupé de rétablir l'ordre financier, Riaz pacha ne se souciait pas de satisfaire ces aspirations. Il gouvernait d'une main trop rude le peuple, l'armée surtout. Les circonstances se prêtèrent ainsi aux manœuvres du Consul général anglais, Malet, qui depuis deux ans

guettait l'occasion. Au mois de juillet 1880, il se posait à Londres, devant le Parlement libéral qui l'approuvait, en défenseur « de ce pauvre fellah du Nil, délivré de l'oppression et de l'administration tyranniques dont il a souffert depuis des siècles ». Au Caire, il entrait en relations étroites contre les ministres du Vice-Roi, surtout contre Riaz pacha, avec les chefs du parti indigène, encouragés par Tewfik, Ali Fehmi, Yacoub pacha, Mahmoud Sami, Ali pacha et Roubi. Il leur laissait volontiers dire que la France et l'Europe, pour assurer le service de la dette et procurer des intérêts aux créanciers de l'Etat, sacrifiait les contribuables, les fonctionnaires, l'armée surtout. Ces personnages ambitieux et remuants, dont Mallet attisait les intrigues, s'étaient mis depuis quelque temps en rapport avec certains officiers indigènes, notamment Arabi qui, simple fellah, avait pris ses grades dans l'armée, son inspiration auprès des docteurs musulmans de l'Université du Caire, et groupé tous ses compatriotes mécontents du commandement des Circassiens et des Turcs. Arabi, devenu colonel d'un régiment qui se préparait à soutenir ce mouvement national, trouvait alors accueil au Consulat anglais. Averti de ces menées, l'agent de la France, M. de Ring, s'efforça de les contrarier, par une même tactique qui le rapprochait des conjurés civils et militaires du « Parti national ».

Au mois de février 1881, les conjurés essayèrent leurs forces, en exigeant du Vice-Roi le renvoi du ministre de la guerre. Osman pacha avait tenté de prévenir leurs complots. Ce fut à qui, des Consuls généraux de France ou d'Angleterre, s'empressa d'engager Tewfik pacha à leur donner raison. Mahmoud Sami, protecteur d'Arabi, fut installé au ministère de la guerre, et Arabi lui-même chargé officiellement de présider une commission à qui fut confié, le 20 avril, le soin de réformer et surtout de satisfaire l'armée.

Maîtres de ces positions que leur avait procurées leur audace, et la complaisance des envoyés français et anglais,

ces officiers s'entendirent alors avec leur nouveau chef pour se débarrasser du premier ministre. Riaz pacha ne voulait rien savoir de toutes ces méthodes constitutionnelles. Il s'efforçait de réorganiser l'Egypte par la manière forte, à coup d'autorité et de police, pour la délivrer plus sûrement de la tutelle de l'étranger. Dans l'été de 1881, les chefs militaires reçurent des encouragements, sinon du Vice-Roi, du moins de son plus intime confident, Ali Fehmi, et du Consul anglais « dont les menées se liaient plus que jamais à leurs intrigues ». Au mois d'août le Vice-Roi eut l'air de donner raison à Riaz pacha contre Mahmoud qu'il remplaça par son propre beau-frère, un général circassien, très autoritaire, Daoud pacha. Mais celui-ci n'eut pas plutôt essayé de sévir contre les officiers rebelles, qu'à l'appel d'Arabi les régiments se levèrent pour menacer le Vice-Roi dans son palais d'Abdin, en réalité contre Riaz pacha dont ils exigèrent la démission, le 9 septembre. Avec un nouveau ministre qui fut Cherif pacha, l'armée exigeait la convocation d'une assemblée nationale. Ce fut encore l'agent de l'Angleterre, Cookson, gérant du consulat en l'absence de Malet, qui conseilla au Vice-Roi le renvoi de Riaz pacha, et la réunion de cette assemblée. L'assemblée ne fut pas plutôt réunie, à la fin de l'année, qu'elle devait réclamer, en revendiquant le vote de toutes les lois financières, l'abolition du pouvoir des contrôleurs généraux, objet secret, atteint une fois de plus, masqué par le libéralisme de Gladstone, de la politique exclusive de l'Angleterre en Egypte.

Ce n'était pas le seul succès d'ailleurs qu'elle remporta alors au Caire. Depuis que M. de Freycinet avait été remplacé par M. Barthélemy Saint-Hilaire dans le cabinet Jules Ferry, son effort pour internationaliser la question d'Egypte, qui était une marque de défiance à l'égard des Anglais, avait été abandonné. Le Consul général de France, M. de Ring, suspect d'entretenir cette défiance, avait été brusquement rappelé du Caire en février 1881 et mis en disponibilité. Ordre avait été donné à son successeur de

suspendre les travaux de la commission judiciaire internationale, et de s'entendre avec le contrôleur français, M. de Blignières, hostile à la politique précédente, de chercher un rapprochement de plus en plus intime avec le gouvernement et les agents britanniques. Ceux-ci avaient trouvé le champ libre. Il faut dire qu'à cette époque, le cabinet français, se décidant à l'expédition de Tunisie, croyait devoir ménager les suceptibilités anglaises. Pendant toute l'année 1881, la complaisance de la France favorisa le dessein qu'on avait formé à Londres de l'éliminer des affaires d'Egypte par l'établissement d'un gouvernement national à la discrétion de l'Angleterre. « C'a été un grand bonheur pour nous, disait plus tard le principal agent de cette politique, lord Cromer, d'avoir affaire à un homme comme Tewfik pacha, au moment où il monta sur le trône khédivial. Il avait, pour ainsi dire, un tempérament *constitutionnel*. Nous sommes toujours arrivés facilement à nous accorder, même sur les choses que nous envisagions à des points de vue différents. » La politique anglaise avait trouvé alors l'instrument utile contre la France, et pour son service.

Mais à Constantinople, et à Berlin surtout, on surveillait toujours avec défiance l'emploi qu'elle en voulait faire. A peine la révolution de septembre 1881 s'était-elle produite que le ministre de France au Caire prévenait M. Barthélemy Saint-Hilaire du bruit qui circulait déjà dans les milieux européens d'Egypte d'une prochaine intervention de la Turquie, suggérée au nouveau Sultan, Abdul Hamid, par le prince de Bismarck. Depuis qu'il avait reconnu, en 1878, le dessein anglais d'endormir la France par le condominium et de réveiller, pour lui en retirer le profit, le sentiment national en Egypte, le Chancelier allemand avait opposé à ce plan les droits du Sultan. A plus forte raison, y songeait-il à l'automne de 1881, irrité par les déclarations de Gladstone, de Granville en faveur du droit des peuples, menaces de bouleversement dans l'Orient de l'Europe, semences de disputes redoutables entre la France

et l'Angleterre, dont l'association ne lui paraissait devoir finir que par une brouille. Que venait-on parler de constitution pour l'Egypte? Il fallait un gendarme, docile aux ordres de l'Allemagne, dont l'intérêt conforme aux vues de Bismarck serait de rétablir l'autorité de l'Islam, appuyée désormais sur le traité de Berlin et la politique des Empires continentaux.

Intervention turque, intervention allemande, ces menaces s'étaient à peine dessinées qu'à Paris, plus encore qu'à Londres, on s'indigna : « La France, écrivait Barthélemy Saint-Hilaire à Berlin, préférerait tout à une intervention turque qui détruirait tous les progrès de civilisation réalisés par l'Europe dans ce pays. Faites connaître qu'elle y est résolument opposée. » Et tout de suite les envoyés français et anglais au Caire invitèrent le Vice-Roi à protester à Constantinople de la résolution d'être libre et de le demeurer. L'indignation de la France aidait, au moment critique, l'Angleterre à déclarer très haut que les traditions les plus chères de son histoire nationale lui inspiraient le désir de conserver à « l'Egypte le degré d'indépendance administrative garanti par les firmans de la Porte ». Le Sultan, cependant, se sentant soutenu par l'Allemagne, persista : à défaut de troupes, il annonça son dessein d'envoyer au Caire des commissaires turcs qui partirent aussitôt. Estimant que leur arrivée en Egypte y apportait un élément de troubles inquiétant pour les populations européennes menacées d'un réveil du fanatisme musulman, les puissances protectrices décidèrent l'envoi à Alexandrie de deux cuirassés, avec ordre de n'en partir qu'après le départ des commissaires ottomans. Le 17 octobre, cette précaution, qui était aussi une menace pour la Turquie, obligeait le Sultan à rappeler ses envoyés.

L'intervention turque écartée, la situation en Egypte restait obscure. L'Angleterre tirée de ce mauvais pas poursuivait son dessein d'appuyer l'effort du parti national, qu'une lettre publiée par Granville le 4 novembre 1881 semblait encourager. La France, satisfaite surtout

d'avoir donné « aux créanciers de l'Egypte une fortune qu'ils n'attendaient plus », proclamait la nécessité impérieuse de s'accorder avec les Anglais et se félicitait d'une démonstration navale qui affirmait une fois encore « la tutelle commune des deux Puissances sur l'Egypte ». Ce langage n'indiquait pas qu'elle fût disposée à reconnaître aux Egyptiens le droit de se déclarer majeurs, et de se gouverner seuls par leur assemblée nationale, sous la pression en réalité de l'armée. « Qu'est-ce précisément que ce parti dit national, demandait avec inquiétude Barthélemy Saint-Hilaire; de quels éléments est-il composé? quelles sont ses demandes raisonnables? Comment y peut-on faire droit? » L'Angleterre n'en demandait pas tant, pourvu que ce parti l'aidât, lui servît de prétexte à s'adjuger la direction exclusive des affaires égyptiennes. Déjà certains journaux, le *Times*, le *Daily News* ne se gênaient pour pour exposer la nécessité d'un protectorat britannique au Caire, qui garantirait la route des Indes, menacées par les Russes en Afghanistan. Ils indiquaient aussi la façon d'y intéresser l'Autriche et l'Allemagne, des concessions dans les Balkans. Le plan de l'Angleterre se précisait : un nouveau traité de Berlin.

Gambetta, qui prit alors la direction de la politique française, le 14 novembre 1881, n'hésita pas longtemps à employer les seuls moyens propres à déjouer ce plan. Il résolut d'obliger les ministres britanniques à choisir entre le nationalisme égyptien dont ils jouaient pour écarter la France, et l'alliance française dont ils jouaient pour écarter toute intervention étrangère. Affirmant, le 14 décembre, à Lord Lyons son vif désir de collaboration intime avec l'Angleterre, il l'invita à considérer l'état de l'Egypte comme un état d'anarchie qui exigeait des remèdes prompts et décisifs, à désavouer en somme les concessions progressives du Vice-Roi à des officiers en révolte, à une assemblée de notables, « assemblage d'hommes inexpérimentés », à lui conseiller, à lui imposer même dans son intérêt une politique d'autorité. A l'embarras qu'éprouva

le ministère Granville, pris vraiment au piège par cette mise en demeure, on en put mesurer la portée. Gambetta devint pressant. Il proposa, le 25 décembre, que « les deux gouvernements, poursuivant ensemble un but précis et déterminé, chargeassent leurs représentants au Caire de donner *effectivement* à Tewfik pacha l'assurance de leur sympathie et de leur appui pour l'encourager à maintenir et à affermir sa propre autorité ». L'offre était nette, si nettement formulée que Granville ne put la repousser, sans s'exposer à laisser la France seule venir en aide au Vice-Roi. Mais il avoua plus tard qu'en acceptant de présenter à Tewfik pacha la note *identique* du 7 janvier 1882, rédigée à Paris sur ces bases, il n'avait nulle intention d'intervenir en Egypte avec la France pour y soutenir, par des actes, une résistance du Vice-Roi à ses sujets. En donnant son adhésion à la note, Granville se réservait d'étudier le mode d'action, « si une action devenait nécessaire ». Il disait à l'ambassadeur français Challemel-Lacour, le 17 janvier 1882, qu'il n'était favorable à aucune action du tout et considérait la note « comme un encouragement platonique au Vice-Roi qui n'impliquait la promesse d'aucune sanction ». Enfin l'agent britannique au Caire, Malet, ne manqua pas d'éclairer pleinement Tewfik pacha et son ministre Chérif sur l'abandon où le laisserait son Gouvernement, s'ils suivaient les conseils d'énergie qui leur venaient de Paris. Il les invita même, par prudence, à demander des explications aux puissances protectrices, en réalité un démenti de la première note, auquel Gambetta bien entendu se refusa.

Que serait-il advenu, si Gambetta n'eût pas été renversé le 26 janvier? L'Angleterre eût-elle cédé? Granville s'est excusé plus tard des détours auxquels il avait recouru en face des démarches du cabinet français, par la difficulté de s'engager avec des ministres qu'il savait pour ainsi dire condamnés. Sa politique, en tout cas, a multiplié les obstacles sur le chemin où Gambetta s'engageait résolument en Egypte, comme s'il eût craint de se voir entraîner à sa

suite. Il a désiré, préparé son échec en Europe, et peut-être même à Paris. Si le 10 janvier 1882, le prince de Bismarck a négocié avec les cabinets de Vienne, Rome et Pétrograd, une entente destinée à prévenir une action anglo-française, à lancer une intervention turque en Egypte, si le 2 février 1882 il a obtenu des puissances une démarche collective auprès du Sultan, trop heureux de recevoir cet appel de l'Europe, c'est qu'au fond l'Angleterre, résolue à n'exercer aucune action directe, préférait alors de beaucoup une action commune des grandes puissances avec la Turquie, à une intervention qui n'eût été que franco-anglaise. Le comte d'Aubigny informait de Berlin, le 17 janvier, le ministère français que la politique de Bismarck était le résultat d'une entente avec l'Angleterre. Comme toujours, à ce moment décisif, la politique britannique fut servie par les influences du monde financier dans toute l'Europe, M. de Bismarck en fit plus tard l'aveu : « MM. de Rothschild et autres, Bleichroeder sans doute, étaient persuadés que quand ce pays serait aux mains de l'Angleterre, il serait habilement administré et qu'ainsi leurs intérêts seraient mieux garantis. Ils se sont trompés et nous avons été trompés par eux. »

Ce fut sur une question constitutionnelle, le scrutin de liste, que, le 26 janvier 1882, le ministère Gambetta fut mis en minorité. Mais la *Gazette de Cologne* connaissait mieux les véritables raisons de sa chute qui délivrait lord Granville, avec le concours de Bismarck et de ses alliés, de la Russie particulièrement : « Il a été renversé, parce que les Français se sont rendu compte que l'intervention militaire en Egypte qu'il préparait pouvait amener un bouleversement européen. » Le 17 janvier, le cabinet anglais sembla s'incliner d'avance devant la menace de l'Allemagne. Lord Granville se dérobait à toute promesse d'action en Egypte concertée avec la France. Dans la retraite de l'Angleterre, le Parlement et les Français avaient cru apercevoir la menace allemande, une intention perfide du prince de Bismarck de les engager en Tunisie, puis en

Egypte, de les brouiller avec l'Europe et de les tenir ainsi sur les Vosges à sa merci. Les souvenirs de l'alerte de 1840 contribuèrent à leur défiance. Ils eussent peut-être moins aisément sacrifié et Gambetta et leurs positions en Egypte, s'ils avaient connu les vrais desseins du Chancelier allemand qui disait, deux mois plus tard à M. de Courcel : « Le Sultan se trompe, s'il croit que mon amitié doive aller à nous faire tomber sur vous, tandis que vous serez engagés dans une expédition lointaine contre une province de son Empire. Quel avantage aurions-nous à vous prendre de nouveaux territoires ? Entendez-vous avec les Anglais ! » La politique de Gambetta eût été capable d'obliger les Anglais à cette entente.

Le jour même où il tomba, la catastrophe qu'il avait voulu prévenir se réalisait en Egypte au gré de Sir Ch. Dilke, libéral, mais impérialiste, qui du Record Office avait mené l'affaire avec le ministre Malet. Arabi, devenu sous-secrétaire d'Etat de la guerre, le 4 janvier 1882, mettait l'armée dont il disposait au service du parti national et obligeait Chérif pacha à démissionner devant les revendications de ce parti appuyé sur la force militaire. Par la loi organique que Tewfik pacha dut sanctionner le 7 février, l'administration du pays, livrée désormais à une assemblée de 150 membres et à un ministère responsable, était soustraite entièrement au contrôle franco-anglais et livrée à des incapables, simples comparses d'Arabi, comme Mahmoud pacha Parudi, et tous ses collègues du ministère que le ministre britannique se flattait de diriger. Contre la France, et pour ses desseins, l'Angleterre escomptait la docilité d'Arabi devenu ministre de la guerre, élevé au rang de pacha, et secrètement encouragé peut-être à échanger un jour sa dictature contre la succession éventuelle du Vice-Roi. Auprès de lui, elle avait installé un conseiller, le célèbre arabophile, Wilfrid Scaven Blunt qui, dans sa passion pour les Arabes, son ardeur à les vouloir constituer en nation moderne affranchie des Turcs, groupait au Caire, des cheiks résolus, des journalistes,

exaltait le dictateur égyptien au Caire et à Londres comme l'homme d'Etat destiné à régénérer l'Egypte rendue à elle-même et à ses destinées nationales. On conçoit qu'interrogé par M. de Freycinet sur les tendances de ce mouvement indigène, manœuvré par l'Angleterre pour éliminer la France, Lord Lyons lui ait dit, le 7 février : « Les dernières nouvelles d'Egypte ne font pas redouter de désordre ou d'anarchie immédiate. Le gouvernement égyptien actuel a déclaré son intention de maintenir les engagements internationaux. »

Ce que l'on conçoit moins, c'est que M. de Freycinet, dans sa circulaire aux puissances du 12 février 1882, rédigée avec Lord Lyons, ait pris cette assertion à son compte. La loi organique imposée au Vice-Roi par la force, n'était-elle pas une violation des engagements pris envers la France et l'Angleterre plusieurs fois? Cette révolution militaire ne portait-elle pas atteinte au contrôle anglo-français? Et pourquoi les agents français en Egypte, le consul général, Senkiewiz, le contrôleur général de Blignières étaient-ils désavoués, s'ils invoquaient les droits acquis? Pourquoi enfin, M. de Blignières était-il rappelé, tandis que son collègue anglais, Sir Auckland Colwin restait au Caire, soutenu par son gouvernement, écouté et consulté par le Vice-Roi. Le gouvernement français s'était désormais résigné à ce qu'il n'avait pas osé empêcher. Tout ce que l'Angleterre voulut bien lui accorder, ce fut un développement *prudent* des institutions égyptiennes. Les agents de la France en Egypte allaient désormais s'effacer par ordre devant les agents de l'Angleterre. Ils avaient l'ordre aussi de trouver excellent ce ministère national qui les dépouillait de leur autorité.

Le seul effort que fit alors M. de Freycinet fut dirigé contre la Turquie, à qui ce mouvement national qui servait l'Angleterre ne devait pas fournir un prétexte et une occasion de ramener l'Egypte à sa loi. « Le sentiment public, disait un envoyé français, s'y oppose absolument. » La circulaire anglo-française du 12 février, rédigée à

Paris, était un appel aux puissances européennes pour les inviter à garantir en commun et avec la Porte l' « autonomie et les libertés de l'Egypte ». Moins rassuré qu'il ne le disait alors pour plaire aux Anglais et ne l'a dit depuis, « sur les bienfaits de l'administration de Mahmoud et d'Arabi », M. de Freycinet prenait ses précautions contre une intervention turque toujours menaçante, en cas de troubles. Ce fut alors son grand souci. Il obtint de M. de Bismarck qu'il renonçât à ses préférences en faveur de cette intervention. Il lui fit accepter le principe d'une intervention franco-anglaise avec mandat de l'Europe, le 1er mars : « Les burgraves seraient là, suivant le propos du Chancelier, pour s'interposer en cas de conflit entre la France et l'Angleterre. »

Quel ne fut pas l'embarras du ministre français, quand il apprit que le cabinet anglais, bien résolu à écarter à tout prix une intervention française, avec ou sans mandat de l'Europe, offrait à M. de Bismarck l'action turque qu'il lui avait refusée! M. de Freycinet, en racontant cette histoire, n'a pas dit la démarche plutôt singulière à laquelle il fut alors contraint, son recours, le 15 mars, au prince de Bismarck pour obtenir qu'il se chargeât de faire avorter le projet anglais d'intervention turque. M. de Courcel, de Berlin, lui en fit sentir l'imprudence : « Insister pour obtenir le concours actif du Chancelier, afin de faire échec à nos propres partenaires, les Anglais, et cela dans une question où elle nous a montré que son point de départ était entièrement opposé au nôtre, n'est-ce pas nous mettre dans sa dépendance et contracter envers l'Allemagne une dette qui deviendra un jour très lourde. La faveur que nous obtiendrons vaut-elle vraiment ce prix ? Je vous soumets les scrupules qui m'ont empêché jusqu'ici de faire cette démarche. »

C'était un beau projet qu'avait formé M. de Freycinet d'internationaliser la question d'Egypte pour ne pas livrer le pays aux Turcs. Mais il y fallait le consentement de l'Angleterre, qui après avoir éliminé la France, n'était plus

disposée à abandonner le terrain dont elle se croyait chaque jour plus assurée. Le ministère du 30 janvier 1882 n'avait plus qu'une ressource, la résignation. L'Egypte était perdue pour la France.

Vers cette époque l'Angleterre éprouva un mécompte qu'elle devait prévoir. Grisé par sa fortune, Arabi pacha, cet officier de fortune médiocre et ambitieux, commença à manifester l'intention d'établir, à son profit et sur les ruines du Khédiviat constitutionnel, une dictature militaire. Il accusait le Vice-Roi, en mars 1882, de le laisser sans défense contre des attentats imaginaires pour se donner plus de pouvoir et le droit, le cas échéant, de le renverser. Le 10 avril, il prenait prétexte d'un complot d'officiers circassiens pour exiger de Tewfik une cour martiale qui prononça plus de quarante condamnations très rigoureuses, notamment celle de l'ancien ministre de la guerre, Osman pacha. Le ministre d'Angleterre, si favorable jusque-là aux revendications du parti national, mais inquiet désormais des progrès et des exigences de la soldatesque, décidait Tewfik pacha à lui résister. Sur ses instances, le Vice-Roi annula l'arrêt de la cour martiale (10 mai). Le lendemain, les ministres égyptiens aux ordres d'Arabi sommèrent Tewfik de s'expliquer devant l'assemblée des notables qu'ils convoquaient sans son assentiment, avec l'intention peut-être de le juger lui-même et de le déposer. La lutte était désormais engagée : après un essai de résistance, Tewfik était perdu si d'Europe il n'était pas soutenu. L'Angleterre et la France en convenaient; elles s'entendaient moins que jamais sur les mesures nécessaires. Selon M. de Freycinet la double extrémité qu'il fallait éviter, pour n'avoir pas à Paris de reproches du Parlement, c'était l'intervention armée de la France, l'intervention armée de la Turquie surtout. Il imagina alors un nouveau recours à M. de Bismarck. Il demandait déjà depuis quinze jours à l'Allemagne de refaire avec Tewfik pacha ce qu'elle avait fait avec Ismaïl, de le remplacer par son fils Halim, pourvu d'un parti et bien vu à

Constantinople. « Mettez-vous d'accord avec l'Angleterre » répliqua le Chancelier ; c'était à elle et à la France qu'il s'en remettait pour proposer les solutions opportunes de la question d'Egypte. « Il y a plus d'un an, ajoutait son collaborateur Hohenlohe, que les puissances maritimes auraient dû mettre de l'ordre en Egypte. »

L'Angleterre y songeait bien, mais sans la France. Et depuis que Tewfik pacha se livrait aux conseils exclusifs de son ministre au Caire, elle n'entendait point le sacrifier à Arabi, aux meneurs du parti national. Elle les désavoua après les avoir encouragés et aidés à supprimer en fait le condominium franco-anglais. Elle accepta l'offre que lui fit M. de Freycinet d'expédier dans les eaux d'Egypte, à Alexandrie et à Suez une escadre mi-partie anglaise et française de douze bâtiments de guerre qui se réunit, le 15 mai, à la Sude et en partit le 17. Mais son consentement demeurait lié à une réserve essentielle, « qu'aucun corps de débarquement, français surtout, ne quitterait cette flotte, destinée à produire seulement sur les rebelles un effet moral, utile au Vice-Roi. » Naturellement l'effet produit fut de courte durée. « L'espoir d'une solution pacifique, due uniquement à la présence de nos escadres, ne paraît pas pouvoir être raisonnablement conservé », écrivait le 27 mai M. de Freycinet. Si Tewfik, poussé toujours par Malet, exigeait la démission de ses ministres, et d'Arabi surtout que les ministres de France et d'Angleterre invitèrent depuis le 22 mai à quitter l'Egypte, celui-ci riposta le 27 mai par un ultimatum au Khédive et le lendemain par une sommation au président de la Chambre de le déposer. Sans une dernière hésitation, inspirée peut-être par une influence anglaise, qui avait retenu le président Sultan pacha, l'événement préparé, attendu par le chef de l'armée en révolte, s'accomplissait. La révolution eût mis Arabi à la place de Tewfik que la flotte franco-anglaise ne protégeait pas. Le Vice-Roi fut sauvé par Sultan pacha, à la condition qu'il ne fît plus résistance, qu'il se soumît. De cette soumission, qui eût été

irréparable, le cabinet anglais ne voulait à aucun prix. Il en informa le 29 mai le gouvernement français, déclara reprendre sa liberté d'action, tandis que l'amiral Seymour signalait le danger des batteries égyptiennes qui, un mois plus tard, servirent à justifier l'initiative d'un bombardement, et demandait du renfort.

L'heure de l'action avait sonné pour l'Angleterre, au gré du ministre Malet qui depuis un an l'attendait, l'heure aussi de la résignation pour les puissances qui, inquiètes l'une de l'autre, perdaient en atermoiements le moment d'agir elles-mêmes. Le Sultan Abdul Hamid, au lieu de troupes dont la présence au Caire aurait indigné les Français, y envoya, le 7 juin, un commissaire, Dervich pacha, qui devait au besoin diriger le ministère égyptien et s'installer comme arbitre entre le Vice-Roi et Arabi. Le commissaire ottoman n'arriva que pour assister impuissant à une émeute de la populace d'Alexandrie contre les Européens, qui devait justifier l'intervention européenne, si le Sultan ne garantissait pas l'ordre en expédiant 20000 hommes en Egypte (11 juin). La France, comme le Sultan, redoutant l'aventure égyptienne, invita les puissances, le 3 juin, à ouvrir une conférence internationale à Constantinople. Par la résistance de la Turquie, elle ne put se réunir que le 23 juin et sans le concours de la Porte. La France en attendait un mandat d'intervention de l'Europe qui lui eût donné le profit sans les risques. Elle le sollicitait de M. de Bismarck qui le lui refusa, dans le désir, obstinément poursuivi par sa politique, habilement entretenu par l'Angleterre au début de la conférence, de rallier les cabinets européens à une intervention turque. Le 7 juillet, en effet, M. de Freycinet dut accepter la note de Constantinople qui invitait et autorisait le Sultan à rétablir l'ordre en Egypte pour une durée de trois mois.

Trois jours auparavant l'Angleterre qui s'était engagée le 27 juin à s'interdire toute action isolée pendant la durée de la conférence, « sauf *le cas de force majeure* »,

avait pu invoquer ce cas. Elle invitait l'amiral Seymour à bombarder les batteries du port d'Alexandrie dont le renforcement, prescrit depuis un mois par Arabi, menaçait son escadre. L'amiral anglais ouvrit le feu le 11 juillet; les Bédouins se vengèrent en saccageant et brûlant les quartiers européens. M. de Freycinet se félicitait d'être demeuré étranger à cette initiative peu glorieuse qui provoquait d'affreux massacres. Pour arrêter les violences, les troupes anglaises débarquèrent, le 15 juillet. Elles ne devaient plus quitter l'Egypte. La veille, le 14 juillet, Granville et son ministre à Paris invoquaient, pour élargir et fixer leur intervention en Egypte, un autre cas de force majeure, le péril que courait le Canal de Suez. Au moment où l'Angleterre prenait ainsi les initiatives décisives, sa politique égyptienne, depuis six ans incertaine en apparence, s'éclairait d'une lumière très vive.

Elle sollicita encore, pour bombarder Alexandrie, pour occuper le canal de Suez, le concours de la France, convaincue avec raison que l'Europe, le maître de l'Europe alors, le prince de Bismarck, s'inclineraient toujours devant l'action concertée des puissances maritimes. A défaut de la France, elle sollicita à plusieurs reprises l'Italie qui refusa. Elle avait d'autre part évité tout engagement précis, se réservant de fixer à sa guise les conditions de l'action commune. Lorsque le 15 août le général Wolseley prit le commandement d'un corps expéditionnaire qui, huit jours après, marchait sur le Caire, ses troupes avaient été préparées, en secret, sans que la France, même si elle l'eût voulu, eût pu préparer les siennes. « Savez-vous, disait à M. de Courcel le chancelier allemand, le 16 juin, vous ne serez jamais d'accord sur une entreprise commune qui aurait *notre bénédiction*. La France mettra *nécessairement plus de troupes en Egypte que les Anglais. Elle sera maîtresse de la position.* Or les risques ne sont pas égaux : pour vous c'est un simple *lucrum cessans*, la ruine de vos intérêts. Et les Anglais eux ne peuvent pas perdre la libre disposition

du canal. C'est une artère vitale, un *damnum incidens.* » Le jour où il donnait à la France ces raisons décisives, l'Angleterre, avec son consentement, s'était arrangée pour avoir plus de troupes, et plus tôt que la France, sur le Nil et sur le canal.

M. de Freycinet demeurait toujours paralysé par les craintes qu'il avait et faisait, le 18 juillet, partager au Parlement d'une quadruple alliance, groupée, pour la première fois, par la main menaçante du Chancelier allemand. Même pour Suez, cette œuvre française que les Anglais l'invitaient à défendre, il hésitait à intervenir, si la Conférence ne lui en donnait pas le mandat qu'il sollicita pendant tout le mois de juillet et que M. de Bismarck lui refusa, avec l'Autriche et la Russie, le 21 juillet. Quand il se décida, le 23 juillet, ce fut avec tant de précautions, pour n'être point entraîné du canal jusqu'au Caire, que la Chambre des Députés, ne voulant ni avec Gambetta d'une expédition incomplète, ni avec Clémenceau de la moindre entreprise méditerranéenne, par un vote qui le renversa le 29 juillet, se prononça pour l'abstention définitive dans les affaires d'Egypte, même au canal de Suez, ce que M. Clémenceau appelait réserver « la liberté d'action de la France ».

A ce moment, le prince de Bismarck ne put croire qu'un tel vote livrant à l'Angleterre un pays pénétré depuis si longtemps d'influence française, où tant d'intérêts et de souvenirs français étaient engagés, fût la dernière expression de la volonté nationale à Paris. Son journal officieux, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* s'étonnait de trouver les deux nations sur les deux rives de la Manche si différentes, l'une harcelant le ministère pour faire sentir au public anglais l'importance de la crise égyptienne, l'autre manifestant, jusqu'à en être méconnaissable, une vraie satisfaction de n'être pas importunée par le souci des affaires extérieures. « Une passion de renoncement semble s'être emparée du public politique français, disait le Chancelier, à laquelle les intérêts des financiers français ne sont

peut-être pas étrangers. » Cette abstention totale de la France lui faisait craindre que le jour où la nation verrait Marseille et son commerce atteints dans une de ses fibres vitales, une profonde indignation ne s'emparât d'elle et que la question d'Egypte ne vînt rouvrir une crise dans la Méditerranée et le Levant. Le 29 juillet, il s'était ravisé et, par un télégramme qui ne parvint au ministère français qu'après sa chute, il se déclarait prêt à proposer une protection effective du canal. Il insista très vivement pour que le Gouvernement français s'associât à une proposition en ce sens, dont l'ambassadeur d'Italie, le comte Corti, avait pris l'initiative, d'accord avec l'Allemagne, un projet de surveillance collective des puissances sur le canal de Suez. Mais M. de Freycinet démissionnaire n'eut de successeur que le 8 août. La réponse de la France à la proposition italienne, et une réponse encore fort timide, ne fut rédigée à Paris que le 12 août. L'Angleterre eut le temps de tourner ce dernier obstacle : pour prix de son adhésion à la note, elle se fit accorder le droit de débarquer, en cas de nécessité, sur les rives du canal des troupes expéditionnaires. Elle obtenait, par une dernière victoire, ce mandat européen que la France avait vainement sollicité.

Malgré son antipathie pour Gladstone, pour sa politique et pour ses procédés, le Chancelier allemand se résigna à laisser le chef du parti libéral consacrer par la victoire de Tell-el-Kébir, l'entreprise longuement concertée depuis Beaconsfield, à qui la mort avait épargné le regret de la voir réaliser par son rival (septembre 1892).

Si décisif que fût le succès remporté alors par l'Angleterre, il était cependant en contradiction avec le programme très net d'opposition aux conquêtes extérieures qu'avait formulé et développé Gladstone pour renverser le parti impérialiste, et qu'il appliquait ailleurs en s'efforçant de liquider les affaires d'Afghanistan et de l'Afrique du Sud, en 1881.

Qu'un gouvernement, à ce point détaché des ambitions conquérentes, ait affronté le risque d'une conflagration

européenne et scellé, sans s'émouvoir, les premières assises de la domination anglaise en Egypte, il y aurait là de quoi surprendre si l'on ne lisait dans le *Times* cette phrase écrite au mois d'octobre 1882 : « Le Cabinet anglais, fût-il composé exclusivement de philanthropes, doit obéir à l'opinion publique. » Il y a toujours eu, en Angleterre, de ces moments essentiels à la grandeur de la nation, où son instinct et ses intérêts s'imposent aux doctrines des partis et associent à une tâche commune les hommes d'Etat les plus opposés. Il ne faut pas non plus négliger l'appui moral que, sur tous les points de l'Europe, même en France où le cabinet britannique aurait pu craindre une opposition, l'Angleterre a trouvé dans les milieux financiers intéressés à la réorganisation, à l'exploitation méthodique de l'Etat égyptien par les administrateurs anglais.

Car, en réalité, le programme, avec lequel l'Angleterre s'est désormais installée en Egypte, a plutôt ressemblé à la gestion d'un syndic de faillite intelligent et actif qu'à une œuvre politique. Pour se réserver à elle seule cette gestion, elle a remplacé tout de suite les deux contrôleurs français et anglais par un seul conseiller financier anglais. Quand le ministère français et M. Duclerc protestèrent, et déclarèrent finalement le 4 janvier 1883 que la France reprenait sa liberté d'action, l'Angleterre n'a pas opposé à cette protestation des arguments de droit, mais des faits. Elle a envoyé de Constantinople au Caire un haut commissaire chargé de réorganiser le pays, lord Dufferin, dont le système exposé dans son célèbre rapport du 6 février 1883, fut de choisir non des mesures, mais des hommes. A côté de Baring (lord Cromer), chargé des finances et de l'administration générale, le soin de refaire l'armée égyptienne, que Baker avait refusé, fut confié, avec le titre de sirdar, au major Sir Evelyn Wood, assisté d'un état-major anglais. Sir Colin Moncruff fut placé aux travaux publics, Sir Edgard Vincent aux finances, M. Caillard aux douanes, M. Halton aux postes, le colonel Ron aux irrigations. « Tout le pouvoir passait en quelques mois des indigènes

à un état-major de fonctionnaires anglais, chefs de service, inspecteurs, dont le devoir était de donner « des conseils » au Khédive, en attendant que ce souverain en faillite redevînt capable de tenir ses engagements envers l'Europe, et de gouverner ses sujets : tutelle complète, mais provisoire, que Gladstone et son collègue Granville promettaient formellement, le 3 janvier 1883, de lever, « le jour où l'Egypte posséderait les éléments nécessaires de stabilité et de progrès. »

On ne saura sans doute jamais si cette promesse que tous les ministères anglais ont renouvelée pendant vingt ans, et sur laquelle beaucoup d'entre eux ont paru plus d'une fois revenir, était alors ou non sincère. Au moment même où le cabinet libéral la formulait solennellement, l'explosion de fanatisme musulman qui s'était produite dans le Soudan égyptien au mois d'août 1881, menaçant toute la vallée du Nil d'un bien autre danger que la révolte d'Arabi pacha, parut plutôt imposer aux Anglais le devoir de rester au Caire pour y organiser la défense de la civilisation.

Depuis 1819, les vice-rois d'Egypte, Mehemet-Ali, puis Ismaïl, avaient constitué un véritable empire du haut Nil. L'un avait annexé le Sennaar et le Kordofan; l'autre avait confié à l'anglais Baker, qui en 1864 avait reconnu le lac Albert Nyanza, le soin d'organiser à Gondokoro les provinces équatoriales du Sud. A ce domaine, le Sultan avait ajouté Souakim et Massouah sur la mer Rouge. Puis quand le général Gordon, le « Chinois », célèbre par sa victoire sur les Taïpings eût été appelé par Ismaïl au commandement de cet Empire, en 1874, il l'étendit en 1875 vers le Darfour et le Harrar, y portant la civilisation par une lutte incessante contre les marchands d'esclaves, véritables tyrans des populations noires. Mais le départ en 1879, de ce gouverneur capable par la noblesse et l'énergie de son caractère de constituer au Soudan une œuvre durable eut pour effet presque immédiat de livrer ces provinces malheureuses à une tyrannie non moins dure

que celle des trafiquants de chaire humaine, aux abus des fonctionnaires égyptiens. Un lieutenant de Gordon, Stewart, a décrit la misère du Soudan : « N'importe quel chef indigène eût été préférable aux pachas turcs et égyptiens, envoyés par l'Egypte. La brutalité et la sauvagerie des agents du fisc dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Des districts entiers sont réduits à la misère. La justice n'existe pas. » Contre cette administration odieuse, qui avait la prétention de ruiner le trafic des marchands d'esclaves, véritables barons féodaux, armés dans leurs zeribas pour la traite, et y substituait une autre féodalité, celle de ses fonctionnaires, s'unirent à la fois les bourreaux et les victimes, à l'appel d'un derviche de l'île d'Abba, sur le Nil, Mohammed-Ahmed de la secte des Chia's. Entre les populations du Soudan, poussées à la révolte par l'excès de leurs maux, et les marchands d'esclaves, les Baggaras du Darfour, inquiets pour la liberté de leur trafic, le lien fut le fanatisme religieux, le guide, *El Mahdi*, qui prétendit, au mois de mai 1881, réformer l'Islam corrompu par son contact avec l'Europe. En réalité, le mahdisme, tel qu'il apparut à cette époque, « était moins un mouvement de religion qu'une explosion de désespoir ».

Du centre de Djebel-Kébir, dans le Kordofan, où l'insurrection se forma, elle gagna rapidement, par des victoires aisées sur les troupes mal payées, à peine armées du Khédive, le Sennaar, en mars 1882, le Kordofan tout entier en septembre 1882, le Darfour, le Bahr-el-Ghazal. Malgré les efforts des gouverneurs égyptiens, Riouf pacha et Abdel-Kader, l'empire du Mahdi se constituait à El-Obeid en janvier 1883. Les officiers du Khédive, Slatin au Darfour, Luphon au Bahr-el-Ghazal se ralliaient par force « au maître de l'heure », au derviche victorieux qui annonçait aux populations du Soudan le terme de leurs souffrances, et le triomphe en Afrique de la foi de Mahomet. Schweinfurth, le voyageur allemand, écrivait à cette époque du Caire : « Tout le Soudan est en feu. Khartoum, le centre de la civilisation est menacée. » Ce réveil de l'Islam dans la

vallée du Nil eut un grand retentissement dans l'Afrique du Nord tout entière : était-ce une barrière qui se dressait contre l'Europe, au lendemain du jour où la hardiesse et la patience de ses explorateurs l'invitaient à pénétrer derrière eux sur le continent africain ?

A ce moment, les conseils dont l'Angleterre venait de se réserver le monopole auprès du gouvernement égyptien, semblaient particulièrement justifiées. La possession du Soudan demeurait une des premières assises, une des assises essentielles de l'Etat égyptien constitué par Mehemet-Ali, le fondateur de Khartoum. L'armée du Khédive ne pouvait pas continuer à reculer devant les troupes improvisées du Mahdi. Le sirdar qui en avait pris le commandement pour la réorganiser, le général Wood désigna des officiers anglais, à la tête desquels il plaça le général Hicks pour guider les généraux égyptiens Al-ed-Deen et Suliman Nazzi, chargés de défendre Khartoum et de reconquérir le Kordofan (mars 1883). Mais les troupes de renfort confiées au général Hicks, transportées à grands frais de Suez à Souakim, et de là par le désert à Berber, n'étaient qu'une foule de soldats recrutés dans les débris de l'armée indisciplinée d'Arabi, ou de force parmi les fellahs, ignorant de leur métier. En les conduisant témérairement à l'attaque du Mahdi, dans les montagnes du Khordofan, le général anglais se laissa surprendre à Khasgil : tous ses officiers et soldats furent massacrés, le 5 novembre 1883, tandis qu'un lieutenant du Mahdi, Osman Digma, s'emparait de Kassala, et, assiégeant les Egyptiens à Tokar, menaçait Souakim, pour couper les routes de Khartoum vers la Mer Rouge. Baker, accouru du Caire à sa rencontre avec 4 000 hommes, aussi mal recrutés que l'armée de Hicks, avait le même sort aux puits d'El-Teb, le 4 février 1884. Cette double victoire du Mahdi, qui semblait décider du sort de Khartoum à bref délai, provoqua au Caire une vive émotion. Le Khédive avait épuisé dans cet effort malheureux ses dernières ressources en hommes et surtout en argent. Ce n'était pas seulement

l'invasion des Derviches, c'était de nouveau la faillite qui apparaissait fatale. L'Angleterre se trouvait alors fort exposée à ne pas tenir les promesses qu'elle avait faites à l'Europe, de rétablir la sécurité dans la vallée du Nil et l'équilibre du budget égyptien.

« MM. de Rothschild et autres, disait au mois de mai 1884 M. de Bismarck, ravi des embarras où il voyait Gladstone, étaient persuadés que, quand ce pays serait à l'Angleterre, il serait habilement administré et qu'ainsi leurs intérêts se trouveraient mieux garantis que par toute autre combinaison. Nous-mêmes nous avions confiance dans la façon dont ils entendaient leurs affaires; nous nous sommes trompés. Ce n'est pas qu'ils ont manqué d'honnêteté, mais ils n'ont pas été habiles et ils ont entièrement gâché leur situation. Leur politique est conduite par un homme qui ne connaît que les affaires intérieures, en est exclusivement préoccupé, et pense à l'effet que ses actes produiront dans le monde parlementaire. »

Au printemps de 1884, Gladstone et ses collègues se demandèrent en effet comment poursuivre une politique de conquête, sans que la charge en retombât de l'Égypte ruinée sur le budget anglais. Pendant trois jours, le cabinet délibéra, hésitant entre les tendances de son chef, défavorable aux entreprises extérieures, et l'abandon d'une œuvre qui avait suscité en Angleterre et dans le monde financier tant d'espérances. C'était l'époque où l'on apprenait que, du centre de l'Asie, les Russes, poussant toujours plus loin leur chemin de fer et les Cosaques, occupaient l'oasis de Merv, aux frontières de l'Afghanistan (janvier 1884). Aux Indes, comme sur le Nil, l'effort anglais se heurtait à des forces menaçantes, qui semblaient mettre en péril les résultats d'une politique de grandeur où la nation, depuis dix ans, s'était complue, sans en mesurer peut-être les charges.

Gladstone, dans cet embarras, ne devait s'arrêter qu'à des demi-mesures. Sur les conseils de Sir Evelyn Baring, préoccupé avant tout de prévenir au Caire la faillite finan-

cière, il résolut, pour garder à moins de frais l'Egypte, d'abandonner le Soudan. Il le fit savoir au Vice-Roi, à son ministre Chérif pacha, qui, ne voulant pas y consentir, fut remplacé par un ministère Nubar pacha, docile aux ordres de Baring, « un ministère d'indigènes assoupis ». Bien entendu des troupes anglaises furent envoyées à Souakim, dont la possession importait à la sûreté de la Mer Rouge, mais leur chef reçut l'ordre formel de ne pas se porter sur le Nil à la défense de Khartoum. En limitant dans la vallée du Nil la part de l'incendie, l'Angleterre s'installait plus solidement encore dans la Basse Egypte. De l'édifice qu'il sauvait du feu, le pompier se faisait propriétaire. Pour justifier l'abandon de l'immense domaine perdu pour la civilisation, livré au fanatisme et aux razzias des marchands d'esclaves, Gladstone invoqua le droit des populations soudanaises à disposer de leur sort qui pourtant n'était pas enviable. Mais qu'allaient devenir les garnisons, les agents, les marchands chrétiens dont le nombre, à Khartoum, était grand, leurs intérêts et leurs vies compromis par la brusque disparition du gouvernement khédivial dans ces régions lointaines? Pour veiller à l'évacuation des provinces abandonnées, comme ils dirent, les Anglais firent appel à l'héroïsme de Gordon qui se dévoua, comme par le passé, à cette tâche difficile que ses compatriotes lui rendirent impossible. Le plan qu'il se chargeait d'exécuter, comptant sur la puissance de son ascendant moral, c'était d'opposer au flot de l'invasion mahdiste des sultanats indigènes, rapidement reconstitués, à l'abri desquels les colonies de l'Europe pourraient préparer leur retraite ou même leur avenir : programme audacieux où l'Angleterre trouvait d'abord l'avantage d'esquiver le reproche d'un abandon qui n'avait rien de glorieux et même, s'il se réalisait, l'avantage plus grand encore d'apparaître un jour comme la libératrice du Soudan, désormais perdu pour l'Egypte (janvier 1884).

Délivré par cet expédient des soucis que lui donnait l'invasion mahdiste, le cabinet Gladstone porta son effort

alors, sur la banqueroute imminente de l'Egypte, dont il n'entendait pas imposer les charges à l'Angleterre. Au lieu d'un héros comme Gordon, ici ce furent les financiers européens qu'on invita aux sacrifices nécessaires. Le 19 avril 1884, lord Granville proposait aux grandes Puissances de se réunir en conférences à Londres ou ailleurs pour étudier et régler les moyens de modifier la charte accordée en 1880 par Tewfik aux créanciers de son empire. La loi de liquidation internationale, en donnant un privilège et des garanties à ceux-ci, écartait les prêteurs nouveaux, peu encouragés à venir sans garantie ni intérêt suffisant soulager la détresse de l'Egypte. Les financiers durent faire alors d'amères réflexions sur la confiance qu'ils avaient accordée à l'Angleterre. Et cela parut au ministère Jules Ferry, appelé par la retraite de Challemel-Lacour à la direction des affaires étrangères (20 novembre), l'occasion d'une revanche légitime. Il rappela à l'Angleterre, après un silence de dix-huit mois, qu'elle s'était engagée à évacuer l'Egypte et lui demanda comme condition de son adhésion à la Conférence, des précisions sur l'exécution de cet engagement. Par un accord presque aussitôt conclu, le 17 juin 1884, lord Granville promit l'évacuation pour le début de 1888. Il s'offrit d'étudier les moyens de neutraliser l'Egypte et le canal de Suez. Le ministère Ferry, avec raison, se résignait à ce que ce pays ne fût plus une terre réservée à l'influence française, pour obtenir que l'influence anglaise, prépondérante depuis 1882, fût remplacée par un régime international analogue à celui de la Belgique.

Il eût fallu alors que les puissances à leur tour se déclarassent franchement pour cette thèse, comme disait Jules Ferry, de l'Egypte internationale, « la seule vraie, la seule pratique, la seule possible ». Or, plus que jamais, l'Autriche, l'Italie, la Turquie prenaient leur mot d'ordre à Berlin. M. de Bismarck ne voulait point mêler l'Allemagne et l'Europe aux rivalités politiques de l'Angleterre et de la France dans la vallée du Nil. Toutes les fois qu'il

voyait ces rivalités s'accentuer ou renaître, il s'en inquiétait pour la paix de l'Orient. S'il accueillit la conférence proposée par Granville pour le règlement des questions financières, c'était avec l'intention bien arrêtée qu'elle ne discutât pas le statut politique de l'Egypte désormais occupée par les Anglais. Cette occupation même lui paraissait préférable, la France s'y résignant pour quatre ans, au réveil de la question d'Egypte toujours dangereuse. Un jour que M. de Courcel, en juillet 1884, sollicitait le ministère allemand de protester contre la mauvaise situation politique de l'Egypte et le priait d'introduire une demande d'évacuation anticipée, M. de Hatzfeld lui répliqua: «pour faire partir les Anglais, il faudrait se mettre à leur place. » Lord Amphtill reçut à Berlin de M. de Bismarck, le 24 juin, des assurances du même genre. Ce ne seraient ni l'Allemagne, ni encore moins l'Europe, qui réclameraient à l'Angleterre des explications sur son gouvernement de l'Egypte.

En revanche, lorsque la Conférence se réunit à Londres le 28 juin 1884, l'Allemagne commença par se joindre à la France pour discuter la situation financière du protectorat anglais. A cette époque, M. de Bismarck voulait être aussi désagréable pour Gladstone qu'agréable à Jules Ferry. Non pas qu'il songeât en ce moment à une alliance avec l'une des deux puissances maritimes. « Il est impossible, disait-il à M. de Courcel, de préparer des engagements à long terme avec le système républicain, tel que vous l'avez, tel qu'il existe virtuellement en Angleterre, Si je m'entendais avec M. Gladstone, le jour où viendrait un changement de la majorité parlementaire, tout serait perdu, et de même chez vous.» Mais, en 1884, l'expansion commerciale et les intérêts économiques de l'Empire auxquels le Chancelier attachait le plus grand prix, se heurtaient au Congo, en Océanie, aux exigences impératives de la politique britannique. M. de Bismarck songeait à s'appuyer sur la France pour repousser les projets de remaniement financier que le cabinet Gladstone demandait

à l'Europe, afin d'éviter la banqueroute, et surtout l'abandon par les créanciers d'une fraction de leur intérêt nécessaire au service d'un nouvel emprunt de 200 millions. Au mois d'août 1884 cependant, l'Angleterre réussit à obtenir de l'ambassadeur à Londres, le comte de Munster, une déclaration de neutralité de l'Allemagne qui équivalait à un désaveu des propositions françaises. Elle s'en prévalut pour rompre la conférence.

C'était le moment où les cris de détresse les plus dramatiques de Gordon, arrivé à Khartoum le 18 février 1884, et tout de suite incapable avec ses seules forces de résister à la poussée du mahdisme, parvenaient à Londres du fond du Soudan. Aux premiers appels de l'homme qui se dévouait à une tâche irréalisable, Granville avait répondu d'abord qu'il ne «devait compter ni sur des forces anglaises, ou anglo-indiennes, ni sur des forces Turques ». Puis au mois d'août, la crainte des responsabilités encourues avait décidé le cabinet Anglais à saisir le parlement d'une demande de crédits pour une expédition de secours confiés au vainqueur de Tell-el-Kébir, à Wolseley, qui l'organisa au mois de septembre 1884. Selon l'expression de M. de Courcel, l'Angleterre, malgré ses manœuvres, semblait n'avoir plus à compter que sur son argent pour payer « le gâchis égyptien ». C'était un spectacle assez singulier que celui de l'Angleterre de Gladstone poussée à prendre malgré lui de nouvelles hypothèques sur ce pays qu'elle parlait toujours d'évacuer, s'installant, s'engageant plus avant dans la vallée du Nil, par le consentement presque unanime de l'Europe à lui en laisser les risques, les responsabilités et les charges.

Encore une fois, après l'échec de la conférence de Londres, le cabinet anglais tenta de se dégager de ses embarras financiers par une mesure arbitraire. Sir Evelyn Baring décida Nubar pacha à se saisir le 18 septembre 1884 des revenus qui appartenaient, pour l'amortissement, à la Caisse de la Dette. C'était une violation flagrante de la loi de liquidation. Devant les protestations de l'Europe animée

par Bismarck, les Anglais, blâmés par les financiers qu'ils avaient essayé de convaincre, désavouèrent la mesure et, à la fin de novembre 1885, se résignèrent à reprendre les entretiens qu'ils avaient au mois d'août suspendus.

Ce fut à Berlin d'abord qu'ils s'adressèrent.

Pour se rendre l'Allemagne favorable, l'Angleterre, aux mois de septembre et d'octobre, n'avait pas ménagé sa peine. On courtisait à Londres Herbert de Bismarck qui était venu d'Allemagne en partie de chasse. On chargeait d'une mission officieuse auprès du prince héritier et de sa femme, la sœur du prince de Galles, Hélène de Slesvig-Holstein. Enfin, lord Amphtill, l'ambassadeur à Berlin, étant mort subitement, il fut remplacé par le diplomate avisé qui, d'Alexandrie, avait préparé l'occupation de l'Egypte, Sir Edward Malet. On caressa à Londres un instant l'espérance que le Chancelier accepterait une médiation, dont l'influence se ferait sentir à Paris.

Bismarck se déroba à ces avances et s'indigna même que le cabinet Gladstone eût abusé de ses entretiens avec Sir Edward Malet, pour tenter sur le ministère Ferry une pression. Il était plutôt disposé à soutenir les revendications de la France, l'engageait à réunir une conférence à Paris pour le règlement des affaires d'Egypte, promettait de coopérer à l'établissement d'un contrôle international qui limiterait les ambitions anglaises. Encore « eût-il fallu, pour son dessein, que la France se détournât des souvenirs pénibles et pardonnât Sedan comme elle avait pardonné Waterloo ». Si Jules Ferry avait alors accepté le marché, l'Angleterre aurait été réduite à subir sur le Nil comme au Congo la loi de l'Europe, dictée par l'Allemagne. Au grand dépit du chancelier « qui s'en montra d'abord très découragé », le ministre français évita la conférence qui eût été un second Congrès de Berlin, avec un trop honnête courtage pour les puissances germaniques. Il répondit directement aux propositions d'arrangement que l'Angleterre, éconduite à Berlin, s'était enfin décidée le 27 novembre à offrir aux créanciers de l'Egypte. L'Angleterre y gagna d'obtenir

l'emprunt dont le Trésor égyptien avait absolument besoin, mais dut renoncer à son projet de réduire, pour les intérêts de cet emprunt, les intérêts garantis aux porteurs de la dette khédiviale par la loi de liquidation. La France lui offrit un autre procédé pour donner confiance aux preneurs de ce nouvel emprunt, une garantie collective des six grandes puissances autorisées à surveiller les dépenses de l'Egypte et le service de la dette ( 2-23 janvier 1885 ). L'Allemagne et la Russie, admises pour la première fois à nommer des commissaires de la dette, l'Italie et l'Autriche donnèrent leur consentement à cette garantie, « le seul moyen, disait Jules Ferry, d'empêcher l'Angleterre de prendre une hypothèque de plus sur l'Egypte », et surtout de fonder à peu de frais le contrôle international. Le 25 janvier 1885, Gladstone avait accepté. Trois jours après, la colonne de secours envoyée par Wolseley à Gordon paraissait devant Khartoum, pour apprendre que le héros anglais n'avait pu sauver la ville de l'attaque du Mahdi : il avait été massacré le 26 janvier par l'ennemi à qui la trahison de Fahmi pacha avait ouvert les portes des remparts. Il était temps que l'Angleterre se décidât à trouver dans un accord avec l'Europe, désagréable peut-être à son amour-propre, défavorable à ses ambitions, les ressources indispensables à la poursuite de sa mission dans la vallée du Nil.

Cet accord, ce fut la convention de Londres du 18 mars 1885, rédigée par Jules Ferry avec l'agrément des grandes puissances. Cet acte, appuyé sur les mêmes principes que la loi de liquidation, garantissait à l'Europe un droit d'intervention dans les finances égyptiennes, et de contrôle par conséquent sur l'administration anglo-égyptienne. Malgré tout, le cabinet Gladstone pouvait encore dire au Parlement que la convention de Londres n'avait pas dessaisi la nation de sa situation privilégiée en Egypte. Elle ne contenait aucun engagement d'évacuation, aucune promesse de neutralisation de la vallée du Nil. Au prix que l'Allemagne aurait mis à régler ces questions dans une conférence, proposée par M. de Bismarck encore au

mois de février, Jules Ferry avait préféré le sacrifice de ces avantages. Il y avait réussi sans s'aliéner le tout-puissant Chancelier, qu'il payait en compliments moins onéreux que ses exigences. « Il pourra, lui disait-il, s'applaudir du nouveau et éclatant succès de la politique pacifique dont il est en Europe le champion puissant, loyal et résolu ».

Cependant à l'Europe, l'Angleterre avait dû faire par la déclaration du 17 mars 1885 une concession importante. La menace d'une conférence que son accord avec la France lui avait permis d'écarter revenait dans cette déclaration destinée à garantir en tout temps et à toutes les puissances le libre usage du Canal de Suez. Le 30 mars, le jour même où la Chambre françai-e renversait, à propos de la défaite de Langson, le ministère Jules Ferry, une conférence se réunissait à Paris pour régler le statut international du canal. L'Angleterre se réjouit de cette crise française, comme elle s'était réjouie de la chute de Gambetta.

La crainte de l'Allemagne devait, comme en 1882, paralyser à la Conférence de Paris la politique du Quai d'Orsay, confiée de nouveau par M. Brisson à la prudence de M. de Freycinet. Le commissaire anglais Pauncefote avait apporté de Londres un projet de libre navigation du Canal qui réservait à son pays la disposition des ports d'accès et au khédive la police du Canal, réduisant à rien par ces détours les droits de l'Europe. Le projet élaboré à Paris en accord avec l'Allemagne, l'Autriche et la Russie instituait sur le Canal, comme aux embouchures du Danube, une commission internationale permanente dont l'action pouvait, avec le temps, impliquer la neutralité de l'Egypte elle-même, exclusive de tout protectorat britannique. L'Angleterre tout de suite aperçut le danger et l'écarta comme une atteinte à l'autorité du khédive. « Comprenez-vous les Anglais se plaignant de l'ingérence étrangère en Egypte qui est devenue une province anglaise », disait à l'Ambassadeur de France M. de Bismarck. Il semblait exciter la France à jouer en Egypte « le grand jeu ».

Au même moment, le ministre allemand à Paris, de Hohenlohe, lui proposait de se joindre à l'Allemagne, devant le conflit menaçant des Russes et des Anglais en Afghanistan pour garantir au Sultan la neutralité du Bosphore par l'envoi d'escadres et par une note à l'Angleterre (24 avril 1885). Dans les démarches du Chancelier, M. de Freycinet soupçonna une intention perfide de tenir la France à sa merci en la brouillant à fond avec l'Angleterre. Il voulut aussi ménager les inquiétudes qui se manifestaient dans certains milieux de Paris. Son dessein demeurait le même qu'en 1882, accepter le fait accompli en Egypte pour arracher le Canal de Suez à la menace anglaise. Il le dit, dès le premier jour, à Sir Julian Pauncefote et le chargea d'offrir au cabinet Gladstone une transaction : la substitution à une commission permanente du Canal, « d'une réunion éventuelle des envoyés des puissances en Egypte qui surveilleraient la neutralité, et en cas de violation saisiraient leurs gouvernements, et le Khédive, seul autorisé à agir pour assurer la protection et le libre usage du Canal ». Dès qu'il apprit l'offre de M. de Freycinet, M. de Bismarck s'irrita : « S'il convient à la France de faire des concessions à l'Angleterre, de *désarmer l'Europe*, ce n'est plus la peine de se mêler avec vous des affaires d'Egypte ». Il eût voulu qu'au lieu de transiger, la France tint tête, suspendît le règlement financier prévu par la convention du 18 mars, profitât des embarras de l'Angleterre « pour établir l'incompatibilité de l'occupation militaire avec la liberté du Canal. » Il se plaignait surtout des défiances qu'on opposait à Paris à ses avances, de l'abandon de la politique de Jules Ferry. Il menaçait de se rapprocher des Anglais, puisque la France elle-même, sacrifiant ses intérêts en Egypte, lui en donnait l'exemple. Ces hésitations du ministère Freycinet permirent au cabinet Gladstone d'esquiver l'arrêt international dont la Conférence l'avait menacé. Rien ne fut conclu le 13 juin 1885 quand elle se sépara, ou plutôt l'avantage demeura aux Anglais dont le plénipotentiaire lut, sans

opposition, une réserve sur le droit de leur gouvernement « à n'être point entravé par les articles de la Conférence dans sa liberté d'action pendant la période d'occupation de l'Egypte ».

A bon compte, le ministère Gladstone se tirait d'un bien mauvais pas. La politique impérialiste qu'il pratiquait sans conviction, sous la pression de l'opinion, aboutissait de toutes parts, à des mécomptes. La Russie, en Afghanistan, poussait ses avantages et s'emparait du Pendjeb (mars 1885), si bien que la reine Victoria écrivait au Tsar pour le prier de prévenir une guerre qui paraissait fatale et qui fut écartée par l'arbitrage du roi de Danemark (10 septembre 1885). L'Allemagne lui imposait ses conditions en Océanie pour des annexions coloniales, et à la Conférence de Berlin (février 1885) il établissait avec l'Europe les règles de la libre navigation du Niger et du Congo. Enfin, même contre le mahdisme, l'Angleterre paraissait impuissante : après la prise de Khartoum et la mort de Gordon, elle évacua tout le Soudan et perdit même, le 17 mai 1885, sur la Mer Rouge le port de Souakim que Wolseley s'était efforcé de disputer à Osman Digma. Elle eût peut-être été obligée à des concessions décisives en Egypte et sur le Canal de Suez, si le cabinet français n'avait montré plus de défiance envers l'Allemagne que d'énergie contre les Anglais.

Avec quelle clairvoyance, l'Ambassadeur de France, M. de Courcel, pouvait-il dire alors ! « Du problème qui se pose en ce moment en Egypte dépendent vraiment les rapports que les différentes puissances auront dans l'avenir et pour une période de temps sans doute considérable. » Résolue à ne pas reculer, l'opinion publique anglaise ne se contenta pas des avantages relatifs que Gladstone lui avait conservés. Elle ne l'approuvait pas de rechercher plutôt la solution de la question d'Irlande que l'affirmation de la puissance anglaise dans le monde. Elle l'obligea, au mois de juin 1885 à démissionner, et ce fut au collaborateur de Disraeli, à Salisbury, l'homme qui, au Congrès de

Berlin, avait fait triompher l'impérialisme britannique avec l'appui de l'Allemagne, qu'elle confia les destinées de la politique britannique.

En prenant le pouvoir, Salisbury déclara que « cette politique entre ses mains serait en Europe et dans la Méditerranée une politique de paix ». Il n'en faudrait pas conclure qu'il entendît par la paix un recul des ambitions britanniques, le sacrifice de cette grande position dans le monde à laquelle, depuis dix ans, l'Angleterre aspirait. Mais depuis le Congrès de Berlin, en présence de l'essor colonial de la France et de l'Allemagne surtout, qui avait rapproché Bismarck et Jules Ferry, les conditions du succès s'étaient modifiées. L'action extérieure, toujours soutenue, devait se faire plus discrète. L'heure n'était pas aux assauts décisifs, mais aux cheminements prudents. L'homme d'état qui « donnait pour emblème au Foreign Office l'ancien emblème du silence en Egypte », grand seigneur, à la fois hautain et courtois, réservé et résolu, différait autant de Beaconsfield qu'il fallait pour continuer son œuvre avec d'autres moyens destinés aux mêmes fins.

La fin principale étant d'abord le maintien de la situation acquise en Egypte, Salisbury régla de son mieux les questions qui demeuraient en litige ailleurs, sur les frontières de l'Afghanistan, en Birmanie, dans l'Afrique du Sud. En Océanie surtout, il délimitait avec l'Allemagne les sphères d'influence des deux nations. Son principal souci était d'obtenir le concours du prince de Bismarck dans l'œuvre que l'Angleterre n'avait pu encore réaliser sur le Nil. Il se résigna, pour plaire au Chancelier, à une entente avec la Turquie que celui-ci avait toujours préconisée pour le règlement de la question d'Egypte. Il envoyait dès le mois de juillet à Constantinople un ambassadeur extraordinaire, muni de pleins pouvoirs, Sir Drummond Wolff, qui conclut avec le Sultan, le 24 octobre 1885, une convention dont toute l'Europe fut surprise, et dont M. de Bismarck le félicita.

On vit alors deux hauts commissaires, l'un ottoman, Mouktar pacha, l'autre anglais, Sir D. Wolff, se rendre au Caire pour étudier la réforme administrative de l'Egypte et le moyen de reconquérir, avec une armée turco-égyptienne le Soudan sur les mahdistes (janvier 1886.) Leur enquête terminée, ils devaient présenter un mémoire « sur la sécurité des frontières et la stabilité du gouvernement » nécessaires à permettre « l'évacuation des troupes anglaises dans un délai convenable ». Grâce à cette intervention inattendue du Sultan dans les affaires d'Egypte, Salisbury n'eut plus à s'inquiéter de cette conférence européenne qui avait failli aboutir à la neutralisation du Canal de Suez et peut-être de l'Egypte. Et du même coup par ses complaisances pour l'Allemagne, il fut en mesure de réaliser l'emprunt international qui permit enfin à l'Angleterre de mettre en valeur le sol et les richesses du pays par une administration réglée. Les financiers allemands, Bleichrœder en tête, s'empressaient de prendre des valeurs égyptiennes. M. de Freycinet constatait même dans les journaux français et non des moindres, inspirés par des financiers seulement préoccupés de la cote des valeurs, un détachement, une résignation complète au succès de l'entreprise britannique.

Sans doute le Parlement anglais ne soutint pas d'abord en 1885 le chef du party tory, comme il avait pu l'espérer, dans ces négociations difficiles. Les électeurs ne lui donnèrent pas aux élections de décembre une majorité. Il en restait beaucoup aux côtés de Gladstone qui souhaitaient le règlement de la question d'Irlande et les Irlandais eux-mêmes, disciplinés par Parnell, procuraient au parti libéral la supériorité sur ses adversaires. Gladstone revint au pouvoir pour six mois, mais il ramenait avec lui au Foreign Office Rosebery, qui continua la politique de rapprochement avec l'Allemagne et ne se hâta pas de tenir la parole donnée par Gladstone à l'Europe, le 17 mars 1885. Quand Salisbury lui succéda de nouveau, la Conférence

pour la neutralisation du Canal demeurait en suspens, et ce fut en termes toujours vagues, « sans préciser davantage », qu'à Londres on retira, en novembre 1886, la promesse faite à la France de rappeler d'Egypte les troupes anglaises.

Pour prolonger leur séjour, la nouvelle méthode employée par Salisbury, dont il chargea encore (janvier 1887) Sir Drummond Wolff, à Alexandrie, puis à Constantinople, fut une diplomatie subtile et tenace qui, sous les apparences d'égards et de respect pour les droits du Sultan, tendait à un partage de ses droits souverains avec l'Angleterre. Sous prétexte de constituer une armée indigène destinée à remplacer les troupes anglaises, on lui demandait de fournir des soldats turcs que commanderaient des officiers anglais. Et comme l'évacuation demeurait subordonnée à la formation de cette armée que, dès le mois d'août, Abdul Hamid entendit confier à des officiers ottomans, pendant six mois, cette dispute permit au diplomate anglais de ne point s'expliquer sur l'article essentiel, la durée de l'occupation. Pressé par le Sultan, il finit en mars 1887 par indiquer cinq ans, puis trois ans, mais à la condition que ce délai pourrait être prolongé « selon les circonstances », qu'aux moindres désordres en Egypte l'Angleterre garderait le droit d'y envoyer des troupes à nouveau, sans attendre l'arrivée des troupes ottomanes. La condition parut dure à Habdul-Hamid : il s'y résigna sur les conseils de son grand vizir, Kiamil pacha, et sous la pression de l'Ambassadeur d'Allemagne, M. de Radowitz, et de ses collègues d'Italie et d'Autriche. Ainsi fut préparée la convention de Constantinople du 22 mai 1887, conçue dans le même esprit et avec les mêmes réserves que les traités passés trois ans plus tard avec l'Europe pour le libre usage du Canal de Suez confié à la garde du Khédive et du Sultan (29 octobre 1890). « Ce traité n'était applicable que dans la mesure compatible avec l'occupation provisoire de l'Egypte, pendant toute sa durée. »

Peu à peu, sans fracas, Salisbury amenait l'Europe, en se couvrant de l'autorité du Sultan, à subir la durée du régime anglais dans la vallée du Nil. Il trouvait dans le gouvernement allemand, dont il ménageait les prétentions coloniales et reconnaissait l'autorité en Turquie, une complaisance évidente. L'ambassadeur allemand à Londres, M. de Hatzfeld, satisfait de voir consacrer l'œuvre qui avait fait son mérite à Constantinople, décidait son collègue turc, Rustem pacha, à toutes les concessions demandées par les Anglais. Le comte Herbert de Bismarck, qui se préparait à la succession de son père et gouvernait avec lui dans l'attente d'un nouveau règne et de l'avènement d'une impératrice anglaise, affichait ses sympathies pour les torys. « Pourquoi contrarierions-nous des amis sincères, disait-il à l'envoyé de France, M. Herbette, pour faire plaisir à des voisins dont nous ne sommes pas sûrs? » Mais ce qui plaisait surtout dans la politique de Salisbury au Chancelier de l'Empire, c'était sa tendance, tout au moins apparente, à résoudre le problème égyptien selon ses vœux. Depuis que ce problème était posé, il « redoutait le conflit des prétentions rivales de la France et de l'Angleterre ». « Il vous faut une puissance médiatrice, disait-il encore le 12 novembre 1886 à M. Herbette, employez l'intermédiaire de la Porte. » M. de Freycinet venait d'envoyer à Berlin, en mission de confiance, M. Herbette son confident et son ami, dans l'espoir que par sa prudence, sa bonhomie et sa finesse, il réussirait à lui procurer l'aide de l'Allemagne pour forcer l'Angleterre à tenir sa promesse de quitter l'Egypte. Illusion peut-être, dont les sources furent sans doute des ouvertures à Paris du financier Bleichroeder, intéressé comme tant d'autres à liquider en paix l'affaire d'Egypte, et les regrets que, depuis 1882, éprouvait M. de Freycinet. Illusion qui parut devenir une réalité, lorsque M. de Bismarck, constatant l'adhésion de la France à son dessein de régler la question d'Egypte à Constantinople, se montra disposé, en décembre 1886, à intervenir à Londres. Illusion qui

s'évanouit lorsqu'après la chute de M. de Freycinet (11 décembre) et devant la popularité croissante du général Boulanger, M. de Bismarck permit à l'Angleterre, plus docile que la France, de dicter au Sultan la convention du 22 mai 1887, par laquelle en vérité la Porte se dépouillait en faveur des Anglais de ses derniers droits sur l'Egypte. « Ce n'est plus à Berlin qu'il faut agir, écrivait le 9 juin M. Herbette, c'est à Constantinople. »

Depuis le 3 juin, son collègue en Turquie, M. de Montebello, aidé de l'Ambassadeur russe, avait réussi à éclairer Abdul Hamid, malgré la complicité de ses ministres avec les Anglais, Sir Drummond Wolff et Sir W. White, « un rude jouteur », sur la portée d'engagements qui alarmaient à la fois l'Europe et l'Islam. Le Sultan au dernier moment refusa sa signature. Les instances de l'ambassadeur allemand, qui vint à la rescousse des Anglais, ne purent l'ébranler. Salisbury rappela le 16 juillet à Londres Sir Drummond Wolff. Il parut d'autant moins affecté de de l'échec que l'opinion et la presse britannique accueillirent la rupture des négociations, comme la garantie et la promesse d'une liberté d'action plus complète en Egypte. « La Turquie et vous, disait à Berlin l'ambassadeur d'Angleterre, Malet à notre envoyé, n'avez qu'à vous en prendre à vous de l'occupation indéfinie. » C'était en partie vrai : les ministres anglais auraient sans doute regretté d'être pris au mot, quand ils offraient une promesse d'évacuation à terme fixe. Ils eussent aussi enregistré avec plaisir le consentement du Sultan à l'emploi d'officiers et de soldats anglais en Egypte contre les troupes mahdistes.

Ils s'en passèrent, sans doute, mais la charge demeura fort lourde pour le budget anglais pendant les dix ans que devait durer la guerre du Soudan. Elle eût été ruineuse, si les hommes à qui fut confiée la réorganisation de l'armée et des finances égyptiennes : Kitchener, lord Cromer, Sir Alfred Milner n'avaient apporté à leur tâche des qualités éminentes d'intelligence et de ténacité.

Ce fut, dit-on, au retour d'un voyage en Egypte que Chamberlain, après avoir réclamé à Gladstone l'évacuation immédiate de ce pays, se rallia en présence de l'œuvre accomplie par l'administration anglaise, au programme impérialiste de Beaconsfield, dénoncé par lui comme aventureux en 1880. La démocratie anglaise qu'il avait avec Gladstone appelée par la dernière grande réforme électorale de 1884 à décider de ses destinées, a ressenti peut-être autant que lui, entraînée d'ailleurs par la propagande des journaux, des magazines et même des cafés concerts, aux accents du Rule Britannia, l'effet des progrès réalisés dans la vallée du Nil et à Suez par la volonté et l'habileté de ses hommes d'Etat. L'occupation de l'Egypte, définitivement soustraite après cinquante ans d'efforts à l'influence française, révéla aux Anglais le prix de ce domaine, position stratégique de premier ordre, riche pays, peuplé de sujets faciles à gouverner et laborieux dont les progrès parfois les avaient effrayés, sans les faire reculer jamais tout à fait, comme leurs rivaux de France. Elle les prépara désormais à d'autres efforts, aux appels qu'avec plus de confiance et jusqu'à la fin du siècle leur gouvernement leur adressa pour de nouvelles réalisations, glorieuses et profitables à l'Empire britannique.

## BIBLIOGRAPHIE

**Mémoires et documents** : Cromer *Earl of : Modern Egypt*; 2 vol., London, 1908. — Desmichels, *Souvenirs de carrière, l'Egypte*, 1876-1878; 1 vol. in-8°, Paris, 1901. — Freycinet (Ch. de), *La question d'Egypte;* 1 vol. in-8°. Paris, 1905. — Gordon (S.), *The journals at Khartoum;* 1 vol., Londres, 1885. — Kamil Sayed, *La question égyptienne en* 1882*;* 1 vol., Paris, 1918. — Malet (Sir Edw.), *Egypt*, 1879-1883; 1 vol., Londres, 1900. — Milner (lord), *England in Egypt*, traduction française (Mazure); Paris, 1895. 6e édit., 1 vol., 1899. — Wolseley (viscount), *Story of a Soldatslife:* Westminster, 1913.

**Histoires et études** : Blunt, *Secret history of the English occupation in Egypt;* London, 1907, in-8°. — Biovès, *Français et Anglais en Egypte;* Paris, 1910. — Bourgeois, *La crise égyptienne;* Paris,

1913, in-8°. — Bourguet, *France et Angleterre en Egypte;* Paris, 1897, in-12. — Brehier, *L'Egypte de* 1798 *à* 1900 (voir la Bibliographie); Paris, 1900. — Cocheris (Jean), *Situation internationale de l'Egypte et du Soudan;* Paris, 1903, in-8°. — Colville (Colonel), *History of the Sudan campaign;* 1 vol., Londres, 1899. — W.-L. Churchill, *Lord Randolph Churchill;* 2 vol., Londres, 1906. — Deschanel (Paul), *Gambetta;* Paris, 1919, in-8°. — Dicey, *England in Egypt;* Londres, 1881, in-8°. — *The Story of Khedivate;* 1 vol., Londres, 1902. Fitz Maurice (E.), *The life of lord Granville;* 2 vol., Londres, 1905. — Froude (H.-D.), *Life of Beaconsfield;* 1 vol., Londres, 1890. — Gambetta, *Discours et plaidoyers politiques;* tomes X et XI; 2 vol. in-8°, Paris, 1885. — E. Léger, *La question d'Egypte et l'occupation anglaise;* in-8°. Paris, 1882. — Lesage (Ch.), *L'invasion anglaise en Egypte et l'achat des actions de Suez;* 1 vol. in-12, Paris, 1906. — G. H. Hill, *Gordon in central Africa;* 1874-1879, 1 vol. in-8°, Londres, 1895. — Morley (I.), *Life of Gladstone;* 3 vol., Londres, 1907. — Lord Newton, *Lord Lyons;* in-8°. Londres, 1900. — Notovich, *L'Europe et l'Egypte;* in-8°. Paris, 1898. — Pensa, *Egypte et Soudan égyptien;* in-18. Paris, 1895. — Reinach (J.), *Le ministère Gambetta;* in-12. Paris, 1884. — Roux (Charles), *L'isthme et le canal de Suez;* 2 vol., Paris, 1901. — Thaill (H.-D.), *Life of Salisbury;* in-8°. Londres, 1890.

# CHAPITRE IV

## *L'essor de la colonisation européenne de 1871 à 1887.*

Au lendemain de la guerre franco-allemande, en 1871, s'était fondé et réuni à Anvers le premier Congrès international des Sciences géographiques, dont la deuxième session s'ouvrit à Paris en 1875. Ces assises scientifiques marquent une date, non seulement pour l'histoire de la connaissance du monde, mais par l'influence aussi que cette connaissance, en s'achevant au milieu du dix-neuvième siècle, a eue sur la politique des nations et des États. L'Europe y a enregistré les résultats des grandes explorations qui lui révélaient depuis vingt ans l'Asie centrale et l'Indo-Chine, l'Afrique presque tout entière, le cœur du continent australien et certaines régions mal connues de l'Amérique du Sud ou du Nord. Depuis les grandes découvertes du seizième siècle, la civilisation européenne n'avait pas vu s'ouvrir devant elle des domaines aussi étendus, aussi variés que les continents reconnus par Barth, Vogel et Gérard Rohlfs, Livingstone, Burton et Speke, Cameron et Stanley, en Afrique, les officiers et les savants russes, par Richtofen et Johnston, Doudart de Lagrée, Francis Garnier en Asie, par Mac Douall Stuart, en Australie. La Chine et le Japon se laissaient pénétrer de gré ou de force, tandis que les empires anglais et russes d'Inde, de Sibérie ou du Turkestan, étendaient leurs frontières aux confins du Thibet et de l'Empire du Milieu. Le percement du canal de Suez, les progrès de la navigation à vapeur qui l'a provoqué, l'emploi de la télé-

graphie à longue distance et sous les mers, venaient alors abréger les distances sur la route de la planète dont la carte s'achevait. Il y eut alors comme une fièvre de curiosité que les victoires du militarisme prussien n'arrêtèrent point. Encouragé par le public, les milieux savants et les gouvernements, l'effort des explorateurs s'accrut et et se généralisa. Au plaisir de connaître ce qu'on avait longtemps ignoré, se joignit très vite l'envie d'exploiter des sources nouvelles de richesse et de puissance. Servie par l'outillage perfectionné que la grande industrie moderne mettait à sa disposition, et sollicitée d'autre part par le besoin de fournir à la production intensive de cette industrie même des débouchés et des marchés, la colonisation européenne, sous les formes variées d'entreprises d'Etat, de sociétés, ou particulières, s'en allait, d'un élan qui ne s'était point vu depuis trois siècles, à la conquête de ces domaines nouveaux.

Tout de suite, la France prit une large part à ce mouvement de recherches et d'entreprises. Elle s'y était préparée, avant la catastrophe de 1870, de préférence dans les régions où elle avait conservé ou refait son empire colonial. Au Sénégal, dont la mise en valeur n'avait point été négligée et semblait liée aux rapports avec l'intérieur du continent africain, Faidherbe, de 1854 à 1865, avait indiqué et pratiqué les méthodes d'exploitation et de pénétration des plateaux soudanais, et accru en Sénégambie les voies d'accès. De nos provinces de Cochinchine, les officiers français partaient en 1866 pour reconnaître la péninsule toute entière par la vallée du Mékong, et le négociant Dupuis signalait l'importance du Tonkin et du fleuve Rouge aux frontières méridionales de la Chine. L'Algérie enfin, soumise en son entier depuis l'occupation de la Kabylie et jusqu'aux confins du désert, à Ouargla et à Touggourt, paraissait l'assise solide sur laquelle s'appuieraient les efforts déjà tentés depuis 1862 par Henri Duveyrier et les chefs de postes français pour rétablir des relations entre la Méditerranée et le Soudan, à travers le Sahara.

Les défaites, l'invasion, la perte de territoires que la France subit en 1871 n'eurent point l'effet qu'on pouvait craindre, de la détourner de son avenir sur la mer et dans les mondes nouveaux. Elle se reprocha même d'y avoir été trop indifférente; et, loin de s'hypnotiser sur sa frontière de l'Est qu'elle mettait en défense pour sa sauvegarde, elle fit appel au zèle de ses savants, à l'énergie de ses explorateurs, à l'initiative de ses hommes d'affaires pour reconnaître, développer sa frontière d'outremer. Des sociétés de géographie scientifique et commerciale se créèrent dans toutes les grandes villes. L'Etat reconstitua l'enseignement de la géographie et trouva des maîtres qui répondirent avec passion à son appel. Des souscriptions s'ouvrirent, des subventions furent votées, pour susciter des explorations et subvenir aux entreprises des voyageurs, pionniers de la civilisation. En 1872, une colonne militaire, dirigée de Biskra sous les ordres de Gallifet, s'avançait sur la route du Touat à El-Goleah ; peu après, un explorateur, Largeau, pénétrait à Ghadamès, un autre, Soleillet, s'engageait dans le Sahara. Au Gabon, de hardis voyageurs, Marche et Compiègne, exploraient le bassin de l'Ogooué qui, à partir de 1875, devait servir de route à Savorgnan de Brazza pour pénétrer dans le bassin du Congo. A Madagascar, Grandidier achevait l'exploration scientifique de la grande île que Jean Laborde avait failli donner à la France. Enfin, en Asie, Garnier et Dupuis occupaient avec une poignée d'hommes le Tonkin que, par le traité du 15 mars 1874, le roi d'Annam « rompant ses relations avec la Chine et conformant sa politique à celle de la France » ouvrait au commerce et à l'influence des Français d'Indo-Chine. La nation, chez qui se manifestait, en face de ses vainqueurs, une volonté éclairée de renouvellement et de vie, trouvait dans cette politique coloniale une compensation à son isolement en Europe, un remède à ses blessures récentes, des promesses enfin de prospérité économique, et de féconde activité.

Mais dès cette époque, elle risquait de se heurter à la

colonisation anglaise qui, depuis un siècle, avait pleinement réussi à constituer l'empire des Indes, le Dominion du Canada, peuplé la Colombie, l'Australie, le Natal, la Nouvelle-Zélande. Les libéraux anglais, aux environs de 1860, avaient paru, il est vrai, se demander si le temps n'était pas venu d'y mettre un terme. L'Angleterre leur avait répondu par les grandes découvertes de ses explorateurs, au Zambèze, aux sources du Nil, au Congo, l'énergie de ses colons du Cap ou de l'Australie, les missions scientifiques ou politiques de ses administrateurs de l'Inde au Pamir, au Thibet. Il n'était pas possible que le peuple anglais demeurât, plus que les autres, insensible à l'intérêt éveillé par ces recherches auxquelles il participait pour une large part. En 1868, se fondait à Londres le Colonial Royal Institute. Sir Charles Dilke, de retour d'un voyage de deux ans dans les possessions britanniques, publiait en 1868 sa « Great Britain », qu'il souhaitait encore plus grande. Et bientôt Disraeli, pour enlever le pouvoir à Gladstone, invitait dès 1872 son parti à réclamer « la reconstruction de l'empire colonial » dont il avait médit six ans plus tôt, « source, disait-il maintenant, d'une puissance et d'un bonheur incalculables pour l'Angleterre ». Nul doute que les progrès éclatants de la Prusse sur le continent n'aient décidé le Gouvernement anglais à se procurer des avantages équivalents sur mer et hors d'Europe, dans le développement et l'union des colonies, rapprochées de la métropole grâce aux ressources de la vapeur et de l'électricité. « La science, disait W. Forster à Edimbourg en 1875, a réuni les extrémités du globe et rendu possible à une nation de voir des océans rouler leurs vagues entre ses diverses provinces. »

Dès 1875, le ministère Disraeli approuvait le programme d'action que Salisbury se préparait à réaliser aux colonies. Le gouverneur de l'Inde, trop libéral et pacifique, lord Northbrook, était rappelé et remplacé par lord Lytton. L'émir d'Afghanistan Sher-Ali, suspect de sympathie pour les Russes, était invité à recevoir un résident anglais à

Hérat et à Caboul. Le roi de Birmanie, qui inclinait vers la France et chassait de Mandalay, en 1879, l'agent britannique, fut menacé de châtiment. Dans l'Afrique du Sud, la découverte des diamants à Kimberley amenait l'annexion du Griqualand en 1871, les luttes contre les Zoulous et les Cafres, l'annexion brutale du Transvaal (1877) par sir Bartle Frère qui déjà songeait à former l'empire anglais du Cap au Zambèze, et préparait l'œuvre de Cecil Rhodes débarqué depuis peu à Kimberley à la poursuite de la richesse. Et c'était aussi, dans l'Afrique du Nord et la Méditerranée, un même effort d'entreprise et de conquête. En 1875, le ministre Disraeli achetait cent millions au khédive, sans consulter le Parlement sur la dépense, ses actions du Canal de Suez ; en 1876, il installait au Caire des agents financiers et prenait hypothèque sur l'Égypte. Au même instant, il laissait son agent à Tunis, Wood exploiter les embarras financiers du bey. Enfin il tirait parti de la défaite des Turcs à San Stefano pour se faire céder, le 4 juin 1878, l'île de Chypre comme place forte pour surveiller et peut-être entamer l'Asie Mineure. C'était dans ce domaine méditerranéen surtout qu'un conflit paraissait, dès 1877, menaçant entre les deux principales puissances maritimes, portées par leur situation, leur histoire et le courant de la civilisation générale à la recherche de possessions nouvelles.

Et précisément alors, s'élevait une nouvelle puissance maritime qui pouvait y affirmer, et devait bientôt y développer ses prétentions, l'Italie dont Napoléon avait prévu l'avenir dans la Méditerranée, héritière, selon Mazzini et les patriotes de sa race, du grand passé de Rome, centre et symbole de l'unité et de l'expansion nationale. Dès 1869, les armateurs de Gênes, encouragés par l'ouverture du canal de Suez et la récente Société de Géographie italienne, installaient un comptoir à Assab dans la mer Rouge. En 1871, le ministre italien Visconti-Venosta avait préparé une expédition en Tunisie que seule l'opposition de la Turquie avait arrêtée. Ses successeurs ne manquèrent

pas d'y encourager les initiatives italiennes, chemins de fer, télégraphes, domaines de culture, pour s'y créer des droits.

Lorsque se tint le Congrès de Berlin, les politiques de l'Europe, réunis autour du prince de Bismarck, prétendirent satisfaire ces ambitions, et prévenir les compétitions. C'était sans doute le prix du concours que Beaconsfield et Salisbury apportaient aux empires centraux contre la Russie. Il ne pouvait déplaire au chancelier allemand, désireux de consolider la situation de la Prusse en Europe, que les autres puissances fussent occupées hors d'Europe, à condition toutefois d'éviter des querelles où il aurait dû prendre parti. Ce fut sans doute par ses conseils que Salisbury, assuré d'obtenir les routes de l'Inde, l'Asie Mineure, Chypre et peut-être l'Egypte, offrit à la France, le 7 juillet 1878, la Tunisie, et d'une façon plus vague, à l'Italie la Tripolitaine. Car six mois plus tard, M. de Bismarck se vantait auprès de M. de Saint-Vallier d'avoir alors promis son concours à la France « en Tunisie dans la Méditerranée, sa sphère d'expansion naturelle, pour lui procurer des satisfactions d'amour-propre et de bons rapports avec l'Angleterre ». Revenu à Paris M. Waddington échangeait avec le Cabinet anglais, du 26 juillet au 7 août 1878, des lettres qui autorisaient la République, sans rien sacrifier de sa situation en Egypte et en Syrie, « à faire de Tunis ce qu'elle jugerait bon. »

Ce fut le point de départ des entreprises coloniales qu'elle devait poursuivre pendant plus de vingt ans, au début d'accord avec l'Angleterre, bientôt en compétition avec elle, à mesure qu'elles progressèrent. Rien ne faisait prévoir alors le développement considérable de cette politique française hors d'Europe. La majorité de la nation, surtout attentive à la reconstitution de ses forces économiques et militaires épuisées par la défaite, aussi peu favorable qu'au temps de Louis-Philippe aux entreprises lointaines, aux profits à longue échéance, ne répondait guère vite à l'appel des apôtres de l'expansion

coloniale. Le gouvernement hésitait d'abord entre les sentiments du pays, les inquiétudes que lui donnait la puissance allemande, maîtresse des Vosges, et d'autre part, les offres qui lui venaient d'Allemagne et d'Angleterre et les sollicitations des Français peu nombreux, mais convaincus de l'avenir réservé dans le monde à leur pays, malgré ses désastres. Les Présidents de la République, Mac-Mahon, puis Grévy, ne voulaient point d'action extérieure. Les chefs du parti républicain, Gambetta, Jules Ferry, craignaient le reproche des risques qu'il fallait courir. La force des choses fit plus que la volonté des hommes pour décider cette orientation nouvelle de l'action française.

Pendant deux années, du mois de juillet 1878 au mois de juillet 1880, les ministres français chargés des affaires étrangères, Waddington et de Freycinet laissèrent dans les archives le titre que la France avait rapporté du Congrès de Berlin à l'occupation de la Tunisie. L'Italie, qui en soupçonnait l'existence, s'appliquait alors à se créer une situation de fait, signalée chaque jour par l'agent de la France à Tunis, M. Roustan. Entre lui, et le Consul italien, Maccio, les incidents se multiplièrent, si bien que, le 25 juillet 1880, M. de Freycinet était obligé de dire à l'ambassadeur Cialdini : « Pourquoi vous obstinez-vous en Tunisie, où votre concurrence troublera un jour ou l'autre nos bons rapports. Pourquoi ne pas regarder plutôt vers l'Adriatique? L'avenir est aux mains de Dieu; il pourra venir un jour sans doute éloigné où la France sera obligée d'occuper la Tunisie. Nous ne voudrions pas que ce fût au prix de l'amitié italienne à laquelle nous tenons sincèrement. »

A partir de cette déclaration, les événements se précipitèrent. En voulant prévenir les calculs de la politique française, l'Italie mit fin à ses hésitations. Barthélemy Saint Hilaire, devenu Ministre des Affaires étrangères dans le Cabinet Jules Ferry, au mois de septembre, écouta les avis de son collaborateur, le baron de Courcel qui avait réussi à con-

vaincre le chef de la majorité, Gambetta, de la nécessité d'une action immédiate dans la Régence. Il importait à la sécurité de l'Algérie qu'aucune puissance étrangère ne s'installât dans ce domaine qui en est le prolongement naturel. Des incursions de pillards, armés dans les montagnes de Kroumirie que le bey refusa de châtier, le 31 mars 1881, fournirent la preuve de ce danger, que d'autres appelèrent le prétexte de l'intervention. Le 24 avril, Jules Ferry expédiait un corps d'armée sous le commandement du général Forgemol de Bostquenard qui occupait le pays des Kroumirs et le Kef, tandis qu'une flotte française débarquait à Bizerte et que le général Bréart se portait avec 8000 hommes sur Tunis. Le bey Sidi Saddock, certain que l'Allemagne et l'Angleterre consentaient au fait accompli, que l'Italie, à elle seule, ne pourrait le soutenir, accepta le 12 mai 1881 le traité de Kassar-Saïd et se plaça sous le protectorat de la France. Celle-ci, selon le mot de Gambetta, reprenait « son rang de grande puissance », par cette opération rapidement menée qui n'était pas une annexion, mais un acte de prévoyance. Comme elle ne sentait pas cependant le profit de l'entreprise, elle en discuta les charges et obligea le ministère à rappeler, au début du mois de juillet, la moitié du corps expéditionnaire. L'intervention française avait déchaîné dans tout le Sud de nos possessions africaines les colères des musulmans ; les Touaregs massacrèrent dans le Sahara la mission du colonel Flatters, le 16 février 1881 ; un fanatique Bou Amama avait soulevé le Sud oranais ; les Tunisiens levèrent l'étendard du prophète à Kairouan, à Sfax.

Le ministère Jules Ferry, quoique poursuivi par les invectives acharnées de l'opposition, fit front partout. Le général Saussier reçut mission d'organiser la défense de l'Algérie et son lieutenant, le général Négrier, eut vite fait de pacifier le Sud-Oranais, où il détruisit le centre religieux des Ouled Sidi Cheik. Le chemin de fer fut prolongé de Saïda à Mecheria et Bou Amama rejeté au

Maroc. La flotte de l'amiral Garnault prit Sfax le 15 juillet; celle de l'amiral Conrad surveillait les ports du Sud, Gabès et l'île de Djerba, tandis qu'avec trois colonnes envoyées de France, parties de Tebessa, de Tunis et de Sousse, le général Saussier encerclait Kairouan et l'occupa le 28 octobre, presque sans coup férir. La Tunisie était en un an devenue française, tout en demeurant la Régence arabe de Tunis, par un régime qui aux indigènes fît oublier la conquête, et devait procurer à la puissance protectrice la sécurité et le progrès de son empire africain.

La nouvelle de l'occupation de Kairouan avait été accueillie pourtant, à la fin d'octobre 1881, au Parlement français par des sarcasmes à l'adresse de Jules Ferry qu'on accusait de renouveler l'expédition du Mexique. Il démissionna le 10 novembre sous le poids d'une impopularité imméritée. Comme au temps de Louis-Philippe, la politique coloniale demeurait une arme aux mains des partis indifférents ou hostiles aux conditions qu'elle suppose d'entreprises et de placements à longue échéance.

On le vit bien encore lorsqu'à quelques mois de là, il s'agit, en janvier 1882, d'engager en Egypte l'action de la France avec celle de l'Angleterre pour mettre fin à l'anarchie qui compromettait la prospérité de ce pays et les intérêts des prêteurs européens étroitement liés à cette prospérité. Gambetta qui avait pris le pouvoir le 14 novembre 1881, après avoir décidé les Chambres à consentir au protectorat tunisien, leur conseillait encore la même initiative en Egypte à laquelle l'Angleterre, malgré son désir secret de nous l'interdire, eût sans doute été contrainte de s'associer. Par crainte des charges et surtout des risques d'un conflit plus qu'improbable avec l'Europe et l'Allemagne surtout, la majorité parlementaire l'en empêcha et le renversa. Si bien que son successeur, M. de Freycinet, laissa aux Anglais, moins craintifs, le bénéfice d'une intervention isolée sur le Nil que la France eût pu partager avec eux. Et l'on eût alors ce singulier spectacle d'un Parlement qui, à six mois d'intervalle,

renversait deux Ministères, l'un pour avoir voulu intervenir en Egypte, l'autre pour avoir laissé l'Angleterre y intervenir seule (janvier-juillet 1882).

Ces contradictions ne se produisaient pas d'ailleurs qu'en France. Le ministère anglais qui se décidait alors à opérer contre Arabi pacha était celui de Gladstone revenu aux affaires en avril 1880, avec l'intention, conforme aux vœux des électeurs anglais, de liquider au plus tôt la politique d'action extérieure engagée par Beaconsfield. Cette politique avait en Asie obligé l'Angleterre à une guerre plutôt difficile avec l'Afghanistan, où son armée avait, en 1878, installé un émir Yacoub-Khan et un résident, le major Cavagnari, massacré l'année suivante dans une révolte nationale. Il avait alors fallu deux ans d'efforts (1879-1881) au général Roberts pour triompher de cette révolte et rétablir, par ses victoires sur les émirs rebelles, le prestige des troupes anglaises bloquées à Kandahar en juillet 1880. Dans l'Afrique du Sud, les soldats de la Reine, et leurs chefs, s'étaient heurtés avec moins de succès encore aux Zoulous dont le roi Cettivayo leur infligeait, en février et juin 1879, de rudes défaites. Puis les Boers, dont les chefs Brandt, Krüger et Joubert, enhardis par les embarras de leurs rivaux, avaient revendiqué leur complète indépendance à Prétoria (10 décembre 1880) remportèrent sur l'armée anglaise du Natal une victoire complète à Majuba-Hill, le 27 février 1881. Après les succès, suffisants pour couvrir l'honneur, du général Roberts à Kandahar et de lord Chelmsford sur Cettivayo (août 1880), Gladstone avait arrêté les frais. Il n'avait pas hésité à restituer tout l'Afghanistan, même Kandahar, à l'émir Abdoul-Rahman jusque là suspect de complaisance pour la Russie; il avait renoncé à lui imposer un protectorat que ce peuple indépendant et fier repoussait. Il avait chargé le nouveau vice-roi des Indes, lord Ripon, de regagner par la confiance l'amitié de l'émir, cet ancien adversaire dont le concours dispensait d'une conquête difficile et moins utile que sa fidélité à la défense

des frontières de l'Inde. Dans l'Afrique du Sud, Gladstone abandonna aussi les plans trop ambitieux de sir Bartle Frère. Par la convention de Sand-River (août 1881), il reconnaissait l'indépendance des républiques boers sous la seule réserve d'abord qu'elles accepteraient un contrôle exercé par un résident anglais sur leurs relations avec les indigènes et les puissances européennes. Il alla plus loin encore lorsqu'il consentit à effacer du texte de la convention remaniée le terme, « Souveraineté de la Reine » qui avait d'abord paru nécessaire aux conditions de l'entente. Ce fut pourtant ce Cabinet libéral, hostile en principe aux entreprises audacieuses et coûteuses, qui prit la responsabilité d'envoyer le général Wolseley au Caire, à la conquête de cette vallée du Nil, aujourd'hui l'un des plus beaux domaines coloniaux de la Grande-Bretagne.

Les doctrines des hommes d'Etat, les intérêts et les calculs des partis ont pu déterminer des hésitations, des temps d'arrêt dans les courants d'idées, de passions, de spéculations même, plus forts en définitive que leur volonté ou leur égoïsme qui poussaient les nations de la vieille Europe vers les domaines nouveaux ouverts par l'esprit de science ou d'entreprise depuis trente ans à leur besoin d'expansion. Elles s'y précipitaient, depuis 1875, à l'envi, par une sorte d'instinct qui, à chaque obstacle, s'accentua davantage jusqu'à la fin du siècle. L'émulation entre elles corrigeait leurs défaillances ou avivait leurs énergies. L'Angleterre ne s'installait en Egypte que pour en écarter la France et les Français qui s'en étaient volontairement détournés, le regrettèrent aussitôt qu'ils aperçurent les profits laissés à leurs voisins par leur inaction. L'Italie commença surtout à réclamer de son gouvernement une politique coloniale, lorsqu'elle constata le succès des Français à Tunis. L'Espagne regarda vers le Maroc, quand elle soupçonna qu'il pût avoir le sort de la Tunisie. « Jetez les yeux, disait Jules Ferry, le 30 octobre 1883, au Parlement pour le décider à pratiquer avec lui cette politique

d'expansion, sur la carte du monde, et voyez avec quelle ardeur, quelle vigilance les grandes nations, vos amies ou vos rivales, s'y réservent des débouchés ». Entre les explorateurs, les chefs d'entreprise, les peuples eux-mêmes, sur tous les points du globe la concurrence créait des rivalités, souvent fécondes, parfois dangereuses par les conflits dont l'histoire tient une grande place, peut-être la première, dans la politique des Etats européens à cette époque.

Alors que la France se refusait à intervenir sur le Nil, l'effort patient et pacifique de M. de Brazza lui créait une colonie au Congo. Depuis 1875, avec Ballay, il avait exploré le bassin de l'Ogooué, et les plateaux qui le séparent du grand fleuve africain, auquel il parvint en 1880 dans un deuxième voyage. Stanley venu du haut fleuve, dont il avait exploré tout le cours, l'avait précédé dans ces régions, trois ans plus tôt. Mais il s'en était éloigné pour organiser en Europe avec le roi des Belges, Léopold II, le *Comité d'Etudes du Haut-Congo*, 25 novembre 1878, qui le chargea d'arracher aux marchands d'esclaves, au profit de l'Europe et des indigènes, ce grand domaine équatorial. Il y était revenu en 1879, par le cours inférieur, pour créer des stations à Boma, Matadi. Ce fut alors qu'il rencontra à Vivi, près des cataractes, Savorgnan de Brazza. Après avoir fondé Franceville sur l'Ogoué et Brazzaville sur la rive droite du Congo moyen, Brazza avait conclu un traité de protectorat avec le roi Makoko et des actes de paix avec les peuples Oubandji, maîtres de la navigation du Congo. Dépité de se voir devancé, Stanley chercha, tandis que de Brazza revenait en France en 1881 refaire ses forces épuisées et soumettre ses projets et ses résultats à l'opinion, à ruiner par des coups de force ou des intrigues l'œuvre de celui qu'il considérait comme un rival.

L'œuvre pourtant vécut, soutenue par l'admiration respectueuse que méritait son auteur, type rare de savant, d'apôtre et de diplomate, et bientôt par le gouvernement, d'accord cette fois avec l'opinion. Le Parlement ratifia una-

nimement, en 1882, les traités passés avec les chefs indigènes et vota les crédits nécessaires à l'établissement d'une colonie que de Brazza, repartant au mois de mars 1883, allait organiser en 1884, et 1885 définitivement. Elle se composait en 1885 de 21 stations ou postes échelonnés sur un périmètre de 3 000 kilomètres entre la côte, le Congo, l'Equateur et le parallèle de 5°12′, un à Libreville sur la mer, trois sur le côte entre Sette Kama et Landana, six sur l'Ogooué jusqu'à Franceville, quatre sur l'Alimael ses affluents, autant sur le Congo autour de Brazzaville, trois sur le Niari.

Il fallut bien alors que Stanley se résignât à limiter ses entreprises à la rive gauche et au cours supérieur du grand fleuve africain. Le champ était assez vaste pour son activité. Il aurait même été trop vaste si Stanley n'avait trouvé dans le roi des Belges un associé que n'effraya pas l'étendue de l'entreprise. En 1883. le Comité d'études se transformait en une *Association internationale du Congo*, dont le nom emprunté à l'Association internationale africaine, fondée à Bruxelles en 1876 dans une intention humanitaire déguisait habilement le dessein formé par Léopold de se constituer un domaine équatorial avec ou sans le concours de ses sujets. Par des traités avec les indigènes, et des négociations avec l'Europe, ce souverain belge, qui avait de rares qualités de politique et d'homme d'affaires, avait, en 1884, recueilli la meilleure part des découvertes mémorables de Livingstone et de Stanley. La France du moins n'avait pas laissé prendre la place qu'au centre de l'Afrique lui avait procurée le génie de Brazza et qu'élargirent ses collaborateurs et ses disciples.

Sur la route du Niger, comme sur celle du Congo, ses pionniers s'avançaient de la côte avec la même ardeur depuis 1880. La colonie du Sénégal, telle que Faidherbe l'avait faite, était un autre point d'appui que la côte gabonnaise, simple escale dans un climat pénible à l'Européen, au milieu de populations encore farouches. En 1880, le

général Brière de l'Isle faisait agréer à M. de Freycinet le projet d'un chemin de fer de Médine sur le Sénégal à Bamakou sur le Niger. Et aussitôt, une mission commandée par le capitaine Galliéni partait de Médine et, jusqu'à Kita, faisait accepter aux indigènes délivrés des brigands Toucouleurs la protection de la France. Plus difficilement, à travers les pays bambaras, il atteignit Bamakou ; il franchit alors le Niger pour s'engager dans le pays de Segou où, après dix mois, il réussit à obtenir du sultan Ahmadou un traité (21 mars 1881) qui permettait l'installation de la France sur le Haut-Niger. Mais ce fut en février 1883 seulement que le colonel Borgnis-Desbordes put poser la première pierre de la forteresse de Bamakou. Il ne lui avait pas fallu moins de deux ans et de trois campagnes pour établir, consolider les postes du Haut-Sénégal et pousser le rail à mille kilomètres de Saint-Louis. Outre les épidémies et les attaques des pillards mandingues et bambaras, il s'était heurté au Marabout Samory, prophète influent, capitaine habile, qui, par la terreur et le fanatisme, entraînait les populations de la rive droite du Niger. Il réussit à l'y rejeter, tandis que sur la rive gauche le docteur Bayol concluait un traité avec l'Almamy de Timbo, et au milieu de peuplades pacifiées atteignait Segala, à six journées de Tombouctou. Tout le bassin des grandes rivières qui constituent le Sénégal, le Baoulé et le Bafing, Soudan et Fouta-Djallon s'ouvraient à la civilisation française par deux voies d'accès, la Sénégambie et la Guinée française. Avec Galliéni promu commandant supérieur du Soudan français en 1886 on assistait à la naissance d'un empire africain qui par la côte et les fleuves intérieurs commençait à s'étendre jusqu'à Grand-Bassam et Assinie (Côte-d'Ivoire), Porto-Novo (Dahomey) et aux embouchures du Niger où vint le limiter une Compagnie anglaise du Niger fondée en 1882.

L'effort des explorateurs et des officiers français réparait ainsi la perte que la nation avait faite au dix-huitième siècle des contrées acquises par leurs devanciers dans le continent américain. En Asie également, une nouvelle Inde

française se dessinait dans les vallées du Mékong et du fleuve Rouge par l'effort analogue de Chasseloup-Laubat, Francis Garnier, Dupuis qui avaient procuré depuis quinze ans à la France la Cochinchine française, le protectorat du Cambodge et du Tonkin. Son avenir était dans la proximité de la Chine qui n'avait pas tardé à s'inquiéter du voisinage. Depuis 1879, elle avait revendiqué la suzeraineté sur l'empire d'Annam, que Tu-Duc nous avait reconnue, et, sous prétexte de réprimer les brigands, Pavillons Noirs et Pavillons Jaunes, qu'elle encourageait en arrière, fait entrer ses troupes au Tonkin. Le gouvernement français avait alors donné l'ordre au gouverneur de la Cochinchine, Le Myre de Villers de faire valoir nos droits à la police du Tonkin et deux cents miliciens commandés par Henri Rivière avaient aisément occupé la citadelle d'Hanoï (avril 1882). Plus que l'anarchie, dont quelques milliers de soldats auraient eu vite raison, le danger était un conflit entre les troupes françaises et chinoises dans cette vallée du Song-Koï où la France et la Chine prétendaient rétablir l'ordre à leur profit.

Dès le début, deux méthodes se présentèrent pour prévenir ce conflit susceptible de créer une guerre lointaine et onéreuse : une résolution rapide et énergique, l'envoi de six vaisseaux et six mille hommes que conseillait au ministère Duclerc, en décembre 1882, l'amiral Jauréguiberry, ou des négociations avec la Chine que le ministre de France à Pékin, M. Bourée, se faisait fort de mener heureusement avec le vice-roi du Sud, Li-Hung-Tchang et le Tsong-Li-Yamen, à la condition de ne pas revendiquer formellement notre droit de suzeraineté contestée. Partagé entre la crainte d'une action militaire impopulaire et le souci de ne point abandonner la police du Tonkin et le bénéfice du traité de 1874, le ministre Duclerc, appuyé par le Président Grévy, ne fit ni la guerre, ni la paix. On refusa à l'amiral Jauréguiberry l'expédition qu'il conseillait. On désavoua et on rappela de Chine M. Bourée (16 mai 1883). Trois jours après, le commandant Rivière, insuffisamment secouru, assiégé dans Hanoï

par 20000 Annamites, Chinois et Pavillons Noirs était tué dans une sortie qu'il tenta en héros pour dégager la place et le bas Delta.

Jules Ferry, revenu au Ministère le 21 février 1883, avec Challemel-Lacour aux Affaires étrangères, n'était pas plus disposé à sacrifier nos droits en Extrême Orient qu'en Tunisie. Challemel-Lacour déclarait au Parlement, le 13 mars, la nécessité « d'une politique coloniale que commandaient nos intérêts et nos traditions ». Emues par la mort héroïque d'Henri Rivière et pressées de la venger, l'opinion et les Chambres françaises se rallièrent unanimement aux résolutions du Gouvernement. Pour limiter cependant les sacrifices d'hommes et d'argent que ces résolutions impliquaient, envoi de 4000 hommes et d'une escadre, le ministère entendait poursuivre les négociations avec la Chine, prêt aux concessions utiles à éviter une rupture. Cette politique de concessions, exploitée par les diplomates chinois, le marquis Tseng à Paris et le prince Kong à Pékin, paralysa à la fois les opérations de nos officiers et l'action de nos diplomates. M. Tricou surtout, appelé du Japon, dut attendre à Shanghaï dans une attitude presque humiliante les instructions du quai d'Orsay et les réponses du Tsong-Li-Yamen.

Cette situation déplaisait au contre-amiral Courbet chargé, après bien des hésitations, de la responsabilité de l'escadre et du corps expéditionnaire. Le 17 juillet, d'accord avec le commissaire civil, le Dr Harmand, explorateur et fonctionnaire averti des choses de l'Orient, il bombarda les forts de Hué, et imposa au successeur de Tu-Duc, une convention de protectorat formel sur le Tonkin et sur l'Annam (23 août 1883). Il aurait voulu ajouter à cet acte d'énergie une entreprise immédiate sur les villes de Song-Tay et Bac-Ninh occupées par les troupes chinoises, qui aurait dégagé tout le Delta du Song-koï. Le ministère à Paris temporisa et, le 15 septembre, s'imagina, par la création d'une zone neutre entre la Chine et le Tonkin, décider la Chine à reconnaître la suzeraineté

de la France sur l'Annam et le Delta. Les hommes d'Etat chinois étaient tenus au courant, à Paris même peut-être, du secret motif de ces temporisations. Ils escomptaient le succès d'une opposition qui, dans le Parlement français, repoussait autant qu'eux-mêmes l'extension coloniale de la France dans la péninsule indo-chinoise. Leur erreur fut de croire, avec les adversaires du ministère Ferry, qu'il pourrait abandonner la partie. Aucun ministre français, alors, ne l'aurait pu.

Le lendemain du jour où le Tsong-Li-Yamen rejetait les offres conciliantes de Jules Ferry, on apprenait qu'avec les 9000 hommes dont il disposait, l'amiral Courbet avait brillamment enlevé sur les 25000 adversaires où figuraient 10000 réguliers chinois, la ville et la forteresse de Song-Tay (16-17 décembre 1883). Le Parlement approuvait alors l'envoi d'une armée expéditionnaire de 16000 hommes confiée au général Millot qui avait pour lieutenants les généraux Brière de l'Isle et Négrier, habitués aux méthodes des entreprises coloniales. Le 12 mars 1884, le général Millot prenait Bac-Ninh, huit jours après, Brière de l'Isle, la citadelle de Taï-Nguyen; le 12 avril par l'occupation de Hong-Hoa et de Tuyen-Quan l'armée qui prétendait garder pour la Chine le Tonkin, en était chassée jusqu'aux montagnes. Et pendant ce temps, Courbet promu vice-amiral, et placé à la tête d'une flotte renforcée, menaçait les côtes de Chine.

Cette menace inclina le Gouvernement de Pékin à reprendre, avec des apparences de sincérité, les négociations en vue d'un accord que n'avait cessé de rechercher le ministère français. Le capitaine de vaisseau Fournier, de passage à Canton, crut répondre aux désirs de son Gouvernement en acceptant l'offre que lui fit le vice-roi du Tchili, Li-Hung-Tchang d'examiner les bases de cet accord. L'affaire fut vite réglée. Le 11 mai 1884, à Tien-Tsin, la Chine s'engageait à rappeler son envoyé de Paris, ses troupes du Tonkin. On ne lui demandait pas d'indemnité pour la guerre déguisée qu'elle nous avait faite, mais la

promesse d'ouvrir au commerce du Tonkin ses provinces méridionales. Quelques jours après, le nouveau Ministre de France à Pékin, M. Patenôtre s'arrêtait à Hué, et du jeune Empereur, que ses conseillers avaient encore en décembre poussé à rompre la convention de protectorat, obtenait un traité ferme et définitif, le 5 juin 1884. Victorieuse ou croyant l'être, la République française se montrait juste autant que modérée. Elle renonçait à démembrer l'Annam de ses provinces du Sud et du Nord que le premier négociateur, M. Harmand, avait en 1883 voulu annexer à la Cochinchine et au Tonkin. En revanche, elle se réservait d'installer un résident supérieur et des garnisons à Hué, et d'adjoindre aux mandarins annamites des Français pour administrer la région du fleuve Rouge. Les douanes, les finances, les travaux publics, les postes et télégraphes étaient rattachés à une direction unique française. Il en fut de même bientôt dans le royaume du Cambodge dont le souverain Norodom, par le traité du 19 juin 1884, remit toute l'administration aux soins de la France.

Sans trop de frais, en somme, malgré la résistance de la Chine et l'opposition des adversaires irréconciliables de la politique coloniale, Jules Ferry semblait alors aussi heureux dans cette entreprise qu'en Tunisie. Il ne l'avait pas recherchée. Elle s'était imposée à lui, par la suite naturelle de notre action en Cochinchine et en Annam depuis 1864 et 1874, comme les campagnes de Tunisie et du Soudan avaient continué les progrès de nos colons en Algérie et au Sénégal. Le succès obtenu, avec de faibles moyens militaires qui ne pouvaient compromettre la sécurité de la France sur le continent, parut justifier la méthode pratiquée par cet homme d'Etat tenace et prudent de ne recourir aux actes qu'après avoir épuisé les ressources de la diplomatie.

Cette méthode avait cependant ses dangers : elle encourageait les Ministres chinois, passés maîtres en manœuvres diplomatiques, dilatoires et sournoises, ren-

seignés sur les hésitations de l'opinion et du Parlement en France, à considérer la politique du ministère Ferry comme un signe d'impuissance. Ils ne se crurent pas obligés d'exécuter le traité de Tien-Tsin après l'avoir signé. Et lorsqu'une colonne française commandée par le colonel Dugenne se présenta à Bac-Lé pour occuper Langson, elle y fut accueillie par la mousqueterie de 10000 réguliers chinois dont les chefs déclarèrent n'avoir pas reçu l'ordre d'évacuation prévu par le traité. L'officier français prétendit passer outre; il faillit être cerné et pris. Y avait-il eu guet-apens? Ce fut la première idée du Gouvernement français, irrité et déçu de voir la paix qu'il croyait fixée lui échapper. Peut-être fut-ce tout simplement un retour offensif du parti de la guerre à Pékin contre la politique de Li-Hung-Tchang et le traité qu'il avait fait difficilement agréer au Tsong-Li-Yamen? Nul doute en tout cas que les autorités chinoises n'avaient pas donné l'ordre de retraite, dans le délai promis, aux troupes du Sud. Elles s'en excusèrent assez mal, prétextant qu'elles n'avaient pensé signer que des préliminaires dont la ratification devait avoir lieu plus tard à l'arrivée à Pékin du ministre de France, M. Patenôtre. Jules Ferry refusa ces excuses. Il entendait obtenir des réparations (14 juillet), gages et indemnités pécuniaires. Malgré lui, il était à la veille d'une rupture avec la Chine, au lendemain du jour où sa ténacité et ses calculs avaient paru lui procurer un accord en bonne et due forme, objet, depuis plus de deux ans, de son effort si mal récompensé.

L'éventualité de cette rupture lui dicta ses résolutions, au moins autant que le désir d'obliger la Chine à l'exécution de ses promesses, à la réparation de ses torts. Peut-être avait-il raison de craindre la résistance de l'opinion et du Parlement au risque d'une guerre continentale avec la Chine, cette puissance associée depuis trente ans déjà à la vie et aux intérêts des nations européennes? L'amiral Courbet, et M. Patenôtre demandaient une action éner-

gique, après un ultimatum de trois jours, sur des villes et arsenaux importants, Nankin, Fou-tchéou, peut-être même sur le golfe du Petchili, avec la menace d'une indemnité de 250 millions. Le ministère français n'y consentit point. L'amiral dut se résigner à diriger ses escadres l'une sur Fou-tchéou et l'autre sur les ports de Formose, Kéloung et Tamtsui pour y prendre des gages, mais rien que des gages et provisoirement, jusqu'au paiement de l'indemnité. On espérait à Paris prévenir encore la guerre par ces opérations qui n'étaient point la guerre. Sur les lieux même, Courbet jugeait autrement et répétait avec M. Patenôtre que le vrai moyen d'éviter cette guerre était un acte d'énergie. On ne voulut qu'en partie se rendre à leurs raisons. Les Chambres autorisèrent Jules Ferry à laisser bombarder, à titre de représailles, l'arsenal et la flotte chinoise de Fou-tchéou, à bloquer les côtes chinoises (23 août 1884). Représailles et blocus ne constituaient pas encore des actes de guerre proprement dits: c'était du moins la thèse que soutint, pour ne pas alarmer l'Europe, le Gouvernement français. Si le général Brière de l'Isle, appelé au commandement des troupes du Tonkin, faisait enlever par Négrier, le 8 octobre, les redoutes chinoises de Kep, et poussait vers Langson, ce n'était pas la guerre encore, pas plus que l'expédition, plutôt malheureuse, dirigée contre les ports de Formose.

Cependant la Chine avait rappelé son Ambassadeur Li-Fong-Pao de Paris, et M. Patenôtre avait quitté Pékin. L'un était à Berlin, l'autre à Shanghaï. Il est vrai de dire que le Tsong-Li-Yamen pratiquait, depuis la rupture du traité de Tien-Tsin, une politique analogue à celle du cabinet français. Il armait et poussait à l'attaque ses troupes de Formose; il ne cessait de renforcer son armée du Tonkin, pour nous rejeter du Delta. Et ses diplomates, Li-Hung-Tchang auprès de notre Consul qu'il tolérait à Tien-Tsin, Ristelhueber, le marquis Tseng auprès de lord Granville à Londres, Li-Fong-Pao à Berlin auprès du Prince de Bismarck, son collègue de Washington auprès des Etats-

Unis multiplièrent de septembre à décembre 1884 leurs démarches. Ils parlaient médiation, arbitrage. D'arbitrage, Jules Ferry ne voulut rien entendre, mais il se déclarait prêt toujours, à Londres, à Washington à toute médiation amicale sur la base du traité de Tien-Tsin.

A la longue cependant, cette incertitude inquiétait et lassait les esprits en France. Le Parlement exprima le vœu formel, à la fin de 1884, qu'on en finît par une action énergique, l'occupation complète du Tonkin. Puisqu'en fait on était, pour le Tonkin, en guerre avec la Chine, après avoir tout fait pour l'éviter, mieux valait un dernier sacrifice pour saisir l'enjeu de la partie engagée. « Le corps expéditionnaire marchera », dit Jules Ferry, le 11 décembre au Sénat. Le général Lewal, appelé au ministère de la guerre à la place du général Campenon qui doutait de cette offensive, expédia des renforts importants. Le 4 janvier 1885, le général Brière de l'Isle faisait enlever la forteresse de Chu par Négrier, puis, assuré de Kep et de Chu, il se portait à l'attaque de Langson qui fut enlevé le 23 février. Très rapidement alors, il allait délivrer le 3 mars, au nord-ouest, Thuyen-Quan, où le commandant Dominé et le sergent Bobillot se défendaient depuis le 24 novembre contre l'armée vingt fois supérieure du Yunnan. Les Chinois étaient rejetés partout dans les hautes montagnes du Tonkin au-dessus de Thaï-Nguyen et de Hong-Hoa. L'amiral Courbet, malgré la résistance de Formose qu'il bloquait, demeurait maître des mers de Chine, y arrêtait les transports de riz. Il renouvelait ses instances pour qu'il lui fût permis de conduire ses escadres au Nord, dans le Petchili.

Le 1er mars 1885, le directeur-général des Douanes chinoises, l'anglais Sir Robert Hart, dont l'autorité à Pékin était considérable et dont le conflit franco-chinois atteignait gravement les opérations de commerce, envoyait en secret à Jules Ferry l'avis que la Chine « désirant vraiment la paix était prête à ratifier la convention de Tien-Tsin ». Cet avis était le résultat des efforts

pacifiques que Sir Robert Hart avait faits, soit à Paris auprès du Ministère français avec le concours de son représentant M. Campbell, soit lui-même auprès du Tsong-Li-Yamen depuis le 10 janvier 1885. Les deux gouvernements avaient accepté son entremise officieuse. Un décret impérial du 27 février l'avait autorisé à signer avec son adjoint le protocole des préliminaires; Li-Hong-Tchang était chargé d'en aviser officiellement le représentant de la France à Tien-Tsin, le Consul Ristelhueber, le 22 mars 1885. Trois jours après, un protocole d'accord était signé au Quai d'Orsay qui confirmait le traité de Tien-Tsin, sans stipuler l'évacuation de Formose que la France gardait en garantie des promesses de la Chine, ni aucune indemnité dont l'équivalent devait être des avantages au commerce français.

Sur ces entrefaites, le 27 mars 1885, la nouvelle parvint à Paris d'un grave échec essuyé, le 23, par le général de Négrier : il s'était heurté, à la porte de Chine, avec des forces insuffisantes, à une armée de 40000 hommes. Le 28 mars, les nouvelles s'aggravèrent : en voulant dégager Langson, Négrier avait été grièvement blessé. Sa brigade et le colonel Herbinger, qui en avait pris le commandement, se crurent perdus, évacuèrent Langson en hâte. Cette retraite précipitée, les dangers qu'elle faisait prévoir pour l'armée du Tonkin toute entière, au premier moment consternèrent le général Brière de l'Isle. Son télégramme, ce jour-là, fut presque un cri de détresse. Le lendemain, il s'était ressaisi, mais trop tard.

L'effet à Paris était produit, effet de stupeur dans les milieux gouvernementaux, effet de colère dans les milieux hostiles à la politique coloniale, effet d'émotion parlementaire dans les partis intéressés à renverser le ministère. Jules Ferry lui-même, ordinairement plus maître de ses décisions s'abandonna. Il vit une catastrophe où il n'y avait qu'un incident, les Français jetés à la mer, les Chinois encouragés par leur victoire à rompre la négociation de Sir Robert Hart. Il eût fallu qu'il pût, en deman-

dant à la Chambre les crédits nécessaires au salut du corps expéditionnaire (30 mars) révéler cette négociation, et la signature déjà acquise à Paris des préliminaires. Mais à cette heure, il doutait de tout, de la paix comme de la guerre, de lui-même et de ses amis. Violemment attaqué au Parlement, il démissionna sans se défendre. Le malheur voulut que les députés fussent à cinq mois de leur réélection qui devait se faire en octobre, inquiets de se voir reprocher une politique que les partis extrêmes de droite et de gauche qualifiaient d'aventure, de gaspillage, de danger même pour la sécurité du pays. Jusqu'à la fin de l'année, l'affaire du Tonkin devait rester, avec l'épithète, infamante alors, de *Tonkinois* accolé au nom de l'homme d'Etat qui en avait pris la responsabilité, dans la presse et les réunions, le thème principal des luttes électorales et parlementaires.

Le Tonkin et l'Annam demeurèrent pourtant à la France. Dès le 4 avril 1885, la Chine, conseillée par Sir Robert Hart, y avait consenti. Quoique démissionnaire, le Cabinet Jules Ferry avait été autorisé par le Président de la République à signer l'acte qu'il avait si bien préparé, et qui, connu quelques jours plus tôt, l'aurait sauvé. Depuis le mois de janvier, les régents de l'Annam avaient tenté plusieurs révoltes contre le protectorat. Le général de Courcy, envoyé comme gouverneur général au Tonkin mit en déroute l'armée annamite, installa à Hué un nouveau souverain Dong-Khan, emprisonna l'un des régents, tandis que l'autre s'enfuyait avec l'Empereur détrôné dans le nord de l'Empire (juillet 1886). Son lieutenant, le général Jamont au Tonkin délivrait le nord du Delta des bandes de pillards qui y étaient demeurés après le rappel des troupes chinoises. La mission de police que la France avait réclamée et obtenue de la Chine allait désormais s'accomplir, avec moins de résistance sur les lieux même qu'elle n'en rencontrait à Paris au Parlement. Le 17 décembre 1885, en effet, la Commission nommée par la Chambre pour l'examen des crédits proposa encore net-

tement l'abandon de la colonie. Le chef du gouvernement, Henri Brisson, déclara que « la République ne déserterait pas l'Indo-Chine ». Après une semaine de débats passionnés, il obtint gain de cause, à quatre voix de majorité seulement. Le 27 janvier 1886, Paul Bert, partisan résolu de la politique coloniale, partait pour l'Extrême Orient avec pleins pouvoirs de résident général en Annam et au Tonkin sur les autorités indigènes, les fonctionnaires français, civils et militaires. C'était la prise de possession définitive du nouvel Empire asiatique que la France, après un siècle d'effacement, retrouvait par l'héroïsme de ses explorateurs et de ses soldats, par l'initiative et la ténacité de leurs chefs.

Ces cinq années ont été pour l'histoire de la France du dehors, devenue la seconde puissance coloniale du monde, des années fécondes et décisives. Sur la route de l'Océan Indien où s'engageait cet avenir, la République, en 1884, s'étant vu refuser du charbon anglais à Aden, installa à Obock que lui avait cédé en 1862 le Sultan de Tadjourah des dépôts et une station. Le résident qu'elle y envoya, Léonce Lagarde s'employait activement avec les commerçants de Marseille à développer la côte française des Somalis. Malgré la Turquie, le Sultan de Tadjourah se plaçait sous notre protection (21 septembre 1885). Il nous céda, en 1887, Djibouti, escale sur la route de l'Inde, accès principal des routes de l'Ethiopie.

A Madagascar, sans parler de l'héritage déjà lointain de Flacourt, la France avait intérêt à ne point laisser prescrire le droit que lui avaient créés les colons de la Réunion, à la protection des tribus Sakalaves, à la succession importante laissée par Jean Laborde. Le 16 mai 1883, la résistance et les intrigues des Hovas décidèrent le ministère qui engageait alors l'affaire du Tonkin, à charger l'amiral Pierre de bombarder et d'occuper Majunga. Par représailles, les Français furent expulsés de l'île. Le 3 juin, l'amiral Pierre bombardait et occupait Tamatave. Pour ménager l'Angleterre que les méthodistes de Madagascar intéres-

saient au sort des Hovas, leurs clients, le gouvernement français parut désavouer les actes énergiques de l'amiral Pierre, le remplaça par l'amiral Galiber. On le chargeait de négocier, mais en menaçant les ports de Foulepointe et de Fort-Dauphin. Le ministre rusé et cruel qui, sous le nom de la reine Ranavalo III, gouvernait souverainement l'Emyrne, Rainilaiarivony accepta la négociation, mais avec l'intention arrêtée de lasser la patience des diplomates français et de les amener à lui livrer les tribus Sakalaves, « incapables de se gouverner par elles-mêmes ». Les pourparlers durèrent près de six mois, de novembre 1883 à avril 1884. L'amiral Galiber revint pour devenir ministre de la marine sans avoir rien obtenu, ni rien cédé. Son successeur, l'amiral Miot demeura pendant un an dans la même situation, bloquant sans résultats les ports de la grande île. Et cependant, le 28 mars, le Parlement français avait, par un vote presque unanime, approuvé le Gouvernement « de ne reculer devant aucun moyen pour réduire les Hovas ». Le premier ministre Hova ne s'émut point de la menace. Engagé au Tonkin, le ministre Ferry ne la soutint pas.

La France était alors représentée à Tananarive par un Consul, M. Baudais, qui s'irritait à juste titre des bravades impunies de la cour d'Emyrne. Il ne se rendait pas compte de la tâche très lourde que les entreprises coloniales surgies à la fois sur tous les points du globe, au Sénégal, en Tunisie, en Indo-Chine imposaient à la nation, des difficultés réelles que devait éprouver le gouvernement à la lui faire accepter. S'il ne s'était agi que de régler l'affaire de Madagascar, son programme aurait dû être accueilli à Paris. Ce fut celui, d'ailleurs, qui avec le temps s'imposa. Il reposait sur un principe, ou plutôt un fait d'observation certain, l'inutilité de disputer l'île aux Hovas, la seule force vraiment organisée, dans l'espoir irréalisable de fonder sur la côte des colonies au milieu des peuplades sakalaves ou autres, incapables de jamais échapper à cette force indigène. Au lieu de confiner les Hovas sur le plateau

d'Emyrne qui est Madagascar tout entier, mieux valait aider les Hovas à étendre leur domination sur toute l'île, faire de la reine de Madagascar une reine au sérieux, mais une reine régnant sous notre contrôle. Comme d'autre part ce protectorat devait déplaire aux ministres hovas, il y avait lieu de le leur imposer par la force ; rien ne serait plus aisé, ni plus décisif que de saisir Tananarive. Telle était la conclusion du diplomate, homme d'action.

L'envoi d'un corps expéditionnaire destiné à une marche sur Tananarive ne fut même pas envisagé par Jules Ferry, à la fin de 1884, dans cette période critique de son ministère où se décidait la paix ou la guerre avec la Chine. Au mois de juin 1885, M. Baudais revint à la charge auprès de M. de Freycinet. Mal lui en prit. Ni sa personne, ni son programme ne plaisaient à l'amiral Miot, partisan d'un protectorat qu'il croyait possible à moins de frais. Il promettait d'y réussir avec un plénipotentiaire moins exigeant. Il jugeait une marche sur Tananarive une opération compliquée, longue et difficile, et se faisait fort d'y suppléer par une seule victoire remportée à Marovony sur la route de la capitale. S'en « rapportant aux lumières de l'amiral Miot », M. de Freycinet remplaça au mois d'août 1885 M. Baudais par M. Patrimonio. Il lui donna ses instructions pour négocier une convention de protectorat. Pour éviter toutefois que l'on ne prît à Madagascar et à Paris pour une capitulation de la France, l'envoi d'un nouvel agent et cette tentative d'accommodement, le ministère ne rappela pas immédiatement M. Baudais, Il chargea seulement son successeur d'une mission à Zanzibar qui devait donner le change. Dans l'intervalle, le premier ministre hova avait, le 13 juin 1885, prié M. Maigrot, consul d'Italie, de reprendre les pourparlers de paix rompus depuis un an. M. Baudais et l'amiral Miot avaient accepté la médiation amicale de l'agent italien et pendant un mois discuté une convention de protectorat avec des plénipotentiaires hovas que Rainilaiarivony avait en fin de compte rejetée. La nouvelle de cette négociation.

stérile et assez humiliante, ne parvint au gouvernement français que par l'offre discrète et aussitôt rejetée des Cabinets de Rome et de Londres d'une médiation entre les Hovas et la France. M. Baudais fut rappelé à Paris, destitué pour l'avoir engagée sans instruction et laissé ignorer à Paris. La mission de M. Patrimonio ne devenait-elle pas inutile ? Il le crut et attendit à Zanzibar.

Le 22 novembre 1885, cependant, le ministère hova envoyait de nouveaux plénipotentiaires à l'amiral Miot à Tamatave. Celui-ci appela aussitôt auprès de lui M. Patrimonio. En un mois à peine, il signait avec les Malgaches une convention de paix, le 17 décembre 1885. La reine de Madagascar, ou du moins son premier ministre, semblaient accepter le protectorat de la France, quoiqu'ils se fussent refusés à l'inscription du terme même dans le traité. Ils admettaient « que la République représentât la Reine dans toutes ses relations extérieures et qu'un résident français, seul juge des litiges entre Français, étrangers et Malgaches, fût installé, avec une escorte militaire, à Tananarive ». Mais l'administration intérieure, l'armée demeuraient réservées exclusivement au premier ministre hova ou à ses acolytes, à des aventuriers étrangers, le colonel Willoughby par exemple, sans aucun contrôle, et dans toute l'île. C'était là visiblement le profit que Rainilaiarivony attendait de la négociation. Dès qu'il avait aperçu chez l'adversaire une tendance à reconnaître aux Hovas l'île toute entière, par l'abandon des tribus sakalaves, il n'avait plus hésité à payer cet avantage, à ses yeux inestimable, du prix que la France y mettait, la présence à Tananarive d'un résident, sans nul pouvoir d'ailleurs. « Ce sera au Résident, disait le négociateur français, à tirer parti des avantages considérables stipulés dans le traité ». Il ne disait pas lesquels.

Avec le versement d'une indemnité de 10 millions gagés par l'occupation de Tamatave, le seul profit réel du traité pour la France (art. 15) était la cession en toute propriété de la baie de Diégo-Suarez, dans l'opinion de

l'amiral Miot et de tous les marins, « l'un des plus beaux mouillages du monde, et par sa situation stratégique dans l'océan Indien, d'une importance capitale pour la sécurité de la marine de guerre et marchande ». C'était assurément un avantage que cette acquisition, comparable à celle de Bizerte, sur les routes d'Extrême Orient au moment où la France redevenait une grande puissance asiatique. Il eût été encore plus solide, si la diplomatie hova n'avait réussi à se procurer, par la concession d'une vague indépendance, la disposition de l'île tout entière, sur laquelle le premier ministre continua d'affirmer, n'ayant pas été vaincu, « le droit souverain de la Reine ». Quelques mois ne s'étaient pas écoulés qu'il se préparait à construire des forts hovas au nord de l'île pour menacer la nouvelle possession des Français.

En quelque lieu du monde que se portât alors l'effort de l'expansion française, l'histoire en fut presque partout la même. Au point de départ, l'appel à la nation, entendu et presque attendu par les avocats chaque jour plus nombreux et plus actifs de la cause coloniale, d'hommes résolus et parfois héroïques, officiers, explorateurs, fonctionnaires ou marchands, qui continuent ou reprennent la tradition des Champlain, des Dupleix, des Cavelier de la Salle. Dans la nation ensuite, une sympathie qui parfois pouvait aller jusqu'à l'enthousiasme pour ceux de ses enfants qui consacraient et donnaient à cette tâche leur vie et leur science, une certaine conscience, mais par intervalles seulement, du grand avenir qu'ils travaillaient à lui refaire, avec le regret des Empires perdus au siècle précédent, et le désir enfin de ne pas laisser à l'Angleterre encore ces précieux éléments d'une fortune reconstituée si vite. Mais cette nation française pouvait-elle jamais pratiquer et s'appliquer la maxime formulée par Pitt, qui a fait la grandeur anglaise, « *British policy is British trade* » ? Devait-elle, au lendemain de ses défaites, risquer ses forces et ses ressources dans des entreprises lointaines, et à longue échéance? D'où la tendance de certains Français à s'ef-

frayer des charges ajoutées par cette politique d'outre-mer à celles d'une guerre malheureuse qui lui avait coûté deux belles provinces et l'obligeait à rester armée pour veiller sur la frontière de l'Est ouverte à l'ennemi. Le recueillement dans une paix chèrement acquise leur semblait plus sage qu'une action extérieure, disséminée sur tous les points du monde, susceptible de les engager dans des conflits périlleux.

Sans l'initiative des gouvernements, cette action ne se fût pas produite. On doit dire à leur honneur qu'ils la prirent et la soutinrent, sauf dans l'affaire d'Egypte, avec résolution, malgré les difficultés du dehors et du dedans. Mais ces difficultés, poursuites d'opérations militaires à longue distance dans des pays nouveaux, jalousies des puissances rivales, opposition passionnée des partis attentifs au moindre incident qui pouvait exciter les défiances et les inquiétudes de la nation, expliquent la méthode souvent insuffisante pratiquée par Barthélemy Saint-Hilaire, Duclerc, Jules Ferry et Freycinet dans toutes leurs entreprises d'expansion coloniale. « Le tort des ministères français, disait, en décembre 1883, M. de Bismarck, c'est de n'avoir pas demandé aux Chambres les crédits qu'il fallait. Dans une République, le Parlement joue le rôle dévolu dans les monarchies aux souverains. Le devoir des ministres est de lui soumettre leurs observations, de les faire agréer, et de dégager leur responsabilité ». La défiance des hommes d'Etat français, justifiée peut-être à l'égard du Parlement et de l'opinion, était telle qu'en toute circonstance, ils ont recherché la négociation, les arrangements diplomatiques, la temporisation, avec l'espoir d'éviter ou de réduire les dépenses d'hommes ou d'argent indispensables, mais avec le risque à la longue de les augmenter ou de tout perdre. Ils ont payé cette défiance et les responsabilités qu'ils ont prises d'une impopularité passagère. Leur œuvre s'est malgré tout imposée à la France et à l'Europe, excitant l'envie des nations concurrentes. Sans leur diplomatie, eût-elle été possible?

Ç'avait été pour la première fois, en 1880, qu'elle fut mise à l'épreuve, et pour peu de chose en vérité : l'acquisition par la France de trois îles du Pacifique, les îles Sous-le-Vent, Houahine, Raiateia, Bora-Bora dont les chefs sollicitaient la protection de la marine française. Une convention de 1847, signée après l'affaire Pritchard, l'interdisait à la République. Salisbury s'en arma en 1880 pour réclamer en échange l'abandon des avantages laissés aux pêcheurs français à Terre-Neuve par le traité de 1783, et les actes du Parlement de Georges III en 1788, déjà restreints par la convention du 14 janvier 1857. Pour éviter les conflits entre pêcheurs des deux nations le traité de Versailles avait partagé l'île en deux zones de pêche exclusivement réservées aux uns et aux autres, aux Français, la côte du cap Raye au cap Saint-Jean à l'ouest et au nord, aux Anglais la côte de l'est et du midi avec le droit de faire des installations de séchage et de conserve. Sur les instances du Parlement de Terre-Neuve, la France avait, en 1857, consentit à restreindre ses limites de pêche exclusive du cap Normand au cap Saint-Jean sur la côte nord, et admis la concurrence des pêcheurs anglais sur la côte ouest, à la condition d'y garder le droit exclusif à des installations permanentes. C'était cette condition que les Terre-Neuviens depuis lors contestèrent, sous prétexte qu'elle empêchait le développement des ressources minérales et agricoles de leurs pays. Pour obtenir des Anglais le droit que lui refusait la convention de 1847 sur les îles Sous-le-Vent, la France s'offrit à modifier le régime institué à Terre-Neuve par le traité de Versailles et à renoncer à l'usage exclusif du French-shore, si Terre-Neuve y admettait encore ses pêcheurs comme après le traité d'Utrecht et ses fabricants de conserves de morues et homards. La négociation dura trois ans.

Elle aboutit à un traité, le 14 novembre 1885, que d'ailleurs la Grande-Bretagne ne sut ou ne voulut pas imposer au Parlement de Terre-Neuve, décidé à ruiner les pêcheries françaises, par la défense contraire à l'article 16 d'acheter

dans l'île les appâts ou boëtes nécessaires à leur industrie.

Il fallut alors une attente de deux ans encore pour faire agréer à l'Angleterre le protectorat français aux îles Sous-le-Vent. Son agrément fut lié cette fois à la question des Nouvelles-Hébrides. La France avait promis, en 1878, de ne pas s'y établir; mais des colons de la Nouvelle-Calédonie, qui y cherchaient fortune, avaient été massacrés par les indigènes. Elle avait dû y expédier quelques troupes dont la présence excita les colères des Australiens. Elle consentit par l'arrangement du 16 novembre 1887, qui lui donnait les îles Sous-le-Vent, à l'institution d'une commission navale mixte franco-anglaise pour la police de cet autre archipel du Pacifique convoité par les Anglais de Sydney.

Si, aux antipodes de l'Europe, le règlement d'un tel litige entre Anglais et Français exigeait tant d'efforts, que de contestations plus vives et presque incessantes pour des intérêts plus proches, ou plus pressants ! Quand la France se décida, après trois ans d'hésitations, à l'entreprise tunisienne, elle avait droit de compter sur l'adhésion de l'Angleterre. Ses ministres, au Congrès de Berlin et depuis, s'étaient engagés, par un échange de lettres avec M. Waddington, à lui laisser la route libre. Interrogé par le Cabinet français, Granville feignit de ne plus se souvenir, et voulut déterminer l'Allemagne à imposer avec lui aux Français une médiation qu'ils ne demandaient pas. Il n'accepta qu'avec difficulté le traité de Kassar-Saïd « ce protectorat qu'il n'avait pas prévu », disait-il. Il fallut que promesse lui fût donnée de Paris, par une note du 20 mai 1881, de ne pas annexer Bizerte et de ne pas y constituer, *du moins présentement*, un port militaire.

Toutes les mesures prises ensuite par la France pour organiser la Régence, remboursement de la dette tunisienne (1884), suppression des Capitulations (1882-1884) étaient à Londres mal accueillies et mal interprétées. Le vif dépit marqué par les Italiens de notre établissement à Tunis, puis leur ressentiment qui les rapprochait de l'Allemagne semblaient encouragés par le Cabinet anglais.

En 1882, l'offre fut faite formellement à l'Italie par le ministère Gladstone de participer, après le refus de la France, à l'intervention en Egypte. Cette affaire d'Egypte ne devait pas d'ailleurs contribuer à améliorer les rapports des deux puissances maritimes. Les Anglais, les libéraux surtout, obligés de faire face aux dépenses très lourdes de l'occupation, au péril mahdiste sur le Haut-Nil, s'irritaient que la France réclamât et poussât l'Europe à réclamer l'évacuation de l'Egypte, sans cesse, tous les six mois, après avoir refusé de l'occuper avec eux. Les Français ne s'irritaient pas moins des promesses répétées, jamais tenues que donnait le Cabinet Gladstone de restituer au vice-roi ses Etats. Ils redoutaient particulièrement la main-mise anglaise sur le canal de Suez, l'œuvre de M. de Lesseps. Ils se reprochaient déjà entre eux le désistement de la France en 1882.

Ce fut dès lors et pour plus de dix ans, une règle des deux nations de se surveiller partout et d'incriminer leurs gestes mutuels. La presse anglaise qualifiait l'expédition du Tonkin « d'entreprise de flibustiers ». Elle signalait comme « cyniques et injustes » la conduite et les propos des Français à l'égard de la reine de Madagascar. Et dans la résistance et les intrigues de la Chine, dont l'Ambassadeur à Londres, le marquis Tseng était le principal artisan, la France croyait apercevoir la main de l'Angleterre, comme à Madagascar dans la sournoise opposition du premier ministre de Ranavalo.

Aux yeux des Français, le danger de ces disputes avec la Grande-Bretagne, l'Italie et même l'Espagne était le profit que leur principal ennemi, M. de Bismarck, pouvait en attendre. Les encouragements que le Chancelier donnait, dès le Congrès de Berlin, à leur politique coloniale en Tunisie, puis plus tard au Tonkin leur semblaient suspects. Voulait-il brouiller la France avec l'Italie dans la Méditerranée, avec l'Angleterre en Egypte et en Extrême Orient, avec l'Espagne au Maroc, pour l'isoler, et l'affaiblir par la menace des coalitions ainsi préparées?

Ce soupçon a été certainement l'un des principaux arguments opposé dans la presse et le Parlement français aux ministres qui prenaient la responsabilité des expéditions susceptibles d'éveiller des jalousies en Europe, et les a fait eux-mêmes plus d'une fois hésiter, négocier au lieu d'agir. Il n'était pas fondé. Les Ambassadeurs de France, M. de Saint-Vallier, M. de Courcel qui observaient à Berlin la politique, les actes et les paroles du Chancelier se déclaraient convaincus de la sincérité de ses sentiments favorables à l'extension française hors d'Europe. Cette fièvre d'entreprises qui entraînait les nations maritimes vers les mondes nouveaux servait le dessein que le Chancelier avait formé d'assurer dans la paix et la prospérité matérielle l'unité et la puissance de l'Allemagne au centre de l'Europe.

Bismarck ne trouvait alors aucun intérêt pour l'Empire allemand à de nouvelles conquêtes, surtout à des établissements coloniaux. « Des colonies, disait-il en 1882, à Hohenlohe, notre flotte est insuffisante à les protéger, et notre bureaucratie serait trop inexperte à les administrer. » Si, comme en France d'ailleurs, des explorateurs allemands Gerard Rohlfs, Nachtigal, Richtofen, protégés par le Kronprinz, les marchands de Hambourg et de Brême essayaient d'intéresser leurs concitoyens aux entreprises d'outre-mer, l'opinion restait indifférente, et le Reichstag nettement hostile. En 1881, le Chancelier n'avait pas même trouvé de majorité au Parlement pour approuver un projet de subvention aux lignes de navigation de Hambourg et de Brême vers l'Extrême Orient et l'Australie, ni celui d'une Banque d'avances aux exportateurs. De 1880 à 1883, il ne put faire accepter davantage l'occasion qui s'offrit par les efforts de la *Société de plantations et de commerce dans les mers du Sud* de faire prévaloir aux îles Samoa l'influence allemande sur celle des Etats-Unis et de l'Angleterre. Ce fut seulement le 25 avril 1884 que Bismarck, par une dépêche célèbre au Consul allemand du Cap, se décida à reconnaître comme colonie allemande l'établis-

sement fondé par le marchand de Hambourg, Luderitz, à la baie d'Angra-Pequena (Sud-Ouest africain ).

Jusqu'à cette époque, ni les besoins, ni les vœux du peuple dont Bismarck avait fait et dirigeait la fortune ne l'empêchèrent de favoriser , pour asseoir cette fortune dédéfinitivement, l'essor colonial des nations de l'Europe. Avec beaucoup de raison, il disait à M. de Courcel qui se plaignait des jalousies de l'Angleterre : « ce qui paralyse vos forces c'est la notion fausse que l'on a à Paris des mauvais desseins de l'Allemagne. Elle est cependant prête à vous donner des satisfactions pour vous détourner des souvenirs pénibles, dans toutes les directions possibles, excepté dans la direction du Rhin ».

Dans le partage qui se fit alors des domaines coloniaux entre les nations, Bismarck joua non pas le rôle perfide que les Français méfiants lui attribuaient, mais plutôt celui d'arbitre désintéressé. Dès le mois de mars 1880, il avait averti l'Italie que, si la France jugeait à propos de prendre Tunis, elle aurait son appui. Trois mois après, une conférence se réunissait à Madrid, convoquée par l'Espagne qui se proposait pour limiter l'influence de la France et de l'Italie au Maroc, d'obtenir des puissances la renonciation partielle du droit des Consuls à la protection de leurs nationaux et indigènes assimilés fixée par la convention de 1863. L'appui que par l'ordre de Berlin, M. de Solms donna au représentant de la France, l'amiral Jaurès, dans cette conférence lui permit par l'acte du 8 juillet 1880 de déjouer les calculs de ses rivaux au Maroc. « L'Allemagne, avait fait dire le Chancelier à Paris, n'a pas d'intérêts au Maroc. Et tout ce qui regarde le bassin de la Méditerranée est l'orbite naturel des possessions algériennes de la France. »

Il s'étonnait six mois après, dans un entretien avec M. de Saint-Vallier que nous n'eussions pas encore agi à Tunis. Au premier signal de l'intervention française en Tunisie, la diplomatie allemande agit à Rome pour obliger l'Italie à la neutralité, et à Constantinople pour empêcher

le Sultan de donner suite à son dessein de destituer le bey de Tunis et de prendre en main contre la France la défense de la Régence. La prise de Sfax, le 17 juillet 1881, fut l'occasion pour le comte de Hatzfeldt, au moment où il s'installait à l'Office des Affaires étrangères à Berlin, de compliments au comte de Saint-Vallier que celui-ci jugeait « sincères et précieux ». Lorsqu'un an après, établie à Tunis, la France sollicita des puissances l'abrogation des capitulations gênantes pour l'exercice de son protectorat, le gouvernement allemand allemand s'offrit le premier à y renoncer (juillet 1882).

Il n'est pas moins remarquable qu'alors, dès 1880, M. de Bismarck ait reconnu les droits de la France sur l'Annam et le Tonkin. L'Espagne, au mois de juin, avait obtenu de la cour de Hué pour la protection des missionnaires un traité qui pouvait faire croire en Europe à la caducité du traité de protectorat accordé en 1874 à la France. Loin d'en profiter, les Allemands déclarèrent à Paris, sur l'ordre du Chancelier « qu'ils n'avaient aucun projet d'action politique ou d'acquisitions territoriales en ces régions, qu'ils applaudiraient à l'affermissement et à l'extension de la puissance française au Tonkin ». Quand la mort du commandant Rivière décida le ministère Ferry à agir, en mai 1883, M. de Bismarck disait encore à M. de Courcel : « voilà une entreprise sérieuse et qui paraît bien conçue ». Il ajoutait seulement que « tout cela, la Tunisie le Tonkin, Madagascar, le Congo faisaient beaucoup d'entreprises à la fois ».

Raison de plus pour nous aider d'ailleurs : les vaisseaux que la Chine avait commandés à l'industrie allemande ne lui furent pas livrés. Les banquiers berlinois furent invités à ne plus faire crédit à l'Empire du Milieu à qui la diplomatie germanique ne cessa de conseiller la paix, lui refusant plusieurs fois sa médiation pour ménager l'amour-propre des Français. L'empereur Guillaume chargeait le général Appert passant à sa cour de ses compliments pour Jules Ferry qui semblait trouver dans la majorité parlementaire

un appui, et de ses vœux pour un succès prochain et décisif au Tonkin.

La même bonne volonté du Chancelier se marquait dans les affaires de Madagascar : si des envoyés malgaches au mois d'avril 1883 proposaient à l'Allemagne un traité de commerce pour l'intéresser à leur résistance, M. de Bismarck refusait « de se prêter à aucun arrangement qui pût être interprété contre la France ».

Ce que le Chancelier accordait à la République d'ailleurs, était non pas l'effet d'un intérêt sympathique, mais d'un système qu'il appliquait à toutes les nations maritimes. Il consolait l'Italie de ne pas avoir Tunis en lui offrant Tripoli. Lorsqu'en 1885, les Anglais appelèrent les Italiens à Massaouah, il étouffa les protestations de la Turquie, en faisant remarquer que cette entreprise dans la mer Rouge procurerait de la tranquillité à l'Autriche, du côté de Trieste et de l'Adriatique. Quand il vit l'Egypte aux Anglais vainqueurs à Tell-el-Kébir, et bientôt entraînés dans la lutte contre les Mahdistes, il en prit plus qu'aisément son parti, et n'appuya guère les revendications de la France qui s'était elle-même dérobée. Enfin si l'Espagne marquait en 1884 des prétentions sur le Maroc, il engageait Jules Ferry à négocier avec elle un partage non de territoires, mais de sphères d'influence : « je voudrais tant, lui disait-il, vous aider à vous entendre avec l'Espagne ».

Le moment approchait cependant, en 1884, où en face de l'impérialisme anglais dont Gladstone poursuivait les desseins malgré lui, en Afrique surtout, commencèrent à s'affirmer les aspirations coloniales de l'Allemagne. M. de Bismarck avait obligé lord Granville à céder les droits que la Colonie du Cap prétendait avoir sur le territoire d'Angra-Pequena en lui laissant en revanche Walfish-bay. Il soutenait les entreprises de Nachtigal au Togoland, puis au Cameroun (juillet 1884) qui menaçaient le Delta anglais du Niger. L'expédition coloniale du Docteur Peters s'organisait à Zanzibar pour l'occupation de l'Est africain allemand, tandis que dans les mers d'Océanie, depuis septembre 1884,

le Docteur Finsch s'installait à la côte nord de la Nouvelle-Guinée. Et c'était précisément en cette année où se fondèrent les principales colonies allemandes, que la France, engagée sur le Haut-Niger dans sa lutte contre Samory, disputait à la Chine la possession du Tonkin, et aux Hovas ses droits sur Madagascar (août 1884). Le Chancelier allemand crut alors l'occasion favorable d'imposer à l'Angleterre une entente coloniale de l'Allemagne avec la France dont celle-ci avait besoin et que Jules Ferry accepta. « Par les embarras où les Anglais se sont mis en Egypte, il ont besoin de nous. Nous pourrons marchander avec eux » disait-il à M. de Courcel, le 22 septembre 1884, après les premiers pourparlers qui commencèrent entre eux à Varzin, le 17 août.

La question du Congo fut le point de départ et le principal objet. Tandis que Stanley associé au roi des Belges et de Brazza soutenu par l'opinion et le Parlement français s'installaient face à face, sur les deux rives du fleuve africain révélé à l'Europe par leurs explorations, brusquement on apprit que le Portugal revendiquait comme sa propriété toute la côte où le Congo débouchait jusqu'au 5° 12′ et même toute la rive gauche du fleuve à l'intérieur. Et l'on sut aussi que la Grande-Bretagne avait accepté, sinon encouragé ces revendications portugaises par un traité signé le 26 février 1884.

C'était l'avenir nettement fermé, par une intrigue de l'Angleterre, au commerce de toute l'Europe dans le continent africain, même aux nations qui avaient le plus agi pour le lui ouvrir. Si la France avait en 1882 reconnu au Portugal, pour éviter toute querelle, la propriété de la rive gauche du Congo à son embouchure, elle n'avait pris aucun engagement pour les milliers de kilomètres sur lesquels cette rive gauche s'étendait à l'intérieur. C'était plus tard que Stanley et l'*Association africaine* s'y étaient installés, sans rencontrer le moindre poste portugais. Ils avaient rencontré la France, mais le roi des Belges, puis le colonel Strauch, président de l'Association s'étaient arrangés,

dès le mois d'octobre 1882, avec M. Duclerc pour éviter tout conflit. Leur négociation allait même aboutir au mois d'avril 1884 à une entente par laquelle l'Association africaine réservait à la France un droit de préférence, en cas de cession des postes du Quilliou et du Congo, « nouvelle preuve de ses sentiments amicaux ». L'entente anglo-portugaise était faite évidemment, en vertu d'un droit mystique ou d'intérêts très pratiques étrangement associés pour ruiner l'œuvre conjuguée de Léopold II et de la France. Le 13 mars, Jules Ferry s'éleva avec vivacité contre cette convention, et fit toutes ses réserves. Léopold II se décidait en même temps à signifier aux puissances la venue au monde du nouvel *État indépendant et souverain du Congo* dont les Etats-Unis saluèrent aussitôt et reconnurent le pavillon (10 avril 1884). L'Allemagne ne tarda guère à prendre parti :

« L'étendue des possessions coloniales n'est pas l'objet de notre politique. Nous ne visons qu'à assurer au commerce allemand l'accès de l'Afrique sur des points jusqu'ici indépendants de la domination d'autres puissances européennes ». Cette déclaration du prince de Bismarck à M. de Courcel indiquait bien nettement ses intentions. Converti depuis peu à la politique coloniale, il hésitait encore à charger l'Empire de domaines lointains, difficiles à constituer, à administrer. Mais s'il laissait cette charge aux marchands allemands, aux Compagnies de colonisation formées par eux, il entendait que leur initiative trouvât dans le monde et surtout en Afrique, le champ libre, appui et protection auprès du gouvernement impérial contre les prétentions surannées ou jalouses des concurrents, et surtout des Anglais. Dès le mois de mars 1884, il déclara « non recevable », la convention que ceux-ci avaient passée avec le Portugal. Il entra en négociations avec le roi des Belges qui prétendait à toute l'Afrique centrale, prêt à la lui garantir, s'il laissait la porte grande ouverte au commerce allemand. « Elle est excellente, cette Société, à empêcher des prétentions dont nous aurions moins facilement rai-

son, bonne à pousser en avant pour déblayer le terrain et combattre qui voudrait nous entraver ».

Et bientôt M. de Bismarck offrit à la France une conférence internationale, précédée d'une entente préalable, qui pourrait se tenir à Paris « pour assurer le développement régulier du commerce européen en Afrique ». La similitude des intérêts, la commune nécessité de combattre les doctrines arbitraires de l'impérialisme anglais, ses prétentions à une extension privilégiée dans les régions inoccupées mais voisines de colonies britanniques facilitèrent l'entente proposée par le Chancelier. « Ce n'est pas une alliance, écrivait alors de Hohenlohe, mais c'est un grand rapprochement. » Entre la Prusse et la France les amabilités s'échangeaient. La République offrit au prince l'honneur de présider à Berlin la conférence internationale. L'Empire se déclara prêt « à évacuer les pays occupés par ses nationaux dans les parages des colonies françaises partout où ces prises de possession ne s'accorderaient pas avec les droits et la politique de la France », au Dahomey, dans les rivières du Sud, en Océanie.

La Conférence se réunit le 15 novembre 1884. Mais déjà, au moment où elle s'ouvrit, l'accord entre les gouvernements allemand et français qui l'avaient préparée commença à se relâcher. Jules Ferry s'était mis en garde, dès la fin de septembre, contre des avances trop accentuées de l'Allemagne qu'il jugeait compromettantes. M. de Bismarck lui avait parlé de constituer entre les deux pays une « sorte de ligue maritime » pour l'équilibre des mers, nettement dirigée contre l'Angleterre. « Je ne désire pas une guerre contre la Grande-Bretagne, mais il faut qu'elle s'habitue, pour compter avec les intérêts d'autrui, à l'idée qu'une alliance franco-allemande n'est pas chose impossible. » La République connaissait trop le prix de cette alliance pour ne pas s'y laisser entraîner par des menaces contre l'Angleterre. Les hommes d'Etat français s'étaient dérobés par des formules vagues et dilatoires. Le Chancelier « découragé de ne pouvoir ramener

la France » devait en marquer, à la Conférence même, son dépit.

Dans ces assises internationales, que, six ans après le Congrès de Berlin, le prince de Bismarck présidait encore, les résultats recherchés par la diplomatie française n'étaient pas les mêmes absolument que les buts de l'Allemagne. Jules Ferry avait très nettement indiqué son dessein d'arriver à un accord avec toutes les puissances « sur les formalités à observer pour que des occupations nouvelles sur la côte d'Afrique soient considérées comme effectives ». Le chancelier allemand tenait moins à des occupations territoriales qu'à la liberté d'accès sur les côtes, sur les fleuves pour le commerce de toutes les nations. Il y tenait même tellement qu'au début il avait demandé aux Français cette liberté dans toutes leurs colonies de la Côte occidentale d'Afrique, au Dahomey, à la côte d'Ivoire, au Gabon. Ceux-ci s'y étaient refusés, mais la promettaient en termes exprès pour tout le bassin du Congo, français et belge, et dans l'avenir même au cas où Léopold leur ferait cession de son domaine. Les Anglais l'avaient de même accordée dans le bassin de Niger, sans accepter d'ailleurs qu'une commission internationale réglât la navigation du fleuve, à leur lieu et place, par analogie avec celle qui allait être instituée pour le Congo.

Ce furent les principaux chapitres (I, IV et V) de l'Acte général signé, le 26 février 1885, par les quatorze puissances convoquées à Berlin le 15 novembre 1884, « la base de notre entente », disait M. de Courcel. S'il avait fallu cependant trois mois de discussions avant de conclure, le retard fut dû au défaut d'accord entre le Chancelier et la France, au sujet des territoires effectivement occupés par elle dans l'Afrique centrale, qu'elle réclama en venant à Berlin et que l'Allemagne lui refusait. M. de Bismarck ne s'était montré conciliant que dans le règlement des limites franco-allemandes de la côte de Guinée. Un protocole, du 25 décembre 1885, attribuait à la France dans le golfe de Biafra, au sud du Cameroun, l'embou-

chure de la rivière Campo et une partie de son cours, et les pays de Koba et Kabitaï dans les rivières du Sud. En retour, la France cédait au Togoland, protectorat allemand, Petit-Popo et Porto-Seguro où elle avait des comptoirs et des relations avec le roi Mensa.

Au Congo, ce fut autre chose : toute l'œuvre de Brazza se trouva menacée par les prétentions du nouvel Etat Indépendant que l'Allemagne avait acceptées par le traité du 8 novembre, et qu'il entendait soutenir dans le dessein d'assurer au trafic allemand, sans en avoir la charge, le plus large domaine possible. Le colonel Strauch, et derrière lui Léopold II s'étaient fait promettre par l'Allemagne toute la rive gauche du Congo et, sur la rive droite le bassin du Kiliou-Niari, ainsi que la côte de Loango jusqu'à Sette Kama. Ainsi la colonie française se trouvait réduite à l'Ogooué, écartée du Congo, frustrée des droits que lui avaient garantis les traités de Brazza avec Makoko, souverain du Stanley-pool, et le roi de Loango, souverain de la côte et du Niari, à l'occupation effective de toute cette région réalisée par Brazza et le Docteur Ballay. Si Jules Ferry réclamait, le Chancelier répliqua en se plaignant de « notre appétit territorial ». Et Jules Ferry à son tour de riposter qu'il s'étonnait de voir l'Allemagne soutenir, malgré ses promesses, l'Association africaine « plus portée que personne à pratiquer le système des occupations sur le papier ». Au mois de décembre 1884, un compromis fut trouvé : l'Etat du Congo renonça au bassin du Niari et à la côte de Loango où ne resterait plus qu'une enclave portugaise, Cabinda; la France lui céda à Stanleypool les pays de Makoko, sur la rive gauche du fleuve dont le thalweg faisait limite. Elle l'avait dès l'abord proposé. L'accord fut signé le 5 février 1885.

Mais dans l'intervalle de nouvelles questions s'étaient posées, soulevées par le délégué de l'Amérique secrètement inspiré peut-être de Berlin. La principale, et la plus grave fut la proposition qui devait figurer dans l'Acte final de

la Conférence, de déclarer neutre, avec recours en cas de conflit à une médiation ou un arbitrage, ce que l'on appelait le « bassin conventionnel du Congo », c'est-à-dire les régions placées sous le régime de la liberté commerciale. Sur une grande partie de sa colonie qui, à l'exception de l'Ogooué, était inscrite dans ce bassin conventionnel, la France dut consentir, au même degré qu'un Etat naissant à peine, à la réduction de ses droits souverains. Elle le fit parce que le Chancelier y portait un intérêt tout personnel. Mais en permettant à M. de Courcel de signer le chapitre III de l'Acte général, Jules Ferry écrivait : « Je ne reconnais plus le ton de vos entretiens de Varzin ».

Déçu par la réserve que la France opposait à ses tentatives d'alliance, le prince de Bismarck commençait à se demander si une entente avec l'Angleterre ne serait pas plus utile au progrès du commerce impérial dans les mondes nouveaux. A la Conférence, les ministres anglais s'étaient montrés plus que courtois, empressés auprès du Chancelier. Tandis qu'à Londres, le Parlement rejetait le traité anglo-portugais (10 novembre), pour lui plaire les délégués de la Grande-Bretagne s'offrirent à prolonger du Tanganika à l'Océan Indien, entre le 5° degré de latitude nord et l'embouchure du Zambèze, le bassin conventionnel du Congo où la liberté du commerce devait être entière pour toutes les nations. Dans ces offres, conformes à son désir d'ouvrir aux marchands allemands des débouchés qui ne fussent pas nécessairement des colonies, le prince de Bismarck trouvait un motif puissant à se rapprocher des Anglais, au lieu de les menacer.

Il hésita pourtant quelque temps encore. Le premier ministre, Gladstone, lui demeurait antipathique. Sous sa direction, les affaires du Royaume-Uni, au dehors, étaient en mauvaise condition. La vague du Mahdisme, après la perte de Khartoum, submergeait les pays du Haut Nil et s'étendait jusqu'au bord de la mer Rouge, à Souakim.

L'Europe, groupée autour de la France, en 1885, à la Conférence de Suez, qu'ouvrit à Paris Jules Ferry le jour même de Langson, réclamait des garanties pour la neutralité du Canal, sous le contrôle d'une commission internationale, rivale menaçante de l'Angleterre en Egypte (mai 1885). Le plus grave était qu'en Asie, la puissance russe, d'une poussée continue, heurtait les portes de l'Inde. A leurs conquêtes du Turkestan, réalisées de 1866 à 1873, les généraux russes Kauffmann et Skobeleff avaient ajouté en 1873 la conquête décisive de Khiva. « Je n'ai aucune crainte, disait alors Gladstone, de l'extension territoriale de la Russie en Asie : ce ne sont que des craintes de vieille femme. »

Ce n'étaient pas en effet seulement des ambitions politiques, ni un simple besoin de domination qui déterminaient l'action des Tsars dans ces régions que leurs efforts disputaient au désert et à ses écumeurs, Kirghiz, Turkmènes, Kalmouks, marchands d'esclaves, détrousseurs de caravanes, terreur des populations paisibles et laborieuses. Œuvre de police et de progrès matériel, la colonisation russe au Turkestan ouvrait à la civilisation de l'Europe des routes nouvelles, qui n'étaient point seulement stratégiques, au cœur de l'Asie. Les officiers et les ingénieurs, envoyés de Pétrograd pour la diriger, travaillaient par leurs explorations dans les hautes vallées de l'Amour, du Sir-Daria, du Tarim, à travers les Tian-Chian et le Pamir, à l'avancement des sciences. Un grand nom domine ceux de Veniukof (1860), Kaulhars (1869-1870), Fedchenko (1870) qui découvrit le Transaltaï, Kostenko et Skobeleff (1876), celui de Prjevalsky à qui l'on doit la connaissance de l'immense région centrale du vieux monde. Entre ces missions, et celles que le gouvernement anglais des Indes faisait alors pénétrer en Kachgarie, au Pamir, celles de Forsyth en 1870, de Carey et des pandits indous, il y avait concurrence sans doute, mais non conflit.

Il en fut autrement, lorsque longeant les frontières de

la Perse acquise à son influence, la Russie soumit les tribus pillardes des Tekkis, occupa Gheok-Tepé (1881) enfin Merv en 1884 et se fit céder par le Shah le territoire des Saraks, clef des routes de Meshed et d'Hérat. L'émoi fut grand en Angleterre, surtout à la nouvelle que l'armée afghane avait été battue en voulant disputer la route du Murgab aux Russes. Ceux-ci, à Pendjeb, théâtre de leur succès, n'étaient plus qu'à 25 kilomètres d'Hérat (30 mars 1885).

Si l'Afghanistan tombait entre leurs mains, quel reproche pour Gladstone de l'avoir évacué, d'avoir pour ainsi dire abandonné sans défense le bastion des Indes. Aussi était-il venu demander au Parlement bien vite, le 27 avril 1885, un crédit de 250 millions, pour porter l'armée anglaise sur la frontière afghane, fortifier Hérat et la ligne de l'Héri-roud. Par riposte, les Russes accéléraient les travaux de la voie ferrée qui déjà de la mer Caspienne atteignait Kizil-Arvat et devait atteindre Merv en 1886. Il semblait que les deux grands Empires européens d'Asie fussent, dans l'été de 1885, à la veille de la rencontre décisive, du duel formidable « de l'éléphant et de la baleine ». Les Russes fortifiaient Cronstadt; les Anglais occupaient Port Hamilton dans le nord du Pacifique. Les uns et les autres pesaient sur la Turquie pour fermer ou s'ouvrir les Dardanelles dont la flotte britannique s'approcha.

Alors que la situation était la plus tendue, le Chancelier d'Allemagne intervint par une démarche qui rappelait son initiative dans les affaires du Congo. Il s'adressa encore à la France : il demandait à M. de Freycinet s'il ne serait pas opportun d'opérer, à la demande du Sultan, une démonstration navale aux Dardanelles qui en éloignât les Anglais, ou tout au moins de les en menacer. En même temps, il pressait le Sultan d'employer les officiers allemands de la mission von der Goltz à fortifier les Dardanelles. L'occasion lui semblait bonne d'opposer une fois de plus à l'Angleterre une entente franco-allemande, préface d'une alliance plus étroite à laquelle la République, « cette dame capricieuse s'était jusqu'ici refusée ».

Cette nouvelle avance eut le sort des précédentes. Elle fut accueillie à Paris par une réponse évasive, Mais peut-être contribua-t-elle à retenir les passions belliqueuses qui grondaient à Londres, à apaiser le conflit lui-même que la reine Victoria régla à l'amiable avec Alexandre III par l'arbitrage du roi de Danemark au mois de septembre 1885.

De tous les incidents que faisaient naître les contacts toujours plus fréquents des nations entraînées à la poursuite de domaines nouveaux, celui-là fut certainement l'un des plus dangereux pour la paix du monde.

La nation anglaise n'en tira pas cependant les conclusions qu'on eût pu croire. Elle réclama d'autres chefs pour la conduire, au prix de nouveaux efforts, s'il le fallait, à des entreprises dignes de ses ambitions. Le parti tory, qui n'aurait pas craint une guerre avec la Russie, revint au pouvoir, avec Salisbury, le 8 juin 1885. Avec Chamberlain, le parti radical se détacha des libéraux pour former avec les conservateurs, l'Union qui lui donnait en janvier 1886 aux élections une majorité de deux cents voix. Le jeune député, impatient d'action et fougueux qui avait ménagé à ses amis cette victoire, Lord Randolph Churchill, fut chargé du ministère de l'Inde. Bien vite, il mit la colonie en état de défense et commença sur la frontière du nord-ouest les voies ferrées qui devaient permettre, en face du Transcapien, de concentrer les forces anglaises à travers le Béloutchistan jusqu'à Quettah et plus tard à Kandahar. Si la France par le Tonkin d'autre part se rapprochait de la Chine, contre ce voisinage dangereux au commerce britannique, Salisbury et Churchill s'assurèrent la propriété de la Birmanie annexée en janvier 1886, tout un grand royaume limitrophe du Yunnan. En face de Saïgon, ils s'installaient à Pahang, fortifiaient leurs positions de Singapour et de Malacca par le protectorat des Etats malais, et occupaient avec une Compagnie à charte (1881-1888) tout le nord de Bornéo. Par terre et par mer, ils encerclaient l'Indo-Chine devenue française.

Sur tous les points du monde où l'avenir de l'expansion

britannique était engagé, le ministère Salisbury marqua les mêmes intentions d'action : il retirait de Constantinople son ambassadeur, Sir Drumond Wolff et ses promesses d'évacuation de l'Egypte, pour donner au Sirdar Kitchener la faculté et l'ordre de lancer contre les mahdistes l'armée anglo-égyptienne qu'il avait formée. Il soutenait la Compagnie à charte de l'Afrique orientale, pour qu'elle se hâtât d'arrêter entre les lacs Victoria et Albert Nyanza et la côte les entreprises des colons allemands appuyés par l'Empire (1886). Le Nil devait rester anglais : à la nouvelle qu'Emin pacha, lieutenant de Gordon, silésien d'origine, avait réussi, après la mort de son chef, à se maintenir dans la province Equatoriale, à Wadelaï, l'Angleterre envoyait, en 1886, soi-disant à son secours, Stanley, qui le retrouva après deux ans d'efforts et le ramena, malgré lui, en Europe. Tout le haut Nil, la région des lacs, le riche empire de l'Ouganda étaient désormais réservés à l'expansion anglaise.

Le Niger ne devait pas davantage échapper à l'Angleterre. Pour le compte de la *Royal Niger Company* créée en 1885, reconnue le 10 juillet 1886, l'Anglais Thomson occupa les rives inférieures du fleuve jusqu'à Lokodja et celles de son affluent, la Benoué jusqu'à Ibi. Lorsqu'un décret royal du 18 octobre 1887 établit le protectorat britannique du bassin du Niger, l'intention des ministres qui l'avaient soumis à la signature de la reine Victoria était manifeste. Il fallait que la Grande-Bretagne gardât sa place et la meilleure entre le Cameroun allemand, et les colonies françaises de la Guinée. Et si dans le Sud-Ouest africain, la colonie allemande cherchait à se relier aux républiques d'Orange et du Cap, la Grande-Bretagne annexait bien vite, en 1885, le Betchouanaland, pour couper court à ces entreprises et rejeter ainsi vers l'est les fermiers boërs, désormais enclavés dans les possessions de la couronne.

Cet élan de la nation anglaise, cette hâte à devancer dans de nouveaux domaines les nations rivales n'impli-

quaient d'ailleurs, ni de sa part, ni de ses hommes d'Etat, des intentions belliqueuses. Sir Ch. Dilke, dans sa passion pour la *Greater Britain*, se plaignait même du funeste système d'économie pratiqué par les conservateurs aussi bien que par les libéraux sur le budget militaire. A cette époque, le fougueux Randolph Churchill donnait à Salisbury sa démission de ministre des Finances plutôt que de consentir à une faible augmentation de crédits demandée par le War Office. Il ne fallait point de guerre, et à peine d'armée à ce peuple qui concentrait sur ses affaires commerciales toutes ses énergies.

Ce fut dans la paix, par la diplomatie que le Ministère Salisbury devait s'efforcer de donner à l'expansion britannique les points d'appui nécessaires. Il les cherchait et les trouva en Prusse auprès du prince de Bismarck, découragé par l'échec de ses avances inutiles à la France. D'heureuses négociations, conduites par Sir Edward Malet à Berlin, par le comte Hatzfeldt à Londres réglèrent en Afrique la concurrence des colonies anglaises et allemandes : les traités du 1er novembre 1886 et du 2 juillet 1887 attribuèrent à l'Est africain allemand une vaste région entre les lacs et la côte orientale, pourvu que la chancellerie allemande consentît à reconnaître l'indépendance du Sultan de Zanzibar Saïd Bargusch, ami des Anglais. Un autre arrangement du 14 juillet 1886 régla les frontières du Togoland et de la Guinée britannique.

L'Angleterre revenait alors à la politique qui l'avait rapprochée des puissances centrales au Congrès de Berlin. Si l'on en croit Sir Ch. Dilke, elle aurait alors engagé une négociation d'alliance avec l'Autriche-Hongrie à l'été de 1886, pour se préserver des atteintes de la Russie. Leur entente fut très étroite cette année là dans les affaires bulgares, et ce dont on ne doute plus aujourd'hui, c'est qu'à Londres elle se resserra par des notes échangées entre Salisbury, le comte Corti et le comte Karolyi, le 12 février et le 24 mars 1887 « pour le maintien de l'équilibre dans l'Adriatique, la mer Egée et la mer Noire, contre toute

tentative d'annexion, protectorat ou occupation dans le bassin de la Méditerranée et les mers adjacentes ».

Le Ministre de la Régente d'Espagne, M. Moret était alors acquis comme ses collègues libéraux à l'influence britannique. Il attendait des Anglais la permission d'occuper le Maroc. Il imagina, pour intéresser l'Europe à la question, de l'aborder dans un entretien avec M. Paul Cambon, ambassadeur de France, qui se refusa, n'ayant pas d'instructions, à discuter. Sans s'émouvoir du refus, M. Moret fit connaître à M. de Bismarck par son envoyé à Berlin, le marquis de Benomar, un prétendu projet de partage du Maroc qu'il n'hésitait pas à appeler le projet « Paul Cambon ». Le Chancelier allemand lui fit répondre à souhait que l'Allemagne, n'ayant aucun intérêt dans cette partie de l'Afrique, s'en désintéressait. Fort de cette garantie, le Ministre espagnol put négocier à Londres et à Rome l'adhésion de son Gouvernement à la politique de la Triple Alliance et de l'Italie dans la Méditerranée « et dans les territoires nord-africains » le 8 mai 1887 avec le consentement bienveillant de l'Angleterre.

Ce n'était peut-être pas tout ce qu'il avait espéré : impatient de recueillir le profit immédiat de cette diplomatie peu scrupuleuse sur le choix des moyens, M. Moret sollicita de l'Angleterre la réunion d'une conférence internationale marocaine, à laquelle le prince de Bismarck se montrait disposé. Il n'entrait pas dans les calculs de lord Salisbury, qui rejeta la demande espagnole, de dévoiler si vite à la France et à l'Europe la coalition formée dans la Méditerranée. Il lui suffisait de l'appuyer solidement sur la Triple Alliance confirmée, et renouvelée à Berlin, le 20 février 1887. Ultérieurement, il la resserra le 12 décembre 1887 par un traité en neuf articles sur les mesures à prendre à l'égard de l'Empire ottoman.

Toute cette politique était nettement dirigée contre la France au Maroc, contre la Russie dans la mer Noire et à Constantinople, nettement favorable à l'Angleterre en Egypte, à l'Autriche dans les Balkans, à l'Italie en Tripo-

litaine, dans la Cyrénaïque, dans la mer Rouge, et à l'Espagne au Maroc. Cependant, par prudence, l'Angleterre refusait de se lier aux puissances continentales pour le règlement d'autres affaires que les questions maritimes ou coloniales. Salisbury le fit entendre expressément à la fin de novembre 1887 au prince de Bismarck qui le sollicitait de conclure une alliance anglo-allemande. Il déjouait ainsi le plan qu'avait formé le Chancelier allemand pour achever de faire la loi à l'Europe : la diplomatie germanique ne devait de longtemps pardonner à la Grande-Bretagne ce refus de se joindre à son entreprise de domination.

Salisbury, avec autant d'assurance et plus de secret, procurait alors à l'Angleterre la complicité des puissances maritimes, Italie, Autriche, Espagne pour isoler la France, refouler la Russie et dominer sur les mers et dans les domaines coloniaux. La reine Victoria, reine depuis cinquante ans et impératrice depuis dix ans, dont les sujets venus de tous les points du globe fêtaient le jubilé en 1887, pouvait vraiment faire figure à côté de son allié, le vieil empereur Guillaume, souverain de l'Allemagne unie, glorieuse, et prétendant à disposer, par le génie du prince de Bismarck, de l'Europe. Un de ses ministres, et non des moindres, président de l'*Imperial League*, Rosebery allait dire en 1888 : « C'est une partie de notre devoir, et de notre héritage, de veiller à ce que le monde reçoive notre empreinte, et non celle d'un autre peuple. »

L'Europe cependant comptait d'autres grands souverains et d'autres nations hardies et laborieuses qui avaient peut-être droit à poursuivre en Europe leurs destinées, à revendiquer leur part dans la civilisation du monde. Le rapprochement du Tsar et de la République française, qui n'allait point tarder, fut en grande partie déterminé par ces menaces d'hégémonie sur mer aussi bien que sur terre.

# BIBLIOGRAPHIE

**Documents** : Une bibliographie très complète de la colonisation britannique se trouve dans *Cambridge modern Story*, t. XII, p. 927. — Un catalogue utile pour les colonies françaises se trouve dans *les Colonies françaises*, par Maxime Petit; 2 vol. in-8°. Larousse, 1903. — P. Decharme, *Bibliographie critique de la colonisation allemande;* in-8°. Paris, 1900. — Wauters (A.-J.), *Bibliographie du Congo;* Bruxelles, 1895.

**Histoires et études.** — En général : Paul Leroy-Baulieu, *De la colonisation chez les peuples modernes;* Paris, 5e édit., 2 vol., 1902. — Zimmermann (A.), *Die Europäischen Kolonien;* 5 vol., Berlin, 1896-1903. — Pour l'histoire des découvertes, le livre le plus complet est celui de E. Stanford, *Compendium of Geography and Travel;* 10 vol., 1897-1909.

**Colonisation française** : Chailley-Bert (I.), *Dix années de politique coloniale;* in-12. Paris, 1902. — Gabriel Charmes, *La politique extérieure et coloniale de la France;* in-12. Paris, 1895. — Dubois (M.) et Terrier (E.), *Un siècle d'expansion coloniale;* Paris, 1902. — De Lanessan (I.-L.), *L'expansion coloniale de la France;* in-8°. Paris, 1886. — Larousse, *Atlas colonial illustré*, avec notices; in-4°. Paris, 1906. — Lorin (H.), *La France, puissance coloniale;* in-8°. Paris, 1906. — Millet (René), *L'expansion de la France et la diplomatie;* in-12. Paris, 1895.

**Colonisation anglaise** : Sir G. E. Bowen, *Thirty Years of Colonial Government* (1859-1888); 2 vol.. Londres, 1889. — Clayden (P.-W.), *England under Beaconsfield*, 1873-1880; 1 vol. Londres, 1880; Idem, *England under the Coalition*, 1885-1892; Londres, 1892. — Egerton (H.-E.), *A short history of British colonial policy;* 2e édit., Londres, 1905. — Geffcken (E.-H.), *The British Empire;* in-8°. Londres, 1898. — C. Lucas, *Historical geography of the British colonies;* 2 vol., 2e édit., Oxford, 1905.

**Colonisation italienne** : De la Jonquière (C.-E.), *Les Italiens en Erythrée*, 1881-1896; in-8°. Paris, 1897. — Canuti, *L'Italia in Africa :* in-8°. Florence, 1899. — Pellenc (Capitaine), *Les Italiens en Afrique*, 1880-1896; Paris, 1897.

**Afrique** : Brown, *The story of Africa and ils explorers;* 4 vol., Londres, 1896. — Darcy (J.), *France et Angleterre*, cent années de rivalité coloniale en Afrique; Paris, 1904. — Banning, *le partage de l'Afrique;* in-8°. Bruxelles, 1888. — Deville (E.), *Le partage de l'Afrique;* Paris, 1898. — Hertslet (Sir E.), *The Map of Africa by Treaties;* 3 vol., 3e édit., 1909. — Johnston (Sir H.), *The colonisation of Africa;* Cambridge, 1905. — Keltie (I. Scott), *The partition of Africa;* 2e édit., 1895. — Normann Harris, *Intervention and colonisation in Africa;* Boston, 1914. — Rouard de Card, *Les traités de protectorat conclus par la France en Afrique;* 1870-1895; Paris, 1895. — White (A.), *The Development of Africa;* 1892.

Barket (P.), *L'Afrique occidentale, le Sénégal et la Gambie;* 2 vol., Paris, 1888. — Brunet, *L'œuvre de la France à Madagascar;* in-8°. Paris, 1903. — Chiala, *La spedizione di Massouah;* in-8°.

Turin, 1888. — D'Estournelles de Constant, *La politique française en Tunisie;* in-8°. Paris, 1885. — G. Hanotaux, *L'affaire de Madagascar;* in-12. Paris, 1896. — Rambaud, *Jules Ferry et la Tunisie;* in-8°. Paris. 1885. — Lebrun-Renaud, *Les possessions françaises de l'Afrique occidentale;* in-8°. Paris, 1886. — Legendre (I), *La conquête de la France africaine;* in-8°. Paris, 1904. — Idem, *Notre épopée coloniale;* in-8°. Paris, 1901. — Philibert (C.), *La conquête pacifique de l'intérieur africain;* Paris, 1889. — Sanderson (E.), *Great Britain in modern Africa;* Londres, 1907. — Stanley (D.), *The autobiogoaphy of sir Stanley;* Londres, 1909. — E. Carton de Wiart, *Les grandes Compagnies anglaises en Afrique au dix-neuvième siècle*; Paris, 1899.

Asie : Skrine (F. H.), et E. R. Ross, *The heart of Asia*, tomes I et II; Philadellia, 1897-1899, 2 vol. in-8°. — M. Billot, *L'affaire du Tonkin:* in-8°. Paris, 1888. — Chailley-Bert (I.), *Paul Bert au Tonkin;* in-8°. Paris, 1887. — Deschanel (Paul), *La question du Tonkin*; in-12. Paris, 1883. — De Lanessan (I.-L.), *L'empire d'Annam;* in-12. Paris, 1889. — Lyall (Sir A.-C.), *The rise and expansion of British Dominion in India;* 1907. — Michelle (P.-L.), *L'amiral Courbet;* Tours, 1887. — Marchand et Kouropatkine, *Les confins anglo-russes en Asie;* in-8°. Paris, 1879. — C.-B. Mormon, *Tonkin or France in the fear East;* Londres, 1884. — Trotter (I.-L.), *History of India under Queen Victoria*; 2 vol., Londres, 1886.

# CHAPITRE V

## *L'alliance franco-russe (1887-1897).*

On a rarement vu dans un même cadre d'années, de 1875 à 1895, contraste plus accusé qu'entre les règnes contemporains de l'Empereur Guillaume Ier, de la reine et Impératrice Victoria, et du Tsar de toutes les Russies, Alexandre III. Pour les Anglais, ce fut l'apogée de l'ère victorienne, de ces soixante années où la prospérité et la puissance de leur nation semblaient s'identifier avec la longue vie glorieuse de leur souveraine; pour les Allemands, l'épanouissement de leur jeune Empire, restauré par le génie de Bismarck appuyé sur la verte vieillesse du roi Hohenzollern, témoin d'Iéna et vainqueur à Sedan. Alexandre III, neveu de Guillaume Ier, marié à une princesse danoise dont la sœur devait être reine d'Angleterre, ne donna aux Russes, incertains de leur destinée, que treize ans d'une vie prématurément brisée en 1894 par le mal implacable qui avait, plus jeune encore, atteint son frère aîné. Et c'était prématurément aussi qu'en 1881, il avait été appelé au trône auquel il n'était pas destiné d'abord par la mort tragique de son père tué par une bombe, à la porte de son palais. Contre la dynastie des Romanoff, la nature et les hommes semblaient conspirer, à l'époque où s'imposait à elle, entre la libération des serfs et les complots des nihilistes, la plus lourde tâche que le gouvernement d'un Empire aussi vaste, peuplé de races aussi diverses ait jamais dû assumer pour réaliser l'accord nécessaire entre un Etat qui était tout et une nation qui n'était presque rien.

A cette tâche, Alexandre II avait successivement appliqué des méthodes contraires, celle des réformes avec

Lanskoï, Milutine, Tcherkassy; celle de la répression avec Tolstoï et Trepoff; celle des concessions encore avec Loris Melikoff. Alexandre III, investi du pouvoir après l'attentat que ces variations de méthodes avaient peut-être déterminé, n'en eut plus qu'une, l'affirmation immédiate et hautaine, l'exercice illimité de ses droits d'autocrate, responsable devant Dieu seul de ses décisions et de ses actes. Son maître, le juriste Pobedonoszew, qui resta son principal conseiller l'y avait préparé par une éducation étroitement religieuse fermée à toutes les idées modernes. Sa nature, volontaire jusqu'à l'entêtement, plus qu'intelligente, toute de droiture et de conscience s'était pliée aisément à ces doctrines, où il crut trouver aux heures tragiques le salut de sa dynastie et de son Empire. Bien que physiquement, il fût d'une taille et de la force d'un géant, la douceur et la simplicité de ses manières, son extrême réserve faite d'une timidité presque maladive et d'un dédain absolu de la représentation excluaient l'idée d'un abus d'autorité déterminé par la fougue du tempérament ou l'enivrement de la puissance. S'il réclama pour lui seul la responsabilité du gouvernement, il l'entendit et le pratiqua comme un devoir, parfois accablant, de sollicitude pour ses sujets. Il refusait leur collaboration, mais avec la très noble intention d'être leur Providence, de leur procurer la paix, le bien-être matériel par une administration qui allégeât leurs charges en développant les ressources de l'Empire.

« L'empereur de Russie, disait aux Allemands, le 23 novembre 1892, le chancelier de Caprivi, est un puissant facteur de paix ». Jamais Alexandre III n'a eu d'autre ambition. Lorsqu'en 1881, dès le début de son règne, il concluait avec les empereurs d'Allemagne et d'Autriche (18 juin) un accord destiné à prévenir les conflits dans les Balkans, qu'il renouvela le 27 mars 1884, qu'il consentit à renouveler en juin 1887, mais avec l'Allemagne seule, il ne demandait à ses associés que des promesses de sécurité et de paix. Il écartait les hommes

et les vœux du parti panslaviste avec lequel il avait autrefois sympathisé. Avant son avènement, il n'était pas aussi sage. Il était à la tête du mouvement, envoyait des agents russes en Roumanie, en Bulgarie. Mais un de ses premiers actes avait été de remplacer Ignatieff par un ministre plus pacifique, le baron de Giers. Il avait ensuite désavoué Skobeleff, le héros de Plevna, qui eût voulu, dès 1882, lier la Russie à la France pour la venger des déceptions du Congrès de Berlin. Il attendait, en échange, des Hohenzollern ses parents, intéressés comme lui au maintien de l'ordre monarchique, une collaboration sincère à ses desseins pacifiques. Mais de bonne heure, il ne crut pas la trouver auprès de leurs conseillers, du prince de Bismarck surtout. Les desseins et les entreprises diplomatiques du chancelier allemand, à Vienne, à Londres, à Paris, même son langage agressif au Reichstag l'inquiétaient. La tentation lui vint, de bonne heure, comme à son père, de chercher auprès des Français, qui avaient reconstitué leurs finances et leur armée, le contrepoids qui devait lui servir à maintenir en Europe l'équilibre des forces, de telle façon que la paix ne dépendît pas seulement des promesses de l'Allemagne, suspectes peut-être, mais de l'impuissance où on la mettrait de mal faire.

Contre cette tentation, le Tsar parut se défendre assez longtemps. A l'égard des Républicains de France, de leurs institutions surtout, de leurs pratiques et de leurs doctrines parlementaires, il éprouvait la défiance et l'éloignement que les monarques absolus du dix-huitième siècle avaient eus, avant de s'allier à eux, pour les insurgés d'Amérique. Il craignait la contagion de leurs idées et de leurs exemples; il ne croyait pas à la suite de leurs desseins, subordonnés aux passions populaires ou aux intrigues des partis. L'écart était bien grand entre la monarchie tsarienne qu'Alexandre III avait faite la plus absolue de toutes en Europe, et la République Française, si grand que le Tsar soucieux de « maintenir la France forte » hésitait à se compromettre avec elle.

De 1881 à 1886, le gouvernement républicain ne l'y encouragea guère. Si, en 1882, le ministère Gambetta avait duré, un rapprochement eût peut-être été tenté de Paris par Gambetta qui avait décidé d'envoyer à Pétrograd M. Chaudordy, partisan d'une entente franco-russe. Mais peut-être Alexandre III se fût-il défié de l'homme qui, ayant organisé contre l'Allemagne la défense nationale, passait pour le champion d'une revanche, à laquelle surtout il entendait ne point s'associer. Il fallait à ses desseins une France forte, mais résignée.

Le Président Grévy, dont l'action discrète et ferme traduisait à Paris les vœux pacifiques de la nation, lui aurait donné plus de garanties. Mais Grévy se méfiait de tout ce qui pouvait conduire la République à des engagements avec le dehors, militaires ou diplomatiques. « Nous n'avons besoin de personne, et personne ne veut de nous » disait-il aux Ambassadeurs. Dans cet état d'esprit, plus propre à repousser les alliances qu'à les procurer, les ministres français qui se succédèrent sous la première présidence républicaine ne se réglaient, dans leurs rapports avec la Russie, que sur les convenances de leur politique intérieure. Ils envoyaient à Alexandre III, comme ambassadeur, l'amiral Jaurès dont les gestes et les idées l'indignèrent et qui revint très vite après avoir tenu dans cette cour des propos maladroits sur l'éventualité prochaine d'un régime républicain en Russie (1883). Puis, l'ayant remplacé par le général Appert qui, marié à une danoise, s'y prit mieux pour se faire agréer sur le pied d'une quasi intimité, ils le rappelèrent brusquement afin de donner son emploi au général Billot, en compensation d'une place que M. de Freycinet n'avait pu lui faire dans son ministère (1886).

Pendant plus de six mois, alors, entre la France et la Russie les relations diplomatiques se trouvèrent presque interrompues. La même année, le Cabinet Freycinet gracia le prince Kropotkine, l'un des hommes les plus entreprenants du parti nihiliste que les tribunaux français

avaient condamné à cinq ans de prison. « Pourquoi ménager la Russie et son souverain », disait encore à la fin de 1886 Jules Grévy à M. de Laboulaye qui s'en allait à Pétrograd avec l'intention de renouer les relations brisées, « nous n'avons rien à en attendre ». Propos singulier, surtout si on le rapproche du service que l'attitude du Tsar, six mois plus tard, devait rendre à la République menacée par l'Allemagne, pendant l'incident Schnœbelé.

Les méfiances d'Alexandre III contre la France républicaine, l'indifférence systématique des ministres français à son égard parurent s'atténuer alors; l'écart qui les séparait se fit moins grand. Un rapprochement se préparait, par la force des choses et les efforts des diplomates. Les affaires de Bulgarie y inclinèrent peu à peu depuis 1885 Alexandre III. Il avait été profondément blessé par l'initiative d'Alexandre de Battenberg et de ses conseillers, assez heureux pour reprendre la Roumélie que la Russie victorieuse en 1878 n'avait pu garder. Il avait soupçonné un complot formé contre son autorité entre le peuple bulgare et l'Europe. Il en crut trouver la preuve dans le consentement des puissances à l'extension en dehors de lui de la Bulgarie, dans leur résistance surtout en 1886 aux représailles qu'il exerça à Sofia. Et les puissances en effet, Autriche, Angleterre, Italie, Turquie se concertaient pour fermer à la Russie les Balkans et la mer Noire par la guerre à laquelle elles semblaient se préparer. Ce fut alors que le Tsar fixé décidément sur la sincérité des assurances de désintéressement qui lui avaient été données par les Empereurs ses alliés en 1884 à Skiernevicz, en 1885 à Kremsier ne vit plus de ressources contre leur duplicité et pour sa politique que du côté de la France.

A peu de temps de là, M. de Freycinet qui s'était cru obligé, pour ménager le prince de Bismarck, de se maintenir dans une réserve absolue, était remplacé au Quai d'Orsay, le 11 décembre 1886, par un ministre nouveau venu dans le monde parlementaire, M. Flourens. Soit de

lui-même, parce qu'il était dégagé des considérations de politique intérieure qui enchaînaient trop souvent les initiatives ministérielles, soit par les conseils de son collaborateur Francis Charmes qui déplorait ces influences, M. Flourens ne recula point devant une réponse que la Russie attendait. Aux délégués bulgares venus à Paris en janvier 1887 pour solliciter l'adhésion de la France à la candidature du prince Ferdinand de Cobourg, inventée par l'Autriche et l'Angleterre contre Alexandre III, il opposa un refus péremptoire en leur conseillant de s'adresser d'abord à Pétrograd. Cette attitude habilement commentée par l'Ambassadeur de France en Russie, M. de Laboulaye, l'un des principaux ouvriers de l'entente franco-russe, fut un pas décisif, quoique timide encore. Le ministre français protestait à Berlin, d'avance : « Nous n'avons et nous ne recherchons d'alliance formelle avec personne, écrivait le 17 décembre M. Flourens, pas plus avec la Russie qu'avec d'autres. Nos rapports avec elle sont excellents, mais non pas meilleurs que ceux que nous entretenons avec d'autres puissances. La France a besoin de la paix ; elle ne fera rien pour la troubler. L'attitude que nous avons prise dans les affaires bulgares est une preuve de nos dispositions. Tous nos efforts tendent à maintenir la paix en Orient, parce que, si la guerre éclatait, il est difficile de prévoir jusqu'où s'étendrait l'ébranlement. »

Au même moment cependant, comme si déjà les gouvernements à Paris et à Pétrograd eussent commencé de se concerter, M. de Giers faisait insérer dans le « Nord », son journal officieux, une note analogue le 19 février 1887 : « Ce que la Russie désire actuellement, c'est d'une part le maintien de la paix, et, d'autre part, celui de l'équilibre européen. Pour atteindre ce double but, elle doit donc agir de manière à éviter d'abord tout motif de conflit, *comme le serait une alliance française*, et à sauvegarder l'équilibre européen, s'il était menacé par l'explosion d'un conflit franco-allemand. »

En se défendant d'aucun engagement formel, auquel la République alors, l'entourage du Tsar, le Président Grévy et le Tsar lui-même se fussent encore refusés pour n'alarmer personne en Europe, les deux gouvernements allaient cependant l'un vers l'autre, par nécessité et par calcul. En 1889, M. de Giers disait à M. de Laboulaye : « Entre nous, depuis deux ans, s'il n'y a rien de signé, c'est tout comme. » Si discrète pourtant ou prudente qu'elle fût, l'intimité franco-russe n'échappait point aux regards de Bismarck. Il s'était fait une règle de l'empêcher toujours et à tout prix. Impatient de la briser, le Chancelier la resserra. Peut-être, en vieillissant, perdait-il, comme on l'a dit, le sens des opportunités politiques et ne faisait-il plus l'évaluation exacte des forces « qui mettent en mouvement les nations ».

Les menaces dont il usa et abusa en 1887 pour faire sentir son opposition aux Français et aux Russes coupables de se rapprocher sans son consentement les rapprochèrent davantage. Ce furent contre la France, au début de 1887, des attaques de presse commandées, des violences de langage au Reichstag aggravées par des projets de loi militaires, tel que le Septennat, des armements à outrance, des provocations même comme l'arrestation de Schnœbelé. Au mois de mai, contre la Russie, ce fut l'assentiment donné par le prince au renouvellement de la Triple Alliance, fortifiée de l'adhésion de la Grande-Bretagne, et mise dans les Balkans, en Bulgarie, au service de Ferdinand. On se donnait l'air à Berlin de ne pas reconnaître le nouveau souverain bulgare, mais sans doute on l'approuvait en secret.

Au mois de juillet, une campagne de presse violente se déchaînait en Allemagne, par ordre de Bismarck, contre les fonds russes détenus en majorité alors par la finance germanique. Elle devait aboutir, au mois de novembre, à des mesures gouvernementales comme la défense d'emprunter sur les titres de l'Empire à Berlin. Or, depuis plus d'un an, on savait dans les Chancelleries que, d'accord avec son Ministre des

Finances, Wischnegradski, le Tsar préparait une immense opération financière, la conversion de toute la dette publique et qu'il escomptait le concours habituel du crédit allemand. Aucune mesure ne pouvait blesser davantage le souverain, soucieux avant tout de l'équilibre financier de son Empire qu'il poursuivait pour développer la mise en valeur de son immense domaine, et le bien-être de ses sujets.

Avec un consortium de banquiers français qu'avait su grouper M. Hoskier, danois d'origine, français de cœur, averti des ressources et des besoins de la Russie, la finance française s'offrit dès ce moment à la place des prêteurs d'Allemagne, appuyée par les diplomates. Ceux-ci, inquiétés par l'Allemagne et l'Angleterre, ne demeuraient pas inactifs. M. Flourens faisait passer en Danemark où se trouvait le Tsar des lettres de Ferdinand de Bulgarie avec les Cobourg d'Allemagne et de Belgique qui ne laissaient point de doutes sur la complicité de Bismarck dans son élection. Par le soin qu'il prenait pour rétablir les relations entre le Saint-Siège et la cour de la Russie, rompues sous le pontificat de Pie IX, il se procurait dans la personne du pape Léon XIII un appui moral considérable auprès d'un souverain, tel qu'Alexandre, avant tout très religieux.

Si le Tsar n'avait pas été l'homme qu'il était, résolument pacifique, et plus confiant encore dans le pouvoir des gouvernements monarchiques que dans l'appui incertain des nations parlementaires pour conserver la paix, il eût à cette époque conclu avec la France, par représailles des intrigues qu'il découvrait à Vienne, et à Berlin. A une rupture il préféra une explication avec Bismarck qui eut lieu à son passage de Copenhague dans la capitale prussienne, le 18 novembre 1887. L'explication fut, dit-on, orageuse. Le Tsar, sur la foi des documents qui lui avaient été fournis en Danemark, aurait nettement accusé le Chancelier de mensonge et de perfidie. Celui-ci aurait nié l'authenticité des pièces énergiquement, et reproché à Alexandre III, très vivement à son tour, de vouloir sacri-

fier ses alliances aux instigations des panslavistes, et des révolutionnaires français. Le souverain ne parut pas convaincu par le démenti de Bismarck. On l'entendit dire à la sortie au comte Schouvaloff, à son ambassadeur, grand ami du comte Herbert : « ce Bismarck est vraiment trop madré ». Mais il fut rassuré par la communication que lui fit le prince du traité secret de la Triple Alliance, par la promesse formelle qu'on lui donnait, en vertu de ce traité, de n'approuver, ni soutenir l'Autriche si elle l'attaquait, et l'Italie non plus si elle s'attaquait à la France.

Alexandre III demeura encore fidèle pour trois ans à son alliance avec le vieil Empereur, qu'il respectait et savait décidé à mourir en paix, dont le ministre engageait sa parole solennellement, à une alliance qu'il jugeait encore conforme à ses desseins pacifiques. Après ce qui s'était passé en Bulgarie, il ne l'avait pas d'ailleurs renouvelée avec François-Joseph, que des négociations avec la Roumanie et l'Italie lui rendaient suspect. Quand il revint en Russie, Alexandre III ne se hâta point d'accueillir les offres de concours que lui avait faites la finance française, hésitant, avec sa loyauté habituelle, à paraître se dérober au contrat qu'il venait de souscrire.

Ce résultat, après une alerte aussi chaude, eût dû satisfaire et apaiser Bismarck. Il redoubla au contraire ses menaces. Dès le mois de décembre 1887, il proposait à l'Allemagne un nouvel effort militaire, les charges d'un service plus lourd qu'en aucun pays. Le 3 février 1888, il publiait le texte, jusque là secret, du traité austro-allemand de 1879. Et cinq jours après au Reichstag, il laissait entrevoir des perspectives de guerre à l'ouest, à l'est, sur un ton presque comminatoire. Ses gestes, ses paroles devaient faire d'autant plus impression à Pétrograd qu'en Autriche, on semblait se préparer à la guerre, et que la politique italienne, dirigée par Crispi, n'était point rassurante. De cette attitude provocante, le Chancelier a donné pour motif l'insuffisance des garanties de paix qu'il venait d'obtenir à Berlin de la Russie. Dans un entretien du 22 jan-

vier 1888, avec le ministre roumain Stourdza, il disait : « Je n'ai point de projets belliqueux. Ni l'Allemagne, ni l'Autriche n'attaqueront la Russie. Tant que l'Empereur Alexandre et M. de Giers domineront la situation, il n'y aura pas de feu aux poudres. Mais dans ce pays, il y a une agitation panslaviste qui peut leur forcer la main. En fait la guerre peut éclater demain ». Le Chancelier notait, d'autre part, avec Crispi les avances de la société russe à la nation française « auxquels le Ministère français résistait encore, mais pour combien de temps? Grands ducs et grandes duchesses se répandaient dans le monde parisien. Les hommes de lettres français, plus ou moins convaincus, bien payés sans doute, traduisaient nouvelles et romans russes. Le journalisme traitait la Russie « de nation sœur ». Et que dire des militaires, des lettres du général Boulanger et de tous les discours de l'Attaché Militaire baron Friedericks ?» Rassuré sur les intentions des gouvernements, le prince de Bismarck s'obstinait aux menaces pour interrompre le commerce d'amitiés qui lui parut, chaque jour un peu plus, s'établir entre les peuples. Il n'avait pas calculé l'effet produit sur le Tsar lui-même, l'honnête souverain engagé d'honneur et d'intention vis-à-vis de l'Allemagne, par son discours au Parlement. « Si une explosion en France amenait la guerre contre nous, la guerre russe ne s'ensuivrait pas immédiatement, elle ne viendrait pas forcément. Elle pourrait venir. »

Quelques jours après, le comte Schouvaloff disait à Berlin, à l'Ambassadeur de France, M. Herbette : « La Russie ne renoncera pas à sa liberté d'action en Europe. Elle est heureuse des sympathies qu'elle rencontre en France et elle les paie de retour. Pour que les deux peuples soient unis, pas n'est besoin d'une alliance formelle. Le jour du danger, chacun d'eux saura où trouver ses amis. » Au mois de mai 1888, le financier Hoskier fut confidentiellement invité à se rendre auprès de M. Wischnegradski pour traiter de l'émission d'un emprunt 4 °/₀ sur la place de

Paris destiné à convertir des emprunts russes 5 %. Le baron Fredericks priait M. de Freycinet, ministre de la Guerre, d'étudier à la Manufacture de Chatellerault un modèle de fusil pour l'armée russe.

Le Président Carnot, élu en décembre 1887, apportait enfin, avec toute la réserve qu'exigeaient la situation de l'Europe, et sa propre situation, des idées fort opposées à celles de Jules Grévy sur l'opportunité d'une politique d'alliances que Gambetta avait depuis longtemps désirée pour la République. Son appui soutint les efforts combinés de M. de Mohrenheim à Paris, de M. de Laboulaye à Pétrograd. A la fin de cette même année, le 10 décembre, malgré une âpre résistance de la finance allemande, le premier emprunt russe était émis sur le marché de Paris, et une commande de 50 000 fusils était passée par le gouvernement russe aux manufactures de l'Etat français qui l'acceptait, « à la seule condition que ces fusils ne tireraient pas sur nous » avait dit M. de Freycinet. La condition avait été facilement acceptée par M. de Mohrenheim, qui s'offrit à l'aller discuter au Quai d'Orsay. Le Chancelier allemand ne pouvait s'en prendre qu'à lui, si l'entente franco-russe se nouait alors, sous la forme encore très indécise d'un engagement à lier partie.

Cet engagement ne devait s'écrire cependant que deux ans plus tard. « Le Tsar, disait en ce temps là M. de Bismarck à Crispi qu'il visitait à Rome, aime la paix, par habitude, par éducation, et parce qu'il n'a aucune pratique du gouvernement, aucun souci de l'armée. » Quel mépris dans ce langage, sévère pour celui qui l'a tenu plus que pour le prince incapable de menacer, et de tromper ! Alexandre III s'est obligé jusqu'à la fin de 1890 à respecter le contrat qu'il avait renouvelé pour trois ans à Berlin en 1887. Il eût pu pratiquer le système des contre-assurances, mais il n'en tendait pas comme M. de Bismarck « l'art de gouverner ». Il fit même au Chancelier l'honneur de croire à la sincérité de ses promesses et parla d'un renouvellement du traité de contre-assurance. Il en fit l'offre en octobre 1889, au mo-

ment où le conflit s'annonçait entre le nouvel Empereur Guillaume II et le tout puissant ministre. « Je vous crois, je mets ma confiance en vous. Mais êtes-vous sûr de rester en fonctions? »

Le renvoi brutal du Chancelier, six mois plus tard, a certainement contribué à ébranler la foi du Tsar dans la supériorité des institutions monarchiques. Il avait encore refusé de participer officiellement, en 1889, avec les souverains d'Europe à l'Exposition ouverte par la République pour la célébration du Centenaire de la Révolution. Peu à peu, il inclinait cependant à chercher à Paris plus qu'à Berlin, auprès du Président Carnot, dont la haute conscience lui donnait pour cinq années et peut-être davantage toutes garanties, les moyens d'asseoir en Europe sa politique résolument pacifique. Lorsqu'approcha l'échéance du contrat qu'il avait passé avec l'Empire allemand, Alexandre III se prépara, au début de 1890, aux tractations décisives. La politique anglaise enfin fut sans doute, pour lui comme pour la France, le poids qui définitivement fit pencher la balance.

On ne connaissait pas alors le texte des traités par lesquels la Grande-Bretagne, depuis 1887, s'était rattachée aux associés de la Triple Alliance, l'Italie, l'Autriche, entraînant l'Espagne même dans ce concert de défiances et de précautions contre la France et la Russie. Mais déjà en 1888, les démarches de l'Italie et de l'Autriche qui joignaient leurs flottes dans les eaux de Barcelone pour saluer la Régente, l'attitude provocante de Crispi et du comte Robilant contre la France, au mois de juillet 1889, laissaient soupçonner la complicité de l'Angleterre et l'existence d'une ligne méditerranéenne, hostile à la République et à la Russie.

Le discours que lord Salisbury tint au Guildhall à la fin de cette année (novembre 1889) précisa les soupçons. On rapprochait la mollesse des dénégations relatives à l'existence d'arrangements secrets qui auraient lié le gouvernement de la Reine aux puissances dites pacifiques, des

éloges donnés à pleines mains aux chefs d'Etat qui, « par la Triple Alliance, s'efforçaient d'assurer la paix », la paix à leur façon. Interpellé par M. Waddington, le Premier Ministre anglais lui répondait : « sans engagements formels nous sommes avec ceux qui défendent comme nous le *statu quo* dans la Méditerranée, et dont les intérêts sont semblables aux nôtres ». Ce fut alors que se prépara entre les Cabinets de Vienne, Rome et Berlin le renouvellement anticipé de la Triple Alliance sous l'influence de Crispi lié avec Salisbury, de novembre 1890 à mai 1891. Un protocole final devait y être inséré qui tenait compte de l'adhésion donnée par l'Angleterre au traité de 1887, relativement à l'Orient (art. 9) et prescrivait son adhésion à la protection de l'Afrique du Nord contre la France (art. 10).

On a dit en Allemagne que ce rapprochement de l'Angleterre et de la Triple Alliance était l'effet des craintes qu'inspirait l'entente franco-russe. Or, à la fin de 1890, cette entente préparée sans doute n'était encore scellée par aucun acte, tandis que Guillaume II et son chancelier Caprivi avaient décidé d'accorder à l'Italie le renouvellement anticipé de la Triplice. L'Ambassadeur de France en Russie, écrivant au mois d'août 1890, signalait toujours la résistance qu'il rencontrait dans le caractère indépendant du Tsar désireux de conserver sa liberté d'action, dans sa crainte de consolider la Triple Alliance, dans son hésitation à prendre des engagements secrets avec un Président qui, en France, n'en avait pas le droit à l'insu de son ministère, trop souvent exposé aux changements. Le seul résultat acquis à cette date était un échange de propos, une prise de contact en vue d'opérations concertées entre le chef d'Etat-Major français, M. de Boisdeffre, invité aux manœuvres impériales du mois d'août 1890, le Ministre de la Guerre russe et son chef d'Etat-Major, les généraux Vanowski et Obroutchef, partisans déclarés de l'entente. L'abandon voulu à Berlin du traité de 1887, le renouvellement de la Triple Alliance avec l'accession indirecte de l'Angleterre, la situation nouvelle qui en résultait

pour la Russie et la France, permirent à M. de Laboulaye d'incliner davantage le Tsar et ses conseillers au rapprochement qu'il poursuivait.

Le voyage de l'impératrice Frédéric à Paris, et les incidents qu'il fit naître, en février 1891, entre les gouvernements et les peuples d'Allemagne et de France servirent d'occasions à ses démarches. Ce voyage « plus osé que sage, dont le but était facile à deviner », parut à Alexandre III une provocation ou une mise en demeure à la République, Dès le 8 mars 1891, M. de Mohrenheim donnait à lire à M. Ribot, appelé depuis peu par M. de Freycinet au Quai d'Orsay, une dépêche de M. de Giers dont il lui soulignait l'importance. « Jamais, lui disait-il, mon Gouvernement n'a parlé avec autant de netteté. L'accord entre les deux pays est maintenant solide comme du granit. » C'était presque exactement le jour où Guillaume II donnait l'ordre au général Caprivi d'écarter tout accord avec la Russie pour accentuer les menaces de l'Italie et de l'Angleterre dans la Méditerranée orientale

Peu importaient les visites d'apparence amicale qu'avaient échangées, au mois d'août et de septembre 1889, les souverains d'Allemagne et de Russie, qu'ils échangèrent encore au mois d'août 1890 et en 1891-1892. Une autre visite, singulièrement plus importante, se préparait. Sans doute à l'instigation du Président Carnot à qui la consigne, jusque-là observée, par le gouvernement républicain interdisait les déplacements auprès des cours étrangères, le Ministre de la Marine Barbey avait proposé à ses collègues, au mois d'août 1890, l'envoi d'une flotte française à Cronstadt.

La proposition de ce voyage que le Conseil français, sans les instances du Président, eût peut-être écartée, ne l'avait pas été par la cour de Russie. Le Tsar en avait seulement retardé d'un an l'exécution, jusqu'au jour où il se jugerait libéré vis-à-vis de l'Allemagne. Au mois de janvier 1891, il avait formulé son invitation et envoyé, le 25 mars, la croix de Saint-André au Président Carnot. Le 22 juillet 1891.

l'escadre française mouillait à Cronstadt, à l'occasion de la fête de la Tsarine que l'amiral Gervais venait célébrer avec le Tsar et ses sujets désormais associés à la fortune de la France républicaine. On offrit à l'amiral et à ses marins de très belles fêtes qui ne furent pas uniquement des fêtes officielles. L'accueil d'Alexandre III, qui visita avec sa famille les plus beaux cuirassés, fut plus qu'empressé, affectueux. Les paroles qu'il prononça à bord de l'*Isly*, la *Marseillaise* qu'il entendit debout, les réceptions enthousiastes données aux officiers et aux hommes par les municipalités de Pétrograd et de Moscou, du 29 juillet au 3 août, tous ces faits frappèrent les imaginations et firent en Russie et en France, en Allemagne aussi, une profonde impression.

Les deux nations, ce jour-là, contractèrent alliance sans se demander compte à elles-mêmes, ni à leurs gouvernements, des sacrifices ou des profits, dans un élan de sympathie confiante. C'était une grande nouveauté dans la politique européenne. Comme toutes les nouveautés, cet accord de deux nations, qui n'attendaient point les protocoles des gouvernements pour se donner la main à la face de l'Europe, comportait des avantages et des risques. Il se présentait avec des chances de durée, supérieures aux intrigues des partis ou des cours, qui se sont réalisées, mais avec des imperfections inhérentes à un pacte non écrit où le sentiment avait eu plus de part que l'intérêt.

Il faut rendre cette justice au gouvernement français qu'en s'appuyant sur les volontés de la nation, il s'efforça tout de suite de limiter les risques, de corriger les imperfections de la décision qui engageait son avenir. Avant même que la flotte ne fût entrée à Cronstadt, M. de Laboulaye consultait, le 18 juillet, M. Ribot sur la rédaction d'un accord écrit qu'il croyait pouvoir obtenir, après un entretien avec M. de Giers, dont il lui fit connaître les termes dans une lettre particulière. Quand la flotte quitta les côtes russes, Alexandre III avait approuvé le 4 août le principe d'un échange de vues entre les deux Gouverne-

ments, destiné à fortifier les garanties que l'entente franco-russe devait procurer à la République, « en vue du maintien de la paix et de l'équilibre des forces en Europe ». Dès le 24 juillet, le ministre français avait rédigé et expédié un projet d'arrangement destiné à unir « *définitivement et formellement* » les deux puissances capables de contrebalancer les moyens « dont disposait la force mystérieuse de la Triple Alliance ».

En raison de l'entente cordiale établie entre les deux pays, l'arrangement comportait la double obligation pour les gouvernements de se concerter sur toutes les questions qui pouvaient mettre en cause la paix de l'Europe, et de mobiliser, sans concert préalable, leurs forces, au cas où l'une des puissances de la Triple Alliance mobiliserait les siennes. Or le gouvernement russe s'était refusé à cet accord susceptible de paraître un traité en forme. Il consentit « à un échange de vues, mais non à un échange de signatures ». Le 5 août, il fut convenu que M. de Giers adresserait à M, de Laboulaye une lettre dans laquelle il formulerait une sorte de déclaration à laquelle la France aurait à répondre.

L'importance de la forme qu'Alexandre III entendit alors garder à ses accords avec la République ne se peut bien juger qu'à la mesure de son caractère et de ses idées. Son honnêteté « qui était proverbiale », a dit un de nos Ambassadeurs admis dans son intimité, ne permettait pas de croire à un subterfuge diplomatique, susceptible de diminuer la valeur de ses engagements. M. de Montebello était fondé à écrire un an après : « Les lettres échangées au mois d'août dernier constituent un engagement tellement formel qu'il équivaut à un traité. L'Empereur, en le prenant, en a compris toute la portée. Si la guerre éclatait demain, il se considérerait comme engagé à unir ses forces aux nôtres en vue d'une action commune ».

Mais c'était avant tout pour prévenir la guerre que le Tsar s'était déterminé à cette alliance, son œuvre personnelle, que M. de Giers appelait un « grand fait historique ».

Rien ne lui semblait plus contraire à la conservation de la paix qu'un traité d'alliance dont le secret viendrait à être révélé, soit qu'il pût encourager les Français à une guerre de revanche, soit qu'il fournît aux Allemands le prétexte d'une rupture. Il se rappelait sans doute ce propos du prince de Bismarck au Parlement : « la divulgation des traités d'alliance est généralement suivie d'une guerre ». Convaincu que dans un pays parlementaire comme la France, cette divulgation ne pourrait être évitée, avec tant de ministres siégeant dans un Conseil renouvelé sans cesse, constatant d'autre part que la Constitution même excluait la possibilité de contrats secrets avec les puissances étrangères, il refusait sa signature à un contrat susceptible, s'il était connu, d'entraîner la guerre. « Ce souci du secret les hante », écrivait un jour M. de Montebello. Souci qui peut paraître singulier et même suspect à côté des manifestations extérieures et populaires de l'Alliance, si l'on néglige de le rattacher au système pacifique du souverain qui a recherché et voulu cette alliance. « En face de la Triple Alliance, disait Alexandre III à ses ministres et à ses alliés, qui se ruine en armements, nous recherchons l'accord intime des deux pays pour maintenir en Europe la paix par une juste pondération des forces ». A la paix armée, toujours plus armée et moins que rassurante, Alexandre III s'est efforcé de substituer la paix par l'équilibre des alliances, dans l'intention qu'il léguera à son successeur de diminuer les charges et d'augmenter la sécurité des nations.

Comme la majorité des Français, après vingt ans de menaces arrogantes et d'isolement, n'attendaient point de ces accords d'autres bienfaits, leur gouvernement se crut autorisé à en accepter les conditions. Plus de vingt ans encore devaient s'écouler sans qu'aucun gouvernement après celui-là se soit vu reprocher ni la nature secrète, ni la forme spéciale des engagements pris et toujours observés de part et d'autre. Cette confiance d'une nation qui donnait ainsi une preuve certaine de l'intelligence de ses intérêts

créait d'ailleurs à ses mandataires une responsabilité dont ils eurent conscience au moment d'échanger, et plus tard de compléter les lettres qui devaient lier les deux pays.

Dans la note que MM. de Freycinet et Ribot avaient adressée à Pétrograd, il n'était question que « de se concerter sur les questions intéressant la paix de l'Europe ». La Russie, qui sentait le besoin d'opposer la force française aux menaces anglaises, et rencontrait ces menaces hors d'Europe, demanda, dès le 5 août, une rédaction plus large, qui comprit « les calculs par lesquels, à propos des affaires d'Egypte, de Chine, d'Asie, on viserait à troubler la paix de l'Europe » et prévit « les cas où cette paix serait troublée par l'initiative d'autres puissances *que celles qui étaient liées par la Triple Alliance* ». « La Russie, disait M. Ribot, le lendemain, est évidemment préoccupée de s'assurer éventuellement notre concours, *même contre l'Angleterre*, qu'on affecte de considérer d'ores et déjà comme liée à la Triple Alliance..... C'est l'écueil que nous avons prévu. »

Il n'était alors ni dans l'intérêt, ni dans les intentions de la France, qui n'avait avec les Anglais que des discussions relatives à son expansion coloniale, mais pensait n'avoir rien à craindre d'eux pour sa sécurité même, de les traiter en adversaire comparables à cette Allemagne pesant du poids de ses armements et de ses alliances sur sa frontière du Rhin et des Alpes. Au moment où la flotte française revenait de Cronstadt, la reine Victoria avait exprimé le désir de la voir mouiller à Portsmouth, et d'être reçue à son bord par l'amiral Gervais et ses marins, un peu étonnés d'ailleurs « de courtiser ainsi deux femmes à la fois ». Et accueillant les Français avec courtoisie, la reine avait fait entendre qu'elle ne pouvait pas accepter l'idée d'engagements pris par eux avec la Russie contre la Grande-Bretagne.

Pour les ministres de la République, l'idéal eût été de trouver auprès de Victoria plus qu'une courtoisie polie et dissimulant mal des complaisances certaines pour les associés de la Triple Alliance, des garanties de sécurité analogues

aux démarches d'Alexandre III. Ils hésitèrent du moins à se donner les torts d'un éloignement irrémédiable. Aussi préoccupés que le Tsar de prévenir les conflits, ils ménageaient l'Angleterre, comme celui-ci d'ailleurs ménageait l'Allemagne. Ce devait être toujours, sinon le malentendu, du moins le double sens impliqué dans les relations des deux puissances, depuis le jour où les intrigues de la Triple Alliance entre ses associés et avec l'Angleterre les avait déterminées à s'en protéger par une entente. Avant de la conclure, au mois de juillet 1891, M. de Laboulaye et M. de Giers ne s'étaient point dissimulé l'un à l'autre les avantages différents qu'ils en attendaient, la France pour sa sécurité à l'Occident, la Russie pour ses intérêts en Orient, et leur intention de n'être point liés, la République à la querelle des Balkans et des Détroits, le Tsar à des entreprises de revanche française en Alsace. Ce n'était point leur faute d'ailleurs si le renouvellement de la Triple Alliance, tel qu'il s'achevait le 6 mai 1891, soulevait tant de questions aux Vosges, sur les Alpes et dans la Méditerranée, depuis l'Afrique du Nord jusqu'à l'Asie Mineure.

L'entente pourtant s'était établie sur le texte français légèrement amendé par M. de Giers : « Les deux gouvernements se concerteront sur toutes les questions de nature à mettre en cause la paix générale. Pour le cas où cette paix serait effectivement en danger, et spécialement pour celui où l'une des deux parties serait menacée d'une agression, les deux parties *conviennent de s'entendre sur les mesures* dont la réalisation de cette éventualité imposerait l'adoption immédiate et simultanée aux deux gouvernements. »

Les derniers termes de ce paragraphe n'avaient pas d'ailleurs été acceptés de la Russie sans peine. Ils avaient à leur tour donné lieu à un incident significatif, et assez grave pour retarder du 7 au 27 août l'échange définitif des lettres. M. de Giers avait proposé une autre rédaction, qui pouvait à bon droit paraître suspecte à Paris : « les deux

parties *aviseront*, *si elles le jugent nécessaire*, au moyen de convenir d'avance des mesures dont la réalisation de cette éventualité imposerait l'adoption immédiate et simultanée aux deux gouvernements. » A Pétrograd on ne voulait pas engager la Russie à l'obligation immédiate, que constituait la rédaction française, de convenir déjà des mesures militaires envisagées alors par les deux chefs d'état-major, les généraux Obroutcheff et de Boisdeffre pour combiner et régler, avant toute complication, l'action commune des deux puissances. Etait-ce par désir de ne se point engager contre l'Allemagne que M. de Giers était enclin à ménager, était-ce pour obéir à un scrupule du Tsar qui, au dernier moment, avait craint l'effet de la nouvelle d'une convention militaire prochaine sur l'Allemagne « capable de se croire directement menacée », l'un et l'autre peut-être. Car, d'accord avec son chancelier, Alexandre III avait laissé partir le 10 août 1891, M. de Laboulaye rappelé à Paris, pour être remplacé par M. de Montebello, en lui disant : « au mois d'octobre ou de novembre, nous verrons plus clair dans la situation. » Tour à tour, à Paris et à Pétrograd, les deux gouvernements se refusaient à faire de leur accord une menace, l'un pour l'Angleterre, l'autre pour l'Allemagne.

Le temps d'arrêt que les hésitations du Tsar firent alors subir à la négociation ne sembla pas autrement désagréable au ministre français, M. Ribot, qui hésitait toujours à paraître s'engager contre l'Angleterre. « Nous ne pouvons qu'attendre sans impatience », écrivait-il, le 11 août. L'arrêt fut d'ailleurs de plus courte durée qu'on ne l'avait pensé. En l'annonçant, le Tsar avait donné l'ordre à M. de Mohrenheim de venir conférer avec lui à Pétrograd, soit qu'il se défiât ou des conseils de M. de Giers, ou d'un recul du gouvernement français. L'Ambassadeur russe Mohrenheim, qui faisait une cure à Cauterets, avait obéi, et quitté la France après un entretien avec MM. Ribot et de Freycinet, et le 27 août, il leur faisait parvenir une lettre de M. de Giers, datée du 24 août, qui contenait le

texte de la déclaration conforme, pour le premier paragraphe aux désirs de la Russie, pour le second, aux désirs de la France. Le même jour, 27 août, la lettre de M. de Mohrenheim, ayant été datée de Paris pour effacer la trace de son voyage à Pétrograd, M. Ribot fit savoir que le Gouvernement de la République donnait son adhésion aux deux points énoncés dans la déclaration russe. « C'était, ajoutait-il, la consécration d'une entente préparée par leurs constants et communs efforts ».

Le moment parut alors venu aux ministres français, à qui la nation avait fait confiance, de lui apprendre l'essentiel des résultats acquis, avec toutes les réserves que comportait la promesse donnée au Tsar « du secret le plus absolu ». M. de Freycinet prit la parole à Vendœuvre, au début de septembre, M. Ribot à Bapaume à la fin du même mois. « Personne, dit le Président du Conseil, ne doute que nous soyons forts, nous prouverons que nous sommes sages. Nous saurons garder, *dans une situation nouvelle*, le calme, la dignité, la mesure qui aux mauvais jours ont préparé notre relèvement ». Le Ministre des Affaires étrangères s'expliqua davantage. Il fit l'historique de l'alliance qui venait de se conclure « entre un Tsar prévoyant et ferme, pacifique comme nous-mêmes, la nation russe associée à son Empereur pour nous témoigner une amitié cordiale », et la nation française « chez laquelle les incidents de Cronstadt avaient retenti au fond de la plus petite de ses bourgades ». Il rappela que l'entente constituait une « situation nouvelle », le moyen de pratiquer la paix « avec plus de dignité », et de « reprendre le rang que la France doit occuper dans le monde ». Sans rechercher les éléments de cette situation, les détails de ces moyens, la nation répondit à ce langage par un redoublement de confiance et d'espoir.

Naturellement, les responsabilités du gouvernement s'en augmentèrent à proportion. D'autant plus qu'à ce moment, le ministre des Finances russe sollicitait de la place de Paris, après une année de choléra et de famine, l'émission

d'un troisième emprunt 3 °/₀, et que, pour en assurer le succès plus difficile, M. Rouvier avait promis, le 5 octobre 1891, le concours du Crédit Foncier, institution d'Etat. Le Cabinet Freycinet se trouvait obligé et fondé à réclamer de la Russie des garanties plus explicites encore que celles des deux lettres échangées au mois d'août. Il craignait, M. Ribot le dit à M. Carnot le 11 août, qu'en cas de guerre la Russie nous laissât aux prises avec l'Allemagne et l'Italie, qu'elle portât tout son effort contre l'Autriche, son ennemie principale avec l'Angleterre, en Orient. Une convention militaire lui semblait donc nécessaire pour fixer la quantité des effectifs, la date et les moyens de leur mobilisation, leur répartition sur les différents fronts de la Triple Alliance. La Russie en avait admis le principe, mais une lettre de M. de Mohrenheim semblait indiquer qu'elle n'était pas pressée de procéder, soit par ménagement pour l'Allemagne, soit par crainte d'encourager le parti de la revanche en France, à la conclusion de cet accord militaire. « Les bases d'entente, disait l'ambassadeur russe, répondent aux besoins de la situation actuelle. Sa Majesté se réserve de procéder elle-même à son retour en Russie à l'étude préalable et approfondie de l'importante question militaire ».

On a dit qu'alors le ministère français, effrayé de cette réponse dilatoire, aurait chargé un émissaire secret, le Danois Hansen, de porter à Alexandre III à Fredensborg, en Danemark, l'expression de ses inquiétudes et de ses vœux. Au mois de novembre, M. de Giers, qui passait à Paris après un voyage en Italie, se retranchait derrière son incompétence des questions militaires pour reculer encore l'étude de la convention. Avec cette réserve voulue sur la convention militaire, le fait le plus saillant des entretiens de M. de Giers avec M. Ribot fut la série des explications échangées entre les deux ministres sur les affaires d'Orient et d'Extrême-Orient : « On se figure, dit M. de Giers, que nous convoitons Constantinople. Rien ne serait plus fâcheux pour la Russie que de déplacer son centre de

gravité. Que deviendraient nos provinces du Nord et Saint-Pétersbourg? Si les Autrichiens ou les Grecs devaient s'installer à Constantinople, ce serait autre chose. Nous désirons que les Turcs restent préposés à la garde des Détroits. Nous ne demandons pas plus que ce qui nous a été concédé par le Sultan pour le passage de nos transports. Notre situation, concluait-il, est devenue plus forte depuis qu'on nous sait décidés à marcher d'accord ».

Peut-être le dessein secret d'assurer mieux encore cette situation contre l'Angleterre dont le ministre du Tsar ne parlait pas avait-il provoqué cet entretien qui, à son grand regret, demeurait inachevé? Le Ministre français n'avait point cependant eu de peine à pénétrer son dessein. Il savait que M. de Giers avait appelé l'attention de son ambassadeur à Constantinople, Nelidoff, « sur la présence constante en ces dernières années des forces navales de la Grande-Bretagne dans les eaux ottomanes ». Pour lui donner des satisfactions auxquelles lui paraissait liée et comme suspendue la négociation, le Gouvernement français décida de détacher dans le Levant, où la Russie pourrait aussi envoyer des forces navales, une escadre de six à sept cuirassés et croiseurs d'une façon permanente. Il en avisa, le 18 janvier 1892, M. Paul Cambon et l'invita d'une manière très ferme à se joindre à M. de Nelidoff pour faire comprendre au Sultan son intention de maintenir l'équilibre dans la Méditerranée, pour le mettre en garde contre une politique de faiblesse ou de complaisance envers la Triple Alliance. Il espérait ainsi prouver à la Russie qu'il ne demeurait pas indifférent « à l'un des vœux les plus légitimes de la politique russe ». Le 11 décembre 1891, le Tsar, revenu de Copenhague sans s'arrêter à Berlin, où il aurait dû prendre « un visage composé », ne disait pas un mot à l'ambassadeur français, M. de Montebello qu'il recevait pour la première fois, de ce qui l'eût le plus intéressé. « Il n'y avait pas lieu, disait le souverain, d'y mettre une précipitation qui n'était peut-être pas sans danger. L'entente, dont personne ne dou-

tait, bien que la forme ne fût pas connue, assurait la paix et le loisir de se concerter. »

Après six mois d'attente, M. de Freycinet fit rédiger dans les bureaux de la Guerre par M. de Miribel, son chef d'Etat-Major, une note annexée au projet de convention que M. de Montebello se chargea, le 8 mars 1892, de faire remettre au Tsar, après l'avoir lui-même revue et mise au point. « Il est clair, disait l'Etat-Major français, que pour lutter avec succès avec l'Allemagne, dont la puissance militaire est supérieure à elle seule à celle de ses alliés réunis, pivot, centre et âme de la Triple Alliance, la Russie aussi bien que la France doivent concentrer contre cette puissance un ensemble de forces supérieures à celles qu'elle peut mettre en ligne, la Russie 7 à 800000 hommes sur 1600000, la France 1300000, les 5/6 de ses forces. L'Allemagne une fois vaincue, elles disposeront à leur volonté de l'Autriche et de l'Italie ». Huit jours après, le Tsar et son ministre de la Guerre avaient adopté le principe de l'assistance réciproque et la mobilisation simultanée, mais sur la répartition des effectifs, il se réservait encore, hésitant à menacer l'Allemagne et plus encore que lui, M. de Giers, esprit timoré, germanophile, qui redoutait les engagements trop nets .

On convint alors qu'après un voyage de l'Empereur à Copenhague, M. de Boisdeffre, sous-chef d'Etat-Major irait en Russie sous prétexte d'y suivre les grandes manœuvres et réglerait avec le ministre de la Guerre les termes de la convention. L'absence d'Alexandre III se prolongea jusqu'au mois de juillet. M. de Giers, malade, se retira dans ses terres de Finlande. Il avait tenu à Vienne, au mois de mai 1892, des propos singuliers sur l'hésitation du tsar « à se lier avec une nation avide de revanche ». On s'inquiétait à Paris de ces retards. Lorsque le général de Boisdeffre arriva enfin à Pétrograd le 1er août, les généraux Vannoski et Obroutcheff s'étaient préparés à la discussion des propositions françaises. Dès les premiers entretiens, ils parurent décidés à en rejeter le principe fondamental, l'offen-

sive contre l'Allemagne dont ils laissaient la charge à la France, pour porter la leur contre l'Autriche. Après dix-neuf jours de pourparlers, dont Alexandre III se faisait rendre compte, l'accord finit par s'établir sur un texte qui donnait en somme satisfaction à la France et que le 18 août, le Tsar déclara « avoir lu, relu et approuvé pleinement ».

Article premier. — Si la France est attaquée par l'Allemagne ou l'Italie soutenue par l'Allemagne, la Russie emploiera toutes ses forces disponibles pour attaquer l'Allemagne.

Si la Russie est attaquée par l'Allemagne ou l'Autriche soutenue par l'Allemagne, la France emploiera toutes ses forces disponibles contre l'Allemagne.

Art. 2. — Dans le cas où les forces de la Triple Alliance ou d'une des puissances qui en font partie viendraient à se mobiliser, la France et la Russie, à la première annonce de l'événement, mobiliseront immédiatement et simultanément la totalité de leurs forces et les porteront le plus près possible de leurs frontières.

Art. 3. — Les forces disponibles qui doivent être employées contre l'Allemagne seront du côté de la France de 1 300000, du côté de la Russie, de 7 à 800000 hommes. Ces forces s'engageront à fond et en toute diligence, de manière que l'Allemagne ait à lutter à l'Ouest et à l'Est

Art. 4. — Les Etats-Majors des deux pays se concerteront en tout temps pour préparer et faciliter l'exécution des mesures prévues.

Art. 5. — La France et la Russie ne concluront pas la paix séparément.

Art. 6. — La présente Convention aura la même durée que la Triple Alliance.

Art. 7. — Toutes les clauses énumérées ci-dessus seront rigoureusement tenues secrètes.

Telle était la Convention militaire qui, le 18 août 1892, fut signée d'abord par le général de Boisdeffre avec l'autorisation du ministère français et le général Obroutcheff ap-

prouvé par son souverain. C'était, il faut bien le dire, plus qu'une convention militaire ; c'était un véritable acte d'alliance défensive qui venait s'ajouter, pour les compléter et les préciser, aux lettres échangées un an plus tôt. « Un pareil accord, écrivait M. Ribot le 22 juillet, est plus politique que militaire. Il doit être signé par le ministre des Affaires étrangères ». « La collaboration de M. de Giers, écrivait M. de Montebello de son côté, paraît à l'Empereur absolument nécessaire dans une affaire à leurs yeux plus politique que militaire. » Bien que négocié et signé par des généraux, l'accord était aussi bien à Paris qu'à Pétrograd l'œuvre des chefs d'Etat, de leurs ministres et des diplomates qui demeuraient juges en dernier ressort.

On en eut la preuve malheureusement lorsque le texte parvint à Paris. Le Président de la République eut, au dernier moment, des doutes un peu tardifs, que lui suggéra M. de Freycinet peut-être, sur le droit de ses ministres à conclure d'accord avec lui des traités secrets soustraits au contrôle du Parlement. C'était l'article 7 particulièrement, ajouté à Pétrograd, qui l'inquiétait : « clauses rigoureusement secrètes ». Il eût voulu le remplacer par une périphrase : « elles ne seront divulguées que du consentement des parties », où le mot inconstitutionnel de secret eût été effacé.

La négociation faillit échouer : le Gouvernement russe n'avait pas pris les hommes d'Etat républicains en traîtres. « L'article 7 est essentiel », avait dit le général Obroutcheff, dès le début. « Si la convention devenait publique, avait répété le Tsar lui-même, le traité pour moi est annulé. » Et c'était précisément pour prévenir cette objection surgie à la dernière heure qu'on avait imaginé à la place d'un traité une convention militaire, « qui pouvait et devait être tenue secrète, au même titre que toute préparation à la guerre ». A qui la faute si cette convention contenait une partie politique sur laquelle on prétendait à Paris ne pouvoir s'engager en dehors du Parlement ? N'était-ce pas de Paris d'abord qu'était venue

la demande très instante de fixer l'obligation de ne point faire de paix séparée, de régler la durée des engagements, et ces clauses politiques qui provoquaient les scrupules de M. Carnot et des ministres. On conçoit que les conseillers du Tsar, dans ces conditions, se soient nettement refusés à solliciter de leur souverain un changement de texte qui n'était pas une simple question de formule.

Alors, et pendant un an et demi, les ratifications ne furent pas échangées. Ce que M. de Montebello appelait « un faux pas » imposa aux deux parties un temps d'arrêt qui en se prolongeant risqua de compromettre l'entente et la paix de l'Europe elle-même. A Paris, en cette fin d'année 1892 et jusqu'au milieu de 1893, la République traversa une des périodes les plus difficiles de son histoire. Les luttes de partis, plus violentes que jamais entre radicaux et modérés, cherchant pour se combattre leur point d'appui à l'extrême gauche ou à droite, les attentats anarchistes, les grèves fréquentes et enfin l'affaire du Panama fertile en révélations vraies ou fausses sur les mœurs de la presse et des parlementaires, déterminèrent dans la vie politique de la nation une suite de crises dangereuses par leur fréquence. En quelques mois, les Ministères démissionnèrent, furent renversés, ou remaniés trois fois. L'Allemagne, qui s'était inquiétée du rapprochement franco-russe, malgré les efforts de M. de Caprivi pour la rassurer, « constatait avec plaisir l'état de fermentation morbide dont la France était atteinte » et jugeait volontiers l'entente qu'elle avait redoutée « vacillante ».

En fait, dans les premiers mois de 1893, le Chancelier russe M. de Giers, qui avait passé l'hiver en Italie et devait en revenir avec son adjoint, le prince Lobanoff pour examiner et suivre avec le Ministère Ribot la négociation interrompue, se détournait de Paris systématiquement. Il allait à Vienne déclarer, en mai 1893, que, regrettant les démonstrations de Cronstadt, il ne voulait rien savoir de la France, « cette nation peu sûre, dési-

reuse d'une revanche qui n'intéressait pas la Russie ». Le nom et la personne de l'ambassadeur russe, M. de Mohrenheim d'autre part avaient été mêlés aux débats parlementaires provoqués par la recherche fiévreuse des bénéficiaires du Panama. Le Gouvernement français dut lui présenter ses excuses et ses regrets.

Le nouvel Empereur d'Allemagne jugea-t-il alors le moment opportun de faire sentir à la Russie mécontente de son alliée, à la France troublée le poids de la puissance germanique? Au mois de novembre 1892, il avait décidé un accroissement formidable de ses armées, qui devaient en six ans atteindre près de 500000 hommes en temps de paix. Pour obtenir les levées d'hommes qu'il demandait à l'Empire, et qui représentaient une charge fiscale de 70 millions de marks, il engageait contre le Reichstag une lutte de six mois qui ne se termina au mois de mai 1893 que par une dissolution. Au cours des débats, le chancelier M. de Caprivi prononça des paroles alarmantes : « l'opinion publique peut être assez tendue pour que la guerre s'ensuive. Le chemin de fer de Constantinople ne passe plus par Vienne; il passe par la porte de Brandebourg. Il faut que nous soyons préparés pour la guerre. » Une telle déclaration n'était-elle pas un défi à Russie? Et, en même temps, n'en était-ce pas un à la France que l'initiative prise par Guillaume II, au mois de juillet 1893, de choisir pour théâtre des grandes manœuvres, Metz où il fit une entrée sensationnelle en compagnie du prince royal d'Italie, la Lorraine, la vallée de la Moselle, à la frontière même des pays annexés? Plus brutalement que jamais s'affirmait le danger de cette paix armée, dissimulant mal une politique d'agrandissement dont les objectifs demeuraient, comme on l'a dit « les Balkans et la flèche de Strasbourg ». Mais c'était peut-être parce que l'on n'envisageait pas de même dans les conseils du Tsar et de la République les solutions de ces deux questions décisives que la négociation demeurait en suspens.

Bien que gêné par les difficultés intérieures, le Gouvernement français observait et agissait. Le Président Carnot encourageait ses ministres, avec le regret sans doute de n'avoir pas achevé ce qui avait paru pouvoir être conclu un an plus tôt. De son côté, le tsar Alexandre III, en face de l'Allemagne qui poussait à outrance son système militaire, éprouvait certainement, sinon ses ministres, les mêmes regrets. L'ambassadeur de France à Pétrograd, M. de Montebello, comme à Paris le gouvernement, attendait avec impatience l'occasion favorable.

Le premier indice fut la décision prise, au mois de juin 1893, par Alexandre III de rétablir une escadre russe dans la Méditerranée, avec les quatre cuirassés qui se trouvaient alors dans les eaux américaines sous le commandement de l'amiral Koznakow. Cette décision avait peut-être pour objet de montrer à l'Allemagne que le chemin de Constantinople n'était peut-être pas uniquement l'Europe centrale. Elle marquait aussi la volonté du Tsar de prendre ses sûretés sur mer. « La constitution d'un escadre russe dans la Méditerranée, écrivait M. Develle le 17 août, n'est que l'application des vues échangées depuis deux ans entre les deux gouvernements à propos des questions orientales, et vous vous souvenez de l'insistance avec laquelle le gouvernement russe avait le premier signalé la nécessité pour les deux marines de contrebalancer les effets de la présence continue dans les eaux du Levant des escadres de la puissance qui occupe Gibraltar, Malte, Chypre et l'Egypte. » Ce ministre, appelé par M. Ribot au Quai d'Orsay et que M. Charles Dupuy y avait, le 6 avril 1893, maintenu, M. Develle pensa que la France devait s'associer à ce dessein. Il demanda à Pétrograd que cette flotte russe s'arrêtât à Toulon et y rendît la visite que l'escadre française avait faite à Cronstadt. M. Develle se montrait justement préoccupé des armements de l'Allemagne. « L'accroissement dans de telles proportions et de telles conditions de l'effectif de paix déjà si élevé

fait de l'organisation militaire allemande un instrument de guerre offensive. Avec une pareille transformation qui s'imposera tôt ou tard aux Etats contre lesquels elle est dirigée et aux puissances liées avec l'Empire allemand, ce ne sont pas de nouvelles garanties du maintien de la paix. » Il se préoccupait aussi de l'appui que l'Angleterre pouvait donner à cette Allemagne déjà si forte. Il souhaitait que par une manifestation analogue à celle de Cronstadt, la France demeurât persuadée de trouver auprès de la Russie des sûretés plus complètes que celles qu'avait paru lui offrir le tsar Alexandre en 1891, des sûretés dont elle ne pourrait pas douter. Alexandre III acquiesça, mais lentement, retenu par son entourage qui, pendant un mois, l'empêcha d'indiquer la date, exigeant, comme toujours, le secret.

Dans la pensée du gouvernement français, l'occasion devait servir, comme la manifestation de Cronstadt, à des négociations définitives auxquelles il se prépara sans retard. Au mois de juillet, des entrevues fréquentes eurent lieu à Paris entre le baron de Mohrenheim et M. Develle. On examina la rédaction d'un nouveau pacte franco-russe élargi, auquel le Président Carnot prit une grande part. Peut-être envisagea-t-on alors, outre les conditions de ce contrat exclusivement défensif, pour justifier le Gouvernement français de l'avoir négocié en secret, les avantages que la France pourrait, en cas d'attaque de la Triplice, demander sur le Rhin contre les revendications de la Russie dans la Méditerranée, et même sur le Bosphore. Au milieu de juillet, le Ministère Dupuy chargeait l'Etat-major de l'armée d'établir une note analogue à celle du mois de février 1892, « destinée à faire ressortir l'augmentation considérable que l'Allemagne allait retirer de sa nouvelle loi militaire, et susceptible de convaincre le Tsar de la nécessité de rendre indestructible l'alliance des deux pays ». Au même moment, il chargeait Hansen de solliciter du souverain à Copenhague une réponse ferme sur la date de l'envoi de sa flotte à Toulon que la

marine russe négligeait d'indiquer à Pétrograd ou à Paris. Le 5 septembre, la note de l'Etat-Major français était aux mains de M. de Giers, qui déclara d'abord ne pouvoir la présenter à l'Empereur qu'à son retour de Copenhague. Il se décida pourtant, le 6 septembre, à l'envoyer, sans attendre, en Danemark. L'arrivée de la flotte russe fut alors notifiée à la France pour le 13 octobre, à Toulon.

Le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, Ch. Dupuy voulut se charger lui-même des détails de la réception préparée pour l'Amiral Avelane et ses marins à Toulon, puis à Paris du 15 au 29 octobre. Dans les semaines qui précédèrent, son collègue des Affaires étrangères poursuivait de concert avec le Président de la République ses négociations qu'on aurait voulu terminer pour le moment où le Président s'en irait à Toulon accueillir la flotte russe. L'accord était difficile à réaliser, non sur le concours à demander aux deux alliés en face d'une agression de la Triple Alliance, mais sur les suites que pouvait avoir leur action définitive et pour qu'elle ne devînt pas, selon une parole prononcée plus tard au Parlement « une garantie au profit de l'Allemagne du *statu quo* territorial en Europe, ou au profit de l'Angleterre dans les Détroits ».

Au moment où le peuple français se préparait à la réception enthousiaste qu'il fit aux marins de la flotte russe, au milieu de la joie qu'il éprouva de la consécration de l'alliance, ces difficultés ne devaient pas retenir plus longtemps les gouvernements. Le Tsar eut la sagesse de le comprendre. Il mit fin à la pression que le Ministère russe exerçait à Paris. Le Président Carnot put se préparer à signer l'acte qui avait eu l'agrément du Tsar, la convention militaire telle que l'avait arrêtée et signée un an plus tôt les chefs d'Etat-Major qui lui permit, au moment où la flotte russe quittait Toulon, de marquer la portée de cette visite pour l'Alliance. Le 29 octobre 1893, une dépêche de remerciements émus arriva enfin de Gatschina adressée par le Tsar au Président. Le voyage des

grands-ducs Serge, Paul et Wladimir à Paris, l'envoi enfin des deux croiseurs français à Copenhague où Alexandre III prenait ses vacances, et que le Tsar honora de sa visite le jour même où Carnot recevait l'amiral Avelane, annonçaient assez la conclusion prochaine de l'alliance définitive.

Il semble bien qu'à cette heure décisive, la volonté souveraine d'Alexandre III ait donné le dernier branle. « Personne auprès de lui, disait encore, le 17 décembre, M. de Montebello, pour lui donner une idée exacte de notre situation politique. Les rapports de son Ambassadeur à Paris ne lui donnent pas la vraie note et tendraient à le mettre en défiance contre l'instabilité des ministères qui se succèdent en France depuis quelques années, surtout en ce qui concerne les portefeuilles des Affaires étrangères et de la Guerre qui l'intéressent directement. » Cette sourde opposition, qui se manifesta encore à la fin de l'année 1893, trouvait alors des arguments dans la démission inopinée du Cabinet Dupuy, qui s'était retiré le 2 décembre pour des raisons de dissentiments intérieurs. Il parut qu'ainsi se justifiât le propos tenu par M. de Caprivi au début de l'année au Reichstag : « La France est en fermentation. » Toutefois, ajoutait-il avec dépit, « le Tsar ne la considère pas moins comme capable d'alliance ». Le 30 décembre, M. de Montebello put informer M. Casimir Périer, successeur de M. Develle au Quai d'Orsay, qu'Alexandre III avait pris l'initiative d'un ordre donné à M. de Giers d'écrire, le 27 décembre, en son nom, la lettre qui, désormais conservée dans les Archives françaises pour être jointe à la Convention militaire d'août 1892, allait constituer, avec la réponse de l'Ambassadeur français au nom du Président de la République, le texte de l'alliance défensive, « désormais exécutoire » :

« Après avoir examiné d'ordre souverain le projet de convention militaire élaboré par les Etats-Majors russe et français en août 1892 et en avoir soumis mon appréciation à l'Empereur, je me fais un devoir d'informer Votre Excel-

lence que le texte de cet arrangement peut être considéré désormais comme ayant été définitivement adopté dans sa forme actuelle. »

« On aurait peut-être pu désirer, ajoutait M. de Montebello, que la lettre fût plus explicite, mais telle qu'elle est, elle ne peut laisser aucun doute sur l'intention. J'ai vu le général Obroutcheff. Il était radieux d'avoir enfin atteint le but. L'Empereur a jusqu'au dernier moment suivi mathématiquement son programme. Il faut maintenant réunir en un seul dossier les lettres de 1891 et celle de ce jour et y joindre la Convention militaire qui se relie étroitement aux lettres échangées lors de la visite de Cronstadt : un ensemble bien complet, d'une netteté et d'une précision qui ne laisse rien à désirer. »

L'hommage rendu par l'Ambassadeur de France au souverain qui venait de s'engager définitivement avec son pays était conforme à la vérité. Cette alliance était son œuvre, et un acte d'une haute portée, déterminé non pas seulement par le calcul du concours financier que l'épargne française fournissait sans compter à la Russie, mais par une volonté mûrie et arrêtée d'opposer au système allemand de la paix armée, précaire autant que ruineuse en raison de ses charges écrasantes, une paix fondée sur l'équilibre. Doit-on s'étonner du temps que cette œuvre avait exigé? Ne fallait-il pas des étapes sur le long chemin qu'avait à parcourir pour se rencontrer le Tsar, dernier représentant en Europe de l'idéal monarchique du passé, fils d'un souverain tombé, malgré son libéralisme, sous les coups des nihilistes, apparenté aux souverains de l'Europe et la démocratie française, la première grande nation européenne qui se fût constituée en République, jalouse de ses libertés difficilement conquises, soupçonneuse jusqu'à l'injustice de ses meilleurs serviteurs, inquiète à plus juste titre de la sourde hostilité des monarchies qui l'entouraient.

Il y avait déjà vingt ans que ces étapes avaient été franchies, grâce à la ténacité d'Alexandre III et à la confiance

des Français, lors qu'en 1914 Guillaume II écrivait encore indigné de cette alliance contre nature au tsar Nicolas II : « La Russie ne sait plus ce qu'elle doit au principe monarchique, depuis qu'elle fraternise avec la République. Voilà tous les résultats de l'alliance d'une monarchie absolue avec la République socialiste des sans-culottes. » L'héritier des Hohenzollern, élevé dans le culte de la monarchie militaire et de la force victorieuse, pouvait-il comprendre la puissance du sentiment qui rapprochait, en face de leurs ennemis d'hier ou de demain, en vue de leur mutuelle sécurité, un Tsar avant tout pacifique, soucieux de la prospérité de ses sujets, une nation laborieuse, guérie de la gloire par le malheur, avide de repos et de liberté? Des intérêts communs n'auraient pas suffi à décider l'un à l'abandon de ses convictions d'autocrate, l'autre au sacrifice qu'elle s'imposa et que ses chefs lui imposèrent à regret, en renonçant à connaître l'étendue des engagements pris en son nom.

Les auteurs du traité d'alliance, Alexandre III, mort prématurément avant cinquante ans, le Président Carnot, assassiné à Lyon en 1894, ne survécurent que quelques mois à leur œuvre. Des changements de présidence ou même de règne ne devaient cependant pas compromettre cette œuvre. On aurait pu le craindre d'un tsar jeune et inexpérimenté, tel que Nicolas II, laissé par son père à l'écart de toute affaire, surtout des affaires du dehors, porté à des relations amicales avec l'Empereur Guillaume II, en raison même de son mariage avec une princesse allemande, Alice de Hesse. Fidèle autant que sa mère à la tradition que lui léguait son père, encouragé par ses oncles, les grands-ducs Wladimir, Alexis et Nicolas, approuvé des Russes, Nicolas II affirma son intention de maintenir le concert établi avec la République française, qui s'y attachait de son côté, malgré les changements de ministères.

On a blâmé parfois leurs successeurs d'avoir multiplié les manifestations extérieures de leur accord : visites du

prince Lobanoff, ministre des Affaires étrangères, et du général Dragomiroff en 1895; en octobre 1895, séjour en France du tsar Nicolas et de l'impératrice au milieu d'ovations enthousiastes; en 1897, visite du comte Mouravieff, successeur du prince Lobanoff à Paris, visite du Président Félix Faure en Russie; voyages fréquents de M. Delcassé à Pétrograd et second séjour à Compiègne du Tsar et de la Tsarine en 1901; voyage en Russie du Président Loubet en 1902, entrevue enfin à Reval, en 1908, de Nicolas II et de M. Fallières.

En raison de ses origines, et de sa nature même, l'alliance franco-russe, acte de foi réfléchi et convaincu dans la paix qu'elle devait assurer, exigeait d'autres soins que des notes de chancellerie suffisantes aux hommes d'Etat, tels que paroles d'amitié ou d'alliance, revues militaires ou navales, démonstrations de confiance dans les forces et les sentiments que les deux nations avaient à entretenir au service l'une de l'autre. « Il faut bien dire, écrivait en 1895 un ministre français, que personne en France ne sait à quoi s'en tenir sur la réalité de l'alliance. Nous sommes liés par le secret. Le tsar Alexandre III avait bien compris qu'il n'y avait qu'un moyen de garder le secret sur le fond des choses, c'était de multiplier les manifestations extérieures. Cette même politique doit toujours être continuée sous peine de compromettre le secret et le fond même de l'alliance ». Et l'on ne peut nier que le secret ait été ainsi longtemps bien gardé, puisqu'en 1895 l'Ambassadeur allemand à Paris se croyait autorisé à ne voir dans le rapprochement franco-russe « qu'une union libre à laquelle manquait la sanction formelle de l'Empereur ».

D'ailleurs, en 1911, un autre ministre, M. Ribot, a pu dire très justement : « Le concert des alliés supposait, outre ces démonstrations d'amitié ou de sympathie, des conversations comme il s'en échange entre les Cabinets. » Et il s'en tint, moins peut-être qu'il n'aurait fallu. Telles, par exemple, celles qui eurent lieu à Paris et à Pétrograd entre le comte Mouravieff, M. Delcassé et le Tsar, en oc-

tobre 1898, et au mois de juillet 1899. Décidé à persévérer dans la voie tracée par son père et à resserrer les liens noués entre la France et la Russie, Nicolas II accueillit alors le projet que lui présenta le gouvernement français d'étendre à d'autre cas qu'à une agression des puissances de la Triple Alliance au détriment de ses voisines, l'action de l'instrument diplomatique qui réglait jusque-là les obligations des deux associés.

C'était par l'équilibre des forces européennes que cette entente avait produit ses effets bienfaisants pour le maintien de la paix générale menacée, en 1891, par la Triple Alliance et la politique britannique. Cet équilibre était depuis dix ans susceptible de se modifier. Ne pouvait-on prévoir que la mort de François-Joseph, le seul trait d'union entre les races rivales de son Empire, entraînât la dislocation de cet Empire ? Ne pouvait-on craindre les ambitions que ces événements déchaîneraient, en Allemagne, surtout en Italie ? Jamais d'autre part l'impérialisme britannique n'avait affiché plus hautement ses prétentions, avec la popularité chaque jour plus grande du chef du radicalisme anglais, Chamberlain auprès de tous les partis, de la nation tout entière. Effrayée par ces ambitions, l'Europe se tournait vers les alliés qui s'affirmaient alors plus que jamais les gardiens de la paix. L'Espagne alors sollicita son admission dans l'alliance franco-russe pour ne pas subir comme le Portugal la loi de l'Angleterre. Lorsqu'à Pétrograd M. Delcassé soumit au Tsar cette demande du Ministère Silvela, qui bientôt décidait la reine à faire visite au Président Loubet, le souverain avait répondu : « Plutôt que de les laisser aller vers l'Angleterre, il faudrait les prendre. »

Examinant ainsi la situation générale de l'Europe et du monde, le Tsar et le ministère français se trouvèrent d'accord pour étendre la portée de leur entente non plus seulement au maintien de la paix générale, mais à l'équilibre des forces européennes, au cours des événements que de Russie et de France on devait suivre et prévoir. Deux nou-

velles lettres furent échangées le 9 août 1899 entre les gouvernements ; elles ne limitaient plus leur accord et leur convention militaire seulement à la durée de la Triple Alliance. Elles établissaient comme une ligue pacifique, l'union concertée par des hommes d'Etat prévoyants, désormais « destinée à garantir l'Europe des dangers du pangermanisme et de l'impérialisme anglais ».

A ce moment même, l'initiative du gouvernement russe, dans un mémoire du 24 août 1898, proposait une Conférence internationale pour examiner « les moyens les plus efficaces d'assurer à tous les peuples les bienfaits d'une paix réelle et durable et de mettre avant tout un terme au progrès des armements actuels ». Cette initiative qui surprit les hommes d'Etat, et leur inspira des défiances immédiates et des soupçons sur les intentions réelles du gouvernement russe aurait peut-être mieux été comprise, si on y eût cherché la suite naturelle de la politique pacifique léguée par Alexandre III à son fils. Nul ne s'en indigna plus que l'Empereur Guillaume II : « Singulier moyen, écrivait-il le 26 août, de prouver ses sentiments pacifiques. Voilà de belles armes fournies à l'opposition de la social-démocratie contre les gouvernements. La France qui n'en a pas été informée se récusera poliment ».

Le comte Mouravieff conseilla au Tsar une réduction de ce programme dont l'étendue effrayait l'Europe, la limitation de ses efforts aux armements de l'avenir. L'opposition irréductible de l'Allemagne fit rejeter encore ce point essentiel, ainsi que l'interdiction de certains engins considérés comme inhumains, du jet par ballons ou autrement de certains projectiles ou explosifs. Les résultats enregistrés à la Haye, par l'accord des principales nations, furent l'extension des lois de Genève aux blessés des combats maritimes, une codification nouvelle des lois de la guerre déjà prescrite en 1874 par la Conférence de Bruxelles, enfin une convention en 60 articles pour le règlement pacifique des conflits internationaux. On invitait les puissances à user de l'arbitrage « dans les questions qui ne touchent ni aux intérêts vitaux,

ni à l'honneur national des Etats ». On leur offrait le recours à un « tribunal libre arbitral constitué à La Haye au sein des Etats indépendants » dont l'action dépendait, en définitive, de leur inclination plus ou moins grande aux solutions pacifiques.

Dans les débats parfois assez rudes de la Conférence de La Haye, les délégués français Léon Bourgeois et Louis Renault prirent une large part aux décisions que les représentants du Tsar, M. de Martens particulièrement, finirent par imposer à force de ténacité et de persuasion à la mauvaise volonté, ou aux méfiances de certains Etats. Ce fut une nouvelle preuve, la plus forte peut être, des intentions pacifiques qui avaient rapproché la République française et le Gouvernement des Tsars depuis dix années.

## BIBLIOGRAPHIE

**Mémoires et documents** : *Livre Jaune français*, 1916 : *L'alliance franco-russe.* — Documents allemands. *Die Grosse Politik der Europäischen Kabinette.* — Documents français cités par Pagès, *Origines de la grande guerre.* — Pobedonoszeff, *Réflexions of a Russian Statesman*, trad. par R. C. Long; in-8°. Londres, 1889.

**Histoires et etudes** : La plupart des ouvrages indiqués aux chapitres I et II, et, en plus : Cardonne, *L'empereur Alexandre II;* in-12. Paris, 1912. — E. Daudet, *Histoire diplomatique de l'alliance franco-russe;* Paris, 1894. — De Cyon, *Histoire de l'alliance franco-russe;* 2e édit., Lausanne, 1895. — Hermann von Eckardstein, *Lebenserinnerungen und Denkwürdigkeiten*; 3 vol. in-8°. Leipzig, 1919. — Flourens. *Alexandre III, sa vie, son œuvre;* Paris, 1895. — Gorlov (de), *Origines et bases de l'alliance franco russe;* Paris, 1896. — Hansen (J.-J.), *L'alliance franco-russe;* in-12. Paris, 1897. — Idem. *Ambassade à Paris du baron de Mohrenheim*; in-12. Paris, 1907. — A. Leroy-Beaulieu, *France, Russie et Europe;* in-18. Paris, 1888. — Nowicow. *La politique internationale;* in-12. Paris, 1886. — A. Tardieu, *La France et les alliances;* in-12. Paris, 1909. — Louis Renault, *Les Conférences de la Paix;* 1899 et 1907 (Annales des Sciences politiques, 1908).

# CHAPITRE VI

## *L'Empire turc et la politique d'Abdul Hamid II. Les crises de l'Orient (1889-1908).*

Abdul Hamid II, khalife et sultan, par l'effet d'une révolution qui avait coûté la vie à son oncle Abdul Aziz et la raison à son frère Murad, s'est procuré à la fin du dix-neuvième siècle un règne plus long qu'aucun de ses prédécesseurs. Non pas qu'il tînt au pouvoir auquel il eût préféré, dit-on, l'existence tranquille et exempte de soucis d'un grand seigneur dans son harem. Mais comme, avec le pouvoir, il craignait de perdre la vie et sa fortune, par peur et par avarice, il avait concentré dans son palais d'Ildiz Kiosk, toute l'administration, la diplomatie, la police, les ressources militaires et financières de son Empire. Laborieux, maître de son secret qu'il ne confiait plus à aucun vizir ni ministre, servi par des scribes nombreux, les gardes fidèles de ses régiments hamidiés, des espions qui s'espionnaient entre eux, Abdul Hamid devait réussir à déjouer les intrigues du dedans ou du dehors. C'était un politique habile, un financier expert aux placements avantageux. Mais il donnait l'impression que le destin de la Turquie lui était indifférent, et qu'il avait moins de souci de son Empire que de lui-même. Loin d'être un bienfait pour la Turquie, la durée de son règne n'a servi qu'à en précipiter la ruine. Aux vices incurables de l'administration turque, corruptions, exactions qui poussaient les peuples, accablés d'injustices et de misères, à revendiquer

leur indépendance, le régime hamidien ajouta l'horreur d'une tyrannie sanglante.

Les Crétois furent ses premières victimes en dépit du pacte de Khalepa, garantie de leur autonomie. Ils parurent quelque temps se résigner de 1889 à 1894. Le maître cruel d'Ildiz Kiosk dirigea alors sur les Arméniens ses espions et ses bourreaux.

De toutes les populations chrétiennes de l'Asie, la nation arménienne était peut-être celle qui, par sa langue, sa civilisation, son passé d'art, de croyances et d'histoire, avait le plus de titres à faire valoir et trouvait dans l'état auquel les invasions l'avaient réduite le plus de difficultés à les faire reconnaître. Le grand massif montagneux, où cette race laborieuse et intelligente de pâtres et de cultivateurs s'est perpétuée depuis le temps des Assyriens, n'a favorisé, ni son unité, ni son indépendance. Par les hautes vallées des fleuves qui en découlent vers la mer Noire, vers la Caspienne, ou le Golfe Persique, Koura et Araxe, Tchorok et Kizil Ermak, Euphrate, Tigre et Zab, c'est un croisement de routes, où, du nord au sud, de l'est à l'ouest, migrations et empires sont venus, durant des siècles, se heurter, pour la possession des sommets et des forteresses. Successivement conquis, dépouillés, massacrés par les Persans, les Parthes, les Séleucides, les Romains, les Mongols et enfin par les Turcs, les Arméniens au dix-neuvième siècle étaient répartis entre trois dominations, celle des Russes, installés de 1829 à 1878 dans les forteresses d'Ardahan, de Kars et d'Erivan, et au centre même de la religion nationale, à Etchmiadzin; celle des Persans, refoulés par la Russie en deçà de l'Araxe, à Tebriz et Ourmiah; celle du Sultan enfin, qui par Erzeroum, Bayazid, Van et Mossoul, défendait l'accès de ses provinces asiatiques. Leur religion demeurait, ainsi qu'au cours des âges, la sauvegarde de leur nationalité, dont le sanctuaire d'Etchmiadzin, résidence de leur chef, le Catholicos, était la capitale, mais elle constituait aussi la cause de leur isolement périlleux au milieu de tribus fanatiques et pillardes.

Leurs colonies, dispersées par les persécutions à travers le monde, en Russie, dans l'Empire turc et la Méditerranée, et jusqu'en Amérique, enrichies par l'esprit d'entreprise, la banque et le haut commerce, mettaient leurs ressources et leur influence, comme c'avait été le cas pour l'hellénisme, au service des aspirations nationales. Pour les réaliser, les Arméniens avaient longtemps escompté le concours et cru aux promesses des Tsars qui les attiraient en Transcaucasie comme dans un asile sûr pour leur prospérité et leur foi. Les encouragements bientôt leur étaient venus de Constantinople aussi, des sultans intéressés à rivaliser avec le gouvernement russe de bienfaits et de complaisance envers un peuple établi des deux côtés de la frontière, hésitant entre les deux Empires. En 1863, Abdul Aziz leur avait accordé une constitution confiée à la garde de leur patriarche, la pleine liberté de leurs communautés et de leurs écoles, et Abdul Hamid, en échange de leur loyalisme, leur réservait une part importante et presque exclusive des fonctions administratives de l'Empire. On a dit que l'Arménie, esclave des Turcs, était en 1890 à la veille de réduire ses maîtres à sa discrétion.

La fortune de cette nation isolée de l'Europe fit son malheur. Lorsque les traités de San Stefano (art. 16) et de Berlin (art. 61) imposèrent à Abdul Hamid l'obligation d'améliorer sa condition, elle s'imagina pouvoir compter sur les puissances pour obtenir son indépendance. Elle ne se doutait pas que la Russie et l'Angleterre, en la défendant, se disputaient l'Asie Mineure. Aussitôt après, la Russie voyant, par le traité de 1878, condamner simplement ses projets d'extension en Arménie, ne voulut plus qu'absorber les Arméniens restés sous sa domination. Le tsar Alexandre III, autoritaire et plus que jamais porté à convertir à l'orthodoxie, à russifier les populations allogènes de l'Empire, Finlandais, Polonais, Allemands et Ukrainiens, se mit en garde contre les Arméniens patriotes, si même il ne les poussa pas à la révolte par ses rigueurs contre leurs prêtres, leurs écoles, leurs églises. Ceux ci

ripostèrent de l'étranger par une propagande d'associations secrètes et de journaux comme *La Cloche*, le *Hindchak* dont les tendances démocratiques, parfois socialistes, émurent les autorités russes. Le gouvernement russe à cette propagande opposa plus encore une politique de conversion obstinée qu'il étendit même aux Arméniens du domaine ottoman. Il exerçait en même temps par des espions attachés aux gouverneurs turcs une surveillance et une action étroite sur les comités arméniens. Ceux-ci, en relations avec les sociétés secrètes de Russie, se croyant encouragés par l'Angleterre, employèrent, à partir de 1891, la terreur pour déterminer un soulèvement national, en dénonçant les excès de l'administration turque.

Ce fut alors qu'à son tour Abdul Hamid abandonna la politique qu'il avait jusque là pratiquée avec les Arméniens. La confidence d'un de ses principaux fonctionnaires à M. Paul Cambon en révéla le dessein désormais arrêté à Ildiz Kiosk : « La question d'Arménie n'existe pas, mais nous la créerons. » En poussant les Arméniens par les violences à la révolte, Abdul Hamid préparait leur extermination, qui aurait l'air d'une répression, pour retirer à l'Europe, et surtout aux Anglais, le moyen de se mêler des affaires de l'Asie musulmane. L'instrument désigné pour ses desseins fut la population kurde, indocile et pillarde, récemment convertie à l'islamisme. Elle avait toujours vécu du pillage aux dépens de ses voisins. Le Sultan l'enrôla dans une sorte de milice directement rattachée à lui pour la défense des frontières ; il lui distribua des terres dans des villages chrétiens, lui assura le vivre et le couvert aux dépens des cultivateurs qui furent réduits à la misère, à l'exil ou massacrés d'une façon presque régulière de 1892 à 1894. Les plaines arméniennes d'abord se vidèrent, des villages entiers disparurent, et bientôt, dans toutes les villes de l'Empire, la plèbe musulmane excitée par les confréries religieuses, approuvée par les fonctionnaires, se préparait au pillage et au meurtre des Arméniens.

Les massacres qui se produisirent au Sassoun, à Bitlis et

à Diarbékir, en octobre 1894, émurent l'Europe et les Anglais surtout, plus peut-être que ne l'avait cru Abdul Hamid, qui comptait sur l'impunité grâce à l'éloignement. Il lui fallut accepter la participation de délégués européens à une enquête qu'il avait aussitôt prescrite pour dissimuler la responsabilité de ses agents et peut-être même ses ordres. Il obtint de la Russie, dès le premier moment résolue à limiter l'action des Anglais, que ces délégués ne seraient pas les consuls européens d'Erzeroum. En présence de ces délégués de moindre autorité que les consuls, l'administration turque essaya, par ordre, de faire avorter l'enquête, d'en supprimer les témoins gênants, de rejeter la faute sur ses victimes. A Londres on perdit patience : « Il ne s'agit pas, disait lord Kimberley, de détacher l'Arménie de la Turquie. Mais les Turcs font ce qu'il faut pour en être dépouillés : les plus hautes autorités de l'Empire sont compromises. » En Russie, il est vrai, on tint un tout autre langage : « Nous ne permettrons pas qu'on crée en Arménie un foyer d'agitation permanente, avec ses risques pour le Caucase. »

Cette opposition déclarée dès le premier jour entre l'Angleterre, investie par le traité de Berlin et la convention de Chypre d'un mandat de protection sur les chrétiens d'Asie Mineure, et la Russie inquiétée par les révolutionnaires d'Arménie et jalouse des Anglais, allait devenir fatale à ces malheureuses populations. Elles ne pouvaient être secourues d'Europe que par des flottes venues de la Méditerranée à la mer Noire au travers des Détroits, confiés par les traités à la garde exclusive du Sultan. Dès que la question des Détroits se posait, soit pour une intervention russe en Bulgarie, soit pour une intervention anglaise en Asie Mineure, les regards inquiets ou ambitieux des puissances rivales se portaient sur cette position dont la possession depuis un siècle demeurait l'enjeu principal de leurs convoitises en Orient. Elle avait failli mettre aux prises en 1887, à propos des affaires bulgares, le gouvernement du Tsar, s'il n'avait été pacifique, avec la ligue

des puissances maritimes constituée autour de l'Angleterre par les soins de Bismarck et l'ambition de Crispi qui visait à repousser la Russie loin du Bosphore, et la France loin de l'Egypte, de la Tripolitaine et même de la Méditerranée.

Bien que cette ligue n'eût pas trouvé en 1888 l'occasion de réaliser ses desseins, elle n'avait cependant pas désarmé. Le ministre italien Crispi, encouragé de Berlin, poursuivit avec les Anglais le programme de conquête qu'elle devait lui permettre de réaliser dans l'Empire turc et la Méditerranée. En 1889, il demandait à ses alliés aux dépens de la Turquie et de la France une action immédiate à Tripoli. Au mois d'octobre, en visite à Berlin avec le roi Humbert, il développait à M. de Bismarck un projet de partage de l'Empire ottoman, auquel il proposait d'associer la Grèce. Et dès l'année suivante, il réclamait à Vienne et à Berlin par ses ministres, les comtes Nigra et Launay, un renouvellement anticipé de la Triple Alliance, afin d'inscrire parmi les conditions de ce pacte, soi-disant défensif, un démembrement de l'Empire turc et le droit pour l'Italie d'occuper Tripoli sans délai : « La question de Tripoli est devenue tout d'un coup aiguë. »

A ces projets agressifs qui préparaient une crise générale dans le Levant, le ministre Kalnoky s'efforçait seul de résister. La monarchie austro-hongroise n'était ni une île comme l'Angleterre, ni une presqu'île comme l'Italie : à des entreprises maritimes, elle ne pouvait sacrifier son rôle et ses ambitions de puissance continentale. « Sans l'intervention directe, mais efficace de Salisbury sur le gouvernement romain, la Triple Alliance eût été rompue par la résistance de Kalnoky aux exigences italiennes. » Aveu précieux du Chancelier Hohenlohe, qui permet de mesurer le rôle capital du premier ministre anglais dans les intrigues qui se poursuivirent depuis 1887 à Londres, à Berlin et à Rome, contre la paix de l'Orient. Et non moins significative fut l'offre formelle que par son fils Herbert, le prince de Bismarck fit alors à Salisbury au

mois de janvier 1889 d'une alliance anglo-allemande « destinée à protéger l'Angleterre contre une invasion française ».

Alors, et pendant les années qui suivirent jusqu'en 1894, les hommes d'Etat anglais et allemands, Salisbury, Hatzfeldt et le baron Marshall ne cessèrent d'échanger leurs vues sur les moyens de prévenir les attaques françaises, l'occupation russe des Détroits soit par terre, soit par mer, comme si ces menaces eussent été toutes prochaines. Dans leurs entretiens secrets, ils avouaient que nulle part la paix n'était menacée. L'un d'eux même, le prince de Reuss, déclarait que la seule envie des Russes était de s'ouvrir la mer libre, sans s'opposer à ce que Constantinople restât une ville turque ou neutre. « C'est l'Angleterre qui ne le veut pas », ajoutait-il, rappelant « les cris d'indignation provoqués à Londres par l'autorisation donnée en 1891 à la flotte auxiliaire russe de franchir les Détroits. »

On s'entendait décidément entre Londres et Berlin à merveille pour dissimuler les offensives qu'on méditait sous de prétendus calculs de prudence. « Ce serait se bercer d'illusions, — l'illusion n'était pourtant guère le fait de lord Salisbury ni du baron Marshall, — de ne pas voir qu'en France on pense plus que jamais à la revanche », et que, « malgré la réserve apparente et les intentions pacifiques du Tsar, la Russie pousse ses préparatifs prête à démasquer son plan et à occuper par un coup de force les Dardanelles et le Bosphore ». Là-dessus, sollicitations pressantes de l'Allemagne à l'amirauté anglaise d'augmenter, de doubler ses forces navales dans la Méditerranée, de se « viriliser » ; intrigues du ministre allemand, de Radowitz à Constantinople pour décider le Sultan à une convention avec Salisbury qui réglât l'appel de la flotte anglaise aux Dardanelles, et d'autre part appel du cabinet anglais à l'aide germanique pour se ménager avec l'Autriche, une opération dans les Détroits, que les fortifications élevées en 1885 par von der Goltz « ont faite plus hasardeuse ».

« Il lui fallait réussir à s'ouvrir une porte que les Allemands avaient fermée ».

Ce que la diplomatie de M. de Bismarck recherchait à Londres, c'était l'aide, qui lui avait paru indispensable, d'une grande puissance maritime capable d'appuyer dans la Méditerranée les ambitions de l'Italie pour réussir à la retenir ainsi dans la Triple Alliance. Quant à l'Angleterre, toujours inquiète de l'opposition persistante de la France et de la Turquie à son occupation de l'Egypte, jalouse des progrès de l'influence russe appuyée par la France à Constantinople, elle inclinait aux ententes qui lui donneraient l'avantage dans le Levant. Pour s'installer à Alexandrie et aux Dardanelles, le concours de la flotte italienne lui était aussi précieux à l'Est de la Méditerranée qu'à l'Ouest contre la flotte française de Toulon. Et Crispi, se sentant nécessaire, devenait chaque jour plus audacieux. A l'été de 1890, il avait insisté auprès de Salisbury et de Caprivi pour exiger en Tripolitaine des positions qui protégeassent la Sicile de la menace de Bizerte. Lorsqu'il rencontra, en novembre 1890, le nouveau Chancelier allemand, successeur de Bismarck, à Milan, il se déclara plus que jamais décidé à ne pas renouveler la Triple Alliance si les associés de l'Italie ne lui garantissaient pas ainsi qu'à la Grèce des provinces de l'Empire ottoman.

« Les prétentions de l'Italie et de la Grèce, disait spirituellement à Caprivi son conseiller Holstein, fondées sur la continuité des Empires grec et romain auraient besoin d'être ramenées et adaptées à la politique du temps présent qui ne comporte pas un empire mondial. » Bien que Crispi ait toujours affirmé le contraire, Caprivi se déroba à ses sollicitations, « l'Allemagne n'ayant aucun intérêt dans le partage des terres et des côtes méditerranéennes ». Mais il ne le découragea pas non plus totalement ; il lui conseilla d'examiner avec le cabinet de Londres le partage de ses rêves. Il lui promit son concours auprès de l'Autriche au cas où ses projets seraient agréés par l'Angleterre. Il se doutait bien que dans leur ampleur ambi-

tieuse, ils n'auraient pas l'agrément de l'Autriche, intéressée à ne pas provoquer un soulèvement général des peuples balkaniques. Il laissait comme Bismarck au cabinet de Londres la charge de soutenir, en la modérant, selon ses ressources et ses vues, l'initiative italienne qui, depuis cinq années, avait eu l'agrément du ministère anglais.

Le retour de Gladstone aux affaires, en 1892, quelque temps ralentit le complot. « Le seul homme, disait avec mépris Salisbury, qui ne fût pas capable de se saisir des Dardanelles à temps. » Mais Rosebery, que Gladstone appelait aux affaires étrangères, s'efforça d'y continuer, en 1893, la politique des tories. Il envoyait à Constantinople un agent énergique de la vieille école, sir Ph. Currie, et lui recommanda de l'énergie. Cependant lui-même, en prenant le ministère, n'en montrait pas assez, au gré de Guillaume II et de ses ministres. Il imaginait, au printemps de 1894, au lieu de préparer l'offensive hardie qu'on souhaitait à Berlin, une offensive diplomatique qui aurait réuni les cabinets de Vienne, Londres et Rome dans une pression sur la France pour l'obliger à rester neutre, en cas de conflit dans les Détroits entre les flottes anglaises et russes. « Nous exposer, lui répliqua-t-on de Berlin, à une guerre sur les deux fronts par cette menace et pour les Détroits : ah ! non ! Si l'Angleterre veut notre coopération, qu'elle entre en relations fermes avec la Triple Alliance, où les obligations imposées à Rosebery, ou à tel autre ministre, seront nettement précisées et ne nous laisseraient pas exposées à une paix prématurée et séparée de l'Angleterre. Plutôt une négociation avec la Russie qui la détacherait peu à peu de la France et un règlement pacifique de la question des Détroits. »

Cette mise en demeure presque brutale qui attrista à Vienne Kalnoky ne pouvait que déplaire à Londres. L'offensive anglo-italienne préparée depuis quatre ans de concert avec l'Allemagne se trouva suspendue, mais pour quelques mois à peine.

Ce fut à ce moment, en 1894, que chef d'un cabinet

libéral, Rosebery ne pouvant rester indifférent au sort, aux souffrances des Arméniens, réclama avec l'opinion anglaise une intervention dans les Détroits pour secourir les victimes d'Abdul Hamid. Il se trouvait justifié de tenter l'entreprise que ses prédécesseurs et ses collègues avaient depuis longtemps examinée. A Berlin, on se réjouit de l'y voir contraint, sans les concours qu'il n'avait su ni voulu s'assurer. « L'orgueil précède la chute », s'écriait Guillaume II. « Si les Anglais s'y brûlent les doigts, à cette question arménienne, je ne les en empêcherai pas. » Et, naturellement, il ne manqua pas d'inviter la Grande-Bretagne à envoyer sa flotte d'Alexandrie à Besika, où elle mouillait le 3 juin 1895. Si cette flotte venait à franchir les Dardanelles, fatalement dans la Mer Noire éclaterait, ainsi qu'au temps de la guerre de Crimée, le conflit oriental, redouté du Tsar pour la sûreté de ses provinces méridionales, envisagé et préparé peut-être depuis sept ans par les hommes d'Etat de Londres, de Rome, de Vienne et de Berlin.

Deux moyens s'offraient au Sultan Abdul Hamid de prévenir ce conflit que précipitaient ses cruautés, plus redoutables encore pour la Turquie que pour les Russes : l'un que lui proposèrent le 16 mai 1895 les ambassadeurs européens, sur l'initiative de la France, un projet de réformes administratives appliqué sans délai à l'Asie Mineure ; l'autre, brutal, sanglant, l'extermination de ses sujets arméniens. Abdul Hamid choisit le second. Au bout de plusieurs mois, il n'avait pas répondu aux instances pressantes de l'Europe. Il escomptait l'opposition des puissances, sur ce propos du prince Lobanoff : « Nous ne laisserons pas créer une Bulgarie arménienne. » Il ne voyait pas de péril immédiat à refuser la liberté et la vie aux Arméniens, certain que la Russie ne laisserait pas les Anglais employer la force pour l'y contraindre. Et alors, à Constantinople, du 1er au 6 octobre, se produisit ce que M. Hanotaux appelait « un coup monté contre les réformes », un coup terrible : arrestations, massacres d'Ar-

méniens dans les rues de Stamboul et de Galata par des softas que la police du Sultan avait elle-même armés.

Le coup était si bien monté qu'au moment même où Abdul Hamid signait enfin un projet de réformes pour les trois vilayets d'Asie Mineure, le 18 octobre, et en chargeait Chekkir pacha, les Musulmans à Trébizonde, à Erzeroum, à Diarbékir, massacrèrent les Arméniens par milliers, encouragés par l'inertie des autorités « et, ajoutait M. Paul Cambon, par la complicité de l'entourage du Sultan ». Au mois de novembre, à Sivas, à Diarbékir, à Césarée, tout était à feu et à sang: les Arméniens furent traqués, exterminés, les femmes et les enfants massacrés, les villes et les villages incendiés, les missions catholiques détruites, les consulats menacés par des bandits auxquels se mêlaient les réguliers turcs, et que paraissaient commander des officiers du palais. Abdul Hamid défiait l'Europe, sans calculer les conséquences de ses crimes pour son propre Empire et pour la paix du monde.

« Les devoirs les plus élémentaires de l'humanité, s'écriait alors M. Paul Cambon, nous imposent des démarches urgentes. Une pareille anarchie ne peut durer impunément. » Les Anglais appelèrent à Salonique, le 7 novembre, une escadre de dix-huit navires prêts à franchir les Dardanelles. Les Russes prenaient des dispositions militaires en Arménie et à Sébastopol. A Toulon, la France préparait aussi sa flotte. L'Italie et l'Autriche mobilisèrent leurs escadres.

A la nouvelle que des navires européens, et surtout anglais, pouvaient entrer dans la Mer de Marmara, le Gouvernement russe s'émut. Il soupçonnait l'Angleterre de n'avoir appuyé la révolte arménienne que pour obtenir ce résultat. On s'en méfiait à Vienne même. L'ambassadeur autrichien à Constantinople, pour éviter cette atteinte à la fermeture des Détroits, proposa, le 12 novembre, que la Turquie consentît au doublement des stationnaires destinés à protéger les ambassades. Abdul Hamid, encouragé par l'Allemagne, qui seule refusa de s'associer à la de-

mande des puissances, fit attendre plus d'un mois les firmans nécessaires.

L'Angleterre alors passa outre : deux avisos anglais parurent dans la Mer de Marmara et le bruit courut que l'Italie allait appuyer l'action anglaise. Salisbury tenait à Londres des discours menaçants que justifiait la continuation des massacres en Asie Mineure : « L'injustice conduit à leur perte les plus élevés de la terre. »

L'heure semblait grave. A vingt ans d'intervalle les massacres d'Arménie allaient-ils fournir, comme ceux de Bulgarie en 1876, le prétexte ou l'occasion d'un conflit des puissances européennes, moins désireuses peut-être de prendre des positions essentielles au Bosphore que de ne pas les laisser à leurs rivales ?

A l'approche des vaisseaux de guerre anglais, le tsar Nicolas II consulta ses amiraux et ses généraux sur les moyens « de défendre l'intégrité de l'Empire ottoman ». Escomptant son alliance avec la France, il fit savoir au grand vizir Tewfik pacha, le 25 novembre 1895, qu'il s'était mis d'accord avec son alliée pour protéger Constantinople et les Détroits. Quelques jours après, le prince Lobanoff à Pétrograd, l'ambassadeur russe à Paris, M. de Mohrenheim, tenaient aux ministres français, au nom du Tsar, un langage analogue à celui que son aïeul avait fait entendre à sir Hamilton Seymour, sur « l'homme malade », au début de la guerre de Crimée : « Le Gouvernement ottoman ne paraissait plus en état de maintenir l'ordre dans l'Empire. La situation actuelle pouvait avoir des conséquences graves, imposer aux puissances l'obligation de faire en Europe et en Asie ce qu'elles avaient déjà fait pour les principautés du Danube et des Balkans, la nécessité d'une action collective enfin contre celle d'entre elles qui, à cette heure décisive pour les intérêts de toutes, refuserait de souscrire à une déclaration préalable de désintéressement. » Si pacifique qu'il fût, Nicolas II paraissait résolu à une politique énergique, au cas où l'Angleterre, d'accord peut-être avec l'Allemagne et l'Italie, forçant les

Dardanelles, provoquerait le partage de l'Empire ottoman, avec l'intention de prendre définitivement possession de l'Egypte et des Détroits. Du mois de décembre 1895 au mois de janvier 1896, le Conseil de l'Empire russe s'assembla pour étudier le problème des Détroits, préparer un corps expéditionnaire à Sébastopol de 30 000 hommes qui devait être porté à 100 000, si les Détroits étaient forcés, en vue d'une action à l'entrée de la Mer Noire.

En conseillant à son maître cette politique d'action, le prince Lobanoff cédait-il à une pression des milieux nationalistes de Moscou, entrevoyait-il même la reprise heureuse des traditions ambitieuses de la Russie, comme le prince de Galles et même les hommes d'Etat français le lui reprochèrent ? Un témoignage de lord Salisbury que recueillit le baron de Courcel à Londres le 23 janvier 1896, infirme ce soupçon. Le premier ministre anglais reconnaissait que le prince Lobanoff « était pacifique et désireux de ne faire surgir aucune complication en Orient », mais « qu'il se déterminait par la crainte des desseins menaçants de l'Angleterre. » S'il le croyait, il eût mieux fait de ne pas offrir alors l'établissement d'un contrôle collectif des puissances sur l'administration intérieure de l'Empire. L'offre inquiéta plus encore la Russie et la France. Elle les mit en défiance sur les arrière-pensées qu'on nourrissait à Londres. N'y préparait-on pas, comme en Egypte, par cette voie détournée d'un condominium de l'Europe, la tutelle de l'Angleterre sur le Sultan ?

Dans toutes les Chancelleries on commença à parler d'un Congrès européen. Le baron de Marshall à Berlin blâmait les tendances regrettables des Anglais « à intimider, à paralyser le Sultan, dont l'Empire était profondément désorganisé, ruiné et faisait craindre les pires éventualités qui obligeraient l'Allemagne à veiller aux aspirations de l'Autriche ». On parlait à Paris de la nécessité de reprendre en ce cas la question d'Egypte. A Vienne, le chancelier Goluchowski confiait à son allié de Roumanie, le ministre Carp, son inquiétude de graves complications en Europe. Le mi-

nistre de France à Constantinople, M. Cambon, signalait l'urgence d'une entente avec la Russie en vue de la crise grave qui se préparait en Orient : « Le moment, écrivait-il le 23 janvier 1896, semble venu pour la France et la Russie d'échanger sérieusement leurs vues, de mettre en balance leurs intérêts politiques, religieux, économiques, et d'envisager les différentes solutions en perspective afin d'être prêts , en cas de crise, à faire prévaloir leurs volontés. » Un tel langage dans la bouche d'un diplomate aussi avisé semblait marquer l'heure où la Turquie ne pourrait plus échapper à un partage.

Averti par sa diplomatie, soucieux de prévenir un événement qui, de l'Orient, pourrait propager l'incendie en Europe, le Gouvernement français opposa au mouvement qui l'entraînait vers ce conflit oriental une politique résolument pacifique. Malgré le prix qu'il attachait à l'alliance russe, il fit connaître à Pétrograd « que toute initiative de son alliée, *non prévue dans le pacte*, l'engageait dans la mesure seulement d'un accord préalablement arrêté, en ce cas, entre les deux gouvernements ». Après avoir rassuré l'Angleterre sur les desseins que la Russie pouvait former d'accord avec la France sur les Détroits, en retour, M. Hanotaux lui fit savoir qu'il était bien résolu à ne permettre aucune intervention, armée ou autre, dans les affaires intérieures de l'Empire turc, aucun empiètement sur les droits de souveraineté d'Abdul Hamid. Salisbury, à regret, dut s'incliner.

Pour prévenir une crise européenne, la France avait dû sacrifier, à la menace d'un partage de la Turquie, le salut des populations chrétiennes d'Arménie, désireuse mais incapable de l'assurer.

Ce fut aussitôt, en 1896, le jeu sanglant d'Abdul Hamid qui continua. Sous l'influence d'un nouveau groupement de révolutionnaires arméniens, le *Trochak*, et après l'incendie et les meurtres qui atteignaient les couvents et les religieux latins de la région de Marach, les chrétiens de Zeitoun s'étaient insurgés. Ils avaient obtenu de l'Europe

qu'elle les protégât. Anssitôt les massacres reprenaient à Van avec la complicité du Vali, et dans certaines localités toute la population mâle arménieune était supprimée (juin 1896). Puis, à la suite d'une attaque de révolutionnaires arméniens contre la Banque ottomane à Constantinople, la populace turque, encouragée par les troupes, se déchaînait et tuait dans les rues de Galata et de Péra, pillait les magasins européens pendant quatre jours (26 au 30 août). La police du Sultan, complice, se bornait à compter les coups et à relever les cadavres. « Le maître, disaient les bourreaux, permet de tuer les Arméniens », six ou sept mille victimes.

Pressé par l'opinion publique en Angleterre, lord Salisbury réclamait à nouveau une intervention énergique à Constantinople, et de cette ville, l'ambassadeur de France, Paul Cambon déclarait de nouveau cette intervention inévitable et d'une urgence extrême.

A ces appels, la France répondit, d'abord en proposant cette fois de constituer, à proximité des Dardanelles une flotte internationale, composée d'un nombre de vaisseaux proportionnel et limité de chaque puissance. On s'inquiétait à Paris du nombre de navires que l'Angleterre et l'Italie « agissant de concert » réunissaient dans la Méditerranée orientale, de l'influence anglaise sur les Arméniens et du risque menaçant que ferait courir à la France, à la Russie, à la paix européenne, l'entrée dans les Dardanelles d'une flotte anglo-italienne, destinée « à réprimer les troubles à Constantinople, ou ailleurs ».

La proposition française, destinée à prévenir les mesures du cabinet anglais, se heurta au dessein très arrêté du Tsar et de ses conseillers de ne laisser s'ouvrir à aucune force navale, même internationale, l'accès des Dardanelles. L'Etat-major russe en avait récemment fait inspecter les défenses, insuffisantes à empêcher une brusque opération d'escadres. Le Tsar déclarait donc, dans une note secrète à la France, que « la réunion d'escadres puissantes, à la porte méditerranéenne des Détroits, pouvait lui faire perdre les

garanties que la Russie tenait des traités et qu'en ce cas, bien que résolue à éviter toute aventure, il serait obligé de prendre les mesures nécessaires à sa sécurité, un gage matériel, les deux rives du Bosphore à l'autre porte des Détroits, à l'entrée de la Mer Noire ». (novembre 1896.)

Cette déclaration formelle fut aussitôt, comme l'année précédente, suivie de préparatifs militaires dans les forteresses de Sébastopol et d'Odessa. On tenait conseil à Pétrograd : Schiskine, le gérant intérimaire des Affaires étrangères et le ministre de la Guerre, Wanovski, voulaient faire approuver au Tsar qui avait réuni solennellement ses conseillers, le 5 décembre 1896, un projet présenté par Nélidoff, son ambassadeur à Constantinople, l'occupation du Bosphore supérieur. Contre les arguments développés devant Nicolas II par Nelidoff en faveur des chrétiens et de l'influence russe, le comte Witte fit valoir le risque d'une guerre ruineuse pour les finances dont il avait la charge. Pobedonoszew mit au service de son collègue l'autorité qu'il avait sur l'esprit religieux et pacifique du Tsar. L'éclat fut évité auquel d'ailleurs la France eût refusé de s'associer, son alliance ne l'obligeant pas « à cette politique d'aventures ». M. Hanotaux, au Parlement français, fit entendre un langage décidé qui, pour sauver la paix de l'Orient, condamnait à nouveau les Arméniens.

Abdul Hamid s'était fait télégraphier en entier le discours où M. Hanotaux indiquait son dessein de prévenir avant tout le conflit des grandes puissances et le partage de son Empire. Il ne se jugea plus obligé de fournir des excuses à l'Europe pour l'extermination de ses sujets. Il pouvait se contenter de promettre l'extension à tous les vilayets de l'Empire des réformes qu'il avait décrétées, sans les appliquer, aux vilayets d'Asie Mineure (1er octobre 1896). Le gouvernement russe, secrètement, l'approuvait de chercher à détourner l'attention des affaires d'Arménie qui se réglaient dans le sang, par la famine et la ruine d'une population aussi suspecte au Tsar qu'au Sultan. « J'en ai assez

de la question arménienne », disait depuis un an le tsar Nicolas II au chancelier Hohenlohe.

Peut-être eût-on été en droit de soupçonner l'Angleterre de desseins qui ne fussent pas uniquement réglés par la triste condition des chrétiens d'Asie Mineure. On ne peut pourtant nier la vérité du jugement que le chef du Foreign Office portait, dans son memorandum du 21 octobre 1896, sur la politique d'Abdul Hamid : « La longanimité des puissances ne parviendra pas à prolonger l'existence d'un Etat que ses propres vices font tomber en ruines. Elles sont unanimes à désirer le maintien du *statu quo* territorial de l'Empire ottoman, mais si leurs convictions sur ce point sont unanimes pour garantir l'Empire de toute secousse provenant d'une agression extérieure, elles ne le préserveront pas des effets d'un mauvais gouvernement et de la décadence intérieure. Les causes qui menacent sa solidité gagnent en profondeur, tandis que les forces qui le soutiennent, finances et armée, se dissipent. »

Le ministère français en convenait avec Salisbury. Mais il s'en tenait à cette conclusion différente « qu'il ne fallait pas toucher, même par humanité, à cet édifice lézardé ». M. Hanotaux disait au Parlement, le 3 novembre 1896 : « L'Empire turc est agité de bien d'autres secousses. Chaque fois qu'une des parties de l'Empire est ébranlée, le reste s'émeut. L'année dernière, en Macédoine, cette année en Crète. »

Depuis 1894, la question de l'indépendance des chrétiens en Macédoine contre l'oppression du régime turc avait en effet commencé de se poser, et d'une façon plus complexe encore que celle des Arméniens. Car, si l'on objectait, en Russie surtout, aux Arméniens qu'ils ne formaient nulle part « une majorité, un centre autour duquel ils pussent se constituer en nation », que ne pouvait-on dire de cette Macédoine de races, grecque et juive autour de Salonique et sur la côte, bulgare dans les plaines de la Strouma et du Vardar, serbe dans les hautes vallées de la Drina et de la Morava, albanaise dans

les montagnes de l'Ouest, invoquant presque toutes leurs souvenirs et leurs titres historiques depuis la Grèce d'Alexandre, jusqu'à l'Empire bulgare du tsar Samuel, et la Grande Serbie de l'empereur Douchan, ruinée à Kossovo par les Turcs?

Longtemps ces populations diverses avaient supporté en commun, avec une résignation égale, l'administration ou plutôt l'anarchie turque qui les ruinait. En 1890, les Bulgares, depuis la création de l'Exarchat, avaient développé en Macédoine leurs églises, leurs écoles, et formé des générations de jeunes hommes instruits. Ils s'enhardissaient alors à réclamer le pays qu'ils avaient cru obtenir, comme la Roumélie, au traité de San Stefano. La Turquie leur permit d'abord d'y établir quatre évêchés. Mais en 1893, la création à Sofia d'une organisation *macédo-andrinopolitaine*, avec un comité exécutif, éveillait les inquiétudes du Sultan, justifiées par une attaque sur Melnik que dirigeait Boris Sarafof. Contre ces rebelles Abdul Hamid eut recours aux Albanais, toujours prêts à piller, à razzier, à tuer les paysans slaves. Il mobilisait ses Bachi-bouzouks et ses régiments réguliers. La Macédoine, comme l'Arménie, désormais, fut mise en coupe réglée : des villages entiers disparurent. La population s'enfuit, demandant vengeance, en Serbie, en Bulgarie surtout. Incapable décidément de trouver d'autre remède aux excès de ses fonctionnaires, qui poussaient les peuples au désespoir, que l'abus de son propre despotisme, fiscal et sanglant, Abdul Hamid attisait l'incendie qui s'allumait dans toutes les provinces de l'Empire, à l'Est, à l'Ouest, au Sud.

En Crète, il provoquait une nouvelle révolte par la substitution d'un gouverneur turc (5 mars 1896), Turkan pacha au gouverneur chrétien que les puissances avaient exigé et installé en 1895. Dans l'île, à laquelle les Ottomans refusaient obstinément les libertés promises depuis cinquante ans, un comité révolutionnaire se forma, l'*Epitropie réformatrice*, encouragé par des comités d'Athènes et les intrigues du Consul anglais.

Aux premières tentatives d'insurrection dans l'île, les beys musulmans, dociles aux ordres d'Yldiz Kiosk, répondirent par des menaces de massacre général, dès le mois de février 1896. Un premier massacre eut lieu à La Canée, au mois de mai. Aussitôt le Sultan, prêtant main forte aux massacreurs, envoya en Crète des troupes et un nouveau gouverneur musulman, avec l'ordre secret de « ruiner les chrétiens et de laisser toute liberté aux excès des Turcs ». Si l'Europe émue, mais divisée, expédiait des navires de guerre, Abdul Hamid lui offrit, pour l'endormir, des promesses de réformes. Il préparait en secret l'extermination des chrétiens (juin 1896). Et peut-être l'Europe eût-elle laissé faire, malgré les réclamations de l'Angleterre, si la Grèce n'eût envoyé au secours des chrétiens menacés, volontaires, armes et munitions. Elle chargea ses consuls dans l'île, ses ambassadeurs à Constantinople, le 28 août 1896, de faire accepter au Sultan et à ses fonctionnaires, aux Musulmans et aux Crétois, son intervention dans la police de l'île. A mesure que cette intervention se produisit, du 4 janvier au 5 février 1897, les beys et l'autorité militaire, qui avaient sans doute des ordres d'Abdul Hamid, recommençèrent, toujours pour empêcher les réformes, leurs violences : incendie de La Canée, massacres de chrétiens à Rhetimno et à Candie. Les chrétiens, armés et pourvus de munitions, ripostèrent par des représailles sur les propriétés et les villages turcs. Mosquées, fermes, olivettes, tout était détruit et incendié dans la plaine centrale de l'île dévastée. A ces nouvelles, le Parlement d'Athènes s'indignait. Il obligeait le roi Georges à expédier deux vaisseaux de guerre dans les eaux crétoises. Si le commodore grec qui les commandait et le colonel Vassos, tous deux aides de camp du Roi, se fussent emparés de La Canée, d'où le gouverneur turc et ses officiers s'étaient enfuis, l'île aurait cessé, en quelques heures, d'appartenir au Sultan.

Abdul Hamid évita le sort que sa politique avait mérité. Le complot qui s'était formé à Athènes dans l'entourage

du Roi désireux d'installer dans l'île son second fils, Georges, avait paru encouragé par la Cour de Russie, alliée à la reine Olga. Mais le Tsar pouvait-il appuyer des complots, aider des révolutionnaires qu'il désavouait, quoique chrétiens — en Arménie? Au moment où le prince Georges se disposait à aborder en Crète, à la suite du colonel Vassos qui l'avait précédé avec ses régiments, il apprit que le Sultan avait remis « l'île en dépôt » aux puissances, et que, pour la pacifier, pour prévenir aussi le succès de la propagande hellénique, l'amiral français Pottier et son collègue anglais avaient débarqué leurs marins à La Canée le 11 février 1897. Bientôt les escadres d'Italie et d'Autriche vinrent débarquer les leurs. Le doyen des amiraux, l'amiral italien Canevaro, prenait le commandement des troupes d'Europe, chargées de la police de l'île, dans les villes surtout. Le 2 mars, les puissances déclarèrent que la « Crète ne pourrait être annexée à la Grèce dans les circonstances présentes, mais serait dotée d'un régime autonome ». Elles avaient épargné à Abdul Hamid le démembrement de son Empire. « Pas d'action séparée ni de partage », répétait M. Hanotaux à l'Ambassadeur russe, M. de Mohrenheim.

Le Sultan, comme toujours, escomptait et exploitait les défiances mutuelles des puissances, pour maintenir dans l'île ses préfets et ses troupes dont la présence permettait toujours aux Musulmans l'espoir d'une revanche sur les chrétiens. Faut-il s'étonner que ceux-ci demeurassent armés dans l'intérieur de l'île, décidés, avec le concours des troupes grecques restées en Crète, à chasser les Musulmans, à s'annexer, malgré l'Europe, à la Grèce. Ainsi les amiraux de l'Europe durent, au début, employer le canon pour se protéger eux, leurs troupes et même les sujets d'Abdul Hamid dans les villes de la côte? Ils essayèrent même d'un blocus rigoureux pour réduire les rebelles par la famine et obliger le colonel Vassos et les Grecs à les abandonner. Ce ne fut pas alors un très beau rôle que l'Europe assignait à ses officiers de marine, celui de gen-

darmes au service de la Porte, qui ne se hâtait pas de réaliser l'œuvre de justice et de liberté promise à une population malheureuse.

Le 23 février 1897, dans un discours au Parlement français, ému comme ceux de Londres et de Rome et assez humilié de ce rôle imposé par la politique aux sentiments des nations, M. Hanotaux invoquait « la nécessité de maintenir le concert de l'Europe pour empêcher l'Empire turc d'être brisé au milieu d'une guerre européenne dont personne ne peut prévoir les conséquences ».

Ce jour-là, il apprit à la France qu'au début des massacres arméniens, une puissance « avait voulu forcer les Dardanelles, et eût pu réussir à saisir à la fin de novembre 1895 dans son palais d'Yldiz Kiosk le Souverain responsable de tant de calamités. » Ábdul Hamid avait été protégé par les jalousies des puissances rivales et leurs craintes d'un bouleversement de l'Orient. Auprès de la démocratie française, mécontente de servir contre le droit des peuples la tyrannie sanglante du Sultan et de ses agents, M. Hanotaux évoquait d'autre part le prix qu'elle attachait depuis des années « laborieuse et d'esprit mesuré, au maintien de la paix. » D'accord avec l'Autriche et le comte Goluchowski particulièrement attentif à la Macédoine, il dénonçait l'émancipation de la Crète comme un exemple contagieux pour tous les peuples des Balkans. Il s'efforçait enfin de rassurer les consciences justement inquiètes des peuples civilisés par l'espoir d'une protection que le concert européen promettait toujours de procurer aux chrétiens de l'Empire turc, livrés en attendant aux pires excès du régime hamidien.

En somme les Arméniens avaient été sacrifiés, les Crétois l'étaient à leur tour, parce que suivant le langage identique tenu par M. Balfour aux Communes « il était impossible de maintenir le concert européen pour certains pays de l'Empire et non pour tous ».

Nul enfin ne pouvait savoir ce qui se préparait en

Macédoine. Tous les hommes d'Etat de l'Europe y prévoyaient des conflits plus graves encore non seulement entre les Turcs et les chrétiens, mais entre les différentes nations chrétiennes.

Les Bulgares, ambitieux, venaient de se réconcilier, après la chute de Stambouloff, avec la Russie. Pour acquérir la vallée du Vardar, ils avaient volontiers accepté la condition que le tsar Nicolas avait mise à son pardon, la conversion de l'héritier de la couronne, le prince Boris, à l'orthodoxie (septembre 1895). Malgré sa répugnance, malgré les reproches du Saint-Siège et de l'Autriche, Ferdinand avait dû se soumettre aux volontés de ses sujets. Il y gagna d'être reconnu cette fois par toute l'Europe. Il pouvait y gagner mieux encore, s'il faisait triompher en Macédoine les revendications de son peuple comme Alexandre de Battenberg en Roumélie.

Contre ces ambitions de la Bulgarie, au mois de janvier 1896, en Macédoine, les Serbes, les Hellènes, les Turcs semblèrent prendre leurs mesures. Le Sultan faisait sonder le roi de Serbie, Alexandre sur un projet d'action militaire commune. Les comités grecs de l'Hétairie avertissaient leurs adhérents, dans l'armée surtout, de se préparer à un soulèvement général qui débuterait en Macédoine, et s'étendrait jusqu'en Crète. Alors l'Autriche sollicita discrètement la Russie de s'entendre avec elle pour exercer une pression sur le prince Ferdinand à Sofia. Les deux Chancelleries envisagèrent l'éventualité d'une conférence macédonienne. Le conflit, qui devenait menaçant, parut ainsi s'atténuer dans une entente qui, au mois d'août 1896, rapprocha le comte Goluchowski et le prince Lobanoff, les ministres des deux Empires les plus intéressés à la paix du Levant, décidés à « ne tolérer dans l'Empire ottoman ni intervention étrangère, ni rébellion intérieure ».

Dans cette entente qui s'ébauchait, on a vu de la part du tsar Nicolas l'intention seulement de s'assurer la tranquillité dans le proche Orient afin de préparer ses desseins

en Extrême-Orient. Il faut aussi lui tenir compte de son désir, conforme à la politique de Goluchowski, d'éviter à l'Europe les conséquences de l'anarchie de l'Empire turc. Ce qu'on peut le plus reprocher à cette politique, ce fut son impuissance à atteindre le mal dans sa racine, à défendre les populations chrétiennes contre les excès de l'administration turque et la tyrannie d'Abdul Hamid. Au lendemain de son entretien avec le premier ministre autrichien, le prince Lobanoff mourut subitement (31 août 1896), en recevant la nouvelle des massacres de Constantinople, des conflits sanglants de Crète qui exigeaient l'intervention de l'Europe et justifiaient les révoltes des chrétiens.

N'était-il point fatal qu'au début de 1897, la question de Macédoine vînt à se poser comme celle de Crète? Serbes et Bulgares demandaient au Sultan des concessions pour leurs frères du Vardar, tandis que le roi de Grèce se voyait forcé par l'opinion hellène de transporter des troupes en Thessalie (février 1897). Bientôt des conflits de frontières se produisirent entre les volontaires grecs et deux armées turques mobilisées au mois de mars, du golfe d'Arta au golfe de Salonique. En avril, l'une de ces armées réorganisée et guidée par un officier allemand occupait Larissa et rejetait l'armée du Diadoque Constantin en désordre sur Pharsale.

La défaite des Grecs conservait à Abdul Hamid la Macédoine, tandis que l'Europe veillait à ce qu'il ne perdît pas définitivement la Crète. Depuis le début de l'année, on s'était attendu, on s'attendait encore à l'écroulement de l'empire turc. On le redoutait à Londres, à Paris, surtout à Vienne. Le comte Goluchowski était allé à Berlin en janvier solliciter de Guillaume II, en prévision d'une action des Russes au Bosphore, une action commune contre la Russie qui lui avait été catégoriquement refusée. Au lendemain de ce voyage, l'accord austro-russe, ébauché par le prince Lobanoff, allait être repris par son successeur, le comte Mouravieff. Par son ordre,

l'envoyé du Tsar à Vienne, le comte Kapnist, porta au comte Goluchowski l'assurance que ni son maître, ni les conseillers de Nicolas II ne songeaient à profiter des troubles de l'Empire turc pour se saisir de Constantinople ou des Détroits, « dont le Sultan était le meilleur gardien ». En visite à Paris et à Berlin, au début de son ministère, le comte Mouravieff affirma hautement le dessein de son maître de maintenir intact l'empire turc.

En août 1897, le comte Goluchowski se rencontrait à Pétrograd avec le comte Mouravieff. Il avait décidé son maître François-Joseph à rendre au Tsar la visite qu'il avait reçue de lui l'année précédente. Il voulait arrêter avec Nicolas II « une ligne de conduite commune dans les affaires d'Orient » (30 avril 1897). Les deux souverains et leurs ministres, dans la conférence qu'ils tinrent au Palais d'Hiver, s'entendirent pour renoncer à toute concurrence entre eux sur le terrain brûlant de la presqu'île des Balkans, « pour trouver ensemble, par une coopération efficace, des garanties solides à la solution pacifique du problème oriental ». Après leur départ, le 8 mai 1897, le prince Lichtenstein, ambassadeur d'Autriche à Pétrograd, échangea avec le comte Mouravieff un engagement secret et réciproque « d'écarter, au cas où le *statu quo* ne pourrait être maintenu dans les Balkans, tout esprit de conquête dans cette presqu'île et de se concerter contre toute puissance qui manifesterait des visées sur ce territoire ».

Les termes de cet accord permettent de connaître le secret des entretiens qui le préparèrent. Ils révèlent l'inquiétude des hommes d'Etat russes que les souffrances et les révoltes des chrétiens, la ruine de la Turquie ne favorisassent les ambitions anglaises. « Avant tout, disait le comte Mouravieff, la fermeture des Détroits du Bosphore et des Dardanelles, consacrée par le traité de Paris et la convention de Londres. C'est un principe de légitime sécurité. C'est une question qui a un caractère éminemment européen, dont la Russie n'entend pas faire un objet

d'accord séparé avec l'Autriche, qu'elle ne désire pas voir modifier en sa faveur, mais dont elle ne veut pas laisser la solution à des ambitions capables de lui faire tort ».

Dans les troubles des Balkans que le Tsar s'efforçait de limiter, dans le partage de l'Empire turc, ce qu'il redoutait surtout, c'étaient les intrigues et les visées de l'Angleterre. N'était-ce point de Londres, où se préparait depuis la fin de 1895 l'expédition du Soudan avec des troupes amenées de l'Inde à Souakim, que semblait s'accentuer, sous l'influence des comités arméniens et hellènes, le démembrement de la Turquie. A Pétrograd on soupçonnait le cabinet britannique de chercher à accaparer les routes de la Mer Noire, par les Détroits, comme celle de la Mer Rouge par le Canal de Suez qu'il tâchait de s'approprier en dépit de la Convention de 1888. On était ému des concessions que le Sultan faisait aux Anglais en Egypte. De là les précautions que le comte Mouravieff jugeait essentielles aux intérêts de la Russie, dans le cas ou la paix et l'Empire ottoman ne pourraient plus, par la faute des Anglais et peut-être à leur profit, être maintenus. Il ne réclamait pas pour la Russie les Détroits, à la condition qu'ils demeurassent fermés à toute intervention étrangère dans la Mer Noire.

Le comte Goluchowski, en échange, formulait les avantages que l'Autriche se réservait dans l'éventualité d'une catastrophe : l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et du Sandjak de Novi-Bazar, quand il lui paraîtrait utile de transformer en conquête définitive, en annexion, l'occupation provisoire de ces provinces. Le cabinet russe avait, il est vrai, demandé à réfléchir encore sur cette question délicate qui mettait en cause les stipulations du traité de Berlin. Il avait fait des réserves aussi sur la constitution d'une province d'Albanie autonome, de Janina au lac de Scutari, que l'Autriche-Hongrie déclarait absolument nécessaire. Mais tout cela n'était, assurait le comte Mouravieff, que « nuances d'interprétation » très conciliables avec l'intention des deux Souverains, décidés à poursuivre

en Orient une politique de parfaite harmonie, à l'y développer sans froissement ni méfiance, « à laisser en partage aux petits Etats existants le principal de l'héritage ottoman ».

Ce fut certainement cette coopération pacifique des souverains russe et autrichien qui limita l'incendie allumé en 1897 sur tous les points de l'Empire turc par la politique d'Abdul Hamid et la résistance de ses victimes. Guillaume II fut peut-être en secret mécontent de ce rapprochement entre les cours de Russie et d'Autriche, qui rendait l'Allemagne moins nécessaire à la monarchie du Danube. Il se refusait à le croire durable. Il en affecta pourtant une grande joie « dans l'intérêt de la paix » qui ne se pouvait nier. Les hommes d'Etat italiens, di Rudini et Visconti-Venosta, que Goluchowski vint visiter à Monza en novembre 1897, durent se résigner dans l'intérêt de la paix à l'abandon de leurs prétentions sur l'Albanie.

De son initiative pacifique, d'ailleurs, l'Autriche recueillit le profit. Tous l'écoutaient dans les Balkans : la Serbie demeurait docile aux ordres de Vienne, malgré l'influence de la reine Nathalie qui s'efforçait de rapprocher son fils Alexandre de la Russie. Les Habsbourg allaient, en décembre 1897, réinstaller à la tête de l'armée serbe le roi Milan, mais pour lui imposer la paix. Le Roi de Roumanie abandonnait et interdisait la propagande valaque en Macédoine, à la demande du cabinet viennois qui l'en récompensait en assurant aux chemins de fer et aux ports roumains le transit du commerce germanique. La même consigne d'ailleurs était donnée de Pétrograd aux princes de Monténégro et de Bulgarie qui, ayant l'un et l'autre besoin des subsides financiers de leur tuteur moscovite, se montraient déférents.

Si l'intérêt de ménager leurs protecteurs et leurs banquiers n'avait pas conseillé aux souverains des Balkans le calme au milieu de cet orage, la prudence leur eût d'ailleurs prescrit au moins l'hésitation. La Grèce vaincue en quelques semaines par les armées turques était à la merci

du Sultan. Le Tsar la protégea dans sa détresse contre les exigences des vainqueurs; il fut d'autant mieux écouté qu'il avait épargné à Abdul Hamid une révolte générale de ses sujets. Sur son initiative, l'Europe offrit sa médiation aux Grecs pour la conclusion d'un armistice et de préliminaires qu'elle se chargeait de faire accepter à Abdul Hamid. Elle mit à cette intervention deux conditions, le rappel des troupes grecques de Crète et l'engagement que prirent le roi Georges et ses ministres de ne plus réclamer ni la liberté, ni l'annexion de l'île au royaume. Elle ne pouvait désarmer le Sultan victorieux autrement. Encore celui-ci ne se décida-t-il à suspendre les hostilités, le 18 mai 1897, que sur le désir formel exprimé dans un télégramme que lui adressa le 17 mai le Tsar. La Grèce devait autant de gratitude à Nicolas II pour l'avoir tirée de cette aventure que les autres princes pour les avoir détournés d'en courir de semblables.

L'intervention du Tsar permit aussi à l'Europe de dicter définitivement aux belligérants les conditions de la paix. Elle refusa au Sultan la Thessalie qu'il réclamait avec une indemnité de dix millions; elle obligea les Grecs à subir une rectification de frontières dans la vallée du Pénée supérieur, une indemnité de quatre millions de livres, et surtout un contrôle international sur leurs revenus pour le paiement de cette indemnité et de toutes leurs dettes antérieures (4 décembre 1897). La restitution de la Thessalie devait se faire dans les six mois suivants, à proportion des versements qu'effectuerait la Grèce aidée par un consortium de banquiers anglais, russes et français, sous la garantie de la commission de contrôle des finances helléniques.

Au début de l'année 1898, la Russie donna encore aux Grecs une autre preuve de sa bienveillance en proposant aux puissances le prince Georges comme gouverneur de Crète, pour qu'il réalisât le régime d'autonomie prévu par le règlement international du 4 décembre 1897. La France, l'Angleterre et l'Italie appuyèrent la proposition russe. La résistance du Sultan encouragé par l'Empereur d'Alle-

magne qui voulait lui plaire, et par le comte Goluchowski qui, dans sa crainte de provoquer le sentiment ottoman, rappela de l'île le contingent autrichien (mars 1898), fit ajourner ce choix qui eût été pour la famille de Grèce une compensation à ses défaites.

Le gouvernement de l'île et l'application d'un régime chaque jour plus nécessaire à sa pacification furent alors laissés aux amiraux, aidés d'un comité nommé par l'assemblée crétoise, et de quatre conseillers étrangers, autorisés à prélever par un emprunt de six millions les sommes les plus urgentes pour la levée d'un corps de gendarmerie et la police. Les Crétois, las d'attendre un régime définitif, exigèrent d'abord le rappel des troupes turques. Ils se laissèrent pourtant convaincre par l'amiral Pottier et acceptèrent, à défaut de l'union avec la Grèce dont ils gardaient toujours l'espoir, les offres de l'Europe (29 juillet 1898).

Parmi les commissaires que l'Assemblée crétoise désigna pour administrer les cinq provinces, le crétois Venizelos était installé à La Canée. Le même jour, les soldats turcs à Candie, poussés par leurs officiers, tentaient un coup de main pour ressaisir la ville, et donner le signal d'un nouveau massacre des chrétiens. Les puissances, auxquelles l'Allemagne et l'Autriche refusaient encore leur concours, sommèrent le 5 octobre 1898 Abdul Hamid, qui dut s'incliner, de procéder au rappel immédiat de ses troupes. Elles avaient en même temps expédié aux amiraux des renforts. Elles se mettaient enfin, au mois de novembre, d'accord pour imposer au Sultan le choix du prince Georges comme Haut Commissaire en Crète avec un pouvoir de trois ans. A défaut de l'union de l'île à la Grèce, la France et la Russie s'entendaient pour laisser espérer à ce prince de Grèce « des combinaisons obligeantes ». Tout cela, évidemment, n'était que demi-mesures et que provisoire. La Crète méritait et attendait d'être réunie à la Grèce.

L'Europe retardait de même le démembrement de l'Em-

pire d'Abdul Hamid, sans ignorer sa décrépitude et les vices de son souverain. Elle se reconnaissait aussi des devoirs envers les peuples chrétiens des Balkans, s'émouvait des cruautés dont ils étaient victimes en Arménie, en Crète, en Macédoine; mais elle limitait toujours sa pitié ou ses sympathies à des réformes qui n'étaient pas réalisées, à la crainte de compromettre la paix qu'elle croyait tenir du traité de Berlin. En somme, c'était toujours la même impuissance des Etats européens à s'entendre pour interdire ou pour satisfaire les revendications légitimes des peuples qui souffraient de l'anarchie turque et du despotisme hamidien. Le seul résultat de cette politique négative était, sous les apparences trompeuses d'une paix précaire, d'entretenir les vices qui menaient l'Empire ottoman vers la ruine et d'en favoriser les progrès.

Désormais, après l'Arménie bâillonnée, la Crète à demi-satisfaite, l'Egypte perdue, ce fut pour l'Empire turc en Macédoine que la crise inévitable allait se produire. Les Bulgares de ce pays, poussés à la résistance soit par les bandes albanaises qui dévastaient leurs villages et leurs champs, les torturaient eux et leurs femmes, soit par leurs frères réfugiés à Sofia, s'organisèrent militairement en 1898 en comités secrets. A chaque printemps, il essayaient leurs forces sans écouter les conseils de patience que prétendait leur donner le gouvernement de Sofia. De nouveau, pour circonscrire l'incendie qui se préparait, les deux puissances les plus intéressées aux affaires balkaniques, l'Autriche et la Russie resserrèrent l'accord de désintéressement mutuel qu'elles avaient, en 1897, décidé d'opposer en commun « à toute intervention étrangère ou à toute rébellion intérieure en Macédoine ».

Le comte Goluchowski, le principal inspirateur de cet accord, se rencontrait à Monza, en novembre 1897, avec le ministre Visconti-Venosta et l'associait à la politique de désintéressement dans les Balkans qu'il n'avait pas eu de peine à faire accepter à Pétrograd. L'Autriche et l'Italie s'entendirent alors formellement « au cas où l'état de

choses actuel qu'elles voulaient d'abord y maintenir ne pourrait être conservé » pour constituer, en conciliant leurs intérêts réciproques, un Etat albanais autonome sur la rive orientale de l'Adriatique. L'entente se trouva définitivement fixée au mois de février 1901 par une lettre autographe de l'empereur François-Joseph à son envoyé à Rome, le baron Pasetti. Et quelque temps après, le nouveau roi d'Italie, Victor-Emmanuel III, rendant visite au tsar Nicolas (juillet 1902), après l'archiduc Ferdinand, héritier présomptif de l'Empire des Habsbourg, donnait son adhésion à la politique d'entente qui rapprochait pour la paix des Balkans, l'Autriche, la Russie, l'Italie et la France.

La veille, le 28 juin 1902, Victor-Emmanuel avait sans doute renouvelé la Triple Alliance, mais en refusant cette fois de s'engager par une convention militaire qui, depuis quinze ans, donnait à cette alliance une portée vraiment offensive. Quelques jours après, le 29 décembre 1902, le comte Lamsdorff arrêta à Vienne avec Goluchowski un programme de réformes en Macédoine qui fut présenté au Sultan en janvier 1903.

C'était certes un gage de paix pour l'Orient et pour l'Europe que cet abandon volontaire des rivalités des grandes puissances allemande, slave et latine dans les Balkans, cette promesse secrète d'en réserver la possession aux Etats balkaniques. Ce n'était plus la méthode qui avait prévalu au Congrès de Berlin par la volonté du prince de Bismarck, plus forte alors que les intérêts de la Russie, des nations slaves ou chrétiennes, privées de leurs droits à l'héritage de la Turquie démembrée. A mesure que s'accentuait la décadence des Turcs, et que la Russie, appuyée sur l'alliance française, reprenait la liberté de ses desseins, la nécessité s'imposait aux puissances allemandes de régler le sort des Balkans avec elle, non contre elle, sur la base d'un désintéressement réciproque, favorable aux droits des Etats balkaniques.

L'avenir de ce règlement demeurait cependant subor-

donné aux conditions générales de la politique européenne, et à la situation de l'empire ottoman. L'Italie, ayant repris dans la Triple Alliance sa liberté, l'Autriche-Hongrie avait jugé utile en secret de s'attacher plus que jamais la Roumanie par une convention militaire de septembre 1900, dont la pointe était aussi bien dirigée contre la Russie que contre les Bulgares. Lorsque cette convention eut été connue à Sofia et à Pétrograd, le tsar Nicolas II autorisa ses ministres, le comte Lamsdorff et le général Kouropatkine à négocier aussi en grand secret avec le prince Ferdinand et son ministre Danef une contre-entente défensive (juin 1902) qui, en cas de péril, devait unir les armées de Bulgarie et de Russie. Ces ententes secrètes s'accordaient assez peu avec la politique de rapprochement qui semblait depuis 1897 prévaloir dans les conseils du Tsar et de François-Joseph. Elles laissaient cette politique à la merci d'un incident sur le Danube entre Roumains et Bulgares, qui pouvait favoriser l'anarchie macédonienne.

A la fin de 1902, la Macédoine était en feu. *L'organisation intérieure*, fondée à Sofia par Deltcheff en 1895, avait donné le signal aux professeurs, paysans, prêtres bulgares dont les bandes révolutionnaires livrèrent de véritables batailles dans le pays d'Uskub, de Monastir et dans la haute vallée de la Strouma (juillet 1902). Le Sultan lâcha contre eux des hordes de Bachi-bouzouks et appela d'Asie des régiments d'élite. En même temps, il envoyait pour rétablir l'ordre un inspecteur général des provinces de Roumélie, Hilmi pacha, homme intègre et actif. Il le chargeait des trois vilayets, mais sans lui donner aucun droit sur les fonctionnaires (novembre 1902). Il ne voulait qu'en apparence satisfaire l'Autriche et la Russie qui s'inquiétaient et exigeaient de lui des garanties d'ordre et de bonne administration.

Dans le même dessein, Abdul Hamid feignit, le 7 avril 1903, d'offrir une amnistie à ses sujets, et de vouloir organiser sur une base financière sérieuse une gendarmerie qui répondît de l'ordre. Mais aussitôt, comme en

Crète ou en Arménie, à la nouvelle des firmans réformateurs, les musulmans, ici les Albanais, se révoltant, par ordre secret d'Yldiz Kiosk, assiégèrent Mitrovitza, assassinèrent le Consul de Russie. Cette insurrection musulmane allait fournir au Sultan le prétexte nécessaire pour envoyer en Macédoine une véritable armée dont les excès déterminèrent un soulèvement général des chrétiens. Et pendant tout l'été de 1903, la Roumélie et la Macédoine, de la Mer Noire à Salonique et de Constantinople jusqu'à l'Albanie furent des champs de bataille où 30 000 insurgés luttèrent souvent avec succès contre les 200 000 hommes mobilisés par Abdul Hamid : villages pillés, meurtres, viols, proscriptions et tortures. L'Europe s'émut de nouveau, l'Angleterre et la France réclamèrent au mois d'août une intervention diplomatique et navale, tandis que le gouvernement de Sofia avait fort à faire pour empêcher les Bulgares de se porter au secours de leurs frères de Macédoine.

Un instant on put croire que la Russie, dont le Consul était massacré à Monastir (août 1903), allait se séparer de l'Autriche obstinée à ne pas vouloir d'intervention européenne en Macédoine. Mais le 11 septembre 1903, le comte Lamsdorff, par ordre du Tsar, se concertait à Vienne avec le Chancelier autrichien pour reprendre le programme qui devait obliger le Sultan à des réformes, et permettre aux deux puissances de prévenir toute intervention dans son Empire. A la fin de septembre, Nicolas II rejoignit son ministre à Schönbrunn d'où François-Joseph l'emmena à Mürzteg en Styrie. Tandis que les Souverains chassaient, les ministres réglèrent, le 2 octobre, sans attendre les avis de l'Europe, ni surtout les propositions de lord Lansdowne, le régime qu'ils jugeaient favorable à la paix des Balkans, aux droits du Sultan, à la protection des chrétiens. De ce programme de Mürzteg, que la Porte dut accepter, le principal article était la nomination d'agents civils austro-hongrois et russes attachés à l'inspecteur Hilmi pacha, chargés de surveiller l'exécution des réformes et la pacification des habitants. Une seconde

clause prévoyait l'installation d'un général étranger pour réorganiser la gendarmerie avec l'aide d'officiers européens. D'autres articles invitaient le Sultan à préparer en Macédoine des autonomies locales par l'admission des chrétiens aux fonctions administratives et judiciaires, et enfin à nommer des commissions mixtes qui, d'accord avec les consuls d'Autriche et de Russie, travailleraient à liquider équitablement un passé lourd de crimes et de violences réciproques.

Si ces articles de pacification eussent été immédiatement appliqués, l'ordre aurait pu se rétablir encore en Macédoine. Lasses d'être victimes à la fois des bandes révolutionnaires, des réguliers et irréguliers turcs, ces populations chrétiennes étaient prêtes à accepter le bienfait d'une autonomie locale que leur laissaient espérer leurs protecteurs d'Autriche ou de Russie. Mais, comme toujours, Abdul Hamid travaillait à éluder ses promesses. Tous les moyens lui furent bons pour entraver le contrôle des agents austro-russes, pour retarder la nomination d'un général de gendarmerie italien, Degiorgis, qui ne put s'installer en Macédoine qu'en avril 1904, et la venue des officiers mis par l'Europe à sa disposition. Un instant on put craindre qu'il ne cherchât un conflit armé avec la Bulgarie : des bruits coururent d'une mobilisation autrichienne provoquée par ces menaces.

Le mobile secret de cette résistance d'Abdul Hamid, c'était toujours son espoir de diviser les puissances, l'art où il excellait de les intéresser par des avantages particuliers qu'il leur distribuait. La France, appuyée par son ambassadeur M. Constans, obtenait des concessions de travaux publics, quais, phares, mines. L'Angleterre en espérait d'autres. L'Allemagne surtout, dont l'Empereur s'appliquait à cultiver l'amitié des Turcs, se réservait en Asie Mineure un fief et des marchés. De 1898 à 1902, les compagnies germaniques, appuyées par la *Deutsche Bank* exploitaient l'Anatolie depuis Haïdar pacha sur le Bosphore jusqu'à Angora, Koniah et Eregli. Dans un nouveau

voyage qu'il avait fait en Orient, à Jérusalem et à Damas, d'où il avait envoyé « son salut aux trois cent millions de musulmans du monde », Guillaume II, flattant l'Islam, s'était fait adjuger la grande ligne intérieure destinée à relier Constantinople à Bagdad par Adana et Mossoul. Pour réaliser l'entreprise, il avait dès 1901, sollicité le concours pécuniaire de la France dont la jalousie des Russes l'avait privé, puis celui de l'Angleterre, peu soucieuse de livrer la Mésopotamie à l'Allemagne. Malgré la difficulté que l'Empereur rencontrait à constituer avec les seules ressources de son peuple ce Transcontinental d'Hambourg au golfe Persique, il ne négligeait aucun moyen d'utiliser l'Islam et la politique personnelle d'Abdul Hamid aux progrès de la puissance allemande en Orient. Et il n'y avait pas de moyen plus efficace à Yldiz Kiosk que d'encourager et d'aider secrètement le Sultan, cruel et fourbe, à se dérober à ses engagements envers l'Europe, à ses devoirs envers ses sujets chrétiens.

Peu à peu cependant les instances de l'Angleterre, appuyées par la France qu'Edouard VII rapprochait alors de la politique britannique (avril 1904) et par l'Italie qui se dégageait de l'influence allemande, parvinrent à transformer l'accord austro-russe de Mürzteg en un système international de réformes et de contrôle pour la Macédoine. Cela débuta par l'action collective qui fixa le rôle de la gendarmerie européenne. Puis en 1905, le 18 décembre, sous la pression d'une démonstration navale internationale à Mitylène, à laquelle l'Allemagne d'ailleurs s'était refusée, le Sultan dut accepter qu'une commission européenne, siégeant à Salonique, établît un budget régulier et spécial pour les trois vilayets de Macédoine, vérifiât par un personnel docile à ses instructions les recettes et dépenses de la province de concert avec la Banque ottomane soumise à son contrôle, proposât et fît appliquer les réformes nécessaires.

Ce ne fut pas sans regret que l'Autriche et son Chancelier se résignèrent à cette intervention collective de

l'Europe que le roi d'Angleterre avait su, passant à Vienne au mois d'août, faire accepter à François-Joseph. La volonté du moins presque unanime de l'Europe de rétablir elle-même en Macédoine l'ordre financier et la police finissait par s'imposer au Sultan. Il avait fallu près de dix ans pour réaliser cet accord des puissances dont Abdul Hamid avait entretenu, là comme en Arménie et en Crète, les rivalités pour les exploiter.

Le point de départ de cette entente, on doit le reconnaître, avait été la décision réciproque de l'Autriche et du Tsar de renoncer à toute compétition dans les Balkans. Cette décision avait été confirmée en 1903 à Mürzteg et l'année suivante encore par une déclaration échangée, le 15 octobre 1904, entre le baron d'Ærenthal et le comte Lamsdorff à Pétrograd. Mais cet engagement mutuel des deux puissances « les plus directement intéressées aux affaires Balkaniques », conservait les apparences et même peut-être la réalité d'une entente séparée, exclusive des intérêts et de la part d'influence légitime que d'autres puissances pouvaient avoir dans ces affaires. L'Europe avait le droit de s'étonner, de s'inquiéter même de cette chasse si jalousement gardée à deux, de Vienne comme de Pétrograd. Il lui était facile et permis de croire qu'en s'engageant avec le Tsar seul dans l'œuvre des réformes macédoniennes, l'Autriche-Hongrie gardait l'arrière-pensée de se conserver une influence assez forte pour tenir libre la route de Salonique. Lorsqu'elle consentit à l'internationalisation de cette œuvre, de façon à l'imposer au Sultan, une ère d'apaisement devint possible pour ces malheureuses provinces que les révoltes et les répressions dévastaient périodiquement. « C'est une grande date dans l'histoire que cette année 1905, écrivait un publiciste, où les puissances ont proclamé que le droit était du côté des Macédoniens. »

Le bienfait cependant ne fut pas immédiat. Les rédacteurs du programme de Mürzteg avaient inscrit un article 3 dont la conséquence fut une guerre féroce entre

les chrétiens de Macédoine, des Grecs surtout contre les Bulgares. Cet article invitait le gouvernement turc à modifier, après la pacification, la délimitation des districts administratifs turcs, afin de former un groupement plus régulier des différentes races. Il suggéra aux Grecs, Roumains, Bulgares et Serbes, le funeste dessein de conquérir les uns sur les autres le plus de districts qu'ils fussent en droit de revendiquer, l'échéance venue, pour eux seuls. Meurtriers et incendiaires se mirent en campagne non plus contre l'oppresseur turc, mais contre le concurrent chrétien. Tout ce que la Macédoine avait connu depuis vingt ans d'atrocités fut dépassé. La Turquie voyait avec complaisance ces échanges de tueries entre les chrétiens. La gendarmerie internationale se déclara impuissante (décembre 1904) et réclama des renforts qu'on ne se pressait pas de lui fournir. Abdul Hamid imagina même, au début de 1905, de prescrire un recensement des races en Macédoine qui devait faciliter « la répartition du pays en sphères nationales », en réalité pour exaspérer leurs querelles. Ce fut l'Angleterre qui, par une démarche toute contraire, mit un terme à cette anarchie sanglante. Son ministre à Vienne, sir Charles Hardinge, obtint en 1907 de l'Autriche que l'article 3, cause de tout le mal, fût rapporté. Et notification fut faite aussitôt aux chrétiens de Macédoine qu'aucun compte des districts conquis par ces violences ne serait tenu en cas de changement éventuel dans les cercles administratifs du pays.

En même temps qu'il appliquait ce remède aux querelles de races funestes à la Macédoine, le gouvernement d'Edouard VII continuait à solliciter l'Europe de l'aider à y faire prévaloir sa politique de réformes. « L'honneur de l'Angleterre est engagé dans cette question », disait au Parlement le 1er août 1907, le chef du ministère libéral, sir Edward Grey. L'intérêt de l'Europe, de la justice et de la paix n'en dépendait pas moins. Pour subvenir aux frais de la gendarmerie qu'il n'acquittait toujours pas, Abdul Hamid avait été autorisé par les puissances à établir sur

ses douanes une surtaxe importante, fournie par le commerce européen. Pouvait-il se refuser à la réforme des tribunaux macédoniens qu'on lui réclama de Londres et de Vienne ? (août 1907). Il essaya encore de l'éluder, en distribuant aux clients des différentes ambassades des concessions avantageuses, en prévenant par une prétendue réforme de la justice l'intervention de l'Europe qui n'en fut pas dupe. Il put ainsi gagner encore plus de six mois, jusqu'au moment où, pressé par l'opinion publique, le cabinet anglais vint à demander la nomination pour une longue période d'un gouverneur, chrétien ou turc, agréé de l'Europe, le retrait des troupes turques remplacées de plus en plus par une police internationale, l'autonomie en somme de la Macédoine sous le contrôle des Puissances (3 mars 1908). Grâce aux puissances allemandes, qui alors aidèrent Abdul Hamid à esquiver cette sommation, en appuyant au mois d'avril un contre-projet russe, la Turquie réussit encore à maintenir son autorité en Macédoine. Cependant elle n'y réussit qu'en promettant une réforme judiciaire dont le contrôle devait être confié à la commission financière de Salonique (juillet 1908).

En dépit de sa diplomatie informée et vigilante, de sa politique corruptrice et sanguinaire, Abdul Hamid, s'il avait fait et maintenu sa fortune, avait peu à peu conduit l'Empire des Osmanlis à la ruine. Les musulmans souffraient autant que les chrétiens de ce régime anarchique et cruel, « de mangeries, de pilleries, de meurtres ». Mais, alors que ceux-ci attendaient de la décadence ottomane, de leurs revendications appuyées du dehors leur libération, les fonctionnaires, la nation et l'armée turques se sentaient irrémédiablement atteints dans leur foi et leur patriotisme par la politique d'Yldiz Kiosk. La seule perspective qu'elle leur offrait était ou un démembrement de l'Empire, ou un protectorat humiliant de l'Europe chrétienne.

A l'abri, dans l'exil, de la police hamidienne, un parti de la Jeune Turquie s'était constitué à Paris. Ahmed Riza,

qui l'y organisa et le docteur Nazim bey se risquèrent à fonder de 1898 à 1907 des comités *Union et Progrès* à Salonique et à Smyrne pour régénérer et affranchir la Turquie du régime qui la perdait. Enhardis par le succès de leur organisation secrète, ils l'étendirent depuis 1906 au corps d'officiers des troupes accumulées par le Sultan en Macédoine. Ils firent alliance avec la fédération arménienne, et même avec les Albanais. Un congrès qu'ils tinrent à Salonique leur permit de compter leurs partisans et d'arrêter le programme de leur action (janvier 1908). Puis, à la nouvelle qu'à Reval, en juin 1908, le tsar Nicolas et le roi Edouard VII, pour assurer la paix de l'Orient, avaient décidé d'en régler les conditions entre eux, sans consulter Constantinople ou plutôt Yldiz Kiosk, les conjurés de la Jeune Turquie provoquèrent le 23 juillet 1908 l'armée de Macédoine à la révolte préparée par les bandes de Nazim à Monastir et d'Enver à Salonique. Impuissant contre cette révolte à laquelle se joignirent les troupes envoyées d'Asie pour la réprimer et même les Albanais, Abdul Hamid fut, en un seul jour, à la discrétion du Comité *Union et Progrès*. Il accepta, sous la menace, la Constitution qui devait, par le libre effort de ses sujets, restaurer l'Empire compromis par son despotisme.

C'étaient, à cette heure, des Turcs patriotes, nationalistes encore plus que libéraux : ce n'étaient plus seulement des organisations bulgare, grecque, serbe, arménienne, albanaise, crétoise, mais une action turque et musulmane, et non plus dans telle ou telle région, mais dans toutes les provinces, qui s'attaquait à cette souveraineté du Sultan, à ce *statu quo* oriental, tant de fois invoqué par les hommes d'Etat européens pour contenir des ambitions rivales, des revendications légitimes et pour limiter les effets des secousses périodiques de l'Empire ottoman.

Pour l'Europe, comme pour la Turquie, la révolution du 23 juillet 1908 fut une crise d'un nouveau genre, et d'une portée plus décisive. Elle éveilla de grandes espérances; elle impliquait de grands risques. Flambeau de lumière et

de vie pour ces peuples du Levant, musulmans et chrétiens accablés sous la servitude d'un gouvernement détestable, ou torche incendiaire, capable d'embraser l'Occident après l'Orient, l'entreprise des Jeunes Turcs pouvait ou prévenir ou précipiter les catastrophes.

## BIBLIOGRAPHIE

**Documents** : Voir, outre les documents des Livres Jaunes, Bleus et Verts, les documents récemment publiés par l'Allemagne : *Die Grosse Politik*, t. IX, X, XI et XII — et Pribram, *Les traités secrets de l'Autriche-Hongrie*.

**Ouvrages et études** (outre les ouvrages déjà cités au chapitre II) : Becker, *La guerre contemporaine dans les Balkans;* 1 vol. Paris, 1899. — V. Bérard, *La politique du sultan;* 4e édit., Paris, 1900; *La Macédoine;* 2e édit., Paris, 1900; *Les affaires de Crète;* 2e édit., Paris, 1900; *Pro Macedonia:* Paris, 1904; *Le Sultan, l'Islam et les puissances;* Paris, 1907. — Berthelot, *Un an de ministère;* Paris, 1908. — Bliss, *Turkey and the Armenian Atrocities;* in-8°. Londres, 1896. — *La Bulgarie contemporaine* (publication officielle); in-8°. Bruxelles, 1906. — A. Chéradame, *Question d'Autriche au début du XXe siècle;* in-8°. Paris, 1901. — Dandar, *Les événements politiques en Bulgarie depuis* 1876; Bruxelles, 1896. — Coquelle (P.), *Le royaume de Serbie;* in-12. Paris, 1894. — Edwards (H. S.), *Sir White, ambassador at Constantinople*, 1885-1891; in-8°. Londres, 1902. — Gladstone, *The armenian question*; in-8°. Londres, 1903. — Gubernatis (de), *La Serbie et les Serbes;* Florena, 1897. — Hanotaux (G.), *La politique de l'équilibre;* in-8°. Paris, 1911. — Hertzard, *La Turquie sous Abdul Hamid II;* Bruxelles, 1901. — Kanitz (F.). *Das Königreich Serbien;* 2 vol. Leipzig, 1904. — Knight, *The avakening of the Turkey;* Londres, 1909. — Loiseau (Ch.), *Le Balkan slave et la crise autrichienne;* in-12. Paris, 1898. — Id., *L'équilibre adriatique, l'Italie et la question d'Orient :* in-12. Paris, 1901. — Lunch, *Armenia; travel and studies;* 2 vol., Londres, 1901. — Malcolm Mac Coll, *Le sultan et les grandes puissances* (trad. Longuet), in-12. Paris, 1899. — Mallet (J.), *La Serbie contemporaine;* in-8°. Paris, 1902. — Miller (W.), *The Balkans* (1896-1908); in-8°. Londres, 1908. — Racl'c, *Le royaume de Serbie*, étude d'histoire diplomatique; in-12. Paris, 1901. — Roth (R.), *Geschichte der christlichen Balkanstaaten*, in-8°. Paris, 1907. — Charles Roux, *L'isthme et le canal de Suez*, tome II; 2 vol., Paris, 1901. — Rumbold (A.), *Final recollections of a Diplomatist:* in-8°. Londres, 1905. — Voïnow (J.-F.), *La question macédonienne et les réformes en Turquie;* in-8°. Paris, 1905. — Vandal (A.), *Les massacres arméniens et la réforme de la Turquie;* in-12. Paris, 1896.

# CHAPITRE VII

## *Le partage du monde à la fin du dix-neuvième siècle.*

Le 11 octobre 1888, Lord Rosebery, parlant à la Chambre de Commerce de Leeds disait: « Un grand changement s'est produit depuis vingt années dans l'ensemble de notre politique étrangère et vous en verrez un plus grand encore d'ici les vingt prochaines années. Notre politique étrangère a pris davantage le caractère d'une politique coloniale. Nos colonies sont arrivées à un degré de puissance qui nous oblige à les écouter; d'autre part nous voyons d'autres puissances entrer dans la voie des acquisitions coloniales. Nous avions un monopole des colonies : ce monopole a pris fin. Prenez n'importe laquelle des questions extérieures: vous trouverez que l'intérêt colonial y est étroitement lié. »

L'évolution de la politique anglaise, que le collègue « impérialiste » de Gladstone, absorbé alors dans le règlement de la question irlandaise, signalait à l'attention de ses concitoyens était le résultat des efforts réalisés par le gouvernement, la nation, et les Anglo-Saxons d'outre-mer pour s'accroître dans les domaines ouverts à l'activité humaine par les découvertes du dix-neuvième siècle, les progrès de la navigation à vapeur, le télégraphe et le chemin de fer.

Le domaine colonial, que les Anglais s'étaient taillé depuis le dix-huitième siècle, était devenu au dix-neuvième siècle un empire mondial, dont les provinces se rejoignaient

à travers les océans autour de la terre. Au Canada, que vainqueurs et vaincus, volontairement associés dans la pratique des mêmes libertés, mettaient en valeur jusqu'au Pacifique et aux régions glacées, un Transcontinental achevé en 1886 unissait Halifax, où l'on abordait en dix jours de Liverpool, avec Vancouver que, depuis 1889, une ligne de steamers reliait à Yokohama. Assurée par l'occupation de l'Egypte des routes maritimes de la Méditerranée et de Suez, l'Angleterre s'était rapprochée de l'Inde dont elle avait poussé la conquête jusqu'à la frontière du Pamir, du Thibet et de l'Empire chinois. Et au-delà de l'Inde et de l'Océan Indien, par Hong-Kong, la Nouvelle-Guinée et ces continents de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, domaines aux antipodes acquis à de jeunes et fortes nations britanniques qui s'armaient depuis 1887 pour la défense commune, la puissance anglaise se reliait de l'Extrême-Orient, autour du Pacifique, à l'extrême Occident qu'elle avait atteint par les côtes de la Colombie enrichie et peuplée comme l'Australie, par la découverte de l'or. Qu'était-ce que le domaine circumméditerranéen de Rome, malgré le réseau de voies terrestres créées par le génie latin, à côté de cette ceinture mondiale de terres britanniques dont les anneaux échelonnés à travers les mers, Gilbraltar, Malte, Chypre, Alexandrie, Aden, Maurice, les Seychelles, Ceylan, Singapour vers l'Extrême-Orient, les Bermudes, Ascension, Sainte-Hélène, les Antilles dans l'Atlantique, les îles Fidji, Salomon, Tonga, dans le Pacifique rattachaient à la métropole et entre eux ces dominions immenses, foyers de très vieilles civilisations, berceaux des plus jeunes: Egypte et Australie, Inde et Canada?

Comment un Anglais eût-il pu être indifférent à ce passé, à cet avenir? Lors même que Ch. Dilke, Seeley et Froude, les docteurs de la religion impérialiste, dont Kipling fut le poète, n'auraient pas inspiré la formation et la propagande des Ligues coloniales récemment créées comme l'Imperial Federation League (1884), les citoyens, les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne devaient considérer la place

qui, comme de droit, revenait à leur œuvre coloniale dans les relations nouvelles de l'Europe avec l'ensemble de la terre. C'était à la fois affaire d'orgueil et d'intérêt, calcul de défense et d'ambition. « Ce que nous tenons, nous ne le lâcherons pas, disait sur une affiche populaire le dogue britannique aux fortes mâchoires. Ce que nous ne tenons pas, nous courons après. » Ce ne fut plus l'Inde seulement et les clefs méditerranéennes de l'Inde, mer Rouge, mer Noire que l'opinion et la politique anglaises eurent à s'assurer, mais toutes les dépendances de la Plus Grande-Bretagne, dans les continents et sur toutes les mers : désormais alliances et traités, projets, entreprises de commerce, de travail ou de guerre devinrent presque aussi variés que les climats de la terre, et les races qui l'habitent.

« Ce monde, a dit un autre jour Rosebery, malheureusement, n'est pas élastique. » Il était désormais trop petit pour que l'Angleterre pût garder ses possessions, les étendre à ce qu'elle ne possédait pas, sans être gênée ou inquiétée par la poussée de la puissance russe à travers l'Asie, les prétentions des Français à se refaire un empire colonial, bientôt celles des Allemands à s'en faire un, l'expansion de l'Union américaine, l'entrée en scène de l'Etat japonais à l'autre bord du Pacifique. La diplomatie anglaise se donnait alors pour près de vingt ans une tâche singulièrement plus étendue et plus lourde que celle qui avait déterminé son action depuis 1815 dans les affaires d'Europe et d'Orient, le partage le plus favorable aux intérêts, parfois aux passions britanniques, des influences ou des territoires dans le monde.

« Si le centre de la politique européenne demeure à Berlin, écrivait à la fin du siècle un historien anglais, le centre de la politique mondiale, qui est la politique européenne dans son sens large, s'est constitué à Londres. » Ce n'était pas seulement l'effet des appels adressés à l'orgueil britannique par les impérialistes, hommes d'Etat, financiers ou marchands, à une époque que dominaient les deux grandes puissances du temps présent, le chemin

de fer et la colonisation, de plus en plus associées. Tant de nouvelles forces entraient en jeu que, sous la forme d'Empires coloniaux, se dessinait sur toute l'étendue du globe une carte politique d'Etats ou de nations, plus visible à Londres que partout ailleurs. Cette carte n'étant sur bien des points encore qu'une esquisse à la fin du dix-neuvième siècle, la Grande-Bretagne ne négligea plus une occasion de la préciser entre elle et ses rivaux pour son profit et contre toutes les menaces, en Asie, dans le Pacifique, en Afrique.

**L'Asie.** — En 1888, l'attention des Anglais se portait surtout à leurs frontières de l'Inde confiées à la garde de deux hommes énergiques, le vice-roi Lord Lansdowne, et le vainqueur des Afghans, Lord Roberts de Kandahar, commandant en chef de l'armée impériale. De ces frontières, celle qui toujours a le plus préoccupé les maîtres de l'Inde, c'est celle de l'Est, route traditionnelle des invasions, ce plateau de l'Iran, Perse, Afghanistan et Béloutchistan, dont les tribus pillardes et guerrières menaçaient l'Indus, et qui par le Nord, la Caspienne et les territoires transcaspiens accessibles à l'expansion russe, en pouvaient devenir la bastion avancé et redoutable.

L'Empire russe, depuis qu'il avait absorbé les Khanats de Khiva et de Bokhara confinait à la Perse sur plus de 2000 kilomètres. Sa flotte de la Caspienne, le chemin de fer des oasis qui, longeant les montagnes du Kara Dagh, atteignait, en une journée et demie de voyage de Krasnovodsk, Doul-chad et Merv pour s'étendre, en 1888, jusqu'à Samarkand, servaient les progrès du commerce et de l'influence russes à Téhéran. Le domaine du shah Nasr-eddine, impuissant à le gouverner se russifiait lentement et sûrement : la première section du rail qui devait relier Recht, port moscovite sur la Caspienne, à Téhéran s'était ouverte en 1888, et le projet se préparait de relier à l'Ouest Méched à Merv. La meilleure troupe dont disposa le Shah était ses cosaques organisés et commandés par des offi-

ciers russes et son conseiller principal, l'Ambassadeur d'Alexandre III.

Pour disputer la Perse à l'influence russe, l'Angleterre envoya à Téhéran, en 1887, un diplomate dont elle avait éprouvé l'énergie et l'adresse au Caire et à Constantinople, Sir Drummond Wolf. C'était par la côte méridionale de l'Iran, où elle s'était assurée en 1841 par des garnisons et un résident le protectorat du Béloutchistan et avait annexé le Mékrân au bord de l'Océan, que l'Angleterre pouvait obliger le Shah à compter avec elle. Mais les ports persans du sud desservis par les paquebots anglais, Bender Abbas, sur le golfe d'Ormuz, débouché du Chiraz, Bender Bouchir, débouché de l'Arabistan, relié par télégraphe au Delta de l'Indus, étaient d'un accès difficile. L'un des premiers résultats de la mission Drummond fut d'obtenir que la route du fleuve Karoun, branche persane du Chat-el-Arab, la voie la plus courte et la plus aisée de Bassorah à Ispahan, utilisée par Alexandre et les Arabes, fût ouverte à l'Europe. L'Anglais obtint bientôt la concession d'un railway dans la même région destiné à concurrencer le rail moscovite de Recht à Téhéran, et la création de consulats dans les cités commerçantes de l'intérieur. Il espérait ainsi opposer la puissance du trafic britannique à l'action des fonctionnaires russes, sans se méprendre sur la valeur des positions occupées par eux depuis trente ans.

Lorsque le shah Nasr-ed-dine eut été assassiné, le 1er mai 1896, son fils, qui lui succéda, Muzaffer, prince faible et prodigue, s'abandonnait aux volontés de son Premier Ministre, l'Atabeg Azam qui ne songeait guère qu'à trafiquer de son crédit avec les étrangers. Ce fut l'âge d'or de l'influence russe. L'Angleterre lui refusant un emprunt, la Banque russe de Téhéran, plus complaisante, concentra les services financiers de la Perse, tandis que le contrôle des douanes et les postes étaient confiés à des Belges, agents indirects de la Russie. Les Moscovites ouvraient à leur commerce des routes par le nord, exigeaient qu'aucun chemin de fer ne

fût créé sans leur avis, et pour concurrencer les Anglais sur leur propre terrain créaient une ligne de navigation d'Odessa au golfe Persique. Au trafic britannique s'opposait chaque jour plus important, grâce à un traité de commerce favorable, le trafic russe en Perse au début du vingtième siècle.

Les hommes d'Etat anglais se flattaient de s'être procuré une situation du moins équivalente en Afghanistan, cette Suisse d'Asie dont les hauts passages montagneux, la passe de Bolan et le col de Khodjak au sud, celles de Khaïber et de Gourmal à l'Est, les cols de l'Indou-Kouch au nord commandent les routes d'invasion et de commerce entre l'Asie centrale et l'Inde. Ils avaient réussi à faire accepter à l'émir Abd-ur-Rhaman, après de rudes combats où s'illustra Lord Roberts, sinon un vrai protectorat, du moins une alliance loyale garantie par le danger russe et une pension annuelle de trois millions. De Kandahar dont le rail anglais s'approchait en 1888 par les défilés de Sibi et de Gwadja, ils apercevaient la route médiane de l'Iran, par la vallée de l'Hilmend et le Séistan qu'aucun obstacle n'interdisait jusqu'à Kirman. Ils s'inquiétèrent pourtant, à la nouvelle que de Méched, les Russes se préparaient à couper cette route du nord au sud pour atteindre Ormuz par une voie ferrée à travers le Khorassan et le Séistan.

Le présent eût été malgré tout rassurant pour les Anglais, s'ils avaient disposé aussi aisément de l'émir d'Afghanistan, de ses sujets surtout, que la Russie de la Perse. Mais nulle population n'était plus rebelle à son prince, plus hostile à l'étranger, plus jalouse de son indépendance, plus mobile sur son domaine que ces tribus afghanes, Pouchtouns. Aimaks, Kafirs, Afridis, Ghalzais, presque toujours armées contre leurs voisins, prêtes au pillage et au combat.

Pour éviter les conflits entre ces tribus, leur émir et la police militaire russe du Turkestan, l'Angleterre avait réussi à obtenir de Pétrograd un règlement de frontières de l'Héri-roud à l'Oxus (12 juillet 1887) qui avait écarté la guerre menaçante en 1885. Mais le plus singulier fut

qu'elle n'avait pas réussi à établir un règlement analogue, et une frontière entre l'Inde elle-même et l'Afghanistan. Elle s'était assurée les passages de l'Indus, mais au-delà, dans les montagnes qui le bordent, dans les vallées profondes du Swat, du Tchitral, et des Soliman-dagh, les tribus afghanes ne reconnaissaient ni la loi de l'émir, ni les droits de l'Inde anglaise. De ce pays du Yagistan, comme on l'appelait, l'état normal était la guerre, source de conflits toujours latents entre les gouvernements de l'Inde, du Turkestan, et celui de l'Emir.

En 1889, Adb-ur-Rhaman contestait aux Russes le Pamir au nord de l'Hindou-kouch et lançait les tribus contre les cosaques qui, pour défendre l'Amou-Daria, lui suscitaient un ennemi dans le Turkestan afghan, Ishak-Khan et avançaient leurs postes jusqu'au Karakoroum. Il ne se montrait pas moins agresssif avec l'Empire indien, semblait encourager les tribus afghanes à troubler les confins de l'Indus, au point qu'en 1890, Lord Lansdowne craignait une rupture, et eut un instant l'idée d'envoyer, pour mettre l'Emir à la raison, Lord Roberts à Caboul. La persuasion écarta le danger, mieux que la menace. Un diplomate adroit, Mortimer Durand réussit en 1893 par des arguments sonnants, des promesses d'armes et de munitions à convaincre Abd-ur-Rhaman qu'il devait régler en paix, pour mieux résister aux Russes, ses différends avec l'Angleterre. L'Etat du Tchitral fut rattaché à l'Inde par un résident installé à Gilgit, puis à son tour le Koudjout d'Hunza au nord du Kachmir, où un colonel anglais Lockart s'installa avec 4000 soldats, enfin le Kafiristan qu'occupa le capitaine Younghusband avec des pouvoirs exceptionnels (1893).

De ces arrangements qui étendaient au nord les frontières de l'Inde devait résulter pour les Anglais plus d'une difficulté. Ils héritèrent ainsi des querelles de l'émir afghan avec les Russes au Pamir. Pour défendre leurs frontières, ceux-ci les avaient poussés en avant, vers l'est dans la vallée du Mourghab, où le général Yannow installa dans l'été de 1893 une garnison permanente à Pa-

mirskipost à 3600 mètres. Les Anglais, à la suite des Afghans, traversant les passes extrêmes de l'Indou-kouch, Baroghil et Bendersky s'installèrent dans les hautes vallées de l'Amou Daria (Wakan Daria) et de l'Ak Sou qui n'est que le Mourghab en son cours supérieur. Sur le « Toit du monde » les deux grandes dominations européennes s'affrontèrent là encore, comme en 1885, entre Merv et Hérat, en contact cette fois avec la Chine. Les gouverneurs du Turkestan russe et de l'Inde, leurs lieutenants se mettaient en garde.

A Londres, comme à Pétrograd, cependant on était disposé à des concessions, surtout quand un Tsar nouveau, attaché à la paix, et attentif au conflit de la Chine et du Japon (1894), Nicolas II se montra, après son père, disposé à négocier. L'Angleterre sut contenir les exigences et les violences des Afghans. Elle obtint des Russes, le 15 avril 1895, une délimitation avantageuse, réglée sur le cours de la rivière Pamir, depuis son confluent avec l'Amou Daria jusqu'au lac Zorkoul ou Victoria et au-delà, par un tracé à déterminer jusqu'à la passe Orta Bel par la même latitude. Elle gardait ainsi les sources et les hautes vallées des trois principales rivières du Pamir, l'Amou Daria, le Ak-Sou et le Yarkend : avec les provinces théoriquement afghanes de l'Ouachan et de Sirekoul, elle constituait un glacis de défense et au besoin d'attaque, plus puissant que l'Indou-kouch et le Karakoroum, ces bastions avancés de l'Himalaya, plus apte à protéger l'empire indien.

Mais ce réglement de frontières, ce partage avec la Russie du Pamir, qui marque vraiment une date dans la pénétration de l'Europe au cœur de l'Asie, posaient pour les Anglais d'autres problèmes que leur diplomatie ne pouvait résoudre, réveillant cette question des rapports avec les associés qu'ils s'étaient donnés, les montagnards fanatiques des hautes vallées de l'Indus et de l'Oxus. Lord Roberts, malgré l'énergie dont il avait fait preuve, avait mesuré l'étendue de la tâche. « Notre politique, disait-il,

en 1893, doit être d'étendre notre influence parmi eux sans menacer leur indépendance, et en essayant d'accroître leur prospérité, de les amener à se considérer comme nos amis. » A ces intentions, les Waziris des monts Soliman, foncièrement hostiles aux peuples de l'Hindoustan, répondirent, en 1894, par l'attaque et le pillage d'un camp anglais. Sir Lockart, en janvier 1895, fut chargé de les châtier, mais n'osa pas occuper définitivement leur territoire. Au mois de mars, le major général Low mobilisa trois brigades, pour maintenir au Tchitral l'autorité anglaise au milieu des querelles de succession provoquées par la mort du vieux roi Amman-Moulk.

En 1897, ce fut plus grave encore, lorsque excités par le fanatisme musulman les Afridis et les tribus Swatis menacèrent Peshawer, se saisirent de la passe de Khaïber, appelèrent toutes les tribus à la révolte. On a comparé cette révolte, qui exigea un effort de 40000 hommes commandés par sir William Lockart, et de lourds sacrifices à la grande mutinerie des cipayes. Elle coûta aux Anglais plus de douze mille tués et blessés et décida Lord Curzon, vice-roi en 1899, à organiser un gouvernement des frontières, distinct de celui du Pendjab, confié à des officiers qui établirent une police des tribus, appuyée sur des postes militaires (1901). Qu'elle le voulût ou non, l'Angleterre, en poussant son Empire sur les plateaux de l'Iran, au cœur de l'Asie, à travers les montagnes et les populations les plus rudes, lançait toujours plus loin au nord-ouest de l'Inde, ses soldats, ses routes et ses chemins de fer.

Le temps était proche où le Thibet même, ce domaine de la religion bouddhique jalousement fermé à l'Europe, ce plateau le plus élevé et le plus lointain du monde, ce « pays de barbares » ne devait pas échapper à l'emprise russe ou anglaise. En 1887, des Thibétains ayant forcé la frontière de l'Inde dans la région des Shiks, le gouvernement anglais en demanda raison à la Chine, suzeraine du Dalai Lama. Une convention du 17 mars 1890, entre la Chine

suzeraine du Thibet et l'Inde anglaise qui s'adjugeait le protectorat du Sikkim régla d'abord les frontières des « Etats protégés » que des commissaires devaient déterminer en détail sur place. Une autre convention du 5 décembre 1893 entrouvrit, par la création d'un marché à Yarpunt, le Thibet aux marchandises anglaises, au thé spécialement. Les Thibétains pendant dix ans éludèrent ces deux conventions et les reprochèrent à l'Empire chinois. « Depuis cinq ans, écrivait, au début de sa vice-royauté (janvier 1899), Lord Curzon au Secrétaire d'Etat George Hamilton qui l'interrogeait sur les résultats des conventions de 1890 et 1893, nous tournons dans un cercle vicieux. Si nous nous adressons aux Thibétains, ou ils ne répondent pas, ou ils en réfèrent à Pékin. Si nous nous adressons à la Chine, elle se déclare hors d'état de faire pression sur le Thibet. Cette situation n'est ni utile, ni honorable. »

On vit, en revanche, des Russes s'installer dans la faveur du Dalaï Lama. Un certain Dgiorgeff devenait comme son premier Ministre et le détermina à envoyer des missions au Tsar en 1900 et 1901. Et les Thibétains reçurent à Pétrograd et à Livadia un accueil empressé. En 1902, un journal de Pékin, le « China Times » publiait le texte d'une convention secrète conclue entre la Chine et la Russie, par laquelle l'une cédait à l'autre ses droits au Thibet, si le Tsar s'engageait à maintenir l'intégrité du Céleste Empire, et à ne pas introduire dans ce sanctuaire du Bouddhisme la religion chrétienne.

Au mois de septembre 1902, l'envoyé anglais à Pékin reçut l'ordre de demander des explications qui n'aboutirent qu'à un démenti énergique du Tsong-li-Yamen. En même temps que de vives colères dans les milieux anglais, ces nouvelles éveillèrent des regrets et des appréhensions dans le Conseil de l'Inde. L'Angleterre n'eût pas été devancée, si, comme elle y songeait en 1885, négligeant la suzeraineté chinoise « une fiction politique », elle s'était mise sans intermédiaire en relations avec les autorités du Thibet, si

elle avait su profiter de la rivalité qui divisait le Dalaï Lama, chef temporel et vrai roi du pays et le Taché Lama, chef spirituel, incarnation de Bouddha relégué dans sa dignité à Chigatzé sur le haut Brahmapoutre. Du Népaul, rien de plus aisé que d'entrer en relations directes avec le Thibet. On s'y préparait du Bengale en 1885. Les affaires de Birmanie avaient détourné l'attention. Dans le règlement des questions d'Asie, l'Inde et ses bastions du nord avaient passés pour les Anglais au second plan, lorsqu'ils avaient vu la France étendre jusqu'aux confins de la Chine ses domaines d'Indo-Chine.

Le dessein, qui avait déterminé la République à s'installer au Tonkin, sur les indications et à la suite de Dupuis et de Francis Garnier, c'était l'idée qui avait guidé ces pionniers intelligents et hardis, la recherche dans le cours du Fleuve Rouge de la voie d'accès la meilleure aux provinces méridionales de la Chine, le Yunnan et le Sé-tchouen, les plus précieuses de l'Empire, soit par la richesse du sous-sol, soit pour l'exploitation intensive du sol. Au traité de 1885, la France victorieuse n'avait renoncé à ses conquêtes et à l'indemnité de guerre que contre la promesse donnée par la Chine de laisser son commerce, ses consuls, ses chemins de fer pénétrer au Yunnan par une frontière nettement délimitée. Tandis qu'une commission procédait à cette délimitation, un traité de commerce réglait les échanges prochains (26 juin 1887) entre les deux nations.

L'Angleterre, pour garder à son commerce qui, depuis 1860, dominait dans les ports chinois l'accès de ces provinces désormais ouvertes à la concurrence européenne, n'avait de Shanghaï, de Hong-Kong et de Canton que la route fort longue du Yang-Tsé, longtemps fermée par la révolte des Taipings, puis par celle des Panthès musulmans de 1867 à 1873. Elle avait pensé depuis longtemps à une autre voie, par l'ouest, le cours de l'Iraouaddy qui, de Mandalay à Bhamo, port fluvial voisin de la frontière chinoise, est navigable. Elle avait même profité du meurtre d'un de ses explorateurs, Margary, en 1876, pour se faire

ouvrir par la convention de Tché-fou le commerce avec Tali-fou, Yunnan-sen et la vallée du Yang-Tsé. Mais le gouvernement du roi birman, Tibo, despote débauché et cruel, son impuissance à discipliner ses sujets, surtout les tribus shanes, maîtresses de cette route la rendaient en fait impraticable. Aussitôt que le traité franco-chinois de 1885 eut ouvert le Yunnan aux Français, les Anglais s'emparèrent des Etats birmans qu'ils s'annexèrent pour y faire, non sans peine, la police nécessaire à leur dessein (1886) : un an après, en 1887, ils arrachaient à la Chine un nouveau traité de commerce. Et comme ils rencontraient, pour entrer de la vallée de l'Iraouaddy au Yunnan, la double résistance des hautes montagnes et des tribus pillardes, ils modifièrent leur plan et établirent sur 434 kilomètres de parcours un chemin de fer de Mandalay aux rives du Salouen, un ferry-boat enfin pour traverser le fleuve et gagner Yunnan-Sen, avant les Français.

De cette course aux territoires et aux profits, le Gouvernement britannique aurait pu difficilement donner ici comme raison la sécurité de ses frontières indiennes que la reconstitution d'une nouvelle France en Indo-Chine n'a jamais mise en péril. S'il y eut alors péril, ce fut, dans les années suivantes, pour le domaine de la France que les gouverneurs de l'Inde encouragés de Londres s'employèrent à réduire sans relâche. On les vit disputer âprement la vallée du Mékong, cette faible compensation de celle du Gange acquise sur les Français du dix-huitième siècle, révélant une fois encore leur dessein de les rejeter sur les côtes, à la mer.

Elle était pourtant bien française déjà, cette vallée, depuis les belles explorations de Doudart de Lagrée en 1868, de Delaporte, du docteur Harmand, d'Aymonier, et par les longs efforts de la mission Pavie au cœur de la péninsule, en tous sens, pendant près de dix années.

Le 14 juillet 1884, une convention formelle signée à Londres avait paru indiquer que l'Angleterre se contenterait de la Birmanie. Mais bientôt son dessein s'accusa

nettement d'employer le Siam, qui aurait pu, entre les deux grandes puissances, jouer le rôle utile d'Etat tampon, comme un instrument déguisé de menace et de refoulement. En même temps que les Anglais se préparaient à annexer la haute Birmanie, le roi de Siam, sous prétexte de protéger le royaume de Louang-Prabang contre des Pavillons Noirs venus du Tonkin pour le piller, s'annexa cet Etat du Mékong, et sur la rive gauche s'empara de districts annamites incontestablement (1883-1885). Mis en appétit, le Siam ensuite déroba à notre protégé, le roi du Cambodge, deux provinces dans la baie de Kampoung pour lui interdire l'accès de la mer et l'encercler. Cette audace lui venait de se sentir soutenu par les maîtres de l'Inde, comme l'émir d'Afghanistan dans sa lutte contre les Russes. Elle lui venait surtout de la faible résistance que lui opposaient, et encore par intervalle, les Français.

Sur place, sans doute, ceux-ci tenaient tête, particulièrement l'homme qui avait consacré sa vie à reconnaître et à constituer notre domaine indo-chinois, François Pavie, Vice-Consul à Louang-Prabang d'où il surveillait attentivement les menées et les incursions du Siam. Pendant sept ans, Pavie s'efforça de conserver la ligne du Mékong, en appelant à ses supérieurs, aux autorités de l'Indo-Chine toutes les fois qu'elle se trouvait débordée. Mais ce n'était pas avec quelques miliciens annamites et l'appui de quelques postes épars du côté des Kam-non, ou des Kam-lo que la défense pouvait être efficace et prévenir la menace de l'infiltration siamoise sur la route de Hué, au cœur de l'Annam qui risquait d'être séparé de la Cochinchine.

Ce qui s'était vu tant de fois dans l'histoire coloniale de la France, l'initiative et l'énergie des pionniers de l'œuvre lointaine, les hésitations de la métropole à s'y engager, par crainte des risques ou des charges, se reproduisit là pendant les années qui suivirent l'occupation du Tonkin et de l'Annam. Au Parlement, le parti radical,

qui disputait le pouvoir aux républicains partisans de Jules Ferry, s'était fait une arme de sa politique d'action coloniale pour le renverser. Quand ce parti eut pris le Ministère, il dut accepter l'héritage d'une conquête qu'il avait blâmée. Il ne l'accepta que sous bénéfice d'inventaire. L'héritage était lourd de ce vaste domaine qu'il fallait pacifier, organiser. Ce fut à qui des Ministres ou du Parlement s'efforcèrent d'en rejeter les charges et la responsabilité sur les gouverneurs envoyés à Hanoï, à Hué, ou à Saïgon, avec la mission formelle de tout faire sans rien demander, ni hommes, ni argent à la métropole. A cette rude tâche pour laquelle on trouva cependant les dévouements nécessaires, les uns risquèrent leur vie, d'autres leur réputation, comme Paul Bert (1885-1886), Constans (1887-1888), Richaud (1888-1889), de Lanessan (1891-1894), Rousseau (1894-1896). En 1888 encore, un vote parlementaire mettait en question les crédits demandés pour la colonie qu'on avait pourtant déjà songé à constituer, par des décrets d'octobre 1887, en gouvernement général de l'Indo-Chine.

Il avait fallu que Jules Ferry, se condamnant depuis trois ans au silence pour ne pas compromettre cette grande œuvre, reprît la parole pour la sauver. En général, dans le parti républicain divisé sur la question coloniale, inquiété par les monarchistes et l'ambition du général Boulanger, comme sur beaucoup d'autres questions, la consigne parut être alors de gouverner, au dehors et au dedans, de manière à ne point éveiller ou même à prévenir les susceptibilités des adversaires. Cette politique de concentration où certains hommes d'Etat français, de Freycinet, Tirard excellèrent, faute de pouvoir s'appeler une politique d'union, se marquait dans les affaires extérieures par un égal désir de ne point sacrifier les résultats acquis aux exigences de l'étranger ou des partis, et de n'en point rechercher qui pussent justifier leurs reproches. Les Ministres, qui se succédèrent alors fréquemment, sentaient et déclaraient leur responsabilité engagée au maintien du

patrimoine national. Les souvenirs de la France désertant au dix-huitième siècle l'Inde et le Canada contribuaient à leur dicter cette fermeté. La crainte d'un conflit avec l'Angleterre encore « pour ces terres lointaines » et d'une scission dans leur parti les réduisaient le plus souvent à une inaction décourageante pour ceux qui avaient la garde du domaine, encourageante pour les adversaires. Et alors, le coin qu'avec les Siamois l'Angleterre poussait au centre de l'Indo-Chine pour la couper en deux tronçons à la hauteur de Vinh et de Hué, s'enfonça lentement et toujours un peu plus : le poste de Xien-Kom un jour était enlevé, et le drapeau français abattu, puis un officier, le capitaine Thoreux fait prisonnier, enfin un inspecteur des milices d'Indo-Chine, Grosgurin assassiné (1893).

Ce fut l'excès de l'offense qui fit enfin mesurer à Paris la portée du danger. L'alliance qu'à ce moment la République concluait avec le Tsar donna aussi aux Ministres français plus d'assurance. M. Ribot, qui l'avait conclue, avait déjà, à la fin de 1892, fait savoir son intention de ne rien céder de la rive gauche du Mékong. En janvier 1893, un remaniement ministériel procura la direction des services coloniaux à un jeune député collaborateur de Gambetta, Delcassé, en qui les partisans de l'expansion française allaient à cette heure décisive trouver un avocat convaincu et un défenseur énergique.

Au printemps de 1893, des opérations militaires commencèrent à Saïgon et à Hué pour refouler les Siamois et « prévenir la violation des droits de la France ». Aussitôt que furent connus les derniers attentats commis contre nos officiers, l'amiral Humann reçut l'ordre de rapprocher sa flotte de Bangkok pour appuyer la mission donnée à Le Myre de Villers d'y exiger des réparations et un règlement de frontières définitif. La cour de Siam ayant fait tirer sur les navires français qui s'approchaient sans défiance, un ultimatum lui fut alors remis le 19 juillet par M. Pavie, récemment installé à la résidence de

Bangkok. Si elle l'avait repoussé, les hostilités eussent commencé et obligé les Anglais à se déclarer avec le roi de Siam contre nous.

On put croire, pendant dix jours employés par ce souverain à chercher et formuler sa réponse, qu'il sollicitait le concours britannique et que Lord Rosebery, heureux de cet incident utile à diminuer la part de la France en l'intimidant, fût prêt à le donner. Une intervention opportune de l'Empereur d'Allemagne auprès de la reine Victoria, déterminée par le désir du jeune souverain de se poser devant l'Europe en avocat autorisé de la paix, calma les colères calculées du ministère britannique, et inclina le Siam à la paix.

Cette paix eût dû se faire vite et aux conditions fixées par l'ultimatum, si la France avait eu à traiter avec le Siam seulement. L'Angleterre prétendit intervenir au règlement, sous prétexte de reprendre les portions du royaume de Louang-Prabang situées sur la rive gauche du Mékong, cédées par elle autrefois au Siam à titre inaliénable et réversible en cas d'aliénation. N'ayant point fait la guerre, elle entendait dicter la paix qui lui réserverait la route du Mékong au Yunnan, et l'interdirait à l'effort des colons et des marchands français. Le lendemain de la remise de l'ultimatum, Lord Dufferin, ambassadeur anglais à Paris, à qui la Grande-Bretagne devait l'annexion de la Birmanie et l'initiative de ce dessein, vint le signifier à M. Develle, ministre des Affaires étrangères. Pour repousser sans conflit cette offensive diplomatique, le Ministre français recourut à l'emploi d'une méthode qui, depuis 1888, semblait un moyen pratique d'apaiser, entre nations jalouses de s'étendre, les querelles coloniales. Lord Dufferin accepta que dans les territoires contestés, une zone neutre, des Etats tampons fussent créés sur la rive droite du Mékong depuis la frontière chinoise jusqu'à celle du Cambodge. Ce fut la base de la double convention des 3 octobre et 29 novembre 1893 entre le Siam, l'Angleterre et la France, base fragile, — on

dut bientôt en convenir, — et que l'Angleterre fut la première à saper.

A la rigueur, les obligations imposées au Siam par le traité du 3 octobre (articles 3 et 4), rappel de ses troupes à 25 kilomètres de la rive droite du Mékong et du grand Lac, défense d'y faire circuler des bâtiments armés, garantie à la France de la libre navigation avec droit sur les deux rives d'avoir relais de batellerie, dépôts de bois et de charbon nécessaires, étaient réalisables. Et sous la menace, le Siam les eût remplies sans délai, si des conseils donnés de Londres à Bangkok, que le plénipotentiaire français Le Myre de Villers dut combattre par un nouvel ultimatum à très court terme, n'eussent jusqu'à l'automne retardé la conclusion garantie d'ailleurs par l'occupation militaire de la province de Chantaboun.

Mais, sur le Haut-Mékong, pour créer entre l'Angleterre et la France l'Etat tampon désiré, il eût fallu d'abord qu'on pût faire un Etat d'un domaine à peine reconnu par le docteur Neis en 1885, peuplé de tribus presque sauvages et dispersées, sans unité administrative, sans frontière. Or, tandis que de bonne foi la France chargeait Pavie de reconnaître et de délimiter ce domaine avec le commissaire anglais Scot, son collègue de Bangkok, l'Angleterre, sans attendre le résultat susceptible de la gêner, concluait avec la Chine une convention de frontière le 1er mars 1894, notifiée à la France le 23 août, partage hâtif et préparé en secret de cet Etat neutre qui disparaissait avant d'avoir été créé. Cédant aux Chinois les pays chans de Xieng-Hong et Mong-Lem, s'installant à Mong-Sing sur la rive droite du Mékong, les Anglais fermaient à double verrou la barrière établie au mépris des conventions, toujours pour interdire à la France le Yunnan et s'y porter la première.

L'habileté du Ministre de France, arrivé en ce même mois de mars à Pékin, M. Gérard réussit à opposer à ces manœuvres une politique concertée dans les principes et dans le détail avec MM. de Lanessan et Pavie. L'un était

celui de tous nos gouverneurs qui avait le mieux compris l'importance des relations entre l'Indo-Chine et la Chine et la nécessité de les développer; l'autre, l'homme le mieux renseigné sur les régions où ces relations de frontière et la pénétration française pouvaient s'établir entre le Haut-Mékong et le Fleuve Rouge. Tous avaient été d'accord que la convention sino-anglaise exigeait une prompte riposte, une entente directe de la France à son tour avec la Chine, basée comme la convention anglaise sur l'abandon de cet Etat tampon fantôme, et faite de concessions mutuelles. A la condition, que M. Gérard accepta, de respecter le territoire de la rive gauche du Haut-Mékong, qui, comme les Sept montagnes à thé (Sip-song-pan-na) avait pour l'Empire un intérêt historique ou dynastique, il obtint, par l'appui de Li-Hung-Tchang dont il avait gagné les bonnes grâces, la frontière du Mékong, depuis Simao jusqu'au nord-ouest de Mong-Poung, au confluent du fleuve et du Nam-la : le cours du Nam-la demeurait tout entier à la Chine, celui du Nam-Wou à la France. Aussitôt préparée avec le Tsong-li-Yamen, la convention fut signée le 20 juin 1895.

Cet acte réparait largement le tort que les Anglais avaient porté la Chine à faire à ses autres voisins d'Indo-Chine, d'autant mieux que des règlements annexés le 26 juin étendirent les avantages du traité commercial de 1887. Des Consulats français allaient être créés à Long-tchéou, à Mong-tsé, à Ho-kéou, à Simao; les routes de fleuves et de terre devenaient accessibles avec des droits réduits au commerce des deux nations. L'exploitation des mines du Yunnan, du Kouang-si et du Kanang-tong était réservée à des entreprises françaises et toutes les voies ferrées de l'Annam construites ou à construire pourraient être prolongées en territoire chinois. Tandis qu'avec une canonnière le lieutenant Simon remontait le Mékong de son embouchure à la nouvelle frontière, au-delà de cette frontière une grande mission d'études économiques fut dirigée de Lyon par les Chambres

de commerce sur les provinces méridionales dont l'accès s'ouvrait à l'initiative commerciale de l'Indo-Chine et de la France. On comprend que plus tard l'ouvrier de cette diplomatie féconde en promesse ait pu écrire : « ces conventions ont réellement ouvert une ère nouvelle dans notre politique coloniale, comme dans celle des relations entre l'Asie et l'Occident. »

Elles n'avaient pas cependant réglé entre la France et la Grande-Bretagne la question du partage de l'Indo-Chine. Assuré de n'être pas désavoué à Londres, le roi de Siam, au risque de conflits sur le Mékong, n'exécutait pas la convention de 1893; l'Angleterre maintenait ses positions et prétentions sur la haute vallée du fleuve. Il y eut un moment, mais de courte durée, où l'on put croire qu'un accord finirait par s'établir entre les Ministres français et anglais. Lord Salisbury, bien qu'ayant appelé dans son Ministère aux Colonies J. Chamberlain, parut disposé à des concessions en Extrême Orient, pour réserver l'attention et les forces de son pays aux grandes entreprises auxquelles il songeait du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest de l'Afrique, sur le Nil, le Niger, le Congo, au Cap comme dans l'Ouganda. En France, le Ministre des Affaires étrangères, qui semblait décidé à s'y opposer, M. Hanotaux avait été écarté, le 1er novembre 1895, par le nouveau Président du Conseil, Léon Bourgeois. Son successeur, M. Berthelot cherchait une entente avec l'Angleterre, que Salisbury accepta le 25 janvier 1896 sous la forme d'une déclaration réciproque. La Grande-Bretagne acceptait le thalweg du Mékong comme limite de l'embouchure du Nam-Wou jusqu'à la frontière chinoise, confirmait les deux conventions, celle de la France comme la sienne avec la Chine ainsi que les privilèges et avantages commerciaux concédés aux Français dans les deux provinces chinoises du Sé-tchouen et du Yunnan. Et concession plus grande encore, c'était désormais en arrière, et très au Sud dans le bassin du Ménam et de ses affluents, et sur la côte correspondante à l'Ouest et à l'Est de

Bangkok qu'était reporté l'Etat tampon, la zone neutre. Entre cette zone et le Mékong d'une part et la Birmanie de l'autre les provinces du Siam demeuraient librement ouvertes aux influences françaises ou anglaises. Le Siam, au lieu d'être l'instrument de guerre manié par les Anglais depuis vingt ans, pouvait être l'instrument de la paix à laquelle ils semblaient consentir en Indo-Chine par un partage équitable de territoires et d'influences.

Les succès de la conquête anglaise en Egypte, le retour au ministère de M. Hanotaux (29 avril 1896) et la menace d'une politique qui semblait à Paris calculée pour obliger les Anglais à s'expliquer sur leurs desseins et leurs droits en Afrique, à Suez et en Egypte, changèrent aussitôt, à la fin de 1896, les dispositions de Lord Salisbury. Le Siam redevint, à son service, sous prétexte que nous occupions encore Chantaboun, l'épine aux flancs de la France en Indo-Chine. De sa déclaration de janvier 1896, à la fin de l'année, il parut ne plus rester trace. Malgré la promesse inscrite dans cet acte qu'à Bangkok Français et Anglais seraient « traités sur un pied d'égalité », toutes les offenses étaient pour les uns, toutes les faveurs aux autres. Un contingent de troupes britanniques s'y installait. La langue anglaise y devenait la langue presque officielle. L'Etat « neutre » était en voie de se muer en protectorat anglais.

A la même date, une négociation engagée par Sir Claude Macdonald à Pékin avec Li-Hung-Tchang, ami pourtant de la France, et à l'insu de celle-ci, se termina le 4 février 1897 par une nouvelle convention sino-anglaise, manifestement orientée contre la pénétration de la France au Yunnan. De Hong-Kong et de Canton, le commerce britannique se faisait ouvrir, sur la voie fluviale du Si-Kiang, les ports de Wou-tchéou-fou dans le Kouang-si, de Tam-sui et de Kaou-loung dans le Kouang-toung. Entre cette antenne maritime et celle que constituait sur terre le rail activement poussé de Mandalay à Yunnan-sen la

route française d'Hanoï et du fleuve Rouge se trouvait prise une fois de plus. La France sur ses gardes répliquait par le rappel de son Ministre au Siam et des instructions à son Ministre à Pékin qui devait bientôt obtenir du Tsong-li-Yamen (12 juin 1897) les garanties nécessaires à l'extension des chemins de fer et du commerce français dans le Sud chinois. Bien que parée, l'offensive britannique avait rouvert et prolongé le débat qui dut, pendant sept ans encore, occuper les chancelleries, inquiéter les Parlements et l'opinion publique des deux nations, exposées au risque de leur voisinage en Extrême Orient.

Ces risques eussent même été plus sérieux si les événements considérables qui s'accomplissaient alors au centre de l'Afrique n'avaient ralenti les démarches de la politique britannique. Pendant quatre années, d'août 1898 à mai 1902, l'Angleterre s'engagea plus que jamais dans sa grande entreprise africaine du Caire au Cap qui l'obligeait à concentrer ses efforts et ses ressources loin de l Asie. En vain d'ailleurs eût-elle prétendu jouer dans les affaires de Chine, en 1895, le rôle de premier rang qu'elle avait tenu trente ans plus tôt : les temps avaient changé. Deux acteurs, dont on n'aurait pas prévu en 1860 les ressources, étaient entrés en scène, aux frontières maritimes et terrestres du Céleste Empire, le Japon et la Russie.

En trente années, le Japon, qui par l'amalgame séculaire et complet des races de l'archipel formait une nation, la seule en Asie, était devenu par l'effort intelligent de son mikado, Mutsu-Hito un Etat pourvu des ressources militaires, maritimes, industrielles telles que l'Etat au dix-neuvième siècle en avait mises en Europe au service des nations modernes, de leur indépendance, ou leur grandeur, du bien-être de la communauté ou des individus. Pour les besoins de sa population, ces 45 millions d'hommes entassés et parfois affamés dans l'Archipel, pour les débouchés de son industrie et l'expansion de son commerce, cet Etat devait regarder vers le continent asiatique d'où étaient

venues aux Japonais la civilisation, l'art et la religion. La tentation lui vint bien vite d'y essayer ses forces reconstituées à l'école de l'Europe, d'y satisfaire les instincts fiers et belliqueux de la nation. Les gens du vieux monde s'étaient réjouis d'abord de cette transformation du monde de l'Extrême Orient qui semblait leur offrir des disciples dociles et des clients inespérés, sans remarquer assez que tout le travail japonais tendit aussitôt vers un but national, et que de l'archipel une force indépendante allait heurter sa concurrence avec la leur aux portes de la Chine.

Par sa situation géographique, son climat et sa richesse, la Corée était la première porte que le Japon devait s'ouvrir. Cette péninsule, mal peuplée, qu'on a comparée à l'Italie, séparée de Nippon et de Kiou-Siou par un détroit de 50 lieues, la distance de la Sicile à Tunis, semblait destinée à la même fonction de passage et de champ clos. Elle attirait depuis le troisième siècle les Japonais comme une nouvelle patrie, presque une île propre à accroître leur archipel. Trois fois ils s'y étaient installés, pour être définitivement refoulés par l'invasion mandchoue qui, au dix-septième siècle, avait placé la Corée sous la suzeraineté chinoise. En 1876, au lendemain même de leur révolution de 1868, ils obligeaient le roi de Corée, qui n'était guère en vérité qu'un vice-roi au service de la Chine, à s'en déclarer indépendant, à ouvrir deux nouveaux ports, outre Fou-San, à leur commerce.

Le traité de Hang-hou commença, entre la Chine dépossédée de son autorité à Séoul, et le Japon impatient d'y installer la sienne, la série des conflits qui devait aboutir vingt ans plus tard à la guerre. Le prétexte des hommes d'Etat japonais était l'urgence d'une réforme intérieure en Corée, indispensable au commerce, à la sécurité de leurs nationaux. La tactique des Chinois fut d'exciter contre cette réforme et ses instigateurs la reine Min, âme violente et tempérament de despote asiatique, capable comme sa pareille, l'Impératrice Tsen-hi à Pékin, de tous les crimes pour défendre les vieilles institutions et les droits

du Palais. En 1884, à la suite d'une émeute qui chassa de Séoul le ministre japonais Hanabusa et ses gens, 4 000 Chinois et 1 500 Japonais s'étaient affrontés dans les rues de la capitale. Le Premier Ministre coréen, pour s'être permis de réprimer l'offense faite au Ministre du Japon, en l'autorisant à se donner une garde, fut arrêté simplement par le Ministre de Chine, transféré à Pékin et emprisonné. En 1884, une conspiration ourdie à Tokio aboutissait au massacre de sept ministres coréens, qu'aussitôt le résident chinois Yuan-Che-Kaï, ancien lieutenant de Li-Hung-Tchang, futur président de la République Céleste vengeait par l'expulsion en masse des Japonais et l'incendie de leur Légation (8 décembre 1884).

Alors à l'approche d'une flotte expédiée de Tokio, les Chinois, conseillés par Li-Hung-Tchang et son acolyte, qui chaque jour davantage s'insinuait dans la faveur de la reine Min, engagèrent la Corée à jeter du lest et lui en donnèrent l'exemple par un accord sino-japonais (18 avril 1885). Entre les deux Empires rivaux cet accord semblait instituer une neutralité complète de la péninsule. En réalité, sous le couvert de cette trêve, l'influence chinoise, par l'autorité presque absolue que la reine Min donnait à Yuan-Che-Kaï, parut pendant dix années triompher de l'offensive japonaise.

Cette offensive devait reprendre par les complots et les violences, quand le mikado et ses conseillers eurent pris conscience de leur supériorité navale et militaire sur leurs voisins chinois du continent : complot en 1894 qui avorta par l'exécution à Shanghaï, où il avait été attiré traîtreusement, d'un agent coréen à la solde du Japon; nouveau complot qui aboutit cette fois à l'insurrection des Tong-chaks, membres d'une société secrète, armés et soulevés au nombre de 10 000 dans les provinces coréennes du Sud. Tandis que le roi de Corée appelait à son aide des troupes chinoises, le Ministre Japonais à Séoul revendiqua le droit pour son maître de fournir aussi son concours qu'on ne lui demandait pas. En quelques jours un corps de dix mille

hommes fut transporté de Nippon dans les ports coréens, devança à Séoul le contingent chinois. Le Ministre japonais, Otori invitait alors brutalement le roi à choisir entre une politique de réformes dictée par lui, ou sa ruine. Comme la Chine exigeait le rappel des troupes japonaises et mobilisait les siennes, Otori précipita ses démarches. Il déposa le roi, la reine Min, le prince héritier, les enferma dans sa Légation, le 23 juillet, jusqu'à ce qu'ils eussent souscrit à ses conditions. Plus tard, après l'intrigue, les Japonais employèrent la manière forte : comme la reine Min résistait farouchement à leur protection forcée, un officier, le vicomte Moura-goro lança dans le Palais des hommes à tout faire qui assommèrent la reine, tailladèrent son corps et le livrèrent aux flammes enduit de pétrole. Ainsi se trouvaient assurées, pour que le Japon en pût faire part à la Chine, l'indépendance de la Corée, et sa participation à la civilisation moderne.

Les deux Empires se déclarèrent alors la guerre le 1er et le 2 août 1894, guerre inégale qui ne dura que huit mois environ (août 1894-avril 1895) avec un nombre assez restreint de péripéties. Par deux défaites, en septembre, l'une sur terre à Ping-Yang, l'autre sur mer à l'embouchure du Yalou, l'offensive japonaise méthodiquement conduite avec une armée et une flotte pourvues de toutes les ressources empruntées à l'Allemagne et aux nations maritimes de l'Occident avait eu raison sans peine de l'adversaire presque désarmé. Le Japon était maître de la Corée et de la mer.

A Pékin, où le désarroi était complet, on se hâta de restituer le pouvoir au prince Kong, disgrâcié après 24 ans de faveur, en 1884, par l'Impératrice mère pour lui confier encore la mission qu'il avait remplie en 1860, la charge de faire la paix nécessaire à la sauvegarde des frontières, de la capitale et de la dynastie menacées (septembre 1894).

Ce fut aux Anglais que le Tsong-li-Yamen s'adressa d'abord. Il pouvait espérer l'aide de la grande puissance

maritime qui, pour son prestige et son commerce, devait craindre l'essor naval et économique d'une puissance nouvelle à la porte de la Chine, sur les rivages même du Pacifique. L'Angleterre d'abord parut disposée à fournir cette aide, peut-être en se la faisant payer. Des troupes de la Reine furent expédiées en hâte par le Transcanadien de Vancouver aux îles Chou-San, position stratégique qui domine le golfe de Han-kéou, et les embouchures du Yang-tsé-Kiang, la grande artère de la Chine centrale. Devant les inquiétudes qui s'éveillèrent chez les puissances, la politique anglaise recula. Elle s'employa cependant encore à arrêter le Japon dans le cours de ses victoires : le chef de son escadre, l'amiral Fremantle renseignait les Chinois sur les mouvements des flottes du Japon, entravait les débarquements de ses troupes. De Londres, des négociations s'engagèrent avec la Russie pour soustraire la Corée au vainqueur : au mois de novembre, l'Angleterre parlait d'occuper Port-Hamilton, les Russes Port-Lazareff. Il s'agissait de faire reculer les Japonais et, sous prétexte de défendre la Chine, d'y installer l'Europe, l'Angleterre d'abord. Lord Rosebery semblait même à la fin de l'année avoir rallié à ses desseins le gouvernement de l'Allemagne qui avait d'abord applaudi aux victoires du Mikado et les ministres de la Russie incertains de leurs desseins depuis la mort d'Alexandre III.

Il était temps, au début de 1895, pour la Chine et ses protecteurs intéressés d'aviser : les armées du Japon occupaient la péninsule de Liao-Toung (novembre 1894), envahissaient la Mandchourie ; ses flottes, le 30 janvier 1895 le rendaient maître de Weï-haï-Weï, à l'extrémité du Chantoung, et ainsi des deux positions qui commandent le Petchili. La tenaille allait-elle se fermer sur la capitale des Mandchous, et leur Empire devenir la proie du vainqueur? Les hommes d'Etat de Pékin, le prince Kong, et le politique délié et patriote que la faveur de l'impératrice lui avait adjoint, Li-Hung-Tchang trouvèrent que les peuples d'Occident tardaient bien à leur venir en aide. Peut-être

soupçonnaient-ils déjà le prix que l'Europe, suivant l'Angleterre, entendait mettre à cette aide.

Ils acceptèrent alors l'offre que leur firent les Etats-Unis d'une médiation : Li-Hung-Tchang s'embarqua pour le Japon et le 19 mars 1895 entama avec le comte Ito les pourparlers pour un armistice. Les conditions qu'on lui fit étaient très dures : la reconnaissance de l'indépendance entière de la Corée, la cession de Formose, des Pescadores, de la Mandchourie méridionale, depuis le Yalou jusqu'à Port-Arthur, une très forte indemnité de guerre, la conclusion d'un traité de commerce qui, ouvrant les principales villes de Chine au commerce, permettrait d'y établir des industries, d'y importer des machines, enfin l'occupation de Moukden et de Weï-haï-Weï jusqu'au paiement de l'indemnité (1er avril 1895).

Entre le vainqueur, assuré de tous les profits et le vaincu démembré, ruiné, les Etats-Unis s'étaient prononcés moins en médiateurs qu'en associés, manifestement intéressés par la conquête économique de la Chine. Les Américains, installés aux îles Hawaï, avaient invité l'année précédente le président Harrison à annexer cet archipel, au centre même des routes du Pacifique. Chez les industriels et les marchands de l'Union le domaine de la race jaune, qui était pour eux l'Extrême Occident, provoquait les mêmes convoitises, qu'à Londres et à Birmingham les affaires d'Extrême Orient. L'appui donné au Japon par les Etats-Unis dans les mers de Chine menaçait la Grande-Bretagne d'une concurrence qui pouvait devenir plus dangereuse encore que celle du Japon. « Panasiatisme, panaméricanisme » écrivait alors un homme d'Etat allemand. Pouvait-elle, pour servir la Chine, laisser s'accomplir cette menace, au moment où elle engageait sa grande entreprise au Soudan. Malgré l'appui qu'elle avait jusque-là donné à la Chine, elle ne le pensa pas. On nota dans les Chancelleries l'évolution du Cabinet anglais qui tendait à se rapprocher du Japon, s'efforçant d'exploiter ses victoires après avoir tenté de les entraver.

Lorsque, désespéré de cet abandon, le Tsong-li-Yamen communiqua aux puissances les conditions japonaises, sa diplomatie parut, le 5 avril, aussi impuissante à sauver l'Empire que l'avaient été ses armées. Les puissances se préparaient plus à profiter de sa ruine qu'à l'empêcher. L'ambassadeur d'Allemagne vint déclarer au Quai d'Orsay que cette ruine lui paraissait inévitable. La Chine était devenue « l'homme malade ». On examina dès ce moment à Berlin, en novembre 1894, un établissement en Chine. Des négociations se poursuivirent en février 1895, entre Hatzfeldt et Kimberley, à Londres, auxquelles le prince Lobanoff s'associa, sans prévenir d'abord le Ministère français. Le programme d'entente qui s'ébauchait entre les puissances était un programme de partage : au Japon était laissée toute ou presque toute la part qu'il s'était taillée, à condition qu'il accordât ce qu'on appelait à Pétrograd « *des compensations* », « la seule voie utile à suivre, disait le prince Lobanoff, à l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne. » Le 11 avril, tenus au courant par l'Allemagne peut-être qui immédiatement expédiait sa flotte, les ministres du Mikado faisaient sous forme d'ultimatum leurs dernières conditions à la Chine, renonçaient à Moukden pour rassurer les Russes, et à certains avantages commerciaux pour apaiser l'Angleterre. Ils se croyaient assurés de l'Europe. Li-Hung-Tchang signa le traité de Shimonosaki, le 17 avril 1895.

Le 18 avril, le vieil homme d'Etat n'avait pas eu le temps de rapporter du Japon à Pékin l'acte qui consacrait la ruine de son pays, que le Ministre russe, le comte Cassini, par ordre de son Gouvernement, invita le Tsong-li-Yamen à ne pas hâter la ratification et à attendre. Un conseil réuni à Pétrograd par le tsar Nicolas II, au début d'avril, avait brusquement décidé de renoncer à la politique des compensations. L'abandon de cette politique du partage impliquait un refus inattendu de l'Europe aux annexions japonaises. Ce refus fut porté, sous une forme amicale mais ferme, dès le 23 avril, à Tokio par les mi-

nistres de Russie, de France, de façon plus brutale, a-t-on dit, par le Ministre d'Allemagne, par toutes les puissances ayant, sauf l'Angleterre qui demeura à l'écart, des intérêts en Asie. « L'Angleterre, écrivait alors un diplomate, se trouva isolée. La Russie reste maîtresse de la situation. »

La brusque évolution de la politique russe qui venait ainsi de s'opposer en Extrême-Orient aux progrès de la conquête japonaise s'expliquent à la fois par des causes lointaines, et des influences venues d'Allemagne. L'empire des Tsars en Asie, tel qu'il s'était étendu depuis le dix-septième siècle aux portes de la Chine, portes de Kachgarie, de Mongolie et de Mandchourie, et jusqu'au Pacifique, par le commerce, la diplomatie et l'achèvement récent du Transsibérien, avait établi, surtout depuis le traité de 1881, des relations pacifiques avec le Céleste Empire auxquelles ils se confiaient mutuellement. « La Russie, disait alors l'envoyé allemand à Paris est trop grande, et ne peut plus s'agrandir dans ces régions lointaines. » Satisfaite de l'influence et des profits qu'elle avait dans les *dix-huit* provinces, la Russie n'y songeait pas en effet. La guerre sino-japonaise l'avait surprise, au début d'un règne nouveau, à l'avènement d'un jeune souverain sans expérience. Dans les conseils de Nicolas II, en outre, la longue maladie de M. de Giers avait créé une incertitude de direction que le gérant de la chancellerie, Chichkine, sans autorité sur ses collègues, n'avait guère corrigée jusqu'à la nomination du prince Lobanoff. Bien qu'il y eût à Pétrograd une Commission des affaires asiatiques, présidée par le grand-duc Alexis, la politique russe en Extrême-Orient se trouvait abandonnée aux seules impulsions du chef du département asiatique, M. de Knapist, qui n'était ni contrôlé, ni conseillé.

Amis de la paix avant tout, Nicolas II et son principal ministre le prince Lobanoff, eussent peut-être laissé se confirmer la victoire des Japonais aux dépens de la Chine, si une impulsion du dehors n'était venue modifier leurs

décisions. Ce fut l'empereur Guillaume II qui, du 10 au 17 avril, se décida et détermina le Tsar, avec l'aide du comte Witte qui s'en fit gloire, sur les conseils de son ancien ministre à Pékin, M. de Brandt, à signifier au Japon l'opposition formelle de l'Europe à ses conquêtes sur la Chine. L'Allemagne, jusque là, avait plutôt été favorable aux entreprises japonaises. La Russie leur avait laissé le champ libre. Quant à la France sollicitée par le prince Lobanoff de se joindre à cette manifestation collective contre le vainqueur de la Chine, elle hésita fort à se faire du Japon un ennemi qui pouvait se venger en Indo-Chine, avec l'aide de l'Angleterre peut-être. Elle tenta d'abord d'intéresser les Anglais à cette démarche collective. Puis, « mettant au premier rang la considération de ses alliances », elle céda aux instances du Cabinet russe et s'associa à une politique qu'elle savait d'ailleurs inspirée à Pétrograd par les conseils de l'Empereur allemand.

Tout le plan avait été, le 8 avril 1895, étudié avec soin entre Guillaume II et ses conseillers, de Brandt et le comte Marshall. Il est aujourd'hui publié : absorber l'attention de la Russie en Extrême Orient pour la détourner des Balkans, attirer le Tsar à une entente avec l'Allemagne et dissocier, si la France s'y refusait, l'alliance franco-russe, enfin obtenir de la Chine reconnaissante une concession sur le Petchili.

Cette intervention de l'Allemagne dans les affaires de Chine, c'était l'entrée en scène d'un nouveau et puissant acteur qui revendiquait son rôle dans les rapports de l'Europe avec l'Asie. « L'Empire allemand, disait quelques années plus tard un de ses chanceliers, n'a été accueilli dans ce domaine qu'avec déplaisir par les États habitués à trancher seuls les questions d'outre-mer. La reconnaissance de notre droit politique mondial devait se faire en même temps que la création de notre flotte de guerre. » Cette même année où le tsar Nicolas et la France admettaient l'Allemagne au réglement de la question sino-japonaise, Guillaume II exposa aux députés du Reichstag, à

ses officiers son programme d'armement naval. Ce qu'il avait déjà de vaisseaux de guerre était envoyé le 1er mars 1895 dans la baie de Delagoa « dans l'intention de maintenir l'équilibre dans l'Afrique du Sud ». Fort de la prospérité économique de l'Allemagne, du prestige dont elle jouissait en Europe, le jeune Empereur entendait réclamer « sa place au soleil » sur toutes les mers, et dans tous les continents désormais ouverts aux ambitions européennes. Son initiative, qui entraînait la Russie et l'Europe dans les affaires d'Extrême Orient, achevait aux bords du Pacifique le tableau d'une politique générale du monde substituée ou superposée aux horizons désormais trop étroits du siècle qui finissait. Si l'Angleterre, le 10 avril encore, refusait aux Allemands son concours et se déclarait favorable au traité de Shimonosaki, l'empereur Guillaume s'écriait : « Voilà qui ne change rien à mon plan. Les Anglais ont peut-être un traité secret avec le Japon. Leur imprévoyance leur coûtera cher. »

Le 5 mai, le Mikado et ses ministres, « avec une magnanimité », qui masquait mal leur légitime dépit, se rendaient aux conseils « loyaux » des puissances amies « et restituait à la Chine » ses conquêtes de Shimonosaki, la presqu'île de Liao-Toung, Port-Arthur et la Mandchourie du Sud. Les conditions de la restitution furent réglées à Tokio par les médiateurs, mais à Pétrograd d'abord et surtout entre l'Allemagne et la Russie, du 5 mai au 8 novembre 1895. Le Japon garda l'île de Formose. Il prétendait au versement d'une forte indemnité pour évacuer le reste de ses conquêtes, et Port-Arthur le plus tard possible. Les Russes, instruits de l'incapacité financière de la Chine à se libérer, se hâtèrent de lui offrir leur aide, et le comte Witte fut assez adroit pour s'assurer le concours des banques françaises qui souscrivirent un emprunt de 400 millions garanti par l'État russe. L'Allemagne, très dépitée, et son Empereur « ulcéré » d'avoir été laissé en dehors de l'opération songèrent un instant à dénoncer leur entente avec le Tsar, à réveiller contre la Chine les

exigences de ses vainqueurs. Guillaume II se ravisa pourtant : en septembre, il envoya, par son aide de camp de Moltke, à Nicolas II une lettre très amicale avec un dessin symbolique qui représentait « les trois puissances d'Occident unies pour refouler les races jaunes ». Il méditait sans doute déjà sa revanche et, tandis que s'installait à Pékin une banque russo-asiatique dont la direction était russe et les fonds en grande partie français, il développait l'action des missionnaires allemands affranchis depuis dix ans du protectorat religieux de la France.

Malgré tout, une fois engagée à fond, la politique russe prenait en Chine la première place, Li-Hung-Tchang vint en Europe pour assister au couronnement du Tsar (10 février 1896). La politique chinoise, avec cette ambassade du plus haut dignitaire de l'Empire, se déplaçait de Pékin à Moscou, à Paris, à Bruxelles même où le roi Léopold résolut d'associer les intérêts belges aux avantages que le tout puissant vice-roi était autorisé à concéder aux nations protectrices de l'Empire.

Par un traité signé en mai 1896 à Moscou, le tsar Nicolas II, qui avait pris comme tsarevitch le patronage du Transsibérien, obtint de la Chine, à la demande du comte Witte qui dirigeait cette grande entreprise, le prolongement par la Mandchourie d'une ligne directe de Nertchinsk à Vladivostok, construite et exploitée par la Banque russo-chinoise, gardée par des postes militaires russes. Il s'engagea en retour et en secret à une alliance défensive de quinze années qui fut ratifiée le 30 septembre à Pékin par le comte Cassini.

Pour prix de l'appui moral et financier qu'elle donnait à son alliée, la France obtint la direction technique de l'arsenal de Fou-tchéou et la concession d'une ligne de chemin de fer de Han-kéou à Pékin qu'elle partageait en juillet 1896 avec la Belgique.

Toutes ces conventions réglées en Europe par Li-Hung-Tchang avec les hommes d'État qui disposaient de l'alliance franco-russe, MM. Hanotaux, le prince Lobanoff et le

comte Witte n'avaient pour objet que de relever la Chine de ses défaites, de lui garantir un avenir meilleur. Les concours de toute sorte que le Gouvernement chinois s'assurait ainsi, celui de la Russie surtout, devaient cependant provoquer les inquiétudes et l'envie des puissances écartées du Céleste Empire par l'influence prédominante des diplomates, des financiers russes et français.

Ce furent les Japonais naturellement, dépouillés du profit le plus clair de leur victoire, qui marquèrent d'abord leur dépit et leur jalousie contre les Russes. Dans la Corée même qu'ils avaient détachée de la Chine pour y installer leur protectorat, ils rencontraient l'obstacle moscovite. Le souverain Li-Hsi menacé par eux de violences, s'enfuit à la Légation russe, et répondant à son appel, les troupes de Nicolas II chassèrent de Séoul à leur tour les Japonais qui depuis un an avaient prétendu soumettre la péninsule à leurs lois. On put craindre déjà un conflit armé du Japon et de la Russie. Prudemment, le mikado l'évita : il envoya en Europe deux de ses meilleurs ministres, le marquis Soné et le maréchal Yamagata le représenter officiellement au couronnement de Nicolas II (mai 1896) et officieusement solliciter la médiation de la France. M. Hanotaux se porta garant auprès du prince Lobanoff de la sincérité de ces offres ; il ne les appuyait d'ailleurs qu'avec le souci de ménager l'amour-propre ombrageux du Cabinet russe, « et sans vouloir faire la mouche du coche ». La mission du prince Yamagata aboutit à une convention russo-japonaise publiée en février 1897, « *essai* d'entente », le mot était dans le texte même. Les deux Empires se promettaient mutuellement de respecter l'indépendance de la Corée, et de l'organiser, s'il était possible en commun : à la Russie, le soin de la personne royale, de son armée et de ses finances ; au Japon, la police des quartiers de ses nationaux, et le libre commerce dans la capitale et les ports méridionaux de la péninsule, Fou-San et Ouen-San, Tsinampo bientôt

et Mokpo. Sous cette double protection le roi Li-Hsi put réintégrer sa capitale et se croire en sûreté comme le Sultan turc entre des ambitions rivales dont l'opposition parut alors céder à un désir sincère d'accord et de paix.

Ainsi le conflit mondial suscité par l'entrée en scène du Japon et les progrès de la Russie en Extrême Orient s'apaisait en 1896, lorsqu'un incident au Chan-toung, brusquement, le réveilla. Des missionnaires de cette province furent assassinés le 1er novembre 1897. L'escadre allemande du Pacifique, reçut l'ordre immédiat du Kaiser, qui à sa suite faisait partir une grande flotte le 15 décembre, d'occuper sur la côte du Chantoung, sans avis préalable aux autorités chinoises, l'excellent port de Kiao-Tchéou (14 novembre). Le meurtre des missionnaires n'était qu'un prétexte. Il y avait un an au moins que l'Allemagne cherchait à s'établir en Chine. L'amiral Tirpitz, qui commandait alors la flotte du Pacifique, un jeune militaire du port de Kiel, envoyé tout exprès, M. Franzius, avaient été chargés de choisir le lieu propice à cette conquête déguisée sous le titre de « dépôt de charbon et station navale ». Au mois de janvier 1897, le Ministre allemand en avait déjà fait la demande formelle au Tsong-li-Yamen. « Notre puissance militaire et politique, avait dit le baron de Heyking à ses collègues de Russie et de France, ne suffit pas à nous mettre ici à notre rang. » Dans la grandeur de l'Empire germanique, évidemment, l'occupation d'un domaine propre à commander les routes maritimes et terrestres de la Chine constituait un progrès décisif.

Mais c'était une atteinte grave à l'intégrité du Céleste Empire que les puissances après Shimonosaki avaient défendue, en promettant de la respecter elles-mêmes, contre les ambitions victorieuses du Japon. Encouragés par le comte Cassini et par M. Gérard, l'Impératrice et ses ministres s'étaient refusés à se laisser décapiter par persuasion. Aux ouvertures que lui fit le chancelier

Hohenlohe, le comte Mouraview avait d'ailleurs répliqué que si Kiao-Tchéou venait à être détaché de la Chine, la Russie était en droit, l'ayant reconnu avant la marine allemande, d'invoquer un droit « de premier mouillage ». Guillaume II ne s'était pas laissé arrêter par ces refus et ces objections. Il s'en était allé directement au mois d'août 1896 à Pétrograd arracher à la faiblesse du tsar, en dehors de ses ministres, un consentement qui devait avoir les plus graves conséquences pour l'avenir de l'Empire russe en Extrême Orient, et pour les destinées de son souverain. Séducteur, tentateur, il offrit à Nicolas II en compensation le territoire du Yalou et Port-Arthur, l'espoir de relier la Sibérie à la mer libre par un Transmandchourien, reliant le Transsibérien au Petchili. C'est lui-même qui l'a dit : « Ainsi le terrain était préparé politiquement », quand Mgr Anzer l'avertit du meurtre de ses missionnaires. L'indemnité qu'il réclamait pour cette injure était hors de proportion avec la gravité des faits. Des violences aux missions allemandes ne légitimaient pas cette conquête territoriale.

Guillaume II ne négligea rien pour donner à son entreprise la portée la plus large. Quand son frère Henri prit le commandement, à bord du *Deutschland*, de l'escadre allemande « la dextre gantée de fer », tel un croisé, l'empereur salua son départ comme un événement à la fois religieux et national, le signal de l'effort germanique et chrétien en Extrême Orient contre les races jaunes. Aux descendants des marchands de la Hanse et des chevaliers teutoniques, il promettait le concours de son Gouvernement pour réaliser en Extrême Orient un programme colonial et maritime susceptible de procurer à l'Empire, à son commerce, à son influence, une des premières situations du monde. Le 6 mars 1898, le Tsong-li-Yamen, réduit à un euphémisme, cédait « à bail pour 99 ans » aux Allemands la baie de Kiao-Tchéou, avec son port fortifié et 50 kilomètres de territoire alentour.

Alors ce fut la ruée de l'Europe à l'assaut de cet Empire

sans défense qu'elle avait prétendu interdire aux Japonais. A peine ceux-ci quittaient-ils Weï-Haï-Weï, sur le Petchili que les Anglais s'y installèrent, à bail eux aussi. Pour compléter leur colonie d'Hong-Kong, on les vit prendre en outre une partie du Kouang-toung en face de l'île; sur cette côte de la même province, la France occupa la baie de Kouang-Tchouan et s'assura de l'île d'Haï-nan. Mais le plus beau lot devait revenir à la Russie, en récompense de sa complicité avec les Allemands. Elle suivit bien vite, dès le mois de décembre 1897, l'exemple et le mot d'ordre venus de Berlin en s'assurant de Port-Arthur, de Talien-wan et des eaux adjacentes, avec le droit accordé de force par les Chinois dépouillés d'y mettre des flottes de guerre et de relier sa conquête par Moukden au Transmandchourien (15 mars 1898). Ainsi s'accomplissait cette politique de partage, d'où le Japon se trouvait exclu, fort différente de celle que le Tsar avait d'abord été tenté de réaliser, d'accord avec le Mikado, après ses victoires, au printemps de 1895. C'était une initiative, dangereuse pour la paix de l'Orient et du monde que celle à laquelle Guillaume II entraînait le Tsar, après lui avoir laissé croire, et aux Chinois aussi, que le refoulement de l'expansion japonaise était seulement destiné à maintenir l'intégrité du Céleste Empire. Le plus grave encore fut cette sorte de défi et d'injure voulue des nations blanches aux jaunes d'Extrême Orient, au Japon surtout: « un jeu d'enfants, disait le comte Witte, qui se terminera en désastre ».

Les révoltes de l'Asie alors commencèrent : si à Pékin un jeune empereur, Kouang-Siu tenta d'abord au 10 juin 1898 de restaurer la Chine menacée par des réformes intérieures, quelques mois après, l'Impératrice douairière recourut à des moyens diamétralement opposés. Elle faisait appel aux pires instincts de réaction en Chine, déposait et enfermait son fils, lui substituait le fils du prince Touan, chef du parti conservateur mandchou, résolument hostile aux hommes et aux idées de l'Europe. Toute cette camarilla bientôt fit alliance avec la secte des Boxers, née dans

le Chantoung, par haine de l'occupation allemande, pour la défense de la dynastie et l'expulsion des étrangers (1899-1900). Il y eut bientôt autour de Pékin un mouvement général, encouragé du Palais, contre les chrétiens. Dans la nuit du 13 juin 1900, le massacre commença dans la capitale. Le 30 juin, le ministre allemand, M. de Ketteler fut assassiné, et ce crime fut le signal d'une attaque générale contre les Légations européennes dont le siège dura plus de six semaines et coûta plus de 200 tués ou blessés à la garde improvisée pour les défendre.

Ces violences ne pouvaient aboutir qu'à une manifestation plus énergique, et justifiée cette fois, de la force de l'Europe. A l'appel de Guillaume II, responsable sans doute, mais fondé à demander vengeance, une armée internationale se constitua dont le commandement fut dévolu au maréchal de Waldersee. La France avait hésité à mettre les troupes du général Voyron sous les ordres d'un maréchal allemand. Guillaume II avait présenté la nomination de celui-ci le 9 août au Président Loubet comme une initiative et une offre du Tsar. Il se garda bien de dire que par une nouvelle pression sur le faible souverain, c'était lui-même qui avait proposé le 7 août et fait agréer Waldersee à Nicolas II, en dehors de ses ministres, « s'il ne tenait pas à un général russe ».

Après l'action militaire, Guillaume II se réserva encore la direction de l'action diplomatique qui s'engagea entre l'Impératrice et ses conseillers réfugiés à 200 lieues de Pékin et les ministres européens chargés d'obtenir vengeance de leurs méfaits. Il entendit que cette vengeance fût exemplaire, châtiment des coupables les plus hauts placés, même et surtout le père de l'Empereur, indemnité pécuniaire. Les négociations durèrent un an (octobre 1900-septembre 1901). Le jeu de l'Allemagne s'y découvrit, rappelant les procédés de Bismarck au congrès de Berlin, qui consistait à allumer les convoitises de la Russie d'une part, celles de l'Angleterre et le Japon de l'autre pour aboutir à un partage général dont elle resterait l'arbitre.

Dès le début, le 16 octobre 1900, un arrangement se conclut à Londres entre l'Angleterre et l'Allemagne pour un objet en apparence tout contraire, « l'intégrité de la Chine ». Mais les contractants prenaient surtout par cet acte leurs précautions « pour des cas où quelque autre puissance voudrait profiter de complications en Chine et acquérir un avantage territorial, se réservant de prendre de concert les mesures propres à garantir leurs intérêts, l'Angleterre dans l'immense domaine du Yang-tsé-Kiang, l'Allemagne dans le Chantoung ». Dans la suite, en 1901, l'Allemagne mit la même complaisance à laisser les Russes s'étendre en Mandchourie. Comme l'Angleterre invoqua, pour s'en plaindre à Berlin, l'arrangement du 16 octobre, le prince de Bulow lui répliqua de haut « qu'à l'intégrité de la Chine seule, dont la Mandchourie ne faisait pas partie, et non à celle de l'Empire chinois son Empereur s'était engagé ».

Le moyen employé par Guillaume II pour faire accepter son dessein de partage à ses associés avait été tout simplement de leur dissimuler ce qu'à chacun d'eux il accordait en échange de ses propres avantages. Mieux eût valu, certes, pour le bien de tous, de la Chine et même de l'Europe qu'eût prévalu une politique de désintéressement, recommandée alors par la France, la même thérapeutique appliquée à la Chine, à l'homme malade d'Extrême-Orient qu'à la Turquie en 1856, son admission dans le droit public de l'Occident, son indépendance, son intégrité placées sous la garantie des puissances.

Entre les conseils de la France et les tentations de l'Allemagne, la Russie n'osa pas choisir. Le protocole final des conférences qui régla l'indemnité due aux puissances, monnayée en Europe par des emprunts d'État, n'apportait aucune solution aux questions qui venaient de se poser, dangereuses pour la paix du monde. Partout, en Corée, en Mandchourie, au Thibet même qu'un colonel anglais, Younghusband occupait en novembre 1903 pour en éloigner les Russes, le partage de l'Asie allait au début du

dix-neuvième siècle se précipitant par les violences de l'Europe, dont l'Allemagne avait donné le signal.

Après Kiao-Tchéou, les Allemands s'étaient emparés dans le Pacifique, où ils tenaient déjà les Samoa, des Carolines et des îles Mariannes (fin 1899) qui leur donnaient le contrôle des mers voisines de l'Asie orientale. Ils espéraient s'agrandir autour du Petchili depuis 1900. S'assurant, en juin 1900, par une seconde loi navale d'une flotte égale à celle de l'Angleterre, ils poussaient en Extrême Orient, derrière la Russie, leur avance, tandis qu'ils escomptaient dans l'Asie Mineure la construction du rail de Bagdad pour atteindre l'Inde, la Perse et l'Océan Indien.

Cette poussée germanique en Asie, ajoutée à la poussée russe, aux progrès de la France en Indo-Chine, devait, au moins autant que la concurrence de ses anciennes rivales, alarmer l'Angleterre, occupée, retenue en Afrique à la conquête du Soudan et bientôt du Transvaal. Guillaume II depuis 1896, avait tenté d'obtenir le consentement des ministres anglais à sa politique d'Extrême Orient, de les décider à lui donner « un coup de main. » Un instant, Chamberlain s'était montré moins réservé que Salisbury. Il avait consenti à des arrangements pour le réglement des îles Samoa et ailleurs (octobre 1899 et 1900). Nul doute qu'avec le siècle finissant, les hommes d'Etat anglais, plus que jamais décidés à maintenir, à développer l'empire mondial créé en ce siècle par l'effort de leurs devanciers ne dussent considérer l'accroissement de charges militaires et financières imposé à leur nation. Plus que jamais, pour y suffire, Chamberlain, champion de Birmingham et des classes industrielles atteintes par la concurrence des fabriques étrangères, recommandait la coopération, la fédération économique et politique des diverses nations de l'Empire. Il pensait aussi à une entente avec les Etats-Unis « ce peuple frère de sang et de langue », avec l'Allemagne, qu'il eût presque qualifiée de même. Pour partager l'Asie en même temps que l'Afrique, au mieux des intérêts britanniques, il fallait à la fois la concentration de l'Empire anglais,

et un accord entre les empires les plus puissants : vastes conceptions dont Chamberlain, longtemps populaire, berça en 1900 l'amour-propre de ses électeurs et concitoyens, fiers de l'entendre dire « qu'infailliblement la race anglo-saxonne serait la force prédominante de la future histoire et de la civilisation universelle ».

A la fin de 1901, cependant, il commença à s'apercevoir du jeu allemand en Extrême Orient. Dans un accès de mauvaise humeur, il lui échappa de relever les critiques qu'on ne ménageait pas au-delà du Rhin aux méthodes cruelles employées par les généraux anglais contre les Boers, pour les réduire coûte que coûte et de comparer ces méthodes aux procédés de l'Allemagne en 1870 (25 octobre). « Laissez cet homme, répliquait de Bulow, il mord sur le granit. » Aux côtés de Chamberlain, le nouveau Ministre des Affaires étrangères, entre les mains duquel Salisbury résignait, en novembre 1901, ses fonctions, Lord Lansdowne reculait à son premier contact avec la diplomatie germanique. Il constatait, au début de l'année 1902, qu'il n'y avait plus à compter pour arrêter les progrès de la Russie dans l'Empire chinois sur l'Allemagne qui les encourageait. Le 30 janvier, le Gouvernement anglais conclut une entente avec le Mikado pour garantir l'indépendance de la Chine et de la Corée.

L'initiative de cette entente, nettement dirigée contre les Russes, s'était prise à Tokio, comme à Londres, durant l'année 1901. Depuis que l'Europe avait laissé voir son dessein, inspiré par la diplomatie allemande de partager l'Asie, et d'exclure le Japon du partage, la rancune avait accentué dans le peuple japonais, qui ne méritait pas cette exclusion, la haine de l'étranger et surexcité son patriotisme. Le parti militaire, appuyé par une flotte et une armée chaque jour mieux préparées, réclamait une revanche de l'humiliation de 1895. Les financiers et la diplomatie des États-Unis trouvaient leur intérêt à détourner l'essor japonais du Pacifique vers la Corée et la Mandchourie.

Le Mikado et ses conseillers avaient très froidement, à

côté des avantages, calculé les risques. Les marquis Ito et Kurino, ambassadeurs à Paris et à Pétrograd s'étaient déclarés favorables et travaillèrent, jusqu'en novembre 1901, à une entente avec la Russie, à laquelle le tsar Nicolas paraissait disposé, à un réglement amical de frontières et d'influences analogue à la convention Nikki Rozui du 13 avril 1898. Au contraire leur collègue de Londres, le baron Hayashi, exploitant la crainte qu'inspiraient aux Anglais ces pourparlers entre la Russie et le Japon, fit peu à peu agréer à Lord Lansdowne ses projets ambitieux sur la Corée. Il escomptait même l'adhésion de l'Allemagne, que le conseiller de l'ambassade germanique à Londres, le baron d'Eckardstein persistait, malgré les résistances de Berlin, à vouloir amener à une alliance avec la Grande-Bretagne. C'eût été, certes, un succès complet pour la diplomatie japonaise, pour Hayashi surtout si le Japon avait retourné à son profit les alliances formées au lendemain de Shimonosaki contre ses conquêtes. L'Allemagne se déroba à ses offres, par crainte de servir d'instrument à la politique britannique. L'Angleterre les accepta, pour se faire du Japon dans le Pacifique et le Petchili un gardien vigilant de ses intérêts et maintenir ses droits acquis à l'exploitation de l'Asie.

Lorsque le traité d'alliance anglo-japonais eut été publié, le 11 février 1902, les hommes d'Etat russes s'étonnèrent fort « des éventualités de guerre » qu'on envisageait à Tokio et à Londres. Ils se concertèrent aussitôt avec leurs alliés de France pour rédiger une déclaration de leurs intentions pacifiques, qui parut le 20 mars 1902. Le roi Edouard VII, qui venait de monter sur le trône de l'Angleterre avec des intentions non moins pacifiques, n'entendait pas donner davantage à l'accord signé avec le Mikado une portée offensive. Et cependant l'heure était proche où la plus grande guerre qui se fût jusque-là, depuis 1871, déchaînée entre les peuples allait éclater en Extrême Orient entre les Japonais et la Russie.

Dans les efforts fiévreux que les Etats et les nations de l'Europe poursuivaient depuis trente ans pour achever au profit de la civilisation, et au leur, l'occupation de toute la terre, leur politique accoutumée à ne calculer que les ressources et les prétentions des peuples groupés autour de la Méditerranée et de l'Océan Atlantique, son héritier, se trouva mise en défaut par les surprises que leur réservaient les puissances constituées depuis un demi-siècle autour du Pacifique. Cette politique, et en particulier celle de l'Allemagne, qui prétendait à la domination et au partage du monde, n'avait pas prévu la place et le rôle assignés dans le monde à cet Océan et aux nations établies sur ses bords, par les découvertes des techniciens qui, peu à peu, mettaient la science moderne au service de la navigation et de la guerre. L'Europe s'aperçut, aux dépens de la Russie, d'abord en 1904, que l'Océan Pacifique était un nouveau champ de luttes inévitables, soit pour la domination des mers, soit pour l'équilibre des peuples, des races et des relations économiques.

**Le Pacifique et l'Amérique.** — Ce fut un sénateur américain, plus tard Secrétaire d'Etat de l'Union, Seward, qui le premier entrevit et indiqua, dès 1854, l'heure prochaine où le Pacifique s'imposerait à l'attention des puissances par l'expansion de l'Union américaine sur les mers de l'Ouest. « D'année en année, disait-il, nos relations avec l'Europe vont diminuer d'importance; l'Océan Pacifique deviendra le théâtre principal des événements dans le grand avenir qui attend le monde. » A la même époque, le commodore Perry, avec les deux vaisseaux de guerre qui ouvrirent la voie aux marchands américains, forçait la barrière opposée par le Japon depuis des siècles au commerce international. Il préparait d'abord la révolution qui, sur les ruines du Shogunat coupable de faiblesse avec les étrangers, permit au Mikado Mutsu-Hito la constitution d'un Etat moderne,

destiné, sur les confins de l'Asie et du Pacifique, à un premier rôle. Ainsi, à peine installés depuis 1848 en Californie, à San-Francisco sur les rivages du grand Océan, les Américains apercevaient ou posaient, avec ses facteurs essentiels, le problème nouveau pour l'Europe de la concurrence des nations dans ce vaste domaine maritime qui allait rapprocher, après les avoir si longtemps séparés, l'Extrême Orient de l'Extrême Occident.

De hardis navigateurs, Carteret, Cook, Bougainville La Pérouse l'ont exploré et reconnu seulement à la fin du dix-huitième siècle. Leurs voyages, précieux pour la connaissance de la Terre, ne déterminèrent aucune activité économique, sauf celle des pêcheurs de baleines et de phoques, des chasseurs de fourrures dans les régions septentrionales du Pacifique. L'Europe put s'étonner qu'une guerre faillit, en 1790, éclater entre l'Angleterre et l'Espagne pour la possession de la baie de Nootka-sun, à Vancouver, et que le Président Monroe lançât en 1822 contre les Russes un message pour interdire l'Alaska, territoire américain, à la colonisation européenne. Cinquante ans plus tard, au service de la foi catholique, les marins français, Dupetit-Thouars, Dumont d'Urville, reprenaient la tradition de Bougainville dans les archipels du Pacifique, aux Sandwich, aux îles de la Société, aux îles Gambier, aux îles Wallis, ainsi qu'à la Nouvelle-Zélande et en Calédonie. Ils se heurtèrent à l'œuvre analogue que la marine anglaise poursuivait alors, pour soutenir les méthodistes contre les missions romaines. Le zèle religieux commençait à constituer, dans ce domaine, des établissements plus durables, mais auxquels les nations et les gouvernements demeurèrent assez indifférents.

Seul encore le commerce américain marquait alors une tendance à l'exploitation des mers du Sud qu'il n'avait jamais négligées. Dès le 28 décembre 1826, des marchands de l'Union se réservèrent le trafic aux îles Hawaï, puis aux îles Fidji; en 1830, en 1831 ils tentèrent de s'établir à Sumatra, en Nouvelle-Guinée en 1834 et

aux îles de l'Amirauté. Des croisières officielles, celles de Wilkes en 1838, et de Ringgold en 1853, jalonnaient les routes et les étapes à travers le Pacifique. Quand Perry se fit ouvrir les ports de l'archipel japonais, c'était une entreprise du même genre : il avait songé à l'annexion de l'archipel Riou-kiou, au nord des Philippines. Auprès des îles Hawaï, l'Union annexait de 1852 à 1859 les îles à guano et songeait à un protectorat des îles Fidji. La guerre de Sécession vint interrompre, pour vingt ans au moins, cette série d'efforts qui, à cette époque, semblaient, avec la transformation économique du Japon, réserver aux États-Unis le principal bénéfice des échanges dans le Pacifique. Ils acquéraient sans doute en 1861 de la Russie la côte de l'Alaska, mais, occupés par la guerre civile et après cette guerre par la « reconstruction de l'Union », ils ne remplacèrent pas, comme il l'eût fallu, leur marine de voiliers construits en bois par des flottes en fer et à vapeur capables de soutenir la concurrence des marines marchandes britanniques et même bientôt germaniques.

Par ce recul, ou cette éclipse des initiatives américaines qui avaient donné le branle aux premières entreprises suivies dans le Pacifique, la voie se trouva libre pour des efforts qui se produisirent en sens inverse. L'ouverture du canal de Suez réduisit d'un tiers la distance de Gibraltar ou de Marseille au détroit de Torrès et à Melbourne. Elle rapprocha d'autant l'Australie de sa métropole, pour leur permettre à toutes deux, par un effort concerté et profitable au-delà des limites asiatiques qui leur semblaient encore assignées, de se relier au Canada, à travers l'Océan.

C'était précisément l'époque où les colonies australiennes, grâce à l'abandon que leur fit en 1855 l'Angleterre de son droit de propriété, se constituaient en États hardis et riches qui achevaient, avec une population croissante, de prendre possession du continent, de l'outiller en télégraphes qui reliaient l'est à l'ouest en 1877, en chemins de fer permettant la mise en valeur de l'intérieur, chaque jour

plus accentuée, aux dépens du désert. En 1871 encore ces différents États, séparés par les modes de travail, agricoles ou industriels, auxquels s'alimentait leur richesse, et par les douanes qui fournissaient leurs trésors, répugnaient à l'idée lancée dès 1854-1857 de former une fédération, une nation australienne. Cependant des intérêts communs, à côté de ceux qui les séparaient, unissaient malgré tout les nations australiennes entre elles et avec l'Angleterre. Elles étaient profondément attachées à la grandeur britannique, dont l'appui semblait indispensable à une nation de 4 millions d'hommes au plus, de blancs poussés en avant-garde au milieu des races asiatiques et malaises. Elles la soutinrent au Soudan dès 1885. Bientôt, leurs institutions inclinèrent, par la rareté et le prix d'une main-d'œuvre ouvrière qui ne suffisait pas à la demande, à un socialisme d'état dont la Nouvelle-Zélande fit une expérience hardie en 1893, et qui tendait à grouper pour la défense d'un programme commun tout le peuple australien. Ce programme était avant tout un programme d'intérêts, dirigé contre la concurrence étrangère qui pouvait provoquer la baisse de salaires et le chômage, surtout contre la concurrence de la main-d'œuvre jaune redoutable sur le marché du travail, chinoise, japonaise, malaise, et du capital comme de l'esprit d'entreprise américains. Tous les États australiens étaient unanimes, depuis 1871, pour restreindre le plus possible l'immigration, et l'interdire absolument à qui n'était point blanc (*White Australia*).

Mais, comme ils sentaient d'autre part le danger pour leur communauté de ce protectionnisme étroit et même farouche, ils cherchèrent à élargir leur rayon et leurs moyens d'action. Le commerce dont les Anglais se faisaient un monopole entre Sydney, les archipels du Pacifique et les côtes de San-Francisco et de Vancouver ne suffisait ni à leurs aspirations ni à leurs besoins. Ils s'irritèrent de voir en 1882 les Français de Calédonie atteindre les Nouvelles-Hébrides, les Allemands et les Américains rechercher autour de leur continent des comptoirs. Ils avaient

obtenu en 1874 que l'Angleterre annexât les îles Fidji : elle l'avait fait dans l'intention peut-être moins de les satisfaire que de surveiller leurs entreprises compromettantes pour la politique et le bon renom de l'Empire, à la demande des missionnaires protestants de ces parages qui l'invitaient à défendre les indigènes contre les brutalités des entrepreneurs d'Australie en quête de main-d'œuvre. Le Haut-Commissaire qu'elle nomma dans le Pacifique occidental à cet effet, sir Edward Gordon s'y employa, à partir de 1875. Il recommandait d'ailleurs les annexions pour le succès de sa surveillance : ce qui n'était pas pour déplaire aux Australiens. En 1883, de sa propre autorité, le Queensland occupa la partie de la Nouvelle-Guinée non occupée par les Hollandais. L'Angleterre se refusa encore à suivre sa colonie ; elle exigea l'évacuation, dont les Allemands profitèrent l'année suivante.

A cette date, c'était sur tous les points du globe, en Égypte, en Afrique, en Asie qu'elle commençait à rencontrer la concurrence des puissances coloniales. Il ne lui convenait point de poursuivre toutes les tâches à la fois. Pour réserver du moins l'avenir et ménager ses colonies, elle pratiqua alors, de 1884 à 1887, la politique des accords et des sphères d'influence, laissant aux Allemands la région des Mariannes et des Carolines qu'ils convoitaient, aux Français, l'Océanie orientale, Tahiti, les îles Sous le Vent qu'ils annexèrent en 1887, acceptant en 1886 avec eux un condominium aux Nouvelles-Hébrides, pour se constituer une double barrière d'archipels autour de l'Australie. Elle rassurait ainsi ses colonies et s'efforçait de limiter leurs revendications, ou tout au moins de les suspendre.

Mais en 1887, Salisbury dut convoquer à Londres la première Conférence impériale britannique. Les vœux des Australiens s'y unissaient à ceux des Canadiens, qui venaient de se donner un chemin de fer transcontinental de Québec à Vancouver, pour relier, à travers le Pacifique, l'Amérique anglaise à l'Amérique australienne. Au câble télégraphique mouillé, à la ligne de navigation établie de

Vancouver à Sydney, ne fallait-il pas des points d'attache et des étapes, telles l'île de Fanning où le cable atterrit, des archipels comme Gilbert, Ellice, Tonga, Cook que l'Angleterre alors dut occuper dans les dix dernières années du siècle? Pour soutenir ces efforts conjugués avec ceux du Canada, les colonies australiennes se décidèrent à former, comme lui, progressivement de 1891 à 1898, une Fédération que l'Angleterre reconnut en 1900. Constituée en une nation désormais capable de se donner elle-même des colonies comme l'île Cook, l'Australie anglaise entendait faire désormais du Pacifique le domaine de sa puissance commerciale et politique.

Mais alors, une nation nouvelle comme elle, le Japon s'apprêtait, au nord du Grand Océan, à s'adjuger les bénéfices des leçons qu'il venait de recevoir des Etats-Unis, et de l'arrêt de leurs entreprises. L'Union américaine semblait en effet se retirer sur elle-même, de la mer surtout, et uniquement s'absorber derrière ses tarifs protecteurs, dans la constitution d'une industrie puissante, que soutenaient les besoins de son marché intérieur. Elle s'isolait dans la production et la jouissance de richesses qui semblaient illimitées, laissait décroître sa marine marchande, diminuait systématiquement sa flotte de guerre et ses armements. En 1881, l'Union refusait aux habitants des îles Hawaï l'ennexion qu'ils sollicitaient. Le Japon, dont la transformation politique et sociale venait de se faire par l'enseignement et à l'exemple des Américains ses instructeurs, ses conseillers, en 1871 déjà ses meilleurs clients, Etat jeune bien que très vieille nation, était pris presque aussitôt d'une véritable fièvre de croissance que déterminaient à la fois son excès de population et l'orgueil de ses rapides progrès.

En 1870, le Japon disputait à la Chine l'archipel de Riou-Kiou qu'un arbitrage des Etats-Unis lui procura. Il réclama à la Russie, en 1875, une partie de l'île de Sakhaline, et, trop récent encore pour se heurter à l'Empire des tsars, la céda pour obtenir en échange l'archipel des

Kouriles. Du Kamtchatka jusqu'à l'île Formose, le Japon occupait ainsi la lisière de l'Asie orientale d'où il surveillait la pénétration européenne en Chine, et pouvait menacer de ses armées le continent et de ses flottes l'océan. Un Japonais a écrit que le commodore Perry, en imposant au Japon un traité de commerce, qui l'obligeait à ouvrir ses marchés aux blancs, « avait réveillé un nid de guêpes ». L'essaim s'agitait aussitôt ; il menaçait de réveiller par ses aiguillons toutes les races jaunes sur les bords du Pacifique à la fin du siècle qui s'achevait. D'abord, pour quelque temps, il s'envola de préférence vers l'Asie, vers la Corée. Ce fut la guerre de Chine et le traité de Shimonosaki, une guerre entre Jaunes (1895).

Alors, peu à peu, surgit dans les mers d'Extrême Orient un concurrent de plus, aussi désagréable aux Japonais qu'aux Anglais, l'Allemand dont l'activité commerciale, l'esprit d'entreprise, appuyés par son Gouvernement et une industrie avide de débouchés, recrutait des clients, recherchait des marchés. Les grandes compagnies de navigation d'Hambourg et de Brême organisaient des lignes rivales de la Peninsular et des Messageries françaises, et des services secondaires qui les ramifiaient dans tous les ports du Pacifique. Il leur fallut, comme à celles-ci, la protection d'une marine de guerre, des escales et des stations de ravitaillement. En 1884, les Allemands commencèrent à s'installer dans une partie de la Nouvelle-Guinée, non occupée par les Hollandais, à l'archipel Bismarck, aux îles Salomon. Après avoir ainsi entamé le domaine mélanésien que les Australiens se réservaient, ils se heurtèrent, en 1888, aux Américains dans les îles Samoa : pour installer et défendre ses colons inquiétés par le roi Malitoa, l'Allemagne envoya à Apia des vaisseaux de guerre qui faillirent s'attaquer aux navires de l'Union, si un cyclone n'eût pas détruit les deux flottes rivales.

Les Japonais, sept ans plus tard, au lendemain de leurs victoires sur la Chine qui semblaient consacrer leur puissance sur terre et sur mer, devaient s'incliner devant la

menace de la Russie et de la France que la diplomatie allemande avait dressée subitement contre leurs ambitions. Ce n'était pas l'avantage des puissances maritimes qu'on obligeât les Japonais à renoncer à leurs conquêtes continentales, la presqu'île de Liao-Toung et Port-Arthur (21 juillet 1896) convoitées et bientôt occupées par les Russes, et qu'ils gardassent les Pescadores et Formose d'où ils pouvaient approcher dangereusement les Philippines et menacer les Détroits de la Sonde, les débouchés de l'Europe sur le Pacifique. Mais l'empereur Guillaume II, qui avait formé cette coalition, et s'en servait le 6 mars 1898 pour obtenir de la Chine un territoire important, Kiao-Tchéou, le port de Tsing-tau, sur la route maritime du Petchili, à égale distance de Péking et Nanking, se flattait et offrait à l'Europe de mettre les Jaunes à la raison. En vérité cette offre était aussi dangereuse, et la garantie aussi précaire que les avantages procurés à la Russie par les intrigues de la diplomatie germanique aux dépens de la Chine et du Japon. Elles provoquèrent presque aussitôt la révolte des Boxers en 1900 et chez les sujets du Mikado des rancunes proportionnées à l'échec infligé par l'Europe à leurs ambitions, et à la conscience des forces dont ils disposaient pour se venger.

Tandis que ces conflits se succédaient sur la côte asiatique du Pacifique, sur l'autre rive en Amérique, un fort mouvement d'opinion commença de se dessiner aux États-Unis pour déterminer l'Union à reprendre la place à laquelle son passé et ses intérêts lui donnaient droit dans la politique mondiale dont le Grand Océan devenait chaque jour davantage le théâtre. L'infériorité de la marine américaine avait apparu dans le litige des îles Samoa. Le 30 novembre 1889, le Congrès votait la création de deux flottes de guerre de 70 vaisseaux, l'une pour l'Atlantique, l'autre pour le Pacifique : pour une politique d'action extérieure, l'Union se constituait des moyens d'action, de combat au besoin. Sa prospérité industrielle, sa richesse qui ne faisaient que croître lui permirent de se les

procurer sans effort. Elles se trouvaient même intéressées à la recherche de marchés plus étendus d'approvisionnement ou de ventes, dans les pays producteurs du sucre, de thé, de caoutchouc, consommateurs de coton, de pétrole, de machines.

Il n'est pas douteux que l'entreprise, commencée par F. de Lesseps, pour la construction d'un canal interocéanique à Panama, à partir de 1882, n'ait contribué à diriger à nouveau de l'Union vers le Pacifique tout un courant d'intérêts et d'aspirations jusque là enchaînés aux rivages américains de l'Atlantique. Depuis plus de cinquante ans le projet d'un canal interocéanique occupait les esprits aux États-Unis. Dès 1826, Clay en avait signalé l'importance au Congrès de Panama. En 1839, des citoyens de l'Union demandaient au Président van Buren et aux Chambres, une mise à l'étude et des enquêtes d'ingénieurs. Dix ans après, une société s'était fondée pour la construction d'un canal sur le territoire du Nicaragua qui, par un traité du 21 juin 1849, accordait aux États-Unis le droit de protéger ce canal par des fortifications, des troupes, de le fermer aux navires de guerre des autres nations, de l'ouvrir aux leurs. Le Président Taylor hésitait à ratifier ce traité pour éviter un conflit avec l'Angleterre installée à San Juan et sur le territoire des Mosquitos. L'opinion publique l'accueillit au contraire avec enthousiasme. Par les soins du Secrétaire d'État Clayton, qui négocia à New-York avec le ministre anglais Bulwer, un compromis fut trouvé et inscrit dans le traité du 19 avril 1850, par lequel les deux puissances proclamèrent la neutralité de la future route interocéanique, leur intention mutuelle de renoncer à y exercer une domination exclusive. Et, dans les trente ans qui suivirent, qu'on examinât des tracés soit par l'État de Nicaragua, soit de Panama, la politique de l'Union continua de se conformer au texte et à l'esprit du traité Clayton-Bulwer.

A la nouvelle de l'entreprise française, et par dépit peut-être de voir passer aux mains d'Européens l'œuvre

que l'Amérique semblait s'être réservée, d'autres sentiments se manifestèrent dans les milieux politiques et industriels de l'Union, dans le langage que tint au Congrès surtout, en 1880, le Président Hayes. « La politique de ce pays est pour un canal sous la domination américaine, car c'est la grande voie maritime entre nos rivages de l'Atlantique et du Pacifique. » Le Président démocrate, Cleveland, désavoua, en 1884, il est vrai, le langage net et tranchant de son prédécesseur. Mais les républicains réclamèrent sans relâche, jusqu'à l'élection de Mac Kinley en 1897, un canal interocéanique américain au Nicaragua à défaut du Panama. Outre son chemin de fer transcontinental, l'Union voulait sa voie de mer, bien à elle, vers le Pacifique.

La guerre où elle fut entraînée contre les Espagnols par la révolte de Cuba, en 1898, résulta presque fatalement de toutes ces causes, intérêts et besoins d'une industrie en quête de débouchés et de ressources, constitution d'une puissance militaire et navale préparée pour l'action, importance stratégique des Antilles sur la route de l'Atlantique au Pacifique. On ne peut pas dire que le Gouvernement de l'Union ait cherché cette guerre, ni des conquêtes. Il y fut entraîné insensiblement par l'intransigeance et la résistance des insurgés cubains, la dureté de la répression espagnole, les sympathies actives de tout un parti en Amérique, enfin par l'explosion du navire américain, le *Maine*, le 15 février 1898, dans le port de la Havane. L'Union n'eût pas fait cette guerre si l'Espagne, le 10 avril 1898, s'était résignée au sacrifice suprême qu'on exigeait d'elle, l'abandon de Cuba, Cuba indépendante.

Quelques jours à peine après l'ouverture des hostilités, le 1er mai, une flotte américaine, celle de l'amiral Dewey se trouvait devant les Philippines et y détruisait, dans la baie de Manille, l'escadre espagnole. De Cuba aux Philippines, tandis que l'Union reprenait les travaux de Panama abandonnés par les Français, était-ce donc pour installer sa puissance sur les ruines de l'Empire espagnol

dans le Pacifique qu'elle donnait ce grand effort dont l'amiral Dewey fut le héros aussitôt populaire parmi ses concitoyens ? Le Président Mac Kinley s'est toujours défendu de ce dessein : « Nous n'avions pas pour but de nous emparer des Philippines. » Mais il est certain que, depuis l'automne de 1897, Dewey avait été nommé au commandement de l'escadre de Chine par Roosevelt, secrétaire d'État à la Marine, « comme le plus capable d'aller à Manille », sinon pour conquérir l'archipel, du moins pour y établir, avec le consul américain, et Aguinaldo, chef des Philippins, dans une République indépendante de l'Espagne, une station navale dans cette partie du Pacifique. En tout cas, Dewey n'avait reçu ni ordres, ni moyens de débarquement pour réaliser l'annexion de l'archipel. Il les demanda à Washington, surtout quand il vit la flotte allemande de l'amiral Diederichs s'approcher de Manille, avec des intentions suspectes. On sait aujourd'hui que Guillaume II fut saisi par ses serviteurs en Extrême Orient de propositions tendant à créer un État allemand, un protectorat aux Philippines et que, sans les approuver, il paraissait guetter l'occasion et se réserver des compensations et des échanges.

La guerre d'ailleurs fut très courte et décisive. Après la destruction de la flotte de Cervera (13 juillet), et la reddition de Santiago-de-Cuba (17 juillet), les négociations reprirent par la médiation de la France. L'Espagne se résigna à perdre Cuba, Porto-Rico. Elle espérait garder les Philippines dont elle ignorait encore le sort et dont le premier protocole, signé le 12 août, ne pouvait encore parler que sous forme provisoire. Lorsque notification en fut faite à l'amiral Dewey, la dépêche, n'ayant pu lui parvenir par le câble coupé entre l'archipel et Hong-Kong, ne fut reçue par lui qu'après la capitulation de Manille, le 13 août. Le 31 octobre, aux conférences de la paix qui se tinrent à Paris, les commissaires américains demandèrent la cession de l'archipel tout entier. Le Secrétaire d'État Day n'avait pas dissimulé au Président ses

inquiétudes de voir l'Union « entrer sans expérience dans une politique d'expansion coloniale ». Le Président conclut contre son avis que le sentiment des États-Unis était unanime, que l'Union ne pouvait pas éluder ses obligations morales envers le peuple des Philippines. Elle devait le délivrer de la domination espagnole et annexer son territoire, puisqu'il n'était pas capable encore de se gouverner.

Le traité de Paris (10 décembre 1898) confirma l'acquisition de l'amiral Dewey que les États-Unis d'ailleurs payèrent à l'Espagne comme ils avaient fait autrefois pour la Louisiane. Mais Aguinaldo n'avait pas été consulté : il appela les Philippins à l'indépendance, organisa avec les insurgés, demi-brigands, demi-patriotes, une guerre de surprises et d'embuscades qui dura près de deux années. Les États-Unis connurent les exigences et les charges des entreprises coloniales. La position, après tout, était de premier ordre ; le Japon ne l'avait vu lui échapper qu'à regret. Installée en face de lui, l'Union américaine devait se hâter de consolider et d'étendre l'empire colonial qu'elle recueillait de l'Espagne dans le Pacifique. Avant la fin de la guerre, elle avait annexé les îles Hawaï, Honolulu, station désormais indispensable à sa puissance. Pour la même raison, elle occupa en décembre 1898 l'île de Guam dans l'archipel des Mariannes ; c'était la route à la fois de ses escadres et du grand câble télégraphique qu'elle allait jeter à travers l'Océan, de San-Francisco à Shanghaï.

Au moment où les destinées coloniales des États-Unis s'accomplissaient, l'empereur Guillaume II déclarait à son confident, le prince Bulow, que « le devoir essentiel de la politique allemande était de ne pas négliger cette occasion d'acquérir en Extrême Orient des points d'appui maritime ». Son ministre à Washington reçut mission de rechercher avec adresse auprès des hommes d'État américains une entente. Le 12 août 1898, son ministre à Madrid trouva les ministres espagnols disposés à lui

vendre les Carolines et l'arrangement était conclu en secret dès le 10 septembre. Il se compléta en décembre 1899 par la cession des îles Palaos et des Mariannes, excepté Guam. Les États-Unis se prêtèrent de bonne grâce à ces annexions allemandes. Ils se décidaient aussi, peu de temps après, à régler le litige des îles Samoa (1899-1900) par un partage qui laissait à l'Allemagne la plus grosse part de l'archipel. Ils gardaient seulement l'île de Tutuila, le meilleur port.

Avec le siècle qui s'achevait, s'achevait ainsi dans le Pacifique la répartition des terres océaniennes entre les puissances coloniales au nombre desquelles étaient venus s'inscrire l'Union américaine, le Japon et l'Allemagne. A ce moment, il sembla que la première fût de toutes la plus agissante. Le Président Mac Kinley, pour le rôle auquel son peuple prétendait désormais dans le Pacifique, affirmait la mainmise de l'Union sur le canal de Panama et se préparait en 1903 à détacher de la Colombie, qui ne s'y prêtait point, l'État de Panama plus faible et plus complaisant. Et déjà par le traité que son Secrétaire d'État Hay avait négocié avec l'Ambassadeur anglais Pauncefote, en 1901, le Président avait arraché à l'Angleterre et à l'Europe un acquiescement tacite aux prétentions des Américains sur le canal qu'ils avaient achevé et qu'ils contrôlèrent désormais en l'entretenant.

Si l'Angleterre à Panama avait paru s'incliner, elle se ménageait toutefois pour l'Australie et pour elle-même, des moyens de résistance à l'autre extrémité du grand Océan contre la menace des ambitions américaines. Le Japon s'en inquiétait autant qu'elles, n'étant plus, depuis ses victoires sur la Chine, d'humeur à se contenter des rapports qui avait été longtemps les siens avec l'Union « d'élève attentif avec un maître bénévole ». Il accueillit volontiers l'offre d'alliance qui lui vint de Londres, en janvier 1902, et reçut avec fierté de l'Angleterre « la mission de veiller avec elle sur la paix de l'Extrême Orient ». Ce traité, étendu en 1905 au Pacifique occidental et à l'Océan

Indien, conféra au Japon définitivement son statut de grande puissance parmi les nations civilisées ; il lui assurait pour maintenir son rang dans le Pacifique le concours de la plus grande nation maritime du monde. Il allégeait, en retour, l'Angleterre de la charge, très lourde pour elle seule, de la défense de l'Empire dans ces lointaines régions, dont d'ailleurs les colonies d'Australie étaient invitées à prendre aussi leur part, en s'associant au *Defence naval act* de 1902-1903.

Roosevelt pouvait alors, dans un discours retentissant qu'il prononçait à San-Francisco en 1903, parler « de l'ère nouvelle qui s'ouvrait dans le monde, l'ère du Pacifique, théâtre de l'avenir dont la souveraineté devait appartenir aux États-Unis ». Mais les Américains risquaient de trouver aussi à qui parler, s'ils adoptaient la thèse que cet homme d'État impérialiste leur présentait. Laisserait-on ainsi, à Tokio et à Melbourne, l'Union et son chef soutenir à la face du monde de telles prétentions, se déclarer supérieurs à tous dans le Grand Océan, et maîtres désormais de faire passer leurs flottes par un canal à eux d'une mer à l'autre, établir sans contestation leur suprématie dans le Pacifique ?

A partir de cette époque, il y eut une question du Pacifique, qui, cinquante ans plus tôt, s'esquissait à peine. Cinq grandes puissances possédaient des territoires importants sur ses rivages, prenaient un intérêt profond à tout ce qui s'y pouvait produire. Elles avaient à travers cet immense désert d'eau leurs câbles télégraphiques ; elles le sillonnaient de leurs flottes de commerce et de guerre ; elles en exploitaient ce qu'on en pourrait appeler les oasis, les Archipels où elles envoyaient les produits de leur industrie, d'où elles tiraient le sucre et les productions tropicales.

La crise, qui pouvait alors se prévoir, se trouva, à partir de 1905, provisoirement écartée : une fois encore le Japon s'éloigna du Grand Océan vers les mers de Chine pour disputer aux Russes la Corée ; ensuite, les

États-Unis, médiateurs de la paix de Portsmouth, atteints par une crise financière en 1907 las de l'insurrection des Philippines qu'en 1906 ils songeaient à abandonner, se concentrèrent de nouveau sur eux-mêmes, et pensaient à fermer leurs frontières plutôt qu'à les étendre. Mais ces circonstances ne faisaient pas disparaître pour toujours ni les ambitions, ni les rivalités économiques de nations en quête de grandeur et de richesses. Et surtout il ne semblait pas qu'elles eussent jamais conjuré le véritable danger de la situation qui, peu à peu, se créait entre Jaunes et Blancs autour du Pacifique, des conflits de races autrement graves que les querelles de races qui troublaient l'Europe depuis le milieu du dix-neuvième siècle.

Jaunes et Blancs sont très inégalement répartis sur les territoires baignés par le grand Océan qui désormais les rapproche, au lieu de les séparer; 195 millions de blancs en Amérique, sur la ligne de l'Alaska au cap Horn; en Australie et Nouvelle Zélande, 6 millions et demi de blancs contre les 892 millions de Jaunes, pressés sur la rive asiatique. Parmi ceux-ci les plus ramassés, les plus avides de territoires pour s'y répandre, sont les 56 millions de Japonais, tandis que la population blanche la plus clairsemée se trouve sur le continent australien et ne s'augmente guère. La menace au vingtième siècle commençait à apparaître pour les territoires occupés en moindre densité par les peuples d'origine européenne, le risque que des populations de race jaune, à l'étroit sur le continent et dans les îles asiatiques, n'y cherchassent des aires de peuplement plus larges. Les routes de l'Océan, qui avaient conduit les Européens sur leur domaine, devaient leur servir de chemin en sens inverse. De plus en plus nombreux, Chinois et Japonais traversèrent l'Océan et se répandirent individuellement, ou par groupes, sur ses rivages à l'Est, au Sud et dans les Archipels, particulièrement aux îles Hawaï, en Californie, au Mexique et dans l'Amérique du Sud.

Contre cette invasion pacifique, les pays anglo-saxons allaient se mettre en défense : le Commonwealth australien, à partir de 1904, par l'exigence imposée aux immigrants d'une langue européenne, et aussi pratiquée en Nouvelle-Zélande, par le *Restriction act* de 1908 ; le Canada par l'acte d'exclusion des Chinois (1902) et la limitation des Japonais en 1907 ; les État-Unis, par le *Gentlemen's agreement* de 1907, applicable aux îles Hawaï, comme à l'Union, qui imposait au Japon l'engagement de limiter lui-même l'immigration en Amérique de ses nationaux. Ecartés des continents par ces mesures d'exclusion, les Jaunes gagnèrent les îles et l'Amérique centrale, plus nombreux bientôt que les Allemands dans les archipels germaniques, affluant à Java dans les exploitations sucrières, en Malaisie anglaise dans les plantations sucrières, aux îles Hawaï, aux Philippines dont ils encourageaient les indigènes à réclamer leur indépendance.

Il ne manquait pas au Japon, la seule des nations jaunes qui fût encore parvenue à se donner toutes les ressources d'un État moderne et les eût éprouvées par la conquête, d'adeptes de la doctrine des races, même parmi les hommes d'État tels que le comte Okuma, qui dénonçaient « le péril blanc », réclamaient l'écrasement de l' « albinocratie ». Ils osaient prêcher une agression, par masses cette fois, sous la direction de l'Empire du Soleil Levant, de tous les Asiatiques, Indo-Chinois, Malais, Philippins, Hindous même, contre les Européens des deux Amériques, et d'Australie. Entre la *plus grande Angleterre*, la *plus grande Amérique*, et le mouvement qui s'accentuait pour la constitution d'un nouveau et *plus grand* Japon (Shin Nippon) et pour l'occupation par les Jaunes du « *Nango* » la Polynésie, le pays des épices, du riz, du sucre, du pétrole, la clef à l'ouest de l'Océan Pacifique, comme le Panama en était la clef de l'Est, le conflit s'annonçait avec le vingtième siècle, redoutable et peut-être prochain.

On en était encore, à la fin du dix-neuvième siècle, dans la période des partages à l'amiable et des compromis, que

la prudence des hommes d'État s'efforçaient d'opposer aux revendications des races, encouragées par les progrès de la civilisation sur les rivages et les courants commerciaux du Grand Océan. Mais on pouvait prévoir et craindre que le Pacifique ne fût pas toujours appelé à justifier son nom.

**Afrique.** — Plus encore que l'Asie et le Grand Océan qui la baigne, l'Afrique, à la fin du dix-neuvième siècle, a été de préférence le domaine récemment exploré où les nations d'Europe ont le plus dépensé d'efforts, rivalisé d'ambitions, parfois jusqu'à risquer des conflits tragiques, pour se décider, au début du siècle suivant, à des partages amiables.

L'exemple de ces ententes leur avait été cependant donné en 1885 par la Conférence de Berlin où fut établi le statut de l'État Indépendant du Congo, rattaché à la Belgique par l'union personnelle sous un même souverain, Léopold II, son fondateur. C'était vraiment dans l'histoire un événement nouveau et d'une grande portée que la constitution d'un État européen, au centre du continent africain, inaccessible depuis tant de siècles à la civilisation. Cet État s'était à l'origine fondé par la volonté qu'avaient inspirée à leurs contemporains Livingstone et de Brazza de mettre fin aux pratiques déshonorantes et cruelles des marchands d'esclaves.

Mais le roi des Belges, en appuyant Stanley et les adhérents de l' « Association internationale pour la civilisation africaine » avait reconnu les avantages pratiques que ses sujets pouvaient un jour retirer de son initiative: « Plus qu'aucune autre nation, une nation manufacturière et commerçante, écrivait-il en 1889 au Ministre Beernaert, doit assurer des débouchés à tous ses travailleurs, intellectuels, capitalistes, ouvriers. Ce sont ces considérations patriotiques qui ont déterminé ma vie, et présidé à mon œuvre africaine. » Plus de dix Compagnies, la plupart belges, s'étaient établies de 1885 à 1895 pour l'exploita-

tion des richesses de ce pays désormais interdit aux trafiquants d'esclaves.

Assez vite, s'il demeurait neutre comme la Belgique elle-même, le nouvel État africain perdit à la fois le caractère d'œuvre internationale et humanitaire qui, à une époque de compétitions coloniales très vives, avait favorisé ses débuts. Sous la direction du capitaine Thyss, des officiers et employés belges prirent possession de l'immense bassin central du Congo qu'ils explorèrent depuis 1887 : d'abord le Congo lui-même où se firent les établissements de Léopoldville, près de Stanley Pool, et de Stanley ville à l'autre extrémité, près des Stanley Falls jusqu'à Katongo où fut installée en 1890 une résidence, puis en 1889 tout le haut cours de l'Oubanghi, jusqu'à Banzyville et ceux de la Kassaï vers le Sud, de la Lomami, et du Loualaba en 1890.

Alors de l'Ouellé jusqu'aux confins du Soudan au nord, en 1891, une expédition envoyée au Katanga détruisit le pouvoir du roi Msidi, l'un des plus célèbres tyrans de cette contrée, tandis que le capitaine Jacques installait un poste à Albertville, au bord du Tanganika. Ces entreprises, formées par des pionniers hardis et tenaces, van Kerckoven, Hodister, Bodson, Vangele se heurtèrent alors aux puissants royaumes arabes établis depuis le haut Congo jusqu'à l'Uganda, aux bords du Tanganika et du Nyassa par Tippo-Teb, l'allié de Stanley, son fils Sef, et Rumalisa, grands trafiquants d'esclaves surtout, et du côté du Nil à l'empire des Derviches. De 1892 à 1894 l'héroïsme des officiers belges, mal soutenu d'ailleurs de Bruxelles, triompha des uns et des autres. Dhanis, de Wouters, Ponthier rejetèrent vers le Sud les chefs arabes et occupèrent Usitji, leur capitale ; au nord Delanghe, Denikier et Francqui repoussèrent les Derviches et s'emparèrent de Lado sur le Haut-Nil.

Après ces succès décisifs, qui assuraient la frontière orientale de l'État, mais qui l'engageait aussi hors du domaine reconnu officiellement par l'Europe, d'autres

risques de conflit devaient surgir entre la Belgique devenue au Congo puissance coloniale, et les colonies de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Il n'était plus question seulement du Congo dont la Conférence de Berlin avait réglé le statut international, mais de la haute vallée du Nil où se croisèrent toutes les ambitions européennes de 1893 à 1898.

Le roi Léopold, au Congo même, avait plutôt gouverné en homme d'affaires et en souverain propriétaire qu'en mandataire de l'Europe civilisée. Il s'était attribué un domaine divisé en *domaine de la Couronne*, son bien propre, six fois grand comme la Belgique, et en *domaine privé*, propriété de l'État, au nord du précédent et du 3e degré, environ la moitié du bassin total. Et bientôt en 1890, pour l'exploiter, il l'avait concédé à des Compagnies investies de monopoles, et de droits politiques, autant que commerciaux. L'exploitation de ces Sociétés, que le Gouvernement était impuissant à surveiller, pesait durement sur les indigènes, et s'opposait au commerce étranger, malgré la liberté qui lui avait été promise par les actes de 1885. Leur fortune, sans compter celle du roi qu'on évaluait à 20 millions de dollars, s'était faite par le progrès de leur trafic qui avait quadruplé en dix années de 1897 à 1907.

Alors elle provoqua, ainsi que leurs procédés d'exploitation, de si vives plaintes en Europe, en Angleterre surtout, qu'après trois ans d'insistance des ministres anglais, il fallut constituer une Commission d'enquête et de contrôle. Les conclusions en furent consignées dans un rapport au roi des Belges en juin 1906. La conclusion qu'en tira Léopold II fut de proposer au Parlement belge la cession à la Belgique de l'État indépendant (1906). Après un long examen, le 25 mars 1908, une commission parlementaire se déclara favorable à l'annexion de ce beau domaine colonial, moyennant une charte précise. L'application en devait être confiée à un Conseil colonial institué à Bruxelles pour contrôler l'administration congolaise, même celle du roi qui abandonnerait sur l'Afrique son

pouvoir absolu. Mais ni le Ministère Schellaert, ni les Chambres ne voulurent conclure jusqu'au mois de septembre 1908, si Léopold n'abandonnait le domaine de la Couronne qu'il entendait conserver ou vendre au prix de 150 milllons affectés soit à l'outillage économique de la colonie soit à ses héritiers. Une transaction intervint enfin au prix de 100 millions : les Belges avaient trop d'intérêt à ne pas laisser le Congo passer en des mains étrangères, à la France désignée à leur défaut par l'acte de 1885.

Il y eut désormais au monde une puissance coloniale de plus, qui eut à cœur, sous l'impulsion du nouveau ministre, M. Renkin de justifier sa prise de possession par des réformes libérales et humaines : le commerce devint en 1910 libre pour tous les Européens et pour les indigènes délivrés désormais des taxes excessives et du régime du travail forcé. Trois ans plus tard, le roi Albert indiquait à ses sujets la réforme décisive, la constitution dans l'Afrique centrale d'un État autonome, se gouvernant à sa guise et selon ses besoins, sous le contrôle et la souveraineté de la métropole.

A la façon dont les peuples d'Europe se hâtèrent alors d'occuper le nouveau continent ouvert à leur activité, les conflits entre eux eussent été peut-être plus fréquents et plus graves qu'ils ne le furent, s'il ne s'était trouvé, au centre même où convergeaient leurs convoitises, une Belgique africaine appuyée comme la première sur un statut international, un domaine neutre en droit, sinon toujours en fait entre les ambitions des rivaux qui se poussaient des côtes vers l'intérieur.

Du Nord et de l'Ouest, les Français, après avoir pénétré les Oasis sahariennes jusqu'au Touat en 1892, relié le Sénégal au Niger par la prise de Tombouctou (1894), et le Congo au lac Tchad par le Baghirmi en 1893, affirmèrent leur dessein de revendiquer l'Afrique du Nord-Ouest. Pendant vingt années de 1885 à 1905, ce fut un admirable élan d'entreprises, tantôt individuelles, tantôt collectives, qui provoquèrent des dévouements sans nombre.

Toute une école d'hommes de guerre, de diplomates, administrateurs, ingénieurs, explorateurs s'y forma, adaptée à la nature et aux mœurs de cette immense région, entraînée par l'émulation, le goût de l'aventure au service de la science et des destinées nouvelles de la nation, soutenue par des encouragements venus de France qui n'étaient pas toujours ceux de l'État, et par la conscience enfin de substituer à l'anarchie l'ordre et la paix françaises.

D'Algérie, des négociations avec les chefs Touareg et le Maroc permirent en 1900 à la mission Foureau-Lamy d'atteindre par l'Adjer et l'Aïr en 1900, Zinder, le Kanem et le lac Tchad. Une autre mission, celle de Flamand, la même année, soutenue par des colonnes militaires, installa la France dans les oasis du Gourara, du Touat et du Tidikelt que le colonel Servière organisa en Confins sahariens de 1901 à 1902, territoires autonomes. Dans l'arrière pays du Sénégal, entre ce fleuve et le Niger se constituait de même le Soudan français dont le premier commandant fut en 1886 Galliéni. L'œuvre avait été préparée par le chemin de fer de Kayes à Bamakou et les luttes heureuses des officiers français, Borgnis-Desbordes, Combes et Frey contre les princes indigènes, Ahmadou, Samory et le marabout Mahmadou Lamine. Mais, pour la poursuivre et l'achever, la nécessité s'imposa de détruire l'empire toucouleur d'Ahmadou, et les sofas de Samory qui barraient la route du Niger. Les colonels Archinard et Humbert y travaillèrent durant trois années (1890-1893) et, après de durs combats, dégagèrent le haut cours et le cours moyen du Niger et de ses affluents, le Milo, le Baoulé et le Mayel. Segou, Nioro, les capitales d'Ahmadou, Kankan, Siguiri, Bissandougou, les places de Samory devenaient des étapes de la conquête française qui s'approchait par Djenné et Mopti de Tombouctou. Occupée témérairement par deux marins, les lieutenants Boiteux et Aube au secours desquels le colonel Bonnier se hâta (janvier 1904) avec des forces insuffisantes massacrées par les Touareg, cette ville, plus célèbre qu'importante, fut conservée

grâce à l'intervention et au sang-froid du commandant Joffre.

La ruine de ces deux empires musulmans mettait fin à un régime d'exactions, de violences et de terreur et donnait le Soudan à la France. Celle-ci ne pouvait échapper à la tentation, et même au devoir de le relier, pour y porter la civilisation, aux pays de la côte de Guinée, et de l'Afrique centrale.

L'initiative d'abord fut prise par un officier hardi et savant, le capitaine Binger. Dès 1887, quittant Bamakou, il s'était seul avancé vers le Sud à travers les États de Tieba notre allié, de Samory notre ennemi jusqu'à Kong au nord de la côte d'Ivoire, puis de là vers l'Est dans le Bondoukou, le Gouroumsi, une région de plus de 50000 kilomètres qui n'était représentée sur les cartes jusque là que par un espace à peu près vide. Ses explorations de plus de deux années, pendant lesquelles plusieurs fois on le crut perdu, procurèrent à la science des indications toutes nouvelles, à la France des relations fécondes avec les souverains et les peuples dont il avait étudié les mœurs, le commerce et l'avenir économique. Son exemple provoqua toute une moisson de recherches et de profits. En 1890, le capitaine Monteil, partant de San, désormais placé sous le protectorat français, acquit à l'alliance française les principaux chefs musulmans du Dafnia, du Mossi, du Liptako, atteignit le Niger à Say, le traversa pour entrer dans le bassin du Tchad où, avec le sultan de Sokoto, il passait, à la fin de 1891, un traité qui ouvrit librement au commerce européen le pays de Komo, le Bornou malgré l'hostilité des commerçants arabes. Et un an après, Binger regagnait par Mouzouk et le Fezzan la côte de la Méditerranée, ayant traversé sans encombre et seul le domaine que revendiquait la France, de Saint-Louis au Niger, au Tchad et par le Sahara jusqu'en Tunisie.

Les bases scientifiques et politiques de l'Empire français dans l'Afrique du Nord-Ouest étaient désormais établies. Entre la Guinée portugaise et Sierra-Leone, la France

possédait depuis 1865 le pays des *rivières du Sud*, arrosé par les eaux abondantes du Fouta-Djalon, centre des communications avec les affluents du Haut-Niger. Sous l'impulsion de Gallieni, puis du gouverneur Noël Ballay, par la diplomatie, puis par la force, de 1886 à 1896, le royaume de Timbo, à 250 kilomètres de Konakry, et aux sources même du Sénégal et du Niger ouvrit une seconde route vers le Soudan, où le capitaine Salesses, en 1900, commença d'établir une voie ferrée. Plus au Sud, au delà de Libéria, en 1890, les Français remirent en valeur les traités passés en 1842 avec les chefs de la côte d'Ivoire à Assinie et Grand-Bassam. Par une exploration qui dura six mois à travers la forêt tropicale, le capitaine Binger, revenant en 1892 de ses explorations soudanaises, fit encore de cette côte semée de lagunes un domaine étendu et riche qui, par Oudienné, Touba et Kong, devait se relier au Fouta-Djalon et au Soudan. En 1893 et 1894, le lieutenant Braulot et le capitaine Marchand s'efforcèrent d'étendre ce domaine, dans le Baoulé, pour y ouvrir une troisième route de la côte au Niger. Ils y rencontrèrent encore Samory, qui, malgré ses défaites de 1893, n'avait pas renoncé à sa vie d'aventures et de combats. Installé et fortifié à Bouna, il y attira et fit assassiner Braulot. Il menaça Kong, tandis que du Nord, le colonel Audéoud le menaçait de Sikasso. Réduit à s'enfuir aux confins de Libéria, il y fut poursuivi, surpris par une colonne que commandaient le capitaine Gouraud et le lieutenant Mangin en 1898 et saisi à la course par un de leurs hommes. Sa capture fut le signal d'un nouvel effort de pénétration audacieuse dans les régions presque inconnues encore, pays de forêts tropicales, de cultures et de brousses, qui s'étendent entre la côte d'Ivoire, le Dahomey et le Niger.

C'était en 1878-1883 que les Français avaient obtenu du roi du Dahomey, Glé-Glé, le droit à des établissements sur la côte du Benin, à Kotonou et Porto-Novo. Son successeur Behanzin, en 1890, le leur contesta, menaça leurs officiers et leurs missionnaires. On négocia avec lui deux

ans ; mais il fallut en venir, là aussi, contre ce roitelet sanguinaire, et ses troupes belliqueuses, à l'effort militaire pour s'ouvrir la route de l'Onémé. En 1892, un corps expéditionnaire de 4000 hommes fut envoyé avec le colonel Dodds. La campagne fut très dure : au bout de trois mois, en octobre, des renforts furent expédiés avec le commandant Audéoud qui permit à Dodds, promu général, d'occuper Kassa et Abomey, la ville sainte et la capitale du Dahomey. Behanzin détrôné avait réussi à s'enfuir et préparait sa revanche. Il fallut une nouvelle campagne de six mois (juillet 1893-janvier 1894) pour qu'il se rendît sans conditions. Carnotville était alors fondé dans le haut pays de Savalou par le commandant Decœur qui se hâta, pour devancer les Allemands du Togoland, de traiter à Kandi, à Nikki avec les rois du Gambarri et du Bariba dans la boucle du Niger. Le lien était désormais établi à Say et sur le Niger par Sansanné-Manga, aux confins du pays Mossi, entre le Soudan, le Dahomey et l'arrière pays de la Côte d'Ivoire.

Dans les cinq années suivantes, de nombreuses missions, souvent périlleuses au milieu de peuplades sauvages et de chefs fanatiques et cruels, épuisantes par le manque de vivres et les maladies d'un climat tropical, parcoururent en tous sens ce domaine inexploré et anarchique. Ce furent le lieutenant d'Ollone et le capitaine Mangin, de la vallée du Cavally aux sources du Niger et du Milo en 1899 ; à l'autre extrémité, la reconnaissance du moyen Niger, de Zinder jusqu'à Boussa par le commandant Toutée et le lieutenant Hourst en 1895-1896, les efforts du commandant Destenave, des lieutenants Baud, Voulet et Chanoine pour occuper définitivement le Mossi, le Yatenga, le Gourma.

Avec le siècle qui s'ouvrit en 1900, au cœur du continent africain, sur les rives du Tchad et du Chiari, trois missions se rencontrèrent, l'une qui venait du Soudan conduite au Kanem par le lieutenant Joalland, l'autre des Oasis algériennes par le Sahara, celle de Foureau-Lamy,

et enfin la troupe amenée du Congo et de l'Oubanghi par Gentil. Comme autrefois dans l'Amérique du Nord, c'était l'effort français, coordonné et méthodique, qui portait la civilisation de l'Europe au centre du continent, de la Méditerranée au Congo et du Sénégal jusqu'aux confins du Bahr-el-Ghazal.

C'était presque par nécessité qu'arrêtés sur la rive droite du Congo et de l'Oubanghi par la frontière de l'État indépendant du Congo fixée en 1885 et 1887, les Français s'étaient portés, guidés par de Brazza vers le Nord dans les bassins du Niger et du Tchad. L'exploration de la Haute-Sangha par Fourneau et Gaillard, et par Mizon en 1890, les conduisait aux limites de l'Adamoua d'où descendait la Bénoué, route du Niger, et le Logone route du Tchad. Simultanément, le lieutenant Mizon, remontant le Niger et la Bénoué, s'installait à Yola dont le sultan s'associa à la France, et revenait au Congo par la Sangha. Crampel, qui de l'Oubanghi essaya d'atteindre le Chari et le Tchad, était assassiné en 1891 par les Musulmans du Baghirmi, mais Dybowski, Clozel et Gentil le vengèrent en achevant son œuvre, de 1894 à 1897, non sans combat. Car, ainsi qu'au Soudan, l'occupation française ne devait s'établir d'une façon durable qu'après une lutte de quatre années contre le sultan Rabah et son fils (1897-1901) dont les bandes guerrières tenaient les rives du Tchad. Un commandement militaire, séparé de la colonie du Congo depuis 1894 et confié au commandant Decazes, fut remplacé à cette époque par un gouvernement civil, le territoire du Haut-Oubanghi, tout proche du Ouadaï et du Soudan égyptien. Ce territoire formait un lien durable entre l'Afrique occidentale, constituée à partir de 1904 en un Gouvernement général unique, un empire de 2 millions et demi de kilomètres carrés, l'Afrique équatoriale, d'une superficie égale, et enfin le Maghreb, qui ne devait pas tarder à devenir entièrement français.

L'œuvre ainsi accomplie, avec le concours des indigènes délivrés par la venue des Français des tyrannies locales

et sanguinaires qui les exploitaient, ou les violentaient depuis des siècles, s'était faite en vingt années, par une sorte d'enchaînement dans les entreprises et les méthodes, l'émulation souvent héroïque des pionniers de cette pénétration rapide, leur ardeur à devancer leurs rivaux des autres nations.

Ces rivaux, avaient été tout d'abord les Anglais. Avec Stanley on s'était rencontré au Congo d'abord, puis, en 1885, au Niger. Les Anglais avaient établi leur protectorat aux embouchures du fleuve, depuis la rivière Benin jusqu'au rio del Rey, ensuite dans la vallée supérieure jusqu'à Lokodja, au confluent de la Benoué, et à Ibi sur cette rivière. En 1886, ils instituèrent par une charte royale la Compagnie du Niger, avec des pouvoirs commerciaux et politiques, la juridiction sur les indigènes et les Européens, le droit de passer des traités, et le devoir de consacrer ses bénéfices en partie au progrès de la colonisation.

Plus tard, de 1893 à 1901, la côte du Bénin fut constituée jusqu'à Iddah, sur le Niger, en un protectorat de la *Nigeria du Sud* dont le gouverneur résidait à Lagos, et le domaine de la Compagnie se trouva poussé vers le Nord et l'intérieur. Le progrès de la Compagnie anglaise avait été l'œuvre d'un administrateur entreprenant, Sir George Goldie, qui, de 1886 à 1894, n'avait cessé de négocier plus de trois cents traités, disait-on, avec les chefs indigènes, notamment ceux de Gando et de Sokoto. Malgré la promesse donnée au commerce européen, par les actes de 1885, de la libre navigation sur le Niger, les agents anglais s'efforçaient d'interdire aux Français, ou aux Allemands l'accès de ces régions. Le lieutenant Mizon faillit être leur victime, mais s'installa à Yola, dans le Mouri, de 1891 à 1893. L'Angleterre décida alors de lui opposer un de ses officiers les plus énergiques, le capitaine Lugard qui lui avait acquis l'Uganda, en 1892, en détruisant les missions catholiques.

Partout l'effort français se heurtait à l'effort anglais,

dans le Haut-Niger, comme aux embouchures. Sans doute en 1889, les deux gouvernements de Paris et de Londres s'étaient montrés favorables à des arrangements, au sujet de leurs possessions sur la côte occidentale d'Afrique. Ils préparaient une délimitation qui devait être ratifiée le 11 octobre 1890 de la Guinée française et de Sierra Leone de la Côte-d'Or anglaise et de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey et de Porto-Novo avec la colonie anglaise de Lagos Ils se rencontrèrent en 1890 à la Conférence de Bruxelles que le roi Léopold avait provoquée dans l'espoir d'intéresser l'Europe au développement de l'État du Congo. Le désir très ferme que manifesta M. Ribot, appelé par M. de Freycinet aux Affaires étrangères, de ressaisir l'amitié anglaise allait, le 5 août 1890, déterminer un nouvel accord africain.

La France, depuis 1885, s'était fait céder par la reine des Hovas le protectorat de Madagascar. Mais le résident qu'elle avait installé à Tananarive, Le Myre de Villers était demeuré sans force réelle pour l'exercer devant les intrigues du gouvernement malgache encouragées de Londres. Elle offrit donc à l'Angleterre, comme les Allemands l'avaient fait le 1er juillet, de lui reconnaître le protectorat sur le Sultanat de Zanzibar, si celle-ci s'engageait à reconnaître son autorité sur la grande île qu'elle lui disputait, sans l'avouer, depuis vingt ans. L'accord parut s'établir par les déclarations échangées entre Waddington et Salisbury. Les deux nations y insérèrent un règlement de leurs litiges à l'ouest aussi bien qu'à l'est de l'Afrique. Elles adoptèrent une ligne de partage entre leurs domaines du Soudan et du Bas-Niger, de Say sur ce fleuve jusqu'à Barrua sur le Tchad, en spécifiant que le Sokoto et tout ce qui lui appartient « serait dans la zone d'action de la Compagnie anglaise. » Il fut convenu enfin que deux commissaires de chaque nation se mettraient à l'œuvre pour fixer « dans le détail » leurs limites respectives sur cette ligne et dans les territoires du Moyen et du Haut-Niger.

Malheureusement, rien n'était moins précis que les termes de ce double accord. A Madagascar, le premier ministre de la reine continua à se dérober : il se procurait des canons qu'il achetait en Angleterre. Sur le Niger, Mizon était aux prises avec les agents de la Compagnie anglaise. Les traités de délimitation se succédèrent en 1891, en 1892, en 1893, en 1895 entre les colonies de Guinée, de Libéria, de Sierra-Leone et de la Gold Coast, presque sans trêve. Et bientôt, les revendications de l'Allemagne au Cameroun, au Togoland, s'ajoutèrent aux complications du problème anglo-français en Afrique. Après avoir essayé de repousser les Allemands du Niger et de la Benoué, la Compagnie anglaise s'entendit avec eux, le 15 novembre 1893, pour un partage conclu aux dépens de la France à qui l'accès du lac Tchad eût été désormais interdit. L'Angleterre s'attribuait la région de Yola jusqu'au lac, et l'Allemagne annexait l'Adamaoua jusqu'au Cameroun. Il fallut une résistance énergique du gouvernement français à Berlin pour faire prévaloir le droit que les explorations de Monteil, Mizon, de Maistre, Gentil lui donnaient de conserver au moins, par le cours de la Sangha jusqu'à Koundé et par celui du Chari, l'accès du lac Tchad, le contact qu'il croyait s'être assuré entre le Niger et le Congo (4 férier 1894). Si le conflit de la France avec l'Allemagne se trouvait ainsi écarté, il demeurait menaçant avec l'Angleterre. C'était l'époque où la guerre avait failli surgir, en 1893, des incidents du Siam dans la presqu'île indo-chinoise que les maîtres de l'Inde semblaient disputer aux Français, comme l'Inde elle-même au siècle précédent. Les prétentions contraires des deux nations à la possession du Tchad et du Niger rappelaient leur duel d'autrefois pour la possession du Saint-Laurent, des lacs et de l'Ohio en Amérique.

L'Angleterre pourtant aurait dû se montrer satisfaite de l'immense Empire qu'elle allait alors ajouter à ses domaines, du nord au sud de l'Afrique orientale. Bien que l'Egypte demeurât encore rattachée par un lien de

vassalité à l'Empire turc, qui s'opposait à un protectorat britannique, les hommes d'Etat anglais n'avaient plus aucune idée de jamais l'évacuer. « Nous devons, disait dans une dépêche fameuse du 16 février 1893, lord Rosebery, maintenir le système d'administration établi sous notre direction, le développer sans impatience, mais sans interruption, parce qu'il doit être la sûre garantie de la prospérité future de l'Egypte. » A leur dessein, sans doute, la politique française avait longtemps fait obstacle, ainsi que le caractère du nouveau vice-roi Abbas II Hilmy, jeune homme ambitieux et musulman mystique, indocile à ses conseillers anglais. Mais lord Cromer et son collaborateur Alfred Milner ne s'y étaient pas arrêtés. Les fonctionnaires anglais, sous leur ordre, avaient pris possession du pays par tous les services qu'ils avaient réorganisés, douanes, finances, travaux publics, agriculture, armée et police, excluant tous les Egyptiens des hauts emplois. Les institutions internationales de surveillance et d'administration gérées par des étrangers, surtout des Français, Commission de la Dette, Tribunaux mixtes, écoles, avaient été réduites. Le commerce égyptien était passé pour moitié aux marchands anglais.

Sans doute, matériellement, l'Egypte avait profité de cette conquête déguisée. L'irrigation méthodique du sol, substituée à l'inondation irrégulière, la création à Assouan d'une immense digue, en 1898, avait fécondé et étendu le domaine de ses cultures, enrichies par le progrès des plantes industrielles, canne à sucre et coton. Les lignes de chemins de fer furent doublées, ainsi que le réseau télégraphique, de 1890 à 1900. Le profit de ces initiatives n'était pas pour l'Egypte seule. On le vit bien lorsqu'en 1895 l'Angleterre déclara son intention de prélever au Caire sur le budget et le fonds de réserve de la Dette les ressources nécessaires à la conquête du Soudan sur les Derviches. Elle invoquait, pour l'entreprendre et la mettre à la charge de l'Egypte mieux administrée et susceptible de lui en épargner les frais, le service rendu à ce pays

doublement protégé par elle contre l'anarchie depuis 1882 et le fanatisme musulman à la frontière.

C'était au moment même où Salisbury négociait avec la Porte et le ministre français, M. Berthelot les conditions possibles d'une évacuation de l'Egypte, que lord Cromer, jusque là hostile aux entreprises militaires, avait décidé le ministère anglais à venir en aide, comme le demandait le sirdar Kitchener, aux Italiens cernés et battus par les Derviches et les armées de Ménélik (1er mars 1896). Le parti impérialiste anglais avait applaudi à cette décision qui, pour longtemps, rendait impossible l'évacuation de l'Egypte.

L'opinion publique en France y avait vu un double jeu du cabinet anglais, et avait fait reproche au ministre, M. Berthelot, de s'être laissé jouer par les offres fallacieuses de Londres. Il avait dû démissionner le 28 mars 1896 et le président du Conseil, Léon Bourgeois, d'accord avec le prince Lobanoff, avait opposé un refus formel à l'emploi, pour cette expédition anglaise à Dongola, des fonds de réserve de la caisse de la Dette égyptienne. L'Angleterre avait alors passé outre; le sirdar Kitchener, à la tête des troupes égyptiennes, renforcées de troupes de l'Inde, s'était porté contre les Derviches. Il les battit à Ferket d'abord, puis s'empara de Dongola, le 23 septembre 1896. Poussant le rail avec son armée, de Wadi Halfa à Abou-Hamed, l'année suivante, Kitchener occupa cette ville et Berber. Au printemps de 1898, un chef des Derviches, l'émir Mahmoud était battu à Arbara et pris. Le général Mac Donald, lancé à la poursuite d'Osman Digma et de ses partisans, qui s'étaient retranchés à Omdurman, leur infligea devant cette place, leur capitale, une défaite totale qui livrait, le 5 septembre 1898, Khartoum aux Anglais. Il les poursuivit un an plus tard jusqu'au Kordofan.

Ce n'était pas seulement un immense domaine que ces victoires assuraient à l'Angleterre, justifiée par cet effort à faire flotter son drapeau avec le drapeau égyptien sur

les villes soudanaises, fondées autrefois par Méhémet Ali. C'était la route libre d'Alexandrie jusqu'au fond de la vallée du Nil, aux grands lacs découverts trente années plus tôt par les voyageurs anglais. Sur les ruines des souverainetés musulmanes, et sur la base que constitua, en 1899, le nouveau gouvernement anglo-égyptien, créé au Soudan pour le major général, Sir Reginald Wingate aux frais du Trésor égyptien, se fondait à l'est de l'Afrique l'une des plus grandes dominations européennes que le dix-neuvième siècle eût vu naître.

En effet, avant même que la puissance britannique ne se fût installée sur le Haut-Nil, elle s'en rapprocha par l'occupation de la région située entre la côte de Zanzibar et le lac Victoria. Jusqu'en 1886, les Anglais l'avaient négligée. Leur gouvernement était resté indifférent aux appels de leur consul à Zanzibar, John Kirk, et aux offres du Sultan qui l'avait pris pour son conseiller de choix. Peut-être avait-il redouté une participation éventuelle de la France capable de lui rappeler un traité conclu en 1862 pour l'indépendance du Sultanat. La création, en 1885, de deux compagnies allemandes de colonisation, celle de l'Est africain allemand, et celle de Witu avait déterminé bientôt la formation d'une compagnie anglaise rivale qui reçut, en 1888, l'investiture royale et le protectorat de toute la contrée située entre la côte de Kitouni à Mombassa, et la rive nord du lac Victoria.

Par des accords successifs avec l'Allemagne, dont le dernier, en juillet 1890, plaça le sultanat de Zanzibar sous leur contrôle, les Anglais, en cédant Héligoland, s'assurèrent tout le pays depuis la côte jusqu'au Nil. L'Est-Africain allemand s'était réservé Dar-es-Salam et l'intérieur, depuis la rive sud du Victoria jusqu'au Tanganika : véritable partage auquel la France consentit, malgré le traité de 1862, pour s'assurer Madagascar, et qui semblait promettre à l'Angleterre cette seconde route vers le Haut-Nil. Elle y rencontra cependant les Pères Blancs que le cardinal Lavigerie avait envoyés dans l'Ouganda. Ces missionnaires

avaient su se concilier le souverain de Mengo, le roi Mwanga, l'avaient disposé à une entente avec l'un des créateurs de l'Est allemand, le docteur Peters, désireux d'agrandir la sphère d'influence et d'affaires de cette colonie vers le nord (février 1890). Le gouverneur de l'Est anglais Jackson, repoussé par les missions protestantes, et mécontent de n'avoir pu se faire écouter du roi de Mengo, appela dans cette ville une petite armée anglaise sous les ordres du capitaine Lugard. Aidé d'un officier d'Emin pacha, Selim bey, qui lui amena 6000 Soudanais demeurés sans emploi depuis le départ forcé de cet Allemand emmené en Europe par Stanley, Lugard conquit par la force le pays des missions catholiques, et réussit en deux ans, après une nouvelle résistance du roi Mwanga, à placer, le 31 mars 1892, l'Ouganda, l'Ounyoro, Kapalli et Ankole, toute une région de 400 000 mètres carrés, sous le protectorat britannique. A cette entreprise hardie et décisive, la Compagnie qui l'avait soutenue, malgré le Parlement sourd aux appels des missions protestantes, se ruina. Ce ne fut qu'en 1895 que l'Angleterre se décida à reprendre et à fixer son œuvre, compromise encore jusqu'en 1899 par le nombre et les excès des opérations militaires. Son intention manifeste alors était d'éloigner les Français du Nil, aussi bien à Khartoum qu'à Alexandrie, comme elle leur interdisait le Niger. Toute sa diplomatie alors en fournit la preuve.

Après avoir partagé le sultanat de Zanzibar avec l'Allemagne, elle avait, depuis 1886, encouragé les Italiens à pousser leurs entreprises, de la colonie d'Erythrée, qu'ils avaient fondée après la défaite de Dogali, en 1888, à Massouah, et en 1889 sur la côte des Somalis, vers les hauts plateaux de l'Abyssinie. Bien que le nouveau négus Ménélik se refusât à accepter le protectorat revendiqué par les Italiens, en vertu du traité d'Ucciali (1889), et que les Derviches d'Hamed Ali, en 1893, menaçassent de les jeter à la mer, le gouvernement anglais, par une série de protocoles (24 mars 1891— 15 avril 1891 et le dernier du 5 mai 1894,

le plus formel), concéda au roi Humbert toute la région entre la mer Rouge et le Nil Bleu, depuis le 15e degré de latitude (Kassala-Khartoum), et d'autre part, l'Océan Indien, la rivière Djouba et le lac Rodolphe.

Englobant toute l'Abyssinie, le Tigré, le Choa, l'Harrar, cette immense région se fermait désormais aux relations que la France, établie à Obock et Djibouti, avait pu escompter pour son commerce et son influence. L'intention des hommes d'État anglais et italiens n'était pas douteuse : mais leurs conventions particulières n'auraient pas dû prévaloir contre l'engagement formel, pris le 8 février 1888 par le gouvernement de la Reine envers la France, de ne pas revendiquer pour elle, de ne permettre à personne un protectorat sur le Harrar.

Ce manque de parole ne devait pas profiter aux alliés que l'Angleterre avait cru habile d'opposer à la France. Les victoires de Kitchener délivrèrent sans doute les Italiens de la menace des Derviches et leur conservèrent en 1896 Kassala ; mais les victoires de Ménélik et de ses vassaux, le ras Mangascia, le ras Makounen, qui commandaient, dit-on, 100000 hommes bien armés, au Tigré, (décembre 1895) et à Adoua (1er mars 1895), un véritable désastre pour les Italiens, surtout pour le ministère Crispi, obligèrent son successeur di Rudini à reconnaître l'indépendance Ethiopienne. Le traité d'Addis-Ababa (26 novembre 1896) limitait désormais les ambitions italiennes à une zone de possessions côtières, Massouah, Keren et Agordat.

L'échec total d'une politique, qui avait éveillé à Rome, à Naples surtout, par les promesses trompeuses de Crispi, tant d'espérances, y fut d'autant plus ressenti qu'il coïncida avec les succès des Anglais au Soudan et des Français à Madagascar. Comme Ménélik avait rejeté le traité d'Uccialli, la reine des Hovas s'était refusée, depuis 1890, à reconnaître le protectorat français, officiellement accepté de l'Europe. Comme l'Italie en Abyssinie, la France avait mobilisé une expédition qui ne rencontra pas une moindre

résistance. Cependant, après six mois d'efforts et de lourds sacrifices, Tananarive fut occupée le 30 septembre 1895. La reine Ranavalo, qui avait d'abord semblé se résigner à sa défaite pour se préparer encore par des intrigues avec les étrangers à une revanche, fut déposée un an après, le 7 novembre 1896, par le général Galliéni. En faisant de Madagascar une colonie française à laquelle Galliéni apporta, avec son énergie, ses talents d'organisateur, la France affirmait son dessein de ne pas se laisser totalement exclure, au gré des Anglais, de l'Afrique orientale. Ce fut sa riposte aux intrigues formées entre Londres et Rome pour lui interdire le Harrar et l'Abyssinie.

Au moment même où ces intrigues s'étaient déclarées dans la Convention anglo-italienne du 5 mai, une autre Convention se négociait entre Londres et Bruxelles secrètement. Les termes en furent connus à Paris le 14 mai et ne laissaient nul doute sur le plan arrêté du Cabinet britannique de refouler les Français aussi loin que possible du Nil, à l'Ouest comme à l'Est, au moyen des Belges comme des Italiens. Dans leur effort pour fixer les frontières orientales du Congo, les officiers et agents de l'Etat indépendant avaient poussé jusqu'au Tanganika, au lac Albert et au Nil. Au Nord-Est ils revendiquaient le cours supérieur de l'Oubanghi qu'ils prétendaient être celui du M'Bomou, son affluent, en réalité pour atteindre, en chassant les Derviches, le Bahr-el-Ghazal. Lorsqu'en 1887, la frontière du Congo belge avait été fixé par rapport à l'Oubanghi, au Congo français, le Haut Oubanghi n'était pas exploré jusqu'au point où il reçoit le M'Bomou et prend au confluent le nom d'Ouellé. Une contestation s'était élevée, dès 1892, entre le roi Léopold et la France, sur le droit des Belges, qui avaient exploré et occupé le bassin de l'Ouellé et du M'bomou à y demeurer, malgré l'acte de 1887, à détenir pour eux seuls l'accès du Bahr-el-Ghazal. Léotard, lieutenant de Brazza, s'était installé aux Abiras confluent du M'bomou et n'en bougeait plus. Le Ministère

français Delcassé lui en donnait, en 1893, l'ordre formel. Sur le même fleuve, les agents de l'Etat congolais tenaient Bangasso, Rafaï.

Pendant deux ans, de Paris à Bruxelles, on négocia sans aboutir (1892-1894), tandis qu'aux frontières du Congo français, du Congo belge, et du bassin du Nil, officiers et administrateurs des deux nations attiraient à eux les souverains indigènes, leur proposaient des traités pour prendre pied, se saisir des routes et se les barrer mutuellement. Le Cabinet anglais en avait profité pour offrir au Roi des Belges ce qu'il convoitait dans le bassin ouest du Nil, toute la rive gauche du Nil, le Bahr-el-Gazal, et la presque totalité de l'ancienne province égyptienne de Fachoda, jusqu'à la limite allemande, au sud du lac Albert. Elle ne les lui offrait qu'à bail, sa vie durant, à la condition de reprendre à sa mort la rive gauche du Nil, jusqu'au 30° méridien de Greenwich, en laissant aux Belges la plus grande partie du Bahr-el-Gazal, pour toujours interdit aux Français. Le roi Léopold reconnaissait à l'Angleterre tous les territoires à l'est du Nil et le Soudan à partir de Fachoda, ainsi qu'au Sud de son Etat les territoires du Zambèze entre le Tanganika, les lacs Nyassa et Moero. Certaines clauses du traité avaient été calculées de manière à servir le plan que désormais on avait formé en Angleterre de constituer une Afrique orientale, du Caire au Cap, exclusivement britannique : le roi des Belges détacha de l'Etat indépendant du Congo un territoire de 25 kilomètres destiné à relier le lac Albert au Tanganika. Il le donnait, à bail sans doute aussi pour une durée illimitée, aux Anglais, et leur permettait d'établir chez lui une ligne télégraphique destinée à relier leurs territoires de l'Afrique du Sud avec leurs sphères d'influence sur le Nil.

Lorsque cette Convention fut connue de l'Europe, « *une surprise à la Congo traité* » écrivait plus tard Guillaume II, elle y provoqua une forte émotion. Tenté par les offres de l'Angleterre, poussé par le désir d'étendre la puissance commerciale de son domaine, le souverain du

Congo avait, en s'engageant ainsi, méconnu le caractère du statut international qui l'avait constitué. Son rôle ne pouvait être de s'associer aux desseins de la politique anglaise, aux dépens des puissances dont l'entente à Berlin avait été la condition même d'un Etat « indépendant et neutre » au centre de l'Afrique. Les réclamations très vives de l'Allemagne et de la France ramenèrent Léopold II, très vite, il faut le reconnaître, au sentiment de la situation juridique qu'il semblait avoir oubliée. Il retira, pour satisfaire l'Allemagne, la promesse de bail qu'il avait consentie sur le territoire situé entre le lac Albert et le Tanganika. Il négocia avec la France une convention de frontière (4 août 1894) qui laissait à la République la rive droite, le cours et le droit de police du M'Bomou, et l'accès du Bahr-el-Gazal au-dessus de 5e degré de latitude nord. Il laissait à la Grande-Bretagne et à ses hommes d'Etat la charge qu'il avait trop légèrement acceptée d'éloigner les Français de la vallée du Nil et du Soudan, et la responsabilité d'occuper dans ces régions des territoires qui, en droit, appartenaient à l'Egypte et à la Turquie sa suzeraine.

Bien qu'on eût certainement à Londres préféré réaliser avec des auxiliaires l'entreprise d'un nouvel empire dans le continent noir, on n'entendait pas pour cela y renoncer. Au printemps de 1895, sir Edward Grey, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans le cabinet libéral mais impérialiste de Roseberry, disait à la Chambre des Communes. « Si une expédition française s'avançait dans la vallée du Nil, sur des territoires que nous revendiquons, ce ne serait pas seulement du Ministère français un acte inconséquent, inattendu, ce serait un acte qui serait considéré par nous comme inamical. » Peu de jours après, le chef des radicaux, Chamberlain s'unissait (juillet 1895) aux conservateurs, sollicitait de Salisbury le Ministère des Colonies « pour développer avec le concours de la nation tout entière » les régions immenses du continent africain, et « soutenir dans ces régions les efforts de ses compatriotes

là et dans tout l'univers ». Sous la direction de ces deux chefs, le gentilhomme et le démocrate associés pour la grandeur de la Reine et de la nation dans les mondes nouveaux, le peuple anglais se sentait de force et d'humeur à mener l'entreprise jusqu'à son terme, à se tailler du Nord au Sud de l'Afrique l'immense domaine que lui faisaient entrevoir la conquête de Kitchener et les entreprises de Cecil Rhodes.

A voir d'ailleurs avec quelle rapidité la puissance anglaise s'est étendue d'Alexandrie à Khartoum, et de Zanzibar au Soudan, du Cap jusqu'au Tanganika, en dix ans à peine, on comprend qu'un peuple riche de son passé et de ses ressources en tout genre ait accueilli avec confiance et poursuivi avec fièvre l'idée de relier et de couronner par un effort décisif toutes les parties d'un édifice égal en grandeur à celui des Indes.

Avec Gladstone et Chamberlain en 1880 qui craignaient « que le Titan fatigué ne ployât sous l'immensité de son fardeau » les Anglais dans l'Afrique du Sud avaient paru douter d'eux-mêmes. Mais Cecil Rhodes était venu ranimer leur confiance. Il était arrivé en 1871 au Cap plus favorable que le pays natal à la guérison du mal qui menaçait ses dix-huit ans. Neuf ans après, guéri et enrichi par la découverte du diamant à Kimberley, il fondait la puissante Compagnie de Beers, et développait au Parlement du Cap le vaste programme d'expansion coloniale qui, d'un grand financier, allait faire de lui, à trente ans, un fondateur d'Empire.

La première étape fut, en 1883, le rapt à l'Etat d'Orange du Griqualand, la région des diamants; la seconde, l'achat aux indigènes du Bechuanaland (1896) où Rhodes s'installa, commissaire de cette nouvelle colonie de la Couronne, en 1886, pour réaliser de plus vastes desseins. Des négociations menées vivement avec le roi des Matébélés, Lobengula, qui disputait aux Boers du Transvaal ses frontières du Mashonaland, conduisirent à une troisième étape : la formation avec l'aide des Rothschild de Londres

d'une *Compagnie africaine du Sud* établie sur le modèle de l'ancienne Compagnie des Indes (octobre 1889) pour la mise en valeur du Mashonaland et de toutes les contrées du nord jusqu'au Zambèze, la fondation du Fort Salisbury sur ces plateaux accessibles à l'Européen qui, par le nord, encerclaient les Républiques boers dans les possessions britanniques.

En récompense ds cet effort et pour le poursuivre avec plus d'autorité encore, Cecil Rhodes, grand financier, devenait premier ministre, et comme dictateur au Cap. Il avait alors 37 ans à peine et lançait dans le monde britannique le projet d'un chemin de fer d'Alexandrie au Cap dont le tronçon septentrional allait en 1897 atteindre Khartoum et le rail méridional, Kimberley en 1894, Buluwayo en 1897. Comment n'eût-on pas écouté ce jeune conquérant qui, d'une colonie hollandaise de 100 000 habitants au début du siècle, avait fait en 1900, un domaine britannique peuplé, en quelques années, de 5 millions d'habitants?

Et sur ce domaine, qui pouvait lui résister? Le Portugal prétendait à la possession du cours du Zambèze, depuis sa colonie d'Angola jusqu'au Mozambique. Pour un homme d'action, possession valait titre. Le Portugal dut céder à la Compagnie de Cecil Rhodes en 1891 le moyen Zambèze et toutes les rives du lac Nyassa. Une révolte des Matébélés, en 1893, qu'on prétendit avoir été fomentée par ses agents, lui permit de déposer le roi Lobengula et d'annexer ses Etats. La *Rhodesia* en 1894 se constitua de la frontière du Cap jusqu'au Tanganika par une poignée d'Anglais, dociles comme le Docteur Jameson son premier gouverneur, à l'impulsion du conquistador moderne dont elle devait perpétuer le nom. Par de rudes moyens quelquefois, la civilisation de l'Europe restituait à l'histoire ces contrées oubliées pendant des siècles où, dans les traditions et sur le sol, se retrouvaient, comme en Amérique au seizième siècle, les traces d'anciennes civilisations. Lorsqu'il revint du Cap en 1896, Cecil Rhodes apparut à ses compatriotes, qui l'acclamèrent, comme le héros de la race qui, par son

intelligence, son énergie, son patriotisme venait de décider une nouvelle époque de la fortune coloniale de l'Angleterre. La nation tout entière, plus que jamais, se passionna pour les perspectives de grandeur qu'il lui découvrait du Zambèze au Nil, résolue avec lui et Chamberlain à les atteindre sans relâche, en dépit des obstacles que d'autres nations, grandes ou petites, pouvaient lui opposer, prête au combat, s'il fallait le combat, pour maintenir et achever l'œuvre de ses conquérants.

Cependant si, en cette fin de siècle, la Grande-Bretagne trouvait les hommes d'action, les administrateurs, les hommes de guerre capables d'ajouter en Afrique et en Asie ces nouveaux domaines à ceux que sa politique coloniale lui avait procurées au siècle précédent, le temps n'était plus où les gouvernements d'Europe, indifférents aux mondes nouveaux, semblaient devoir lui laisser le champ aussi libre. Les diplomates étaient obligés de suivre, sur les cartes enrichies chaque année de nouveaux tracés, les géographes qui marchaient sur les pas des découvreurs d'immenses régions qu'à peine atteintes on réclamait pour en prendre possession. Les militaires, les commerçants, les missionnaires de toutes les nations désormais en appelaient à leurs concitoyens, à l'opinion, aux Parlements.

Ce n'était plus en Angleterre seulement que les questions coloniales s'imposaient à la sollicitude des ministres. En France, le Sous-Secrétariat des Colonies, détaché en 1890 de la Marine, devenait un Ministère qui prenait rang sur le même pied que celui des Affaires étrangères. Et l'on appela deux fois de suite au Quai d'Orsay même, en 1895 et 1896 l'historien diplomate qui, après avoir été Sous-Directeur des protectorats, dans l'intervalle de ses deux charges, publiait des articles sur le partage de l'Afrique. A Berlin, l'Office des Colonies auprès de la Chancellerie impériale commençait à prendre une égale importance qui plaisait à l'Empereur Guillaume II et à ses sujets désormais convertis aux entreprises loin-

taines. « Il y a, disait alors à Londres le comte de Hatzfeldt (11 novembre 1894), une opinion coloniale allemande dont le Gouvernement, si bien intentionné qu'il soit pour l'Angleterre, doit tenir compte. Cette opinion est que l'Angleterre nous refuse tout, réclame tout pour elle, même pour des objets insignifiants. Le sort des colonies anglaises se décidera dans la Méditerranée et sur les champs de bataille des continents. » En s'opposant aux conquêtes japonaises en Chine, les Russes enfin se préparaient à jouer dans les affaires du Pacifique un rôle plus grand que peut-être alors ils n'y songeaient. Depuis que les câbles et les steamers avaient rapproché les continents, que les chemins de fer et les télégraphes les pénétraient jusqu'en leur profondeur, les frontières, où se croisaient les ambitions des peuples et des Etats, favorables ou nuisibles à leurs intérêts et à leurs progrès, se déplaçaient jusqu'aux extrémités des mondes nouveaux et particulièrement de l'Afrique. Si l'Angleterre n'était pas devenue depuis un siècle la grande puissance mondiale, appuyée sur sa richesse, sa supériorité navale, ses stations et arsenaux, les réserves armées de ses colonies, l'histoire aurait peut-être vu se former contre ses prétentions à l'accaparement des grands fleuves africains, Nil et Zambèze, Niger, une coalition dont la Conférence de 1885 pour le Congo avait été la première menace.

Depuis que la France avait abandonné aux Anglais l'Egypte, elle avait éprouvé toujours un amer regret de cet abandon que ses hommes d'Etat lui avaient conseillé par crainte de la menace germanique sur ses frontières. Les compensations qu'elle s'était procurées ailleurs, la neutralisation du canal de Suez inscrite dans la Convention internationale du 28 novembre 1888 ne l'avaient point décidée à reconnaître le protectorat anglais sur l'Egypte demeurée en droit sous la suzeraineté du Sultan. Elle opposait obstinément ce droit à l'occupation de fait que les ministres de la Reine prolongeaient malgré leurs promesses répétées de 1882 à 1898, et toujours ajournées, d'évacua-

tion. Il parut qu'après avoir conclu les accords franco-russes en 1892, les ministres français y aient trouvé des motifs de s'enhardir. Ces accords, en garantissant la paix de l'Europe, leur donnaient une sécurité plus grande pour la défense hors d'Europe de leurs intérêts menacés ou lésés. Lorsque M. Hanotaux prit, en 1894, la direction des Affaires étrangères, ce fut avec l'intention que, le 7 juin, il marqua au Parlement, unanime à l'approuver, de veiller aux droits de la France en Afrique. Un an plus tard (juin 1895), il profitait du reproche adressé au gouvernement de s'être fait représenter, à la demande du Tsar, aux fêtes allemandes de Kiel pour proclamer officiellement l'alliance franco-russe. « Très bien, disait le Tsar, pourquoi pas? » Aux yeux du ministre français, cette alliance, pour les profits qu'ailleurs elle pouvait procurer, méritait certains sacrifices, un essai de rapprochement souhaité alors par Nicolas II avec l'Allemagne, ou un concert des trois puissances en Extrême Orient contre le Japon.

Ces profits, M. Hanotaux les aperçut dans toute l'Afrique du Nord. Il sollicita l'envoi d'un repré-entant russe au Maroc pour l'aider « à contrecarrer certaines vues ambitieuses qui risquaient d'y compromettre le *statu quo* nécessaire à l'avenir de l'Algérie ». Au mois de janvier 1895, une mission russe des explorateurs Leontieff et Eliseieff s'organisa. Elle partait pour l'Abyssinie et ramenait six mois après à Pétrograd l'évêque du Harrar désireux de rapprocher les clergés russe et abyssin. Les hommes d'État français, M. de Montebello et son chef, M. Hanotaux, parurent s'intéresser au dessein formé par Leontieff de constituer une entente politique avec Ménélik sur la base de cette entente religieuse « pour retarder les progrès déjà avancés de l'Angleterre dans sa route du Cap à la vallée du Nil ». « Il serait grand temps, écrivait le Ministre, que le gouvernement russe sortît de sa réserve, » et là, comme au Maroc, se décidât à appuyer la France. « Il faudrait savoir où l'on va. » Deux mois après, il autorisa le capitaine Marchand,

(septembre 1895) à se porter hardiment du Gabon au Haut-Oubanghi, pour passer de là dans la haute vallée du Nil et y planter en face des Anglais le drapeau français avec l'espoir d'un concours qui pourrait venir d'Abyssinie. Cette pointe hardie, trop hardie au gré du Ministre français des Colonies d'alors, avait été décidée au Quai d'Orsay, pour obliger les Anglais à s'expliquer devant l'Europe sur leurs entreprises dans la vallée du Nil.

Mais la pointe était trop fragile et devait se briser contre la ténacité britannique, faute d'être appuyée sur le concours des puissances que M. Hanotaux avait escompté. Sans doute les ambitions coloniales de la Grande-Bretagne provoquaient à Pétrograd et à Berlin bien des oppositions et des contre-attaques; mais toutes pour des objets différents et souvent opposés. C'était sur le Bosphore, en Asie Mineure, en Arménie notamment que la rivalité entre la Russie et l'Angleterre se développa en cette fin d'année 1895, où Salisbury, pressé par l'opinion de faire cesser les massacres d'Arménie, menaçait d'une flotte Constantinople, où le tsar ripostait par une mobilisation de ses forces dans la mer Noire (novembre 1895 . L'Egypte n'importait guère alors aux Russes, du moment que se posait la question des Détroits par l'anarchie de l'Empire ottoman. Et devant cette anarchie d'autre part, les risques qu'elle préparait d'une crise européenne, les Ministres français, Berthelot, Léon Bourgeois, qui avaient succédé à M. Hanotaux, le 1er novembre 1895, et M. Hanotaux lui-même, revenu aux affaires en avril 1896, s'employèrent à prévenir à tout prix en Orient un conflit, dont la menace pesa toute l'année sur les relations franco-russes. Si les Anglais faisaient passer pour leur expédition soudanaise des troupes de l'Inde à Souakim sur la mer Rouge (mai 1896), la Turquie en manifesta de l'inquiétude, et fit mine d'y envoyer des troupes à son tour. On était d'avis à Paris qu'il fallait saisir cette occasion de poser devant l'Europe, outre la question d'Egypte, celle de la mer Rouge et du canal de Suez et de forcer « cette Europe à agir ou à dire pourquoi elle

n'agit pas ». L'indifférence qu'il rencontra auprès du prince Lobanoff excitait le dépit de M. Hanotaux. « L'Europe est-elle décidée à abandonner la Turquie et la mer Rouge? Qu'elle le dise, j'en suis. Mais si elle veut me laisser tout le fardeau, voilà assez longtemps que je suis le bouc émissaire de l'Angleterre pour une œuvre de conservation qui intéresse tout le monde. Soyez sûr qu'on se mordra les doigts de ne pas avoir saisi l'occasion actuelle. »

C'était à l'Allemagne, plus encore qu'aux Russes que le Ministre français s'en prenait, L'envie qui se développait en ce pays contre les entreprises anglaises n'allait pas jusqu'à faire oublier à ses hommes d'Etat la leçon que Bismarck leur « avait serinée depuis 1883 que l'Egypte était non un but politique, mais un moyen de régler d'autres affaires ». Les affaires qui intéressaient alors l'Allemagne étaient celles de l'Afrique du Sud. Derrière sa colonie du Sud-Ouest africain, qu'elle avait songé peut-être à relier aux Républiques hollandaises du Transvaal et de l'Orange, la pénétration brusque et rapide de Cecil Rhodes dans le Bechuanaland dressait une barrière imprévue en 1884. Lorsque la découverte et la mise en valeur, surtout depuis 1890, des mines du Witwatersrand, le plus vaste champ d'or du monde, eût, après celle des diamants, fixé dans ces régions les chercheurs et les financiers anglais, tout un monde d'intérêts et de colons européens, on conçut à Berlin le projet d'appuyer les Boers dans leur résistance à cette invasion anglo-saxonne d'« Uitlanders ».

Les motifs de cette résistance, à Prétoria, étaient la crainte qu'une majorité d'étrangers ne se formât dans la République capable de décider malgré elle l'annexion aux colonies du Cap et du Natal et le désir d'utiliser les revenus des mines à la défense nationale. Contre les mesures législatives qui se prenaient au Transvaal depuis 1890, Cecil Rhodes, habitué à ne pas connaître d'obstacles, en 1894, allait recourir à la force. On entendit alors, le 27 janvier 1895, anniversaire de l'Empereur allemand, son consul général à Prétoria déclarer que son maître « ne connais-

sait pas d'intérêt politique plus grave que d'aider le Transvaal à maintenir l'équilibre dans l'Afrique du Sud ». Et pour le maintien de cet équilibre, un vaisseau de guerre allemand mouilla dans la baie de Delagoa, au terminus du chemin-de-fer construit par les Allemands entre cette baie et le Transvaal. La partie semblait engagée entre les Allemands, le Transvaal, l'Angleterre et Cecil Rhodes lorsque le 30 décembre 1895, celui-ci lança son agent, le Dr Jameson avec 1 200 hommes à l'aide d'un *Comité de Réformes* formé par son frère, le colonel Rhodes et les directeurs des sociétés minières pour s'emparer de Johannesburg par surprise, sous prétexte de réclamer leurs droits. Ce coup de force échoua; les Boers s'étaient armés et emparés du chef de l'expédition qu'à Londres on se hâta de désavouer.

L'émotion avait été grande dans tout le monde de cette tentative qualifiée en Angleterre de raid, et partout ailleurs de saisie par effraction du bien d'autrui. A Berlin, l'occasion parut excellente d'intervenir pour maintenir l'équilibre de l'Afrique australe au profit de la justice et des Boers. Poussés par les partis coloniaux, le Secrétaire d'État Marshall et le Docteur Kayser, directeur de l'Office d'Empire adressèrent, le 31 décembre, à M. de Hatzfeldt l'ordre, rédigé à la Wilhelmstrasse par Holstein, de prendre à Londres immédiatement ses passeports, si le Gouvernement britannique ne désavouait pas la violation de la frontière du Transvaal. Ils invitèrent, en même temps, le consul allemand de Prétoria à mettre à la disposition du Président Kruger un détachement du vaisseau de guerre allemand qui croisait alors à Delagoa bay: offre dangereuse que le Président Krüger avait d'ailleurs refusé. Le comte de Hatzfeldt ne s'était pas pressé non plus de demander ses passeports. Salisbury, dès le 1er janvier, désavoua la tentative, à la condition, il est vrai, que le comte ne lui demanda pas un désaveu sous forme de menace. Et dès le 2 janvier, on apprenait l'échec et la capture de Jameson.

Ce même jour, cependant, l'Allemagne avait expédié, sans le savoir encore, à Londres une note comminatoire

« déclarant qu'elle n'accepterait aucun changement dans le statut international des républiques sud-africaines ». M. de Hatzfeldt avait à peine remis la note à Downing Street qu'on lui donna l'ordre de la retirer. Que fut-il arrivé si, le 3 janvier, lord Salisbury n'eût été absent de Londres et que l'ambassadeur n'eût pu retirer sa note avant que le Premier en eût pris connaissance ? Un conflit grave avait risqué d'éclater.

Entre l'Allemagne et l'Angleterre cependant l'affaire n'était pas encore terminée. Le 3 janvier, les ministres à Berlin rédigèrent et firent signer à l'Empereur un télégramme de félicitations au Président Krüger « capable à l'aide de ses seules forces et sans faire appel aux puissances amies d'avoir maintenu son indépendance contre des bandes armées ». La démarche inattendue du Kaiser et les termes encore plus inattendus de sa dépêche provoquèrent en Allemagne un vif enthousiasme, en Angleterre une explosion de colère, qui eût été autrement grande, si l'opinion britannique avait connu les démarches antérieures. On se demanda, à Londres, quelles étaient « ces puissances amies » susceptibles de venir en aide aux Boers menacés. Une coalition était elle formée pour interdire aux Anglais de toucher à leur indépendance, « question vitale pour l'Allemagne », disait le baron Marschall au Reichstag ? Si cette ligue n'était point encore formée, la diplomatie impériale s'imaginait alors qu'elle n'était point impossible, avec la France, la Russie et d'autres puissances. Dès le 1er janvier, l'ambassadeur de France à Berlin, M. Herbette, avait reçu la visite du baron Marschall qui lui offrit une entente « pour brider l'Angleterre et limiter son insatiable appétit, du moins dans l'Afrique du Sud », un accord plus large qui eût compris les questions d'Égypte et d'Orient pouvant mettre en péril la paix européenne. « Quelle utilité, avait répondu simplement M. Herbette, aurions-nous à cette ligue, ainsi entendue ? » La réponse n'avait pas découragé Guillaume II qui fit porter au lendemain de son télégramme une lettre pressante à son ami Nicolas II pour le prier de se

joindre « à l'action bien décidée de l'Allemagne ». Il préparait dans l'Est-Africain un corps de débarquement, qui, transporté de Delagoa au Transvaal à travers le territoire portugais, pouvait renforcer les troupes du Président Krüger. L'Allemagne allait-elle disputer l'Afrique australe aux Anglais pour leur barrer la route du Cap au Caire ?

Le 6 janvier, le prince de Hohenlohe eut toutes les peines du monde à arrêter l'ordre que l'Empereur voulait donner d'occuper sur le Portugal Delagoa, sous prétexte de disputer ce port aux Anglais. La reine Victoria intervint pour maintenir la paix par une lettre sévère à son petit fils. Le marquis de Soveral, ministre portugais des Affaires étrangères, y contribua en refusant à l'Empereur tout net l'autorisation de débarquer des troupes dans la colonie de Delagoa. Gourmandé, rebuté, isolé, Guillaume II fut réduit à une lettre d'excuses auprès de sa grand'mère « dont il n'avait pas voulu blesser les sujets ». La France dut alors payer l'affront que son refus de concours avait procuré à l'Allemagne. Le comte Hatzfeldt fut chargé de faire savoir au Cabinet britannique, au mois de juin 1896, qu'une expédition anglaise du Soudan, propre à sauver des Derviches, en Erythrée, les Italiens, alliés de l'Empire, vaincus par Ménélik, serait favorablement accueillie de l'Empereur. Il fut même autorisé à donner à Salisbury la promesse d'une neutralité plus que bienveillante de l'Allemagne qui s'engageait à aider, contre toute puissance, les Anglais à s'emparer du Soudan égyptien.

Au moment où l'armée puissante du sirdar Kitchener et la petite troupe du capitaine Marchand se dirigeaient, l'une à coup de victoires glorieuses, l'autre au prix de fatigues vaillamment supportées, du Nord ou de l'Ouest vers Khartoum, pour s'y rencontrer en septembre 1898, la Russie par indifférence, l'Allemagne par rancune, le roi des Belges par intérêt, se dérobaient d'avance à l'appel de la France incapable de faire prévaloir contre l'Angleterre à

elle seule une autre solution que la conquête britannique de la vallée du Nil.

Il y eut un instant où, à la veille de la conclusion, l'empereur Guillaume II parut regretter d'avoir ainsi laissé le champ libre à cette conquête. Conseillé par le prince de Bulow, qu'il appelait en 1897 à la direction de la Chancellerie, et l'amiral von Tirpitz, partisan résolu et actif de la création d'une grande flotte, il décidait une importante évolution de sa politique, le passage définitif de la diplomatie que lui avait léguée Bismarck à la politique mondiale, une nouvelle ascension de son Empire vers la grandeur qui flattait son orgueil et celui de ses sujets. Au mois de juin 1897, M. de Bulow venait trouver le marquis de Noailles pour lui dire : « l'Allemagne et la France ne devraient pas s'immobiliser dans l'attitude de deux chiens de faïence, mais au contraire dans les grandes questions d'intérêt général poursuivre, dans leurs démarches, un parallélisme spontané, non préconçu, mais non moins utile ». C'était un préambule. L'année suivante, invoquant de prétendus pourparlers entre l'Angleterre et le Portugal qu'on disait obligé de contracter à Londres un emprunt hypothéqué sur ses colonies d'Afrique, le comte de Munster apporta au quai d'Orsay, le 9 juin 1898, un mémorandum pour réclamer, d'accord avec la France, une consultation de toute l'Europe. A Lisbonne, où le nouveau ministre français Delcassé se renseigna aussitôt, on démentit la négociation reprochée au Portugal. Mais le bruit y courait que les hommes d'Etat allemands envisageaient la cession à la France de territoires même germaniques dans l'Afrique orientale pour l'entraîner dans un suprême effort contre l'achèvement de la domination anglaise entre le Cap et Alexandrie.

Le ministre français qui venait dans le Ministère Brisson de recevoir le portefeuille des Affaires étrangères, n'apportait pas au quai d'Orsay un programme aussi nettement arrêté que celui de son prédécesseur sur la nécessité d'explications avec l'Angleterre relatives à l'Egypte qui

pouvaient être périlleuses. Nouveau venu dans la diplomatie, ancien ministre des Colonies, Delcassé envisagea les risques d'un conflit qui pouvait compromettre la très belle œuvre coloniale réalisée par la France depuis vingt ans. Les offres de l'empereur Guillaume II le laissèrent froid. Il n'y répondit pas. Dès le lendemain, dans un nouvel accès de mauvaise humeur, Guillaume II permit à son ministre à Londres M. de Hatzfeldt, de conclure le 5 septembre 1898, un accord avec le ministère anglais pour exercer en commun un droit de préemption sur les colonies portugaises, véritable traité de partage par lequel les deux puissances se promettaient en Afrique un mutuel appui.

Que serait-il arrivé à la France, si elle s'était trouvée liée à l'Allemagne pour disputer à l'Angleterre le Haut-Nil, au moment où l'opinion britannique s'emportait contre les Français à la nouvelle que vainqueur des Derviches à Omdurman, Kitchener avait rencontré le 19 septembre le capitaine Marchand installé à Fachoda et invoquant, pour y rester, un traité passé avec le chef de la tribu des Shillaks?

Les Anglais, après avoir conquis à grands frais le Soudan sur les Derviches, considéraient que la mission française était venue leur dérober leur conquête. Ils approuvèrent le Sirdar d'avoir immédiatement entouré cette mission d'un cordon de troupes pour l'obliger à s'en aller, et la tenir prisonnière, si elle n'évacuait pas. Le drapeau français flottait sur le poste de Fachoda; mais Marchand, assiégé par des forces très supérieures qui, à 500 mètres, avaient planté le drapeau britannique, se trouvait sans ressources contre la froide résolution de Kitchener, appuyé par les colères qui se déchaînaient dans toute l'Angleterre? Si, entièrement libre de tout engagement avec l'Allemagne qui, en cette heure de crise eût aimé peut-être à tenir les Français à sa merci, M. Delcassé n'eût point esquivé l'ultimatum qui lui fut apporté de Londres par Sir Edmund Monson, c'était la guerre à bref délai entre les deux nations. « Vous me demandez d'évacuer Fachoda où nous sommes

arrivés les premiers, préalablement à toute discussion : ce serait au fond formuler un ultimatun. Qui donc, connaissant la France, pourrait douter de sa réponse ? »

Le capitaine Marchand ne reçut l'ordre d'évacuer Fachoda, transmis de Paris le 4 novembre 1898, qu'au début de décembre. Et dans l'intervalle, la discussion se poursuivit entre Paris et Londres, courtoise, mais âpre, compliquée par l'amour-propre exaspéré des deux nations. Entre le fait de la conquête réalisée par Kitchener, avec une armée cent fois supérieure à la troupe du capitaine Marchand, et le droit que la France contestait aux Anglais, maîtres de l'Egypte depuis 1882 de l'occuper, et de réclamer le Soudan à titre de propriété égyptienne, il n'y avait pas de conciliation possible. Le fait devait prévaloir, contre lequel aucune puissance n'était en mesure ou d'humeur à s'opposer par la force. La France se sentit humiliée sans doute par le rappel de Marchand qui ressemblait à une capitulation, mais incapable, au plus fort de la crise ouverte en 1897, entre les chefs de son armée et de sa marine et beaucoup de républicains, de soutenir seule une lutte contre l'Angleterre pour le Nil et le Bahr-el-Ghazal.

Le décret par lequel la Grande-Bretagne obtint du vice-roi d'Egypte le gouvernement du Soudan, le 20 janvier 1899, fixait désormais sa conquête du Cap aux Grands Lacs. Elle n'avait plus à craindre les intrigues ou les avances auxquelles l'Empereur allemand s'obstina encore avant le printemps de 1899 avec la France. On savait, à Londres comme à Paris, que la diplomatie allemande essayait tour à tour d'engager contre les Anglais la France sans prendre d'engagement avec elle et l'Angleterre contre les Français sans lui rien promettre. La Russie ne songeait, au moment où le Tsar convoquait les puissances à La Haye, qu'à la paix du monde et à la réduction des armements. Ce fut donc avec la France résignée au fait accompli que le gouvernement de la Reine eut à conclure, le 21 mars 1899, la convention qui lui donna désormais la vallée du Nil.

Pour ménager les susceptibilités des deux contractants, cette Convention était présentée comme une annexe et une conclusion de l'accord signé par eux, le 14 juin 1898, pour la délimitation de leurs possessions dans l'Afrique du Nord, à la Côte-d'Ivoire, au Soudan, au Dahomey limitrophes de la Côte-d'Or, de Lagos et de la Nigeria, et enfin à l'Est du Niger. La limite franco-anglaise partait, au 9e degré de latitude nord, de la Volta, dont elle suivait le cours jusqu'au 11e degré environ laissant le Mossi, le Gourma rattachés au Soudan et au Dahomey. Elle reprenait, au 9e degré encore, aux confins du Dahomey et de Lagos pour remonter presque en droite ligne jusqu'au 14e degré, franchissant le Niger à l'ouest d'Ilo, puis elle suivait à peu près ce 14e degré, laissant le Sokoto et le Bornou aux Anglais, Zinder et toute la rive nord du lac Tchad avec le Kanem et le Baghirmi aux Français. C'était à ce tracé que venait s'ajouter la Convention du 21 mars 1899 qui, sans dire un mot ni du Nil, ni de l'Egypte, attribuait à la Grande-Bretagne les provinces du Bahr-el-Ghazal et du Darfour, à la France le Chari, la vallée du M'Bomou et de ses affluents, le Dar-Fertit, et les affluents orientaux du Tchad, le Ouadaï, le Bornou et le Tibesti plus au Nord jusqu'au 20e degré de latitude. Jamais depuis longtemps pareil partage de territoires et d'influences, de l'extrémité d'un continent à l'autre, et d'un continent presque inconnu trente ans avant ne s'était vu dans l'histoire de la colonisation européenne. Il se fit au moment où, en Asie, l'Europe disputait au Japon la possession de la Chine, où les péninsules indiennes se partageaient entre Anglais et Français. Le siècle s'achevait ainsi par l'entrée du monde tout entier dans les cadres de la politique européenne élargis par la science, la puissance de l'industrie moderne et ses intérêts.

Cette fois encore, comme au dix-huitième siècle, l'Angleterre s'était réservée le premier rôle et les plus grands profits. Elle y avait réussi par ses prétentions à l'hégémonie « ce ferment toujours actif dans les créations de la géométrie politique, qu'elle avait amplifié à la taille des

Océans », mais aussi par le défaut d'entente de ses rivaux. Tous les espoirs alors lui semblèrent permis, et toutes les audaces légitimes. Ce n'étaient plus seulement les maîtres du grand commerce et de l'industrie britannique, ni les hommes d'État serviteurs passionnés de l'Empire, consuls, proconsuls et chefs militaires, c'était la démocratie même maîtresse de ses destinées depuis la réforme de 1884, éblouie par les perspectives de puissance et de richesse offertes à l'Angleterre par ses conquêtes et les promesses des chefs radicaux, de Joe Chamberlain surtout, qui n'admettait plus d'obstacles à sa domination en Afrique. Ce que la Grande-Bretagne avait réalisé dans le Nord-Est de l'Afrique devait s'achever au Sud, fût-ce par la force, l'ivresse de la puissance devant fatalement aboutir à l'emploi et la glorification de la force.

Mirabeau ne se trompait pas lorsqu'en 1790, pour mettre en garde les Français contre leur désir de régler eux-mêmes leurs rapports avec l'Europe, il leur montrait les peuples libres et les démocraties « plus esclaves des passions belliqueuses parfois que les plus absolus despotes ». La guerre du Transvaal, qui allait en 1899 décider de l'avenir de l'Afrique du Sud, donna au monde le spectacle tragique d'une lutte inégale entre deux démocraties, la république agricole des Boers et la démocratie anglaise, la plus grande nation libre qui se fut créée au dix-neuvième siècle par l'industrie et le commerce.

Depuis l'échec de la tentative de Jameson et de Cecil Rhodes, cette lutte était fatale. Les Anglais ne pouvaient se résigner à l'arrêt de leurs entreprises dans ces champs d'or qu'ils exploitaient. Les Boers se refusaient à traiter en citoyens de leur République ces étrangers dont les capitaux et l'industrie profitaient à leurs finances en menaçant leur indépendance. Au printemps de 1899, M. Chamberlain présenta à ses électeurs comme un devoir patriotique et humanitaire la défense des colons anglais « contre la tyrannie avide et tracassière de Krüger et de sa bande corrompue ». Au mois de mai, le Gouvernement de la Reine

fit passer comme Haut-commissaire au Cap, sir Alfred Milner, le collaborateur énergique et entendu de lord Cromer en Egypte. Et, sous la forme d'un rapport sur les souffrances des Anglais victimes des Boers au Transvaal, celui-ci adressa un appel à l'opinion britannique et aux pouvoirs publics: « Une grande conspiration se préparait par les menées du Président Krüger pour former une république de toute l'Afrique du Sud, déjà secrètement armée contre les Anglais. »

Les Hollandais, inquiets et certains de n'être soutenus par personne, s'armèrent sans doute, mais avec prudence; par prudence aussi ils négocièrent à Bloemfontein (juin 1899). Après d'âpres débats, Krüger accorda à sir Alfred Milner la naturalisation des Uitlanders après sept ans de séjour, mesure confirmée par une loi votée au Parlement transvaalien. Mais dès qu'il eut cédé, le plénipotentiaire anglais souleva la question de la suzeraineté britannique, le seul point sur lequel le Président Krüger ne pouvait, ni ne voulait céder et l'objet essentiel au jugement du public et des hommes d'Etat du Cap et de Londres résolus à inscrire les Républiques boers comme des Etats protégés dans le domaine britannique. Tandis que, sans issue possible, les pourparlers se poursuivaient, le public anglais réclamait une action énergique, et à mesure que les troupes de renfort débarquèrent au Cap, les Boers s'organisaient pour l'assaut suprême. Peut-être eussent-ils mieux fait d'attendre l'attaque, qu'ils prévinrent par leur ultimatum du 9 octobre 1899. Ils se donnèrent ainsi le tort apparent, que les jingoes britanniques surent exploiter, de paraître les agresseurs.

L'offensive au début cependant leur fut favorable. Le général Joubert, vainqueur à Glencoe enfermait 10000 Anglais à Ladysmith. Kronje investissait Baden Powell à Mafeking, puis Cecil Rhodes lui-même à Kimberley (novembre 1899). Cent mille Anglais se concentrèrent alors au Cap et au Natal sous le commandement de Methuen, de Gatacre et de Buller contre les 40000 républicains

dévoués jusqu'à la mort à la défense de leur liberté. La fortune semblait encore, en décembre 1899, sourire à cette liberté. La victoire de Kronje à Maggersfontein, le 11, celle plus décisive encore de Colenso sur la Tugela le 15 décembre, enfin la défaite du général Warren à Spion Kopje, après des batailles sanglantes, arrêtèrent net les contre-offensives anglaises impuissantes à débloquer Ladysmith et Mafeking, à dégager les routes du Cap au Bechuanaland (janvier 1900).

Mais les Anglais, avec l'année qui s'ouvrit, purent réparer leurs pertes ; ils intensifièrent leur effort dirigé par leurs meilleurs généraux, lord Roberts le héros des guerres afghanes, Kitchener, le conquérant du Soudan. L'Empire britannique entier se groupait, se raidissait, Australiens, Canadiens, Indiens, dans cette partie où se jouait la réputation de la puissance anglaise contre une nation de 200 000 hommes au plus dont la résistance l'humiliait. Le nombre devait prévaloir sur l'héroïsme.

Au bout d'un mois, lord Roberts avait remporté sur Kronje, insensible aux avis de Botha et de Dewett qui le dissuadaient de combattre, la victoire de Paardeberg, débloqué Kimberley (18 et 25 février), Ladysmith un peu plus tard, Mafeking le 18 mai et, occupé dans l'intervalle Bloemfontein, la capitale de l'Orange, Johannesburg enfin le 24 mai et Prétoria le 5 juin. Il proclama l'annexion des deux Républiques le 5 juin 1900. Contre la guerre de guerillas organisée cependant par Dewett et Louis Botha, lord Kitchener dut alors employer les méthodes les plus rigoureuses, brûlant les habitations, confisquant les troupeaux, enfermant dans des camps de concentration les familles des Boers désormais traités comme des rebelles. Il garnit toutes les voies de communication de blockhaus, qu'il reliait par des colonnes mobiles, sans réduire la résistance obstinée durant deux ans de Botha et de la Rey qui firent prisonnier lord Methuen encore, en février 1901. Il remporta à Itala une victoire en avril, sans pouvoir mettre la main avec ses 60 000 hommes sur l'insaisissable Dewett.

L'Empire britannique, après une dépense de plusieurs milliards, et de grands sacrifices d'hommes, au mois de mars 1902, n'avait pas réduit encore cette poignée d'hommes luttant désespérément pour leur indépendance. L'acharnement de la lutte entre adversaires aussi inégaux avait d'autre part provoqué des soulèvements au Cap parmi les colons de race hollandaise, une vive sympathie et beaucoup de pitié en Europe et jusqu'en Angleterre pour les Boers, un sentiment presque général de réprobation à l'égard de l'Angleterre. Mais depuis trois ans aucune intervention ne s'était produite en faveur des Républiques.

Un essai d'interventiou singulier et suspect avait été ébauché seulement au mois de février 1900. Le ministre russe Mouravieff demanda à Paris si la France s'associerait à la Russie et au Gouvernement allemand pour une action concertée à Londres en vue du rétablissement de la paix. Cette démarche s'accordait si mal avec l'opinion récemment exprimée par le comte Mouravieff sur l'impossibilité d'un rapprochement franco-allemand qu'il faut en attribuer l'initiative à des suggestions de Guillaume II au tsar. Delcassé ne se refusa cependant pas au désir du tsar Nicolas II : l'Ambassadeur russe Osten-Sacken fit la démarche à Berlin. L'empereur Guillaume II l'accueillit avec sympathie, mais aussitôt mit à son concours comme condition, « l'obligation pour les trois puissances de se garantir mutuellement, pour un temps à déterminer, l'intégrité de leur territoire européen ». Ainsi, le salut du Transvaal exigeait que la France, pour servir les intentions pacifiques du Tsar et les intrigues de la diplomatie allemande, consentît à ce qu'elle refusait à l'Empereur germanique, depuis trente ans, la ratification volontaire du traité de Francfort, l'abandon définitif de l'Alsace-Lorraine. Le ministre russe déclina cette condition et retira son offre.

Lorsque six mois plus tard, le Président Krüger vint d'Afrique sur un croiseur hollandais solliciter l'Europe pour ses concitoyens en détresse, Guillaume II lui refusa

l'accès à Cologne du territoire allemand. Et voulant faire oublier à sa grand'mère le télégramme de 1896, il lui en avait adressé un autre tout différent où il lui fit connaître son refus « de s'associer à la démarche concertée par les gouvernements de France et de Russie pour sauver les Boers et humilier l'Angleterre jusque dans la poussière ». Laissant désormais l'Afrique aux Anglais décidément, et les Boers à leur sort, les puissances avaient à veiller à leurs intérêts en Chine menacés par la révolte des Boxers, et l'Empereur Guillaume II se procurait la satisfaction de mettre un maréchal allemand à la tête de l'expédition internationale, destinée à la défense de la civilisation.

Deux ans plus tard, mais par la diplomatie plus que par la force, l'Angleterre régla son entreprise africaine. Edouard VII, roi depuis le 22 janvier 1901, accepta la médiation de la Hollande le 9 avril 1902 et autorisa Kitchener à négocier avec les Présidents et les généraux boers. Vaincus, mais encore obstinés dans leur volonté d'indépendance, ceux-ci essayèrent de fléchir leurs vainqueurs, puis, sur l'avis du général Botha qu'il fallait sauver la race, ils se résignèrent à reconnaître Edouard VII pour leur souverain de droit. A ce prix ils obtinrent la faculté de conserver l'usage officiel de leur langue, la promesse d'une administration civile et d'institutions représentatives, présage de l'autonomie, et les crédits nécessaires à la reconstitution de leurs fermes et de leurs troupeaux. La race boer recouvrait après une résistance héroïque ses libertés dans les cadres de l'Empire britannique.

Mais aussi quels cadres et quel tableau que celui de cet Empire désormais établi en trois ans à peine de Capetown au Tanganika par la vallée du Zambèze et du Caire aux sources du Nil par les victoires de Kitchener à Khartoum, et de lord Roberts à Paardeberg. Dans le partage des terres africaines, accompli depuis 1871, les Anglais s'étaient taillé un domaine vraiment impérial, tantôt par leur diplomatie qui avait habilement exploité les hésitations ou les rivalités de leurs rivaux, tantôt par la vertu

de leurs forces acquises, leur résolution, et autant de hardiesse que de ténacité.

## BIBLIOGRAPHIE

Ajoutez aux ouvrages généraux et particuliers cités au chapitre IV, pour l'Asie anglaise.

**Memoires :** Curzon of Kedleston (Vicomte), *Indian speeches*, édit. Surha, 4 vol., Calcutta, 1900-1906. — Idem, *The Pamirs and the source of the Oxus*, Londres, 1897. — Curzon, *Persia and the Persian question*, 2 vol..1909. — Curzon, *Problems of the Far East*, Westminster, 1896. Voir aussi les lettres citées dans les biographies de Salisbury, de Bartle Frère (édition J. Martineau), 2 vol., 1895.

**Perse, Thibet, Afghanistan :** Adye (Sir John), *Indian frontier policy*, 1897. — Candler (E.), *The unveiling of Lhassa*, 1905. — Chirol (V.), *The Middle Eastern question, problems of Indian defence*, 1903. — Colquhun (A.-R.), *The Russia against India*, 1900. — Crosby (O.-F.), *Tibet and Turkestan*, 1905. — Durand (A.), *The Making of a Frontier*, London, 1899. — Hanna (H.-B.), *The Second afgan War, its causes and consequences*, Westminster, 1899-1904, 2 vol. — Holdich (Sir F.-H.), *The Indian Borderland*, 1880-1900, 1901. — Landon (P.), *Lhassa*, 2 vol., 1905. — Noyce (F.), *England, India and Afghanistan*, 1902.

**Chine et Japon : Documents :** *Recueil des traités conclus par la France en Extrême Orient*, 2 vol. — Mac Murray, *Treaties and agrements with and concerning China*, 2 vol. — Hertslet (Sir E.), *Treaties between Great Britain and China*, 2 vol., 1896. — *Recueil des Documents concernant l'Extrême Orient*, publiés par le Gouvernement russe. — *Traités et conventions entre l'Empire du Japon et les Puissances étrangères*, Tokio, 1884. — Gérard (A.), *Ma Mission en Chine; au Japon*, Paris, 2 vol., 1918. — *Die grosse Politik*, Berlin, t. XIV, I. — Pierre Laloy, *Documents secrets des Affaires étrangères de Russie*, publiés par les Bolcheviks, Paris, in-18, 1919. — Victor Bérard, *La Révolte de l'Asie*, Paris, in-12, 1904. — Challaye, *La Chine et le Japon politiques*, Paris, 1902. — Cheradame (A.), *Le Monde et la guerre russo-japonaise*, in-8°, Paris, 1906. — Cordier, *Histoire des relations de la Chine avec les Puissances occidentales*, 3 vol., 1902. — Driault (E.), *Questions d'Extrême Orient*, in-8°, Paris, 1908. — Douglas, *Europe and the Far East*, 1904, in-12. — Dubosq (A.), *L'Evolution de la Chine*, Paris. — Griffis, *The Mikado Empire*, 2 vol., Londres, 1906. — Lynch (G.), *Corée, Chine et Mandchourie*, 1904, Paris, in 18. — Pinon et de Marsillac, *La Chine qui s'ouvre*, Paris, in-12, 1900. — Le même, *Origines et résultats de la guerre sino-japonaise*, 1906, Paris, in-12. — Mahan, *The problem of Asia*, 1900, Londres, 1900. — Niox, *La Guerre russo-japonaise*, Paris, in-8°. — Siebold, *Der Eintritt Japans in das Europaische Vo'kerrecht*, Berlin, 1900 (Trad. anglaise, Londres 1905). — Sugematsu (baron), *The risen Sun*, Londres, 1905. — Tardieu, *La France et les alliances*, Paris, 1909. — Weulerse, *La Chine ancienne et nouvelle*, Paris, 1902. — Le même, *Le Japon*, Paris, 1904, in-12.

**Pacifique** : Aulneau (J.), *Le Canal de Panama et la conquête du Pacifique*, Paris, in-12, 1913. — Basset Moore, *Principes of American Diplomacy*. — Benoist (Ch.), *L'Espagne, Cuba et les Etats-Unis*, Paris, in-12, 1897. — Cary Coolidge (A.), *Les Etats-Unis puissance mondiale*, Paris, 1908, in-12. — Caudel, *La Démographie du Pacifique* (Revue internationale économique, 1920). — Fisch, *American diplomacy*. — Kawakami, *Le Problème du Pacifique et la Politique japonaise*. — Morton Callaham (J.), *American relations in the Pacific and the Far East* (John Hopkins University series, t. XIX), Baltimore. — Jebb (R.), *Studies in colonial nationalism*, 1905. — Klein, *L'Amérique de demain*, Paris, 1910, in-12. — Lucas, *Historical geography of the British Colonies : Australasia by* Bogers (J.), 1907. — H. Labroue, *L'Impérialisme japonais*, Paris, in-12, 1911. — Pierre Leroy-Beaulieu, *Les Nouvelles Sociétés anglo-saxonnes*, Paris, 1907. — Louvet et Chivelli, *L'Australie et le Pacifique*, Paris, 1923. — Pensa (H.), *La République et le Canal de Panama*, Paris, 1906. — Hauser, *L'Impérialisme américain*, in-18, Paris, 1905. — Vialatte (A.), *Essais de Diplomatie américaine*, Paris, 1905. — Willis (H.), *Our Philippines Problème*, New-York, 1905. — Bart (H.-R.), *Foundations of American Foreign Policy* (bibliographie), New-York, 1901. — Robinson (A.-G.), *Cuba and the intervention*, New-York, in-8°, 1905. — Tavernier, *Les Etats-Unis à Panama*, Paris, 1908, in-8°.

**Afrique : Congo** : Rappoport (A.-S.), *Leopold the Second, King of the Belgians*, New-York, 1910. — Stanley (H.), *The Congo and the Founding of its Free State*, 2 vol., New-York, 1815. — Calmeyn (N.), *Au Congo belge*, Paris, 1912. — Cattier (F.), *Etude sur la situation de l'Etat du Congo*, Bruxelles, 1902. — Wauters (A.-J.), *L'Etat indépendant du Congo*, Bruxelles, 1899.

**Niger** : Nooklen, Ferryman (A.-F.), *British Nigeria*, Londres, 1902.

**Nil et Soudan** : Alford and Sworth, *The Egyptian Soudan, its Loss and Recovery*, Londres, 1898. — Septans (Lieutenant-colonel), *Les Expéditions anglaises en Afrique*, 1893-1896, Paris, 1896. — Hanotaux (G.), *Le Partage de l'Afrique, Fachoda*, 1896, in-8°, Paris, 1909.

**Est-Africain anglais** : Chomworth (Lord), *A Colony in Making*, Londres, 1912. — Eliott (Sir Ch.), *The East African protectorate*, Londres, 1905. — Johnston (H.), *The Uganda protectorate*, 2 vol., Londres, 1902.

**Afrique du Centre** : Johnston (H.-H.), *British central Africa*, Londres, 1897.

**Afrique du Sud** : Frank Canna, *South Africa from The Great Trek to the Union*, Londres, 1909. — Colquoun (A.), *The Africander Land*, Londres, 1906. — Deherain, *L'Expansion des Boers*, Paris, 1905. — Conan Doyle, *The Great Boer War* (Lettres au *Times*), trad. Baille, 1903. — Erwin (F.), *Der Sudafrikanische Krieg*, 1899-1902, Berlin, 1903. — Fuller (Sir F.-F.), *Cecil Rhodes*, London, 1910. — Kruger (Paul), *Memoirs*, Londres, 2 vol., 1902. — Kuyper, *La Crise sud-africaine*, Amsterdam, 1900. — Lucas, *Historical geographie : South Africa*, vol. IV, Part I, Oxford, 1838. — Mermeix, *Le Transvaal et la Chartered*, Paris, 1897. — Statham, *Paul Kruger and his time*, Londres, 1898.

**Afrique occidentale française** : Bonnefon, *L'Afrique politique en*

1900, Paris, 1900. — Delafosse (Maurice), *Haut Sénégal, Niger*, 3 vol.. Paris, 1912.— Ferry (Lieutenant-colonel), *La France en Afrique*, Paris, 1905.— Challaye, *Le Congo français*. Paris, 1909.— François (G.), *Le Dahomey*, Paris, 1906. — Lebon (A.), *La Politique de la France en Afrique* (1896-1898), Paris, 1901.— Hanotaux, *L'Affaire de Madagascar*, Paris, 1896.— Morin (H.), *L'Afrique à l'entrée du vingtième siècle*, Paris, 1901. — Mounier (M.), *France noire : Côte-d'Ivoire et Soudan*, Paris, 1894. — Piquet (V.), *Colonisation française dans l'Afrique du Nord*, Paris, 1912.

**Protectorats et colonies allemandes** : Von Bulow (H.), *Deutschlands Kolonien und Kolonialkriege*, Dresden, 1900. — Cheradame (A.), *La Colonisation et les colonies allemandes*, Paris, 1905. — Dawson, *The evolution of modern Germany*, 1908, London. — Decharme (P.), *Compagnies et sociétés coloniales allemandes*, Paris, 1903.— Kassert, *Deutschlands colonien*, Leipzig, 1898. — Treitschke (Von), *Die ersten Versuche Deutscher Kolonialpolitik* (Preussische Jahrbücher, t. 54).

# CHAPITRE VIII

## *Guillaume II*
## *L'Allemagne, la Russie et la France*
## *(1890-1900).*

Si le prince de Bismarck avait disparu de la scène politique, en même temps que son vieux maître le premier empereur allemand, le 13 mars 1888, ou s'il se fût dérobé au service de l'empereur Frédéric III, ce Kronprinz qu'il avait réussi à éloigner du pouvoir pour y pousser prématurément le petit-fils, il eût fini en pleine apothéose.

Les Allemands reconnaissaient en lui le fondateur de leur unité, établie sur des conquêtes qui flattaient leur orgueil, et l'ouvrier infatigable de l'outillage économique auquel ils devaient la prospérité croissante de leur industrie et de leur commerce. Les satisfactions de la puissance et de la richesse leur avaient totalement fait oublier, en vingt ans à peine, la façon dont l'Empire avait été édifié par la force, et d'abord sur la conquête prussienne. Le Chancelier avait balayé comme il l'a dit « le luxe de végétation inutile du particularisme germanique », et désormais, tandis que dans la prospérité commune s'effaçait l'attachement des peuples à leurs dynasties locales, c'étaient les princes même groupés autour du roi de Prusse qui devenaient les points d'appui les plus solides, les défenseurs de l'autorité impériale contre les ennemis du dedans et du dehors. Et il semblait enfin qu'à

leur exemple les souverains de l'Europe, séduits par le prestige du nouvel Empire et les tentations de son Chancelier, Empereur d'Autriche, Rois d'Italie, d'Espagne et de Roumanie, la cour d'Angleterre même, et parfois le Tsar, eussent liés leurs intérêts, comme les princes d'Allemagne, à la fortune des Hohenzollern et de leurs peuples.

Lorsque mourut le vieil Empereur, et que lui succéda son fils Frédéric III, menacé lui-même d'une mort certaine et toute proche, nulle inquiétude ne se manifesta en Allemagne de ce règne de cent jours. Le Chancelier survivait à ses deux maîtres, pour assurer la continuité de l'œuvre impériale qui, en somme, était son œuvre. Sans doute, bien des incertitudes, provoquées par les querelles des médecins et de la famille, à San-Remo et à Potsdam, eussent été évitées, si la décision prise en conseil de famille, dès le mois d'avril, par les trois Hohenzollern tous vivants encore, eût été exécutée par une cession volontaire des droits du Kronprinz à son fils. Mais cet arrangement de famille, analogue à celui qui avait donné le gouvernement à Guillaume Ier pendant la maladie de son frère, se présentait à la princesse Victoria comme une suprême injure de Bismarck. Le Chancelier, sans trêve depuis vingt ans, travaillait à l'écarter elle et son mari, son mari à cause d'elle, du trône et du gouvernement. La résistance de la princesse, appuyée par sa mère et les médecins anglais auxquels elle demanda pendant un an la guérison d'un mal incurable, n'avait servi qu'à exaspérer Bismarck et surtout le prince héritier, impatient d'une si belle succession qu'il avait cru recueillir tout de de suite à la mort de son grand-père. « Il ne se passera pas longtemps, lui écrivait Bismarck, le 6 mai 1888, avant que vous soyez seul le maître de décider exclusivement de la guerre et de la paix. » En réalité, le Chancelier et toute l'Allemagne avec lui se persuadaient que la direction de la politique impériale et européenne demeurerait, comme par le passé, entre ses mains. L'avenir du nouveau règne semblait d'avance tracé.

Ce qu'on savait alors du jeune Empereur, c'était, avec sa passion de régner, son goût prononcé, affiché pour les choses de l'armée, exercices, parades, inspections, ordres et rapports militaires. Au sortir de son enfance qui s'était formée, studieuse et paisible, sous la direction d'un Westphalien, le docteur Hinzpeter, au gymnase de Cassel, l'Université de Bonn, où on l'envoya en 1878 avec l'uniforme de lieutenant de la garde et un aide de camp pour le suivre aux cours, lui avait offert dans ses corps d'étudiants aristocrates dressés au culte de la force prussienne, cet idéal de vie, conforme aux traditions de sa race. « C'est ma conviction, disait-il, en 1894, à une fête de la Borussia, que tout jeune homme qui se joint à vous, par l'esprit qui règne dans votre corps, et avec lui, reçoit la véritable direction pour toute sa vie, et ne peut pas recevoir de meilleure éducation. » A mesure qu'à Berlin, il s'éleva dans la hiérarchie militaire, général à trente ans d'une brigade de la garde, le prince se donnait avec plus de passion à son métier d'officier dont il aimait les fatigues, autant que la discipline et les parades : c'était par cette conduite qu'il avait mérité les faveurs de son grand-père, et l'appui de Bismarck, en même temps que les reproches de ses parents, plus soucieux de le former au gouvernement des peuples qu'à la direction des armées.

Avant son avènement, on ne savait guère autre chose du nouveau souverain, sinon que ce roi-soldat n'était pas, en dehors du service, l'esclave de son métier et de ses goûts militaires. On le trouvait vif, enjoué, spontané et bon garçon, malgré que ses querelles violentes avec sa mère lui eussent procuré la réputation d'un mauvais fils. Il savait plaire et paraissait en avoir les moyens, des connaissances en tout genre, l'esprit de répartie, l'art de s'adapter aux sujets et aux personnes. Mais, en bien ou en mal, il ne pouvait guère être jugé que par les dehors, et ces dehors avaient suffi à le rendre populaire en Allemagne. A l'étranger on se défiait, surtout en Angleterre,

des instincts militaires de Guillaume II et des entraînements de son tempérament impulsif et brutal. On recueillait, non sans inquiétude, à Paris le témoignage d'un de ses maîtres, le professeur Gneist, qui le disait hanté par l'ambition d'égaler Frédéric II sur les champs de bataille, sinon par la culture d'esprit. On racontait à Stockholm la scène singulière où on avait pu le voir, à Saint-Privat, saisi par l'émotion patriotique, offrir à genoux ses actions de grâce au ciel qui avait donné à l'Allemagne la victoire sur l'ennemi héréditaire et faisant serment, dans la prochaine guerre, d'exterminer la France et les Français.

Les meilleurs juges, et ils étaient bien rares alors, du futur règne, furent les observateurs ou les confidents qui réussirent à discerner l'envers du rôle que le nouvel Empereur se préparait à jouer pour ses sujets et pour l'Europe. « Il est passé maître en ruse et dissimulation, écrivait l'ambassadeur de France ; sous le masque de la bonhomie et de la sensibilité se cache un despote qui attend son heure, l'heure d'une politique absolue et piétiste au dedans, arrogante et belliqueuse au dehors. » Il n'aurait pas mieux dit, s'il avait reçu, comme son collègue de Stockholm, les confidences échappées à une amie et correspondante de Guillaume II vers la même époque : « Ne vous y trompez pas. C'est l'ennemi le plus amer et le plus passionné de la France. Il vous hait en Allemand et en conservateur rétrograde ». Il avait exprimé plusieurs fois devant elle le désir d'en finir avec les Français. Même antipathie, très vive, contre la Russie, mais à un moindre degré. « Il est soldat, et vivra en soldat et en Empereur féodal, n'admettant aucune compromission avec le libéralisme. D'ailleurs soucieux de faire un grand règne, c'est son idée dominante, et bien résolu à ne pas se laisser écraser par les souvenirs de son grand-père et de son bisaïeul, de 1813 et de 1870. » N'était-ce pas le sens de la lettre que, le 8 mai 1888, le prince Guillaume adressait au Chancelier, pour dire son

regret « qu'on n'eût pas, en 1871, anéanti la France, et qu'en 1887 on eût laissé passer l'occasion encore de ruiner à la fois la République française et la puissance russe? » Propos identiques, par le ton brutal et l'intention belliqueuse, à ceux qu'il inscrivait, en 1914, en marge des dépêches de ses ministres « sur la République française des sans-culottes », « sur ces canailles d'États slaves protégés par le Tsar », sur les socialistes, les civils allemands, même sur le Chancelier de l'Empire, malmenés par le maître et son état-major.

Tel était bien, au fond, le souverain appelé à tenir une grande place en Europe, par l'importance que les victoires de la Prusse et la politique de Bismarck avaient donnée à l'Empire germanique, et capable pendant vingt ans de dissimuler sa nature et ses ambitions. Il parut ce dont il voulait avoir l'air, jamais ce qu'il était. Infirme du bras gauche et de l'oreille, il donnait le change par l'adresse qu'à force de volonté il s'était acquise à tous les exercices du corps, par une activité physique que rien ne semblait lasser. Il excellait à se composer des attitudes. De taille moyenne, le buste lourd, la tête peu développée, le front sans ampleur avec des pommettes saillantes, des yeux clairs et sans expression, il eût aisément donné l'impression d'un sous-officier « bon enfant » avec un mélange de vulgarité assez brutale, s'il n'eût veillé à corriger cette impression par la mise en scène, le costume et les poses. A la revue des troupes, il se présentait raide et solennel avec une physionomie si sombre et si sévère qu'on craignait de l'approcher. Au retour des manœuvres, quand il rentrait dans sa capitale, sur un magnifique cheval, enveloppé, lui et sa monture, d'un vaste manteau gris perle, coiffé d'un casque étincelant surmonté de l'aigle d'or impérial, le peuple saluait en lui le chevalier de la gloire allemande.

Il y eut désormais extérieurement deux ou plusieurs Guillaumes différents, ce qu'on put appeler sa physionomie arrangée pour les diverses cérémonies d'apparat,

pour le public, pour ses hôtes, pour l'objectif du photographe, et l'autre, la vraie. Et combien plus encore de différence de ses goûts et de son langage naturel, avec ceux dont il voulut se donner l'apparence et ses discours adaptés aux circonstances, à la scène où il paraissait, aux passions ou aux préjugés de ses interlocuteurs, pour se faire applaudir ou accueillir. En sorte qu'on ne sait si l'histoire ne doit pas évoquer à son sujet le portrait qu'Everbeck traçait en 1851 de son grand-oncle, Frédéric-Guillaume IV : « Déclamateur et comédien, il aime le bruit ; il chante, il prononce des discours fort longs qu'il improvise. Il fait de la poésie, de la musique, de l'architecture. Il pose, soit à l'Église, soit dans la Salle du Trône, soit à l'embarcadère du chemin de fer, n'importe où. Il veut à tout prix ce qu'il appelle une nouvelle édition du moyen âge, revue avec les inventions industrielles de notre époque. Il se regarde comme le vassal terrestre du Seigneur Dieu ; il est le propriétaire universel de son royaume ; il entend bien que son armée n'appartienne qu'à lui. »

De cette duplicité de l'Empereur et de son besoin d'autorité, le premier qui fit l'expérience, à ses dépens et à la surprise de tous, fut le Chancelier. Ses relations avec le Kronprinz toutes de confiance, l'appui qu'il lui avait donné auprès du vieil Empereur contre ses parents et qu'il en avait reçu, semblaient lui garantir, et à son fils Herbert après lui, de longues années de collaboration intime. Les premières démarches du nouveau Souverain furent réglées en parfait accord avec Bismarck, à qui il marqua d'abord la même déférence qu'avant l'avènement. Les voyages formant la jeunesse, il fut convenu que Guillaume II irait se présenter dans les différentes Cours, en premier lieu à Petrograd, à Vienne, à Rome, plus tard à Londres, mais accompagné du comte Herbert, chargé de le guider d'après les instructions de son père, de rédiger aussi bien ses discours que les notes de la mission.

La reine Victoria s'émut du projet. Elle s'étonna que son petit-fils, deux mois à peine après la mort de

Frédéric III, recherchât ces réunions de princes, au lieu de venir d'abord à elle, et le lui fît savoir. Ce fut l'occasion d'un premier débat entre Bismarck, qui voulait mettre ordre lui-même « à l'ingérence bavarde de Londres », et son jeune maître, qui exigea pour lui-même le droit de répondre « en petit-fils et en Empereur ». L'incident réglé, les voyages impériaux à travers les Cours européennes, qui se poursuivirent l'année suivante à Constantinople et à Osborne, firent moins connaître l'Europe à Guillaume II qu'ils ne permirent de le juger, lui et sa suite, et de façon peu favorable. On s'étonna des propos que le comte Herbert à plaisir tenait sur la veuve de Frédéric III, sur ses torts à l'égard de son fils et de l'Allemagne, de ses plaidoyers en faveur des Bismarck. On trouva le prince présomptueux et brutal, au Vatican surtout, où il s'imposa à l'audience de Léon XIII. L'entretien que Guillaume II eut avec le Pape ne lui mérita que ce jugement : « C'est un jeune homme vain et obstiné dont le règne finira par des désastres. » Même auprès des alliés de Vienne et d'Italie, l'impression fut fâcheuse et devait durer. On s'y souvint longtemps du maître et du ministre, de leur brusquerie hautaine envers les hommes, de leur galanterie soldatesque envers les femmes les plus haut placées, qui évoquaient les souvenirs de reîtres du moyen âge. « Singuliers apôtres de paix », disait-on, en écoutant de leurs bouches arrogantes la leçon que leur avait dictée le Chancelier sur les intentions toujours pacifiques de l'Allemagne.

Un an cependant ne s'était pas écoulé que se manifestait à Berlin la volonté du Souverain d'inaugurer au plus tôt, et s'il le fallait contre le Chancelier, une politique personnelle. Il s'entourait de conseillers nouveaux, le chef de cabinet von Lucanus, le comte d'Eulenbourg, Boetticher. Il remplaçait les chefs de l'État-Major et de la Marine, le vieux de Moltke et Bronsart de Schellendorf, le comte de Caprivi par le comte Waldersee et le général de Verdy. On parla déjà d'un conflit entre le Chancelier et les milieux

militaires, susceptible de modifier la politique de l'Empire. Le Grand-Duc de Bade confia, dès le mois d'août 1889, au prince de Hohenlohe que Guillaume II se jugeait capable de diriger cette politique, sans Bismarck qu'il accusait de vouloir la diriger derrière lui. Bien des gens à Berlin, sauf Bismarck mal renseigné par son fils Herbert qui, croyant leur situation inébranlable, détournait par sa morgue tous les concours et s'aliénait l'Empereur lui-même, pressentirent une rupture. « Je suis persuadé, écrivait à cette époque Waldersee, qu'à partir de ce moment l'Empereur a joué la comédie, extérieurement poli et plein d'égards avec le Chancelier, et, dès qu'il avait tourné le dos, ne ménageant ni les reproches ni les moqueries. C'est la faute d'Herbert, s'il n'a pas perçu plus tôt les dispositions du souverain. »

La grande grève des mineurs qui éclata en Westphalie le 1er mai 1889 fit éclater le conflit : inquiété par la révolte de ses sujets, l'Empereur se livra aux conseils de son ancien précepteur, le Dr Hinzpeter, du gouverneur des provinces troublées, M. de Berlepsch, qui l'engagèrent à employer avec les ouvriers la séduction d'une législation sociale favorable à leurs revendications. Le Chancelier lui résista ; il allait au contraire demander au Reichstag de renouveler, avant de retourner devant les électeurs en janvier 1890, les lois pénales contre le socialisme qui devaient expirer en septembre 1890. L'Empereur l'invita, le 8 janvier, à ne pas venir à l'Assemblée, dont l'intention était d'atténuer les rigueurs inscrites dans le projet du gouvernement. Puis, le 24 janvier, il le convoqua brusquement à un Conseil de la couronne pour donner lecture de deux textes préparés et écrits par lui, un projet de manifeste et d'édit impérial destinés à montrer au peuple « que les pouvoirs d'Empire avaient son bien à cœur », et obliger ainsi Bismarck à modifier sa loi contre les socialistes au gré du Reichstag.

Avec deux politiques, les deux hommes, le maître et le serviteur s'affrontaient. Le Chancelier triompha d'abord,

maintint sa loi, fit renvoyer celle du Souverain à l'examen d'un autre Conseil. Il avait dû recourir à l'offre de sa démission qui, ce jour-là, ne fut pas acceptée. « Je suis mis au pied du mur », avait dit Guillaume II rageusement. Les ministres étaient-ils les fonctionnaires du prince de Bismarck, incapables de prendre parti contre lui, même pour leur Empereur? Ce ne fut plus désormais qu'une question de jours. Le jeune Empereur « vain et obstiné », qu'à la première rencontre Léon XIII avait bien jugé, devait avoir le dernier mot.

Le vieux Chancelier commença de s'en rendre compte. Le 25 janvier, le Reichstag, encouragé par la Cour, rejetait à une forte majorité la loi contre les socialistes, et se séparait en vue des élections où la Social Démocratie devait, le 20 février, doubler le nombre de ses électeurs. Le 26 janvier, au Conseil des Ministres réuni pour examiner les projets législatifs du maître, les ministres n'osèrent plus les discuter, et le ministre von Bœtticher soutint ces projets contre le Chancelier, invoquant la nécessité de ne pas mécontenter l'Empereur. Le combat de front devenait impossible : dans ce duel inégal Bismarck recourut aux feintes. Il proposa le renvoi pour étude à un Conseil d'Etat et la réunion d'une Conférence internationale. Jetant du lest, il se démit le 30 janvier de sa fonction de ministre du commerce, dont la charge fut confiée à M. de Berlepsch, avec ordre de préparer la législation ouvrière que souhaitait le maître. Deux édits de l'Empereur parurent le 4 février qui portaient décidément à la connaissance des Allemands son intention d'établir une législation sur le temps et la durée du travail et les rapports des ouvriers et des patrons. Le 8 février, le Chancelier proposait au Souverain l'abandon de toutes ses fonctions en Prusse, pour ne garder que la direction de la diplomatie où « le capital d'expérience et de confiance acquis par lui en Allemagne et à l'étranger pouvait servir l'Empire et son chef. »La chose fut à peu près convenue pour la rentrée du Reichstag, le 20 février.

Mais, était-ce vraiment pour être utile à l'Empire que Bismarck gardait le contact avec les gouvernements étrangers ? Le 10 février 1890, l'ambassadeur de France, M. Herbette, reçut sa visite et des confidences singulières : « Mes ennemis, lui dit-il, ont toujours été à l'intérieur. Avec le vieux, cela allait encore; avec le jeune, c'est plus dur. Il croit tout savoir et ne tient aucun compte de l'expérience. Il est poussé dans la voie sociale par le roi de Saxe désireux de satisfaire les papetiers saxons et le Grand-Duc de Bade, cette tête à la Louis-Philippe, qui se pique d'idées humanitaires. » Le Chancelier avait ses raisons, ce jour là, pour se mettre en frais de bonne humeur et de franchise. « On s'est adressé aux nations qui ont des démangeaisons sociales et qui ont envie de se gratter ». Et il concluait : « qu'elles déclinent l'invitation et le programme impérial tombe ! » La France républicaine hésitait à suivre ce singulier conseil ; elle eût préféré se couvrir par un refus de Salisbury, travaillé par Bismarck de la même façon, et nettement hostile à la journée de huit heures, L'Empereur déjoua les manœuvres du Chancelier à Paris, à Londres, à Berne où devait se tenir une conférence analogue, où Bismarck agissait aussi pour rendre celle de Berlin inutile. Il céda aux Anglais sur la journée de huit heures, obtint que la Suisse retirât ses invitations et lança les siennes le 12 mars, certain d'un accueil favorable. Le Conseil d'État sur lequel le Chancelier avait compté, composé avec soin par Guillaume II de grands seigneurs, de chefs de fabrique, de professeurs, approuva, du 26 au 28 février, « le généreux dessein conçu par le Souverain de protéger les travailleurs contre l'exploitation capricieuse et illimitée des puissances du travail ». La lutte sournoise ne réussissait pas mieux à M. de Bismarck que sa résistance ouverte à la volonté du maître.

Celui-ci, à son tour, recourut aux mêmes moyens. Comme l'opposition socialiste avait grandi par les élections du 20 février 1890. et que le concours du Chancelier semblait nécessaire à l'adoption des crédits militaires de-

mandés au Reichstag, l'Empereur parut se réconcilier avec lui le 25 février. « Qu'importe qu'il m'aime, s'il ne m'écoute pas », disait Bismarck. Les deux adversaires se surveillaient, suivant toujours leur dessein de s'imposer l'un à l'autre. Le Chancelier interdisait aux ministres de traiter, sans l'avertir, avec le Souverain. En dehors de lui, il négociait le 12 mars avec le chef du parti du centre Windthorst pour combattre les tendances socialistes ou sociales.

Guillaume II se renseignait sur ses démarches. Le 15 au matin, il mit en demeure, brutalement, Bismarck de faire sa soumission, en renonçant au règlement de 1862 qui réservait au seul Président du Conseil le droit de délibérer et de décider avec l'Empereur : Bismarck ne se soumit, ni ne se démit ce jour-là. Un aide de camp vint le lendemain lui renouveler l'ordre impérial. Il revint le surlendemain. L'irritation de l'Empereur grandissait avec son impatience de n'être pas obéi.

Et ce n'était plus seulement dans la politique intérieure qu'il se heurtait au Chancelier, mais dans la direction même de ses relations avec l'Europe. Persuadé de sa puissance personnelle de séduction, il croyait plus sûr de tout régler directement avec les autres Souverains. Le lendemain de son avènement, il exprimait à François-Joseph son désir de le rencontrer chaque année. Il se mit sur le même pied avec le Tsar : visite à Peterhof en 1888 ; visite du Tsar à Berlin en 1889 ; visite annoncée par l'Empereur en Russie pour 1890. L'habitude ne fut pas du goût d'Alexandre III, qui inclinait alors à l'alliance française, et dont la vie retirée et simple s'accommodait mal de ces obligations de réception entre souverains et ministres, surtout avec un hôte aussi agité que Guillaume, « mal équilibré », disait-il. Bismarck qui avait su par Londres et par ailleurs la répulsion très nette du Tsar, essaya de dissuader son maître d'aller l'importuner. Il se vit obligé de donner ses raisons qui, naturellement, déplurent. L'aigreur alors s'était mise entre les

deux Cours, exploitée par le maréchal de Waldersee qui, sans relâche, répétait à l'Empereur le danger des entreprises russes contre l'Allemagne et l'Autriche. Un télégramme du Consul allemand de Kiev signalant sur les frontières des deux Empires, le 5 mars 1890, des mouvements de troupes moscovites, retardé dans les bureaux de la Chancellerie, déchaîna l'orage qui grondait. « Avertir l'État-Major et Vienne au plus tôt. Jamais pareille menace en temps de paix. Voilà le début d'une offensive, et sur le point où la frontière autrichienne est la plus faible. *Caveant Consules* ! » Le Premier Consul, qui avait la prétention de veiller à la sécurité de l'Allemagne, n'avait pas informé Guillaume d'un danger aussi terriblement menaçant. Il n'avait plus qu'à se démettre.

La veille, Waldersee, qui convoitait peut-être la succession, avait tenu au Souverain le langage qu'il a noté lui-même dans ses Mémoires, devant ses officiers : « Le Chancelier a su très habilement se faire la réputation d'être, en politique extérieure, un maître qu'on ne pouvait remplacer. Mais avec toute son adresse, il n'a pas trouvé le moyen d'empêcher Russes et Français de devenir nos ennemis, et ils le seront d'année en année plus forts, plus audacieux. Situation vraiment sérieuse ! Votre Majesté a reçu le gouvernement dans un temps bien difficile. » — « C'est vrai, répondait Guillaume : nos relations avec la Russie sont bien mauvaises. Le Tsar parle de moi comme si j'étais fou. Non certes, je n'irai pas à Krasnoë. Où donc est le Grand Chancelier ? Où donc ses rares mérites? » Et Waldersee de reprendre : « Je suis heureux de voir Votre Majesté dans ces sentiments. Plus de politesses avec les Russes qui les prennent pour des marques de faiblesse et de peur ! Si Votre Majesté tient à la paix, elle y réussira mieux par la fermeté ! Ces Slaves, il faut leur marcher sur les pieds. Ils embrassent la botte qui écrase leurs orteils. »

Le renvoi du Chancelier qui s'accomplit enfin du 17 au 27 mars 1890, par l'installation brutale à la Chancellerie

de son successeur, le général de Caprivi, semblait ainsi livrer l'Allemagne et l'Europe avec elle à un souverain ambitieux et aux conseils de son État-Major. Le fils, Herbert, responsable en partie de cette disgrâce, quittait aussi le lendemain le ministère des Affaires étrangères. Il était remplacé par le baron Marshall, protégé du grand-duc de Bade.

Tout n'était pas illusion, ni simples arguments de combat dans les reproches adressés à la politique de Bismarck qui précipitèrent la fin de la crise ouverte depuis six mois. Ce n'était pas seulement cette diplomatie qui avait suffi à décider de la fortune des Hohenzollern depuis 1862, mais aussi la supériorité de leurs armées. Et cependant, la part très considérable que le Chancelier eut dans la fondation de l'Empire allemand avait paru faire de lui le véritable héritier des fondateurs de la puissance prussienne, aux dépens de l'héritier légitime qui ne devait pas se résigner à cette dynastie des Bismarck édifiée à côté, et même au-dessus de la sienne.

L'avènement de Guillaume II avait d'autre part coïncidé avec les événements qui furent pour cette diplomatie une épreuve décisive. Pendant vingt ans elle avait usé et abusé de la menace et de l'intrigue pour enchaîner l'Europe à la loi de l'Allemagne victorieuse, maîtresse de la paix dont elle se prétendait la servante, mais de la guerre aussi qui pouvait à l'occasion lui procurer de nouvelles conquêtes. Des deux perspectives où l'Allemagne s'était complue avec Bismarck, pacifique ou conquérante, le rapprochement, chaque jour plus accusé, depuis 1889, entre le Tsar et la République française, n'en laissait plus qu'une devant elle. Les inquiétudes que son gouvernement alors feignit d'en éprouver pour sa sûreté n'étaient pas plus fondées que les intentions exclusivement pacifiques du Chancelier nouant savamment dans le mystère, en vue d'une offensive possible, la triple, quadruple et quintuple alliance. Mais elles trahissaient un sentiment de profonde déception, d'irritation contre l'obstacle opposé, de l'Est comme de l'Ouest, à l'hégémonie allemande. Il était naturel qu'un nouvel

Empereur et ses flatteurs en firent grief au vieil homme d'État dont la méthode et les pratiques n'étaient sans doute pas étrangères à cette situation. Sa disgrâce, justifiée ou non, pouvait dispenser ses successeurs de l'obligation de régler leur conduite et la politique allemande sur les rapports nouveaux qui tendaient à s'établir entre les puissances, soit pour les modifier, soit pour s'y adapter.

Le peuple allemand ne parut pas alors s'en rendre compte. Il demeurait, dans sa prospérité, pénétré de la justesse de l'apostrophe célèbre de Bismarck au Reichstag : « Nous autres Allemands, nous craignons Dieu, mais rien d'autre au Monde. » L'œuvre impériale qu'il contemplait avec fierté lui paraissait reposer sur des assises si solides, « le rocher de bronze », que l'éloignement du puissant et glorieux Chancelier le laissa, dans l'ensemble, à peu près indifférent, « froid de cœur profondément », a dit un historien allemand. Il applaudit aux paroles de regret, aux témoignages de gratitude par lesquels Guillaume II se donna l'air de consoler le fidèle serviteur de son grand-père dans sa retraite de Varzin. Mais il accueillit avec pleine confiance les assurances données par l'Empereur à ses sujets : « Le commandement du navire m'incombe. La marche reste la même. En avant, à toute vapeur ! »

Au premier moment, en effet, Guillaume II, conseillé par Caprivi et sa propre prudence, s'en tint à la direction imprimée par Bismarck. Il afficha, à l'ouverture du Reichstag, le 8 mai 1890, les mêmes intentions « de préserver la paix par les alliances formées pour la défense de l'Empire, et par par des relations amicales avec toutes les puissances étrangères ». Il s'était déjà présenté en avril comme le législateur de la paix sociale aux délégués de la Conférence du travail, aux Français surtout, à Jules Simon, comblé de ses attentions. « Ne fallait-il pas éviter le reproche qu'on n'aurait pas manqué de faire, disait-il à son entourage : « Bismarck parti, voilà l'Europe en danger d'être troublée ». Mais, comme Bismarck, il invitait d'ailleurs le même jour

son Parlement à voter sans retard les crédits militaires, un accroissement de charges que justifiaient « les armements des puissances voisines portés à un degré qui ne s'était point encore vu ». Jamais le vieux Chancelier n'avait parlé, ni agi autrement. Sa disgrâce pourtant n'avait-elle pas présagé une autre méthode et des hommes nouveaux.

Avec de fortes alliances, une armée plus forte encore, l'Empire allemand pouvait sans risque laisser se constituer le contrepoids, la limite à sa puissance qui résulteraient d'un rapprochement franco-russe. Si ses chefs ne souhaitaient que la paix, c'était bien le repos assuré dans la dignité. Mais s'ils voulaient, pour un début de règne, une politique plus glorieuse, il devait leur paraître triste de végéter dans la paix. Guillaume II eut, en 1890, à faire ce choix. Le général qu'il avait chargé de la chancellerie, fonctionnaire instruit, travailleur, de façons calmes, et courtois autant que son prédécesseur était brutal, peu porté aux aventures, en détournait son maître. Très vite, il se heurta aux conseils tout différents qui venaient de l'État-Major et du maréchal de Waldersee. Cet élève brillant et passionné de Moltke s'irritait de voir les destinées de l'Allemagne confiées à un homme « incapable de conduire une grande action » à laquelle sa propre gloire était intéressée. Il disposait de la confiance de l'Empereur et sa femme de l'amitié de l'Impératrice. Il s'efforça de faire prévaloir, avec le concours des attachés militaires et du Ministre de la guerre une politique hardie d'action contre la Russie dans les Balkans, en Pologne, seule capable à ses yeux de prévenir la revanche française sur le Rhin. Entre les deux hommes et les deux systèmes, l'opposition dura plusieurs mois.

Comme c'était son devoir, Caprivi fortifiait, resserrait autour de l'Allemagne les alliances : pour s'attacher les Anglais, il leur abandonnait le Sultanat de Zanzibar, contre la cession d'Héligoland, « une conquête importante réalisée sans une goutte de sang », disait l'Empereur qui ne

réussit pas à convaincre ses sujets d'ailleurs du profit de l'échange (14 juin 1890). Il donnait à l'Autriche une preuve de sa fidélité à l'alliance pratiquée depuis 1879 en ne renouvelant pas, malgré les instances d'Alexandre III, le traité de contre-assurance avec la Russie dont Bismarck lui avait dissimulé la conclusion depuis quatre ans. Il ne croyait pas à la possibilité d'une alliance prochaine entre le Tsar et la République, et préférait, au risque d'un dépit à Pétrograd, une entente complète avec l'Autriche. Il s'en allait au mois de novembre 1890 négocier avec Crispi à Milan les conditions du renouvellement anticipé de la Triple-Alliance que ce ministre avait peine à défendre contre l'opposition qu'elle soulevait en Italie devant les échecs de sa politique coloniale et économique.

Jusqu'à la fin de janvier 1891, l'Allemagne n'avait pu décider l'Autriche à concéder aux Italiens le prix que Crispi jugeait nécessaire au maintien de l'alliance. Lorsque la chute inévitable de ce ministre amena au pouvoir le ministère di Rudini dont plusieurs membres songeaient à se rapprocher de la France, et surtout des financiers de Paris, on comprit à Berlin qu'il n'était plus temps de marchander. En mars-avril on se décida. En trois mois la Triple-Alliance était renouvelée (6 mai 1891), un an avant l'échéance, et de façon à satisfaire les Italiens. Les garanties qu'en 1887 l'Allemagne avait données à leurs ambitions sur l'Afrique du Nord, et l'Autriche à leurs prétentions en Orient, se trouvaient d'autant mieux confirmées qu'au lieu d'être inscrites, comme en 1887, dans deux traités séparés elles l'étaient désormais dans un seul et même acte, contresigné à Berlin par Caprivi et les ministres d'Autriche et d'Italie, les comtes de Szœgyényi et de Launay. L'avantage n'était pas moindre pour le royaume italien, en proie à une redoutable crise économique, d'obtenir des Empires centraux la promesse de facilités particulières en matière de finances, douanes et chemins de fer, « autant qu'elles seraient compatibles avec les exigences des trois États et acceptées de leurs Parlements ».

Déjà, cinq ans plutôt, Bismarck trouvait qu'on avait à Rome « les dents bien longues ». Son successeur en fit à son tour l'expérience et s'y résigna, pour ne pas laisser amoindrir la situation de l'Allemagne en Europe.

Ce fut la même obligation de ne pas laisser ébranler à ses débuts une diplomatie aussi nécessaire, qui décida finalement Guillaume II à sacrifier le maréchal de Waldersee et son programme d'action. Mais il ne céda pas aisément. Le ministre des Affaires étrangères, inspiré par le grand-duc de Bade, M. de Marschall, de Holstein, le premier commis du même ministère, qui avait entre ses mains tout le personnel et les traditions, s'unirent au chef du cabinet militaire et au Chancelier pour persuader l'Empereur, dans le voyage qu'ils firent avec lui seul en Russie (août 1890). Ils ne réussirent qu'à la fin de l'année, par une maladresse du maréchal qui blessa le Souverain, une critique trop hardie et publique aux manœuvres d'automne en Silésie, de ses jugements militaires. « Décidément, il ne sera pas l'homme capable de conduire la patrie au milieu de tant de dangers menaçants. Il est monté trop jeune et trop tôt sur le trône ! » conclut avec dépit Waldersee, envoyé en disgrâce à la tête d'un corps d'armée.

Guillaume II était naturellement d'un autre avis. Il comptait sur lui-même, sur lui seul, et beaucoup. De sa retraite de Varzin, Bismarck, mécontent et aigri, menait alors contre sa jeunesse et l'inexpérience du successeur qu'il lui avait donné, une véritable campagne, dont les *Hamburger Nachrichten* furent comme le journal officiel. Pour l'annuler, le souverain comptait sur les succès qu'il se croyait assuré de remporter auprès des amis ou des adversaires de l'Empire par sa supériorité à manier les hommes, à les envelopper, pour se les attacher ou les désarmer, des grâces de sa personne, ou du charme trompeur de ses propos. Aux manœuvres russes de Narva en 1890, il se prodigua en attentions envers Alexandre III, ses conseillers, et même auprès du général français, M. de Boisdeffre, venu à ces manœuvres pour préparer avec

l'État-major russe l'entente militaire des deux pays. Il s'imaginait prévenir ou empêcher cette entente. Il ne s'aperçut pas que l'accueil du Tsar était poli, mais froid.

Dans la même intention il prodiguait alors ses avances à la France: après les philosophes comme Jules Simon, il espérait s'acquérir les artistes français, en les invitant à une exposition d'art placée sous le patronage de sa mère, l'impératrice Frédéric. Il écrivit à la veuve de Meissonier, le 31 janvier 1891, une lettre de condoléances émues. Il ne doutait pas du succès quand, le 18 février, sa mère et sa sœur partirent pour Paris avec l'intention de visiter les milieux artistiques de la capitale. La population parisienne eut le tact d'ignorer leur présence qu'elles eurent le tort de prolonger plus d'une semaine, sous la surveillance courtoise de la police française. Quand on crut, d'après la presse allemande, inspirée peut-être, apercevoir comme une mission politique confiée à la mère et à la sœur de l'Empereur, l'irritation succéda à l'indifférence, dans les milieux de Paris surtout qui n'admettaient pas l'indulgence pour les vainqueurs. Alors l'Impératrice exposée à des incidents désagréables dut, le 27 février, rentrer au plus tôt en Allemagne.

L'échec de cette diplomatie personnelle était complet et double. Ce fut en effet alors que le Tsar se décida à la manifestation de ses intentions envers la France. Au mois de mai 1891 la flotte française mouillait à Cronstadt, et le chancelier Caprivi, pendant l'automne, fut chargé d'apprendre au Reichstag et au peuple allemand, en les rassurant d'ailleurs, qu'il aurait à compter désormais avec une entente conclue ou près de l'être entre la République française et le plus absolu des Souverains de l'Europe.

Quand on sait, comme on les connaît aujourd'hui où le secret en a été levé, les difficultés qui ont retardé et voilé la conclusion de cette entente, qui faisaient hésiter le tsar Alexandre III et ses ministres à la révéler, qui empêchaient le Président et les ministres français de s'engager en dehors du Parlement, de rien préciser au public de leurs

obligations, on peut comprendre l'état d'incertitude où s'est alors trouvé un jeune Empereur, impatient d'agir et obligé de mesurer son action à des risques dont l'étendue précise lui échappait.

Guillaume II ne put jamais prendre son parti de ne plus paraître, après Bismarck, l'arbitre de la guerre et de la paix en Europe. Mais il voulut encore tenir le langage du rôle qui eût flatté son amour-propre et l'orgueil allemand. « L'armée est la seule colonne sur laquelle s'appuie l'Empire. » En 1892 et 1893, il obligea le Reichstag par une dissolution à la renforcer de 80000 hommes en temps de paix pour en faire un instrument de guerre offensive. En 1894, il établissait avec von Schlieffen, qui avait remplacé Waldersee à la direction de l'État-Major, un nouveau plan « génial » d'opérations en cas de guerre, plan d'attaque contre la France par la Belgique d'abord, au lieu de l'ancien plan de Moltke dirigé contre la Russie à l'Est. Et il accompagnait ses gestes et ses paroles parfois provocantes de déclarations en faveur de la paix que semblait souhaiter son Chancelier, peut-être pour faire entendre qu'il en disposerait au gré de ses convenances servies par sa force.

Il inquiétait, mais, au fond, il était inquiet lui-même de ce rapprochement entre les voisins de l'Empire. « La crainte de la Russie le domine », écrivait Waldersee. Guillaume II surveillait l'entente franco-russe comme une entrave, en ne désespérant pas de la relâcher ; tant elle lui paraissait monstrueuse entre un Tsar et la République ! Conserver à son Empire et à lui-même le prestige avec les apparences de la force, à défaut de mieux, et attendre, ou préparer même l'occasion, à laquelle il ne renonça jamais, de disjoindre et de renverser les barrières dressées au début de son règne contre les entreprises germaniques, tel fut désormais le programme imposé à Guillaume II par son ambition et par les circonstances. Ce qu'il y avait de double et de contradictoire en apparence dans ce programme réglé sur le présent et pour l'avenir à la fois,

en a longtemps dérobé aux contemporains la portée véritable. L'envoyé de Russie à Berlin, le comte Osten-Sacken, et plus d'un homme d'État, même en Allemagne dès 1895, s'étonnaient, en l'expliquant par la nature impulsive et autoritaire du souverain, du caractère de « cette politique versatile et dissolvante ». « Impulsif, disait M. de Noailles, il ne l'est qu'à la surface. Au fond, il suit son dessein avec une fermeté qui ne se dément, ni ne se lasse. »

Dès 1892, Guillaume II a employé toutes ses ressources, discours aux Assemblées, aux troupes et aux officiers, inaugurations de monuments et d'œuvres nouvelles, visites aux villes et aux centres industriels de l'Empire pour inspirer aux Allemands confiance dans leur force et dans son gouvernement. « Vous êtes Allemands, dit-il, aux Lorrains de Metz, le 4 septembre 1892, et vous le resterez avec l'aide de Dieu et du glaive allemand. » Et il le répéta trois ans plus tard : « Cette terre est allemande et le restera éternellement. Que Dieu nous y aide et notre épée allemande ! »

Toujours le même ensemble de paroles, de gestes et de mise en scène lorsqu'en 1893, choisissant cette même date (3 septembre 1893), pour inaugurer son château d'Urville, il conviait à Metz un cortège de fonctionnaires et d'officiers, sept princes allemands, le prince royal d'Italie, les attachés militaires de treize nations à célébrer, après l'office divin, les résultats « intangibles » des victoires allemandes, confiés à la garde des régiments qui l'acclamaient. Le discours le plus significatif fut celui qu'il tint le 20 février 1892 à la diète de Brandebourg pour détruire l'effet sur ses sujets des attaques passionnées du prince de Bismarck. « Notre pays est-il le plus malheureux, le plus mal gouverné du monde ? Ne vaudrait-il pas mieux que les boudeurs mécontents secouent de leurs pantoufles le sable allemand, et s'en aillent au plus tôt loin de notre pays de misère. » A cette apostrophe, Guillaume II ajoutait : « Nous vivons une époque de transition. L'Alle-

magne sort de l'enfance pour arriver à l'adolescence. Nous traversons des jours agités où la majorité des hommes manque d'objectivité. Des jours paisibles viendront, dans la mesure où notre peuple rentrera en lui-même et, sourd aux voix étrangères, se reposera sur Dieu, sur la sollicitude et le travail de son souverain héréditaire. Appuyé sur votre sympathie qui accompagne mon travail fidèlement, j'irai en avant dans la route que me montre le Ciel. Je crois dur comme roc que notre allié de Rossbach et Dennewitz ne nous laissera pas dans l'embarras. Il s'est donné une telle peine infinie avec notre Marche et notre Maison qu'on ne peut pas croire qu'il l'ait fait pour rien Non, au contraire, nous sommes Brandebourgeois, destinés à de grandes choses et je vous conduirai encore à des jours glorieux ! La nouvelle direction que l'on critique, la mienne, est la bonne et nous la suivrons toujours plus avant. »

Avec deux Providences, comme le Dieu spécialement attentif à la fortune du Brandebourg, et ce Souverain héréditairement appelé par lui à le défendre et l'agrandir par le glaive, comment le peuple allemand eût-il pu douter de ses destinées? Et il importait avant tout à Guillaume II, au lendemain de l'alliance franco-russe, qu'il n'en doutât point.

En 1893, l'Empire ouvrit au commerce et aux colons germaniques du Cameroun toute la région qui séparait, à l'Est du Niger et au Sud du Bornou, le pays du lac Tchad par la convention du 15 novembre avec l'Angleterre, que complétait l'occupation de l'Adamaoua, cédé par la France le 15 mars 1894, malgré l'effort du lieutenant Mizon. A l'autre extrémité de l'Afrique, si les Anglais se mettaient d'accord avec l'État du Congo pour accaparer le Haut-Nil et même la région entre le lac Albert et le Tanganika, la protestation de l'Empereur d'Allemagne obligea l'Angleterre à reculer (juin 1894).

Il se préparait alors à une autre manifestation de la puissance germanique dans le monde, destinée à faire impression sur son peuple. Ses ancêtres n'avaient com-

mandé qu'à des armées : il lui fallait commander à des flottes dignes de prendre rang parmi les premières de l'Europe. « Je n'aurai pas de cesse, écrivait-il en 1897, à son frère Henri, obligé de représenter l'Empire au jubilé de la Reine Victoria sur un cuirassé démodé, que je n'aie porté ma marine au même degré que mon armée. » S'il alla très souvent en Angleterre, depuis 1890, ce ne fut pas seulement pour des visites de famille ou d'amitié plus ou moins bien accueillies, mais par goût de la vie maritime qu'il voulait apprendre aux Allemands, par envie de voir et de mettre à profit les manœuvres, les procédés tactiques de l'amirauté britannique. Il faisait au retour, à Kiel des conférences à ses marins, et la presse devait en célébrer la portée et le bienfait. Le chef de l'État-Major naval, le vice-amiral Hollmann devenait son homme de confiance : il lui sut gré des combats, qu'en attendant mieux, l'amiral livra au Reichstag récalcitrant pour obtenir les crédits nécessaires à la flotte de ses rêves. En 1895, quand il inaugura le canal de Kiel, il vit avec fierté groupés autour de sa jeune flotte des vaisseaux de guerre anglais, russes, français même. Il lui sembla que son rêve commençait à prendre corps et que son peuple ne tarderait pas à s'en glorifier avec lui.

Ce fut alors qu'il se sépara de son Chancelier, le général Caprivi (26 octobre 1894). Il l'avait sacrifié sans regret aux attaques des conservateurs dont une politique de traités de commerce libre échangistes et de concessions aux démocrates menaçaient alors les intérêts et le repos, aux intrigues de la famille Eulenbourg, ses courtisans habiles à exploiter les inquiétudes de leur classe. Caprivi se trouvait surtout amoindri dans le public et le Parlement par les attaques de Bismarck qui, avec preuves à l'appui, l'accablait de son propre passé, autrement glorieux, incapable de dissiper le malaise créé par l'entente franco-russe. Suffisait-il d'un défi lancé par le général « sur le chemin de Constantinople qui maintenant passe par la porte de Brandebourg », pour atténuer la nouvelle appor-

tée par lui maladroitement de l'existence certaine des conventions militaires franco-russes?

Pour faire front contre l'ennemi redoutable qu'il s'était donné à Varzin et tâcher de l'apaiser, Guillaume II fit appel à un vieillard, grand seigneur de haute lignée et d'esprit distingué, susceptible par son âge, sa carrière d'administrateur et son dévouement à l'Empire, d'imposer le respect et de conjurer les foudres de Bismarck, au prince de Hohenlohe. Il le connaissait assez pour être assuré que ce paratonnerre n'était pas une barre de fer, et que ses propres inspirations pourraient prévaloir auprès de ce vieillard sceptique et déférent, capable d'accepter des conseils et des collaborations. La principale fut celle du baron de Marshall, maintenu aux Affaires étrangères avec Holstein pour parler haut à l'Europe, et de l'amiral de Tirpitz un peu plus tard appelé à la marine (1897).

Dès le mois de janvier 1895, l'amirauté allemande expédiait deux vaisseaux de guerre dans la baie de Delagoa, au terminus du chemin de fer que les Allemands venaient de construire pour relier le Transvaal à l'Océan et peut-être à l'Allemagne. On parlait de relations prochaines, à l'Ouest, entre le Sud africain allemand et les Républiques hollandaises. Le Consul germanique à Prétoria engagea son Empereur lorsque, le jour de son anniversaire (27 janvier 1895), il déclara le maître décidé « à considérer comme un intérêt politique de premier ordre le maintien par le Transvaal de l'équilibre dans l'Afrique du Sud ». Une Afrique du Sud germanique s'opposant à l'Afrique anglo-saxonne que construisait alors Cecil Rhodes dans sa fièvre d'entreprises, il y avait là de quoi séduire et flatter l'orgueil du peuple allemand. Le coup de main de Jameson en fut peut-être la suite, atteinte à l'indépendance du Transvaal et défi à ses protecteurs. Le Gouvernement allemand parut relever le défi par la sommation qu'il adressa à la Grande-Bretagne pour l'obliger à désavouer le raid de Jameson, par la célèbre dépêche que Guillaume II ou ses ministres lancèrent le 3 janvier 1896, à travers le monde

au Président Krüger. Guillaume II songea même, le 6 janvier, à s'emparer de Delagoa sur les Portugais, pour les empêcher de livrer ce port aux Anglais. Il n'y renonça que sur les instances de son Chancelier Hohenlohe. Il finit par reculer devant les colères que ces démarches devaient provoquer en Angleterre, et s'excusa auprès de sa grand'mère le mieux qu'il put.

Plutôt que de pousser jusqu'à un conflit véritable, dangereux pour la marine allemande, sa querelle avec la puissance britannique, Guillaume II se tournait vers l'Asie au mois d'avril 1896, pour donner au Japon victorieux de la Chine à Shimonosaki une leçon moins périlleuse. Conseillé par son ancien ministre à Pékin, Brandt, il manœuvra d'ailleurs fort prudemment avec le baron de Marshall, en mettant d'abord en avant Nicolas II. Mais à ses sujets, il se présentait dans un tableau symbolique inspiré par lui sous les traits de l'archange Saint Michel, debout devant Bouddha défendant de son épée flamboyante la civilisation européenne menacée, mais sauvée. Et quelques mois plus tard, au secours des missions chrétiennes, il mobilisa à grand fracas une flotte confiée au prince Henri (décembre 1897). Et toute l'Allemagne recueillit avec joie et ferveur l'écho des fiers propos échangés entre les deux frères au départ de Kiel : « Prêtres ou négociants, défendus par le Michel allemand qui a fermement planté sur le sol le bouclier orné de l'aigle impérial, soyez convaincus que la protection de l'Empire leur sera accordée de la manière la plus vigoureuse. Si quelqu'un osait léser notre bon droit, achevait Guillaume II, frappe-le de ta dextre gantée de fer! » Et le frère de répondre par son envie « d'aller annoncer l'Évangile de la personne sacrée de Sa Majesté, de la prêcher tant à ceux qui veulent qu'à ceux qui ne veulent pas l'entendre ».

L'année suivante, ce fut le voyage du Kaiser, à grands fracas, encore, en Terre Sainte, que les prêtres allemands célébrèrent à l'égal d'une croisade, sans être gênés par l'échange de politesses et d'amitiés qu'au passage sur le

Bosphore se prodiguèrent Abdul Hamid, bourreau des chrétiens et le successeur de Frédéric Barberousse, en pèlerinage au Saint-Sépulcre. Peu importait la contradiction des attitudes, si dans l'ensemble elles répondaient aux sentiments du peuple allemand que Guillaume II traduisit alors dans une lettre au Tsar : « Il n'y a en Asie Mineure que haine pour les Anglais et mépris pour la France. » Quel succès en revanche que l'adhésion unanime de l'Orient, musulmans et chrétiens, aux manifestations, même théâtrales, de la puissance germanique!

Le spectacle de ces « zigzags impériaux », il est vrai, déconcertait l'Europe : l'opinion s'en inquiétait et cherchait aux dépens de qui aboutirait cette poursuite en tous sens de la renommée. Elle se rassurait en même temps de trouver cet Empereur pacifique et ses sujets au travail. Cette politique, en vérité, destinée à l'Allemagne plus qu'à l'Europe, pour qui elle demeura longtemps une énigme, procurait à l'Empereur-Roi, chaque année, les résultats qu'il s'en était promis auprès de son peuple. Il n'y avait que les hommes capables d'approcher le Souverain qui devinaient son jeu. « L'Empereur, écrivait Holstein, a l'instinct du théâtre, non de la politique. » Tandis que par un essor commercial et industriel d'une rare intensité, de 1895 à 1897, s'affirmait la puissance matérielle de l'Empire, sa puissance morale, forte d'une confiance absolue des sujets dans leur jeune souverain, se maintenait, autant qu'au lendemain des années glorieuses de 1870-1871, dans l'attente patiente de nouvelles gloires.

Pour que Guillaume II cependant eût réalisé toutes ses ambitions, il eût souhaité avoir raison de cette entente qui avait rapproché en 1891 le tsar de Russie et cette République française, « un cloaque qui empestait l'Europe de sa puanteur ». Il ne ménagea pas sa peine pour détruire cette barrière dressée contre l'hégémonie allemande que Bismarck lui faisait grief d'avoir laissé s'édifier aux frontières de l'Empire. Tant que vécut Alexandre III, la tâche à Pétrograd fut malaisée ; ce fut plutôt auprès des

Français, sans succès d'ailleurs, que Guillaume II, jusqu'en 1894, manœuvra. Néanmoins, il ne désespérait pas, avec l'appui de M. de Giers, et malgré la popularité de l'alliance française auprès des Russes, de la dénouer en Russie même.

Au début de 1894, alors qu'il ne savait pas encore la réalité des engagements secrets conclus entre le Tsar et le Président Carnot, « ce concubinage, disait le comte Munster, non sanctionné par le Tsar », Guillaume II ne croyait pas impossible de détacher peu à peu Alexandre III de la France. Il mit fin à la guerre de tarifs qu'il avait déclarée en 1891 à la Russie et fit voter par le Reichstag un traité de commerce qui devait plaire au Tsar (mars 1894). Il lui eût même offert un règlement avantageux de la question des Détroits. Dans le même dessein, son chancelier, M. de Caprivi, refusait aux Anglais et à Kalnoky, leur avocat, une promesse de concours dans la Méditerranée. « Nous nous efforçons de détourner la Russie de la France; un succès de ce genre pourrait être obtenu cette année. Nous ne voulons pas le compromettre (23 avril 1894). »

La dernière année du règne d'Alexandre III allait pourtant s'achever sans avoir justifié cet espoir « de relâchement des rapports entre la Russie et la France ». Mais la mort prématurée d'Alexandre, l'avènement de Nicolas II, appelé comme lui trop tôt à régner, et plus embarrassé que lui de sa lourde charge, ouvrit à l'Empereur allemand de nouvelles perspectives. Il avait eu l'art, qui lui était habituel, de s'insinuer dans son amitié, en frère aîné pour ainsi dire, lorsque celui-ci était venu à Berlin, comme Tsarévitch, au mois de janvier 1893. La femme du Tsar, Alice de Hesse, avait pour sœur la princesse Irène, qui avait épousé le prince Henri de Prusse, et pour frère le prince Charles, marié le 20 janvier 1893 à la sœur de Guillaume II, Marguerite. Par ces liens de famille, autant que par ses prévenances, l'Empereur, à Berlin, se flattait de pouvoir encore rapprocher la politique des deux Empires. N'avait-il pas entendu Nicolas II lui parler en

termes plutôt sévères de la France révolutionnaire, de la nécessité des monarchies de s'unir contre elle? « L'image que nous souhaitons ardemment, écrivait-il le 7 avril 1895, de montrer au monde, c'est une Triplice, plus la Russie. »

A peine Nicolas II avait-il succédé à son père (1er novembre 1894), qu'une correspondance intime s'établit entre les deux Souverains, échange de confidences et de conseils propice aux desseins de Guillaume II. Il s'employa à les réaliser au début de 1895, et crut le moment venu tout de suite d'un grand effort pour détacher Nicolas II de l'alliance française. Les fêtes qu'il préparait à Kiel, pour l'inauguration du canal, lui parurent l'occasion: il y invita le 15 février la Russie aussi bien que la France, peut-être avec l'espoir secret que l'acceptation de l'une et le refus de l'autre, plutôt probable, créeraient une première fissure dans leur entente.

L'invitation surprit le Gouvernement russe en pleine crise : Nicolas II n'avait pris jusqu'à son avènement aucune part aux affaires de l'État, ni intérieures, ni étrangères. Le ministre de son père, M. de Giers, malade depuis deux ans, venait de mourir, le 27 janvier, laissant faute de direction un désordre extrême dans tous les services confiés pendant sa maladie à un suppléant sans autorité sur ses collègues, Chichkine. L'impératrice douairière, très puissante sur l'esprit de son fils, venait de faire envoyer, dans une demi-disgrâce à Berlin, le prince Lobanoff, le ministre le plus apte par ses connaissances, son expérience, et sa haute intelligence à servir un nouveau Tsar inexpérimenté.

En ce désarroi, Nicolas II avait accepté d'emblée l'offre de Berlin, sans le moindre souci de ce qu'on en penserait, ou en dirait en France (19 février 1895). A Paris, le Conseil des Ministres avait, au contraire, réservé d'abord son acceptation, décidé de s'informer à Pétrograd et demandé surtout au comte de Munster le secret le plus complet vis-à-vis de la presse des deux pays sur ces pourparlers délicats. Assuré, le 26 février, du consentement de Nicolas II, l'Em-

pereur s'était bien gardé d'observer le secret qui eût facilité la décision des ministres de la République. Escomptait-il les polémiques de presse, les discussions parlementaires que ceux-ci redoutaient à Paris? Le bruit même se répandit que l'inauguration, fixée au 19 juin, pourrait, en raison des froids à prévoir dans la Baltique, être retardée d'un mois et plus, de sorte que la date des fêtes coïncidant avec les anniversaires de 1870, eût imposé aux Français une abstention absolue. Si telle était la dernière pensée de Guillaume II, son calcul allait être déjoué par la diplomatie française.

Le 4 mars 1895, elle se trouva saisie d'une note personnelle du Tsar que lui transmit, à titre amical, le prince Lobanoff. Cet homme d'État, qu'on avait cru à Berlin en disgrâce, venait d'être appelé le 27 février 1895 à la succession de M. de Giers. L'Empereur en avait marqué violemment son dépit par le brusque rappel de son ambassadeur, Werder, coupable de n'avoir ni prévu ni empêché ce choix. Et l'avis de l'émoi causé dans les cercles russes par cette mesure brutale lui avait arraché cette apostrophe qui le peint tout entier : « Et bien, j'ai atteint mon but! » Très résolu à maintenir l'alliance franco-russe que ni le Tsar, ni sa mère, fidèles à la politique d'Alexandre III, n'avaient songé à abandonner, le prince Lobanoff invitait la République à vaincre ses répugnances, pour ne pas s'isoler de la Russie. « La participation de la France, disait-il, de concert avec la nôtre, me paraît indispensable. »

Le ministre français d'alors, M. Hanotaux, aussitôt dépêchait à Pétrograd un agent de confiance pour exposer au cabinet russe de nouveau son embarras et discuter les moyens d'en sortir. L'offre de Guillaume II, la hâte du Tsar à l'accepter pouvaient, à Paris, déchaîner « une surexcitation réelle ou factice des sentiments patriotiques ou chauvins ». Aux Français mécontents d'être associés à des fêtes où toute l'Europe semblait réunie pour célébrer la puissance de l'Empire allemand et de son chef, le Gouvernement pourrait-il répondre qu'on les menait à Kiel au nom de l'entente

franco-russe dont la réalité n'avait jamais encore été proclamée, par la volonté d'Alexandre III, officiellement? « Si nous consentons à suivre la Russie pour ne pas la laisser seule à Kiel saluer l'hégémonie que l'Allemagne essaie d'établir dans les mers du Nord, concluait M. Hanotaux, c'est en expliquant bien à notre opinion inquiète l'entente finalement établie entre l'Empereur russe et la République. » Le Tsar y consentit.

Par ces résolutions prises à Paris, agréées en Russie, la manœuvre de Guillaume II avait échoué : il vit bien venir, dans les eaux allemandes, le 18 juin, une escadre française commandée par l'amiral Ménard, mais elle s'était jointe à la sortie du Grand Belt à une escadre russe dont le chef, l'amiral Skrydlov, avait cédé, avant d'y entrer, son rang à l'amiral français. Quatre jours après, les escadres alliées étaient reparties, à temps pour esquiver la visite de l'Empereur. Et huit jours avant, le 17 juin, celui-ci avait pu recueillir l'écho désagréable aux oreilles allemandes des déclarations de M. Hanotaux au Parlement où, pour la première fois, étaient affirmés le concert et l'entente de la Russie et de la France. « Contrairement à ses désirs, un bien très sérieux était résulté pour la politique française de la difficulté dans laquelle l'invitation de l'Empereur d'Allemagne avait essayé de mettre les deux pays pour les dissocier. » Il avait même, dans son dépit, espéré qu'au dernier moment les ministres français seraient obligés de rappeler leur escadre. « Ce serait excellent, disait-il, vis-à-vis de la Russie. » Ce fut M. de Munster qui faillit payer l'échec de son maître. Il fut question à Berlin de son remplacement à Paris par le général de Wedel.

Guillaume II ne se tint pas pour battu cependant. Poussant alors les Russes contre le Japon victorieux, il se plut à espérer que la France, obligée de ménager ses intérêts en Indo-Chine, ne se joindrait pas aux démarches de son alliée, qu'elle s'en séparerait en Extrême Orient. Le ministère français en effet s'était d'abord efforcé, en avril 1895, de détourner le Tsar de la voie où on l'engageait de Berlin. « L'Al-

lemagne, lui disait-il, n'a ni Corée, ni Tonkin à proximité du Japon. » Il alléguait ensuite la difficulté pour un gouvernement parlementaire de s'engager à la suite des Russes contre le Japon sans s'expliquer devant les Chambres, et, s'il venait à s'expliquer, « de discuter en public les arrangements pris avec le Tsar contre l'Allemagne, au moment où il demanderait la permission d'aller avec l'Allemagne au secours des Russes en Asie. Comme imbroglio, ce serait parfait! » Pour l'entente franco-russe, cette situation fausse était grosse de risques.

Décidé pourtant à la sauvegarder, ainsi qu'à Kiel, le Conseil des Ministres à Paris se résigna, sans consulter le Parlement, le 4 mai 1895, à la démonstration navale concertée entre Guillaume II et Nicolas II contre les Japonais. Et il eut la chance que, sans plus de complications, on s'inclinât à Tokio provisoirement, devant cette manifestation de la force européenne. Il n'en avait « rien coûté à la France » de mettre au premier rang la considération de ses alliances et d'appuyer en Extrême Orient avec toute l'efficacité possible les vues de la Russie. Si à Berlin on avait espéré une autre attitude du Gouvernement français, un refus de coopérer avec l'Allemagne, un refroidissement, un malentendu entre la Russie et la République, l'espérance ne se réalisa pas. Les hommes d'État allemands et leur maître étaient obligés de se résigner à ce qu'ils appelaient « la dépendance, à la façon des Mamelouks, des Français vis-à-vis du Tsar », pour quelques mois seulement encore.

Mais la colère allait déterminer Guillaume II, colère feinte ou réelle, à une nouvelle démarche. Au mois de septembre 1895, le général Dragomiroff et neuf officiers vinrent de Russie assister aux manœuvres de l'armée française, qui avaient lieu à Mirecourt, en Lorraine. Le Tsar, pour manifester à la France sa fidélité aux engagements paternels, avait voulu que le prince Lobanoff y assistât également. Le général et l'homme d'État russes avaient reçu des populations lorraines un accueil enthou-

siaste dont les attachés militaires allemands avaient été les témoins mécontents. Guillaume II en prit prétexte à son tour « pour se plaindre à Nicolas du chauvinisme et des projets offensifs des Français ». Il savait très bien par M. de Schœn, son ambassadeur à Paris, qu'« au fond et dans l'ensemble la France n'avait que le besoin et la volonté de la paix, et que sa participation aux démonstrations, aux témoignages de l'amitié russe, était uniquement inspirée par un sentiment de sécurité apaisant contre les risques d'une agression ». Mais il savait aussi que la crainte du Tsar et de ses ministres d'être entraînés dans une entreprise de revanche française les avait longtemps fait hésiter à se rapprocher de la République, les tenait en défiance contre elle. Il fit porter à Nicolas II par le colonel de Moltke, pour qu'elle lui fût remise en dehors de ses ministres, une lettre autographe, le 26 septembre, pour l'avertir « des préparatifs colossaux que son allié accumulait en vue d'une guerre prochaine ». « Le ministre de la guerre, disait-il, demandait à rappeler d'Algérie un corps d'armée ce qui ne s'était point vu depuis 1870, pour opposer cinq corps d'armée sur les Vosges aux deux corps allemands, un sérieux danger pour l'Allemagne qui va me forcer à augmenter mon armée ». Il terminait, menace ou conseil : « Si tu es allié, à la vie à la mort, avec les Français, surveille bien ces damnés bandits. Si la France, encouragée ouvertement ou secrètement, a violé toutes les règles de la courtoisie internationale et a menacé la Paix en temps de paix, tu te trouveras, *mon cher Nicky*, impliqué *volens nolens* dans la plus horrible guerre que l'Europe ait vue. J'ai quelque expérience de la politique, j'aperçois des symptômes non douteux et je me hâte de plaider auprès de toi la cause de la paix. Pense à ta responsabilité dans ce redoutable holocauste. » Nicolas fit bon accueil à l'envoyé impérial, mais ne décacheta même pas la lettre en sa présence et se garda bien d'y faire une réponse personnelle immédiate, avant de l'avoir communiquée à ses ministres. « C'est bon à sa-

voir », nota Guillaume II dont la manœuvre n'avait pas réussi.

La seule réponse du Tsar fut l'envoi à Berlin du prince Lobanoff, à son retour de France, le 13 octobre. Ce fut le comte d'Eulenbourg qui fut chargé par Guillaume II de l'amener au Palais. Entre le ministre russe et le confident de l'Empereur, l'explication fut vive : « Vous ne m'épargnez rien », répondit avec une bonne grâce courtoise et souriante le prince Lobanoff à toutes les récriminations d'Eulenbourg sur la politique russe en France, mais pour conclure comme il le fit dans sa visite à l'Empereur : « Le centre de gravité de la politique russe est entre les mains de mon maître. L'Allemagne peut se contenter des assurances pacifiques qu'elle reçoit du Tsar, » « Il n'y a pas à dire, concluait tristement le baron Marshall, chargé par Guillaume II des affaires extérieures de l'Empire : actuellement, dans la politique du prince Lobanoff, il n'y a pas de place pour une amitié avec nous, bien que l'alliance franco-russe ne puisse pas demeurer une alliance durable : un rapprochement de la Russie avec la Triple Alliance, *dies incertus* ! » Une fois de plus, Guillaume II en était pour ses frais.

Dans ses entretiens à Berlin avec le ministre de Nicolas II, il avait pourtant réussi à découvrir les motifs qui avaient déterminé le voyage de celui-ci en France, la nécessité où la Russie s'était trouvée d'examiner avec le cabinet français les affaires d'Orient. Depuis un an, Guillaume II suivait le développement de la crise ouverte en Orient par la politique sanglante d'Abdul Hamid contre les Arméniens. la sympathie de l'Europe pour ses victimes et les menaces surtout de l'Angleterre. Il manifesta parfois son indignation par des paroles contre « les bourreaux de Constantinople ». Mais il avait surtout négocié en secret à Londres, puis avec Nicolas II, pour savoir qui seraient les plus disposés, des Anglais voulant s'ouvrir les Dardanelles, des Russes résolus à les leur fermer, à payer le mieux son concours. Les ministres de la Reine s'étaient

dérobés à ses avances, le Tsar à une entente directe que Guillaume ne cessait de lui proposer. « Gardons-nous les mains libres, concluait celui-ci, afin qu'au moment psychologique nous puissions obtenir quelque chose, quand bien même ce ne serait pas dans la Méditerranée. » Pêcheur en eau trouble, il attendait.

Au mois d'août 1895, Salisbury tint à la Chambre des Lords un discours menaçant pour le Sultan et l'Empire turc. Dans sa visite à Berlin, en octobre, Lobanoff ne se montra pas moins menaçant, non pour les Turcs, mais pour l'Angleterre. « Je ne suis pas malade, fini, mort comme mon prédécesseur, dit-il à Berlin. La question arménienne, c'est la fin de la Turquie. La Grande-Bretagne n'aura pas les Dardanelles. Elle veut toutes les portes du monde. Elle n'aura pas celle-là. »

On eut alors la certitude à Berlin que ce n'était pas à l'Allemagne, mais à l'Angleterre, que Lobanoff en voulait. Excellente occasion de malentendu entre la France et la Russie, et sans doute bonne à exploiter. Les Français, dans ce conflit pour les Dardanelles, avaient-ils à prendre parti pour le Tsar plus que pour l'Angleterre, et s'ils ne le faisaient point, ne risquaient ils pas de mécontenter leur allié? Pouvaient-ils refuser aussi de s'associer à l'aide que les Anglais, approuvés de l'Europe, voulaient porter aux Arméniens? La situation du ministre français Hanotaux, au mois de septembre 1895, entre l'appel que lui adressa lord Dufferin et l'irritation du prince Lobanoff l'apprenant à Paris, n'était pas enviable. Son embarras ne déplaisait pas à Berlin. « Ils sont tous à Paris tellement occupés par l'amitié russe, qu'ils trouveront *charmant* tout ce que voudra la Russie. Les hommes d'État français, à l'exception de Paul Cambon, un des rares qui voient clair, sont si incapables qu'ils laisseront la flotte russe entrer dans les Détroits, ce qu'ils auraient autrefois considéré comme une *bêtise*, abandonnant à ces rivaux redoutables tous les intérêts français, le protectorat catholique, leur position en Syrie, en Égypte, leur influence en Grèce, sur la Turquie. On ne

voit plus rien de tout cela à Paris. A moins que la France n'ait le dessein d'abandonner tout aux Russes pour donner des lois à l'Europe, à l'Angleterre et dominer la Méditerranée. » Quel dépit trahissaient ces propos de Guillaume II contre l'alliance franco-russe ! Quelle envie de la dissoudre dans le heurt des intérêts et des passions provoqué par la question arménienne !

Au mois d'octobre 1895, la question devint plus grave que jamais. L'Europe apprit avec indignation les massacres de Constantinople, poursuivis jusqu'à la fin de l'année par l'ordre d'Abdul Hamid dans toutes les provinces de son Empire. L'Angleterre, l'Italie, l'Autriche même mobilisèrent leurs flottes, et songèrent à une action collective pour « *déposer le Sultan*, menacé par ses sujets eux-mêmes, et peut-être partager son empire », Guillaume II pensa d'abord à une entente directe avec Nicolas, à qui il écrivit une lettre personnelle, froidement accueillie d'ailleurs. « Ni amitié, ni confiance, écrivait Hohenlohe. » L'action de l'Angleterre se précisa, quand, malgré Abdul Hamid, Salisbury donna l'ordre à un aviso de pénétrer dans la mer de Marmara. Mais celle de la Russie également se précisa. Elle invitait la France à une action commune aux Détroits « contre toute puissance qui refuserait de souscrire à une déclaration de désintéressement ». Guillaume II s'était dérobé à toutes les mesures réclamées par l'Angleterre pour la protection des chrétiens. Mais à l'ambassadeur du Tsar, Osten-Sacken, il laissa entendre que l'heure était peut-être venue d'un partage de l'Empire turc, auquel il faudrait associer l'Autriche son alliée. On y pensait aussi, pour ne pas abandonner les Détroits à l'Angleterre, à Pétrograd où le Conseil de l'Empire s'assembla, décida la mobilisation d'un corps expéditionnaire de 100000 hommes.

Le moment semblait approcher, favorable aux desseins allemands, où la France se verrait obligée de décider à qui elle livrerait les Dardanelles, à son alliée ou à l'Angleterre : « le moment, écrivait Paul Cambon, de mettre en balance

nos intérêts politiques, religieux et économiques avec ceux de la Russie pour être prêts en cas de crise. »

Les conseillers de Nicolas II préférèrent, comme le souhaitait Paul Cambon, échanger leurs vues avec les hommes d'Etat français plutôt qu'avec les Allemands. Ils réussirent une fois de plus à mettre leur souverain en garde contre les prévenances et la versatilité de Guillaume II dont ils soupçonnaient les calculs : « L'Empereur Guillaume II semble vouloir garder sa liberté d'action en vue d'événements graves, avec l'arrière-pensée de se mettre en tiers entre la France et nous. »

Il suffit dès lors que la tactique allemande eût été démasquée pour qu'à Pétrograd elle échouât. La France put faire prévaloir en Russie, sur les tentations de partage encouragées de Berlin, une politique très résolue d'apaisement et de désintéressement dans les Balkans. Quelque prix qu'elle attachât à l'alliance russe, elle déclarait alors loyalement à son alliée « que toute initiative qu'elle prendrait, non prévue dans le pacte, ne l'engagerait elle-même que dans la mesure d'un accord préalablement arrêté pour ce cas spécial entre les deux gouvernements ». Cette fois encore la diplomatie française avait réussi à défendre contre les manœuvres de la diplomatie germanique son alliance, et la paix de l'Europe que cette alliance avait pour seul objet.

Malgré les crimes répétés d'Abdul Hamid contre ses sujets arméniens (juin-août 1896), et à nouveau le risque d'une intervention anglaise dans la Mer Noire, d'une action de la Russie dans les Détroits destinée à l'empêcher, la France, pendant toute cette année, prévint le danger d'un conflit balkanique. Et ce fut cette même année, qu'affirmant sa fidélité aux traditions de son père, le Tsar Nicolas II vint avec sa femme et sa fille saluer à Paris le chef d'une nation « qu'unissaient à la Russie des liens si précieux », et passer à Châlons la revue des troupes françaises (octobre 1896). Très résolu, comme Alexandre III, à ce qu'on ne se méprît point en Europe,

sur la portée « d'une alliance uniquement destinée au maintien de la paix dans un esprit de droit et d'équité », le Tsar avait auparavant visité François-Joseph à Vienne et Guillaume à Breslau, mais aussi la reine Victoria, grand'mère de sa femme, à Balmoral. Tout ce monde de Souverains avait reçu du nouveau souverain sa part de politesses et de compliments. Loin d'atténuer l'importance de la visite du Tsar aux Français, cette préface soulignait son intention, toute pacifique d'ailleurs, de réserver à ses alliés la meilleure part.

En vain, pour plaire à Guillaume II et flatter son espérance, le vieux comte Münster croyait-il reconnaître dans les milieux français et même dans le ministère, un vif mécontentement des sacrifices que l'alliance russe exigeait de la politique française, l'abandon des populations chrétiennes en Arménie, en Crète, en Grèce. « La position d'Hanotaux est chaque jour plus difficile, écrivait-il le 21 février, il n'a plus l'opinion avec lui dans sa politique russe. » Il s'efforçait d'attirer les Français vers l'Allemagne, donnait à son ambassade de brillantes soirées dont le succès provoquait cette remarque de son Empereur : « Le vrai intérêt de la France, nécessaire à l'Europe comme agent de civilisation, serait mieux garanti par nous que par les autres. » Quelle déception lorsqu'on apprit à Berlin, le 31 mai, que le Tsar avait adressé au Président Félix Faure une lettre en termes très amicaux pour lui renouveler l'invitation qu'il lui avait faite à Chalons de venir à sa Cour, passer la revue de ses armées! Afin d'atténuer l'effet de cette visite, Guillaume II s'en fut sur son yacht, le *Hohenzollern*, le 7 août, avant l'arrivée des Français, saluer le Tsar qui le reçut avec tous les égards dus à sa puissance et le nomma grand amiral de sa flotte. Mais, huit jours après, Nicolas II accueillit, avec une cordialité plus marquée, le Président Félix Faure. Il échangeait avec lui, à bord du *Pothuau*, des toasts (27 août 1897), véritable proclamation de l'alliance franco-russe, « entre les nations amies et

alliées ». Il saluait à la revue de Krasnoïé-Sélo « ses camarades de l'armée française ».

Jamais ne s'était affirmée plus solide et plus durable l'entente du Tsar et de la République qu'après ces années où Guillaume II s'était le plus efforcé de la rompre par ses intrigues et des conseils perfides auxquels parfois se mêlait la menace. En même temps qu'il sollicitait Nicolas II de toutes les manières, il multipliait les avances plus ou moins sincères aux Français. Quand l'Angleterre s'avisa de vouloir régler la question du Haut-Nil et du Haut-Congo avec le roi des Belges seul, en mai 1894, le baron Marschall fit proposer à M. Hanotaux, d'ordre impérial, une action concertée pour maintenir le *statu quo* légal africain (17 juin 1894). Le projet d'une Conférence analogue à celle de 1885 fut examiné entre les cabinets de Berlin et de Paris.

Ce ne fut pas la faute de la France si cette offre, bien accueillie du gouvernement français, n'eut pas de suite. Avec une désinvolture qui donnait à réfléchir sur les procédés de la diplomatie allemande, Guillaume II abandonna le projet, dès que lord Rosebery lui eût fait le sacrifice de l'article 3 du traité anglo-congolais, dirigé contre les colons de l'Est-africain allemand. La menace d'une entente franco-germanique avait décidé l'Angleterre à ce sacrifice : l'Allemagne, « pour ne pas l'humilier outre mesure », et nantie par le seul effet de la menace, sacrifiait à son tour les revendications françaises, qu'elle laissa M. Hanotaux soutenir seul à Bruxelles et à Londres.

Un an plus tard, le 1er janvier 1896, le baron Marschall, sans le moindre embarras, appelait à nouveau l'ambassadeur de France, M. Herbette, à une entente contre les Anglais, pour leur barrer cette fois dans l'Afrique du Sud les routes du Transvaal et du Zambèze. « N'était-il pas temps de démontrer à l'Angleterre pratiquement qu'elle ne devait plus compter sur l'antagonisme franco-allemand pour s'emparer de tous les domaines à sa convenance? »

Cette fois, le gouvernement français accueillit l'offre plus froidement : il n'avait aucun intérêt dans l'Afrique du Sud. Et le baron Marshall l'avait prévenu qu'il ne devait pas compter « sur son concours dans les questions propres à mettre en péril la paix de l'Europe, dans celles d'Orient, d'Egypte ou de Méditerranée ». « A quoi bon alors, disait justement M. Herbette, cette ligue avec l'Allemagne pour faire échec à l'Angleterre, si nous ne pouvons compter sur votre concours là où les intérêts allemands sont moins pressants que les nôtres. » Cette réserve bien légitime de la France ne découragea cependant pas la Chancellerie allemande : elle pensait obtenir l'appui qu'elle avait en même temps sollicité du Tsar. Elle s'entêta à lancer dans le monde le fameux télégramme impérial du 5 janvier 1896 au Président Krüger, qui l'obligea, devant les colères anglaises, à s'excuser de son défi. Guillaume II en garda longtemps rancune à la France, mais ne le laissa point voir. « Ils auraient pu nous aider tous en Afrique, écrivait-il en confidence, le 9 novembre 1898, au Tsar, nous qui en avions tant besoin! »

Discrètement, il essaya encore d'inviter la République à étudier avec ses ministres un partage éventuel des colonies portugaises d'Afrique (29 juin 1898) qu'on avait naturellement décliné à Paris. Il espéra un moment que l'affaire de Fachoda obligerait la France et la Russie à recourir à l'aide de l'Allemagne. Il constatait en Angleterre une violente poussée d'impérialisme provoquée par les tentatives des Français sur le Haut-Nil, dirigée aussi bien par les radicaux que par les conservateurs, par Chamberlain et Curzon. Il crut, en octobre 1898, à un conflit inévitable entre la France et les Anglais, et bien vite écrivit à Nicolas II : « Les deux nations ont mobilisé leurs flottes. Entre elles la position que prendra la Russie sera pour moi d'une grande importance. Que penses-tu de la situation? » La sagesse du Tsar et de son conseiller, le comte Mouravieff, et surtout le désir des ministres français d'éviter une guerre ruineuse qui décida bientôt

Delcassé à rappeler de Fachoda le capitaine Marchand, firent évanouir ces espérances et ruinèrent ces calculs.

Guillaume II ne cacha pas ses regrets et son dépit : « Cela va donner un élan formidable aux prétentions anglaises. Pauvre France ! Se déclarer battue sans combat. C'est l'abdication sur mer (janvier 1899). Un bel allié qu'elle avait là, en Russie ! » Quelque temps encore il voulut espérer que les impérialistes anglais auraient raison de la volonté pacifique de Salisbury docile aux ordres de la reine Victoria. Quand il vit au mois de mars 1899 le conflit se régler définitivement par les concessions mutuelles des deux pays, ce ne fut plus la France, mais l'Angleterre qu'il affecta de plaindre : « Peu pratique, ce Salisbury d'avoir laissé échapper une occasion superbe qui ne se retrouvera plus. Et tout cela parce que la Reine veut aller s'amuser à Cannes ! »

En réalité l'échec n'était que pour lui, à qui échappait, une fois de plus, l'occasion d'imposer ses conditions à la France menacée ou à la Russie inquiétée par les prétentions de l'Angleterre. L'eau trouble où il comptait pêcher, après l'orage passager, revenait au calme, et le profit qu'il avait recherché se réduisait à des assurances amicales de Nicolas II, concertées avec le Gouvernement français.

Tout ce qu'en ces quatre années Guillaume II avait pu obtenir de ces tentatives répétées, c'était la certitude, qui ne lui suffisait pas, d'une bonne volonté évidente, surtout de la part de M. Hanotaux, et même de Delcassé, à ne pas refuser les conversations propres à garantir à l'Europe la paix, et aux deux nations leurs intérêts réciproques lorsque ces intérêts paraissaient de nature à pouvoir s'accorder. Au début de l'année suivante (février 1899), Guillaume II disait sans ambages à l'attaché naval de France ce qu'il attendait de ses avances, sans y parvenir : « Il faut en finir avec cette situation tendue entre nos deux pays. La France et l'Allemagne sont faites pour s'entendre : à elles deux, il est évident qu'elles peuvent mener le monde. » Mener le monde avec la République résignée à la perte de

l'Alsace-Lorraine, ou avec Nicolas II docile à ses conseils, au lieu de se voir interdire cet avenir glorieux par leur entente formée et maintenue hors de sa loi ! Tel fut, jusqu'à la fin du siècle, le programme dissimulé par des protestations pacifiques et des manifestations d'orgueil satisfait, le dessein auquel fébrilement Guillaume ne cessa de travailler, attendant son heure et l'occasion.

A force d'essayer et d'attendre, il se lassait cependant, et ses sujets avec lui. Dans la paix que par un consentement tacite ou manifeste les puissances avaient conservée depuis vingt-cinq ans à l'Europe, l'Empire allemand avait puisé, comme dans son sol et le labeur de son peuple, une prospérité toujours croissante. Les villes de plus de 100000 habitants, centres d'activité industrielle, drainant le sixième de la population totale, se comptaient alors par trentaine; celles de 50 à 100000 habitants par cinquantaine. On en voyait quinze de cette sorte, allant, comme Essen, petite bourgade en 1854, jusqu'à 300000 habitants, dans le seul district de la Ruhr qui, à lui seul, eût formé un grand Etat industriel. Et combien d'autres autour de Berlin, de Hanovre, de Leipzig, de Chemnitz, de Breslau, dans la Haute-Silésie, au pied du Harz et des montagnes de Bohême, des bords de l'Oder aux rives du Rhin ! Trois millions et demi d'entreprises industrielles étaient écloses en terre allemande, métallurgiques, chimiques, textiles, électriques, groupées en cartels qui réglementaient la production et fixaient les prix. A cette industrie puissamment outillée, les marchands allemands, instruits et guidés par l'Etat et les Chambres de Commerce, servis par leur savoir-faire et leur faculté de travail multipliaient les débouchés sur tous les marches du monde approvisionnés de produits germaniques par les flottes construites et armées à Stettin, à Hambourg et à Brême pour de constants et fructueux voyages. En trois ans, de 1897 à 1900, les flottes de l'Empire étaient passé de 800000 à plus d'un million de tonnes, et le commerce allemand, par

navires allemands était accru d'un million de tonnes en marchandises, accusant un mouvement d'affaires de sept à huit milliards de marks. Comme l'industrie, ce mouvement commercial se centralisait, sur deux points surtout, dans les ports géants de Brême et de Hambourg, ce dernier surtout devenu avec ses quatorze bassins de 137 hectares et ses 17 kilomètres de quai, l'un des premiers entrepôts du monde.

Le peuple allemand et son souverain avaient lieu de s'enorgueillir et pouvaient se griser même, en 1900, d'une fortune qui, en trois ans seulement, s'accroissait de plus d'un milliard de revenus, et de dépôts s'élevant à huit milliards de marks dans leurs caisses d'épargne. Ils ne pouvaient se méprendre sur la part importante que la paix du monde, favorable aux échanges entre les peuples, avait eue à cette prospérité. Pourtant, dans la fièvre de leur croissance subite, ils se prenaient à comparer les proportions des domaines qu'Anglais, Français et Russes, grâce à la paix du continent européen s'étaient adjugés, les devançant de vingt années dans les continents nouveaux, et le peu d'étendue des leurs. Il leur apparut que cette inégalité considérable des uns et des autres les mettait en état d'infériorité dans le règlement désormais primordial des affaires mondiales.

L'Empereur Guillaume II surtout se voyait ramené à l'époque où son ancêtre Frédéric Guillaume Ier, créateur de la force et de l'économie prussiennes, se plaignant d'être maltraité par les grands « quadrilleurs » de l'Europe, appelait son fils à la vengeance. La Prusse, par les victoires de Frédéric II, s'était fait sa place dans le quadrille; absorbant l'Allemagne par les victoires de 1866 et 1870, elle avait même pris la direction de ce quadrille. Mais au lendemain même de ces satisfactions décisives, la scène s'était démesurément étendue, de l'Europe aux extrémités du monde, et voilà que de nouveau l'héritier des Hohenzollern s'inquiétait pour son rang et son autorité dans la politique mondiale. « On nous regarde un peu trop

par dessus l'épaule, dit-il alors à ses fidèles Brandebourgeois. C'est nous qui imposerons la paix sur mer. Notre avenir est sur l'eau. » Et il ajoutait, le 4 juillet 1900 : « rien de grand ne peut, ne doit se discuter dans le monde sans l'Allemagne et son Empereur. Je ne pense pas que notre peuple allemand ait vaincu et répandu du sang pour qu'il soit laissé de côté dans les grandes questions internationales. Si cela se produisait, c'en serait fait une fois pour toutes de la position de l'Empire allemand dans le monde. Je ne suis pas disposé à laisser arriver cela ».

En 1897, Guillaume II appela d'Italie aux Affaires étrangères, puis en 1900 à la Chancellerie, Bernard de Bülow, un fonctionnaire plus jeune que le vieux prince de Hohenlohe, formé par son père à l'école de Bismarck, mais d'une génération nouvelle, capable de comprendre les aspirations des Allemands ses contemporains, de les encourager même et de les réaliser avec lui et pour sa gloire. Il devait, pendant douze années, lui conserver toute sa confiance. L'histoire peut donc enregistrer, comme l'expression fidèle du programme voulu par l'Empereur à la fin du siècle, les idées exposées par le prince de Bülow dans sa *Politique allemande*. « Notre vigoureux développement national, surtout dans le domaine économique, nous avait poussés au-delà de l'Océan. Pour nos intérêts comme pour notre dignité et notre honneur, il nous fallait tâcher de conquérir à notre politique dans le monde l'indépendance que nous avions assurée à notre politique en Europe. Aucune résistance au monde ne pouvait nous en empêcher. »

Le Chancelier et son Maître, dans les conversations matinales qu'ils échangeaient en se promenant, en 1900, dans les jardins du palais de la chancellerie, ont pu se redire la confidence du grand Frédéric à son ami Natzmer : « Quand les choses seront en cet état, le roi de Prusse pourra faire grande figure dans le monde et jouer un des premiers rôles. »

# BIBLIOGRAPHIE

**Documents et mémoires** : *Die grosse Politik*, t. IX, X, XI et XII. — Bismarck, *Pensées et Souvenirs*, t. III, Strasbourg, 1919. — De Bulow, *Discours et Documents*; Leipzig, 1900, édités par von Penzler — De Freycinet, *Souvenirs*; Idem : *la Question d'Egypte*. — Berthelot, *Un an de ministère;* Paris, 1909 — Eckardstein (baron d'), *Denkwürdigkeiten;* 3 vol. in-8°. Leipzig. — Guillaume II, *Discours, lettres et télégrammes;* 2 éditions en allemand (Kaufmann, Leipzig, 1902 et von Penzler, Leipzig, 1904). — Guillaume II, *Correspondance avec le Tsar Nicolas II;* trad. française d'après le texte des Soviets, par Marc Semenoff; in-12 Paris, 1924. — Guillaume II, *Mémoires*, édition française du *Temps*, 1921. — Guillaume II, *Tableaux d'histoire* avec une introduction critique et des notes, par Ch. Appuhn. Paris, 1923.— De Hohenlohe, *Denkwürdigkeiten;* 2 vol. in-8°. Leipzig, 1904. — De Waldersee, *Denkwürdigkeiten;* 2 vol. Berlin, 1923. — Witte (comte), *Mémoires;* édition française, trad. Rousseau. Paris, 1921 et les lettres citées dans les biographies : *Life of Beaconsfield* (3e vol.) et *Life of Salisbury*, citées precedemment.

**Histoires et ouvrages** : Voir les ouvrages sur Bismarck au chap. I et en general au chap. III. Pierre Albin, *la France et l'Allemagne;* 1895-1914, in-8°. Paris, 1913. — Georges Blondel, *l'Essor économique, industriel et commercial du peuple allemand;* in-12. Paris, 1898 — Davis, *Guillaume II;* in-12. Paris, 1919. — Geffcken, *Frankreich, Russland und der Dreibund;* Paris, 1905. — Otto Hamman, *Zur Vorgeschichte des Weltkrieges;* Berlin, 1918. — *Der Neue Kurs;* Berlin, 1915. — G. Harold, *Un jeune empereur;* in-12. Paris, 1894. — Hinzpeter, *Kaiser Wilhelm II;* in-8°. Bielefeld, 1888. — Laloy, *la Diplomatie de Guillaume II;* in-8°. Paris, 1916 — Lamprecht K.), *Deutsche Geschichte, die Neue Zeit;* vol. VIII a XII. Berlin, 1906-1909. — Paul Luan, *Furst Bismarck und Seine Entlassung;* in 8°. Berlin, 1901.— Philippson (M.). *Das Leben des Kaisers Friedrich III;* Berlin, 1900. — Rohrbach, *Deutschland unter den Weltvölkern;* Berlin, 1908. — Schumann, *Deutschland und die grosse Politik;* Berlin, 1902 et suivantes. — Whates, *Third Salisbury administration;* Londres, 1901. — White, *William II;* Londres, 1905

# CHAPITRE IX

## *Guillaume II et de Bülow. La rivalité anglo-allemande et la politique française de Delcassé. (1900-1905).*

« Il faut, disait Guillaume II, le 1er janvier 1900, à ses officiers, que mes forces de combat sur mer, égales à mes forces sur terre, permettent à l'Empire allemand de tenir dans le monde la place qu'il n'a pu encore obtenir. J'espère bien qu'avec les unes et les autres je serai en état, si je me confie pleinement aux conseils de Dieu, de réaliser le propos de Frédéric Guillaume Ier : « Quand on veut décider une chose dans le monde, la plume n'y suffira pas, si elle n'est pas soutenue par la force de l'épée. »

Le jour où pour un avenir décisif, l'Empereur d'Allemagne a fait appel à Bernard de Bülow, ce fut d'abord pour le charger de la tâche, « à laquelle devaient en première ligne tendre les efforts de son gouvernement sur le terrain de la grande politique », la création d'une flotte de guerre qui ne fût pas, en face de la puissance navale britannique « comme du beurre au soleil ». Les essais timides de l'amiral Hollmann et du prince de Hohenlohe pour réaliser cette tâche, sans éveiller les méfiances de l'Angleterre et provoquer la résistance du Parlement, ne lui suffisaient plus. Il attendait de l'habileté de son nouveau ministre qu'il obtînt pour la marine des Allemands ce que l'énergie de Bismarck avait obtenu des Prussiens en 1862 pour l'armée. L'action d'un homme de métier, tel que Roon,

créateur en 1862 de l'armée de Sadowa, l'amiral Tirpitz, appelé en 1897 à formuler les exigences de la marine nouvelle, devait servir de point de départ et de base à l'effort politique et diplomatique de M. de Bülow.

Au mois de mars 1897, le Reichstag avait si bien réduit les crédits de constructions et d'armements maritimes que deux croiseurs à peine purent être mis en chantier. Le 27 novembre 1897, un mois après son entrée en charge, de Bülow exposa à l'Assemblée récalcitrante un projet de loi qui prévoyait la construction, en sept années, de sept vaisseaux de ligne, deux grands et sept petits croiseurs, et fixait la durée et l'effectif des unités en service, « une base solide qui fait encore défaut à la marine marchande ». Il a rappelé lui-même que, pour vaincre la résistance parlementaire et obtenir, le 28 mars 1899, le vote de la loi à 73 voix de majorité, il lui avait fallu créer une opinion publique, exercer par elle une pression persistante sur le Reichstag et que l'Empereur n'y avait ménagé ni sa peine, ni la puissance de la Couronne. Ce fut bien ainsi que l'Empereur fixa au peuple allemand, à qui manquaient des espérances et des désirs nouveaux, un champ d'ambition plus étendu, lui montra une place à prendre au « soleil à laquelle il avait droit et vers laquelle la patrie lui demandait de diriger ses efforts ».

Aussitôt après le vote de cette loi navale qui « avait éveillé la conscience nationale », se fonda à Berlin, sous la présidence du prince de Hohenlohe-Schillingfurst, l'Association pour la flotte allemande, dont les comités allaient se constituer dans tous les États, sous la présidence des princes, le prince Charles de Bade, le roi de Wurtemberg, avec le concours des fonctionnaires de tout l'Empire et de savants tels que Adolf Wagner, Schmoller, Lamprecht, Eric Marks. A l'appel ambitieux de l'Empereur, soutenu par une propagande active et méthodique, l'orgueil d'un peuple énivré de sa prospérité répondit aussi vite qu'il l'avait souhaité. Le 12 juin 1900, le Reichstag votait à la majorité de cent voix une nouvelle et forte augmentation de la

flotte impériale qui la portait du simple au double. Et Guillaume II de déclarer un an après, le 18 juin 1901, au bourgmestre de Hambourg, dans un banquet que la cité lui offrait : « Nous n'avons pas encore la flotte que nous devrions avoir. » C'était à Bülow qu'était réservé l'honneur d'achever, comme chancelier, l'œuvre à laquelle il venait de travailler avec von Tirpitz sous la direction encore trop timide du prince de Hohenlohe, démissionnaire le 15 octobre 1900, pour procurer à l'Empire « sa cuirasse navale ».

A force cependant d'agir par la presse, les discours impériaux, les banquets et les adresses des sociétés nationales sur l'opinion allemande pour la décider aux efforts nécessaires, le programme de Guillaume II ne tarda pas à inquiéter par un choc en retour l'opinion européenne. A quoi était destiné ce nouveau genre d'armements? « A la paix », s'empressaient de dire, pour calmer les inquiétudes, les hommes d'Etat de l'Empire. La paix armée, sur mer maintenant, comme depuis trente ans s'imposait sur terre le fardeau des armements aux peuples menacés de l'hégémonie germanique !

Nulle nation ne se sentit plus atteinte par cette menace, et moins disposée à la supporter que l'Angleterre, dans sa prétention hautement affichée depuis vingt ans, par Salisbury, Rosebery, Chamberlain, de maintenir à Londres « le centre de la politique mondiale ». Dès 1885, elle surveillait d'un œil jaloux les progrès du commerce allemand, en scrutait les causes. Les rapports de ses commissions parlementaires, de ses consuls la rendaient plus attentive encore au péril de la concurrence allemande, dénoncé à ses fabricants, à ses ouvriers par la fameuse brochure de Williams : *Made in Germany*.

En 1894, le confident de Guillaume II, le comte d'Eulenbourg signalait à son maître le danger « d'une Angleterre bouleversée par les piqûres d'épingle de la presse allemande dans les questions coloniales ». Et l'Empereur convaincu « donnait ordre de faire cesser ces picoteries de

presse ». Mais, au mois de janvier 1896, les Anglais lurent, comme un défi surtout à leur puissance, le télégramme de l'Empereur lui-même au Président Krüger. Leur émotion alors fut telle que la guerre eût peut-être éclaté entre les deux nations, si l'Allemagne eût donné suite à son projet, repoussé d'ailleurs à Lisbonne, d'envoyer des troupes au Transvaal par le territoire portugais. Un diplomate anglais averti disait un an après à son collègue de France à Berne que « si Salisbury alors avait relevé le défi, son Gouvernement eût été le plus populaire qu'on eût vu depuis cinquante ans en Angleterre. On ne se doute point à quel point furent dures et impérieuses les communications britanniques à Berlin, et combien humbles les réponses allemandes ».

Dans cette querelle, Salisbury se sentait assuré de la neutralité de la France et du Tsar. Il avait parlé haut, pour calmer ses concitoyens, et Guillaume II, que son oncle appelait plus tard un « valeureux poltron », avait baissé le ton, dans la certitude d'une défaite. Mais le motif du recul n'avait pas plus échappé à l'Angleterre que l'intention offensive. Elle se mit désormais sur ses gardes, attentive à l'accroissement de la flotte allemande, au dessein manifesté par Guillaume II en 1898 de la rendre aussi forte que « celle de la plus grande puissance navale », à toutes ses démarches dans le monde. Impérialisme allemand, impérialisme anglais ne pouvaient plus dissimuler, l'un ses ambitions, l'autre ses soupçons. Les progrès de l'un semblaient des offenses et peut-être des menaces à la supériorité, à la sûreté de l'autre. Dans une méfiance réciproque, la rivalité anglo-allemande provoquait les incidents, soulignait les malentendus entre les deux peuples.

Si, pour se faire pardonner sa dépêche, Guillaume II encouragea l'Angleterre à entreprendre la guerre au Soudan contre les Derviches (1896) et bientôt la félicita des succès de lord Kitchener, il installait alors en Chine « la plus grande Allemagne ». Le meurtre de deux missionnaires allemands au Chantoung ne fut que le prétexte

d'une action concertée avec le Tsar depuis 1895, pour se partager les dépouilles de la Chine arrachées aux Japonais victorieux (14 novembre 1897). Le 6 mars 1898, l'Allemagne obtenait à bail pour quatre-vingt-dix-neuf ans le port de Tsing-tao et la baie de Kiao-Tcheou avec ses îles, avec une zone neutre de 50 kilomètres. « Il me suffira de rappeler, disait au Reichstag M. de Bülow, que l'Angleterre est à Hong-Kong, la France au Tonkin, la Russie sur les rives de l'Amour, que l'Espagne, le Portugal et même la Hollande possèdent des établissements depuis longtemps en Extrême Orient. Nous devions faire comme elles, sous peine de rester dans cette partie du monde une puissance de second ou même de troisième ordre. » Nulle part désormais, l'Empire ne devait rester au second rang, dût-il employer la force.

Alors, ce fut un nouveau sujet d'inquiétude pour les Anglais, menacés dans leur commerce autant que dans leur influence en Chine. Une véritable panique se produisit dans les fabriques de cotonnade du Lancashire, et les Anglais se hâtèrent de prendre position à Weï-haï-weï dans le Petchili. Malgré tout, Chamberlain émit l'avis qu'après l'effort réalisé sur le Nil et à la veille d'un nouvel effort dans l'Afrique du Sud, la politique britannique pourrait trouver profit à se rapprocher de l'Allemagne en Asie (1898). Il forma quelque temps le vaste projet d'une alliance des plus grandes puissances du monde, toutes d'origine germanique, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne. Interrogé par M. de Rothschild et le ministre allemand à Londres, le comte de Hatzfeldt, Guillaume II n'avait pas répondu à ces avances. Il voulait se garder les mains libres.

« On était alors, a écrit un diplomate allemand, au temps de la période de « Sturm und Drang » de la politique coloniale. La manie d'acquérir à tout prix de nouvelles colonies, eussent-elles ou non de la valeur, fût-ce au prix de complications internationales, croissait de jour en jour. Pour se faire bien voir des champions de cette expansion

désordonnée, les cercles maritimes et coloniaux comme on disait, les personnalités politiques rivalisaient d'ardeur entre elles. C'était à qui paraîtrait pour le public l'homme de la grande Allemagne. » C'était désormais une question d'honneur et d'intérêt pour l'Empire, de popularité pour ses serviteurs et son chef que dans tous les règlements mondiaux, l'Allemagne eût son mot à dire, sa part à prendre.

En 1898, la mauvaise administration de l'Espagne à Cuba, la vague d'impérialisme qui depuis 1897 entraînait les États-Unis à l'occupation des Antilles et du canal interocéanique, les mettait aux prises avec l'Espagne. Et la guerre était à peine déclarée, le 3 mai 1898, que dans le Pacifique même l'amiral Dewey, envoyé d'avance aux Philippines, y détruisait la flotte espagnole. Pendant le conflit qui fut court et aboutit au démembrement de l'empire colonial espagnol, Cuba, Porto-Rico, les Philippines cédés à l'Union pour vingt millions de dollars (traité du 10 décembre 1898), Guillaume II imagina d'envoyer devant Manille, que Dewey bloquait et bombardait, la flotte allemande de l'amiral Diederichs. Quel était son dessein? Avait-il pris au sérieux l'assurance donnée par l'ambassadeur d'Amérique à Berlin, Andrew White que son Gouvernement ne songeait pas à la conquête des Philippines Avait-il aperçu la chance d'être le troisième larron d'une si belle proie? L'Union américaine ne se montra guère d'humeur à travailler pour le roi de Prusse. Elle le lui fit bien voir. L'amiral qui commandait la flotte américaine reçut aussitôt du Président Mac Kinley un télégramme impératif : « Si les Allemands risquent un seul vaisseau devant l'île, ce sera la guerre. » Guillaume II se le tint pour dit, mais, écarté par le vainqueur de l'Espagne, il prit un autre moyen de dépouiller les vaincus. Il leur offrit, dans leur détresse, vingt-cinq millions de pesetas pour acquérir d'autres archipels dans le voisinage (30 juin 1899), les Carolines, les Mariannes, sauf l'île de Guam, et M. de Bülow put dire fièrement au Reichstag : « Le traité de Kiao-Tchéou avec la Chine, le

traité avec l'Espagne sont les anneaux d'une même chaîne. »

L'appétit venait en mangeant. A peu de temps de là, ce fut non plus seulement avec les Etats-Unis, mais avec l'Angleterre, à nouveau, que le gouvernement allemand discuta des projets d'établissements dans le Pacifique. La discussion, presque la querelle, pour les îles Samoa dura quatre mois (juillet-novembre 1899). La mort du souverain polynésien, Malietoa, que, depuis dix ans, par l'acte de Berlin, l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis tenaient sous une triple tutelle, laissait de nouveau les trois puissances face à face. Chamberlain, le ministre anglais des Colonies, qui avait alors résolu l'attaque décisive contre les Boers, offrit à Berlin une entente. Il proposa aux Allemands des avantages au Togoland, aux îles Salomon, s'ils renonçaient à leur droit sur l'Archipel. Le projet eût été agréé de l'Empereur et des ministres, sans la vive et victorieuse résistance de l'amiral von Tirpitz, devant qui chacun s'inclina, même le maître. Et ce fut encore, entre les ministres de la Reine et de l'Empereur des semaines de tension, où le dépit de Chamberlain se marqua par des propos vivement relevés à Berlin : « On fera tant que nous nous tournerons vers la France et la Russie, dussions-nous même livrer à celle-ci les Détroits. » Mais, le Président Krüger ayant, le 9 octobre, commencé les hostilités dans l'Afrique du Sud, Chamberlain se radoucit, céda le 14 novembre la part anglaise des Samoa contre les îles Salomon et Tonga. Quinze jours après, l'affaire s'achevait par un partage amiable des Etats de Malietoa entre Berlin et Washington (2 décembre 1899).

L'Allemagne ne devait plus rien ajouter à ce domaine colonial. Sa prudence, alors, égalait son obstination. Elle avançait, cédant d'abord aux tentations, mais reculait, attendant que ses flottes fussent en état de soutenir l'effort contre ses rivales, contre l'Angleterre surtout. « C'était, disait l'allemand Eckardstein, la danse des œufs que la diplomatie impériale exécutait alors, jusqu'au

jour où l'on serait prêt. » Pendant toute l'année 1900, cette diplomatie, plus que jamais, déconcertait par sa persistance à se mêler de toutes les questions en Asie, en Afrique comme en Europe, sans prendre parti nulle part.

Aux premiers engagements des Boers avec les Anglais, l'Europe vit Guillaume II se rendre à Windsor auprès de sa grand'mère (22 novembre 1899) et crut trouver dans cette démarche la preuve qu'abandonnant les Républiques à leur sort, il accompagnait de ses vœux l'entreprise britannique, « bras dessus bras dessous, en bon ami de l'Angleterre ». « Elle entendait, huit jours après, Chamberlain déclarer aux Communes que « l'alliance la plus naturelle pour la nation était celle du Grand Empire allemand. » Amitié cependant n'était rien moins qu'alliance, amitié très fragile d'ailleurs.

Car, depuis plus de huit mois, les envoyés de la France à l'étranger entendaient de l'Empereur ou de ses ministres un langage qui témoignait d'intentions fort peu amicales pour l'Angleterre. C'était Guillaume II disant à l'Attaché naval de France, en février 1899, que « la France dans la Méditerranée, l'Allemagne dans l'Océan, devraient unir leurs flottes en cas de guerre avec la Grande-Bretagne ». C'était le sous-chef du cabinet naval qui répétait, le 4 juin, cet appel à l'union de la France et de l'Allemagne, pour défendre le continent contre les Anglo-Saxons, ou encore les ambassadeurs français de Vienne et de Copenhague qui recueillaient de leurs collègues allemands le dessein impérial d'un accord solide « contre les prétentions inadmissibles des Anglais. » Ce fut, plus tard, la démarche plus marquée encore du prince de Bülow auprès du marquis de Noailles pour inviter son gouvernement à défendre en Afrique de concert avec celui de Berlin des intérêts à peu près identiques (18 octobre 1899). De toutes ces manœuvres, dont l'entretenait Delcassé, M. de Montebello tirait la conclusion juste lorsqu'il écrivait : « L'empereur Guillaume II, tour à tour plein d'attention pour l'Angleterre, prêt à nous faire des insinuations qui ressemblent fort à

des avances ne s'engage d'aucun côté. » Pouvait-on prévoir si, à l'occasion, il ne s'engagerait pas contre l'Angleterre dont la puissance l'offusquait ?

Et l'occasion en effet parut venir avec les revers retentissants des armées britanniques, à Maggerfontein, à Spion Kopje, et leur impuissance à dégager leurs généraux enfermés à Ladysmith et à Bloemfontein. On célébrait les victoires des Boers dans toute l'Europe comme le triomphe du droit sur la force, et de l'héroïsme sur l'égoïsme. Nulle part on ne se passionna plus qu'en Allemagne pour les adversaires intraitables de Cecil Rhodes, comme s'il s'agissait d'un duel entre races germanique et anglo-saxonne. Sympathie et antipathie creusaient plus profondément le fossé entre Allemands et Anglais. Vers la fin de décembre, Guillaume II fit entendre à l'ambassadeur russe, le comte Osten-Sacken, « que le moment lui paraissait venu d'en finir avec l'arrogance anglaise et que cette occasion perdue ne se représenterait pas pendant un siècle ». La Russie parut entrer dans les vues de l'Allemagne. Quelque temps après (février 1900), de passage à Paris, le comte Mouraview interrogeait la France sur l'opportunité de s'entendre avec l'Allemagne pour une intervention en faveur de la paix, à Londres. Pour faire agréer cette suggestion à la France, et même faire pression sur elle, Guillaume II avait employé l'intermédiaire de son alliée. Depuis 1896, M. Barrère, rencontrant à Munich le comte Osten-Sacken, avait noté que ce diplomate très influent sur le Tsar et fort influencé par les milieux de Berlin, l'inclinait à faire place à l'Allemagne dans l'alliance franco-russe, dût-on « pour répondre au vœu de Guillaume II, par crainte d'une rupture, obliger les Français à prendre une bonne fois leur parti du traité de Francfort ». L'initiative du comte Mouraview se rattachait à ce plan imaginé à Berlin pour émousser la pointe que l'Empereur n'avait pu briser depuis dix ans de l'alliance détestée, pour la retourner contre les Anglais à son profit : double profit, la frontière définitivement fixée aux Vosges, et l'Océan libre aux entreprises germa-

niques. C'était si bien le calcul, que le premier mot de Guillaume II en apprenant les ouvertures du comte Mouraview à Delcassé, qui ne les avait pas repoussées par égard pour Nicolas II, fut : « Ce sera une longue affaire. L'action solidaire et collective des trois gouvernements doit avoir pour condition préalable une garantie mutuelle, pour un temps à fixer, de l'intégrité de leur territoire européen. » Le comte Osten-Sacken n'osa plus transmettre à Pétrograd cette sorte d'ultimatum qui fit tomber les entretiens (mars 1900). Nicolas II et son confident avaient peut-être attendu de Guillaume II moins d'exigences pour réconcilier tout le monde au banquet de la paix.

Connut-on à Londres, où tout le peuple, défiant l'opinion européenne, se raidissait dans une lutte sans merci contre les Boërs, ce projet d'intervention formé pour lui imposer la paix ! Il semble qu'on l'ait craint à Berlin. Guillaume II s'est vanté plus tard d'un télégramme qu'il aurait écrit à sa grand'mère pour lui dénoncer les offres de la Russie et de la France soi-disant repoussées par lui avec indignation. Son ministre, von Eckardstein, a tout simplement mis la négociation au compte d'un agent provocateur de la France, le Danois Hansen, le même que Bismarck avait déjà accusé, de la falsification des lettres bulgares. A l'été de 1900, s'annoncèrent des victoires décisives de l'Angleterre dans l'Afrique du Sud. L'occasion était passée.

Une autre alors s'offrit bien loin de là, en Extrême Orient, le soulèvement contre les étrangers en Chine, l'attaque des Boxers encouragés par l'impératrice douairière contre les Légations européennes de Pékin, et enfin l'assassinat du ministre allemand von Ketteler, au moment où il se rendait à l'audience du Tsong-li-Yamen (19-20 juin 1900). Pour dégager les ambassades assiégées par les bandes chinoises, l'amiral anglais Seymour avait pris le commandement des détachements de marine internationaux. Il dut reculer devant l'armée régulière chinoise qui entra en ligne à son tour devant Pékin pour l'empêcher de sauver les Légations exposées à de terribles assauts jusqu'au

5 août. A l'appel de leurs amiraux, l'Europe, les Etats-Unis, le Japon décidèrent l'envoi immédiat de secours importants, d'une armée internationale : une « expédition de châtiment ». Il ne convenait pas à Guillaume II d'en laisser le commandement à l'Angleterre. Son ministre avait été lâchement assassiné : c'était à lui de frapper, le premier, les meurtriers. Il fit connaître à Salisbury ce qu'il considérait comme son droit, son intention de réclamer pour un général allemand le commandement des forces alliées, et il désigna Waldersee, depuis peu rentré en grâce et créé feld-maréchal. L'Angleterre avait d'abord pensé à un Japonais, le général Fukushima, dont l'énergie sur les lieux mêmes avait, au mois de juillet, dégagé Tien-Tsin et la route de Pékin. Mais occupée encore au Transvaal, inquiète des progrès de la Russie en Chine, elle accepta, avec une arrière-pensée de profit, le concours et les conditions de l'Empereur. « Le gouvernement de la Reine verra avec une vive satisfaction l'arrangement par lequel une officier si distingué sera mis à la tête du corps international. » Du tsar Nicolas à qui Guillaume II avait adressé le 7 août un télégramme personnel lui vint aussitôt une réponse favorable. L'Empereur s'en prévalut auprès du Président Loubet (9 août . « Sa Majesté le Tsar, votre Auguste Allié, ayant daigné proposé le maréchal de Waldersee comme commandant des forces alliées, je prie Votre Excellence de vouloir bien choisir un officier affecté à la personne du comte, pour maintenir les relations avec les troupes françaises qui, à ma grande joie, sont destinées à combattre avec les miennes, contre l'ennemi commun de la civilisation. »

C'était la seconde fois, depuis les fêtes de Kiel que par la faiblesse du Tsar, dont à Berlin on jouait et abusait, les ministres français, Delcassé après Hanotaux, se trouvaient exposés au risque de mécontenter la Russie ou les Français que devait froisser ou inquiéter ce nouvel hommage à la supériorité de l'Allemagne. Les Etats-Unis étaient plus à leur aise pour refuser. En France, où depuis trois ans, de vives querelles avaient divisé la nation et les

chefs de l'armée, on s'irrita que des soldats français fussent mis au service d'un général allemand à qui l'Empereur avait prescrit un programme d'extermination. « Pas de quartier, pas de prisonniers. De même que les Huns il y a mille ans sous le roi Etzel se sont fait un renom durable dans l'Histoire, que le nom d'allemand soit caractérisé dans mille ans par vos actes! » Ces propos de Guillaume II à Bremerhaven, tenus sans pouvoir être démentis (juillet 1900) devant ses troupes de Chine, allaient-ils être la règle imposée par son lieutenant à des officiers et soldats ds France mis sous ses ordres? La République trouva la formule qui lui permit d'envoyer un corps expéditionnaire en Chine côte à côte avec les troupes allemandes, en donnant au chef de ce corps autonome, le général Voyron, mission d'assurer nos relations avec le maréchal de Waldersee. Elle recevait alors tous les souverains d'Europe aux fêtes de son Exposition et n'en pouvait offenser aucun, ni le Tsar, ni son parent, Guillaume II qui s'était associé à ces fêtes avec une coquetterie particulière.

Pour le Souverain allemand, la joie d'avoir mis à la tête d'une armée internationale de près de 100 000 hommes un maréchal de son Empire valait bien, et au delà, l'honneur que toutes les nations étrangères avait fait à la France en se groupant à l'Exposition et à son appel pour célébrer les progrès de l'industrie humaine. Peu lui importa que le maréchal de Waldersee trouvât en arrivant à Pékin la besogne achevée, les Légations, leurs ministres et leur suite dégagés depuis le 14 août par le corps franco-japonais du colonel de Pelacot et du général Fukushima, la Cour chinoise en fuite, et un ministre, Li-Hung-Tchang désigné par elle pour traiter. L'Angleterre et la Russie avaient concédé aux Allemands la première place dans le règlement mondial. Il est vrai qu'elles n'avaient pas dit leur dernier mot. Tandis que les Anglais avaient peine à régler l'affaire du Transvaal, ils espéraient tirer à peu de frais de la satisfaction donnée à Guillaume II des avantages en Chine que consacrait l'accord anglo-allemand

du Yang-tse-Kiang (16 octobre). Tout le domaine de ce grand fleuve, le cœur de la Chine était réservé à son influence, contre l'abandon à l'Allemagne du Chantoung et de la zone du Hoang-Ho, le tout avec force déclarations sur l'intégrité de la Chine et le maintien de la porte ouverte au commerce international. Quelques jours après, des troupes anglaises débarquèrent à Shanghaï, suivies bientôt d'un contingent allemand. La manœuvre se dessinait, à laquelle la France, la Russie, et les Etats-Unis coupèrent court, en débarquant des troupes à leur tour.

Les hommes d'Etat russes avaient envisagé ailleurs le profit de leur complaisance pour l'Allemagne, la liberté d'étendre leur domaine en Mandchourie. Les Anglais, gênés dans leur entreprise du Yang-tse-Kiang, invités par vingt-quatre notes successives à rappeler leurs troupes de Shanghaï, s'étonnèrent de cette liberté laissée aux Russes dans le Nord, contraire à l'arrangement du 16 octobre sur l'intégrité de la Chine. Ils s'en plaignirent à de Bülow qui pria poliment le marquis de Lansdowne de ne pas confondre l'Empire chinois et la Mandchourie, une de ses provinces, avec la Chine, seule garantie par le traité qu'on invoquait à Londres. Guillaume II avait secrètement favorisé l'avance des Russes au Nord, comme les ambitions anglaises au Sud.

Pendant toute l'année 1901 où le vieux ministre Li-Hung-Tchang s'efforça d'épargner au Céleste Empire vaincu le châtiment des fautes commises par ses prédécesseurs. Guillaume II, jusqu'à la conclusion du traité de paix (septembre 1901), n'avait rien négligé pour que la Chine ruinée par une lourde indemnité de guerre, réduite à l'impuissance, demeurât toutes portes ouvertes, non seulement au trafic, mais aux ambitions des puissances. Il leur payait ainsi l'honneur qu'elles lui avaient laissé du commandement dans la guerre, et la faculté que, mis en goût, il se réservait de régler à sa guise l'avenir de l'Extrême Orient.

Sa prétention avait peut-être mesuré l'étendue et le choc des ambitions européennes. Il ne sut pas distinguer les

forces que le Mikado, d'accord avec tout son peuple, se préparait à opposer désormais à ses calculs, jusqu'au jour où le Japon devait réussir à exclure complètement l'Allemagne de l'Extrême Orient. De ses prévenances habituelles il comblait le marquis Ito, en visite à sa cour le 14 décembre, tandis que se scellait à Londres l'entente du Japon et de l'Angleterre, préface du drame qui se préparait dans le Pacifique. « Peu m'importe, disait de Bülow, l'idée qu'on se fait à Downing Street des droits de la Chine sur la Mandchourie. » Il lui suffisait qu'aux desseins de l'Angleterre et de sa nouvelle alliée, les gouvernements de Russie et de France voulussent bien opposer, le 19 mars 1902, leur déclaration pour la sauvegarde éventuelle de leurs intérêts en Extrême Orient.

Si la France se fût refusée à cette démarche qui après tout n'était ni de son intérêt, ni même de celui de la Russie, l'alliance franco-russe en eût peut-être été relâchée, ébranlée. Et c'eût été pour Guillaume II un autre succès dont il se fût satisfait dans son obstination à séparer les deux alliés. Au mois de mai il avait invité, sans avoir l'air de rien, l'ambassadeur russe Osten-Sacken à venir fêter en Lorraine, en son château d'Urville, l'anniversaire de son souverain, le Tsar. Quelle aubaine si la France s'en fût fâchée! Elle s'était contentée de se plaindre. On répétait de lui alors dans les Chancelleries ce propos tenus en guise d'instructions au prince Radolin partant pour l'ambassade de Paris : « J'espère que vous mettrez moins de temps à brouiller la France et la Russie que votre prédécesseur n'en a mis à brouiller la France et l'Angleterre ». Brouiller, opposer toutes les puissances aux quatre coins du monde, tel était le grand dessein de Guillaume II. En divisant, il régnait, ou il croyait régner et se placer au premier rang de la politique des Etats.

Ces années de début du siècle lui parurent ainsi qu'à son peuple des années triomphales. Tandis qu'il croyait s'assurer de l'Europe au troisième renouvellement de la Triple Alliance (28 juin 1902), le monde et les Allemands

surtout voyaient un maréchal prussien à la tête des armées européennes, les flottes marchandes de l'Empire couvrant les mers, sa flotte de guerre bientôt égale à celle de l'Angleterre par la loi navale de 1900, son industrie en possession de tous les marchés, malgré la crise qu'allait déchaîner dans ses finances la concurrence américaine, l'extension de son domaine colonial dans le Pacifique, dans les mers et peut-être au cœur de la Chine. N'était-ce pas la place que revendiquait parmi les nations depuis cinq ans le souverain responsable des destinées de l'Allemagne, une place déjà plus qu'honorable? L'avenir s'ouvrait ainsi plein de promesses.

Les plus belles peut-être furent celles qu'il fondait alors sur l'amitié du sultan Abdul Hamid pour la pénétration des intérêts et de la puissance germaniques en Asie Mineure. En 1898, Guillaume II avait rapporté de son voyage à Constantinople la certitude que désormais les Allemands seraient autorisés « à mettre en valeur ces contrées abandonnées après avoir été le centre des plus grands Empires, et, avec le concours des populations autrefois actives et prospères, à y restituer une civilisation qui portât leur marque et servît leur grandeur ».

Depuis dix ans la Société des chemins de fer allemands d'Anatolie, appuyée sur la Deutsche Bank, avait poussé (1888-1896) le rail d'Haïdar-Pacha sur le Bosphore jusqu'à Koniah, et, dans ce très vieux monde, comme les Américains dans le nouveau, créé le long du rail germanique des centres de culture prospères. En 1898, pour un avenir plus large, elle obtint la concession du port d'Haïdar-Pacha. Le 25 décembre 1899, le docteur Siemens signa une convention pour l'étude de la prolongation du rail allemand de Koniah jusqu'à Bagdad. Le directeur de la Deutsche Bank avait d'abord lié partie avec les Banques ottomane et Vitali, qui espéraient prolonger du Haouran à Bagdad leur chemin de fer de Beyrouth. Sur un ordre venu de Berlin, qu'avait provoqué de Constantinople le baron de Marshall, Siemens s'était dégagé de sa

promesse envers les autres banquiers et avait enlevé l'affaire par une avance de 200000 livres turques au Sultan.

La Banque ottomane fit résistance : la Compagnie de Beyrouth, la Société Vitali eussent été en faillite avec une dette de sept millions envers elle, si elle n'obtenait pas au plus tôt le droit de pousser sa ligne de Beyrouth, Rayat jusqu'à Alep et Biredjik sur l'Euphrate pour laquelle en 1893 Abdul Hamid avait promis une garantie annuelle de 3 millions de francs. Siemens avait dû s'incliner et la mission d'études était repartie, avec la condition imposée aux ingénieurs allemands de préparer d'ensemble les deux projets. Dans le courant de 1901, l'affaire prit décidément tournure. Dès le mois de mai la mission allemande présenta ses plans au Sultan. La Compagnie de Beyrouth recevait satisfaction : avec la Banque ottomane et le Comptoir d'Escompte, elle lançait en juin 1901 une émission de 4 millions pour réunir à Hamah son rail à celui du Bagdad. Le 17 janvier 1902, un iradé d'Abdul Hamid, qui devait rapporter d'ailleurs au Sultan un bénéfice d'un million de livres, décida le projet de Koniah à Bassorah, la garantie kilométrique promise aux constructeurs allemands et la durée de la concession.

Entre l'Anglais et le Russe qui, seuls jusque là, s'étaient disputé la suprématie de l'Asie, l'Allemand glissait son chemin de fer jusqu'en Mésopotamie, aux embouchures du Tigre et de l'Euphrate, où de nombreuses lignes de navigation venaient déjà apporter les marchandises de Hambourg et de Brême. C'était l'entreprise à laquelle l'avait convié le livre de von Oppenheim : *de la Méditerranée au Golfe Persique*, et pour laquelle déjà, en 1900, se passionnait l'opinion des coloniaux allemands. Les gouvernements des deux Empires turc et germanique s'accordaient pour la patroner. Les Anglais, pendant leur guerre avec les Boers, avaient envoyé leur flotte en août 1901 afin d'empêcher le Sultan de soumettre leur protégé, le cheik de Koweit et les Allemands ses alliés de s'établir sur la mer Rouge, sur les routes maritimes de l'Inde. Si brillant

que parut alors cet avenir pour l'Empire allemand, pour ses marchands et ses coloniaux, si menaçant qu'il parut aux Anglais, l'effort nécessaire à la poursuite de l'entreprise, compliquée au Taurus de travaux d'art importants et douteuse au point de vue du rapport, ne put cependant être soutenu en 1901 par la finance allemande. Elle traversait une crise grave de spéculation et de crédits. Ce fut à la France que l'Allemagne dut s'adresser

Une entente particulière, en dehors des gouvernements, avait déjà été conclue à Berlin, le 6 mai 1899, entre les intérêts français engagés dans les chemins de fer de Smyrne, Kassaba, Mersina, Adana, et la Société allemande du Bagdad, pour le raccordement de ces lignes côtières avec le grand réseau intérieur continental qui se préparait. Fixer et élargir la portée de cet accord, de façon que la France maintînt et développât sa clientèle morale et économique au Levant, que l'Allemagne avec son aide réalisât son dessein de s'en faire une, telle devait être la base du programme que Guillaume II et les capitalistes allemands vinrent alors, à la première année du vingtième siècle, offrir aux Français, revanche éclatante en Syrie, en Mésopotamie du tort que l'Angleterre leur avait fait en Egypte et au Soudan. « C'est une entreprise franco-allemande », disait le Marquis de Noailles, qui recueillait avec faveur les propos de la cour de Berlin (mars 1900).

Au ministre français qui avait eu précisément pour ses débuts la tâche difficile de liquider l'affaire du Haut-Nil, de faire accepter à ses concitoyens cette liquidation pénible, à Delcassé incombait le choix délicat d'accueillir ou de refuser, de recommander ou de déconseiller à la France ces offres de l'Allemagne. Plus tard, Guillaume II devait le représenter à ses sujets comme un homme d'Etat, décidé depuis son entrée en fonctions à rechercher quand même l'amitié anglaise pour servir ses projets hostiles à l'Allemagne et préparer même un dessein de revanche. En réalité, Delcassé n'était pas plus disposé que Gambetta et Jules Ferry dont il s'inspirait à regarder « l'Allemagne,

comme disait de Bülow, en chien de faïence ». Aux avances de l'Empereur et de son Chancelier que, de Berlin, lui transmettait régulièrement depuis 1899 M. de Noailles, il ne s'était pas dérobé, mais il dut attendre, pour se rapprocher de l'Empire, des propositions lentes à venir. Il envisagea celles-ci avec faveur, résolu à y donner suite, malgré l'opposition qu'il pressentait au Parlement et dans l'opinion.

Cette résolution, bien que les circonstances dussent en modifier bientôt l'objet, a fait honneur à sa clairvoyance. Elle explique comment la France fut amenée à lui laisser, plus qu'à nul autre, sans se rendre compte toujours des raisons, la direction de sa politique extérieure. Cette politique, en effet, se trouvait alors à un tournant décisif. Après avoir été réglée depuis 1871, avant tout, par le souci de la paix nécessaire à son relèvement et à la sécurité de ses frontières entamées par le traité de Francfort, elle avait triomphé des défiances de l'Europe et de ses propres défiances, pour trouver dans l'alliance avec les Tsars pacifiques comme elle, l'assurance nécessaire contre les monarchies militaires de la Triple Alliance. Mais bientôt alors d'autres devoirs avaient commencé à s'imposer à elle. Tandis qu'elle se recueillait et se gardait en Europe, la France avait réussi à se donner hors d'Europe, par l'énergie, l'initiative de ses coloniaux, fidèles à une tradition plus que séculaire et par la prévoyance de certains de ses hommes d'Etat, des domaines qui la plaçaient désormais au troisième rang des puissances du monde. Qu'on le voulût ou non, ce fût comme une nouvelle France sur laquelle il fallait veiller, moins pour l'agrandir que pour sauvegarder ses intérêts et ses frontières, dans les conflits mondiaux auxquels sa situation en Afrique, en Asie, dans le Levant l'exposait : politique de paix encore, politique de conservation, mais qui ne pouvait être, devant l'importance des biens à conserver et la menace des ambitions qui se heurtaient, anglaises, allemandes, russes ou japonaises, une politique d'abstention fermée aux calculs

des risques. Soit par sa connaissance des milieux et des intérêts coloniaux, soit par son effort pour apaiser le grave conflit qui avait surgi avec l'Angleterre, Delcassé s'était préparé aux nécessités de cette politique. Il sut alors en dégager les conditions, avec sang-froid, sans passion, bon pilote au milieu des écueils signalés alors sur la carte politique du monde.

« La France, disait un de ses collaborateurs au Quai d'Orsay, était dans une situation périlleuse, entre l'Angleterre et l'Allemagne, dont elle avait hâte de sortir. C'est avec l'Allemagne que l'occasion d'un rapprochement s'est d'abord offerte. Représentée par la Deutsche Bank, celle-ci nous a proposé une participation dans l'affaire du Bagdad : terrain d'affaires excellent pour reprendre l'habitude perdue depuis longtemps par les deux gouvernements de discuter franchement leurs intérêts respectifs et de concourir à une œuvre commune. Notre collaboration avec l'Allemagne dans une entreprise de cette envergure, politique et industrielle, aurait sans doute fait tomber le mur qu'une défiance réciproque élevait entre les deux pays. »

Des étrangers même, comme l'ambassadeur d'Espagne Léon y Castillo, grand ami de la France, constataient à Paris ces tendances et les signalaient. Radowitz les apprenait à Madrid du ministère de la Régente. « La France, disait-il, est sur un chemin qui par étapes doit la conduire à une entente avec l'Allemagne. Chaque jour augmente le nombre des politiques français clairvoyants, et notamment il faut compter parmi eux Delcassé, qui tiennent pour nécessaire ce rapprochement. » (28 mai 1899.)

En dépit des critiques que le bruit de ces négociations provoqua presque aussitôt au Parlement et dans la presse, de la résistance des Français à une association économique avec l'Allemagne, de la demande formulée par un député, Firmin Faure, que les titres de l'entreprise ne fussent pas admis, sans une loi, sur le marché de Paris, Delcassé poursuivit la négociation. Il en fit l'historique

sans réticences au Parlement, expliqua pourquoi le ministère croyait utile d'intervenir dans des tractations jusque-là conduites seulement par des financiers des deux pays, et à quelles conditions : une participation dans la direction de l'entreprise « égale pour la France et le plus favorisé des gouvernements étrangers », mais avant tout une entente préalable avec la Russie. On lui reprocha bien de préparer au profit de l'Allemagne un nouveau Suez, de drainer l'épargne française vers un second Panama. Mais il ne s'arrêta point à ces reproches, et, lorsqu'au mois d'avril 1901, il rencontra en visite à Pétrograd le comte Lamsdorff appelé depuis le 7 janvier à la succession du comte Mouravieff, il l'invita à lui faire connaître ses vues et celles du Tsar sur la négociation engagée alors à Berlin, à y associer la Russie pour le dixième du capital total.

L'accueil du gouvernement russe d'abord avait été plutôt favorable jusqu'en juin 1901. Mais de juillet à l'automne de 1901 et surtout au début de 1902, une opposition absolue se forma en Russie sur les conseils de Witte. Ce ministre des Finances, intelligent et actif, que la faveur d'Alexandre III et la confiance de son fils avaient élevé et maintenu, malgré ses origines modestes, au sommet de la hiérarchie administrative, ne voulut bientôt plus rien entendre d'une participation russe à l'entreprise du Bagdad, même si la France avançait, comme elle l'offrit, les fonds nécessaires.

Witte suivait alors une politique diamétralement contraire. Par les soins de son agent financier à Londres, Tatischef, il étudiait un projet de raccordement du réseau russe du Turkestan avec le réseau anglo-indien. Au lendemain de la mort d'Alexandre III, auteur de sa fortune, Nicolas II lui avait gardé sa confiance, « ébloui, disait l'Ambassadeur d'Allemagne en 1895, par les perspectives de développement économique qu'il promettait à la Russie, appelée à devenir par une mise en valeur méthodique de ses richesses la première puissance du monde ». Il rêvait, chimère peut-être, de faire de l'Empire russe, au lieu de l'Empire ottoman, domaine désormais

des entreprises allemandes, la tête de pont des relations européennes avec l'Asie, établies par le Transibérien avec l'Asie orientale, puis par le chemin de fer que les capitaux français avaient permis de construire d'Orenbourg à Tachkent et enfin par le Transcaspien avec l'Asie du Sud. De là son refus de s'associer à l'entreprise franco-allemande, qui lui parut dirigée contre les Anglais dont il recherchait alors la collaboration à ses projets.

Il fut aisé à Witte désormais de présenter à Nicolas II le projet du Bagdad comme une concurrence à ce Transsibérien que le Souverain considérait depuis sa jeunesse comme la grande pensée de son règne. Pour être plus sûr que son maître ne céderait pas à l'influence de la France et du comte Lamsdorff, il risqua, le 16 janvier 1902, une déclaration brutale dans la presse russe et même anglaise qui éclata comme un coup de théâtre : « Jamais la Russie ne tolérerait une intervention économique susceptible de modifier le *statu quo* en Asie Mineure et en Mésopotamie. » La flotte russe d'Extrême Orient qui, revenant alors en Europe par l'Océan Indien, avait reçu l'ordre de paraître aux côtés d'une escadre française dans le Golfe Persique, fut invitée le 16 mai à s'en détourner pour gagner plus vite Suez et Gibraltar. « Ainsi échouait, a dit un diplomate français, la seule tentative pratique de rapprochement ébauchée depuis trente-quatre ans entre la France et l'Allemagne. »

Le refus de la Russie n'impliquait sans doute l'abandon du projet de Bagdad par le Gouvernement français, qu'autant que sa poursuite lui parut de nature à ébranler l'alliance. Delcassé le pensa, et résolument sacrifia ses projets. M. de Noailles, à Berlin, témoin du dépit de l'Empereur s'en désolait. Peut-on s'étonner cependant qu'aux efforts obstinés de Guillaume II pour dissocier ou annuler l'entente de la République et du Tsar ait correspondu à Paris une égale attention de tous les hommes d'Etat et de la nation elle-même à veiller que jamais par leur faute elle ne fût menacée ou compromise? Delcassé n'était pas ministre depuis

un an qu'il était allé à Pétrograd au mois d'août 1899 pour obtenir de Nicolas II et du comte Mouravieff une confirmation plus formelle et plus large des lettres échangées entre les deux gouvernements au mois d'août 1891. Le 9 août, il avait signé l'accord, secret toujours, de la République et du Tsar « soucieux du maintien de la paix générale et de l'équilibre entre les forces européennes » qui confirmait l'arrangement de 1891 et donnait à la convention militaire « une durée égale non plus seulement à la Triple Alliance, mais à cet accord conclu pour la sauvegarde et les intérêts communs et permanents des deux pays. » L'alliance demeura toujours pour Delcassé le fondement, qu'il ne fallait à aucun prix ébranler, d'une politique d'autant plus utile aux intérêts français hors d'Europe, que dans l'Europe même elle saurait conserver à la France la sécurité que cette alliance lui avait procurée. Ce ne fut pas le dernier sacrifice qu'il devait lui faire. « Je m'occupe surtout de l'Europe », écrivait-il alors.

Le fait est qu'après l'échec de ces pourparlers avec l'Allemagne, il se hâta de se retourner vers l'Angleterre. Les circonstances ne semblaient pas propices. Sans doute des inquiétudes chaque jour plus vives s'éveillaient, après la nouvelle enquête parlementaire de 1899, dans les milieux industriels et commerciaux de la Grande-Bretagne, sur la concurrence allemande, menaçante pour les milieux analogues de France. Mais ces inquiétudes n'avaient point éloigné encore, en mars 1901, le gouvernement unioniste de Lansdowne et de Chamberlain, de poursuivre leur projet de rapprochement avec l'Empire allemand, auquel celui-ci ne s'était point prêté. Le roi Edouard VII, encouragé par la haute finance et Alfred de Rothschild était, durant toute l'année 1901, partisan de cette politique et la recommandait vivement à l'Empereur Guillaume qui, au mois de novembre 1902, recevait encore de son oncle « Albert », des hommes d'État anglais, l'accueil le plus cordial. Cependant, lorsqu'au printemps de 1902, l'Angleterre avait procédé par une sage politique de concessions à la

liquidation du conflit sud-africain, ni Chamberlain, ni Salisbury surtout n'éprouvèrent plus le même besoin de faire des avances à l'Allemagne. Ils relevèrent même avec vivacité certains propos que le Chancelier allemand s'était permis sur l'Angleterre. Mais ils n'éprouvaient pas pour cela l'envie de se rapprocher des Français. Dans un discours du 10 novembre 1902 encore, Balfour leur marquait même des sentiments assez malveillants. C'était le vieux levain de jalousie et d'inquiétude formé dans la crainte de l'alliance franco-russe qui fermentait dans les milieux anglais.

Il semble que brusquement, à la fin de 1902, l'opinion publique anglaise ait conduit les hommes d'Etat et le roi Edouard à négliger définitivement l'Allemagne pour la France. De bons serviteurs des deux nations l'y poussaient elle-même, à Londres le nouvel ambassadeur de France, M. Paul Cambon à qui l'on savait gré d'avoir toujours déconseillé à Constantinople les concessions trop larges à la Russie en Orient, à Paris le président de la Chambre de commerce anglaise, Thomas Barclay. Le séjour de Guillaume II en Angleterre, au mois de novembre 1902, déchaîna dans la presse britannique une campagne de violentes protestations contre les menaces d'alliance que laissait supposer une hospitalité trop empressée. Cette campagne ne fit que croître, le 7 décembre, à la nouvelle que les deux Empires envoyaient en commun leurs flottes au Venezuela, seules de toutes les puissances qui avaient à se plaindre du président Castro.

Depuis le fameux télégramme à Krüger on n'avait pas vu en Angleterre semblable émotion. Le poète patriote Rudyard Kipling accusa presque le ministère de trahison. Les libéraux, d'ordinaire pacifiques, Sir Edward Grey, l'obligèrent à créer sans retard un Conseil de la Défense nationale, à étudier la création d'un nouveau port en face de l'Allemagne sur la Mer du Nord. Pour que quelques étincelles eussent allumé cet incendie, il fallait qu'un foyer se fût peu à peu formé par les inquiétudes grandissantes de la nation

anglaise en face des développements de la puissance navale germanique, des prétentions déclarées de Guillaume II et de son Chancelier. A mesure désormais que le fossé se creusait ainsi entre l'Angleterre et l'Allemagne, Delcassé put espérer au début de 1903 qu'il se comblerait entre la France et la Grande-Bretagne plus facilement que celui qui séparait les vainqueurs et les vaincus de 1870. Fachoda, après tout, n'était pas Sedan. L'humiliation qu'en avaient ressentie les Français était seulement plus récente. Mais la plaie était moins profonde, quoique très vive encore.

L'expérience acquise par Delcassé lui fit apercevoir, dès le mois de juillet 1902, le moyen d'en présenter le remède aux Français. Avec le Maroc et un nouvel avenir promis à la France dans l'Afrique occidentale, il allait leur offrir l'oubli du passé qui les éloignait de l'Angleterre, une résignation totale aux sacrifices auxquels elle les avait obligés en Egypte et sur le Nil. Peut-être eût-il hésité, sans la retraite de lord Salisbury au mois de juillet 1902, sans l'éloignement de cet homme d'Etat, champion intransigeant de la grandeur britannique, à confier au cabinet de Londres ses vues, arrêtées depuis un an sur l'Empire chérifien. Il s'en ouvrit plus librement à la fin de l'été avec lord Lansdowne qui accueillit ses offres, d'abord plutôt froidement. L'écho de ces entretiens parvint jusqu'à Paris où des députés s'inquiétèrent de « ce flirt dangereux » et de ces arrangements relatifs à l'Egypte et au Maroc dont le Parlement faisait grief au ministre. « Si j'y avais pensé, répondit celui-ci, c'est en dormant. » Et M. Ribot de répliquer: « Nous l'avons en dormant, madame, échappé belle. »

A défaut de la France hésitante à le suivre, Delcassé sentait l'Europe favorable. La Reine d'Espagne et ses ministres avaient accepté le principe d'un partage amiable du Maroc. Pendant toute l'année 1901, la France avait éprouvé la solidité de l'accord que M. Barrère, artisan tenace et heureux du rapprochement franco-italien, avait passé le 14 décembre 1900 avec Visconti-Venosta « sur les

aspirations réciproques des deux nations dans la Méditerranée ». Le langage de Delcassé répondait à une dépêche du ministre italien (décembre 1900) : « consentement formel de l'Italie, en échange de ses prétentions en Tripolitaine, à l'action que la France pouvait exercer au Maroc pour sauvegarder ses droits résultant du voisinage avec cet Empire, et même à une modification politique et territoriale au Maroc ». Quand Prinetti eut remplacé à la Consulta Visconti-Venosta, il ne fit qu'accentuer les intentions de son prédécesseur. A un interpellateur, il répondait, en décembre 1901, « que les négociations avec la France avaient abouti à un accord complet des vues respectives sur les zones d'influence des deux nations dans la Méditerranée ». Au début de 1902, M. Barrère était en mesure d'affirmer à Rome publiquement « l'entente parfaite », qu'il avait plus que personne contribué à nouer solidement. Par un échange de lettres secrètes la France et l'Italie se promirent la neutralité en cas d'attaque allemande.

Bien qu'une entente analogue avec l'Espagne se heurtât à de grandes difficultés, l'accord entre les intérêts des deux pays ne pouvant se faire qu'au Maroc même, la diplomatie française, aidée par le ministre espagnol à Paris, M. Leon y Castillo, ne tardait pas à l'établir. Elle était assurée du concours de la Russie, qui s'était, à sa demande plusieurs fois renouvelée, décidée en 1900 à nommer un ministre à Tanger, et envoya, le 11 avril 1902, une escadre dans les eaux marocaines pour y affirmer la politique commune des deux gouvernements. L'Allemagne même, après quelques propos inquiétants provoqués par le dépit de l'accord franco-italien, semblait favorable. Son Chancelier, dans le premier entretien qu'il eut avec le successeur du marquis de Noailles, M. Bihourd, lui disait (12 janvier 1903) « que l'Empire n'avait pour ainsi dire pas d'intérêts au Maroc, des intérêts jusqu'à présent minimes, insignifiants ». De toutes les puissances européennes, la seule qui, par son commerce, son influence prépondérante depuis 1845, et sa politique d'action

toute récente à Fez, fût vraiment fondée à contrarier l'action française au Maroc, eût été la Grande-Bretagne. Elle se préparait à y renoncer pour fermer l'ère de ses rivalités coloniales avec la France, et tenter avec elle un rapprochement essentiel au commerce et à la politique des deux nations, peut-être même à sa sécurité.

Il n'y avait plus désormais qu'à convaincre les Français, à les guérir de leurs défiances, à les inviter à l'oubli des injures passées. Ce fut vraiment l'œuvre propre du roi Edouard VII. « Il fit, a écrit justement Balfour, ce que ni un cabinet, ni des ministres, ni des ambassadeurs, ni des traités et des protocoles, ni des banquiers, ni des discours n'auraient suffi à conclure ». Quand il annonça son intention de visiter Paris le 1er mai 1903, ses conseillers s'inquiétèrent, et le public français, partagé entre son devoir d'hospitalité et les souvenirs de Fachoda, éprouva de la gêne et de l'incertitude. Tous furent rassurés au premier contact entre ce public et le souverain qui sut avec une dignité tempérée de bonne grâce et d'aisance se présenter aux Parisiens en ami de la France et de la paix. Sa visite n'était point pour nuire à personne, mais pour servir les deux nations, les réconcilier et rétablir entre elles la confiance. L'initiative hardie qu'Edouard VII avait prise, et que rien n'eût pu remplacer, dissipa des deux côtés de la Manche les préventions et créa l'atmosphère favorable au succès de l'entreprise politique qu'un an plus tôt Delcassé n'osait encore présenter que « comme un rêve ».

Deux mois après, le ministre des Affaires étrangères accompagna M. Loubet à Londres dans la visite que le Président de la République rendit à Edouard VII. Il trouva lord Lansdowne mieux disposé que l'année précédente à causer de la possibilité et des conditions d'une entente franco-anglaise. Dès le mois d'octobre 1903 cette entente s'annonça par la convention d'arbitrage que les deux ministres signèrent. Paul Deschanel en marquait la portée : « La condamnation, comme d'un crime contre

la civilisation, de toute hostilité dans l'avenir entre deux grandes nations libérales, le pays de l'*habeas corpus* et celui de la déclaration des Droits de l'Homme ». Il ajoutait : « Nous avons perdu beaucoup de temps avec l'Angleterre de 1882 à 1898 ». Six mois de négociations précises et désormais amicales poursuivies entre Londres et Paris par les deux chefs de la diplomatie française et britannique, et leurs collaborateurs Paul Cambon et sir Eldon Gorst, conseiller financier de l'Egypte, permirent enfin de regagner ce temps perdu. Le 8 avril 1904, l'entente franco-anglaise était scellée et publiée.

Elle se composait de trois parties : 1° une convention « relative à Terre-Neuve et à l'Afrique Occidentale, avec des conventions annexes sur Madagascar et les Nouvelles-Hébrides, liquidation du passé; 2° une déclaration concernant l'Egypte et le Maroc, gage de paix et d'équilibre pour l'avenir. A Terre-Neuve, c'était la France qui faisait les concessions, en renonçant au droit exclusif que le traité de 1783 lui avait reconnu sur le *French shore*, privilège qu'elle avait toujours opposé aux revendications des Terre-Neuviens appuyés par l'Angleterre. En Afrique, c'était l'Angleterre : dans la Gambie, cette enclave gênante pour le domaine français, elle cédait le port fluvial de Yarboutenda, en aval des rapides, de façon à permettre aux Français la navigation de la Gambie, un nouveau débouché du Soudan vers la mer, les six îles de Los, qui pouvaient être une menace pour Konakry. Enfin dans la région du Bas-Niger et du Tchad, si la Grande-Bretagne affirmait toujours ses droits sur le Sokoto et ses dépendances, elle consentait à céder, à partir du Niger, au nord d'Ito, une partie de la vallée du Dalloul-Mouri, une région fertile, certes plus favorable que le désert sans eau s'étendant à l'Est de Say, au ravitaillement de Zinder, le poste central entre le Niger et Barroua sur le Tchad. Ces rectifications de frontières ou de droits se complétaient des accords relatifs au Siam dont la limite avec l'Indo-Chine était définitivement fixée au Mé-nam, à

Madagascar dont le régime douanier était laissé à la disposition de la France, aux Nouvelles-Hébrides dont la propriété restait désormais indivise entre les deux nations sous l'administration d'une Commission mixte. L'ensemble constituait un règlement des litiges qui s'élevaient périodiquement depuis trente ans entre la France et la Grande-Bretagne, des mers d'Australie au cœur de l'Indo-Chine ou de l'Afrique, et jusque dans l'Atlantique, plus irritants parfois par leur répétition que par leur importance.

3° Le nœud principal des accords de 1904 était en vérité les deux déclarations qui furent échangées par la Grande-Bretagne et la France sur l'Egypte et le Maroc, déclarations de désintéressement mutuel en neuf articles publics et aussitôt publiés, en cinq articles secrets. Publiquement, l'Angleterre s'engageait à ne pas modifier le statut politique de l'Egypte, la France à ne plus en réclamer d'aucune manière l'évacuation. La libre disposition de la dette égyptienne était laissée aux Anglais, après paiement des intérêts aux créanciers, la direction des antiquités à un savant français. Les écoles françaises étaient maintenues dans leurs droits, et le trafic entre les ports égyptiens comme à l'intérieur garanti pour trente ans, avec facilité de renouvellement, aux marchands de France. La convention stipulait enfin de nouveau d'après le traité de 1888 la neutralité du canal de Suez. Au Maroc, l'Angleterre, qui pendant vingt années y avait été l'adversaire principal de la France, lui reconnaissait le droit « comme puissance limitrophe de cet Empire sur une vaste étendue de veiller à la tranquillité du pays et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières, militaires, dont il avait besoin ». Elle s'engageait à n'entraver jamais l'action de la France, « à condition que celle-ci ne changeât point le statut politique et garantît pour trente ans la liberté du trafic aux marchands anglais ». Le libre passage, à Gibraltar comme à Suez, était assuré par l'engagement

que prenait la République de n'élever aucune fortification sur la rive marocaine de Mehdia à l'embouchure du Sebou. Les deux diplomaties qui avaient ainsi travaillé à rechercher aux deux extrémités de la Méditerranée des avantages équivalents pour les nations si longtemps rivales échangèrent enfin la promesse formelle de s'aider dans l'avenir à les réaliser de part et d'autre.

Dans les articles secrets elles avaient cru devoir envisager des éventualités plus décisives, le cas par exemple « où les deux Gouvernements seraient amenés à modifier leur politique au Maroc ou en Egypte, à opérer dans ces domaines des changements d'état politique » qui d'après l'article 1er ne devraient jamais supprimer leurs engagements réciproques, relatifs aux conditions économiques, commerciales et stratégiques des deux pays. L'article 2 précisait « qu'elles pourraient s'entendre, le cas échéant, pour supprimer les capitulations et constituer une nouvelle organisation judiciaire ». Ce qui achevait de définir la portée de cette convention secrète réglée sur le dessein d'un protectorat français au Maroc, anglais en Egypte, c'était la réserve de l'article 3, promesse à l'Espagne « d'une part de l'Empire chérifien placée sous son influence, au cas où le Sultan y renoncerait, et des territoires de Melilla, Ceuta et autres présides, avec interdiction de les aliéner ». C'était enfin par l'article 4, le maintien de la convention, au cas même où l'Espagne refuserait d'y accéder.

Engagements publics ou secrets, tout était conçu et prévu pour substituer aux rivalités qui avaient divisé les deux nations apaisées par des concessions mutuelles, la défense commune et concertée d'intérêts analogues en Egypte et au Maroc, dont l'importance pouvait grandir avec les circonstances et aller peut-être jusqu'à un protectorat. L'entente, ainsi préparée et proposée aux deux nations, fut d'abord accueillie par elles inégalement. A Londres, l'accueil fut presque unanimement favorable. A Paris, il y eut plus d'hésitation. On comparait avec quelque

dépit les concessions faites par l'Angleterre en Afrique, et l'abandon du droit séculaire de la France à Terre-Neuve, de ses revendications légitimes aux Nouvelles-Hébrides. Surtout on eut peine à se résigner, une fois de plus et pour toutes, à la perte de l'Egypte pour un avenir au Maroc qui paraissait bien incertain. Le Parlement français ratifia les accords cependant, à une majorité de plus de trois cents voix. Il avait entendu l'appel que, pour obtenir son adhésion, Delcassé lui adressa : « Il ne faut pas que rien s'oppose aux raisons supérieures et aux intérêts puissants qui commandent à l'Angleterre et à la France de vivre en confiance et en bonne intelligence. » Dans la politique générale du monde, où la Grande-Bretagne tenait depuis cinquante ans la première place, convoitée désormais par l'Allemagne, la France avait tout avantage à se faire une amie de la nation qui, à la fin du siècle, avait été partout sa rivale. C'était, dans la paix, la sécurité garantie à sa marine, à son commerce, à son domaine d'outre-mer.

Le seul danger peut-être de cette amitié, c'était la jalousie qu'elle pouvait provoquer contre la France de la part de son alliée de Russie, rivale de l'Angleterre aussi, et sur tant de questions et de points. Dès le début de ses entretiens avec le cabinet de Londres, loyalement, Delcassé se déclara obligé à consulter le Gouvernement russe et à le tenir au courant. La Russie était à la veille d'une guerre avec le Japon que l'Angleterre pouvait être amenée à défendre contre elle. Mais Nicolas II s'était déclaré, dès le premier instant, favorable à l'accord anglo-français, qui ajoutait à l'alliance franco-russe une nouvelle garantie de paix entre les puissances européennes. Il n'avait pas écouté cette fois les conseils du comte Witte qui l'engagea très vivement à s'y opposer et y demeura toujours personnellement hostile. Il voulut même donner de son consentement un gage authentique. Il fit porter à Paris, par son ministre des Affaires étrangères, le comte Lamsdorff, une lettre autographe que le gouvernement

français s'empressa de verser au dossier de l'alliance entre le Tsar et la République.

Un grand changement décidément se faisait dans le monde avec le siècle nouveau, depuis l'époque où la France républicaine semblait à l'index auprès des souverains de l'Europe, où, vaincue et mutilée par l'Allemagne, elle craignait d'être à la merci du vainqueur, depuis l'époque plus lointaine où la moindre de ses démarches réveillait les coalitions en Europe par la propagande de ses idées et l'héroïsme de ses armées.

Voilà qu'au lieu d'être une cible, elle devenait un trait d'union : elle groupait après et en même temps que la Russie, l'Angleterre; avant et aussi longtemps que l'Angleterre, l'Italie décidée à échanger en novembre 1902 avec la France, une promesse de désintéressement mutuel à Tripoli ou au Maroc, qui constituait, avec des espérances communes dans la Méditerranée, un gage d'amitié. Ce groupement occidental ajouté à la Double Alliance franco-russe, n'était-il pas de nature à opposer à l'hégémonie que revendiquait Guillaume II dans le monde, un équilibre soustrait à ses prises, dont le centre de gravité parut décidément Paris, le seul grand Etat républicain de l'Europe?

Si obstinément que l'Empereur allemand s'appliquât à voiler aux yeux de ses sujets la portée de cette évolution dans les relations internationales, le Reichstag entendit pourtant, depuis 1902, des orateurs manifester leurs inquiétudes de l'abandon de l'Italie, du partage du Maroc et enfin, comme MM. de Volmar et Bebel, de l'isolement de l'Allemagne. « Que faire? » leur avait répliqué par ordre M. de Bülow. « Pouvons-nous interdire à l'Italie un tour de valse avec la France, n'ayant pas comme elle des intérêts, ni pignon sur la Méditerranée? L'essentiel est qu'elle ne nous quitte pas. » (Janvier 1902.) « Veut-on que l'Empire mette flamberge au vent, pour se lancer dans l'aventure d'un partage du Maroc où il n'a que des intérêts commerciaux? » « Si nous tenons notre épée

affilée, nous n'avons pas à redouter l'isolement. L'Allemagne est trop forte pour n'être pas susceptible d'alliances. Il y a pour nous maintes combinaisons possibles, et même, si nous devions rester seuls, cela ne serait pas non plus si terrible. » (Avril 1904.)

Ces répliques optimistes furent aussi celles que le gouvernement allemand jusqu'à l'automne de 1904 devait d'abord donner aux puissances qui lui faisaient connaître leurs accords conclus en dehors de lui, à la France particulièrement, au mois de mars et d'avril 1904.

A mesure cependant que s'affirma le rapprochement franco-anglais, Guillaume II en marquait dans l'intimité un dépit plus violent. Au mois de janvier 1904, il tint au roi des Belges, Léopold II, qu'il recevait à Berlin pour son anniversaire, un langage gros de menaces : « Chaque fois que j'ai tendu à la France la main amicalement, elle a repoussé mes avances avec dédain. Tous mes projets se heurtent à l'opposition systématique de son Gouvernement. J'avais rêvé d'une réconciliation et de former avec elle, dans l'intérêt général, un bloc continental assez fort pour mettre un frein aux ambitions de l'Angleterre qui cherche à confisquer le monde à son profit. Et je la vois au contraire prêcher la haine, la revanche et la guerre dans le dessein de nous anéantir. Maintenant j'en ai assez. Les Français veulent la guerre. Eh bien ils l'auront. En ce qui concerne votre pays, je vous engage aussi à vous préparer. Dans la lutte formidable qui va s'engager, l'Allemagne est certaine de la victoire, mais cette fois vous serez obligés de choisir. Il faudra être avec nous, ou contre nous. Si vous êtes avec nous, je vous rendrai les provinces flamandes que la France vous a enlevées au mépris de tout droit. Je referai pour vous le duché de Bourgogne. »

Tandis que Guillaume II, déjà, se préparait ainsi à l'offensive qu'il devait tenter dix ans plus tard, il n'ignorait pas, ni lui ni son entourage, que l'alliance franco-russe, que l'entente franco-anglaise et les accords méditerranéens vi-

saient uniquement le maintien de la paix. Edouard VII réussit-il à l'en persuader lorsqu'il vint à Kiel en juin 1904 s'entretenir avec son neveu d'un projet d'arbitrage? Guillaume II, dans une lettre intime au Tsar, parut reconnaître ses intentions pacifiques : « L'oncle Edouard est plein d'action et de vie. Il est fort aimable. Son désir de paix est très prononcé, et c'est la raison pour laquelle il est enclin à offrir ses bons offices, partout où il voit des collisions dans le monde. »

Malgré tout, cette paix à laquelle depuis son avènement avait travaillé le roi Edouard, n'était point celle qu'avec Bismarck l'Empire allemand, « conscient de sa solide position européenne », enorgueilli de ses alliances, de ses armées et, avec Guillaume II, de ses forces navales, entendait dicter au monde. Les conditions n'en étaient plus les mêmes, selon qu'elles se réglaient soit à la volonté seule ou par la menace de Berlin, soit par des accords volontairement consentis entre Londres, Paris, Rome et Pétrograd. Certes, il y eut quelque chose de changé dans le monde, et ce fut grave pour la paix de l'avenir, le jour où l'Empire allemand ne fut plus le maître de faire pencher, en jetant à son gré le poids de son épée, de ses armements sans cesse accrus sur terre et sur mer, le plateau d'une balance que les volontés résolument pacifiques de trois grandes nations et de leurs chefs pouvaient, malgré lui, maintenir en équilibre.

Déjà le système qu'avait fondé Bismarck pour cette domination de l'Europe avait trouvé son contrepoids dans l'alliance de la République et du Tsar. Aux efforts tentés par Guillaume II pour annuler cette alliance, et porter en outre partout le monde, sous forme de persuasion ou de menace, les commandements germaniques, s'opposait désormais un système réglé par les puissances pour interdire l'abus de la force ou même seulement de la menace. Malgré les invitations répétées que le peuple allemand recevait de M. de Bülow à ne pas s'émouvoir de ces changements, celui-ci constatait cependant leur por-

tée. Les Allemands se sentaient sinon menacés, du moins limités en Europe, juste au moment où leur prospérité économique, propre à accroître leur puissance militaire et l'usage glorieux qu'ils s'en promettaient avec leur Empereur, leur avait fait espérer « une place plus grande, la première au soleil ».

« Il ne faut pas nous attacher trop strictement aux déclarations pacifiques du Chancelier, notait dès le 21 avril l'ambassadeur français à Berlin. J'incline à penser que, dès son retour, l'Empereur imprimera à sa politique plus d'activité et de hardiesse. Il y sera poussé par son caractère, par le désir de montrer que l'Allemagne n'est ni isolée, ni désarmée. » M. Bihourd avait pu, dès le premier jour, constater la déception éprouvée par Guillaume II de ces rapprochements par lesquels l'Allemagne et lui-même semblaient mis à l'écart, et, six mois avant la conclusion des traités d'avril 1904, des visites échangées par les rois d'Angleterre, d'Italie et le Président Loubet. Jamais Guillaume II ne devait se résigner, ni pardonner à Delcassé le succès de sa diplomatie. « Avec lui, disait-il à l'Ambassadeur, le 16 juillet 1903, il n'y a rien à faire. Les avances à l'Angleterre sont l'œuvre de M. Delcassé et de M. Cambon que j'ai connu à Constantinople Mais les Russes ne sont pas contents de cela, et un jour ils vous feront un pied de nez. » Les accords se conclurent pourtant sans que la prédiction se fût réalisée. L'année suivante, Guillaume II renouvelait contre le ministre français et sa politique d'entente avec l'Angleterre, ses attaques dans une confidence au Tsar : « Quoique Delcassé soit un anglophile enragé, il sera assez sage pour comprendre que la flotte anglaise est incapable de sauver Paris » (27 octobre 1904.)

Guillaume II n'a pu alors prendre son parti, il ne le prendra jamais, de l'obstacle nouveau que la diplomatie européenne vint opposer en 1904 à sa politique, pas plus qu'il ne s'est résigné et ne se résignera à subir la loi de l'alliance franco-russe, ce premier obstacle dressé sur

sa route au lendemain de son avènement. Jusqu'alors il s'était toujours flatté de pouvoir, exploitant les rivalités d'ambition, ou les oppositions d'intérêts entre les puissances principales de l'Europe et du monde, les enchaîner les unes ou les autres, suivant l'occasion, à la loi des puissances centrales, à la sienne. Et voilà que se réalisait un événement que son Chancelier, le prince de Hohenlohe, déclarait le 13 décembre 1894 irréalisable, une entente anglo-italo-française. « Leurs intérêts et leurs vœux dans la Méditerranée sont trop diamétralement opposées.. Cette éventualité que les trois puissances puissent s'entendre pour tyranniser le reste de l'humanité en Europe et hors d'Europe, il n'y a pas à mon avis à s'en occuper. » Tyranniser ou prévenir la tyrannie, Guillaume II ne devait plus faire de différence. Toutes les occasions, tous les moyens, menaces, intrigues ou séductions, il les emploiera tour à tour pour faire tomber ou disparaître ces barrières « encerclant », dit-il, avec ses ministres et son peuple, sa puissance qu'il déclarait menacée, si ces barrières contenaient, en dépit de sa force, la politique germanique d'expansion et de domination en Europe et dans le monde.

Depuis lors, ni le monde, ni l'Europe n'ont plus connu que des années d'incertitude et de troubles. La paix, dont l'Empereur allemand a continué d'afficher le dessein, n'a plus été durant cette période qu'une paix nerveuse, de mauvaise grâce et de mauvaise humeur, une paix précaire dont nul ne fût plus assuré, ni en Allemagne, ni hors d'Allemagne.

## BIBLIOGRAPHIE

**Documents et Mémoires** : Les mêmes pour la France et l'Allemagne qu'au chapitre VIII et de plus Andler, *Collection de documents sur le Pangermanisme ;* 3 vol. Paris, 1915-1916.

**Histoires et études** : Thomas Barclay, *Thirty year's anglo French*

*Reminiscences;* Londres, 1914. trad. française, in-12, Paris, 1915. — Beyens (baron), *l'Allemagne avant la guerre*, Bruxelles, 1916. — V. Bérard, *l'Angleterre et l'Impérialisme;* in-12, Paris, 1900. — J. Bardoux, *Victoria, Edouard et Georges V;* in-16. Paris, 1911. — *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine;* 2 vol. Paris, 1906. — Idem. *Silhouettes d'outre Manche;* in-12. Paris. 1909. — Victor Bérard. *la France et Guillaume II;* in-12. Paris, 1907. — Brassey, *Problem's of Empire;* Londres, 1904. — Prince de Bülow, *la Politique allemande;* trad. Herbette. in-12. Paris, 1914. — J. Carrère, *l'Impérialisme britannique et le rapprochement franco-anglais;* Paris, 1907.— A. Chéradame, *le Chemin de fer de Bagdad;* Paris, 1913. — André Chevrillon. *Etudes anglaises;* in-12. Paris, 1904. — Sir C. W. Dilke, *British Empire;* in-8°, 1899. — A. Filon. *l'Angleterre d'Edouard VII;* Paris, 1911. — Lair, *l'Impérialisme allemand;* Paris, 1906. — J. de Lanessan, *Histoire de l'Entente cordiale;* in 12. Paris, 1906. — H. Lichtenberger, *l'Allemagne moderne, son évolution;* in-12. Paris, 1907.— P. Mantoux, *A travers l'Angleterre contemporaine;* in-12. Paris, 1909. — Moysset, *l'Esprit public en Allemagne vingt ans après Bismarck;* in-12. Paris, 1911. — A. Muratet. *le Chemin de fer de Bagdad;* in-12. Aurillac. 1914. — C. Peters, *Zur Weltpolitik;* in-8°. Berlin, 1912. — René Pinon. *l'Empire de la Méditerranée;* in-12. Paris, 1904. — Rouard de Card, *Documents diplomatiques sur l'affaire marocaine;* Paris. 1911. — A Tardieu, *Questions diplomatiques de l'année* 1904. — Idem, *le Prince de Bulow;* in-12. Paris, 1909. — G. Reynald, *la Diplomatie française, l'œuvre de Delcassé;* in-12 Paris, 1906. — Ch. Sarolea, *le Problème anglo-allemand* (1912); trad. française. In-12. Paris, 1913. — Sir Sidney Lee, *Edward VII and William II;* London, 1925. — Whitman Sydney. *Imperial Germany;* in-8°. Londres, 1904. — Tonnelat, *Expansion allemande, hors d'Europe;* in-12. Paris, 1908.— A. Vialatte, *Chamberlain:* in-18. 1899. Idem, *la Crise anglaise; Impérialisme et protection;* in-12. Paris, 1905. — Vibert, *l'Allemagne tentaculaire;* in-18. Paris, 1906.

# CHAPITRE X

## *La préface de la crise mondiale*

### PREMIÈRE PARTIE

### CORÉE ET MAROC (1904-1911).

La principale remarque que suggère l'histoire politique du dix-neuvième siècle à son terme, du vingtième siècle à ses débuts est la nouveauté absolue ou la brusque réapparition, après de longues époques d'oubli, de noms de lieux de la terre où se produisent désormais, reliés les uns aux autres, malgré la distance et la diversité des climats et des races, les événements qu'elle doit enregistrer et s'efforce d'expliquer. La carte politique où viennent s'inscrire des pays de l'Afrique centrale, de toute l'Asie, des îles du Pacifique, de lieux comme Moukden et Bagdad, Fachoda et Tombouctou, les Samoa ou les Hawaï, s'est agrandie et précisée à la mesure des échanges qui s'opèrent sur de plus grands espaces et par plus grandes masses à travers océans et continents entre les marchandises, les hommes, les idées et les inventions, en raison du progrès des communications, de l'industrie, de l'éveil ou du réveil de l'activité générale.

« Le temps présent, écrivait en 1890 un homme d'Etat allemand, ne comporte plus la possibilité d'un empire mondial, mais il constate l'action d'autant de facteurs qu'il y a de grandes puissances. » Nations ou monarchies,

formant empires ou aspirant à en former, ces puissances se sont constitué des domaines d'immense envergure, à la taille des océans et des continents, dont les frontières se sont rencontrées aux quatre coins du monde. Entre elles, les conflits ou les accords, que la diplomatie travaille à prévenir, à préparer ou à régler, se déterminent par des besoins économiques, des intérêts de sécurité ou des appétits de grandeur qui s'opposent ou se conjuguent dans les régions les plus différentes, les plus distantes du globe. De cette diplomatie désormais mondiale, les ministres de l'Allemagne ont aspiré à prendre la direction depuis 1900, par l'habitude qu'ils ont contractée depuis trente ans de vouloir commander à l'Europe, et par le profit qu'ils en escomptent pour se faire « une meilleure place au soleil. » Ils affectent de considérer comme dirigés contre eux les accords conclus sans eux, et s'efforcent d'intervenir dans les conflits, moins pour les apaiser que pour y faire prévaloir leurs intérêts et leurs desseins. Ce fut le grand risque qu'ils ont commencé, depuis 1904, de faire courir à la paix du monde dans la crise provoquée en Extrême Orient par l'anarchie de la Corée, en Afrique par celle du Maroc.

Aux Japonais, il fallait à tout prix la Corée pour se venger d'avoir été exclus de la Chine par les Européens. L'anarchie de ce pays, sous le règne de Li Hsi, despote prétentieux, livré aux parvenus et aux favorites, paralysait toutes les entreprises industrielles et commerciales, américaines ou japonaises, et invitait d'autre part les étrangers aux intrigues. Tantôt c'était le ministre russe à Séoul, Pavloff, qui de cette anarchie se faisait un moyen d'influences et de profits; tantôt c'était le Résident japonais qui obtenait des stations de pêche et des concessions en 1901, l'un et l'autre toujours mécontents de recevoir moins que leurs exigences et leurs vœux. La Corée avait besoin d'un gouvernement On était impatient à Tokio qu'il s'établît, sous la forme d'un protectorat japonais, et de façon

à favoriser l'expansion économique des nations du Pacifique.

En sens inverse, les Russes développaient chaque jour davantage leurs progrès dans le continent asiatique, depuis la Perse dont le Shah Mouzaffer-ed-Din s'était donné, à partir de 1902, aux financiers, aux ingénieurs du Tsar jusqu'au Thibet et à la Mongolie, investis par les bouddhistes à la solde de Pétersbourg, et jusqu'à la Mandchourie, que le rail moscovite allait bientôt relier du lac Baïkal au fleuve Amour. La Mandchourie, depuis l'occupation de Port-Arthur, ressemblait fort à l'Egypte anglaise après l'occupation d'Alexandrie. La Chancellerie moscovite parlait toujours de l'évacuer. Le 8 avril 1902, elle avait promis à la Chine de la lui restituer en trois termes et de façon à la laisser ouverte au commerce international. Mais « le brigandage » l'obligeait à conserver les garnisons et la surveillance des villes du Nord, de Moukden à Kharbine le long du chemin de fer, et au port de Dalny qu'elle avait créé de toutes pièces. Au mois de juillet 1903, un oukase du Tsar instituait une lieutenance impériale du territoire de l'Amour et de la presqu'île de Liao-Toung, dans laquelle le protectorat de la Mandchourie semblait inclus. Le titulaire, confident et favori de Nicolas II, appuyé par le général Kouropatkine, le général Alexeieff, prenait figure de vice-roi, aussi puissant dans l'Asie du Nord que le Vice-Roi anglais des Indes dans l'Asie du Sud.

A cette vice-royauté des Indes, l'Angleterre appelait alors « le plus asiatique de ses gentlemen », l'homme et l'écrivain qui depuis dix ans s'était signalé par sa haine du Moscovisme, ses appels à la nation anglaise pour la défense des intérêts britanniques en Perse, en Asie centrale et en Extrême Orient, lord Curzon. En 1902, après avoir assuré les frontières de l'Empire, de l'Indus à l'Iraouaddy, le Vice-Roi travaillait à les étendre vers le Golfe Persique, saisissait Koweit et les îles Bahrein, promenait les cuirassés anglais aux embouchures de l'Euphrate et sur la côte

persane qu'il visitait en personne en 1903. A la fin de la même année, il lança une expédition au Thibet qui occupa Lhassa en 1904, malgré les assurances formelles données par lord Lansdowne à la Russie de ne point chercher d'annexion au pays du Dalaï-Lama. Un conflit armé de la Russie et du Japon était l'occasion la meilleure que pût espérer lord Curzon pour réaliser, après la guerre du Transvaal, son rêve d'être le Cecil Rhodes de l'Asie britannique. L'alliance anglo-japonaise de 1902 était de nature à encourager à Tokio une politique d'action.

Ce fut, avec son entourage de gens d'affaires, le général Alexeieff qui donna le branle. Une société à demi-officielle pour l'exploitation des riches forêts du Yalou s'installa en territoire coréen à Yong-Ampho. On la disait appuyée dans l'entourage même du Tsar par un secrétaire d'Etat, envoyé en 1903 en mission à cet effet, Bezobrasof, et à Séoul par le ministre russe Pavlof qui négociait avec les favoris de l'Empereur la concession d'un chemin de fer entre la capitale et Yong-Ampho, ou port Nicolas. Le comte Witte, hostile à ces aventures, démissionnait. Le démembrement de la Corée, après l'occupation de la Mandchourie, détermina le Japon à formuler ses exigences (avril-juillet 1903) : la Mandchourie au Tsar, la Corée au Mikado, et par conséquent le recul des entreprises russes derrière le Yalou.

Si, comme il parut d'abord, Nicolas II, ami de la paix, conseillé par la sagesse du comte Lamsdorff, eût accueilli cette transaction, conforme aux situations déjà acquises de part et d'autre, le heurt menaçant eût été écarté. Mais Nicolas II écouta bientôt d'autres conseils : il eut la faiblesse, au lieu de régler lui-même l'affaire à Pétrograd avec le baron Kurino, d'en remettre le règlement à son ministre à Tokio, M. de Rosen, obligé par la distance de prendre moins ses ordres que ceux du vice-roi Alexeief. Après deux mois d'une attente dangereuse pour la paix, le Japon sut le 3 octobre 1903 que la Russie lui proposait de renoncer à toute une partie de la Corée, constituée en zone

neutre au nord du 89e degré, où celle-ci se réservait le droit de pousser jusqu'à la mer sinon ses troupes, du moins ses entreprises forestières et commerciales. Alors, il revendiqua pour ses marchés et ses chemins de fer un droit analogue en Mandchourie, qui légalement demeurait une province chinoise. La négociation entrait ainsi dans une phase critique, à la fin de l'année 1903. Malgré les avis qui lui vinrent de toutes parts, de Paris et de Londres, le Tsar et ses ministres persuadés par leurs agents d'Extrême Orient qu'une résistance obstinée aurait raison d'un Empire trop récent et trop faible pour défier l'Empire moscovite, répondirent avec une lenteur calculée aux exigences japonaises. Cependant les troupes du Mikado débarquaient à Mazampso, tandis que celles du Tsar se fortifiaient à Yong-Ampho et que sa flotte se concentrait à Tchemulpo.

Le 1er février 1904, enfin, les Gouvernements de Paris et de Londres furent avisés par le comte Lamsdorff que son maître, par amour de la paix, abandonnait toute la Corée aux Japonais, à la seule réserve d'un droit pour ses sujets de commercer sur la frontière du Yalou égal à celui qu'il reconnaissait aux consuls et marchands de toutes les nations dans les villes mandchouriennes. Le 2 février, le roi Edouard VII exprima au Parlement anglais sa satisfaction de cette solution pacifique. Mais dans d'autres milieux anglais que l'entourage royal, inféodés comme lord Curzon à l'impérialisme, le vicomte Hayashi était encouragé à souhaiter et à préparer la guerre. Le discours du roi d'Angleterre, télégraphié par ses soins à Tokio, renseigna le ministère japonais sur les concessions du Tsar avant qu'il n'en eût reçu, le 6 février, l'avis officiel. Le 5 février, le baron Komura lança la dépêche de rupture qui rappelait l'ambassadeur japonais de Pétrograd : il prétexta que les retards de la réponse russe encore incertaine était une injure au peuple japonais et à son souverain, qu'elle masquait une préparation militaire, dangereuse au moment où le printemps libérerait de leurs glaces les ports de la Corée.

Le 8 février, trois des meilleurs bâtiments de l'escadre russe furent torpillés dans Port-Arthur même et deux autres croiseurs dans la rade de Tchemulpo. La guerre n'était pas déclarée que le Japon s'était déjà assuré la maîtrise de la mer. Tandis que l'Amiral Togo bloquait dans Port-Arthur les derniers vaisseaux de l'amiral Makharoff, l'armée japonaise de Kuroki, librement débarquée en Corée, maîtresse de la capitale, s'ouvrit par la victoire de Kialientzé les routes du Yalou et du Liao-ho vers Moukden (1er mai 1904). Quatre jours après, une seconde armée, celle du général Oku, débarquait au Liao-toung et après deux victoires à Ken-tchéou (26 mai) et à Vafangou (26 mai), prenait Dalny et investissait par terre Port-Arthur.

Le sort de la guerre dépendit alors des escadres russes. Celle de Vladivostok libérée des glaces, celle du Petchili voulant se libérer de l'étreinte japonaise tentèrent de s'unir contre les flottes de l'amiral Togo. Malgré des efforts dramatiques, elles n'y purent réussir. La mer demeurait aux Japonais. Pour les deux adversaires, il y avait un obstacle à surmonter avant de s'affronter et de nature bien différente, pour les Russes l'énorme distance qui séparait leur domaine d'Extrême Orient du centre de l'Empire; pour les Japonais, l'espace maritime qui les séparait du continent. Quant au mois d'août seulement, le général Kouropatkine eut achevé, près de Moukden, la concentration de ses armées, le maréchal Oyama avait déjà pu, sans être coupé du Japon, sans risquer de l'être, prendre l'offensive. Bataille sanglante de onze jours qui ne fut point décisive et permit à Kouropatkine à son tour de risquer, le 5 octobre, une autre bataille d'un mois au Cha-ho qui ne le fut pas davantage. Les Japonais avaient cependant acquis sur leurs adversaires ce nouvel avantage d'enfermer dans Port-Arthur, coupé de toutes communications avec la mer et avec l'intérieur, une escadre et 35 000 soldats russes. Aux assauts répétés du général Nogi, qui sacrifia 80 000 hommes pour réussir, la forte-

resse résista près de quatre mois. Stœssel dut enfin capituler le 2 janvier 19 5.

Le maréchal Oyama, maître de toutes ses armées désormais, pourvu de renforts incessants, engagea, sans attendre le printemps, le 23 février, devant Moukden, une grande bataille de masses qui dura jusqu'au 10 mars et se termina, après des pertes cruelles de part et d'autre par la retraite et le recul de Kouropatkine sur Moukden. C'était pour les Russes la défaite.

Trop tard, à cause de la distance énorme, ils avaient essayé de reprendre la maîtrise de la mer en expédiant de la Baltique à Vladivostok l'amiral Rodjestvensky par Suez et le Sud de l'Afrique. Après des incidents fâcheux dans la mer du Nord, à Hull, qui faillirent provoquer une intervention anglaise, l'amiral Rodjestvensky n'arriva que le 25 mai dans le Détroit de Corée où les amiraux japonais cernèrent et détruisirent ses flottes, près de l'île Toushima. Sur mer comme sur terre, le Mikado triomphait du Tsar. La Russie était rejetée du Pacifique, refoulée en Sibérie par la race jaune qui, instruite à l'école de l'Europe, affirmait par ses victoires son droit aux domaines d'Extrême Orient, occupés et mis en valeur par elle depuis des siècles.

Si dans ce conflit rapide et décisif les puissances de l'Ouest étaient intervenues, par la pente où semblaient les conduire leurs alliances, une lutte mondiale en fût résultée qui aurait eu l'Asie pour théâtre. L'Angleterre fit valoir, pour rester neutre, que le traité de 1902 ne prévoyait pas une offensive japonaise. La France invoqua les termes de l'alliance franco-russe qui n'obligeaient point les deux alliés à se soutenir dans leurs entreprises coloniales, pas plus en Mandchourie qu'au Soudan. Elle se contenta de ravitailler à son passage dans les eaux de Madagascar et d'Annam la flotte de Rodjestvensky. Les deux nations qui venaient par l'effort commun d'Edouard VII et de Delcassé de se rapprocher (4 avril 1904) dans une entente cordiale, formaient ainsi une ligue des neutres dont l'efficacité se

mesura lors de l'incident du Dogger Bank. L'émoi avait été grand en Angleterre, à la nouvelle que les officiers de la flotte russe, passant la nuit du 23 octobre devant ce banc, au milieu de pêcheurs de Hull, avaient cru à une attaque de torpilleurs japonais et ordonné le feu sur les pêcheurs, dont plusieurs furent tués. Au lieu d'exiger avec le peuple irrité des satisfactions capables d'entraîner la guerre avec la Russie, M. Balfour et lord Lansdowne acceptèrent un arbitrage de la France que prononça une commission d'amiraux à Paris en janvier 1905. L'incident recevait heureusement une solution pacifique.

Par le dépit que cette solution parut provoquer à Berlin, on put penser qu'elle faisait perdre à l'Allemagne une occasion d'étendre à l'Europe le conflit russo-japonais. Les lettres, aujourd'hui connues, que Guillaume II écrivit au Tsar Nicolas, quelques jours après la canonnade du Dogger-Bank, éclairent les desseins que la crise d'Extrême Orient avait suggérés au maître ambitieux de l'Allemagne. Il crut, le 27 octobre 1904, avoir trouvé le moyen de former avec le Tsar, qui aurait obligé « l'anglophilie de Delcassé » à y souscrire, une puissante combinaison des puissances continentales, une coalition agressive contre l'Angleterre. Il se réjouissait, deux jours après, de l'accueil que Nicolas II fit à ses offres captieuses « pour mettre un terme à l'arrogance et à l'insolence anglaise et japonaise ». Il se hâta d'expédier à Pétrograd le texte de cette triple alliance : au mois de novembre 1904 elle eût été signée, si le Tsar n'eût demandé, par correction envers son alliée, le délai nécessaire pour prendre l'avis de la République française (23 novembre). Guillaume II répliqua qu'un avertissement préalable à la France, « alliée secrète des Anglais », provoquerait par les confidences de celle-ci à Londres « une attaque immédiate de l'Angleterre et du Japon en Europe aussi bien qu'en Asie », dangereuse pour « la petite flotte allemande ». Plutôt que de courir ce risque, il retira son projet, provisoirement, demandant au Tsar le secret absolu sur le mauvais coup qu'il avait préparé.

Alors un mois après, en janvier 1905, Guillaume II se retournait ailleurs. Son ambassadeur aux Etats-Unis, M. de Sternburg signalait au Président Roosevelt le grave danger d'une coalition que la France avec les puissances neutres, par exemple l'Angleterre, formait pour se procurer en Chine des compensations aux conquêtes réalisées par le Japon. C'était une manœuvre d'un autre genre pour provoquer une intervention des Etats-Unis. Elle fit d'ailleurs long feu. L'intervention des Etats-Unis se produisit bien le 13 janvier 1905, mais sous une forme diplomatique. Le Secrétaire d'Etat Hay se contenta de demander par une circulaire à l'Angleterre, à l'Italie, à la France, des assurances de désintéressement qui lui furent données partout, sans délai, ni réserves. « Ces réponses, écrivait celui-ci le 18 janvier, montrent clairement l'étendue des illusions du Kaiser. Il est difficile de voir dans tout cela le but qu'il poursuivait. C'est un étrange incident qui donne à penser. » Rapprochée des tentatives de Guillaume II auprès du Tsar, cette manœuvre allemande à Washington laissait voir clairement le dessein poursuivi à Berlin d'exciter les unes contre les autres toutes les puissances du monde, et de généraliser une situation troublée, pour y pêcher des profits.

Le 10 juin 1905, le Président des Etas-Unis, Roosevelt offrit sa médiation au tsar Nicolas, inquiet de l'émotion que les désastres de ses armées et de ses flottes provoquaient dans son Empire, et au Mikado, soucieux de consolider des victoires dont le prix était lourd. Au mois d'août, le plénipotentiaire russe, le comte Witte, assisté de M. de Martens et du baron Rosen se rencontra en Amérique, à Portsmouth, avec le ministre du Mikado, le baron Komoura. De part et d'autre, les adversaires souhaitaient la paix. Mais il leur fallait compter avec les peuples humiliés par la défaite ou grisés par la victoire. Si le Tsar se résignait à l'installation des Japonais en Corée, à la perte de la Mandchourie, il se refusait à rien céder de l'Empire qu'il avait reçu de son père, à toute indemnité de guerre.

Or, non content d'obtenir, outre la Corée, Port-Arthur, Dalny et la péninsule de Liao-Toung, le Japon exigeait une indemnité de six cent millions et l'île de Sakhaline.

L'habileté du négociateur russe et surtout l'autorité du Président Roosevelt aplanirent le différend. Le Japon renonça à toute indemnité et restitua la moitié de l'île Sakhaline que ses armées occupaient tout entière depuis le mois de juin. Pour les Russes, ce traité du 29 août 1905 était la liquidation, humiliante assurément, de l'aventure où le Tsar s'était laissé entraîner par Guillaume II depuis sept ans, la condamnation d'une politique ambitieuse, faite d'intrigues de cour et d'affaires. Mais il n'atteignait pas les intérêts essentiels de l'Empire en Asie. Il donnait au peuple japonais la Corée et, pour la sûreté de sa frontière continentale, Port-Arthur. Les victoires du Japon et sa modération, qui étonnèrent l'Europe, lui procuraient, selon le jugement autorisé du président Roosevelt, « de paraître dans le monde en triomphateur et de prendre place comme un membre important dans le Conseil des nations ».

Qu'à Portsmouth, auprès de Boston, premier berceau du peuple américain, le chef de ce peuple fût appelé à consacrer ainsi l'entrée en scène, dans la politique internationale du vingtième siècle, du peuple japonais, qu'il présidât au règlement du conflit qui intéressait l'intégrité de la Chine et les rives lointaines du Pacifique, c'était dans l'histoire l'indice certain d'une ère nouvelle déterminée par l'extension de la civilisation, de ses moyens de progrès ou de combat au globe tout entier. La paix sans doute était limitée aux puissances qui s'étaient heurtées dans les mers et sur les frontières de Chine. Mais elle impliquait une solution de la question d'Asie, contraire à celle que l'Allemagne et son Empereur, vaincus au moins autant que la Russie, avaient escomptée : c'était la paix pour le monde, au lieu de la guerre qui avait failli l'embraser. Tandis que le traité se négociait à Portsmouth, les diplomates russes ébauchèrent le projet d'une alliance avec le Japon qui, poursuivi pendant l'année 1906,

aboutit, le 30 juillet 1907, à un accord signé entre MM. Isvolski et Motono. Si l'Angleterre avait renouvelé avec le Mikado, dès le 12 août 1905, et pour dix ans cette fois son alliance, c'était avec l'espoir que son exemple serait suivi. Et un mois en effet avant la réconciliation russo-japonaise, le ministre français, M. Pichon, signant le 10 juin 1907 un accord ou arrangement avec le baron Kurino, substituait des promesses d'amitié loyale à la fausse situation qui était résultée de l'alliance de la Russie avec la République et de sa guerre avec le Japon.

Cet ensemble d'accords établi par le vicomte Hayashi, devenu le chef de la diplomatie nippone, reposait sur une base commune, le principe de l'intégrité territoriale de la Chine imposé aux puissances européennes, accepté par elles avec certaines réserves. La réserve essentielle était que les contractants s'entendirent pour fixer dans des lettres annexes la limite des régions chinoises où s'exerceraient leurs droits et intérêts respectifs, le Japon au Foukien et dans la Mandchourie, la Russie en Mongolie où elle promettait de limiter ses entreprises, l'Angleterre dans la vallée du Yang-tsé-Kiang, la France dans les provinces méridionales, Kouang-Toung, Kouang-Si et Yunnan. « Il n'y eut rien, a dit l'un des acteurs et témoins de cette diplomatie, de fragmentaire ni de hasardeux dans cette série bien liée des événements et des actes de 1907 qui, en moins d'un trimestre, transformèrent l'aspect et la réalité de l'Extrême Orient et les relations des puissances. Les hommes d'Etat japonais qui collaborèrent à cette œuvre, le prince Ito, le vicomte Hayashi, le comte Komura, M. Motono, ont leur place dans l'histoire qui vit naître une constellation politique nouvelle de l'Orient et de l'Univers. »

Moins d'un mois après, le 31 août 1907, les gouvernements anglais et russe signèrent à Pétrograd, par la main de MM. Isvolski et Nicholson, trois arrangements relatifs l'un à la Perse, l'autre à l'Afghanistan, le troisième au Thibet. L'entente qui venait, en Extrême Orient,

de succéder au conflit sanglant des intérêts et des ambitions étendait son influence pacifique à l'Asie tout entière. Le roi Edouard VII et le tsar Nicolas s'y étaient montrés disposés au lendemain de la paix de Portsmouth et leurs ambassadeurs, Sir Ch. Hardinge, et le comte Benckendorff, y travaillèrent si activement qu'au mois d'octobre 1906, sir Edward Grey accusait au Parlement une tendance croissante des deux Gouvernements au règlement progressif des questions asiatiques, et à des relations amicales. Le Japon et la France ne ménagèrent pas leur peine pour que leurs alliés respectifs s'entendissent comme eux-mêmes.

L'accord anglo-russe relatif à la Perse y déterminait trois zones d'influence économique et industrielle, l'une russe au Nord, l'autre anglaise au Sud-Est, la troisième mixte et neutre entre les deux. Le maintien du *statu quo* dans le Golfe Persique et la promesse de l'exercice en commun d'un contrôle que la sauvegarde des intérêts engagés dans les finances persanes pouvait exiger sous un règne troublé par l'octroi récent d'une Constitution aux Persans (janvier-octobre 1907), devaient prévenir les rivalités entre l'Angleterre, la Russie et leurs agents.

En Afghanistan c'était la Russie qui faisait les concessions essentielles aux Anglais, sur leur promesse formelle de ne point changer l'état politique de ce royaume, et de ne point faire de l'émir afghan contre elle un instrument d'action indirecte. A cette condition, le Tsar déclarait le royaume de Caboul étranger à sa sphère d'influence et s'engageait à n'y avoir des relations que par l'intermédiaire du gouvernement britannique. Au lieu d'un champ de bataille entre les deux Empires, l'Afghanistan dont le nouveau souverain Habibullah Khan, gagné aux avances de lord Minto, successeur de lord Curzon aux Indes, se liait étroitement avec lui, devenait un Etat tampon, indépendant toujours, ouvert au commerce du Nord et de l'Est, mais plutôt un prolongement de l'Inde que du Turkestan russe.

Au Thibet enfin, que l'Angleterre se résignait à évacuer pour le restituer à la Chine, sa suzeraine, le même rôle était assigné, avec des garanties plus complètes encore d'indépendance et de libre commerce. Dans cet état neutre, les deux contractants se promettaient de ne plus envoyer de représentants, pas même des explorateurs. La seule influence qu'ils s'y réservaient encore était celle des relations religieuses qu'ils ne s'étaient pas cru capables d'interdire à leurs sujets bouddhistes, soit avec le Dalaï-Lama, réfugié à Ourga, mais susceptible de vouloir rentrer à Lhassa, soit avec le Tachi-Lama de Tcigatzé.

Ainsi, grâce à d'heureuses combinaisons d'équilibre, l'entente des deux grands rivaux qui se disputaient les bastions de l'Asie centrale, succédant aux accords passés entre les voisins de la Chine, se présentait comme une autre affirmation des mêmes intentions de paix pour prévenir tout risque de conflit du Golfe Persique à celui du Petchili. On ne saurait oublier en effet que la question du Siam, demeurée en suspens depuis l'accord précaire de 1896, se trouva aussi réglée, après un premier essai en 1903, le 23 mars 1907, par un échange de concessions entre ce royaume et la France, favorable en Indo-Chine aux bons rapports de voisinage de la Grande-Bretagne avec la France. Le Cambodge, protégé de la République, recevait les provinces de Battambang, Siem-Reap et Sisophon au nord ouest d'Angkor en échange des territoires littoraux de Dansaï, Chantaboum et Koratt, remis au Siam, que protégeaient les Anglais.

Il semblait vraiment que la guerre russo-japonaise eût, d'un bout à l'autre de l'Asie où, depuis vingt ans, la concurrence des nations et des empires avait accumulé les contacts irritants, dégagé l'atmosphère et éclairé l'horizon. Le besoin pour le Japon de consolider dans la paix des avantages inespérés, pour la Russie de se recueillir après une aventure malheureuse, la conscience du risque que toutes les nations devraient courir dans une crise mondiale avaient éveillé en elles le désir d'un rapprochement.

L'Asie en fut le théâtre, parce qu'elle avait été l'enjeu offert à leurs convoitises désormais averties.

D'Asie, l'entente se communiqua vite à l'Europe. Si limité d'abord qu'en parût l'objet, dans les régions lointaines de l'Extrême Orient, l'entente cordiale de l'Angleterre et de la Russie, s'étendit par une conséquence rapide à l'ensemble de toutes leurs relations politiques et économiques. Elle devenait virtuellement une sorte d'alliance. Par une extension immédiate et presque insensible, l'entente anglo-russe et l'entente anglo-française s'unissaient l'une à l'autre, constituaient une Triple entente qui pouvait dès lors compter sur le Japon dont la diplomatie avisée avait, comme forgé sur l'enclume d'Asie par ses victoires éclatantes, cet instrument de paix mondiale. Sans doute, au même moment, le Japon eut avec les Etats-Unis qui avaient favorisé son essor et le regrettaient peut-être, des difficultés à propos des îles Hawaï et de l'immigration japonaise dans le domaine de l'Union. Mais au mois d'octobre 1908, une visite de la flotte américaine, et l'accueil réservé à Yokohama aux marins de l'amiral Sperry provoquaient la signature, entre les deux nations subitement rapprochées, d'un accord dont le texte fut communiqué par son auteur, le ministre comte Komura, aux gouvernements français, anglais et russe (30 novembre 1908.) Cet accord avait pour objet non seulement la garantie de l'indépendance et de l'intégrité chinoises, mais encore celle du *statu quo* dans le Pacifique, ouvert librement comme la Chine au commerce de toutes les nations et protégé contre toute violation par un engagement réciproque des deux contractants. Cette garantie n'avait pu être donnée aux Etats-Unis par le Japon qu'avec le consentement de l'Angleterre; elle eut ainsi cette portée capitale d'étendre au vaste Océan baignant les côtes de l'Asie et de l'Union le système qui avait prévalu dans les accords précédents, et d'achever ainsi, sur les mers comme sur les continents, le régime d'équilibre destiné à assurer la paix du monde.

A chacune des étapes qui rapprochaient de son but pacifique cette diplomatie mondiale, l'Allemagne n'avait pas manqué de marquer son dépit. La neutralité de l'Angleterre et de la France dans le duel russo-japonais laissant la voie ouverte, malgré les efforts de Guillaume II, à cette diplomatie, avait été pour le Kaiser une cruelle déception, l'écroulement des projets fondés par lui sur les discordes des puissances européennes en Asie. Il crut alors, se retournant vers l'Afrique, trouver au Maroc une meilleure fortune. « Ironie du destin ou justice immanente des choses, a écrit un diplomate français, témoin et acteur dans cette crise décisive pour l'histoire universelle, l'Allemagne, à force de vouloir semer la division et la haine entre les rivaux coloniaux des diverses parties du monde et de le laisser par trop voir, devint en Afrique comme en Asie, l'artisan de leur réconciliation et de leur entente. »

A l'extrémité occidentale de l'Afrique, au bord de l'Atlantique, le Maroc, comme la Corée à l'extrémité de l'Asie et sur les rives du Pacifique, demeurait jusqu'à nos jours dans son particularisme hermétique, une épave d'antiquité dangereuse, par ses formes anarchiques, pour le commerce et pour la paix du monde. Sur les tribus qui la peuplent et sur leurs chefs, l'autorité du chérif, de l'Empereur, n'avait jamais été que précaire, incomplète, et sur beaucoup d'entre elles qui n'étaient pas du pays makhzen, simplement nominale. Le dernier Sultan du dix-neuvième siècle (1873-1894) Moulaï-Hassan avait suppléé par son énergie à l'insuffisance de ses droits souverains; il avait soumis des rebelles, étendu son domaine, sans réussir pourtant à constituer un Etat pourvu de ressources régulières en hommes et en argent dans l'ensemble de ce domaine. Par sa diplomatie, d'autre part, il s'était efforcé de surveiller, en les opposant, les ambitions européennes, et de régler l'accès des étrangers au Maroc. Par la Convention de Madrid, en 1880, à

laquelle l'Espagne l'avait poussé pour écarter les Français, il leur avait accordé le droit de propriété, et prescrit leurs redevances à son trésor. Il avait accordé à leurs Consuls le droit d'avoir des protégés pourvus de privilèges, à condition que le nombre en fût fixé.

Toute son énergie et son adresse ne donnaient point le change à l'Europe sur la faiblesse de cet Empire qui excitait les convoitises. Au mois d'octobre 1887, le bruit s'étant répandu que Moulaï-Hassan était très malade, mourant peut-être, les puissances envoyèrent des vaisseaux de guerre dans les eaux de Tanger, comme pour réclamer et surtout se disputer l'héritage. L'Espagne, la première, affecta des airs de légataire universel. La France se mit en garde, d'autant plus prudente, qu'à Rome, à Vienne, à Berlin, se tenaient des conciliabules mystérieux et des propos singuliers sur l'équilibre de la Méditerranée, sur la liberté des Détroits, Gibraltar ou Gallipoli. L'Angleterre recommandait le calme, le maintien du *statu quo*, trop occupée alors au Levant pour ne pas chercher à retarder l'échéance marocaine qu'elle escomptait sans doute pour l'avenir.

L'alerte passa. Le Sultan sut gré aux Anglais de leur attitude. En 1892, ils crurent obtenir de lui des avantages spéciaux que vint lui demander un ambassadeur extraordinaire, Sir Evan Smith, le traitement pour ses marchands de la nation la plus favorisée, la création de tribunaux mixtes, un consulat à Fez, des concessions à Tanger, la souveraineté du cap Juby, bref la perspective d'une autre Egypte. Au moment où l'envoyé anglais croyait toucher au but, c'était à un envoyé français, reçu avec honneur à Fez, le comte d'Aubigny, que Moulaï-Hassan avait accordé (nov. 1892) un régime douanier avantageux, la souveraineté sur le Touat, et une rectification de frontière importante sur la Moulouya, pour corriger les défauts du traité de 1845. On avait noté aussi quelques avances à l'Allemagne auxquelles celle-ci s'était d'ailleurs dérobée, pour déclarer à la France, plusieurs fois depuis 1881, son intention de lui

laisser après la Tunisie, le Maroc, si elle assurait la liberté commerciale, C'était surtout la rivalité des Anglais et des Français que Moulaï-Hassan avait exploitée pour garantir l'avenir précaire de son Empire.

Après lui, et très vite, la faiblesse de l'Etat marocain s'accentua par l'insuffisance de son successeur Abdul-Aziz que, de véritables maires du palais, Si Ahmed, Si el Menebbi avaient, par calcul, habitué, dès l'âge de seize ans, à n'être qu'un empereur fainéant, occupé d'amusements frivoles, prodigue et incapable d'organiser et de défendre son pouvoir. Abdul-Aziz n'eut bientôt plus que des dettes et point de ressources, aucun moyen de soumettre les tribus indociles dont les razzias incessantes ruinaient ses sujets et menaçaient ses voisins, l'Algérie surtout. Le traité de Lalla-Marnia avait donné à la France le droit de suite contre les tribus pillardes et fanatiques, susceptibles de troubler sa frontière algérienne. Mais l'imprécision voulue que ce traité avait laissée à cette frontière, aussi bien au Nord dans la vallée de la Moulouya et la région des Angad, qu'au Sud dans la région des Oasis, mettait sans cesse en péril l'Algérie occidentale, et même toute l'Algérie exposée à la propagande des sectes et des agitateurs de l'Islam marocain. « L'Algérie, disait en 1886, le voyageur allemand Gerard Rohlfes, ne sera pas achevée tant que sa frontière, avec la vallée de la Moulouya, le Zenaisa, Figuig, Kenadsa et le Touat, ces foyers de soulèvement musulman, ne sera pas fixée. »

L'attaque dirigée en décembre 1899 contre la mission Flamand, envoyée d'Ouargla avec l'ordre d'occuper l'oasis du Tildikelt et d'In-Salah, que malgré cette attaque elle occupa en janvier 1900, décida le gouvernement de l'Algérie à s'emparer pendant cette année de toutes les oasis où se groupaient et se réfugiaient les agresseurs des Confins Sahariens. Dans la vallée de la Zoufsana, les troupes françaises s'avancèrent à Igli, dans le Tildikelt, puis dans le Gourara à Timmimoun, et enfin s'installèrent, avec le général Servière, à Adrar, dans le Timmi, au cœur du

Touat, qui se trouva relié le 14 août 1901 à Insalah et désormais interdit aux incursions des harkas de Berabers marocains, véritables corsaires du désert.

L'action diplomatique de la France allait alors, sous la direction de Delcassé, informé et servi par des collaborateurs instruits de la situation du Maroc, Révoil et la Martinière, préciser et consacrer l'action militaire. Persuadé que l'ordre au Maroc était la condition de l'ordre en Algérie, le Gouvernement français offrit à Abdul-Aziz et à son ministre, Ben-Sliman, envoyé par lui à Paris dans l'été de 1901, son concours pour combattre l'anarchie qui ruinait son empire, et compromettait ses relations avec l'Algérie. Il lui demandait en échange la préférence sur toute autre puissance européenne qui tenterait de s'introduire à Fez en rivale de la France. Puisque par le voisinage, et en raison de ses intérêts, le Gouvernement français pouvait être du Maroc « l'ennemi le plus redoutable », le chérif ne devait-il pas chercher en lui « son meilleur ami, le plus rassurant des amis, le plus soucieux de l'intégrité de son pouvoir? » Au prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne, qui l'interrogea, le 23 juin 1901, sur les desseins de la France et les projets de protectorat que lui attribuait la presse, le ministre français répondit, sans être contredit alors : « Si par ce mot de protectorat, on entend que la France, maîtresse de l'Algérie et de la Tunisie, doit conserver au Maroc une situation à part, cela me paraît l'évidence même. »

De 1901 à 1904, la politique française s'efforça de faire partager cette conviction au Sultan, à ses Ministres et à l'Europe, et parut y réussir. Deux actes du 20 juillet 1901 et du 20 avril 1902 fixèrent entre le Maroc et l'Algérie la collaboration par laquelle la paix devait s'établir sur leurs frontières mutuelles, œuvre de police et de transit commercial, coordonnée et préférable à un partage des domaines respectifs impossible à fixer dans le détail. Il fut convenu qu'en général, d'Oudjda et de Teniet-Sassi à Figuig, à l'exception des Doui Menia et des Ouled Djerir

dont le territoire fut attribué à la France, les tribus vivant sous la tente, là et ailleurs, à l'Ouest, dépendraient du Maroc, et que toute la région à l'Est par Duveyrier, Figuig neutralisé, Colomb-Béchar et Igli, servirait à établir la voie ferrée destinée à relier les oasis du Touat, du Gourara et du Tidikelt désormais françaises. Mais il était entendu aussi que les deux gouvernements se prêteraient appui de tout leur pouvoir, « en raison du voisinage », pour établir leur autorité et la paix dans ces régions qu'ils venaient de se répartir, qu'ils se concerteraient pour déterminer les lieux de marchés, les bureaux de perception, les postes de douanes et de garde, et les agents de leur autorité. Quatre commissaires, deux Algériens, deux Marocains, soit au Nord, soit au Sud, devaient être désignés annuellement pour surveiller l'exécution de ce contrat d'association politique, financière et commerciale.

Au même instant, le diplomate qui avait inspiré, de Tanger d'abord, cette initiative, féconde à condition d'être suivie avec adresse et bonne foi, Paul Revoil était appelé au gouvernement général de l'Algérie. En lui confiant cette tâche, le ministère français l'arma, pour la remplir, de pouvoirs spéciaux et de ressources toutes nouvelles que sanctionnait une loi présentée au Parlement en 1902 sur l'administration et la défense des Territoires du Sud. Ces territoires, Aïn-Sefra, Laghouat, Touggourt, Ouargla, cessaient d'être uniquement des confins militaires pour devenir comme une seconde colonie, régie par le gouverneur civil, avec son budget autonome, son corps de police composé, outre une petite armée régulière de tirailleurs algériens, de la Légion étrangère, de spahis, de trois compagnies sahariennes, des makhzens et des goums indigènes mieux adaptés à la vie du désert. Le Chef de cet Etat des Oasis était enfin autorisé à négocier, par les soins de la légation française au Maroc, avec le Sultan, pour régler et développer la coopération franco-marocaine dont les conditions étaient ainsi ménagées.

Pendant deux années, cette coopération se pratiqua en

effet, mais non sans heurts que provoquait l'anarchie de l'Empire chérifien. Si la France s'était empressée de fournir au Makhzen de l'argent et des instructeurs pour ses troupes, des ingénieurs pour ses travaux, Abdul-Aziz avait grand'peine à défendre son autorité contre des insurrections fréquentes, celle d'un prétendant, le rogui Bou Hamara, dans la région de Taza (1902-1903), celle de Bou Amama dans la région de Figuig, qui menaçaient le Sultan dans Fez même, et les postes français de la Zousfana, attaquaient les convois et même en juin 1903, le gouverneur de l'Algérie, M. Jonnart, remplaçant depuis le mois de mai M. Revoil. Il fallut que le gouvernement français se chargeât de rétablir l'ordre, soit directement, soit indirectement, sur tous les confins de son domaine et sur celui de son voisin marocain, dont il pouvait d'ailleurs établir la complicité dans les attaques dirigées du Tafilet par les Barabers contre les oasis françaises, à Taghit par exemple (août 1903).

Les finances du Makhzen n'étaient pas moins précaires que son autorité et que sa fidélité, mise à trop rude épreuve par la rébellion de ses sujets, aux engagements pris envers la France. Les banques françaises lui vinrent cependant en aide au début de janvier 1904. Et ce fut alors que, pour se couvrir des dépenses considérables et se garantir des risques de cette situation troublée, Delcassé demanda à l'Angleterre et à l'Italie par les Conventions du 8 avril 1904, « la liberté, vu la contiguïté de notre frontière avec le Maroc, d'en assurer la paix, de fournir assistance au Sultan dans toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires qui seraient reconnues nécessaires ». Désormais, le contrat d'association formé en 1901 entre la République et le Sultan pourrait, au delà des frontières pour lesquelles il avait d'abord été prévu, s'appliquer, avec l'agrément de l'Europe, à toute l'étendue de l'Empire chérifien, même à la région des Présides espagnols et de Tanger.

L'œuvre de pénétration pacifique entreprise depuis 1900

par la France au Maroc que consacrait cette Convention n'était alors, dans le dessein de ses auteurs, ni une conquête, ni un protectorat. Le Parlement français, où le parti socialiste avait alors une grande influence, n'eût ni appuyé ni même toléré une entreprise de conquête, et quant au protectorat, quel profit en serait-il résulté pour la puissance protégeante, dans cet éparpillement de tribus qui constituait le domaine incertain du Sultan? Le programme que se proposa Delcassé, d'employer les relations de l'Algérie avec le Maroc et ses ressources à reconstituer, contre l'anarchie nuisible à tous les intérêts, un Etat marocain capable d'avoir des impôts réguliers, du crédit, des forces de police, des routes, des hôpitaux, des écoles, et d'ouvrir ce domaine assuré de son intégrité au commerce et la civilisation, promettait sans doute des avantages moraux et matériels à la France. Mais toute l'Europe pouvait aussi y trouver son compte pour son commerce, garanti à la fois par le rétablissement de l'ordre et la certitude d'une pleine liberté commerciale au Maroc. Et l'Europe parut d'abord toute disposée à accueillir favorablement ce programme, l'Allemagne elle-même dont les hommes d'Etat se déclarèrent alors au Reichstag nettement opposés aux exigences des coloniaux et des pangermanistes.

Une seule puissance devait pendant tout l'été de 1904 opposer à cette initiative française des réserves, que la France et l'Angleterre avaient prévues d'ailleurs et admises en principe dans leur convention, sur la situation nouvelle créée au Maroc par cette convention. L'Espagne, moins que la France, mais depuis plus longtemps, avait dans l'Afrique du Nord des établissements coloniaux, contigus aussi à l'Empire chérifien, de Ceuta à Melilla, dominant l'entrée du détroit de Gibraltar. « Si l'Espagne n'existait pas, disait un jour Delcassé, il faudrait l'inventer. » Il entendait par là que l'Angleterre eût moins aisément laissé les Français acquérir au Maroc une influence prépondérante, si elle n'eût compté sur les colonies espagnoles pour

les éloigner de Tanger et du Détroit de Gibraltar. Par l'article 8 de la Convention du 8 avril, la Grande-Bretagne avait invité la France, qui s'y était engagée, « à prendre en considération les intérêts que l'Espagne tient de ses possessions territoriales sur la côte marocaine de la Méditerranée, et à lui faire connaître les conditions de son accord avec cette puissance ». Deux autres articles, le 3e et le 4e d'un arrangement tenu secret jusqu'en 1911, prévoyaient la cession en toute propriété aux Espagnols, au cas où disparaîtrait l'Empire chérifien, d'une part du Maroc qu'ils n'auraient le droit en aucun cas d'aliéner. Cette partie du domaine marocain promise à l'Espagne en secret, avec obligation d'inaliénabilité, c'était la région destinée à garantir l'Angleterre d'une entreprise française sur le Détroit de Gibraltar. Si le Gouvernement anglais laissait à la France le soin d'obtenir l'adhésion de l'Espagne à ces arrangements secrets, il en avait cependant prescrit d'avance la condition essentielle. « C'est la base convenue entre Londres et Paris », disait Delcassé le 18 avril au Cabinet espagnol. Mais ce fut désormais pour la politique française une source d'embarras qui ne cessèrent de s'aggraver.

L'histoire a tout ignoré de la négociation qui se poursuivit de mai à octobre 1904 entre Paris et Madrid, entre Delcassé et les ministres d'Alphonse XIII. Elle pouvait noter seulement qu'elle fut longue, bien qu'ayant été précédée d'une négociation plus longue encore, de 1901 à 1903, sur le même objet. On sait l'importance qu'a toujours attachée l'opinion publique en Espagne à ce pays des Maures, d'où étaient venus dans le passé les envahisseurs, dont la conquête inversement semblait, encore au dix-neuvième siècle, comme une conséquence de la libération du sol national. « C'est le testament de la reine Isabelle qui nous appelle au Maroc », disait un jour la Régente à M. Jules Cambon. Il suffit de se rappeler l'enthousiasme qu'avait provoqué l'expédition d'O'Donnell et de Prim en 1859, pourtant assez malheureuse, et les honneurs dont ces gé-

néraux furent comblés à leur retour. Ainsi faut-il expliquer les concessions auxquelles dès les premiers pourparlers relatifs au Maroc, les négociateurs français furent obligés par la nécessité d'obtenir le consentement de l'Espagne à leurs projets. Pour obtenir celui de l'Italie ou de l'Angleterre, il leur avait suffit de promesses relatives à la Tripolitaine ou à l'Égypte. L'ambition espagnole pouvait-elle être satisfaite ailleurs qu'au Maroc, cet Empire en décadence, que de 1880 à 1887 elle avait espéré, par l'intermédiaire de la Triple Alliance, obtenir de l'Angleterre ?

Depuis cette époque, surtout depuis 1899, rebutés et effrayés par l'impérialisme anglais, certains hommes d'Etat espagnols, notamment Silvela, s'étaient préoccupés de se protéger contre l'Angleterre. Après avoir essayé de former une ligue des puissances continentales, ils s'étaient nettement orientés vers l'alliance franco-russe. La Reine régente vint à Paris exposer au Président Loubet et à Delcassé, très catégoriquement, les craintes et les désirs de son gouvernement, que ceux-ci n'eurent garde de négliger. L'Angleterre n'avait-elle pas alors, encore en 1900, tenté les Espagnols par un mirage d'empire marocain, pour leur persuader de céder à sa marine des bases navales aux Canaries et aux Baléares? La fierté castillane, plus forte encore que l'ambition, s'était révoltée et Sagasta, succédant à Silvela dont il était pourtant l'adversaire politique, avait continué pendant toute l'année 1902 de négocier avec la République une convention relative au Maroc. On s'était aisément mis d'accord pour veiller en commun « sur l'intégrité territoriale et politique de l'Empire chérifien ». Mais on en vint aussi à prévoir le cas où le maintien de cet Empire deviendrait impossible et à déterminer « les limites à l'intérieur desquelles chacune des deux puissances aurait le droit exclusif de rétablir la tranquillité, de protéger la vie et les biens des personnes, d'assurer la liberté des transactions commerciales aux Européens ». Ces limites étaient tracées suivant deux

lignes, l'une au Nord, qui laissait à l'Espagne le royaume de Fez, Taza et Ouldja, l'autre au Sud qui lui gardait aussi la région du cap Muni et du cap Juby en face des Canaries, et la vallée du Sous. Entre ces limites, le reste de l'Empire se trouvait former la part d'influence française.

Cette répartition avantageuse pour l'Espagne avait donné lieu à de longs pourparlers. Au moment où l'accord avait semblé se faire, le ministère Sagasta, menacé d'être renversé, n'avait osé le signer, de peur d'une vengeance anglaise (8 novembre 1902). Silvela, avait voulu le reprendre en revenant au pouvoir, le 29 janvier 1903, mais de façon si hésitante encore et pour le même motif, que Delcassé se refusa à en saisir le Conseil des ministres, à moins d'une décision finale du Cabinet espagnol. Sur ces entrefaites, l'anarchie s'était aggravée dans l'Empire marocain dont le Sultan se vit menacé dans sa capitale par le prétendant Bou Hamara (janvier 1903). A Madrid, on sollicitait la France d'une intervention commune au Maroc. Celle-ci, depuis quelques mois, trouvait auprès de lord Lansdowne un accueil favorable à ses plans de pénétration pacifique, commençait à lui faire connaître « ses vues d'avenir en cas d'écroulement de l'Empire chérifien ». Tout en ménageant la Régente et son ministre, la France n'éprouvait plus la même nécessité de précipiter les événements pour lui plaire.

L'Espagne avait ainsi laissé passer l'heure où Delcassé avait dû se résigner à opposer aux convoitises anglaises les ambitions espagnoles. Son ambassadeur à Paris, Leon y Castillo, l'avouait. Il s'en plaignit comme sa souveraine, lorsque le voyage d'Edouard VII à Paris (mai 1903) décida le rapprochement des deux nations. « Vos offres écrites, disaient-ils, il y a quelques années, nous donnaient tout. Et vous nous donnez maintenant si peu. C'est M. Delcassé, avec cette route demandée au Nord de Fez, qui a tout brouillé! L'affaire est finie. »

L'affaire n'était pas finie, ainsi qu'on en put juger par la déclaration de Silvela aux Cortès (17 juillet 1903), re-

commandant « d'entretenir avec la nation voisine, amie et sœur de race, l'union des intérêts et des aspirations ». Mais c'était entre Londres et Paris qu'elle devait se régler désormais, et de toute autre façon qu'en 1902. Il ne pouvait plus être question de Fez, ni même de la Moulouya comme frontière pour les Présides. Cédant encore Larache aux Espagnols, la France demandait à conserver jusqu'à vingt-cinq kilomètres au-delà la route de Fez à Ksar-el-Kebir par Ouezzan, et de Ksar-el-Kebir jusqu'à l'Atlantique, au 35°20 de latitude Nord. Par compensation, l'Espagne essaya au Sud d'obtenir Agadir qui lui fut refusé. A mesure que l'accord anglo-français s'achevait, entre le mois d'octobre 1903 et le printemps de 1904, l'Ambassadeur d'Espagne vit peu à peu s'éloigner les espérances un instant entrevues et désormais limitées par les articles secrets de cet accord.

On conçoit qu'à Paris Leon y Castillo s'efforça de les discuter. A Madrid, le public, les députés, la presse passaient de la stupeur à la colère, sur le soupçon fondé que la question marocaine servait à rapprocher l'Angleterre et la France qui ne les avaient point consultées. La Reine, pressée par l'opinion, parla d'aller se plaindre au Président Loubet. Son Ministre, Maura, lui conseilla pourtant de céder, en discutant. Il obtint de la France l'abandon du pays entre le territoire de Melilla et la rive gauche de la Moulouya jusqu'à son confluent avec l'Oued Defla, et une participation importante de l'Espagne dans les entreprises économiques, les travaux publics et les mines, projetées par la France au Maroc. Vers la fin de mai, l'entente paraissait établie. Elle ne devait pourtant aboutir que le 30 octobre 1904.

Au mois de juin 1904, le ministre des Affaires étrangères du Cabinet Maura, M. de San Pedro, refusa sa signature « pour éviter les reproches des Cortès », si la France ne l'autorisait pas à leur faire connaître publiquement le partage des sphères d'influence qui venait d'être réglé. Pour rassurer son pays sur les limites de ce qu'il appelait

un protectorat déguisé de la France au Maroc, il n'hésita pas à exiger de Delcassé un démenti public à la politique poursuivie par la France depuis cinq ans, cette politique d'association pacifique contre l'anarchie marocaine, habilement conçue pour rassurer l'Europe et surtout le Sultan sur l'intégrité de son Empire. « Mais la publicité d'une telle convention, répondit le Ministre français, ce serait à bref délai une conquête militaire que je repousse. » Devant ce refus, M. de San Pedro parut céder, mais pour réclamer un condominium franco-espagnol, l'adjonction de fonctionnaires espagnols aux conseillers français du Sultan qui eût d'une autre manière manifesté des intentions par trop nettes de partage. De Paris, on le mit en demeure de signer le 12 juillet. Il ne signa point. La négociation parut close, comme l'avait été celle de 1902.

Le regret d'avoir beaucoup perdu alors décida cependant la Reine et ses conseillers, le 3 octobre, à se raviser pour ne pas tout perdre en s'obstinant. Ils se résignèrent à une simple déclaration publique d'adhésion très générale de l'Espagne à la convention franco-anglaise et d'engagement réciproque pour le maintien de l'intégrité marocaine sous la souveraineté du Sultan. Si l'accord, péniblement conclu entre les deux gouvernements, notamment sur le partage des sphères d'influence, demeura alors secret, le public aujourd'hui connaît, par les limites où s'exerce le protectorat français, les sphères attribuées à l'Espagne : au Nord suivant une ligne qui lui laisse la rive gauche de la Moulouya jusqu'à l'Oued Djelfa, gagne les embouchures du Sebou par le faîte des montagnes séparant ce fleuve de l'Oued Kert et l'Oued Ergla, et garantit à la France vingt-cinq kilomètres au Nord de la route de Fez à Ksar-el-Kébir par Ouezzan; au Sud, la limite est au 26° latitude Nord, entre le 14° et le 11° méridien de Paris, puis s'appuie au tracé de ce méridien jusqu'à l'Oued Draa, suit le cours de ce fleuve jusqu'au 10° méridien pour atteindre la ligne de faîte entre l'Oued Draa et l'Oued Sous, et de là l'Atlantique entre l'Oued Meza et l'Oued Houn. A

l'intérieur de cette limite, la France a conservé à l'Espagne sur l'Océan les stations de l'Ifni, acquises par celle-ci en 1860, Santa Cruz de Mar Pequena. Au nord, à l'intérieur de sa sphère, qu'elle promettait de ne point aliéner, l'Espagne a gardé d'autre part à Tanger le caractère spécial de ville internationale que lui conféraient la présence des légations européennes et ses institutions municipales.

Ce règlement avec l'Angleterre et l'Espagne de la question marocaine, impossible sans elles, venait d'obliger la République française à un an de négociations, depuis le mois d'octobre 1903 où les pourparlers commencèrent à Londres entre lord Lansdowne et M. Paul Cambon jusqu'au mois d'octobre 1904, où ils se conclurent à Madrid entre M. Maura et M. Jules Cambon. De ces retards, comme des discussions qui les expliquent, la France éprouva un grave dommage. La coopération, établie depuis 1901 entre l'Algérie et l'Empire chérifien, se trouva compromise, sinon dans les oasis où le colonel Lyautey, habile et énergique, rétablit la paix, du moins à Fez.

Il eût fallu que le Ministre de France allât au plus tôt dans cette ville se concerter avec Adul-Aziz sur les réformes nécessaires à tout son Empire. M. Saint-René Taillandier n'y put paraître qu'au début de 1905. Dans l'intervalle fut réglé seulement l'emprunt que les Banques françaises fournirent au Sultan, gagé sur les revenus des douanes que le délégué des prêteurs français, M. Regnault, entreprit aussitôt d'organiser dans les ports marocains. Il y avait tant d'autres questions à régler avec le Sultan et ses ministres pour le bien du Maroc et celui de la France! Quand Delcassé se crut en mesure de les traiter, après s'être mis en règle avec l'Europe, Abdul-Aziz n'y était plus disposé. Sous un faux prétexte d'économie, le Makhzen congédiait, en décembre 1904, les officiers français qu'il avait appelés à sa Cour et à Rabat. La crise marocaine était ouverte.

Cette crise était fatale. Depuis le mois de juin 1904, le ministre de France à Tanger l'avait fait prévoir, comme

un résultat inévitable de la contradiction où il voyait son pays engagé entre deux politiques opposées, celle qui s'était présentée au Makhzen et à l'Europe sous l'aspect d'une pénétration pacifique, respectueuse de l'intégrité du Maroc, celle qui tendait par les accords de 1904, à un partage avec l'Espagne de cet Empire, sous une forme déguisée de limitation des sphères d'influence. « Le Makhzen, disait-il, ne manquera pas d'y voir une ligne de partage, suivant laquelle doit s'accomplir un jour le démembrement du pays. » Ce danger n'avait pas échappé à Delcassé. Mais nulle autre combinaison ne lui avait paru possible pour acquérir de l'Angleterre au Maroc la liberté d'action qu'il lui avait laissée en Egypte, en ne s'approchant pas des côtes du détroit de Gibraltar, en les laissant à la garde de l'Espagne, neutralisées ainsi que le Canal de Suez. Nul moyen non plus « d'enfermer l'Espagne dans les Présides sans l'exposer et la livrer aux tentations qu'on exerçait sur elle ». La seule ressource, et bien fragile, fut l'espoir d'échapper, grâce au secret, au péril de cette situation fausse. Et le secret, presque aussitôt découvert, mit la France dans une situation plus fausse encore.

L'Allemagne eut beau jeu à s'en prévaloir. Son Chancelier, le prince de Bülow et ses collaborateurs, Richtoffen, le prince Radolin, avaient fait à Berlin au Reichstag, à Paris au Quai d'Orsay, maintes déclarations d'abstention résolue dans les affaires du Maroc, où l'Empire réclamait seulement le champ libre à ses initiatives économiques. Mais Guillaume II n'avait pu dissimuler son dépit du rapprochement qui venait de se conclure entre la France et les Anglais. C'était un nouvel obstacle qui se dressait, après ses longs efforts pour ruiner l'entente franco-russe, contre sa prétention et celle de son peuple à faire la loi en Europe. Son premier mouvement fut d'annuler, s'il pouvait, dans ses éléments essentiels, les accords marocains. Il se persuada et persuada aux ministres espagnols que, sans eux, la France ne pourrait réaliser ces arrangements

avec l'Angleterre. Son ambassadeur à Madrid, M. de Radowitz, qui devait quitter Madrid au mois de juin 1904, reçut l'ordre d'y demeurer pour organiser alors la résistance de M. San Pedro, de ses collègues, des Cortès. Tous les moyens lui furent bons, appel à l'orgueil castillan et aux traditions de l'Espagne, crainte des risques que, par ses appétits, la République française faisait courir à l'ordre monarchique. Le prince de Radolin employa les mêmes arguments auprès du marquis del Muni à Paris, pour l'opposer à Delcassé. Même à Londres, le comte de Hatzfeldt les faisait valoir auprès de lord Lansdowne. Tout un faisceau d'intrigues commandées de Berlin s'étaient ainsi nouées pendant l'été de 1904 pour faire échouer la négociation franco-espagnole, avec l'espoir tenace de faire avorter l'entente franco-anglaise dont elle était le prix et semblait la condition.

Quand elle se conclut, malgré tout, en octobre, dans le secret qu'avait exigé la France, ce secret ne pouvait plus en être un pour la diplomatie allemande, intimement associée depuis quatre mois à la politique et à la résistance du cabinet espagnol. Il n'en était pas un, même pour l'envoyé de Russie qui, dès le lendemain de la signature, avait pu voir sur une table de ministre, à Madrid, la carte de délimitation des « protectorats » que la France et l'Espagne se réservaient au Maroc. Cette délimitation, ce partage d'influences soigneusement dissimulés au Sultan de Fez, pour l'abuser sur le démembrement éventuel de son Empire, c'étaient les armes que Guillaume II, après avoir échoué à Madrid, allait manier contre l'entente franco-anglaise.

Les agents de l'Allemagne à Tanger et à Fez, Tattenbach et Vessel, firent diligence, à la fin de 1904, auprès du Makhzen : ils lui montrèrent, sous les traits les plus noirs, le complot formé entre Londres, Paris et Madrid contre la souveraineté et l'indépendance marocaines et dans la meilleure lumière le concours puissant de l'Empereur allemand, Il ne restait plus qu'à motiver ce concours

par l'ignorance où les auteurs des accords de 1904 avaient laissé l'Allemagne comme le Sultan de leurs desseins, injure égale pour le maître du Maroc et pour l'un des premiers souverains de l'Europe, fondement légitime de leurs communes protestations.

En vain, au premier bruit de ces protestations, Delcassé rappela-t-il à la Chancellerie allemande qu'il l'avait informée des accords marocains, sans rencontrer d'objections. En vain déclara-t-il à Fez que ces accords ne modifiaient point la politique française au Maroc. Les clauses secrètes de ces accords, dérobées et parvenues à la connaissance de l'Allemagne et du Sultan, donnaient à ces déclarations un démenti et les apparences d'une diplomatie qui mettait systématiquement l'Empire et l'empereur allemand à l'écart pour les humilier et les isoler, et le Maroc à la merci d'un protectorat et d'un démembrement. Apparences sans doute, plus que réalités. La France n'était obligée par aucun acte international, bien que Guillaume II et Bülow aient toujours invoqué la conférence de Madrid de 1880, à consulter sur les affaires marocaines l'Allemagne pas plus que l'Autriche ou la Russie. Son intérêt, d'autre part, était entièrement contraire à des entreprises de partage ou de protectorat immédiats sur l'Empire chérifien. Mais les apparences fournissaient alors l'occasion favorable et le prétexte utile au dessein formé par Guillaume II de faire échec et mat à Delcassé sur l'échiquier européen par une double parade, bonne à faire voir si l'Empire allemand était isolé ou désarmé, et de force ou non à briser les entraves dont les amis de la paix l'entouraient.

Le 31 mars 1904, tandis qu'à Fez M. Saint-René Taillandier se dépensait en efforts patients et stériles pour obtenir du Makhzen les réformes les plus urgentes, l'Empereur Guillaume apparut brusquement en rade de Tanger. Il hésita un instant à débarquer par crainte des anarchistes italiens et espagnols. Mais, ayant débarqué, il déclara à l'oncle du Sultan venu à sa rencontre qu'il saluait « son neveu, souverain indépendant du Maroc, qu'il

« emploierait toutes ses forces à le maintenir souverain d'un Maroc librement ouvert à la rivalité pacifique de toutes les nations, sans monopole ni annexion susceptibles de nuire aux intérêts allemands, qu'il saurait efficacement défendre ». Protecteur de l'Islam au Maroc, comme en Turquie, il « le mettait en garde contre les réformes hâtives auxquelles on l'invitait ». Ce langage impérieux et hautain soulignait la portée de cette visite ménagée comme un coup de théâtre. L'Empereur a prétendu depuis y avoir été obligé par son Chancelier résolu à faire savoir au ministère français que ses accords avec l'Angleterre, sans le consentement de l'Allemagne, étaient nuls et non avenus, impuissants et désormais caducs. C'était le voyage impérial, en risposte au voyage royal d'Edouard VII à Paris, la condamnation brutale par l'un de cette entente franco-anglaise que l'autre avait fondée sur la bonne grâce et l'amitié. « L'Empereur Guillaume a voulu à tout prix, disait un peu plus tard le ministre russe, comte Witte, rompre l'intimité entre l'Angleterre et les Français ».

Au printemps de 1905, l'Empereur allemand s'est ainsi cru en mesure de dicter ses volonté au monde. A cette date, les événements d'Asie et d'Afrique, la question de Corée et celle du Maroc se rejoignent pour lui donner cette espérance. En Extrême Orient, les batailles sanglantes de Mandchourie ont depuis le début de mars tourné à l'avantage des Japonais et épuisé dans la défaite de Moukden les ressources des armées russes. Au Maroc, le Makhzen, appuyé sur les promesses de l'Allemagne, a rompu les liens qu'il avait formés avec la France. L'été ne semble pas devoir se passer que Guillaume II ne tienne à sa merci le tsar Nicolas II, découragé de sa triste aventure en Orient, la République française impuissante à risquer une entreprise en Afrique.

Dès le 12 avril 1905, en conséquence, la Chancellerie allemande a saisi par une circulaire les puissances d'une proposition de conférence qui obligeât les Français à dis-

cuter avec elles le statut international du Maroc. Un mois après, le 30 mai, le Makhzen, cédant aux suggestions du ministre allemand Tattenbach qui s'était transporté de Tanger à Fez, sollicitait à son tour l'intervention collective des puissances, provoquée savamment d'Allemagne comme un second Congrès de Berlin « pour diviser et régner » sur le monde tout entier, et non plus seulement sur l'Europe.

La démarche du Sultan était un défi à la France. Depuis le 3 mai 1905, Delcassé lui avait fait savoir catégoriquement qu'il ne pouvait pas plus y avoir de « puissance intermédiaire entre les deux Gouvernements qu'il n'y a de pays intermédiaire entre le Maroc et la France ». C'était de plus un défi de l'Allemagne elle-même contre ce Ministre décidé à ne pas soumettre à un contrôle international les obligations du Maroc envers l'Algérie, ni celles que la France avait contractées envers l'Angleterre et l'Espagne.

Guillaume II avait prévu cette résistance. L'émotion produite en France par son premier défi à Tanger, avait, le 19 avril, provoqué au Parlement de violents débats surtout de la part de l'opposition socialiste. Delcassé avait offert sa démission au Président Loubet. Celui-ci l'avait refusée, au grand regret de Rouvier, alors président du Conseil qui eût préféré aux risques d'une guerre inégale un arrangement avec l'Allemagne. La condition de cet arrangement semblait être la retraite du ministre des Affaires étrangères. Le 27 avril, M. Rouvier déclarait au prince Radolin « sa vive admiration pour l'Empereur d'Allemagne, son désir de voir tomber Delcassé et s'ouvrir une négociation directe entre Paris et Berlin, conforme « aux vœux de la France qui voulait la paix *à tout prix* ». Quelques jours après, des émissaires de M. de Bülow, des financiers berlinois, Schwabach et Hélie Léon, insistaient auprès du Président du Conseil pour qu'il obligeât Delcassé à se retirer. De son côté, Rouvier faisait tenir au Gouvernement allemand pendant tout le mois de

mai, par un diplomate confident du prince de Hatzfeldt, le baron d'Eckardstein, des offres d'entente. Dans cette lutte au sein du ministère français, bien faite pour confirmer les exigences de l'Empereur d'Allemagne, Delcassé appuyé par Paul Cambon et Barrère qu'il avait appelé de Rome ne céda point. Il poursuivit avec Londres ses entretiens, se refusant à internationaliser la question marocaine. Ses adversaires, pour avoir raison de son obstination, recoururent à d'étranges manœuvres.

Au début de juin 1905, un bruit singulier, colporté de l'ambassade allemande à Rome dans les milieux italiens, se répandit jusqu'à Paris que Delcassé avait fait adresser à Fez un ultimatum, et qu'au premier signal d'exécution « l'armée impériale allemande avait ordre d'entrer en France » par la porte de Metz. L'émotion s'accrut à Paris dans les milieux politiques, gagna le Parlement et la presse, entretenue par des personnages de la confidence de l'Empereur, le banquier Bleichroeder, le prince Henckel de Donnersmark. Leurs propos insinuaient au Gouvernement de la République ce que Guillaume II attendait de la Conférence internationale, la renonciation de la France, sur un ordre supérieur de Berlin, à la politique de Delcassé, à ses accords de 1904, à son entente avec l'Angleterre. La discussion des intérêts et des droits de l'Allemagne au Maroc, de l'indépendance du Sultan, masquait à peine cette mise en demeure, la plus grave qu'un gouvernement eût osé adresser à un autre.

Le roi d'Angleterre, Edouard VII, avait dès le début, reconnu le dessein de son neveu et marqué l'intention de le traverser. Dès les premiers jours de mai 1905, il était venu à Paris, pour solidariser ouvertement sa politique avec la résistance de la France. Il tenait à Londres des propos très fermes à l'ambassadeur allemand que Paul Cambon transmettait au Quai d'Orsay. « Ce que veut faire l'Allemagne est fou. Nous ne permettrons pas cet abaissement de la France ». Le secrétaire royal, lord Knollys les répétait au conseiller d'ambassade allemand, le baron

d'Eckardstein. Le 31 mai enfin, saisi de la demande concertée entre le Sultan et Guillaume II, le Gouvernement anglais riposta par l'offre formelle à l'ambassade de France d'une entente avec la France de nature « à garantir les intérêts communs des deux nations, s'ils étaient menacés ». Il proposait à la France des conversations sur toutes les questions et toutes les éventualités « qui pouvaient, disait M. Paul Cambon, se terminer par une alliance. » Le lendemain on connut l'offre à Berlin, soit par une indiscrétion des milieux parisiens qui craignaient le conflit avec l'Allemagne, soit par un avis qu'Édouard VII lui-même donna à son neveu, espérant l'intimider.

Persuadé que ses menaces réussiraient à Paris auprès d'une nation inquiète, d'un Parlement avant tout pacifique, d'un ministère plutôt hostile à Delcassé, et peu rassuré sur la capacité de résistance de ses forces militaires, Guillaume II poursuivit son entreprise contre l'entente franco-anglaise et son auteur. Le 5 juin, il lança à l'Europe une nouvelle circulaire pour appuyer la demande formulée par le Sultan d'une Conférence internationale. Il prévint spécialement la France le 6 juin que « la puissance allemande était, en cas de refus, derrière le Maroc ». Le même jour, on attendait, à Londres l'agrément du ministère français aux mesures de précautions concertées depuis une semaine contre la provocation allemande. Le gouvernement à Paris s'excusait du retard de sa réponse par les soins qu'il devait donner à la réception du Roi d'Espagne. Delcassé cependant avait autorisé M. Paul Cambon à accepter les propositions anglaises.

Obligé de choisir entre l'offre d'Édouard VII et la menace de Guillaume II, le Conseil des ministres qui se réunit le 6 juin à Paris auprès du Président Loubet eut à prendre de lourdes responsabilités dont l'âpre et émouvante discussion engagée entre Rouvier et Delcassé permit de mesurer l'étendue. Qu'on était loin des affaires marocaines, objet apparent du débat! La paix du monde, la sécurité de la France semblaient en péril, et le furent peut-être.

Si, au défi de l'Allemagne, calculé pour détacher les Français de l'Angleterre et s'imposer à eux par intimidation, la France forte des sympathies qu'elle s'était acquises eût répondu en signant l'accord anglais comme le proposait Delcassé, un conflit mondial eût pu s'ensuivre, dont elle aurait éprouvé la première le choc redoutable : « Ma main sécherait plutôt que de signer en ce moment l'accord proposé par l'Angleterre, une nouvelle provocation à l'Allemagne », avait répondu Rouvier. Quoique très décidé à ne point se laisser imposer l'amitié de Guillaume II, il estimait son inimitié justifiée en partie par la politique de son collègue, qui avait réussi à grouper autour de la République, outre la Russie, l'Angleterre et l'Espagne, et à « débaucher l'Italie ». Pour le désarmer, il inclinait aux concessions. Au risque invoqué par Delcassé de sacrifier ces sympathies laborieusement reconquises qui avaient libéré la France, et préservaient le monde de la menace allemande, « la meilleure garantie de la paix », avait dit à Rome Tittoni, Rouvier opposait le risque des colères impériales, des appétits du peuple allemand et de son orgueil impatient d'une victoire morale et de profits matériels. Dans ce calcul des risques, ses arguments prévalurent auprès du Conseil qui accepta la démission de Delcassé. Ses craintes furent partagées même par la nation, plutôt favorable au départ d'un ministre gênant, sacrifié aux exigences de Berlin, indifférente « à cette ingérence de l'Allemagne dans sa politique extérieure et même dans ses affaires intérieures ».

Guillaume II s'empressa d'annoncer à ses sujets qu'il avait sauvé la paix du monde, en châtiant Delcassé pour son « anglophilie enragée », en récompensant M. de Bülow du titre de prince. Trop prompt à s'imaginer qu'il suffirait d'atteindre un homme pour ruiner son œuvre, il avait eu le tort de demander au Cabinet Rouvier une satisfaction de forme plutôt que de fonds. Avant la séance du 6 juin, il l'avait prévenu qu'il ne causerait plus avec Delcassé « qui avait perdu sa confiance ». Le Conseil avait accepté la

démission du ministre qui déplaisait à l'Empereur. Il put dès lors considérer qu'il avait fait à celui-ci et à la paix le sacrifice essentiel, un sacrifice sans précédent dans l'histoire des grandes nations. Rouvier n'était pas depuis six jours au Quai d'Orsay qu'il notifia au prince Radolin son intention de s'en tenir, après cela, à la politique opposée à celle de l'Allemagne dans la question du Maroc. « Je vous ai toujours déclaré, leur dit-il, que je n'incline pas à l'idée d'une Conférence. La réflexion n'a pas modifié mon opinion ». La diplomatie impériale avait taillé dans le vif : il devait lui être plus malaisé de recoudre. Elle avait mal pris ses mesures.

Ce que Delcassé avait cherché auprès des puissances, dans les accords dont s'était prévalue l'Allemagne pour l'accuser d'intentions perfides, c'était avant tout une garantie « de la situation faite à la France par la contiguïté sur une vaste étendue de l'Algérie et de l'Empire chérifien et par les relations particulières qui en résultent entre les deux pays limitrophes, ainsi que par l'intérêt spécial qui s'ensuit pour la France du maintien de l'ordre au Maroc ». Cette garantie, au demeurant le résultat essentiel atteint jusqu'en 1905 par Delcassé, Rouvier l'exigea et l'obtint de Guillaume II, non sans effort, le 8 juillet, mais dans ces termes mêmes. Il en fit la condition de son acceptation de la Conférence à laquelle il se résigna « dans un haut intérêt de conciliation ». Et pour s'assurer que cette condition serait respectée, il annonça au Parlement, en lui notifiant son accord avec l'Allemagne le 10 juillet « que cet accord laisserait intacts les engagements précédemment conclus avec d'autres puissances, l'accord franco-anglais du 8 avril 1904, l'accord franco-espagnol du 3 octobre : « Les assurances formelles que le représentant du Gouvernement impérial m'a apportées spontanément au cours de nos pourparlers et a renouvelées à leur issue me permettent d'affirmer que l'Allemagne ne met pas en cause nos accords avec l'Angleterre et l'Espagne ».

Guillaume II avait pu arracher par la menace à la

France le renvoi de leur auteur, mais ce fut tout. De quel droit aurait-il pu s'opposer aux conditions que l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie avaient consenties à la République française pour leur part et dans la plénitude de leur droit ?

L'entente cordiale, ses promesses et ses garanties toutes pacifiques pour l'avenir des puissances méditerranéennes en Afrique, sortaient intactes de l'effort continu que Guillaume II avait tenté pour la rompre. Si le Kaiser ajoutait à la satisfaction d'avoir éliminé Delcassé de la politique mondiale celle, qui flattait son peuple, d'évoquer les affaires marocaines devant une Conférence réunie à sa volonté, il n'avait pas réussi, il ne devait pas réussir dans son dessein de briser, de relâcher les combinaisons qui l'offusquaient.

Huit jours à peine après sa prétendue victoire sur la France, Guillaume II cependant surprenait la signature du Tsar Nicolas II en dehors de ses ministres à un traité d'alliance défensive. Il lui avait présenté le projet à l'improviste à Bjœrke, dans l'espoir encore de l'enchaîner et la France avec lui, par force et par ruse, à sa politique (23 juillet 1905). Il s'en autorisa pour reprendre aussitôt l'offensive à Paris contre le cabinet Rouvier, au moment d'arrêter avec lui le programme de la Conférence. Tandis que son envoyé, le docteur Rosen s'appliquait à restreindre d'avance la part d'influence à laquelle la France pouvait prétendre, Guillaume II invita, à son retour des Etats-Unis, le comte Witte, le ministre du Tsar, le négociateur de la paix de Portsmouth qui lui méritait la confiance de son souverain. Il le reçut avec des honneurs presque royaux, pour « s'assurer un allié puissant » contre le comte Lamsdorff qu'il sentait opposé aux engagements pris par Nicolas II à Bjœrke.

Financier avant tout, et soucieux de restaurer, après une guerre ruineuse, le budget russe par le concours réuni des finances française et germanique, le comte Witte s'employa de son mieux dans ce rôle d'intermédiaire offi-

cieux entre la Russie, l'Allemagne et la France qui le flattait. Il sut persuader à Guillaume II de changer d'attitude avec la France, pour la disposer à souscrire au pacte de Bjœrke. Le docteur Rosen et le prince Radolin, sur un ordre impérial, transmis de Berlin à sa demande, abandonnèrent à Paris leur opposition au ministère français et signèrent le 28 septembre 1905 un nouvel accord qui réserva à la France le droit d'organiser la police marocaine, de surveiller la contrebande des armes sur sa frontière algérienne, et qui fixa les principaux chapitres des délibérations de la Conférence, convoquée non à Tanger comme le voulait d'abord l'Allemagne, mais à Algésiras.

En échange de ce service rendu aux Français, le comte Witte espérait les décider à nouer des relations non seulement amicales, mais intimes, avec Guillaume II. « Écrivez à Paris, disait-il à M. Bompard, que l'Empereur Guillaume n'a que de bons sentiments pour la France, et que, loin de chercher à détruire l'alliance franco-russe, il la resserrerait plutôt de ses propres mains. » « Cette amour pour l'alliance franco-russe, répliqua l'ambassadeur français, n'irait-il pas jusqu'à vouloir s'y associer? » Il eût pu ajouter : pour y prendre la première place. C'était l'espoir que depuis son intrigue de Bjœrke, Guillaume II caressait, son calcul pour tourner et retourner à son profit l'obstacle auquel il se heurtait depuis quinze ans. Espoir et calcul furent déçus, comme l'avait été au mois de mai l'intrigue de Tanger, par la lettre que le 30 novembre 1905 le comte Lamsdorff chargea le ministre du Tsar de remettre à Berlin : « Vu les difficultés qui s'opposent à une adhésion immédiate du Gouvernement français au traité signé à Bjœrke, il est bien entendu que l'article 1er de cet acte ne pourra recevoir aucune application dans le cas d'une guerre entre l'Allemagne et la France et que les engagements mutuels qui unissent cette dernière à la Russie seront intégralement maintenus jusqu'à la conclusion d'un accord à trois ». La diplomatie loyale et efficace du comte Lamsdorff réparait le déplorable consentement que Nico-

las II s'était laissé surprendre au mois de juillet. L'intervention du comte Witte avait, comme il s'en vantait à Paris, servi peut-être la politique française au Maroc et la paix. Elle n'avait pas servi Guillaume II dans son dessein obstiné de s'associer la France et la Russie de manière à les dominer toutes deux et à gouverner le monde.

Pour se dédommager sur le terrain de l'affaire marocaine, où désormais se trouvait localisé le conflit qui de Moukden à Fez avait menacé la paix générale, l'Empereur allemand allait du moins chercher à faire payer aux Français la peine de ses déceptions. Autrement on ne s'expliquerait pas que, pour régler les détails de police, de Banque sur lesquels dès le mois d'octobre la République et l'Allemagne s'étaient mises d'accord, la Conférence ait dû siéger trois mois à Algésiras, du 15 janvier 1906 au 7 avril, presque autant que le Congrès de Vienne. Le 6 décembre 1905, un mois avant qu'elle ne s'ouvrît, au moment même où le prince de Bülow recevait à Berlin l'avis formel de l'échec infligé à son maître par la diplomatie franco-russe, il tenait au Reichstag un langage qui respirait encore la menace et le combat. « Il est difficile à un homme d'Etat de faire un discours sur la situation quand elle n'est pas du tout une situation satisfaisante. Quand des désaccords viennent seulement d'être surmontés et que de nouveaux sont à craindre, il doit toujours se demander s'il doit parler. Bien des rumeurs et des mensonges analogues prouvent qu'il existe contre nous des dispositions hostiles contre lesquelles nous devons être sur nos gardes. » A Paris, le 16 décembre 1905, on entendit un autre langage. M. Rouvier déclara au Parlement que, confiant dans les accords du 8 juillet et du 28 septembre, résolu à les respecter, et certain de ne point se heurter à une opposition irréductible, il attendait avec calme les résultats de la Conférence.

Lorsqu'elle se réunit, son président le duc d'Almodovar trouva les délégués des puissances représentées, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-

Bretagne, Italie, Maroc, Pays-Bas, Portugal, Russie et Suède, unanimes à proclamer d'abord, sur la proposition du délégué français M. Revoil, « le triple principe de la souveraineté du Sultan, de l'intégrité de son Empire et de la liberté économique sans aucune inégalité ». Cette unanimité n'était pas pour surprendre. Des treize puissances groupées à Algésiras, quatre déjà avaient fait de ces principes le fondement de leurs accords particuliers, et déjà à la demande de la France, plus intéressée qu'aucune à prévenir l'établissement aux flancs de l'Algérie par annexion, partage ou autrement, d'une puissance ou d'un monopole européens. Protocole de désintéressement sans doute, mais de garantie aussi, et qui n'excluait pas les garanties inscrites par l'Angleterre en faveur de la France et de l'Espagne, dans les traités secrets de 1904 en prévision d'une ruine éventuelle de l'Empire chérifien.

C'était cependant un fait nouveau dans les relations de cet Empire avec les nations du monde qu'une charte lui fût à la fois imposée et garantie par la Conférence, comme à la Turquie en 1840. Indépendant de fait jusque là, à la condition d'avoir les forces nécessaires pour faire respecter son indépendance, il le devenait par un droit auquel les puissances signataires de l'Acte d'Algésiras s'engageaient vis-à-vis de lui et entre elles. Et si, comme l'Empire ottoman, le Maroc recevait ce traitement, c'était à la condition formulée le premier jour par le duc d'Almodovar, que la Turquie n'avait guère observée, de se prêter, de concert avec l'Europe, à des réformes nécessaires au maintien de la paix dans ses frontières qui intéressait la paix du monde.

Les hommes d'Etat allemands étaient fondés à s'attribuer, comme un succès de leur initiative, la promulgation de ce statut international du Maroc, auquel la France avait dû se soumettre, après avoir fait, avant la réunion de la Conférence, ses réserves sur les droits spéciaux que lui conférait son Empire de l'Afrique du Nord. Pour justifier et faire accepter là le régime international qu'ils auraient

bien voulu déjà opposer en 1896 à l'Angleterre dans l'Afrique australe, Guillaume II et ses conseillers s'étaient habilement appliqués à établir que ce régime existait depuis 1880. Ils s'appuyèrent sur les décisions de la Conférence de Madrid, et sur l'art. 17 notamment que par un abus d'interprétation ils isolaient des autres articles pour lui donner une portée de politique générale. « Cette Convention de Madrid, disait le Livre Blanc, ne se présente point comme un accord entre le Maroc et le reste des Puissances, mais comme un accord entre les puissances signataires, de sorte que chaque puissance se trouve dans l'obligation vis-à-vis de toutes les autres, de considérer les clauses du contrat comme déterminant sa conduite. » « Les bases d'un traité international, devait ajouter plus tard le prince de Bülow, ne doivent pas être déplacées sans l'assentiment des puissances signataires. Voilà la force que nous a donné un solide terrain juridique. » La définition que la diplomatie germanique donnait de l'acte de Madrid devenait incontestablement la base du traité qui allait pour le Maroc s'élaborer à Algésiras.

Mais ce n'en était pas la base unique : la France n'avait accepté de participer à la Conférence qu'après avoir excepté de ce statut international la police de sa région frontière d'Algérie, la surveillance et la répression de la contrebande des armes dans cette région « qui devait rester l'affaire exclusive du Maroc et de l'Algérie », et d'une manière générale ses droits et ses intérêts spéciaux dans l'Empire chérifien. La contiguïté du domaine français avec cet Empire, sur une étendue de 120 kilomètres, du seul domaine de cette importance que l'Europe eût constitué entre la Méditerranée et le Désert, fournissait à la France un fondement de ses revendications, aussi solide au moins que la thèse juridique invoquée par l'Allemagne à l'appui des siennes. La diplomatie allemande n'avait pu l'ébranler. Mais, comme son dessein était, pour faire apparaître aux yeux du monde sa puissance, d'élargir le champ de l'action internationale, elle allait durant trois

mois chercher à miner la situation de la France par sapes successives.

Le premier mois, tandis que les délégués étudiaient les questions de douanes, de fiscalité d'après des projets élaborés par la France, les délégués allemands s'efforcèrent, soit par des entretiens directs et séparés avec MM. Regnault et Revoil, soit par des offres détournées à l'Italie et à l'Espagne, de contester à la France le moindre rôle dans l'organisation de la police au Maroc. Le rôle qu'ils offraient aux autres Puissances avait pour unique objet de les opposer temporairement aux Français pour aboutir, en les séparant toutes, à constituer une police internationale choisie à son gré par le Sultan. Si la France résistait à ces manœuvres en proposant une police franco-marocaine, l'Allemagne protestait à Algésiras et dans ses journaux contre le dessein déguisé de M. Revoil de « tunisifier le Maroc, de l'incorporer à l'Afrique française ». En vain la diplomatie russe et celle des États-Unis firent-elles pression à Berlin. Les délégués français et allemands s'affrontèrent sans résultat, et, de guerre lasse, ils décidèrent d'aborder en même temps que la question de la police, celle de la Banque d'État, utile à procurer au Maroc les fonds nécessaires. Leurs deux politiques devaient s'y heurter de même, ou se résigner à des concessions mutuelles.

Le 5 mars ils s'abordèrent cette fois, non entre eux, mais devant la Conférence tout entière. Le comte Tattenbach présenta aux puissances un projet de Banque d'État dont le capital serait fourni à part égal par toutes les puissances, alimenté par tous les revenus, même les douanes de l'Empire chérifien, administré par vingt-six personnes nommées à raison de deux par les treize États, sous la surveillance du corps diplomatique de Tanger. Dans cette organisation internationale, plus politique que financière, nul compte n'était tenu de la situation des Banques françaises qui, dans le crédit marocain représentait 80 °/₀ des affaires traitées avec 92 °/₀ d'épargne française, ni des gages consentis à ces Banques sur les douanes par un

traité en forme. Pour soutenir leurs droits incontestables, M. Revoil réclama une participation à la gestion de la nouvelle Banque, limitée à un rôle défini de crédit et de régularisation financière sans intervention politique des puissances.

L'opposition des points de vue eût encore sur cette affaire rendu toute conclusion impossible, si la Conférence n'eût, par sept voix contre trois, celles des Etats de la Triplice, tranché le débat en décidant à la demande de la France que les deux questions litigieuses, police et banque, fussent examinées ensemble de façon à fournir par leur étude commune les bases d'une transaction générale. On s'y achemina, sur une proposition discrète du délégué autrichien que de puissantes influences, agissant même de Washington, tendaient à faire accepter à Berlin le 7 mars.

On apprit le 10 mars que le ministère Rouvier mis en minorité pour sa politique religieuse devait céder la place, après une semaine seulement, au ministère Sarrien-Léon Bourgeois. Pendant cette crise française, l'Allemagne avait cru reprendre avantage pour faire prévaloir sa thèse. Elle se flattait qu'une majorité se formerait à la Conférence pour obliger la France à laisser la police d'un port marocain sur huit à d'autres agents qu'aux instructeurs franco-espagnols, à accepter le contrôle d'un inspecteur désigné par une nation neutre sur toute cette police des ports marocains. Mais l'énergie du nouveau ministère français à refuser « toute solution internationale de la question diplomatique », l'appui non moins énergique du Président Roosevelt et du Tsar contre l'attitude de l'Allemagne qui finissait par s'attirer « la réprobation de l'Europe », déterminèrent Guillaume II, le 26 mars, à renoncer à ses exigences.

Il avait prétendu, sans souci des droits et des intérêts de la France, lui imposer, outre le statut qui réglait désormais les relations de l'Empire chérifien et qu'elle avait dès le début accepté, l'internationalisation intégrale du Maroc pour la banque, pour la police, pour tout. Non contente de

ce qu'elle avait obtenu avec la réunion d'une Conférence, il avait cru pouvoir en profiter pour forcer la fortune. Il n'avait réussi qu'à rallier autour de la France l'Europe et même les États-Unis, à lui donner les moyens de resserrer et d'étendre ses amitiés en sauvegardant ce qu'il y avait de légitime dans la défense de ses droits et de ses intérêts au Maroc. Guillaume II pouvait, auprès de ses sujets, se vanter d'avoir constitué dans cet Empire un domaine juridiquement interdit comme la Turquie aux ambitions européennes par leur mutuelle rivalité. Il avait échoué dans son dessein de soustraire le Maroc totalement aux conseils et à l'influence de la France. Celle-ci se voyait autorisée à installer avec l'Espagne des instructeurs et une police dans huit ports marocains, à revendiquer trois parts sur quatorze et des administrateurs en proportion dans la Banque d'Etat, dont le Conseil devait siéger à Paris, enfin à régler seule avec l'Empire chérifien les conditions de ses frontières algériennes. Ce fut bien un échec que le prince de Bülow essaya au mois d'avril de dissimuler aux Allemands mécontents, désappointés, en se vantant toujours « d'avoir réalisé une politique pratique qui ne s'enfonçait pas jusqu'au cou d'une manière intransigeante dans des questions secondaires ».

Était-ce pourtant une politique pratique que celle qui avait risqué de compromettre la paix du monde, pour suspendre, par jalousie de l'entente franco-anglaise, l'œuvre entreprise depuis 1901 par la République contre l'anarchie marocaine? Et ce statut international du Maroc, pour lequel l'Allemagne avait dépensé les ressources d'une politique tantôt provocante, tantôt perfide qui lui avait aliéné les puissances, n'était-ce pas une satisfaction assez vaine à ce goût qui se développait chez elle encouragée par Guillaume II pour ce que son Chancelier appelait un an plus tard « une politique de clinquant, une mesquine et stérile politique de prestige ? » Sans profit apparent pour elle même, l'Allemagne avait prétendu faire l'essai au Maroc de ce régime de conventions ou plutôt de convoi-

tises internationales qui en Turquie prolongeait l'anarchie, source d'alarmes périodiques pour le repos du monde.

Plus pratiques en réalité qu'ils n'en avaient l'air, Guillaume II et son Conseiller, le prince de Bülow, poursuivirent pourtant un dessein auquel, après comme avant Algésiras, ils s'appliquèrent sans relâche. L'anarchie du Maroc, qui pour l'Allemagne était sans risque, et à laquelle l'acte du 7 avril lui donnait le droit de s'intéresser, demeurait toujours une blessure au flanc de la France, qu'elle n'était plus maîtresse de fermer seule à son gré, en vertu de son entente avec l'Angleterre et l'Espagne. Elle pouvait devenir au service de l'Allemagne, armée du droit que la Conférence de Madrid ne lui procurait pas assez nettement, un moyen de pression constant sur la République pour la ramener de gré ou de force à cette entente économique, cordiale peut-être, qu'avait failli établir le chemin de fer de Bagdad, et dont elle s'était éloignée pour se tourner vers l'Angleterre. Aux premiers symptômes reconnus en Italie de ce dessein, le ministre Luzatti dit, à l'été de 1906 à l'ambassadeur allemand M. de Monts : « Il semble que la Conférence d'Algésiras ne soit pas considérée à Berlin comme une fin. »

On vit alors le Gouvernement allemand installer à Fez son ministre, M. Rosen, avec toute une mission de militaires, d'orientalistes et de philologues. Six mois après, ce ministre, en violation de l'Acte d'Algésiras qui eût exigé une adjudication, procurait à une maison allemande des travaux importants à Tanger. Simultanément, les violences des tribus se déchaînèrent sur les confins algériens dans la région d'Ouldja que la France dut occuper le 29 mars 1907, dans celles du Guir et du Tafilet qui obligèrent le Gouvernement algérien à des expéditions incessantes en 1907 et 1908. Un cheik de Mauritanie, Mael-Aïnin, pourvu de la faveur du Sultan et de munitions allemandes menaçait les oasis de l'extrême sud, tandis qu'au nord, le brigand Raisouli, encouragé aussi de Fez, terrorisait les environs de Tanger dont la France et l'Es-

pagne s'approchèrent en décembre 1906. Au mois de mai, un français avait été assassiné dans cette ville; à Marrakech, le 23 mars 1907, le docteur Mauchamp qui soignait les malheureux était massacré par une populace en délire. Les Européens s'enfuyaient, et neuf d'entre eux, à Casablanca même, tombaient victimes le 27 août 1907 de la complicité du gouverneur que le Sultan se refusait à destituer.

C'étaient les résultats que le prince de Bülow escomptait de son influence sur le Sultan et de l'anarchie marocaine pour démasquer son plan discrètement esquissé en décembre 1906 au Reichstag. « L'idée progresse en Allemagne et en France qu'il n'y a aucun intérêt à attirer sur nous les misères d'une effroyable guerre et qu'il est possible entre les deux peuples de se rapprocher sur le terrain des entreprises industrielles et financières, ou même de s'entendre un jour sur telle ou telle question coloniale. » Cette déclaration prenait toute sa valeur lorsque l'orateur formula cette réserve qui dissimulait mal son désir secret : « Nous ne pensons pas surtout à faire de la rupture de l'amitié entre les puissances occidentales l'objet de nos efforts avoués ou secrets. »

Dès le mois de mars 1907, les avances du Gouvernement allemand et de l'Empereur surtout traduisirent en fait la portée des paroles du Chancelier. Le prince de Monaco se faisait, entre Berlin et Paris, l'interprète des vœux de Guillaume II pour un rapprochement qui permettrait « aux deux nations unies de faire de grandes choses ». Aux régates de Kiel, en juin 1907, le ministre français, Etienne, rencontrant le souverain et curieux de savoir ses intentions, recueillit de ses entretiens une forte présomption « qu'il voulait de la France une alliance ». Un mois après, un diplomate allemand de Tanger, de Langeverth, confiait à un journaliste français un projet d'entente entre les Banques et les entreprises des deux pays. Ce projet que M. de Saint-Aulaire fut bientôt chargé de suivre à Tanger, échoua à Berlin devant l'insistance du Gouverne-

ment français à exiger la contre-partie de cet accord économique, un engagement de l'Allemagne de ne plus se mêler à la politique marocaine (septembre 1907). Malgré les instructions données par le ministre français, M. Pichon à M. Jules Cambon, et le zèle de celui-ci au service d'une politique très conciliante, le rapprochement des deux nations demeurait en suspens par la volonté de Guillaume II. L'Empereur avait fixé le prix qu'il y mettait, que la France ne pouvait y mettre.

Alors, pour l'obtenir, il fit jouer les instruments qu'il s'était ménagés pour resserrer l'étreinte dont la pression devait, il l'espérait, avoir raison des résistances françaises, l'anarchie encouragée, le Sultan détourné de la France par les intrigues allemandes.

Si cette anarchie provoquait contre Abdul-Aziz, son protégé, la révolte de son frère Moulaï-Hafid, bien vite l'Allemagne l'abandonna pour aller vers son rival qui, victorieux, se fit proclamer à Fez et à Tanger (21 août 1908). La France, elle, s'était préoccupée d'abord de savoir si le nouveau Sultan observerait l'acte d'Algésiras. La politique allemande, si jalouse de l'observation de cet acte, ne lui fit aucune condition, pour se conserver au plus vite l'instrument qu'elle avait failli perdre.

Si la France protégeait à Casablanca les Européens en débarquant dans la Chaouïa des troupes de plus en plus nombreuses dont les chefs, les généraux Drude et d'Amade, malgré les ordres du ministère qui gênaient d'ailleurs leur mission de police, étendaient à l'intérieur leur champ d'action, les protestations de la presse pangermaniste et coloniale contre cette action prolongeaient l'anarchie. Avec la complicité des autorités allemandes, des complots menés par toute une organisation qu'appuyaient les fonctionnaires de l'Empire au Maroc, et prouvés par les papiers de ses chefs saisis en 1914, contrariaient à tout instant les démarches des officiers français, débauchaient les soldats de la Légion étrangère. Le 15 septembre 1908, le consul allemand de Casablanca n'hésita

pas à réclamer six de ces déserteurs arrêtés au moment de leur embarquement, comme ses nationaux, qu'ils n'étaient point. L'Allemagne lui donna raison, au risque de provoquer par une demande d'excuses hautaine, puis par une sorte d'ultimatum le 1er novembre un conflit que la sagesse du gouvernement français écarta par un recours en arbitrage à la Haye. La France opposait aux calculs de l'adversaire une patience tenace et raisonnée.

Elle avait constaté depuis deux ans la manœuvre alternative des coups de boutoirs et des avances : c'était au plus fort des provocations que l'Allemagne se préparait aux offres prochaines. Au moment où l'affaire des déserteurs annonçait l'une des crises les plus graves, une crise susceptible de mettre encore en question la paix de l'Europe, tout se calma comme par enchantement. Le 4 janvier 1909, le prince de Bülow invitait M. Jules Cambon à régler et réglait le 9 février 1909, en hâte, l'entente économique ébauchée six mois avant. L'Allemagne consentait à reconnaître que les intérêts politiques particuliers de la France au Maroc y étaient étroitement liés à la consolidation de l'ordre et de la paix intérieure, et qu'elle ne les entraverait plus. En revanche, la République promettait « de chercher à associer les nationaux des deux pays dans les affaires dont ils pourraient obtenir l'entreprise ». Cet accord fut accueilli par tous les cabinets et les peuples, sauf dans les milieux intransigeants d'outre Rhin, comme le terme heureux d'une querelle trop longue, et « le couronnement de la politique ferme et loyale de la France », disait son ministre à Tanger, M. de Saint-Aulaire.

En fait, dans l'opposition formée par la Chancellerie allemande depuis 1904 aux initiatives marocaines de la France concertées avec l'Angleterre, cet accord ne fut qu'une trêve imposée par les circonstances. Le prince de Bülow ne renonçait point à son dessein d'obliger la France à servir le programme mondial de l'Allemagne dont il escomptait pour l'Empire et pour lui le profit et la gloire. Il avait réussi par une dissolution du Reichstag à se cons-

tituer une majorité docile de conservateurs et de libéraux unis dans un même désir de puissance et de prestige, « acquise à une politique vivante, résolue dans le sens national, grande dans ses ambitions, énergique dans ses moyens ». Il avait d'autre part considéré que cette transformation de l'activité nationale allemande en activité mondiale devait prendre son point d'appui et le conserver à tout prix dans la position continentale de l'Empire, dans ce qu'il appelait sa puissance européenne, « le commencement et la fin de sa politique ». Et cette position, comme cette puissance, lui paraissaient invulnérables.

Or deux événements qui se produisirent à l'automne de 1908 durent ébranler sa confiance. Au mois de novembre 1907, l'empereur Guillaume était allé en Angleterre faire un long séjour à l'île de Wight, au moment où son ministre demandait au Reichstag les crédits pour la construction de seize nouveaux Dreadnoughts. Comme pour endormir la vigilance du peuple et des autorités anglaises, il avait prodigué les paroles amicales. Il avait même échangé avec le ministre de la Marine, lord Tweedmouth, une correspondance privée sur la politique des deux pays qui, publiée par le *Times*, exaspéra l'opinion anglaise. Six mois après ce fut bien pis lorsque parut dans le *Daily Telegraph* du 26 octobre une longue interview de l'Empereur adressée aux Anglais « fous, fous comme des lièvres de mars de se refuser à son amitié, pourtant toute occupée à réconcilier la majorité des Anglais et le peuple allemand dangereusement hostiles ». Pour persuader l'opinion anglaise, Guillaume II apportait des preuves singulières, l'offre faite à sa grand'mère, en décembre 1899, d'un plan de campagne qui eût assuré la victoire de ses généraux sur les Boers, son refus, au plein de cette guerre, de s'associer contre elle à une coalition franco-russe. Ces confidences, ces prétendues révélations du Souverain avaient provoqué une vive émotion en Allemagne, plus encore qu'au delà de la Manche. On y mit en cause les droits de l'Empereur à compromettre les relations de l'Empire par

des avances ou des histoires contraires aux sentiments et aux intérêts de l'Allemagne et de la vérité ! Pour couvrir le Maître, son Chancelier l'excusa par sa propre faute ou celle de ses bureaux qui avaient négligé de lire et de corriger le texte de l'interwiew soumis à leur examen. Il offrit même sa démission. L'opinion en Allemagne ne s'en contenta point Le 10 novembre 1908, le Reichstag fut son interprète dans un blâme presque unanime à l'Empereur, et le prince de Bülow se crut obligé de s'y associer par une promesse qu'il fit au nom de Guillaume II d'être à l'avenir plus réservé dans ses entretiens et qu'enregistra le lendemain la presse officielle et officieuse. Le Chancelier, depuis la fin de l'année, avait sacrifié à sa majorité du Reichstag la confiance de l'Empereur. Il ne devait plus, jusqu'à sa démission facilement acceptée en juin 1909, y avoir entre eux que des rapports officiels. Quand M. de Bülow se résolut à l'accord avec la France, il était à quelques mois de sa chute, ayant abandonné le souverain qui se préparait à l'abandonner.

L'autre événement surgit au cours de 1909, autrement grave de conséquences et de menaces, non pour la situation personnelle du Chancelier, mais pour la position de l'Empire sur le continent, le fondement de sa politique mondiale qu'il croyait inébranlable : ce fut la crise balkanique ouverte par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Le prince de Bülow a écrit trop tôt, en 1913, que cette crise décisive pour l'avenir de l'Autriche-Hongrie, de l'Empire turc et de la paix du monde « avait prouvé la résistance de la politique continentale, ce roc de la Triplice, cette forteresse de Chine qui coupe le continent, contre lesquelles s'était, soi-disant, brisée la constellation d'Algésiras ».

S'il crut à tort que la crise était réglée, terminée à la veille de la guerre mondiale, il n'en méconnut pas l'importance, à ses débuts en 1909. « Une politique d'aventures mondiales, écrivait-il, sans considération pour nos anciens intérêts en Europe produirait peut-être pour

commencer un effet séduisant et imposant, mais elle ne tarderait pas à amener une crise, sinon une catastrophe. » A sa politique mondiale l'Empire allemand ne pouvait sacrifier la position qu'il devait en Europe à l'union intime de ses forces avec celles de l'Empire danubien, et par conséquent les intérêts et la solidité de cet Empire. La question d'Orient, où les Habsbourg allaient depuis 1908 jouer leurs destinées, obligeait les Hohenzollern, leurs associés, aux concessions envers la France au Maroc.

A ce moment, en Asie et dans l'Extrême Orient, les puissances rivales jusque là, France, Russie, Angleterre et Japon, se décidaient aussi aux concessions, mais avec un désir de paix sincère qui les avait rapprochées, dans les secondes assises pacifiques ouvertes à La Haye du 15 juin au 18 octobre 1907. Cette réunion avait réussi à faire adopter une convention pour le règlement arbitral des conflits internationaux, une autre convention sur les lois et coutumes de la guerre sur terre, la convention pour l'adaptation à la guerre maritime des principes de la Convention de Genève, et dix autres conventions relatives à l'ouverture des hostilités, aux droits des puissances neutres dans les guerres sur mer et sur terre, à la pose des mines sous-marines, à l'interdiction de lancer des explosifs par ballon, etc.

Réunion de jurisconsultes et d'hommes d'Etat désireux de réaliser pratiquement et par degrés un idéal de relations pacifiques entre les nations, la deuxième Conférence de La Haye, malgré un programme cependant plus limité et plus modeste que celui de la première, n'avait point réalisé sa tâche ni les espoirs qu'elle avait fait naître. S'était-il agi de l'arbitrage obligatoire que l'Angleterre, les Etats-Unis, la France et la Russie avaient obstinément proposé, ou de la limitation des armements suggérée, en dehors du programme convenu, par le diplomate anglais Fry que la Russie cette fois ne souhaitait pas, la résistance organisée surtout par

l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Turquie et de la Bulgarie, dociles aux ordres de Berlin, avait empêché l'accord des puissances.

Si l'Allemagne, comme elle n'allait cesser de s'en plaindre, se jugeait menacée par les accords noués de l'Asie à l'Afrique autour de l'alliance franco-russe et de l'Entente cordiale, n'aurait-elle pas trouvé dans la Conférence de la paix le meilleur et le plus sûr règlement de cette crise mondiale qu'elle avait provoquée, et dont elle pouvait prévenir, si elle le voulait, le retour ? Mais pour le succès des desseins auxquels elle n'avait renoncé en 1908 que contrainte par les événements, elle comptait plus sur ses armements de terre et de mer sans cesse accrus que sur les conventions internationales, sans valeur pour elle. Tout en protestant de ses bonnes intentions, elle attendit l'heure, escomptant toujours l'occasion où sa force et celle de ses alliés, enchaînées par les volontés pacifiques des nations et des souverains pourraient se dégager de cette étreinte. Pour réaliser le programme de grandeur politique et économique qui devait lui procurer le gouvernement du monde, elle comptait toujours sur la victoire qui, en 1870, lui avait procuré l'hégémonie en Europe.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Documents et Mémoires : Corée et guerre russo-japonaise.** — A. Gérard, *Ma mission en Chine et au Japon :* déjà cité. — Comte Witte, *Mémoires*, et les documents allemands publiés dans le Recueil, *Die Grosse Politik* et cités aux chapitres VII et VIII. — *Correspondance de Guillaume II et Nicolas II.* Déjà citée.

**Maroc.** — *Documents* publiés par Rouard de Card : *Documents sur l'affaire marocaine;* in-8°. Paris, 1911.

**Histoires et études : Corée.** — K. Asakawa, *The russo-japanese conflict : its causes;* Londres, 1904. — V. Bérard, *La révolte de l'Asie*, in-12. Paris, 1905. — A. Chérradame, *Le monde et la guerre russo-japonaise;* in-8°. Paris, 1906. — Burleigh Bennett, *The Japon*

*and Russia at war;* in-8°. Londres, 1906. — G. Lynch, *Corée, Chine et Mandchourie;* in-18. Paris, 1904. — R. Recouly, *La guerre russo-japonaise;* in-12. Paris, 1910. — R. Pinon. *Origines et résultats de la guerre russo-japonaise;* in-12. Paris, 1906.

Maroc. — A. Bernard, *Le Maroc*, in-8° Paris, 1912. — Pierre Albin, *Le coup d'Agadir;* in-12. Paris, 1912. — Victor Bérard, *L'affaire marocaine*, Paris. — Hanotaux, *L'entente cordiale ;* in-12. Paris, 1912. — G. Maura, *La question du Maroc au point de vue espagnol.* — Louis Maurice, *La politique marocaine de l'Allemagne* (documents allemands saisis à Casablanca), in-12. Paris, 1916. — A. Tardieu, *Le mystère d'Agadir;* in-8°. Paris, 1912. — Idem, *La conférence d'Algésiras;* in-8°. Paris, 1907. — De Torcy, *France et Espagne au Maroc;* in-8°. Paris, 1909. — A. Vialatte et Caudel, *La vie politique dans les deux mondes;* 1906-1911. 4 vol. in-8°.

# CHAPITRE X

## *La préface de la crise mondiale*

## DEUXIÈME PARTIE

## QUESTION D'ORIENT ET QUESTION D'AUTRICHE (1907-1911).

Entre l'époque où Napoléon, apprenant la révolution de 1807 à Constantinople, disait à Tilsitt au tsar Alexandre « l'Empire turc ne peut plus exister », et la révolution de 1908 qui renversa, en pleine crise de son Empire, le Sultan Abdul-Hamid comme beaucoup de ses prédécesseurs, cent années s'étaient écoulées. L'homme malade avait vécu, atteint de crises périodiques qui compromirent bien des fois la paix, démembré peu à peu, incapable de jamais réaliser les réformes internes, d'observer le régime que l'Europe, toujours dupe de ses promesses, lui prescrivait pour garantir ses sujets de l'arbitraire et des violences, pour le préserver lui-même de la ruine. Au début du vingtième siècle, malgré de multiples pronostics, la Turquie n'avait pas encore succombé sous le poids de ses vices et la poussée des attaques dirigées contre elle, du dedans, ou du dehors. La question d'Orient demeurait sans solution, brèche toujours ouverte pour les assauts auxquels les revendications légitimes des nations chrétiennes, les ambitions et les rivalités des grandes puissances exposaient la paix de l'Europe.

Or une menace plus grave encore pour cette paix, parce

qu'elle se dressait au cœur même de l'Europe, c'était la situation critique où se trouvait, au vingtième siècle, au terme du long règne de François-Joseph, sa monarchie, crise moins aiguë en apparence qu'au début de ce règne, mais produite par les mêmes causes, conflits de races, de nations et de langues comme en Turquie, ou luttes de classes, comme dans les Etats d'Occident. « L'Empire, écrivait alors un de ses plus hauts fonctionnaires, est un édifice chancelant que l'armée seule empêche de crouler ». Depuis qu'elle s'était posée tragiquement en 1848, la question d'Autriche, pas plus que celle d'Orient, n'avait pu être résolue, ni par la force, ni par la politique. Le compromis austro-hongrois de 1867, le régime constitutionnel de 1861 en Autriche, et celui de 1868 en Hongrie par lesquels Allemands et Magyars s'était partagé la domination sur les autres peuples de la vallée du Danube, Tchèques, Polonais, Roumains, Yougoslaves et Italiens n'avaient pas suffi à créer un accord durable même entre les complices du Dualisme.

Et pourtant, les Hongrois auraient dû être satisfaits de l'autorité que l'Empereur leur avait donnée sur la politique de sa monarchie dirigée depuis 1873 par Andrassy, Kalnoky, au gré de leurs ambitions balkaniques. Dans l'intérieur même de la monarchie danubienne, la part de l'aristocratie magyare fut pendant trente ans la plus large. Elle ne rencontra nul obstacle à gouverner, comme le voulaient ses chefs Koloman Tisza et Banffy (1875-1899), par la corruption et la pression, les peuples de la Transleithanie, victimes, surtout s'ils n'étaient pas magyars, d'une tyrannie qu'elle prétendait justifier par les droits historiques de l'Etat hongrois. L'Empereur-roi lui savait gré d'avoir réussi par les mêmes méthodes à conquérir et exploiter le domaine bosniaque qui compensait la perte de ses domaines italiens. Comme alors le comte Taaffe, avec le concours d'une coalition parlementaire slave et cléricale allemande, imposait à la Cisleithanie un régime d'absolutisme dissimulé, « l'anneau de fer », ce fut toute

l'Autriche qui se trouva soumise du même coup aux exigences des magnats hongrois. Par un accord tacite, en effet François-Joseph avait paru dès lors résigné à partager avec eux le gouvernement de toute sa monarchie : Budapest était devenu le véritable centre de l'Empire.

Les Hongrois ont rarement pratiqué la vertu de modération. En 1889, enivrés par cette fortune dont ils auraient pu mesurer les faveurs inespérées à leur détresse de 1849, ils avaient commencé à étendre leurs revendications sur le seul domaine que s'était toujours réservé l'Empereur, sur l'armée, constitutionnellement soumise pour l'organisation et la conduite, au contrôle exclusif du monarque, symbole et garantie de l'unité dans le dualisme, école de sentiment et de loyalisme unitaire, principal soutien de la dynastie. Du contingent magyar qu'ils devaient à cette armée « noire et jaune », ils aspiraient à constituer une force nationale indépendante, au même titre que les Honweds dont ils étaient restés les maîtres. Ils prétendirent, pour y réussir, exiger la substitution de la langue hongroise à l'allemand comme langue de service et de commandement ; ils ne voulaient plus que des officiers parlant magyar à des recrues magyares.

En vain, Andrassy supplia-t-il ses concitoyens dans un de ses derniers discours de renoncer à ces exigences du « chauvinisme national », les avertissant que l'Empereur ne transigerait jamais sur ses droits de chef d'armée. En vain, François-Joseph leur accorda-t-il des satisfactions de forme par ses rescrits de 1889 à Kalnoky et de 1895 à Goluchovski sur les titres « impériaux et royaux » de la chancellerie, de son armée, de sa maison même. Ils escomptaient, pour obtenir davantage, les difficultés que l'Empereur trouvait à gouverner l'Autriche, où, depuis l'impuissance du comte Taaffe à maintenir sa majorité factice de Tchèques et d'Allemands catholiques (1893), ses ministres se heurtaient comme Windischgraetz et Kielmansegg, ou Gautsch et Hohenstein aux Tchèques, ou comme Badeni aux Allemands. L'extrémité à laquelle

François-Joseph se vit contraint d'opposer sa volonté aux luttes des partis nationaux, religieux, socialistes ne fit qu'encourager les hommes d'Etat hongrois dans leur intransigeance. A dix ans d'intervalle, leurs exigences obligèrent à la retraite deux premiers ministres, l'un, Kalnoky, en 1895, quoique hongrois, mais opposé à la politique de laïcisation inscrite au programme du parti libéral magyar, l'autre, Goluchovski parce que polonais et suspect d'avoir conseillé au souverain en 1905 une politique d'autorité. Ce n'était plus seulement une armée spéciale, mais des écoles militaires, une Banque à eux, des emblèmes monarchiques à part que les Magyars réclamaient.

Cinq ans après les obsèques solennelles ordonnées par le Parlement de Budapest en l'honneur de Kossuth condamné à mourir en exil par la rancune de l'Empereur, son fils François organisait en 1901 le *parti de l'Indépendance* et formulait un programme radical d'opposition au compromis de 1867 qui pouvait scinder la monarchie des Habsbourg en deux Etats étrangers l'un à l'autre et reliés seulement par la personne du Souverain. En 1902, Kossuth invita les Hongrois à refuser à la Couronne tout crédit en hommes et argent, s'ils n'obtenaient gain de cause sur la question des langues dans l'armée. Un conflit de quatre ans s'engagea. Débordés par les plus radicaux de leurs concitoyens, les chefs de l'ancienne majorité libérale, comme Szell, Khuen Hedervary furent renversés, ou, comme Etienne Tisza, durent chercher une transaction avec l'Empereur-roi qui s'y prêta, celle des *Neuf Points*, mal accueillie à la fois par l'Etat-Major impérial et par l'opposition (1903). En 1905, ils succombèrent tous à la poussée d'intransigeance qui porta au pouvoir les champions du nationalisme magyar.

François-Joseph refusa alors de les reconnaître et chargea le général Tservary de dissoudre par la force l'Assemblée, de mettre Budapest en état de siège. Pour vaincre « cette tyrannie », les Hongrois pensèrent à s'assurer le concours des Croates de Dalmatie, d'Istrie. Ils leur

promirent d'appuyer les « Résolutions » prises au Congrès de Fiume (octobre 1905) en vue de défendre, selon le compromis ou « Nagoda » de 1868, les droits de la nation croate contestés jusque là par eux et par les Magyarons. Leur résistance unanime, mais la menace d'autre part lancée par le souverain à l'aristocratie des magnats d'établir à leurs dépens le suffrage universel en Hongrie, comme il allait le faire en Autriche, pour une sorte d'appel général à ses peuples, rapprochèrent brusquement la Couronne et ses sujets indociles (7 avril 1906). Les Magyars se résignèrent à voter le budget, le contingent militaire, sans avoir obtenu les conditions qu'ils y mettaient. Au ministère Wekerlé, rentré en grâce, François-Joseph de son côté laissa tout le temps voulu d'étudier la réforme électorale et de la reculer doucement. Il accordait en outre à ce ministère, au renouvellement décennal du Compromis (en décembre 1907) de sérieux avantages économiques garantis par un traité commercial et douanier.

Ce fut une trêve, mais rien qu'une trêve, de deux ans à peine entre les Habsbourg, plus que jamais décidés à conserver à leur monarchie une puissante armée et les Magyars obstinés à exiger la disposition de leurs forces nationales. Et pendant ce temps-là les espérances que les conseillers de François-Joseph avaient pu fonder sur le suffrage universel pour rétablir au Reichsrath de Cisleithanie un régime parlementaire à peu près normal, s'évanouissaient avec les luttes chaque jour plus violentes des classes, des confessions et des nations.

Dans ce chaos de problèmes incessamment posés, jamais résolus, et toujours irritants, d'intérêts contradictoires compliqués d'intrigues de partis et de personnes, de droits légitimes fondés sur des titres historiques, et d'appétits ou d'orgueils exclusifs de races qui auraient exigé des arbitres, et ne rencontraient qu'un maître conseillé par une bureaucratie sournoise et autoritaire, il suffisait d'une fausse manœuvre pour déterminer un choc: l'ébranlement pouvait être fatal à cette monarchie que

l'Allemagne jugeait indispensable à sa puissance, l'Europe et même les nations d'Autriche-Hongrie à l'équilibre de la paix.

Ce fut en Hongrie encore que le choc se produisit, au cours de l'année 1907. Les Magyars du parti de l'Indépendance et l'Empereur faisaient trêve et transigeaient, le Souverain pour garder ses droits sur son armée, les hommes d'Etat de Budapest pour étendre les leurs sur les populations allogènes, Roumains, Croates, Serbes et Slovaques qu'ils entendaient par la langue, l'école et l'armée dénationaliser à leur profit. Devenu Ministre du Commerce, François Kossuth oublia les promesses données en 1905 aux Croates pour les engager dans la coalition contre l'Autriche: au mois de juin 1907, il fit voter au Parlement une loi qui imposait l'usage du hongrois aux employés de chemins de fer croates. Le premier Ministre Wekerlé chargea un gouverneur à poigne, le président Rakodcsay de mâter les résistances de l'Assemblée d'Agram. Tous les partis croates dénoncèrent alors les *Résolutions* de Fiume, engagèrent à la Diète (le *Sabor*), qui fut dissoute par la force au mois de décembre 1907, une lutte sans merci contre la tyrannie des Magyars infidèles à leurs promesses.

Pour vaincre les associés qu'ils avaient en effet trompés, les hommes d'Etat hongrois eurent alors recours à une nouvelle manœuvre. Croyant habile de diviser pour régner, ils reprirent l'idée d'opposer aux Croates en grande majorité catholiques, les Serbes orthodoxes dont Mgr Strossmayer avait réussi à faire l'union en 1903. Et François Kossuth promit, contre les rebelles d'Agram, l'appui de ses amis, aux orthodoxes de Bosnie, de Dalmatie, du Monténégro, de Raguse même. Le baron Burian, qui avait remplacé M. de Kallay au Ministère commun des Finances et à l'administration de la Bosnie, hongrois comme lui, se fit, auprès de l'Empereur, en dehors de ses collègues autrichiens, l'avocat de cette politique dangereuse. Pour avoir raison en 1879 par force et par ruse des Serbes bosniaques, rebelles à la conquête autrichienne, son prédé-

cesseur avait lié parti avec les Musulmans de cette province. Au bout de vingt ans bientôt, une autre méthode parut à Burian meilleure, en réalité surtout favorable aux desseins de ses concitoyens hongrois contre les Croates catholiques, indociles. Il imagina un rapprochement de la Hongrie avec leurs frères de Yougoslavie orthodoxes. François-Joseph l'autorisa à réunir le 9 novembre 1907 à Serajevo une assemblée (*Skoupchtina*) serbo-bosniaque qu'il comptait opposer à l'assemblée rebelle d'Agram.

Il ne calculait pas que déjà l'avènement en 1903 à Belgrade de Pierre Karageorgevich, champion de la nation serbe dans sa résistance d'autrefois à l'Autriche, le désir de ce prince et de ses sujets de reconstituer l'unité démembrée par la conquête turque devaient décider les Bosniaques à profiter de l'occasion pour eux-mêmes. Burian crut avoir leur parole « de ne pas faire de politique. » Il se porta fort de leur soumission aux autorités impériales. Dès le 12 novembre, les Serbes de Bosnie réclamèrent une constitution démocratique, des ministres responsables devant eux, une justice particulière, des douanes spéciales, une Banque bosniaque sous la souveraineté nominale du sultan et le protectorat de l'Empereur autrichien.

L'intention, qu'ils n'avouaient pas, était trop manifeste de se procurer un libre avenir aux dépens des Turcs à la fois et de la Hongrie. En croyant résoudre par leur manœuvre tortueuse la question croate, les ministres hongrois avaient réveillé les Serbes de Bosnie. Trois peuples, frères de sang, de langue, sinon de religion, prêts à s'entendre dans la communion de leurs souvenirs et de leurs aspirations, se dressaient hostiles, d'Agram, de Belgrade, de Serajevo. Et même de Cettigné où une Skoupchtina convoquée par le prince Nicolas, inquiet de la popularité de Karageorgevich, venait d'être dissoute (juillet 1907) pour avoir réclamé avec Radovic l'union du Monténégro à la Serbie ! Les Hongrois devaient plus tard, oubliant la propagande que François Kossuth poursuivit encore au printemps de 1908 jusque chez les Slaves de Dalmatie, accuser

le panslavisme et ses agents russes d'avoir sur leurs frontières allumé l'incendie qui était leur œuvre.

Les conseillers de François-Joseh ne se méprirent point sur l'origine et les risques de cette entreprise maladroite. Le baron d'Æhrenthal, appelé depuis un an à la direction des Affaires étrangères, le général Schonaich, Ministre de la Guerre, et le chef d'Etat-Major général Conrad de Hœtzendorff mirent aussitôt le souverain en garde. L'avenir de la monarchie se trouvait engagé, sans qu'ils eussent été ni consultés, ni prévenus. Après la question hongroise et la question tchéco-allemande, se trouvait posée au premier plan la question des Slaves du Sud, « non moins vitale, non moins essentielle, écrivait Hœtzendorff, au maintien de l'Empire du Danube qu'à tous ses intérêts et ses aspirations dans les Balkans, exigeant un calcul attentif de ces intérêts, des décisions fermes et promptes. » Pour ce maréchal et pour ces militaires, il n'y avait pas de doute qu'il fallût opposer l'armée, les forces de police et de gendarmerie accrues, au besoin l'état de siège, aux tendances séparatistes qui venaient de se manifester à Serajevo, et prévenir à tout prix par un programme d'action énergique dans les Balkans les revendications des Serbes. Les hommes d'Etat de la monarchie, pris au dépourvu, délibérèrent le 1er décembre 1907.

La crise qui s'ouvrit alors dans les régions yougoslaves intéressait deux Empires malades, impliquant la question d'Orient dans la question d'Autriche. Par la confusion de l'une avec l'autre cette crise pouvait et devait même dans la suite s'étendre à toute l'Europe. A la Conférence qui réunit alors les Ministres communs de la monarchie avec les Présidents des deux Conseils autrichien et hongrois, Beck et Wekerlé, l'auteur responsable de cette crise, Burian affirma avec une présomption, qui était ou légèreté ou calcul, que son initiative n'avait mis en péril ni la politique intérieure, ni la politique extérieure de l'Empire. La crainte des mouvements déchaînés par la politique magyare sur les frontières méridionales de la monarchie allait cependant le

jour même déterminer une brusque évolution dans la direction de la diplomatie autrichienne. C'est le baron d'Æhrenthal qui en a fait l'aveu : « Ces événements de Bosnie ont contrarié tous mes projets. »

Successeur de Goluchovski, ancien ministre d'Autriche à Pétrograd, d'Æhrenthal avait d'abord pensé à continuer avec la Russie, quoiqu'elle parut se rapprocher de l'Angleterre pour l'internationalisation des réformes macédoniennes, la politique d'étroite coopération qu'avaient inaugurée les accords de 1897 et de 1903. S'il n'était pas plus disposé que son prédécesseur à courir les aventures d'un conflit balkanique, il n'estimait point que désintéressement fût effacement. Avec son souverain, il avait ressenti une profonde humiliation à voir traiter publiquement après Algésiras l'Empire danubien par Guillaume II « de brillant second » dans une dépêche dont le maître de l'Allemagne avait exigé la publication. Ambitieux pour lui-même et pour la monarchie, il avait, depuis 1906, formé le projet de réunir l'alliance austro-allemande et l'entente austro-russe dans un groupement des puissances continentales et même de la France dont le pivot fût à Vienne, et non plus à Berlin comme au temps de Bismarck. Il y travaillait au printemps de 1907, approuvé du prince de Bülow, satisfait après tout de voir se dissocier la Triple Entente. Il croyait pouvoir gagner la confiance du ministre russe Isvolski à qui il laissait espérer l'ouverture des Dardanelles. Quel honneur pour l'Autriche et quel prestige pour son Ministre s'il eût réussi, où les efforts de Guillaume II avaient toujours échoué, à ramener la Russie par des promesses, et en dépit de ses liens avec la France, à cette entente des trois empereurs par laquelle Bismarck jusqu'en 1887 avait prévenu l'entente franco-russe. Ainsi peut-être il eût mérité le titre élogieux de « Bismarck autrichien » qu'on lui donna plus tard, sans qu'il y eût droit.

Les faits allaient lui apprendre la fragilité de la base sur laquelle il voulait édifier une politique de cette enver-

gure. Il avait compté sans la faiblesse organique de la monarchie dualiste, sans les crises chaque année plus violentes depuis 1903 que provoquaient les conflits des nationalités influant fatalement sur l'orientation extérieure de ses destinées. L'indépendance menaçante des Serbes de Bosnie, leur union plus menaçante encore avec les Serbes de Belgrade, avec les Slaves de Dalmatie et du Monténégro l'obligèrent à une action immédiate dans les Balkans. Il se vit forcé, contre ses calculs, de substituer à l'entente austro-russe formée par Goluchovski, et poursuivie par lui comme la condition de ses desseins, une rivalité plus que jamais redoutable pour la paix de l'Europe et la sûreté de l'Empire. Désormais, on allait de Vienne, par la faute de Budapest, « entrer dans le guêpier serbe comme la monarchie était entrée dans le guêpier italien vers le milieu du dix-neuvième siècle ».

Le programme d'action proposé dès le 19 novembre par l'Etat-Major autrichien au baron d'Æhrenthal s'imposa pendant le mois de décembre 1907 à l'Empereur et à ses Ministres. Le point de départ en fut fixé le 1er décembre 1907 : annexion en principe de la Bosnie-Herzégovine comme condition préalable des institutions libres promises par le baron Burian aux peuples de ce pays, susceptibles autrement de réclamer leur rattachement, les musulmans à la Turquie, les orthodoxes à la Grande Serbie.

Ce qu'on ne dit pas alors, c'est qu'on était bien décidé à Vienne à établir ce point de départ, absolument contraire au protocole du 13 juin 1878, « sur les droits de l'Empire, fondés non pas sur le traité de Berlin, mais sur la continuité historique, et la conquête par les armes ». Ce droit de la conquête en pouvait justifier d'autres, si elles paraissaient opportunes, au dela de la Bosnie même. Telles furent en effet les entreprises sur lesquelles d'Æhrenthal se mit alors d'accord avec le chef de l'Etat-Major, Conrad de Hœtzendorff, l'incorporation de la Serbie, partagée avec les Bulgares : « Etablissons-nous en maîtres à Nisch, écri-

vait alors le futur généralissime autrichien ; notre influence est assurée dans le Balkan du Nord-Ouest, dans tous les Balkans ». « Assurons-nous, après entente avec le Sultan de Novi-Bazar pour établir jusqu'à Mitrovitza le chemin de fer de la vallée du Vardar », disaient ensemble d'Æhrenthal et l'archiduc héritier. Ils apercevaient déjà le Monténégro « isolé, absorbé dans le domaine de l'Empire ». Rien ne ressemblait moins à la politique de désintéressement et d'attente conseillée par Goluchovski à François-Joseph, et pratiquée depuis 1897 par l'Autriche que ce programme d'action à grande envergure dans les Balkans, ce plan de conquête et d'asservissement des Serbes, cette brusque reprise du « *Drang nach Osten* ».

On le comprit si bien à Vienne que, tout en donnant aux autorités militaires la mission d'en préparer l'exécution, le baron d'Æhrenthal mit en œuvre sa diplomatie pour préparer l'Europe à cette politique, et la faire accepter à la Russie surtout, la plus directement atteinte par cette évolution que lui-même n'avait pas souhaitée. Pour sonder les puissances, il leur révéla l'accord qu'il avait commencé de conclure avec la Turquie pour la construction d'un chemin de fer à travers le Sandjak de Novi-Bazar vers Mitrovitza (décembre 1907). Du plan arrêté le 1er décembre 1907, c'était la seule partie que l'Autriche-Hongrie fût en droit de réaliser, sans contredire le traité de Berlin qui l'autorisait à établir des routes militaires et commerciales dans le Sandjak. Elle avait, il est vrai, décidé Abdul-Hamid à cette concession par la promesse de ne pas appuyer auprès des Ambassadeurs réunis alors en Conférence à Constantinople le projet de réforme judiciaire, prescrit par l'accord de Murzteg que cette Conférence s'efforçait alors de lui imposer.

Lorsque d'Æhrenthal annonça aux Délégations, le 28 janvier 1908, le résultat de ce marché, il avait un autre dessein que de se procurer un succès parlementaire auprès des Austro-Hongrois flattés de « voir s'ouvrir une route nouvelle et importante de l'Europe centrale à l'Egypte et aux

Indes ». En déclarant très haut « que l'Autriche-Hongrie ne cherchait dans la péninsule aucun agrandissement territorial, mais que par ses possessions elle était un Etat balkanique, qu'aux portes de l'Orient où les problèmes difficiles à résoudre sont nombreux, elle avait le droit de faire entendre sa voix dans la solution de ces problèmes », le baron d'Æhrenthal préparait le terrain pour la suite de ses desseins. « Afin que notre voix soit entendue, ajoutait-il, en sollicitant les crédits pour l'armée de terre et de mer, il faut que notre bras soit fort ». L'émotion que ce discours provoqua à Paris et à Londres ne devait pas l'arrêter, si elle ne rompait pas l'entente austro-russe, indispensable au succès de sa politique.

Pendant les premiers mois de l'année 1908, il négocia avec le Ministre des Affaires étrangères du Tsar, Isvolski, sur « les modifications qu'il y avait lieu d'apporter au statut des Balkans ». Il l'amena à reconnaître, en avril 1908, le droit de l'Autriche au rail de Novi-Bazar, en lui laissant entrevoir la possibilité d'un autre rail du Danube à l'Adriatique, auquel elle ne s'opposerait pas. Il acquit de lui la certitude de ne rencontrer aucune opposition irréductible à ses projets d'annexion en Bosnie. Au lendemain de l'entrevue que le roi Edouard VII eut à Revel avec le tsar Nicolas, en juin 1908 l'effort des deux souverains pour arriver « à une entente générale des puissances intéressées à l'œuvre des réformes en Macédoine et à la paix de l'Europe » le confirmait dans son espoir de se procurer, en maintenant tout le temps voulu le *statu quo* balkanique, un règlement amiable entre Pétrograd et Vienne. Dix jours après, le 19 juin 1908, il recevait d'Isvolski un memorandum destiné à la revision du traité de Berlin sur les points essentiels aux deux cours, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, l'ouverture des Détroits à la marine russe.

La prudence avec laquelle le baron d'Æhrenthal engagea, durant l'été de 1908, la double monarchie dans la voie de la conquête que les hommes de guerre eussent voulu réaliser plus vite, semblait justifiée et favorable au succès.

Mais les plus savants calculs diplomatiques ne pouvaient plus être des remèdes efficaces au désordre interne qui minait l'Empire des Habsbourg et celui d'Abdul-Hamid.

La diète croate se mit alors en pleine révolte contre le ban autoritaire, le baron Rauch que les Hongrois avaient installé à Agram (mars 1908). Après des troubles graves dans les rues, il fallut fermer l'Université dont les étudiants allèrent se faire inscrire à Prague, alors qu'on devait fermer au même moment celle d'Innsbruck où les étudiants s'étaient insurgés contre les autorités ecclésiastiques. Les Tchèques en pleine lutte à la diète de Bohême contre les Allemands convoquaient à Prague des délégués de tous les peuples slaves, tandis que les Bosniaques maintenant, à l'égal des Croates, leurs revendications nationales, regardaient vers Agram et Belgrade. Enfin l'obstination des Hongrois à refuser le budget militaire de l'armée commune, que les Allemands de Cisleithanie voulaient voter, obligeait les ministres de l'Empire, celui de la guerre Schonaich, le baron d'Æhrenthal à porter le 25 mai leur démission à l'Empereur qui, naturellement, la refusa. « On fait tout, disait l'archiduc héritier irrité, pour que le moment venu je ne puisse plus compter sur mon armée livrée simplement aux Kossuthistes ». Au mariage de raison, à l'union mal assortie qui avait depuis Sadowa conservé à la monarchie habsbourgeoise le prestige apparent d'un grand Empire danubien, succédaient les crises, chaque jour plus aiguës, le divorce partout.

Et voilà que, dans la Macédoine ensanglantée depuis cinq ans, et convoitée pourtant par des voisins ambitieux, éclata la révolution qui, avec la fin du régime hamidien, semblait entraîner la Turquie à la dernière catastrophe (23 juillet 1908).

Ce mouvement, parti de Salonique où il s'était formé en secret, eut très vite raison des agents, espions et acolytes d'Abdul-Hamid. C'était un mouvement militaire des 2e et 3e corps chargés de réduire les insurgés macédoniens, puis d'un autre corps amené d'Asie pour le répri-

mer. Mais l'impulsion véritable et le mot d'ordre avaient été donnés par des officiers, le major Enver, le médecin Nazim, et Niazi-Bey affiliés à une organisation politique déjà ancienne, quoiqu'elle s'appelât « la Jeune Turquie », inspirée du programme et des idées que la France après 1856, et Midhat pacha, le grand vizir de la Constitution de 1876, avaient conseillés aux Sultans pour la restauration de leur Empire.

C'était donc, en apparence, plus qu'un complot heureux de soldats révoltés par la mauvaise administration du maître et le spectacle des désordres favorables à l'intrusion des étrangers. L'événement s'annonçait comme une ère d'*Union* et de *Progrès*, la double formule invoquée par le Comité qui l'avait préparé à Salonique et qu'Abdul-Hamid dut accepter le 24 juillet 1908 : *Union*, réconciliation de tous les sujets, musulmans et chrétiens, désormais admis sans distinction de religion, ou de race, aux mêmes droits, soumis aux mêmes charges, dans l'unité d'un domaine administré régulièrement par un pouvoir d'Etat ottoman ; *Progrès*, restauration de l'Empire, affranchi de la tutelle étrangère et de la tyrannie hamidienne, par un gouvernement qui semblait emprunter à l'Occident, pour être fort, ses méthodes et ses procédés de centralisation. Par ses promesses de toutes sortes, dont la contradiction au début ne se vit point, la Révolution éveilla dans toutes les nations de l'Empire de grandes espérances. A Constantinople, à Smyrne, à Salonique, du 1er au 9 août 1908 ce ne furent qu'acclamations, échanges de propos et de gestes fraternels entre Albanais, Turcs, Arméniens, Juifs et Grecs. Dans toutes les provinces, les races et les religions, ennemies jusque là irréconciliables, firent trêve, escomptant les bienfaits de la prochaine Constitution qui leur garantit des consuls élus dans chaque vilayet, sandjaks ou communes, la liberté, la justice et la vie.

Cette Révolution, depuis longtemps prévue, n'avait pas autrement surpris les puissances européennes. Les conurés, Enver pacha, ancien élève des écoles militaires alle-

mandes, avait recherché des concours financiers à Berlin, à Vienne même où, dit-on, il ne les avait pas obtenus.

Les conseillers de François-Joseph estimèrent alors le moment venu de réaliser sans délai le programme sur lequel ils s'étaient mis d'accord depuis 1907. L'Empereur d'Autriche aurait eu mauvaise grâce à refuser à ses peuples de Bosnie la constitution que le Sultan donnait aux siens. Et s'il l'accordait, n'avait-il pas à craindre que les musulmans de Bosnie, sujets turcs encore, ne députassent au Parlement ottoman? L'annexion parut plus que jamais s'imposer, comme condition préalable du régime de liberté promis depuis un an par la monarchie aux Bosniaques.

Le 16 août 1908, dans un Conseil impérial, où les chefs de l'armée furent appelés, le baron d'Æhrenthal développa les raisons et le plan de l'opération : « S'assurer de fortes frontières dans le Sud qu'on n'aura pas sans prendre le mal dans sa racine et mettre fin aux rêves aventureux de la grande Serbie. Utiliser l'antagonisme des Serbes et des Bulgares, appuyer la cause des Bulgares, favoriser leurs ambitions d'une grande Bulgarie aux dépens des Serbes, ce sera la préparation nécessaire du coup à tenter, le moment venu où la constellation européenne sera favorable pour s'emparer du reste de la Serbie ». L'heure semblait venue pour l'Autriche de s'installer et se tailler un large domaine dans les Balkans.

Si elle eût écouté l'Etat-Major, elle eût pris même une initiative plus large encore. Conrad de Hœtzendorff réclamait depuis 1906 un règlement de comptes décisif avec l'Italie qui laissât à la monarchie les mains libres dans les Balkans. C'était son *leitmotiv* qu'il reprenait dans tous ses rapports à l'Empereur, à l'Archiduc héritier, aux Ministres, un système politique d'action entièrement contraire au système de garanties réciproques que l'Allemagne avait recommandé et imposé depuis 1882 par la Triple-Alliance à ses associés de Vienne et de Rome. Le Conseil impérial du 18 août s'en tint au programme d'action dans les Balkans, à l'incorporation par la diplomatie et la force

des Serbes dans les frontières de la monarchie. Ce n'était déjà que trop pour la paix de l'Europe.

Alors la diplomatie autrichienne mit les fers au feu. Pendant le mois d'août, elle négocia avec les chefs de la Révolution, à Constantinople pour obtenir leur consentement, et par eux, celui du Sultan à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Elle se heurta tout de suite à l'intransigeance de ce Comité plus soucieux de progrès que d'union, et qui par progrès entendait en réalité une réforme de l'Empire favorable exclusivement à la domination des éléments turcs et musulmans. Déja se préparait, par les soins du Comité et des élections truquées, un Parlement ou les chrétiens seraient à peine représentés. Le résultat de la négociation engagée par le baron d'Æhrenthal fut seulement d'informer l'Europe de son projet d'annexion qu'il s'efforçait encore de lui cacher. François-Joseph le dissimula au roi Edouard VII qui l'était venu visiter à Ischl le 14 août; le Ministre russe Isvolski, et même certains Ministres d'Autriche à l'étranger, à la fin d'août, croyaient encore le dessein suspendu ou même abandonné.

Au début de septembre 1908, Isvolski acquit la certitude de Constantinople et de Sofia qu'il n'en était rien. De Carlsbad, où il se trouvait le 4 septembre, il informa le Ministre des Affaires étrangères serbe, Milanovich, des tractations de l'Autriche avec les Turcs et le prince de Bulgarie. Et tous deux tombèrent d'accord qu'il y avait lieu pour la Serbie de prendre au plus vite ses sûretés en demandant des compensations à l'annexion de la Bosnie, et des gages contre l'ambition des Bulgares (10 septembre). Ce fut dans ce dessein et avec l'espoir aussi d'obtenir pour la Russie des avantages susceptibles de lui faire honneur qu'il accepta une entrevue avec le baron d'Æhrenthal dans le château du comte Berchtold, ambassadeur d'Autriche en Russie, à Buchlau, le 15 septembre.

Les détails de cette entrevue n'ont jamais été divulgués. Du côté autrichien, alors et depuis, on a toujours affirmé que le Ministre russe avait reconnu à l'Autriche un droit à

l'annexion de la Bosnie fondé sur la révolution turque qui mettait ses intérêts en péril et ne permettait plus de lui opposer le traité de Berlin. Ce qu'Isvolski a toujours affirmé, c'est que son interlocuteur lui avait bien parlé d'annexion mais sans fixer de date, et qu'il y avait consenti, mais sous la réserve expresse d'un consentement des puissances invitées à se prononcer en conférence sur la question des Dardanelles, les droits de la Serbie, le statut de la Bulgarie. Comme depuis six mois, Isvolski discutait ces projets avec d'Ærenthal, on comprend qu'il n'ait pas cru encore leur réalisation aussi prochaine.

Le Ministre autrichien l'a certainement entretenu avec soin dans cette illusion. Il y avait un an à peine que le Tsar avait appelé Isvolski à la direction de la Chancellerie désorganisée totalement par la mort du comte Lamsdorff, dépourvue de documents et même de traditions orales. Connaissant et partageant le goût de son maître pour la paix, il se laissa prendre une fois de plus, comme dans l'affaire de Novi-Bazar, aux assurances d'entente confiante que lui renouvelait son collègue d'Autriche, et il s'en alla très tranquille en Italie visiter le roi Victor-Emmanuel et ses Ministres, puis le 3 octobre à Paris.

Le 1er et le 2 octobre 1908, les Ambassadeurs d'Autriche en France, en Italie, en Allemagne, à Londres quittaient Budapest, où François-Joseph les avait spécialement convoqués, porteurs de lettres autographes du souverain pour les chefs de ces Etats qu'il informait de son intention d'étendre sa souveraineté, le 6 octobre, sur la Bosnie-Herzégovine. Quelques jours auparavant, le prince de Bulgarie et sa femme avaient été reçus, le 23 septembre, dans la capitale hongroise avec des honneurs royaux. Entre les deux souverains et leurs Ministres le plan de l'opération balkanique, que l'on dissimulait à l'Europe, avait été concerté, la proclamation de l'indépendance bulgare à Sofia pour le 5 octobre, la déclaration de l'annexion bosniaque pour le lendemain. La veille de ces événements décisifs, qui se réalisèrent au jour prescrit, d'Ærenthal

déclarait encore à l'Ambassadeur d'Angleterre, sir Edward Goschen, ne rien savoir des desseins du prince Ferdinand que son collègue à Paris, le comte Khevenhuller avait révélés pourtant le 3 octobre au Président Fallières. La diplomatie autrichienne ne s'embarrassait pas de quelques démentis utiles à placer l'Europe en face du fait accompli : lorsqu'Isvolski, pris au dépourvu, parla de réunir un Congrès, elle s'opposa par un refus catégorique à laisser discuter l'annexion. L'Allemagne l'appuya. Si la Russie s'était alors décidée à une riposte que pouvaient justifier les procédés trop habiles du baron d'Æhrenthal, c'eût été la guerre dans les Balkans, et peut-être au-delà, une grande crise de l'Orient dont on ne pouvait que trop prévoir les suites.

L'Etat-Major autrichien s'y préparait. Il la souhaitait même comme une occasion escomptée d'étendre les conquêtes de la monarchie, « pour fortifier, disait-il, ses frontières du sud ». Le 6 octobre, le général Conrad de Hœtzendorff réclama de l'Empereur la formation de deux armées sous le commandement de l'archiduc héritier François-Ferdinand, rappelé par dépêche de sa villégiature en Suisse. Il étudia même pour le printemps de 1909, au cas où elle deviendrait nécessaire, une mobilisation générale.

Ce fut à Constantinople et à Belgrade que l'émoi fut naturellement le plus vif, tandis qu'on se réjouissait à Vienne et à Sofia. Le parti Jeune Turc protesta aussitôt et rompit toutes les relations économiques avec l'Autriche. La presse, à Belgrade, demanda dès le 5 octobre, contre la menace bulgare, la mobilisation immédiate. Les envoyés du roi Pierre à l'étranger, Vesnitch à Paris, Grouitsch à Londres, et même son Ministre Milanovich, qui se trouvait du 5 au 15 octobre, à Berlin, supplièrent Isvolski, qui visitait ces capitales avant de rentrer en Russie, de venir en aide à leur nationalité menacée, « de procurer à la Serbie les garanties nécessaires à son existence ». Etait-ce simplement dépit de voir l'Autriche s'installer définitivement à Serajevo, pour

ruiner leurs espérances d'une grande Serbie? Quand on connaît les projets de partage formés à Vienne depuis 1907, concertés avec la Bulgarie en 1908, et l'impatience des milieux militaires autrichiens, encouragés par Berlin, à les réaliser, on peut juger des motifs qui déterminèrent alors les Serbes, craintes légitimes plutôt qu'ambitions de race et de religion.

Il y eut alors à Pétrograd, dans certains milieux et dans la presse, des manifestations de colère contre l'Autriche déterminées surtout par ces passions de race. Mais tout de suite, bien qu'irrité d'avoir été trompé par d'Æhrenthal depuis six mois, le Ministre Isvolski refusa de s'y associer. Il conseilla au Gouvernement serbe la résignation. « Je ne comprends rien à votre surexcitation, dit-il, dès le 5 octobre au Ministre Vesnitch à Paris. Vous ne pouvez chasser par les armes l'Autriche de Bosnie. Et nous, Russes, nous ne pouvons faire la guerre à l'Autriche pour la Serbie. » Il connaissait les intentions pacifiques du Tsar, et le danger pour la paix de l'Europe partagée en deux groupes de puissances qui se surveillaient de la moindre démarche agressive de l'une d'entre elles. Il était de plus convaincu qu'à tout prendre, la Russie ne voulait pas la guerre et ne la ferait pas pour l'amour des Serbes. « Je travaille, écrivait-il à Paris à M. de Nélidoff, à la solution de la crise bosniaque. Il faut se rendre compte que Serbie et Monténégro risquent d'être entraînés dans une aventure ». « Un coup de tête des Serbes serait un suicide. Le parti militaire pousse à Vienne à une attaque contre la Serbie, avec l'archiduc héritier. Le vieil Empereur résiste, mais que fera l'Empereur Guillaume : appuiera-t-il le parti qui veut la guerre? »

Si la clairvoyance du Ministre russe avait pu être prise en défaut à Buchlau, elle le guidait, en cette crise décisive, vers une solution toute de sagesse et de désintéressement. Peut-être ses conseils eussent-ils échoué en octobre 1908 à Belgrade, si ce pays n'avait eu besoin de plusieurs mois encore pour se constituer une armée. Au moment où elle

commençait de l'être, alors que l'Etat-Major autrichien d'accord avec ceux de Berlin et de Sofia accélérait ses préparatifs, la volonté de François-Joseph décidé par les instances d'Edouard VII s'interposa vers le 15 janvier 1909. Nicolas II reçut de Vienne l'assurance qu' « on ne toucherait pas à la Serbie ».

D'Æhrenthal dut s'incliner et limiter désormais ses desseins : « mes successeurs feront le reste » dit-il à Hœtzendorff qui ne devait jamais se consoler de ce recul, Pour le moment, l'Autriche ne se proposa plus d'autre objet que d'obtenir par négociation ou par force la reconnaissance de l'annexion bosniaque. A Constantinople d'abord : auprès des Jeunes Turcs qui, depuis la réunion du Parlement composé par eux d'éléments musulmans, exerçaient une dictature nationaliste, mais se trouvaient à court d'argent, il négocia l'accord du 26 février 1909. Le Gouvernement turc renonçait à la Bosnie-Herzégovine, où la religion et les biens des musulmans étaient garantis contre la reprise de Novi-Bazar, le paiement de 2 500 000 livres turques, la promesse d'un traité de commerce avantageux et de l'abrogation des Capitulations. Une entente analogue, plus difficile, et qui ne devait aboutir qu'en avril, se préparait avec Nicolas de Monténégro, satisfait par l'abolition de l'article 29 du traité de Berlin qui avait donné à l'Autriche le droit de police sur les eaux territoriales de son domaine et avait retiré à ses sujets l'usage du port d'Antivari.

Avec la Serbie, ce fut au contraire la manière forte. Pour l'isoler, d'Æhrenthal avait obstinément repoussé le projet de Conférence qu'Isvolski, par une circulaire du 24 décembre 1908, avait proposé aux puissances et que l'Angleterre et la France avaient paru approuver. Le prince de Bülow l'avait aidé à écarter toute intervention européenne dans le conflit que l'Autriche entendait régler seule avec les Serbes. On avait pris à Vienne l'initiative, le 17 mars, de proposer à l'Europe la reconnaissance du fait accompli en Bosnie, et, d'une façon qui n'admettait guère de réplique. L'Europe s'inclina, renonçant à une discus-

sion qui eût encouragé le parti de la guerre en Serbie. L'Autriche à son tour avait trouvé à Berlin un « brillant second ». Elle était maîtresse désormais de dicter ses conditions à Belgrade. Pour justifier cette politique, on mit à Vienne les Serbes, pour ainsi dire, en accusation. Le Ministre autrichien à Belgrade, le comte Forgach fournit à l'historien et journaliste Docteur Friedjung, qui ne s'enquit pas de leur authenticité, des documents fabriqués dans sa Légation, preuves soi-disant accablantes d'un prétendu complot formé entre les Serbes et les Croates de Belgrade, de Serajevo et d'Agram contre la monarchie dualiste. La presse viennoise les produisit le 25 mars 1909. Le 28 mars le Gouvernement serbe reçut d'Autriche un ultimatum brutal, l'ordre pour ainsi dire de démobiliser dans les trois jours, d'accepter l'annexion sans aucune compensation, et pour l'avenir, de renoncer à ses intrigues. Depuis le 15 mars, l'Etat-Major autrichien avait été invité à prendre ses dispositions de combat, et les avait prises. Il retrouvait l'espoir d'une offensive facile et fructueuse. Et si l'on en croit son chef, Hœtzendorff, à un Conseil des Ministres qui décidait, le 29 mars, une mobilisation partielle, le baron d'Æhrenthal, revenant à ses projets de conquête en Serbie, escomptait un refus de la Serbie qui eût fait de son Empereur un conquérant malgré lui. Décidément, il avait pris modèle sur Bismarck. Malgré son maître, la grande partie le tentait. La Russie allait lui en dérober l'avantage.

Plus pacifique que jamais, Nicolas II avait tenu conseil lui aussi avec ses Ministres : la Russie ne voulait pas et ne pouvait alors entrer en conflit avec les Empires centraux. Le Tsar décida que l'accord austro-turc qui abolissait l'article 25 du traité de Berlin pouvait être accepté. Il n'entendait pas non plus faire d'objection à l'annexion de la Bosnie, il abandonnerait même les Serbes s'ils s'obstinaient. Le 23 mars, l'Ambassadeur d'Allemagne à Pétrograd, le comte de Pourtalès avait fait savoir à Isvolski qu'en cas de guerre avec l'Autriche, la Russie aurait à se mesurer avec

les forces allemandes, Isvolski, le jour même, informait Berlin et Vienne des intentions pacifiques de son maître. Nicolas II n'avait pas hésité, puisqu'il était décidé. Peut-être crut-on tenir à Vienne l'occasion unique d'écraser la Serbie ainsi abandonnée. Mais cet abandon même, comme les conseils pressants que le prince Pierre et ses Ministres recevaient de Pétrograd et de Londres eurent raison de leurs dernières hésitations. Le Ministre d'Angleterre, Sir Edward Grey s'employa à Vienne pour atténuer les termes de l'humiliation que l'Autriche exigeait d'eux. Le 31 mars, les Serbes se déclarèrent prêts, « puisque leurs droits n'avaient pas été violés par le fait accompli en Bosnie-Herzégovine, à se conformer à la décision des Puissances en ce qui concernait l'article 25 du traité de Berlin ». Contre la vague promesse d'un traité de commerce, « ils s'engageaient à vivre avec l'Autriche-Hongrie sur le pied d'un bon voisinage ».

Le conflit balkanique, provoqué par l'annexion de la Bosnie, se trouva ainsi, au mois d'avril 1909, apaisé, moins par les démarches de l'Autriche que par une sorte de capitulation de la Russie, « un nouveau Tsou-Shima ». Pris à parti par la presse acquise aux idées panslavistes qu'avait éveillées l'offensive autrichienne dans les Balkans, Isvolski offrit, au mois d'avril 1909, sa démission que Nicolas II refusa. Mais il se défendit en accusant d'Æhrenthal. Entre les deux Ministres s'ouvrit, durant l'été de 1909, une controverse acrimonieuse. Cette controverse, accompagnée d'une campagne de presse très vive dans les deux pays, accentuée par la menace de la publication de documents secrets atteignit un tel degré d'acuité que des influences puissantes durent imposer silence au Ministre austro-hongrois. D'Ærhenthal en était venu le 8 novembre, à proposer comme un jury d'honneur devant lequel seraient produits tous les documents de part et d'autre. La volonté de François-Joseph et, peut-être un ordre de Berlin, mirent fin au débat qui risquait de découvrir les desseins formés à Vienne contre la liberté des Serbes.

Ainsi c'était à grand'peine que dans les Empires centraux, souverains et Ministres avaient pu empêcher les chefs de leurs armées de poursuivre l'exécution de desseins qu'ils ne devaient jamais abandonner. Au maréchal de Hœtzendorff, qui lui confiait ses regrets de l'occasion perdue, le général de Moltke écrivit, le 14 septembre 1909 : « Je suis convaincu qu'on aurait réussi à localiser la guerre entre l'Autriche et la Serbie et qu'après une issue victorieuse de cette guerre, la monarchie aurait été consolidée à l'intérieur, fortifiée au dehors, et aurait acquis dans les Balkans une prépondérance difficile à ébranler. Même si la Russie était entrée en action et qu'une guerre européenne se fût développée, les conditions en eussent été maintenant meilleures qu'elles ne le seront dans quelques années. » Le péril qui, de Vienne et de Berlin, avait menacé la paix de l'Europe n'était point pour jamais écarté, tant qu'il restait auprès des souverains et à la tête de leurs armées des conseillers persuadés de la nécessité d'anéantir la Serbie, de l'utilité d'une guerre européenne pour consolider et agrandir la monarchie dualiste.

Au règlement pacifique qui avait prévalu, la France aidée par le roi Edouard et ses Ministres avait beaucoup contribué par une politique conciliante dont les souverains d'Allemagne et d'Autriche avaient dû reconnaître l'efficacité. Tandis qu'au Maroc, elle acceptait l'accord du 18 février 1909 et une sorte d'association économique avec l'Allemagne, elle avait, en février, aussi approuvé, non sans déplaire à ses alliés russes, la suggestion du prince de Bülow pour une entente directe de la Serbie avec l'Autriche. Par désir de paix, elle s'accommodait des procédés pratiqués par les hommes d'Etat de la Triple Alliance d'imposer la collaboration par la force et l'amitié par la menace. « La république en France démocratique, écrivait alors l'Ambassadeur russe à Paris, est de nature ennemie des guerres. L'antimilitarisme et le socialisme lui ont fait faire en ce sens d'importants progrès. Mais ce sont surtout des tendances et des consi-

dérations d'ordre économique qui déterminent le public français et le souci de ne point compromettre son extraordinaire richesse. Si la France cependant était attaquée, ou que ses intérêts directs, tangibles pour tous, fussent mis en question, la nation alors entrerait en action. »

Moins clairvoyants que M. de Nélidoff, le prince de Bülow et avec lui M. d'Æhrenthal ne saisirent pas alors le sens véritable et les limites des concessions que la France leur avait consenties, moins à eux en vérité qu'à la paix. Ils s'exagérèrent l'effet de leurs forces et la portée de leurs succès. L'un se persuada à Berlin qu'au Maroc, comme dans les Balkans, la Triplice, pouvant jeter dans la balance européenne l'épée allemande, n'avait pas à compter avec la Triple Entente, « fantasmagorie diplomatique », impuissant obstacle au prestige et à la position de l'Allemagne dans le monde. L'autre, à Vienne, enregistra comme un succès éclatant de sa politique balkanique la capitulation de la Russie qui avait déterminé la soumission des Serbes, le consentement de la Turquie, du Monténégro, de tous les Etats enfin à l'annexion de la Bosnie.

« Le baron d'Æhrenthal, a écrit l'historien Steed, avait le défaut de beaucoup de diplomates austro-hongrois. Il savait peu de chose des affaires intérieures de la monarchie et suivait son chemin sans chercher à les connaître. » Dès qu'il crut avoir conjuré, par l'annexion réalisée au milieu de la révolution turque, le péril des espérances éveillées à Serajevo, il donna aux Bosniaques une apparence de constitution autonome (janvier 1910). Après la condamnation à Zagreb, pour des motifs odieux et ridicules, de trente et un Croates le 5 octobre 1909 et l'intimidation pratiquée à Belgrade, il s'imagina tenir ces Slaves du Sud. Peu lui importait qu'au mois de décembre, les documents publiés par le Docteur Friedjung fussent, au cours d'un procès retentissant, dénoncés et reconnus par Friedjung lui-même, comme des faux fabriqués par des agents du Gouvernement, et non des moindres. Affaire de police intérieure! Son souverain lui

donnait l'exemple et l'approuvait. Il avait brisé avec le Parlement et les Kossuthistes, renvoyé la diète hongroise et confié le Gouvernement à Khuen Hedervary (janvier 1910) champion résolu du dualisme, qui sut se procurer aux élections une chambre docile.

Il fit de même au Parlement de Vienne, renvoya à leurs disputes les Ministres nationaux, tchèques et allemands avec leurs partisans et fit prévaloir sa volonté par un président, le baron de Bienerth, qui ne s'embarrassait pas de satisfaire les députés. Sous les formes d'un parlementarisme réduit au minimum et d'une justice d'Etat, l'Autriche-Hongrie connut encore un régime d'absolutisme déguisé où le gouvernement reposait sur la confiance du souverain dans ses ministres, plus du tout dans ses sujets.

Ce régime suffisait à l'empereur François-Joseph pour obtenir au gré de son Etat-Major des crédits importants d'armements, et le budget nécessaire à un programme naval de grande envergure, Dreadnoughts, croiseurs rapides et sous-marins. Ne devait-il pas suffire à son ministre pour reprendre ses desseins de grande politique, au point où les événements de 1908 les avaient arrêtés? Inquiet des pourparlers et même des accords que le roi d'Italie et son ministre Tittoni avaient échangés avec le tsar Nicolas II et Isvolski (octobre 1909) à Racconigi, d'Æhrenthal s'employa à la fin de l'année auprès des nouveaux ministres de Victor-Emmanuel, Guicciardini, puis San Giuliano à ramener les Italiens, à les détourner de la Russie, en les rassurant. Il s'expliqua sur l'article 7 de la Triplice de 1891 que l'Autriche-Hongrie n'avait peut-être pas strictement observé, en procédant à une annexion dans les Balkans sans consulter l'Italie. Pour empêcher les Italiens de se prêter à des changements dans l'Empire ottoman, favorables à la Russie par exemple en dehors et à l'insu de l'Autriche, il s'engagea à ne point reprendre le Sandjak de Novi-Bazar, récemment restitué aux Turcs, sans un avis préalable et même sans une compensation à son alliée.

Ce fut l'objet d'une double déclaration signée à Vienne et à Rome le 30 novembre 1909, annexée à l'article 7 de la Triplice : « Chacun des deux Cabinets s'engage à ne pas contracter un accord quelconque avec une tierce puissance concernant les questions balkaniques sans que l'autre y participe sur un pied d'égalité absolue. Et de même les deux Cabinets s'engagent à se communiquer toute proposition qui serait faite à l'un ou à l'autre par une tierce puissance allant à l'encontre des principes de non-intervention, et se rapportant à une modification du *statu quo* dans les régions des Balkans, ou des côtes et des îles de l'Adriatique et de la mer Egée. » D'Æhrenthal se félicita très haut, on le félicita à Berlin d'avoir une fois de plus fixé la volage Italie dans le mariage de raison accepté par elle depuis 1882 avec l'Autriche.

A ce succès, il ne désespérait pas, même après les incidents de l'été 1909, d'en ajouter un autre, un rapprochement avec l'Empire russe qu'il interdisait aux Italiens. L'Allemagne l'y invita et l'y aida. L'empereur Guillaume II poursuivit ses instances auprès du tsar Nicolas II pour lui faire oublier, dans une entrevue familiale, à Bjorke encore (juin 1909), l'ultimatum plutôt dur du mois de mars 1909. L'Autriche, qui avait provoqué alors les menaces allemandes, avait plus encore à se faire pardonner. D'Æhrenthal fit les premières avances; il en chargea auprès d'Isvolski son ambassadeur en Russie, le comte de Berchtold. Elles ne furent pas écartées, mais reçues de la façon que méritait, selon l'expression de M. de Nélidoff, « la traditionnelle déloyauté des hommes d'Etat viennois ». Le Gouvernement russe ne refusa pas de revenir à une entente sur les affaires balkaniques, telle qu'en 1897, « de désintéressement mutuel et de liberté pour les nations balkaniques ». Mais il mit comme condition à la signature de cette entente que les termes en seraient communiqués officiellement aux puissances garantes de l'intégrité de la Turquie : « la seule façon à ses yeux de lier la politique de l'Autriche, dans la péninsule

des Balkans ». D'Æhrenthal s'y refusa, par crainte de l'ombrage qu'on pouvait prendre à Berlin des prétentions de l'Autriche à former autour d'elle un concert européen pour la paix des Balkans.

C'était bien toujours en vérité, l'objet de sa diplomatie depuis cinq ans et le prestige qu'il recherchait pour son Empereur et pour lui même, l'héritage de Bismarck auquel il prétendait. Mais il ne voulait pas en avoir l'air. Il en fit un jour confidence à Hœtzendorff qui souhaitait à l'Autriche un autre avenir plus éclatant de guerres victorieuses contre l'Italie et dans les Balkans. « Dans un rapport adressé par Wallenstein du château de Bruck à l'empereur Ferdinand II, ce grand homme de guerre définissait les intérêts de la dynastie et de la monarchie qui devaient toujours être en mesure, avec une armée très forte et toujours prête, de prendre au collet ses ennemis, et le plus possible éviter la guerre. Aujourd'hui, comme il y a deux siècles et demi, c'est toujours pour l'Autriche la même mission politique, maintenir en Europe l'équilibre des forces entre les grandes puissances, le maintenir également entre les Etats balkaniques dans le proche Orient. »

A ce programme, nourri certes de grands souvenirs, manquaient les éléments essentiels sur lesquels s'était appuyée l'hégémonie allemande au temps de Bismarck. L'Autriche, au temps du baron d'Æhrenthal n'avait point les ressources indispensables à cette police armée de l'Europe, impuissante à faire même sa propre police à l'intérieur de ses frontières « Comment concilier, disait-il, le progrès de notre force militaire et navale avec l'état défavorable de nos finances? » Il attribuait l'état toujours déficitaire de la monarchie, qu'il essaya de corriger par un appel inutile à l'épargne française, à la mauvaise gestion des partis parlementaires de Vienne et de Budapest toujours en querelle soit entre eux, soit avec les Ministres. Jamais il ne se rendit assez compte que la monarchie des Habsbourg n'était pas une monarchie comme les autres, mais un empire composite, dont le

chef âgé de quatre-vingt ans et ses serviteurs devaient sans cesse affronter des luttes de races, de nations différentes de langues et de confessions, invitées par leur histoire ou les appels de l'étranger à briser les cadres de leur vie commune.

« Au point de vue de la cohésion de la monarchie, l'Etat magyar a agi, écrivait alors Steed, comme une force répulsive, impuissante pour le bien, puissante pour le mal, plutôt un passif qu'un actif pour la couronne. » En même temps que la Hongrie menaçait sans trève de rompre le compromis dualiste, elle posait, sans le résoudre, le problème des Slaves du Sud, Croates, Serbes, Dalmates. En Croatie le Ban, représentant de l'autorité royale, suspendait en 1909 et 1910 toutes les libertés et, au mois d'août, était brutalement frappé par un patriote. En Bosnie, un gouverneur énergique chargé d'habituer par la fermeté les sujets à la liberté, de Vercsanin, le premier jour de la Diète, failli être tué à bout portant. Et partout, d'Agram à Belgrade, les étudiants s'organisaient dans l'Union de la jeunesse yougo slave pour prêcher et pratiquer la révolte contre l'Empereur.

En même temps sur les frontières méridionales de l'Autriche, de l'Adriatique à la mer Noire, les Etats balkaniques inclinaient, sur les conseils qui leur venaient des agents russes, à constituer pour leur défense, soit au Nord, soit au Sud ce qu'un de leurs ministres appelait un « bloc orthodoxe slave ». L'intransigeance des Hongrois, l'indifférence ou la défiance des Habsbourg à l'égard de leurs sujets slaves conduits à chercher aide et protection en Russie, minaient sourdement les bases de la monarchie, au moment où l'incendie qui couvait chez elle se propageait sur ses frontières depuis 1909 dans toute l'étendue de l'Empire ottoman.

La révolution Jeune turque, saluée comme une ère libératrice par les populations chrétiennes de cet Empire, fit place en six mois à une poussée de nationalisme musulman qui révéla les desseins véritables de ses auteurs. Quand la

minorité de l'Assemblée, le parti de l'Union libérale, fidèle aux promesses de juillet 1908, et son chef le grand vizir Kiamil s'opposèrent à cette faillite des réformes, le Comité *Union et Progrès* les dénonça comme traîtres. Abdul-Hamid accueillit la dénonciation et laissa partir Kiamil, mais avec le dessein de renverser le régime que les rebelles lui avaient imposé, à la faveur de leurs divisions (13 février 1909). Secrètement, semant à Constantinople et dans les garnisons l'or dont le Comité était dépouvu, réveillant le fanatisme musulman parmi les soldats, Abdul-Hamid avait ourdi un vaste complot qui éclata le 13 avril et le délivra des réformateurs. Et les massacres d'Arméniens recommencèrent en Cilicie, comme un symbole de la restauration du régime hamidien. Mais restauration précaire, à peine d'une semaine, pendant laquelle les officiers d'*Union et Progrès*, Niazi, Enver, échappés à la vengeance d'Abdul-Hamid retrouvèrent leurs troupes de Macédoine fidèles aux ordres du général Chevket pacha, maître bientôt de Stamboul et dictateur au service du Comité révolutionnaire (25 avril 1909).

Deux jours après, Abdul-Hamid détrôné prenait à son tour en sens inverse le chemin de Salonique comme prisonnier. Le règne de Mohamed V, « le premier sultan de la liberté » commençait. Il ne devait plus guère y avoir de liberté, pas plus pour le Sultan que pour ses sujets, dans ce nouveau régime de despotisme militaire, qui n'avait plus de constitutionnel que l'apparence. Mais ce régime espérait se justifier aux yeux des Musulmans, sinon de l'Europe dupée une fois de plus, par les modifications que le Comité *Union et Progrès* apporta à la charte de 1908 l'année suivante : l'Islam déclarée religion d'Etat, tout un programme de turquisation, de terres distribuées aux émigrants des provinces perdues et même de violences contre les chrétiens. Ses chefs, presque tous officiers groupés autour de Chevket pacha, disciples ou admirateurs de la force prussienne, se préparaient à mettre au service de l'Islam des armées et une flotte accrues et équipées qui

le vengeraient de ses ennemis. S'ils ont cru alors à l'efficacité de leur entreprise, les Jeunes Turcs ont, en tout cas, méconnu que le plus grand ennemi de la Turquie, c'était ce régime même de coups de force et d'intrigues militaires, d'anarchie dans les provinces et dans les services publics, d'injustice surtout et d'arbitraire aux dépens des peuples lassés d'une trop longue tyrannie.

Sur tout les points de l'Empire, ces peuples se soulevèrent. La Crète s'était organisée, depuis 1907, avec un chef national, Vénizélos, en pays libre, sous le contrôle des puissances et d'un haut commissaire, Zaïmis, désigné par le roi de Grèce, à la place de son fils Georges qui s'était fait détester. Les Crétois crurent le moment venu de rompre leurs derniers liens avec la Turquie et de s'unir à la Grèce. Ils instituèrent, le 6 octobre 1908, un Comité exécutif provisoire chargé de gouverner l'île au nom du roi des Hellènes. La décision appartenait à l'Europe qui, ayant en grande partie rappelé ses troupes de l'île, inclinait à reconnaître le fait accompli. Le roi Georges de Grèce s'en alla solliciter les puissances, et fit valoir, auprès d'elles comme à Constantinople, qu'il était étranger à l'initiative de la Crète.

A la diplomatie du roi de Grèce, aux votes unanimes des Crétois, les patriotes turcs opposèrent une résistance opiniâtre. Meetings monstres à Constantinople, boycottage des marchandises grecques, appels à l'Europe, à l'Allemagne surtout, ils employèrent tous les moyens, et firent si bien que, le 18 août 1909, un corps international, de nouveau, débarquait à la Canée et y abattait le drapeau grec. Pour qu'après quarante années de troubles, de violences, de souffrances et de protestations, la Crète se vît refuser le droit de disposer d'elle-même, fallait-il que l'Europe eût peur d'être atteinte par les contre-coups de l'anarchie turque? Elle préférait que ce fût la Grèce, où naturellement l'on reprocha à la royauté, où les clans politiques livrés à leurs querelles de personnes et de coteries se reprochèrent leur impuissance à soutenir,

depuis les défaites de 1897, les revendications des Crétois. Contre les uns et les autres une ligue d'officiers de terre et de mer s'organisait à Athènes, comme à Constantinople (février 1909). Des émeutes éclatèrent dans l'armée, le 26 août, dans la flotte, le 29 octobre, pour obliger le roi à retirer à ses fils leurs emplois, pour forcer le Parlement à se dissoudre, en confiant aux hommes que la Ligue militaire désignait aux électeurs l'œuvre de reconstitution nationale inscrite à son programme. Si le roi Georges s'opposa durant quatre mois à la dissolution de la Chambre, à la convocation d'une Constituante, ce fut non seulement par crainte d'une dictature militaire qui l'eût réduit à la condition de Mahomet V, mais pour empêcher les Crétois, obstinés à se dire ses sujets, de députer à cette Constituante.

En déclarant que c'était l'intérêt même de la Grèce, Georges Ier ne se trompait pas. La question crétoise, par l'indécision de l'Europe, la question macédonienne aussi, toujours ouverte, demeuraient les véritables aliments du trouble périodique qui compromettait la vie de la Grèce et sa dynastie. Lorsqu'en avril 1909, Georges Ier, pour dissoudre la Ligue militaire, consentit à convoquer pour le mois de septembre une assemblée non constituante, mais simplement révisionniste, les Grecs appelèrent et élurent comme député d'Athènes l'homme d'Etat qui venait d'organiser la Crète indépendante, Vénizélos. Ils lui firent à son arrivée un accueil enthousiaste. Et aussitôt, ils confièrent, le 13 octobre 1910, une sorte de dictature nationale à cet Idoménée venu de Crète pour refaire avec des lois nouvelles l'unité et les forces de la patrie compromises par les discordes civiles et l'opposition obstinée de l'Europe.

Sans doute Vénizélos, acceptant cette tâche nouvelle, avait rassuré le Sultan et les puissances sur son intention de ne pas employer son autorité ministérielle à l'union de la Grèce et de la Crète dont il avait été jusque là le champion. Mais pouvait-il empêcher que ses anciens amis de la Canée trouvassent dans sa présence et sa popularité à

Athènes des raisons de s'obstiner dans leurs espérances et leurs revendications ? Quel moyen avait l'Europe de briser ces espérances? Entre l'assemblée crétoise qui appliquait à l'île les lois grecques et renouvelait, en novembre 1910, le vœu d'union et la Jeune Turquie, qui protestait au nom de la souveraineté du Sultan, et devait se contenter d'une guerre économique, les puissances montaient la garde avec leurs escadres autour de l'île. A mesure que les années s'écoulaient, l'île se détachait de l'Empire ottoman, et se préparait, dans l'autonomie, à l'union inévitable.

C'était de la même façon que s'était achevée, en 1908, l'union de la Roumélie avec la Bulgarie et la perte définitive de cette riche province pour les Turcs. Le sultan avait gardé ses droits sur la Roumélie depuis que le 13 mars 1896, il avait consenti à nommer, contre un tribut annuel, Ferdinand de Cobourg, gouverneur de cette province révoltée et occupée en fait par les Bulgares depuis dix ans. En se proclamant tsar, le 5 octobre 1908, à Tirnovo, Ferdinand brisa le lien nominal qui rattachait encore la Roumélie à l'Empire turc, pour l'unir à son propre domaine. Les Jeunes Turcs avaient protesté, et surtout cherché à monnayer le droit auquel le prince venait de se soustraire. Le 8 décembre 1908, le ministre russe Isvolski se fit l'intermédiaire du marché. Le gouvernement turc se trouvait de beaucoup d'années en retard pour l'indemnité de guerre que le traité de Berlin l'avait obligé à acquitter par annuités à la Russie. La Russie avait intérêt à regagner l'amitié du prince Ferdinand que les tsars avaient longtemps suspecté d'intrigues avec l'Autriche, à le détourner de Vienne. Elle le déchargea du tribut réclamé par le Sultan, en y substituant sa créance sur les Turcs, qu'elle déchargeait à leur tour de leurs obligations financières, transformées en une dette de la Bulgarie envers la Russie. Ces accords définitivement réglés entre les trois puissances le 9 avril 1909, achevèrent l'unité bulgare, du Danube à la frontière macédonienne, que le traité de Berlin avait déchirée, et que la Turquie sanctionnait le 20 août. L'Em-

pire ottoman, affaibli et ruiné, perdait définitivement le profit qu'il avait retiré, malgré la défaite de San-Stefano, de la jalousie et des calculs des grandes puissances contre l'expansion russe dans les Balkans.

Un instant, les Jeunes Turcs s'étaient flattés de recueillir, en Macédoine du moins, l'avantage de ces rivalités européennes. L'annexion de la Bosnie brouillait l'Autriche et la Russie, l'Angleterre et l'Allemagne. C'était nécessairement la fin de la tutelle internationale imposée au gouverneur de Macédoine, Hilmi pacha, l'un des leurs, pour la pacification de cette malheureuse province, l'obligation pour l'Europe de s'en remettre à eux désormais du sort des populations martyres qu'ils avaient solennellement promis de traiter avec justice et sur le pied de l'égalité. Par ces promesses, dont Abdul-Hamid s'était porté garant le 24 juillet 1909, les officiers de Salonique délivraient le domaine turc des officiers et des gendarmes étrangers. Et alors la brutalité des fonctionnaires, les tentatives mal dissimulées du gouvernement pour dépouiller les paysans chrétiens au profit de colons musulmans introduits de Bosnie ou de Crète, l'activité tenace des bandes grecques et bulgares multiplièrent en 1910 et 1911 les révoltes et les attentats dans ce pays dévasté par le choléra et la disette. Jamais la situation n'avait été pire, ni les Turcs plus indignes ou plus incapables d'exercer leur autorité dans cette province. Moralement et en partie, de fait, la Macédoine était perdue pour eux.

Et voilà que les Albanais même, leurs complices jusque là, encouragés par les promesses de la Constitution, ou rebelles à la centralisation qu'elle présageait, se groupèrent pour réclamer des écoles, l'usage de leur langue et de l'alphabet latin à Monastir (novembre 1908). Travaillés, comme autrefois les Arméniens, par une propagande du dehors, d'Amérique surtout, soutenus par les colonies albanaises de Constantinople, de Bucarest, de Boston, ils se constituèrent en *Ligue nationale*. Pour réduire cette révolte, le gouvernement turc avait mobilisé ses troupes

de Macédoine en donnant l'ordre au général Thorgut-Schefket d'incendier les villages, de raser les maisons fortifiées, d'affamer les rebelles. Il escomptait surtout l'impuissance à se constituer en nation des tribus albanaises séparées par leurs dialectes, leurs coutumes religieuses et leurs habitudes de vie : dans le nord, les Malissores, Mirdites et Klementis, catholiques groupés autour de leurs évêques de Scutari, de Durazzo ; les chrétiens orthodoxes nombreux dans le pays de Durazzo, de Bérat et de Koritza, plus nombreux encore au Sud ; les musulmans de Tirana, d'Elbassan et d'Argyrocastro, avec leurs seigneurs féodaux, les beys propriétaires, dominant leurs clans de tenanciers par les prêtres de l'Islam et leurs mercenaires.

Trois partis prirent les armes, le parti national musulman dirigé par Ismaïl Kemal, un autre parti étroitement rattaché, avec Sokol Baci et son fils, au Monténégro, encouragé de Cettigné par des envois d'armes, de munitions et de vivres; enfin un parti de catholiques dans la région des Malissores qui eût préféré l'aide de l'Autriche pour s'affranchir du joug turc, mais que le désespoir ralliait aux Musulmans du parti national, et à qui le Monténégro offrait le seul asile.

Ce fut en effet contre les chrétiens que les généraux turcs exercèrent leur vengeance, avec la froide volonté de les anéantir et de les remplacer, comme en Macédoine, par des colons appelés de Bosnie. Cruautés et calculs ne devaient réussir qu'à unir davantage à Dibra en juillet 1909, à Prichtina, en avril 1910, ces malheureux que des siècles d'histoire avaient divisés, et qui, en décembre 1910, adressèrent un appel commun de détresse à l'Europe. En 1910, l'Albanie du Sud demeurait encore étrangère au mouvement. En 1911, des bandes s'y organisèrent, provoquées à l'action par la propagande du Comité national qui répandait les pétitions et les armes. Cette province tout entière où s'étaient si longtemps recrutés pour le pillage de la Macédoine les milices d'Abdul-Hamid, région de hautes montagnes entrecoupées de plaines presque sans routes,

favorable aux guérillas, séparée du centre de l'Empire, s'en détachait, comme la Bosnie de l'Autriche, avec l'appui secret et par les convoitises du Monténégro récemment promu à la dignité de royaume.

Enfin, à l'autre extrémité de l'Empire, dans les régions saintes de l'Islam, où la race arabe avait toujours mal accepté les conquérants turcs, des cheikh et imam se disant descendants du prophète ou madhi, Jahia et Idriss, se révoltaient à l'Est du Jourdain, assiégeaient Sana et en 1911 infligèrent une grave défaite à Assyr à l'armée que Mahomet V avait dû envoyer contre eux dans l'Yémen.

Les hommes que les révolutions successives de 1908 et 1909 avaient porté au pouvoir, les Jeunes Turcs ou plus exactement le Comité *Union et Progrès*, quelles qu'en fussent les transformations et les tendances, n'avaient pas pris le bon moyen pour régénérer l'Empire en le façonnant à nouveau, ni pour sauvegarder l'intégrité du domaine qui lui restait. Subissant le joug du vieil esprit national et religieux, demeuré plus vivace qu'au lendemain de la Révolution, ils avaient eu vite fait de sacrifier à leurs préjugés les sujets du sultan non musulmans toujours traités en inférieurs. Au lieu de constituer une nation ottomane forte, de races et de parlers différents, qui eût été vraiment la jeune Turquie d'inspiration française, ils avaient préféré les leçons de Berlin, séduits par l'exemple trompeur d'une grande force armée, et d'un outillage moderne au service de l'hégémonie d'une race.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Documents et Mémoires** : *Die grosse Politik;* tomes XIV, XV, XVI. — Feld-Maréchal Conrad de Hœtzendorf, *Aus Meiner Dienstzeit;* 4 vol., Vienne, 1922. — *Le Livre noir* (documents officiels russes publiés par les Soviets (1906-1908), (traduction française), 1er vol. 1910-1912. In 8°. Paris, 1921. — Von Siebert, *Diplomatische Aktenstucke der Geschichte der Entente politik* (documents officiels russes de l'am-

bassade de Londres. In-8°. Paris, 1921. — Laloy, *Documents secrets du ministère russe*, publiés par les Bolchevicks. Paris, 1919. — *Documents russes*, tirés par le gouvernement allemand des archives de Belgrade, publiés dans *le Mémoire allemand*, présenté aux conférences de la paix de Versailles, 1919. — Isvolski, *Mémoires;* Paris, 1920.

**Histoires et études :** Auerbach, *Les races et les nationalités de l'Autriche-Hongrie;* in-8°. Paris, 1898. — L. Aulneau, *La Turquie et la guerre;* in-12. Paris, 1915. — V. Bérard, *La Révolution turque;* in-12. Paris, 1909. — George G. Dewas, *La Nouvelle Serbie;* in-8°. Paris, 1918. — G. Gaulis, *La question d'Orient;* Paris, 1905. — René Gonnard, *Etudes sur la Croatie;* in-16. Paris, 1912. — René Henry, *Des monts de Bohême au golfe Persique;* in-12. Paris, 1908. — *Question d'Autriche et question d'Orient;* in-12. Paris, 1904. — Krusky, *L'annexion de la Bosnie en* 1908 : in-8°. Paris, 1912. — Magafir, *Notes sur la jeune Turquie;* in-8°. Paris, 1911. — Flegenschmidt, *Deutschlands Orient-Politik* (1900-1910) ; in-8°. Berlin, 1912. — G. Charmes, *L'avenir de la Turquie et le Panslamisme;* in-12. — Paris, 1896. — Poltaiev, *La Russie*, 1906-1912 ; in-8°. Paris, 1913. — Louis Renaut, *Les deux Conférences de la paix;* Paris, 1908. — J. Romieu, *Livre Noir et Livre Jaune;* in-16. Paris, 1922. — Springer, *Der Kampf der œsterreichen Nationen um den Staat;* in-8°. Vienne, 1902.

# CHAPITRE XI

## *LA CRISE MONDIALE (1911-1914).*

Le 2 juillet 1911, une canonnière allemande, la *Panther* mouillait, par ordre de l'empereur Guillaume II, dans la rade d'Agadir, au sud du Maroc « pour protéger dans le Sous les nationaux allemands menacés par l'anarchie marocaine ». Personne, ni en France, ni en Europe, ne se méprit sur l'intention de cette démarche. Il n'y avait, pour ainsi dire, point dans le Sous de nationaux, ni d'intérêts germaniques qui fussent en péril. Et l'anarchie du Maroc eût été pour les Européens moins périlleuse, si l'Allemagne ne l'eût entretenue pour créer des embarras aux Français. Elle les avait obligés à combattre dans la Chaouïa Moulay Hafid opposé par elle et substitué à Abdul Aziz, puis, quand ils l'eurent reconnu, à envoyer une véritable expédition à Fez pour le défendre (avril mai 1911) et aussi pour protéger leurs frontières algériennes contre les tribus révoltées dans tout le nord et le centre de l'Empire chérifien.

C'était en réalité contre la République française que se dressait la menace allemande. La première nation que, le 1er juillet, le gouvernement allemand informa par une visite soudaine de son Ambassadeur, M. de Schoen, et la remise d'une note, fut la France, qui s'émut à l'idée d'un risque possible et permanent de conflit armé. Que fût-il arrivé si, sous le coup de cette émotion, le ministère Caillaux, tout récemment appelé aux affaires par le Président Fallières,

le 30 juin, avait décidé une réponse à la démarche allemande par le fait, l'envoi d'un navire de guerre français à Agadir que proposait M. de Selves. Le ministre de la Guerre, M. Messimy, se hâtait, à toutes fins utiles, de prendre connaissance des plans de mobilisation. Le ministre de la Marine, Delcassé jugea que, la question marocaine étant franco-anglaise, il y avait lieu de savoir si l'Angleterre serait de son côté favorable à l'envoi d'un navire à Agadir. Le premier avis du Ministère britannique fut qu'il règlerait son attitude et sa décision sur celles du Cabinet français. Et de Pétrograd le ton de la presse russe, inspirée par le Gouvernement, marqua l'intention immédiate de venir en aide à la France provoquée.

Si alors les puissances groupées par la Triple Entente pour le maintien de l'équilibre et de leurs droits eussent relevé comme un défi la démarche allemande, approuvée à Vienne, un conflit eût éclaté dont l'étendue et les conséquences ne se pouvaient mesurer. L'opinion en France commençait à se lasser des « coups de boutoir allemands ». Elle n'était pas mieux disposée en Angleterre à l'égard de concurrents qui, chaque jour, s'armaient davantage pour la lutte commerciale, et peut-être pour d'autres luttes. Dans les milieux germaniques, sociétés, journaux, cercles de professeurs et d'affaires, le dépit, les invectives provoqués par la crainte réelle ou factice de l'encerclement, par les appétits de grandeur ou de richesse, allaient croissant.

Une fois de plus, le gouvernement français écarta la provocation. Son chef, M. Caillaux subissait l'influence des hommes d'Etat et des milieux financiers ou socialistes les plus enclins à faire crédit à l'Allemagne même provocante. Il décida, dès le 4 juillet, de ne pas envoyer de navire de guerre sur la côte marocaine. Le ministre des Affaires étrangères eût peut-être insisté, mais il était parti, le 3 juillet, pour accompagner le Président Fallières dans sa visite à la reine de Hollande. D'autre part, le très faible équipage de la « *Panther* », 125 hommes au plus, ne sem-

blait pas faire craindre une occupation immédiate de la côte par les Allemands. Enfin, si le Ministère anglais affirmait son dessein de ne pas se désintéresser du Maroc et d'y tenir ses engagements envers la France, Sir Edward Grey le détournait aussi d'une démarche précipitée, telle que l'envoi d'un croiseur au Maroc. On allait causer. Le même jour, l'Ambassadeur de France à Berlin, M. Jules Cambon, recevait la mission délicate d'interroger le gouvernement allemand sur ses intentions,

Quelles étaient ces intentions? L'empereur Guillaume II n'a pas hésité à rejeter sur le Chancelier à qui, depuis 1909, il avait confié la succession du prince de Bülow, M. de Bethmann-Hollweg la responsabilité de cette tentative « malheureuse, dit-il, pour garder quelque influence au Maroc ». Quels qu'en fussent les auteurs ou les suites, son objet assez difficile à préciser et son allure brutale mirent en péril pendant quelques jours la paix du monde. Le gouvernement allemand l'avait-il ainsi voulu?

Il s'était réjoui, en 1909, d'avoir fait accepter à la France, en lui opposant à Algésiras les droits de l'Europe, une association à deux pour l'exploitation du Maroc. Il y voyait des profits pour ses commerçants et l'ébauche d'un rapprochement avec les Français. Comme gage de ce rapprochement, il avait promis de se désintéresser politiquement de l'Empire chérifien dont « l'ordre et la paix étaient laissés au soin et à la charge de la République ». La querelle avait paru alors s'apaiser dans ce mariage de raison dont les suites ne furent pas heureuses. De Berlin, on offrit à la France des capitaux et des hommes entreprenants, les Mannesmann, Renchausen pour la mise en valeur du Maroc. On n'eut pas l'air de sentir qu'on en offrait trop, et trop vite, pour les mines, les travaux publics, les chemins de fer et, qu'en diminuant ou en supprimant la participation des Anglais, Espagnols ou autres, on s'exposait au reproche de ruiner le statut international d'Algésiras, réclamé si instamment par l'Allemagne elle-même. Il en résulta que, du côté français, on n'accueillit ni ne suivit

avec empressement ces offres de concours, excessives ou embarrassantes.

Le succès n'avait pas mieux répondu à d'autres tentatives d'entente entre capitalistes français et allemands, soit pour l'exploitation des mines de fer de l'Ouenza en Algérie, soit au Congo. Vainement la Société de la N'Goko Sangha, dont les entreprises avaient été d'abord contestées par le Cameroun, s'était, le 18 juin 1910, transformée en un consortium franco-germanique. Le Parlement français, par méfiance des entreprises financières en général et des offres allemandes, après de longs mois d'attente, ne s'était pas prononcé en faveur des négociations poursuivies par les Ministères Briand et Monis, en 1910 et 1911.

L'Allemagne s'irritait de ces lenteurs. Elle commença de faire la grosse voix et se prétendit jouée, si, n'ayant pas les profits commerciaux de l'association, elle voyait la France, installée à Fez pour rétablir le Sultan, en recueillir les profits politiques (mai 1911). D'accord ou non avec elle, les Espagnols, sans consulter leurs alliés, occupèrent Larache et El Ksar (juin 1911) donnant par cette démarche injustifiée à l'action de la France qu'ils dénaturaient et à la leur les caractères d'un partage de l'Empire chérifien.

Pourquoi pas un partage à trois, du moment qu'on ne tenait plus compte de l'intégrité marocaine proclamée à Algésiras? « Tous mes compliments, disait le Kronprinz à M. Jules Cambon; vous voilà à Fez. Le Maroc est un beau morceau. Vous nous ferez notre part, et tout sera fini » : l'Espagne au nord, la France au centre, l'Allemagne au sud, à Agadir, dans le *Sous* prolongé le plus possible jusqu'auprès de Marrakech. Guillaume II, en visite à Londres, avait interrogé son cousin d'Angleterre, Georges V, sur ces éventualités. Son ministre, M. de Kiderlen, à Kissingen, le 21 juin, les indiquait à l'Ambassadeur de France. Plus d'acte d'Algésiras, plus d'accord à deux. Les Allemands réclamaient leur part; pour ne pas la leur donner, la République rappela sans doute de Fez l'armée du général Moinier, mais elle gardait ses troupes dans la Chaouia, et

l'Espagne les siennes à Larache. On s'obstinait, visiblement par dépit, à Berlin.

Ce fut alors, que M. Caillaux, ministre des Finances, dans le Cabinet Monis, puis Premier Ministre, le 28 juin, avait laissé s'ébaucher dans les milieux financiers un nouveau projet de transaction présenté à l'opinion française, le 14 mai, par un article inspiré au « Matin » : « l'offre d'une tranche respectable du Congo qui arrondirait considérablement le Cameroun » et permettrait à l'Allemagne de se désintéresser du Maroc. Avec le baron de Lancken, chargé d'Affaires allemand à Paris, et le ministre des Colonies, M. Caillaux étudia la formation d'une entreprise franco-allemande pour établir un chemin de fer Cameroun-Congo destiné à rattacher économiquement d'abord, politiquement ensuite, tout le bassin de la Sangha, le cœur du Congo français, à la colonie allemande. La perspective n'était pas pour déplaire à Berlin où l'on connut presque aussitôt les intentions du Ministère français. Le Secrétaire d'Etat, de Kiderlen disait, le 25 juin, à M. Jules Cambon, qui lui demandait de renoncer à un port du Maroc : « il y a autre chose que le Maroc, rapportez-nous quelque chose de Paris ».

Une semaine après, la « *Panther* » mouillait à Agadir, le 8 juillet ; le 9, puis le 15 juillet, M. de Schoen à Paris, M. de Kiderlen à Berlin formulèrent les exigences de l'Allemagne : pour prix de la main-levée de son hypothèque sur le Maroc et contre la cession du Togoland, elle demandait à la France l'abandon de toute sa colonie entre l'Océan, le Congo et la Sangha, l'Afrique équatoriale française. La France était riche en colonies, et s'en procurait une nouvelle au Maroc ; l'Allemagne était pauvre en marchés nécessaires à une grande nation qui aspirait à un rôle mondial. Le pauvre disait au riche : « La bourse ou la vie ».

Pour se faire sa place « au soleil » d'Afrique réclamée à grands cris par les partisans de la politique mondiale, par les pangermanistes et coloniaux, le gouvernement allemand

avait donc résolu d'exiger une part dans le dépècement du Maroc, coûte que coûte, même sans se préoccuper de l'attitude de l'Angleterre. M. de Kiderlen avait laissé espérer à l'Empereur le succès, au besoin par la force. Contre la France seule, l'emploi de la force était possible. L'Allemagne y dut renoncer, quand l'Angleterre fit savoir le 21 juillet, par un discours de Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, « que ses intérêts vitaux, la sécurité de son commerce international étaient engagés aux côtés de la France, au Maroc ». Elle n'eut plus d'illusion à garder après le discours du Premier Ministre, lord Asquith aux Communes, le 27 juillet, approuvé par l'unanimité du Parlement qui se déclarait nettement opposé à l'installation de la puissance germanique, sur la côte atlantique, et fidèle aux obligations de 1904. Il ne restait plus à l'Allemagne que la ressource d'arracher à la France, dans un âpre débat d'intérêts, le plus gros morceau possible de sa colonie congolaise.

Le débat dura trois mois, du 29 juillet au 4 novembre 1911, entre M. Jules Cambon et M. de Kiderlen, interrompu seulement du 17 août au 4 septembre. Leur durée, qui n'était point faite pour calmer les inquiétudes provoquées en France par l'incident d'Agadir, ni pour satisfaire les passions et les appétits germaniques, s'expliquait cependant. Dans ces entretiens en tête à tête, dans ces marchandages, les négociateurs n'avaient aucun moyen de pression pour faire céder ou consentir l'adversaire aux sacrifices qu'ils escomptaient. Le navire allemand mouillait toujours devant Agadir où il resta jusqu'à la fin de novembre. Mais on savait à Paris que l'Angleterre n'en laisserait débarquer ni un homme, ni une arme dans le Sud marocain. Rassuré contre une action allemande au Maroc, le Ministère français était plus à son aise pour se refuser à des sacrifices excessifs au Congo. Il pouvait seulement mettre à ces sacrifices, dont il limita le principe à des rectifications de frontières, comme condition, le désistement politique de l'Allemagne au Maroc, et la disparition

du régime des protégés, instruments, depuis 1904, des intrigues germaniques (30 juillet). En revanche, la France, toujours liée par les actes d'Algésiras qui lui interdisaient l'espoir d'un protectorat marocain, avait-elle un autre moyen d'obtenir le consentement de l'Allemagne à cette « tunisification » que d'y mettre le prix que celle-ci exigeait ? Ce furent désormais les deux termes de la discussion entre lesquels les représentants des deux nations se trouvèrent comme enfermés, l'allemand, pour vendre très cher son consentement au protectorat français sur le Maroc dont les coloniaux allemands ne voulaient pas, l'accordant, le retirant tour à tour, le français, s'efforçant de l'obtenir à un prix que les coloniaux français pussent accepter, qui ne fût pas ruineux pour l'œuvre édifiée par de Brazza et ses lieutenants. L'Angleterre regardait les parties aux prises, leur recommandait l'apaisement, mais ne se mêlait point aux débats.

L'apaisement se fit à la longue, par l'effet des divergences de vues qui, à Paris et à Berlin, s'opposèrent à l'intérieur même des deux gouvernements et permirent aux négociateurs de se rapprocher. Le Ministre des Affaires étrangères, M. de Selves, qui dictait à M. Jules Cambon ses instructions, se refusait à toute concession de nature à atteindre au cœur le Congo français, notamment celle de territoires au Sud de la Sangha avec l'Alima et l'Ogooué pour frontières, qui eussent coupé en deux tronçons l'Afrique équatoriale. Et il exigeait le désintéressement complet de l'Allemagne au Maroc. M. Caillaux, alors Premier Ministre, regardait le Congo comme un terrain propice à une politique d'entente avec l'Allemagne, et, pour la réaliser, il était disposé à de plus larges sacrifices. Soit au conseil des Ministres, dont il décida la majorité le 22 et le 23 août à céder dans la Sangha un territoire allant de l'Atlantique au Congo, soit par des offres secrètement transmises à Berlin qui n'ont été ni prouvées, ni niées, le Premier Ministre inclinait la France aux concessions.

Peut-être, le gouvernement allemand s'en fût-il prévalu, et M. de Kiderlen n'y manqua pas au début de septembre, si l'Empereur n'eût insisté pour liquider l'affaire mal engagée. La liquidation se fit le 4 novembre au gré des deux gouvernements, par une cote mal taillée, annexion au Cameroun d'une partie du bassin de la Sangha avec des pointes sur l'Oubanghi et le Congo, des « *piqures* » qui ne formaient plus une coupure, désintéressement de l'Allemagne au Maroc, où elle conservait cependant l'exercice d'un droit de protection que M. de Selves aurait souhaité vivement lui retirer et la pleine liberté d'entreprises de commerce et de mines.

Dans les deux pays, la cote parut également mal taillée. Les Français demeurèrent irrités, et blessés du « *coup d'Agadir* », de ce marché relatif au Maroc et au Congo qui leur était imposé par la menace. Ils en rendirent responsable Delcassé, le premier auteur de cette politique de partage, dont on connut par les traités avec l'Espagne alors publiés le point de départ ; puis M. Caillaux, pour ses complaisances et tractations avec l'Allemagne, dont le soupçon entraîna sa démission le 9 janvier 1912. De l'autre côté du Rhin, le dépit ne fut pas moindre, et les reproches très vifs aux ministres qui avaient éveillé, sans résultat, l'espérance d'une part de l'Empire chérifien. La rancune surtout grandit contre l'Angleterre, dont l'attitude résolue avait, au mois de juillet, brisé cette espérance.

En toute cette affaire, l'échec principal fut celui qu'éprouva et ressentit vivement le maître de la politique allemande, l'Empereur Guillaume II. A mesure que se précisaient et se développaient les Ententes, non point dirigées contre l'Allemagne, mais capables de la surveiller ou de la contraindre, le maître de l'Empire, impatient de l'obstacle, s'obstinait dans son dessein de les annuler, de les détruire. Auprès du tsar Nicolas II, son parent, le jeune souverain affectueux et faible, qu'il abusait par ses témoignages calculés d'intérêt et d'amitié, il ne désespéra jamais d'y

réussir. L'éloignement du Ministre Isvolski, qui n'avait pas pardonné aux Empires centraux son échec de 1909 et leur préparait des entraves dans les Balkans lorsqu'il fut nommé à la mort de M. de Nélidoff à l'Ambassade de Paris, parut à Berlin une occasion nouvelle. Le Tsar fut invité à y venir et y vint avec son nouveau Ministre, Sazonoff (novembre 1910).

Ce Ministre était un homme consciencieux, laborieux et réservé, sans autre ambition que celle de bien tenir son emploi, en servant les desseins pacifiques de son souverain, incapable de le mettre en défiance. Il avait alors sur les bras la question persane, particulièrement épineuse depuis 1908. Au lendemain de l'accord par lequel en 1907 la Russie et l'Angleterre avaient délimité leurs sphères d'influence dans l'Iran, la révolution avait éclaté à Téhéran et mis en opposition non seulement le Shah Mohamed Ali entêté dans ses prodigalités et son absolutisme avec le parti de la Constitution, mais la politique anglaise, secrètement favorable aux réformistes, et la politique russe, qui encourageait le Shah à la résistance. Tandis que le Shah se débarrassait de l'Assemblée par un coup d'État et que le soulèvement à peu près général des Persans le renversait du trône au profit de son fils, les troupes russes occupaient Tebriz, les Anglais débarquaient à Bender-Bouchir (juillet 1909). L'anarchie avait continué par une tentative de retour au pouvoir du Shah concertée avec la Russie, et le désarroi absolu des finances et de l'administration où les deux puissances protectrices n'osaient intervenir de peur de se brouiller. Entre elles, l'action allemande commençait à se glisser, guidée de Téhéran par le ministre impérial Steinrich, qui amenait au golfe Persique les paquebots de la Hamburg American, et les capitaux de l'Orient-Bank sur la place de Téhéran. Son successeur, M. de Quadt, organisait en Perse des missions économiques et se mêlait chaque jour un peu plus aux querelles des partis.

L'on apprenait enfin qu'à Constantinople, la Société

allemande du Bagdad-bahn, réduite, faute de capitaux, à un arrêt de sept années, traitait avec les Jeunes Turcs, en 1910, sur un nouveau programme qui lui promettait, outre la grande voie du Bosphore à Bagdad, des embranchements à l'Est, sur l'Arménie et la Perse, et à l'Ouest vers le golfe d'Alexandrette. Cette ingérence menaçante inquiétait les Russes; ils soupçonnèrent l'Angleterre de s'être entendue avec les Turcs et leurs associés allemands pour se réserver, de Bagdad au golfe Persique, les chemins de fer de Mésopotamie. Sous le coup de la menace, le Gouvernement russe oublia qu'en 1902, il avait empêché la France de participer à cette entreprise à laquelle Guillaume II alors l'invitait. Et sans consulter son alliée, il trouva utile d'accepter alors l'offre qui lui fut faite à Potsdam de s'y associer, pour la limiter. Au prix de ce concours, dont l'effet devait être surtout de rapprocher les intérêts économiques et politiques des deux Empires séparés par l'alliance franco-russe, Nicolas II et Sazonoff obtinrent la promesse qu'un seul embranchement de la grande voie ferrée atteindrait la Perse et n'y dépasserait point Khanikine, et que tout le nord de la Perse, la partie la plus peuplée et la plus riche, confinant aux domaines du tsar, ne serait plus désormais disputée par l'Allemagne ni à son influence, ni au commerce et aux entreprises de ses sujets.

Ce pacte secret, qui ne fut écrit que six mois plus tard, au mois d'août 1911, mais dont les articles principaux furent livrés à la presse par des indiscrétions de chancellerie, marquait-il un relâchement dans la Triple Entente? Guillaume II l'escomptait-t-il ainsi, quand il parlait, en avril 1911, au Tsar de « leur puissante amitié resserrée à Potsdam? » Les prévenances, les marques d'affection qu'il prodigua à Nicolas II et à son entourage inquiétèrent même à Vienne, où l'on craignit du même coup le relâchement de l'alliance austro-allemande. A Pétrograd, on accusa Sazonoff d'avoir péché « par imprudence et inexpérience »; à Vienne, on lui reprocha sa crédulité; au

Parlement français, son infidélité. Il n'est pas impossible qu'à Berlin, ses complaisances envers l'Allemagne aient contribué à déterminer le coup d'Agadir.

Après cet essai d'entente avec la Russie, Guillaume II avait cru peut-être le moment propice de se renseigner par cette démarche au Maroc sur la solidité de l'accord franco-anglais, et de chercher par la menace à en détourner les Français? « Les dirigeants allemands, disait alors à l'envoyé de France le Ministre turc à Berlin, Nizam Pacha, ne se gênent pas pour parler devant moi. On se sent menacé par l'Angleterre, et on veut qu'entre les avantages que vous rapporte l'alliance anglaise, et les dangers d'une guerre avec l'Allemagne, vous ne puissiez pas hésiter sur le choix à faire. Il faut vous attendre que d'un moment à l'autre les Allemands vous mettent en demeure de choisir entre les Anglais et eux ! » Telle fut la mise en demeure d'Agadir, au mois de juillet 1911.

Or, au lieu de procurer à l'Empereur allemand le résultat qu'il cherchait, elle avait seulement mis les Anglais en garde. Guillaume II s'en consola par les vœux qu'il formulait, après la signature de l'accord franco-allemand, à l'Attaché militaire français : « Nous sommes les deux seuls peuples militaires du continent. Ensemble nous ferions ce que nous voudrions dans le monde. Les Anglais ont fait tout ce qu'ils ont pu pour avoir une bonne guerre en Europe. Ç'a toujours été leur politique de faire battre les peuples du continent. C'est pour cela qu'il faut que le continent s'unisse contre l'Angleterre ».

Bien imprudent d'ailleurs qui se fût fié aux avances de ce semeur de discordes qu'était l'Empereur allemand ! Au printemps de 1912, après avoir cherché à pousser les Français contre l'Angleterre, contre eux il avait essayer d'attirer celle-ci à lui. Son Chancelier a raconté, en les dénaturant, les négociations qu'il poursuivit, en février 1912, avec lord Haldane, autorisé par le Ministère libéral Asquith-Grey. Bethman-Hollweg se garda bien de dire que le voyage de ce lord, favorable à l'Allemagne d'ailleurs, avait

été provoqué en 1912 par un message qui lui parvint à Londres par des voies détournées. Lord Haldane arriva à Berlin, le 18 février 1912, et y resta deux jours, disposé à préparer un accord pour la limitation réciproque des flottes entre les deux Empires. Le gouvernement impérial voulut, sans accepter cette limitation, l'entraîner à promettre que l'Angleterre ne « s'engagerait dans aucune combinaison contre l'Allemagne ». « Supposez, répondit le négociateur anglais aussitôt éclairé, que l'Allemagne veuille fondre sur la France et commence son démembrement. L'Angleterre ne pourrait demeurer passive ». D'un mot plus heureux encore. Lord Haldane a résumé ces entretiens de Berlin : « L'Empereur voulait l'entente avec nous, mais il voulait de nouveaux bateaux. » On offrit encore aux Allemands, à Londres où le Ministère libéral poursuivait son projet d'arrêter la course aux armements, un accord « de neutralité bienveillante en cas d'attaque non provoquée ». Mais comme à cet offre, Sir Edward Grey mettait une réserve, le maintien de « l'amitié existant entre son pays et d'autres puissances », Guillaume II mit fin à la négociation. Il rappela son ambassadeur, le comte de Metternich. Sa manœuvre était découverte.

Un mois après, il la reprenait, en sens inverse et par des chemins tortueux, avec la France. Un agent secret, directeur d'entreprises coloniales au Cameroun, Henry, s'employa à séduire les milieux de finances et de publicité parisiens par l'offre d'une amitié franco-allemande qui eût procuré « une large autonomie à l'Alsace-Lorraine ». Il n'hésita même pas à s'adresser au Gouvernement français lui-même, en sollicitant l'intervention de son ambassadeur à Berlin, M. Jules Cambon. « A écouter des propositions de ce genre, répondit de Paris le Ministère, nous nous brouillerions avec l'Angleterre et la Russie sans rien obtenir pour l'Alsace que des satisfactions illusoires et nous nous trouverions le lendemain isolés, diminués, disqualifiés. » « Après l'Angleterre, la France, disait le

22 février à Vienne l'ambassadeur allemand, M. de Tchirsky, confident habituel de la pensée impériale. L'Empereur a eu la pensée de tâter le terrain par l'intermédiaire de quelques personnages politiques français comme il avait fait avec lord Haldane. Mais c'est bien difficile. »

Menaces ou artifices, après beaucoup d'efforts stériles, ne semblaient pas encore donner aux Allemands, ce qu'ils attendaient de la force de leur Empire ou de la politique de leur Empereur, le droit d'imposer leurs volontés au monde, ce rêve où ils s'obstinaient depuis dix ans.

Et brusquement, en 1912, ils se trouvèrent surpris par les conséquences qu'on n'avait pas calculées à Berlin de leur politique marocaine. Le partage de l'Empire chérifien, ou de l'Afrique équatoriale devint, dans l'été de 1911, l'occasion d'un démembrement de l'Empire turc, menace autrement redoutable pour l'équilibre de l'Europe centrale et la paix du monde, « la maudite sauce balkanique ! » écrivit Guillaume II au Tsar, quand il fut mis en présence de la crise que sa politique avait déchaînée

Le 28 septembre 1911, à l'heure où MM. Cambon et de Kiderlen achevaient à Berlin de régler l'affaire d'Agadir, un ambassadeur italien à Constantinople, M. de San Martino, remettait un ultimatum à la Turquie, sommée d'accepter dans les vingt-quatre heures l'abandon de ses deux provinces de Tripolitaine et de Cyrénaïque. Le lendemain l'escadre italienne coulait dans l'Adriatique trois navires turcs. Le 2 octobre, l'amiral Favarelli bombardait Tripoli, et quatre jours après, était maître de la ville.

Les raisons apparentes que les ministres italiens, MM. Giolitti et San Giuliano donnèrent de cette agression subite, « c'était le droit de ces provinces, laissées à l'abandon de jouir des bienfaits de la civilisation », et celui de l'Italie, « la puissance civilisée la plus proche, à les leur procurer, la résistance des autorités turques malveillantes pour les Italiens à l'exercice de ce double droit. » Le vrai motif était la pression que l'opinion publique en Italie, inquiète de voir les Français à Fez, les Espagnols à

Larache, les Allemands enfin au Sous, prêts à se partager le Maroc, fit, au mois d'août 1911, sur le Gouvernement, le roi et M. Giolitti pour les décider à réaliser « l'hypothèque de la nation sur Tripoli ». Le partage de l'Afrique du Nord ne pouvait s'accomplir sans que l'Italie, puissance méditerranéenne, en eût sa part, plus justifiée que les prétentions de l'Allemagne sur le Maroc. « Il devient difficile aux hommes d'Etat italiens, écrivait alors d'Æhrenthal, à l'heure actuelle où une nouvelle distribution de vêtements, ou pour mieux dire, de tabliers est en train en Afrique, de rester vertueux. »

Le consentement de l'Europe était assuré à l'Italie, celui de la France et de l'Angleterre depuis 1902, celui des puissances centrales également, ses associés dans la Triple Alliance. Et c'était au fond l'espoir du Gouvernement romain que les Turcs, abandonnés des puissances, se résigneraient promptement au sacrifice. Il avait fait occuper les principaux points de la côte, après Tripoli, Tobrouk le 6 octobre, Derna qui fut bombardée le 18 octobre, Benghazi enlevé le 19 octobre à la baïonnette, Homs occupé le 21. Dès le mois de novembre, l'Italie proclamait l'annexion des deux vilayets dont elle ne tenait pourtant encore que la lisière maritime.

La résistance, qu'elle allait rencontrer durant près de trois mois, fit alors apparaître les difficultés de l'entreprise et la différence essentielle entre l'occupation européenne de la Tunisie ou du Maroc, pays musulmans sans doute, mais éloignés, depuis longtemps séparés de l'Empire ottoman, et celle de ces provinces demeurées au même titre que la Syrie ou l'Arabie dans le domaine immédiat du Sultan. Mohamed V protesta contre le démembrement; ses conseillers, les Jeunes Turcs, excitèrent le patriotisme islamique. Enver Pacha quitta Constantinople pour mettre ses talents militaires, formés à l'école allemande, au service de cette cause sainte. Les Turcs, appuyés sur les tribus arabes de la Tripolitaine, livrèrent, du mois d'octobre au mois de décembre 1911,

de furieux combats où les Italiens n'eurent pas toujours le dessus pour reprendre Tripoli, Derna, Benghazi, sans parvenir d'ailleurs, comme ils le voulaient, à les rejeter à la mer. De part et d'autre, les adver-aires dont l'un se renforçait par mer, dont l'autre se ravitaillait par le désert de Libye, se firent une guerre parfois atroce. L'orgueil italien s'irritait, et réclama, au début de 1912, la généralisation des attaques sur toutes les parties vulnérables de l'Empire ottoman. Le Sultan et ses sujets exigeaient des puissances, qui se bornaient à des offres de médiation stérile, leurs garanties à leurs droits de souveraineté méconnus en Afrique et l'intégrité de l'Empire.

L'Autriche et l'Allemagne, prises entre leurs alliances et les risques d'un conflit général en Orient, ressentirent surtout le péril de l'incendie que l'initiative italienne, encouragée par leur attitude en Bosnie et au Maroc, venait d'allumer. En vain, M. San Giuliano leur assurait que l'Italie respecterait le *statu quo* dans les Balkans et la Méditerranée orientale. A Vienne tout un parti, les militaires surtout, le chef de l'Etat-Major, Conrad de Hœtzendorf proposait à François-Joseph « de régler ses comptes avec l'Italie afin d'anéantir pour longtemps les visées du peuple italien sur l'Adriatique et les Balkans ». Il fallut que d'Æhrenthal obligeât le chef d'Etat-Major à démissionner. A Berlin Guillaume II, en apparence, approuvait ses alliés de Rome, se déclarait fidèle aux traités. Mais il ne dissimulait pas à l'Attaché militaire de France son irritation contre la politique italienne en Afrique. « Il est impossible de prévoir quelle sera l'issue de cette guerre. Depuis 23 ans, je travaille à réconcilier le monde musulman avec l'Europe. C'est un effort à recommencer, à cause de ces Italiens ! Peut-on agir comme ils ont fait ! Les Anglais l'ont su. Quant à moi, mon ambassadeur était aux champs, et toute l'ambassade peut-être. Et maintenant comment les Italiens sortiront-ils de cet impasse? Ils pouvaient avoir la Tripolitaine en reconnaissant la suzeraineté nominale du Sultan. Ils ont soulevé toute l'Europe avec leurs atrocités. Il

est inouï de vouloir traiter en rebelles ces braves gens qui font leur devoir en défendant leur pays. La guerre a ses nécessités, mais il y a des choses qu'on ne fait pas. Et puis, ils se sont engagés par le traité de Berlin à respecter l'intégrité de l'Empire ottoman. Des colonies aux Italiens, est-ce qu'ils ne feraient pas mieux de coloniser chez eux, toute l'Italie du Sud, Naples et la Sicile, ces pays à moitié abandonnés? » Le dépit du Kaiser d'avoir à prendre parti contre les Turcs réveillait en lui les sentiments de mépris et de défiance que, depuis Bismarck, on avait toujours éprouvés à Berlin contre l'alliée latine. L'occasion au moins lui parut bonne d'exploiter le besoin que celle-ci avait des Empires centraux dans cette entreprise coloniale, difficile comme les précédentes. Le Ministère italien fut invité de Berlin et de Vienne à renouveler la Triple Alliance, sans attendre l'échéance de 1914, pour quatorze années, jusqu'en 1928. Sans refuser, San Giuliano trouva, par un véritable duel diplomatique qu'il engagea avec l'Autriche à propos de l'Albanie, le moyen de se dérober jusqu'à la fin de la partie engagée contre les Turcs.

La résistance tenace des Italiens, de leurs ministres aux exigences de l'Allemagne n'eut d'égale que l'opiniâtreté des Ottomans à ne pas se laisser dépouiller. Pour les contraindre, pendant toute l'année 1912, les Italiens ébranlèrent l'Empire turc de coups portés par leurs flottes sur ses frontières maritimes. Le 25 février, deux navires turcs étaient coulés dans le port de Beyrouth bombardé. Le 18 avril 1912, l'escadre de l'amiral Viale s'attaquait aux forts de Koum Kalé, à l'île de Samos et menaçait les Dardanelles qu'elle n'osait pourtant franchir. Mais peu de jours après, elle débarquait les troupes du général Ameglio à Rhodes, et occupait onze autres îles des Sporades. Les Turcs ripostèrent en confisquant dans leurs ports les navires italiens, en frappant de taxes les marchandises de l'ennemi. Ils finirent même, le 20 mai, par l'expulsion de plus de 20 000 sujets italiens du territoire de l'Empire. La guerre se continuait ainsi, onéreuse aux deux adversaires, égale-

ment impuissants à s'imposer la paix qu'au fond ils désiraient, sans réussir à en dicter les conditions.

Quoiqu'elle s'obstinât plus encore peut-être que l'Italie dans cette lutte sans espoir, ce fut la Turquie qui en souffrit alors le plus. La dictature nationale des Jeunes Turcs leur faisait un devoir de s'opposer au démembrement de l'Empire, mais ils étaient incapables de l'empêcher. Le Comité *Union et Progrès*, porta la peine des défaites qu'il n'avait pas su prévenir. A la fin de 1911, il ne disposait plus du Parlement qu'il avait cru constituer à sa merci. Il recourut à une dissolution et à de nouvelles élections (avril 1912) qui ne furent rien moins que libres. En réalité, c'était par l'armée qu'il régnait. L'armée lui manqua, au mois de juillet 1912. Une ligue militaire pour le *Salut de la Patrie* dispersa l'Assemblée, qui masquait par sa docilité la tyrannie du Comité, congédia le Ministère Saïd composé de ses créatures, et donna le pouvoir à Mouktar pacha, qui promettait, avec ses amis de l'Entente libérale, une application sincère du régime constitutionnel, et la réconciliation entre tous les sujets chrétiens ou non du Sultan (18 juillet). Ce n'étaient cependant toujours que des promesses. L'Empire se désagrégeait par ces luttes de partis, ces complots militaires. L'anarchie s'installait dans la capitale, dans les provinces prêtes à se détacher sous la poussée des ennemis du dehors.

La crise finale de la domination ottomane, attendue avec impatience depuis plus d'un siècle par ses victimes, retardée par l'intérêt des puissances à s'en refuser mutuellement le profit, ou par la crainte de ses répercussions sur la paix de l'Europe, désormais, allait s'ouvrir. Avec un siècle nouveau, une histoire nouvelle. Le domaine ottoman, en Europe du moins, n'était pas fait pour ces partages de territoires entre grands Empires auxquels, sous la dictée de Bismarck, avait procédé le Congrès de Berlin, ou que pratiquait depuis vingt-cinq ans la politique mondiale en Asie, en Afrique. La coutume aussi était abolie, au vingtième siècle, que les diplomates du traité de

Vienne avaient si fidèlement apprise des bourreaux de la Pologne, de distribuer entre les souverainetés des lots d'hommes sans tenir compte ni de leur nation ni de leurs droits. Si l'édifice de la conquête turque venait à s'effondrer, les nations propriétaires du sol avant cette conquête avaient des titres privilégiés à faire valoir contre les voisins dont les ambitions les menaçaient d'une nouvelle servitude et s'opposaient à leur avenir.

L'idée avait commencé de se répandre, à partir de l'annexion par l'Autriche de la Bosnie, en Serbie, en Macédoine exposées aux entreprises de la monarchie des Habsbourg sur Salonique, sur l'Albanie, dans la nation grecque à laquelle on avait refusé la Crète pour laisser Chypre à l'Angleterre, et maintenant Rhodes, Cos, Patmos ou autres îles helléniques aux Italiens. Divisées, les petites nations balkaniques n'étaient pas de force à faire prévaloir leurs aspirations dans les Balkans, ou dans la mer Egée, sur les ambitions des grands Etats. A mesure que l'échéance se rapprocha, la nécessité de s'unir dans la défense commune de leur existence ou de leurs intérêts se fit sentir aux peuples des Balkans. Au moment de la révolution turque, à la fin de 1909, quand la Serbie appelait à l'aide la Russie et l'Angleterre contre l'Autriche, le ministre Milanovich disait : « Il est puéril et aventureux de continuer dans la voie des rivalités et des jalousies. Les intérêts suprêmes des nations balkaniques leur imposent de fonder entre elles un accord durable et de vivre en bonne amitié ». Devenu Premier Ministre en Grèce, le Crétois Vénizélos exprimait le même vœu aux Bulgares à qui ses concitoyens avaient jusque-là disputé âprement la Macédoine.

L'accord se prépara pendant deux années, s'accentuant par les défis que les Jeunes Turcs lançaient aux races chrétiennes de l'Empire et la faillite de leurs promesses de réformes et de libertés. Nul doute que la diplomatie russe n'ait de ses conseils facilité cette œuvre, d'ailleurs laborieuse. Elle ne s'était pas sentie de force, en 1909, seule contre l'Autriche et l'Allemagne qui l'avaient tenue sous la

menace, à protéger la Serbie contre les exigences de Vienne. Les espérances par lesquelles d'Æhrenthal l'avait endormie jusqu'à la brusque annexion de la Bosnie, la perspective d'un Congrès européen qui eût ouvert les Détroits aux navires russes, s'étaient évanouies. La Russie s'était vue obligée par la révolution turque et les menaces des Empires centraux à chercher ses sûretés ailleurs que dans l'accord de désintéressement passé avec l'Autriche à Murzteg, déjà sur la base « des Balkans aux peuples balkaniques ». En 1909, le Tsar et ses Ministres avaient, à Raconigi, obtenu de l'Italie la promesse d'une garantie du *statu quo*.

Les termes de cette garantie, qui ne furent communiqués à la France et sur sa demande expresse, que le 28 novembre 1912, précisaient tout le programme de la politique russe en Orient, tel qu'il se poursuivit dans les années suivantes : entente pour le maintien du *statu quo ;* mais (article 2) au cas où il ne pourrait être maintenu, application du principe des nationalités par le développement des Etats balkaniques à l'*exclusion* de toute *domination étrangère* et pour l'appuyer, action diplomatique commune, « toute action d'ordre différent étant réservée à une entente ultérieure ». Article 5 : « concours mutuel pour les intérêts russes dans la question des Détroits, pour les intérêts italiens en Cyrénaïque et Tripolitaine ». Si favorable qu'elle fût aux revendications des nations balkaniques, la Russie exceptait des parts qu'elle leur donnait sur le domaine turc les Détroits dont elle n'avait cessé de réclamer, depuis 1871, la libre ouverture à ses flottes, et la fermeture aux flottes étrangères pour la sécurité de ses provinces méridionales, double condition difficile à réaliser autrement que si elle était admise à en disposer. « Les vœux du Gouvernement russe, écrivait un jour Sazonoff, ne sont inattendus pour aucune des grandes puissances. » La Russie ne cherchait point la guerre pour les réaliser. Elle n'eût pas admis, d'autre part, qu'ils ne le fussent pas au moment d'un règlement décisif des affaires d'Orient.

Depuis cette époque, la Russie mit en action tous ses agents à Belgrade, à Sofia, à Athènes pour rapprocher, par des liens économiques et politiques, les frères de race et de religion et pour apaiser leurs querelles. Le panslavisme fit son œuvre, après le Congrès slave tenu en Bulgarie au mois de juillet 1910, servi par M. de Hartwig à Belgrade, le prince Ouroussof à Sofia, mais moins qu'on ne l'a dit pourtant. Car ce fut d'Athènes, par l'initiative de Vénizélos que, vers le mois d'avril 1911, les premières tentatives d'alliance balkanique se dessinèrent, avec la Bulgarie et les Serbes. Le roi Ferdinand venait d'appeler au pouvoir un ministre, Guechoff, favorable à l'influence russe (mars 1911). Il semblait vouloir se détourner de l'Autriche, et chercher ailleurs qu'en Serbie la satisfaction de ses ambitions maladives. L'agression de l'Italie en Tripolitaine, six mois plus tard, précipita les pourparlers. Si la Porte mobilisait le corps d'armée d'Andrinople, armait les musulmans de la Vieille Serbie, ses démarches provoquaient des réclamations à Sofia et à Belgrade. A Athènes, on convoqua les réservistes (octobre 1911). Au mois de novembre, dans une entrevue à Paris, des délégués bulgares sollicitèrent ardemment le ministre serbe, Milovanovich de conclure sans retard une alliance serbo-bulgare.

La difficulté était de régler en Macédoine les frontières des deux peuples : on répartit, après de nombreux débats, en réservant le pays à l'ouest du Vardar, les villes de Monastir et d'Uskub, la région de Sérès à l'est de la Strouma aux Bulgares, la région au nord et à l'ouest de la Char Planina aux Serbes. L'accord et une convention militaire se signèrent le 23 février 1912 au moyen d'une entente secrète qui constituait la Russie arbitre des litiges entre les Alliés. L'article 6 était, des sept articles du traité, ce qui en précisait le mieux la portée. Il réglait l'emploi des forces alliées contre « une quelconque des grandes puissances qui tenterait de prendre possession, même provisoirement, de n'importe quelle partie des territoires balkaniques actuellement sous la domination turque ». A

la même époque, aux fêtes données à Sofia pour la majorité du prince Boris, les héritiers des trônes balkaniques et de la Grèce se donnèrent rendez-vous, affirmant ainsi la conclusion de la ligue qui s'acheva, le 29 mai, par un traité bulgaro-grec d'intervention commune en faveur des Macédoniens, de sympathie en faveur des Crétois. Le Monténégro y adhéra un peu plus tard, au mois d'août 1912, sur la promesse qui lui fut faite de Scutari et du Sandjak de Novi-Bazar. Il y fut décidé par une nouvelle insurrection albanaise, inspirée peut-être à Cettigné et dirigée de Vienne, qui, triomphant le 14 août jusqu'à Uskub, encourageait ses ambitions.

Ce fut, dit-on, le 7 mai 1912 que le Président du Sobranié bulgare, Danef, alla porter à Yalta, au tsar Nicolas II, un troisième exemplaire du traité bulgaro-serbe d'alliance et d'amitié qui impliquait le consentement et une participation morale de la Russie à cette Ligue. Le souverain ne connut que plus tard les engagements de la Grèce et du Monténégro dont il doutait encore à cette époque. Mais ses ministres n'avaient pas attendu la communication des délégués bulgares pour être renseignés sur l'acte important qui en faisait l'objet. Le 30 mars, Sazonoff déclarait à Isvolski que cet acte avait été conclu « au su de son Gouvernement ». Il le chargea de choisir un moment favorable pour en informer la France un peu trop succinctement. Les hommes d'État russes méritaient ainsi le reproche que formulait alors l'envoyé de la France à Vienne, M. de Saint-Aulaire, sur la politique de Sazonoff « obscure et fébrile ». Ils se hâtaient d'accueillir et même d'encourager les démarches qui tendaient à rapprocher les nations balkaniques sous les seuls auspices du Tsar. Ils se défendaient de vouloir, avec ces alliances, forger un instrument d'offensive, mais étaient-ils suffisamment assurés de la docilité et de la modération de leurs protégés? A Yalta, Sazonoff refusa à Daneff la convention militaire qu'il sollicitait de la Russie. Il l'avertit que rien ne pourrait être plus désagréable au Tsar et à ses sujets qu'une initiative de Sofia suscep-

tible de compromettre la paix des Balkans, et rien de plus dangereux pour la Bulgarie elle-même. Il s'imagina l'avoir convaincu. A Paris, Isvolski tenait, le 6 juin, le même langage au Ministre des Finances, Teodorov venu pour solliciter le concours des banques françaises aux armements nécessaires. Il appuyait cependant ses démarches périlleuses.

Quoique pacifique assurément, la politique russe alors fut incertaine et inquiète, par crainte des événements que les crises de l'Empire turc, attaqué du dehors, bouleversé au dedans, pouvaient déchaîner en Orient, par crainte de l'Autriche-Hongrie surtout. Le 27 février 1912, Isvolski à Paris, Sazonoff manifestèrent leurs inquiétudes aux hommees d'Etat français et les sollicitèrent de se concerter avec eux et l'Angleterre, tandis qu'ils favorisaient le concert des nations balkaniques. Le mémorandum qu'ils firent tenir à Paris, à la demande de M. Poincaré, le 14 février 1912 était visiblement inspiré par ces craintes. Ils évoquaient les risques en vue desquels le Gouvernement russe voulait être assuré d'une entente avec la France, « une nouvelle crise gouvernementale en Turquie, des démarches actives de l'Autriche vers la Macédoine ou l'Albanie, un conflit armé entre la Turquie, le Monténégro, ou la Serbie. »

Leur appel d'ailleurs inspira aux Ministres de la République plus de défiance que de sympathie. Dans quelle mesure les démarches de la Russie et de ses clientes, conduites dans un secret inquiétant, étaient-elles déterminées par la crainte des complications orientales ou par le désir intéressé de les provoquer? M. Poincaré très nettement fit part de ses soupçons à Pétrograd. Il fit connaître la volonté arrêtée de la France de n'être ni dupe, ni complice d'une politique à laquelle son alliance ne l'obligeait pas. Il rappela qu'en 1895 et 1896, à propos de l'Arménie et du conflit anglo-russe, ses prédécesseurs avaient opposé aux vœux du prince Lobanoff les mêmes soupçons et le même refus.

La résistance du ministre français, au printemps de 1912, amena Sazonoff à s'expliquer. Il le fit avec une franchise à laquelle l'ambassadeur de France rendit hommage, le 5 avril 1912, et qu'avec lui on peut considérer comme l'expression sincère des vues pacifiques de Nicolas II. En se rapprochant de l'Italie, en approuvant la fédération balkanique à laquelle elle se réservait d'inviter la Turquie elle-même, la Russie ne recherchait aucune aventure dans les Balkans, mais le maintien du *statu quo* qu'elle s'efforçait de préserver des atteintes de l'Autriche et de la Révolution ottomane. Mais pouvait-on lui demander de laisser régler en dehors d'elle les grandes questions de l'Orient? La France, évidemment, n'y avait pas les mêmes intérêts que son alliée. La paix de l'Europe, l'intégrité de l'Empire ottoman qui lui en semblait la condition, demeuraient son principal souci et sa règle. A l'alliance franco-russe, elle avait toujours mis cette réserve qu'elle n'impliquerait pour la République aucun risque d'être entraînée dans les conflits et les troubles de l'Orient.

Au mois d'août 1912, le Président du Conseil français s'en fut en Russie avec l'intention très arrêtée de fortifier l'entente des deux pays par une convention navale qui s'ajouta, le 16 août, aux conventions militaires, mais aussi d'en régler l'usage et les limites. M. Poincaré se fit communiquer les textes exacts des traités balkaniques et ne se fit pas faute d'en blâmer la portée, « partage éventuel des Balkans auquel la Russie avait donné son assentiment sans consulter la France, et qui contenait les germes d'une guerre possible entre la Russie et l'Autriche ». Franchise et amitié remirent alors les choses au point entre Paris et Pétrograd. Sazonoff se réjouit d'avoir trouvé en M. Poincaré un ami sûr de la Russie qui, « à une grande expérience politique, joignait une volonté dont il avait fait l'épreuve ». Entre eux cependant subsistait une divergence d'opinions relativement à l'Orient. De Pétrograd, c'était l'Autriche et ses visées sur les Balkans, les crises de la Turquie qu'on surveillait. De Paris, c'étaient

les nations balkaniques, la Bulgarie surtout, dont les tendances belliqueuses et les provocations à l'Autriche inquiétaient, malgré les assurances données par Sazonoff d'un droit de veto russe sur leurs démarches.

En réalité, de part et d'autre, le péril était égal pour la paix de l'Europe. L'incendie s'allumait autour des Balkans, aussi bien de Vienne, où l'on se préparait à recueillir les profits de l'anarchie turque et de l'offensive italienne, que de Sofia, de Belgrade, d'Athènes où l'on se concertait pour les lui interdire. Comme par un enchaînement fatal, se déroulaient une à une les conséquences de la politique dont l'Allemagne avait donné le signal un an plus tôt à Agadir. « La démarche de l'Italie, disait au début de la guerre italo-turque, Tittoni, est la suite directe et inévitable de la politique de Kiderlen. Faisant abstraction de l'acte d'Algésiras, il a hâté la déclaration du protectorat français au Maroc. Quand il eût demandé des compensations, il ne restait plus à l'Italie qu'à réaliser les droits qu'elle s'était réservés sur Tripoli. » Après le partage de l'Afrique, la guerre italo-turque précipitait celui de l'Empire ottoman, provoquait les revendications des peuples, les convoitises des Etats dans les Balkans, à l'ouest de la péninsule surtout où, depuis 1909, la crise était inévitable entre les Yougo Slaves et l'Empire des Habsbourg.

Ce fut un langage au moins singulier que l'empereur François-Joseph tint, le 25 avril 1912, à l'ambassadeur de France : « J'espère qu'on ne verra pas de grande guerre. Mais la confiance dans la paix, et la paix elle-même deviennent de plus en plus difficiles à maintenir. L'opinion se familiarise avec l'idée de la guerre. Des factions qui ici et là ne sont plus négligeables la souhaitent même. Depuis huit mois la paix est beaucoup plus précaire. »

Le ministre de François-Joseph, le baron d'Æhrenthal violemment combattu par les milieux militaires et le ministre d'Allemagne même, était mort le 17 février 1912. On lui avait donné comme successeur le comte Berchtold appelé de l'ambassade de Pétrograd comme son prédéces-

seur, protégé de l'héritier présomptif, l'archiduc François-Ferdinand. On l'avait préféré au baron Burian, un hongrois, l'auteur responsable de la crise bosniaque. Berchtold n'était pas l'homme qu'il eût fallu pour donner, à l'heure d'une crise, le vigoureux coup de barre nécessaire à éviter les catastrophes. Grand seigneur, superficiel, sceptique, et sans caractère, il pensait à ménager sa fortune et celle de la monarchie, à louvoyer entre les écueils des coteries de cour et ceux de la politique internationale. La disparition d'Æhrenthal avait relevé en Autriche les espérances du parti militaire, de l'aristocratie qui poussaient aux conquêtes: Berchtold avait à peine l'autorité nécessaire, s'il en eût même la volonté, pour interdire aux officiers de Bosnie, aux agents de la monarchie à Belgrade, à Cettigné, à Sofia leurs manœuvres policières, leurs provocations et leurs intrigues.

Pour son début, il engagea pendant toute l'année 1912 un effort d'armements sur terre et sur mer vraiment suspect, mais que, malgré l'état incertain des finances impériales, l'opinion publique accueillit avec enthousiasme (juillet 1212). Son initiative fut considérée, dans les milieux militaires, comme une date historique pour l'Autriche, le signal d'une nouvelle étape de conquête aux dépens du Sultan, de l'Albanie et jusqu'à Salonique. Si résolu qu'il fût à surveiller, à son départ de Russie, d'abord les démarches des Bulgares et des Serbes, M. Poincaré cependant invita, le 22 août, l'état-major français à le renseigner au plus vite sur les conditions d'une intervention militaire de l'Autriche-Hongrie à Novi-Bazar, en Albanie, d'une conquête de la Serbie et du Monténégro à laquelle « la Russie, d'ailleurs, ne lui paraissait pas alors disposée à s'opposer par les armes ». Le Président du Conseil français commençait à se rendre compte que le péril d'un bouleversement prochain en Orient venait en définitive de Vienne plus que de Pétrograd.

Les démarches de l'Autriche alors n'étaient pas moins singulières en effet que les propos de son Empereur. Au

moment où l'insurrection albanaise s'étendait jusqu'en Macédoine, le 14 août 1912, le comte Berchtold prit l'initiative d'un appel à l'Europe, la pressa d'intervenir à Constantinople en faveur des rebelles, de leur procurer des droits particuliers, avec de vagues promesses simplement aux autres populations chrétiennes de Macédoine. Pour le récompenser de cette démarche, François-Joseph lui conférait la Toison d'Or. A Paris, à Pétrograd, à Londres, elle inquiéta par les arrière-pensées ambitieuses qu'elle laissait soupçonner. On y vit un secret dessein de l'Autriche de soustraire les Albanais à la Turquie pour les attirer à elle. A Athènes, à Sofia, à Belgrade, au Monténégro on s'indigna de cette protection spéciale dont l'Autriche entourait les Albanais pour s'en faire des clients, des instruments peut-être pour la conquête de la Macédoine.

Tandis que les puissances, obligées à ne point paraître abandonner les chrétiens, mais méfiantes, avaient l'air d'accueillir les propositions autrichiennes, en se refusant à toute pression sur les Turcs, le Monténégro mobilisa à la frontière turque (29 août 1912), les Bulgares se préparèrent aussi à l'attaque. Vénizélos avait peine à contenir plus de 30000 Hellènes venus à Athènes pour exiger la libération de leurs frères de Macédoine. De nouveaux massacres commandés par les Turcs dans ce malheureux pays avaient suivi une explosion de bombes qui fit de nombreuses victimes sur le marché de Kotchani. Aux propositions suspectes de l'Autriche, les Gouvernements de Grèce, de Serbie et de Bulgarie répliquèrent alors par un mémorandum collectif où ils réclamaient pour tous les peuples de Macédoine, une assemblée, une milice nationale, un gouverneur chrétien. Le 30 septembre 1912, les peuples balkaniques, déterminés à l'action par la politique des Habsbourg, beaucoup plus que par l'action de la Russie, entrèrent en guerre.

De cette prise d'armes qui débuta par l'attaque des Monténégrins sur Scutari et sur Novi-Bazar et se poursuivit, le 18 octobre, par l'invasion bulgare en Thrace, les nations

chrétiennes des Balkans n'ont certainement pas été seules responsables. Par quelle singulière coïncidence, le prince Nicolas de Monténégro et Ferdinand de Bulgarie s'étaient-ils rencontrés au mois de juin 1912 à Vienne pour y conclure un accord verbal, en dehors de la Serbie? On ne pouvait nier leur complicité avec l'Autriche. Quel pouvait être l'objet du traité secret que le ministre bulgare Guéchoff affirme avoir été passé alors entre Ferdinand et les Ministres de François-Joseph? Toutes ces trames mystérieuses, par lesquelles s'est formée l'agression collective contre les Turcs au su des Empires centraux, laissent voir le dessein machiavélique des hommes d'Etat autrichiens.

Après quelques mois de négociations directes avec l'Italie en Suisse, le Sultan s'était hâté de faire sa paix à Lausanne (15 octobre 1912) résigné à l'abandon de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, pour faire front contre ces nouveaux adversaires. Les Turcs comptaient bien les mettre à la raison aisément, et tous les Cabinets européens alors, même le Cabinet russe, croyaient à leur victoire. On peut soupçonner qu'à Vienne et à Sofia on n'eût pas été surpris ni surtout fâché d'une défaite des Serbes. Dans quelle mesure n'avait-on pas escompté cette défaite pour régler le partage des Balkans sans eux et même contre eux, pour réaliser ainsi le plan concerté depuis 1908 entre les Empires germaniques et l'ambitieux souverain des Bulgares?

Le 4 octobre 1912, la France fit un effort désespéré pour déjouer toutes ces manœuvres par une action collective des Puissances auprès des belligérants. M. Poincaré profita du séjour de Sazonoff à Paris. Il le décida sans aucune peine à s'associer à une démarche de l'Europe, ou à une démarche austro-russe auprès de la Turquie et des Etats balkaniques « pour les informer de leur réprobation énergique s'ils rompaient la paix et de leur volonté commune en cas de guerre de s'opposer à toute modification territoriale de la péninsule ». A cette menace était jointe la promesse de prendre en mains l'intérêt des populations

chrétiennes de Macédoine. Mais ni conseils, ni menaces ne purent prévenir l'entrée en guerre du Monténégro. La France s'obstina du moins à profiter de l'accord que sa diplomatie avait réalisé entre les puissances pour préparer une médiation aussi prochaine que possible entre les belligérants. Par la réunion d'une Conférence internationale, elle espérait obliger la Turquie aux réformes depuis si longtemps promises, et dues à ses sujets chrétiens (15 octobre 1912). La Russie s'associait complètement à cette œuvre de paix et d'humanité.

Le 18 octobre, les Serbes, répondant en masse à l'appel de leur roi, occupèrent avec 400000 hommes répartis en plusieurs armées la vieille Serbie, la Macédoine, et l'Albanie. Le 22 et 24 octobre, ils infligèrent aux Turcs une défaite complète à Koumanovo et s'emparèrent d'Uskub (26 octobre). De là, ils détachèrent une armée de 50000 hommes à l'aide des Bulgares devant Andrinople que ceux-ci avaient atteint sans effort, le 22 octobre. Les Alliés engagèrent alors, le 24 octobre à Kirk-Kilissé, le 29 octobre à Lulé-Bourgas, des batailles décisives qui semblaient leur ouvrir la route de Constantinople. Depuis le 20 octobre, la flotte grecque de l'amiral Condouriotis avait chassé les Turcs de la mer Egée, occupé les îles, Ténédos, Lemnos, Thasos, Samothrace. L'armée du diadoque Constantin avait, en un mois, raison de l'armée de Tashin pacha qui couvrait Salonique. Elle l'obligea le 8 novembre à capituler et s'empara de cette grande cité tandis que les Serbes victorieux, après de rudes combats, de l'armée d'Ali-Riza à Novak et Florina (13-18 novembre) occupaient Monastir.

En un mois au plus, les Turcs eussent été chassés par les peuples qu'ils avaient si longtemps opprimés de leur domaine d'Europe, s'ils ne se fussent fortifiés pour une résistance désespérée dans leurs forteresses de Scutari, de Janina, d'Andrinople et surtout sur les lignes de Tchataldja fortifiées à la hâte du 17 au 29 novembre par Nazim pacha et défendues par des renforts

appelés d'Asie. Leur résistance allait permettre aux puissances, dont ils sollicitèrent très vite la médiation, de se ressaisir, après qu'elles avaient été déconcertées d'abord par les succès foudroyants et imprévus des alliés balkaniques.

De toutes, certes, la plus émue, la plus pressée d'agir était l'Autriche. Si elle avait escompté peut-être la défaite des Serbes, elle les voyait au contraire s'étendre par leurs victoires dans le sandjak, la vallée du Vardar et par Monastir et Prizrend jusqu'en Albanie, jusqu'à l'Adriatique, à Alessio, à Durazzo. Pouvait-on se résigner à Vienne, à Budapest surtout, après trente ans d'efforts vers Salonique et Scutari, à cette faillite irrémédiable, et, si l'on ne s'y résignait pas, comment l'éviter autrement que par une guerre, cette guerre contre les Serbes qui risquait d'être une guerre européenne? Les Délégations de la monarchie, où les Hongrois s'opposaient depuis sept ans aux crédits d'armements, accordèrent en octobre au Ministère les ressources extraordinaires qu'il demandait. Les corps d'armée de Bosnie, d'Herzégovine se mobilisèrent, plus de 100 000 hommes mis sur pied à Serajevo, à Metkovic, à Gravosa d'abord, puis dans la vallée du Danube jusqu'en face de Belgrade.

L'Allemagne, qui n'avait point d'intérêts immédiats dans les Balkans, mais qui se jugeait obligée d'y soutenir les intérêts de son allié, commença à redouter le danger d'une action autrichienne capable de l'entraîner dans un conflit général. Alors elle fit appel à l'Italie à qui l'Autriche refusait le renouvellement de la Triple Alliance négocié et souhaité à Berlin depuis six mois au prix qu'elle demandait, d'engagements réciproques sur l'Albanie. Le 4 novembre 1912, presque par ordre, le Ministre autrichien Szegenyi signait avec San Giuliano, venu de Rome, et Kiderlen-Wachter le quatrième traité de la Triple Alliance, deux ans avant l'échéance du précédent et pour douze années, jusqu'en 1926.

Un protocole additionnel, rédigé à Berlin et définitive-

ment accepté à Vienne le 5 décembre, spécifiait en faveur de l'Italie la possession de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine, et confirmait la promesse échangée depuis 1900 avec l'Autriche de ne réclamer que l'autonomie de l'Albanie garantie désormais par la Triple Alliance. L'Italie n'avait pas moins que l'Autriche la volonté d'interdire aux Slaves, vainqueurs des Turcs, les rives orientales de l'Adriatique, mais elle s'opposait aussi à ce que celle-ci s'en emparât à sa place. La politique italienne était de nature à servir le dessein que l'on avait à Berlin de retenir à la fois les Slaves victorieux et l'Autriche jalouse, pour éviter une guerre générale qu'on ne souhaitait pas encore. Notre ambassadeur, M. Jules Cambon, parlait alors des « amertumes » que causait aux ministres de Guillaume II l'attitude des conseillers de François-Joseph, de ses conseillers militaires surtout. Ils s'étaient décidés, pour les satisfaire en les retenant, à une autre démarche « plus malhabile que perfide » : Kiderlen-Wachter saisit la France et l'Angleterre dont il connaissait les sentiments pacifiques d'un projet de réglement de la question balkanique destiné à prévenir, ou à retarder le partage imminent de la Turquie européenne, par « certaines satisfactions aux Etats vainqueurs qui respecteraient en principe l'intégrité de l'Empire ottoman (25 octobre) ». La France avait accepté l'entretien, mais à la condition que la Russie, qu'on aurait voulu empêcher de plaider la cause des Etats slaves, y fût admise, et à la condition surtout que l'Autriche s'interdît toute action isolée, toute revendication territoriale. Alors, au mois de novembre 1912, on se dérobait à Vienne à cet engagement auquel Sazonoff avait immédiatement souscrit. « L'Autriche, écrivait M. Poincaré le 2 novembre, s'entoure de mystère. Nous sommes à Londres et à Paris très préoccupés de ses véritables intentions, obligés de surseoir. »

Combien ce silence eût encore plus justement paru suspect, si l'on eût été informé alors de l'objet que le Cabinet autrichien poursuivait par sa diplomatie secrète. Le 10 no-

vembre, le comte Berchtold recevait à Vienne la visite du ministre bulgare Danew. Inquiète de la résistance des Turcs, et de la menace roumaine derrière le Danube, jalouse de l'agrandissement des Serbes et des Grecs, la Bulgarie commençait à se détacher de ses alliés. Elle sollicitait le concours de l'Autriche pour désarmer les Turcs, s'entendre avec les Roumains, et arrêter le progrès des Serbes (10 novembre).

Peu de jours après, le général Conrad de Hœtzendorf était envoyé en mission secrète à Bucarest pour s'assurer le concours militaire de la Roumanie, préparer son entente avec les Bulgares, en vue d'une guerre contre les Serbes et même contre la Russie, si toutes deux ne consentaient pas à la création d'une Albanie autonome, si elles ne renonçaient pas à la prétention d'occuper un port sur l'Adriatique. Si l'Autriche eût été vraiment pacifique, et ne se fût pas entêtée à son dessein de ruiner la Serbie, elle eût choisi d'autres moyens.

Le ministre serbe, Pachitch, lui en offrait l'occasion. Nous le savons par le collègue du comte Berchtold, le ministre Bilinski qui connut, aussi bien que les députés tchèques Masaryk et Kramarz, les démarches tentées alors par le Cabinet serbe à Vienne. En échange du port qu'il souhaitait sur l'Adriatique, Pachitch offrit un large emploi aux capitaux austro-hongrois dans les entreprises serbes, et sa promesse formelle de refuser tout encouragement aux Slaves du Sud de la monarchie. Berchtold ne voulut même pas l'entendre. Il lui ferma sa porte qu'il ouvrit toute grande à l'envoyé bulgare. Dès cette époque, si la Serbie rebutée n'eût pas arrêté son offensive victorieuse, docile aux conseils de modération qu'elle recevait alors de Pétrograd et de Paris, l'intervention de l'Autriche dans les Balkans, en vue de laquelle se préparaient ses alliances et ses armées, se fut déclanchée. Elle se trouva, le 27 novembre, retardée. Mais la menace subsistait.

Le 3 décembre 1912, le généralissime de l'armée bulgare, impuissant à forcer les lignes turques de Tchataldja, était

autorisé à signer un armistice avec le chef de l'armée ottomane auquel les Grecs refusèrent de souscrire. Cette suspension des hostilités ne permettait pas d'espérer une paix définitive dans les Balkans, ni d'en prévoir les conditions après la guerre. Elle ne fut pour les belligérants, incapables d'obtenir par les armes une décision, qu'un moyen de recourir à l'Europe : la Bulgarie et la Turquie escomptaient chacune pour leurs intérêts une intervention favorable à leurs ambitions ou à leur défense.

La France et l'Angleterre ne se refusèrent point encore à poursuivre l'effort dont la France avait pris l'initiative, même avant le conflit, pour l'apaiser et préserver la paix de l'Europe. Le Gouvernement français prit cependant ses précautions. Toute tentative de médiation entre des belligérants comporte des risques. M. Poincaré voulut s'assurer à Londres que la France ne serait pas seule à les courir. Il obtint du ministre anglais, Sir Edward Grey que les caractères de l'entente entre les deux pays, dont l'objet demeurait la défense de la paix, fussent précisées par un échange de lettres publiées plus tard des 22 et 23 novembre. Ces lettres se résumaient en quelques mots : « Dans le cas où l'un des deux gouvernements aurait un motif grave de craindre, soit l'agression d'une tierce puissance, soit quelque événement menaçant pour la paix générale, il examinera immédiatement avec l'autre s'il y avait lieu de se concerter, en vue de prévenir l'agression ou de sauvegarder la paix; dans le cas où cette nécessité serait reconnue, les deux gouvernements délibéreraient sur les mesures qu'ils seraient disposés à prendre en commun, et si ces mesures comportaient une action, les deux gouvernements prendraient en considération les plans de leurs Etats-Majors et décideraient de la suite qui devrait être donnée à ces plans. » Tout en réservant aux deux nations leur pleine liberté, leur souveraineté entière, les deux gouvernements s'obligeaient en cas de péril à se rapprocher, à examiner leurs moyens de défense et les conditions de leur action. Rien de plus, mais aussi rien de moins.

Quelques mois plus tard, M. Poincaré, devenu Président de la République, put, dans une visite au roi d'Angleterre et à ses ministres, confirmer « que les deux nations n'ayant sur aucun point du globe de question susceptible de les diviser pouvaient se donner un mutuel appui, sans réserve, pour veiller en commun à la paix du monde.» Telle fut désormais l'*Entente cordiale* qui servit de base à la Conférence des Ambassadeurs des six puissances groupées par la Triple alliance et la Triple Entente, ouverte à Londres le 16 décembre 1912.

Ce même jour, des négociations de paix s'ébauchèrent entre des délégués ottomans et les ministres balkaniques, réunis dans la capitale anglaise, à côté de la Conférence internationale. Tout cet effort sembla, le 18 décembre, couronné de succès; l'accord parut s'être fait entre les six puissances sur la création d'une certaine autonomie albanaise sous la souveraineté turque et sous leur garantie, et sur l'accès commercial de la Serbie à l'Adriatique dans un port albanais neutre par « un chemin de fer international contrôlé par l'Europe ». Ce compromis entre les revendications de la Serbie qui l'accepta, le 18 décembre, sur les conseils du Tsar résolument pacifique et les exigences de l'Autriche qui le discuta avec plus d'âpreté, aurait pu, à la fin de décembre 1912, limiter aux Balkans l'incendie qui depuis deux mois menaçait l'Europe tout entière.

Mais le sort en était jeté. Au risque d'allumer cet incendie, l'Autriche-Hongrie, tout en négociant, armait. Il ne lui suffisait pas d'avoir interdit aux Serbes l'Albanie et l'Adriatique. C'était la grandeur de la Serbie décidée sur les champs de bataille de Koumanovo et de Monastir qui l'offusquait. L'Ambassadeur de France à Vienne ne se méprenait pas sur la portée de la crise intérieure et extérieure de la monarchie danubienne qui, depuis cinq années, acheminait ses hommes d'Etat aux résolutions extrêmes: « Cette guerre éventuelle à laquelle on se prépare à Vienne avec une hâte fébrile, écrivait-il dès le 4 décembre, apparaît malheureusement à beaucoup d'Autrichiens comme une

solution presque à souhaiter de l'intolérable malaise de la monarchie. Elle prend le caractère d'une fatalité à laquelle il ne serait plus possible de se soustraire. Que l'issue en soit heureuse, l'Autriche se voit absorbant la Serbie, étendant son influence sur les Etats balkaniques. L'instabilité générale, le fonctionnement pénible d'institutions compliquées, l'obstruction au Parlement, les régimes d'exception, les haines de races, tout ce qui appauvrit et débilite l'Empire austro-hongrois, semblait jusqu'ici ne constituer que des incommodités rendues supportables par une longue habitude. L'effondrement de l'Empire ottoman a révélé la gravité du mal, le péril est devenu évident et menaçant à ce point qu'une guerre, pareille à la plus dangereuse des opérations, est regardée aujourd'hui comme la seule chance de salut de la monarchie. »

Le jour même où cette lettre arrivait à Paris pour avertir M. Poincaré, le ministre français qui convoquait à Londres les Puissances pour le maintien de la paix, l'empereur François-Joseph mandait à Schœnbrunn, à la demande de l'archiduc héritier, le général Conrad de Hœtzendorf. Il lui annonça qu'il le rappelait à la direction de l'Etat-Major autrichien. En reprenant ses fonctions, celui-ci déclara « la guerre aux Serbes inévitable, question de vie et de mort pour la monarchie dont l'armée lui était confiée, et tout retard préjudiciable. La dernière heure, la onzième heure, après l'occasion qu'on avait perdue en 1909 et en face d'une Russie incomplètement prête, a-t-il écrit dans ses Mémoires, avait sonné. » Chaque jour, on nota des préparatifs militaires des autorités de l'Empire, armements des flottes à Pola et Fusana, renforcement des corps d'armée en Galicie, réunion de 140000 hommes à la frontière serbe surveillée par des colonnes volantes, appel de réservistes dalmates, envois d'armes en Albanie, patrouilles sur les voies ferrées pour protéger les transports de troupes incessants, toutes mesures évidentes de mobilisation. Bien que ces mesures inquiétassent à juste titre l'Europe, l'Etat-Major autrichien

eût voulu des actes plus décisifs encore. Le comte Berchtold en détournait encore l'Empereur et il semble qu'à Berlin, sa résistance, nonchalante d'ailleurs, aux influences militaires ait trouvé, en cette fin de décembre 1912, un appui dans la politique de l'empereur Guillaume, de Bethmann-Hollweg et surtout de Kiderlen-Wachter.

Mais, à Berlin aussi, dès cette époque, les chefs du grand Etat-Major allemand, le parti militaire, inclinèrent à croire, comme ils l'avaient déjà dit, en 1909, à leurs confrères de Vienne, la guerre nécessaire au maintien de la monarchie austro-hongroise, et le maintien de cette monarchie à la grandeur de l'Allemagne. Ils réussissaient, au mois de novembre 1912, à convaincre l'Empereur et son Chancelier par des raisons de politique étrangère et de politique militaire, de l'obligation où l'Empire allemand se trouvait placé par les événements des Balkans et la situation de l'Autriche de s'imposer un nouvel et grand effort d'argent et d'armements. Leurs arguments nous ont été conservés dans un mémoire dont la rédaction en deux formes successives vint quelques mois plus tard à la connaissance du Gouvernement français : « Afin que l'Allemagne assurât son influence dans les affaires du monde, fortifiât et étendît sa puissance mondiale, elle devait prendre ses mesures pour que la nouvelle situation de l'Autriche-Hongrie au sud ne diminuât point la valeur de l'aide qu'elle avait toujours attendue de son alliée. »

C'est à cette époque précise, Bethmann-Hollweg l'a dit trois ans plus tard au Reichstag, que l'Etat-Major allemand décida Guillaume II et ses conseillers à se préparer des moyens extraordinaires pour une lutte considérée à Vienne comme désormais indispensable. Le 1er janvier 1913 un grand conseil de généraux, réuni par l'Empereur à Berlin, approuva et fit approuver le programme d'armements et de ressources financières extraordinaires qui devait être soumis par les chefs de l'armée impériale d'abord aux Princes Confédérés, puis présenté au Reichstag en mars 1913 et enfin à l'opinion allemande.

La position continentale de l'Empire germanique, qui, en 1906, avait paru aux chefs de cet Empire jusque là une base solide à leurs ambitions mondiales, « un bloc cimenté pour défier toutes les atteintes », leur parut ébranlée par les menaces du dedans et du dehors qui chaque jour davantage affaiblissaient l'Empire danubien. Pour la consolider, un grand effort, engagé au moment opportun, avec de très grands moyens, les plus secrets possible, fut décidé à Berlin au début de l'année 1913. Par une augmentation de 136 000 hommes et l'addition des réserves à l'active, l'armée d'attaque impériale allait être portée à plus de 800 000 hommes ; le trésor de guerre doublé à 350 millions de marks, et une contribution de guerre extraordinaire d'un milliard levée, dès le mois de juillet 1913 pour les armements formidables qui devaient être prêts au mois d'octobre 1913. En même temps qu'il se préparait à soutenir l'Autriche, Guillaume II ramenait à lui l'Italie par la perspective d'une action brillante et fructueuse dans le Levant. Il s'assurait le concours de la flotte italienne, tandis que l'Autriche accroissait le nombre de ses Dreadnoughts et qu'une division allemande de croiseurs était installée en permanence dans la Méditerranée. Par une visite théâtrale et bruyante, qu'il fit à Venise et à Pola le 24 mars 1913, l'Empereur allemand préparait une convention navale bientôt annexée à la Triple Alliance récemment renouvelée (23 juin 1913) en vue de prendre la maîtrise de la Méditerranée dans une lutte décisive contre les flottes de l'Entente par lesquelles il se prétendait encerclé.

Tout ce programme d'action, politique et militaire, était désormais concerté entre Vienne et Berlin au printemps de 1913. La seule divergence qui séparât encore les Empires centraux également résolus à l'entreprise inévitable à leurs yeux ne portait plus que sur les délais d'exécution. Poussé par l'Etat-Major autrichien, l'archiduc héritier François-Ferdinand, après avoir armé au mois de décembre 1912, eût voulu combattre. « Mais c'est avec mon sabre que vous faites tout ce bruit : pas de bêtises » s'écriait,

en deux rencontres, Guillaume II résolu à ne pas se laisser entraîner avant l'heure. Par son ordre, l'État-Major allemand calma l'ardeur offensive de Conrad de Hœtzendorf.

Ses instances risquèrent fort d'être déconcertées pourtant par les événements qui, malgré les efforts pacifiques de la France et de l'Angleterre, se précipitèrent dans les Balkans. Faute de s'entendre sur la cession d'Andrinople exigée par les Bulgares, les délégués turcs et balkaniques avaient suspendu les conférences de paix, le 6 janvier 1913. Et, en prévision de la reprise des hostilités, le peuple roumain réclamait à son tour du roi et de ses ministres la mobilisation de l'armée, pour obtenir, par la menace ou la guerre, de la Bulgarie prise entre deux feux, la Dobroudja et Silistri qu'elle lui refusait depuis trente ans. Enfin, au moment où l'Assemblée turque à Constantinople allait peut-être, par crainte du pire, se résigner à la cession d'Andrinople, le 22 janvier 1913, un mouvement de révolte contre la paix, dirigé par Enver pacha à la tête d'officiers jeunes turcs et de hodjas qu'appuyait Talaat Bey, obligea le Sultan et l'Assemblée à remettre le pouvoir à une dictature de défense nationale. Le conflit des Balkans se rallumait ; l'ambassadeur allemand à Constantinople, le baron Wangenheim avait, avec ou sans ordres de Berlin, encouragé les auteurs du coup d'État, pour gagner les Jeunes Turcs à l'Allemagne.

Le Gouvernement russe se refusait alors à abandonner les Bulgares, menaçait les Turcs d'une action en Asie Mineure, les Roumains en Bessarabie. Et, bien qu'à Vienne on demeurât favorable à la Bulgarie, on escomptait sa détresse pour lui fournir des compensations et s'en procurer peut-être aux dépens de la Serbie, son alliée, et de la Grèce. La reprise des hostilités devant Andrinople et en Albanie laissait espérer de nouveau à l'Autriche l'occasion d'une intervention favorable à ses desseins que la Russie sûrement ne permettrait pas.

« Dans plus ou moins de temps, écrivait alors de Berlin,

le 12 février, le général de Moltke, la guerre du germanisme et du slavisme viendra, à laquelle doivent se préparer tous ceux qui portent la bannière de la culture et de l'esprit germaniques. Mais il faut en laisser l'initiative aux Slaves, et le succès de la guerre européenne dépendra de l'issue du conflit préalable entre la France et l'Allemagne. Ce n'est pas sur le Bug, c'est sur la Seine que se décidera le sort de l'Autriche. L'Autriche doit attendre pour attaquer la Serbie que l'alliance balkanique soit dissociée par les dissensions qui ne manqueront pas de se produire entre Serbes, Bulgares et Grecs pour le partage de leur proie. » Ces conseils de temporisation renouvelés à l'Etat-Major autrichien étaient conformes à la volonté de Guillaume II : il entendait ne pas avoir de guerre en 1913, l'année où on devait fêter le 25e anniversaire de son règne, où ses flottes et le canal de Kiel n'étaient pas encore tout à fait en état de résister aux Anglais, où il hâtait l'accroissement de ses forces continentales.

François-Joseph se rendit à ses instances encore. Il chargea le prince de Hohenlohe, le 4 février 1913, de remettre une lettre personnelle au tsar Nicolas II pour offrir une démobilisation immédiate et réciproque de leurs armées. L'ambassadeur autrichien fit ce jour-là à Sazonoff un aveu singulièrement instructif : « Les difficultés auxquelles notre gouvernement doit faire face sont immenses. Heureux les pays comme le vôtre où toutes les races se sont fondues ! L'Autriche ne peut laisser s'édifier à sa frontière un grand Etat slave. » « Si un parti, qui existe chez vous, répliqua Sazonoff, décidait un coup de force contre la Serbie, le gouvernement russe resterait difficilement immobile. »

Par la volonté de l'Allemagne et la patience de la Russie, grâce à l'intervention pacifique de l'Angleterre et de la France, la parole demeurait encore aux diplomates qui, réunis toujours à Londres, s'efforçaient de rétablir la paix dans les Balkans. Le 15 mars 1913, ils réussirent enfin, après un long échange de notes, à faire accepter aux Turcs et à leurs adversaires leur médiation.

Et le 23 mars, ils proposèrent comme base de cette médiation :

1° La cession aux Balkaniques de la Turquie d'Europe, sauf l'Albanie, à l'ouest d'une ligne Enos-Midia qui laissait aux Bulgares Andrinople ;

2° La cession de la Crète à la Grèce ;

3° Et pour les autres îles de la mer Egée un règlement laissé à l'arbitrage de l'Europe.

La prise par les Grecs de Janina, celle d'Andrinople par les Bulgares (6-26 mars) ne pouvaient que hâter la solution élaborée par les Ambassadeurs des puissances à Londres. Un second armistice suspendit de nouveau, au début d'avril, les hostilités. Il permit à l'Europe de faire accepter aux alliés vainqueurs, le 22 avril, les conditions de la paix auxquelles la Turquie se soumettait. Les puissances se félicitèrent aussi d'avoir prévenu la guerre menaçante des Roumains aux Bulgares en décidant ceux-ci, le 31 mars, à accepter leur médiation qui allait aboutir, le 15 avril, à l'abandon de Silistri aux Roumains. Devant la volonté de l'Europe et l'heureux résultat de son intervention, les conseillers militaires de François-Joseph s'inclinèrent. Ils démobilisèrent, mais avec lenteur et comme à regret. Car, apercevant des fissures encore dans l'édifice de paix que les diplomates de Londres avaient tenté malaisément de dresser sur les ruines de la domination ottomane, ils s'efforcèrent encore de s'y glisser.

Le roi de Monténégro et ses sujets surtout, qui avaient commencé la guerre et soutenu l'effort d'un siège long et pénible devant Scutari, se refusaient à admettre que l'Europe, accordant Janina aux Grecs et Andrinople aux Bulgares, leur refusât, à eux seuls, la satisfaction d'occuper cette place. Ils se refusèrent à signer l'armistice, se préparèrent à un assaut général de Scutari « qui ne tenait plus qu'à un fil ». Aussitôt, l'Autriche faisait demander par l'Allemagne aux Puissances qu'on lui confiât, à elle et à l'Italie, le mandat d'opérer une démonstration navale sur la côte monténégrine. Le 1er avril, de Pola,

une division navale ss dirigeait sur Antivari. Le lendemain, on apprit que l'Allemagne avait joint le *Breslau* à cette division et qu'elle était prête à appuyer le débarquement d'un régiment autrichien. Pour surveiller cette démarche de l'Autriche, la première que l'Europe lui eût permise depuis le début de la crise, l'Angleterre et la France ne refusèrent pas à la Russie, qui les en pressait, de s'associer à cette démonstration, « affirmation solennelle des volontés de l'Europe », mais rien de plus.

Les mesures de l'Autriche contre le minuscule adversaire qu'était le Monténégro, la dureté de ses exigences qui provoquaient alors en Russie une vive indignation dans les milieux panslavistes dissimulaient mal le dessein toujours poursuivi à Vienne d'entrer en conflit avec la Serbie. L'armée qui assiégeait Scutari était serbe en grande partie. Serbe également, le général Bojovitch qui commandait le siège. Excellents arguments pour provoquer le gouvernement de Belgrade, et persuader à François-Joseph que jamais l'Autriche ne pourrait s'entendre avec lui. Pendant que les milieux militaires d'Autriche s'obstinaient ainsi à créer le conflit qu'ils souhaitaient, les diplomates autrichiens travaillaient à Vienne et à Sofia à jeter les Bulgares mécontents des sacrifices consentis aux Roumains sur Salonique, sur les Grecs et sur les Serbes, dans la Macédoine occidentale et l'Albanie. La trahison, à Sofia, se préparait. « Nous ne sommes engagés à soutenir nos alliés que contre les Turcs » disaient les officiers bulgares à l'Etat-Major autrichien qui escomptait déjà mieux que leur neutralité.

Le 12 avril 1913, un mémorandum du ministre Pachitch informa les Cabinets de l'Europe de ce complot formé contre l'indépendance de son pays. Pour s'en protéger, quand il était temps encore, il eut la sagesse d'interdire aux troupes serbes et à leur général l'assaut de Scutari, à la veille même de cet assaut. Une fois de plus l'avenir entrevu d'une mainmise victorieuse sur l'ouest des Balkans se fermait à l'Autriche. « Attendre encore, écrivait le géné-

ral Potiorek de Serajevo ; très sérieux danger que parmi des troupes depuis quatre mois sur le pied de guerre ne se produisent des incidents au point de vue de l'esprit et de la discipline qui compromettent notre prestige plus gravement et dans une action militaire ultérieure ne soient de sérieux éléments de faiblesse. L'esprit et la discipline sont encore excellents, mais tout a une fin, et je m'étonne que des réservistes, surtout, soient encore ce qu'ils sont. »

Une chance encore de conflit s'offrit à l'Etat-Major de Vienne : le défenseur de Scutari, l'albanais Essad Pacha, à bout de ressources, livra Scutari aux Monténégrins, ayant fait le calcul de se constituer avec les 6000 Turcs dont il disposerait une principauté. Il occupa Durazzo et Tirana, échoua à Elbassan et Bérat, mais prétendit ainsi constituer l'Albanie musulmane (23-30 avril 1913). « Situation intolérable que l'occupation de Scutari, nuisible aux intérêts vitaux de l'Autriche », disait à Londres, dès le 28 avril, le Gouvernement allemand qui demanda aussitôt pour son alliée, d'accord avec l'Italie et même sans elle, un mandat européen sur Scutari. Il faisait prévoir, s'il lui était refusé, une action isolée, qu'il approuverait, des troupes autrichiennes en Albanie.

Le 26 avril 1913, l'Empereur François-Joseph donnait à son Etat-Major l'ordre de mobiliser trois corps d'armée contre le Monténégro, et s'il le fallait, au gré de ses conseillers militaires, contre la Serbie. L'archiduc héritier déclarait « l'honneur de la couronne engagé dans cette grande entreprise qui pouvait déchaîner une guerre avec la Russie, mais se terminer aussi par l'incorporation à la monarchie danubienne, déjà maîtresse de la Bosnie, des Etats slaves voisins ». L'Attaché militaire allemand à Vienne, le comte Kageneck laissait espérer le 27 avril, que les milieux militaires allemands, et même, de nombreux cercles politiques et patriotiques, réussiraient à vaincre les dispositions encore pacifiques de l'Empereur Guillaume. Les démarches de ses ambassadeurs à Londres, à Paris, marquaient son adhésion complète à l'action qui

se préparait alors à Vienne. L'Italie parut gagnée également le 30 avril aux désirs de l'Autriche par la perspective de partager avec elle l'Albanie.

Sans l'intervention de la France et de l'Angleterre, et l'attitude résolument pacifique de Nicolas II, la Triple Alliance eût deux ans plus tôt déchaîné, au gré de ses Etats-Majors, la guerre européenne. Les puissances de la Triple Entente eurent quelque mérite à l'écarter. Il leur fallut, « pour lier les mains à l'Autriche » suivant un propos de Sazonoff, exercer au nom de l'Europe une pression sur le roi de Monténégro qui n'était pas autrement fâché d' « allumer un vaste incendie pour faire cuire ses œufs ». Une campagne contre ce petit Etat et son prince turbulent, dont les revendications pouvaient se justifier, avait toutes les chances d'être mal accueillie par l'opinion publique en Angleterre, en France, en Russie surtout. Le Tsar eût préféré laisser le soin du compromis nécessaire à ses alliés; il les sollicita d'obtenir quelques compensations, pécuniaires ou territoriales, au Monténégro, et devant l'opposition des puissances, au moins de ne pas lui en refuser l'espoir. Son désir pourtant d'éviter la guerre était si absolu, qu'après quelques hésitations il s'associa à un ultimatum adressé de Londres au roi Nicolas, le 2 mai 1913, devant lequel le 4 mai enfin celui-ci s'inclina. L'amiral anglais, qui commandait l'escadre internationale d'Adriatique, fit occuper Scutari évacuée par une commission militaire et des détachements internationaux « pour le maintien de l'ordre ». Quelques jours après, le 15 mai, les Alliés balkaniques informèrent les Puissances de leur intention de cesser définitivement les hostilités. Ils envoyèrent à Londres l'ordre à leurs plénipotentiaires d'accepter d'elles les préliminaires d'une paix générale qui furent en effet signés de tous et des ministres turcs, le 30 mai 1913.

Ce n'était pas la faute de l'Autriche-Hongrie, si ce partage de la Turquie d'Europe, déterminé par la guerre italo-turque, qui fut une conséquence directe de la diplo-

matie ambitieuse de l'Allemagne au Maroc, paraissait s'achever, sans dommage pour la paix de l'Europe et du monde. Plusieurs fois, les hommes d'Etat, et surtout les conseillers militaires de l'Empereur François-Joseph et de son héritier, avaient cru y trouver l'occasion à laquelle ils se préparaient depuis cinq ans, le moyen de régler leur compte avec les Etats balkaniques qu'ils entendaient, sinon leur Empereur, incorporer à la monarchie jusqu'à l'Albanie. « La crise que nous venons de surmonter a été la plus dure, écrivait M. Jules Cambon de Berlin après un entretien avec le nouveau Secrétaire d'Etat, successeur de Kiderlen-Wachter, M. de Jagow. Le danger de guerre ici a été imminent. » Il citait, le 26 avril, l'avis adressé par l'Etat-Major allemand à tous ses officiers de réserve, « un garde à vous général, » mesure préparatoire de mobilisation générale. Il signalait comment les ministres allemands s'occupaient avec soin à tâter le terrain en Extrême Orient pour savoir si la Russie aurait les mains libres en Europe.

Si la Conférence de Londres n'eût retenu l'Autriche et forcé le Monténégro à céder, les Empires centraux eussent été d'accord, en ce printemps de 1913 qui faillit être un printemps sanglant, pour risquer la partie décisive dans les Balkans, contre la Russie et naturellement d'abord contre la France. Ils durent s'incliner encore devant la loi de paix que leur dictait la Triple Entente. Mais à Berlin, on demeurait résolu à briser ce cercle de volontés pacifiques qui enchaînait les desseins de la politique impériale; à Vienne, le parti militaire surtout escomptait les conflits chaque jour plus aigus des Alliés balkaniques, que, pendant tout le mois de mai, Conrad de Hœtzendorf avait supplié l'Empereur et ses ministres d'envenimer le plus possible.

La crainte seule d'être entraîné dans une querelle qui paraissait certaine, si la guerre reprenait dans les Balkans, entre les Roumains leurs alliés depuis trente ans et les Bulgares, empêcha alors François-Joseph et ses ministres de se décider à l'entreprise où Ferdinand de

Cobourg et l'Etat-Major autrichien voulaient l'entraîner contre la Serbie. Pendant tout le mois de mai 1913, la diplomatie autrichienne s'efforça de réaliser une entente entre les princes allemands de Sofia et de Bucarest qui lui eût enfin donné dans les Balkans ses coudées franches.

Quand la guerre brusquement éclata, mais cette fois entre les Alliés, entre Serbes et Bulgares du 29 au 30 juin, l'Autriche n'avait pas atteint son objet : « Qu'allez-vous faire, disait le 21 juin Hœtzendorf au comte Berchtold. — Nous regarderons et attendrons. — Et si les Bulgares ont le dessous? — Nous interviendrons. — En armes? — Oui. — Garderons-nous la Serbie? — Ni l'Empereur ni l'archiduc n'en veulent rien savoir. — Il y a la Roumanie : croyez-vous qu'elle fasse la guerre? — Oui, pour occuper le quadrilatère des forteresses, Routschouck, Varna, Simla, Silistri. — Attaquerons-nous les Serbes sans nous soucier des Roumains? — Ils seront occupés ailleurs. — Et la Russie? — Elle menacera, mais l'Allemagne la tiendra en bride. — Et si elle regimbe? — Alors on marchera énergiquement contre elle. Avec les Alliés se prenant aux cheveux, la situation sera favorable. — Ainsi, voilà ce que vous cherchez. — Nous ne le cherchons pas, mais tout cela peut arriver. — Eh bien! voilà notre faute; en politique ce n'est pas un but que d'attendre ce qui peut arriver. Il serait indispensable d'avoir une entente avec l'Allemagne et l'Italie. » Ce dialogue, entre chef d'Etat-Major et premier ministre à Vienne, que l'un des deux interlocuteurs, le soldat, a retenu dans ses Souvenirs, fut le prologue de la crise finale où allait se jouer le sort de la monarchie danubienne.

L'assaut heureux des Alliés balkaniques contre les Turcs avait libéré la Macédoine: il n'avait pas réglé la question macédonienne, qui ne pouvait l'être sans un partage entre les Alliés, difficile à réaliser dans l'enchevêtrement des éléments de race, de langue et de religion revendiqués par les Grecs, les Bulgares et les Serbes. Le partage éventuel prévu dans les actes d'alliance de 1912, incomplet

d'ailleurs, puisqu'il laissait à l'arbitrage du Tsar le soin d'attribuer la Basse-Macédoine et ne réglait rien entre la Grèce et la Bulgarie se trouvait contredit ou complété par les résultats de la guerre récente. Tandis que les Bulgares conquéraient Andrinople et la Thrace, les Grecs s'étaient installés à Salonique, les Serbes avaient constitué avec Uskub, Monastir, Prilep, la Nouvelle Serbie. Au lieu et place des traités, Grecs et Serbes invoquaient les faits accomplis, réclamaient le bénéfice de leurs victoires. Les Bulgares sans doute étaient fondés à prétendre qu'ils avaient participé à ces victoires, et qu'il y avait lieu d'en établir en commun les profits. Les coups de main que de Sofia on tenta dès le 15 avril contre Salonique, sous la pression de l'*Organisation intérieur macédonienne*, opposée dès le mois de décembre à tout partage de la Macédoine, étaient moins justifiés, avant la fin de l'entreprise commune contre les Turcs.

Égarés par leur confiance dans leur supériorité militaire, par les appétits de grandeur de leur souverain qui rêvait d'un Empire balkanique, les Bulgares ont cru alors à la possibilité de cet empire, fondé sur les promesses anciennes du traité de San-Stéfano qui leur avaient laissé espérer toute la Macédoine. Tandis que les Grecs et les Serbes formaient contre leurs revendications une alliance séparée « de défense mutuelle » (3 juin 1913) et sollicitaient la Roumanie de s'y joindre, les hommes d'Etat bulgares s'assuraient à Vienne une complicité favorable et la promesse que la Bulgarie au moins serait protégée « dans le dos », suivant un propos du comte Berchtold. Il était dit que la question macédonienne, même après l'expulsion des Turcs, demeurerait le grand péril pour la paix de l'Orient. Les querelles qu'elle provoquait entre les Etats balkaniques en laissaient prévoir de plus graves encore entre les puissances de l'Europe.

En regard des menées sournoisement agressives de la diplomatie autrichienne, l'action pacifique du tsar Nicolas II, appuyée par les conseils de sagesse que la France et

l'Angleterre ne ménagèrent pas aux Cabinets rivaux de Sofia, de Belgrade et d'Athènes, eût peut-être été efficace si elle ne s'était heurtée à une contre-action du souverain bulgare. Son Ministre Guéchof, accessible encore à l'influence russe avait consenti, dès le 2 juin 1913, à venir à Belgrade, pour concerter avec Pachitch une rencontre à Salonique des quatre Premiers Ministres balkaniques, et, en cas de désaccord persistant, un recours rapide à un arbitrage accepté d'avance du Gouvernement russe. Et le lendemain, à son retour de Bulgarie, il s'était empressé d'en publier la nouvelle. « C'est le seul moyen d'éviter la guerre » écrivait de Pétrograd M. Delcassé, alors ambassadeur de France auprès du Tsar, qui se réjouissait avec lui et invitait les belligérants à démobiliser. Ce moyen, Ferdinand de Cobourg l'écarta, en retirant tout simplement le pouvoir à Guéchof pour le confier à un serviteur plus docile à ses desseins, Daneff (14 juin). Secrètement, il confia à ce ministre la mission de gagner par une apparence de négociations le temps demandé par le général Savoff pour la préparation de l'attaque.

C'était encore le Tsar qui avait offert cette dernière ressources aux frères ennemis pour éviter « une guerre assassine et criminelle » que la conférence de Salonique, retardée sans motif par les Bulgares, eût pu prévenir. Nicolas II convoquait, par une lettre du 9 juin, leurs ministres à Pétrograd pour faire agréer son arbitrage. Pour la forme, de part et d'autre, l'arbitrage fut accepté en principe, mais à la condition exigée de Sofia, refusée à Belgrade, qu'il ne modifiât pas les accords réglés en 1912. Les adversaires attendaient, avant de se présenter en Russie devant l'arbitre, la garantie qui lui eût lié les mains. Le 24 juin, par une menace de démission, le ministre serbe Pachitch réussit à obtenir de l'Assemblée de Belgrade l'abandon des exigences nationales et l'acceptation de l'arbitrage russe sans condition. Le ministre bulgare Daneff annonçait son départ pour le 29 également.

Le 29 à minuit, une attaque des troupes bulgares com-

mença sur le Vardar pour couper les communications des Serbes avec les Grecs, attaqués, le même jour, sur tout leur front et encerclés autour de Salonique. Après quelques heures d'hésitation, pendant lesquelles ils songèrent à un repli en arrière, les Serbes organisèrent une contre-attaque et arrêtèrent l'avance bulgare. Puis, du 1er juillet au 9 juillet, à Bregalnitza, ils livrèrent à leurs adversaires des combats sanglants qui aboutirent à un recul très net de ceux-ci en deçà de leurs anciennes frontières. Les Serbes restaient maîtres de la Macédoine contestée.

Le coup de force tenté par Ferdinand de Cobourg, qui avait tout voulu, tout préparé d'accord avec les chefs militaires, faillit entraîner la ruine totale de son peuple. Sur toutes ses frontières dégarnies par son duel avec les Serbes, la Bulgarie vit s'avancer alors un monde d'ennemis. Les Grecs en Thrace menaçaient Cavalla. Dès le 5 juillet, l'armée roumaine avait été mobilisée ; le 10 juillet elle franchissait le Danube, occupait Varna le 15 juillet, et se dirigeait sur Sofia. Les Turcs ne pouvaient manquer d'exploiter la chance que leur offrait la situation critique des Bulgares. Ils dirigèrent ce qui leur restait d'armée sur Andrinople qu'ils occupèrent sans peine le 20 juillet. L'effondrement de la puissance bulgare était complet. Ferdinand de Cobourg pouvait mesurer les conséquences de sa politique ambitieuse. Il esquiva les responsabilités qu'il rejeta sur ses ministres. Ils les remplaça par d'autres, le docteur Guenadieff, Radoslavoff (17 juillet) qui sollicitèrent à sa place la paix du vainqueur et de l'Europe.

Ce fut alors pour l'Autriche l'heure des graves résolutions que le tsar de Bulgarie avait certainement escomptées. Le comte Tisza n'avait-il pas fait, dès le 19 juin, à la Chambre hongroise une déclaration grosse de menaces pour les Serbes? Après leurs victoires, devant le progrès de leur puissance, la monarchie austro-hongroise passerait-elle de la menace à l'exécution réclamée depuis si longtemps par les chefs de son armée? « Voilà deux fois, disait alors au correspondant du *Times* le général Hœtzendorf,

que j'ai préparé mes armées à la guerre contre la Serbie. Deux fois mes plans ont été déjoués à la dernière heure par les politiciens. Le conflit est inévitable, et ne saurait être indéfiniment retardé. On ne peut pas désappointer éternellement l'armée. » Le 4 juillet 1913, le comte Berchtold, sollicité sans doute de Sofia après les premiers échecs de l'armée bulgare, chargea ses collaborateurs de Rome et de Berlin de mettre en mouvement la Triple Alliance. « La monarchie ne pouvait accepter tranquillement une telle extension du territoire serbe. Cette extension aurait pour conséquence, non seulement un renforcement matériel et moral notable de ce voisin animé contre elle d'une hostilité traditionnelle, mais aussi de l'idée et de la propagande panserbes qu'on ne saurait sous-estimer. »

Cet appel venait précisément au lendemain d'une rencontre toute récente, à Kiel, entre l'empereur Guillaume II et le roi d'Italie, entre leurs ministres Bethmann-Hollweg et San Giuliano. Or les deux alliés de l'Autriche s'y étaient mis bien d'accord pour lui refuser leur concours, et « blâmer ses desseins menaçants pour la paix du monde ». Le langage du ministre italien, le 12 juillet, à l'ambassadeur d'Autriche, Merey, fut péremptoire. « Il ne s'agissait pas pour l'Autriche d'un danger imminent, ni d'une menace sérieuse pour son intégrité, mais de prétendus dangers futurs contre lesquels on pouvait se prémunir par d'autres moyens que la guerre. Allait-elle se séparer de l'Allemagne et de la Roumanie ? » Le comte Berchtold fut réduit à constater que ni de Rome, ni de Berlin surtout, on ne permettrait à l'Autriche une action opposée à l'initiative victorieuse de la Roumanie et de son souverain. Tous ses plans, qui supposaient le concours de l'Allemagne, s'écroulaient. « Ce n'était pas autrefois, dit-il, la politique allemande. Est-ce que la Roumanie s'est gênée pour intervenir au risque d'une conflagration européenne ? Tschirsky (l'ambassadeur de Guillaume II à Vienne) m'avait dit le contraire. Abandonner toute notre politique contre la

Serbie pour les beaux yeux de l'Allemagne et de la Roumanie ! » Il lui fallut bien pourtant s'y résigner.

Et ce n'était pas la fin de ses déceptions. Lorsque les Bulgares eurent perdu l'espoir d'une diversion autrichienne, et sollicité la paix par la médiation russe que les Grecs et les Serbes refusèrent, on vit la Roumanie, quoique belligérante, s'imposer aux adversaires, comme arbitre de l'équilibre des Balkans (16-20 juillet 1913). Le tsar Nicolas, à qui ce rôle d'arbitre eût dû revenir d'après les traités de 1912, avait consenti à ce que les conférences pour la paix s'ouvrissent à Bucarest sous la présidence du ministre Majorescu. Quelle désillusion pour l'Autriche encore d'être écartée des délibérations où devait se régler le sort des Balkans ! Que restait-il de tous les vastes desseins formée à Vienne, à Budapest surtout, pour étendre le domaine des Habsbourg, leur autorité sur la péninsule délivrée des Turcs ! Au lieu de l'Empereur-roi, c'était le roi Hohenzollern de Bucarest qui, sur la proposition de son parent de Berlin, avait les profits et l'honneur du Congrès balkanique.

Dès le 3 août, la Roumanie se fit céder par les Bulgares le pays limité au Sud par la ligne Turtukaï-Baltchik et le droit d'exiger la destruction des forteresses de Roustchouk et de Choumla. Le 6 août, elle procurait à la Serbie, son alliée la Macédoine à l'ouest d'une frontière marquée par la ligne de partage des eaux entre la Strouma et le Vardar, puis par une ligne tracée entre les vallées serbes de Radovicza, Kotchana, Ichtip, et celle de Stroumitsa, bulgare. La Grèce, appuyée par l'Empereur d'Allemagne, beau-frère du roi Constantin, qui avait succédé en mars à son père assassiné en pleine victoire, s'agrandissait même au-delà de la Macédoine, de Salonique jusqu'en Thrace où elle arrachait Cavalla aux Bulgares. Le 7 août, le roi Carol, satisfait de son œuvre, télégraphia de Bucarest à Guillaume II « Grâce à toi, après de grandes difficultés, la paix est signée et sera définitive (7 août) ». Devait-elle l'être ?

Au moment où l'accord était rétabli entre les Etats balkaniques par les lourds sacrifices de la Bulgarie vaincue, l'Autriche-Hongrie espérait encore le rompre. Elle fit, le 7 août, une dernière tentative pour rentrer sur la scène dont on l'avait écartée, au risque de réveiller encore les querelles dont elle avait cru profiter. Quelle audace à ces petits Etats des Balkans de prétendre régler entre eux cette question d'Orient, dont les grandes puissances s'étaient depuis plus d'un siècle réservé la solution ! Leur congrès pouvait-il remplacer les congrès européens de Paris, de Londres, de Berlin ? On crut à Vienne pouvoir soumettre les décisions de Bucarest à une révision des grandes puissances, en profitant de ce que la Russie protestait contre l'attribution de Cavalla à la Grèce, et que le ministère roumain, pour satisfaire le Tsar, avait, le 1er août, proposé de suspendre cette cession à une décision des grandes puissances. Le comte Berchtold escompta une dernière fois, dans l'espoir « de créer entre celles-ci des dissentiments périlleux » le concours de Berlin et de Rome. « On vous retiendra ici, s'il le faut, par les pans de votre redingote », répliqua le ministre italien San Giuliano, à l'envoyé d'Autriche, Merey, et, le 9 août, le Président du Conseil, Giolitti, lui adressait une lettre catégorique qui fut publiée plus tard : « Si l'Autriche agit contre la Serbie, il est évident que le *casus fœderis* n'existe pas. C'est une action qu'elle entreprend pour son compte. Il n'est pas question de défense, puisque personne ne cherche à l'attaquer. Il est nécessaire que cela soit déclaré à l'Autriche, et il est à souhaiter que l'Allemagne la dissuade de cette périlleuse aventure ».

L'Empereur d'Allemagne et ses conseillers joignirent, pour l'instant du moins, leur refus à celui de l'Italie. Le sous-secrétaire d'Etat, Zimmermann fit connaître le même jour à la France l'intention de son Gouvernement dans des termes où l'on ne retrouvait guère à Vienne le langage allemand d'autrefois : « l'Europe devait accepter telle quelle la répartition des territoires que les puissances bal-

kaniques sont arrivées à faire entre elles. Elle n'a qu'à prendre acte des décisions arrêtées à Bucarest ». Le 10 août 1913, le traité était définitivement signé entre la Roumanie, la Grèce, le Monténégro, la Serbie et la Bulgarie. Un mois après, la Bulgarie, qui ne cessait de redouter une avance victorieuse des Turcs, encouragés par l'Allemagne, consentit à la restitution d'Andrinople (8-29 septembre).

Décidément, la péninsule des Balkans se constituait au vingtième siècle, après de longs efforts, en domaine des nations ou de races qui réclamaient à l'Europe le droit d'y reprendre leurs destinées historiques, sans être, à la merci des grandes puissances, victimes de leurs conflits ou de leurs marchandages. C'étaient les héritiers même de la politique de Bismarck, l'honnête courtier des affaires d'Orient au traité de Berlin, qui semblaient alors se résigner aux résultats inévitables du traité de Bucarest.

Il était aussi apparu que, si la Russie avait pu être pour quelque chose dans le groupement des peuples balkaniques, elle s'en était trouvée exclue dès qu'il exista. Elle avait même vu les quatre alliés rivaliser de soins pour l'en exclure jusqu'à la fin. Toutes les fois qu'il s'était agi d'une réunion à Pétrograd, d'une médiation ou d'un arbitrage, tous les alliés balkaniques s'y étaient refusés, tenant à marquer leur complète indépendance. A aucun moment, ils n'avaient été ou voulu être, comme on le prétendait à Vienne, les instruments d'une politique russe ou panslaviste.

En vain, d'autre part, certains de ces Alliés avaient tenté d'entraîner la Russie, les Serbes à Durazzo, les Bulgares au Bosphore, les Monténégrins à Scutari, les Grecs aux Dardanelles. Le Tsar, depuis le début, n'avait attendu de leur ligue, dont il espérait limiter l'action belliqueuse et prévenir les dissidences, qu'un partage de l'Empire ottoman condamné par l'anarchie, dont l'Autriche-Hongrie fût exclue. « Ils m'ont échappé, avait dit son ministre, Sazo-

noff. » A aucun moment, il ne les avait suivis dans leurs entreprises ou leurs querelles, et, si parfois l'opinion publique en Russie avait paru l'y inviter, dans son goût pour la paix comme dans les avis de ses alliés de France et d'Angleterre, Nicolas II avait toujours trouvé la force de se soustraire aux démarches qui l'eussent engagé dans les conflits balkaniques. Le traité de Bucarest ressemblait trop au programme d'abstention qu'il avait depuis longtemps pratiqué pour qu'il ne l'approuvât pas. Et ce ne fut pas sans satisfaction qu'il vit de plus la Roumanie dérober aux Habsbourg les profits matériels et moraux du règlement final dont ils avaient cru demeurer les arbitres ?

Les dommages de cette longue crise, en effet, n'étaient pas seulement pour les Turcs et les Bulgares dont les pertes se mesuraient aux conquêtes enregistrées par la Serbie, la Grèce et la Roumanie, mais pour l'Autriche-Hongrie : elle perdait tout ce qu'elle aurait voulu gagner, en territoires ou en influence, dans la péninsule. Tous les calculs du comte Berchtold avaient été successivement déjoués, toutes ses prévisions trompées : la Serbie doublée, les Monténégrins dans le Sandjak, les Grecs à Salonique, la Bulgarie diminuée, la Roumanie agissant en grande puissance désormais indépendante. Des vastes projets que, depuis six ans, les difficultés intérieures de la monarchie avaient suggérés à l'Etat-Major, aux ministres, et peut-être au souverain et à son héritier, aucun ne s'était réalisé. Tout au plus l'autonomie de l'Albanie dont l'Europe eut pendant six mois encore bien de la peine à fixer les frontières contestées entre les Serbes, les Grecs d'Epire et leurs voisins et à déterminer le statut national (10 avril 1914) pour le règne éphémère du prince de Wied, client de Vienne.

C'était pour ce mince résultat que, deux fois, l'Autriche avait procédé à des mobilisations coûteuses presque autant que des guerres, et déprimantes pour le moral de ses officiers et de leurs hommes arrachés à leurs foyers. Dès le mois de mai, et plus encore au mois

de novembre 1913, les ministres de François-Joseph, Sturgkh et le comte Tisza avouèrent aux Délégations l'impuissance de la monarchie à liquider sans secours du dehors la dette qui l'écrasait. L'envoyé de l'Autriche à Bucarest témoin de cette faillite politique et financière, le comte Czernin indiquait, dès le mois de juillet 1913, comme seul remède, « l'abandon des guerres diplomatiques trop onéreuses, le recours à une action énergique qui méritât la considération que la petite Serbie doit à la grande Autriche ». L'année ne devait pas s'achever que dans les cercles austro-hongrois, des personnalités de toute sorte, de la presse, finance, armée et marine, fussent acquises à l'idée, gagnées par le désir d'une guerre générale, « seul remède possible, disaient-ils, à la congestion financière du pays, après l'effort militaire fourni pour rien depuis un an ».

Ainsi des trois puissances qui avaient prétendu à la domination des Balkans, Turquie, Bulgarie, Autriche surtout et que la paix de Bucarest en avait évincée, aucune ne se résignait à la défaite de ses armées et de ses ambitions. Il fallut six mois d'efforts aux diplomates de Paris et de Londres pour empêcher les Turcs de déclarer la guerre à la Grèce à qui ils refusaient de céder les îles Égéennes, Chio, Mitylène, Imbros et Ténédos, Samothrace, et pour les décider à signer un traité avec la Serbie, retardé jusqu'au 15 mars 1914.

La paix de l'Orient demeurait une paix armée, agitée de perpétuelles menaces et secouée d'alertes périodiques. Tandis qu'à la demande de la Russie, les puissances occidentales se concertaient avec elle sur les questions orientales susceptibles encore de provoquer des conflits, un concert opposé se formait, autour et par les soins de la diplomatie autrichienne, entre les vaincus de la dernière crise, en vue d'une revanche qu'une guerre européenne était seule en mesure de leur procurer. L'Europe, ni le monde même, au printemps de 1914, ne percevaient pas encore nettement la gravité du problème

décisif pour leurs destinées que ces tendances opposées leur préparaient. On ne précisait pas du dehors la portée de l'effort désespéré que devaient tenter les Empires ottoman et austro-hongrois en péril, contre les peuples et les races résolus à se constituer sur leurs ruines, dans leurs domaines de Vienne à Constantinople et de Cracovie à Trieste, un avenir indépendant, conforme à leurs traditions et aux lois des sociétés modernes.

Il n'en était pas de même à Berlin. Depuis deux ans l'Empereur et ses ministres recevaient les confidences et les appels des conseillers de François-Joseph et du triumvirat Jeune Turc qui s'était imposé au Sultan. Le danger dont l'Autriche-Hongrie, par sa faute, se sentait menacée, surtout après le succès des Etats balkaniques, ne les laissait pas indifférents. Leur choix était fait depuis longtemps entre les revendications des petites nations et le maintien de l'Empire danubien, indispensable à la puissance et aux aspirations mondiales de leur propre Empire. A raffermir le bloc de l'Europe centrale par un grand effort, s'il le fallait, ils se disposaient à leur tour, aiguisant l'épée, préparant l'opinion de l'Allemagne. Le Reichstag avait voté, le 30 juin 1913, les crédits nécessaires, l'impôt extraordinaire dit « de défense » qui devaient permettre, à l'heure opportune, le déclanchement de l'entreprise de guerre, soudaine et massive. A la nation allemande décidée par son Gouvernement à ces sacrifices, l'état de guerre auquel tous les événements d'Orient habituaient de plus en plus les esprits apparut, disait un diplomate français au mois de juillet 1913, « non plus comme une catastrophe lointaines, mais comme une solution aux difficultés politiques et économiques dont elle se plaignait depuis le coup manqué d'Agadir ». Guillaume II pouvait donc se croire assuré de son peuple, de ses armées et de ses flottes.

Cependant, jusqu'à l'automne de 1913, il ne marqua pas la moindre intention, au contraire, de les engager au service des rancunes de l'Autriche et des Turcs, après la paix de Bucarest qu'il avait approuvée et les victoires

de la Grèce dont il avait félicité son beau-frère Constantin. Il n'eût donc dépendu que de lui de continuer, s'il eût voulu conserver de manière durable la paix du monde.

Alors, le 7 octobre, la *Gazette de Cologne* publia un article sur l'Orient qui fit sensation en Allemagne. « Il est impossible que des traités aussi pauvres que ceux de Londres et de Bucarest procurent à l'Orient une paix durable. L'Autriche, qui a toutes raisons d'être mécontente des résultats de la guerre, doit plus que jamais chercher à exercer son influence à Sofia. Pour nous Allemands, quelle doit être notre attitude? Nous n'avons en Orient qu'à soutenir sans conditions la politique de l'Autriche ». Nul doute qu'inspirée ou non par le Gouvernement allemand, cette déclaration n'annonçât l'heure prochaine de résolutions graves dans la politique impériale. « C'est une impression que je ressens depuis quelque temps, écrivait alors l'ambassadeur de France, Jules Cambon, l'hostilité contre nous s'accentue. L'Empereur, dont l'influence personnelle s'était exercée dans bien des circonstances critiques en faveur de la paix, a cessé d'être partisan de la paix ».

Le terme du délai que s'était fixé Guillaume II au début de l'année 1913 pour la préparation de l'entreprise réclamée à Vienne et à Berlin par les États-Majors était le mois d'octobre. Le 5 novembre 1913, le roi de Belgique Albert Ier s'arrêtait à Potsdam au retour d'une visite qu'il avait faite à Lunebourg au régiment de dragons dont il était le chef honoraire. Guillaume II lui avait paru « surmené et irritable », sous le poids de la responsabilité sans doute qu'il allait prendre « d'une guerre inévitable et prochaine avec la France ». En revanche, son chef d'État-Major, le général de Moltke ne lui dissimulait pas ses espoirs et sa joie d'avoir persuadé le Kaiser de la nécessité d'une entreprise qui « entraînerait le peuple allemand dans un enthousiasme irrésistible ». L'un et l'autre, par ces confidences, préparaient évidemment le roi des Belges à s'incliner d'avance devant la force irrésistible d'une agression contre la France qui se ferait par le ter-

ritoire belge, depuis longtemps inscrite au plan de guerre de l'Etat-Major allemand.

En cette fin d'année les incidents de Saverne apprirent au public allemand, et à l'Europe que Guillaume II était décidé à donner raison, même dans leurs excès de langage et leurs abus d'autorité, aux chefs de son armée. Il les autorisait, en décembre, pour la satisfaction complète des partis de droite et de sa Cour inquiets seulement d'une défaillance possible de la volonté impériale, à demander de nouveaux crédits d'armements que la Bavière trouvait même excessifs.

Simultanément, la diplomatie de Guillaume II s'employa à grouper autour de l'Allemagne le plus de forces alliées, capables de soutenir l'attaque. L'ambassadeur à Vienne, M. de Tchirsky, le premier informé en général par son ancien service de secrétaire auprès de l'Empereur des desseins du maître, les faisait connaître à Vienne, « y annonçait la guerre prochaine, à la merci du moindre incident sur la frontière française ». A la demande de l'Etat-Major allemand que lui transmit l'attaché militaire à Vienne Fleischmann, Conrad de Hœtzendorf pressait les préparatifs, la fabrication des canons lourds, des automobiles, des avions militaires. L'hiver peu favorable aux hostilités fut employé par les chefs d'armée aux dispositions de combat.

Ce fut alors que l'Ambassadeur à Constantinople, Wangenheim, hobereau hautain et insinuant à la fois, persuadé que l'Orient musulman devait être le domaine et l'aile avancée du germanisme, lia parti avec les chefs du triumvirat Jeune Turc, Talaat, Djemal et Enver surtout. Il imposa au Sultan Mahomed V le général allemand Liman von Sanders du grand Etat-Major de Berlin comme instructeur de son armée et chef du principal corps ottoman à Constantinople même (15 novembre). La Russie avait aussitôt protesté « contre cette hypothèque sur l'armée turque abandonnée à l'Allemagne par le Gouvernement nationaliste turc ». Le ministre du Tsar, Kokotzow fut

chargé de porter à Berlin (20 novembre) à l'Empereur, au Chancelier l'expression des inquiétudes éveillées à Pétrograd par cette mesure : « L'Allemagne allait-elle sous couleur d'un commandement de corps d'armée s'attribuer la clef de Constantinople et des Détroits au moment où l'Europe semblait d'accord pour y maintenir les Turcs avec une sorte d'internationalisation ? »

Guillaume II et son ministre feignirent la surprise. Pourquoi cette émotion en Russie ? L'envoi d'une mission militaire n'était que la suite d'une mission précédemment accordée à von der Goltz sans protestation. On admit d'autant moins à Pétrograd l'explication que le 23 novembre l'Etat-Major allemand décida d'abord l'Empereur à ne faire aucune des concessions que proposait Bethmann Hollweg pour satisfaire le Tsar et son peuple. « Il y a deux politiques à Berlin, disait Sazonoff, celle du Chancelier, celle de la Cour et du monde militaire. Il se dessine un mouvement combiné de mainmise sur la Turquie des Puissances de la Triple Entente : chemins de fer en Asie Mineure, cuirassés allemands dans la Méditerranée, mis le cas échéant à la disposition des Turcs, et peut-être bientôt pour cette escadre, une base navale. »

A la demande du Tsar, l'Angleterre et la France adressèrent au Sultan à leur tour, le 3 décembre 1913, une protestation collective contre une mesure « pleine de graves conséquences pour l'intégrité de son Empire et pour toutes les puissances intéressées à l'intégrité de cet Empire, pour la liberté des Détroits dont la clef serait ainsi remise à l'Allemagne ». Le Sultan sembla, vers la fin de janvier 1914, céder à la menace : il nomma Liman von Sanders, maréchal et inspecteur général de ses armées, sans l'installer à la tête des troupes de Constantinople. Mais le Comité des Jeunes Turcs, plus maître que lui de l'Empire, donna le ministère de la Guerre à Enver pacha, et celui-ci, chargé par ses fonctions des défenses du Bosphore et des Dardanelles, en remit la garde aux officiers allemands.

En ce printemps de 1914, gros d'orages, de l'Orient jusqu'à la Belgique, par toute l'Europe se faisaient les semailles, armements, manœuvres diplomatiques, campagnes de presse, d'une moisson sanglante. « Il y a ici, écrivait de Vienne, un agent français, un bureau de la presse, un système fonctionnant avec méthode pour accentuer la haine contre la Russie. Ces agissements donnent lieu de croire que les milieux dirigeants de la politique austro-hongroise préparent les esprits à la guerre future pour qu'elle soit populaire, travail qui est mené parallèlement avec la préparation militaire ». En Allemagne, de même au mois de mars, la presse se déchaîna, comme par un mot d'ordre, contre les armements de la Russie, l'alliance des panslavistes et des chauvins français, et non seulement les journaux pangermanistes, les feuilles de l'Etat-Major, mais la « Gazette de Cologne », et le « Tageblatt » de Berlin qui donnèrent le branle comme au mois d'octobre 1913. Faut-il s'étonner qu'au début de mai 1914 l'Empereur François-Joseph ait pu dire à son ministre à Constantinople, Pallavicini, qui l'a redit trois mois plus tard au ministre des Etats-Unis. « La guerre est inévitable. Le traité de Bucarest n'a pu régler définitivement les questions balkaniques. »

L'été arriva, propice aux grandes entreprises de guerre auxquelles les Etats-Majors de Vienne et de Berlin poussaient alors les souverains et leurs peuples. Le 12 juin 1914, l'archiduc héritier d'Autriche recevait dans son château de Konopicht l'Empereur Guillaume II qui lui avait toujours témoigné de l'amitié. Ce n'était pas sans doute uniquement pour lui faire admirer, ainsi qu'à de Moltke et à l'amiral Tirpitz, ses hôtes aussi, ses belles roseraies et son parc. L'Empereur François-Joseph lui avait confié la mission de se faire donner par son visiteur impérial l'assurance « d'un concours sans condition » pour l'avenir qui se préparait. Guillaume II éluda encore la réponse officielle à une question si pressante, tout en ne décourageant pas l'archiduc. Deux jours après on apprenait que le tsar Nicolas II

était en visite chez le roi de Roumanie à Constanza avec son ministre Sazonoff qui se réjouissait de trouver le ministère roumain « les mains entièrement libres ». Le roi Carol faisait aussitôt savoir et par deux fois à l'Ambassadeur d'Autriche, le comte Czernin qu'en raison de l'opinion de son peuple excitée contre les Hongrois, il n'était plus en mesure d'observer ses engagements avec l'Autriche. Encouragés par la situation de premier plan que leur avait procurée la dernière guerre balkanique, les Roumains menaçaient de lier partie avec les Serbes contre la monarchie danubienne. Sous les auspices de la Russie, ils semblaient préparer son démembrement, après avoir sanctionné celui de l'empire turc.

Les hommes d'Etat austro-hongrois et leur vieux maître sentirent venir l'heure redoutable qu'Albert Sorel, l'historien du premier partage de la Pologne avait signifiée aux puissances copartageantes, l'année même du Congrès de Berlin, leur dernière œuvre. « Le jour où l'on croira résolue la question d'Orient, l'Europe verra se poser inévitablement la question d'Autriche. » Ils résolurent d'adresser à Berlin un mémoire préparé dans un Conseil impérial le 21 juin 1914, programme d'une ligue d'action concertée contre les Serbes avec la Bulgarie et les Turcs, entente indispensable, en présence des dispositions manifestées par la Roumanie depuis un an. Avant d'entreprendre cette action politique et militaire, le Gouvernement austro-hongrois invitait l'Empire allemand à une entente complète, à une coopération concertée pour s'opposer énergiquement et à temps à l'encerclement dont la Russie menaçait les Empires centraux, « ce bloc central européen » dans leurs intérêts les plus importants. Il ne pouvait plus, il ne voulait plus tarder davantage à exécuter le programme auquel Guillaume II, depuis le traité de Bucarest, avait promis son concours. Le 26 juin, il accumulait les arguments et ses instances à Berlin pour fixer enfin la date par un accord qui devait décider de la paix de l'Europe et du monde.

Le 28 juin, l'archiduc François-Ferdinand, héritier présomptif de l'Empire et sa femme Sophie Chotek, duchesse de Hohenberg étaient assassinés au cours d'une visite qu'ils faisaient à la ville de Sarajévo. Le prince venait d'assister, à la demande expresse de l'Empereur, aux manœuvres militaires de Bosnie. Le gouverneur militaire du pays annexé, le général Potiorek avait insisté pour qu'il visitât la capitale ce jour-là, anniversaire de la bataille de Kossovo. Etait-ce une menace ou un défi aux Serbes indociles? L'un et l'autre peut-être, puisque le gouverneur avait substitué à la police locale un corps de policiers dont il se croyait plus sûr, bien à tort. Le fils d'un de ces policiers, Gabrinovié donna le signal des attentats, en jetant une première bombe qui n'atteignit pas le couple princier, mais blessa des officiers de la suite. Et malgré l'avertissement, la police ne sut pas prévenir un second attentat, deux coups de révolver tirés à bout portant, au détour d'une rue, par l'étudiant bosniaque Gavrilo Princip, qui causèrent la mort presque immédiate de l'archiduc et de sa femme.

On se répétait, après cet événement tragique, dans les ambassades de Vienne, que l'homme de confiance chargé par le général Potoriek de lui recruter des policiers spéciaux était un des plus fougueux meneurs du parti panslaviste de Serajévo. Nul reproche d'ailleurs ne fut adressé à ce gouverneur qui conserva son poste et son crédit auprès de l'Empereur. Et le lendemain même ses conseils prévalurent pour déterminer François-Joseph à l'action décisive contre les Serbes. « Ma profonde conviction, écrivait-il, c'est que les causes du malheur sont à chercher en Serbie, où les coupables ont trouvé des complices pour se pourvoir d'armes et de bombes. Pour la sécurité de l'Empire, il faut une action énergique sur le domaine de la politique extérieure de Bosnie-Herzégovine. » Le plus singulier fut que le chef d'Etat-Major, Conrad de Hœtzendorf, absent de Serbie au moment du drame, déclarait de son côté, ce même jour, à Karlstadt : « ce n'est pas l'œuvre d'un fana-

tique, mais de toute une organisation ; c'est une déclaration de guerre de la Serbie à l'Autriche-Hongrie. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir la relation de cet attentat avec les tendances du Gouvernement serbe. »

La mort tragique de l'archiduc fut, pour les chefs de l'armée austro-hongroise, l'occasion impatiemment attendue et cherchée de décider François-Joseph et ses conseillers à la guerre balkanique. « Un meurtre commis à l'instigation de la Serbie est un motif suffisant pour une guerre immédiate. » Aussi, dès le 30 juin, la résolution du comte Berchtold parut « prise de régler définitivement les comptes de la monarchie avec les Serbes ». Il la fit connaître à l'ambassadeur d'Allemagne, M. Tschirsky : « poser aux Serbes une série de conditions et, au cas où ils ne les accepteraient pas, procéder d'une manière énergique. »

Alors, une dernière fois, avant de s'engager, l'Empereur François-Joseph voulut garantir à sa monarchie le concours absolu de Guillaume II dont il douta jusqu'à la dernière heure. Il convint avec ses ministres d'envoyer un enquêteur à Serajévo pour établir la participation du Gouvernement serbe à l'attentat du 28 juin. L'Empereur allemand avait déclaré spontanément son intention, le 29 juin, d'assister aux obsèques de la victime dont la brusque disparition l'atteignait comme un coup de foudre au milieu de ses desseins. On l'avait entendu dire : « toute mon œuvre est à recommencer ». François-Joseph attendit, pour s'expliquer sur la situation avec lui, sa venue à Vienne. Mais Guillaume ne vint pas, retenu à Berlin par les précautions de sa police qui craignait un nouvel attentat. L'empereur François-Joseph en éprouva un vif regret, et de nouveaux doutes le ressaisirent sur les dispositions de son associé, entretenus par le comte Tisza, qui redoutait une attaque roumaine de flanc en Transylvanie.

Pour dissiper ces doutes, le comte Berchtold engagea son souverain à faire porter à Berlin par le comte Hoyos, son confident, le 2 juillet, une lettre pressante à laquelle se trouvait joint le mémorandum destiné, dès le 21 juin,

par la Chancellerie de Vienne à prouver la détresse de la monarchie, et l'urgence d'une opération décisive contre les Serbes. « En raison du crime de Serajévo, dans lequel il serait peut-être impossible d'établir par des preuves certaines la participation de la Serbie, mais assurément favorisé par la politique panserbe dangereuse pour sa maison et ses Etats, en raison de l'agitation dirigée par les Roumains complices des Serbes contre l'existence de l'Autriche », François-Joseph faisait appel à son allié pour ramener les Roumains à leur devoir d'alliance, leur adjoindre les Turcs, les Bulgares, peut-être la Grèce et l'aider enfin à « faire disparaître une bonne fois la Serbie comme facteur politique des Balkans, à l'isoler, à l'abaisser, à l'éliminer enfin. L'heure n'était-elle pas venue de protéger l'Europe centrale contre l'invasion de la marée panslaviste? » Pendant quatre jours le vieux souverain attendit avec anxiété la réponse de Guillaume II. « Puis-je faire la guerre avec tout le monde contre moi, surtout la Russie? — Cette guerre aux Serbes est inévitable. — Mais sommes-nous sûrs que l'Allemagne nous couvre? Il nous faut une réponse claire. » Tel était alors le ton de ses entretiens avec les chefs de son armée, ses conseillers, Berchtold, Forgach qui ne voulaient pas croire à un refus de l'Allemagne, cette fois encore. « Il y va, disait ce dernier, de la Triple Alliance et de l'existence des deux Empires. »

Ce fut donc à Berlin que le cours de la destinée allait se fixer, lorsque le 5 juillet 1914, l'ambassadeur d'Autriche Szegenyi remit à Guillaume II la lettre et le mémorandum apportés de Vienne par le comte Hoyos. En réalité, l'heure était marquée, depuis l'automne précédent, dans les desseins de l'Empereur allemand. Plus récemment encore, dès le 30 juin, le souverain avait résolument pris son parti d'engager dans les Balkans l'action décisive qu'il devait justifier par l'attentat de Serajévo. « Il faut en finir avec les Serbes, et le plus tôt possible; régler leur compte maintenant ou jamais », avait-il mis en note d'une dépêche de son

envoyé à Vienne qui avait commis la bévue de déconseiller à l'Autriche des mesures précipitées. L'appel de François-Joseph le trouva préparé à une réponse immédiate et catégorique. Le comte Szegenyi reçut cette réponse le 5 juillet, au déjeuner même, à Potsdam, de la bouche de l'Empereur. Guillaume II se déclara prêt, à la lecture de la lettre de Vienne, à soutenir l'Autriche « même au risque d'une grave complication européenne » dans son entreprise contre les Serbes et contre la Russie, leur protectrice.

L'après-midi, de ce même jour, ayant fixé au lendemain le départ de sa croisière en Norvège, il convoqua le Chancelier et son adjoint Zimmermann, l'amiral Capelle adjoint à la marine de l'amiral Tirpitz, le général de Bertrab, adjoint du chef d'Etat Major, de Moltke, alors absent de Berlin. Il leur donna ses ordres, leur répartit leurs tâches. Tandis que les Etats-Majors allaient pourvoir aux préparatifs d'une guerre probablement générale, Bethmann-Hollweg fut chargé de rédiger une dépêche officielle que le comte Hoyos emporta le jour même à Vienne. Il informait François-Joseph que « Sa Majesté s'est rendu compte des dangers que fait courir à sa monarchie et par suite à la Triple Alliance l'action panslave en Russie et en Serbie, et qu'en raison de son devoir d'alliance et de sa vieille amitié, bien qu'étranger au litige austro-serbe, il se tiendra fidèlement aux côtés de l'Autriche-Hongrie ». Une semaine plus tard, Guillaume II confirma de sa main cet engagement par une lettre qu'il fit tenir de Norvège à François-Joseph le 14 juillet. Il s'y déclarait prêt à contribuer à la réalisation de l'effort préparé par son Gouvernement « pour délivrer d'une pression redoutable les frontières méridionales de l'Empire danubien ».

Ainsi, quand il s'embarqua à Kiel, le 6 juillet, sur son yacht d'où il communiquait à toute heure avec Berlin et donnait ses ordres, Guillaume n'avait eu d'autre dessein que de dissimuler sa responsabilité dans l'entreprise. Il n'attendait plus que le signal de Vienne. Ainsi que l'a dit

plus tard Waldersee, « le plan de mobilisation était arrêté à Berlin depuis le 31 mars 1914. L'armée allemande et ses chefs étaient prêts, comme toujours ». « Il y a des mois, écrivait le 31 juillet 1914 le Ministre bavarois à Berlin, que M. de Molke à déclaré le moment tellement favorable au point de vue militaire que selon toute prévision il n'en reviendra pas un semblable. »

Le 7 juillet, tandis que François-Joseph, averti, prenait de son côté sa villégiature à Ischl, ses ministres se réunirent sous la présidence du comte Berchtold. On avait convoqué les chefs d'Etat-Major de l'armée et de la marine, Conrad de Hœtzendorf et l'amiral von Kailer. Il semblait que la promesse d'appui sans conditions donnée par l'Allemagne dût ce jour-là décider de la guerre contre les Serbes. Seul, mais avec fermeté, le comte Tisza, Président du Ministère hongrois s'y opposa. « Ce n'était pas à l'Allemagne, dit-il, à juger, à trancher la question austro-serbe. En cas de guerre et de victoire, la Hongrie était résolue à ne pas tolérer l'incorporation à l'Empire de tout ou partie du territoire serbe. Et d'ailleurs, le moment était-il bien choisi d'engager cette entreprise dont on ne pouvait mesurer l'étendue ni prévoir l'issue, à l'heure où une vive agitation, encouragée de Bucarest, se produisait en Transylvanie, grosse de périls pour les frontières de la Hongrie? » Ni les violences, ni les ruses des nationalistes magyars, sous le ministère de Tisza n'avaient réussi à contenir les aspirations des Transylvains, plus que celles des Croates, et des Serbes de Bosnie. Décidément, au terme comme à l'origine de cette crise où le sort de la monarchie des Habsbourg et la paix du monde, depuis sept années, étaient en jeu, se dressait la politique magyare, essayant d'imposer sa loi aux Empires centraux, ce bloc qu'elle désagrégeait après en avoir été le ciment.

Guillaume II, contrarié dans son dessein désormais arrêté, s'en irrita. « Tisza n'a pas le droit, écrivait-il, dès le 20 juin, par sa politique intérieure, qui dans la question roumaine influe sur la politique extérieure de la Triple

Alliance, de mettre en question cette politique ». A plus forte raison, quand il fut informé, le 11 juillet, de l'opposition du Ministre hongrois au conseil du 7. Le comte Berchtold, au moment de porter à l'Empereur l'avis de ce conseil, avait dû différer son départ remis au lendemain pour attendre et présenter au souverain un mémoire de Tisza contre la guerre qui, sans lui, eût réuni l'unanimité des suffrages. « Cela dure vraiment trop longtemps, s'écria Guillaume II. Le *pro-memoria*, rédigé depuis 14 jours, (donc avant la mort de l'archiduc) l'avait été précisément pour motiver la décision. » « Je suis, comme était le grand Frédéric au temps de la guerre de Silésie, contre les conseils de guerre et les délibérations, vu que les partis de faiblesse y prennent toujours le dessus. »

L'opposition du comte Tisza, à la veille des résolutions suprêmes qui allaient se prendre à Ischl dans l'entretien du 9 juillet entre François-Joseph et le comte Berchtold, a ce prix pour l'histoire qu'en provoquant les colères de l'Empereur allemand, elle a pour jamais établi la responsabilité du souverain, malhabile à dissimuler alors, au fond d'un fjord norvégien, son impatience fébrile d'une décision énergique. « On ne peut plus reculer, dit ce jour-là François-Joseph, calme et résolu à l'action inévitable, *à cause de l'Allemagne.* » Le 5 juillet, à Potsdam, et le 9 juillet, à Ischl, les souverains, Hohenzollern et Habsbourg ont imposé à leurs ministres complaisants ou résignés la politique de conquête et de grandeur que leurs Etats-Majors réclamaient depuis longtemps, avec une pleine confiance dans la puissance militaire des deux Empires associés « épaule contre épaule, et formant un bloc où, disait de Moltke, plus d'un se casserait les dents ».

Cette confiance, qui détermina Guillaume II à se procurer, comme ses ancêtres, « la gloire par l'épée, la seule gloire », le vieil Empereur d'Autriche, coutumier de la défaite, ne la partageait pas au même degré. La paix eût certainement mieux convenu à ce vieillard qui, au lendemain de l'attentat de Serajévo, avait dit : « Tous meurent,

Il n'y a que moi qui ne peux pas mourir. » Mais, incapable d'imaginer avec ses conseillers d'autre solution que la force aux problèmes de politique intérieure et extérieure posés par les revendications nationales sur le Danube et dans les Balkans, il a dû avec résignation recourir d'abord, obéir ensuite au maître de la force germanique, décidé à la déchaîner sur le monde.

Le 13 juillet, l'Ambassadeur d'Allemagne à Vienne, Tchirsky, pouvait annoncer à son maître qu'entre tous les conseillers de François-Joseph décidé à tenir jusqu'au bout, « il y avait désormais pleine entente et résolution », résolution d'adresser à Belgrade « une note inacceptable dont le refus permettrait de rejeter clairement et expressément tous les torts sur la Serbie ». Le comte Tisza, cédant aux arguments du comte Berchtold et du baron Burian, au désir de Berlin, et confiant dans l'aide germanique, se déclarait enfin pour « une action énergique qui permît à la double monarchie d'affirmer sa puissance de vie et de régler une fois pour toutes la situation intenable de sa frontière Sud-Est ». « Enfin, voici un homme » s'écria joyeusement Guillaume II, impatient plus que jamais de connaître le texte de l'ultimatum aggravé encore sur les conseils de Tisza, et de voir s'allumer l'incendie dans les Balkans.

Il importe de noter qu'au moment même où, après des mois, des années d'attente, souverains, conseillers d'Etat ou d'Etat-Major des Empires centraux s'unissaient pour ruiner la Serbie, en l'accusant du crime de Serajévo, le fonctionnaire autrichien, chargé de l'enquête judiciaire sur ce crime, adressait à Vienne, le 13 juillet, ce télégramme au comte Berchtold : « Connivence du Gouvernement serbe à la poursuite de l'attentat, à sa préparation, et fourniture d'armes aux criminels, ne sont en rien prouvés, ni même probables. Il y a même plutôt des raisons d'écarter absolument cette hypothèse. Il faut que je complète oralement mon rapport. » Il est vrai que, quelques jours après, Guillaume II ajoutait : « l'Autriche a eu ses

raisons qui sont excellentes de se déterminer à ces démarches. » Et il donnait ses raisons : « Une modification de l'équilibre actuel doit se produire et se produira dans les Balkans et en Europe. Il faut que l'Autriche acquière dans les Balkans la prépondérance sur les petits Etats, aux dépens de la Russie. Sans cela, il n'y a pas de repos possible. »

Le 19 juillet, un dernier et suprême conseil, réuni à Vienne par le comte Berchtold, approuva le texte que ce ministre avait préparé de l'ultimatum austro-hongrois. La note commençait par un aperçu historique, fait de récriminations vagues contre les autorités serbes coupables, depuis le 31 mars 1909, d'avoir, malgré leurs promesses de bon voisinage, encouragé « un mouvement subversif dont le but était de détacher de la monarchie une partie de ses domaines ». Elle prétendait ensuite fournir des preuves, qui n'étaient pas moins vagues, de leur participation effective à l'attentat de Serajévo. Elle leur donnait enfin quarante-huit heures pour se soumettre aux conditions les plus dures, mesures exigées du Gouvernement royal contre la propagande serbe menée en Autriche par les sociétés suspectes, les journaux, les fonctionnaires et officiers, et le droit enfin reconnu pour le Gouvernement impérial d'intervenir lui-même en Serbie, d'y poursuivre des enquêtes contre cette propagande, de châtier et destituer des fonctionnaires serbes.

On prétendit à Berlin, après la remise de cet ultimatum arrogant, n'en avoir eu connaissance qu'au moment où il fut connu des Cabinets européens. Mais, dès le 18 juillet, le Secrétaire d'Etat allemand, Zimmermann confiait à son collègue bavarois les termes et la portée du texte destiné à Belgrade. Et l'on put dire à Munich que la Serbie « ne pourrait souscrire à ces exigences incompatibles avec la dignité d'un Etat indépendant », mais qu'à Berlin on approuvait l'Autriche « de saisir n'importe comment l'heure favorable ». Le 20 juillet, à l'issue du Conseil, le comte Berchtold avait chargé M. de Tschirsky de faire parvenir

confidentiellement à son souverain et au Chancelier, avant même de le soumettre à François-Joseph, le texte de l'ultimatum qu'il venait d'arrêter avec ses collègues.

Entre les hommes d'Etat et les chefs d'armée des Empires centraux, jusqu'à la dernière heure, toute cette entreprise avait été montée depuis le 5 juillet, durant près de trois semaines, comme un complot. Pour dépister les soupçons et les recherches, les souverains se créaient des alibis : Guillaume II en Norvège, François-Joseph à Ischl. Les chefs d'Etat-Major prenaient leurs vacances, de Moltke aux eaux de Carlsbad, Hœtzendorf dans le Tyrol. A dessein, on n'avait pas voulu de Vienne empêcher, par une démarche prématurée, le voyage du Président Poincaré, qui partit pour la Russie le 15 juillet. On attendit, pour lancer l'ultimatum, à une heure près, son retour de Cronstadt, le 25 juillet jusqu'à onze heures du soir. Sans doute, l'intention était de surprendre l'Europe par le coup de massue asséné aux Serbes, de façon qu'elle ne pût, comme en 1909 ou en 1913, le parer par une action concertée de ses diplomates. « On suppose à Berlin, écrivait alors l'ambassadeur d'Autriche, Szegyenyi que la réponse éventuellement négative de la Serbie sera suivie immédiatement de votre déclaration de guerre, combinée avec des opérations belliqueuses. On voit dans chaque recul du début des opérations militaires un grave danger par rapport à l'immixtion des autres puissances. On vous conseille de la façon la plus pressante d'agir sans délai et de mettre le monde devant le fait accompli. » La ruse et la force devaient décider, cette fois encore, de la fortune des Hohenzollern, et leur donner le monde, comme elles leur avaient donné depuis deux siècles l'Allemagne et même l'Europe.

Le silence dans lequel s'enveloppaient leurs desseins agressifs parut d'abord vraiment les favoriser. Certains ambassadeurs, à Vienne ou à Berlin, soupçonneux par devoir, celui de Serbie, M. Iovanovitch, celui de France, M. Dumaine, celui d'Angleterre, Sir Edward Bunsen, l'envoyé de la Belgique à Berlin, le baron Beyens, ne ca-

chaient point leurs inquiétudes des nouvelles qu'ils recueillaient. Mais leurs Gouvernements souhaitaient si sincèrement la paix qu'ils se refusèrent à la croire menacée. Le tsar Nicolas s'accordait avec son ministre Sazonoff pour recommander, dès le 4 juillet, à Belgrade une attitude de réserve et de calme, et le principal conseiller du roi Pierre, M. Pachitch entendait si bien suivre cet avis, qu'il prit ses vacances et laissa, le 19 juillet encore, le chef de l'armée continuer sa cure aux eaux de Gleichberg, en Autriche! De même, le ministre de Russie à Vienne, Schebeko fut autorisé à prendre son congé annuel.

En France, le ministère Viviani n'était pas moins d'accord avec la majorité parlementaire, interprète des vœux de la nation, pour éviter les reproches qu'on avait faits au Cabinet précédent désavoué par le pays à propos du rétablissement du service militaire de trois ans, mesure de prudence cependant et non de menace. Ni le Président du Conseil, ni le chef de l'Etat, M. Poincaré, n'avaient suspendu leur voyage en Russie le 16 juillet; ils rapportèrent de Pétrograd où ne s'étaient échangés que des propos pacifiques, où M. Poincaré s'était surtout employé à dissiper les malentendus entre la Suède et les Russes, la promesse du Tsar d'une visite à Paris en automne. Lorsqu'ils reçurent à Stockholm, le 24 juillet, la nouvelle de l'ultimatum remis la veille à Belgrade, leur refus de prendre l'événement au tragique les fit même hésiter à interrompre leurs visites aux Cours du Nord. Ils n'y renoncèrent, le 27 juillet, que sur les instances des autres ministres, mieux informés qu'eux à Paris, de la gravité de la crise. Le Gouvernement anglais présidé par M. Asquith, était, avec Sir Edward Grey et Lloyd George, celui d'un parti passionnément attaché à la paix, et à Rome enfin, le roi Victor Emmanuel III soupçonnait si peu le danger d'une guerre, dont il ne voulait pas davantage, qu'il faisait connaître, le 21 juillet encore, à Paris, son intention d'assister aux grandes manœuvres de Prusse en septembre 1914.

Ainsi la confiance des Gouvernements dans la paix, dont ils désiraient unanimement le maintien, s'accordait à merveille avec le plan formé à Vienne et à Berlin de les surprendre par une « correction mortelle » administrée aux Serbes. « Bravo, disait Guillaume II, en apprenant, le 25, en Norvège, que le ton énergique et les exigences de la note autrichienne avaient produit à Belgrade l'effet de surprise voulu. On n'en avait pas cru les Viennois capables! Combien le prétendu grand Etat serbe se montre creux! Il en est de même de tous les Etats slaves. Rien qu'à marcher sur les pieds de cette canaille. »

Persuadé par les nouvelles de Belgrade que la Serbie ne saurait ni accepter l'ultimatum, ni se défendre, l'Empereur allemand ne put même pas attendre le terme du délai, pourtant bien court, qu'on avait laissé à la Serbie pour répondre. Ce délai expirait le 25 juillet à 6 heures. Ce même jour, à la même heure, après avoir donné l'ordre à sa flotte de se concentrer et de regagner l'Allemagne au plus vite, il ne perdit plus une minute pour atteindre Kiel sur son yacht qui fit en vingt-quatre heures le trajet. Sa résolution était bien prise : à son Chancelier qui lui disait par télégramme les inconvénients de ce retour précipité, il écrivit de Neumunster en Holstein, le 26 juillet à 7 h. 30 : « La mobilisation serbe est en cours, nous avons à compter avec la flotte russe qui, en cas de mobilisation de l'Autriche contre la Russie, pourrait apparaître dans le plus court délai devant nos ports de la Baltique ». Il prévoyait, et sans doute espérait la guerre générale. Les officiers de son armée en villégiature sur la mer du Nord reçurent l'ordre, le 26 juillet, de rejoindre l'Allemagne par le paquebot « Hella » dès le 27 juillet. Les chefs des grandes compagnies de navigation, Ballin notamment, furent informés dès le 24 juillet des éventualités prochaines. A Barcelone, à Bruxelles, les maîtres allemands qui assistaient à un Congrès, les employés des maisons belges reçurent des avis analogues. Déjà, le 24 juillet, les chemins de fer allemands étaient requis pour les mouvements de troupes.

Les intentions de l'Empereur n'échappèrent point à son peuple qui l'acclama à son retour dans la capitale où une fièvre de combat entretenue par la presse se déchaîna, aux chants du *Wacht am Rhein* et du *Deutschland über alles*. A Munich, des refrains guerriers, depuis le 26 juillet, appelaient la foule à la parade de la garde, le roi et la reine de Bavière au balcon de leur palais. « Jamais, a écrit un témoin, depuis 1871 les manifestations patriotiques en vue d'une guerre imminente nettement déterminée ne se sont produites avec une telle intensité sous l'œil bienveillant des autorités. » Au premier ordre du maître, dont le retour parut déjà un signal, les Allemands se montraient prêts à l'effort décisif qu'il allait leur demander pour la grandeur de l'Empire.

Mais la résolution de l'Empereur allemand, et l'élan de ses sujets devaient se heurter alors pendant près d'une semaine, du 27 juillet au 2 août, à une volonté de paix active de toute l'Europe. Depuis Frédéric II jusqu'à Bismarck, la Prusse n'a jamais négligé la précaution essentielle de se dire menacée et attaquée, quand elle se préparait à l'attaque, pour réclamer des conquêtes et indemnités en cas de succès, et pouvoir se dérober d'avance aux responsabilités et aux conséquences d'un échec. Cette fois, bien que le Gouvernement allemand eût pris le soin de nier toute participation à l'ultimatum de l'Autriche, qu'il eût feint même d'en ignorer le texte exact, l'Europe, en le lisant, eut l'impression immédiate que les Empires centraux avaient voulu faire des conditions inacceptables à la Serbie, et se proposaient de l'anéantir. « Vous voulez la guerre », dit à Pétrograd M. Sazonoff au comte Szapary et au comte Pourtalès : « vous avez brûlé les ponts derrière vous. Vous mettez le feu à l'Europe. Si l'Autriche veut avaler la Serbie, la Russie s'y opposera par la force. » A Londres même, où la question des Balkans ne présentait pas le même intérêt qu'à Pétrograd, Sir Edward Grey déclarait au prince Lichnowski, son émoi, sa surprise du ton de la note autrichienne : « Un Etat qui accepterait cela,

cesserait d'être indépendant ». Il insistait « sur le danger d'une guerre européenne, si l'Autriche entrait en Serbie ». « Elle y entrera sûrement, ripostait Guillaume II, quoique disent les Russes. Il n'y a qu'à offrir la Perse à l'Angleterre. »

Contre l'impatience des conquérants, la diplomatie européenne déployait alors son action, fièvreusement. En même temps qu'elle sollicitait l'Autriche de prolonger le délai de quarante-huit heures signifié à Belgrade, elle conseilla au Ministère serbe les concessions les plus larges. La réponse de M. Pachitch, remise le 25 juillet, un quart d'heure avant l'expiration du délai, conçue en termes dignes et conciliants, fut une acceptation presque intégrale de l'ultimatum austro-hongrois, de toutes les conditions de Vienne, sauf une, incompatible avec la souveraineté de l'Etat serbe. Elle ne justifiait pas la décision que prit le ministre autrichien, le baron Giesl de quitter malgré tout Belgrade, pour précipiter le conflit selon les ordres de Vienne. L'auteur du complot, revenu à Potsdam, se voyait obligé, le 28 juillet, à l'aveu qu'il inscrivit en marge de la réponse serbe transmise à son Gouvernement. « C'est plus qu'on ne pouvait espérer, un brillant résultat pour quarante-huit heures de délai, un grand succès moral pour Vienne. Mais alors tout motif de guerre tombe, Giesl aurait dû rester tranquillement à Belgrade. Là-dessus, moi, je n'aurais jamais ordonné la mobilisation. »

Ce que Guillaume II aperçut alors, en cet instant tragique, ce fut la volonté de paix de toute l'Europe aidée par la sagesse des Serbes, plus forte que l'offensive méditée avec son allié d'Autriche. La lecture de la note serbe, approuvée par tous les amis de la paix, inspirée par le Cabinet russe, lui causait brusquement un grand souci. Il redoutait qu'on ne rejetât sur l'Autriche et sur lui la responsabilité du conflit européen. « Notre situation est difficile, disait, dès le 27 juillet, son Chancelier; elle deviendrait impossible dans ce pays même où nous devons passer pour contraints à la guerre ; nous ne devons pas

être représentés comme fauteurs de la guerre, ni en Allemagne, ni en Europe. » Le seul moyen qui restait alors à l'Empereur et à ses conseillers pour esquiver les responsabilités nuisibles à leur dessein, eût été de renoncer à ce dessein, et d'obliger l'Autriche à y renoncer.

Le 28 juillet 1914, au matin, Guillaume II a envisagé avec Bethmann-Hollweg cette solution, pénible à son amour-propre, à l'amour-propre des Etats-Majors surtout. Mais l'ordre de mobilisation contre la Serbie avait été lancé de Vienne le 25 à 9 heures et demie du soir, et c'était précisément le 28 juillet que l'opération devait commencer. « Il est nécessaire de donner à une armée mobilisée en vain pour la troisième fois une satisfaction d'honneur, l'apparence d'un succès aux yeux de l'étranger, le sentiment d'avoir pénétré au moins sur la terre serbe. » Pour justifier cette invasion du territoire serbe, contraire à tout droit, dangereuse pour la paix, l'Empereur allemand déclarait à son tour la réponse de Belgrade insuffisante, « un chiffon de papier, une promesse à laquelle il fallait un gage d'exécution avec les Serbes, des Orientaux, menteurs, faux, maîtres en fourberies. » Dans ces conditions, la guerre à la Serbie, ne serait plus la guerre, « mais une douce violence ».

« La guerre est la guerre, répliqua avec raison le ministre russe, M. Sazonoff. La supériorité de l'Autriche peut broyer les Serbes. » Pour repousser l'invasion, les Serbes s'étaient mis, dès le soir du 25 juillet, en état de défense. Le Gouvernement, après avoir décrété la levée en masse, s'était retiré à Nich ; le général Putnik avait réussi à s'échapper du territoire hongrois où il prenait les eaux, de façon à régler la concentration et les premières opérations de ses cinq armées. Le 28 juillet, le tsar Nicolas II télégraphia personnellement à l'Empereur Guillaume : « une guerre honteuse a été déclarée à un Etat faible. Je partage entièrement l'indignation qui est immense en Russie. Je prévois que très prochainement, je ne pourrai résister plus longtemps à la pression qui s'exerce sur moi,

et que je serai forcé de prendre des mesures extrêmes qui conduiront à la guerre. Pour prévenir un tel malheur que serait une guerre européenne, je te prie, en raison de notre vieille amitié, de faire tout ton possible pour retenir ton alliée et l'empêcher d'aller trop loin ». Et le lendemain, revenant à la charge, le Tsar proposait de soumettre le différend austro-serbe à la Cour de La Haye.

« Non, jamais de la vie », déclara Guillaume II qui, pour tromper son peuple même, lui dissimula l'offre de cet arbitrage. Rien ne devait plus à ses yeux empêcher l'Autriche de prendre en Serbie les gages qui lui convenaient. Si la guerre européenne, à laquelle les Etats-Majors de Berlin et Vienne le décidaient, venait à bref délai s'imposer comme une conséquence de l'initiative autrichienne, toute sa diplomatie devait désormais s'employer à en rejeter sur l'Europe la responsabilité. « Il est très possible à la Russie, a-t-il télégraphié à Nicolas II, le 29 juillet, de persévérer dans son rôle de spectatrice, sans entraîner l'Europe dans la guerre la plus effroyable qu'elle ait jamais vue. » Au conseil, le même jour, il a joint la menace, et chargé son ambassadeur, le comte de Pourtalès, d'un ultimatum déguisé, motivé par les premières mesures de mobilisation russe : « Tout le poids de la décision pèse sur tes épaules qui auront à supporter les responsabilités de la guerre et de la paix » a-t-il télégraphié de nouveau au Tsar le 30 juillet.

Vis-à-vis de l'Angleterre et de la France, Guillaume II a fait le même calcul. Ces deux puissances, résolues à éviter la catastrophe, ont sollicité l'Allemagne, dès le 26 juillet, et plus instamment encore le 29 juillet, de se joindre à elles et à l'Italie pour tenter une médiation, en Conférence ou autrement, entre Vienne et Pétrograd. Par deux fois, en affectant d'agir à Vienne lui-même, mais seul, dans le sens de la paix, il s'est dérobé à l'offre, autrement efficace qui lui venait de Londres. A la lecture d'une dépêche qu'il a reçue du prince Lichnowski, il a, dans un accès de colère apparent, démasqué ses plans. « Un mot,

un seul sérieux, tranchant, déconseillant la guerre à Paris, à Pétrograd et les exhortant à la neutralité, toutes deux se tiendraient tranquilles. Mais l'Angleterre se garde bien de le dire, et c'est nous qu'elle menace. Sales goujats ! L'Angleterre porte seule la responsabilité de la guerre et de la paix, non pas nous. Cela doit être mis publiquement en pleine lumière. »

Désormais, Guilaume II a trouvé et arrêté, et, pour le présent et l'avenir fait adopter à son peuple la feinte diplomatique qui doit permettre aux Empires centraux la poursuite de leur entreprise, malgré la soumission de la Serbie à leurs exigences et l'appel de l'Europe à leurs sentiments pacifiques. « Toute la guerre a été de toute évidence, écrit Guillaume II le 30 juillet, décidée entre Angleterre, France et Russie pour l'annihilation de l'Allemagne, dans les conversations récentes avec Poincaré à Paris et à Pétrograd Et le conflit austro-serbe n'est qu'un prétexte pour nous tomber dessus. Que Dieu nous aide dans ce combat pour notre existence qui est l'œuvre du mensonge, de la tromperie et de l'envie venimeuses ! »

Ce jour-là fut le jour où se décida l'offensive allemande, après celle de l'Autriche contre les Serbes. Le 25 juillet, le Gouvernement russe avait ordonné la mobilisation de quatre corps d'armée sur la frontière autrichienne, à Kiew, Odessa, Moscou, Kazan, mais il s'abstenait avec soin de menacer la frontière allemande. Puis, le 29 juillet, constatant que l'Autriche mobilisait depuis la veille en Galicie, il avait étendu ses préparatifs de guerre à treize corps d'armée. Le Tsar cependant qui, ce jour-là, suppliait Guillaume II de recourir à l'arbitrage, se décida encore à suspendre, pendant la nuit, cet ordre de mobilisation, malgré les instances de ses conseillers militaires qui obéirent de mauvaise grâce. « Je négocierai jusqu'au dernier moment », disait-il avec son ministre Sazonoff. A Potsdam, ce même jour, tandis que les troupes allemandes étaient mises en mouvement par voie ferrée vers la frontière française, l'empereur Guillaume et son Chancelier hési-

taient aussi à déclarer publiquement leurs desseins agressifs. Le ministre de la Guerre et de Moltke essayèrent d'enlever la décision : « le chef d'Etat-Major, écrivait de Berlin l'officier qui représentait la Bavière auprès de lui, met toute son influence en jeu pour que la situation exceptionnellement favorable soit exploitée en vue de déclancher la guerre. Il attire l'attention sur le fait que la France se trouve dans l'embarras au point de vue militaire, que la Russie ne se sent malheureusement rien moins que sûre d'elle-même. Ils ont emporté l'adhésion du Chancelier au rappel de toutes les unités de l'armée dans leurs garnisons ; tous les officiers ont été rappelés à l'Etat-Major. »

Le lendemain 30 juillet, à une heure, un journal de Berlin, le *Lokal Anzeiger*, journal officieux du parti militaire, répandait dans le public un décret qui ordonnait la mobilisation générale de l'armée et de la flotte allemandes. L'avis en parvint dans la journée à Pétrograd, à Paris, à Vienne. La publication fut démentie deux heures après par les autorités allemandes. Mais le démenti, qui aurait dû, comme l'avis, parvenir en deux heures en Russie, n'y parvint, par une manœuvre suspecte, qu'au début de la nuit, après un délai de neuf heures. Depuis six heures du soir, le tsar Nicolas II avait cédé aux instances renouvelées de son Etat-Major, qui pouvait lui reprocher de s'être déjà laissé devancer par la mobilisation allemande, annoncée à Berlin à une heure. L'ordre de mobilisation avait été lancé à tous les corps d'armée de l'Empire russe. A minuit, un ordre semblable fut adressé de Vienne à toutes les armées de l'Autriche-Hongrie.

Dans le combat formidable qui allait s'engager entre les Romanoff et les Habsbourg, l'Empereur d'Autriche avait ainsi le droit de se dire attaqué et d'appeler à l'aide l'Allemagne, bien qu'en vérité son initiative eût été déterminée, non par la mobilisation des armées russes, mais en prévision de leur agression et à l'appel de l'Etat-Major de Berlin. Dans la nuit du 30 juillet, l'Attaché Militaire

autrichien, Bunerth, et de Moltke lui-même transmettaient à Vienne, où l'on ne pouvait rien savoir encore de la mobilisation générale russe, ces avis de Berlin, véritables ordres pour l'Etat-Major austro-hongrois : « Situation critique, si la monarchie ne mobilise pas immédiatement contre la Russie. » « L'Autriche doit être conservée : mobilisation russe maintenue ; mobiliser immédiatement contre la Russie : l'Allemagne mobilisera. De la mobilisation russe qui oblige à des mesures analogues de la part de l'Autriche, ce qui serait à exprimer dans l'exposé officiel des motifs, naîtra pour l'Allemagne le *casus fœderis*. Contraindre l'Italie par des compensations à remplir son devoir d'allié. »

Tels furent, avant toute action offensive de la Russie, les paroles et les actes de l'Etat-Major allemand qui, d'une guerre austro-serbe facile à éviter, firent naître le conflit européen indispensable à ses desseins. « Supporter la guerre européenne, télégraphia de Moltke dans la nuit du 30 juillet, avant la nouvelle de la mobilisation russe qu'il ne voulait même pas attendre, est le dernier moyen pour la conservation de l'Autriche. »

Il ajoutait : « décliner la démarche renouvelée de l'Angleterre pour le maintien de la paix », propos qui étonnait même les ministres viennois et provoqua cette exclamation du comte Berchtold « Qui gouverne à Berlin, Moltke ou Bethmann ? » Après plusieurs démarches infructueuses de Sir Edward Grey en faveur de la paix souhaitée de toute l'Europe, le Ministère britannique avait en effet offert une dernière fois sa médiation. Il reprenait les conditions même que Guillaume II jugeait, le 28 juillet, nécessaires et suffisantes pour garantir la capitulation des Serbes et donner à l'armée austro-hongroise « une satisfaction d'honneur » : l'Autriche autorisée à occuper un gage matériel (Belgrade) jusqu'à l'accomplissement de toutes ses demandes. Le 30 juillet au soir, le roi Georges V télégraphia une dernière fois cette offre au prince Henri de Prusse récemment revenu de Londres où il avait plaidé et cru gagner la cause

des Empires centraux. « L'Angleterre propose l'occupation de Belgrade et d'un territoire serbe en garantie » « *à titre de gage matériel* » inscrivait Guillaume II en marge de ce télégramme le 31 juillet. Il ajoutait « l'Autriche fait ce matin la même proposition », mais il n'ajoutait point qu'alors avait commencé la mobilisation générale de l'Autriche, suivie quelques heures après de celle de l'Allemagne, et que le comte Berchtold demandait à l'Angleterre d'obtenir de la Russie l'arrêt de sa mobilisation. Il ne disait pas non plus que la veille, il avait proposé à l'Angleterre, dont les offres avaient déjà dépassé ce qu'un médiateur pouvait suggérer, une entente contre la France susceptible de lui procurer, si elle laissait les mains libres aux armées impériales, une part des colonies françaises. « Un honteux marché » répliqua simplement Sir Edward Grey. Médiatrice obstinée dans son dessein de paix, l'Angleterre n'entendait point être complice d'une agression germanique contre la France.

Au moment où les Chancelleries de la Triple Entente croyaient encore la Cour de Vienne engagée dans la voie de la médiation, le 31 juillet, à 4 heures de l'après-midi, Guillaume II annonça à François-Joseph, résolu depuis deux heures à le suivre, son intention de commencer la guerre contre la Russie et la France. De Berlin étaient partis à la même heure deux ultimatums : l'un pour Pétrograd, l'autre pour Paris que M. de Pourtalès et M. de Schoen remirent l'un à minuit, l'autre à 7 heures du soir à MM. Sazonoff et Viviani. Au Gouvernement russe, l'Empire allemand donnait douze heures pour démobiliser, non seulement à l'égard de l'Allemagne mais de l'Autriche. A la République française, il donnait dix-huit heures pour faire connaître « quelle serait son attitude en cas de conflit entre les Empires centraux et la Russie ». Si, ce qu'on ne pouvait supposer, la France, abandonnant le Tsar, se déclarait neutre, elle était requise de remettre en gage de sa neutralité, les forteresses de Toul et Verdun. « Si elle ne répondait pas, ce serait la guerre. »

« Cette attitude de rupture des relations diplomatiques, sans conflit, est caractéristique de la volonté arrêtée, disait justement le Conseil des ministres français, de faire la guerre à la France. » « Je ne vois plus de moyen, écrivait Sir G. Buchanan, l'ambassadeur anglais en Russie, d'éviter une guerre générale. » La sommation adressée à la Russie et à la France dans un si court délai n'en laissait plus l'espérance. Avant que les réponses à cette sommation fussent revenues, Guillaume II rentra à Berlin. Il parut à 6 heures du soir au balcon de son palais, selon sa coutume, harangua son peuple qui l'acclamait, et l'invita, après avoir invoqué dans les Eglises le Dieu des batailles, à montrer à ses ennemis « ce qu'il en coûte de provoquer l'Allemagne ».

Le 1er août, les actes suivirent les menaces. Guillaume II décrétait, dans l'après-midi, la mobilisation allemande pour le 2 août. Il fit porter à Pétrograd une déclaration de guerre que le tsar Nicolas a qualifiée de « soudaine », abusé jusqu'à la dernière heure par les protestations amicales et pacifiques du parent qui se préparait à l'attaquer. Le même jour, une déclaration de guerre à la France avait été préparée qui ne fut point encore remise. On manquait totalement de motifs à Berlin pour la justifier. On attendait que la France en fournît. On dut attendre jusqu'au 3 août pour s'en procurer.

Du côté de l'Allemagne, ces deux jours furent employés à la mise en marche vers le Rhin et la Meuse des armées allemandes, à leurs premiers essais de pénétration sur le territoire français, dans la nuit du 1er au 2 août, près de Circy, de Longwy, de Boron et de Delle, puis le 2 août, par la route de Joncherey à Faverois où le caporal Peugeot fut attaqué et tué par des dragons de Mulhouse.

Du côté français, le principal souci fut pour le Gouvernement et les Chambres de retarder ou même de prévenir, tout en s'y préparant, le choc des deux nations. Par mesure de précaution, le Conseil des Ministres avait accordé à l'Etat-Major la mobilisation des armées fran-

çaises, le 1er août à trois heures quarante. Mais, depuis le 30 juillet, cet Etat-Major avait d'autre part donné l'ordre aux troupes qui couvraient la frontière de ne pas s'en approcher de dix kilomètres « pour des raisons d'ordre national et des raisons d'ordre diplomatique impérieuses ». A la nation et à ses alliés, le Gouvernement de la République devait, pour s'assurer leur concours la preuve qu'elle n'avait « ni préparé ni voulu le combat ».

C'était auprès des Anglais surtout que cette preuve paraissait nécessaire. L'opinion britannique n'eût pas permis aux ministres du roi Georges V d'intervenir dans un différend entre l'Autriche et la Serbie, ni davantage dans le conflit que la question serbe pouvait provoquer entre la Russie et l'Autriche, « de se mêler à une lutte d'influence pour la suprématie dans les Balkans ». L'entente établie depuis dix ans entre la France et la Grande-Bretagne engageait seulement les ministres anglais au calcul des risques que pouvait comporter pour leur pays une agression heureuse de l'Allemagne contre les Français. L'unique obligation qui leur fût imposée par la convention navale de 1912 était de protéger par les flottes britanniques la côte française contre les attaques des flottes allemandes. Ils déclarèrent le 2 août s'y conformer dans une note remise à M. Paul Cambon. Mais la veille, Sir Edward Grey avait encore notifié à la France, au nom de ses collègues, sa résolution « de ne donner aucun gage de concours à la République menacée, ni d'engager à l'avance le Parlement ».

La démarche personnelle et pressante que le Président Poincaré tenta le 31 juillet par une lettre adressée au roi Georges V n'avait pu ébranler cette résolution. Interrogé aux Communes, le samedi 1er août, le Premier anglais, M. Asquith, réserva sa réponse jusqu'au lundi 3 août. Le Cabinet libéral qui, sous sa direction, avait groupé depuis 1908 toutes les forces démocratiques de la Grande-Bretagne, avec un programme très arrêté de paix entre les nations, se divisait, à l'approche de la guerre, entre deux

partis qui s'affrontaient, les libéraux tels qu'Asquith, Grey, Winston Churchill inclinant à s'unir aux chefs du parti conservateur, Bonar Law et lord Landsdowne et à la France dans une lutte contre l'Allemagne, les radicaux, avec Lloyd George et lord Morley décidés autant que les socialistes, John Burns et Ramsay Mac Donald à empêcher cette lutte. Les preuves de sang-froid données par le Gouvernement français, à ce moment, des actes plus encore que des paroles que le ministre allemand à Paris, le baron de Schœn lui-même attestait, devaient servir à Londres comme de forts arguments auprès de l'opinion et venir en aide aux ministres disposés à soutenir la France injustement attaquée. « Les heures que nous avons passées alors, a écrit M. Poincaré, dans l'incertitude des décisions finales de l'Angleterre ont été pour nous tous à Paris pleines d'angoisses et d'anxiété. »

L'appel adressé par le roi des Belges, le 3 août, au roi d'Angleterre pour la sauvegarde de la neutralité de son royaume que menaçait l'ultimatum allemand du 2 août, mit fin à cette incertitude. L'agression de l'Allemagne contre les Belges eut sur les décisions de la nation anglaise la même influence qu'en Russie l'agression de l'Autriche contre les Serbes. Le 3 août, Sir Edward Grey donnait lecture aux Communes de la lettre du roi des Belges et obtenait sans peine les crédits nécessaires à la mobilisation des forces de terre et de mer. Ce fut alors seulement que la chancellerie de Guillaume II se décida à notifier à Paris, à six heures du soir, l'état de guerre à la France. Elle prétendait la justifier par des actes d'hostilité commis sur le territoire allemand par des aviateurs militaires français, bombes jetées sur les chemins de fer à Carlsruhe ou à Nuremberg, attentats à Wesel, dans la région de l'Eiffel qui constituaient une violation de la neutralité belge. Ces allégations mensongères démenties par le Ministère français, et plus tard par des Allemands même, au surplus ne trompaient personne.

Depuis longtemps, on soupçonnait en Europe, on sur-

veillait à Londres plus attentivement qu'ailleurs les plans de l'Etat-Major allemand, son intention de tourner par le Luxembourg et la Belgique l'obstacle que les Vosges et les forteresses françaises de Lorraine opposaient à une marche rapide de ses armées sur Paris. Dès 1906, un officier de l'Etat-Major anglais avait examiné, pour y parer, cette éventualité avec le chef de l'Etat-Major belge, le général Ducarne. L'examen avait été repris en 1912.

Aux premières menaces d'un conflit armé entre la France et l'Allemagne, le Gouvernement anglais se mit en garde contre le risque d'une invasion de la Belgique par l'une ou l'autre des deux puissances. « La protection de la neutralité belge, disait le 31 juillet Sir Edward Grey, pourrait être, je ne dirai pas un décisif, mais important facteur dans la détermination de notre attitude. Que nous proposions au Parlement d'intervenir ou non dans une guerre, le Parlement désirerait savoir comment nous étions placés à l'égard de la neutralité belge. » Et pour conclure, il annonçait à M. Cambon son intention, qu'il réalisa le jour même, de demander au roi des Belges l'engagement de faire respecter sa neutralité, à l'Allemagne, et à la France l'engagement de la respecter. Le 31 juillet encore, le roi Albert Ier avait immédiatement ordonné en Belgique la mobilisation. Le Cabinet français s'était déclaré résolu à respecter la neutralité belge, « sauf le cas où en la violant une autre puissance l'obligerait à assurer sa propre défense. »

A Berlin, Guillaume II s'était dérobé à tout engagement, et pour cause. Il lui eût fallu changer tout le plan de la grande entreprise préparée par son Etat-Major. Atteindre la France au cœur par l'attaque la plus directe, la plus prompte, de façon à se procurer en quelques semaines la liberté d'écraser ensuite à loisir la Russie, « tel était le seul plan, avaient dit à l'Empereur et à ses ministres les autorités militaires, qui pouvait conduire à la victoire ». Dès le 29 juillet, le ministre d'Allemagne à Bruxelles fut pourvu d'instructions, sous pli secret, à ouvrir en cas

d'ordre télégraphique, pour demander au roi des Belges le libre passage des armées impériales à travers son royaume, ou pour le menacer, en cas de refus, de le traiter en ennemi.

Sous prétexte que les Français se préparaient à opérer à Givet et à Namur, M. de Below présenta l'ultimatum, le 2 août au soir, à Bruxelles. Dans la nuit même, les premiers Allemands occupèrent Luxembourg et certains points du territoire belge près de Verviers. Derrière eux se concentraient, autour de Montmédy et de Thionville, les masses d'attaque de presque toute l'armée impériale, cinq armées sur sept, près de trente corps d'armée et plus d'un million d'hommes. Trois jours plus tôt, Guillaume II avait télégraphié à son allié de Vienne pour l'inviter à masser ses forces principales contre la Russie. « Le gros de mes armées sera occupé contre la France. »

L'invasion de la Belgique, préméditée comme celle de la Serbie cinq jours plus tôt, précédée des mêmes ultimatums à court délai des Empires centraux déchaîna le 3 août 1914 le grand conflit européen que, seuls en Europe, l'Empereur d'Allemagne et ses sujets appelaient de leurs vœux. Le Gouvernement austro-hongrois lui-même semblait reculer alors devant les conséquences de son initiative. Le 5 août seulement il déclara la guerre à la Russie, sur l'ordre de Berlin. Et il fallut, pour le décider à rompre avec l'Angleterre et la France que de Londres et de Paris on eût remis leurs passeports à ses ambassadeurs, les comtes Szecsen et Mensdorff (12 août).

C'était cependant ce gouvernement, et la Hongrie surtout, plus maîtresse de la monarchie danubienne que le monarque lui-même, qui précipitaient depuis 1908, par les conséquences de leurs fautes, l'Europe à cette catastrophe. « La guerre, disait à Guillaume II son chef d'Etat-Major le maréchal de Moltke, est le seul moyen de « conserver l'Autriche ». Et ce fut le même langage que le Chancelier tint au Reichstag, le 3 août, indiquant pour justifier cette guerre « l'écroulement progressif de l'Autriche

qui n'aurait plus été pour l'Allemagne l'alliée sur laquelle elle pouvait compter ». On savait bien à Berlin comme à Vienne que l'assassinat de l'archiduc n'était qu'un prétexte. On était d'accord, même avant l'attentat, sur la nécessité de « conserver » l'Autriche elle-même qui s'écroulait. A la veille des efforts et des sacrifices que les Etats-Majors des deux Empires s'apprêtaient à exiger de leurs peuples, les souverains et leurs hommes d'Etat durent cependant leur apprendre comment la question d'Autriche-Hongrie était venue à se poser avec cette urgence. Des dangers lointains ou tout proches qui depuis six ans alarmaient les Habsbourg et leurs conseillers, ils dénoncèrent les Etats slaves comme uniquement responsables, la Russie et ses clients, coupables d'avoir préparé le démembrement de la monarchie danubienne, et enfin commencé la guerre contre l'Allemagne elle-même, de complicité avec les Français.

Cet appel à la force allemande pour la défense des Empires alliés menacés sur leurs frontières devait être entendu d'une nation habituée à se laisser gouverner et à croire ses maîtres, confiante à l'excès dans ses ressources en tous genres, économiques, politiques, militaires, aspirant de plus à un règlement de compte mondial qui pouvait être fructueux. L'enthousiasme unanime des Allemands, le 4 août, députés, journalistes, professeurs, étudiants, hommes d'affaire et de guerre n'eut d'égal que leur obstination par la suite à ne point admettre qu'ils aient pu s'aveugler ou être trompés sur les véritables causes de l'écroulement progressif de l'Autriche. Tandis que l'opinion publique se déchaînait à Berlin, à Munich, contre la Russie, on donnait le change sur les ambitions des alliés que l'Allemagne s'était associés pour satisfaire les siennes. On laissait oublier les coups portés depuis 1908 à l'Empire turc par ces alliés à qui l'Empereur avait donné l'exemple au Maroc, par l'Italie en Tripolitaine et dans le Levant, par l'Autriche en Bosnie-Herzégovine, par les intrigues de l'une et l'autre sur les rives de l'Adriatique.

On dissimulait surtout les projets formés à Vienne, dès 1906, d'employer la force pour anéantir la Serbie en refusant aux nations balkaniques les dépouilles de l'homme malade, avec l'espoir d'y trouver le remède aux maux de l'Autriche elle-même.

Peu importait alors, d'ailleurs, au peuple allemand, grisé de sa puissance, entraîné par ses chefs militaires, la justification de l'entreprise dont il croyait le succès assuré. Il adopta le même jour les raisons que lui fournit de l'invasion de la Belgique le Chancelier Bethmann-Hollweg, après les avoir données à Sir E. Goschen. Contre l'aide que la France allait apporter à l'ennemi, serbe ou russe, il fallait l'action la plus directe, la plus rapide : de quel droit la Belgique s'y opposait-elle? Sa neutralité, « simple chiffon de papier » ; son indépendance, « simple question de réparations à lui fournir si l'injustice ne pouvait être évitée ». « Nous sommes en état de légitime défense. Nécessité ne connaît pas de loi. » Ces paroles valent d'être rapprochées de l'entretien qu'au mois d'avril 1914, M. de Jagow avait à Berlin avec l'Ambassadeur de France. Laissant percer le dessein germanique de partager le Congo belge, il lui disait : « Les petits Etats ne pourront plus mener dans la transformation qui s'opère en Europe au profit des nationalités les plus fortes, par suite du progrès des forces économiques et des moyens de transport, l'existence indépendante dont ils ont joui jusqu'à présent. Ils sont destinés à disparaître ou à graviter dans l'orbite des grandes puissances ».

Question de vie ou de mort de leurs Empires, ont dit les chefs de l'Allemagne et de l'Autriche à leurs peuples pour les pousser au combat, à l'Europe pour justifier leur assaut. Mais question de vie et de mort aussi pour les petits Etats et les nations plus faibles menacés par cet assaut : problèmes redoutables que les Allemands ne doutèrent pas de résoudre par la force à l'aube sanglante du vingtième siècle, au moment où fléchissait l'un des quatre grands Etats, obligés, malgré leurs prétentions séculaires

à gouverner jusqu'alors l'Europe et le monde, à compter avec les nations et le droit. « Le caractère européen, disait au nom du Tsar M. Sazonoff, le 2 août, voire mondial du conflit est infiniment plus important que le prétexte qui l'a créé. »

Appliquant orgueilleusement, et sans réserve, aux revendications tyranniques de leurs races les maximes de la raison d'Etat, le principe que le salut des peuples demeure la suprême loi, Allemands et Hongrois, associés depuis 1872, allaient se heurter à la force du droit que la Révolution française avait proclamé dans le monde pour le respect mutuel des sociétés modernes constituées en nations, le plus nettement contraire aux appétits des races, à l'abus de la force et aux pratiques de la raison d'Etat. Au consentement que l'Europe avait semblé donner en 1871 à l'annexion de l'Alsace-Lorraine, au partage de l'Empire ottoman et de l'Empire danubien par les Austro-Hongrois, à la volonté victorieuse de l'Allemagne, s'opposa l'appel émouvant adressé, le 4 août, au Parlement français, aux Communes anglaises, à la Chambre belge, comme à la Douma russe et à Nich par les Gouvernements unis dans la défense des nations injustement attaquées, au nom de la justice et du droit, de l'équilibre européen garant de la liberté et de la dignité de toutes.

En vain, depuis vingt-cinq ans, Guillaume II s'était appliqué à disloquer l'alliance franco-russe, à ruiner l'Entente cordiale opposées aux forces et aux intrigues que Bismarck avait groupées dans la Triplice pour imposer à l'Europe la loi de l'Allemagne. Finalement, l'agression à laquelle il s'était décidé avec François-Joseph faisait de ces accords à ses dépens un bloc compact, une coalition que les auteurs de ces pactes d'équilibre s'étaient toujours refusés à former par crainte de déchaîner la guerre.

Une fois la guerre déchaînée par sa faute, Guillaume II allait achever, par des actes de violence barbare froidement ordonnés à ses armées, d'imprimer à cette coalition le caractère d'une croisade pour la libération des patries

envahies et mutilées. Pour repousser l'envahisseur et lui reprendre leurs provinces captives, tous les Français, sans distinction de parti, s'armèrent comme au temps de Valmy; les Belges furent unanimes avec leur roi à disputer le passage de leur territoire à l'ennemi de leur neutralité et de la France. En Serbie, ce fut la levée de tout un peuple, aussi résolu à chasser de ses foyers l'Autrichien que l'Infidèle des siècles passés. Les Russes approuvèrent leur Tsar d'être venu en aide à cette nation faible, « la petite sœur » à laquelle, suivant Nicolas II l'Autriche avait déclaré « une guerre ignoble ». Et les Anglais ne furent pas moins unanimes à répondre à l'appel, en faveur des Belges, de M. Asquith dont le langage devait être entendu bien au-delà de l'enceinte du Parlement, de toute l'Europe et de tout le monde britannique. « Jamais grande nation ne s'est engagée dans un conflit redoutable avec une conscience plus claire et une conviction plus profonde qu'elle va combattre non pour repousser une agression, ou défendre son intérêt propre, mais les principes vitaux de la civilisation du monde, et celui-ci en particulier que *les petites nations ne doivent pas être écrasées, au mépris de la bonne foi internationale, par la volonté arbitraire d'une puissance forte abusant de sa supériorité* ».

Il ne devait servir de rien à l'Allemagne que son souverain irrité criblât de ses sarcasmes et de ses injures le concert des Gouvernements et des peuples formé autour de la Triple Entente, qu'il accusât les Anglais « de pharisaïsme chrétien et de pacifisme menteur » qu'il dénonçât aux monarchies « le Tsar fraternisant avec la République sociale des sans-culottes ». L'heure était venue pour elle et pour l'Autriche d'éprouver, dans la guerre mondiale où les entraînaient leurs chefs, souverains et États-Majors, si elles étaient « se tenant épaule contre épaule », selon le propos de de Moltke, capables de rompre tout encerclement, de décider lequel « des deux blocs, celui de l'Europe centrale, ou le bloc de forces morales indissolublement groupées pour la liberté de l'Europe par les nations alliées

se briserait en se heurtant. « A la guerre, avait dit Napoléon, les trois quarts sont des affaires morales. La bataille des forces réelles n'est que pour un quart. »

## BIBLIOGRAPHIE

Des Recueils bibliographiques ont été consacrés en France aux origines de la Grande guerre. Ce sont d'abord le *Catalogue du Fonds de la guerre de la Bibliothèque de Lyon*, 18 fasc. 1917-1919, les deux recueils publiés par la Direction de la Bibliothèque et du Musée de la guerre : 1° *Catalogue de la collection de Monsieur et Madame Leblanc ;* 2° *Catalogue du fonds allemand de la dite Bibliothèque*, par M. Ch. Appuhn, 4 vol., Paris, in-8°, 1921-1923. — En même temps a paru le recueil de Jean Vic : *La Littérature de guerre*, 5 vol. in-12, 1918-1925. Enfin Schinz, *French Litteratur of the Great War*, New-York, 1920.

**Documents et Recueils** : Kautski, *Documents allemands relatifs à l'origine de la guerre* (trad. C. Jordan), 4 vol., Paris, in-8°, 1922-1923. — *Diplomatische Aktenstucke zur Vorgeschichte der Krieges*, Vienne, 3 vol. in-8°, 1921-1922. — Les différents livres *jaune* (français), *bleu* (anglais), *orange* (russe), *vert* (italien), *bleu* (serbe), *gris* (belge), *blanc* (allemand), *rouge* (autrichien). Les pièces de ces livres, à partir de juin 1914 ont été groupées à leur date dans le recueil de J. Reinach, *Histoire de douze jours*, Paris, in-8°. — Documents russes : Von Siebert, *Diplomatische Aktenstucke zur Geschichte der Entente Politik der Vorkriegsjahre*, Berlin, in-8°, 1921. — Emile Laloy, *Documents des archives russes*, publiés par les Bolcheviks, Paris, in-16, 1919. — Marchand, *Un livre noir* (Documents des archives russes) : *Corresp. d'Isdolski*, Paris, in-8°, 1920. — *Documents russes* pris à Belgrade et présentés dans le *Mémoire allemand de la Conférence de la paix*, 1919. — *Correspondance de Guillaume II et Nicolas II*, publiée par les Soviets et traduite par Marc Semenoff, in-12, 1924.

**Mémoires** : Sir Thomas Barclay, *Trente-cinq ans à Paris*, trad. fr., Paris, 1915. — Balkanicus, *La Bulgarie, ses ambitions, sa trahison*, Paris, in-12, 1913. — Bethmann-Hollweg, *Betrachtungen über den Weltkrieg*, Berlin, in-8°, 1918. — Le baron Beyens, *L'Allemagne avant la guerre*, Paris, in-8°, 1915. — A. Dumaine, *La dernière Ambassade de France à Vienne*, Paris, in-8°, 1922. — James W. Gérard, *Mes quatre années en Allemagne*, trad. fr., Paris, in-8°, 1920. — Haldane, *Before the war* Londres, 1917. — Hamman, *Bilder aus der Letzten Kaiserzeit*, Berlin, in-8°, 1920. — Hillferich, *Die Vorgeschichte des Kriegs*, Berlin, in-8°, 1920. — D. J. Hill, *Impressions of the Kaiser*, New-York, 1918. — Conrad Von Hœtzendorf, *Aus meiner Dienstzeit*, Vienne, 4 vol. in-8°, 1922-1923. — Kiderlen-Wachter, *Mémoires*, Berlin, in-8°, 1924. — Liman von Sanders, *Funf Iahre in Turkei*, Berlin, in-8°, 1920. — Lichnowski (Prince), *My missian to London*, Londres, in-8°, 1919. — Morgenthau, *Mémoires*, trad. fr., Paris, in-8°, 1919. — A. Nerludoff,

*venirs diplomatiques*, Paris, in-8°, 1920. — M. Paléologue, *La Russie des tsars pendant la guerre*, Paris, in-8°, 1922. — R. Poincaré, *Les origines de la guerre*, Paris, in-8°, 1921. — V. Schœn, *Mémoires*, 1922. — Take Janesco, *Les responsabilités de la guerre ;* déposition d'un témoin, Paris, in-8°, 1921. — Von Tirpitz, *Mémoires* (1923), in-8°.

**Ouvrages et études : Affaire d'Agadir et affaires balkaniques.**

Tout d'abord le recueil publié par A. Vialatte et Cattdel : *La vie politique dans les deux Mondes*, Paris, in-8°, 1911-1914, 3 vol. in-8°, ainsi que l'*Annual Register* et Schulthess : *Europäische Geschichts Kalender*, mêmes années.

Aulneau, *La Turquie et la guerre*, Paris, in-12, 1919. — P. Albin, *Le coup d'Agadir*, Paris, in-12, 1912. — P. Albin, *D'Agadir à Sarajévo*, Paris, in-12, 1913. — Angel, *Manuel de la question d'Orient*, Paris, in-12, 1923. — Von Bulow, *La politique allemande*, trad. Herbette, Paris, in-12, 1914. — Bellessort, *La Roumanie contemporaine*, Paris, in-16, 1912. — Boucabelle, *La guerre turco-balkanique en 1912*, in-8°, 1913, Paris. — J. Cvijic, *La péninsule balkanique*, Paris, in-8°, 1918. — Georges Ij. Dewas, *La nouvelle Serbie*, Paris, in-8°, 1918. — Mukhar pacha, *La campagne des Balkans*, Paris, in-12. — V. Sydacow, *Aus Geheimnissen der Balkankriegs*, Paris, in-8°, 1913. — Lindenberg, *Charles Ier roi*, 1913. — Jorga, *Histoire des Etats balkaniques*, Bucarest, in 8°, 1914,

**Allemagne et pangermanisme** : Stojanovich, *La Serbie d'hier et de demain*, Paris, 1917, in-12. — A. Tardieu, *Le mystère d'Agadir*, Paris, in-12, 1912. — Bernhardi, *L'Allemagne et la prochaine guerre*, 6e edit., 1915 ; trad. fr., Paris, 1915. — Bernhardi, *Notre avenir*, Berlin, 1914. — Hauser, *Les méthodes allemandes d'expansion économique*, 3e edit., Paris, in-12, 1918. — Nippold, *Le chauvinisme allemand* (1913) ; trad. Milhaud, 2e édit., Paris, 1917, in-8°.

**Pour l'Asie** :

*Les questions actuelles de politique étrangère en Asie* (1910), conférences faites à l'Ecole des sciences politiques, Paris, 1910, in-12. — E. G. Brown, *The Persian revolution*, London, in-8°, 1912. — D. Fraser *Persia and Turkey in revolt*, London, in-8°, 1914.

**Pour les origines immédiates de la grande guerre**, en dehors des livres très nouveaux que l'on trouvera énumérés aux Catalogues indiqués en tête, nous citerons seulement Emile Bourgeois et Georges Pages, *Les responsabilités de la guerre* (d'après les documents officiels français inédits), in-8°, Paris, 1921. — Renouvin, *Les origines immédiates de la guerre ;* Paris, 1925. — Aug. Gauvain, *L'encerclement de l'Allemagne, l'Europe avant la guerre*, Paris, in-8°, 1914. — *Les origines de la guerre européenne*, Paris, in-8°, 1915. — Victor Giraud, *Histoire de la grande guerre*, Paris, in-12, 1918, et enfin *Le crime*, 3 vol. in-8°, par l'auteur de *J'accuse ;* in-8°. Paris, 1917.

# CHAPITRE XII

## *La diplomatie pendant la grande guerre (1914-1918).*

Pour s'engager dans la guerre, redoutable sur trois fronts à la fois, à l'Est, au Sud, à l'Ouest, les Empires austro-allemands avaient escompté non seulement la supériorité de leurs forces militaires constituées en un bloc cohérent, l'avantage de leur situation au centre des voies ferrées de l'Europe, mais aussi la ressource de leurs alliances groupées autour de la Triplice. Leurs armées étaient à peine en mouvement que les concours qu'ils s'étaient préparés en Europe leur manquèrent.

Les déceptions leur vinrent de Rome et de Bucarest presque simultanément. Ce ne devait point être une surprise cependant, ni pour Guillaume II, ni pour François-Joseph, si les rois d'Italie et de Roumanie, le 4 et le 5 août 1914, déclaraient leur neutralité. Dès le 25 juillet, les ministres italiens, le Président du Conseil Salandra et le marquis de San Giuliano leur avaient fait savoir que « n'ayant pas été consultés sur la démarche agressive de l'Autriche, ils ne se croyaient pas obligés de la soutenir ». L'Italie n'avait-elle pas déjà, un an plus tôt, prévenu le comte Berchtold que « nul danger imminent, nul risque pour son intégrité ne menaçant l'Empire danubien, elle n'entendait pas s'associer à une politique de guerre motivée par de prétendus dangers futurs? » Et l'Allemagne, en 1913, l'avait approuvée. A la façon dont Guillaume II cette fois

s'indigna contre Victor-Emmanuel III, on put connaître l'instrument de guerre qu'à Berlin on avait forgé avec cette Triplice soi-disant défensive. Ce fut presque une sommation qu'il lui adressa le 31 juillet, en ce moment suprême, avec une entière confiance : « Trahison, impudence de scélérat », s'écria le Kaiser à la nouvelle que Victor-Emmanuel rejetait son appel, d'accord avec ses ministres, la majorité de la nation et du Parlement. A Bucarest, le roi Carol avait été tenté, plus que le roi d'Italie, de combattre pour les Hohenzollern, obstinément fidèle à l'alliance contractée depuis plus de trente ans avec eux. A Berlin, on ne voulait pas douter de sa docilité : « La Roumanie, disait Guillaume II, doit immédiatement publier son traité d'alliance et aussitôt mobiliser contre la Russie. » Mais l'opinion roumaine, surexcitée contre les Hongrois surtout, se révolta. Sur les conseils de son ministre, Jean Bratiano, le Roi convoqua un Conseil de la Couronne où tous les hommes d'Etat, ceux de l'opposition aussi bien que de la majorité, se prononcèrent presque à l'unanimité pour une politique de neutralité, justifiée comme celle de l'Italie par le fait que le *casus fœderis* ne jouait pas en cas d'agression non provoquée. Les « sentiments chevaleresques » du roi Carol, désespéré et malade de se voir abandonné par tous les partis, durent se borner à la promesse de ne jamais, tant qu'il serait roi, permettre une action de la Roumanie contre l'Autriche. « C'est la faillite totale de la diplomatie allemande et aussi de la diplomatie autrichienne. Les alliés se détachent de nous, écrivait Guillaume II, avant la guerre, comme des poires pourries ! »

Il allait, avec le même dépit, constater la solidité de l'Entente qui s'était formée contre ses ambitions entre la Russie, l'Angleterre et la France. « Edouard VII, après sa mort est plus vivant que moi. Le fameux encerclement de l'Allemagne est devenu un fait accompli : un travail merveilleux qui provoque l'admiration même de celui qui en reçoit le coup mortel. » Par sa faute, et non par un effet des

entretiens de M. Poincaré avec le Tsar à Pétrograd, ainsi qu'il le prétendit, la Triple Entente se transforma, le 4 septembre 1914, en un pacte d'alliance par lequel les trois gouvernements s'engageaient, « au cours de la guerre, à ne pas conclure une paix séparée. »

C'était pour cette coalition un premier avantage que le roi d'Italie et son ministre San Giuliano se montrassent résolus à respecter l'engagement pris envers la France le 1er novembre 1902, « de ne pas s'associer à une provocation directe contre elle. » Le roi des Belges, pour défendre sa neutralité, se joignait à la coalition. Le roi de Serbie attendait d'elle sa délivrance ; tout son peuple s'armait pour une lutte désespérée et rompait le 6 août avec l'Empire allemand, allié de ses agresseurs. Le lendemain, le Portugal déclara qu'il associerait, conformément à une alliance séculaire, ses efforts à ceux de la Grande-Bretagne ; le 11 août, l'Egypte se déclarait en guerre contre les Empires centraux. Le 16 août, le Japon, allié à l'Angleterre depuis 1902 pour le maintien de l'équilibre en Extrême Orient, somma l'Allemagne de rappeler ses escadres de Chine et d'évacuer en un mois le territoire chinois de Kiao-Tchéou qu'elle occupait.

Ainsi, dès le début, le conflit provoqué en Europe par les agressions des Empires centraux devenait une querelle mondiale proportionnée aux domaines et aux alliances que les puissances rivales et surtout l'Angleterre avaient dans le monde à leur disposition. Trois heures après la déclaration de guerre, le Parlement canadien et le Premier Ministre, Sir Wilfrid Laurier, soutenu par l'opposition libérale décidaient l'enrôlement de 20000 volontaires. Des financiers et des industriels levaient à leurs frais des régiments ; les fermiers envoyaient à l'Angleterre de la farine et des vivres. L'Australie suivit de près l'exemple, vota des secours d'argent à la Belgique, enrôla des volontaires, expédia des vivres. En Nouvelle-Zélande, colons ou indigènes maoris constituèrent un corps expéditionnaire, mobilisé sans retard. Au Transvaal même, dans ce pays

susceptible de garder aux Anglais rancune d'une guerre encore bien récente, leur ancien adversaire, le général Botha donnait sa parole de veiller sur l'intégrité de l'Afrique du Sud, et il la tint contre son ancien compagnon d'armes, le général de Wet armé par l'Allemagne. Aux Indes les rajahs et les chefs des différents gouvernements se préparaient, à l'appel du vice-roi, à jeter dans la lutte leurs meilleures troupes et leurs trésors. Jamais spectacle n'avait encore été donné au monde d'une coalition aussi vaste, et comme le disait Georges V à ses peuples des Dominions « ainsi unie et résolue ». On conçoit que ce spectacle ait fait impression à Berlin et à Vienne surtout, au moment où Guillaume II se désespérait de l'effrondrement de ses alliances.

Ses diplomates, stimulés par ses ordres impérieux et par la gravité de la situation, se mirent alors à l'œuvre pour faire à la politique germanique des recrues à défaut des nations qui désertaient sa cause. Dès le 22 juillet, l'Empereur leur avait donné pour mot d'ordre « d'acquérir dans les Balkans tout fusil prêt à partir pour l'Autriche contre les Slaves ». Il fut servi à Constantinople par un ambassadeur actif et insinuant, M. de Wangenheim, qui avait pris un crédit absolu sur les ministres du Sultan, le grand vizir Enver pacha et Talaat bey, en favorisant leurs ambitions. Et ceux-ci disposaient de la Turquie sans consulter ni le souverain, ni leurs collègues, ni le Comité *Union et Progrès*. Persuadés de la supériorité des Empires centraux, ils poussèrent les Turcs, dès le 22 juillet, à l'entreprise dont, sans doute, Wangenheim avait révélé le dessein. Ils demandèrent à entrer, d'accord avec la Bulgarie, en rapports étroits avec la Triple Alliance et à commencer leurs préparatifs militaires. On avait longtemps à Berlin tenu le Sultan à l'écart de la Triplice, pour s'éviter l'obligation de défendre en Asie sa frontière orientale contre les Russes. Mais devant la nécessité où Guillaume II se vit de renforcer son front diplomatique et par crainte de laisser les Turcs passer à l'en-

nemi, il donna l'ordre, les 23 et 25 juillet, à son ministre, d'accueillir leurs vœux « clairement, sans conditions, et de les annexer à la Triple Alliance. » « Plus de système : une politique d'opportunité, et vite. »

A ce moment, Guillaume II pensa aussi, comme Enver pacha le désirait, que le tsar bulgare, Ferdinand, et son peuple pourraient, par rancune de leurs échecs récents et désir de vengeance contre les Serbes, se joindre bientôt à l'Autriche. On apprit de Sofia le 25 juillet que Ferdinand préparait joyeusement son projet d'adhésion à la Triple Alliance. Guilliaume II donna, là aussi, l'ordre de conclure vite. Il eût voulu que d'Athènes son beau-frère Constantin, apaisant la querelle des Grecs et des Turcs toujours ouverte, oubliant ses engagements d'alliance avec la Serbie, vînt se ranger contre elle à ses côtés. Mais le ministre grec Vénizélos se refusait, pour plaire au roi, à favoriser à Sofia l'esprit de revanche des Bulgares, à renverser à leur profit « la paix de Bucarest et l'équilibre dans les Balkans. » Cette attitude de la Grèce, appuyée par la politique roumaine, fit réfléchir les hommes d'Etat bulgares et leur souverain. Masquant leurs ambitions, le 30 juillet 1914, ils déclarèrent leur neutralité qui ne devait être d'ailleurs que provisoire. En secret, Ferdinand, le 3 août, s'engageait avec l'Autriche à une offensive qui devait lui procurer Nich, la Serbie orientale et la Macédoine serbe. Il se réservait seulement le choix de l'heure.

« Tout le Balkan », quoi qu'en dît Guillaume II, « ne marchait pas encore ». La Turquie du moins était décidée dès le 2 août. Le grand vizir fit agréer au Sultan un traité d'alliance rédigé par Wangenheim, approuvé à Berlin sans que l'Autriche eût été même tenue au courant de la négociation. Sans conditions, la Turquie se mettait à la solde de l'Allemagne, acceptait même que le chef de la mission militaire, Liman von Sanders, prît pour lui seul le commandement de ses armées. Comme ces armées cependant n'étaient pas prêtes, surtout à défendre l'Asie

Mineure, le Grand Vizir dissimula le traité aux adversaires de la Triplice. Il leur garantit formellement, comme la Bulgarie et la Grèce, sa neutralité, tandis que Liman von Sanders recrutait à force du matériel et des officiers pour équiper et encadrer l'armée ottomane, et que des croiseurs allemands, le *Gœben* et le *Breslau*, s'ouvraient librement, malgré la convention des Détroits, les Dardanelles, et mouillaient dans la mer de Marmara le 10 août, sous pavillon germanique. L'Allemagne pouvait compter sur l'alliée qu'elle venait de s'assurer. Elle ne doutait pas du concours des Bulgares. Guillaume II essaya alors une dernière fois de la menace à Athènes. « Si la Grèce ne marche pas immédiatement avec nous, écrivait-il, je la traiterai en ennemie. Il ne s'agit plus d'équilibre dans les Balkans, mais d'une opération générale des peuples balkaniques pour délivrer à jamais le Balkan des Russes. » Le roi Constantin eût peut-être cédé à la menace de son beau-frère, à son admiration pour l'Allemagne, à l'influence de la parenté, s'il n'avait dû compter avec la popularité et la politique de Vénizélos, qui inclinait vers l'Angleterre et la France.

Tandis que les armées s'affrontaient, au mois d'août en Serbie, en Prusse, en Belgique, les diplomates de l'Entente de leur côté s'efforcèrent à leur tour de disputer le terrain que gagnait ainsi en Orient la diplomatie de l'adversaire. Ils demandèrent au Sultan de renvoyer la mission allemande, de saisir, conformément au droit, les navires de l'ennemi qui avaient trouvé un abri à Constantinople contre la poursuite de l'escadre anglaise. Ils sollicitèrent les Bulgares, au nom du Tsar, de se joindre aux champions de la cause slave, et les Grecs de secourir, comme ils le devaient, la Serbie envahie. Leur erreur fut à la fois faute de calcul et défaut de renseignements. Ils crurent à la possibilité de maintenir la paix en Orient, quand l'agression de l'Autriche offrait aux vaincus des guerres balkaniques, Turcs et Bulgares, l'occasion d'une revanche que leur laissait espérer la supériorité militaire de l'Alle-

magne. Ils ignorèrent l'existence de la ligue balkanique formée par Guillaume II depuis 1913 contre la Russie. Ils lui laissèrent la priorité des préparatifs et l'avantage des positions. Les hommes d'Etat de l'Entente enfin ne semblent pas surtout s'être rendu compte de l'importance des Détroits dans un conflit où le sort de toute l'Europe était engagé et particulièrement pour les relations entre l'Occident et la Russie, bientôt renfermée dans la Baltique et la Mer Noire.

La raison fut aussi peut-être qu'au début de la guerre les nations maritimes durent employer avec une activité fébrile leurs flottes à protéger les transports de leurs troupes d'outre-mer et de leurs approvisionnements. Leur attention fut aussi détournée en grande partie de l'Orient par l'unique souci de résister victorieusement au choc formidable des armées allemandes. Ainsi l'Allemagne eut le temps de s'installer à Constantinople et de se préparer à Sofia. Elle fortifiait les Dardanelles, fournissait ses navires aux Turcs pour attaquer les Russes dans la Mer Noire, ses instructeurs et ses soldats pour aller, de Syrie et de Palestine, menacer les Anglais en Egypte. De cette position unique au monde qu'est le Bosphore, isthme et détroit, pont et barrière, la Turquie procurait aux Empires centraux le moyen d'atteindre en Asie leurs ennemis à qui ils interdisaient l'accès de l'Europe. D'Anvers à Constantinople, et de la Vistule aux Alpes, les Etats-Majors allemand et autrichien purent faire du continent un immense camp retranché : ils disposaient des mers intérieures, de la Baltique grâce au canal de Kiel, et de la Mer Noire, quand leurs vaisseaux, mués en navires turcs, bombardèrent le 29 octobre les ports russes et que la guerre eût été déclarée le 3 novembre 1914 par les Alliés à l'Empire ottoman.

Si la lutte n'eût été entre les adversaires que conflit d'intrigues et d'alliances, analogue aux sourdes querelles de l'Europe depuis quarante ans, l'avantage eût paru à la fin de 1914 pour la diplomatie des Empires centraux. La

faillite qui arrachait à Guillaume au mois d'août un cri de colère et presque de détresse, avait été plus que réparée. L'Espagne, la Hollande, le Danemark et la Norvège, les Etats-Unis demeuraient spectateurs, parfois bienveillants, de l'effort de rétablissement effectué par la Chancellerie de l'Allemagne.

En revanche, les Etats-Majors des deux Empires furent loin de conduire aussi bien la grande entreprise sur trois fronts à laquelle ils avaient déterminé leurs maîtres, confiants outre mesure dans l'offensive des masses et la puissance des armements mis à leur disposition. S'ils réussirent au début à rejeter les Français d'Alsace et les Russes de la Prusse orientale, ils subirent sur la Marne, au moment où leurs armées convergeaient sur Paris, un désastre qui sans doute ne se changea pas en déroute, mais qui avait brisé leur effort. Le nouvel effort qu'ils tentèrent avec deux millions d'hommes sur Arras, sur l'Yser pour atteindre Calais et couper, sur les côtes de la Manche, les communications de la France et des Anglais, restait aussi stérile que sanglant.

L'Allemagne avait accumulé en quatre mois à l'Ouest les morts et les ruines. Elle avait échoué dans son dessein de tenir la France et la Belgique à sa merci pour disposer de toutes ses forces rapidement contre les Russes. De tant de sacrifices ruineux, le seul profit qui lui restât fut d'avoir réussi à protéger ses frontières contre un adversaire victorieux, incapable d'exploiter immédiatement sa victoire, mais décidé à s'organiser pour de nouvelles luttes. Elle put constituer une ligne de remparts dressés de la mer aux Vosges, qui lui permit de faire vivre en outre ses armées durant de longs mois aux dépens du pays ennemi, traité en pays conquis.

L'Autriche avait été moins heureuse encore : par un double effort aussi, avec près de 300000 hommes elle avait escompté une victoire décisive sur les Serbes et les Monténégrins, tandis qu'elle se tournait au plus vite contre les Russes. L'année s'achevait par une contre-of-

fensive victorieuse, le 15 décembre, du généralissime Putnik, qui reprenait jusqu'à Belgrade tout le domaine de la nation et menaçait la Bosnie et la Croatie. Dans l'intervalle, l'offensive que les Autrichiens avaient déclanchée en Galicie s'était terminée, le 12 septembre 1914, par la défaite de Rawa-Ruska, la prise de Leopol, la menace sur Przemysl et sur Cracovie. Pour contenir la poussée des Russes presque entièrement maîtres de la Galicie, il avait fallu une diversion puissante des armées allemandes d'Hindenburg et de Mackensen victorieuses à Lodz le 22 novembre. Mais si les Allemands avaient pu, par cette victoire, s'emparer de la Pologne jusqu'à Varsovie et sauver Cracovie, ils avaient dû abandonner la Galicie aux Russes et s'arrêter, comme à l'Ouest, sur un front fortifié, à la corde du grand arc que forme la Vistule, de Mlawa à Przemysl. De son entreprise de conquêtes, l'Empereur d'Autriche recueillait plus d'échecs que de gains. Son allié, dont il avait escompté la puissance de combat, lui avait évité des atteintes plus graves. Mais tous deux voyaient se resserrer par cette guerre autour de leurs Empires un cercle de fer autrement redoutable que celui dont ils se prétendaient menacés depuis 1904 par la diplomatie.

Sans combat, dès les premières semaines, les flottes anglo-françaises étaient maîtresses des voies d'accès maritimes de l'Europe : la flotte allemande s'était enfermée à Kiel; celle de l'Autriche à Pola et à Cattaro. Les bateaux marchands qui n'avaient pu regagner leurs points d'attache se réfugiaient à l'eur tour dans les ports neutres. Le pavillon allemand disparut de la surface des mers. Privées de toute relation, de tout secours, les colonies germaniques commencèrent de tomber aux mains des alliés, le Togoland dès le mois d'août, puis la Nouvelle-Guinée et les Samoa saisies par les Australiens et les Zélandais. Kiao-Tchéou en Chine par les Japonais le 7 novembre 1914, au printemps suivant le Sud-Ouest africain occupé par le général Botha, et le Cameroun enfin. La dernière division de croiseurs qui fût restée aux Allemands dans le Pacifique

pour couper les communications lointaines des alliés, protéger ses marchands et ses colons, succomba le 8 décembre à la bataille des îles Falkland. Un seul navire de ses flottes, le *Kœnigsberg*, put venir en aide aux défenseurs de l'Est africain qui s'y maintinrent, jusqu'à la fin de la guerre, contre les Anglais.

Dans ce monde qui se fermait à l'Allemagne, la victoire des Alliés sur la Marne et en Serbie eut un grand retentissement. Elle parut annoncer le terme du régime politique que depuis plus d'un siècle la force et l'intrigue prussiennes avaient fait prévaloir, notamment au Congrès de Berlin en 1878, dans les relations des Etats et des peuples. Au mois de mars 1915 sir Edward Grey disait aux Communes, comme il l'avait dit déjà au mois d'août 1914 : « Nous demandons pour nous, nos alliés pour eux-mêmes, et les uns et les autres, nous voulons assurer le droit de souveraineté indépendante pour les diverses nations, grandes ou petites, le droit de poursuivre une existence nationale, non à l'ombre de l'hégémonie ou de la suprématie prussienne, mais dans la lumière d'une égale liberté. » Ce langage appuyé sur les victoires récentes visait non seulement la Belgique, l'Alsace et la Serbie, mais alors même la Pologne, la grande victime des Hohenzollern, à qui les Romanoff semblaient promettre, le 14 août 1914, par le manifeste du grand-duc Nicolas, la restauration « de sa chair déchirée en morceaux », de son unité nationale sous leur sceptre encore, il est vrai, c'est-à-dire sinon l'indépendance, du moins l'autonomie la plus large, le respect de sa religion, de sa langue, dans les cadres de ses frontières historiques. Le droit des nations que la France de 1789 avait opposé aux entreprises des monarchies ou plus tard des races conquérantes s'affirmait sur la Marne, la Vistule ou la Drina, de façon plus décisive encore qu'à Valmy ou à Fleurus. Aux événements qui venaient de s'accomplir, n'y avait-il pas vraiment lieu d'appliquer le propos tenu par Gœthe aux soldats de Brunswick en 1792 : « De ce jour date une nouvelle époque de l'histoire du Monde. »

Quel avenir se préparait pour les nations dans cet empire turc, dans cet empire des Habsbourg, amalgames de peuples conquis, tous deux à la fois exposés aux coups d'une coalition armée victorieusement pour la réparation et le triomphe du droit !

En revanche, jamais problèmes plus complexes et plus graves ne s'étaient offerts depuis longtemps, et ensemble à l'attention des politiques, hommes d'Etat et souverains des peuples engagés dans un conflit mondial qui, en quelques mois, prenait figure d'un remaniement général de l'Europe : le partage des terres ottomanes, le sort des Détroits, de la Méditerranée et de l'Adriatique, et les revendications des nationalités formulées sur l'Empire du Danube, du dehors, ou du dedans. Ce furent l'Italie et la Grèce, encore étrangères à la lutte engagée, qui donnèrent le signal de l'assaut contre la Turquie, et indirectement contre l'Autriche, sur les rives de l'Adriatique.

Le nouvel Etat albanais créé par la Conférence de Londres du 10 août au 19 décembre 1913 au profit du prince de Wied, protégé de l'Autriche, avait perdu son souverain qui, aux premiers bruits de guerre, avait quitté ses sujets indociles. Les Italiens, obligés par l'Allemagne à subir cette création d'un royaume pseudo-allemand sur l'Adriatique, trouvèrent l'occasion excellente de s'assurer une position qu'ils convoitaient sur la côte d'Albanie, la baie de Vallona (25 décembre). Ils donnèrent pour raison l'anarchie du pays. Il leur déplaisait surtout que, déjà, les Grecs eussent occupé le district épirote de Koritza, auquel l'Europe les avait obligés à renoncer en 1913.

Revendications nationales, ou profits simplement aux dépens de l'Albanie et des Turcs, l'important n'était plus pour les riverains de l'Adriatique le droit, mais l'occasion, le souci de s'assurer leur part de l'empire ottoman. L'Angleterre procédait de même. Elle annexa l'île de Chypre qu'elle occupait depuis 1878, et y abolit à son gré la souveraineté du Sultan, ainsi qu'en Egypte où elle établit un nouveau vice-roi, Hussein Kemal, dégagé de tous liens

avec Constantinople, désormais simple protégé de la puissance britannique. Provoqués par les Turcs, les ministres anglais n'hésitaient pas à déclarer que « l'Empire qui avait tiré l'épée périrait par l'épée, que le Sultan avait creusé sa tombe ». Ce langage de M. Asquith au Guildhall fut, le 9 novembre, le signal d'une négociation qui s'engagea entre l'Angleterre et la Russie pour l'expulsion des Turcs d'Europe, l'abandon de Constantinople aux Russes, et des territoires ottomans, Palestine, Syrie, Mésopotamie Égypte, aux Anglais.

Presque en même temps, la perspective d'un démembrement de l'Autriche-Hongrie entraînait les Alliés à d'autres négociations qui, par une pente insensible, menaient à des satisfactions d'intérêt plus que de droit. L'Italie avait passé avec l'Autriche, en novembre 1913, une convention navale et renouvelé en mars 1914 avec l'Allemagne la convention militaire de 1888. Le général Cadorna avait réglé par un rapport que le roi approuva le 2 août, l'envoi au Rhin de six corps d'armée italiens. Mais l'Italie perdit au mois d'octobre son ministre des Affaires étrangères, San Giuliano, partisan obstiné jusqu'en 1912 de la Triple Alliance avec les Empires centraux. Son successeur dans le cabinet Salandra, le baron Sonnino ne tarda pas, poussé par l'opinion publique, à vouloir servir autrement que lui « l'égoïsme sacré de l'Italie ». Il déclara le 2 décembre que son pays avait un intérêt de premier ordre au maintien de l'indépendance de la Serbie. « Le sacrifice de cet intérêt, ajoutait-il, exigeait des compensations prévues à l'art. 7 de la Triplice, conformes à ses aspirations nationales ». On conviendra que cette menace d'intervention en faveur des Serbes s'inspirait moins du désir de protéger le droit d'une nation faible contre l'Autriche que de servir les revendications d'une autre nation, impatiente d'affranchir les terres irrédentistes. Sa vraie portée n'échappa point au cabinet de Berlin. Il dépêcha à Rome, en décembre 1914, le ministre le plus capable par ses relations avec la société italienne d'arranger cette affaire

des compensations, le prince de Bülow. La difficulté était de convaincre l'Autriche de se laisser démembrer par persuasion, du Trentin d'abord, de Trieste peut-être.

La pente pouvait être glissante. Déjà la politique italienne et celle de la Roumanie étaient liées. Un parti très puissant à Bucarest, celui de l'expectative armée, composé en majorité de conservateurs, Costinesco, Jean Lahovary, Take Jonesco, exigeaient du roi Charles Ier et de son ministre Bratiano des démarches contre l'Autriche, favorables aux alliés et aux aspirations nationales. Il faisait préciser dans une convention secrète avec la Russie, que le 1er octobre 1914 il arracha au Roi huit jours avant sa mort, ses conditions d'une neutralité bienveillante, le droit d'occuper les territoires de l'Autriche-Hongrie peuplées de Roumains, même une partie de la Bukovine, « en proportion de ce qu'elle serait aussi reconnue roumaine. » L'avènement du nouveau souverain, le prince Ferdinand, marié à une princesse anglaise, à qui son intelligence et son charme procuraient une rare autorité sur son mari et son peuple, encouragea plus encore les patriotes du royaume aux actes et aux paroles de vengeance contre les Hongrois oppresseurs de leurs frères au delà des monts, L'Empereur d'Autriche approuvait-il son ministre à Bucarest, le comte Czernin, spectateur résigné de ce mouvement, de convenir avec ces patriotes de la légitimité de l'entreprise qui se préparait à Bucarest contre la double Monarchie?

Il est difficile de dire ce qui serait advenu alors de l'Empire des Habsbourg et des Osmanlis si toutes les nations de l'Orient s'étaient jointes à l'Entente pour se partager leurs dépouilles, les Bulgares fidèles à la Russie qui les avait affranchis, les Grecs qui devaient à la France et à l'Angleterre leur indépendance. L'opposition des intérêts et des convoitises entre les races, qui prolongeait depuis cent ans la souveraineté turque et dont les hommes d'Etat autrichiens avaient su profiter entre les nationalités du Danube pour maintenir leur pouvoir, devint encore leur

sauvegarde. Les Bulgares avaient moins à attendre de la ruine de la Turquie que de la défaite de ses adversaires déclarés ou éventuels, Grecs, Serbes, Roumains, nantis par la paix de Bucarest des provinces ottomanes qu'ils réclamaient pour eux, en Thrace, en Macédoine surtout. Les Grecs, encouragés par les succès de la politique vénizéliste, étaient moins disposés à défendre comme ils l'auraient dû les Serbes, leurs rivaux en Macédoine, qu'à se hâter, refoulant Bulgares et Turcs, dans la direction de Constantinople et de Smyrne. Les Roumains enfin se défiaient d'une attaque bulgare sur le Danube, pendant qu'ils attaqueraient sur les Carpathes. Les Italiens surveillaient les ambitions des Grecs dans la Méditerranée orientale, et celles des Slaves sur l'Adriatique dont ils se réservaient de faire, comme Rome autrefois, un lac italien.

Ce fut ainsi qu'il ne suffit pas aux Alliés d'invoquer le droit des peuples à se défendre contre les Empires centraux pour augmenter leurs ressources de combat et leurs chances de succès. Ils durent compter avec les revendications opposées des nations elles-mêmes, à ce qu'elles considéraient comme leurs droits, tentées par les promesses de l'adversaire, ou mal conseillées par leurs souverains, Ferdinand de Bulgarie acquis à l'Autriche, Constantin de Grèce, beau-frère de Guillaume II. Leur diplomatie s'y employa par toute l'Europe, à Rome, à Athènes, à Sofia, à Bucarest, à Belgrade, obligée à des tractations secrètes avec des souverains ambitieux et dissimulés, avec des chefs de partis instables, à travers des mouvements d'opinion difficiles à fixer qui variaient selon la fortune des armes, réduite le plus souvent à des compromis contraires aux principes mêmes de leur effort, à des expédients plutôt qu'à un système d'alliances fondé sur la communauté des vues et des intérêts. L'histoire de cette diplomatie, très mal connue encore dans le détail et l'enchevêtrement des faits, est, par sa complexité et même par l'insuffisance des documents, difficile à préciser.

Peut-être eût-elle été différente, s'il se fût produit en Orient des événements aussi décisifs que fut en Occident la victoire de la Marne, tel qu'aurait été par exemple une entreprise victorieuse des flottes alliées sur les Détroits et devant Constantinople. Cette entreprise se fit, mais trop tard, six mois après que la Turquie eût donné asile aux vaisseaux allemands, plus de trois mois après qu'elle eût commencé effectivement la guerre, le 18 février 1915 seulement. Elle se fit mal et sans la décision nécessaire : après le temps laissé aux Allemands pour compléter les défenses et armer les forts des Dardanelles, l'amiral anglais s'attarda encore, la première ligne de défense enlevée, plus d'un mois, avant de tenter le passage des dernières lignes. Et même alors qu'un dernier effort eût été possible, après la destruction des deux cuirassés francais, le *Bouvet* et le *Gaulois*, coulés par des mines, et des Dreadnoughts anglais, l'*Océan* et l'*Irrésistible*, l'amiral anglais Robert ne permit pas à l'amiral Guépratte de poursuivre. La panique régnait à Constantinople qu'on eût pu alors atteindre pour s'ouvrir le Bosphore et la Mer Noire.

Faute d'avoir su s'ouvrir les Dardanelles par mer, les Alliés essayèrent de s'en emparer par des opérations de débarquement au cap Hellès sur la côte d'Europe, et sur la côte d'Asie. Il fallut improviser un port sur cette côte inhospitalière, pour entretenir du mois de mai au mois de novembre le corps expéditionnaire anglo-français qui, malgré des prodiges d'héroïsme, ne réussit pas à s'emparer des hauteurs fortifiées d'où ses chefs avaient espéré dominer le Détroit et la mer de Marmara. La clef de l'Orient demeurait aux mains des Turcs, c'est-à-dire des puissances centrales. Ludendorf a écrit que « leur défaite en fut reculée de deux ans ». Les profits militaires et politiques qu'ils en retirèrent jusqu'en 1917 contrebalancèrent les efforts des armées et de la diplomatie de l'Entente. Il suffirait presque, pour s'en rendre compte, d'indiquer l'adhésion de l'Italie à l'une des deux coalitions, de la Bulgarie à l'autre en 1915.

Le 21 février 1915, une note de M. Sonnino informa ses alliés de la Triplice que l'Italie était décidée à « reprendre sa liberté d'action », qu'elle se préparait avec d'autres alliés à passer « de la neutralité à des opérations décisives ». Encouragés par le Roi et le Cabinet Salandra, les États-Majors échangèrent des vues avec l'État-Major français et demandèrent aux arsenaux français et anglais leur matériel de guerre. La décision cependant fut retardée de deux mois par la discussion du prix que l'Italie entendit mettre à son concours, une part considérable de la Monarchie des Habsbourg, le Trentin, la région de Trieste et de Goritz avec les crêtes des Alpes d'où l'Autriche, depuis cinquante ans, la menaçait trop aisément, l'Istrie, Fiume et le Quarnero, toute la Dalmatie et ses îles, une partie aussi de l'Empire turc, en Albanie la région centrale, dans la mer Egée le Dodécanèse et Adalia en Cilicie, des conquêtes coloniales en Erythrée, sur la côte des Somalis, en Cyrénaïque, la neutralité enfin de l'Adriatique et l'interdiction au Pape d'intervenir dans les négociations de la paix.

Bien que prématurées alors et excessives, les demandes de l'Italie avaient du moins cet avantage d'obliger les Alliés à considérer les conséquences qu'ils n'avaient pas prévues de leur entreprise. Dans le premier émoi provoqué par l'agression des Empires centraux, ils n'avaient songé qu'au droit des nations envahies, occupées ou mutilées, la Serbie, la Belgique, la France. A mesure que la lutte s'étendait et durait, le nombre et l'importance des enjeux se précisèrent. Tandis que l'Italie faisait ses conditions, la Douma russe, d'accord avec les ministres du Tsar, réclamait le droit d'incorporer les Détroits et la Thrace méridionale, sous réserve d'un régime spécial pour la ville même de Constantinople. Mais, en même temps, la diplomatie russe contestait les droits de l'Italie à s'annexer la Dalmatie peuplée de Slaves dans la proportion des neuf dixièmes, le port de Fiume, le meilleur débouché pour la nation serbo-croate sur l'Adriatique. Elle exigeait aussi des Roumains

la cession du banat de Temesvar peuplé de Serbes, et la ville de Czernowitz en Bukovine. Contre le germanisme, dont ils escomptaient la défaite, Latins et Slaves avaient peine à s'entendre. Mais l'heure pressait : l'Angleterre et la France armées pour la défense des nations, par nécessité, devenaient les arbitres entre les nationalités et les races dont les revendications opposées occupaient l'Europe depuis soixante ans.

Ce fut à Londres que, de mars à avril 1915, le règlement se fit. Le 16 mars, le tsar Nicolas II obtint de ses alliés la liberté d'occuper les Détroits, « quand les Turcs en seraient chassés. » Il accordait à la France les provinces turques de Cilicie, de Syrie, du Kurdistan avec Diarbékir et Mossoul, à l'Angleterre les territoires ottomans de la frontière d'Egypte au golfe Persique, jusqu'à la zone française et à la Perse. Une convention ultérieure devait, quand la ruine de la Turquie rendrait plus vraisemblable ce grand partage attendu depuis un siècle, préciser définitivement ce premier accord. Les satisfactions que la Russie s'en promit la décidèrent à sacrifier aux Italiens les populations slaves de Dalmatie et d'Istrie. A l'exception de Fiume et du golfe de Volosca, et d'une étroite côte du cap Planka à Cattaro, l'Italie put recevoir des Alliés, par un traité secret du 26 avril 1915, la promesse de toutes les côtes de l'Adriatique orientale, y compris celle de l'Albanie autonome et neutralisée sous son protectorat. Sur terre, sa frontière devait être reportée au nord jusqu'au Stelvio, atteindre par les Alpes Rhétiques les sources de l'Adige, le Brenner, puis les cimes qui dominent l'OEtzthal et le Zillerthal, passer par le mont Tarvis, et redescendre du Schneeberg à l'Adriatique qu'elle atteindrait à Volosca, englobant Trieste et toute l'Istrie. A ce prix, la nation italienne et son roi s'engagèrent à mettre toutes leurs forces au service de l'Entente dans le délai d'un mois.

Pour l'Italie l'enjeu valait l'effort. Pour les Alliés, les avantages n'étaient pas moindres, matériels et moraux. On pouvait les mesurer d'abord aux tentatives désespérées

de la diplomatie allemande à Rome, aux offres qu'elle voulut persuader l'Autriche de faire, pour payer simplement la neutralité italienne, chaque jour accrues malgré la résistance du baron Burian : le Tyrol italien le 24 mars 1915 et, le 27 avril, après le traité de Londres, Gradisca et la rive occidentale de l'Isonzo, l'autonomie de Trieste et même de l'Albanie. Peu s'en fallut qu'après avoir dénoncé la Triplice, le 1er mai, l'Italie ne dénonçât, huit jours à peine après leur signature, les accords de Londres. Contre le cabinet Salandra, Giolitti, habile manœuvrier parlementaire et manœuvré lui-même par Bülow, avait séduit les députés par l'appât du profit sans risque. Mais la nation gagnée par les harangues enflammées de son poète patriote d'Annunzio, par la perspective d'un avenir de grandeur qui lui faisait négliger les risques, avait lué Giolitti. Elle l'obligea à quitter Rome sous la protection de la police, approuva son roi de rappeler au pouvoir les signataires du traité de Londres, Salandra et Sonnino. Le Parlement fut entraîné à voter, le 20 mai, « la guerre nationale ». Impuissant à prévenir la rupture de Rome et de Vienne, M. de Bülow n'avait réussi, par une convention secrète, qu'à empêcher la rupture de l'Italie avec l'Empire allemand dont Sonnino admirait et redoutait secrètement la puissance. Avec lui l'Italie, calculant encore une victoire germanique, se réservait peut-être pour l'éventualité d'une médiation plus fructueuse encore que la guerre.

Le concours apporté par le traité de Londres aux adversaires de l'Allemagne absorba immédiatement une partie des forces de l'Autriche, occupée sur trois fronts. Il favorisa la résistance de la Serbie et la reprise de l'offensive russe sur les Carpathes, moins cependant qu'on ne s'y était attendu. Maîtres des hauteurs qu'ils avaient fortifiées formidablement, concentrés dans le camp retranché de Goritz et sur les cols des Alpes, les Autrichiens purent, sans trop dégarnir leurs autres fronts, se défendre contre les Italiens qui ne réalisèrent que des gains partiels et lents sur le terrain difficile du Carso. Arrêtée là et au pied

des Alpes, l'offensive italienne n'eut pas d'effet sensible sur la grande attaque qu'en Pologne, Hindenburg, avec les armées allemandes, portées à leur maximum de puissance en nombre, en artillerie, en munitions, déchaîna contre les Russes en mai et en juin 1915. Rejeté par l'offensive combinée et victorieuse de Mackensen et de Boehm-Ermoli sur le San et le Dniester, le Grand-Duc Nicolas se vit réduit à évacuer la Galicie, à abandonner la Pologne, la Courlande, pour sauver ses armées de l'encerclement qui, un instant, les menaça. Guillaume II se crut même alors assuré de la victoire définitive, quand il écrivit à sa sœur, la reine de Grèce en juillet 1915 : « Mon armée destructrice s'est abattue sur les Russes : le drame de la guerre touche à sa fin. » La menace italienne n'avait point empêché l'Autriche de participer aux succès foudroyants de son alliée : elle donnait cependant aux alliés de Londres et de Paris l'appui moral d'une grande nation qui s'armait pour leur cause.

Et surtout elle leur assurait presque complètement la maîtrise de la mer dans la Méditerranée. Cette maîtrise eût été réalisée très vite si la Grèce se fût associée, comme le souhaitait Vénizélos, à l'Entente. Deux fois de suite, malgré les majorités dont il disposait, Vénizélos fut obligé par les intrigues du roi Constantin de démissionner le 7 mars et le 5 octobre 1915. Aux aspirations de la nation grecque, le Roi, secrètement lié à la politique allemande, opposait en juillet un prétendu droit de gouverner les affaires extérieures de la Grèce « par la seule volonté de Dieu et par la sienne ». Vénizélos avait pu cependant, entre ses deux démissions, traiter avec les Alliés pour le débarquement à Salonique des troupes franco-anglaises placées sous les ordres du général Sarrail (octobre 1915). Elles se renforcèrent en novembre du corps expéditionnaire des Dardanelles définitivement évacuées. De Salonique, porte d'accès des Balkans, où se formait une armée d'Orient pour secourir les Serbes jusqu'à Brindisi, Malte et Bizerte, à la Spezzia et à Toulon, la chaîne était tendue,

à la fin de 1915, de façon continue. Les amiraux anglais et français Robert et Guépratte songèrent même à l'étendre jusqu'à Constantinople par une nouvelle tentative sur les Détroits que les amirautés leur interdirent. Cette maîtrise de la mer constituait le principal succès qu'eût procuré, en 1915, à l'Entente sa diplomatie dans la lutte mondiale. Elle devait être, en elle-même et par ses conséquences, l'élément décisif de sa victoire.

Mais sur le continent, la diplomatie germanique complétait par un succès non moins décisif les avantages qu'elle s'était procurés en Orient à la fin de 1914. Le 6 septembre 1915, le gouvernement bulgare signa avec l'envoyé d'Autriche à Sofia, et avec Guillaume II à son quartier général de Pless des traités d'alliance et conventions militaires par lesquels il s'engageait à mobiliser dans un délai d'un mois contre la Serbie. Depuis plus de six mois, Ferdinand était secrètement lié à l'Autriche et les comitadjis bulgares encouragés par lui avaient gêné les Serbes dans leur résistance, par des diversions en Macédoine. Les victoires des armées austro-allemandes déterminèrent la Bulgarie à l'action, dont elle se promit alors de grands profits, en Macédoine, en Thrace, sans dépenses, puisque les Empires centraux lui payèrent d'avance 200 millions, et sans risque. Le même jour un traité d'alliance signé à Demotika lui garantissait le concours des Turcs prêts à la soutenir au lieu de l'accabler comme ils avaient fait dans la guerre de 1913. Ils lui restituaient même le chemin de fer de Dedeagatch avec la gare et les faubourgs d'Andrinople. Cette quadruple alliance allait ouvrir à Guillaume II et à ses sujets, par « la suppression du verrou serbe », la porte toute grande du Rhin et du Danube aux Détroits et à l'Euphrate. Par sa diplomatie, comme par la victoire de ses armées, il constituait enfin cette *Mittel-Europa* qu'avant la guerre l'Allemagne convoitait pour développer son négoce et sa richesse.

Contre les Empires centraux la diplomatie de l'Entente

avait fait dans les Balkans les mêmes efforts, avec une égale confiance et le même insuccès, que les Allemands auprès de l'Italie. Delcassé avait dépêché à Sofia un parent de Ferdinand, le Duc de Guise, pour lui rappeler ses origines françaises dont il avait joué tant de fois à Paris. L'Angleterre stimula le zèle de ses agents. L'Entente avait négocié à Belgrade et à Athènes, en mai et juin 1915, pour décider la Serbie et la Grèce à se dépouiller en faveur des Bulgares de la Macédoine, comme les Allemands avaient fait entre l'Autriche et l'Italie. Croyant les y avoir décidées, elle se heurta aux mêmes exigences du ministre Radoslavof que M. de Bülow avait rencontrées auprès des Italiens, la remise immédiate des territoires offerts. Elle s'abusa encore à Sofia, comme l'homme d'Etat allemand à Rome, sur les succès de ses offres, jusqu'au jour où Ferdinand rompit la négociation appuyé par l'ardeur de son peuple à réclamer les Alsaces bulgares, les terres « irrédentes » de Macédoine, de Thrace, de la Dobroudja, ainsi que Victor-Emmanuel sur les foules italiennes entraînées par d'Annunzio.

Huit jours après avoir conclu avec les Empires centraux, Ferdinand de Cobourg appelait à la tête de l'armée bientôt mobilisée le général Savoff qui avait dirigé, en 1913, l'attaque brusquée contre les Serbes et les Grecs. Il brisa le Parlement, où la majorité demeurait indécise, fit arrêter et condamner à la prison perpétuelle le chef de l'opposition, Stambouliski. Même alors, malgré les instances du ministre serbe Patchich, justement alarmé de la mobilisation bulgare, la diplomatie anglo-française se refusait, toujours comme M. de Bülow en Italie au mois de mai, à reconnaître sa défaite. Elle prétendit encore négocier, quand l'heure d'agir militairement avait déjà sonné. Mais son échec devait avoir d'autres conséquences dans les pays de l'Entente, où l'opinion publique décidait en dernier ressort, que celui de la diplomatie germanique sur les Allemands et les Autrichiens habitués à obtéir et à se résigner. Les gouvernements, en France et en Angle-

terre, furent accusés d'avoir manqué d'énergie et de prévoyance. Le ministre des Affaires étrangères, Delcassé démissionna le 14 octobre et, quinze jours après, tout le ministère Viviani, qui fut remplacé le 29 octobre par un ministère Briand-Galliéni. La politique britannique d'Asquith et de Grey fut soumise à d'âpres critiques de lord Milner. Des ministres mécontents, le comte de Selborne, sir Edward Carson, Winston Churchill se retirèrent, indignés de la victoire, qui semblait alors prochaine, des Empires centraux sur les nations armées pour la défense de leur droit.

Entre les sentiments de réprobation et d'inquiétude qui se manifestèrent dans ces nations à la fin de 1915, et la confiance qu'inspirait alors à leurs peuples l'entreprise militaire et diplomatique de l'Empereur d'Allemagne et de ses associés, le contraste était frappant. Les discours du Chancelier au Reichstag, le 14 décembre 1915 et le 4 janvier 1916, notifièrent au monde la prise de possession de l'Europe orientale et occidentale par le germanisme, comme un fait accompli. Accablés par une triple attaque, au Nord, à l'Ouest et au Sud-Est, les Serbes, réduits par des combats d'un an et les ravages du typhus à 200000 hommes, succombèrent, malgré l'aide de la petite armée alliée de Salonique. Les envahisseurs bulgares, allemands, autrichiens, soldats de Mackensen et de Savoff chassèrent devant eux, en plein hiver, un peuple de 400000 fugitifs sans vêtements, sans souliers, qui par les défilés des montagnes s'efforçaient d'atteindre la mer, à Saint-Jean de Médua où la flotte française les recueillit, diminués de moitié, mais libres. La nation serbe était tout entière en exil ; le gouvernement monténégrin capitulait au mont Lovtchen. La Grèce, par les intrigues de son Roi avec l'Allemagne, la Roumanie, par crainte du sort qui frappait les Serbes, avaient oublié les traités qui les obligeaient envers les vaincus. Maîtres de la Pologne presque entière, les hommes d'Etat austro-allemands chargeaient le général von Beseler d'y puiser d'abord des recrues, « de la

chair à canon », disait Falkenhayn, et d'organiser une Marche germanique. Enfin, ayant mobilisé près de 800 000 Turcs, l'Etat-Major allemand dirigeait contre les Anglais deux armées, l'une vers la Mésopotamie, victorieuse à Ctésiphon le 25 novembre, qui enferma le général Townshend à Kout-el-Amara, l'autre de la Palestine vers le canal de Suez.

De cette situation, au début de 1916, Bethman-Hollweg pouvait faire honneur à Guillaume II, le « *Mehrer des Reichs* », le conquérant heureux : « Ni à l'Est, ni à l'Ouest, disait-il, l'ennemi ne doit disposer de points d'invasion ; sur la frontière mal protégée de la Prusse se constituent la Courlande, la Lithuanie, la Pologne délivrées des Russes, accessibles aux énergies productrices de la race germanique. Nous ne renoncerons pas aux territoires de l'Ouest où a coulé le sang de notre peuple sans nous assurer solidement que la Belgique ne deviendra pas un Etat vassal de l'Angleterre et de la France. L'Allemagne ne saurait livrer à la romanisation la nationalité flamande longtemps comprimée. L'Orient balkanique, après avoir servi aux bataillons en marche, servira aux œuvres de la paix et de la civilisation, route nouvelle pour les relations directes de Berlin à Constantinople, pont solide entre les Empires du Centre indissolublement unis. » Tandis que le Chancelier traçait ce tableau du *Deutschthum*, Guillaume II se congratulait avec François-Joseph, de plus en plus « son fidèle second » Des professeurs d'Autriche et d'Allemagne, des économistes et des industriels des deux Empires étudiaient un programme « d'union intime et durable » favorisé par les Hongrois qui, poursuivant leur rêve de grandeur ambitieux, abandonnaient volontiers l'Autriche à l'Allemagne pour commander avec son aide à tous les Slaves du Danube.

Lorsque la guerre se déchaîne entre les nations et les Etats, la tâche confiée à leur diplomatie, auxiliaire des armées qui s'affrontent, a toujours été réglée sur la nécessité d'acquérir par de nouvelles alliances plus de moyens de vaincre, de soustraire à l'adversaire ses alliés pour

diminuer ses forces. Après un an et demi de guerre, à la fin de 1915, l'effort des diplomaties rivales s'était neutralisé, procurant, d'un côté, à l'Entente la maîtrise de la mer, aux Empires centraux, de l'autre, l'hégémonie du continent. Or, comme la mer était impuissante contre la terre et la terre contre la mer, les Allemands se hâtaient trop de célébrer les succès de leur diplomatie en Orient et d'escompter le découragement de leurs adversaires.

Ce fut alors, au début de 1916, que l'Etat-Major allemand et son chef Falkenhayn conçurent le projet d'une formidable attaque sur une région limitée du front français, sur Verdun, le plus puissant point d'appui dont l'ennemi disposât pour menacer à l'Ouest le front des Empires centraux. Commencée le 21 février sous les ordres du Kronprinz avec l'espoir de faire capituler non seulement Verdun, mais la France, l'opération n'était pas terminée, après une lutte acharnée, des sacrifices énormes d'hommes et des bombardements furieux, quand se déclancha une offensive des Alliés sur la Somme le 1er juillet et que sur le front oriental le général Broussiloff, venant le 4 juin en aide aux Italiens menacés par l'Autriche, poussait jusqu'aux Karpathes.

Un effet tout contraire à celui qu'avaient calculé les chefs des armées allemandes s'était produit. La ruée sur Verdun avait surexcité l'héroïsme des Français, et leur résistance héroïque, ranimant leurs espérances, se termina par une victoire qui eut dans le monde le même retentissement que la Marne. Le ministère Briand crut pouvoir en profiter pour prescrire à la diplomatie française une nouvelle tâche, dont il devait à son tour attendre vainement des résultats heureux.

Pendant tout le printemps de 1916 cette diplomatie s'était employée utilement à régler de plus près les rapports des Alliés. Le 14 février, une note anglo-française assura le gouvernement belge réfugié au Havre, que la guerre ne se terminerait pas sans une restauration complète de la Belgique. Le prince héritier de Serbie recevait

à Londres les mêmes assurances et même des garanties de nature à compenser les dures épreuves de son peuple. La France s'arrangeait enfin avec l'Angleterre qui suscitait contre les Turcs dans le Sud de l'Empire ottoman un mouvement arabe pour se réserver la Syrie et les routes de l'Euphrate par une convention du 16 mai 1916 qui compléta l'accord définitivement conclu le 19 février pour le partage de l'Asie ottomane entre la Russie et ses Alliés. Il était nécessaire, pour l'avenir de ce programme, que les Alliés restassent maîtres de leurs positions sur le canal de Suez, en Arménie, à Salonique, à défaut des Détroits, la position par excellence qui leur avait échappé. Or rien n'était plus précaire que la situation du corps expéditionnaire anglo-français, à la fin de 1915, à Salonique simple camp retranché, des embouchures de la Strouma à celles du Vardar, organisé en hâte par le général Sarrail, entre les armées helléniques concentrées à Seres et en Thessalie, et 250 000 Bulgares déployés de la Strouma jusqu'à Monastir. Cette situation était telle qu'en France on invitait le ministère à rappeler ses troupes et que lord Kitchener, soucieux avant tout de défendre l'Egypte, donnait aux Anglais le même conseil. M. Briand s'y refusa obstinément, partisan résolu d'une offensive en Orient de laquelle il espérait, mieux qu'en France, la décision finale.

Mais en même temps qu'il faisait constituer une véritable armée en Macédoine, assez forte en hommes et en matériel pour se défendre d'abord, et pour agir, M. Briand songeait à une action diplomatique combinée avec les préparatifs militaires. Il n'y avait pas de temps à perdre pour contenir les Bulgares, pour s'assurer de la Grèce où Constantin avait établi sa dictature avec le ministère Skouloudis de complicité avec Berlin et avec Sofia. Contre les Bulgares, la France s'adressa à Bucarest pour décider à l'action les Roumains qui attendaient peut-être l'issue du grand conflit, en pratiquant la même tactique qui leur avait été fructueuse en 1913. « Nous entrerons en guerre, disait alors un homme d'Etat roumain, aux côtés de

l'Entente, dans les quatre derniers mois de la guerre. » La grande majorité de la nation craignait cependant de laisser passer l'heure de réaliser contre l'Autriche ses aspirations. Le parti conservateur de Nicolas Filipesco unit ses efforts au parti démocrate de Take Jonesco pour vaincre les hésitations du ministère Bratiano et du Roi. Des arguments, au mois de juin 1916, leur étaient fournis par les échecs de l'Allemagne à Verdun, de l'Autriche sur l'Isonzo, surtout enfin par l'offensive de Broussilof dont l'armée victorieuse en Bukovine s'approchait de la frontière roumaine. N'y avait-il pas lieu d'espérer le succès d'une offensive nationale appuyée au Nord sur la Russie, se reliant au Sud par une action heureuse à travers la Bulgarie à l'armée alliée d'Orient? Persécutés par les Magyars, les Slaves de la Monarchie danubienne s'agitaient. La Pologne réclamait son armée nationale. Les Tchèques s'insurgeaient et leurs chefs, Mazaryk et Benès constituaient en Suisse la République tchéco-slovaque.

Au mois de juillet 1916, d'accord avec Londres et Pétrograd, le cabinet français signifia à la Roumanie que si elle n'intervenait, à ce moment où son aide était nécessaire contre les Bulgares, elle serait écartée des négociations à la paix. « Maintenant ou jamais », dit à Bucarest l'envoyé de la France, M. Blondel. Sur la promesse d'un concours de 250000 Russes et d'un ravitaillement en matériel par Arkhangel que lui fit espérer la France, le cabinet Bratiano se décida à un projet de traité, le 22 juillet, dont l'objet était une double action contre les Bulgares sur le Danube et en Macédoine.

La convention définitive ne fut signée que le 17 août, mais sous une forme différente du premier projet. Des influences déjà suspectes s'exerçaient depuis quelque temps sur le tsar Nicolas pour le détourner des conseils de ses alliés, celle de Sturmer qui avait été substitué à Sazonoff, celle du ministre de la guerre, Soukhomlinoff inféodé aux partis où reparaissaient les influences germaniques. Des bruits de paix séparés avec les Empires centraux circu-

laient à Pétrograd. On a pu se demander si les conseillers du Tsar n'avaient pas dénaturé le plan de l'entreprise souhaitée par la France, de façon à se procurer par un échec des raisons d'arrêter la guerre. Ce qu'ils ne voulurent pas en tout cas, ce fut d'aider la Roumanie à s'attaquer aux Bulgares. Ils lui refusèrent les 250 000 hommes indispensables Ils la poussèrent à occuper les domaines hongrois qu'elle convoitait, et que le traité avec les quatre puissances lui promit. Le 27 août 1916, négligeant les Bulgares qu'il ne croyait pas menaçants, le roi de Roumanie donna à ses armées, presque toutes dirigées vers l'Ouest, l'ordre de franchir les cols des Karpathes. La politique russe avait ainsi détourné l'intervention roumaine du but que lui assignait le dessein de la France.

Les conséquences en furent ruineuses pour les Roumains, d'abord maîtres de la Transylvanie, mais bientôt refoulés et menacés d'encerclement par les troupes allemandes, autrichiennes et bulgares, dont les généraux allemands, Falkenhayn et Mackensen, combinant par le nord et le sud leurs opérations, avaient pris le commandement. A la fin de l'année il ne leur restait plus que Jassy et la région protégée par les lignes du Trotus et du Sereth où les débris de leurs armées se concentrèrent pour organiser avec l'aide des Russes la résistance suprême.

Le péril ne fut pas moins grand alors pour l'armée française d'Orient, éloignée de ses bases, dans un pays malsain où le paludisme faisait fondre ses effectifs difficiles à renouveler. Maîtres de la Serbie et de la Macédoine, protégés contre le risque d'une attaque du Nord, les Bulgares prononcèrent avec des contingents allemands leur offensive pour jeter les Alliés à la mer. La complicité du roi de Grèce leur avait ouvert le 23 mai, en leur livrant le fort Roupel, la route de la Macédoine orientale : les divisions grecques furent désarmées, ou retirées pour leur faire place. Elles semblaient ne plus attendre qu'un ordre d'Athènes pour prendre à revers l'armée de Salonique. Les instances

des ministres français et anglais, l'ultimatum remis au gouvernement grec, le 21 juin, même appuyé par une escadre qui mouilla au Pirée le 1er septembre, n'obtenaient aucune satisfaction du Roi livré au parti germanophile, que dirigeait le ministre d'Allemagne, Streit, son vrai ministre. Le 10 septembre 1916, un attentat se produisit contre la Légation de France

L'occasion se présenta cependant à la diplomatie des Alliés, au milieu de septembre, de régler cette situation qui devenait périlleuse pour leur armée d'Orient. Indignés des sacrifices qu'imposait à la Grèce son Roi, complice de la conquête bulgare, Vénizélos et l'amiral Condouriotis donnèrent aux patriotes hellènes le signal en Crète d'une révolution qui dans toutes les îles et dans l'armée rallia de nombreux partisans. Un gouvernement provisoire se constitua à Salonique, où Vénizélos organisait le concours de la Grèce aux Alliés. L'Entente ne le reconnut pas, malgré le grand besoin qu'elle avait de ce concours.

On s'est demandé quels motifs elle avait de sacrifier une telle occasion à des ménagements dont Constantin était indigne, des égards sans doute moins pour le roi que pour la dynastie alliée aux familles souveraines d'Angleterre et de Russie, protégée surtout par la Tsarine. Mais en quoi ces égards pouvaient-ils influer sur les ministres de la République, la plus intéressée au salut de l'armée de Salonique ! Fut-ce pour la diplomatie française un sacrifice consenti, comme en Roumanie, aux instances du tsar Nicolas ? Elle multiplia au mois d'octobre ses démarches entre Athènes et Salonique pour réconcilier par les soins d'un député en mission, M. Benazet et l'amiral Dartiges du Fournet, Constantin et Vénizélos. En vain, le ministre de France à Athènes, M. Guillemin, s'efforça-t-il de convaincre le député et l'amiral de la stérilité et du danger de leur tentative, auprès d'un souverain qui, depuis deux ans, jouait la comédie, sous une neutralité apparente, d'une entente secrète et trop réelle avec son beau-frère.

La comédie s'acheva en drame le 1er décembre : les marins français attirés à terre dans un véritable guet-apens étaient assaillis par les troupes de Constantin, tués, blessés, et n'échappaient à un massacre plus complet que par une capitulation des Légations, aussi humiliante pour les grandes puissances que l'agression dont ils avaient été victimes. Leur retraite ainsi obtenue fut suivie d'une véritable Saint-Barthélemy des adversaires de Constantin, des Vénizélistes : des Français mêmes faillirent en être victimes. L'Entente déclara le blocus des côtes grecques, mesure qui n'atteignait point le Roi, mais son peuple. Elle ne l'eût même pas empêché de mobiliser son armée contre Salonique, comme il s'y préparait dès le 3 décembre, si l'Allemagne eût accordé à ses vœux une offensive énergique en Macédoine. L'attaque des marins français, dans la pensée du roi de Grèce, n'était qu'une préface et un signal. La catastrophe eût été plus complète encore si, après la défaite de la Roumanie, l'activité et l'énergie des chefs de l'armée d'Orient n'avaient conjuré le désastre de l'Entente en Macédoine.

Ce fut une très belle opération que la reconstitution de l'armée serbe à Corfou, son transport en cinq semaines (12 avril-5 mai) à Salonique. Ce renfort de 150000 hommes, pourvus d'armes, adaptés aux guerres des Balkans et soutenus par un âpre désir de reconquérir leurs foyers et de venger leurs morts, fournit le 15 août aux généraux français, Cordonnier et Leblois le moyen d'une contre-offensive énergique qui, en trois mois, brisa l'effort des Bulgares, leur reprit Florina, Koritsa et Monastir et garantit la liaison des armées alliées avec les éléments avancés des troupes italiennes d'Albanie. Elargi, fortifié de l'Adriatique au golfe de Salonique, le front allié d'Orient opposait aux menaces de la quadruple alliance une digue de 500000 combattants. Contre ce front, Hindenburg refusa, malgré les instances de la reine Sophie, de risquer un assaut inutile, s'il n'était pas proportionné aux ressources de l'adversaire. La leçon de Verdun l'avait calmé. Ni les succès des Em-

pires centraux en Orient, ni la supériorité apparente de leurs armées victorieuses, ni les échecs de la diplomatie de l'Entente, ni l'éclat de sa popularité en Allemagne n'aveuglaient le vieux maréchal que la confiance de la nation allemande et les inquiétudes du Souverain devaient placer à la tête de la coalition germanique le 28 juillet 1916.

Il a lui-même indiqué dans ses *Mémoires* la fin de l'année 1916 comme une période critique dans la situation militaire de l'Allemagne et de ses alliés. Depuis l'échec de la flotte allemande au Jutland (31 mai 1916), la mer semblait appartenir définitivement aux adversaires. En revanche, ceux-ci, en Europe, paraissaient refoulés à l'Ouest, à l'Est, au Sud. « Mais, écrivait le maréchal, la fatalité avait voulu que nous n'ayons pu réussir à mettre hors de combat un seul de nos ennemis, même le plus faible, ni les Belges, ni les Serbes, ni les Roumains, ni, à plus forte raison, les Français et les Russes. Nos ennemis avaient alors l'initiative des opérations ; les réserves dont disposaient nos armées étaient faibles. La question des renforts en hommes devenait inquiétante, si la situation de nos fronts était aussi tendue. Il faut ajouter que notre consommation en matériel et munitions était devenue si considérable que pour cette seule raison nous étions exposés à ne plus pouvoir continuer. » Et il concluait par cette image saisissante : « Le marteau commence à tomber de nos mains, que l'ennemi va ramasser pour frapper. »

Ce fut alors que, pour éviter la catastrophe, se sentant menacés sur terre par les grandes armées qui avaient surgi du sol de l'Angleterre, les Allemands recoururent au suprême moyen de la guerre sous-marine à outrance qui atteignit son maximum d'effet au mois d'avril 1917. Au blocus maritime qui imposait de dures souffrances à leurs peuples, ils opposèrent l'emploi, autrement redoutable que la guerre de course d'autrefois, des forces sous-marines capables en un seul mois de détruire à l'ennemi ou aux neutres près de quatre cents bâtiments portant 800000 tonnes

de produits nécessaires à son ravitaillement. Leur dernier espoir fut alors de gagner la guerre sur mer, puisqu'ils n'avaient plus chance de la gagner sur terre. Et, pour échapper finalement au risque de la perdre, et sur mer et sur terre, ils résolurent de négocier une paix qui leur laissât des profits après tant de sacrifices et d'efforts.

Avec cette seconde phase du grand conflit mondial commença une seconde entreprise de la diplomatie germanique. Elle ne visait plus à réunir pour la lutte le plus grand nombre d'alliés, mais à désarmer ses adversaires par des offres de paix, et surtout à découvrir à temps des médiateurs actifs et favorables. En cela d'ailleurs, comme dans l'agression initiale, le dessein de Guillaume II s'accordait avec les désirs de l'Autriche. François-Joseph était mort le 2 novembre 1916, laissant à son successeur une monarchie, plus menacée encore du dedans et du dehors, qu'avant l'opération destinée en 1914 par les conseillers du vieil Empereur à la consolider. Charles Ier, souverain effacé, sans caractère et sans autorité personnelle, avait fait connaître à ses peuples son désir « de tout faire pour bannir dans le plus bref délai les horreurs et les sacrifices de la guerre », sans trop savoir par quels moyens. Il laissa d'abord à son associé dont il demeurait le tenant fidèle le soin de les trouver. Un député allemand a pu dire avec exactitude dans l'enquête ouverte par le Reichstag au mois de juin 1920 : « Notre point de départ fondamental est que l'initiative de la paix a été prise par nous, désirée par nous à l'automne de 1916. »

D'accord avec l'Empereur et l'Etat-Major, le Chancelier germanique donna le 12 décembre 1916 des instructions aux ambassadeurs de l'Empire près des Etats neutres pour solliciter leur médiation.

On n'ignorait point à Berlin les dommages matériels causés aux neutres par les ordres du Conseil d'Amirauté anglais et les attaques des sous-marins, et plus encore, depuis l'affaire tragique du *Lusitania* (7 mai 1915), l'indignation que cette forme de guerre provoquait dans le

monde civilisé et aux Etats-Unis. Le Président Wilson avait fait preuve d'une longue patience, que les partisans de l'Entente exploitaient contre sa réélection prochaine par d'éloquents appels aux droits de l'humanité, violée sur les personnes même, les biens, la vie de citoyens américains. Wilson s'était contenté de protestations et de notes, pour éviter de prendre parti entre les adversaires et les amis des Empires centraux dans l'Union, entre les belligérants dans le conflit auquel les Etats-Unis, malgré eux, se trouvaient mêlés. La fin de ce conflit eût été ce qui lui eût convenu le mieux au mois d'octobre 1916. Il se renseigna à Berlin même, par les soins de son confident, le colonel House et de son ambassadeur Gérard. Il entra en pourparlers avec la Suisse, dont les dispositions étaient analogues aux siennes. Dans certains cantons de Suisse économiquement liés avec l'Allemagne, dans certains milieux militaires surtout les tendances germanophiles inquiétaient autant que le blocus le Gouvernement fédéral, jaloux et embarrassé de sa neutralité. Tandis que la nation se dépensait d'ailleurs en soins généreux pour les victimes de cette formidable guerre, il avait hâte d'en voir le terme.

La diplomatie allemande escompta ces désirs des neutres, la politique du Saint-Siège décidée à ne pas se prononcer entre les catholiques des nations belligérantes, les manifestations du socialisme international à la conférence de Kienthal (mai 1916), pour amorcer des négociations de paix. Et elle parut d'abord y réussir. Le 18 décembre 1916 Woodrow Wilson, qui venait d'être réélu Président le 7 novembre et pour quatre ans, se trouvant plus libre d'intervenir dans le conflit mondial, adressait une note aux Etats belligérants, « un plan de paix » suivie presque aussitôt d'une note du Conseil fédéral suisse qui « saisissait avec joie l'occasion d'appuyer les efforts du Président des Etats-Unis ». Ces deux démarches coïncidaient avec une action qui avait paru à Berlin décisive, celle de l'ambassadeur américain Gérard à Washington, à l'appui des

ordres qui avaient été envoyés de Berlin (septembre 1916) aux comtes Bernstorff et Tarnowski, ministres de l'Allemagne et de l'Autriche, très écoutés par le Département d'Etat. Sans attendre la réponse que leurs adversaires pourraient faire à cette première note du Président Wilson, sans même connaître ses vraies intentions, les cabinets de Berlin et de Vienne s'empressèrent d'accueillir, le 27 décembre, « sa généreuse proposition, ses nobles suggestions ». Ils croyaient déjà avoir partie gagnée dans cette offensive de paix brusquée. Ils demandèrent « la réunion immédiate d'un congrès des belligérants dans un endroit neutre », la Suisse peut-être. Ils s'imaginaient avoir trouvé à Washington le médiateur complaisant qu'ils cherchaient.

Or, dès le 22 et le 23 novembre, la France et l'Angleterre, la Russie, l'Italie et la Roumanie déclarèrent qu'elles n'accepteraient pas de médiation « dans une guerre qui devait être poursuivie jusqu'à une conclusion victorieuse ». On s'en doutait bien à Berlin, mais on avait feint de ne pas comprendre la portée de l'initiative prise par le Président Wilson, afin de l'engager à faire pression sur les Alliés. Le Président avait cependant défini clairement ses intentions : « Il est possible, disait-il, que la paix soit plus proche que nous ne pensons, que les termes de l'apaisement soient moins inconciliables que l'on ne pouvait le craindre, qu'un échange de vues éclaire la voie vers une conférence. Le Président cependant ne propose pas la paix. *Il n'offre même pas sa médiation.* Il propose simplement qu'on procède à des sondages sur les desseins des belligérants. » Les hommes d'Etat allemands se crurent de force à imposer, peut-être par crainte de la guerre sous-marine, au Président de l'Union cette médiation, à laquelle il se déroba dès le début, se méfiant d'eux.

Pouvaient-ils ignorer cependant combien leurs points de vue différaient sur le règlement de cette paix mondiale ! A leur intention de conclure par une paix avantageuse leur entreprise de conquête s'opposait une doctrine de paix

conçue et déjà exposée au mois de septembre par Wilson pour des fins toutes contraires. Le Président de la grande démocratie américaine, conscient de l'autorité que pouvait donner à l'Union dans les affaires internationales sa puissance, très persuadé de la sienne, séduit enfin par l'idée de jouer un grand rôle conforme à la tradition de la première République du monde en décidant la paix, avait indiqué l'objet en même temps que les limites ds son intervention : « Les intérêts de toutes les nations sont les nôtres. Toutes ces nations sont devenues voisines, et ont intérêt à s'entendre entre elles. Elles le doivent pour travailler à une œuvre commune, à *une sorte de Ligue*. » Substituer au conflit armé qui déchirait et décimait l'humanité, une paix fondée sur la réconciliation des peuples, favorable à leurs droits, conforme à leurs besoins de rapprochement et d'entente dans l'oubli des rancunes, et par la réparation des injustices anciennes et récentes, tel était le programme déjà formé dans l'esprit du Président Wilson, qui devait ouvrir une ère nouvelle dans l'histoire du monde, enfantant dans la douleur l'organisme bienfaisant de la Ligue des Nations.

L'opposition de ce programme avec la manœuvre imaginée par les Empires centraux pour l'employer à des conquêtes à leur profit apparut dans leur refus de faire connaître les avantages qu'ils s'en réservaient. Wilson en conçut contre l'Allemagne un vif dépit. Les Alliés, par deux notes collectives du 30 décembre 1916 et du 10 janvier 1917, répondaient à son invitation à la paix par un refus catégorique d'entrer en négociations avec les auteurs responsables de la guerre, avant de les avoir vaincus. La duplicité des Allemands les obligeait, dans l'intérêt du droit et de leur commune sûreté, à cette fin de non recevoir. Cette duplicité venait d'apparaître trop clairement au Président de l'Union pour qu'il ne fît pas grief à Guillaume II et à ses conseillers, et ne leur tînt pas rancune d'avoir méconnu la nature et compromis le succès de son intervention.

Au contraire, il sut gré à leurs adversaires d'avoir atténué leur refus du 30 décembre par une phrase et un vœu conformes à son programme sur le droit des nationalités, « un règlement de nature à supprimer définitivement les causes qui depuis si longtemps ont menacé les nations ». Il accueillit mieux encore la note que lui fit remettre par son envoyé à Paris M. Sharp, le premier ministre français, M. Briand, au nom des dix puissances le 10 janvier 1917.

C'était en effet une réponse courtoise, en même temps qu'adroite, à ses questions. Les Alliés « n'avaient pas à cacher leurs buts de guerre : en première ligne la restauration de la Serbie, de la Belgique et du Monténégro et les dédommagements qui leur sont dus, l'évacuation des territoires envahis en Russie, en Roumanie, avec de justes réparations, la restitution des provinces ou territoires autrefois arrachés aux Alliés par la force et contre la volonté des populations, de l'Alsace-Lorraine visée sans être nommée ». C'était le programme initial de la coalition depuis qu'elle s'était formée contre l'agression austro-allemande. A ce programme étaient venues s'ajouter au cours de la guerre des revendications de nationalités parfois difficiles à concilier : était-il possible, après des promesses formelles, de les négliger dans l'intérêt même d'une paix durable ? Sans indiquer avec précision les moyens inscrits dans leurs traités secrets, les Alliés ne cachaient pas leur dessein légitime de procéder, sur les ruines de la Monarchie danubienne et de l'Empire ottoman « décidément étranger à la civilisation occidentale » à la libération des Italiens, des Slaves, des Roumains et des Tchèco-slovaques, à l'affranchissement des populations soumises à la sanglante tyrannie des Turcs. Leur objet, désormais, c'était la réorganisation de l'Europe qui s'imposait pour lui « garantir un régime stable, par le respect des nationalités, par le droit à la pleine sécurité et à la liberté de développement économique que possèdent tous les peuples, grands et petits ». N'était-ce pas la condition

même de l'avenir que le Président Wilson entendait procurer à ces peuples, et la base même des règlements internationaux qu'il demandait « pour assurer les frontières terrestres et maritimes contre des attaques injustifiées », et que les Alliés réclamaient avec lui. Le grand profit que les adversaires de l'Allemagne devaient recueillir de la fermeté de leurs déclarations fut que, sans se donner le tort comme elle de prétendre engager Wilson dans une médiation susceptible de l'inquiéter, ils le disposaient par la conformité de leurs intentions avec ses desseins à une intervention qui pouvait être décisive.

Et l'intervention ne se fit pas attendre. Ce fut d'abord le message que le Président Wilson dicta à ses ministres le 22 janvier 1917, pour être communiqué aux Etats belligérants : « Dans les jours prochains où il sera nécessaire de poser sur les nouveaux plans les bases de la paix entre les nations, il serait inconcevable que le peuple des Etats-Unis ne joue pas un rôle dans cette grande entreprise. » L'initiative que ces paroles annonçaient n'était pas, aux yeux de son auteur, celle d'un diplomate s'interposant entre des adversaires pour décider d'une paix proportionnée à leurs droits, à leurs espérances ou à leurs avantages.

A l'appel de son Président, l'Union américaine, renonçant au principe que ses prédécesseurs les plus illustres avaient observé jusque là de ne se point mêler aux querelles de l'Europe, devait s'efforcer non point seulement de mettre fin au formidable conflit de 1914, mais avant tout d'en prévenir à jamais le retour. La diplomatie, dans le passé, avait toujours inscrit ce même dessein dans le texte des traités, depuis les préambules de la paix de Vervins jusqu'à la Sainte-Alliance, conclusion des actes de Vienne. Mais son impuissance trop manifeste à réaliser cette paix durable venait de ce que, liée aux maximes d'Etat et à la pratique de l'équilibre des puissances, elle n'avait ni cherché, ni découvert le seul moyen de l'assurer, l'organisation « d'une force supérieure de l'huma-

nité », le grand service que l'Amérique était appelée à lui rendre, la création entre les nations d'une « Ligue pour la paix ». Cette « association des peuples serait une force tellement supérieure à celle de toute nation actuellement engagée, ou à celle de toute alliance jusqu'ici formée ou projetée que pas une nation, pas une combinaison probable de nations ne pourrait l'affronter ou lui résister ». Les Etats-Unis, fidèles à leurs principes, à leur politique, devaient, avant qu'il fût trop tard, faire prévaloir dans le monde cette règle nouvelle des rapports internationaux.

Pour le chef responsable de la grande démocratie américaine, comme Wilson s'appelait lui-même dans ce manifeste, il ne pouvait plus y avoir, pour garantir la stabilité de l'Europe, d'autre règle que celle des démocraties se gouvernant elles-mêmes. « Toute paix qui ne reconnaît pas ce principe sera invariablement rompue. » C'était justement qu'il invoquait, pour être entendu de ses concitoyens, la doctrine formulée en 1822 par le Président Monroë, non pas seulement en vue de fermer l'Amérique à l'intervention européenne, mais d'appuyer le droit des nations, grandes ou petites, à régler seules, sans être molestées ni gênées, leur libre développement.

Il eût été plus fondé encore à rappeler le Code nouveau des Nations que dans leur grand débat du mois de mai 1790, précisément à propos d'un conflit dans l'Amérique du Nord, les Constituants avaient prétendu proposer au monde. On avait entendu alors une voix analogue à la sienne, celle de Volney « convoquer l'Assemblée des Nations » pour condamner comme lui la politique de conquêtes, la diplomatie d'intrigues qui prépare les abus de la force et les sanctionne, et réclamer « des pactes nationaux avec des peuples libres » pour la paix, la justice et le droit. Certaines phrases du message présidentiel « sur les alliances propres à envelopper les nations dans un filet d'intrigues et de complications égoïstes, sur la renonciation aux conquêtes, et la défense de transférer les peuples de potentat

à potentat » semblaient comme les échos réveillés sur les rivages américains des appels lancés par la Constituante aux nations modernes contre les monarchies de la vieille Europe. C'était, à plus de cent ans d'intervalle, la même recherche d'une diplomatie nouvelle, appuyée sur cette conviction fondamentale qu'il suffirait de rendre à toutes les nations le libre usage de leurs destinées et l'égalité de leurs droits pour les unir par un consentement unanime dans une paix « coopérative ».

A cette déclaration de Wilson l'Allemagne répondit en accusant ses adversaires d'opposer à ses intentions pacifiques des appétits de conquête et leur volonté de destruction. Et elle notifia au peuple américain son intention d'intensifier ce qu'elle appelait le blocus sous-marin autour de l'Angleterre, de la France et de l'Italie et dans la Méditerranée orientale (31 janvier 1917). C'était le dernier moyen qu'elle se réservait alors, en cas d'échec de ses manœuvres diplomatiques, pour hâter la paix dont elle sentait le besoin, mais dont elle voulait être en mesure de dicter les conditions. Elle s'y préparait, en même temps qu'elle négociait aux États-Unis. Les Etat-Majors de l'armée et de la marine, les amiraux von Tirpitz et Holtzendorff, le maréchal Hindenburg, Ludendorff et l'amiral Koch répondirent du succès, insistèrent auprès de l'Empereur à qui son Chancelier faisait craindre l'entrée en guerre de l'Amérique. Ils l'avaient placé, dès le 9 janvier 1917 à son quartier général de Pless, en face d'un « dilemme tragique, la guerre sous-marine ou la perte certaine ». « Il faut par tous les moyens abréger la guerre », ajouta Hindenburg.

Guillaume II renseigné par ses agents de New-York sur les buts de paix du Président Wilson, sentant sa diplomatie impuissante à l'en détourner, était gagné d'avance et se rangea, une fois de plus, à l'avis de son Etat-Major. Il obligea l'empereur Charles et son ministre Czernin à l'adopter avec lui le 26 janvier 1917. Les Empires centraux se donnaient un ennemi de plus, autrement redoutable

qu'ils ne pensaient, dans cette lutte sans merci à laquelle Guillaume II plus que jamais appela son peuple « pour l'existence de la patrie, en lui promettant la victoire finale ».

Le 3 février 1917, le Président Wilson annonça au Congrès américain sa décision de rompre avec le Cabinet de Berlin, mais sans lui déclarer encore la guerre. Il ne faisait que réaliser la menace adressée par lui à l'Allemagne le 8 avril 1916, après le coulage du vapeur *Sussex* par un sous-marin allemand, et suspendue depuis sur l'assurance donnée par Berlin de ne pas recommencer. La déclaration allemande du 30 janvier 1917 équivalait au retrait de cette promesse; le Président Wilson attendait de la rupture diplomatique que l'Allemagne la reprît et la confirmât par des actes.

La diplomatie austro-allemande se crut encore de force à se jouer de la patience des Etats-Unis. Elle retint le plus qu'elle put leur ambassadeur Gérard à Berlin, tandis que les torpillages se multipliaient dans la zone bloquée. Ses associés d'Autriche, Czernin, Tisza, gardaient leur ministre à Washington comme ils avaient fait à Paris en 1914 et se prodiguaient en paroles aimables pour Wilson et son envoyé à Vienne. Le 15 février 1917 deux navires américains, *Lyman Law* et *Housatonic* étaient torpillés. Des navires marchands de l'Union s'armèrent. La guerre en fait commençait entre l'Amérique et les Empires centraux, lorsque dans un nouveau message du 23 février 1917, le Président Wilson disait encore : « Je ne me propose pas la guerre, et je ne l'ai pas en vue. » Mais ce disant, il sollicita du Congrès, qui allait se séparer aux premiers jours de mars, « les moyens et l'autorité nécessaires à la sauvegarde des droits et des citoyens d'un grand Etat ». Deux jours après, on apprenait à New-York le torpillage du *Laconia*, coulé dans les mêmes conditions de traîtrise et de sauvagerie que le *Lusitania* et la mort de six personnes encore de la société de New-York.

Ce fut cependant, le 5 avril seulement, après un délai

d'un mois, que Wilson se détermina à déclarer la guerre. Conscient de l'immense effort qu'elle allait coûter à l'Union, quoique certain d'être approuvé d'un peuple dont les sympathies allaient vers les nations libres et la France surtout au souvenir de l'alliance libératrice de 1778, le Président avait voulu jusqu'au bout éviter le reproche d'avoir trop facilement entraîné l'Union dans les querelles de l'Europe. Il allait devenir belligérant, après avoir refusé d'être médiateur. Mais, connaissant la perfidie des intrigues allemandes, l'organisation savante et active d'une propagande qui, avec les agents autro-allemands, Dernburg, Demba, et Bernstorff lui-même, avait depuis deux ans multiplié intrigues et complots même, au sein de la République, il eut le souci, jusqu'à la dernière heure, d'acquérir à sa politique le Congrès d'abord, puis l'opinion publique.

L'opinion publique lui fut acquise avant le vote du Congrès qu'il n'obtint que le 3 avril 1917. La diplomatie germanique s'était encore efforcée de l'entraver par des intrigues parlementaires. Elle lui procura pourtant l'argument décisif, un projet d'entente négocié à Mexico, en janvier 1917, par le Secrétaire d'Etat Zimmermann en vue d'une triple alliance militaire avec le Mexique et le Japon pour le démembrement de l'Union. Par la révélation de ce projet audacieux, les germanophiles de Washington furent réduits au silence : à une immense majorité, le Congrès reconnut que « l'état de guerre lui était imposé ». Il « acceptait la bataille contre les ennemis naturels de la liberté, avec la fierté de savoir que l'Amérique allait donner son sang pour les mêmes principes d'où elle était née, ainsi que pour le bonheur et la paix dont elle a pu jouir ».

La conclusion seule de ce message eût suffi à caractériser sa portée dans le conflit mondial, dans cette tragédie dont il devait déterminer le dénouement. Déclaration de guerre sans doute « aux puissances autocratiques et égoïstes » et de secours sous toutes les formes, financières, militaires et même morales, aux défenseurs du droit et de

la liberté, mais avant tout une ferme volonté de réaliser au plus tôt la paix par la guerre, déclaration d'amitié aux nations belligérantes, à l'Allemagne comme à la Russie, qui excluait toute idée d'adhésion à une coalition formée d'alliances proprement dites, de combinaisons de puissance et d'agrandissement. La diplomatie à laquelle le Président de l'Union conviait ses concitoyens, était plutôt d'un juge qui avait prononcé sa sentence et s'armait pour la faire exécuter. Elle ne devait être jamais celle d'un allié de l'Angleterre et de la France, puisqu'entre elles et les Etats-Unis il n'y eut jamais d'alliance, que le Président ne connut pas et ne demanda même pas à connaître les accords passés entre les chefs de l'Entente, qu'il ne leur fit pas de conditions, sauf de terminer avec eux la guerre par une paix sans conquête, gage d'une réconciliation immédiate et durable entre les nations belligérantes.

Le rôle que la diplomatie américaine allait tenir désormais, à partir de 1917, jusqu'à la décision finale, fut moins, selon la parole de son chef, une affirmation « de la puissance physique » dont elle disposait que le secours offert aux peuples en détresse, après bientôt trois ans d'une guerre longue et atroce.

A cette date, à peu près partout dans le monde, les nations demandaient compte à leurs chefs de leurs sacrifices et de leurs souffrances. Il leur fallait, par la victoire ou par la paix, d'une manière ou d'une autre, une conclusion.

En Angleterre, l'opinion rendit les ministres libéraux, M. Asquith et lord Grey responsables de la durée et des charges de la guerre. Ils furent remplacés le 12 décembre 1916 par un ministère radical et conservateur sous la direction de Lloyd George, à qui l'on reconnaissait le mérite d'avoir comme ministre de la Guerre, depuis le 12 juillet 1916, organisé la lutte nationale, les fabrications d'armes et de munitions, et qui fit accepter au pays la conscription militaire. Pour intensifier et centraliser l'effort dont il se chargeait, Lloyd Georges constitua dans le Cabinet un Comité de guerre, même avec des hommes

étrangers au Parlement, lord Curzon, Henderson, lord Milner et Bonar Law, qui allait organiser avec le premier lord de l'amirauté la défense sous-marine et avec le Chef d'Etat-Major et le généralissime français une grande offensive continentale pour le printemps de 1917.

En France, ce fut à la même pression de l'opinion, très vive dans les milieux parlementaires que M. Briand dut sacrifier le vainqueur de la Marne, Joffre, promu dans la retraite qu'on lui imposait à la dignité de maréchal de France (12 décembre). A son successeur, considéré comme le vainqueur de Verdun, le général Nivelle, le ministre donna comme son collègue anglais l'appui d'un Comité de guerre composé aussi en partie de techniciens étrangers aux Chambres. Peu de temps après, le général Lyautey appelé du Maroc au Ministère de la Guerre se retirait faute de pouvoir s'entendre avec le Parlement. Son départ obligea M. Briand à démissionner lui-même. Des ministres qui le remplacèrent, M. Painlevé à la Guerre, Ribot à la présidence et aux Affaires étrangères, la nation attendait plus de fermeté dans les négociations, une action décisive dans la guerre, et la paix surtout conforme au programme du Président Wilson, que le Président du Conseil français déclarait être celui de la République et le sien (20 mars 1917).

Malgré de grands efforts de préparation et d'héroïsme, les succès des armées anglaises et françaises, après six mois, ne répondirent pas encore à la volonté des deux nations d'en finir par la percée du front allemand qu'Hindenburg avait su réduire opportunément pour le mieux défendre. Après l'échec de l'offensive des 16 et 17 avril 1917 au Nord de Reims, la République changea aussitôt son généralissime, disgraciant Nivelle pour le remplacer par Pétain (15 mai) et une fois encore son ministère. Elle substitua en septembre comme Président du Conseil M. Painlevé à Ribot. Ce fut presque le seul moment au cours de cette longue guerre, mais un moment critique, où la confiance générale de la nation et en certains points même du front de l'armée dans la victoire finale sembla fléchir.

De ce fléchissement la seule cause ne fut pas l'échec de l'offensive sur laquelle les Français avaient compté, mais aussi une propagande pacifiste à laquelle l'ennemi n'était pas étranger, et que favorisèrent depuis le printemps l'influence certaine des nouvelles de Russie.

Comment, après trente ans d'espoirs fondés sur la Russie pour contenir les Allemands, et à l'heure décisive sur sa puissance militaire pour les vaincre, la France n'eût-elle pas été émue par l'effondrement du Tsarisme et de ses armées. Lorsque cet effondrement se produisit, en mars 1917, les ministres français le qualifièrent de « malheur national » pour leur pays. Ils surveillaient depuis un an avec inquiétude l'effet des victoires allemandes sur le gouvernement et sur le peuple russe lui-même. Ils avaient réussi, non sans peine, en septembre 1916, avec l'aide de la Douma, à écarter un projet de négociation séparée, recommandé au Tsar par ses ministres Sturmer et Protopopow, qu'eût scellé un nouveau partage de la Pologne. Ils s'étaient rassurés en obtenant le remplacement de Sturmer par le général Trepow (novembre 1916). Alors survint le message du Président Wilson, annonçant le 22 janvier 1917 « que les hommes d'Etat de tout pays sont d'avis qu'il devrait y avoir une Pologne unifiée, indépendante et autonome ». Ce langage avait causé à Pétrograd un émoi au moins égal à la joie délirante qu'il provoqua alors à Varsovie. La perspective que la Pologne pût, grâce aux alliés, renaître à une vie indépendante dans son unité reconstituée, et cesser d'être un domaine du Tsar avait aussitôt rapproché Nicolas II, aveuglément fidèle à la tradition des Romanoff, des milieux nationalistes et réactionnaires soutenus par l'Impératrice. Ils ne manquèrent pas de lui présenter la poursuite de la guerre dans ces conditions comme un marché de dupes. L'alliance franco-russe pouvait-elle mieux résister que celle de Tilsitt, au temps de Napoléon et Alexandre, au règlement nécessaire de la question polonaise?

Très inquiet de nouveau, le Gouvernement français

avait pris pour avocats auprès du Tsar M. Doumergue et le général de Castelnau, qui partirent aussitôt pour Pétrograd. Nous ne connaissons encore le résultat de leurs négociations en février 1917 que par deux lettres du ministre de Nicolas II, Prokrovski et de son ambassadeur Isvolski, publiées dans le journal des Soviets, *la Pravda*. Si ces lettres sont authentiques, la République eût consenti au Tsar « la liberté de fixer ses frontières occidentales, c'est-à-dire d'unifier à la façon de ses ancêtres toute la Pologne sous son sceptre pour qu'il continuât la guerre et permît à la France de reprendre l'Alsace-Lorraine, le territoire de la Sarre et de constituer en Rhénanie une frontière stratégique solide contre les agressions de l'Allemagne. Cet accord, le dernier qui fût conclu entre les Tsars et la République en dehors de l'Angleterre, était venu trop tard. Nicolas II n'était déjà plus maître de ses conseillers, ni de son peuple, ni de son armée. Entre le prince Galitzin qui voulait sauver le tsarisme par le concours de la Douma et un régime libéral (17 février 1917), et Protopopoff partisan obstiné d'un système de réaction à outrance qu'appuyait la Tsarine, Nicolas II ne savait plus à qui entendre. Et le peuple, dans les grandes villes que le désarroi de l'administration et des transports laissait sans approvisionnements se révoltait, excité, a-t-on dit, par la police de Protopopoff qui voulait effrayer le Tsar et le déterminer à sévir. Convaincus qu'il était plus urgent de nourrir le peuple que de le châtier, les chefs libéraux ont alors décidé d'opposer le pouvoir de la Douma à celui du souverain.

Un autre pouvoir alors a surgi le 11 mars 1917 : les soldats se révoltèrent dans les casernes de la capitale, les marins se mutinèrent à Cronstadt. Un comité d'ouvriers et de soldats s'installa au palais de Tauride, entraînant bientôt à la révolte les régiments de Pétrograd, puis les troupes du front. Menacés par la révolution populaire, les libéraux ne virent plus de ressources, pour la prévenir et l'arrêter, que dans l'abdication du Tsar.

Abandonnné par ses généraux, par l'aristocratie qui lui reprochait l'influence néfaste de sa femme livrée elle-même aux conseils de favoris indignes, isolé dans sa propre famille, Nicolas II se résignait à abdiquer en faveur de son frère Michel, à Pskov le 15 mars 1917. Par le refus de celui-ci, le lendemain, on vit le dernier des Romanoff, convoquer lui-même une Constituante et remettre à une nation immense qui n'avait ni cohésion, ni expérience de la liberté, épuisée par la guerre matériellement et moralement, la responsabilité de ses destinées et la défense de ses frontières.

Le Président Wilson saluait d' « événement merveilleux » le 2 avril 1917, la chute de l'autocratie russe « qui ne représentait pas en fait dans son caractère national cette Russie profondément démocratique ». Il croyait voir déjà la nouvelle République, « le peuple russe, grand et généreux, se joignant avec toute sa majesté et sa puissance natives aux forces qui combattent dans le monde pour la liberté et la paix ». On conçoit qu'il comptât plus sur cette République que sur le tsarisme pour s'associer « à sa Ligue d'honneur ».

Le gouvernement provisoire du prince Lwow, qui recueillit alors le lourd héritage du tsarisme défaillant, composé d'hommes éminents, de patriotes, méritait la confiance du Président Wilson par son souci de rétablir l'ordre et son ardent désir de combattre avec les Alliés jusqu'au bout contre le militarisme prussien. Mais, après quelques jours d'enthousiasme réel pour l'ère nouvelle et d'apaisement dans les masses populaires, le gouvernement se trouvait aux prises avec les éléments les plus audacieux du parti socialiste. Il ne put ou ne sut pas prévenir le retour des chefs marxistes, Lénine et Trotski, rentrés de Suisse en Russie le 15 avril 1917 avec la complicité de l'Allemagne. Aux appels patriotiques de Kerenski, que le socialiste français M. Thomas était venu à son tour appuyer de son autorité auprès des ouvriers et des soldats russes, les marxistes opposaient déjà leur refus de continuer la guerre. Ils travail-

laient secrètement d'accord avec le parti socialiste allemand et le chef de ce parti, Scheideman, même avec l'empereur Guillaume II. Le 10 juin 1917 se réunissait à Stockholm un congrès socialiste international où Français et Russes devaient unir leurs efforts pacifiques. En Russie, Lénine et Trotski exploitaient la lassitude qu'à l'intérieur ouvriers et paysans, et soldats sur le front de bataille, de plus en plus éprouvaient.

Encouragés de Berlin, les socialistes suisses, Grimm et Hoffman annoncèrent à Pétrograd une médiation pour une paix séparée « sans conquête ni indemnité » entre l'Allemagne et les Soviets aussi puissants déjà que le prince Lwow et ses collègues (juin 1917). Les armées austro-allemandes de Mackensen et de l'archiduc Joseph soutinrent de leurs efforts contre Broussiloff toutes ces machinations de la diplomatie germanique. La pointe hardie qu'elles dirigèrent contre Pétrograd, par l'occupation de Riga en septembre et de la Finlande, acheva de démoraliser l'armée russe qui s'abandonna désormais aux chefs de la Révolution sociale. Kerenski, trahissant ses collègues, s'imagina d'arrêter la poussée qui allait l'emporter en proclamant la République le 13 septembre, pour le vain plaisir d'en être deux mois à peine président et généralissime. Par une plus grave erreur, il avait empêché, le 8 septembre, le général Korniloff, accouru du front avec des cosaques et des officiers résolus, de réprimer l'anarchie sur laquelle maximalistes et bolchevistes allaient édifier la dictature du prolétariat russe. Et désormais cette dictature, le 7 novembre 1917, dans le sang et par la terreur, s'installait à Pétrograd, à Moscou surtout. Ce n'était certainement pas ce que le Président Wilson avait attendu du peuple russe : dans la lutte formidable engagée contre les Empires centraux, passant après quelques lueurs de liberté d'une servitude à une autre, la Russie allait devenir l'instrument inconscient de la diplomatie germanique qui, dans sa capitulation, retrouvait l'espoir de victoires décisives.

De toutes les offensives qu'au cours de cette guerre les Empires centraux ont dirigé contre les nations, celle qu'ils montèrent alors, de complicité avec les meneurs du socialisme international, faillit en 1917 leur donner plus de résultats que la campagne de leurs sous-marins, déjà condamnée à la fin de cette année. L'Allemagne spéculait sur les souffrances dont les gouvernements semblaient comptables envers les peuples. Tandis qu'elle laissait les chefs militaires s'emparer chez elle de toute l'autorité, renverser les chanceliers et s'imposer à l'Empereur lui-même, elle s'appliquait à énerver chez l'adversaire le commandement, discréditait les pouvoirs civils et savamment présentait tantôt aux gouvernements des offres captieuses de paix, tantôt aux nations elles-mêmes les perspectives consolantes d'une réconciliation générale dans la communion des doctrines marxistes qui pouvait leur paraître le remède suprême à leurs maux.

Cette double tactique que la diplomatie austro-allemande avait employée tour à tour en Russie avec le tsarisme et le peuple russe, elle la pratiqua sans relâche avec la France dès le début de l'année 1917. Les ministres français eurent autant de peine à suivre les intrigues qui se multipliaient autour d'eux, qu'à empêcher les socialistes du Parlement d'aller se joindre, au mois de juin, au Congrès pacifiste de Stockholm, et à ressaisir le moral des armées ébranlé par les échos et la contagion de la révolution russe.

M. Poincaré pouvait-il se refuser à recevoir le 5 et le 8 mars 1917 le prince Sixte de Bourbon, officier dans l'armée belge qui lui présentait en secret un mémoire du comte Czernin et les offres de paix de son beau-frère, l'Empereur d'Autriche ? C'était au lendemain de l'offensive victorieuse des Autrichiens en Roumanie. Ministre à Bucarest jusqu'alors, Czernin avait été appelé par Charles Ier à la succession du baron Burian, l'auteur responsable en premier lieu par sa politique bosniaque de l'aventure tragique où la monarchie se brisait. Il avait formé, pour sauver l'Empire, le subtil projet de désarmer la France par la pers

pective de la libération de l'Alsace-Lorraine, l'Allemagne par de vastes conquêtes en Pologne, pour indemniser à la paix l'Autriche sur la Serbie et la Roumanie.

Tandis qu'il amorçait cette négociation à Paris, Czernin interrogea l'Allemagne dont, à aucun prix, l'Autriche ne pouvait se séparer, mais il ne réussit pas à convaincre Bethmann-Hollweg de la nécessité de restituer l'Alsace-Lorraine. Le Chancelier allemand était bien venu à Vienne, le 16 mars 1917, examiner le programme d'une paix victorieuse, le règlement délicat de la question polonaise : il prenait ses sûretés contre une défaillance de l'Autriche et n'envisageait pas plus que ses compatriotes et son maître une atteinte possible à l'intégrité de l'Empire.

Comment, devant cette résolution bien arrêtée, l'Autriche pouvait-elle continuer les pourparlers avec la France ? Charles Ier, persuadé par sa femme et son beau-frère, malgré tout n'y renonça point. Au château de Laxenburg, tandis que Czernin discutait à Berlin avec le Chancelier allemand, il remettait (24 mars 1917) au prince Sixte, caché dans ses appartements, une lettre pour le Président Poincaré, un engagement écrit d'appuyer « les justes revendications de la France sur l'Alsace-Lorraine ». L'Empereur et son ministre se répartissaient adroitement les rôles : l'un, par sa diplomatie cachée à l'Allemagne, tentait les Français ; l'autre, par ses tractations de conquête dérobées à la France, soignait l'alliance inébranlable des deux Empires. Le prince Sixte reprit la route de Paris et remit le 31 mars la lettre de son beau-frère. Czernin entraîna son maître et l'impératrice Zita au quartier général de Guillaume II à Homburg (3 avril), pour plaider à eux trois l'urgence de la paix nécessaire à la monarchie, pour décider Guillaume II à l'abandon de l'Alsace-Lorraine. Rebuté par les États-Majors allemands, le 12 avril encore, Czernin pria Charles Ier de faire parvenir à son allié un mémoire où l'état de la monarchie était dépeint sous les couleurs les plus sombres : « la paix à n'importe quel prix ». Malgré un long séjour encore qu'il fît au quartier

général de Kreuznach du 13 au 17 mai, il n'avait pas été entendu du Kaiser et de ses Conseillers. L'Allemagne tenait l'Autriche, la surveillait, ne lâchait rien.

Le prince Sixte ne devait pas davantage réussir auprès de la France. Dans les offres dont il l'avait chargé, son beau-frère, à dessein, n'avait fait aucune allusion à l'Italie, à ses revendications dont il entendait avoir raison par la victoire. Les Alliés pouvaient-ils oublier l'Italie dans une négociation de paix avec l'Autriche ? Ribot le lui avait dit le 13 avril 1917. Le 19 avril, les ministres anglais et français, Lloyd Georges et Ribot se réunirent à Saint-Jean-de-Maurienne avec les ministres italiens, Boselli et Sonnino. Ils venaient avec la ferme intention d'obtenir d'eux des concessions sur Trieste et dans l'Adriatique qui permissent la poursuite des pourparlers avec l'Autriche. Lloyd George leur offrit Smyrne, mais se heurta à un refus obstiné que le prince Sixte avait dû rapporter à Vienne le 25 avril. Les intrigues de l'Autriche avaient échoué soit auprès des Allemands à qui Czernin essayait toujours de persuader à Kreuznach le 17 mai l'abandon de l'Alsace-Lorraine, soit auprès de la France qu'elles avait bien inutilement tenté de brouiller avec Londres et avec Rome. Le 8 mai, il avait encore avec l'Empereur prié le prince Sixte de repartir pour la France se chargeant d'une note que celui-ci affirma avoir montré à Londres à Lloyd George, mais que ni Lloyd George ni M. Poincaré, ni M. Ribot ne virent jamais, une vague promesse de concessions à l'Italie. Le double jeu était évident.

Des intrigues allemandes, plus louches encore, s'ébauchèrent de mai à juin 1917. Le gouvernement français, justement ému par les événements de Russie qui tendaient, à l'Est de l'Europe, à le priver d'une diversion précieuse, avait réussi à convaincre ses alliés de donner au moins plus d'énergie et d'ampleur à leurs opérations dans la Méditerranée orientale. Il fallait bien que la chute de Nicolas II servît du moins à les débarrasser du roi de Grèce. Constantin ne pouvait plus compter, pour s'assurer

le pardon de ses intrigues et de sa trahison contre la France, sur l'appui de la Tsarine, sa plus zélée protectrice. Pourtant Lloyd Georges à Saint-Jean-de-Maurienne avait encore plaidé sa cause et l'abandon de l'entreprise d'Orient. Persuadé le 28 mai par Ribot et le maréchal Foch, il avait enfin consenti à l'exécution du couple germano-grec, concertée avec Vénizélos et Sarrail, dont M. Jonnart se chargea le 12 juin au nom des Alliés. Rien n'avait arrêté le justicier de l'Entente, ni la sourde opposition de certains diplomates anglais ou russes, ni les manifestations populaires qu'organisa *in extremis* le parti royaliste. Constantin avait dû abdiquer en faveur de son fils Alexandre et quitter Athènes où Vénizélos rentra triomphalement, décidé à mener la guerre énergiquement dans les Balkans, aux côtés des Alliés.

On conçoit qu'en présence de ces résolutions de la France, de son énergie à faire front de Verdun à Salonique, à l'approche de l'intervention de l'Amérique qui armait fièvreusement et le 8 juillet débarquait déjà des troupes à Brest, la diplomatie allemande multipliât les intrigues, s'acharnant à dissocier et à paralyser jusqu'à la fin les efforts de ses ennemis. D'accord avec l'Autriche, elle employa tous les moyens, en juin 1917 avec Scheideman et le socialisme, à Stockholm, à Rome avec Erzberger, le leader du centre catholique allemand, chargé par l'Empire de toutes les besognes difficiles, depuis le fond de la Lithuanie à qui il préparait un roi allemand, jusqu'à Vienne auprès de l'Empereur catholique, et surtout du Saint-Siège. Le 1er août 1917 Erzberger décida, avec le concours du nonce à Munich, Mgr Pacelli, le pape Benoît XV à prendre, après le Président Wilson, l'initiative d'un appel aux belligérants en faveur de la paix. En même temps, dès le 4 juillet il avait invité le Reichstag à répudier tout projet d'annexion. Soutenu par le Kronprinz que les ambitions obstinées de l'Etat-Major commençaient à inquiéter pour l'avenir de son héritage, Erzberger espérait enfin entraîner l'Empereur et son Parlement à évacuer la Belgique. C'était

peut-être le moyen, tout en refusant aux Français l'Alsace-Lorraine, de gagner les sympathies du monde catholique, et de donner surtout satisfaction à l'Angleterre. Il ne réussit qu'à provoquer, le 14 juillet, la retraite de Bethmann-Hollweg, pris entre les exigences des chefs militaires qui blâmaient sa faiblesse et les députés catholiques irrités de sa résistance à leurs projets. Bien que Benoît XV eût, en août, joint ses instances aux siennes, Erzberger n'obtint pas du nouveau Chancelier, Georges Michaelis, ni de l'adjoint que l'Empereur lui avait donné, M. de Kulhmann, encore moins de Guillaume II et de son Etat-Major, les paroles libératrices qu'il escomptait pour rassurer l'Angleterre sur le sort de la Belgique et la désarmer (septembre-octobre 1917).

Par une manœuvre inverse, pour désarmer la France, des agents secrets essayèrent, du mois de mai à septembre 1917, d'amener en Suisse, à Fribourg et à Ouchy, des Français et non des moindres pour tenter auprès d'eux « des suggestions perfides ». Un jour c'était un agent de l'Etat-Major, le comte Armand qui venait écouter des propos du comte Rovertera, familier de l'Empereur Charles. Un mois après, c'était M. Briand qui s'apprêtait à répondre à l'appel d'un industriel belge Evence Coppée, trompé par les offres du commissaire allemand de Bruxelles, le baron de Lancken, ancien chargé d'affaires à Paris. Le Président du Conseil d'alors, M. Ribot, à qui M. Briand fit part de ces ouvertures, ne crut pas devoir l'autoriser à causer avec Lancken, qui vint inutilement à Lausanne sur l'ordre de Guillaume II (16-18 septembre 1917).

L'histoire ignore encore les instructions jointes à cet ordre. Elle n'imagine point y trouver jamais la promesse précise, que certains Français reprochèrent à Ribot, d'avoir écartée, de restituer l'Alsace-Lorraine. C'était précisément alors que les fonctionnaires des pays annexés, l'Etat-Major impérial, les gouvernements de Prusse et de Bavière examinèrent plus spécialement les moyens et quels

moyens ! « de germaniser à outrance l'Alsace ». Ils s'apprêtaient, comme s'ils étaient vainqueurs, soit à partager, pour y détruire le sentiment français, le territoire d'Empire, soit à l'incorporer à l'un des grands Etats allemands. Tant ils demeuraient, comme en témoigne un mémoire officiel bavarois du 1er août 1917, décidés « à opérer une fusion complète et intime de l'Alsace-Lorraine avec l'ensemble de l'Empire allemand, sans permettre à aucune puissance étrangère dans les négociations de paix de se mêler à cette question exclusivement allemande ». La diplomatie impériale pouvait continuer sans risque avec la France un jeu qui lui était familier depuis trente ans. Il ne dépendait point d'elle de résoudre entre les Français et le peuple allemand une question que la force seule pouvait régler. En revanche le risque eût été grand pour le gouvernement français de se prêter à ce jeu qui l'eût compromis avec ses alliés. Pour éviter ce risque, Ribot leur avait communiqué les démarches du baron de Lancken qu'ils jugèrent « un traquenard ». La nation française eut conscience du péril : elle se confia le 20 novembre 1917 au ministre patriote et résolu que M. Poincaré avait appelé le 15 novembre à la présidence d'un nouveau cabinet, Georges Clemenceau. Elle le suivit jusqu'à la fin, même aux heures les plus critiques, dans l'accomplissement du programme qu'il se traça le 20 novembre 1917 : « Plus de campagnes pacifistes, plus de menées allemandes. La guerre, rien que la guerre. »

On n'allait plus entendre désormais dans le monde, en cette fin d'année, que des appels du même genre à l'énergie des nations belligérantes, de Lloyd Georges aux Anglais, le 5 janvier 1918, du Président Wilson, le 4 décembre 1917, au Congrès américain, d'Orlando aux Italiens, après le désastre qui les avaient atteints à Caporetto, sur la brèche de la Piave, que les armées alliées les aidaient à fermer, de Guillaume II résolu à en finir le plus tôt possible en Orient pour accabler ses adversaires à l'Ouest sous une offensive formidable.

Et cependant la paix qui devait mettre un terme aux sacrifices réclamés toujours plus des nations s'ébauchait au même instant sur un plan dont les lignes générales se dessinaient selon leurs vœux par des initiatives d'ailleurs bien différentes, celle des Soviets désarmant devant l'Allemagne, celle du Président Wilson s'armant contre elle.

Depuis que Wilson avait, au printemps 1917, fait connaître son dessein d'intervenir dans le conflit mondial, pour en hâter la fin et le conclure par une paix réglée sur les principes de la démocatie, sur l'égalité et la liberté des nations petites ou grandes, les chefs du socialisme international avaient aussitôt reconnu le parti qu'ils en pouvaient tirer pour la propagande de la doctrine marxiste auprès des déshérités du sort, plus misérables encore dans cette longue guerre. Par une confusion voulue entre les vœux que formulait Wilson pour chaque nation dans son ensemble, sans distinction de classe, et leur programme d'une révolution sociale offerte par eux aux masses populaires comme une revanche de leurs souffrances, ils s'autorisaient habilement des appels des Etats-Unis pour précipiter le succès des leurs. L'Allemagne les approuvait.

Ce fut au lendemain de la guerre déclarée pour le droit aux Empires centraux par l'Amérique que le chef des maximalistes russes, Lénine, venu de Suisse, traversa le continent avec leur consentement, le 15 avril. Le premier article qu'il fit paraître dans la *Pravda*, accusant le capitalisme d'être la cause de la guerre, fut pour réclamer la paix à tout prix et la révolution sociale. Quand il fut à la veille de triompher de l'obstination des mencheviks à poursuivre la lutte aux côtés des Alliés, la note qu'il remit à Skobelew, le 20 octobre 1917, pour les mêmes Alliés, était faite de nombreux emprunts aux idées et aux déclarations du Président de l'Union qu'ils tiraient à leurs fins : évacuation de tous les territoires conquis, pas d'annexion, ni d'indemnités de guerre, libre consultation des nationalités asservies, neutralité des Détroits, des canaux

internationaux, interdiction de la diplomatie secrète, enfin toutes les conditions d'une paix démocratique. La note russe était de nature à confirmer Wilson dans ses sentiments de bienveillance particulière pour cette nouvelle démocratie dont il avait salué l'émancipation, à qui il envoyait le 24 mai 1917, avec un message spécial, une mission composée, il est vrai, de bourgeois comme son chef, Eliu Root, ingénieurs et commerçants aussi bien que de leaders du socialisme américain.

Le lendemain du coup d'Etat des Soviets, Trotski, commissaire aux Affaires étrangères s'adressait d'abord à l'Internationale : « notre première parole est la paix ». Puis, dans une note du 23 novembre 1917, il invita l'Entente, invoquant l'appui des neutres, à une armistice général, à une paix démocratique, l'idéal encore de Wilson, à une paix fondée sur l'indépendance des nations, « sans vainqueur ni vaincu », à un congrès qui serait convoqué à Stockholm pour l'établir entre les peuples épuisés par la guerre. Bien qu'appuyée par les partis socialistes les plus avancés aux Parlements de Londres, de Paris et de Rome, l'invitation fut écartée par tous les gouvernements de l'Entente. Ils répondirent aux seuls chefs de l'armée moscovite, en rappelant simplement l'engagement pris par la Russie le 5 septembre 1914 de ne point faire de paix séparée. Wilson commençait alors lui-même à se rendre compte de la tactique des Soviets. Il interdit tous les transports, surtout d'armes et de munitions, de l'Union à la Russie, tant qu'ils en seraient les maîtres. Ils voulait croire leur règne éphémère. Tant il lui en coûtait d'admettre, malgré l'évidence, que sa lutte pour le droit contre la force sinistre de l'Allemagne pût servir à provoquer et prolonger, par un abus singulier de ses intentions et de ses actes « l'effroyable gaspillage de sang et de richesses », qu'il dénonçait depuis deux ans à l'indignation des peuples et de leurs chefs !

Le 28 novembre 1917, Trotski irrité se démasqua. Il s'adressa non plus aux gouvernements, instruments du

capitalisme responsable de la guerre, mais à ses victimes les peuples belligérants, en réalité à tous les socialistes du monde qui avaient, même en France, acclamé la révolution russe, aux soldats, prolétaires, ouvriers et paysans : « Pas de campagne d'hiver, agissez. Des actes, non des paroles. La paix des peuples ne peut être conclue que par un combat direct, énergique, des masses révolutionnaires contre les plans impérialistes. » Les nations furent invitées de Moscou à profiter de l'armistice conclu entre la Russie et l'Allemagne jusqu'au 1er décembre pour s'entendre en Congrès avec les plénipotentiaires des Soviets, Joffe et Kameneff. L'Autriche-Hongrie, à bout de ressources et de sacrifices, saisit avec empressement l'occasion pour désarmer sur son front oriental; la Bulgarie et la Turquie, pour faire face exclusivement aux armées de l'Entente en Asie Mineure et en Macédoine, l'Allemagne enfin, pour se donner le moyen d'écraser avec toutes ses forces ramenées et concentrées sur le front occidental, les armées franco-anglaises, avant l'arrivée des armées américaines (15 décembre 1917). Naturellement, Guillaume II s'était refusé à admettre un seul instant que cet armistice pût être étendu à tous les fronts, ceux de l'Ouest comme de l'Est. En retour, il avait dû promettre que l'armistice servirait à préparer la paix générale à laquelle les Soviets convoquaient tous les belligérants. Mais peu lui importait! Ses généraux lui faisaient encore espérer la victoire.

Ainsi le premier Congrès pour le rétablissement de la paix se tint à Brest-Litowsk, le 22 décembre 1917. Les Empires centraux y avaient député des plénipotentiaires de marque : de Berlin, le secrétaire d'Etat von Kulhmann et le général Hoffmann, de Vienne, le comte Czernin, assisté de l'ambassadeur à Rome, von Merey, et d'un feldmaréchal. Le ministre de la Justice bulgare, Popow, et le diplomate Stofanowich, le ministre des Affaires étrangères ottoman, Achmed Nessim bey, avec Ibrahim Hakki pacha et le général Zeli pacha représentaient la Bulgarie et la Turquie.

Comme s'il parlait au nom des peuples de l'univers, le Commissaire des Soviets, Joffe lut gravement à ces hommes d'Etat et de guerre les conditions que Moscou estimait nécessaires à la réconciliation entre les belligérants : 1° aucune annexion et évacuation rapide des pays occupés durant la guerre; 2° restauration des nations dont l'indépendance avait été violée; 3° faculté pour les nationalités non indépendantes avant la guerre de pouvoir se rattacher à tel Etat qu'elles voudraient ou de vivre leur vie par un referendum auquel elles procéderaient en toute liberté, par le suffrage de tous, même des émigrés et exilés; 4° protection assurée, dans les pays où les nationalités sont mélangées, aux minorités sous la forme de lois précises qui leur laissassent dans toute la mesure du possible le droit à leur culture nationale; 5° aucune indemnité de guerre pour aucun des belligérants, et remboursement même des contributions levées pendant les hostilités; constitution, pour indemniser les particuliers de leurs dommages, d'un fonds alimenté par les contributions proportionnelles des belligérants; 6° règlement des questions coloniales d'après les principes formulés aux articles 1 à 4; 6° interdiction enfin aux grands Etats de peser sur l'avenir économique des petites nations par des mesures de boycottage, des tarifs et des traités de commerce onéreux.

Bien entendu, au nom de la quadruple alliance représentée au Congrès, Czernin donna son adhésion de principe, avec une réserve qui la rendait inefficace en fait pour le moment, le consentement réciproque des adversaires qui ne participaient pas encore aux conférences. Il fit d'autres réserves aussi sur le sort des colonies allemandes, sur les nationalités de l'Autriche. L'Allemagne maintint brutalement son droit aux conquêtes anciennes ou récentes : les conférences furent rompues. « Il n'importe, proclamait Joffe, en quittant le Congrès le 28 décembre 1917, décidé à lancer un nouvel appel aux Alliés de l'Entente, un pas énorme est fait. » C'était la doctrine de paix du Président Wilson qu'on voyait en effet s'affirmer aux

premières conférences réunies depuis 1914 entre belligérants.

On sentait bien qu'Allemands et Russes se disposaient en secret à exploiter cette doctrine, les uns pour la renier s'ils étaient vainqueurs, les autres pour servir la propagande communiste de Moscou. Wilson ne se dissimula plus les desseins ténébreux des Empires centraux, enveloppés dans leurs déclarations confuses de Brest-Litowsk, leur volonté obstinée de garder chaque pouce du territoire occupé par leurs armées comme autant d'accroissements définitifs de leur puissance. Mais il s'empressa de féliciter les représentants de la Russie « de l'exposé précis des principes et du programme d'application concrète sur lequel ils s'étaient déclarés prêts à conclure la paix, dans le véritable esprit de la démocratie moderne, toutes portes ouvertes et non à huis clos » (8 janvier 1918). Il loua dans ce message célèbre au Congrès américain, « la loyauté, la largeur de vues, le sens de la solidarité universelle, dont venait de faire preuve le peuple russe ». Et quels que fussent ses dirigeants actuels, il se décida, « le voyant abattu, sans secours en face de l'Allemagne qui n'a jamais connu ni indulgence ni pitié, pour l'aider à atteindre son idéal de liberté et de paix dans l'ordre, à définir lui aussi d'une façon concrète ses buts de guerre. Pour sauver la démocratie russe, s'il en était temps encore, de la conquête prussienne, il donnait, précisant d'ailleurs à dessein les détails, son adhésion aux principes et aux propositions de fait formulés le 22 décembre 1917 par les commissaires des Soviets, avec une conviction et une chaleur qui témoignaient encore de sa confiance reconnaissante dans ces serviteurs, en apparence dévoués, de son propre idéal et de son programme. « Le traitement accordé à la Russie par ses sœurs les nations, au cours des mois qui vont suivre sera la pierre de touche de leur bonne volonté, de leur compréhension des besoins de la Russie, la preuve de leur sympathie intelligente et généreuse. »

Telles furent l'origine et la portée des quatorze points que le Président Wilson, ce jour-là, fit connaître aux belligérants, ses associés ou ses adversaires, véritables préliminaires d'une paix générale, à son avis, de la seule paix durable. Elle eût pu alors être conclue, comme une suite naturelle des conférences de Brest-Litovsk, si, décidée à garder ses conquêtes, l'Allemagne n'eût inscrit par la menace de toutes autres conditions dans les traités dictés à la Russie par le général Hoffmann, le 3 mars, imposés à Busken aux Roumains le 5 mars, à la Finlande le 7 mars. L'Orient désarmé, conquis, ils déclanchèrent le 21 mars 1918 la grande offensive sur le front de France, dont leurs Etats-Majors se promettaient, avec deux cents divisions formidablement préparées, supérieures aux cent soixante-dix divisions alliées une paix victorieuse à l'Ouest comme à l'Est. Leurs actes diplomatiques devaient s'écrouler avec leurs espérances militaires.

Les arrangements et les conventions proposés par Wilson dans ses quatorze points pour lesquels il se déclarait prêt, le 8 janvier 1918, puisqu'il n'avait pu persuader, à combattre jusqu'au bout, devaient être les bases de la paix dont l'Allemagne impériale et l'Autriche-Hongrie vaincues enfin par le maréchal Foch, généralissime des armées alliées, supplièrent Wilson d'être le médiateur le 4 et le 5 octobre 1918. C'étaient : 1° plus de conventions de paix préparées à huis clos, ni d'ententes particulières et secrètes entre nations, une diplomatie procédant à l'avenir en vue et à la vue de tous ; 2° absolue liberté de navigation sur mer, hors des zones territoriales, aussi bien en temps de paix que de guerre, sauf dans le cas où les mers (Marmara) seraient fermées totalement ou partiellement par une action internationale destinée à imposer le respect des conventions internationales ; 3° suppression dans toute la mesure possible des barrières économiques, égalité de traitement pour toutes les nations associées pour maintenir la paix ; 4° garanties efficaces pour la réduction des armements au

minimum compatible avec la sécurité intérieure ; 5° règlement librement débattu de toutes les revendications coloniales, fondé sur ce principe que, pour résoudre les problèmes de souveraineté, les intérêts des populations en cause pèseront d'un même poids que les revendications équitables des gouvernements ; 6° évacuation du territoire russe tout entier, toute latitude donnée à la Russie de déterminer sans entraves ni obstacles sa pleine indépendance, son organisation nationale, et même l'aide de toute sorte dont elle pourrait avoir besoin ; 7° la Belgique évacuée et restaurée : « sans cet acte réparateur tout l'édifice du droit international est à jamais ébranlé » ; 8° le territoire de la France envahi totalement libéré ; le tort qui lui a été fait par la Prusse en 1870 en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, « qui a compromis pendant quarante ans la paix du monde », doit être réparé ; 9° rectification des frontières de l'Italie selon les lignes de démarcation clairement reconnaissables entre nationalités ; 10° la plus grande latitude aux peuples d'Autriche-Hongrie, dont la place doit être assurée parmi les nations, pour leur développement autonome ; 11° évacuation de la Roumanie, Serbie, du Monténégro ; accès à la mer pour la Serbie ; « les relations mutuelles des Etats balkaniques déterminées par un amical échange de vues où l'on tienne compte des liens d'allégeance et des différences de nationalités créées par l'histoire » ; 12° souveraineté non contestée des régions turques de l'Empire ottoman ; pour les autres nationalités soumises au joug turc, sécurité absolue d'existence et pleine possibilité d'un développement autonome ; 13° création d'un Etat polonais comprenant toutes les populations indiscutablement polonaises, avec accès à la mer, garanti par des conventions internationales ; 14° association générale de toutes les nations, fondée sur des conventions formelles « aux fins de procurer à tous les Etats, grands et petits, des garanties mutuelles et égales d'indépendance politique et d'intégrité territoriale. »

Ces conditions, les Alliés, consultés à leur tour par le

Président Wilson sur la démarche de l'Allemagne, les acceptèrent officiellement à la fin d'octobre. Le Président notifia le 5 novembre 1918 au Gouvernement allemand cette acceptation, avec des modifications que, sur deux points, demandaient l'Angleterre pour réserver sa liberté d'action dans ce qu'on appelle couramment « la liberté des mers », la France pour exiger la restauration, « *aux frais de l'Allemagne* », des territoires envahis. Le Président avait de lui-même notifié, dès le 18 octobre 1918, au comte Andrassy les changements que les événements, survenus au cours de l'année dans l'Empire danubien, le déterminaient à apporter à son dixième point relatif à l'autonomie des peuples de cet Empire. L'autonomie ne pouvait plus suffire, ni pour les Tchécoslovaques désormais reconnus comme une nation indépendante et belligérante, ni aux aspirations nationales des Yougo-Slaves, seuls maîtres désormais de leurs destinées, au même titre que la Belgique et la Pologne. Et, le 27 octobre, après son manifeste du 18 octobre et la défaite de ses armées à Vittorio Veneto (21 octobre), l'Empereur d'Autriche donna par force son adhésion à ces changements.

Ainsi, en ce début de novembre 1918 où s'affirmait la victoire des Alliés sur tous les fronts, de l'Euphrate aux Balkans et aux Alpes, et des Alpes à la Meuse, au terme du long combat qui avait ensanglanté l'Europe, le Président Wilson apparut dans le monde, bien que belligérant à son tour, et malgré son refus d'exercer une médiation, comme le médiateur entre les nations, la Russie comprise, « dont il ne voulait pas désespérer ».

Il manquait cependant au succès complet de la diplomatie qu'il avait inaugurée en 1917 et qui semblait s'imposer aux Etats et aux peuples, une adhésion sincère de l'Allemagne qu'elle ne voulait pas encore donner le 5 octobre 1918. Dès le printemps de 1919, de la part de ses concitoyens, une déception plus grave encore attendait Wilson, l'opposition du Sénat américain à l'esprit et à la lettre des conventions qu'il préparait, avec la conviction

« de forger un instrument souverainement bon à préserver le monde de nouvelles catastrophes ».

Ce fut ainsi d'abord dans son propre pays que Wilson ne parut plus le prophète qu'il prétendait devenir d'une ère de justice et de liberté. La France, au temps de la Constituante éprise du même idéal, avait déjà fait cette expérience, quand elle avait cru en 1790, malgré les avis de Mirabeau, qu'il pouvait suffire de détruire les gouvernements et les pratiques monarchiques, de restituer aux nations le libre et l'unique soin de leurs destinées pour les défendre dans la paix contre leurs ambitions mutuelles et les intrigues des partis aussi dangereuses au sein des démocraties que dans les conseils des souverains. En 1919, le Président Wilson reçut de la Russie même à qui il avait fait confiance un tel démenti qu'il voulut, venant régler la paix à Paris, persuader à l'Europe de s'occuper avant tout de la révolution russe.

En somme, si haute en son inspiration, si désintéressée que fût en ses applications la doctrine formulée dans les Quatorze Points, le fait qu'elle ait pu servir également à dresser les Américains et à abattre les Russes devant les fronts de combat germaniques, démontra son insuffisance à résoudre par sa seule vertu les problèmes du droit et de la force entre les nations de l'univers. Les peuples pourtant lui durent, comme à la Révolution française, ce bienfait qu'au vingtième siècle le droit de disposer d'eux-mêmes s'établit sur les ruines des monarchies d'ancien régime, par la libération de leurs victimes. L'Europe n'allait plus connaître, comme les deux Amériques, que des nations maîtresses ou responsables de leurs destinées, républiques ou monarchies qui ressemblaient fort à des républiques. Wilson était venu y achever l'œuvre libératrice que Monroë avait réalisée dans les continents américains, et dont celui-ci n'avait pu en son temps, malgré son désir, faire profiter encore les peuples de l'Europe.

# BIBLIOGRAPHIE

Outre les ouvrages et recueils cités au chapitre précédent :

**Mémoires et lettres** : *Lettres de l'impératrice Alexandra au tsar Nicolas II ;* in-8°. Paris, 1924. — Erzberger, *Souvenirs de guerre ;* Paris, 1919. — Kronprinz Wilhelm, *Mémoires ;* trad. franç. Paris, 1923. — Hindenburg, *Aus meinem Leben ;* Berlin, 1920. Trad. franç., Paris, 1920. — E. Ludendorff, *Kriegs erinnerungen*, 1919. — *Urkunden ;* Berlin, 1920. Trad. française : *Documents du G. Q. Général allemand ;* in-8°. Paris, 1921. — Czernin, *Im Weltkrieg ;* Vienne, 1921. — *Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine*, documents allemands publiés par Ch. Schmidt ; in-8°. Paris, 1922. — Prince Sixte de Bourbon, *L'offre de paix séparée de l'Autriche ;* in-12. Paris, 1921. — Venizelos, *Cinq ans d'histoire grecque.* (Lettres et discours), in-8°. Paris, 1921. — Wilson, *Messages et discours ;* trad. Roustan. 2 vol. in-8°. Paris, 1920.

**Ouvrages** : G. Alphand, *L'action allemande aux Etat-Unis ;* in-8°. Paris, 1916. — *Les Etats-Unis contre l'Allemagne ;* in-8°. Paris, 1917. — B. Averbach, *L'Autriche et la Hongrie pendant la guerre ;* in-8°. Paris, 1925. — — A. Demblin, *Czernin und die Sixtus-affaire ;* in-8°. 1920. — G. Deville, *l'Entente, la Grèce et la Bulgarie ;* in-12. Paris, 1919. — A. Gauvain, *L'affaire grecque ;* in-16. Paris, 1918. — R. de Gontaut-Biron *Comment la France s'est installée en Syrie ;* in-12. Paris, 1923. — E. Lémonon, *L'Italie d'après-guerre*, 1914-1921 ; in-8°. Paris, 1922. — D. Malévy, *Le Président Wilson ;* in-8°. Paris, 1918. — A. Gorski, *La Pologne et la guerre ;* in-12. Paris, 1922. — *La question polonaise pendant la guerre mondiale ;* in-8°. Paris, 1920. — R. Recouly, *M. Jonnart en Grèce ;* in-12. Paris, 1920. — Stienon, *Le Mystère roumain et la défection russe ;* in-12. Paris, 1921. — J. Ursu, *Pourquoi la Roumanie est entrée en guerre?* in-8°. Paris, 1918. — Aug. Gauvain, *L'Europe au jour le jour* [illegible] vol. in-8°. Paris, 1914-1920.

# CHAPITRE XIII

## *Les quatre armistices de 1918 et les traités de 1919.*

Le 29 septembre 1918, sous la pression des armées conduites à la victoire par Foch, les chefs militaires de l'Allemagne exigèrent des autorités de l'Empire, qui avaient dû quatre ans plus tôt exécuter leur plan de guerre, la paix sans délai. « Les armées, écrivait Ludendorff au Chancelier Hertling, ne peuvent plus attendre quarante-huit heures. » Cette résolution avait cependant d'autres motifs que la défaite allemande sur le front de France. Constitué avant et pendant la guerre pour peser sur les destinées de l'Europe centrale, le bloc des Empires centraux s'effondrait dans les Balkans, depuis le 15 septembre, tandis que leur campagne sous-marine avait définitivement échoué. Là où la guerre avait commmencé par la ruine de la Serbie, la paix allait renaître sur les ruines de ses ennemis.

Ce fut d'abord la Bulgarie qui céda sous l'offensive victorieuse du général Franchet d'Esperey. Par la victoire de Dobropolié, le front germano-bulgare était percé sur le Vardar, et les Bulgares, pour sauver Sofia, obligeaient le tsar Ferdinand à signer l'armistice de Salonique le 29 septembre. Ferdinand abdiquait le 3 octobre. La Macédoine, l'enjeu de la guerre pour les Bulgares qui, en capitulant, espéraient peut-être encore l'obtenir de l'Entente, demeurait acquise aux Serbes, bientôt réinstallés dans leurs

foyers par une poursuite hardie de l'offensive alliée contre les Autrichiens (31 octobre).

La capitulation sans condition de la Bulgarie découvrit aussitôt la Turquie. Tandis qu'avec les Serbes les Français se portaient au Danube, les Anglais avec les Grecs réoccupaient la Thrace et marchaient sur Constantinople. Menacé dans sa capitale même, apprenant qu'en Asie les Anglais, dès lors maîtres de la Mésopotamie, de la Palestine, se préparaient à démembrer l'Empire au profit des Arabes, des Syriens, à leur profit aussi, le sultan Sélim renvoya ses mauvais conseillers, Talaat et Enver. Il constitua au plus vite un ministère Izzet pacha pour négocier, comme les Bulgares, un armistice séparé. Le général Townshend, prisonnier des Turcs depuis la capitulation de Kut-el-Amara, lui servit d'intermédiaire auprès de l'amiral Calthorpe, commandant l'escadre anglaise du Levant, muni d'instructions de Londres pour traiter. L'armistice, qui allait être signé à Moudros le 30 octobre, livrait aux Alliés tout l'empire ottoman désarmé par la reddition des forts des Détroits et de ses vaisseaux de guerre, de ses chemins de fer, de ses lignes télégraphiques et la démobilisation générale de ses troupes. Dès le 22 octobre, l'Etat-Major anglais, appliquant plus ou moins fidèlement ses accords secrets passés en 1917 avec la France, avait pris possession des « territoires occupés » par ses troupes, et installé ses administrateurs en Palestine, en Syrie, en Mésopotamie. Il exigeait que dans toutes ces régions lui fussent livrés les garnisons turques avec leur matériel. Le Sultan enfin dut se résigner à subir la présence auprès de lui et de ses ministres d'un représentant officiel de l'Entente dont il devenait pour ainsi dire le protégé.

Lorsqu'il invitait le Chancelier de l'Empire à solliciter sans délai la médiation du président Wilson, l'Etat-Major allemand avait calculé les conséquences fatales des événements qui se précipitaient en Orient, la défaite toute proche de l'Autriche, menacée à son tour sur le Danube, sur les

Carpathes et les Alpes, par l'effort victorieux des Serbes, des Italiens, des Français même. Vaincue à l'ouest, l'Allemagne pouvait bientôt être attaquée par le Sud.

Mais si Ludendorff se décidait à cette initiative, il n'avait pas l'intention de capituler à la façon des Bulgares et des Turcs. C'était justement pour éviter une capitulation dictée par l'adversaire, sur le champ de bataille, qu'il rédigea lui-même la note adressée de Berlin, sur son conseil, à Wilson. La suspension d'hostilités demandée au médiateur ne lui était présentée que comme un moyen « de permettre à tous les belligérants l'envoi de plénipotentiaires chargés de négocier sur les bases du programme des 14 points ». Des discussions d'un Congrès, les chefs militaires de l'Allemagne espéraient encore ou le temps nécessaire à la réorganisation de leurs forces disjointes, épuisées par la poursuite victorieuse de l'ennemi, ou le moyen d'éluder par des intrigues ses conditions.

Cette dernière manœuvre, aisément déjouée par la loyauté et la clairvoyance de Wilson, donna lieu à un échange de notes entre le Département d'Etat américain et les autorités allemandes. Le 8 octobre, le secrétaire d'Etat Robert Lansing se refusa à proposer « la cessation des hostilités aux Gouvernements auxquels l'Union s'était associée, aussi longtemps que les armées des puissances centrales seraient sur le sol desdits Gouvernements ». On ne fut pas dupe davantage à Washington de la conversion *in extremis* de la monarchie Hohenzollern aux principes démocratiques et constitutionnels : quand Guillaume II appelait, le 3 octobre, à la Chancellerie, à la place du bavarois Hertling, le prince Max de Bade, marié à une princesse anglaise, fille du duc de Cumberland, qui avait manifesté en faveur d'un régime parlementaire en Allemagne, c'était pour masquer au président Wilson la manœuvre de son Etat-Major. Dans une seconde réponse du 14 octobre, celui-ci fit ses réserves, et demanda « des précisions et des garanties sans équivoque sur l'impuissance réelle du pouvoir arbitraire qui peut secrètement troubler la paix du monde ».

Le 22 octobre, le prince Max de Bade fit répondre par son ministre des Affaires étrangères Solf, que le nouveau Gouvernement, constitué sous sa direction, serait désormais responsable, par une loi, devant la majorité du Reichstag élu au suffrage universel. Cette assurance « solennelle et explicite » ne réussit pas encore à convaincre Wilson de la loyauté et de la franchise de ses interlocuteurs : par son ordre, le Département d'Etat, « sans essayer en aucune manière d'adoucir des termes peut-être durs », fit encore savoir à Berlin, le 27 octobre, « qu'il ne pouvait pas se fier à la parole de ceux qui avaient été jusque là les maîtres, et lui paraissaient l'être encore, de la politique allemande. « S'il devait traiter avec les autorités militaires et monarchiques de l'Allemagne, il lui faudrait exiger non pas des négociations de paix, mais une capitulation. Il n'y a rien à gagner à taire cette chose essentielle ». Huit jours après, après avoir consulté les alliés et associés de l'Union, Robert Lansing invita le Gouvernement allemand, le 5 novembre, à se présenter au maréchal Foch pour apprendre de lui les termes de ce qui devait être non une négociation, mais une capitulation.

La dernière manœuvre de l'Etat-Major germanique et de Guillaume II avait ainsi échoué. Ludendorff, le 26 octobre, fut relevé de ses fonctions à la demande du Chancelier qui se refusait avec lui à poursuivre la guerre. Pendant le mois que l'Allemagne avait inutilement perdu à cette intrigue, les armées alliées, elles, n'avaient point perdu leur temps. Elles avaient largement progressé à gauche sur l'Escaut entre Audenarde et Tourcoing, Valenciennes et Condé, au centre sur la Sambre, près de Maubeuge, à droite, sur la Meuse, entre Rethel et Beaumont. Leurs adversaires en pleine retraite, acculés à la Meuse, de Mézières à Liège, risquaient d'être, au moment du passage difficile de ce fleuve, pris à revers par une attaque prononcée en Lorraine sur le Rhin. Le maréchal Foch était en mesure de leur dicter la paix. Il en avait arrêté les conditions avec le Conseil suprême de guerre des armées

alliées. Désormais, ce ne furent plus seulement les quatorze points du président Wilson, mais les décisions de ce Conseil qui allaient devenir entre les belligérants les fondements de la paix. Le jour, 11 novembre 1918, où le premier magistrat des Etats-Unis les fit connaître au Congrès, en lui annonçant « la fin de la guerre », il spécifia que c'était à l'invitation du Conseil Suprême de guerre que les autorités allemandes étaient entrées en rapport avec le maréchal Foch pour signer et accepter les conditions de l'armistice, à Rethondes, près de Compiègne.

Ce Conseil Suprême avait été formé à Rapallo, en novembre 1917, après l'entrevue de Doullens surtout, le 14 avril 1918, autour du maréchal Foch quand il avait reçu des Gouvernements alliés le commandement de toutes leurs armées pour repousser l'offensive germanique en se concertant avec les quatre généraux en chef : Pétain, Sir Douglas Haig, le maréchal Pershing et le général Diaz. Il avait avec eux arrêté, le 24 juillet, au château de Bombon, l'offensive générale qui devait se terminer par la déroute complète de l'ennemi. De Senlis, il en avait suivi les progrès victorieux; il y avait délibéré le 28 octobre, à la demande de Wilson, sur l'armistice destiné à consacrer cette victoire. Il s'était ensuite transféré, le 31 octobre, à Versailles et à Paris pour continuer cette délibération avec les chefs de gouvernement, Lloyd George, Clémenceau, Orlando et le colonel House, l'homme de confiance du Président Wilson, et les ministres des Affaires étrangères Balfour, Sonnino, Pichon, ainsi que Vesnich pour la Serbie et Vénizélos pour la Grèce. Aux membres de ce Conseil militaire, ou à ceux qui leur furent adjoints, sir Henry Wilson, le major Bliss et qui tous avaient, sous l'impulsion de Foch, gagné la guerre, à Foch surtout, les hommes d'Etat alliés étaient venus demander d'élaborer les conditions de la paix, essentielles au point de vue militaire d'abord et en dehors de toute considération politique. « On fait la guerre pour des résultats, avait répondu Foch à une question du colonel House, désireux de savoir si la capitu-

lation qui se préparait lui semblait suffisante. Si les Allemands signent, ces résultats sont assurés, et alors aucun homme n'a le droit de faire verser une seule goutte de sang.» Bien que vainqueurs, ces généraux avaient conscience des sacrifices, inconnus jusqu'alors, que la guerre mondiale avait imposés aux peuples, combattants et non combattants. Mal renseignés sur la situation des armées allemandes, ils ne voulurent pas les prolonger. Ils s'entendirent donc aisément avec les hommes d'Etat qui les consultèrent du 30 octobre au 3 novembre, plus inquiets encore des révolutions qui se préparaient sur tous les points de l'Europe. « Après avoir pesé les opinions des chefs militaires et navals, a écrit le colonel House, nous acceptâmes, le 4 novembre, la responsabilité de la décision. » Le Président Wilson les approuva sans réserve. Il notifia à l'Allemagne le 5 novembre, que le maréchal Foch était autorisé à recevoir ses représentants autorisés.

Ce même jour, à Kiel, une révolte des matelots de la flotte imposait au Gouverneur du Holstein un conseil de soldats et d'ouvriers. Et les jours suivants, l'exemple était suivi à Hambourg, à Brême, à Munich, en Rhénanie, en Wurtemberg et malgré les appels de la Social-démocratie au calme, à Berlin même. Le 6 novembre, une délégation allemande, le Secrétaire d'Etat Erzberger, le comte Oberndorff, les généraux von Gundel et von Winterfeldt quittaient en hâte Spa pour se rendre aux avant-postes français. Si Erzberger avait espéré, comme on l'a dit, obtenir, par égard pour ses propos pacifiques de 1917, des conditions plus favorables, il fut vite détrompé, le 8, en entendant la lecture de celles qu'on lui donnait à accepter dans un délai de trois jours. Il les discuta pourtant, demanda l'autorisation de communiquer avec le quartier général de Spa et avec les autorités de l'Empire. Puis il se décida à signer, le 11 novembre, à 5 heures, les 34 articles de cette capitulation qui obligeait les Allemands à évacuer dans toute l'Europe les pays dont ils avaient ou n'avaient pas encore été chassés.

Ces articles consacraient la victoire de l'Entente. Ils prescrivaient d'abord la libération de la Belgique, du Luxembourg et de l'Alsace-Lorraine en quinze jours, l'abandon d'un important matériel d'armements (5000 canons, 75000 mitrailleuses), l'occupation par les troupes alliées de la rive gauche du Rhin, avec têtes de pont à Mayence, Cologne, Coblentz et de points stratégiques jusqu'à 30 kilomètres sur la rive droite (art. 1 à 5), la constitution enfin sur cette rive d'une zone neutre de 10 kilomètres, de la Hollande à la frontière suisse. L'Allemagne était refoulée, occupée, surveillée sur terre. Sur mer, les flottes alliées allaient se saisir, sans que les neutres s'opposassent à leur présence dans les eaux territoriales, de tous les sous-marins, de 10 vaisseaux de haut bord, de 12 croiseurs grands et petits. Elles surveillaient dans les ports allemands le reste de la flotte de guerre, et poursuivaient le blocus jusqu'à l'exécution de l'armistice en se chargeant de ravitailler les populations (art. 20 à 26). Les Alliés reprenaient possession, dans tous les territoires évacués jusqu'au Rhin, des voies de communication terrestres et fluviales, des télégraphes. Ils se faisaient livrer 5000 locomotives, 150 000 wagons de voyageurs ou transports (art. 7 et 8). Ils entendaient enfin que l'Allemagne vaincue ne demeurât pas victorieuse sur sa frontière de l'Est : elle devait renoncer aux traités de Bucarest et de Brest-Litowsk, ramener ses troupes d'occupation, cesser ses réquisitions et consentir enfin à ce que des troupes alliées allassent librement dans les territoires qu'elle évacuait, rétablir l'ordre et veiller sur les populations libérées de son joug (art. 12 à 16). Enfin par l'art. 29, les Alliés réservaient leur droit à la réparation des dommages systématiquement causés par l'Allemagne. Cet armistice, valable pour 36 jours, avec faculté de prolongation, était en somme de même ordre que la capitulation imposée par de Moltke, le 28 janvier 1871, à la France vaincue, mais moins rigoureux, puisqu'il ne comportait ni contribution de guerre, ni menace d'annexion. Il eût pu donc en un mois être trans-

formé, plus aisément encore que l'armistice de 1871, en une convention préliminaire de paix.

Mais, sans doute ce n'eût pas été, comme on le souhaitait à Washington « la plus grande des paix suivant la plus grande des guerres ». L'armistice de Rethondes ne liquidait pas le conflit européen dans son ensemble. En effet s'il était le résultat principal de la victoire, il n'était pas le seul. Il se complétait des armistices signés sur les autres fronts, en général préparés à Paris par le Conseil suprême de Guerre. Le 3 novembre 1918, à Padoue, les généraux Badoglio et von Weber avaient réglé la cessation des hostilités sur les Alpes et dans l'Adriatique. Les Autrichiens démobilisaient et s'engageaient à réduire leur armée à vingt divisions. Ils se retiraient aussitôt des sommets des Alpes convoités par l'Italie selon une ligne qui, du pic d'Umbrail jusqu'au nord du Stilfer-loch, suivait la crête des Alpes Rhétiques et courait jusqu'aux sources de l'Adige par le Brenner et les hauteurs de l'Œtsch et du Ziller pour atteindre ensuite vers le Sud le col de Tarvis, et par la ligne de partage des eaux des Alpes Juliennes, puis par le Schneeberg, arriver jusqu'à la mer, aux confins de l'Istrie à Mattaglia et Volosca. L'Autriche se résignait par force à évacuer la Dalmatie, depuis Lissarica au nord et Tribani jusqu'au cap Planca au sud, avec tous les archipels dalmates de l'Adriatique. Elle livrait son matériel de guerre, ses chemins de fer, ses sous-marins, trois cuirassés, trois croiseurs, désarmait sa flotte de guerre et, dans les quinze jours, s'obligeait à renvoyer de son territoire les troupes auxiliaires allemandes.

Avant de se décider, le soir du 3 novembre, à cette capitulation, qui démembrait l'Empire des Habsbourg de toutes ses provinces méridionales, Charles Ier avait signé d'heure en heure ordres et contre-ordres, appelé à son aide ses généraux, Arz et Kœvess. Que pouvait-il faire depuis que le 1er novembre, un Ministère hongrois, déjà presque indépendant, avait décidé avec le comte Karolyi d'abandonner sa cause et de procla-

mer la neutralité de la Hongrie ? A cette heure tragique pour eux, les Habsbourg étaient décidément victimes de leurs sujets magyars qui, après les avoir engagés dans les complications des Balkans depuis 1906, à l'approche de l'armée franco-serbe victorieuse, se détachaient d'eux, sans scrupule.

Le 6 novembre, le comte Karolyi invoqua, pour obtenir le pardon et l'indulgence des Alliés, auxquels il envoyait une délégation et une demande d'armistice, l'irresponsabilité du peuple magyar dans la crise de 1914. Il s'efforçait, par cette démarche, de conserver du domaine national le plus qu'il pourrait, en face des revendications menaçantes des Tchéco-Slovaques, des Yougo-Slaves, des Roumains. Ses calculs se trouvèrent déjoués par l'ordre catégorique, envoyé le 10 novembre par Clémenceau au général Franchet d'Esperey, de ne traiter que d'une capitulation militaire, de n'accepter aucune discussion sur les rectifications de frontières entre la Hongrie et ses voisins. Le 13 novembre, les troupes hongroises et avec elle les troupes allemandes de Mackensen avaient dû évacuer tout le pays, situé au-delà de Sumos, de Besteroze, du cours du Maros jusqu'à son confluent avec la Theiss, et des villes frontières de la Croatie, Szabadka, Pecs ou de la Drave, recul qui présageait le démembrement des provinces méridionales de la Hongrie, comme s'était réglé celui de l'Autriche en faveur des Italiens, trois jours auparavant.

De ces armistices, imposés aux Hohenzollern et aux Habsbourg, il faut rapprocher enfin ceux des 29 septembre et du 31 octobre que leurs alliés de Bulgarie et de Turquie avaient dû signer. L'ensemble ressemblait fort, ainsi qu'on l'a dit, à des préliminaires de paix. Et ainsi, le tableau de la chasse lancée depuis le mois de septembre à la poursuite des armées de la coalition germanique se présentait deux mois après sous les traits d'une nouvelle carte de l'Europe dressée par les généraux vainqueurs.

Cependant, presque aussitôt, leur dessein se trouva modifié par l'effet de leurs victoires, par le bouleversement subit des Gouvernements avec lesquels ils venaient de traiter. Le 9 novembre, invité dès le 1er novembre, par le Chancelier Max de Bade à abdiquer, Guillaume II s'y était décidé, faute de pouvoir compter sur une armée trop démoralisée pour qu'il pût l'opposer à la révolution qui gagnait de proche en proche dans tout son Empire. Le duc de Brunswick avait déjà abdiqué la veille. Et la révolution commençait en Bavière. Dès qu'on apprit à Berlin le désastre des armées impériales, le chef des socialistes, Scheidemann proclama la République allemande. Le socialiste Ebert allait, en février 1919, en devenir Président. Les dynasties germaniques s'écroulèrent, celles de Saxe et Bavière les 10 et 13 novembre, de Mecklenbourg, de Saxe-Weimar, de Bade, de Wurtemberg le 9, de Hesse le 11, avant même que l'armistice n'eût été signé avec les Alliés. Depuis le 31 octobre, des Gouvernements provisoires s'étaient formés à Vienne et à Budapest, le comte Tisza avait été assassiné le 2 novembre, l'empereur Charles Ier se retirait, le 12 novembre, à son tour.

Alors ce fut, en Autriche surtout, la dislocation générale. En Bohême, après qu'un conseil d'Etat tchéco-slovaque se fut constitué à Paris le 26 septembre sous la présidence de Masaryk, avec l'agrément des Alliés, une Assemblée nationale proclama à Prague, le 19 octobre, l'indépendance absolue de la patrie, et le 1er novembre, elle recevait l'adhésion des Slovaques de Hongrie. A Agram le Sabor croate, invoquant le droit des nationalités, décida, dès le 19 octobre, la rupture avec l'Autriche-Hongrie, proclama l'union des Yougo-Slaves, Croates, Slovènes, Dalmates et Serbes, et constitua un Conseil national provisoire. Le 28 octobre, à Czernowitz, en Bukovine, une Constituante, composée de députés roumains réclama l'union de ce pays avec la Transylvanie et les territoires roumains de l'Etat hongrois, en attendant mieux encore, l'éveil prochain de la grande Roumanie.

L'événement capital, qui allait en même temps s'accomplir, fut la résurrection de la nation polonaise, ce grand corps historique, démembré de 1772 à 1815 entre ses bourreaux, les Hohenzollern, les Romanoff et les Habsbourg reconstitué grâce à ce miracle que fut la défaite simultanée, la ruine commune de leurs Empires et de leurs dynasties. L'effondrement du tsarisme avait d'abord délivré la Pologne d'un de ses trois oppresseurs. Mais, pour les deux autres et pour les Allemands, l'avantage ne restait pas moins grand que pour les Polonais, plus grand même. A leurs domaines anciens de Posnanie, et de Galicie, les Austro-Allemands espéraient ajouter les pays enlevés aux Russes qu'ils occupaient par droit de conquête. Ils avaient, il est vrai, promis aux Polonais le 5 novembre 1916, dans l'espoir de se procurer leur concours militaire, un régime et même une monarchie autonomes, plus de liberté sans doute qu'ils n'en avaient sous les tsars, mais rien qui laissât l'espoir de refaire l'unité nationale. Le royaume qu'on leur promettait ne devait comprendre ni la Posnanie prussienne, ni la Galicie autrichienne. En attendant qu'elles se fussent accordées sur le choix du souverain polonais, l'Autriche et l'Allemagne avaient installé un Conseil d'Etat, soumis aux volontés du général von Besseler, gouverneur de Varsovie, une Université et des écoles polonaises, un service des travaux publics, des administrations municipales, plus tard, un Conseil de Régence, la 12 septembre 1917. Le peuple polonais se refusa toujours à fournir aux Empires centraux l'armée qu'ils escomptaient en échange de leurs prétendues faveurs. Si même des légions s'étaient formées avec le général Pildzuski, victime de la tyrannie russe, pour la combattre aux côtés de l'Autriche, si l'Autriche les avaient reversées dans l'armée allemande, les Légionnaires ne consentirent jamais à prêter serment à l'Allemagne. Leurs chefs, le 22 juillet 1917, préférèrent la prison allemande à l'enrôlement forcé.

Il y eut alors, pendant les deux dernières années de la

guerre, un profond déchirement dans les consciences et les vues des patriotes polonais, de ceux qui avaient surtout la haine des Russes, et, s'en voyant délivrés, inclinaient à accepter, faute d'un mieux qu'ils n'osaient espérer, les libertés offertes par l'Allemagne et à en user, les *activistes*, et de ceux qui ne voulaient rien recevoir des bourreaux de la nation, Allemands, Autrichiens, qui s'obstinaient dans la foi de leurs ancêtres au triomphe de la justice, *passivistes*, *neutralistes*, tous patriotes, mais plus ou moins intransigeants. Les promesses formelles de l'Entente, surtout celle du président Wilson, au début de 1918, avaient commencé d'encourager et d'affermir les passivistes dans leur foi; le traité négocié, le 19 février 1918, à Brecz avec les Soviets et les Ukrainiens par l'Allemagne irritée de n'avoir pu recruter d'armée polonaise, qui devait régler le partage, un quatrième partage, de la Pologne affranchie des Russes, découragea les activistes dans leur essai de collaboration avec les maîtres allemands.

Le Conseil de Régence, le 13 février 1918, rompit alors ses chaînes, se proclama indépendant des Puissances centrales, en appela à la nation polonaise une et indépendante, tandis qu'en secret des groupements militaires et civils s'organisaient en vue du grand jour qui devait se lever. Ce jour se leva, le 22 octobre 1918, avec un ministère qui se déclarait à Varsovie prêt aux actes décisifs pour la libération de la patrie. En Galicie, le 28 octobre, les députés à l'appel de Vitos et de Grabski constituèrent un Gouvernement provisoire qui rompit avec l'Autriche pour s'unir à la Pologne. Enfin, à la nouvelle impatiemment attendue de la défaite définitive des Allemands, le 11 novembre, leurs troupes d'occupation ou se mutinèrent, à Varsovie, contre le général von Besseler, ou se débandèrent. Des troupes d'étudiants et de citoyens polonais improvisées recueillirent leurs armes, prirent leur matériel. Le général Pildzuski en fit une armée nationale, et comme dictateur légal, le 12 novembre, assuma la tâche de régler l'ordre à l'intérieur, de délivrer et d'assurer au dehors

les frontières historiques de la Pologne. Le 27 décembre, tout le pays de Posen et de la Prusse occidentale, après une courte résistance des autorités et des troupes germaniques en plein désarroi, furent réintégrés dans l'unité nationale.

La nouvelle République polonaise, proclamée le 3 novembre 1918, lorsqu'elle appela tous ses citoyens le 30 novembre à élire une Constituante, se trouvait tout de suite plus en danger à l'Est qu'à l'Ouest. Les Habsbourg avaient encouragé contre les Russes et pendant la guerre, avec l'espoir d'étendre leurs domaines, la formation d'une nation ukrainienne qui prétendit s'étendre de Kherson à Kiew, à Léopol et jusqu'à Cholm. Leur ministre Czernin avait participé à la conférence de Brest-Litowsk. Le 1er novembre 1918, des forces ukrainiennes conduites par des officiers allemands occupèrent Léopol et y proclamèrent un Etat de Galicie orientale, soustrait d'avance à la Pologne, pour être réuni à la Grande République d'Ukraine. Entre les Polonais de cette ville et des environs, et l'envahisseur ukrainien s'engagèrent des combats sanglants qui durèrent plus de deux mois, livrés parfois par des enfants à l'artillerie de l'ennemi, dans les rues, les maisons de Léopol. Les Ukrainiens durent reculer ; menacés ensuite par les Soviets, ils allaient bientôt avec leur général Petlioura, se rapprocher de la Pologne. Celle-ci avait encore à faire face au Nord aux Lithuaniens, dont Allemands et Prussiens, Erzberger, Hindenburg, Ludendorff s'étaient fait des instruments pour étendre aussi leur domaine de Prusse orientale. Privée de l'appui qu'en février 1918, elle attendait de l'Allemagne, la Taryba nationale de Lithuanie se hâta d'appeler l'armée des Soviets à l'aide pour disputer à la Pologne Vilno, la patrie d'Adam Mickievics, son plus grand poète.

De toutes parts enfin, dans la région baltique, de nouvelles nations surgissaient que la conquête germanique avait convoitées en leur faisant espérer, en mars 1918, comme à la Pologne, une vague et trompeuse autonomie,

Courlande, Livonie, Esthonie. Le 23 octobre 1918, la Lettonie dénonçait à l'Europe, de Riga, le traité d'union que l'Empereur d'Allemagne lui avait imposé de force et réclamait protection et garantie pour son indépendance. Le 12 novembre, à Reval, l'Esthonie se constituait en République, et, se dégageant de l'Allemagne, s'organisait pour résister aux menaces de la Russie soviétique. En Finlande enfin où, le 9 octobre 1918 encore, le germanisme avait cru installer triomphalement le prince Frédéric-Charles de Hesse, une dictature nationale, celle du général Mannerheim se constitua le 23 novembre, qui fit en même temps appel au peuple finlandais et aux Alliés vainqueurs des Empires centraux pour régler librement ses destinées.

Ainsi, bien au-delà des régions qu'atteignait alors la poussée victorieuse des armées de l'Entente, s'agitaient les peuples qu'elle avait, depuis le mois d'août 1914, appelés à la défense des nations menacées dans leur existence et leurs droits par les Empires centraux, et que ceux-ci avaient voulu associer par force à leur lutte contre le tsarisme. De cette lutte où les monarchies absolues s'étaient mutuellement porté des coups mortels, surgissait alors, au lendemain des armistices, une Europe nouvelle dont leur capitulation avait fait une possibilité, mais non une réalité de droit international.

Le Président Wilson, en décidant l'Union américaine à intervenir au-delà de l'Atlantique, lui avait assigné cette tâche, moins facile à réaliser qu'il ne se l'imaginait. Sa confiance dans l'idéal et les formes démocratiques qui avaient prévalu depuis un siècle dans les deux continents américains, était si grande, si absolue, qu'il ne douta jamais de l'efficacité de son appel aux nations, pour les créer ou les recréer, pour les unir et les associer à son entreprise de paix durable. Il lui suffisait que cet appel fût l'écho des suppliques qu'il recevait à Washington des représentants autorisés à ses yeux par leur émigration en Amérique, de toutes les nations, de toutes les races euro-

péennes, Polonais, Croates, Dalmates, Serbes, Arméniens, Roumains, Lithuaniens, Ukrainiens, Albanais, Tchèques, Slovaques et Slovènes, Juifs de Palestine et Syriens, Grecs et Italiens.

A tous également, Wilson se jugeait capable de faire droit, quelles que fussent les conditions politiques et sociales, le mélange sur les mêmes territoires ou les prétentions contraires à des territoires limitrophes de ces nationalités si différentes, nations appuyées sur un grand passé historique, ou races qui invoquaient leur langue et de lointaines origines ethniques, ou peuples divisés dans la même race ou la même nation par le conflit séculaire de leurs croyances religieuses. Si la Russie détruisait le tsarisme, Wilson saluait l'avènement de cette nation à la liberté, convaincu que la ruine seule de l'Empereur de toutes les Russies ferait une seule démocratie aussi de toutes les Russies, de Moscou au Caucase et d'Odessa à l'Oural. Il ne demandait aux Allemands que de détruire les Hohenzollern et la caste militaire pour faire confiance à la démocratie germanique. Du 4 au 8 novembre, il reconnut, aussi bien que la nation polonaise, toutes les démocraties prêtes à naître ou à renaître dans l'Empire des Habsbourg.

Dès l'automne de 1917, Wilson avait appelé à lui les principaux professeurs des Universités de l'Union, leur adjoignant des fonctionnaires, des jurisconsultes, des hommes d'affaires et leur avait confié sous la direction du colonel House une vaste enquête : géographie, histoire, ressources économiques, organisation politique, études de races et de religions, sur toute l'Europe, sur les frontières des nations, sur les Balkans, l'Asie occidentale, l'Afrique même et le Pacifique. La tâche qu'il s'était assignée était aussi étendue que délicate. On ne peut nier qu'il s'y fut préparé largement, savamment, tandis qu'en un an à peine il créait pour la guerre des flottes et des armées capables d'assurer l'ère de liberté annoncée par lui aux démocraties du vieux continent.

Dans la pensée du président Wilson, la guerre ne fut jamais qu'une préface, la préface indispensable du nouveau code international qui devait être « la partie la plus essentielle de la paix ». « Je suis heureux de lutter, disait-il à New-York, le 29 septembre 1918, pour cette cause, telle que le temps et les événements la révèlent à moi-même et au monde entier. Notre enthousiasme croît de plus en plus irrésistible, à mesure que le but se dessine d'un trait plus lumineux et plus clair. » Et il ajoutait : « Cette Ligue des Nations, avec la définition précise de son rôle, ne peut être constituée maintenant, ou elle ne serait qu'une nouvelle alliance de plus limitée aux nations groupées contre un ennemi commun. Mais on ne pourrait pas probablement la constituer non plus après la conclusion de la paix. » Huit jours après, la défaite des Empires centraux, puis, un mois plus tard, les armistices qu'ils avaient dû signer, déterminèrent Wilson à venir lui-même en Europe, le premier des Présidents en fonction qui eût encore traversé l'Atlantique, afin de construire de ses mains au plus vite l'œuvre dans laquelle il avait foi. Il emmena tous ses conseillers, Robert Lansing et White, et l'armée d'experts qu'avait recrutée depuis un an le colonel House, plus de cent géographes, historiens et économistes, avec un abondant matériel de documents, livres, rapports qu'il consultait, annotait au cours de son voyage, du 4 au 13 décembre.

Quand il arriva à Brest, puis à Paris, salué par les acclamations populaires qui devaient se répéter et l'accueillir partout, en Italie, en France, dans les grandes villes anglaises, le délai de 36 jours, fixé comme terme de l'armistice, expirait. C'eût été le moment d'établir, comme après toutes les guerres antérieures, des préliminaires de paix. Plusieurs fois, au cours des délibérations de l'armistice, Clémenceau avait annoncé cette seconde phase des négociations de la paix. Les confidents du Président Wilson ont prétendu depuis que le Gouvernement français s'était arrangé adroitement pour suspendre tous

les pourparlers entre les Alliés de façon à développer, avec son Etat-Major, les avantages de sa victoire. Cependant les Ambassadeurs de France à Londres, à Rome et à New-York étaient, le 28 novembre, en possession d'un projet de préliminaires de paix qu'on les chargeait de soumettre aux Alliés et que Clémenceau espérait arrêter avec le Président Wilson, aussitôt à son arrivée en France. Ce projet français, on le connaît d'après les archives de Wilson, par le texte que M. Jusserand en fit parvenir à M. Lansing le 29 novembre « en vue de l'établissement rapide de préliminaires avec l'Allemagne ». D'un projet de paix préliminaire, établi à Londres ou à New-York, il n'y eut jamais, en revanche, aucune trace.

En Angleterre, Lloyd George eut d'autres soucis en tête alors que les questions internationales, pourtant si urgentes : il paraissait menacé dans sa situation parlementaire, et redoutait la fin de cette dictature que, pour gagner la guerre, ses concitoyens lui avaient donnée comme aux Pitt autrefois ou à Palmerston. Les chefs de la démocratie britannique, Ramsay Mac Donald, Henderson, à qui il avait accordé pourtant le suffrage universel, lui signifièrent dès le lendemain de l'armistice, le 14 novembre 1918, par des menaces et même une rupture, les exigences de leur parti, l'abolition immédiate de la conscription, le licenciement de l'armée, une pacification de l'Europe par la Ligue des Nations, et toutes sortes d'indulgence pour les vaincus. Les libéraux et les radicaux, représentants des intérêts économiques et financiers de la Cité, atteints par l'étendue et la durée de cette guerre mondiale, escomptaient une reprise rapide des relations d'affaires et de finances avec l'Europe centrale. Contre ces oppositions inquiétantes, le Premier anglais se décida à faire immédiatement appel à la nation, dont il pouvait attendre, en récompense de ses services éminents, la prolongation de son pouvoir. Les élections fixées au 18 décembre 1918, pendant le mois qui suivit l'armistice, occupèrent surtout le chef du Ministère anglais. S'il con-

sentit, à la fin de novembre, à des entretiens à Londres avec les Français et le colonel House, il ne parut guère que ces conversations l'aient conduit à une conclusion qu'il ne désirait pas, le colonel House pas davantage.

D'autre part, les textes auxquels le Président de l'Union et son confident donnèrent alors toute leur attention, c'était comme l'on disait alors, entre Anglo-Saxons, le *Covenant*, le pacte international, le vrai fondement à leurs yeux de la paix. La première esquisse en avait été rédigée à Londres par un Comité institué sous la présidence de Sir Walter Phillimore. Une copie en fut envoyée confidentiellement le 20 mars 1918 par Sir Robert Cecil à Wilson et aux Dominions de l'Empire. Une critique et une refonte complète en furent établies et remises à Wilson le 16 juillet 1918 par son conseiller ordinaire, le colonel House, qu'il avait chargé d'en faire l'examen. De ce dernier projet, le Président, se mettant au travail à la veille de son départ pour l'Europe, retint à peu près la moitié, réduisit et concentra le reste. Ce devait être son manifeste, sa charte mondiale, les titres qu'il allait demander à ses associés d'inscrire au fronton de la paix.

Il s'en alla le 26 décembre à Londres, à Manchester déclarant que « la clef de la paix résidait dans la garantie de la paix et non dans les dispositions de détail, qu'on pouvait et devait se contenter de règlements imparfaits à la condition d'avoir dans la Société des Nations l'instrument nécessaire et suffisant à en corriger les défauts ». Il s'en fut en Italie, à Florence, à Rome, du 31 décembre au 6 janvier 1919, recueillir les adhésions populaires à son dessein : rien d'autre ne lui tenait tant à cœur. Quand il revint en France pour l'ouverture de la Conférence de la paix, il n'avait arrêté d'autre programme de travail deux jours avant, le 8 janvier, que cinq titres dont le premier naturellement était « Ligue des Nations », puis Réparations, Nouveaux États, Frontières, Colonies. Il avait, il est vrai, remis une seconde fois sur le métier son projet de Covenant, tenant compte d'un projet que lui avait confié à

Londres le général boer Smuts, y ajoutant, sans doute après des entretiens avec le Cabinet anglais, six articles nouveaux relatifs aux colonies et aux territoires enlevés par les Alliés à la Turquie et à l'Allemagne. Ces derniers points étaient les seuls qui fussent susceptibles d'intéresser l'Angleterre pour le progrès de ses domaines en Asie et en Afrique, après que la flotte de guerre germanique avait été détruite, et que la liberté des mers demeurait assurée aux siennes dans le monde. Lloyd George avait remis à Sir Robert Cecil, qui se munit lui aussi d'un projet de Covenant, le soin de ces arrangements favorables à sa politique agréable soit aux socialistes soit aux patriotes de son pays.

Le contraste fut instructif et devait être gros de conséquences ultérieures entre les démarches de la France, au lendemain de l'armistice, auprès de ses alliés et associés d'Angleterre et d'Amérique, et l'accord tacite ou concerté qui s'établit entre ceux-ci à la fin de 1918 pour se dérober à la poursuite d'autres desseins. Le Gouvernement français se préoccupait de donner « une base concrète » aux travaux du Congrès prochain de la paix. Il ne trouvait plus suffisants comme préliminaires de paix ni les quatre armistices signés avec des puissances décomposées par la défaite, ni les quatorze points du Président Wilson « principe seulement de droit public ». En un mois l'entente lui paraissait nécessaire et possible entre le Conseil suprême de Guerre dont le chef, le maréchal Foch, avait élaboré à Senlis, le 27 novembre, un projet de préliminaires, et les hommes d'Etat qui avaient la responsabilité de régler le Congrès, d'en fixer méthodiquement le programme en deux parties, règlement de la guerre d'abord, organisation de la paix ensuite, et en dernier lieu de la Société des Nations. Sur ce dernier point, la forme et le fonctionnement de cette Société, aucun projet ne fut arrêté à Paris.

Pour Wilson au contraire, et pour le Cabinet anglais qui servit son dessein afin d'arriver au Congrès nanti et libre

de tout engagement, point d'autres préliminaires de paix, point d'autre programme de négociations qu'une Ligue pacifique des nations établie, proclamée au seuil du Congrès. Quand ils eurent obtenu, le 25 janvier 1919, à la seconde réunion plénière de la Conférence que la Ligue des Nations serait la base de tous les traités, quand une Commission de quatorze pays représentés eut sous la présidence de Wilson arrêté et rapporté à cette Conférence le 14 février 1919 le texte d'une Convention unanimement acceptée, le Président de l'Union considéra que le principal de sa mission en Europe était accompli. Il reprit le bateau dès le lendemain pour l'Amérique, porteur de cette bonne nouvelle qu'avec lui « des hommes d'Etat âgés, éprouvés dans les affaires de leur pays et de la politique mondiale avaient rivalisé de zèle pour créer un arrangement efficace et agissant, la Ligue du monde civilisé ».

Peut-être eût-il mieux fait alors de convoquer le Congrès dont les pouvoirs allaient expirer le 4 mars, d'essayer de vaincre l'opposition qui se dressait déjà contre son œuvre, et de croire moins facilement « qu'une formidable majorité dans la nation américaine l'aiderait plus tard à en triompher ». Il eût alors utilement employé cette absence d'un mois qui retarda d'ailleurs la paix. En tout cas, de cette paix, il avait cru réaliser l'essentiel.

Lloyd George s'éloigna de Paris en même temps jusqu'au 5 mars aussi. Durant plus d'un mois, jusqu'au 25 mars, en revanche la Conférence de Paris, réunie pour arrêter dans le détail et avec précision entre les cinq puissances alliées et associées, France, Angleterre, Etats-Unis, Italie et Japon, les conditions d'une paix préliminaire, le désarmement de l'Allemagne, la constitution sur le Rhin d'une barrière de défense contre le retour possible d'offensives germaniques, le règlement des frontières dans l'Europe centrale et orientale entre les nations et les Etats, la réparation des dommages, n'avait encore pu rien conclure. Le Conseil suprême des Dix, les quatre Présidents et leurs Ministres des Affaires étrangères avec deux

plénipotentiaires du Japon, qui s'était réservé, malgré les protestations des puissances non représentées, le soin et la responsabilité des décisions essentielles, après de nombreuses séances, n'avait pas conclu davantage.

Si les fondements de la paix future avaient été ainsi posés, le 14 février 1919, selon le dessein de Wilson et de ses associés anglais, le règlement de la guerre en restait toujours à la forme provisoire et imparfaite qui lui avait été donnée en 1918 par les quatorze points du Président Wilson et les armistices trois fois déjà renouvelés. Au fond, bien que les Allemands et leurs anciens alliés, les Russes même n'eussent pas été admis, comme ils l'auraient désiré, à ces conférences, entre eux et les Français, les Italiens et les Belges, le Président Wilson, depuis le mois de novembre, intervenait plutôt en médiateur. Au point qu'à la fin de mars 1919, il se fit traiter de « germaniste » par Clémenceau qui l'accusa « de vouloir détruire la France, comme si elle avait perdu la guerre ». Il y a peu d'exemples en histoire, depuis l'exemple unique donné au monde chrétien par Saint Louis au treizième siècle d'une médiation qui n'ait rien rapporté à ses auteurs. Et de fait, dès le 14 février 1919, Wilson et l'Angleterre avaient reçu le prix qu'ils avaient espéré de leur médiation, aussi pressés l'un que l'autre de démobiliser leurs armées. A son retour d'Amérique, au milieu de mars, Wilson s'irrita qu'avec le maréchal Foch, Clémenceau s'obstinât à réclamer pour la France le prix de sa victoire, des garanties pour sa sécurité, des compensations à ses sacrifices de toutes sortes. Médiateur, il entendait imposer aux vainqueurs et aux vaincus sa conception de la paix « appuyée non sur la force militaire, mais uniquement sur des sanctions morales, des garanties communes, un organisme permanent ».

Cependant, le 18 mars, le biographe du président Wilson, le confident de ses projets, Ray Stannard Baker notait dans son journal : « Nous sommes au grand tournant critique de la Conférence. Le monde entier semble

sur le point de s'effondrer. La paix doit se hâter, si elle veut devancer l'anarchie ». La guerre menaçait en effet partout, dans les Carpathes, entre Roumains et Hongrois, en Galicie entre Polonais et Ukrainiens, à Teschen et en Haute-Silésie, dans les pays baltes et, de la Baltique à l'Adriatique, entre Italiens et Yougo-Slaves. Le Président Wilson, à son retour d'Amérique, était assailli par les instances pressantes d'Orlando, les revendications de Vénizélos, par les démarches variées de délégations venues à Paris de tous les points du monde « qui augmentaient leurs demandes dès qu'elles connaissaient celles des autres », Egyptiens, Albanais, Lithuaniens, Irlandais, Arméniens et Juifs. « Chaque groupe, écrit encore Stannard Baker, exigeait de nouveaux droits, des privilèges ou des secours, des chemins de fer, des territoires, des mines de charbon, tout cela, immédiatement et sur un ton péremptoire : dans la masse des papiers qui lui étaient adressés, le Président trouvait rarement l'expression de ce sentiment amical, compréhensif et sincère sur lequel il avait cru pouvoir compter pour établir la paix du monde, dans l'avenir et dans le présent. »

Ce fut alors qu'en face de ces réalités menaçantes, Wilson dut renoncer à ce rôle de médiateur désintéressé de l'Europe, qu'il avait prétendu exercer, avec les seuls conseils de ses experts, mieux renseignés suivant lui que les hommes d'Etat sur les besoins des peuples. « Il dut redevenir dans la paix » ce qu'il avait été dans la guerre, l'associé des nations qui avaient lutté contre la coalition germanique. Lloyd George n'éprouvait pas moins le besoin de conclure pour réaliser par un traité les promesses de l'armistice oriental de Moudros. Mais, comme la transition était particulièrement délicate pour lui, exposé aux attaques violentes des socialistes anglais dès la moindre concession faite au militarisme, il exigea le plus grand secret, même à l'égard de tous les Ministres des Affaires étrangères.

Dès le 18 mars 1919, soit dans l'appartement du Pré-

sident Wilson, soit dans le sien, des entretiens sans témoins commencèrent avec Clémenceau, auxquels fut admis le 24 mars, le Président du Conseil italien, et parfois un représentant du Japon. En trois semaines ainsi, du 20 mars au 13 avril 1919, le traité de paix parut assez avancé pour que ses auteurs informassent le public qu'il pourrait être présenté aux Allemands le 25 avril.

On pourrait s'étonner que quatre mois, du 11 novembre au 24 mars, eussent été employés en négociations qui n'avaient pu aboutir, même à transformer les armistices en préliminaires de paix, et que la paix elle-même ait exigé des trois négociateurs trois semaines seulement de discussions, d'ailleurs intensives et presque quotidiennes. Sur la foi agissante de Wilson, les peuples avaient cru volontiers à la venue bienfaisante d'un monde nouveau. Il n'existait pas, malgré tout, à Paris une Providence en trois personnes capable d'organiser l'univers politique et social en quelques jours, de créer si vite tout de rien. La rapidité de l'œuvre accomplie presque fiévreusement par Wilson, Lloyd George et Clémenceau s'expliquait cependant par le travail antérieurement préparé dans les Conseils, Commissions et Comités de l'Entente et de la Conférence elle-même L'œuvre des Trois fut surtout un effort de mise au point d'ajustement de matériaux laborieusement réunis, tels que d'abord les actes secrets passés au cours de la guerre entre les Alliés, les études des spécialistes attachés à leur service, les mémoires enfin rédigés pour et pendant la Conférence. Le Conseil de guerre suprême, sous la présidence de Foch, après avoir préparé l'armistice, demeura un des organes essentiels de la Conférence à partir du 10 janvier. Le 8 février, on constitua avec deux délégués des quatre grandes puissances un Conseil suprême économique subdivisé en six sections. Le 25 janvier un Comité fut chargé d'établir les responsabilités de la guerre, les actes criminels contre les personnes et les infractions aux lois de la guerre sous la présidence de Robert Lansing. Un autre Comité, le même jour, sous la présidence du

ministre français Klotz, dut s'appliquer à la question de la réparation des dommages et se répartit en trois comités pour les évaluer, estimer la capacité de paiement de l'ennemi, et régler les modes de paiement. Un comité, sous la présidence du socialiste américain Gompers, dès ce moment, étudia une législation internationale du travail; un autre, présidée par l'italien Crespi, le contrôle des ports, des canaux, des chemins de fer. En outre des Commissions spéciales furent établies, le 23 février et le 1er mars, pour des questions de finances, dettes interralliées ou de l'ennemi, pour des questions économiques, pour l'aéronautique. Du 8 février au 22 avril, on créa 7 Commissions généralement présidées par des Français, MM. Jules Cambon, Noulens, André Tardieu, Grenard, pour examiner les questions territoriales, Tchéco-Slovaquie, Pologne, Roumanie, Yougo-Slavie, Grèce, Belgique et Danemark, bassin de la Sarre, Alsace-Lorraine que les commissaires reçurent parfois mission d'étudier sur les lieux même. Leurs travaux furent centralisés et coordonnés à partir du 27 mars par les soins d'une Commission spéciale. Le même jour, on institua une Commission du Maroc, une autre pour la protection des minorités. Depuis le 24 janvier, deux Commissions l'une de cinq membres, l'autre de quatre, composées du général Pershing, de Winston Churchill, du maréchal Foch, du général Diaz et du Ministre Loucheur; de Robert Lansing, Tardieu, le vicomte Milner et du général Cavallero examinèrent les moyens de contrôler la production du matériel de guerre en Allemagne, et ce qu'elle en devait livrer pour être désarmée et mise hors d'état de renouveler la guerre. « D'un côté, a écrit un témoin et acteur, M. Tardieu, les Commissions, plus de cinquante qui ont tenu 1 650 séances, chantiers de travail où s'alignaient les matériaux à pied d'œuvre, de l'autre, les Quatre ou les Trois, *mystérieux pouvoir*, voilà la Conférence de Paris. »

Du mystère qui enveloppa les décisions finales, le plus complet mystère qui ait jamais réglé une négociation di-

plomatique annoncée d'abord comme la première scène d'une diplomatie nouvelle « au grand jour », l'histoire ne doit pas chercher pour le moment à pénétrer le secret : elle y serait impuissante. Quels témoignages invoquerait-elle puisqu'il n'y eut de témoins que l'interprète et plus tard le secrétaire lié par un strict secret professionnel? Celui de M. André Tardieu, confident de M. Clémenceau, celui de M. Ray Stennard Baker, confident du Président Wilson, mais confidents jusqu'à quel point? L'un et l'autre ont donné des récits pittoresques et vivants de ces discussions auxquelles ils n'ont point assisté. Tant que les acteurs n'auront point parlé, et il y en a un qui ne parlera plus, il faut renoncer à connaître les exigences, les ripostes qu'ils se sont opposées, les concessions qu'ils se sont faites, et, pour en apprécier la mesure et la portée, les raisons qui les ont décidés.

Ce qu'on put entrevoir de certain, c'est qu'il y eut au cours de ces débats secrets un moment critique, le 7 avril, où Wilson, se refusant à admettre les demandes des Italiens sur Fiume et des Français sur le bassin de la Sarre, menaça la Conférence d'une rupture. Ordre fut donné par lui, ce jour-là, à son vapeur le « *Georges Washington* » de se tenir prêt à venir le chercher en France : manœuvre diplomatique ou obstination, qui le dira? En tout cas, la rupture n'eut pas lieu : en échange de concessions qu'il obtint sur la Sarre et la question des réparations, Clémenceau aida Wilson à obtenir le consentement de Lloyd George à un article qu'il sentait le besoin impérieux d'ajouter au Pacte de la Société des Nations, un amendement relatif à la doctrine de Monroë destiné « uniquement, a dit son biographe, à empêcher l'opinion américaine de se détacher chaque jour davantage de lui ». Singulière contradiction, sans doute que le droit reconnu aux Etats-Unis par cet article d'opposer la doctrine de l'isolement américain, « une entente régionale » à l'entente de toutes les nations, mais contradiction que le Président escomptait pour vaincre dans le Sénat la résistance

qu'il redoutait à son œuvre, organisée par le Sénateur Lodge.

Le compromis qui alors évita la rupture ne se réalisa point en faveur de l'Italie : « seuls, a écrit le confident de Wilson, les Italiens ne pouvaient faire la paix, ni la faire échouer ». Ils devaient pourtant, avec d'Annunzio à Fiume, la compromettre plus tard. Le 23 avril 1919, le Président Wilson adressa au peuple italien un message qui, pour avoir été rédigé sur un ton amical, n'en constituait pas moins un véritable ultimatum à l'Italie d'avoir à abandonner ses prétentions, sur Fiume, contraires aux principes de justice désintéressée qui avaient déterminé les Etats-Unis à lui venir en aide, sans y être engagés par le traité de Londres. Orlando et les délégués de l'Italie, après une vive protestation, quittèrent pendant deux semaines Paris, parurent se retirer avec leur pays de la Conférence. On put croire jusqu'au 27 mai que l'Italie refuserait de signer l'acte final.

Ce ne furent pas d'ailleurs ni les seules, ni la dernière crise dont l'écho franchit, à Paris et jusqu'à Londres, les murs de l'hôtel Bischoffsheim où la paix achevait, en avril, de s'élaborer, juste à la veille de l'arrivée des délégués allemands en France. Ceux-ci arrivèrent le 30 avril avec le comte de Brockdorff-Rantzau comme chef, avisés qu'on ne leur permettrait pas de discuter les principales conditions de la paix, mais ne désespérant pas de s'insinuer, pour les modifier, entre les Alliés. Dans les derniers jours d'avril, alors que les Italiens menaçaient de ne pas signer, Clémenceau pressa ses interlocuteurs d'accorder à la France une clause qu'il jugeait essentielle à sa sécurité. Il n'avait pu obtenir, comme l'avait demandé et le demanda jusqu'à la fin le maréchal Foch, pour former une barrière, une défense aux démocraties occidentales, qu'on fît du Rhin la frontière occidentale de l'Allemagne; qu'une Rhénanie autonome fût constituée en une sorte d'Etat tampon. Tout ce qu'on avait accordé à la France, du 14 mars au 31 mars, était un engagement écrit de l'Angleterre et

des Etats-Unis, valable s'il était ratifié à la fois par les Parlements des deux nations, d'assistance militaire en cas d'agression allemande. Clémenceau et Foch avaient insisté sans relâche, pour obliger l'Allemagne à l'observation fidèle des conditions du traité, sur l'occupation nécessaire par des troupes alliées de la rive gauche du Rhin pendant quinze ans au moins. Ils avaient obtenu cette clause, le 15 avril, en accordant le rappel progressif de ces troupes par périodes de cinq en cinq ans. Clémenceau réclama en outre le droit, à l'expiration de ces quinze années, de ne pas évacuer les têtes de pont de Mayence et de Kehl et le reste de la Rhénanie, si les garanties promises par les Alliés ne mettaient pas, suffisamment à leur avis, la France à l'abri d'une agression allemande non provoquée. On connaissait à Paris la campagne menée depuis deux mois à Washington contre la diplomatie du Président et le risque que, le Sénat américain ne ratifiant pas la convention d'assistance militaire promise à la France, ce refus n'entraînât celui du Parlement anglais. Encore une fois, le 29 avril, Clémenceau l'emporta sur les résistances de ses alliés : sans doute le texte qu'il leur fit adopter difficilement ne précisa point assez le risque qu'il invoquait, pour avoir le droit de maintenir ses troupes à Mayence, de la non ratification par les Chambres américaines et anglaises de la convention d'assistance interalliée. Ce qu'il obtint du moins, il le dut au concours du Président heureux et satisfait du vote unanime que, le 28 avril 1919, la Conférence, réunie pour la cinquième fois en séance plénière, émit en faveur de la Ligue des Nations. Tant il est vrai que, si l'œuvre de la paix retardée pendant des mois et mise en péril parfois, se trouva réglée en avril 1919, un seul et même motif déterminait la hâte de la conclusion, comme la lenteur de l'élaboration, à savoir le programme que s'était tracé le président Wilson et sa recherche des concours nécessaires en Europe auprès des gouvernements et des peuples, ensuite auprès des Américains, pour le réaliser.

Le 6 mai 1919, le texte du traité imposé à l'Allemagne

fut pour la première fois, dans la sixième conférence, proposé aux Puissances qui l'attendaient depuis le mois de janvier. Celles-ci eurent vingt-quatre heures pour en discuter. Les Japonais en profitèrent pour obtenir leur droit au Chan-toung. Le roi Albert ne put faire accepter les réclamations des Belges. Les représentants des Dominions s'indignèrent d'avoir été si peu consultés. Le maréchal Foch renouvela vivement et vainement ses réserves, à propos des garanties qu'il n'avait cessé de réclamer pour la sécurité de la France sur la frontière du Rhin : le ministère français avait décidé le matin même, une dernière fois, de ne s'y pas associer.

Dans cette séance plénière, il n'y eut pas de vote. Ce fut un simple avis donné officiellement par le Conseil Suprême aux Alliés et associés des décisions qui allaient être communiquées le lendemain à la délégation allemande. A tout prix, les auteurs du traité si malaisément établi voulurent éviter que la Conférence ne pût devenir un Congrès, à l'heure où les Allemands vaincus se flattaient toujours, en secret, de se procurer par ce moyen une revanche que, depuis leur défaite d'octobre, ils escomptaient. En remettant le document à Brockdorff-Rantzau, le 7 mai, Clémenceau l'avertit que l'Allemagne était seulement autorisée à présenter ses remarques par écrit. Après avoir pris livraison, sans même se lever de son siège, le diplomate allemand prononça un discours presque insolent qui provoqua de Lloyd George cette vive exclamation : « C'est dur d'être vainqueur et d'entendre cela ».

Dès le premier contact, ainsi, la tactique générale de l'Allemagne apparut : ne jamais avouer ni la responsabilité de son agression, ni la réalité de sa défaite. On se mit au travail à Berlin pour élaborer durant trois semaines une réponse en ce sens, de 450 pages, aux Alliés. On s'employa plus activement encore à agir sur l'opinion en Angleterre, en Amérique, auprès des neutres, particulièrement dans les milieux socialistes. Le premier texte complet du traité,

qui fut alors donné au public, le fut en allemand et en anglais, par les soins du Gouvernement du Reich. L'intention était trop claire : montrer et essayer de prouver qu'un traité aussi dur, injuste sur tant de points, impossible à exécuter, obligerait l'Allemagne à ne pas signer, à remettre en jeu, par la faute de ses ennemis, la paix du monde, n'était-ce pas les contraindre à leur tour à la révision immédiate que l'on souhaitait? Ce fut là l'objet des remarques que Brockdorff-Rantzau, après avoir consulté Berlin et Spa, apporta le 29 mai 1919 à la Conférence. On put croire, dans les premiers jours de juin, que le calcul leur réussirait.

Dans les milieux radicaux et libéraux d'Angleterre, auprès des chefs du Labour party, Henderson et Ramsay Mac Donald, dans la presse qui servait leur politique, l'*Observer*, le *Daily Herald*, ce fut un concert de reproches qui émurent Lloyd George, malgré la majorité dont il disposait au Parlement. Des chefs de l'opinion dans les Dominions, Smuts et Botha, Hughes, des professeurs et des économistes comme Keynes autorisés dans la Cité, déclarèrent que les Allemands ne signeraient pas et feraient bien. Le soir même du jour où les Quatre reçurent la réponse germanique, Lloyd George leur aurait proposé une révision : « Autrement, la Chambre me renversera » aurait-il dit; et Clémenceau de répondre : « moi, je démissionnerai ». Propos qui paraissent vrais, puisqu'on les rencontre dans les notes de Tardieu et de Baker également. Ce que nous savons par le dernier vaut surtout la peine d'être retenu. « Si on oblige les Français à ces concessions sur ce qu'ils jugent indispensable, dit le Président Wilson, on verra surgir d'autres demandes, des *modifications du Pacte* peut-être. » Toute son œuvre pouvait être remise en question, au moment où, tenant l'essentiel à son gré, il avait hâte de retourner en Amérique.

Grâce à lui l'accord se rétablit le 16 juin par deux compromis encore. On ne connaît le texte de l'un que par une citation du biographe de Wilson, une « promesse à l'Alle-

magne de réduire les quinze années d'occupation, si elle donnait des preuves sérieuses de bonne volonté et des garanties nécessaires, et de diminuer en ce cas le montant des frais d'occupation ». La promesse fut enregistrée dans une déclaration non incorporée au traité dont elle modifiait le chapitre 14, par suite, non ratifiée par les Parlements. L'autre compromis, inscrit celui-là au traité, fut la concession à l'Allemagne d'un plébiscite en Haute-Silésie, si mal réglé, si hâtivement, qu'il fallut plus tard une intervention de la Société des Nations pour en corriger à peu près les défauts. Dans le premier des deux arrangements, ce qu'il y avait de plus grave, c'était le secret. Par une pente insensible, les directeurs de la politique mondiale, à peine leur œuvre achevée, se virent entraînés à la modifier, subissant malgré eux l'action de la pression organisée par l'Allemagne sur leur situation ministérielle. Peut-être fut-ce, au moment où allait se proclamer leur victoire, le premier indice d'une diplomatie qui se créait de nature à en compromettre les résultats, d'une politique extérieure subordonnée au secret des tactiques parlementaires non moins funestes aux intérêts et aux droits des nations que les intrigues formées autrefois dans les conseils des souverains.

Le 23 juin 1919, le Gouvernement allemand, mis en demeure de signer, se résigna, après un changement de ministère à Berlin qui ramenait au pouvoir Erzberger, le signataire de l'armistice du 11 novembre. L'Assemblée de Weimar lui conféra, le 24, à cent voix de majorité, les pouvoirs nécessaires. Le 28, dans la Salle des Glaces de Versailles, où les Allemands avaient tenu, en 1871, à proclamer leur Empire victorieux de la France de Louis XIV, les actes de la paix qui consacrait leurs défaites furent présentés, au nom des trente et une puissances alliées et associées, par Clémenceau aux plénipotentiaires allemands, Hermann Muller, ministre des Affaires étrangères, et le docteur Bell, ministre d'Empire. Ils les signèrent « au nom de l'Empire allemand et de tous et chacun des Etats le

composant ». A la fin de l'année, Parlements et Gouvernements avaient tous ratifié ces actes, sauf le Sénat américain qui s'y refusa obstinément pour ne pas engager par la Société des Nations l'Union à venir en aide aux peuples associés menacés d'agression.

Dans la même année, le 10 septembre 1919 d'abord, un second traité était signé à Saint-Germain-en-Laye entre la République d'Autriche et les mêmes puissances, sauf la plupart des Etats américains du Sud qui n'avaient pas fait la guerre aux Habsbourg. Les Etats-Unis ne le ratifièrent pas davantage. Le même jour, furent signés les traités entre les Puissances alliées et associées d'une part et d'autre part, la Pologne, l'Etat serbo-croate-slovène, la Tchéco-Slovaquie. Deux mois plus tard, le 27 novembre, la Bulgarie, qui avait, en capitulant la première, espéré rentrer en grâce auprès de l'Entente et se faire pardonner les trahisons de son souverain, accepta, sur un ultimatum de Clémenceau, le traité de Neuilly-sur-Seine.

Le traité de la Roumanie avec ses voisins fut retardé jusqu'au 10 décembre 1919 par les événements de Hongrie, la guerre déclarée aux Roumains, le 20 juillet, par le gouvernement communiste de Bela Kun. Il avait fallu attendre la chute de ce gouvernement, et les exigences nouvelles formulées à Bucarest, auxquelles les Alliés mirent leur veto. Six mois plus tard, le 4 juin 1920, la Hongrie, enfin pacifiée, se résignait au traité de Trianon. Mais si le Sultan se résignait à celui de Sèvres, au mois d'août 1920, qui mettait la Turquie à la merci des Anglais maîtres de Constantinople et des Grecs installés à Smyrne, l'Assemblée nationale turque convoquée depuis le 19 juillet 1920 à Erzeroum par Mustapha Kemal, n'y souscrivit point. Elle appelait les Turcs aux armes pour l'annuler par une offensive bientôt victorieuse.

En somme, sur toute la lisière orientale de l'Europe, de la Baltique à la mer Egée, l'équilibre d'ailleurs toujours précaire, et désormais détruit, qu'avaient constitué depuis des siècles les Empires des Habsbourg, des Osmanlis et des

Romanoff, avait grand peine à se rétablir entre les nations ou les Etats qui revendiquaient leur héritage. De l'Orient était partie l'étincelle qui avait provoqué l'incendie de l'Europe et désolé le monde. L'Orient demeurait toujours menaçant. Contre cette menace, on chercha, à Paris et à Londres, des remèdes qui ne furent souvent que des palliatifs : le 27 septembre 1919, le Conseil des Alliés décréta, pour éviter un conflit entre les Tchéco-Slovaques et les Polonais, un plébiscite dans le duché de Teschen, les territoires de Spisz et d'Orawa. Il envoya des troupes françaises pour surveiller l'application du plébiscite dans la Haute-Silésie, ainsi qu'à Memel pour régler les rapports de cette ville avec le nouvel Etat lithuanien. Le 8 décembre il garantit à la Pologne sa frontière orientale contre les intrigues de la République soviétique de Moscou par une déclaration des Alliés qui n'empêcha point, en 1920, une attaque redoutable sur les pays de la Vistule. Toute cette action des Puissances occidentales vers l'Est, interventions diplomatiques ou armées, demeurait à la merci de la force révolutionnaire qui se développait sur tous les points de l'ancien domaine des tsars, pour atteindre par l'intrigue, la propagande payée, la violence, les Gouvernements et les peuples depuis la Mandchourie jusqu'aux Indes et à la Perse, depuis l'Asie Mineure jusqu'au centre et au nord de l'Europe.

Et ainsi, par une singulière coïncidence, les seules puissances qui ne souscrivirent pas au règlement international de 1919, la Russie soviétique et l'Union américaine, avec la Chine irritée de la cession du Chan-toung au Japon, furent précisément celles qui, depuis la fin de 1917, avaient eu l'initiative de proposer la paix au monde. Après avoir paru les premières s'accorder sur une paix « sans conquête et sans indemnité », elles avaient des motifs diamétralement contraires pour ne pas souscrire à la paix de Versailles, ce qu'elles espéraient ou redoutaient de la propagande communiste, devenue la règle de la politique des Soviets. Le pacte de paix entre les nations inscrit à la

base des traités, à l'une paraissait gênant, à l'autre périlleux. Si bien que le conflit mondial ne se termina pas par une pacification mondiale. Le diplomate des Soviets, Zinovieff, a pu écrire, en 1920 : « Les problèmes de l'Asie qui jouaient déjà un grand rôle en 1914, malgré l'acuité du conflit européen, sont passés au premier plan. Vainqueurs et vaincus se rendent compte que la querelle européenne par rapport à l'échelle mondiale n'était qu'une tempête dans un verre d'eau. La rivalité des impérialistes a pris fin en Occident. Le centre de gravité se déplace vers l'Asie ». A Washington, comme à Moscou, on se réservait également pour les problèmes de l'Asie et du Pacifique.

Les nombreux traités et conventions de 1919-1920, conclusion incomplète de la grande guerre, sont liés au traité principal imposé à l'Allemagne qui avait voulu, soutenu et dirigé cette guerre, et surtout au Pacte de la Société des Nations, proposé par le Président Wilson pour en prévenir le retour. Le texte de ce Pacte a été inscrit en tête de chacun des traités spéciaux, non comme un préambule, mais comme un engagement fondamental, auquel les vainqueurs s'obligent, avant même de prescrire les obligations des vaincus. C'est là ce qui distingue essentiellement les traités de 1919 de ceux qui, dans le passé, avaient réglé les grands conflits européens, ceux de Westphalie, ou de Vienne.

Au lendemain de ces grands conflits européens, les chefs d'Etat avaient manifesté leur vœu d'une paix durable, appuyée sur des principes de droit public, soit dans les préambules, soit dans les conclusions de leurs actes, « voulant faire, écrivaient, en 1648, le roi de France et l'Empereur, après les troubles religieux et politiques de tant d'années, après une guerre longue et âpre, une paix chrétienne, universelle et durable, et vivre en bons amis soucieux de leur avantage, honneur et intérêt

réciproque », ou « déterminés inébranlablement, disaient les souverains après 1815, à prendre pour seule règle de conduite dans leurs leurs relations entre eux, les préceptes de justice, de charité et de paix qui, loin d'être uniquement applicables à la vie privée, doivent guider les démarches des Chefs d'Etat pour assurer la tranquilité générale, objet des vœux de l'humanité et but constant de leurs efforts ». Mais ces déclarations et ces vœux ne constituèrent alors qu'une obligation morale et non juridique pour les Gouvernements soucieux avant tout « de la sécurité dans la possession », selon l'expression de Metternich.

Le Pacte nouveau établit, antérieurement à toute clause des traités, l'obligation pour les nations qui y souscrivent de coopérer mutuellement, de réaliser complètement (*to achieve*), la paix et la sûreté, en vertu du droit constitutif de la Société, ou d'une sorte de contrat social qui les lie au moins pour deux ans. Pratiquer cette « coopération », pour les nations c'est : 1° accepter certaines obligations de ne pas recourir à la guerre qui seront énumérées de l'article 12 à l'article 16; 2° entretenir des relations internationales fondées sur la justice et l'honneur au grand jour selon les règles prescrites par les articles 17 à 20; 3° observer ces règles comme règles de conduite effectives des Gouvernements ; 4° faire régner la justice et respecter scrupuleusement toutes les obligations des traités dans les rapports mutuels des peuples organisés. Ces principes du code international supposent naturellement que les nations disposent de leur destinées (art. 7), pour en imposer l'observation à leurs Gouvernements, qu'elles sont ce qu'on appelle à l'article 22 des nations « développées » (*advanced*) par rapport aux peuples encore incapables de se gouverner (*to stand*) eux-mêmes, que la Société d'ailleurs a la mission sacrée de développer.

Trente-deux nations, qu'on a reconnues avec quelque complai-ance comme telles parce que leurs gouvernements ont signé le traité de Versailles, ont été ce jour-là les membres « originaires », les Constituants de l'ordre nou-

veau, Etats-Unis, Belgique, Bolivie, Brésil, Empire britannique, Canada, Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Cuba, Equateur, France, Grèce, Guatémala, Haïti, Hedjaz, Honduras, Italie, Japon, Libéria, Nicaragua, Panama, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Etat serbe-croate-slovène, Siam, Tchéco-Slovaquie, Uruguay. Elles appellent à elles, dans un délai de deux mois, les nations non constituantes, quoique certainement plus libres que le Hedjaz, le Siam ou l'Inde même, Argentine, Chili, Colombie, Danemark, Espagne, Norvège, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Salvador, Suède, Suisse, Vénézuéla. Etant durant la guerre demeurées neutres, ces nations n'ont pu signer les actes du 19 juin. Sont au contraire écartées les nations, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie, dont les délégués ont signé les traités, mais dont la signature a été exigée et non consentie, proscription provisoire d'ailleurs qu'un vote des deux tiers des membres de la Société peut lever à leur demande, « à la condition toutefois que lesdits Etats donnent des garanties *effectives* de leur intention sincère d'observer les engagements internationaux, et les règlements de la Société en ce qui concerne leurs forces et armements ».

Les nations constituantes ont, le 19 juin 1919, trouvé leur tâche dès le début très simplifiée, par le fait qu'elles n'ont pas eu à discuter et à fixer les détails de la Constitution. Aussitôt née, la Société s'est trouvée pourvue, par les soins d'une commission de 19 membres, établie les 27 janvier et 6 février 1919, sous la présidence de Wilson, où étaient représentés les Etats-Unis, l'Empire britannique, la France, l'Italie, la Belgique, le Japon, la Chine, le Brésil, le Portugal, la Serbie, la Grèce, la Pologne, la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie, de tous ses organes essentiels : une assemblée régulière des représentants des nations adhérentes, trois au maximum pour chaque nation ne disposant ensemble jamais que d'une voix, dont les décisions, sauf dans les cas prévus, exigent l'unanimité ;

un Conseil plus restreint composé des délégués des cinq principales puissances, Etats-Unis, France, Empire britannique, Italie, Japon, et de quatre membres désignés à la majorité parmi les autres nations. La composition de ce Conseil n'est pas immuable, le nombre des membres pouvant être augmenté, soit de membres permanents, soit de membres élus par l'Assemblée. Enfin, un secrétariat général de la Société permanent, dont le premier titulaire anglais, Sir James Eric Drummond, se voit tout de suite installé par le traité, sans aucune limite à la durée de ses fonctions, et qui doit établir ses bureaux à Genève, siège de la Société.

Dans cette organisation, le Conseil a les pouvoirs essentiels, et de ces pouvoirs on peut déduire la tâche assignée à la Société. Il a le droit (art. 7) de changer à tout moment le siège de la Société, et désigne, sur la proposition du secrétaire général, le personnel administratif. Il est chargé d'abord de « préparer tous les dix ans les plans de la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et les obligations internationales imposées par une action commune, compte tenu de la situation géographique de chaque Etat et de ses conditions spéciales ». Et, si les Gouvernements, après examen desdits plans, les ont adoptés, il peut et doit s'opposer aux dépassements des limites prescrites (art. 8), en prenant l'avis d'une commission des armements, permanente.

C'est en outre le même Conseil (art. 10) qui est chargé « en cas d'agression, menace ou danger d'agression, de rappeler les nations à l'exécution de l'obligation acceptée par elles de « maintenir et respecter l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de chacune d'elles » (art. 11). Il doit être convoqué immédiatement par le Secrétaire général « au cas où un membre de la Société signale une menace de guerre, qu'elle affecte ou non une nation ayant adhéré à la Société ou la paix en général qu'il faut partout sauvegarder ». Il peut être appelé à

examiner (art. 12 et 13) les litiges qui s'élèveraient entre les nations, susceptibles d'entraîner une rupture, et a le droit d'exiger que cette rupture n'ait pas lieu avant un délai de trois mois. Il reçoit les réclamations des parties, ordonne des enquêtes, propose un règlement, appuyé sur un rapport qui peut faire loi pour les nations ayant pris l'engagement de ne pas recourir à la guerre, s' il le vote à l'unanimité. Comme il y a beaucoup de différends susceptibles d'une décision arbitrale énumérés à l'article 13, et que des conventions antérieures ont déjà prévu des cours d'arbitrage, mais incomplètement, le Conseil est chargé de préparer (art. 14) l'institution d'une Cour de Justice internationale permanente qui va bientôt siéger à La Haye. En cas de guerre déclarée (art. 16), c'est le Conseil qui a le devoir de rappeler aux Gouvernements que « le recours d'un membre de la Société à la guerre est *ipso facto* un acte de guerre contre tous les autres, obligés à rompre immédiatement toutes relations commerciales et financières et à les interdire à leurs nationaux ». Il doit en outre leur recommander les effectifs militaires, aériens et navals, constituant les forces armées destinées à faire respecter les engagements du pacte.

Le Conseil a de plus le droit d'exclure de la Société la nation qui a violé ses engagements et par « l'appui mutuel qu'il invite les membres de la Société à se prêter militairement, financièrement », il peut devenir l'âme et l'instrument d'une coalition de justice armée. L'art. 17 prévoit les cas de différends surgissant entre deux Etats dont un seulement n'est pas membre de la Société, ou dont aucun n'en fait partie : le Conseil doit néanmoins les inviter à accepter ses obligations, et s'ils l'acceptent, enquêter, rapporter et proposer. S'ils refusent, il peut « prendre toutes mesures et faire toutes propositions de nature à prévenir les hostilités, et amener la solution du conflit ».

Ce Conseil de neuf délégués des puissances principales du monde, dans lequel les Etats-Unis refusèrent de

prendre leur place, a surtout été constitué en vue de prévenir ou de limiter la guerre. C'est « un Conseil de guerre, comme on l'a dit, à la guerre ». Sa première réunion comme celle de l'assemblée a eu lieu sur la convocation du Président Wilson. Ensuite il ne se réunit qu'une fois par an ; il n'agit plus souvent que si les circonstances le demandent, si un différend s'élève entre les nations, susceptible de provoquer un conflit, ou pour la limitation des armements, autres risques de guerre.

C'est dans cet esprit que le Pacte a été conclu, de façon à ne pas constituer un Super-Etat capable d'empiéter sur la souveraineté des Etats, à les associer seulement dans leur pleine souveraineté à une action commune en cas de menace pour la paix. La coopération des nations, dont ce Conseil est l'instrument, est une coopération diplomatique et juridique : suspension des hostilités, examen et arbitrage non obligatoire du litige, sanctions économiques ou morales surtout ; à défaut d'une force armée permanente que la France eût voulu mettre à la disposition du Conseil, la possibilité d'un appel, d'une recommandation, adressés aux forces des nations résolues à empêcher la guerre, dont elles demeurent juges.

En revanche, le Secrétariat de la Société est permanent, et son rôle est d'autant plus essentiel que le Conseil ne siège pas en permanence. Il est comme sa vigie, appelle ou reçoit les appels à la paix, quand on entend des appels, plus ou moins clairs et prochains, à la guerre. Il enregistre (art. 18) les engagements que les nations peuvent prendre entre elles, les ententes régionales, et est tenu de les rendre publics, afin que l'opinion juge « s'ils sont fondés sur la justice et l'honneur et ne sont pas contraires aux prescriptions du droit international reconnu comme règle effective des gouvernements ». C'est le grand rôle qui lui est réservé. A l'Assemblée est cependant assigné un rôle plus délicat encore, auprès des membres de la Société qui, par l'article 20, renoncent à toutes obligations contraires au pacte, la charge de les

inviter à la revision des traités devenus inapplicables, à l'examen des situations internationales capables de mettre en péril la paix du monde (art. 19).

L'action propre du Secrétariat, sa tâche professionnelle, c'est la préparation par ses bureaux des études, enquêtes, rapports susceptibles d'éclairer et d'aider le Conseil dans ses démarches pour le maintien de la paix. Dans cette tâche, d'ailleurs, le Secrétariat est lui-même aidé par un certain nombre de Comités permanents avec lesquels il est en étroite liaison, des « organisations spéciales » à différents ordres de rapports internationaux dans lesquels la Société des Nations exerce son action.

Encore n'a-t-on pas cru que la Société pût atteindre tous les objets que ses fondateurs lui proposaient sans d'autres concours encore que le Conseil et son Secrétariat.

A côté d'eux siège, en séances plus ou moins fréquentes, pour étudier la réduction et la limitation des armements, une Commission composée de quarante officiers délégués permanents de dix nations. Une autre Commission du même genre, est le Conseil général de la Santé publique, constitué peu à peu par le rattachement à la Ligue de l'Office international d'Hygiène public établi à Paris en vertu de la Convention sanitaire de 1907. Telle est aussi la Commission permanente des *Mandats*. Par l'article 22 du Pacte, la Société a pris la tutelle des colonies ou territoires qui, par la guerre, ont été détachés des souverainetés qui les gouvernaient et n'ont pas paru susceptibles de se gouverner encore eux-mêmes. Elle délègue cette tutelle aux nations *développées* capables de l'assumer, et, dans certains cas, comme dans l'Empire ottoman, règle le choix du mandataire sur les vœux des communautés placées en tutelle provisoire. Elle exige des mandataires certaines obligations et un rapport annuel dont le contrôle est confié à une Commission de neuf membres permanents, délégués en majorité par les Etats non mandataires. C'est tout un régime nouveau

qui s'instaure alors de pénétration coloniale par l'Europe dans les régions qui viennent d'échapper à l'influence ottomane ou germanique, plus réellement conforme aux principes qu'elle a commencé d'invoquer au vingtième siècle pour justifier ses méthodes d'expansion dans le monde.

A côté d'elle, la Société encourage et soutient, en vertu de l'article 23 de son pacte tout inspiré de ces tendances nouvelles, un organisme international « pour assurer et maintenir des conditions de travail équitables et humaines pour l'homme, la femme et l'enfant sur leurs propres territoires ainsi que dans tous pays auxquels s'étendent leurs relations de commerce et d'industrie ». Une Conférence internationale du travail, dont la première assemblée vint se tenir à Washington, le 29 octobre 1919, en vertu de l'article 387 du Traité de Versailles, à laquelle cinquante-sept Etats ou Nations délèguent quatre membres, dont deux choisis par les gouvernements, deux par les représentants des classes ouvrières et agricoles, forme un véritable parlement international qui enregistre des conventions et des actes, prépare ou propose des motions et des projets à un Conseil de vingt-quatre membres, dont douze représentent les gouvernements pour trois ans, Belges, Canadiens, Français, Allemands, Anglais, Indiens, Italiens et Japonais et douze autres les ouvriers et employés, et qui s'appuie pour préparer ses propositions et ses rapports sur un Bureau international du Travail, constitué avec deux directeurs français et anglais, et six sous-directions comme un véritable ministère international. Etablie à Genève « comme une partie de l'organisation de la Société des Nations » et pourvue du budget qu'elle lui vote, cette organisation du Travail internationale est cependant distincte et indépendante du Secrétariat général avec lequel elle demeure en liaison par un fonctionnaire spécial, délégué de la Suisse.

Tel est, dans l'ensemble, le nouveau corps international qui doit son existence aux vœux des peuples las des souf-

frances de la guerre, et à la volonté tenace du Président Wilson. Le Traité de Versailles lui a donné ses actes de naissance, ses organes essentiels, des moyens matériels de vivre. L'âme qui doit l'animer, que Wilson s'est efforcé par sa propagande auprès des peuples d'éveiller, comme Pygmalion fit de sa statue, c'est l'esprit de solidarité, de justice, entre les nations affranchies du militarisme. Corps et âme ont à la fin du dix-neuvième siècle commencé de se créer, à l'état encore embryonnaire, au sein d'un monde séparé par les distances, les différences de nature et de régime, mais qui incline, par la rapidité des moyens de transport et d'information, l'aisance des échanges, l'interdépendance des intérêts et des services, à une certaine uniformité de besoins sociaux, d'usages extérieurs, de mœurs propices à l'établissement de règles mondiales, à l'acceptation de lois communes, consenties et observées. « L'Empire britannique, a dit un jour Lloyd Georges, est déjà une Société des Nations ». S'il y a des forces ainsi capables d'attirer vers le centre mondial qu'est la Société des Nations les peuples et les gouvernements, il y en a d'autres qui les en éloignent. L'équilibre de cette constellation demeure ainsi incertain. Plus encore que la paix de 1919 dont il parut à certains l'assise principale, il doit être « une création continue ».

L'autre assise essentielle des Traités a été la victoire militaire des Alliés sur l'Allemagne et ses associés, obligés, bien que l'Allemagne ait prétendue n'avoir pas été vaincue, de souscrire aux conditions de leur défaite. Les obligations qui ont été inscrites aux traités peuvent se diviser en six groupes : dispositions territoriales en Europe et hors d'Europe; dispositions militaires, navales et aériennes; dispositions particulières et sanctions; réparations; dispositions économiques et dispositions financières; garanties d'exécution des traités.

1° *Dispositions territoriales en Europe.* — La carte de l'Europe en 1919-1920 s'est trouvée modifiée de ce qui a été enlevé aux Empires centraux et à la Russie, à la

Turquie et aux Bulgares, pour être restitué ou attribué à la France, à la Belgique, au Danemark, à la Pologne, à la Tchéco-Slovaquie, à l'Italie, aux Serbo-Croates, à la Grèce, et enfin à la Grande-Bretagne.

A la *France* (Versailles, art. 27, 51 à 79 et annexes) sont restitués les territoires cédés en 1871 en vertu du Traité de Francfort à l'Allemagne. Ils sont « réintégrés dans la souveraineté française ». « Est réparé le tort fait au droit de la France et à la volonté des populations séparées de la mère-patrie malgré la protestation solennelle de leurs représentants à l'Assemblée de Bordeaux ». Ce ne sont pas des territoires enlevés à l'Allemagne, pour lesquels elle serait en droit de réclamer un plébiscite; ce sont des territoires *restitués*, qu'elle avait pris sans plébiscite, les déclarant germaniques, alors que leurs habitants se déclaraient français. La frontière est celle du 18 juillet 1870, celle d'avant la guerre franco-allemande.

La France eût souhaité voir réparer aussi le tort que la Prusse lui avait fait au deuxième traité de Paris en 1815, par la conquête de Landau, Sarrelouis et des mines de la Sarre. Elle réclamait sa frontière de 1814. Ce vœu, déplaisant à Wilson comme une menace de conquête, ne put être qu'en partie satisfait : les mines domaniales de la Sarre furent attribuées à la France en compensation de la destruction des mines de charbon du Nord, mais non le territoire du bassin houiller, peuplé en majorité d'Allemands. Pour régler ce qu'il y avait de contradictoire dans la cession du sous-sol sans le sol, un compromis dut être trouvé. La Société des Nations a été déclarée, « fidéicommissaire » de la République allemande pour le sol qu'elle administre pendant quinze ans, par un mandat donné à une Commission de cinq membres, un Français, un Allemand et trois membres nommés par elle. Les limites du territoire sont décrites à l'article 48. Les conditions de l'exploitation et de l'administration forment un annexe en deux chapitres à l'article 50. Le troisième chapitre de cet annexe prescrit, au bout de quinze ans, une consulta-

tion populaire par commune et par district sur trois alternatives : maintien du régime; union à la France, ou à l'Allemagne. En cas de retour à l'Allemagne du territoire, un droit de rachat des mines en bloc est réservé à celle-ci contre un prix payable en un an, en or, fixé par une commission d'experts. Sur la frontière orientale de l'Alsace, sur le Rhin, une autre exception provisoire est faite à la limite fixée, l'usage par la France du port de Kehl pour une durée de sept ans qui peut être prolongée de trois ans, destinée à réparer le tort que l'Empire allemand avait fait à Strasbourg, en favorisant, aux dépens de son port, celui de Kehl (art. 65).

La *Belgique* acquiert (art. 32-33) le territoire de Moresnet (exploitation de zinc de la Vieille Montagne), dont les traités de Vienne avaient omis de régler la condition entre la Prusse et la Hollande, territoire contesté et, faute de souverain, neutre en fait. Elle acquiert aussi, après un plébiscite qui se fit le 20 septembre 1920, les cercles d'Eupen et de Malmédy qu'en 1815 la Prusse s'était adjugés, quoique de langue et de population française. Elle eût voulu acquérir davantage, des pays entre Trèves, Coblence et Cologne, détachés de la même manière par la Prusse en 1815 du duché de Luxembourg, domaine autrefois le plus important des Pays-Bas catholiques, berceau de la nationalité belge. Le Président Wilson avait, comme pour la Sarre, résisté aux instances du roi des Belges jusqu'à la signature du traité. La délimitation des frontières belge et allemande s'est trouvée remise par l'article 35 à une Commission de sept membres.

Au delà d'ailleurs de ces frontières, pour la sûreté de la France et de la Belgique relevée de ses obligations de neutralité, le traité établit comme une sorte d'avant-frontière sur le Rhin, moins solide que n'eût souhaité le Maréchal Foch : défense est faite à l'Allemagne de construire aucune forteresse sur la rive gauche du fleuve, ni sur la rive droite à moins de cinquante kilomètres de ses bords, d'y entretenir aucune troupe, aucun moyen de mobilisation,

d'y faire des manœuvres militaires (art. 42 et 43). « La moindre infraction serait considérée comme un acte d'hostilité, une intention de troubler la paix du monde. »

Le *Danemark*, bien que neutre pendant la guerre, retrouve une partie du duché danois de Slesvig que l'Allemagne lui avait pris au traité de Prague, mais une partie seulement. Car la frontière est réglée « conformément aux aspirations des populations ». Une zone sud, comprise entre l'Eider et une ligne partant de la Baltique à treize kilomètres au Nord-Est de Flensburg, jusqu'à la Mer du Nord, au Sud de l'île de Fœhr, est soumise à un plébiscite des habitants, en grande majorité allemands. Elle doit demeurer à l'Allemagne. Une zone Nord, entre l'ancienne frontière et une ligne allant du Nord de l'île d'Alsen jusqu'à l'île de Stoltoft, près de l'île de Sylt, doit, par un plébiscite des habitants en majorité danois, revenir au Danemark. Entre les deux, une zone peuplée en majorité de Danois dans les campagnes, d'Allemands dans les agglomérations urbaines, est l'objet d'un plébiscite par commune, et non global, qui va permettre à l'Allemagne de s'y maintenir comme dans la zone Sud jusqu'à l'Eider, surtout à Flensburg, la capitale aux trois quarts germanisée. Le plébiscite fixé par l'article 109, bien que singulier et tendancieux, est fait pour répondre au vœu émis le 16 novembre 1918 par la Ligue patriotique des électeurs slesviquois qui ne tenaient pas autrement, en vérité, à l'annexion d'éléments germaniques. Il se fit ainsi le 16 février et le 24 avril 1920.

L'article 115 donne au Danemark une autre satisfaction, l'obligation imposée à l'Allemagne de détruire à ses frais les fortifications, établissements militaires et ports des îles d'Heligoland et de Dune et de ne les jamais reconstruire, c'est-à-dire une garantie de sécurité pour la frontière maritime du royaume.

La *Pologne* reconstituée « dans sa complète indépendance », avec les territoires que la Prusse occupait depuis le partage de 1772, devient, entre toutes les stipulations du

traité, le signe le plus éclatant de la défaite des Hohenzollern, et de la revanche du droit national. Ses frontières occidentales fixées par les articles 27 et 87, partent du Sud, de la Silésie autrichienne, à huit kilomètres à l'Est de Neustadt, puis à deux kilomètres à l'Est de Lorzendorf, pour atteindre l'Oder au-dessous de la voie ferrée Oderberg-Ratibor et suivre la limite de la Haute-Silésie jusqu'à sa rencontre avec l'ancienne frontière russo-allemande, et, le long de cette frontière, jusqu'à la limite Sud de la Posnanie. Elles englobent alors la Posnanie, par une ligne passant à l'Ouest de Rawitz, Lesno, à l'Est de Schwerin sur la Wartha, de Driesen, de Schneidemuhl, à l'Est de Chofnier pour aboutir à la Baltique à l'Est du lac de Larnowitz, dans la Prusse occidentale. Sa frontière septentrionale, la séparant de la Prusse orientale, part de la Vistule au Nord de Grudzladz, suit vers l'Est une ligne orientée par les localités polonaises de Lubana, Mlawa, Kolno, Grajewo, situées au Sud des lacs mazuriens, pour se diriger vers le Nord, vers Vilno que la Pologne dispute aussitôt aux Lithuaniens. La frontière orientale de la Pologne est alors très provisoirement fixée par une décision du Conseil suprême des Alliés, du 8 décembre 1919, qui l'autorise à administrer régulièrement les territoires de l'ancienne Russie situés à l'intérieur d'une certaine ligne, « la ligne Curzon », dirigée du Sud, depuis l'endroit où la limite de la Russie et de l'Autriche anciennes rencontre le Bug, puis le long du cours du Bug à l'Est de Chelm, et à l'Ouest de Brest-Litovsk pour atteindre le Niémen, et laisser à la Pologne Grodno, Augustowo et Suwalki.

A cette Pologne restaurée dans ses limites de 1772, manquent cependant la ville et le port de Dantzig qui, à cette date, lui appartenaient encore. Le traité de Versailles constitue (art. 102) Dantzig et un certain territoire à l'entour de la ville en Etat libre sous la protection de la Société des Nations, représentée par un Haut Commissaire. Cette liberté comporte, en faveur de la Pologne, des restrictions qu'une convention négociée par les Alliés doit fixer

(art. 104) suivant certains principes : pour la Pologne l'usage de la Vistule et du port qui en est le débouché, avec droit d'y faire des travaux ; le contrôle des chemins de fer, des postes et télégraphes entre les deux pays, le droit d'inclure Dantzig dans ses limites douanières, et enfin celui de conduire les affaires extérieures de cette petite République, comme d'un Etat protégé, de veiller à Dantzig sur ses nationaux, et hors de Dantzig, sur les citoyens de la ville libre. Situation en somme fort complexe, puisque sur ce débouché essentiel du commerce de la Vistule, trois autorités s'exercent, celle du Sénat allemand de la ville, celle du Gouvernement polonais et celle de la Société des Nations, toujours susceptibles d'entrer en conflit.

Si la Pologne a ainsi perdu en partie Dantzig, elle a espéré acquérir toute la Haute-Silésie qui, depuis les victoires de Frédéric II sur Marie-Thérèse en 1745 appartenaient à la Prusse, et depuis plusieurs siècles aux Habsbourg. Les espérances de la Pologne, encouragées d'abord par le Président Wilson, étaient fondées sur le vœu certain des populations en forte majorité polonaises, sur les besoins de l'industrie polonaise qui escomptait les ressources de cette riche région houillère, prolongement du bassin et de la région industrielle de Sosnowice, sur l'importance stratégique enfin de ce nœud de communications, par la porte Morave, l'Oder et la Vistule, entre les plaines de l'Est et l'Europe centrale. L'article 88 du traité et surtout l'annexe à cet article ne lui laissent qu'en partie ces espoirs : il crée une zone de plébiscite sous l'autorité d'une Commission internationale de quatre membres qui peut requérir des troupes alliées et constituer une police locale, en attendant, de six à dix-huit mois, le vote des populations. Ce long délai imposé à l'attente des Polonais était de nature à favoriser les manœuvres des Allemands qui s'organisèrent pour conserver, par la force autant que par le vote, ces territoires peuplés d'usines, de villes industrielles créés par leur initiative et leur esprit d'entreprise,

domaines d'une véritable aristocratie germanique, foncière et financière. L'intervention de l'Europe n'a pas suffi à prévenir les conflits inévitables entre les espérances de la Pologne et les résistances de l'Allemagne : les puissances ont essayé sans succès d'y appliquer les méthodes pratiquées pour le règlement du Slesvig, du vote par commune dans certaines zones. Deux ans après le traité, la situation de la Haute-Silésie n'était pas réglée.

Celle du duché de Teschen, que les Polonais se disputaient alors avec les Tchéco-Slovaques, l'a été plus vite. Dès 1920, à la Tchéco-Slovaquie, l'Allemagne doit céder (art. 83) une partie de la Haute-Silésie, le cercle de Leobschutz. Et le même article prescrit la nomination d'une commission internationale de sept membres pour fixer ensuite, d'Oderberg par Teschen jusqu'aux Beskides, les limites entre les Tchèques et les Polonais, mélangés dans cette région, invoquant leurs droits réciproques et opposant leurs convoitises sur le bassin houiller qui s'y prolonge depuis l'Est. La Commission, après une crise très vive, des grèves et des violences, réussit (10 juillet 1920) à régler cette frontière, non sans blesser les Polonais qui se plaignirent de perdre 56 p. 100 du territoire contesté de cette Silésie autrichienne, de Spiz et d'Orawa, la moitié de la ville de Teschen coupée en deux, presque tout le bassin houiller, cent quatre-vingt-dix mille citoyens de leur race et de leur langue.

Les Polonais, plus aisément, s'inclinèrent, au Nord de leur République, devant le plébiscite qu'avait prescrit encore l'article 94 pour la zone comprise entre la frontière Sud de la Prusse orientale et une ligne tracée au Nord de l'Etat polonais, dans les cercles d'Allenstein, d'Oletsko et d'Angerburg, zone en très grande majorité de population germanique, et l'article 96 pour les deux cercles de Stuhm et de Rosenberg, parties du cercle de Marienburg et de Marienwerder, dont les communes consultées ont demandé à rester allemandes et le devinrent par le plébiscite du 11 juillet 1920.

Aux *Etats baltes*, *Esthonie* (Revel), *Latvie* ou *Lettonie* et *Courlande* (Riga), *Lithuanie*, les vainqueurs de l'Allemagne, en l'obligeant à rappeler ses troupes d'occupation installées par la paix de Brest-Litovsk et autres traités qu'ils annulèrent (art. 116 et 433), promettent un bon gouvernement « et le moyen d'organiser leur défense nationale et leur indépendance sous une forme d'abord provisoire ». Il y a là un avenir nouveau pour ces pays longtemps disputés entre la Pologne, la Suède et la Russie, et qui tendent à reprendre la forme de républiques marchandes que leur avaient donnée, en les civilisant au douzième siècle sur les rivages de la Baltique, la Hanse et plus tard la Hollande. Tantôt, c'est la ville de Riga qui dispose de la province avec le peuple émancipé du joug des barons baltes; tantôt la ville, comme Memel que les Alliés prennent sous leur protection (art. 99), échappe à l'arrière-pays jusqu'à ce qu'il soit décidé de son sort, parce qu'elle aspire à une situation semblable à celle de Dantzig et ne veut être ni polonaise, ni lithuanienne.

L'une des plus grandes difficultés s'est présentée dans la formation d'une République lithuanienne, de cette grande province associée longtemps par les Jagellons à la fortune de la Pologne, toute pénétrée de sa civilisation, patrie de deux de ses plus grands écrivains, Mickiewicz et Sienkiewicz, dont les Allemands ont encouragé les revendications contre les Russes, puis les Soviets de Moscou contre les Polonais, et qui risqua, après le départ des troupes allemandes, et malgré la cession (art. 28) d'un district de la Prusse orientale de Nimmersalt à Schmafftenningk, d'être longtemps disputée entre Moscovites et Polonais.

La *Finlande*, qui depuis son annexion à la Russie en 1809 avait longtemps gardé jusqu'au règne d'Alexandre III son autonomie, délivrée du tsarisme et des menaces d'une conquête allemande en 1917, est reconnue par les Alliés comme une République libre (art. 99). Elle se trouve protégée par la distance et sa ceinture de lacs contre un retour offensif de la Russie soviétique. Elle obtient même de

la Russie l'accès de l'Océan arctique (traité de Dorpat, 14 octobre 1920). Elle dispute à la Suède les îles d'Aland, en vertu de « ses droits d'Etat » sur l'archipel et pour sa sûreté que deux ans plus tard la Société des Nations devait reconnaître en neutralisant ces îles « dans l'intérêt général des riverains de la Baltique » (25 juin 1921).

Telles ont été dans l'Ouest, le Nord et le Nord-Est de l'Europe les conséquences sur la répartition des Territoires, et pour l'avenir des peuples appuyés désormais sur leurs droits, de l'effondrement des Hohenzollern et des Romanoff. C'est la révision de deux siècles d'histoire, depuis les entreprises des premiers rois de Prusse, Frédéric II et son père, et les conquêtes de Pierre le Grand, qu'enregistre, de l'article 428 à l'article 433, le traité de Versailles.

L'article 434 oblige encore l'Allemagne « à agréer d'avance les dispositions que prennent ses vainqueurs aux dépens des puissances qui ont combattu à ses côtés », l'ancienne Monarchie d'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et l'Empire ottoman, pour constituer de nouveaux Etats dont elle devra comme eux reconnaître l'existence et les frontières. L'Empire allemand, à la fin du dix-neuvième siècle, avait rêvé d'édifier sur sa puissance militaire et économique une *Mittel Europa* au service de ses ambitions qui eût rejeté la France vers la mer, la Russie vers l'Asie, et résolu enfin à son profit la question d'Orient. A la carte de l'Europe centrale et méridionale, qu'elle prétendait depuis 1880 réaliser avec ses associés, les traités de Saint-Germain-en-Laye, de Trianon, de Neuilly et de Sèvres opposent une toute autre carte, formée des morceaux disjoints, au profit des nations, de l'empire des Habsbourg et des Osmanlis.

Au cœur même de l'Europe, la *Bohême*, comme la Pologne victime des dynasties allemandes, renaît, symbole comme elle de la restauration du droit national, sous la forme d'une République tchéco-slovaque. Sa frontière au Nord (Versailles, art. 27 ; Saint-Germain, art. 27 et 89) est

celle qui la séparait de l'Allemagne avant 1914, sur les trois faces montagneuses du quadrilatère, depuis le Blockenstein (1378 mètres), vers la source de la Moldau jusqu'à Neustadt près du comté de Glatz. Au Sud, la frontière de cet Etat très allongé de l'Ouest à l'Est, suit depuis la Blockenstein le cours de la Moldau jusqu'au chemin de fer de Budweiss à Linz, remonte de là vers le Nord et se détache du Bœhmerwald pour suivre le cours de la Thaya jusqu'à la Morawa. Elle en descend le cours en Moravie, pour atteindre enfin le Danube au confluent de la Morawa à Hainburg, en face de la Leitha qui, depuis 1867, séparait la Hongrie de l'Autriche. Assise sur l'Elbe au Nord, et le Danube au Sud, cette République, avec les ports de Presbourg (Bratislava) et de Komorn, en occupe la rive gauche (traité de Trianon) jusqu'au confluent de l'Ipoly. La frontière du nouvel Etat remonte le cours de cette rivière pour englober tout le massif montagneux des Tatra jusqu'aux sources de la Theiss et ensuite la Ruthénie jusqu'à l'Est de Sighotul, atteignant jusqu'aux limites de la Galicie polonaise et de la Bukhovine roumaine.

C'est dans ce cadre que doit se réaliser l'union, d'aucuns l'auraient souhaitée fédérative, des Slaves du Nord de l'Autriche, sujets des Habsbourg, frères de race et de langue, les Tchèques, les Moraves, les Slovaques qui ont donné à la renaissance slave un érudit comme Chafarik, un poète comme Kollar. Une région toute différente se trouve annexée à cet Etat par le traité de Trianon, le pays des Ruthènes, des anciens Comitats hongrois d'Eperies et de Munkacz dans les Carpathes où ce peuple s'était poussé, venant des plaines russes et luttait depuis trente ans, peuple de montagnards rudes et misérables, pour sa foi orthodoxe, contre le gouvernement hongrois. La diplomatie européenne leur promet, en les libérant des Magyars pour les rattacher aux Slovaques, l'autonomie dont l'usage semble leur devoir être au début malaisé. Les vainqueurs de 1918 pouvaient-ils les traiter autrement que leurs frères de Galicie, rattachés d'autre part dans la région de

Lemberg (Lwow) à la Pologne, sous promesse de leur accorder le régime promis par le traité de Versailles aux minorités nationales. Dans ces remaniements de la carte européenne, à mesure qu'on atteint les régions de l'Est se posent ces problèmes de religion, de langue et de race qui se prêtent malaisément aux solutions nationales toutes indiquées pour les Etats de civilisation occidentale, plus avancés (*advanced*) selon les termes mêmes du traité de Versailles.

Des sources de la Moldau, où commence l'Etat tchèque, au Pic des Trois-Seigneurs où s'avance, depuis le traité de Saint-Germain, le plus au Nord la frontière italienne, la distance est, à vol d'oiseau, d'un peu plus de 200 kilomètres, 50 lieues. Voilà la situation plutôt étroite à laquelle la grande guerre a réduit la République héritière de cette Autriche qui semblait, appuyée sur l'Allemagne, absorber tout le centre de l'Europe. Défense lui est faite cependant de s'annexer à la grande Allemagne.

L'Italie, dont la frontière Nord suit depuis la limite suisse, puis de Gruben dans la vallée de l'Inn, la ligne de partage des eaux de ce fleuve jusqu'au Pic des Trois-Seigneurs, pour descendre vers le Sud en laissant le Gail et la Drave, les vallées Carinthiennes à l'Autriche, acquiert ainsi (Saint-Germain, art. 27), tout le Tyrol, Trente, Botzen, Brixen, les vallées de la Piave et de l'Adige, d'où le germanisme menaçait depuis des siècles par cette ouverture la civilisation latine. Près de Villach la frontière italienne atteint les frontières du nouvel Etat yougo-slave : pour n'en être pas menacée, comme elle se trouvait l'être depuis 1866 par l'Autriche, l'Italie a réclamé à Londres en 1915. Elle a obtenu à Trianon d'être mise en possession des crêtes des Alpes Carniques et italiennes, du Monte Nero, du Monte Nevoso, et de tenir avec Gorizia tout le Carso, l'Istrie avec Trieste et Pola, le Toulon autrichien, jusqu'au golfe de Fiume où elle occupe sur la côte ouest la baie de Volosca et Abbazia. Le Président Wilson s'est délibérément opposé à une extension plus grande dans l'Adriatique et

sur la côte Dalmate que l'Italie attendait depuis son adhésion à la cause des Alliés. Les ministres italiens, pour ne pas tout perdre, et le Tyrol et l'Istrie, et Trente et Trieste, les terres sacrées de l'irrédentisme, se sont décidés, après une absence de quelques semaines, à enregistrer le profit d'*un tiens* qui valait mieux que *deux tu auras*. Le peuple italien et les patriotes conduits par d'Annunzio ont aussitôt, en s'installant à Fiume, désavoué cette sagesse, espérant contraindre le roi comme son grand'père l'avait été par l'initiative heureuse des Mille en Sicile et à Naples, après Villafranca et Zurich en 1860. Ainsi les héritiers de l'Autriche-Hongrie allaient se disputer ses dépouilles jusqu'au traité de Rapallo (10 novembre 1920).

L'*État serbo-croate-slovène*, l'autre héritier, s'est aussitôt constitué par une Confédération des Slaves du Sud ou Yougo-Slaves, union moins étroite que celle des Slaves du Nord, et non en République comme ceux-ci, mais sous le sceptre du roi des Serbes, Alexandre, qui a bénéficié de la lutte héroïque de ses sujets pour la défense commune. L'État des Slovènes, au Nord, avec Laibach pour centre, en Carniole, et dans une partie de la Styrie a été constitué à Saint-Germain (art. 27) avec une frontière qui suit, d'ouest en est, la côte des Karavanks, et une ligne passant au Nord de Marburg, pour atteindre le point de rencontre des limites autrichiennes et hongroises à Saint-Gothard où les Français de Louis XIV s'illustrèrent en combattant les Turcs. La région de Klagenfurth en Carinthie, peuplée d'Allemands et de Slovènes mêlés, a fait, par l'article 49, le sujet d'un plébiscite, auquel on dut procéder en deux temps, et suivant deux zones : si dans la première zone, formée au Sud par le cours de la Drave, le lac Wörth et le cours de la Glaus, le vote avait été émis en faveur de l'Autriche, il n'y avait pas lieu à plébiscite pour la seconde zone. Cette clause devait laisser le 10 octobre 1920 Klagenfurth à l'Autriche.

Quant aux frontières des Etats yougo-slaves de Croatie et de Serbie, elles sont demeurées, depuis l'armistice de

1918, en suspens pendant toute la durée des troubles révolutionnaires en Hongrie, jusqu'au Traité de Trianon, (4 juin 1920), et par leurs querelles avec l'Italie jusqu'au traité de Rapallo en novembre 1920. L'assemblée du Monténégro, le 18 novembre 1918, votait son union à l'Etat serbe, qui avait d'ailleurs occupé Cettigné et Antivari. Soit que cette assemblée n'eût pas paru aux Alliés suffisamment libre, soit qu'ils voulussent ménager la reine d'Italie, fille du souverain dépossédé, aucune décision du Conseil suprême n'est intervenue pour ratifier ce vote et ses résultats. La frontière serbe, au Sud et au Sud-Est, s'établit conformément au traité de Neuilly, selon l'ancienne frontière de 1913 avec la Bulgarie, agrandie seulement sur deux points importants de Tsaribrod sur la Haute-Nichava et Stroumitza. Naturellement, c'était aussi cette même frontière de 1913 que l'Etat serbe conservait avec la Grèce, depuis Podgoritza, coupant le lac de Preipa, passant entre Monastir et Florina, au Sud du lac de Doiran, pour atteindre la frontière bulgare à la Belachista Planina.

Le point difficile dans cette région était, comme sur toute cette côte de l'Adriatique, la question albanaise. Les Serbes, encouragés par les déclarations du Président Wilson, s'opposaient au protectorat que l'Italie, désintéressant la Grèce en Epire, et occupant Vallona, prétendit établir sur l'Albanie autonome, et bientôt armée à Tirana (20 janvier 1920), pour protester de son droit de nation libre. Libre, c'était entendu : l'Italie devait s'y résigner, mais dans quel cadre ? La Conférence des Alliés envoya bientôt une commission pour le préciser sur le terrain. Mais le terrain en Albanie est difficile, et l'incertitude demeure encore sur la situation politique de ces nations de montagnards indisciplinés et querelleurs.

L'incertitude a disparu au moins à la fin de 1920 pour la frontière maritime des Yougo-Slaves sur l'Adriatique, dont ils occupent toutes les côtes depuis Dulcigno jusqu'au golfe de Fiume, Fiume même ayant été évacué par d'Annunzio et déclaré port franc. La ville seule et

le port de Zara restent autonomes sous la suzeraineté de l'Italie. Le traité de Rapallo a réglé le partage des îles, Cherso et Lussin Grande aux Italiens, toutes les autres aux Dalmates, depuis Veglia jusqu'à Lesina, Curzola, Lacroma près de Raguse. Le traité de Trianon a enfin fixé les frontières de la Yougo-Slavie et des Hongrois donnant aux Serbes les pays de Zenta, Szabadka, Zombor, puis le confluent du Danube et de la Drave, dont le cours forme en amont la limite avec la Croatie, jusqu'au confluent de la Mur, qui sert de limite à son tour, jusqu'à un point d'où une ligne droite va retrouver au Nord, à Saint-Gothard la frontière italienne et hongroise.

On l'a dit justement, c'est la Hongrie qui, des deux grands Etats associés du Danube, a été le plus atteinte par la défaite de la coalition où l'alliance germanique l'entraînait depuis quarante ans. Elle a perdu avec des villes importantes les deux tiers de son territoire. Elle s'est vue démembrée, même au profit de l'Autriche, d'un territoire mêlé de Hongrois et d'Allemands qu'elle occupait au delà du Danube, à l'Est de Wiener-Neustadt et de Brack le Burgenland, ou, comme on dit à Pesth, les Comitats occidentaux (Trianon, art. 27). Elle est encore démembrée et bien plus profondément encore au Sud-Est au profit de la Roumanie.

La *Roumanie* sort grandie de la guerre, à peu près dans la proportion où la Hongrie se trouve resserrée, réduite au domaine purement magyar ; elle s'étend au Nord, à l'Ouest, au Sud, sur tous les domaines de race et de civilisation roumaines, en Bukovine (traité de Saint-Germain), en Bessarabie (que les Soviets lui contestent), dans la Dobroudja, colonisée par son effort depuis 1878 au delà du Danube (traité de Versailles), au delà des Carpathes, enfin en Transylvanie et dans le Banat. La frontière que le traité de Trianon, en ces dernières régions, lui a assignée, part des sources de la Theiss, dans la région montagneuse des Maramoros, suit la crête des Carpathes, qui la sépare de la Galicie orientale et de la Ruthénie. Au Nord

de Szatmar, elle quitte la vallée de la Theiss et du Szamos, pour se diriger vers le Sud-Ouest, passe au Sud de Debreczin, descend entre Solonia Mare et Gijula resté hongrois comme Szegedin et Mako sur la Maros où se trouve exactement le point de rencontre des trois Etats, hongrois, roumain et serbo-croate.

Entre les Serbes et les Roumains, le banat de Temesvar, enlevé à la Hongrie au traité de Trianon, a été partagé, de manière que toute la basse vallée du Temes et le district de Vrsac demeurent aux uns, la haute vallée et Temesvar aux autres. Le cours du Danube forme la limite de Hazlac à Negotin au confluent du Timok, frontière avec la Bulgarie. Si les Roumains ont, pendant la guerre, passé comme les Serbes par des jours tragiques, ils ont aussi comme eux réalisé toutes leurs espérances, du Danube jusqu'à la Mer Noire ou à l'Adriatique.

La *Grèce*, aux traités de Neuilly et de Sèvres, a paru également réaliser les siennes dans la mer Egée. Ces deux traités ont confirmé, après la ruine simultanée de la Bulgarie et des Turcs, les avantages que le traité de Bucarest avait procuré à l'hellénisme en Crète, en Macédoine et en Thrace. Il les avait même étendus jusqu'à la Maritza, y compris Gallipoli, Andrinople et les îles (Neuilly, art. 27-48; Sèvres, art. 84-87). Le traité de Sèvres, en outre (art. 65-83), confié, sous la souveraineté du Sultan, aux Grecs « l'administration du territoire et de la ville de Smyrne », que, depuis le 14 mars 1919, les Alliés les avaient autorisés et aidés à occuper. De la Canée à Athènes, d'Athènes à Salonique, Cavalla et Gallipoli, et de Gallipoli à Smyrne, la Grèce ne détenait-elle pas toutes les positions importantes qui, avec les îles de la côte d'Asie, lui assuraient dans la Méditerranée orientale la croisée des routes maritimes vers Suez et vers les Détroits, désormais ouverts à toutes les nations, même en temps de guerre et contrôlés par une commission européenne (Sèvres, art. 37-61).

I. *Dispositions territoriales, hors d'Europe.* — Sauf

l'Amérique, les changements enregistrés au traité de Versailles et dans ses annexes, ont affecté presque toutes les parties du monde.

L'Asie d'abord, par la ruine de l'Empire ottoman dont se détachent alors, avec le régime des mandats, tous les domaines méridionaux. La Turquie elle-même a failli, le 12 septembre 1919, en vertu d'un traité secret entre le Sultan et lord Churchill, se placer sous mandat britannique que l'Assemblée nationale turque a rejeté six mois après (28 janvier 1920). Le Hedjaz est devenu un royaume arabe indépendant; un autre royaume arabe, celui de l'émir Faiçal, signataire du traité de Versailles, se constitue à Bagdad sous mandat britannique. Les limites n'en ont point été fixées en 1919; le soin paraît en avoir été laissé aux deux gouvernements anglais et français qui en 1916 s'étaient réparti avec la Russie tout le domaine ottoman entre le golfe Persique et la mer, de l'Arménie jusqu'au Sud de la Palestine. En réalité, l'Angleterre qui à l'occuper avait dépensé le principal effort, ne sembla pas, au début de 1919, aussi disposée que trois ans plus tôt à en laisser la même part à la France. Et son protégé, l'émir Faiçal, prétendait bientôt à Damas constituer en septembre 1919 un grand empire arabe en Syrie, en Mésopotamie, en Palestine. Un nouvel accord anglo-français est intervenu le 15 septembre 1919. Pour s'assurer le mandat sur la Syrie et la Cilicie, le premier ministre français s'est décidé à laisser aux Anglais toute la Mésopotamie, y compris la riche région pétrolifère de Mossoul, et la protection exclusive de la Palestine. Encore fallut-il que la France envoyât le 19 octobre 1919 le général Gouraud pour chasser l'émir Faiçal de Damas et d'Alep où il a essayé longtemps de résister en surexcitant les Musulmans. Le règlement définitif des mandats a été établi par la Conférence des Ambassadeurs le 25 avril et 23 décembre 1920. Et quelque temps plus tard, la France restitua au chef des nationalistes turcs la Cilicie, tandis que l'Angleterre se vit obligée de discuter avec lui, en 1920, la fron-

tière de Mossoul, une des principales richesses de l'Asie Mineure.

Grâce à cette défaite de la Turquie et de ses alliés, l'Angleterre a fait reconnaître alors sa souveraineté à Chypre, son protectorat sur l'Egypte, la France le sien sur la Tunisie et le Maroc, l'Italie son droit de propriété sur Rhodes, et, en outre, sur la Libye. Par le traité de Versailles, l'Allemagne et l'Autriche (art. 141-146; 147-154) ont dû se résigner à voir abroger toutes les conventions dont elles pouvaient se prévaloir pour refuser, soit à l'Angleterre en Egypte, soit à la France au Maroc, une entière liberté d'action dans ces deux pays, même vis-à-vis de ses ressortissants, ou dans toute négociation avec les autres Puissances.

Le sort de la politique mondiale germanique devait se régler sur les champs de bataille de l'Europe. Toutes les colonies allemandes de l'Afrique (Versailles, art. 118 à 123) vont être cédées par elle aux puissances qui durant la guerre s'en étaient saisies. En réalité, ces puissances ne reçoivent leurs droits que sous la forme d'un mandat de la Société des Nations, attribué le 6 mai 1919 par le Conseil suprême à la France et à l'Angleterre pour le Cameroun et le Togoland, à l'Angleterre pour l'Est africain, par la Société des Nations (20 décembre 1920) à l'Union sud-africaine pour le Sud-Ouest allemand. Un accord franco-britannique a été nécessaire, le 10 juillet 1919, pour le partage du mandat au Togoland, où la vallée de la Volta a été rattachée à la Côte de l'Or, le reste du pays au Dahomey; ainsi qu'au Cameroun où la frontière suit une ligne vers le Nord, depuis la baie de Cameroun devenue française, jusqu'à la ville anglaise de Yola. En prenant possession de son mandat dans l'Est africain, l'Angleterre a consenti, le 30 mai 1919, au Congo belge, une rectification de frontière importante. Elle lui a cédé le Rouanda et l'Ourundi. Enfin, l'occasion a paru favorable aux nations coloniales de préciser sur certains points d'Afrique des questions encore litigieuses : la France avec les Anglais a réglé le 8 sep-

tembre la frontière du bassin du Nil, dans le Ouadaï et le Darfour, avec l'Italie les limites de la Tripolitaine et de la Tunisie le 12 septembre 1919.

En Océanie, il ne restait pas davantage de colonies allemandes après la décision du Conseil suprême qui attribua ainsi les mandats : au Japon, sur les îles du Pacifique situées au Nord de l'Equateur, Archipels des Mariannes, des Marshall, des Carolines et sur l'île de Yap contestée jusqu'en 1922 par les Etats-Unis; à l'Australie, sur les îles situées au Sud de l'Equateur, la Nouvelle-Guinée, l'archipel Bismarck; à la Nouvelle-Zélande, sur les îles Samoa, et à l'Angleterre enfin, sur l'île de Naourou auprès des îles Gilbert.

II. *Dispositions militaires, navales, aériennes.* — Pour que le nouvel ordre territorial établi ainsi dans le monde ne risquât pas d'être troublé, les traités de 1919 ont imposé aux vaincus des mesures préventives de désarmement.

Sur terre d'abord : l'armée allemande doit être réduite au 31 mars 1920 (art. 160) à 100000 hommes et à 4000 officiers. Le grand Etat-major allemand est dissous. Des tableaux annexés aux articles 164-167 fixent le nombre des canons, mitrailleuses et fusils autorisé, ainsi que le nombre et les fabriques de munitions et de matériel de guerre (art. 167-168). Tout le surplus sera livré aux Alliés et détruit (art. 169). L'emploi et la fabrication des gaz asphyxiants ou toxiques sont interdits rigoureusement (art. 171). Le service militaire obligatoire est aboli en Allemagne et remplacé par des engagements volontaires de douze ans (art. 173-174); le nombre des écoles militaires doit être réduit au strict nécessaire ; les exercices militaires sont interdits dans toutes les écoles civiles et associations de toute nature (art. 177). Les fortifications doivent être détruites sur une ligne tracée à 50 kilomètres à l'ouest du Rhin. Des articles analogues prescrivent les mêmes conditions de désarmement à l'Autriche (Saint-Germain, art. 120-135), dont l'armée est réduite à 30000

hommes avec 1 500 officiers, à la Bulgarie (Neuilly, art. 66-82), dont l'armée est limitée à 20000 hommes avec 1 000 officiers, à la Hongrie.

Sur mer, l'Allemagne s'oblige, après avoir livré la plus grande partie de ses flottes à l'Angleterre, huit cuirassés, huit croiseurs légers, quarante-deux destroyers, cinquante torpilleurs et tous ses sous-marins, à n'entretenir que trente-six bâtiments armés et cuirassés du type *Deutschland*, six croiseurs légers, douze destroyers, douze torpilleurs et pas un sous-marin, à n'en construire jamais plus. Ses effectifs de marins ne doivent pas dépasser 15000 hommes, y compris les officiers (art. 181-182), recrutés par engagements volontaires. Aucune fortification ne pourra être élevée (art. 195) le long des routes de la Mer du Nord et de la Baltique, notamment au Canal de Kiel. Au traité de Saint-Germain, l'article 136 prescrit à l'Autriche la livraison aux Alliés de sa flotte de guerre, d'ailleurs devenue bien inutile pour elle, et les articles 83 et 88 reproduisent les mêmes clauses pour les Bulgares.

L'air enfin étant devenu pendant la guerre un véritable champ de bataille, le traité de Versailles interdit formellement aux Allemands (art. 198) comme ceux de Saint-Germain et de Neuilly aux Autrichiens et aux Bulgares toute aviation militaire et navale. Les Alliés se font livrer (art. 202, Versailles) tous les avions, dirigeables et ballons construits ou en construction et ordonnent la démobilisation du personnel. Entre eux-mêmes, dans une convention internationale du 13 octobre 1919, ils ont réglé (art. 32) qu'aucun aéronef militaire ne devra survoler leur territoire mutuel, ni y atterrir sans autorisation et se sont interdit (art. 26) le transport des explosifs, armes et munitions de guerre.

Enfin la surveillance des obligations de désarmement imposées aux vaincus est confiée (Versailles, art. 203) à une Commission interalliée de Contrôle, qui a le devoir d'installer ses services au siège du Gouvernement allemand entretenus et payés par celui-ci. Autorisée à se

rendre ou à envoyer des sous-commissions sur tous les points du territoire alle-mand, à interroger les fonctionnaires, cette Commission doit être assurée de toutes les facilités nécessaires à l'accomplissement de sa mission (art. 206).

III. *Dispositions particulières et sanctions pénales.* — Il faut entendre par les premières les clauses relatives aux prisonniers et internés civils (Versailles, art. 214 et suivants) dont le rapatriement incombe à l'Allemagne, à l'entretien surtout des sépultures militaires (art. 225) à la restitution par l'Allemagne des objets, valeurs et documents dérobés à ses vainqueurs durant la guerre.

Les articles des sanctions sont de deux sortes : ou contre Guillaume II « pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités » (art. 226), ou contre les personnes accusées avec lui d'avoir commis des actes contraires aux lois et coutumes de la guerre (art. 227). L'extradition du premier sera demandée aux Pays-Bas et le jugement porté devant un tribunal composé de cinq juges, américain, anglais, français, italien. Les autres devront être livrés par l'Allemagne et jugés par des tribunaux militaires qui pourront exiger de celle ci tous les documents et renseignements nécessaires à la connaissance des faits incriminés et à la recherche des coupables. Des clauses analogues sont inscrites pour l'Autriche-Hongrie aux traités de Saint-Germain et de Trianon (art. 133-134).

IV. *Réparations.* — A la cessation des hostillités les vainqueurs se sont engagés, envers le Président Wilson, à ne demander aux vaincus, malgré les précédents des traités antérieurs, aucune indemnité de guerre. En revanche, ils les ont déclarés « responsables de tous les dommages et pertes subis par les Gouvernements alliés et associés, en conséquence d'une guerre imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses Alliés » (art. 231). Les Allemands ont accepté cette double responsabilité de la guerre et des dommages de guerre en signant les actes de Versailles, de

mauvaise grâce sans doute. De leur côté les Alliés ont eu la bonne grâce de reconnaître que les ressources de l'Empire, diminué de certains domaines « ne sont pas suffisantes pour assurer la complète réparation de ces dommages » (art. 232). Ils ont borné leurs exigences à la réparation des dommages causés à la population civile, dont la liste est inscrite à l'annexe I, et comprend le remboursement aux Etats des pensions payées aux victimes de la guerre, des allocations fournies aux familles des mobilisés. Ils ont, à tort peut-être, évité d'imposer un chiffre d'indemnités à forfait qui aurait pu dépasser les ressources de l'Allemagne; le montant ne devant être calculé que sur les pertes déclarées et les versements effectués par annuités et selon les capacités du débiteur (art. 233-234).

Pour cet objet a été constituée une *Commission interalliée des Réparations* (art. 233), sous la forme et avec les pouvoirs indiqués aux annexes II à VI. Elle doit siéger à Paris, se composer de délégués américains, anglais, français, italiens, japonais, belge et serbo-croate, sans que le nombre des délégués puisse dépasser cinq, en une même séance, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Etats-Unis ayant toujours droit d'être représentés à toutes les séances. C'est une sorte de tribunal arbitral « puisqu'il n'est lié par aucune législation, aucun code particulier et n'est guidé que par la justice, l'équité et la bonne foi » (art. 11, annexe II) ; mais un tribunal dont les décisions « sont aussitôt exécutoires ». Ces décisions ne peuvent être prises qu'à l'unanimité des membres, dans certains cas d'évaluation des dommages, surtout s'il s'agit de remettre une partie de la dette allemande ou d'en retarder les paiements. Sa tâche est lourde et compliquée. Elle doit avoir procédé avant le 1er mai 1921, à l'évaluation des dommages, la notifier aux Allemands, entendre leurs réclamations, les vérifier, examiner la capacité de paiement de l'Allemagne, et pour cela tout le système fiscal et les impôts payés par le contribuable allemand, « dont la charge doit être au moins égale à celle du contribuable le plus

imposé des Puissances alliées » (annexe II, paragraphe 12).

On conçoit que celles-ci, renonçant à toute indemnité de guerre, et à un versement immédiatement exigible pour les dommages de leurs ressortissants, se soient préoccupées, la France et la Belgique surtout, de pourvoir au plus tôt à la restauration de leurs pays envahis, dévastés systématiquement (art. 235). Par l'article 232, l'Allemagne s'engage par une émission de bons au porteur à rembourser à la Belgique une somme évaluée par la Commission pour le remboursement des sommes que la la défense de sa neutralité a obligé les Belges à emprunter aux Alliés. Ensuite (art. 235), elle doit payer en 1919 et 1920, vingt milliards marks or, marchandises ou valeurs. En outre (annexe II, art. 12) elle doit émettre en trois émissions, dont la première immédiate, des bons au porteur pour une valeur de cent milliards de marks or « en garantie et reconnaissance de sa dette » que la Commission peut répartir entre les Puissances créancières.

C'est dans la même intention que l'Allemagne est autorisée (annexe IV) à éteindre sa dette par des livraisons en nature : matériaux, machines, animaux, cheptels; qu'elle s'engage d'autre part à livrer à la demande des puissances (annexe V), du charbon, du coke métallurgique, et des dérivés de la houille, suivant un prix fixé, des produits chimiques et matières colorantes (annexe VI). Elle doit enfin restituer à la France les trophées, souvenirs historiques et archives enlevés dans la guerre de 1870, et notamment celles du château de Rouher à Cerçay (art. 245), à la Belgique pour sa bibliothèque de Louvain incendiée, livres, manuscrits, incunables, de nombre et valeur correspondants à ceux qui y ont été détruits, pour ses Musées, les volets du tryptique de l'*Agneau mystique* des frères van Eyck, et ceux de la *Cène* de Dierick Bouts (art. 246). Ces livraisons et réparations sont aussi confiées à la Commission interalliée de Paris.

V. *Clauses financières et économiques.* — Les biens

et revenus allemands sont grevés d'un privilège de premier rang pour couvrir les frais d'occupation, les réparations et les autres charges résultant du traité. Les Alliés disposent des actifs et propriétés, sur leur territoire, des Allemands que le Gouvernement allemand remboursera. L'Allemagne transfère aux Alliés les créances et biens de l'Etat sur la Russie, la Chine, l'Autriche-Hongrie, la Turquie, la Bulgarie. Dans les pays cédés par l'Allemagne, les nations bénéficiaires supportent une partie de la dette allemande, sauf la France en Alsace-Lorraine, en raison des clauses du traité de Francfort (art. 248-262).

Le régime de la nation la plus favorisée est garanti aux Alliés en Allemagne en matière de tarifs douaniers, transit et navigation maritime. Une franchise temporaire de cinq années est accordée aux produits alsaciens et luxembourgeois, de trois années aux produits polonais. Des mesures de protection sont prises contre la concurrence déloyale (marques de fabrique et certificats d'origine), et également pour les droits de la propriété artistique, littéraire, industrielle, pour le règlement des contrats d'avant-guerre, assurances ou dettes confié dans chaque pays à un office de vérification et de compensation (art. 264-320).

Les Alliés enfin ont pu profiter de leur victoire pour établir dans toute l'Europe centrale un régime de fleuves internationaux, de libre navigation sur ces fleuves que la Révolution française, en 1792, avait proclamé nécessaire et juste. Les traités de Vienne en 1815 avaient encore esquissé un essai de ce régime en créant une Commission du Rhin accaparée au cours du siècle, en 1832 déjà, à Mannheim en 1868, et après 1871 par la Prusse. Puis le traité de Paris avait en 1856 installé une œuvre analogue sur le Bas-Danube. En 1919 enfin, sont déclarés fleuves internationaux, à Versailles (art. 331-362), à Saint-Germain (art. 302-303), l'Elbe, l'Oder, le Niémen, le Rhin et la Moselle, le Danube et même le canal germanique en projet du Rhin au Danube.

Pour les trois premiers fleuves, sont constituées des Commissions non plus seulement de riverains, mais pour l'Elbe de quatre délégués anglais, français, italiens et belges (art. 240), pour l'Oder de quatre délégués français, anglais, danois, suédois (art. 341), pour le Niémen de trois représentants de la Société des Nations (art. 342). On donnait à ces commissions la charge d'assurer la liberté de navigation égale pour toutes les nations, l'entretien des voies navigables et la perception des taxes. Sur le Danube, la commission internationale ne doit plus seulement être limitée aux embouchures : elle doit être reconstituée pour le fleuve tout entier dans le délai d'un an par une Conférence internationale, dont l'Allemagne et l'Autriche s'engagent d'avance à agréer les décisions (Versailles, art. 349; Saint-Germain art. 304).

Sur le Rhin enfin, la Commission centrale du fleuve cesse d'être une commission germanique l'exploitant, l'aménageant au profit de l'Allemagne. Sous la présidence de droit d'un Français, elle siège à Strasbourg (art. 355), composée de dix délégués, belges, suisses, anglais, italiens, hollandais, quatre français en plus du Président, quatre allemands d'Etats riverains du fleuve. Elle garantit à tous les peuples la libre navigation du fleuve (art. 356), elle assure sa navigabilité. L'Allemagne cède à la France, soit à titre de réparation, soit autrement, des bateaux et remorqueurs en bon état, des installations, ports et docks qu'elle possède à Rotterdam, enfin une participation dans les Sociétés de trafic rhénan (art. 357). La France se réserve le droit exclusif de prélever l'eau du fleuve pour l'alimentation des canaux annexes et la production d'énergie électrique de Bâle à sa frontière d'Alsace (art. 358). La Commission centrale peut enfin étendre son action sur le Rhin de Bâle à Constance, après avis de la Suisse, et sur la Moselle après assentiment du Luxembourg.

L'Etat tchéco-slovaque reçoit à bail à Hambourg et à Stettin pour quatre-vingt-dix-neuf ans des espaces et zones

franches pour la manutention de ses marchandises par l'Elbe et par l'Oder (art. 379).

Toutes ces clauses relatives au libre usage des fleuves internationaux sont reproduites dans les traités imposés à l'Autriche, à la Bulgarie, et acceptées de la Roumanie, de l'Etat serbo-croate. Elles font partie d'un régime nouveau dont la Société des Nations confie l'étude à des conférences internationales de navigation placées sous ses auspices et qu'elle a mission de consacrer et de généraliser.

Le canal de Kiel est ouvert aux navires de guerre de toutes les nations, aux navires de commerce, sur un pied de parfaite égalité, et sans autres taxes que les droits utiles à l'entretien de cette voie maritime (art. 340-386).

C'est enfin un règlement autrement important pour le commerce et la liberté des nations que celui de la question des Détroits, imposé, après plus d'un siècle de querelles, à la Turquie par les puissances européennes au traité de Sèvres. Les Détroits sont neutralisés par la constitution, dans les quinze jours, d'une double zone dépourvue de fortifications, où aucune force militaire autre que celles de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, ne sera plus admise : la zone européenne depuis la base de la presqu'île de Gallipoli jusqu'à Podinia, au-delà du Bosphore sur la Mer Noire; la zone asiatique depuis un point de cette mer à l'Est de Kilia, suivant une ligne qui, passant au Nord et tout près de Brousse, aboutit au golfe d'Adramyd, en face de l'île de Mitylène, neutralisée, comme Samothrace, Imbros et Lemnos (Sèvres, 178-180).

Pour assurer la libre navigation dans les Détroits et la Mer de Marmara, une Commission internationale était constituée, comme aux bouches du Danube, de délégués français, italien, anglais, japonais d'une part, de délégués roumain, bulgare, grec, turc et russe, d'autre part, quand la Turquie et la Russie auraient repris leurs places dans la Société des Nations (art. 37).

VI. *Garanties d'exécution.* — De l'exécution de ces conditions, réglées à Versailles, Saint-Germain, Neuilly,

Sèvres, Trianon, quelles étaient enfin les garanties? Les plus importantes qu'on ait prises sont celles qui regardaient naturellement l'Allemagne, la puissance militairement la plus redoutable, le plus grand peuple, celui qui avait entraîné avec l'Autriche ses alliés au combat, qui en soutint le principal effort, et dont on eût à craindre de nouveaux efforts, un rétablissement agressif. Refus de désarmer, refus de payer, pour se garder les moyens d'une revanche, c'étaient le double risque que les Alliés devaient craindre. Pour écarter le péril à l'Ouest, le traité de Versailles (article 428) a prescrit l'occupation pour quinze ans des territoires rhénans y compris les têtes de pont. Une convention annexe du 28 juin a réglé en treize articles les détails de cette occupation : l'article 2 de cet annexe crée une Haute Commission civile interalliée de quatre délégués, belge, français, anglais, américain, dont le président a été le délégué français. L'article 3 lui donne le pouvoir d'édicter des ordonnances pour la sécurité et les besoins des forces militaires interalliées, l'article 5 celui de procéder à des réquisitions en nature et en services, le tout aux frais du Gouvernement allemand. Ce gouvernement est autorisé à maintenir l'administration civile des provinces. Cependant les Allemands coupables de crimes et délits commis en Rhénanie contre les personnes et biens des forces alliées sont justiciables des tribunaux militaires (art. 4) et la Haute Commission se réserve le droit (art. 13) d'établir, si elle le juge nécessaire, l'état de siège dans tout ou partie du territoire occupé.

Ainsi prescrite, cette occupation doit, en principe, suffire à garantir l'exécution de toutes les clauses du traité. Il semble cependant qu'on en ait prévu d'autres, mais peu précises. En cas de manquements volontaires de la part de l'Allemagne, dit l'annexe II à l'article 232, signalés par la Commission des Réparations, les Puissances alliées se réservent le droit, « que l'Allemagne s'engage à ne pas considérer comme actes d'hostilités », de prendre des mesures de représailles économiques et

financières ou en général telles autres mesures que les Gouvernements respectifs estiment nécessitées par les circonstances ». Le texte ne spécifie pas ces mesures, ni si elles doivent être prises d'un commun accord entre les Gouvernements, ni le sens exact du mot « respectifs », Permet-il une action isolée de l'un d'entre eux? Rien n'est prévu d'autre part en cas de manquement aux clauses de désarmement militaire et naval.

Ce qui est prévu et promis à l'Allemagne, en revanche, c'est, au cas où elle « observe fidèlement toutes les conditions du Traité », le retrait par périodes de cinq en cinq ans des troupes d'occupation par échelons prévus à l'article 429, et même, si elle les a toutes observées avant l'expiration des quinze années, le retrait immédiat (art. 431). Il paraît toutefois certain qu'en cas contraire le délai de quinze ans ne peut commencer de courir si l'Allemagne n'a pas tout de suite observé fidèlement ses engagements. N'est-ce pas le sens encore du paragraphe dernier de l'article 429? « Si à ce moment, après quinze ans, les garanties contre une agression non provoquée de l'Allemagne n'étaient pas considérées comme suffisantes par les Gouvernements alliés et associés, l'évacuation des troupes d'occupation pourrait être retardée dans la mesure jugée nécessaire. »

Cette réserve inscrite pour la sécurité de la France et de la Belgique ne les fait pas, il est vrai, seules juges de la menace. Et elle ne s'applique pas d'ailleurs à l'exécution du traité dans l'ensemble, à l'observation de toutes ses clauses. L'article 12 peut seul servir à corriger ce qu'il y a d'imprécis dans les mesures prévues à l'annexe 432 en cas de non paiement des réparations : « Dans le cas ou soit pendant l'occupation, soit à l'expiration des quinze ans, la Commission reconnaîtrait que l'Allemagne refuse d'observer tout ou partie des obligations résultant pour elle du présent traité, relativement aux réparations, tout ou partie des zones serait immédiatement occupé de nouveau par les forces alliées ». Elle

perdrait en somme le bénéfice de la faveur que le traité lui a concédée, en permettant d'abréger et de faire cesser l'occupation.

On avait vu, durant la Conférence de la Paix, le 14 mars, l'Angleterre et les Etats-Unis offrir à la France un traité de garantie pour sa sécurité au cas de menace d'agression de l'Allemagne caractérisée par l'inobservation des articles 42, 43, 44 de la paix. Cet acte signé le 28 juin 1919 à Versailles s'est trouvé annulé par le refus du Congrès américain de le ratifier, et par le motif que le Gouvernement anglais tira de ce refus pour se dégager de l'obligation, conformément à l'article 11 qui faisait de la ratification américaine la condition expresse de sa mise en vigueur.

Dans un autre traité que celui de Versailles, comme dans celui de Francfort par exemple, qui obligea la France à entretenir sur le tiers de son territoire cinq cent mille hommes, presque toute l'armée victorieuse, on eût inscrit sans doute des garanties plus rigoureuses. Mais la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avaient hâte de démobiliser leurs armées, et il ne leur convenait point de laisser à la France seule une prise trop étendue et trop prolongée sur la République allemande.

Il ne faut point oublier, en jugeant les actes de 1919 d'où ils procèdent et où ils tendent, avec un double caractère et pour ainsi dire selon deux plans distincts, l'un conçu par le Président Wilson pour fonder la paix du monde sur la bonne volonté réciproque des peuples maîtres de leurs destinées, l'autre réglé par la France et ses alliés de façon à briser la conquête prussienne, en réparer les injustices et les dommages, en éviter les retours offensifs. Conception et règlement qui, en beaucoup de points, se rejoignent, mais qui restent cependant séparés sur un point essentiel, la défiance à l'égard du vainqueur, susceptible de pouvoir abuser de sa force victorieuse, ou du vaincu, soupçonné de vouloir se réserver les occasions ou les moyens d'une revanche.

# BIBLIOGRAPHIE

**Mémoires et documents** : Textes des traités de Versailles, Saint-Germain, Trianon, Neuilly et Sèvres (Publications du ministère des Affaires étrangères). — *World Peace Fondation Pamphlets. League of the Nations;* 6 vol. in-8°. 1917-1924. — Ray Stannard Baker, *Woodrow Wilson and world Settlement;* 3 vol., New-York (traduction abrégée en français, par Louis Alaux, in-8°. Paris, 1924). — G. Clémenceau, *La France devant l'Allemagne;* Paris, 1920. — Colonel House, *Ce qui s'est passé à Paris pendant les Conférences de la paix;* in-8°. Paris, 1925. — R. Lansing, *The Peace Négociations;* in-8°. New-York, 1920. — Wilson, *Messages et discours;* trad. Roustand. 2 vol. Paris, 1919.

**Ouvrages** : J. Bardoux, *De Paris à Spa;* in-8°. Paris, 1921. — Haskins and lord Some, *Problems of the Peace Conférences*; Harpard Press. 1920. — Arthur Pearson Scott, *An introduction to the peace treaties*; Chicago. 1923. — A. Tardieu, *La Paix;* in-8°. Paris, 1921. — H. W. Temperley, *An history of the Peace Conference of Paris;* 3 vol. in-8° 1920. — Vialatte et Caudel, *La vie politique: la grande guerre ;* in-8°. Paris, 1922

# CONCLUSION

## La paix française : du XIX^e^ au XX^e^ siècle.

Depuis plus de trois cents ans, l'histoire de la politique européenne a enregistré, avec chaque siècle nouveau, de grands actes conclus entre Etats et Nations, ceux de Vervins et de Westphalie, les traités d'Utrecht et de Rastadt, les traités de Vienne, enfin les actes signés autour de Paris, à Versailles, Trianon, Neuilly, Saint-Germain et Sèvres : 1598-1648, 1713-1714, 1815, 1919-1920. Les derniers de ces traités, ceux du vingtième siècle, dont le champ a été le plus vaste, après la plus grande guerre des temps modernes, seront-ils le terme de cette série diplomatique, ainsi que les peuples ont voulu l'espérer, et cru y travailler en se liguant à Genève pour le maintien d'une paix durable?

A cette question, l'historien n'a ni mission, ni pouvoir pour répondre. L'avenir appartient aux nations elles-mêmes, libres désormais de régler entre elles leurs destinées, sages ou non, capables ou non d'assurer l'équilibre nécessaire à la paix entre leurs traditions, leurs intérêts, leurs passions et la justice. Il y a des chances, si cet équilibre, différent de celui qui se fondait autrefois sur les alliances d'Etat se faisant contre-poids, devait se réaliser, pour que la France en devienne une des ouvrières les plus actives et les plus convaincues.

Les traités de 1919 lui ont procuré une éclatante répa-

ration, non seulement du tort fait il y a cinquante ans à son unité et à sa puissance, mais encore de la perte qu'elle avait subie au dix-huitième siècle de ses domaines d'outre-mer, des « nouvelles Frances ». Les années d'angoisses et d'efforts héroïques que les Français ont vécues depuis 1914, repoussant l'invasion, rentrant en Alsace, achevant au Maroc, au Congo, leur empire africain, demeureront parmi les grandes époques de leur histoire. Mais le prix de leurs sacrifices s'est encore accru de la consécration donnée par ces traités, condamnation solennelle des monarchies absolues, de la raison d'Etat et des conquêtes, à la doctrine de justice internationale formulée en 1791 par la Révolution, que la France fit signer à « l'Assemblée des Nations » convoquée selon le vœu de Volney à Versailles.

Si la République a réussi ainsi à corriger les injustices, les défaillances ou les désastres des régimes antérieurs, il s'en faut pourtant que cette revanche du droit et de la France doive être attribuée à un dessein formé à cet effet, dans les dernières années du dix-neuvième siècle, et poursuivi jusqu'en 1914 par une diplomatie ambitieuse. Les déclarations répétées du dernier empereur Hohenzollern et des hommes d'Etat allemands sur les projets d'encerclement dont ils se prétendaient menacés par la Triple Entente, n'ont jamais été que des manifestations de dépit, sans autre fondement que le regret d'avoir perdu la suprématie.

En réalité, le rôle tenu par la France depuis 1878 n'a point été, dans la diplomatie mondiale, celui d'un chef de chœur, réglant une de ces coalitions dont le prince de Bismarck avait le cauchemar. Il apparaît même si peu sous l'aspect d'un premier rôle, comme au temps de Richelieu, de Louis XIV et de Napoléon, qu'il faut le suivre durant ces quarante années, pour se l'expliquer, en fonction d'événements déterminés tour à tour par des facteurs étrangers, tels que l'hégémonie de l'Empire allemand, la décadence et les crises des Empires turcs ou austro-

hongrois, l'entrée en scène ou le partage des peuples et des mondes nouvellement inscrits au tableau de la politique européenne. C'est précisément le motif pour lequel il ne se trouve point, dans ce volume, d'études spécialement consacrée à la politique française d'une guerre à l'autre.

Non pas cependant qu'on n'aperçoive et ne puisse reconnaître, dans la politique de la France alors, à travers les péripéties de son évolution intérieure et de ses relations extérieures, une volonté très ferme et unanime de la nation, servie par les hommes d'Etat de toute nuance, de veiller aux intérêts essentiels, à la dignité comme à la sécurité du pays. Mais cette volonté ne se traduisit à nul moment par des intentions, des paroles ou des actes inspirés de calculs ambitieux de grandeur ou d'influence. Au contraire, pendant vingt ans d'abord, de 1871 à 1891, la nation s'imposa d'instinct ou sur les conseils de ses chefs, du Président Grévy surtout, une réserve parfois excessive qui lui paraissait commandée par le souvenir récent de sa défaite, par la menace allemande sur sa frontière de l'est et la conscience de son isolement. M. de Bismarck avait escompté cet isolement, en voyant s'établir en France la République qu'il jugeait incapable de se procurer auprès des monarchies des alliances susceptibles de gêner ses desseins. Et la République s'était résignée à n'en pas rechercher, tandis que la diplomatie germanique groupait autour du trône de Guillaume Ier, en 1887, les souverains d'Autriche, d'Italie, de Roumanie, de Serbie, que le Tsar hésitait à s'écarter de Berlin, tandis que l'Angleterre formait à cette même date avec l'Italie, l'Autriche, l'Espagne même, une ligue méditerranéenne, secrètement inspirée par l'Allemagne.

Un jour vint pourtant où, à cette République, inquiète et parfois indignée de ces trames tendues autour d'elle, s'était offerte l'alliance du tsar Alexandre III, le Souverain le moins disposé par son caractère, ses relations de famille en Prusse, les conditions de sa monarchie, à se lier avec

une Démocratie. L'appui moral et matériel que cette offre apportait à la France lui parut d'un tel prix pour sa sécurité et contre le péril de son isolement qu'elle accepta le rapprochement franco-russe comme un bienfait. Elle ne demanda pas à en connaître les conditions qui demeurèrent vingt-cinq ans secrètes. La nation fut toujours d'accord avec les Gouvernements qu'elle se donna depuis pour n'y laisser porter aucune atteinte. Jamais, d'autre part, il n'y eut en elle qu'une minorité restreinte de patriotes enclins aux illusions d'une foi tenace, exaltée par les promesses du général Boulanger, pour attendre de cette alliance une occasion et des moyens de revanche, un encouragement à une politique offensive. A une paix subie succéda simplement une paix voulue. La confiance que cette diplomatie inspirait aux Français fut surtout faite de l'assurance, que leurs alliés et leurs chefs leur confirmèrent à maintes reprises, de vouloir l'employer au maintien de la paix, à laquelle ils demeuraient attachés, après comme avant la signature de leurs accords avec les Tsars.

Ces accords devaient, il est vrai, leur procurer (de 1891 à 1904) un autre avantage dont ils ressentirent la valeur sans l'avoir ni prévu, ni calculé, au moment de les conclure. En s'interdisant tout ce qui eût ressemblé à une revanche par la diplomatie ou les armes, la France s'était associée, par le zèle de ses savants, l'énergie de ses explorateurs, l'initiative de ses hommes d'affaires, au grand mouvement d'entreprises scientifiques ou commerciales qui, à l'heure même de ses défaites, entraînait hors d'Europe les nations à la conquête et à l'exploitation des mondes nouveaux. Avec Jules Ferry surtout, le gouvernement républicain avait conseillé à la nation en qui se manifestait une volonté éclairée de renouvellement et de vie une politique coloniale qui fût une compensation à son isolement, un remède à l'humiliation de la défaite, une promesse enfin de prospérité économique.

Elle eût, ainsi que le Parlement, plus aisément suivi ces conseils, et mieux traité ces conseillers avisés et coura-

geux, si elle avait été moins sensible à la crainte exploitée par les partis d'opposition, moins hésitante à disperser au loin et à épuiser des forces de résistance indispensables à sa sécurité. Le domaine extérieur qu'en dix années la France avait été peu à peu poussée à occuper en Asie, en Afrique, l'avait souvent plus inquiété que tenté. Elle avait reculé en Egypte, hésité dans ses entreprises de Tunisie, du Tonkin, de Madagascar qui lui coûtèrent ainsi plus de sacrifices et à ses hommes d'Etat plus d'efforts pour l'y décider aux dépens de leur popularité. Et toujours, par ce même motif du péril auquel elle se croyait exposée sur la frontière des Vosges, se méfiant comme d'un piège des encouragements que M. de Bismarck donnait à ses entreprises lointaines pour la détourner de l'Europe.

Quand l'alliance franco-russe se dressa aux flancs des Empires centraux, non pour les menacer, mais de façon à leur interdire les menaces familières à la Chancellerie allemande, l'équilibre qu'elle créa procura à la France comme à la Russie une sécurité dans l'action qui comporta parfois d'ailleurs d'autres risques. Certaines entreprises malheureuses de la France en Afrique, de la Russie en Extrême Orient, certaines démarches de toutes les deux dans les crises périodiques de l'Empire ottoman leur furent inspirées par un excès de confiance dans la vertu de leurs accords et de leurs forces associées. Quand le siècle s'acheva, la France, en somme, par sa réserve et sa modération, par des initiatives d'autre part et des guerres mêmes qui n'avaient point troublé la paix de l'Europe, avait retrouvé sa place dans le monde, et une très grande place.

Or, à cette époque, les peuples, les gouvernements et l'opinion avaient pris conscience des changements décisifs que l'exploration complète et la mise en valeur de la terre entière due au progrès des communications et de l'industrie, à l'éveil des activités humaines avaient opérés dans les rapports internationaux étendus brusquement à tous les domaines du globe. Les Etats-Unis, le Japon et toute

l'Europe se rencontraient alors sur les rives asiatiques du Pacifique, tandis qu'au sud de l'Afrique, la lutte des Boers et des Anglais, au cœur de l'Asie Mineure l'entreprise concertée entre Turcs et Allemands d'un chemin de fer de Constantinople à Bagdad provoquaient l'émoi parmi les nations et les financiers, et dirigeaient les calculs des hommes d'Etat plutôt attentifs jusque là aux combinaisons de puissance et d'intérêt dans l'ancien continent. La diplomatie européenne semblait se disposer à n'être plus qu'une province de la politique mondiale.

On s'y disposait particulièrement à Berlin autour de 1900. L'empereur Guillaume annonçait résolument que l'avenir de son Empire était « désormais sur l'eau » hors d'Europe, outre-mer Ses conseillers, ses sujets témoignaient de la même impatience à conquérir « au soleil la place » qu'ils avaient laissé occuper depuis trente ans par la France, la Russie et surtout l'Angleterre. Il fallait d'ailleurs à l'Allemagne et à toutes les grandes nations du vingtième siècle, outillées en vue d'une production industrielle intense et exigeant des matières premières et des débouchés qui dépendaient d'un trafic universel, des terres nouvelles et des clientèles. Elles se les disputaient chaque jour plus âprement. Elles poussaient le rail à travers les continents, sillonnaient les Océans de leurs lignes de navigation rivales, multipliaient à l'envi les câbles, les escales, les dépôts de charbon sous la protection de leurs flottes de guerre, sans cesse accrues en force et en nombre, comme pour une lutte dont les enjeux seraient leurs destinées dans le monde.

La France, pourvue du plus grand Empire maritime qu'il y eût après celui de l'Angleterre, avait dû alors, pour ne pas laisser se fermer une seconde fois l'avenir ouvert au-delà des mers à son commerce, à sa civilisation par des initiatives fécondes, envisager avec Delcassé les risques du conflit qui semblait se préparer entre Allemands et Anglais. Elle chercha et obtint en 1904 de l'Angleterre, avec qui se trouvait vidée son antique rivalité, par une réconciliation

basée sur le fait colonial accompli, des sûretés qui s'ajoutèrent aux avantages des accords franco-russes, qui servirent même à en corriger les écarts en Extrême Orient. Le rapprochement franco-anglais avait été précédé ou complété d'ententes entre la République, l'Italie et l'Espagne ayant, comme la France, des intérêts dans l'Afrique du Nord et la Méditerranée et décidées à les défendre avec elle. Enfin il devait servir, au lendemain des crises provoquées en Chine et en Corée par les conquêtes du Japon et les ambitions russes, à rétablir l'équilibre de l'Asie comme celui de l'Afrique. La réconciliation du Japon et du Tsar, les arrangements de 1907 entre le Tsar et les Anglais, la convention franco-japonaise de la même année, cette chaîne d'ententes furent la suite logique d'une politique française, attentive à régler ou à prévenir les complications dans toutes les parties du monde où elle avait des domaines et des intérêts à sauvegarder. Appuyée sur la Russie alliée et sur l'Angleterre amie, l'amie et l'alliée s'étant réconciliées, cette politique procurait à la République une rare autorité morale.

Mais cette diplomatie aussi active au vingtième siècle, aussi prête aux engagements qu'elle avait été trente ans plus tôt résignée à l'abstention et à l'isolement, ne s'écartait point des voies pacifiques auxquelles l'obligeaient les vœux de la nation et la politique générale de la République. Si elle avait voulu libérer les Français des craintes que leur inspiraient l'Allemagne, ses armées et ses alliances, puis le conflit menaçant des puissances qui se disputaient le monde, ce n'était pas pour en provoquer. Au contraire, les desseins pacifiques qu'elle servait étaient les fondements essentiels d'un dessein qui aidait la démocratie française à grouper autour d'elle, pour la défense de son sol et de ses domaines d'outre-mer, peuples et souverains. Dans les crises balkaniques, où de 1907 à 1913 s'annonça par des secousses périodiques le cataclysme de 1914, elle s'employait à Londres comme à Pétrograd et sur les lieux même pour limiter ou éteindre le conflt des

nations rivales, des ambitions ou des intérêts. Elle y réussit plus d'une fois sans pouvoir définivement conjurer les effets de la décadence de l'Empire turc ou de la Monarchie austro-hongroise.

A cent ans d'intervalle, l'objet de cette politique française ne différait point de celui que lui assignait dans les affaires d'Orient, un ministre de Charles X, le comte de La Ferronays : « Il y a entre les prétentions exagérées de domination qui ont occasionné tant de désastres à notre patrie, et l'abnégation à laquelle elle a été réduite par les conséquences de ces désastres, une juste mesure dont il ne faut plus s'écarter, celle d'une influence modérée comme la justice et puissante comme la raison. Notre sagesse, l'empire de nos mœurs, la situation de notre pays nous assigne ce rôle. Il convient de le remplir. La prospérité de tous les Etats est solidaire. La France en est en quelque sorte le point central, le lien commun. Elle a besoin de la paix, et la paix a besoin d'elle. »

Cette belle formule d'une politique maintes fois recommandée aux derniers rois Bourbons par leurs meilleurs serviteurs, à Louis XVI par Vergennes, à Louis XVIII par Talleyrand, à Charles X par La Ferronays, fut en vérité celle de la démocratie française, et ses conseillers la pratiquèrent après Sedan, comme après Waterloo, pour le Maroc, comme pour l'Algérie, jusqu'au jour où éclata la guerre mondiale. La volonté de paix que toutes les puissances étrangères ou hostiles à l'agression des Empires centraux avaient reconnue dans la politique de la France servit alors sa résistance héroïque et sa victoire définitive qui parurent celles de la justice et du droit sur la violence et l'esprit de conquête.

Quelle eût été la paix imposée aux peuples, si elle fût demeurée à la merci du militarisme allemand, si la France, en le brisant au prix de sacrifices sans nombre et de toutes sortes, n'eût réussi à offrir au monde une paix fondée sur la renonciation aux conquêtes, sur le respect mutuel du droit des nations délivrées de l'op-

pression, garanties par leur commune bonne volonté contre les entreprises de domination désormais impossibles ! La France, ayant éprouvé sous le régime républicain le besoin et le profit de la paix, en avait fait sa règle et la condition de son influence. Ce fut d'elle que le monde attendit après la Marne et Verdun et reçut le bienfait d'une pacification équitable et qu'il souhaitait durable. Elle présida les assises internationales qui se tinrent à Versailles pour faire justice aux peuples, grands et petits, livrés dans d'autres Congrès, à Vienne ou à Berlin, depuis le début jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, par des courtiers plus ou moins honnêtes, à l'arbitraire et aux convoitises des Empires que le vingtième siècle voyait s'effondrer.

Après tant d'épreuves dont elle a triomphé, la France ne saurait assez étudier les causes de ce retour de fortune : ses malheurs de 1870 d'abord, qui heureusement, sans la ruiner, ont ruiné les préjugés par lesquels elle avait trop longtemps réglé sa vie extérieure. Obligée de compter avec des ennemis nouveaux dont elle avait autrefois recherché l'alliance et favorisé les progrès, la Prusse et le Piémont, naturellement isolée des puissances à qui, par tradition, elle avait coutume de chercher querelle, elle s'est trouvée dans une situation où le passé ne suffisait plus à la guider, mais risquait moins aussi de l'égarer. Si l'héritage qu'elle avait reçu des générations précédentes et de la royauté s'est trouvé alors amoindri, de façon même à compromettre la sûreté de sa frontière rhénane laborieusement constituée, le coup qui la frappa, en lui faisant cette blessure, l'avait aussi déchargée du poids de traditions séculaires.

Au contact d'une réalité douloureuse pour leur patriotisme et leur amour-propre, les Français connurent enfin les inconvénients des habitudes qu'ils s'étaient faites. La nécessité de vivre au jour le jour, et presque sur le qui-vive d'abord, les avait ramenés meurtris et isolés au souci exclusif de leurs intérêts immédiats,

à l'examen attentif des conditions de l'Europe contemporaine, à l'emploi méthodique des ressources, militaires ou diplomatiques, qu'ils avaient dû reconstituer. Le silence se fit de lui-même sur toutes les combinaisons qui avaient jusque-là tenu lieu à la nation d'expérience politique, le plus souvent étayées à faux sur les souvenirs des luttes de la monarchie contre l'Autriche, de l'Empire contre l'Angleterre, théories des frontières naturelles, rêves de propagande nationale ou romaine. La parole ne fut plus aux partis, quand il s'agit de parler au dehors au nom du pays tout entier menacé dans son unité.

Ainsi la France s'est trouvée guérie du mal qu'elle s'était fait à elle-même, surtout lorsqu'elle subordonnait aux passions politiques qui s'agitaient à l'intérieur ses rapports avec l'Europe. Victime de guerres trop fréquentes, elle a compris le vide et le danger de la gloire; elle put en comparer les profits ruineux aux bienfaits du travail pacifique qui chaque fois réparait ses forces, et lui restituait plus sûrement son influence et son rang. Elle s'est vue peu à peu recherchée par les États, respectée par les races dont les appétits aveugles divisent ses voisins, tout en demeurant l'espoir et la sauvegarde des nations. Et enfin, attentive à l'élargissement des frontières de la civilisation et de la politique dans le monde, elle a pris ou repris sa part, une très grande part, à l'effort que l'Europe a dépensé pour se conserver des domaines et des droits dans les régions lointaines où l'histoire du vingtième siècle se prépare.

En deuil, après la guerre mondiale, de 1 500 000 de ses enfants, désolée dans ses provinces où florissait le plus fécond travail, encombrée de débris, attendant des réparations toujours ajournées, confiante malgré tout en elle-même et y suppléant par ses propres ressources, la France a éprouvé plus que jamais en 1919 le besoin de la paix par laquelle elle demeurera, selon le mot d'Ernest Lavisse : « une des plus grandes figures de l'histoire. »

Mais « la paix n'a pas moins besoin d'elle », au seuil

d'une époque toute nouvelle où se sont résolus tant et de si graves problèmes, où s'en posent d'autres qui embrassent tant d'intérêts et de si vastes espaces. On pouvait, au début du dix-septième siècle se demander ce qu'il adviendrait de l'Europe entraînée par la foi ou le commerce vers l'Orient ou vers l'Occident, en Asie ou en Amérique, si à l'intérieur même de ses limites elle renoncerait ou non au régime d'unité fondé sur la foi et sur les souvenirs du monde romain, où si elle adopterait les doctrines qui s'annonçaient alors d'émancipation des esprits, des individus et des nations. Au vingtième siècle, ces questions ont été définitivement résolues.

L'avenir de l'Europe est désormais confondu avec celui du monde. Tant de nouvelles forces intellectuelles, morales, matérielles, sont entrées en jeu, pour délivrer les peuples des vieux jougs, obliger les Etats à les servir au lieu de s'en servir, assurer leur bien-être et leur droit, que l'établissement d'une hégémonie unique a cessé désormais de répondre aux possibilités et même aux conceptions les plus ambitieuses. A la place de la communauté européenne et des Empires condamnés, s'esquisse, d'après un plan et dans des lignes encore incertaines, une communauté humaine.

Mais le tableau politique qu'elle présente est fait comme tous les tableaux de lumière et d'ombre. Que de causes de conflits encore, races contre races, égoïsmes nationaux contre égoïsmes nationaux, appétits de richesse excités ou exploités par la finance internationale, tentatives et doctrines de violence provoquées par les inégalités sociales, quelles inquiétudes pour les peuples affranchis après trois siècles d'efforts et quelles menaces de tyrannies nouvelles, anssi sanglantes !

Et pourtant, la lumière de la justice et du droit qui a éclairé peu à peu et, dans une lutte suprême, guidé jusqu'au triomphe décisif, la conscience des nations, le rayonnement des œuvres de paix et de l'activité collective qui les a conduites ainsi à un rapprochement harmonieux

et fort, ces foyers allumés par l'esprit et le travail humain ne peuvent pas, ne doivent pas plus s'éteindre que le feu du culte institué depuis la grande guerre en mémoire des soldats citoyens du monde qui sont morts pour la défense des patries libres et d'une civilisation meilleure.

La foi, dont ce culte témoigne, apparaît aux Français qui interrogent l'avenir dans l'incertitude d'un lendemain de guerre aussi long que la guerre elle-même, comme la sauvegarde qui s'impose contre les défaillances et l'oubli. Elle demeure une source salutaire de courage et de confiance aussi nécessaire, et plus difficile parfois, dans la paix que dans la guerre.

15 *juillet* 1925.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU TOME IV

### CHAPITRE Ier

### L'hégémonie allemande. — Le règne de Bismarck.

Bismarck et l'Europe en 1879, p. 10. — Prospérité et puissance de l'Allemagne, p. 11. — La paix germanique : le dessein réel de Bismarck, p. 12 et 13. — Bismarck et Alexandre III : abandon de l'alliance russe à Berlin, p. 14 et 15. — L'alliance austro-allemande de 1879. Desseins d'action germanique en Orient, p. 16 et 17. — Les Allemands en Turquie, en Roumanie, p. 18 et 19. — L'Autriche en Serbie ; la Bulgarie et l'influence russe, p. 20 et 21. — Retour à l'alliance des trois Empereurs (1881), p. 22.

Premier essai d'Entente austro-italienne. Crispi, Cairoli et Haymerlé (1881), p. 23 et 24. — La Triple alliance (1882), p. 25. — Bismarck, maître de l'Europe, p. 26.

Bismarck, l'Alsace et la France en 1881, p. 27. — Bismarck et la France coloniale, p. 27. — Convention anglo-portugaise du Congo et débuts de la colonisation allemande, p. 28 et 29. — Bismarck et Jules Ferry : Congo et Suez, p. 30 et 31. — La résistance en Alsace à l'Allemagne (1875-1885), p. 32. — Le septennat allemand et le boulangisme (1887), p. 33. — Tension franco-allemande : l'incident Schnœbelé, les déceptions du chancelier en France (1888), p. 34 à 36.

Bismarck et Gladstone ; l'Allemagne et la question d'Egypte ; les offres de Bismarck à l'Angleterre (1880-1882), p. 37 à 39. — Bismarck et la crise anglo-russe de 1885 : l'accord anglo-allemand de 1886, p. 40 et 41.

Bismarck et Salisbury ; le renouvellement de la Triplice (1887), p. 42 et 43 ; clauses et portée du traité, p. 44. — La ligue méditerranéenne de 1887, p. 45. — La question bulgare et la paix de l'Europe ; offensive anglo-italienne en Orient (1887), 48 et 49. — La menace allemande en 1887. L'apogée de Bismarck, p. 60 et 61. — L'essor industriel de l'Allemagne et la politique économique de Bismarck, p. 62 et 63.

Bismarck et Alexandre III : les inquiétudes du Tsar, les offres du chancelier, p. 64 et 65. — Le traité de Réassurance de 1887. Le jeu diplomatique de Bismarck (1884-1887), p. 56 et 57. — Les prémisses de l'Entente franco-russe (1888), p. 58 et 59.

La mort de Guillaume Ier : Bismarck et ses successeurs, p. 59 et 60. — La famille Hohenzollern et les Bismarck en 1888, p. 61. — L'avenir de l'Empire allemand et du Chancelier, p. 62 et 63. — *Bibliographie*, p. 63.

CHAPITRE II

## Les lendemains du traité de Berlin et les crises de l'Orient (1879-1889).

La paix de l'Europe et les crises périodiques de l'Orient à la fin du dix-neuvième siècle, p. 64. — L'occupation autrichienne en Bosnie ; les Serbes et le gouvernement du roi Milan ; l'alliance austro-serbe (1881), p. 65 et 66. — Le conflit du Monténégro et des Albanais ; la Turquie, l'Europe et la question monténégrine (1879-1880), p. 67 à 69. — La question des frontières grecques : la politique balkanique de Gladstone et Granville. La note du 1 mai 1880, p. 69 à 71. — La conférence de Berlin et le désaccord anglo-allemand, p. 72 à 74. — Les déceptions de la Grèce : Georges Ier et la France ; la politique de M. de Bismarck et la Grèce (1880-1881), p. 75 et 76. — La convention gréco-turque de 1881, p. 76. — Les Bulgares et la Russie en 1879, p. 77. — L'avènement d'Alexandre de Battenberg ; ses rapports avec les nationalistes bulgares (1880-1881), p. 78 et 79. — Alexandre III et l'alliance des trois Empereurs ; sa politique en Bulgarie (1881-1883), p. 80 et 81. — Le coup d'État de Philippopoli : la Roumélie aux Bulgares (septembre 1885), p. 81. — La guerre dans les Balkans (1885), p. 82 et 83. — La Bulgarie victorieuse des Serbes ; l'effort de la Grèce contre les Turcs : échec et capitulation (1886), p. 85 et 86. — La politique d'Alexandre III en Bulgarie ; le double coup d'État de Sofia en 1886 ; l'abdication d'Alexandre de Battenberg, p. 85 à 88. — Le conflit de la nation bulgare et du Tsar ; l'appel de Stambouloff à l'Europe ; la menace russe, p. 89 et 90. — La politique allemande en Orient ; Angleterre et Triple Alliance en 1887, p. 91 et 92. — L'élection de Ferdinand de Cobourg ; Alexandre III, Bismarck et la crise bulgare, p. 93 à 96. — La crise orientale en 1887 : l'accord anglo-italien et la ligue méditerranéenne contre la Russie, p. 95 à 98. — Le Tsar, la France et la paix de l'Europe en 1889 ; les origines orientales du rapprochement franco-russe, p. 98 et 99. — La question serbe en 1889 : querelles des partis et de famille : Milan, Alexandre Ier et l'Autriche (1889), p. 100 et 101. — La question et les revendications de la Crète (1889), p. 101 et 102. — État de l'Empire ottoman en 1889 : le régime hamidien, p. 102 et 103. — Guillaume II, Abdul Hamid et l'Islam ; les souffrances des chrétiens et la tyrannie du sultan, p. 104 et 105. — *Bibliographie*, p. 106.

CHAPITRE III

## Beaconsfield et l'Angleterre. — La question d'Egypte (1878-1879).

Victoria, impératrice. Le réveil conquérant de l'Angleterre avec Disraeli (1876), p. 107 et 108. — L'achat des actions de Suez : la faillite

d'Ismaïl (1875), p. 109 et 110. — Le contrôle des créanciers européens sur la dette égyptienne et le début de la mainmise anglaise sur l'Egypte (1876-1878), p. 110 à 112. — La question d'Égypte au Congrès de Berlin, p. 113. — La résistance d'Ismaïl et de ses sujets au contrôle : renvoi de Nubar Pacha ; l'Egypte aux Egyptiens (1879), p. 114 et 115. — L'intervention de Bismarck et la déposition d'Ismaïl, p. 115 et 116.

Le Condominium anglo-français (1879). La loi de liquidation (1880), p. 116 à 120. — Tewfik Pacha et le ministère Riaz : l'éveil du parti national ; Mahmoud Sami et Arabi, p. 120 et 121. — L'Egypte constitutionnelle et le nationalisme égyptien (1881), p. 122 et 123. — La diplomatie anglaise et l'intervention turque, p. 124. — Gambetta et Granville : la note du 7 janvier 1882, p. 125 et 126. — La retraite de la France et l'offensive d'Arabi : Freycinet et la note du 12 février 1882, p. 127 à 130. — Du condominium à l'internationalisation ; la lutte de Tefwik et du parti national : la révolte d'Arabi (mars-mai 1882), p. 130 à 133. — La conférence de Constantinople, l'intervention anglaise et le refus de la France (juin-juillet 1882), p. 133 à 135. — Freycinet et Gladstone (août 1882), p. 136. — L'administration provisoire de l'Angleterre en Egypte, p. 137 à 139.

L'insurrection mahdiste au Soudan : les défaites anglaises ; Kasghil et El-Teb, p. 139 et 140. — L'impuissance financière au Caire ; l'abandon du Soudan égyptien (1884), p. 141 et 142. — Jules Ferry et l'affaire d'Egypte, p. 143. — Bismarck et la conférence de Londres (juin 1884), p. 144 à 147. — La chute de Khartoum, la mort de Gordon et l'opinion anglaise en 1885, p. 145 à 148. — Convention de Londres et conférence de Suez (1885), p. 148 à 150. — Hésitations de Freycinet et embarras de Gladstone (juin 1885), p. 150 et 151.

La réaction impérialiste en Angleterre : Salisbury et les missions Drummond Wolf (1884-1887), p. 152. — La convention anglo-turque du 22 mai 1887, p. 153 et 154. — L'accord de Salisbury et de Bismarck : l'impuissance de la France et les progrès de l'œuvre anglaise en Egypte, p. 155 et 156. — *Bibliographie*, p. 156 et 157.

## CHAPITRE IV

## L'essor de la colonisation européenne de 1871 à 1887.

L'ère des explorations au milieu du dix-neuvième siècle ; les découvertes et le mouvement géographiques de 1855 à 1875, p. 158 et 159.

Les initiatives françaises en Afrique, en Asie, de 1873 à 1878, p. 159 et 160. — Le réveil de l'action coloniale en Angleterre depuis 1868 : le *Colonial Royal Institute*, p. 161 et 162. — Les initiatives italiennes, p. 162. — Le désintéressement colonial de l'Allemagne au Congrès de Berlin, p. 163.

La politique tunisienne de la France : traités de Kassar Saïd et du Bardo, p. 165 et 166. — Le refus de la France en Egypte (1882), p. 166. — Gladstone et la politique anglaise coloniale en Afghanistan, au Cap (1879-1882).

L'ère des conflits entre les puissances coloniales (1882-1885), p. 168. — Stanley et Brazza au Congo ; la fondation du Congo belge et français (1883), p. 170.

La conquête du Soudan français : Gallieni (1881-1885), p. 171. — La France en Indo Chine : l'occupation du Tonkin ; Henri Rivière et l'amiral Courbet (1883), p. 172 et 173. — Le conflit franco-chinois : Jules Ferry ; traités avec la Chine, l'Annam et le Cambodge, p. 174 et 175. — L'incident de Bac-Lé (1885) et la guerre à la Chine : Courbet et Brière de l'Isle ; l'affaire de Langson (1885), p. 175 à 180. — Jules Ferry et la paix de l'Asie française (1885), p. 180. — Les escales françaises de la mer Rouge ; la route de l'Ethiopie (1885-1887), p. 181. — La France à Madagascar (1883-1885), guerre et négociations avec les Hovas, p. 182 et 183. Le traité de protectorat de décembre 1885, p. 184. — La politique coloniale française de 1880 à 1887, p. 185 et 186. — Les gouvernements et l'opinion à Paris, p. 186.

Les règlements franco-anglais coloniaux : Terre-Neuve, les Iles-sous-le-Vent, les Nouvelles-Hébrides (1885-1887). — L'opposition de la France et de l'Angleterre aux colonies, p. 188 et 189. — La question coloniale en Allemagne (1880 1887) ; Bismarck et l'effort colonial français (1882-1885), p. 190 à 192. — Les débuts de la colonisation allemande (1884), p. 193. — Bismarck et la question du Congo ; Bismarck, Jules Ferry et Leopold II. La conférence du Congo à Berlin, p. 193 à 196. — L'acte international de février 1885, p. 197 et 198. — La conférence de Suez (1885-1888), p. 200.

Les puissances coloniales en 1885 : les Russes et les Anglais, du Turkestan à l'Inde (1873 1884), p. 200 et 201. — Le conflit en Afghanistan (1885) : sa répercussion en Europe et la crise européenne de 1885, p. 201 et 202. — Lord Churchill aux Indes ; Salisbury et Chamberlain ; le parti unioniste en Angleterre (1886), p. 202. — L'effort anglais dans l'Afrique orientale, sur le Haut-Nil, et dans la Nigeria. L'annexion de la Birmanie (1886), p. 203. — La diplomatie de Salisbury ; la Triplice et la Ligue méditerranéenne de l'Angleterre, Italie, Autriche et Espagne (1887), p. 204 et 205. — L'impérialisme anglais en 1887 : Chamberlain et Rosebery, p. 206. — *Bibliographie*, p. 207 et 208.

## CHAPITRE V

## L'alliance franco-russe (1887-1897).

Règne, caractère et politique d'Alexandre III (1881), p. 209 et 210. — La Russie et l'Allemagne de 1878 à 1887, p. 211. — La France et la Russie : divergences et rapprochement de 1881 à 1888, p. 214. — Flourens et les Bulgares ; Bismarck et Ferdinand de Cobourg en 1887, p. 215 à 216. — Menaces et inquiétudes de Bismarck en 1888, p. 217. — L'emprunt russe à Paris et l'ébauche de l'Alliance en 1888, p. 218 et 219. — Alexandre III et le Président Carnot ; la Russie et l'Angleterre en 1889, p. 220 et 221. — L'invitation à Cronstadt ; l'accord des deux peuples (1891), p. 222 et 223. — Les pourparlers des gouvernements et l'entente contre la Triple Alliance, p. 224 et 225. — La politique des deux gouvernements à l'égard de l'Angleterre ; Ribot et de Giers : la discussion du texte des accords, 217 à 227 — L'échange des lettres du 27 août 1891 et la notification des signatures au public français, p. 228 à 230.

Le projet de convention militaire et le 3e emprunt russe en France, p. 230. — Attente des Français et hésitations d'Alexandre III en 1892.

Résistance de M. de Giers, p. 231 et 232. — La mission de M. de Boisdeffre en Russie, p. 234. — Scrupules et recul du gouvernement français ; l'embarras du secret ministériel, p. 234 et 235. — La menace allemande en 1893, p. 236. — L'invitation à Toulon et la reprise de la négociation de la Convention (octobre 1893), p. 237 à 239. — Initiative décisive d'Alexandre III et signature de la Convention militaire (27 décembre 1893), p. 240 et 241.

Nature, portée et progrès de l'accord entre la République et les tsars, Alexandre III et Nicolas II, son successeur en 1894, p. 242 à 248. — Échange de visites et de manifestations. Le secret de l'alliance de 1894 à 1918, p. 243 et 244. — Delcassé et les lettres complémentaires du 9 août 1899, p. 244. — Les intentions pacifiques de la politique russe et la première Conférence de la Paix en 1899, p. 245 et 246. — *Bibliographie*, p. 246.

## CHAPITRE VI

## L'Empire turc et la politique d'Abdul-Hamid II. Les crises de l'Orient (1889-1908).

Abdul-Hamid II et le régime hamidien, p. 247.

La nation arménienne dans l'histoire, p. 248. — L'Arménie après le traité de Berlin, p. 249. — Abdul-Hamid et le mouvement national arménien, p. 250. — Les premiers massacres (octobre 1894), p. 251. — L'Arménie, l'Europe et la question des Détroits, p. 252. — La politique anglaise de Salisbury; Crispi, Salisbury et l'Allemagne dans le Levant en 1890, p. 253 et 254. — La politique de Gladstone (1892) et la protection des chrétiens, p. 255. — L'Arménie et la querelle des Détroits en 1895, p. 256. — L'extermination des Arméniens (1895), p. 257. — La menace russe au Bosphore et le réveil de la question d'Orient en 1896, p. 258. — Intervention pacifique de la France et menace anglaise aux Dardanelles (1896), p. 259 à 261. — Le jeu sanglant d'Abdul-Hamid, p. 262. — Les Arméniens sacrifiés à la paix de l'Europe, p. 263.

Les premiers massacres de Macédoine (1894), p. 264.

Les massacres et la révolte de Crète (1896), p. 265. — Les escadres européennes à la Canée, p. 266. — La politique orientale de la France en 1897, p. 267.

La question macédonienne en 1896, p. 268. — La guerre gréco-turque de Thessalie (1897), p. 269. — Goluchovski et Mouravieff; l'accord austro-russe du 30 avril 1897, p. 270 et 271. — L'adhésion de l'Italie et le pardon de la Grèce, p. 272. — Nicolas II et la famille de Grèce (1898), p. 273. — La pacification de la Crète (1899), p. 274. — La pacification provisoire des Balkans, p. 275.

Politique balkanique des puissances en 1902, p. 276. — La Macédoine en feu, p. 277. — L'accord austro-russe de Murzteg (1903), p. 278. — Les résistances d'Abdul-Hamid; les efforts pacifiques de la France et d'Édouard VII (1903), p. 279 et 280. — L'œuvre internationale en Macédoine (1904), p. 281. Les querelles des races balkaniques, p. 282. — Les réformes et l'autonomie macédoniennes (1908), p. 283.

La Révolution Jeune Turque (23 juillet 1908), p. 284. — *Bibliographie*, p. 285 et 286.

## CHAPITRE VII

### Le partage du monde à la fin du dix-neuvième siècle.

L'Empire anglais dans le monde en 1889, et la politique mondiale à Londres, p. 286 à 289.

L'Asie. — Russes et Anglais aux frontières de l'Inde, en Perse, en Afghanistan, p. 289 et 290. — Abdur-Rhaman et lord Lansdowne en 1890, p. 290 à 292. — La délimitation anglo-russe du Pamir (1895), p. 293. — La guerre des confins aux Indes (1897 à 1901), p. 294. — Anglais et Russes au Thibet (1893 à 1903), p. 295.

Français et Anglais en Indo-Chine et à la frontière de Chine, p. 297. — La Birmanie anglaise et les routes de Chine, p. 296. — Les questions de Siam et du Mekong (1883 à 1895) : les hésitations de la résistance française, p. 298 et 299. — Action française au Siam; conventions d'octobre-novembre 1893, p. 300 à 304. — Diplomaties française et anglaise en Chine : les conventions du Haut-Mekong (1895), p. 302 et 303. — Conflits franco-anglais : Salisbury et la France en Indo-Chine (1896 et 1897), p. 304 et 305.

La question d'Extrême Orient en 1890, p. 306. — L'expansion japonaise, p. 307. — Japonais et Chinois en Corée : victoires du Japon sur la Chine, p. 308 et 309. — Inquiétudes de l'Angleterre et de l'Europe, p. 310 — Li-Hung-Tchang et la médiation américaine, p. 311. — Traité de Shimonoseki (avril 1895), p. 312. — L'intervention de l'Europe : politique russe et allemande en Extrême Orient, p. 313 et 314. — La Chine sous la protection de l'Europe ; le Japon dépouille (1896), p. 315 à 317. — L'accord russo-japonais en Corée (1897), p. 317. — Entreprises germaniques en Extrême Orient : Kiao-Tchéou (1898), p. 318 et 319. — Les Russes en Mandchourie (1898), p. 320. — Guillaume II, vengeur de l'Europe ; sa politique de partage en Chine, p. 321 et 322. — Guillaume II et Chamberlain : offres allemandes et inquiétudes anglaises (1900), p. 323 et 324. — La préface de la revanche japonaise (1901), p. 325. — L'alliance anglo-japonaise (1902), p. 326.

**Le Pacifique et l'Amérique** — Le Pacifique au début du dix-neuvième siècle; premières entreprises américaines (1825 à 1865), p. 326 à 328. — Constitution et expansion de l'Australie, p. 329. — Occupation et partage des Archipels océaniens, p. 330. — Le Japon et ses prétentions sur le Pacifique, p. 331. — Les ambitions allemandes en Océanie et en Asie, p. 332. — Réveil de la marine et des ambitions américaines en 1889, p. 333. —Le canal interocéanique: Nicaragua ou Panama, p. 334. — La guerre hispano américaine : (1898), p. 335. — De Cuba aux Philippines : les États-Unis puissance coloniale, p. 336 et 337. — Extrême Occident et Extrême Orient : le Pacifique, enjeu mondial, p. 338. — Jaunes et Blancs en Extrême Orient : le Pacifique et l'impérialisme des races, p. 339 à 342.

L'Afrique. — L'État du Congo : fondation et extension. — Le Congo colonie belge (1903), p. 342 à 345.

Les Français dans l'Afrique du Nord-Ouest : exploration et conquête du Soudan; les oasis algériens, p. 346 à 348. — Binger dans la Boucle du Niger; Galliéni et Ballay en Sénégambie (1886 à 1900), p. 348. —

Les Français au Dahomey (1890 à 1894), p. 349. — Mizon et l'exploration du Haut-Niger (1890 à 1900). La Nigéria anglaise (1886 à 1895), p. 360 et 361. — L'Accord de délimitation anglo-français du 5 août 1894 : du Soudan par le Tchad à Zanzibar et Madagascar, p. 352. — Négociations anglo allemandes (1893) dans la région du Niger : les concessions de l'Allemagne (15 mars 1894), p. 353. — Anglais et Français en Egypte (1896), p. 354. — La conquête anglaise du Soudan égyptien (1898), p. 355. — La création de l'Est africain anglais (1890 à 1895). Entente italo-anglaise pour l'Erythrée (1891 à 1894), p. 356 et 357. — Ménélik et l'Italie : Adoua et Addis-Ababa (1895 et 1896), p. 358. — La France à Madagascar et au Congo (1896), p. 359. — Intrigues anglo-belges sur le Nil et le Bahr-el-Ghazal (1894), p. 360. — Recul de Léopold II : la délimitation du domaine de la Belgique et de la France (avril 1894), p. 361. — L'Empire anglais du Cap au Caire (1895) : Cecil Rhodes : un Empire africain en dix ans, p. 362 et 363. — Rivalités allemande, française et anglaise en Afrique (1895) ; la question du Haut-Nil, p. 364 et 365. — La Mission Marchand (1896 à 1898), p. 366. — La politique d'Hanotaux, l'indifférence de l'Europe en 1897, p. 367. — L'Allemagne et les Boers en 1895, p. 368. — Le raid Jameson et la dépêche du Kaiser à Krüger (1896). p. 369 et 370. — Le recul de la diplomatie germanique et la convention anglo-allemande de septembre 1898, p. 371 et 372. — Le conflit anglo-français sur le Nil : Fachoda (1898), p. 373. — La convention anglo-française de mars 1899. Le partage de l'Afrique du Nord, p. 374 et 375. — Le conflit anglo-boer dans l'Afrique du Sud (1899), p. 376. — Les victoires des Boers, p. 377. — L'effort victorieux de l'Empire britannique, p. 378. — Un essai d'intervention allemande (1900), p. 379. — Edouard VII et la pacification de l'Afrique australe (1902), p. 380.

L'empire mondial anglais dans les premières années du vingtième siècle, p. 380. — *Bibliographie*, p. 381 à 383.

## CHAPITRE VIII

## Guillaume II, l'Allemagne, la Russie et la France (1890-1900).

La succession de l'empereur Guillaume Ier, p. 384 et 385. — Guillaume II ; nouvel empereur et nouveau règne : vérité et fiction, p. 386 et 387. — Débuts de règne : les voyages, (1888 et 1889), p. 388 et 389. — Le conflit de l'Empereur et du Chancelier, p. 391 à 393. — Le congé de l'Empereur ; la résistance du Chancelier ; la fin de l'ère bismarckienne (1890). p. 394 à 397.

Guillaume II et Caprivi, p. 398. — Le conflit de l'Etat-Major et de la Chancellerie (1890 et 1891), p. 398 à 400. — La politique de Caprivi : le renouvellement de la Triplice (1891), p. 392 à 393. — Les avances allemandes à la France et au Tsar ; l'alliance franco-russe et le dépit de l'Empereur, p. 401 à 403. — L'affirmation de la grandeur allemande (1893), et la disgrâce de Caprivi (1894), p. 404 et 405. — Hohenlohe, Marshall et Tirpitz : la force germanique en Afrique et en Chine (1895 et 1896), p. 406 et 407.

La politique de division du Kaiser en Europe (1895 à 1897), p. 408. —

Guillaume II et Nicolas II, p. 409. — Les fêtes de Kiel, et le piège à la France, p. 410, 411 et 412. — Manœuvres de Guillaume II contre l'alliance franco-russe; le prince Lobanoff à Paris et à Berlin (1895), p. 415 et 416. — la crise orientale, Hanotaux et le maintien de l'alliance franco-russe, p. 416 et 417. L'apaisement en Orient (1895) p. 418. — Nouvelles avances du Kaiser à la France; essai de coalition contre l'Angleterre (1896 à 1898), p. 420 à 422.

Puissance de l'Allemagne impériale en 1900, p. 423. — Les rêves de grandeur du Kaiser : « la place au soleil », p. 424 et 425. — *Bibliographie*, p. 426.

CHAPITRE IX

**Guillaume II et de Bülow : la rivalité franco-anglaise. La politique française de Delcassé (1900-1905).**

De Bülow, Secrétaire d'Etat et Chancelier : le programme naval allemand, p. 427 et 428. — Les inquiétudes de l'Angleterre (1898 à 1906). Impérialisme allemand et impérialisme anglais, p. 429 à 436. — L'expansion allemande en Chine (1896) et dans le Pacifique : la question des Samoa, p. 431 à 433. — Les intrigues germaniques dans le conflit anglo-boer, p. 434 à 436. — L'expédition internationale contre les Boxers : Waldersee généralissime (1900), p. 437 et 438. — Le partage de la Chine (1901), p. 439 : les résultats de la diplomatie germanique en Extrême Orient. Alliance anglo-japonaise et déclaration franco-russe (1902), p. 440. — La politique allemande en Orient, le troisième renouvellement de la Triplice (1902). Guillaume II et Abdul Hamid, p. 441 : le chemin de fer de Bagdad; essai d'entente franco-allemande, p. 442 à 444.

La polique de Delcassé; le Parlement et l'offre allemande (1899 à 1901), p. 445 et 446. — Le comte Witte et l'opposition russe au rapprochement franco-allemand (1902), p. 446 et 447. — Essai de rapprochement franco-anglais, p. 449. — Rapprochement franco-italien (1902), p. 450. — Delcassé et l'Espagne, p. 451. — Visite d'Edouard VII à Paris (1903), p. 451. — Les conventions franco-anglaises d'avril 1904, p. 452. — Egypte et Maroc : bases et règlement de l'Entente cordiale, p. 453 et 454. — L'adhésion du Tsar : la France et ses alliés en 1905, p. 455 à 457. — Dépit de Guillaume II ; l'encerclement de l'Allemagne, p. 458 et 459. — Guillaume II et Delcassé : La menace impériale, p. 460 et 461. — *Bibliographie*, p. 461.

CHAPITRE X

**La préface de la crise mondiale**

PREMIÈRE PARTIE

**Corée et Maroc (1904-1911).**

La *question coréenne en* 1901, p. 464. — Nicolas II et le vice-roi Alexeieff (1905), p. 465. — La pénétration russe sur l'Amour et en Mandchourie : hésitations de la Russie, p. 466 et 467. — L'agression

japonaise en Corée et contre la Russie (1904 et 1905), p. 467 et 468. — Neutralité de la France et de l'Angleterre dans la guerre russo-japonaise; l'incident du Dogger-Bank, p. 469 et 470. — Négociations et paix de Portsmouth (1905), p. 471 et 472. — La diplomatie après guerre du comte Hayashi : accords du Japon avec la Russie et la France (1907), p. 473. — Accord asiatique anglo-russe, p. 474. — L'Entente cordiale en Extrême Orient et la paix mondiale (1907 et 1908), p. 475 à 477.

*La question marocaine en* 1901, p. 480. — Moulaï-Hassan entre les Anglais et les Allemands (1873 à 1894), p. 477. — Abdul-Aziz et l'anarchie au Maroc, p. 478. — La pénétration française sur la frontière algérienne. Delcassé et Revoil : deux ans de coopération franco-marocaine (1902 à 1904), p. 480 et 481. — Revoil et Jonnart : d'Algérie au Maroc, contre l'anarchie, p. 482 et 483. — Les négociations franco-espagnoles pour le Maroc (1902 à 1904), p. 484 à 487. — L'accord d'octobre 1904 et la résistance d'Abdul-Aziz, p. 488 et 489. — L'intrigue allemande à Madrid et à Fez, p. 490 et 491. — Guillaume II à Tanger et la circulaire du 16 avril 1905, p. 492 et 493. — Rouvier et Delcassé : menace allemande et aide anglaise, p. 494 et 495. — La crise française; démission de Delcassé, p. 496 et 497. — La politique de Rouvier (juillet-octobre 1905); la médiation russe, p. 499 et 500. — La Conférence d'Algésiras, p. 501. Statut international du Maroc et droits de l'Algérie française, p. 502 à 504. Intervention de la Russie et des Etats-Unis, p. 505. Les décrets d'Algésiras et l'échec allemand, p. 506. — Nouvelles intrigues, menaces et offres allemandes (1907). Chute d'Abdul-Aziz et incidents de Casablanca, p. 509. — L'accord franco-allemand de février 1909, p. 510. — L'Allemagne et l'Europe en 1909, p. 511. — La retraite de Bulow et la crise balkanique, p. 512. — La deuxième conférence de la Haye (1907). La Russie, la France, l'Allemagne et la paix du monde en 1909, p. 513 et 514. — *Bibliographie*, p. 514.

## Deuxième Partie

## Question d'Orient et question d'Autriche (1907 à 1911).

L'Europe centrale en 1908, p. 516 et 517. — Autriche et Hongrie : François-Joseph et les Magyars (1889-1905), p. 518 et 519. — Renouvellement du compromis austro-hongrois (1907), p. 520. — Hongrois et Croates en lutte (1907), p. 521. — Burian et la politique magyare en Bosnie : le réveil des Yougo-Slaves (1907), p. 522 et 523. — Les desseins du baron d'Æhrenthal et de l'Etat-Major de Vienne, p. 524 et 525. — La préface de l'annexion bosniaque : la préparation diplomatique, p. 526 et 527. — La Révolution jeune-turque de juillet 1908, p. 529. — L'entreprise autrichienne en Bosnie : avant et après l'entrevue de Buchlau (août et septembre 1908), p. 530 et 531. — Le complot austro-bulgare (octobre 1908), p. 532. — L'Europe et l'annexion bosniaque : la Russie, Isvolski et les Serbes, p. 533 et 534. — Les promesses de François-Joseph à Nicolas II (janvier 1909) et les menaces autrichiennes à la Serbie, p. 535 et 536. — L'ultimatum allemand à la Russie : concessions de Nicolas et des Serbes à la paix (mars-avril 1909), p. 536 et 537. — Regrets des Etats-Majors alle-

mand et autrichien : satisfaction de la France et d'Edouard VII, p. 538 et 539. — François-Joseph et ses peuples (1909) : l'Autriche entre l'Italie et la Russie, p. 540 à 542. — Prétentions extérieures et faiblesse intérieure de l'Autriche : Magyars, Allemands et Slaves, p. 543.

La crise ottomane : déposition d'Abdul-Hamid, p. 544. — Jeunes Turcs et Chrétiens, p. 545. — Venizélos, les Crétois et la Grèce en 1910, p. 546. — Le règlement de l'indépendance bulgare (avril-août 1909), p. 547. — L'anarchie macédonienne en 1910 ; la révolte albanaise, p. 548 et 549. — Le règne du Comité *Union et Progrès*, p. 549 et 550.

*Bibliographie*, p. 550 et 551.

## CHAPITRE XI

## La crise mondiale (1911-1914).

Le coup d'Agadir (juillet 1911), p. 552 et 553. — Guillaume II, la France, l'Angleterre et le partage du Maroc, p. 554 et 555. — La menace et les marchandages allemands (juillet-août 1911), p. 536 et 537. — Du Maroc au Congo : concessions de la France et déceptions allemandes, p. 558 et 559. — Guillaume II et Nicolas II : l'entrevue et le pacte de Potsdam (août 1911), p. 560 et 561. — Guillaume et les Anglais : mission de lord Haldane à Berlin (1912), p. 561 et 562. — Offres de Guillaume II à la France, p. 563.

Les Italiens en Tripolitaine et la guerre italo-turque (1912), p. 544 et 545. — Inquiétudes à Vienne et à Berlin : quatrième renouvellement de la Triple Alliance (1912), p. 566 et 567. — L'anarchie ottomane et la crise des Balkans, p. 568.

La ligue balkanique et ses origines (1909-1911), p. 568 et 569. — Politiques balkanique, italienne et orientale de la Russie (1910-1911), p. 570 et 571. — La conclusion des alliances et la responsabilité de la Russie, p. 572 et 573. — La politique française et la paix des Balkans : Poincaré et Sazonoff (août 1912), p. 574 et 575. — La politique autrichienne du comte Berchtold depuis mars 1912, p. 575. — Les armements de l'Autriche, p. 576. — L'offensive des nations balkaniques ; la résistance turque après la paix de Lausanne avec l'Italie (octobre 1912), p. 578. — Les victoires de la ligue balkanique : armements et diplomatie de l'Autriche ; le 5e traité de la Triple Alliance (octobre-novembre 1912), p. 579 à 582. — L'armistice de Tchataldja et les intrigues de l'Autriche à Bucarest et Sofia (décembre 1912), p. 582 et 583. — L'offensive de l'État-Major autrichien et la Conférence internationale de Londres (1913), p. 584 à 587. — Les programmes d'action austro-allemands (fin 1913), p. 587 et 588.

La reprise de la guerre balkanique (janvier 1913) ; la temporisation allemande, et la démobilisation autrichienne (février 1913), p. 588 et 589. — La médiation des puissances à Londres (22 avril 1913), p. 590. — L'obstination du Monténégro et l'insistance serbe à Scutari, p. 590. — La tension austro-serbe et les concessions de la Serbie, p. 591. — La question d'Albanie et la mobilisation de l'Autriche (avril 1913), p. 592.

— L'ultimatum de l'Europe au Monténégro (mai 1913), p. 593 ; nouvelles menaces de guerre austro-allemandes ; décisions de la Conférence de Londres (mai 1913), p. 594.
La question de la Macédoine : un partage difficile entre Alliés, p. 595 et 596. — Les ambitions du tsar bulgare Ferdinand et l'impuissance de Nicolas à réconcilier les frères ennemis (juin 1913), p. 596 et 597. — L'offensive malheureuse des Bulgares ; les victoires serbes ; dépit et calculs à Vienne (juillet 1913), p. 598 et 599.— L'Autriche enchaînée par l'Allemagne et l'Italie, p. 599. — L'arbitrage roumain et les conférences de la paix de Bucarest (août 1913), p. 600. — La paix et la situation des Balkans : impuissance et ruine de l'Autriche et de la Turquie, p. 601 à 603.
Les projets de revanche des vaincus, Autrichiens, Bulgares et Turcs, p. 604. — L'Allemagne et la défense du bloc austro-germanique : les résolutions de Guillaume II (novembre 1913), p. 605 et 606. — Armements et diplomatie germaniques, p. 605 à 607. — L'Allemagne en Turquie : la mission Liman de Sanders ; protestations de Nicolas II et de l'Europe, p. 607 à 609. — L'Europe et l'Orient au printemps de 1914, p 609.
L'appel désespéré de François-Joseph à Berlin (21 juin 1914), p. 610.— Le drame de Serajévo (28 juin), p. 611. — Mission du comte Hoyos à Berlin et réponse de Guillaume II : germanisme contre slavisme, p. 612 à 614. — L'opposition du comte Tisza et l'impatience du Kaiser, p. 614 à 617. — La décision de François-Joseph et la satisfaction de Guillaume II (9-13 juillet 1914), p. 616 et 617.
La préparation et l'envoi de l'ultimatum autrichien à Belgrade (19-23 juillet), p. 618. — Le complot à Berlin et à Vienne contre la paix, p. 619 à 621. — La confiance de l'Europe : Poincaré en Russie (16 juillet), p. 620. — Le retour de Guillaume II de Norvège à Berlin (25 juillet) et la rupture avec la Serbie, p. 619 à 624. — L'appel à l'Allemagne, p. 622. — Guillaume II et Nicolas II (28 et 29 juillet), p. 625. — Guillaume II et la médiation anglaise (26-29 juillet), p. 625 et 626.— La note du *Lokal Anzeiger* du 30 juillet: mobilisations autrichienne, russe et allemande, p. 627 et 628. — La dernière chance de paix : la note anglaise du 31 juillet, p. 628. — Ultimatum de Guillaume II à la Russie et à la France (31 juillet), p. 629.— La décision de la France et les hésitations de l'Angleterre (1er et 2 août), p. 630 et 631. — Guillaume II et la neutralité belge : l'appel d'Albert Ier à Londres, p. 632 et 633. — L'agression germanique et l'enthousiasme allemand (2 au 4 août), p. 634 et 635. — La guerre mondiale et la défense du droit des peuples; hégémonie allemande ou liberté des nations, p. 636 à 639.
*Bibliographie*, p. 639 et 640.

## CHAPITRE XII

### La diplomatie pendant la grande guerre (1914-1918).

La Triple Alliance en guerre : neutralités et défections de l'Italie et de la Roumanie (août 1914), p. 641 et 642.
La coalition mondiale contre l'Allemagne, p. 643. — Le pacte de Lon-

dres du 14 septembre : l'Angleterre, ses alliés et ses Dominions, p. 643.
La diplomatie allemande à la recherche des alliances en Turquie, Bulgarie et Grèce, p. 644 et 645. — L'alliance germano-turque (2 et 3 août), p. 646. — La neutralité bulgare; Constantin et Vénizélos, p. 646. — La diplomatie des Alliés en Orient ; ses erreurs, p. 647.
Les défaites de l'Allemagne en France (la Marne et l'Yser), de l'Autriche en Galicie (septembre-novembre 1914), p. 648 et 649. — La ruine de l'empire colonial allemand, p. 649. — Le droit victorieux en France et en Serbie ; les promesses de la Russie à la Pologne, p. 650. — Les étapes du partage de la Turquie, l'Épire et Vallona, Chypre et l'Égypte : les déclarations de M. Asquith (9 novembre), p. 652. — Ambitions et espérances de l'Italie et des Roumains; leurs menaces à l'Autriche-Hongrie, p. 652 et 653. — Diplomatie alliée et revendications nationales, p. 654. — L'impuissance des Alliés aux Détroits (février-mars 1915), p. 655.
Italie et Bulgarie en 1915 : la politique italienne et le traité secret de Londres (avril 1915), p. 654 à 658. — L'Italie en guerre (mai), p. 658. — Les Alliés et la maîtrise de la mer, p. 659. — Les Bulgares et la coalition germanique (septembre 1915) : politique et offensive bulgares, p. 660. — Les Austro-Allemands maîtres du continent : leurs espérances et leurs ambitions (janvier 1916), p. 661 à 663. — L'offensive de Verdun ; les Alliés en Macédoine et en Orient (1916), p. 664 et 665.
L'échec des Allemands à Verdun et l'offensive roumaine (mai-septembre 1916), p. 666. — Les défaites des Roumains, et le triomphe des Bulgares, p. 667. — Les menaces à l'armée française de Salonique des Bulgares et des Grecs, p. 668. — Constantin Ier et les Alliés : le guet-apens d'Athènes (décembre 1916), p. 668 et 669. — L'effort des Alliés à Salonique; l'appel des Allemands à Hindenburg, p. 669. — Les deux coalitions à la fin de 1916 : l'équilibre des victoires sur terre et sur mer, p. 670 et 671.
L'Allemagne, la guerre sous-marine et les États-Unis (avril 1917), p. 670. — La diplomatie germanique à la recherche d'une paix fructueuse, p. 671. — Ses démarches auprès des neutres, auprès des partis socialistes et catholiques, p. 672. — Le Président Wilson entre les combattants, p. 673. — Wilson et les buts de guerre des Alliés; leur réponse du 10 janvier 1917, p. 674 et 675. — Le message du Président du 28 janvier : Wilson, les démocraties et le droit des nations, p. 676 et 677. — La politique allemande : la guerre sous-marine à outrance, p. 678. — La rupture de l'Allemagne et des États-Unis, p. 679. — L'Amérique en guerre (avril 1917), p. 680.
L'impatience de la paix en Europe (1917). L'offensive anglo-française (mars-avril), p. 681 et 682. — Les préludes de la Révolution russe : Nicolas II et la Douma, p. 683 et 684. — La République russe et l'abdication des Romanoff, p. 685. — Les Soviets et les manœuvres de paix austro-allemandes, p. 686 et 687. — Les démarches du prince Sixte et de Czernin : l'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne et le refus italien, p. 688 et 689. — La chute de Constantin Ier ; la Grèce de Vénizélos (juin 1917), p. 689 et 690. — Les catholiques allemands, Erzberger et Benoît XV, p. 690 et 691. — L'intrigue de Lausken, en Suisse et en France, p. 691. — Clemenceau et Lloyd George « font la guerre », p. 692 et 693. — L'aide américaine et la défection russe,

p. 693. — L'appel des Soviets aux peuples et le congrès de Brest-Litowsk (décembre 1917), p. 694 et 695. — Les conditions des Soviets et la pression allemande, p. 696 et 697. — Conditions du Président Wilson : les 14 points (janvier 1918), p. 697 et 698. — Les Alliés acceptent ; l'Allemagne refuse, p. 699. — Wilson, médiateur et belligérant : effondrement de la coalition austro-allemande, p. 700 et 701. — *Bibliographie*, p. 702.

## CHAPITRE XIII

## Les quatre armistices de 1918 et les Traités de 1919.

Capitulation des Bulgares et des Turcs (septembre-octobre), p. 703 et 704, de l'Autriche, p. 705. — Les dernières manœuvres de Ludendorff, p. 705. — Sommation de Wilson à l'Allemagne, et offensive des Alliés en Belgique, p. 706 et 707. — Les conditions de paix des vainqueurs, p. 708. — L'armistice de Rethondes (11 novembre 1918), p. 709. — L'armistice de Padoue (3 novembre), p. 710. — Les armistices de l'armée d'Orient (10 novembre), p. 711. — La révolution dans l'Europe centrale, p. 712. — La Pologne sous le joug austro-allemand et sa délivrance, p. 713 et 714. — La République polonaise du 3 novembre et les Républiques baltes, p. 715 et 716. — Wilson et les démocraties de l'Europe, p. 717.

L'œuvre de Wilson : la Ligue des nations, p. 718. — La politique de Lloyd Georges et les élections anglaises (décembre 1918), p. 719. — Wilson en Europe (décembre 1918), p. 720. — La paix du monde sans préliminaires, p. 721. — La paix par la Société des Nations (14 février 1919), p. 722. — Wilson en Amérique ; Lloyd George à Londres (mars 1919), p. 723. — Attente et revendications des nations, p. 724. — Les conférences des Trois à Paris (mars-avril 1919) et le travail préparatoire des Comités et Commissions, p. 725 et 726. — Crise de la Conférence et menace de rupture de Wilson : rappel des plénipotentiaires italiens (7 avril), p. 727 et 728. — Derniers débats de la Conférence ; la résistance germanique, et l'accord définitif (juin 1919), p. 729 à 731. — Signatures et ratifications des traités de Versailles, Saint-Germain, Trianon, Neuilly et Sèvres, p. 729 à 733. — L'Amérique et la Russie absentes, p. 734.

Les Traités : le Pacte de la Société des Nations, p. 635. — L'objet et les conditions du Pacte, p. 736. — Les organismes de la Société : assemblée et secrétariat général, p. 736 et 737. — Le conseil de « Guerre à la guerre » ; les bureaux de la Société à Genève, p. 739 et 740. — Comités et Commissions, p. 741. — Organisation internationale du travail, p. 742.

Dispositions territoriales des traités, en Europe : la France en 1919, p. 743 et 744. — La Belgique délivrée et vengée, p. 745. — Le règlement du Sleswig (1919-1920), p. 746. — La Pologne restaurée ; Dantzig et la Haute-Silésie ; le règlement de Teschen, p. 747 à 749. — Républiques baltes et Finlande, p. 750. — La Bohême délivrée ; Tchéco-Slovaques et Ruthènes, p. 751 et 752. — L'Italie du vingtième siècle, p. 753. — Le grand Royaume serbo-croate, p. 754. — Italiens et

Slaves de l'Adriatique, p. 755. — Hongrie et Roumanie, p. 756. — Profits de la Roumanie et de la Grèce, p. 757.
Transformations politiques hors d'Europe : en Asie, p. 758. — Les règlements des puissances en Afrique, p. 759.
Désarmement des vaincus, sur terre et sur mer, p. 760 et 761. — Responsabilité et sanctions, p. 762. — Les réparations aux vainqueurs, p. 763.
Conditions financières et économiques de la paix, p. 764. — Libre navigation des fleuves d'Europe, p. 765. — Les commissions internationales des fleuves, p. 766. — Le règlement des Détroits ottomans, p. 767.
Garanties d'exécution des traités, p. 768. — Garanties promises et refusées, p. 769. — Les traités de 1919 : leur double face, p. 770.

**Conclusion.** — La Paix française : du dix-neuvième au vingtième siècle, p. 771 à 781.

# TABLE GÉNÉRALE

DU

# MANUEL HISTORIQUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

## AVIS

Pour compléter et faciliter l'étude des rapports diplomatiques entre les nations et les Etats, l'examen de leur évolution politique, qui constituent la matière de notre Manuel, il nous a paru utile de donner *la table générale par pays, avec renvoi aux volumes et aux pages de chaque tome* où ces pays font l'objet d'un exposé ou même d'une mention.

Dans le monde moderne et surtout contemporain, les intérêts politiques s'entremêlent, réagissent à tel point les uns sur les autres, qu'il était, croyons-nous, nécessaire de les exposer selon le plan que nous avons adopté, plutôt par grandes périodes, dans leur ensemble et leurs relations. Les tables de chaque tome correspondent à ce plan.

La Table générale permettra au lecteur curieux d'une nation ou d'une politique particulière de les isoler sans effort et d'en suivre le développement historique, dégagé des liens qui les rattachent à l'évolution générale de l'Europe et du monde.

## AFRIQUE

### AFRIQUE AUSTRALE

Anglais et Hollandais au Cap, de 1806 à 1850. Les Etats anglais, les nations boers : **III**, p. 237 à 242. — L'Afrique du Sud après 1850 : la Constitution du Cap et son extension (1853-1863) : **III**, p. 533 à 535. — Les républiques boers (1854-1869) : **III**, p. 535-536. — Le catholicisme dans l'Afrique du Sud : **III**, p. 570. — L'œuvre de Sir Bantle Frère : annexion du Griqualand ; guerres contre les Zoulous ; menaces contre le Transvaal (1877-1883) : **IV**, p. 168 ; p. 362. — Cecil Rhodes et l'annexion du Bechouanaland (1888-1896) : **IV**, p. 203 ; 362. — Cecil Rhodes, la Rhodesia (1894-1896) : du Cap au Caire : **IV**, p. 363. — Le conflit anglo-boer : le raid Jameson (1895) : **IV**, p. 368-370 ; La guerre et la paix dans l'Afrique australe : **IV**, p. 376-380. — Les Boers en guerre contre l'Allemagne (1914) : **IV**, p. 643.

### AFRIQUE ORIENTALE

**Abyssinie, Obock et Djibouti.** — La France à la côte des Somalis. Le rôle de L. Lagarde à Obock et Djibouti (1885-1887) : **IV**, p. 181. — *Ménélik et les Italiens* (1896) : **IV**, p. 355-356 ; traité d'Addis-Ababa (1896) : **IV**, p. 358. — Les Russes et l'Abyssinie : **IV**, p. 366-367.

**Est africain anglais.** — Les An-

glais et la Compagnie de l'Afrique orientale : IV, p. 203; 357. — La colonie d'Etat (1891) : IV, p. 356, 357.

**Madagascar.** — Exploration Grandidier (1868-1875) : IV, p. 160. — L'expédition de l'amiral Pierre contre les Hovas (1883 : IV, p. 181. — Les négociations de l'amiral Galiber, de MM. Baudais et Patrimonio (1884). — Le protectorat français à Madagascar (1885) : IV, p. 184; IV, p. 352 à 354.

**Est africain allemand.** — Fondation par le docteur Peters : IV, p. 193; reconnu par l'Angleterre : IV, p. 352, 356, 357.

**Zanzibar.** — Protectoral anglais (1890) : IV, p. 352 à 356.

AFRIQUE DU NORD

**Algérie.** — La conquête des Oasis (1872-1875) : IV, p. 160. — (1892 : IV, p. 345. — La France au Touat (1892) : IV, p. 478; au Tidikelt, à In-Salah (1901) : IV, p. 480. — L'accord franco-marocain pour la police des frontières : IV, p. 480.

**Maroc.** — La guerre d'Abd-el-Kader et de la France au Maroc; traité de Lalla-Marnia : III, p. 256. — Le sultan Moulaï-Hassan (1873-1894) : IV, p. 477 à 479. — L'Espagne au Maroc : IV, p. 169; p. 454. — La conférence de Madrid (1880) et les protégés européens : IV, p. 191; p. 477. — Projet de partage espagnol (1884) : IV, p. 193. — Nouveau projet de M. Moret avec Bismarck (1887) : IV, p. 205. — Abdul-Aziz et l'anarchie marocaine : IV, p. 479. — Delcassé et Revoil : la pénétration française (1901-1903) : IV, p. 480 à 482. — Les accords de la France avec l'Espagne et l'Angleterre (1902-1904 : IV, p. 486 à 489. — La politique allemande et la résistance d'Abdul-Aziz (1905) : IV, p. 489. — Guillaume II à Tanger : IV, p. 492. — Algésiras : IV, p. 500 à 506. — Moulaï-Hafid (1908 : intervention française : IV, p. 509. — L'accord franco-allemand (1909) : IV, p. 510. — Agadir et le partage franco-allemand du Maroc : IV, p. 553-559. — Le protectorat français et l'œuvre de Lyautey : IV, p. 759.

**Tunisie.** — La Tunisie au Congrès de Berlin (1878) : IV, p. 163. — Italiens et Français (1878-1880) : IV, p. 164. — Jules Ferry et l'expédition de 1881; traités de Kassar Said et du Bardo : IV, p. 165, 166. — Organisation du protectorat; suppression des Capitulations : IV, p. 187.

AFRIQUE ÉQUATORIALE

Exploration Marche et Compiègne au Gabon (1875) : IV, p. 160. — Stanley et de Brazza (1875-1880) : IV, p. 169. — Léopold II et l'Association Internationale du Congo (1878-1883 : IV, p. 179-190. — Le Congo français (1882-1885) : IV, p. 170. — La conférence du Congo à Berlin et l'acte international du Congo (1885) : IV, p. 195 à 199. — L'expansion de l'État international (1888-1894) : IV, p. 342, 343. — La crise et la cession du Congo à la Belgique (1903-1908) : IV, p. 344, 345. — Les négociations avec l'Angleterre et la France pour les limites (1894-1895) : IV, p. 359, 363. — Le conflit franco-anglais du Haut-Nil : Fachoda (1896-1899) : IV, p. 365, 367; 372, 378.

AFRIQUE OCCIDENTALE ET GUINÉE

*Les Français au Sénégal :* L'œuvre de Faidherbe : IV, p. 170. — La conquête du Soudan français (1880-1886) ; la France aux Rivières du Sud, sur la côte d'Ivoire et au Dahomey (1873-1904) : IV, p. 171; 341, 349. — Exploration et conquête du Soudan (1889-1900) : IV, p. 346, 349. — Mizon : du Niger au Tchad : IV, p. 350. — *Les Anglais au Niger :* Compagnie de la Nigéria

(1884 1887) : **IV**, p. 203; — son extension jusqu'en 1895 : **IV**, p. 350, 352. — Délimitations anglo-française ; anglo-allemande (1889-1893) : **IV**, p. 352, 353. — *Les Allemands au Cameroun :* Extension vers le Tchad (1894) : **IV**, p. 353. — Le Cameroun à la France et aux Anglais (1914-1919) : **IV**, p. 649; p. 759.

## ALLEMAGNE

### EMPEREURS D'ALLEMAGNE, SOUVERAINS D'AUTRICHE. — AUTRICHE.

La politique de restauration impériale et catholique au début de la guerre de Trente ans. **Mathias** (1612-1619) : **I**, p. 20. — **Ferdinand II** (1619-1637) : Ses desseins, son alliance avec l'Espagne et les catholiques : **I**, p. 21 à 23, 141 à 145. — **Ferdinand III** (1637-1657) : les traités de Westphalie : **I**, p. 49-51.

**Léopold Ier** (1658-1705) : son élection. La Ligue du Rhin : p. 62 à 64. — Ses desseins européens et autrichiens : p. 153 à 155. — Ses luttes avec les Hongrois et les Turcs : **I**, p. 155-158.

**Joseph Ier** (1705-1711) et l'archiduc Charles : Succession d'Espagne : **I**, p. 235-250. — **L'empereur Charles VI** (1711-1740) : **I**, p. 297 à 299, 337 à 342, 472 à 490. — L'alliance austro-russe (1726) et ses conséquences : **I**, p. 393-410.

**Marie-Thérèse** et la Succession d'Autriche (1740-1748) : **I**, p. 313 à 330, 347 à 357, 490. — La restauration de l'Autriche et les tentatives de revanche sur Frédéric II : **I**, p. 324 à 330, 348 à 374, 415-416. — **Marie-Thérèse et Joseph II** : réconciliation avec la Prusse (1765-1772) : **I**, p. 374 à 387.

**Joseph II** (1785-1790) : son gouvernement : **I**, 380 à 383 ; les affaires de Bavière (1779) : **I**, p. 375; la politique orientale (1780-1888) : **I**, p. 374, 383 à 387, 436-440, 444 à 448, 540. — L'État autrichien au XVIIIe siècle : p. 541-543. — **Léopold II** et l'Autriche en 1789 : **I**, 384-385.

**Léopold II**, Louis XVI et la Révolution (1790-1792) : **II**, p. 24 à 52.

**François II** (1792-1809) et la guerre contre la France : **II**, p. 53, 105-106, 114 à 124; **Thugut** et le deuxième partage de la Pologne : **II**, p. 91-92, 106, 110-111. — Le troisième partage : **II**, p. 120 à 124. — François II et Bonaparte jusqu'à la paix de Lunéville : **II**, p. 145 à 167, 213 à 215. — La deuxième coalition : **II**, 198-206, 210 à 215. — La troisième coalition, Austerlitz : **II**, p. 251 à 256.

**François Ier**, empereur d'Autriche (1806-1835) : de Presbourg à Wagram : **II**, p. 262 à 270, 288, 303, 388 à 405. — La révolte des peuples d'Autriche contre Napoléon (1808-1809) : **II**, p. 376 à 378, 422-423, 432. — **Metternich** et Talleyrand (1806-1815) : **II**, p. 388 à 405. — La guerre de 1809 : **II**, p. 413 à 433. — Le mariage de Marie-Louise. **Metternich** et la politique d'attente (1809-1813) : **II**, p. 461 à 464, 484 à 486, 509 à 511, 513 à 516, 518 à 520. — L'Autriche en guerre (1813-1814) : **II**, p. 523 à 528. — Le Congrès de Vienne : **II**, p. 547 à 588.

Le règne de **Metternich** en Europe (1815-1825) : **II**, p. 612 à 715.

**François II**, **Metternich** et la Révolution de 1830 : l'alliance de Carlsbad : **III**, p. 6 et 7, 75-76. — L'affaire belge : **III**, p. 31, 36, 37. — La crise de Pologne : **III**, p. 16.

**Metternich**, de 1830 à 1839. — L'Italie : **III**, p. 68 à 70, 82, 85, 86, 111, 142. — L'Orient, de 1830 à 1840 : **III**, 95, 99, 100, 104, 108, 109, 100, 133, 134, 143, 151, 156, 157, 161 à 163, 166, 168, 174

**Ferdinand III**, **Metternich** et Louis-Philippe (1834-1839) : **III**

p. 129 à 131, 132, 133, 135, 136, 137, 142, 143.

**Metternich.** Le réveil des Slaves d'Autriche : III, p. 188 à 195. — Le reveil de la race allemande, l'entente avec la France (1844-1848) : III, p. 273, 274, 278, 279. — **Metternich** et les Italiens (1843-1848) : III, p. 274, 275, 279, 280. — **Metternich** et la Suisse (1847-1848) : III, p. 280. — **Metternich** et les Hongrois : III, p. 288 a 290.

La **chute de Metternich** : III, p. 291-292. — La mêlée des races : III, p. 288 a 297. — La révolution du 6 octobre : III, p. 314.

**François-Joseph**, empereur : III, p. 315. — L'œuvre de **Schwarzenberg** : — l'unité autrichienne : III, p. 315, 319, 320, 356. — La restauration de la Diète : Olmutz (1850) : III, p. 350 a 354.

La politique autrichienne dans l'affaire de Crimée : III, p. 370, 378, 379, 382, 383, 393, 394, 397 a 400, 403 a 409, 413-414. — L'Autriche au Congrès : III, p. 417 à 421.

L'Autriche et les races : en Roumanie (1856-1866) : III, p. 425, 426 et 434. — En Italie (1857-1870) : III, p. 442, 448, 452 a 455, 457 458, 474 à 483. — L'Autriche et les Slaves (1860-1865) : III, p. 496-497. — L'Autriche et les Magyars ; le dualisme : III, p. 501 à 506.

**François-Joseph** et **Guillaume Ier** (1862-1866) : III, p. 660 à 684.

L'Autriche, **M. de Beust** et **Napoléon III**, après Sadowa et avant Sedan : III, p. 700, 708, 716 a 726.

L'Autriche et l'Allemagne après 1870. — **Andrassy** et **Bismarck** ; l'alliance des Empereurs : III, p. 767 à 770, 783.

Politique orientale de l'Autriche ; Congrès de Berlin : III, p. 782 a 815. Andrassy et l'Alliance austro-allemande : IV, p. 13 à 16. — L'alliance austro-roumaine (1883) : IV, p. 19-20, 49. — Bismarck, Andrassy et Crispi ; la Triple Alliance de 1882 : IV, p. 23, 25. — Le 1er renouvellement de la Triple Alliance et la ligne méditerranéenne avec l'Angleterre (1887) : IV, p. 43 à 49 ; p. 96, 98

La politique autrichienne en Bosnie, Serbie, Montenegro : IV, p. 65-67 ; dans les Balkans (1879-1887) : IV, p. 65, 93. — L'Autriche, la Serbie et les Bulgares de 1885 à 1887 ; l'Autriche et l'élection du prince de Cobourg : IV, p. 83, 84 ; 92, 95. — L'Autriche, l'Italie et l'Angleterre (1887-1890) : le 2e renouvellement de la Triple Alliance : IV, p. 252, 255, 292. — La question macedonienne et la politique du comte Goluchowski : l'accord austro-russe de 1897 : IV, 268 271. — L'accord de Murzteg 1903) : IV, p. 278. — La situation interieure de l'Autriche-Hongrie de 1889 à 1907 : IV, p. 516-520. — Magyars et Croates en lutte : IV, p. 521, 522. La politique du baron Burian en Bosnie : p. 523. — Les desseins du parti militaire a Vienne et la politique annexioniste de d'Æhrenthal : IV, 524, 528. — L'Autriche et la révolution Jeune-Turque (1908) : IV, p. 528, 530. — L'entreprise autrichienne en Bosnie ; d'Æhrenthal et Isvolski : l'entrevue de Buchlau : IV, 530, 532. — L'annexion de la Bosnie et l'Europe : IV, p. 533. — François-Joseph, Nicolas II et les Serbes : l'ultimatum de mars 1909 : IV, p. 534, 535. — Concessions russes et prétentions autrichiennes en 1909 : IV, p. 538, 540. — Le 4e renouvellement de la Triple Alliance en 1912 : IV, p. 567. — La mort d'Æhrenthal et la politique du comte Berchtold en 1912 : IV, p. 575, 576. — Les armements de l'Autriche : IV, p. 576. — La question albanaise : IV, p. 577. — L'Autriche et les Balkans après les victoires serbes : armements à Vienne et intrigues à Sofia : IV, p. 580, 581, 585. — La question du Montenegro et de l'Albanie ; la mobilisation autrichienne : IV, p. 592, 593. — L'intrigue austro-bulgare contre les Serbes (juin

1913) : IV, p. 596. — L'appel inutile de l'Autriche à la Triplice (juillet 1913) : IV, p. 599. — L'Autriche au lendemain de la paix de Bucarest : IV, p. 600 à 604. — L'entrevue de Konopicht et le drame de Sérajévo : IV, p. 609, 610, 611. — La mission du comte Hoyos à Berlin et l'entreprise austro allemande contre les Serbes (juillet 1914) : IV, p. 611, 613. — L'opposition de Tisza à la guerre : IV, p. 615. — La décision de François-Joseph : IV, p. 616. — L'ultimatum autrichien du 23 juillet : IV, p. 618. — La rupture : IV, p. p. 623, 624. — La mobilisation autrichienne du 30 juillet : IV, p. 627. — Les défaites de l'Autriche en Galicie et Serbie en 1914 : IV, p. 649. — La guerre avec l'Italie (avril 1915) : IV, p. 657, 658. — Les victoires de 1915 : IV, p. 662. — L'occupation de la Serbie : IV, p. 663. — Mort de François-Joseph (2 novembre 1916) : IV, p. 671.

L'empereur Charles Ier et ses désirs de paix : p. 671. — La contrainte germanique et la rupture avec les États-Unis : p. 678. — La mission du prince Sixte et la politique de Czernin (1917) IV, p. 687, 688. — L'Autriche à Brest-Litovsk : IV, p. 696. — La défaite de Vittorio-Veneto et l'armistice de Padoue (octobre-novembre 1918) : IV, p. 700. — La révolution en Autriche et Hongrie : abdication de l'empereur : p. 705, 712. — Le démembrement de l'Autriche en 1918 : p. 711, 712.

La *République d'Autriche* après les Traités de Saint-Germain et Trianon : IV, p. 733 ; ses limites : p. 752 à 754.

EMPIRE ET NATIONS GERMANIQUES

Au XVIIe siècle : I, p. 139 à 174, 543-544. — Les guerres avec la France de Louis XIV : I, p. 91 à 194.

Au XVIIIe siècle : I, p. 332 à 387, 544-545. — La patrie allemande en 1789. — I, p. 545 à 548.

La guerre de l'Allemagne et de la Révolution française ; ses origines, ses développements jusqu'aux traités de Bâle (1795) : II, p. 32 à 131. — Du traité de Bâle à Campo-Formio (1795-1797) : II, p. 75 à 77, 348 à 351. — Le Congrès de Rastadt (1797-1798) : II, p. 167 à 172, 176 à 179, 182 à 184. — La paix de Lunéville et le recès germanique (1800-1803) : II, p. 223-224, 245. — La paix de Presbourg et l'Allemagne napoléonnienne, la Confédération du Rhin : II, p. 262, 269-270. — L'Allemagne et la France après Tilsitt (1807-1808) : II, p. 295-296, 453-454.

Le réveil du sentiment allemand en 1809-1810. La croisade contre Napoléon (1812-1813) : II, p. 378 à 385, 416-417, 504 à 508. — La Confédération germanique en 1815 : II, p. 527, 582-583 ; III, p. 653.

Metternich, conférences de Carlsbad et de Vienne : II, p. 627. — En 1830 : III, p. 6, 66-67. — La jeune Allemagne, p. 65-66. — Le développement de la Confédération germanique sous la direction de l'Autriche (1830-1834) : III, p. 66-67 (Munchengrætz, Teplitz et Vienne) : III, p. 99, 100, 108 à 111 ; III, p. 654. — Le Zollverein prussien et allemand : III, p. 67, 109, 655.

La crise patriotique de 1840 et les aspirations de la race allemande : III, p. 168, 180 à 188.

Le prélude des Révolutions de 1848 ; le Vorparlament : III, p. 286-287, 291, 655. — Le Parlement de Francfort : unité de race et démocratie : III, p. 294-295, 303, 316-317, 656-657. — Le Parlement d'Erfurt, l'Autriche et les princes : Restauration de la Diète (1850) : III, p. 350 à 355, 657 à 659.

La neutralité de l'Allemagne dans la guerre de Crimée : III, p. 397 à 399, 404 à 406. — Le mouvement libéral national et le réveil allemand de 1859 à 1862 : III, p. 454 à 457, 625, 661, 667. — L'Allemagne, Bismarck et la conquête des Duchés (1864-1865) : III, p. 666 à 672.

La Confédération de l'Allemagne du Nord et la préface libérale de l'unité nationale (1866-1867) : III, p. 681 à 683. — L'Allemagne patriote après Sadowa (1867-1870) : II, p. 690, 691, 702, 703.

La guerre pour l'unité et la conquête en 1870 : III, p. 719 à 753.

**Guillaume Ier** : L'Empire allemand, l'Europe et l'Orient, de 1870 à 1878 ; III, p. 753, 816 ; IV, p. 10-11. — La paix germanique après 1870 : III, p. 754 à 816 ; IV, p. 12-13. — Les desseins de Bismarck sur l'Europe centrale et l'alliance austro-allemande (1879) : p. 13, 16. — Abdul-Hamid et l'Allemagne en 1882 : IV, p. 18. — L'Allemagne et les Roumains (1880-1883) : IV, p. 19, 20. — Bismarck et l'alliance des trois Empereurs (1881) : IV, p. 21-23. — Bismarck et l'Italie : la Triplice de 1882 : IV, p. 23 à 25. — Bismarck et la France (1880 à 1887) Les débuts de la colonisation allemande ; la conférence de Berlin (1885) ; l'incident Schnœbelé (1887) : IV, p. 26-36. — Bismarck et l'Angleterre de 1880 à 1887 : la question d'Égypte, l'accord anglo-allemand de 1886 : IV, p. 38 à 42. — Bismarck, Alexandre III et le traité de Skiernievice (1884) : p. 40. — Le 1er renouvellement de la Triplice (1887) et les accords méditerranéens avec l'Angleterre et l'Italie (1887) : IV, p. 42-46. — L'apogée de Bismarck : puissance et menaces de l'Allemagne (1887) : IV, p. 49-54 ; 95-98. — Complot germano-anglais contre la Russie (1887-1888) : IV, p. 97-99. — Projets d'alliance anglo-allemande en 1887 : IV, p. 206-253. — Bismarck et Alexandre III : La Réassurance de 1887 : IV, p. 56 à 59. — Bismarck, l'Orient et la crise bulgare : l'alliance russo-allemande (1881-1887) : IV, p. 88-94. — L'avenir et la diplomatie des Bismarck : IV, p. 59-62. — La succession de Guillaume Ier ; sa mort : IV, p. 59-62.

**Guillaume II** : Caractère et avènement : IV, p. 384-389. — Les premiers voyages : IV, p. 390. — Menaces à la Russie en 1888 : IV, p. 217, 218. — Guillaume II, Abdul-Hamid et l'Orient en 1889 : IV, p. 104, 105. — Les hésitations de l'Autriche devant la Triple alliance en 1889 : IV, p. 252. — Bismarck, Salisbury et Crispi en 1890 : IV, p. 254, 255.

La disgrâce de Bismarck (1890) : IV, p. 390-397. — Caprivi : le 2e renouvellement de la Triplice (1891) : IV, p. 221 ; 399, 400. — Caprivi et Waldersee : IV, p. 400. — Les lois militaires de 1893 et la diplomatie germanique : IV, p. 402, 403. — Guillaume II, la France et l'alliance franco-russe : IV, p. 401, 402. — Retraite de Caprivi : IV, p. 405.

Guillaume II et Hohenlohe : les fêtes de Kiel (1895) : IV, p. 409 à 411.

Guillaume II, Nicolas II, Lobanoff et la question d'Orient (1895-1896) : IV, p. 413 à 418.

Guillaume II et la politique mondiale en Chine (1895-1900) : IV, p. 314 à 319 ; p. 407. — La révolte des Boxers ; la direction de l'expédition internationale : IV, p. 318, 332, 470, 408. — Essai d'alliance anglo-allemande en Extrême-Orient : IV, p. 423.

Politique allemande en Afrique : Guillaume II et les Boers : IV, p. 370, 373 ; 406, 407. — Essai de coalition contre l'Angleterre (1896-1898) : IV, p. 420, 422. — Guillaume et la France en 1898 ; Fachoda : IV, p. 422. — La puissance germanique en 1900-1902 : IV, p. 423 à 440.

Guillaume II, de Bülow et la politique mondiale : IV, p. 423, 426, 430, 431. — Création de la flotte allemande (1899-1901) : IV, p. 428, 429. — La politique allemande en Turquie ; Guillaume II et Abdul-Hamid ; le Bagdad (1898-1901) : IV, p. 440, 448. — Essai d'entente en Asie Mineure avec la France (1900-1901) ; le refus russe : IV, p. 444. — L'entente franco-anglaise et l'encerclement de l'Allemagne (1904) : IV, p. 457. — Dépit et menaces de

Guillaume II : IV, p. 458, 460. — Son rôle dans la guerre russo-japonaise (1904-1905) : IV, p. 469-471. — Guillaume II et la politique allemande au Maroc de 1904 à 1909 : IV, p. 490 à 511. — L'accord franco-allemand au Maroc (1909), p. 511. — La démission de Bülow : IV, p. 511, 512. — Le conflit d'Agadir et les négociations de Berlin (1911) : IV, p. 552 à 560. — Guillaume II, Nicolas II et Sazonoff : entrevue et accords de Potsdam (août 1911) : p. 560, 561.

Guillaume II et l'Angleterre en 1912 : la mission de lord Haldane : IV, 562, 563. — Les offres à la France : IV, p. 563. — La politique de Guillaume II dans la crise balkanique en 1912 : IV, p. 581. — Le parti militaire et les résolutions de guerre à Berlin (novembre 1912) : IV, p. 587. — Guillaume II et l'Italie ; convention navale : IV, p. 587. — La temporisation allemande en 1913 et la préparation de l'offensive : IV, p. 587, 588, 589, 604, 606. — Les alliances allemandes : p. 607. — Les Allemands en Turquie (1913) : IV, p. 607, 608. — L'entrevue de Konopicht : IV, p. 609.

Les négociations entre Berlin et Vienne pour la guerre : IV, p. 612 à 617. — L'alibi de Norvège et le retour de Guillaume II à Berlin : IV, p. 614, 619, 621. — Les négociations avec l'Europe pacifique : p. 623 à 628. — L'ultimatum allemand à la Russie et à la France : IV, p. 629. — Guillaume II et la neutralité belge (août 1914) : IV, p. 633. — La déclaration de guerre et l'enthousiasme allemand : IV, p. 635.

La diplomatie allemande à la recherche des alliances en 1914 (Turquie, Bulgarie, Grèce) : IV, p. 644, 645. — Les défaites allemandes en 1914 : p. 648, 649. — L'Allemagne et l'Italie ; mission de Bülow en 1914 : IV, p. 652. — La rupture de la Triplice : IV, p. 656, 657. — L'alliance bulgare (1915) : IV, p. 660. — Les victoires de la coalition austro-allemande en 1915 : IV, p. 662, 663. — L'offensive de Verdun : p. 664. — La conquête roumaine, p. 667. — L'épuisement des armées, l'appel à Hindenbourg : IV, p. 670. — La guerre sous-marine (1917) : p. 670, 671. — A la recherche d'une paix honorable (1916-1917) : p. 670, 671. — Avec Wilson, les socialistes et les neutres : p. 672, 673. — La réponse aux notes de Wilson, la guerre sous-marine et la rupture avec les Etats-Unis : IV, 675, 680. — Les manœuvres de paix avec les socialistes d'Europe et de Russie : IV, p. 686. — L'intrigue Lanken : IV, p. 689, 690. — Erzberger, les catholiques et Benoit XV : p. 690. — Les conditions de l'Allemagne victorieuse en Russie, en Pologne, en Finlande, en Roumanie (1918) : IV, p. 628. — La grande offensive de 1918 et son échec : IV, p. 698, 699. — L'ultimatum de Wilson et les manœuvres de Ludendorff : IV, p. 700, 701, 705. — Les Alliés vainqueurs et l'armistice de Rethondes (11 novembre 1918) : IV, p. 710. — Fuite et abdication des Hohenzollern : IV, p. 711.

*La République allemande en* 1919 : IV, p. 711. — La diplomatie germanique contre la paix : IV, p. 730. — La signature de la paix de Versailles : IV, p. 732 à 733. — Les conditions territoriales, économiques : IV, p. 644 et suivantes. — Responsabilités, réparations et sanctions : IV, p. 762-764.

**La politique coloniale allemande.** — Bismarck et les colonies allemandes : IV, p. 163; 189. — Etablissement du Sud-Ouest africain, du Togoland, de l'Est africain allemands (1884) ; de la Nouvelle-Guinée : IV, p. 194, 332. — La politique coloniale de Bismarck avec la France et l'Angleterre au Congo (1884-1885) : IV, p. 196, 199. — Conventions africaines de novembre

1886 et juillet 1887 : IV, p. 204. — Conventions africaines de 1894 : IV, p. 361. — Politique et conquêtes de Guillaume II en Chine (1895-1897) : IV, p. 313 à 320; 436 à 440. — Conquêtes en Océanie : Samoa, Carolines, Mariannes (1899-1900 : IV, p. 323, 332, 333, 338, 432, 433 — Allemands et Boers : IV, p. 369, 370; 406, 407; 434, 435.

BADE

La Constitution du Grand-Duché en 1803 : II, p. 245. — Les relations avec l'Empire français (1805) : II, p. 255 269, 297. — Le Duché en 1815 : acquisitions du Brisgau et de l'Ortenau : II, p. 579, 582.

La Révolution en 1848 : III, p. 286, 290. — Le duché de Bade et la Prusse en 1867 : III, p. 702. — L'empire allemand, p. 705, 733, 750.

La chute de la dynastie en 1918 : IV, p. 712.

BAVIERE

**Maximilien Ier**, duc et électeur (1597-1651) : formation et direction de la Ligue catholique allemande : I, p. 21, 34, 40. — La conquête de l'électorat et du Palatinat : I, 49, 50, 143, 146, 148, 149. — **Ferdinand Marie** (1651-1679) : l'alliance française et les visées impériales : I, p. 171.

**Maximilien II** (1679-1626) : son adhésion à l'alliance de Guillaume III contre la France : I, p. 102; retour à l'alliance française, candidature espagnole et entreprises sur les Pays-Bas : I, p. 102, 106, 107, 171, 172; la Bavière à Rastadt : I, p. 241.

**Charles Albert** (1726-1775) : la succession d'Autriche : I, p. 303, 314, 318; et l'Empire : I, p. 349, 355.

**Maximilien III** (1745-1777) et la Bavière en 1763 : I, p. 369.

**Charles-Théodore** (1778-1799) : succession de Bavière (1778-1785) : I, p. 374-375, 380, 381. — La Bavière et la Révolution française : II, p. 182, 223.

**Maximilien IV** (1799-1806) : les profits du recès de 1803 : II, p. 245; la Bavière entre Napoléon et l'Autriche (1803-1805) : II, p. 250-255.

**Maximilien Ier**, roi (1806-1825) : le mariage français : II, p. 269, 297. — Guerre à Napoléon (1813) : II, p. 253; la Bavière au Congrès de Vienne : II, p. 562; restitutions de Salzburg et du Vorarlberg; acquisition de Landau : II, p. 579-585. — La Bavière en 1815 : II, p. 582.

Louis Ier et la Bavière, de 1825 à 1848 : II, p. 628. Zollverein : III, p. 109. — Patriotisme, réformes et révolution : III, p. 286-288.

**Maximilien II** (1848-1864) : Le retour à l'Autriche (1850), p. 351. — Le rôle de la Bavière dans la guerre de Crimée (M. de Pfordten) : III, p. 397 à 399, 413.

**Louis II** (1864-1877) : la résistance à la Prusse (1862-1866) : III, p. 663, 668, 669, 673, 675; la défaite, p. 676. — Les Conventions militaires de 1866 avec la Prusse et le Zollverein, p. 684. — Le ministère Hohenlohe et l'entente avec la Prusse (1867-1869) : III, p. 702; sa chute, inquiétudes de Bismarck et dispositions de la Bavière en 1870 : III, p. 705. — Le ministère de Bray, paix ou guerre avec la France : III, p. 716-717, 719, 721, 727.

La Bavière et ses sacrifices à l'unité allemande : III, p. 749 — Bismarck, Louis II et l'Empire : III, p. 751-752.

La chute des Wittelsbach en 1918 : IV, p. 712.

BOHÊME

La Réforme et les libertés de la Bohême (1547-1620) : I, p. 21-22, 141-142. — **Joseph II** et les Tchèques en 1789 : I, p. 542. — Le réveil de la nation tchèque au XVIIIe siècle : l'histoire et la philologie slaves : III, p. 188 à 195.

La crise de 1848 : III, p. 291, 296,

303. — Le réveil des Tchèques en 1867 et la Russie : III, p. 497. — L'Autriche-Hongrie et les Tchèques en 1871 : p. 783, 786, 787.

La République tchéco-slovaque (1918) : IV, p. 712.

BRANDEBOURG

**Jean-Sigismond** (1608-1619) et **Georges-Guillaume** (1619-1640), électeurs : acquisition de la Prusse ducale et prétentions sur Clèves et Juliers : I, p. 23. — Rapports avec Gustave-Adolphe, de 1629 à 1632 : I, p. 211, 213. — Rapprochement avec l'Empereur contre la Suède (1639) : I, p. 214.

**Frédéric-Guillaume**, le Grand Electeur (1640-1688) : sa politique entre l'Empire et la Suède aux traités de Westphalie : I, p. 39-40. — L'électorat après la paix de Westphalie : I, p. 158-159. — Restauration de l'Etat prussien et politique extérieure du Brandebourg, de 1648 à 1680 : I, p. 159 à 165, 91 à 100. — Le Brandebourg dans les guerres du Nord (1658-1660) : I p. 221; ses relations avec la Pologne : I, p. 272; ses victoires sur la Suède (1675), paix de Saint-Germain : I, p. 93, 95.

**Frédéric III** (1688-1700) : l'acquisition de la couronne royale : I, p. 165-166.

Pour la suite, voir PRUSSE.

HANOVRE

Le Hanovre au XVIIe siècle, la conquête de l'électorat : I, p. 169 à 171.

**Georges Ier** : l'acquisition de la couronne royale d'Angleterre (1715) : I, p. 239, et des provinces de la Suède en 1720 : I, p. 278, 280, 284, 285, 298; politique de Georges Ier en Angleterre, en Allemagne et dans le Nord : I, p. 297 à 320, 332-333.

**Georges II** et les Anglais : I, p. 309 à 320, 362 à 364. — Le Hanovre en 1763 : I, p. 369.

Le règne de **Georges III** en Hanovre : l'occupation prussienne en 1801 : II, p. 216, et française en 1803, p. 242. — Le Hanovre et le royaume napoléonien de Westphalie : II, p. 295. — L'acquisition de la Frise orientale, de Munster, d'Hildesheim et de la couronne royale en 1815 : II, p. 578, 580, 581.

Le Hanovre, de 1815 à 1848 : II, p. 629. — Les révolutions de Brunswick en 1830 : III, p. 66. — Les événements de 1850 : III, p. 350. — Le retour à l'Autriche, p. 351.

La résistance à la Prusse en 1865 : III, p. 673, 675. — La défaite et l'annexion (1866), p. 676 et 680.

PRUSSE

Voir d'abord BRANDEBOUG.

Le premier roi **Frédéric Ier**, ses projets avec Pierre le Grand contre la Pologne : I, p. 272, et la Suède : I, p. 276. — Ses conquêtes en 1713 : II, p. 241, 285. — **Frédéric-Guillaume Ier** : I, p. 833, 837; son rôle dans la succession de Pologne : I, p. 398.

**Frédéric II**, politique, guerre et conquêtes : I, p. 315 à 330 : 343 à 387; 492 à 494, 497 et 498; 511, 512; Frédéric II et la Russie, partage de la Pologne : I, p. 414 à 437.

**Frédéric-Guillaume II** et la politique d'Herzberg (1786-1790) : I, p. 449 à 452; 539; II, 25 à 52. — L'Etat prussien au XVIIIe siècle : I, p. 536 à 538. — Frédéric-Guillaume II et l'invasion en France (1792) : II, p. 64 à 74; les négociations du deuxième partage de la Pologne : II, p. 72, 73, 106, 110, 111. — Les préliminaires du troisième partage : II, p. 121 à 124. — Danton et la Prusse : II, p. 104-105. — Les négociations de la paix de Bâle (1794-1795) : II, p. 120 à 130.

**Frédéric-Guillaume III**, le Directoire et Sieyès (1797-1798) : II, p. 181-182; 197 à 199, 206. — L'occupation du Hanovre en 1801 : II,

p. 201 ; les conquêtes de 1803 : II, p. 245. — Haugwitz, Hardenberg et Napoléon (1803-1805) : II, p. 251, 252 ; 254-255 ; 261-262. — Cession de Neuchâtel en 1805 : II, p. 265.

La crise de 1806 : II, p. 268-269 ; 273 à 281, 287-288, 294, 303, 379 à 384 ; 395-396, 484. — Le réveil et la politique de la Prusse en 1813, ses alliances et ses victoires : II, p. 501 à 506, 512, 513, 517 à 519, 521 à 538. — Les conquêtes et les déceptions de 1814-1815 : II, p. 547, 555 à 588.

La Prusse de 1815 à 1840 : II, p. 636, 777 à 779. — Frédéric-Guillaume III, la révolution de 1830 et la révolution belge : III, p. 7, 13, 19, 28, 36, 38. — La Prusse et la révolution de Varsovie : III, p. 61. — La Prusse à Munchengrætz et à Teplitz (1833-1834) : III, p. 109. — La fin du règne : III, p. 137.

**Frédéric-Guillaume IV** (1840-1860) : La liberté et l'unité germaniques jusqu'en 1848 ; le Landtag Uni : III, p. 270, 273. — La Révolution du 18 mars et l'Empire : III, p. 294-295. — Le refus de l'Empire : p. 316-317. — Le règlement des Duchés danois : p. 295, 303, 331. — L'affaire de Neuchâtel (1850) : p. 349. — L'opposition et l'alliance de la France (1850) : III, p. 349. — La négociation d'Erfurt avec les princes et les peuples : Schwarzenberg et la Russie ; Olmutz (1850) : p. 350 à 352.

La politique prussienne dans l'affaire de Crimée : la revanche et Bismarck : III, p. 392 à 400 ; 404 à 406, 410, 414 ; la Prusse au Congrès de Paris : III, p. 418 et 421. — Les Hohenzollern et les Roumains (1866) : III, p. 433 à 435.

**Guillaume Ier et Bismarck**, de 1859 à 1862 : III, p. 456-457, 649 à 652. — L'œuvre prussienne de 1860 à 1866 ; la guerre aux Danois, à la Diète et à l'Autriche ; Sadowa ; Confédération de l'Allemagne du Nord : III, p. 649 à 685. — La Prusse et l'Italie de 1865 à 1866 III, p. 474 à 481 ; 671 à 674.

La guerre franco-allemande : politique de **Bismarck** : III, p. 686 à 703. — Candidature Hohenzollern, entrevue et dépêche d'Ems : III, p. 703 à 715. — L'Empire et la conquête de l'Alsace : III, p. 718 à 753.

*Pour la suite voir plus haut* **Empire et nation germanique (Guillaume Ier ; Guillaume II**.

## SAXE

**Jean-Georges Ier**, électeur (1611-1656) : sa politique dans la guerre de Trente ans : I, p. 142-143. — La politique de ses successeurs, **Jean-Georges II** (1656-1680) et **Jean-Georges III** (1680-1694) en Allemagne et en Europe : I, p. 167-168.

**Frédéric Auguste**, roi de Pologne : I, p. 168-169, 272 ; ses relations avec la Russie (1698-1701) : I, p. 273 ; ses luttes avec Charles XII qui le détrône : I, p. 274 ; restauré en 1709 : I, p. 276, 278. — Protégé de Pierre le Grand : I, p. 279.

L'élection d'**Auguste III** et les Saxons en Pologne (1731-1738) : I, p. 395-400. — La Saxe, la succession d'Autriche et l'alliance française en 1745 : I, p. 499, 500, 501-503. — **Auguste III** et la politique européenne (1750-1757) : I, p. 360 à 365. — La Saxe en 1763 : I, p. 369 ; 506 à 508.

La Saxe et Napoléon : la confédération du Rhin : II, p. 275 ; le royaume de Saxe et le grand-duché de Pologne en 1807 : II, p. 295. — La Saxe au Congrès de Vienne : II, p. 555, 562 à 564 ; cessions à la Prusse : II, p. 566, 578.

La révolution de Dresde en 1830 : III, p. 66. — Les réformes de mars 1848, l'entente avec la Prusse (mai 1850) : III, p. 290 et 350 ; le retour à l'Autriche : p. 351.

Le rôle de la Saxe dans la guerre de Crimée (**M. de Beust**) : III, p. 397 à 399, 413. — **M. de Beust** et la résistance à la Prusse (1862-

1866) : III, p. 664, 665; Conférence de Londres (1864) : p. 669-670; 673, 675. — La conquête prussienne (1866) : p. 676. — Le traité de Prague : p. 681. — La guerre patriotique contre la France : III, p. 718. — L'Empire allemand : III, p. 750.

La chute de la dynastie en 1918 : IV, p. 712.

WURTEMBERG

La création du royaume et Napoléon : II, p. 245-255; le Wurtemberg et l'Autriche en 1814 : II, p. 652.

La résistance à Metternich et l'alliance russe de 1818 à 1820 : II, p. 627-628. — Adhésion au Zollverein : III, p. 109.

Les réformes de 1848, l'entente de 1850 avec la Prusse : III, p. 290 et 351. — La résistance à la Prusse (1862) : III, p. 663. — Les conventions militaires et le Zollverein (1866) : III, p. 684, 702. — L'Empire allemand : III, p. 719, 749, 750.

La République et Wurtemberg, en 1918 ; la fin de la dynastie : IV, p. 712.

## AMÉRIQUE DU NORD

CANADA

Le Canada et la Louisiane française jusqu'en 1763 : I, p. 512. — Le Canada anglais après 1763 : I, p. 327-328.

Les Français au Canada de 1760 à 1840 : la révolte de 1837, la constitution de 1840, la résistance des Canadiens français et la formation constitutionnelle du Canada anglo-français : III, p. 216 à 218.

Le Dominion du Canada en 1867; sa constitution, son extension et ses mœurs : III, p. 523 à 527. — Les missions catholiques au Canada (1840-1870) : III, p. 568-569. — Le Canada en guerre contre l'Allemagne (1914) : IV, p. 643.

TERRE-NEUVE

Cession à l'Angleterre : I, p. 247, Le French Shore et le traité de 1783 : I, p. 531; IV, p. 187. La convention de 1857 et le traité de 1885 : IV, p. 181-182.

ÉTATS-UNIS

Origine et développement de la colonisation anglaise : I, p. 292-293. — La rupture avec l'Angleterre : I, p. 550. — Les rapports avec Napoléon et l'acquisition de la Louisiane : II, p. 216, 234, 242, 706.

Les Etats-Unis depuis 1812 : non-intervention et doctrine de Monroë : II, p. 704 à 711, 716. — Les Etats-Unis et l'Amérique du Sud : congrès de Panama : II, p. 728 à 730, 731 à 734. — Le développement des Etats-Unis et le défrichement du continent (1800 à 1820) : III, p. 206-207.

L'industrie, les routes, la protection et le libre échange : III, p. 208 à 210. — Les partis aux Etats-Unis : les démocrates et le règne d'André Jackson (1820-1839) : III, p. 210 à 212. — L'Empire américain en 1840 : peuplement, régime économique, mœurs, religion, instruction publique; la doctrine antiesclavagiste : III, p. 212 à 216. — Le catholicisme aux Etats-Unis : III, p. 569. — Les marchands américains dans le Pacifique (1826 à 1868) : IV, p. 327.

Les Etats-Unis de 1860 à 1865 : la guerre de Sécession; la victoire des Républicains ; III, p. 513 à 523. — Les Etats-Unis et le Mexique (1865) : III, p. 604.

La médiation américaine dans le conflit sino-japonais (1895) : IV, p. 311-312. — Le règlement litigieux des Samoa (1888) : IV, p. 332. — L'essor industriel, et la puissance navale de l'Union en 1889 : IV, p. 333. — Le canal américain de

l'Atlantique au Pacifique (1826-1880) : IV, p. 334-335. — La guerre avec l'Espagne (1898) et les conquêtes maritimes de l'Union : IV, p. 335 à 338. — Le Président Roosevelt et la paix de Portsmouth : IV, p. 471-472. — L'intervention du Président Roosevelt à Algesiras : IV, p. 505. — Les Etats-Unis dans la guerre mondiale : la guerre sous-marine ; le *Lusitania* (1915) : IV, p. 671. — Le Président Wilson : sa réélection ; sa note du 18 décembre 1916 : IV, p. 672 — Son dessein pacifique : IV, p. 674. — Les réponses des Alliés décembre-janvier 1917, p. 675. — La nouvelle note de Wilson (22 janvier 1917) : IV, p. 676 : le droit des démocraties et des nations : IV, p. 677. — La réponse allemande par la guerre sous-marine ; la rupture avec l'Allemagne (août 1917) : IV, p. 678 à 680. — Wilson et la démocratie russe : IV, p. 683 à 685. — Le message des 14 Points (1918) : IV, p. 697-698. — Wilson belligérant et médiateur : IV, p. 698 à 701. — Wilson, la Pologne et les démocraties européennes : IV, p. 717. — Son dessein d'une Société des Nations, son voyage en Europe, son œuvre à la Conférence de la paix (janvier 1918) : IV, p. 722 — Son voyage en Amérique (février-mars) : IV, p. 723. — Son rôle dans la Conférence à Trois (mars-juin) : IV, p. 725. — Son opposition à l'Italie, la crise d'avril 1919 : IV, p. 727-728. — Le Congrès des Etats-Unis ne ratifie pas le traité de Versailles : IV, 770.

## AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD

L'Amérique du Sud à la fin du XVIII^e^ siècle : II, p. 600 à 604. — Les Anglais et l'indépendance des colonies espagnoles : II, p. 607-608, 712 à 732.

Le congrès de Panama (1826) : p. 728 à 738. — L'Amérique indépendante : II, p. 733-734. — L'Amérique du Sud au milieu du XIX^e^ siècle : III, p. 532.

### ARGENTINE (République)

Les premières révoltes en 1813 contre l'Espagne : II, p. 605-606. — Les négociations avec la France en 1817 : II, p. 623. — La guerre d'indépendance de 1821 : II, p. 685. — La victoire de 1825 : II, p. 729. — Les Argentins et l'Angleterre : II, p. 730-731.

La constitution de 1854 : peuplement et civilisation : II, p. 531-532.

### BOLIVIE

La révolte de 1812 : II, p. 605 ; les victoires de **Bolivar** (1818) : II, p. 685.

### BRÉSIL

La transformation de la colonie en métropole (1807) : II, p. 301 ; les frontières de l'Empire en 1815 : II, p. 546-547. — **Jean VI** et la conquête de l'Uruguay (1816) : II, p. 608. — La régence de **Don Pedro** et les querelles avec le Portugal : II, p. 721, 723.

L'Empire indépendant, **Don Pedro I^er^** et la médiation anglaise : II, p. 723 à 728 ; 780. — Le Brésil et le Portugal après la mort de Jean VI : II, p. 749-750. — **Don Pedro I^er^** retourne à Lisbonne : III, p. 116.

La minorité de **Don Pedro II** (1830-1840) : III, p. 115-116 ; le règne de **Don Pedro II** : III, p. 531.

### CHILI

La révolte de 1812 : II, p. 605. — L'œuvre d'indépendance de **Saint-Martin** : II, p. 685.

### COLOMBIE ET PANAMA

La Colombie reconnue par l'Eu-

rope en 1825; morcelée en 1826 : II, p. 729, 733.

La question du Canal de Panama et Nicaragua : IV, p. 334. — Les traités anglo-américains (1850 à 1901 : IV, p. 335 et 338. — Cession du Canal de Panama aux Etats-Unis par le nouvel Etat de Panama (1903) : IV, p. 338.

MEXIQUE

L'insurrection de 1810 : II, p. 691, 604; l'Empire d'Iturbide (1821) : II, p. 685. — L'indépendance reconnue : p. 729, 731.

Le Mexique, constitution et laïcisation : III, p. 527 à 531. — L'expédition du Mexique (1860-1866) et Juarez de 1857 à 1867 : III, p. 593 à 605; 643 à 645.

PÉROU

La guerre d'indépendance (1820 à 1823) : II, p. 685 et 702. — Les relations avec l'Angleterre et Canning : II, p. 730.

VÉNÉZUÉLA

La révolte de 1816 : II, p. 605. — L'indépendance en 1819 : II, p. 685. — L'union et la séparation avec la Bolivie (1826) : II, p. 733. — Le Président Castro; l'intervention anglo-allemande en 1902 : IV, p. 449.

## ANGLETERRE

Les révolutions du XVII^e^ siècle ; politique étrangère de **Cromwell**, des **Stuart** et de **Guillaume III** : I, p. 60-61; 115 à 138; 72 à 79, 84 et 85; 98 99.

Les traités d'Utrecht et la politique anglaise au début du XVIII^e^ siècle : I, p. 220 à 250.

La fondation de l'Empire maritime et colonial de l'Angleterre après 1713 : I, p. 290 à 330. — Le Hanovre et les Whigs. **Georges I^er^** et **Walpole** : I, p. 296, 309, 310, 314. — Le règne de **Georges II**, de **Walpole** et **Pitt** (1727-1760) : I, p. 309 à 320; 348, 368; 487-488; 492 a 494, 497.

Les premières années de **Georges III** (1760-1789) : l'Angleterre et l'Orient à la fin du XVIII^e^ siècle : I, p. 449 à 452 : II, 73. — L'Empire anglais en 1789 : I, p. 548, 552. — La politique du **second Pitt** au début de la Révolution française : II, p. 24-25, 27-28, 73. La guerre avec la France et ses causes : II, p. 90 : II, 104 à 107 : II, 248, 251. — La guerre d'Irlande : II, p. 197.

Les perspectives et pourparlers de paix en 1797 : II, p. 165-166, 193-194. — La lutte pour l'Egypte et la paix d'Amiens : II, p. 193 à 206; 210 à 228. — L'Empire colonial anglais en 1802 : II, p. 224-225.

La rupture de la paix d'Amiens : II, p. 232 à 248. — L'Angleterre après la mort de **Pitt** et Napoléon (1806-1814) : II, p. 267, 259; 272-273, 282, 299-300. — Le blocus continental : II, p. 282, 299, 300, 308, 448 à 452; 468, 478. — Les conquêtes coloniales de l'Angleterre de 1805 à 1813 : II, p. 442, 508, 523 à 546, 577, 607-608.

L'Angleterre au congrès de Vienne : II, p. 551 à 566. — La politique des tories de 1815 à 1823 en Angleterre et en Europe : II, p. 591 à 715. — **Georges IV** (1820-1830), **Canning** et la politique de non-intervention : II, p. 697 à 752 : III, 76.

**Guillaume IV** (1830-1837), les whigs et l'alliance française en 1830 : III, p. 10, 14 à 16; 47-48, 76-77. — La conférence de Londres et l'établissement de Léopold I^er^ en Belgique : III, p. 20 à 40; 140-141.

La réforme de 1832, la politique des whigs et **Palmerston** : III, p. 43 à 48; 125 à 128.

**Palmerston** et la question d'Orient de 1832 à 1840 : III, p. 103 a 108; 113; 145 à 152; 156 à 158; 160 à 164; 166 à 168; 172 à 174. — Politique ibérique de **Palmerston** 1832-1840) : III, p. 116, 118 à 125, 133, 135. 136, 252. — (1846-1848) : III, p. 264-265. — **Palmerston** et l'Italie (1832-1848) : III, p. 111, 274 à 277, 306, 308. — **Palmerston** et la Grèce (1833-1848) : III, p. 142-143, 253, 266. — **Palmerston** et la Suisse (1846-1848) : III, p. 268.

La politique extérieure des tories **Aberdeen** et **Peel**, les mariages espagnols, l'affaire de Tahiti (1841-1840) : III, p. 249, 260, 575.

La guerre de Crimée : III, p. 369, 371, 373, 375 à 378, 380, 383, 386-387, 391-392, 402, 403, 405, 409 a 413, 415, 416, 418, 420, 421.

L'Angleterre en Syrie (1860-1861) : III, p 590-591. — L'Angleterre et la question roumaine (1857-1864) : III, p. 425, à 430, 621 à 622. — L'Angleterre et la question italienne (1855-1866) : III, p. 441, 447, 449 a 452, 455, 456, 459 à 461, 619, 627. — L'Angleterre et la Grèce (1854-1863) : III, p. 485 à 488. — L'Angleterre et le Mexique : III, p. 593 à 597. — L'Angleterre et les Duchés danois : III, p. 668 a 670.

L'Angleterre et Napoléon III (1858-1870) : III, p. 611, 622, 623, 627, 634, 639, 640, 645, 646, 647, 708.

L'Angleterre et la République française : III, p. 735, 740 à 742, 774 à 780.

**Disraëli**. L'impérialisme et l'Orient. De la Conférence de Londres au Congrès de Berlin : III, p. 792 a 816. — **Lord Beaconsfield et l'Empire des Indes** (1896) : IV, p. 107. — L'achat des actions de Suez : IV, p. 110. — L'Angleterre et les finances de l'Egypte (1876) : IV, p. 111. — Le contrôle franco-anglais p. 112. — Mainmise anglaise sur l'Egypte en 1878 : IV, p. 113. — La politique anglaise en Egypte de 1878 à 1882 : IV, p. 113 à 134 [voir **Egypte**]. — La lutte contre les madhistes au Soudan (1882 à 1885) : chute de Khartoum et mort de Gordon : IV, p. 139 à 149.

**Gladstone et Granville** : leurs rapports avec la France et l'Allemagne (1880-1885) : IV, p. 31, 41 ; dans la question d'Egypte : IV, 143, 148; leur politique dans les Balkans : note de 1880 et question des frontières grecques : IV, p. 69, 76. — Conférence de Londres (1885) : Questions grecque et bulgare IV, p. 143, 148.

**Salisbury**, Bismarck et l'Italie (1876-1887) : IV, p. 42 à 50; 90 a 99; 204. — Salisbury et le mouvement impérialiste (1885-1887) : IV, p. 151, 202. — La mission Drummond Wolf et la convention d'Egypte anglo-turque de 1887 : IV, p. 152, 155. — L'occupation du Soudan (1886) : IV, p. 203. — Essai et refus d'alliance allemande (1887) : IV, p. 206, 252, 253.

**Chamberlain**, le parti unioniste et l'expansion britannique (1886-1887) : IV, p. 202-204.

**Lord Rosebery** et la politique impérialiste (1888) : IV, p. 288. — Allemands et Anglais en Afrique (1895) : IV, p. 404 ; 1897, 297, 304, 305.

**Salisbury** et la question d'Arménie : le conflit anglo-russe aux Détroits (1895) : IV, p. 252, 255. — La menace anglaise aux Dardanelles (1896) : IV, p. 259, 260; 415, 918. — L'Angleterre et la Crète (1897) : IV, p. 266. — La menace allemande de 1896 à 1897 : IV, p. 421, 422, 429.

**Chamberlain** : l'empire anglais d'Afrique : IV, p. 376. — Essai d'alliance allemande 1898) : IV, p. 431. Impérialisme anglais ; impérialisme allemand : IV, 430, 435.

**Edouard VII** roi (1902) : la pacification des Balkans : IV, p. 280. — L'alliance anglo-japonaise (1902 1905) : IV, p. 336, 338 — La paix de l'Afrique du Sud : IV, p. 380. — Origines du rapprochement franco-anglais ; Edouard VII à Paris ; Del-

cassé et Loubet à Londres (1903-1904) IV, p. 449, 453. — Conventions d'avril 1904 : l'*Entente cordiale* : IV, p. 453-454. — Politique pacifique d'Edouard VII (1905-1906) : IV, p. 458, 459. — L'Angleterre dans la guerre russo-japonaise : l'incident du Dogger-Bank : IV, p. 469, 470. — Accord anglo-russe pour l'Asie (1907) : IV, p. 474, 475. — Edouard VII et la question marocaine (1904-1907) : IV, p. 492, 495, 497, 498, 501, 506. — L'Angleterre et le conflit d'Agadir (1911) : IV, p. 553, 557, 558. — Anglais, Allemands et Russes en Perse (1907-1910 : IV, p. 560, 561. — La mission de lord Haldane à Berlin (1912) : IV, p. 562, 563. — L'Angleterre pendant la crise balkanique (1912) : IV, p. 581, 583. — L'accord anglo-français : lettres de novembre 1912 : IV, p. 583. — La Conférence de Londres : IV, p. 584, 589, 590, 593. — La flotte anglaise à Scutari (1913) : IV, p. 593, 594. — La protestation anglaise (décembre 1913) contre l'alliance germano-turque : IV, p. 608. — La médiation britannique dans le conflit austro-serbe : IV, p. 625, 628. — Politique anglaise à la veille de la grande guerre : l'Angleterre et la France : IV, p. 631, 632. — L'Angleterre et la Belgique : IV, p. 632, 633. — La déclaration de guerre à l'Allemagne : IV, p. 633, 638. — La coalition de Londres (septembre 1914) : IV, p. 643. — Projets de partage de la Turquie : IV, p. 652. — L'expédition des Dardanelles : IV, p. 655. — Le traité de Londres avec l'Italie et la Russie (avril 1915) : IV, p. 655. — L'Angleterre, maîtresse des mers : IV, p. 656. — La bataille du Jutland (1916) : IV, p. 670. — Le refus de la paix sans victoire : IV, p. 673. — Les intentions de la politique anglo-française et les nations : IV, p. 675. L'impatience de la nation et l'intensification de la guerre avec Lloyd Georges (1916-1917) : IV, p. 681. — L'offensive de 1917 : IV, p. 682. — L'effort décisif de l'Angleterre avec Lloyd Georges 1917-1918) : p. 692. — La victoire de 1918 : IV, p. 698, sur les Turcs, p. 704. — L'armistice de Moudros (30 octobre) : IV, p. 704. — Lloyd Georges après l'armistice du 11 novembre ; les élections anglaises : IV, p. 719. — Son rôle dans la Conférence des « Trois » : p. 725, 726. — Son hésitation à signer la paix de Versailles devant les menaces du parti socialiste anglais : IV, p. 731-732. — Lloyd Georges à Versailles : IV, p. 732-733. — Le rôle et la place de l'Angleterre dans la Société des Nations : IV, p. 737-738.

**Colonisation anglaise.** — De 1871 à 1887, chap. IV, p. 151 et suivantes ; conflits avec la France (1882-1887) : IV, p. 188, 190. — Avec la Russie au Turkestan et en Afghanistan (1885) : IV, p. 202. — L'empire colonial anglais en 1888 : IV, p. 286, 287. — Lord Lansdowne et la frontière de l'Inde (1888) : IV, p. 289, 295. — La question d'Afghanistan : IV, p. 291, 292. — La délimitation anglo-russe du Pamir (1895) : IV, p. 293. — Anglais et Russes en Perse (1387-1890) : IV, p. 290 ; au Thibet (1893-1903) : IV, p. 295. — Anglais et Français au Maroc (1892) : IV, p. 478. — La Birmanie anglaise et les routes de l'Asie : Anglais et Français aux portes de Chine (1884) : IV, p. 296 ; en Indo-Chine : la question du Siam et du Mékong : IV, p. 298, 305 ; 475. — La Fédération impériale des colonies en 1887 : IV, p. 330. — L'Angleterre dans le Pacifique : IV, p. 330, 331. — L'Angleterre à la fin du XIX^e^ siècle ; la guerre avec les Boers et l'empire anglo-africain en 1902 : IV, p. 376, 380. — Les règlements avec la Russie en Asie (1907) : p. 474, 475. — L'occupation de l'Egypte définitive (1904) : IV, p. 453, 454 ; l'abolition du protectorat en 1914 : IV, p. 643.

La victoire anglaise en 1918 : les

mandats sur la Palestine et la Mésopotamie IV, p. 758. — L'accord de Mossoul avec la France (sept. 1919) : IV, p. 758. — Les mandats sur les colonies allemandes : IV, p. 759-760.

## ASIE

Voir AFGHANISTAN, INDE ANGLAISE, JAPON, PERSE, RUSSES EN ASIE.

La civilisation européenne en Asie au XIXe siècle : III, p. 226 à 246. — La question d'Asie, d'Extrême-Orient et du Pacifique : III, p. 235 à 236; 557 à 560. — IV, p. 158 à 206; p. 289 à 342

## AUSTRALASIE

### AUSTRALIE

Origines et nature de la colonisation; le peuple australien, ses progrès de 1800 à 1850 et ses crises constitutionnelles et sociales : III, p. 218 à 225.

L'Australie en 1860; après la découverte de l'or : constitution et peuplement; organisation sociale et politique; projets de fédération : III, p. 536 à 540; IV, p. 329. — L'Australie en 1880 : fédération et expansion dans le Pacifique : IV, p. 330, 331, 337, 341. — L'Australie en guerre contre l'Allemagne (1914) : IV, p. 643; au traité de Versailles, p. 760.

### NOUVELLE-ZÉLANDE

Fondation et progrès (1830 à 1850) : III, p. 225 à 226.

Constitution et colonisation (1850 à 1870) : III, p. 539. — Les missions catholiques : III, p. 573; IV, p. 329. — La guerre contre l'Allemagne (1914) : IV, p. 643. — Au traité de Versailles : IV, p. 760.

### NOUVELLE-CALÉDONIE

Les premières missions catholiques : III, p. 573, 574, 577. — La conquête française : III, p. 584, 623.

### NOUVELLES-HÉBRIDES

Convention franco-anglaise (1878-1887) : IV, p. 188; 329, 330.

Voir OCÉANIE ET PACIFIQUE.

## BELGIQUE

### LES PAYS-BAS CATHOLIQUES

Au XVIIe siècle : I, p. 75, 76, 78, 93, 101 et suiv., 111, 127, 335. — Cession de l'Espagne à l'Autriche : les Belges aux traités d'Utrecht : I, p. 242-243.

La Compagnie d'Ostende (1721-1729) : I, p. 301, 304. — La conquête de Louis XV en 1745 : I, p. 316 à 320. — Les Belges et Joseph II : I, p. 542-543. — La Révolution belge en 1789 et la France : II, p. 21 à 23, 75; III, p. 53.

Les conquêtes de Dumouriez et de la Convention (1792-1793) : II, p. 80 à 134; II, p. 93, 95, 97 à 99, 115. — La Belgique française : II, p. 164 à 167. — Résistances nationales : II, p. 352, 354. — Napoléon et la Belgique : II, p. 354, 355; II, p. 442, 446, 447; III, p. 53.

La Belgique de 1815 à 1829 : II, p. 779-780; III, p. 11, 52 à 54.

### LE ROYAUME DE BELGIQUE

L'insurrection de Bruxelles et l'indépendance nationale (1830-1832) : III, p. 12 à 40. — La royauté de

**Léopold Ier**, p. 55 à 56. — La restitution du Luxembourg et la consécration de la liberté (1839) : III, p. 139 à 142.

Projet d'union douanière avec la France (1842) : III, p. 251.

**Léopold II** : la Belgique menacée par Napoléon III en 1866 : III, p. 691, 692, 693. — Projet d'un Zollverein franco-belge en 1868 : III, p. 701. — Lépold II et l'Etat international du Congo (1884-1885) : IV, p. 195, 199. — **Le roi Albert** et Guillaume II en 1904 : IV, p. 458; en 1913 : IV, p. 608. — La violation de la neutralité en 1914 : IV, p. 632, 634. — L'appel à Londres et la guerre avec l'Allemagne : IV, p. 632, 643. — La Belgique délivrée (1918) : IV, p. 606, 607.

## BOHÊME, BRANDEBOURG ; voir ALLEMAGNE.

## BULGARIE (voir TURQUIE).

Alexandre Ier, le Tsar et les patriotes bulgares : IV, p. 21; 80. — La politique russe et les puissances (1881-1883) : IV, p. 80. — Rupture entre la Russie et la Bulgarie : IV, p. 81. — L'union avec la Roumelie (1885) p. 81. — L'Europe et la question bulgare; la guerre des Balkans : p. 82, 84. — Victoires et disgrâces d'Alexandre de Battenberg : IV, p. 84, 89 (1885-1887). — L'élection de Ferdinand de Cobourg; Stambouloff, la Russie et l'Europe : IV, p. 90 à 98. — La réconciliation avec Nicolas II (1895); les projets sur la Macédoine : IV, p. 268. — Leur exécution en 1902 : IV, p. 277. — Le complot de Ferdinand et de l'Autriche contre les Serbes (octobre 1908); proclamation et règlement de l'Indépendance bulgare : IV, p. 532, 547. — L'alliance avec la Serbie et la Grèce ; la guerre en Thrace : IV p. 571-572, 579. — L'armistice de Tchataldja : p. 583. — L'intrigue austro-bulgare : p. 582. — La rupture de l'armistice et la négociation de Londres : IV, p. 588, 590. — Les ambitions du tsar Ferdinand; la guerre aux Serbes : IV, p. 594, 597. — Les défaites bulgares : p. 598-599. — La paix de Bucarest : IV, p. 600-601. — La politique de Ferdinand en août-décembre 1914 : IV, p. 645-646, 654. L'entrée en guerre des Bulgares; échec diplomatique de l'Entente : IV, p. 660-661. — La défaite de la Bulgarie : l'armistice de Salonique (29 septembre 1918), IV, p. 703. — Le traité de Neuilly (1919) et ses causes, p. 733.

## CHINE

Les Anglais en Chine : guerre de l'opium (1839) : III. p. 234.

Du traité de Nankin au traité de Pekin (1842-1860) : III, p. 553, 578 à 586. — L'Angleterre et les douanes chinoises (1868) : III, p. 554.

Les Français et le christianisme en Chine (1844-1868) : III, p. 551 à 555, 564 à 566, 578 à 582, 585 à 587, 633-634.

Les Russes et la Chine (1645-1871) : III, p. 555, 557.

La guerre franco-chinoise (1884-1885) pour le Tonkin, IV p. 175 179. — Français et Anglais aux frontières de la Chine du sud ; convention de 1897 : IV, p. 305-306. — La lutte pour la Corée (1876-1895); guerre avec le Japon : Shimonosaki : IV, p. 307, 312. — La Chine sauvée et partagée par l'Europe. Politique russe, allemande et française en Chine (1895-1897) : IV, p. 313, 321, 413-414. Le partage

de la Chine en 1901 : IV, p. 439-440. — La Chine dans la guerre mondiale; à la paix de Versailles : IV, p. 734.

CORÉE

**La reine Min** : tyrannie et anarchie (1884-1894) : La querelle et la guerre russo-japonaise : IV, p. 307, 312.

**Le roi Li-Hsi** : la question coréenne en 1901. Japonais et Russes : IV p. 448. La guerre russo-japonaise pour la Corée (1904-1905) : IV, p. 466, 472.

DANEMARK

**Le roi Christian IV** (1588-1648) : sa lutte pour le protestantisme en Allemagne : I, p. 144-145. — Ses guerres avec Gustave-Adolphe et la Suède : I, p. 63, 203, 215. — Son traité avec l'Empereur (1637) : I, p. 214, et avec la Suède à Bromsebro : I, p. 215.

**Frédéric III** (1648-1670) : nouvelles guerres avec la Suède (1656-1660) : I, p. 220 221; gouvernement intérieur : I, p. 574. — L'alliance française de 1663 : I, p. 73. — **Christian V** (1670-1699) : guerre avec la Suède : I, p. 221, et avec la France jusqu'au traité de Lund (1679) : I, p. 235.

**Frédéric IV** (1699-1730) : sa politique dans la crise du Nord au début du XVIII^e^ siècle : I, p. 280; acquisition du Sleswig : I, p. 298.

Le Danemark au XVIII^e^ siècle : **Frédéric V** et **Christian VIII** (1746-1766; 1766-1808) : **Bernstorff** et Struensee : I, p. 574.

Le Danemark au XIX^e^ siècle : alliance de 1801 avec la Russie contre l'Angleterre : II, p. 216; attaque de Nelson : II, p. 218; l'incendie de Copenhague (1807) : II, p. 306. — **Frédéric VI** (1808-1839) : allié de Napoléon en guerre avec la Suède (1809) : II, p. 307, 319. — Cession de la Norvège à la Suède, de la Poméranie à la Prusse; acquisitions du Holstein et du Lauenbourg (1815) : II, p. 580.

**Christian VIII** et la race germanique dans les Duchés (1846) : III, p. 271-272. — **Frédéric VII** et la crise de 1848-1850 : p. 295, 303, 330-331, 355. — **Christian IX** : la guerre des Duchés et la victoire de l'Allemagne (1863-1865) : III, p. 665 à 670. — Les réclamations du Danemark en Sleswig et de Napoléon III en 1867 : III, p. 699. — La restitution du Sleswig en 1919 : IV, 746.

ÉGYPTE : voir TURQUIE

ESPAGNE

**Philippe III** (1598-1621) et le **duc de Lerme**, leur politique européenne : I, p. 18 a 22. — **Philippe IV** (1621-1665) et **Olivarès**, leurs entreprises et leurs échecs : I, p. 20, 23, 33 a 37, 47 à 65. — La paix des Pyrénées : I, p. 73-74.

**Charles II** (1665-1700) : l'héritage espagnol et la conquête française : I, p. 74 à 76, 91 à 97. — Les traités de partage : p. 103, 111.

**Philippe V** et la guerre de Succession (1700-1714) : I, p. 229 à 250. — Les entreprises italiennes d'**Alberoni** et d'**Elisabeth Farnese** (1716-1748) : I, p. 301 a 305; 465 a 472; 474, 500. — Conflits maritimes et coloniaux avec l'Angleterre (1717-1739) : I, p. 294, 306, 308, 310 à 314; 487-488.

**Ferdinand VI** (1746-1759), la France et l'Angleterre au milieu du

XVIIIe siècle : I, p. 320-321. — **Charles III** (1759-1788) et le Pacte de famille (1761) : I, p. 328, 330. — L'Espagne au XVIIIe siècle : I, p. 552 à 555.

**Charles IV** (1788-1808) : conflit maritime de 1790 avec l'Angleterre : II, p. 27, 29 ; sa guerre à la Révolution : I, p. 89-90 ; la paix de Bâle et l'alliance française (1795-1796) : II, p. 124, 127 à 131 ; 202, 216. — L'Espagne à la paix d'Amiens : II, p. 222, 226. — Ses colonies d'Amérique menacées en 1806 : II, p. 276-278, 607. — La rupture avec Napoléon et l'abdication : II, p. 300 à 302, 331 à 344 ; 440-441.

L'insurrection de 1808, Napoléon et l'Angleterre : II, p. 343-344, 392, 406, 408-409, 431, 441, 465, 505, 509.

La restauration de **Ferdinand VII** (1813-1833) : II, p. 526. — L'Espagne au Congrès de Vienne : II, p. 558-560.

Les révolutions coloniales de l'Amérique, **Ferdinand VII**, la France et Alexandre Ier : II, p. 600 à 620 ; 631-632 ; 647 ; 683, 686 ; 717 à 721.

La révolution de 1820 à Madrid : II, p. 630 à 632 ; 679. — L'intervention française (1821-1823) : II, p. 639 ; 681 à 698 ; ses conséquences : III, p. 70. — **Ferdinand VII** et **don Miguel** : II, p. 750-751.

La naissance d'**Isabelle II** (1830), l'abolition de la loi Salique, **Ferdinand VII** et **don Carlos** : III, p. 71, 117-118. — La régence de la reine **Christine**, les radicaux et les carlistes, la France et l'Angleterre (1832-1838) : III, p. 118 à 138.

**Espartero, Isabelle II** et **Narvaez** (1840-1848) : III, p. 252 à 254, 257, 258, 259, 264, 265. — Les mariages Cobourg et Orléans.

L'Espagne, **Prim** et l'affaire du Mexique (1859-1862) : III, p. 593 à 600. — L'Espagne en Indo-Chine (1858) : III, p. 623. — L'Espagne sous Isabelle II ; la Révolution de 1868, **Prim** et l'union ibérique ; l'interrègne : III, p. 506 à 509.

Les origines de la candidature Hohenzollern, à Madrid, à Berlin et à Paris : III, 704 à 709, 711 à 712.

**Prim, Amédée Ier** et son abdication (1871-1873) ; III, p. 771.

**Alphonse XIII**, la régente et l'Allemagne : IV, p. 46-47. — Négociations de 1887 avec Bismarck pour le Maroc : IV, p. 205.

La guerre hispano-américaine (1898), la ruine de l'empire colonial espagnol : IV, p. 333-338.

La régente, Delcassé et l'Espagne en 1902 : IV, p. 451. — Les traités de 1902 et 1904 avec la France : IV, p. 483-488. — Le rôle de l'Espagne à la conférence d'Algésiras (1905), p. 500-505.

## FRANCE

**Louis XIII** et **Richelieu**, leur œuvre diplomatique et militaire (1624-1643) : I, p. 18 à 42. — La diplomatie de **Mazarin** : I, p. 43 à 67.

**Louis XIV** et les négociations de **de Lionne** (1661-1670) : I, p. 68 à 80. — Louis XIV et la Hollande (1670-1673) : I, p. 80 à 85.

**Louis XIV** et Guillaume III (1673-1701), I, p. 87 à 113. — La guerre de la Succession d'Espagne et les traités d'Utrecht : I, p. 229 à 250 ; 460, 462. — La politique des dernières années de Louis XIV (1713-1715) : I, p. 462-463.

La France dans la question d'Orient au XVIe et XVIIe siècles : I, p. 254-255. — La France, Pierre le Grand et les affaires du Nord (1711-1721) : I, p. 280, 286, 298, 299 ; 464.

La Régence et la politique du **duc d'Orléans** et de **Dubois** : I, p. 297 à 302 ; 468, 473.

Le **cardinal Fleury** et la renais-

sance maritime de 1726 à 1740 : I, p. 303 à 308; 476 à 488. — Le **cardinal Fleury**, Louis XV et la succession d'Autriche : I, p. 313 à 315, 348, 351; 488, 496.

La guerre avec l'Angleterre, **Bernis** et **Choiseul** (1758-1763) : I, p. 316, 330; 486 à 502; 508 à 527.

**Vergennes**, l'Angleterre et les Etats-Unis : I, p. 530 à 533. — Politique orientale de **Vergennes** : I, p. 448, 451; 531-533.

Les traditions politiques de la France à la fin de l'ancien Régime : I, p. 576, 593. — La Révolution française et le droit des nations : II, p. 1 à 30. — La Révolution française et le Pacte de famille : II, p. 28 à 30.

La politique extérieure de la Constituante. — Le secret de **Louis XVI** : II, p. 32 à 50.

La première guerre de la Révolution à l'Europe (1792-1795) : II, p. 32 à 131. — La politique de **Danton** : II, p. 68 à 114. — La politique de **Robespierre** : II, p. 109 à 119.

Les desseins du Comité de l'an III : II, p. 126 à 131. — Le Directoire et l'Europe : II, p. 136 à 184.

**Bonaparte** et l'Italie : II, p. 144 à 167. — Les desseins de **Sieyès** : II, p. 180 à 186; 197 à 206.

La campagne d'Egypte, **Bonaparte** et l'Orient : II, p. 187, 206; 211-212.

Le **Consulat**, la France et l'Europe (1800-1802) : II, p. 210 à 228. — Les colonies françaises en 1802 : II, p. 225-226. — La rupture de la paix d'Amiens : II, p. 229-248.

L'Europe, l'**Empereur** et **Talleyrand** (1804-1806 : II, p. 249 à 279. — **Napoléon Ier** et Alexandre Ier (1806-1813) : II, p. 280 à 300, 302 à 331, 388 à 465, 408 à 412, 460, 464, 471, 473 à 502. — La guerre de 1808 à l'Autriche et la paix de Vienne : II, p. 410 à 433.

L'Empire en 1810 et le mariage de Napoléon : II, p. 464 à 470. — **Napoleon** et les peuples : sa défaite (1813-1814) : II, p. 504 à 543.

Les deux Restaurations des Bourbons (1814-1815) et l'Europe : II, p. 537 à 588. — Talleyrand et la France à Vienne : II, p. 551 à 566.

Louis XVIII et sa politique extérieure (1815-1825 : II, p. 593, 597 à 599, 612 à 626, 630 à 636, 637 à 643, 644 à 650, 652 à 655.

Charles X et l'action française (1825-1830) : II, p. 740 à 784.

**Louis-Philippe**, la propagande révolutionnaire et **Talleyrand** : l'alliance anglaise et la Belgique : III, p. 6 à 40; 78 à 80, 83 à 89. — La France et la Pologne en 1831 : III, p. 60, 84. — La France et l'Italie (1830-1839) : III, p. 68, 70, 82, 84 à 86. — **Louis-Philippe** et l'Espagne (1831-1838) : III, p. 71.

Illusions de la propagande française de 1830 à 1848 sur les nations et les Etats : III, p. 72 à 74, 80 à 88, 97, 178-179. — **Louis-Philippe**, **le duc de Broglie** et l'Orient (1832-1833) : III, p. 100 à 106, 112, 113. — Fin de l'alliance anglaise ; retraite de **Talleyrand**. Quadruple alliance : **Louis-Philippe** et Metternich (1834-1839) : III, p. 112-113, 117 à 144.

**Louis-Philippe**, la crise de l'Orient en 1839-1840 et le nationalisme français : III, p. 145 à 175.

La politique de l'Entente cordiale : difficultés et incidents (1840-1846) : III, p. 247 à 277. — L'opposition libérale ; **Thiers** et **Guizot** : III, p. 262 à 281. — Le nationalisme et la chute de **Louis-Philippe** : III, p. 281. — **Louis-Philippe** et la croisade catholique (Syrie, Chine, Océanie) : III, p. 574 à 583.

La République française et l'Europe (1848-1849) : III, p. 283, 298 à 302, 306 à 312, 320 à 332. — L'expédition de Rome (1849) : p. 324 à 331, 333 à 341, 344 à 346.

**Louis-Napoleon** et le nationalisme français : p. 341, 346 à 357.

Le programme extérieur des catholiques français : III, p. 335-341, 363-364, 574, 584, 614-615. — Les Lieux-Saints : III, p. 354. — **Napoleon III** : les origines de la guerre

de Crimée (1850-1854) : III, 361 à 388.

**Napoléon III** et la diplomatie européenne de Sinope au Congrès de Paris : III, p. 390 à 417. 616, 636.

**Napoléon III**, la politique des nationalités et des races (1855-1856) : III, p. 400-401, 407. 417 à 422. — **Napoléon III** et les Roumains (1856-1866) : III, p. 424 à 435, 621, 636. — **Napoléon III** et l'unité italienne (1856-1866) : III, p. 435 à 483 : 617, 618, 619 à 622, 624 à 630, 635, 641-642. — **Napoléon III** et les Grecs (1856-1866) : III, p. 484-487. — **Napoléon III** et la Pologne (1863) : III, p. 494, 638 à 640. — **Napoléon III** et la Serbie (1862-1867) : III, p. 498, 637, 638. — **Napoléon III** et les Hongrois (1859) : III, p. 455, 501, 638. — **Napoléon III**, la Prusse et Bismarck (1856-1866) : III, p. 661, 662, 670, 671, 673 à 675, 677.

**Napoléon III** et le catholicisme (1851-1870) : III, p. 583 à 605, 619, 623, 629 à 632, 633 à 636, 641 à 644.

La politique de **Napoléon III** de 1856 à 1866 : III, p. 610 à 648.

**Napoléon III**, les Français, la Prusse et les Allemands de 1866 à 1870 : III, p. 685 à 719. — La guerre franco-allemande, la chute de l'Empire et le démembrement de la France : p. 719 à 731.

La **Défense nationale** jusqu'au traité de Francfort : III, p. 732 à 748.

La **République française** et l'Allemagne après 1871, Thiers et Bismarck, la libération et la paix armée : III, p. 757 à 772.

Les incidents de 1874-1875, intervention de la Russie et de l'Angleterre à Berlin : p. 773 à 781.

La France au Congrès de Berlin, p. 808, 810 à 813.

La France et l'Allemagne de 1880 à 1887 ; l'incident Schnœbelé : IV, p. 26 à 30. — La France et la Triple Alliance (1887) : IV, p. 43-45. — La politique française dans les Balkans : la question des frontières monténégrines et grecques (1879-1881) : IV, p. 69-76. — La France, et les affaires grecque et bulgare (1886-1887) : IV, p. 84-85 ; 97-99. — La France en Egypte : ch. III, *passim*, p. 107 à 157. — Jules Ferry et Bismarck ; les conférences du Congo et de Suez : IV, p. 195-199. — Origines de l'alliance franco-russe : IV, p. 99. — Ses difficultés : IV, p. 212-213. — Flourens, Laboulaye et de Giers : IV, p. 214. — Les menaces allemandes à la Russie : IV, p. 217. — Le Président Carnot et la Russie : IV, p. 219. — L'emprunt russe : IV, p. 219. — La flotte française à Cronstadt (1891) : IV, p. 223. — Les lettres d'août 1891 : Négociation et portée de l'entente franco-russe : IV, p. 225-229. — Notification de l'alliance en France ; projet de convention militaire : IV, p. 229-232. — Hésitations d'Alexandre III, mission de Boisdeffre (août 1892) : IV, p. 230-235. — La flotte russe à Toulon ; signature de la convention (1893) : IV, p. 237-242. — Delcassé : les lettres de décembre 1899 : IV, p. 244. — La Conférence de la Paix à la Haye (1899) : IV, p. 245-246.

La politique française et la question d'Orient de 1892 à 1896 : les massacres d'Arménie ; Hanotaux et Lobanoff : IV, p. 257-263. — Les intrigues de Guillaume II : IV, p. 413-418. — La politique française en Crète (1897) : IV, p. 267. — Progrès de l'alliance franco-russe (1897) : IV, p. 419. — Les lettres d'août 1899 : IV, p. 244. — Les intrigues allemandes : Lobanoff et Hanotaux (1895-1898) : IV, p. 412-425. — La politique de Delcassé et l'opinion française en 1900-1901 ; tentative d'entente franco-allemande (1902) : IV, p. 442-445 ; son échec, 446-448. — Origines du rapprochement franco-anglais : Voyage d'Edouard VII ; convention d'avril 1904 ; l'*Entente cordiale* : IV, p. 449-456. — Delcassé, Nicolas II et l'Entente cordiale : IV, p. 456. — La France et ses alliés : Italie et Espagne, Angleterre et

Russie : IV, p. 450-451, 457.— L'équilibre mondial : IV, p. 457-458.— La France pendant la guerre russo-japonaise : IV, p. 469-470. — L'affaire du Maroc : la politique de Delcassé ; l'offensive de Guillaume II : Rouvier et Delcassé ; Algésiras : IV, p. 479-507. — L'affaire de Casablanca (1907) ; l'accord franco-allemand de 1909 : IV, p. 507-511.— La France à la Conférence de la Paix de la Haye (1907) : IV, p. 513-514. — La politique française dans la crise de l'annexion de la Bosnie : IV, p. 539. — Le conflit d'Agadir et les négociations du Maroc et du Congo avec l'Allemagne (1911) : IV, p. 552-558. — La France et la Russie dans la crise des Balkans en 1912 : IV, p. 572-574. — Poincaré et Sazonoff (1912) : IV, p. 574-576. — La politique française dans la crise des Balkans : IV, p. 581-583. — Poincaré et Sir E. Grey : les lettres de novembre 1912 : IV, p. 583. — La conférence de Londres (1912) : IV, p. 584-589, 590-593.— La France et la Turquie en 1913 : IV, p. 608. — L'offensive contre la Serbie et la médiation anglo-française : IV, p. 620-621, 625.

L'agression allemande et l'alliance anglaise (août 1914) : IV, p. 629-632, 637-638. — La coalition de Londres (septembre 1914), p. 643. — Les victoires de 1914, p. 648. — La diplomatie française en Orient : IV, p. 646-647, 654. — L'entreprise des Dardanelles : IV, p. 655. — La France à Salonique (1915) : IV, p. 659. — La France, la Bulgarie et la Grèce : IV, p. 661. — La démission de Delcassé (octobre 1915) : IV, p. 662. — Le ministère Briand : IV, p. 664. — L'entreprise d'Orient : IV, p. 665. — Les accords de 1916 pour le partage de la Turquie, p. 665. — L'alliance et l'offensive roumaines (septembre 1916), p. 665. — Intrigues et trahison de la Grèce contre la France ; l'action de Vénizélos, p. 668 669. — L'effort de la France avec les Serbes en Macédoine : IV, p. 669. — La note de Wilson et la réponse de Briand (décembre-janvier 1917) : les desseins de la France : IV, p. 675. — L'impatience de la nation et le ministère Painlevé-Ribot : l'échec de l'offensive d'avril 1917 : IV, p. 682. — La défection russe (mars-juillet 1917) et ses effets en France : IV, p. 683. — Les intrigues de l'Autriche et de l'Allemagne pour la paix à Paris et en Suisse : le refus de Poincaré et Ribot (1917) : IV, p. 587-588. — L'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne (avril 1917) : IV, p. 589. — Clemenceau « fait la guerre » (décembre 1917), p. 692. — Les combats de 1918 et la victoire ; l'acceptation de la médiation américaine : IV, p. 698-700. — L'armistice de Rethondes : IV, p. 707-709. — Les armistices de l'armée d'Orient : IV, p. 711.— La politique de Clemenceau dans la paix et dans la conférence des Trois, p. 721-725. — Les travaux du Congrès de Paris : IV, p. 726. — La crise d'avril 1919 à la Conférence : IV, p. 727-728. — Les signatures de la paix à Versailles : IV, p. 732-733. — La réintégration de l'Alsace-Lorraine : IV, p. 744. — Le règlement de la Sarre : IV, p. 745. — Le mandat sur les colonies allemandes : IV, p. 759. — Désarmement, réparations et garanties imposées à l'Allemagne : IV, p. 760 à 770.

Politique et paix françaises du XIXe au XXe siècle.

**Colonisation française.** — De 1871 à 1904 : chapitre IV, p. 158 et suivantes. Voir *Tunisie*, *Afrique occidentale*, *Afrique équatoriale*, *Algérie*, *Maroc*, *Sénégal*, *Soudan*, *Madagascar* ; voir *Indo-Chine*. — La politique coloniale française de 1880 à 1887 ; les gouvernements et l'opinion : IV, p. 185-186. — Les conflits coloniaux de la France et de l'Angleterre (1882-1887) : IV, p. 189. — Bismarck et les entreprises coloniales françaises : IV, p.

189-190, 191-193, 195-197. — Les conflits avec l'Angleterre en Indo-Chine (1883-1896) : IV, p. 298-306. — Le sous-secrétariat d'État des colonies en 1890 : Hanotaux et la politique coloniale (1895-1896) : IV, p. 364. — Conflit avec l'Angleterre sur le Haut-Nil : mission Marchand (1896); Fachoda (1898) : IV, p. 365-366, 373. — La convention de 1899 : IV, p. 374. — L'installation au Maroc (1904) : IV, 453-454.

Les règlements franco-allemands de 1909 et 1911 : IV, p. 510-554, 558. — Les cessions de la France au Congo (1911) : IV. p. 556-558. — Les mandats coloniaux de la France à la paix de 1919 ; Cameroun, Togoland, Syrie et Cilicie : IV, p. 758, 759.

## GRÈCE

L'indépendance : II, p. 661 à 671, 675 à 678, 694-695, 736 à 749 ; III, p. 49, 51. — Du traité de Londres au traité d'Andrinople : II, p. 751 à 758, 764, 766, 769, 770, 775, 776.

La Grèce et l'Europe après 1830 ; les débuts d'**Othon Ier** : III, p. 48 à 52, 86 ; 142-143. — **Colettis**, l'opposition anglaise, la constitution de 1843 : III, p. 253. — Le règne d'**Othon Ier**, les intrigues anglaises (1846-1850) : III, p. 266, 348.

La Grèce au Congrès de Paris : III, p. 421. — **Othon Ier** et les aspirations helléniques (1852-1862) : III, p. 483 à 485.

Le règne de **Georges Ier**, la Crète et l'idée hellène : III, p. 485 à 489. — La Grèce au Congrès de Berlin et les frontières de 1881 : III, p. 813. — Le conflit de la Grèce et de la Turquie : la conférence de Berlin (1881) et le verdict de l'Europe : IV, p. 69-76. — Guerre malheureuse en Macédoine et Thessalie (1886) : IV, p. 85. — L'Europe contre les Grecs : IV, p. 86. — La Grèce et les Crétois : IV, p. 101, 265-266. — L'Europe contre la Grece en Crète (1897) : IV, p. 266. — **Georges II** : la guerre de Thessalie et la paix (1897-1898 : IV, p. 269-273. — La Grèce et l'indépendance créteise : le ministère de Venizélos (1907-1910) : IV. p. 545-546. — L'alliance avec la Serbie et les Bulgares (1912) : IV, p. 571. — La conquête de Salonique et des îles : IV, p. 579. — La conquête de l'Epire (1913) : IV, p. 590. — Conquête de la Thrace : IV, p. 598. — **Constantin Ier** (mars 1913) et la paix de Bucarest : IV, p. 600. — Le conflit gréco-turc après la paix de Bucarest : IV, p. 604. — La politique de Constantin et Vénizélos (septembre 1914) : IV, p. 646-654. — La démission de Vénizelos : IV. p. 659. — L'exécution de Constantin par les Alliés (janvier 1917) : IV, p. 689-690. — Alexandre Ier : l'expansion hellène en 1919 en Thrace et en Asie Mineure : IV, p. 757.

## HONGRIE

La Réforme protestante et les libertés hongroises (1548-1629) : I, p. 21. — Les Hongrois et les Turcs au XVIIe siècle : I, p. 71, 155, 156, 252, 255, 256. — Les Hongrois et l'empereur **Léopold Ier** : I, p. 92.

Les Hongrois et **Marie-Thérèse** (1740-1750) : I, p. 348. — La Hongrie et **Joseph II** : I, p. 383, 542.

La Hongrie et la Révolution française (1795-1810) : II, p. 374-375.

Libéralisme et magyarisme de 1815 à 1845 : les Révolutions de 1848 : III, p. 288 à 291, 293, 296, 304-305, 313, 319, 343, 544.

La conquête du dualisme : indépendance et grandeur : III, p. 500.

La conquête de l'Autriche : An-

drassy et Bismarck (1871-1875) : III, p. 769 et 788. — La conquête des Slaves : III, p. 789-815. — (Voir *Autriche* pour la suite.)
La République hongroise en 1918 : IV, p. 712.

## INDE ANGLAISE

Les Français et les Anglais aux Indes (1700-1763). La conquête de l'Inde par les Anglais : I, p. 308, 319 à 330, 548 à 550. — Napoléon et l'Inde anglaise : II, p. 317, 318 à 320, 322 à 324.

L'Etat anglo-indien, sa nature, son extension en Asie, sa constitution de 1800 à 1860 : III, p. 230 à 235.

Le recueillement et la défense de l'Inde (1860-1868) : III, p. 549-550, 528. — Le catholicisme aux Indes : III, p. 567-568.

L'Inde et l'Afghanistan : IV, p. 161. — Lord Lytton et Sher-Ali (1875) : IV, p. 61. — Le conflit anglo-russe en Afghanistan (1885) : IV, p. 201-202; en 1887 : IV, p. 291; au Pamir, p. 293; au Thibet, p. 295-296. — Les Anglais au Beloutchistan : IV, p. 202. — L'extension de l'Inde anglaise en Indo-Chine (1888 à 1900 : IV, p. 296, 306. — La politique de lord Curzon (1902-1904) : IV, p. 465-466. — Occupation du Thibet : IV, p. 466. — Les règlements avec la Russie (1907), au Thibet, en Perse et Afghanistan : IV, p. 474.

## INDO-CHINE

Les missions catholiques en Indo-Chine : III, p. 566-567. — La conquête française (1846 à 1864) : III, p. 587 à 589; 623. — Les conflits franco-anglais au Siam et sur le Haut-Mékong (1886-1907) : IV, p. 297 à 305.

### ANNAM

Protectorat de la France (1874) : IV, p. 160. — Patenôtre et le traité de Hué (1884) : IV, p. 175. — La révolte et la soumission de l'Annam (1885-1886) : IV, p. 180.

### BIRMANIE

Conflit anglo-birman (1879) : IV, p. 162. — Les Anglais annexent la Birmanie (1886) : IV, p. 202, 297. — Politique anglaise sur le Haut-Mékong (1886) : IV, p. 297-304.

Etats Malais de Singapour et Malacca ; annexés par l'Angleterre en 1887 : IV, p. 202.

### CAMBODGE

Le roi Norodom et la suzeraineté française (1884) : IV, p. 175. — Ses conflits avec le Siam; menaces anglaises et protection française (1886) : IV, p. 298, 305. — Echange de provinces avec le Siam après le règlement du conflit avec l'Angleterre et le Siam (mars 1907) : IV, p. 475.

### SIAM

La question du Siam de 1886 à 1896 entre l'Angleterre et la France : IV, p. 298; 300-302; 305. — Les traités franco-anglais de 1903 et 1907 : IV, p. 475.

### TONKIN

Expédition Dupuy et Garnier (1873) : IV, p. 160. — Henri Rivière et l'occupation d'Hanoï (1882) : IV, p. 172. — Courbet et la conquête du Tonkin et de l'Annam (1883) : IV, p. 173. — Jules Ferry et la guerre du Tonkin (1884) : IV, p. 174. — Traités de Tien-tsin et de Hué : IV, p. 174-175. — Les affaires de Bac-lé et de Lang-son, guerre et paix avec la Chine (1885) : IV, p. 176. — Le Tonkin dans l'Indo-Chine française : IV, p. 307.

## ITALIE

### NATION ET ROYAUME ITALIENS

Les aspirations vers l'unité, la Révolution française : II, p. 349 à 351. — La République italienne en 1799 : II, p. 225 à 368. — La Consulte de Lyon (1802) : II, p. 368.

Le royaume napoléonien d'Italie : II, p. 254 à 366. — Le réveil du patriotisme italien (1807-1813) : II, p. 368 à 375, 523.

**Metternich** et le patriotisme italien (1820-1830) : II, p. 637, 645. — Ses projets de confédération italienne (1833) : III, p. 111, 112.

L'érudition et les origines de l'unité italienne : savants et patriotes (1813-1843) : III, p. 195 à 201. — Le Risorgimento et les révolutions depuis 1847 : III, p. 274 à 282, 284 à 286. — Révolution de 1848 : III, p. 284, 285, 297. — La guerre nationale et l'Autriche : III, p. 295, 305, 306, 308, 309. — L'effort de 1849 : Novare et Rome; l'échec final : III, p. 318, 324 à 330, 339 à 342, 356.

L'œuvre de l'unité italienne (1850-1870) : III, p. 435 à 483; 619, 621, 624 à 630, 639, 640 à 642.

**Victor-Emmanuel II**, roi. La politique du royaume d'Italie entre la France et la Prusse jusqu'en 1870 : la triple alliance de 1868 : III, p. 700, 701, 703, 718, 720. — Avant et après Sedan; prise de Rome, p. 722 à 726, 730, 736, 740.

L'alliance austro-prussienne et l'Italie (1873), p. 770.

**Humbert Ier** : Crispi et la Triple-alliance de 1882 : p. 23-25. — Le 1er renouvellement de la Triplice; Crispi et la ligue méditerranéenne de 1887 : IV, p. 42 à 47. — Accord italo-roumain (1888) : IV, p. 48. — L'entente avec l'Angleterre et l'Allemagne (1889-1890) : projets de partage de l'empire turc; 2e renouvellement de la Triple-Alliance : IV, p. 252-255. — Entente avec la Russie et l'Autriche pour la paix des Balkans (1897) : IV, p. 272-276. — Le 3e renouvellement de la Triple Alliance (1902) et les ententes avec la France : IV, p. 276. — Ententes coloniales avec l'Angleterre et déceptions de 1888 à 1896 : Addis-Abbaba; chute de Crispi : IV, p. 355-359. — Retour de Crispi et sa chute (1889-1890). — Di Rudini : Le 3e renouvellement de la Triple-Alliance (1891) : IV, p. 392.

**Victor-Emmanuel III** (1900) : Le 4e renouvellement de la Triplice (1902) : IV, p. 276. — Visconti-Venosta et M. Barrère : convention franco-italienne (1902) : IV, p. 451. — L'Italie et la Russie : entrevue de Racconigi (oct. 1909) : IV, p. 540. — D'Ærenthal et Tittoni : accord de novembre 1909 : IV, p. 541. — L'Italie et la Tripolitaine; la guerre italo-turque (1911-1912) : IV, p. 565-567. — La paix de Lausanne : IV, p. 573. — Le 5e renouvellement de la Triplice en 1912 : IV, p. 566-567, 581, 572. — Le refus de l'Italie en 1913 à l'offensive autrichienne dans les Balkans : IV, p. 601. — L'Italie et l'agression contre la Serbie : IV, p. 620. — La neutralité italienne en août 1914 : p. 641. — La préface de l'adhésion à la coalition de Londres (déc. 1914) : IV, p. 652. — Sonnino et Bülow : p. 652-653. — La rupture de la Triplice : l'Italie en guerre : IV, p. 656, 657. — Les espérances italiennes et le refus de paix à l'Autriche : Saint-Jean de Maurienne : IV, p. 689. — Caporetto et la résistance du ministère Orlando (1918) : p. 692. — L'armistice de Padoue : IV, p. 710. — L'Italie à la Conférence de Paris : la crise d'avril 1919 : p. 727. — Le retour des ministres italiens et la signature des traités de Versailles, Saint-Germain et Trianon (27 mai-28 juin 1919) : IV, p. 728-735. — Les frontières italiennes en 1919 : IV, p. 753-754. — La question de Fiume et le traité de Rapallo : IV, p. 755.

**La colonisation italienne** : en Afrique : Assab (1871) : IV, p. 164. — Massouah (1885) : IV, p. 193. — Projets sur Tripoli (1889-1890) : IV, p. 252-254. — Les défaites en Abyssinie : Dongola (1896) : IV, p. 355 358. — Négociations avec l'Angleterre pour l'Erythrée (1885-1890) : IV, p. 357-358. — L'Italie et la Tripolitaine en 1909-1910 : IV, p. 276, 451. — La conquête lybienne (1911) : p. 565. — Traités de Lausanne : IV, p. 578 et de Londres : p. 760.

GÊNES

La République, le duc de Savoie et l'alliance espagnole en 1640 : I, p. 24, 53. — Gênes et Louis XIV : I, p. 97.

L'abandon de la Corse : I, p. 524. — La République ligurienne : II, p. 225, 364, 367-368. — Incorporation définitive à la Savoie : II, p. 554, 561.

Garibaldi et la République en 1857 : III, p. 413.

LOMBARDIE MILANAIS

L'invasion française en 1647 : I, p. 56. — La seconde invasion de 1658 : I, p. 64. — Promesse de cession à l'Autriche en 1669 (premier traité de partage) : I, p. 107. — Même promesse au Dauphin (deuxième traité de partage) : I, p. 108.

La conquête autrichienne en 1713 : I, p. 240. — Démembrement au profit de la Savoie : I, p. 484. — Les ambitions de Don Philippe (1743) : I, p. 497. — Le maintien de la conquête autrichienne (1748-1796) : I, p. 500.

La République cisalpine : II, p. 146, 165, 363, 367.

La Restauration autrichienne et la révolte de 1820 : II, p. 633. — La Révolution de 1848, l'Autriche et le Piémont : III, p. 284-285, 295, 309 à 312, 318.

L'indépendance et l'union avec la Sardaigne : III, p. 456-457.

NAPLES

Naples espagnole : projets et entreprises de **Mazarin** (1646-1648) : I, p. 55, 57. — Masanielo et le **duc de Guise** : I, p. 57, 64. — Les prétentions de **Louis XIV** et du **Dauphin** (1669) : I, p. 107-108.

Naples autrichienne au traité d'Utrecht : I, p. 240. — La Sicile à la maison de Savoie (1713) : I, p. 240. — La Sicile autrichienne (1718) : I, p. 297, 299.

Naples et les Bourbons d'Espagne-Farnèse, **Don Carlos** (1738-1759) : I, p. 340-341, 481, 483, 484. — **Ferdinand Ier** (1759-1825) et le Pacte de famille : I, p. 522. — La République parthenopéenne (1798) : II, p. 199, 367. — Restauration de **Ferdinand Ier** (1799-1804) : II, p. 216.

Le royaume napoléonien (1806) : II, p. 264-265, 294, 370-371. — **Murat et Napoléon** : II, p. 524, 526, 542, 554. — **Murat** et le Congrès de Vienne : II, p. 567 à 569.

Nouvelle restauration de **Ferdinand Ier** : II, p. 584. — La Révolution de 1820 : II, p. 632-633. — Laybach et l'intervention autrichienne : II, p. 639, 643-644. — **Ferdinand II** (1830-1859), la tutelle autrichienne et l'influence anglaise : III, p. 111. Les révoltes de 1847-1848 : III, p. 276, 285-286. — Le retour à l'Autriche, l'action pour la papauté : III, p. 305, 313, 318, 321, 324 à 330, 341.

**François II** (1859-1861). L'expédition des Mille. **Garibaldi et Victor-Emmanuel** : III, p. 463 à 466, 468-469. — Chute des Bourbons : Naples à l'Italie : III, p. 469.

PAPAUTÉ (ROME ET SAINT-SIÈGE)

**Urbain VIII** et les Barberini : l'influence espagnole à Rome : I, p. 53, 64. — L'élection d'**Innocent X** (1644-1654) : I, p. 69. — **Alexandre II**, (1654) et l'influence française : I, p. 70. — **Innocent X** et Louis XIV : I, p. 98.

Bonaparte et la conquête des Lé-

gations : II, p. 148 à 150. — Tolentino : II, p. 366. — La République romaine : II, p. 172-173, 366.

Retour de la papauté en 1800 : II, p. 215, 366, 370, 372. — **Pie VII** et **Napoléon** : II, p. 372, 584.

**Grégoire XI** (1830). La Révolution des Romagnes et les Bonaparte : III, p. 68-69, 85-86. — Le règlement de l'affaire d'Ancône (1838) : III, p. 142.

Le mouvement italien à Rome, l'avènement de **Pie IX** ; les réformes et la Révolution : III, p. 198 à 200, 274, 277, 279, 284 à 286.

Le recul de la Papauté ; de **Rossi** à **Antonelli** : III, p. 305, 309, 312-313, 321-322. — Rome, l'Italie et la France, de 1849 à 1870 : III, p. 322, 324 à 330, 334 à 341, 344 à 348, 435-436, 458-459, 461, 466 à 468, 470 à 472, 473, 482, 483, 619-620, 629-630, 631-632, 635, 639, 641-642, 721-726.

La Papauté et les missions catholiques dans le monde, de 1820 à 1870 : III, p. 561 à 605.

Rome à l'Italie ; fin du pouvoir temporel : III, p. 730, 736.

## PARME

Le duc de Parme, le Pape et l'affaire de Castro (1644) : I, p. 54.

La succession de Parme à partir de 1718 : I, p. 472, 480. — Les Farnèse et les Espagnols à Parme en 1731 : I, p. 480. — La conquête autrichienne (1738-1748) : I, p. 484. — Le gouvernement de Don Philippe et des Bourbons (1748-1763) : I, p. 497, 500, 589.

Le duc de Parme et Bonaparte : II, p. 145, 225, 367, 368. — **Marie-Louise**, duchesse de Parme en 1814 : II, p. 541.

Les Autrichiens chassés et restaurés (1848-1849) : III, p. 318. — La révolte de 1859 et l'union à l'Italie : III, p. 447.

## SAVOIE. SARDAIGNE

**Charles-Emmanuel Ier**, duc de Savoie (1598-1630), gendre de Henri IV, allié de Richelieu, contre Espagne et Gênes : I, p. 24. — Allié à l'Espagne dans l'affaire de Mantoue (1628) : I, p. 27. — Rallié à la France en 1629 : I, p. 28. — Son duché occupé par la France en 1630 : I, p. 31.

**Victor-Amédée Ier**, son fils (1630-1637), cession de Pignerol : I, p. 33. — **Charles-Emmanuel II** (1637-1675), négociations avec la France pour l'échange de la Savoie et Naples (1646) : I, p. 55. — Le mariage d'Olympe Mancini et l'alliance française : I, p. 64. — Projets de mariage pour Louis XIV : I, p. 65. — L'alliance d'Aranjuez avec l'Espagne et la Toscane (1752) : I, p. 320.

**Victor-Amédée III** (1773-1796) échoue contre Gênes : I, p. 560. — Son projet de Confédération italienne en 1780 : I, p. 560. — Bonaparte et la conquête française (1796) : II, p. 145, 174. — **Charles-Emmanuel IV** (1798-1802), détrôné par Bonaparte : II, p. 230, 360.

La restauration de la maison de Savoie par **Victor-Emmanuel Ier** (1802-1821) : II, p. 534. — Acquisition de Gênes (1815) : II, p. 564, 575, 584. — La revolution de 1821 et l'abdication de **Victor-Emmanuel Ier** : II, p. 645.

Gouvernement et réaction de **Charles-Félix** avec l'Autriche (1821-1831) : II, p. 68. — **Charles-Albert** (1831-1849) : entre Louis-Philippe et Metternich : III, p. 68-69, 111.

Les patriotes érudits à la cour de Turin. Le Risorgimento et les réformes : III, p. 198 et 200, 275-276, 285. — La guerre à l'Autriche, 1re phase (mai-août 1848) : III, p. 305, 308-309 ; 2e phase (1849) : III, p. 318, 322-324.

**Victor-Emmanuel II** (1849), **Cavour** et la diplomatie sarde dans la guerre de Crimée : III, p. 400 à 406, 410, 411, 439-440.

**Cavour** au Congrès de Paris III, p. 417, 419-420, 440-441.

Conquête de l'Italie, p. 443-457.

### TOSCANE

Le duc de Toscane et l'Autriche en 1640 : I, p. 53; rallié à la France en 1644 : I, p. 54. — Les Presides de Toscane occupées par la France en 1644 : I, p. 55-56, 58; perdues en 1652 : I, p. 58. — Mariage et alliance avec la maison d'Orléans : I, p. 69.

La succession de Toscane à partir de 1730 : I, p. 472, 480. — Etablissement de la maison de Lorraine en 1738 : I, p. 484.

Le gouvernement de Pierre-Léopold (1765-1790) : I, p. 559.

Le royaume d'Etrurie : II, p. 216, 225. — La restauration des Habsbourg-Lorraine en 1815 : II, p. 579. — La revolte de 1820 : II, p. 633.

Les reformes, la liberte et l'unite (1847-1848) : III, p. 275-276, 285. — La restauration des Habsbourg-Lorraine (1849) : III, p. 318. — La préface de l'indépendance (1858) : III, p. 447. — L'union à la Sardaigne : III, p. 459.

### VENISE

Expédition de la République contre les Turcs à Candie (1665) : I, p. 71. — Nouvelles guerres en 1695 : I, p. 256.

Bonaparte et Venise : le partage : II, p. 150 à 167. — Réunion au royaume d'Italie : II, p. 365.

Le rétablissement de l'autorité autrichienne en 1814 : II, p. 574, 579.

La révolution de 1848 : III, p. 286, 295, 309. — La convention du 15 septembre 1864 et la guerre de 1866 : l'indépendance et la reunion a l'Italie : III, p. 473 à 481.

## JAPON

Le Japon des **Shogouns** : III, p. 541. — Les origines de la Revolution de 1868 : III, p. 542 à 544.

Le règne et l'œuvre de **Mutsu-Hito** : III, p. 545-546. — L'expansion extérieure de la paix (1870) : IV, p. 33. — Le Japon en 1876 : IV, p. 306-307. — Le Japon et la Corée : du traité d'Hang-hoa à la convention sino-japonaise de 1885 : IV, p. 307-308. — Guerre et victoires sur la Chine (1894-1895) : IV, p. 308, 312. — Simonosaki ; Nicolas II, Guillaume II et l'intervention de l'Europe contre le Japon ; la restitution de ses conquêtes : IV, p. 314, 316. — L'accord russo-japonais en Corée (1899) : IV, p. 316-317. — La revanche japonaise : alliance avec l'Angleterre (1900-1902) : IV, p. 324, 326. — Le conflit en Corée et la guerre russo-japonaise (1903-1905) : IV, p. 464, 471, 472. — La diplomatie du comte Hayashi : les accords du Japon avec la Russie et la France (1907) : IV, p. 472-473. — Les Japonais dans le Pacifique : alliance anglo-japonaise de 1905. — Le *Gentlemens agrement* de 1907 : IV, p. 338, 342. — Jaunes et Blancs en Extrême-Orient : IV, p. 341-342. — Le Japon dans la coalition de 1914, à Kiao-tcheou, p. 643. — Le Japon aux traités de 1919 : p. 750-760.

## MONTÉNÉGRO

**Danilo** (1851) : création de l'Etat, guerre aux Turcs : III, p. 366. — La paix de 1853 : p. 371. — **Nicolas** (1860) : la guerre et le traité de 1863 : III, p. 499, 637-638. — San Stéfano et Berlin : III, p. 803, 807, 811.

Le conflit du Monténégro et du

Sultan en Albanie (1879) : IV, p. 67-68. — Le Monténégro, l'Albanie et la ligue Balkanique (1912) : IV, p. 572, 575, 576. — La résistance du Monténégro à la médiation de l'Europe (1913) et la démonstration navale : IV, p. 590-591. — L'acquisition du Sandjak : IV, p. 603. — La fin de l'Etat indépendant : IV, p. 255.

## PERSE

Les Russes, les Anglais, la Perse et l'Afghanistan (1828-1848) : III, 232-233, 548 à 550.

Le catholicisme en Perse (1830-1870) : III, 562 à 564.

**Nasr-ed-din** et **Muzaffer-ad-din** (1888-1907) : décadence et réformes ; Russes et Anglais : IV, p. 289, 291. — La Russie domine la Perse (1905) : IV, p. 465. — La Constitution de 1907 ; l'accord anglo-russe : IV, p. 474-475. — L'accord russo-allemand de Postdam (1911) : IV, p. 560-561.

## OCÉANIE ET PACIFIQUE

La découverte du Pacifique : IV, p. 326 ; les initiatives américaines (1826-1866) : IV, p. 327. — Les missions catholiques ; dans les îles du Pacifique : III, p. 270, 578 ; IV, p. 327. — L'annexion par la France des Iles Sous-le-Vent (1880). — Convention franco-anglaise du 16 novembre 1887 : IV, p. 187-188. — Les Allemands en Nouvelle Guinée (1884) : IV, p. 194, 330. — Compagnie anglaise à Bornéo (1884-1888) : IV, p. 202. — Colonies allemandes : IV, p. 432-433.

Le partage des Iles du Pacifique entre le Japon, les Etats-Unis et les puissances européennes de 1884 à 1900 : IV, p. 330 à 338. — La question des Philippines : IV, p. 336-337 ; et du Pacifique : IV, p. 339. — Les conflits des races et des intérêts dans le Pacifique : IV, p. 340, 342.

## POLOGNE

La Pologne sous **Sigismond III** (1586-1604) : I, p. 204. — Les conflits avec la Suède et Gustave-Adolphe : I, p. 204.

**Ladislas IV** (1631-1641) : coalition avec le Brandebourg et l'Autriche contre Christine, reine de Suède (1639) : I, p. 214-215.

**Jean-Casimir** (1648-1668) : ses guerres avec la Suède, le Brandebourg et la Russie (1655-1660) : I, p. 219. — Constitution et décadence de la Pologne : I, p. 266 à 269, 568-569. — Les candidatures françaises en Pologne, **Condé** : I, p. 73. — **Conti** (1697) : I, p. 268.

**Sobieski** : son règne (1674-1695) : I, p. 256.

Installation de la maison de Saxe (1696) : **Auguste II** (1696-1733) : I, p. 393, 397 à 401, 481. — La Pologne sous **Auguste III** (1733-1763) : I, 402-403, 412. — Le secret de **Conti** et **Louis XV** (1745-1765) : I, p. 502, 505, 508-509. — La Pologne en 1757 : I, p. 415 ; en 1760 : I, p. 519, 521. — **Stanislas Poniatowski** (1763-1793) : les réformes et le partage de 1772 : I, 419 à 437, 525-526, 569-570. — Les Polonais après le premier partage : I, p 448, 485, 570.

Le partage de 1793 : II, p. 72-73, 91-92, 106, 110-111. — La révolte de **Kociusko** et le 3e partage (1794-1795) : II, p. 121 à 124.

Bonaparte et la Pologne : II, p. 211, 283, 289, 295, 419 à 438,

461, 481, 489, 494 à 497, 500.

**Alexandre Ier** et la Pologne : II, p. 250, 425 à 438, 460-461, 473 à 477, 480-481, 500, 505, 594. — La Pologne au Congrès de Vienne : II, p. 509, 566, 578.

La Pologne en 1830-1831 : III, p. 56 à 61, 84. — République de Cracovie (1846) : III, p. 143, 260.

Les Polonais et la Hongrie révoltée (1849) : III, p. 317-318, 343-344. — Le dernier effort des Polonais (1863) : III, p. 491-492, 494-495, 638 à 640.

Les Polonais d'Autriche : l'entente des Empereurs (1872) : III, p. 789-790. La Pologne pendant la guerre mondiale : IV, p. 713. — La Pologne restituée et la République polonaise du 3 nov. 1918 : IV, p. 714-715.

## PORTUGAL

Louis XIV soutient contre l'Espagne les rois **Jean IV** (1640-1656) et **Alphonse VI** (1656-1683) : I, p. 72-73.

L'indépendance nationale ; I, p. 73. — **Pierre II** (1683-1706), la France et l'Angleterre : traité de Methuen (1703) : I, p. 235, 557. — **Jean V** (1706-1750) : la frontière du Brésil à Utrecht : I, p. 293.

**Joseph Ier** (1750-1777), **Pierre III** (1777-1786), **Pombal**, le Portugal et ses colonies au XVIIIe siècle : I, p. 557-558.

**Jean VI** (1786-1826) et la Révolution française : II, p. 216. — La conquête napoléonienne 1806-1807) : II, p. 300, 308, 431-432. — Les frontières du Brésil en 1814-1815 : II, p. 546-547.

Le Portugal menacé par l'Espagne et la Russie (1815-1818) : II, p. 606. — La régence anglaise et la révolution de 1820 à Lisbonne : Jean VI et la Constitution : II, p. 721. — L'indépendance du Brésil et la régence de **don Pedro** reconnue par le Portugal (1821-1822) : II, p. 721, 724, 730. — **Don Miguel**, rivalité de la France et de l'Angleterre à Lisbonne (1823-1826) : II, p. 725 à 728.

Mort du roi **Jean VI** (1826), **don Miguel** et **dona Maria**, la guerre civile : II, p. 749-750. — **Don Pedro**, **don Miguel** et **dona Maria**, l'action de la France et de l'Angleterre (1832-1834) : III, p. 112 à 123, 138, 139.

Le Portugal, l'Angleterre et les radicaux (1846-1850) : III, p. 265. — Le règne de **don Pedro** et **Luis V** (1853-1861) : III, p. 507.

Ferdinand de Cobourg, le règne de **don Luis Ier**, les projets d'union ibérique et la candidature Hohenzollern : III, p. 507-508, 704.

Négociations coloniales avec l'Angleterre au Congo (1884) : IV, p. 194. — Au Zambèze (1894-1898) : IV, p. 363, 372. — Convention anglo-allemande (5 sept. 1898) au sujet des colonies portugaises : IV, p. 373. — Le Portugal dans la coalition de 1914 : p. 643.

## PROVINCES UNIES

Louis XIV et les Provinces Unies : I, p. 73. — L'Angleterre et les Provinces Unies (1648-1667) : I, p. 127. Constitution, progrès et rôle des Provinces Unies au XVIIe siècle en Europe et dans le monde : I, p. 176 à 200. — Les Provinces Unies, la succession d'Espagne et les traités d'Utrecht : I, p. 229 à 250.

Les Provinces Unies pendant le XVIIIe siècle : I, p. 315, 464, 498, 501, 551-552, 555, 557.

Les Hollandais et la Révolution française : II, p. 56, 75, 94, 97, 98. — Pichegru et la conquête française (1795) : II, p. 184. — Le démembrement colonial au traité d'Amiens (1802) : II, p. 222, 223, 224. — Le

Consulat hollandais en 1801 : II, p. 225.

La royauté napoléonienne et les résistances nationales : II, p. 268, 294, 356, 359, 442 à 452. — Le roi Louis, Napoléon et les Anglais (1806 1813) : II, p. 466-467.

La restauration des Nassau et la conquête de la Belgique en 1815 : II, p. 523, 547, 577, 588, 589. — Guillaume Ier et la perte de la Belgique (1830-1832) : III, p. 11 à 18, 25, 32, 35, 37. — L'abandon définitif ; le traité de 1839 : III, p. 139 à 142.

Le roi Guillaume II et l'affaire du Luxembourg et du Limbourg en 1867 : le traité de Londres : III, p. 693 à 696.

La reine Wilhelmine et la visite du président Fallières en 1911 : IV, p. 553. — La neutralité hollandaise pendant la guerre mondiale : IV, p. 641-642.

## ROUMANIE

Les premières années de révolte et d'indépendance : II, p. 596, 659-660, 664. — Andrinople 1829, la liberté et le protectorat russe : II, p. 748, 774-775; III, p. 75.

L'érudition roumaine et le programme dace d'indépendance et d'unité (1830-1848) : III, p. 201 à 203. — La révolution du 23 juin 1848 : Russie et Turquie jusqu'à Balta-Liman : III, p. 304, 350.

Les Principautés en 1856 : III, p. 415, 418-419. — L'indépendance et l'unité de la race roumaine (1856-1866) : III, p. 424 à 435, 621 à 622, 637. — Charles Ier et Napoléon III : III, p. 711. — Guerre contre la Turquie et Congrès de Berlin (1877-1878) : III, p. 799, 800, 807, 813. — Charles Ier, l'Allemagne et l'alliance autrichienne (1880-1883) : IV, p. 19-20, 48. — Accord de 1888 avec l'Italie : IV, p. 48. — Accord avec l'Autriche et la Russie en 1897 : IV, p. 272. — La menace contre les Bulgares en 1913 : IV, p. 590. — L'exécution de la menace; l'arbitrage roumain et la paix de Bucarest : IV, p. 600, 602. — La Roumanie et l'Autriche en 1914 : IV, p. 610, 613. — Le roi Carol et la neutralité de 1914 : p. 642.

L'avènement de Ferdinand : IV, p. 553. — Les hésitations de la Roumanie entre les Empires centraux et les Alliés : IV, p. 654. — L'offensive et les défaites roumaines en 1916 : IV, p. 666-667. — La délivrance et l'extension de la patrie roumaine en 1918 : IV, p. 711.

La Roumanie aux traités de Neuilly et de Trianon (1820) : l'occupation de la Bessarabie, de la Bukhovine, de la Transylvanie. Le partage du Banat avec les Serbes : IV, p. 756-747.

## RUSSIE

Les origines de l'Empire russe et sa mission au XVIIe siècle : I, p. 257, 258, 259, 562, 563. — Pierre le Grand, sa politique et ses guerres : I, p. 260 à 287. — Constitution de la Russie moderne : I, p. 266 à 280, 569.

Les Russes en Asie au XVIIIe siècle : I, p. 287, 565-566; III, p. 227-228.

La Russie et la question d'Orient au XVIIIe siècle : I, p. 389 à 454, 563-564. — Elisabeth et Frédéric II : I, p. 365 à 375. — Elisabeth, Louis XV et Choiseul : I, p. 518 à 521. — L'Etat russe en 1789 : I, p. 566 à 568.

Catherine II et la Révolution française : II, p. 26, 91-92. — Le deuxième partage de la Pologne : II, p. 72-73, 91-92, 106, 110-111.

— Le troisième partage de la Pologne : II, p. 120 à 124.

**Paul Ier** et le Directoire (1797-1800) : II, p. 197 à 206. — **Paul Ier** et Bonaparte, la guerre à l'Angleterre : II, p. 212, 213, 216. — La mort de **Paul Ier** : II, p. 219.

Les premières négociations d'**Alexandre Ier** et de Bonaparte pour l'Orient (1803) ; leur rupture (1804) : II, p. 243, 249. — La politique d'**Alexandre Ier** entre la France et la Prusse (1805-1806) : II, p. 267-268, 272 à 287. — **Alexandre Ier**, ses guerres et ses alliances avec Napoléon (1807-1813) : II, p. 283, 300, 307 à 331, 388 à 405, 410 à 438, 460, 461, 471, 473 à 502, 509 à 519, 525 à 538.

La Russie, l'Autriche et Talleyrand au Congrès de Vienne (1814-1815) : II, p. 555 à 588. — Les dernières années d'**Alexandre Ier** : la Sainte-Alliance et les Congrès (1815-1825) : II, p. 589 à 741.

**Nicolas Ier**, ses entreprises contre la Turquie (1825-1830) : II, p. 745 à 781 ; III, p. 74-75. Ses projets contre la Révolution de 1830 en France et en Belgique ; son échec : III, p. 6-7, 10, 13, 15, 18-19, 36-37, 79-80. — **Nicolas Ier** et la Pologne en 1830-1831 : III, p. 19, 22, 56 à 61. — **Nicolas Ier** et la Grèce en 1830-1832 : III, p. 49-50, 86.

Les progrès et le recul de la Russie de 1832 à 1841 dans la Balkans : III, p. 98 à 104, 106 à 110, 131 à 134, 148 à 152, 156 à 158, 162 à 164, 174 à 175. — Les origines du panslavisme russe : III, p. 194-195.

Les Russes en Asie. La colonisation de la Sibérie et du Turkestan : 1° de 1800 à 1850 : III, p. 226 à 230 ; 2° de 1850 à 1872 : III, p. 546 à 549, 555 à 557 ; IV, p. 200.

Négociations de **Nicolas Ier** contre l'entente cordiale (1842-1847) : III, p. 257, 260. — Intervention de la Russie en Hongrie, en Europe (1849) : III, p. 319, 343-344. — La Russie arbitre de l'Allemagne et de l'Europe (1850) : III, p. 352, 356-358.

**Nicolas Ier**, et la guerre de Crimée : III, p. 361 à 388, 390 à 415.

**Alexandre II** et le panslavisme (1856-1870) : III, p. 489 à 500.

**Alexandre II**, l'unité et la royauté roumaines : III, p. 425 à 429, 433, 434. — **Alexandre II**, Napoléon III et les Italiens (1858) : III, p. 447 à 450. — **Alexandre II** et les Grecs (1863) : III, p. 486-487.

**Alexandre II** et Napoléon III (1858-1866) : III, p. 611, 621-622, 625, 627, 638 à 640, 645. — **Alexandre II**, et la Prusse (1859-1870) : III, p. 662, 664. — Sa revanche à la Conférence de Londres (1871) : III, p. 741, 785. — Alexandre II et la France (1870-1875) : III, p. 740, 775 à 777. — L'alliance des trois Empereurs : III, p. 789-790. — San-Stefano et Berlin, p. 795 à 810.

**Alexandre III** : son caractère, son alliance en 1881 avec l'Allemagne et l'Autriche ; sa politique en Bulgarie : IV, p. 21, 28, 210. — L'Union bulgare et la rupture avec Alexandre de Battemberg (1883-1886) : IV, p. 80-87. — Les coups d'état russe et bulgare à Sofia : IV, p. 86-90. — La démission d'Alexandre Ier et l'élection de Ferdinand de Cobourg : IV, p. 90-93. — L'échec et les rancunes du tsar Alexandre III : IV, p. 93-94, 213. — Ses explications avec Bismarck : IV, p. 94. — Le traité de 1887 : IV, p. 211. — Le conflit anglo-russe en Turkestan : IV, p. 201-202. — La crise des Balkans (1885) : IV, p. 48 à 50. — La paix en 1887 : IV, p. 94-95.

Origines de l'alliance franco-russe en 1888 : IV, p. 99. — Ses difficultés : IV, p. 213. — Flourens, Laboulaye et de Giers (1886-1887) : IV, p. 214. — La menace allemande en 1888 : IV, p. 217. Premières négociations financières avec la France : IV, p. 219. — Hésitations d'Alexandre III (1888-1890) : IV, p. 219-221. — L'effet

en Russie des menaces anglaises (1889) : IV, p. 220-221. — Cronstadt (1891) : IV, p. 223. — Les lettres d'août 1891 : négociations et portée de l'entente franco-russe : IV, p. 224-229. — Projet de convention militaire : avances des Français, hésitations d'Alexandre III (1892) : IV, p. 230-232. — La mission de Boisdeffre ; la convention militaire approuvée (août 1892) : IV, p. 233. — Recul de la France ; de Freycinet et Carnot ; la diplomatie secrète anti-constitutionnelle : IV, p. 234-235. — La flotte russe à Toulon : IV, p. 237. — Signature de la convention de 1893 : IV, p. 239-242.

**Nicolas II** : Progrès de l'alliance franco-russe IV, p. 419. — Lettres d'août 1899 : IV, p. 244. — La politique des tsars et la Conférence de la Haye (1899) : IV, p. 245-246. — Les massacres d'Arménie et la politique russe du prince Lobanoff : la question des Détroits en 1896 : IV, p. 256-259. — Intervention pacifique de la France : IV, p. 260-262. — Nicolas et Guillaume II (1895-1896) : IV, p. 410-422. — La paix des Balkans : la politique de Lobanoff et de Mouravieff ; l'accord austro-russe : IV, p. 271-273. — La question macédonienne (1897-1902) ; Goluchowski et Lamsdorff : l'accord de Murtzeg (1903) : IV, p. 276-278. — De Witte et le refus du projet de Bagdad (1902) : IV, p. 446-447.

La colonisation russe en Asie de 1872 à 1888 : au Turkestan, en Perse et en Afghanistan : IV, p. 201, 290, 465. — Les conventions anglo-russes du Pamir (1887-1895) : IV, p. 291-293. — La pénétration au Thibet (1901-1902) : IV, p. 295. — La politique d'Extrême-Orient : Corée et Mandchourie : IV, p. 313-320, 465. — Nicolas II et Alexeieff (1903) : IV, p. 465. — Le conflit russo-japonais en Corée (1903-1904) : IV, p. 466-467. — La guerre en Mandchourie et sur mer : IV, p. 467-471. — La paix de Portsmouth : IV, p. 472.

Le rôle de la Russie à Algésiras : IV, p. 499-500. — L'alliance avec le Japon (1907) et l'accord asiatique avec l'Angleterre (1907) : IV, p. 473-476. — La 2e conférence de la Paix à la Haye (1907) : IV, p. 513. — La crise de l'annexion bosniaque et de la révolution turque (1908) : Isvolski et d'Æhrenthal : IV, p. 530, 539. — La Russie et l'Italie en 1909 : Racconigi : p. 540-570. — Nicolas II et la paix des Balkans en 1909 : IV, p. 535-537. — L'entrevue et les accords de Potsdam (1911) : IV, p. 560-561. — Nicolas II et les nations balkaniques en 1910-1911 : p. 570-571. — Participation de la Russie à la ligue balkanique : IV, p. 572-573. — Les reproches de la France : Poincaré et Sazonoff : IV, p. 572-573. — La Russie dans la crise balkanique : IV, p. 590-599. — Avant et après la paix de Bucarest : IV, p. 601, 602, 603. — L'entrevue de Constanza (juin 1914) : IV, p. 610.

La Russie, le complot et l'agression austro-allemande contre la Serbie : IV, p. 622 à 624. — Guillaume II et Nicolas : l'ultimatum allemand et la mobilisation russe : IV, p. 625, 629 ; 637-638. — La coalition de Londres contre les Empires centraux (1914) : IV, p. 643. — Les victoires russes de 1914 : IV, p. 649. — Les défaites russes de 1915 : IV, p. 659. — Les accords de 1914 pour le partage de la Turquie : IV, p. 665. — Russie et Roumanie en 1916 : IV, p. 666.

La préface et les progrès de la Révolution russe : l'abdication des Romanoff (mars 1917) IV, p. 683-686. — Les Soviets et leur politique de propagande bolcheviste : IV, p. 686. L'appel à un Congrès des peuples en 1917 : IV, p. 695. — Le Congrès de Brest-Litowsk et les exigences allemandes : IV, p. 695-696. — La ruine et le démembrement de la Russie : IV, p. 697. (Voir *Pologne*, *Finlande*, *Lettonie*, *Esthonie*.

Le président Wilson et la Russie ; déclarations au peuple russe : IV, p. 685. — La mission américain en Russie (1917) : IV, p. 694. — Les déceptions de Wilson : IV, p. 694.

## SERBIE

**Milosch Obrenovich** et le tsar Alexandre Ier : II, p. 596, 658, 664. — La Serbie aux traités d'Akermann et d'Andrinople (1829) : II, p. 748, 775 ; III, p. 75.

La Serbie et le mouvement slave : III, p. 192-195, 498-499. **Michel et Milan Obrenovich** (1859-1868) : III, p. 647-638. — Les Serbes en guerre contre les Turcs (1876) : III, p. 803. — San-Stefano et Berlin : III, p. 807-811. — **Milan** roi (1882), son alliance avec l'Autriche (1881) : IV, p. 20, 66, 67. — Ses campagnes malheureuses contre la Bulgarie (1885) : IV, p. 83. — L'abdication de Milan en 1889 : IV, p. 100.

**Alexandre Ier**, Milan et les régents serbes (1889-1894) : IV, p. 100-101. — L'Autriche et Milan en 1897 : IV, p. 272. — Le règne d'Alexandre Ier : IV, p. 272.

**Pierre Ier** (1903) et les aspirations yougo-slaves (1903-1906) : IV, p. 522. — La politique serbe en 1908 ; ses revendications, son recul : IV, p. 533, 538. — La menace autrichienne (1907-1910) : IV, p. 523, 533, 537. — La Serbie et l'alliance balkanique : IV, p. 571. — Ses victoires en 1912 sur les Turcs : IV, p. 579. — Les négociations avec l'Autriche : IV, p. 582. — La paix avec les Turcs ; la guerre bulgare : IV, p. 593, 599. — La paix de Bucarest : IV, p. 600-601.

Le conflit austro-serbe de 1914 : IV, p. 611-624, 628. — La résistance serbe en 1914 : IV, p. 650. — Les défaites, la détresse et l'exode des Serbes en 1915 : IV, p. 662. — Les Serbes à Salonique : IV, p. 669. — La restauration de la Serbie en 1918 : IV, p. 703. — La Serbie devenue le royaume des Yougo-Slaves : IV, p. 754, 755.

**Alexandre Ier** (1919) et l'Etat Yougo-slave aux traités de Saint-Germain, Neuilly et Trianon (1920). La réunion du Monténégro (1918), les frontières avec la Bulgarie, la Grèce et la Hongrie. Le partage de la côte Adriatique avec l'Italie : l'affaire de Fiume et le traité de Rapallo (novembre 1918). Le partage du Banat de Temesvar. Les Serbes et la question albanaise : IV, p. 755, 756.

## SUÈDE

L'Etat suédois au XVIIe siècle : I, p. 573. — Histoire intérieure et conquêtes de **Gustave-Adolphe** à **Charles XII** : I, p. 202 à 227. — La Suède à l'avènement de **Charles XII** : I, p. 269.

**Charles XII** et Pierre le Grand : I, p. 270 à 284. — Le démembrement de la Suède (1719-1721) : I, p. 284 à 288, 298-299, 396-397, 400, 574.

Guerre à la Russie et alliance française (1739-1741) : I, p. 411. — La reine **Louise Ulrique** et **Gustave III** : I, p. 420. — La Suède menacée de partage (1765) : I, p. 574.

Le coup d'Etat de **Gustave III** : I, p. 443. — **Gustave III** et Catherine II : I, p. 450, 453, 575. — **Gustave III** et la France : II, p. 104.

Alliance contre l'Angleterre avec la Russie (1801) : II, p. 218. Démarches contre Napoléon en 1805 et retraite : II, p. 280. — Guerre avec la Russie et Napoléon (1807) : II, p. 307, 319. — Guerre avec Alexandre jusqu'au traité de Frederikshamn : II, p. 434, 578.

L'élection de Bernadotte : II, p 455 à 459. — **Bernadotte et Alexandre Ier** : II, p. 488 à 490. — L'alliance contre la France (1812-1814) : II, p. 509, 518, 523, 533, 536. — La Suède en 1815 : Guadeloupe et Norvège : II, p. 580.

Evolution constitutionnelle de la Suède et de la Norvège (1815-1831). Union scandinave : III, p. 64, 508.

## SUISSE

La Suisse et la Révolution française (1798) : II, p. 173, 349-350. II. p. 231. — Les résistances à la France (1809-1813) : II, p. 359, 362. — La frontière franco-suisse en 1814-1815 : II, p. 545, 584. — La neutralité suisse : II, p. 584.

L'évolution intérieure de la Suisse de 1800 à 1832 : la *régénération* : — Bonaparte, l'Acte de médiation et l'Union helvétique (1803-1807) : III, p. 61 à 64.

La Suisse de 1833 à 1848 : le Sonderbund et l'Europe : III, p. 267 à 269 — L'indépendance de Neuchâtel et la France (1850) : III, p. 348. — La Suisse de 1914 à 1918 : IV, p. 672.

## TURKESTAN

Les Russes au Turkestan : IV, p. 200. — Occupation et délimitation du Pamir avec les Anglais (1875-1895) : IV, p. 292-293.

## TURQUIE

### EMPIRE OTTOMAN

Etat et nature de l'Empire ottoman au XVIIe siècle : I, p. 570, 572. — La guerre aux infidèles en Hongrie et dans la Méditerranée : I, p. 155-157. — Louis XIV et les Turcs : I, p. 71-72. — Le recul des Ottomans à la fin du XVIIe siècle : I, p. 253. — La croisade européenne (1709-1718) : Pierre le Grand et l'Autriche : I, p. 277 à 279, 286.

La Turquie au début du XVIIIe siècle : **Achmed III** et **Mahmoud Ier** : I, p. 394-395, 400. — La paix de Belgrade (1739) : I, p. 403 à 407. — La Turquie après la paix de Belgrade : I. p. 412-413. — Les réformes et les guerres de **Mustapha III** : I, p. 420 à 434.

De Kaïnardji (1774) à Jassy (1792 : I, p. 439, 445, 451, 572-573; II, p. 25.

La Turquie et la République française (1793-1794) : II, p. 103. — Les menaces du Directoire et l'affaire d'Egypte (1798-1800) : II, p. 190, 195-196, 217.

Alexandre Ier, Napoléon et l'Orient après 1806 : II, p. 266, 273 à 275, 284, 287, 292-293, 303 à 305. — **Selim III** allié de la France contre les Russes et les Anglais (1807) : II, p. 284, 289. — **Mustapha IV**; ses rapports avec Napoléon : II, p. 292, 311. — Projets du Czar et de l'Empereur contre la Turquie (1807-1808) : II, p. 303, 312, 313 à 318, 319, 331, 392 à 405. — La révolution de 1809 : II, p. 409.

Guerre des Turcs et des Russes de 1809 à 1812 : traité de Bukarest : II, p. 434 à 436, 488, 578. — Napoléon et la Turquie (1810-1812) : II, p. 469-470, 489-490.

Le **regne de Mahmoud II** (1810-1827) : réformes et décadence : II, p. 596-597, 655 à 662, 666, 672, 676, 678, 689, 694, 737 à 743, 745 à 772; III, p. 92. — **Mahmoud II** et **Nicolas Ier** : de Navarin à Unkiar-

Skelessi (1827-1833) : II, p. 762 à 766, 769 à 776; III, p. 98 à 107.

**Mahmoud II** et **Mehémet-Ali** : le protectorat de l'Europe : III, p. 92 à 105, 145 à 152, 156 à 166, 175.

La Turquie, les Hongrois, les Polonais et les Roumains : III, p. 343, 344, 356. — La Turquie et les Lieux Saints : III, p. 361-362. — La guerre de Crimée : III, p. 361 à 388. — La Turquie en 1856 : III, p. 415-416.

La Turquie et les Principautés roumaines (1856-1866) : III, p. 425-432. — La Turquie et le panslavisme (1860-1870) : III, p. 497 à 500, 612, 621, 637-638. — La Turquie et les missions catholiques (1830-1870) : III, p. 562 à 564.

La Turquie, les chrétiens et l'Europe (1875-1878. Traité de Berlin : III, p. 791 à 810 : IV, p. 12.

**Abdul Hamid** et l'Allemagne : IV, p. 18. — Abdul Hamid et l'Europe (1879-1882); la question du Monténégro, de l'Albanie et des frontières grecques : IV, p. 67 à 77. — Les affaires bulgares; la guerre avec la Grèce : IV, p. 81, 86. — Les menaces d'une guerre européenne en 1887, et la crise orientale : IV, p. 88-97.

La tyrannie d'Abdul Hamid et les chrétiens d'Orient en 1889 : IV, p. 104-105, 247-248. — La politique d'Abdul-Hamid en Égypte (*voir Égypte*), en Crète (*voir Crète*). Le partage de la Turquie et la question des Détroits de 1889 à 1895 : IV, p. 252, 255. — Abdul Hamid promet à l'Europe des réformes (mai 1895) et extermine les Arméniens (octobre 1895) : IV, p. 256, 257. — Indignation de l'Europe et démonstration de la flotte anglaise; inquiétudes russes (1895) : IV, p. 257. — Le réveil de la question d'Orient : guerre ou congrès (1896) : IV, p. 258, 260. — La menace anglaise aux Dardanelles (1896) et la médiation de la France : IV, p. 260, 262, 416, 417.

Abdul Hamid et les massacres en Macédoine (1895) : IV, p. 264. — Les massacres de 1896 : IV, p. 265. — La question macédonienne et l'Europe (1896) : IV, p. 268. — Goluchowki, Lobanoff, Mouravieff et la paix des Balkans (1896-1897) : IV, p. 267, 272. — La guerre turco-grecque en Thessalie (1897) : IV, p. 269, 270. — La paix de 1898 : IV, p. 272, 273.

Guillaume II et Abdul-Hamid : le chemin de fer de Bagdad : IV, p. 440-441. — La pacification de la Crète par les amiraux (1899) : IV, p. 273. — La Macédoine en feu (1902) : IV, p. 277. — Intervention de l'Europe (1903-1908) : IV, p. 288-283.

La jeune Turquie et la Révolution de 1908 : IV, p. 293-295. — Les révolutions de 1909 : déposition d'Abdul Hamid : IV, p. 544. — Jeunes Turcs et chrétiens : Démembrement de l'Empire : IV, p. 545. — La question Crétoise : IV, p. 546. — La question bulgare : p. 547. — La revolte de l'Albanie et l'anarchie macédonienne en 1910 : IV, p. 549-551. — L'occupation de la Tripolitaine et la guerre avec l'Italie (1912) : IV, p. 564-567. — La paix de Lausanne : IV, p. 578.

Le règne du Comité *Union et Progrès*, et l'anarchie militaire en 1912 : IV, p. 568. — La préparation et l'offensive de la ligue balkanique (1909-1912) : IV, p. 569, 570. — La Turquie assaillie et vaincue (1912-1913) : IV, p. 579 : l'armistice de Tchataldja et la négociation de Londres (1912-1913) : IV, p. 583, 588, 590. — La paix d'avril 1913 : IV, p. 593. — L'offensive d'Andrinople : IV, p. 598. — La paix de Bucarest : IV, p. 600.

**Mahomed V** et la guerre mondiale; la Turquie alliée des Empires centraux, en guerre avec l'Entente : IV, p. 644-645, 647. — Le projet de démembrement des Alliés en 1915 : p. 651-652. — Le traité de Londres entre les Alliés : IV, p. 657. — L'alliance des Bulgares et des Turcs : IV, p. 661, 662. — L'aide allemande en Asie Mineure (1915) : IV, p. 663. — La Turquie vain-

cue et occupée (1918) : IV, p. 703-704.

Le traité de Mondros : l'Asie Mineure partagée entre l'Angleterre, la France et la Grèce. — Les mandats; la question des Détroits; la résistance nationale turque : IV, p. 758, 767.

ALBANIE

Le mouvement national et la révolte de 1910 : IV, p. 549. — Les intrigues autrichiennes en 1912 : IV, p. 577. — Essad pacha et l'Albanie autonome (1913) : IV, p. 592-593. — La principauté du prince de Wied (avril 1914) : IV, p. 603. — Sa retraite; les Italiens à Vallona : IV, p. 651.

ARMÉNIE

Situation et histoire de l'Arménie; l'Arménie après le traité de Berlin : IV, p. 248-249. — Alexandre III, Abdul-Hamid et le mouvement arménien (1887-1892) : IV, p. 249, 250. — Les premiers massacres de 1894 : IV, p. 251. — L'extermination d'octobre 1895 : IV, p. 257. — Le conflit anglo-russe : l'Arménie sacrifiée (1896-1897) : IV, p. 257, 263.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

L'occupation autrichienne de 1878 : IV, p. 65. — L'annexion, ses origines et ses suites (1908) : IV, p. 522, 527.

BULGARIE

Le réveil des Bulgares et la Russie : III, p. 495, 497-498. — San Stefano et Berlin : III, p. 793, 807, 812.

(Pour la suite, voir BULGARIE.)

CRÈTE

Le pacte d'Halépa (1878) : les revendications et la révolte des Crétois : l'union avec la Grèce : IV, p. 101, 102, 264. — La répression sanglante d'Abdul-Hamid (1889) : IV, p. 108. — Longue résignation des Crétois (1889-1894) : IV, p. 248. — Leurs révoltes en 1895 : les massacres de 1896 : IV, p. 264-265. — Intervention de l'Europe et de ses flottes (1897) : IV, p. 265-266. — Le gouvernement des amiraux : IV, p. 274-275. — L'indépendance crétoise et la Grèce : Vénizélos (1907-1910) : IV, p. 545-546.

ÉGYPTE

L'Etat de **Méhémet-Ali** : II, p. 658; III, p. 93. — La guerre contre la Grèce (1823-1827) : II, p. 736 à 738, 748, 753 à 758; III, p. 93-94. — Les conquêtes de 1833 : III, p. 94 à 105. — La lutte de 1839 avec **Mahmoud II** et l'Europe. L'Egypte héréditaire : III, p. 145 à 175.

L'Egypte de **Méhémet-Ali à Saïd pacha** (1841-1855) : III, p. 236-237. — L'Egypte et les missions catholiques : III, p. 363.

L'Egypte et la faillite financière d'Ismaïl en 1875 : IV, p. 109. — La vente des actions de Suez : IV, p. 110. — Le contrôle anglo-français et l'appel aux fonctionnaires anglais (1878) : IV, p. 111-112. — L'Egypte au Congrès de Berlin : IV, p. 113. — Le ministère Nubar pacha et son renvoi : le programme de l'*Egypte aux Egyptiens* (1879) : IV, p. 115. — L'intervention de Bismarck et la déportation d'Ismaïl : IV, p. 116. — Les beaux jours du condominium et la loi de liquidation (1880) IV, p. 118-119. — Tewfik pacha et le ministère Riaz : IV, p. 120. — Les revendications du parti national : IV, p. 122. — L'Egypte constitutionnelle et le nationalisme égyptien : IV, p. 123. — L'intrigue anglaise et l'intervention turque : IV, p. 124. — Gambetta et Granville; la note du 7 janvier 1882 : IV, p. 125-126. — La révolte d'Arabi et la circulaire Freycinet : IV, p. 127 à 130. — La lutte de Tewfik et d'Arabi : IV, p. 131. — La Conférence de Constantinople et l'action anglaise : IV, p. 131-134. — Le refus de la France : IV, p. 135. — L'Egypte anglaise : IV, p. 136 à 139. — Le Soudan et

les Mahdistes : les défaites anglaises et la banqueroute égyptienne : IV, p. 142. — L'abandon du Soudan et la mort de Gordon : IV, p. 142, 145. — Conférence et convention de Londres (1885) : IV, p. 148. — Les missions Drummond Wolf et la convention anglo-turque du 22 mai 1887 : IV, p. 152-153. — La résistance de la France : IV, p. 155. — L'Egypte anglaise (1888) : IV, p. 156. — Conférence de Suez : IV, p. 200. — Maintien de l'occupation anglaise et mise en valeur (1893 à 1905) ; Abbas II Hilmi : IV, p. 354. — La conquête du Soudan (1896-1898) : IV, p. 355. — L'Egypte dans la coalition de 1914 : IV, p. 643. — L'Egypte délivrée de la suzeraineté turque : le protectorat anglais : IV, p. 643.

MACÉDOINE

Les projets bulgares sur la Macédoine (1885-1893) : IV, p. 83, 264. — Les luttes de races en Macédoine : IV, p. 263-282. — La Macédoine en feu (1902) : IV, p. 277. — Abdul-Hamid et l'intervention européenne : p. 278. — L'autonomie (1908) : IV, p. 283. — La révolution militaire de 1908 : IV, p. 283-284. — L'anarchie militaire en 1910 : IV, p. 548. — La question de Macédoine et la ligue balkanique : IV, p. 571, 577. — Le partage macédonien entre les Alliés (1913) : IV, p. 596 ; la paix de Bucarest : IV, p. 600. — La Macédoine, les Bulgares et les Alliés pendant la guerre de 1914 : IV, p. 665, 669. — La Macédoine aux Serbes en 1918 : IV, p. 703.

SYRIE

Anglais et Français en Syrie. La question du Liban (1841) : III, p. 253-254, 575-576. — Le catholicisme en Syrie (1840-1855) : IV, p. 563, 586.

L'expédition française et l'Europe (1860-1861) : III, p. 589 à 592, 634.

Les Anglo-français en Syrie (1915) ; les mandats français et anglais en 1919 : IV, p. 758.

TRIPOLITAINE

Offres de l'Angleterre et de la France à l'Italie (1879) : IV, p. 163. — Demandes de Crispi à l'Europe (1888-1889) : IV, p. 252, 254. — La conquête italienne et la paix de Lausanne : IV, p. 578.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE PAUL BELIN.

D
209
B68
1919
t.4

Bourgeois, Émile
Manuel historique de politique étrangère

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY